UNIVERSITÉ DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE : Humanités & Langues

ÉQUIPE de RECHERCHE

THÈSE présentée par :

Marine Chevalier

soutenue le : **18 décembre 2021**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Tours**

Discipline/ Spécialité : Histoire

Christophe Landré, la prosopographie d'un humaniste de la concorde : l'*Œcoïatrie* (ca. 1548), un geste médical innovant en faveur d'une mixité des savoirs

THÈSE dirigée par :

Madame PENNUTO Concetta	Maîtresse de Conférence, HDR, université de Tours
Monsieur PIERRE Benoist	Professeur, université de Tours

RAPPORTEURS :

Monsieur CHAREYRE Philippe	Professeur, université de Pau
Madame Worth-Stylianou Valérie	Professeure, Trinity College, université d'Oxford

---

JURY :

Monsieur CHAREYRE Philippe	Professeur, université de Pau
Monsieur GERBIER Laurent	Maître de Conférence, HDR, université de Tours
Madame PENNUTO Concetta	Maîtresse de Conférence, HDR, université de Tours
Monsieur PIERRE Benoist	Professeur, université de Tours
Madame RÉACH-NGÔ Anne	Maîtresse de Conférence, HDR, université de Haute Alsace
Madame WORTH-STYLIANOU Valérie	Professeure, Trinity College, université d'Oxford

CHRISTOPHE LANDRÉ, LA PROSOPOGRAPHIE D'UN HUMANISTE DE LA CONCORDE : L'*ŒCOÏATRIE* (CA. 1548), UN GESTE MÉDICAL INNOVANT EN FAVEUR D'UNE MIXITÉ DES SAVOIRS

Thèse soutenue par Marine Chevalier
Dirigée par Concetta Pennuto et Benoist Pierre



REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à ma directrice Concetta Pennuto, qui a su cultiver en moi le goût de la recherche dès mon entrée au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance en 2013, et à mon codirecteur Benoist Pierre pour avoir accepté l'encadrement de mes cinq années de thèse.

Je remercie ensuite sincèrement l'ensemble des membres de mon jury, Valérie Worth-Stylianou, Anne Réach-Ngô, Philippe Chareyre et Laurent Gerbier, pour l'attention qu'ils ont porté à mon travail, mais également pour leurs recherches respectives sur lesquelles je me suis souvent appuyée. Une mention particulière à Laurent Gerbier qui m'a permis de rencontrer Concetta Pennuto, et dont la présence a été constante depuis lors.

Ma gratitude s'adresse également à différents membres du CESR, à commencer par le personnel dont : Marie Christine Jossec, qui a toujours été soucieuse de mon bien-être durant toutes ces années, Agnès Journet et Emmanuel Cornu pour leur disponibilité précieuse à la bibliothèque, Hervé Landuré pour sa réactivité bienveillante, ainsi que Jean-Louis Bouteiller et François Rosmann pour leur indéfectible bonne humeur et leur serviabilité. Ensuite viennent mes collègues doctorants. Nous avons su partager de vrais moments de convivialité, moments essentiels pour maintenir le cap dans cette entreprise universitaire souvent laborieuse et solitaire. Parmi eux je souhaite remercier Tassanee Alleau, Anne-Gaëlle Cuif, Marie-Bénédicte Le Hir, Paul-Claude Carli et Fahd Nakib, pour leurs encouragements réguliers, Sébastien Bujeaud pour son entrain et son esprit fédérateur, Marie Lafont pour son énergie communicative et sa présence, Clément Beuvier pour ses relectures aussi bienveillantes que constructives, et surtout Estela Bonnaffoux pour son amitié infaillible qui dépassa de loin les rigoureuses relectures qu'elle m'a offertes.

Deux précieux relecteurs sont également à mentionner ici. Ce travail n'aurait pas été si sereinement accompli sans les relectures, aussi avenantes qu'attentives, d'Éric Auzoux et Mimi Chesneau. Ils m'ont soutenue et accompagnée dans la dernière ligne droite de ce travail, je leur en suis profondément reconnaissante.

À mes proches amis, Antoinette Vaslin, Alice Ruffini, Chloé Maudet, Axelle Girard, Genguiz Gokaltay, Julie Gayet, Antonin Huchet, Camille Dalmont, Sophie Petit, je souhaite dire que les vrais moments de respiration, de détente et de joie qu'ils m'ont offerts, tout au long de ce travail, confirment une chose essentielle : c'est le contexte affectif qui rend solide notre endurance pour ce

travail. Sortir de la thèse est en ce sens le meilleur moyen d'y revenir pour fournir un travail heureux, généreux et ancré dans son temps. Parmi ces amis, je réserve une place particulière à Antoinette Vaslin sans laquelle, nous le savons toutes deux, cette thèse n'aurait pas été rédigée avec autant de vaillance. Je lui suis infiniment reconnaissante pour l'énergie qu'elle m'a donnée sans compter.

À ma famille maintenant, sans laquelle je n'en serais pas là. Pour sûr, cette formule facile est pourtant pleine de sens. J'ai d'abord une pensée particulière pour mes grands-parents, qui furent les premiers lecteurs de ce travail. Ensuite, je tiens à graver ici l'amour qui me lie à mon frère Pierre et à mes parents Isabelle et Renaud. Nous savons tous les quatre que ces cinq années ont été jalonnées de moments très intenses, parfois très sombres… Malgré tout, la vie est très belle et c'est grâce à vous.

Enfin, mes derniers remerciements vont à Christophe Landré lui-même. Durant ces dernières années, c'est à lui que j'ai accordé le plus de temps, parfois au détriment de proches bien vivants. Néanmoins, grâce à lui j'ai appris beaucoup, tant sur moi que sur ce que j'admire dans l'humanité. Il est devenu une sorte de guide qui m'a enseigné que les utopies sont à défendre, en particulier si les principes théoriques qui les constituent forgent des gestes concrets, conducteurs d'un savoir désintéressé et exigeant.

INTRODUCTION

Science sans conscience n'est que ruyne de l'ame[1].

En 2017, pour introduire son œuvre *La Civilisation des odeurs*, Robert Muchembled complète la célèbre phrase de Rabelais en écrivant que la « science sans conscience *du passé* n'est que ruine de l'âme »[2]. En apportant cette nuance à la citation originelle, Muchembled réintroduit une impérative nécessité à user de l'histoire pour alimenter nos préoccupations éthiques et scientifiques d'aujourd'hui. Il y ajoute, de manière très engagée, la façon qu'il a d'investir sa discipline :

> La conjoncture actuelle se révèle favorable pour permettre à l'historien de faire entendre sa petite musique personnelle dans le grand concert collectif [...]. Il y a même urgence à s'atteler à la tâche, afin de prouver que les sciences de l'homme et des sociétés ne sont ni mortes ni dépassées, car elles permettent de donner du sens à la vie dans un univers robotisé, placé sous la dictature de l'argent et des froides multinationales[3].

Cette urgence à faire émerger nos « musiques personnelles », par le biais de nos disciplines, résonne pour moi de manière très vive, en raison de l'actualité du sujet traité dans cette thèse. Cette forme de résistance trouvant sa source dans l'analyse du passé constitue, en partie, les raisons qui m'ont poussée à entreprendre ce travail de recherche. Il s'avère, en effet, que l'*Œcoïatrie* de Christophe Landré, parue aux alentours de 1548, n'est pas seulement une œuvre qui mérite d'être observée pour sa contribution historiographique, tant en médecine qu'en droit et en histoire religieuse. Elle offre aussi des apports épistémologiques considérables à ceux qui cherchent actuellement les connexions et les dialogues que la médecine occidentale peut entretenir avec l'environnement, le droit et la justice, mais également avec une humanité plus spirituelle et plus humble.

L'impact que doivent produire les sciences humaines face à « la dictature de l'argent et des froides multinationales », afin « de donner du sens à la vie » et à notre monde en perpétuelle mutation, constitue un deuxième écho aux présentes recherches. Cette vive dynamique, faisant de

[1] François RABELAIS, *Pantagruel. Les horribles et espouvantables faictz & prouesses du tresrenomme Pantagruel Roy des Dispodes, filz du grand geant Gargantua. Composez nouvellement par maistre Alcofrybas Nasier*, Lyon, Claude Nourry, 1532, f. Diiii v°.
[2] Robert MUCHEMBLED, *La Civilisation des odeurs*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, p. 19.
[3] *Ibid.*

l'histoire un outil utile à la construction d'un idéal citoyen, est également avancé par Ivan Jablonka dans un essai soutenant que l'*Histoire est une littérature contemporaine*[4]. Ses propos serviront d'ailleurs d'appui au dernier chapitre de cette thèse, mu par des problématiques sociales et médicales contemporaines. De surcroît, cette façon de penser le passé dans son apport pour le présent correspond à celle qu'avaient les humanistes d'élever leur société à la Renaissance, en particulier dans leur manière d'envisager la sagesse des Anciens comme un arsenal opposable aux vices du présent[5]. L'élaboration de l'*Œcoïatrie* s'inscrit précisément dans cette mouvance car, ainsi que nous l'étudierons, l'ambition première de Christophe Landré réside dans une volonté vertueuse de transmission de savoirs médicaux capables de remédier à la cupidité des médecins et des apothicaires dans l'exercice de leur art. Nous verrons, en effet, comment cet érudit orléanais met son humanisme au service de la santé des pauvres et comment son traité médical devient un outil de justice et de spiritualité nécessaire au fondement de la société, qu'il cherche par son œuvre à rendre meilleure dans son ensemble.

Bien que les contextes socio-politiques entre celui de Landré et le nôtre soient très différents, il s'avère que nous parlons, au sens propre comme au figuré – et à peu de choses près –, la même langue. Permettre un meilleur accès pour tous à la santé, enrayer la cupidité des firmes pharmaceutiques ou trouver des incarnations individuelles et collectives vertueuses et engagées, sont des besoins et envies de très grande actualité. Attentive à ces problèmes de société, je dois dire que l'étude de l'*Œcoïatrie* s'est avérée bien plus riche que ne le laissait paraître un article qui lui était consacré par Gaston de Lagrange-Ferrègues en 1963[6]. En effet, elle dénonce et solutionne des problèmes sociaux proches de ceux que nous rencontrons actuellement, et même si ses solutions peuvent paraître pour certains farfelues ou utopiques, elles ont le mérite d'être posées, d'avoir été pensées et peut-être de pouvoir nous nourrir. La corrélation entre enquêtes historiques et perspectives sociétales contemporaines s'est ainsi éclaircie au fil de la rédaction, m'incitant à circonscrire ces recherches de façon à laisser entrer, en fin d'analyse, des pistes de réflexion entre connaissances du passé et découvertes actuelles. Toutefois, avant d'y parvenir, il s'agit de situer les intérêts historiographiques et épistémologiques de l'œuvre médicale landrésienne, située à la croisée de l'histoire de la médecine, de l'histoire du droit et de l'histoire de la Réforme.

---

[4] Ivan JABLONKA, *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 2017 (2014), p. 248-249.

[5] Francisco RICO, *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, « L'Âne d'or », 2002, p. 19.

[6] Gaston DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'*Oecoïatrie* », dans *Revue de l'Agenais, Bulletin de la société des Sciences, Lettres et Arts*, Nérac, G. Couderc, 1963, n° 1, p. 17-22.

Introduire historiographiquement l'*Œcoïatrie* c'est commencer par dire que Christophe Landré fut un médecin et avocat orléanais de la première moitié du XVIe siècle, dont la production intellectuelle, non seulement médicale mais aussi politique, n'a retenu l'attention d'aucun historien contemporain, à l'exception de Gaston de Lagrange-Ferrègues. En 1963, il rédigea alors un court article intitulé « Autour de l'*Œcoïatrie* »[7], paru dans la *Revue de l'Agenais* et consacré au traité médical faisant l'objet de notre thèse : *Œcoïatrie, Laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, rekeuillie des livres de Dioscoride, Galen & autres*[8]. Ces six pages d'article de Gaston de Lagrange-Ferrègues ont été les premières à fournir des indications au sujet de Landré et de son œuvre médicale, et constituent un point de départ très utile à mes recherches. En effet, comme lui, nous avons entrepris une phase de rassemblement des mentions de Landré et de son œuvre, dans les archives mais aussi dans des bibliographies diverses, pour tenter de structurer notre enquête. Comme nous le verrons, l'étendue hétérogène de ces informations retrouvées m'a obligée à circonscrire cette recherche de doctorat à l'*Œcoïatrie* seulement, nécessitant parfois le renvoi à d'autres ouvrages autographes nécessaires à son éclairage, tel le *De Perfecta Respublica* conservé à la BnF[9]. Aussi, cette concentration autour de l'*Œcoïatrie* ne peut avoir lieu sans une première esquisse biographique de son auteur, dont l'identité d'avère inséparable de son œuvre. C'est pourquoi un va-et-vient s'exercera tout au long de nos recherches entre l'identité de l'ouvrage et celle de Landré, afin que ce pan méconnu de l'histoire médicale, que l'*Œcoïatrie* contribue à révéler, se fasse en adéquation avec le contexte et les préoccupations religieuses et politiques de son créateur.

Avant de déployer les multiples pièces du puzzle œcoïatrique et d'en décrire ses enjeux épistémologiques, une vue synoptique de l'ouvrage est nécessaire. D'abord, à en déduire la période d'écriture de son épître dédicatoire[10], c'est vers 1548 que fut publié l'abrégé médical au titre novateur : *Œcoïatrie. Laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres*[11]. « Christofle Landré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu de bonne memoire Monseigneur le Duc d'Orleans »[12], dont les connaissances en latin et grec seront étudiées

[7] Gaston DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'*Oecoïatrie* », dans *Revue de l'Agenais, Bulletin de la société des Sciences, Lettres et Arts*, Nérac, G. Couderc, 1963, n° 1, p. 17-22.

[8] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie, Laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, rekeuillie des livres de Dioscoride, Galen & autres*, Lyon, Jean de Tournes, 1558.

[9] Manuscrit Latin 6778, Paris, BnF.

[10] Gaston DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'*Oecoïatrie* », art. cit., p. 20.

[11] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie, dans Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, & chacune d'icelles en six livres : Et augmentez d'un livre de distillations, avec figures des fourneaux propre à ce : non par cy devant imprimé. Avec la troisième partie des receptes de divers autheurs, toutes bien experimentées & aprouvées : Continuant les livres dudict Seigneur Alexis. Plus l'Ecoiatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres. Par Christofle Landré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu de bonne mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans. Avec une table generale de toutes matieres contenues audict livre*, Paris, Hierosme de Marnef et Guillaume Cavellat, 1573.

[12] *Ibid.*, frontispice.

dans notre première partie biographique, invente pour la première fois ce vocable en fusionnant les termes *oikos*, le foyer, et *iatros*, le médecin. Ce néologisme se construit par la réunion de deux mondes bien distincts : celui du foyer ordinaire et celui de la médecine universitaire savante. Ainsi, Landré réunit en un seul terme des connaissances et pratiques *a priori* opposées, celles d'un soin domestique commun et celles d'une discipline d'élites universitaires. À l'image de la structure étymologique des vocables modernes *péd-iatrie*, *psych-iatrie* ou encore *gér-iatrie*, l'*œco-ïatrie* se construit comme une médecine au contenu institutionnel dont les gestes s'effectuent dans le milieu domestique[13]. La mise en place d'une telle médecine universitaire au sein de la sphère privée n'implique pas seulement la diffusion en vernaculaire d'un savoir jusqu'alors réservé aux médecins académiques et parlant latin : un tel procédé indique aussi que le public visé par Landré, préalablement envisagé comme ignorant – selon les médecins universitaires –, est anobli via son nouveau statut tacite d'œcoïatre. Ces bouleversements structurels et politiques, d'une spécialité médicale savante pratiquée au sein de tous les foyers, seront naturellement à comprendre à l'aune des réalités pratiques et théoriques de la médecine et de la culture politique et religieuse de la première moitié du XVIe siècle. Car, comme chez nombre de ses contemporains, Landré fit de son œuvre le lieu de ruptures et de continuités avec l'autorité des connaissances issues de l'Antiquité ; un lieu où les questions humanistes, tant dans leurs aspects philologiques qu'évangéliques ou réformateurs, sont à considérer.

De plus, cette création médicale fait également écho à la résistance de Muchembled déployée en ouverture, parce que le dessein premier de Christophe Landré fut de vouloir remédier à une cupidité sociale gangrénante. En effet, inscrite dans l'épître dédicatoire adressée à Gérard Roussel – alors évêque d'Oloron et confesseur de Marguerite de Navarre –, cette motivation provient d'une préoccupation d'ordre moral, politique et sanitaire : comment pallier la cupidité de la corporation médicale responsable de la surmortalité des « povres membres de la cité soutenans par leurs journels labeurs le faix de la Republique »[14] ? Dans son épître, l'auteur informe que cette avarice – qui plus est, péché capital – est nourrie et entretenue par la préférence de ses confrères à prescrire des remèdes onéreux composés d'épices étrangères ; prescription fondée non pas sur leur efficacité thérapeutique mais sur le profit financier qu'elles génèrent[15]. Or, selon Landré, cette préférence fondamentalement pécuniaire et immorale introduit des « inequalitez aux Republiques, en conservant une partie des citoyens, & en negligeant l'autre », mettant ainsi en danger la santé,

Afin de mettre en lumière la matière textuelle de l'*Œcoïatrie*, ses citations seront écrites en bleu. Ce choix vise la mise en relief de notre source principale, et devient ainsi un outil de distinction rapide pour le lecteur.

[13] Cette construction linguistique sera précisée au Chapitre IV de cette thèse, dans la sous-partie « Le lecteur acteur ».

[14] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.*, p. 873.

[15] *Ibid.*

autrement dit la paix, du corps social. En remède à ce problème moral, sanitaire et politique, l'*Œcoïatrie* se conçoit comme un épitomé de « choses espandues aux escris, tant des Grecs que Arabes : lesquelles sans aucun cout, pourront ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies »[16]. Les sagesses passées, réactivées par une idée nouvelle, permettent alors à Landré de revendiquer la possibilité d'un soin pour tous, fondé sur la gratuité et l'efficacité, au nom de l'art médical et du bien commun. Le rêve humaniste décrit par Francisco Rico dans son ouvrage éponyme, par lequel « les *studia humanitatis* ainsi conçus, en faisant renaître l'Antiquité, devaient finir par produire une nouvelle civilisation », prend chez Landré une forme singulière : l'humanisme est mis au service de la santé de tous, à commencer par celle des pauvres.

Pour continuer dans ce synopsis, notons que les remèdes œcoïatriques n'ont rien de très communs, en tout cas pour nous autres du XXIe siècle. En effet, leur saveur est rebutante. Pour cause, le dernier vers du poème liminaire dédié à l'*Œcoïatrie* en dit quelque chose :

> *Si pour avoir honneur de chose vile,*
> *Et proufiter à toute nacion,*
> *Suivre tu veux le Poëte Vergile,*
> *Ne prens d'ailleurs ta delectation,*
> *Ce seul livret ta tienne intencion*
> *Contentera. Car tel je te le vante,*
> *Que d'iceluy sous l'explication,*
> *Tu trouveras l'or couvert de fiente*[17].

Inscrit dans les codes éditoriaux en usage au XVIe siècle[18], ce huitain composé par un certain Louis du Puits – poète dont nous n'avons pas retrouvé trace ailleurs – nous informe directement du riche profit national, c'est-à-dire de l'intérêt public, des choses viles contenues dans ce traité, car par « l'explication » de l'*Œcoïatrie* « tu trouveras l'or couvert de fiente ». La force de ce dernier vers nous suivra tout au long de notre étude, autant dans son aspect métaphorique que dans sa matérialité médicale.

En effet, la curiosité émergeant de ces quelques mots est vigoureusement entretenue par l'ensemble de l'œuvre, car Landré la conçoit comme un catalogue de remèdes médicaux, constitués de divers excréments ou déchets communs du quotidien rural, selon leurs vertus galéniques et dioscoridiennes. Concrètement, les ingrédients œcoïatriques se retrouveront articulés de manière à

---

16 *Ibid.*

17 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 871.

18 Chantal LIAROUTZOS, « Le poème liminaire encomiastique : l'espace de la célébration », dans *Le Discours du livre. Mise en scène du texte et fabrique de l'œuvre sous l'Ancien Régime*, sous la direction d'Anna Arzoumanov, Anne Réach-Ngô et de Trung Tran, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 25-41.

créer une famille de « simples », efficace et de « nul prix »[19], à l'image métaphorique de cet « or couvert de fiente »[20]. Tout au long de l'*Œcoïatrie*, nous trouvons donc les vertus médicinales de diverses fientes, mais également celles des urines, des vers de terre, des boues, des toiles d'araignées, des cervelles, ou encore des cornes et de toutes « choses par commune estimation viles & contemptibles »[21]. Cette pharmacopée issue de sources antiques – c'est-à-dire d'autorités inattaquables lors de sa publication par Landré – se voit regroupée en vue de servir l'univers domestique et de remédier, selon l'auteur, à la surmortalité des pauvres causée par la cupidité vicieuse de la corporation médicale.

Le contexte, les raisons et les conséquences d'une telle entreprise sont au cœur de ce travail, mais pour pouvoir les définir il me faut maintenant rendre compte des différentes mentions, bibliographies, archives, imprimés, manuscrits, etc., relatifs à Landré et ses travaux.

ÉTAT DES SOURCES

Absent des recherches historiographiques, Christophe Landré nous a pourtant laissé des traces vives et exploitables pour donner à lire sa pensée et son œuvre en général. L'objectif de leur regroupement est de faire l'état des sources que nous avons retrouvées sur lui, afin de construire un socle documentaire stable à la production de cette thèse. Cette étape préparatoire, référençant les différents documents assujettis à cette recherche, permettra ensuite de cartographier le réseau humain et disciplinaire de Landré afin d'insérer l'étude de son œuvre dans un contexte humain défini. D'un point de vue méthodologique, les sources sont présentées selon notre cheminement de recherches, c'est-à-dire des plus récentes aux plus anciennes. Cette approche, inverse à la chronologie naturelle d'apparition des sources, permet de mettre en exergue les failles et les incertitudes des sources secondaires. S'appuyant parfois sur des sources non vérifiées, elles induisent des pistes de réflexion au spectre si large qu'il est nécessaire de les reprendre pour les confirmer ou infirmer.

SOURCES SECONDAIRES

L'étude historiographique de Landré et de son œuvre trouve son point de départ en 1963, grâce à un article de Gaston de Lagrange-Ferrègues intitulé « Autour de l'Œcoïatrie »[22]. Se fiant à

[19] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 871.
[20] *Ibid.*
[21] *Ibid.*, p. 874.
[22] Gaston DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'Oecoïatrie », art. cit., p. 17-22.

l'épître dédicatoire de l'*Œcoïatrie*, consulté dans un exemplaire de 1573, où l'œuvre landrésienne est jointe aux *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*[23], Lagrange-Ferrègues déduit la rédaction de ce traité médical aux alentours de 1547. Cette déduction logique se joue dans les nominations royales inscrites dans le corps du texte : Landré cite Charles de France en tant que « feu de bonne mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans » et nomme Marguerite de Navarre, pour laquelle il « lime pour le present à la majesté de ma Dame la Royne de Navarre » son *De jure, legibus et aequitate*[24]. Le fait que le jeune prince soit mort en 1545 alors que sa tante, toujours vivante dans le texte, décède en 1549, cible étroitement la rédaction de l'*Œcoïatrie* entre ces deux dates. Comme Lagrange-Ferrègues le souligne, l'épître renseigne également des liens que Landré entretient avec son dédicataire, à savoir Gérard Roussel, alors évêque d'Oloron. Non seulement il lui dédie l'*Œcoïatrie*, avec toute l'allégeance que cela implique, mais Lagrange-Ferrègues relève le fait que Landré cite deux de ses ouvrages, dont l'un serait coécrit avec Roussel : « en mon livre *De perfecta Re Publica* » et « en nostre livres *De jure, legibus et æquitate* »[25].

À ces observations, relatant la période d'écriture de l'*Œcoïatrie* ainsi que la notoriété littéraire de son auteur, l'article apporte trois informations connexes importantes. Premièrement, Landré serait natif d'Orléans ; deuxièmement, il serait lié à la cour de Navarre par Roussel et à la ville de Condom – lieu de signature de l'épître – ; troisièmement, aucune de ces appartenances géographiques ne se vérifie ou ne se recoupe par d'autres sources primaires[26]. Ce troisième point est déterminant dans le sens où, déjà en 1963, Lagrange-Ferrègues était face à des difficultés pour retracer l'histoire de Landré. Il trouve une mention de Landré dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*[27], produite par Jules Andrieu en 1886, lui-même appuyé sur le *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne*, où Pierre Deschamps associe l'*Œcoïatrie* à l'imprimerie de Nérac :

> Neracum, Nérac, ville de Fr. (Lot-et-Garonne) ; anc. Capit. Du duché d'Albret.
> Cette ville eut une certaine importance au temps des guerres de religion ; ce fut l'une des places fortes des Huguenots, et l'imprimerie y exista momentanément sous Henri III. Christ. Landre. L'œcoïatrie, laquelle contient en soy grands secrets, assavoir des remedes qu'on peut tirer des fiantes, des urines, des os, des limaçons, de la carie des bois, des coquilles, des noix, des cornes, des vieilles tuylles et pots cassez, etc. Imprimé à Nérac par G. Goubert, s. d. (v. 1580) in-8o. L'imprimerie est supprimée au XVIIe siècle[28].

[23] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573).
[24] *Ibid.*, p. 874.
[25] *Ibid.*
[26] Gaston DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'Oecoïatrie », *art. cit.*, p. 17-22.
[27] Jules ANDRIEU, *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du condomois & du bazadais*, Paris, Alphonse Picard, 1886, p. 11-12.
[28] Pierre DESCHAMPS, *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, Librairie Firmin Didot Frères, Fils et Cie, 1870, p. 924.

Bien que cette édition mentionnée soit ultérieure à celle qu'il a sous les yeux, cette attestation de Deschamps permet d'établir une réception de l'œuvre Landré dans un territoire affilié à la Réforme et à la Navarre. À cette mention, Lagrange-Ferrègues ajoute celle d'Henri Herluison qui affilie Landré aux libraires d'Orléans : « Landré (Christophe) / Libraire / [1532] / Il est mentionné plusieurs fois sur les registres de la paroisse Bonne-Nouvelle, dans les actes de baptêmes de ses enfants »[29]. Cette remarque est vérifiée et contredite par Lagrange-Ferrègues, puisqu'il rétorque que les registres susmentionnés, allant de 1532 à 1543, n'attribuent pas à Landré la qualité de libraire mais celle d'avocat[30]. Pour lui, cette profession juridique suffit à dissocier l'auteur de l'*Œcoïatrie*, médecin et Lecteur du duc d'Orléans, de cet homonyme. Sa recherche se poursuit donc, non plus dans des sources secondaires, ni dans les archives du Loiret, mais dans celles relatives à la Navarre. Cela le conduit aux Archives Nationales, mais également aux anciennes Archives des Basses-Pyrénées (actuelles Archives des Pyrénées-Atlantiques) et du Gers. Il y cherche une potentielle descendance médicale et trouve, au service de Jeanne d'Albret puis de Catherine de Navarre, un certain Jehan Landré, sieur de la Madeleine[31]. Une généalogie qu'il estime plus pertinente en raison de la localisation et de la profession médicale, souvent transmise de père en fils. L'article se termine sur cette piste et glose rapidement sur les recettes scatologiques en guise de conclusion. Bien que court, cet article a le grand mérite de lancer des pistes historiographiques. Toutefois, l'identité de l'*Œcoïatrie* y reste floue, se résumant selon les mots de Lagrange-Ferrègues comme un « art d'accommoder les restes » dont « l'étalage scatologique » est entendu comme « extravagant »[32]. Quant à son auteur, il y est comme un fantôme dont les origines et descendances familiales sont également incertaines, et dont la possibilité d'être à la fois médecin et avocat ou libraire est rejetée. Alors, s'en remettant au

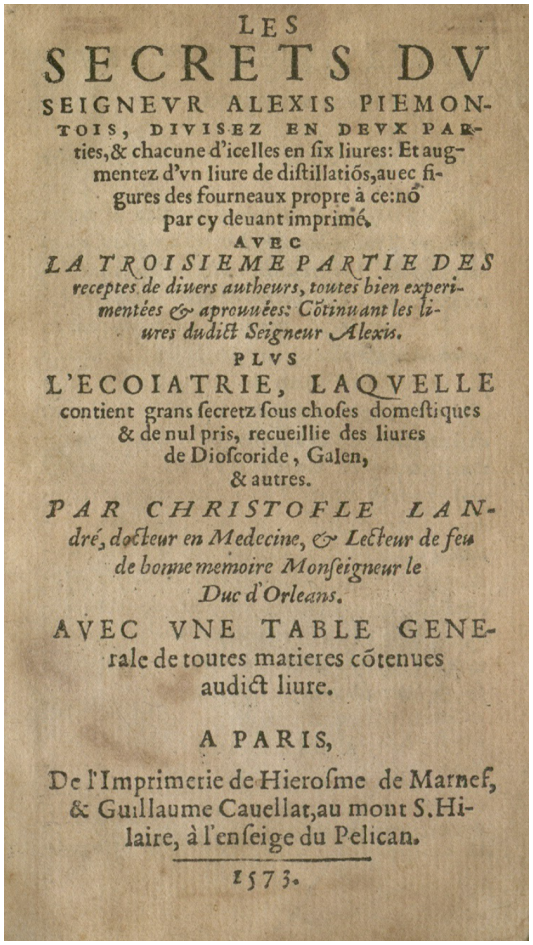
LES
SECRETS DV
SEIGNEVR ALEXIS PIEMONTOIS, DIVISEZ EN DEVX PARties, & chacune d'icelles en ſix liures: Et augmentez d'vn liure de diſtillatiõs, auec figures des fourneaux propre à ce: nõ par cy deuant imprimé.
AVEC
LA TROISIEME PARTIE DES receptes de diuers autheurs, toutes bien experimentées & aprouuées: Cõtinuant les liures dudict Seigneur Alexis.
PLVS
L'ECOIATRIE, LAQVELLE contient grans ſecretz ſous choſes domeſtiques & de nul pris, recueillie des liures de Dioſcoride, Galen, & autres.
PAR CHRISTOFLE LANdré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu de bonne memoire Monſeigneur le Duc d'Orleans.
AVEC VNE TABLE GENErale de toutes matieres cõtenues audict liure.
A PARIS,
De l'Imprimerie de Hieroſme de Marnef, & Guillaume Cauellat, au mont S. Hilaire, à l'enſeigne du Pelican.
1573.

possibilité d'être à la fois médecin et avocat ou libraire est rejetée. Alors, s'en remettant au

[29] Henri HERLUISON, *Recherches sur les imprimeurs et les libraires d'Orléans*, Orléans, Herluison, 1868, p. 10.

[30] Annexes III-B.

[31] Gaston DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'Oecoïatrie », *art. cit.*, p. 20-21. Archives des Pyrénées-Atlantiques, cotes B2 533, C 695 et C 703 ; Archives Nationales, cote KK 170 ; Archives du Gers, cote B 78, 1633-1635, Audiences, Sénéchaussée de Vic-Fezensac.

[32] *Ibid.*, p. 22.

frontispice de l'édition de 1573 ci-contre, Lagrange-Ferrègues se restreint à deux certitudes : Landré fut docteur en médecine et « lecteur » du duc d'Orléans.

Cette reconnaissance médicale, liée à son *Œcoïatrie*, est rarement mentionnée. Elle paraît dans l'*Histoire des pratiques de santé* de Georges Vigarello, lorsque celui-ci expose la façon qu'ont eu certains médecins de s'opposer au charlatanisme[33]. En 2009, dans l'ouvrage collectif intitulé *Orléans, une ville de la Renaissance*, ce sont les termes de *magister*, de *professeur* ou encore de *libraire* qui viennent qualifier Landré. Marie-Luce Demonet y traite de la correspondance épistolaire « dans la Renaissance orléanaise » et cite dans deux contextes différents Christophe Landré. Il figure d'abord comme membre universitaire du réseau de Calvin, aux côtés de Claude Framberge et de Pierre Daniel, puis ce nom est mentionné aux côtés de Jean Hardy et Gilles Delacote en tant que libraire[34]. Les références bibliographiques de Marie-Luce Demonet sont, pour la première mention, la correspondance de Jean Calvin avec François Daniel en 1532[35] et, pour la seconde, les recherches d'Herluison déjà observées par Lagrange-Ferrègues.

Remarquons que chacune de ces deux références s'appuie sur des recherches du XIXe siècle. En effet, la correspondance de Calvin éditée par Droz en 2005 utilise notamment les études de Aimé-Louis Herminjard[36] et de Louis Jarry. Ce premier, en 1868, a sommairement traduit en français cette lettre latine dans laquelle Landré est nommé. Dans la note de bas de page relative à Landré, Herminjard écrit ceci : « *Christophe Landré* ou *Landrin*, docteur en médecine, natif d'Orléans où il professait les belles-lettres ». Huit ans plus tard, Louis Jarry quant à lui, dans son étude sur la correspondance de Pierre Daniel, avocat au parlement de Paris, explique que « François Daniel le père et Calvin eurent pour condisciples les Orléanais G. Hervet, Duchemin et Chr. Landré ». Une note de bas de page indique : « Landrinus. Il était docteur en médecine et littérateur. Cod. Bern., 450 :10. Le Ms. Lat. 6778 de la Bibliothèque Nationale contient un *Traité de la République* composé par ce savant lorsqu'il professait à Orléans »[37]. La première indication paraphrase implicitement la description d'Herminjard, alors que la seconde nous ouvre à un manuscrit inédit. Ce fameux *Traité de la République* conservé à la Bibliothèque nationale de France serait-il le *De Perfecta Republica* dont Landré témoigne dans son épître dédicatoire ?

---

[33] Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, « Points », 1993 [réed. 1999], p. 80.

[34] Marie-Luce DEMONET, « Les lettres dans la Renaissance orléanaise », dans *Orléans, une ville de la Renaissance*, dirigé par Marie-Luce DEMONET, David RIVAUD et Philippe VENDRIX, Orléans, Ville d'Orléans, 2009, p. 51et 61. Augmenté et réédité en 2019, p. 37 et 50.

[35] *Johannis Calvini Epistolae Volumen I (1530 – sept. 1538)*, éd. Cornelis Augustijn et Franz Pieter Van Stam, Genève, Droz, 2005, Lettre n°7, p. 57-59. Voir Annexe II-B.

[36] Aimé-Louis HERMINJARD, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, Genève, H. Georg Libraire-Éditeur, 1868, Tome II, p. 419. Transcription de la lettre de Calvin à François Daniel dans laquelle « *Landrinus* » est cité.

[37] Louis JARRY, *Une correspondance littéraire au XVIe siècle, Pierre Daniel avocat au parlement de Paris et les érudits de son temps d'après les documents inédits de la Bibliothèque de Berne*, Orléans, H. Herluison Libraire-Éditeur, 1876, p. 49.

La mention de Landré dans les lettres de Calvin apparaît dans le contexte de diffusion des *Commentaires* du *De Clementia* de Sénèque en 1532. En effet, l'une d'elles relate de sa difficulté à financer et promouvoir ses *Commentaires*. C'est pourquoi, il demande à son ami François Daniel s'il peut être un intermédiaire auprès de « *Landrinus* », afin que cet érudit s'en serve dans ses « leçons »[38]. Copiée en latin et transcrite par Herminjard en 1868, cette lettre est également étudiée par Émile Doumergue, théologien protestant, en 1899[39]. Ces recherches du XIXe siècle retracent autour de Landré un cercle orléanais proche de Calvin, lorsque celui-ci avait une vingtaine d'années, et mettent en valeur les personnalités suivantes : Claude Framberge, Nicolas Duchemin, Jacques Lefèvre d'Étaples, les Daniel.

Ce réseau relationnel qui vient cohabiter avec un second, évoqué dans une lettre patente datant de 1553 et transcrite par Eugène Bimbenet en 1876, où figurent les universitaires de la ville[40]. Bimbenet fait de cette lettre patente un objet d'analyse fort instructif sur certaines exonérations d'impôts, apparentées à une forme de privilège pour les universitaires. Pour ce qui nous occupe, l'apparition de Landré dans ce document officiel réaffirme sa place dans le milieu professoral. Il y figure en tant que « Maistre Christophe Landré », à la place duquel « maistre Estienne Trebasse, […] regent tenant tutelle de grammaire en la maison du puis de Linyeres paroisse sainct Liphard », cherche à se faire exonérer de l'impôt en question. Bien que Landré ne soit qu'un faire-valoir dans l'histoire, et que ces données économiques ne nous concernent guère, cette source a l'intérêt de continuer de le raccorder, lui ou un homonyme, à la ville d'Orléans et de l'insérer parmi un corps enseignant, avant 1553.

Parallèlement à cette distinction de maître, relevée par ces deux dernières sources, souvenons-nous qu'un homonyme de Christophe Landré est aussi apparenté au métier de libraire, si l'on se fie à Henri Herluison. Ce libraire, éditeur et historien orléanais de la fin du XIXe siècle[41], fait toujours autorité lorsqu'il s'agit de recherches sur les libraires et catalogues bibliographiques orléanais. Ajoutons à ses recherches celles de Philippe Renouard sur les *Imprimeurs & Libraires parisiens du XVIe siècle*. Non retrouvé en tant que libraire, Christophe Landré y est toutefois mentionné en tant qu'auteur publié chez Guillaume Cavellat et Jean Loys pour deux ouvrages différents.

---

38 E. DOUMERGUE, *Jean Calvin, Les hommes et les choses de son temps*, Lausanne, Georges Bridel & Cie Éditeurs, 1899, p. 210.

39 *Ibid.*

40 Eugène BIMBENET, « Université d'Orléans, Maîtres grammairiens tenant tutelle, Docteurs en médecine, Docteurs régents, Écoliers & Suppôts de l'Université », dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, Orléans, Imprimerie de Puget et Cie, 1877, p. 141-156. Voir Annexe II-C.

41 URL : https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/herluison-henri.html

Le premier ouvrage est l'*Œcoïatrie*, publié en 1573 puis 1576 chez Guillaume Cavellat et Jérôme Marnef. La première de ces éditions est, d'ailleurs, celle que Lagrange-Ferrègues utilisa pour son article, aussi celle dont nous nous servirons tout au long de la thèse, notamment parce qu'elle nous est accessible à Tours, au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance. Au numéro 293 de ce « fascicule Cavellat », répertorié par Renouard, est donc lisible ceci :

> 293. ALESSIO Piemontese (Girolame RUSCELLI ?, *dit*). Les Secrets. Livre de distillations. – Secrets ou receptes souveraines. – LANDRÉ (Christophe). L'Œcoiatrie. – Paris, pour Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat, 1573.
> In-16, 496 ff. pag. : [1] 2-911 [*81*] ; sign. A-Z, AA-ZZ^{8}, AAA-QQQ^{8}.
>
> *Titre (R. et I.)* : LES | SECRETS DV | SEIGNEVR ALEXIS PIEMON-|TOIS, DIVISEZ EN DEVX PAR-|ties, & chacune d'icelles en six liures : Et aug-|mentez d'vn liure de distillatiõs auec fi-|gures des fourneaux propres à ce : nõ|par cy deuant imprimé. | AVEC | LA TROISIEME PARTIE DES | receptes de diuers autheurs, toutes bien experi-|mentées & aprouuées : Cõtinuant les li-|ures dudict Seigneur Alexis. | PLVS | L'ECOIATRIE, LAQVELLE | contient grans secretz sous choses domestiques | & de nul pris, recueillie des liures | de Dioscoride, Galen, | & autres. | PAR CHRISTOFLE LAN-|dré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu | de bonne mémoire Monseigneur le | Duc d'Orleans. | AVEC VNE TABLE GENE-|rale de toutes matieres cõtenues | audict liure. | A PARIS, | De l'Imprimerie de Hierosme de Marnef, | & Guillaume Cauellat, au mont S. Hi-|aire, à l'enseige [*sic*] du Pelican. |*Filet* | 1573. |
>
> *A 1 r°* : titre. – *v°* : avis au lecteur. – *A 2 r°* : « epistre prœmiale de l'autheur pour la première édition ». – *A 3 v°* : fin de ce texte et début de l'« epître de la seconde édition ». – *A 4 v°* : fin de ce texte. – *A 5 r°* : début de la première partie des *Secrets* d'Alessio Piemontese. – *Z 5 v°* : fen de cette partie. – *Z 6 r°* : début de la deuxième partie. – *RR 3 v°* : fin de cette partie. – *RR 4 r°* : début des *Secrets, ou receptes souveraines, bien expérimentées et approuvées pas divers auteurs*. – *GGG 7 v°* : fin de ce texte. – *GGG 8 r°* : début du *Livre de distillations* d'Alessio Piemontese. – *III 3 v°* : fin de ce texte. – *III 4 r°* : titre de départ de l'*Œcoiatrie* de Christophe Landré, docteur en médecine et lecteur de feu le duc d'Orléans, et huitain de Louis Du Puits au lecteur. – *v°* : début de la dédicace de Christophe Landré à (Gérard Roussel), évêque d'Oloron, confesseur de Marguerite de Navarre. – *III 5 r°* : fin de cette dédicace, datée de Condom, le 15 mars. – *III 5 v°* : début de *Œcoiatrie*. – *LLL 8 r°* : fin de ce texte. – *v°* : début de la table des chapitres. – *QQQ 8 v°* : fin de la table.
>
> R. cap. 6, R. 66, I. 66 ; lettres ornées, bandeaux, fleurons, figures, marques.
> B, Bij, Biij, Biiij (R.) ; 17, 19, 21, 23 ; *B 2 r°* : (R.), 29 ll., 97 (102) x 54 mm ; titres courants ; réclames de cahiers.
> Comporte en plus de l'édition de 1564 (voir le n° 203), le *Livre de distillations*, déjà publié par Rouillé, à Lyon, en 1572 (d'après l'avis au lecteur de ce libraire, daté du 10 mai 1572, ce texte et ses illustrations auraient été trouvés parmi les papiers de l'auteur après sa mort), et l'*Œcoiatrie* de Landré, paru à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1558. […] Voir aussi, à l'année 1576, le n° 335[42].

[42] Philippe RENOUARD, *Imprimeurs & Libraires parisiens du XVIe siècle*, « Fascicule Cavellat » d'après les manuscrits de Philippe Renouard, Paris, Bibliothèque Nationale, 1986, p. 243-244.

Selon l'indication, au numéro 335 de cet ouvrage, nous trouvons la description d'un exemplaire similaire mais daté de 1576 et conservé à la bibliothèque universitaire de Glasgow. Les recherches bibliographiques susmentionnées de Philippe Renouard sont très utiles notamment dans l'indication qu'il donne d'une édition antérieure à 1573. L'édition à laquelle il fait référence est décrite par Alfred Cartier, dans sa *Bibliographie des Éditions des De Tournes imprimeurs lyonnais*, en 1937 :

> OECOIATRIE, | Laquelle contient grans secretz | sous choses domestiques & | de nul pris, rekeuillie des li-|ures de Dioscoride, Galen, & | autres. *Par Christophe Landré, docteur en* | *Medecine, & Lecteur de feu* | *de bonne memoire Monsigneur* | *le Duc d'Orléan*s. | A LION | Par Ian de Tournes. | 1558.
> In-16 de 77 pp. chiff., 1 p. [78] avec la marque *à l'Ange* et 1 f. bl. Rom.
> Collation : le titre est orné d'un encadrement Arab. No I. Au verso, « Huitein de Louis du Puits, au Lecteur ».
> Pp. 3-8, Epître dédicatoire de Christophe Landré : « A Reverend pere en Dieu monsieur l'EVESQUE D'OLLORON, Confesseur de treshaute, & tres illustre Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon, & Berri ».
> Dans cette pièce, l'auteur mentionne le *De perfecta R. Publica* qu'il avait dédié au feu duc d'Orléans, et un ouvrage auquel il travaillait pour en faire hommage à la reine de Navarre, sous le titre de *De jure, legibus, et aequitate*.
> Voici le titre des principaux chapitres : Des fientes. – Des vertus de l'urine. – De la vertu des os. – De la salive de l'homme. – De limaçons. – Des limaçons rouges. – De limaçons à coquille. – Des punaises des lictz. – Des vieux souliers. – Des vieilles tuiles et pots. – Des Fanges & Bouës des rues. – Du verre. – Etc[43].

Au vu de cette description, un exemplaire de cette édition est actuellement conservé à Besançon. Consultable, cet ouvrage est uniquement composé de l'*Œcoïatrie*, et devient l'exemplaire le plus ancien que nous ayons en possession. Cependant, l'exemplaire de Besançon est incomplet : le feuillet E-E_1, soit les pages 65 et 66, est manquant. Hormis cette erreur d'imprimerie, ces deux textes, pour les avoir comparés, ne comportent aucune différence de contenu, ni ajout, si ce n'est quelques variantes d'orthographe.

Quant à la seconde mention de Christophe Landré par Renouard, elle est faite au sein de son fascicule sur Jean Loys, en tant que traducteur :

> 194. SUIDAS. Christum a Iudaeis sacerdotibus in eorum collegium ascitum fuisse. Trad. par Christophe LANDRÉ. – Paris, (Jean Loys) pour lui-même, 1542.
> In-4°, 4 ff. n. ch. ; sign. a^4.
> *Titre (R. et I.)* : CHRISTVM | A IVDAEIS SACERDOTIBVS IN EO-|RVM COLLEGIVM ASCITVM FVISSE. | Ex Suida. | Ex uiri eruditissimi Christophori Landrini translatione.

[43] Alfred CARTIER, *Bibliographie des Éditions des De Tournes imprimeurs lyonnais*, Paris, Éditions des Bibliothèques Nationales de France, 1937, T. 4, n° 407.

> |*Marque de Jean Loys, nº 687*. | PARISIIS. | Apud Ioannem Lodoicum Tiletanum, | ex aduerso Collegii Remensis. | 1542. |
> *a 1 rº* : titre. – *vº* : épître dédicatoire du traducteur à Pierre Crespin (*Petrus Crespinus*), chancelier du duc d'Orléans, son mécène, datée d'Orléans, 1er novembre. – *a 2 rº* : début du texte. – *a 4 vº* : fin du texte, suivi d'un distique au lecteur de Gerard Paris (*Gerardus Paridis*) en l'honneur du traducteur[44].

À la suite de quoi nous trouvons un fac-similé de la première page de cet ouvrage. Fac-similé dont l'original est conservé à Caen, sous la cote RES A 1384/8, et dont vous trouverez l'entièreté en Annexe I- B. Ce court document nous permet, non seulement de faire un second lien entre le duc d'Orléans et notre protagoniste mais également de confirmer son statut de professeur, tel que le sous-entend la lettre de Calvin.

Ces pérégrinations bibliographiques nous ramènent inlassablement à la ville d'Orléans et aux humanistes qui y passèrent. Dans un article de Jacques Soyer, ancien archiviste du Loiret, intitulé « Monsieur le Seeleur », il est question de déterminer l'identité de cet homme, qualifié ainsi par François Rabelais dans une lettre adressée à Antoine Hullot, avocat en orléanais des années 1540[45]. L'identité de ce monsieur avait été assignée hypothétiquement à François Errault, sieur de Chemant, par Henri Clouzot trois ans plus tôt dans la même *Revue*[46]. Or, Jacques Soyer corrigea cette attribution dans son article de 1908 :

> « Le Seeleur » était un officier ecclésiastique dont la fonction consistait à percevoir et à enregistrer les droits divers provenant du sceau épiscopal. En 1542, date très justement assignée par M. Henri Clouzot à la lettre de Rabelais, le scelleur de l'évêque d'Orléans était Claude Framberge, comme on le voit par l'acte de baptême suivant, extrait des registres de l'ancienne paroisse St Liphard (Archives communales d'Orléans, série GG, nº 716, fol. 15) [47].

Là où cette information nous intéresse, c'est que cet acte de baptême correspond à celui d'un des enfants de Christophe Landré. En effet, au sein de l'article, Jacques Soyer dit transcrire de manière inédite cet extrait des actes de baptême de la paroisse Saint Liphard. Paroisse, soit dit en passant, qui correspond aux registres de la paroisse Bonne-Nouvelle[48] dont parle Herluison pour attribuer à Landré la qualité de libraire.

---

[44] Philippe RENOUARD, *Imprimeurs & Libraires parisiens du XVIe siècle*, « Fascilule Jean Loys » d'après les manuscrits de Philippe Renouard, Paris, Paris-Musées, 1995, p. 164-165.

[45] Jacques SOYER, « Monsieur le Seeleur », dans *La Revue des Études Rabelaisiennes*, Paris, Honoré Champion, Libraire de la société des études rabelaisiennes, 1908, Tome VI, p. 379-384.

[46] Henri CLOUZOT, « Les amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre au bailli du bailli des baillis », dans *La Revue des Études rabelaisiennes*, Paris, Honoré Champion, Libraire de la société des études rabelaisiennes, 1905, Tome III, p. 156-175.

[47] Jacques SOYER, « Monsieur le Seeleur », art. cit., p. 381.

[48] Si l'extrait d'Herluison relatif à Landré énonce la paroisse Bonne-Nouvelle, les dates mentionnées, commençant en 1532, correspondent à la paroisse Saint-Liphard. Si l'on s'appuie sur le plan des paroisses proposé dans *Orléans, une ville de la Renaissance*,

Cet acte, donc, rapporte ce qui suit :

> L'an mil cinq cens quarente deux, le premier jour de novembre, a esté baptisé ung filz, filz de maistre Xristofle Landré, a esté nommé Claude et ont esté parrins vénérables et circumspectes personnes messires Sébastian de Lestoille, chanoine des esglises Saincte Croix d'Orléans et Sainct Aignan, et Claude Framberge, seeleur du très révérend père en Dieu monseigneur le révérendissime cardinal de Meudon, évesque d'Orléans, et marreine la femme de Françoys Dorléans, nommée Françoise[49].

Soyer propose deux notes de bas de page pour identifier Christophe Landré et Sébastian de Lestoille. Celle relative à Landré indique ceci : « Humaniste ; condisciple de François Daniel et de Calvin ; docteur en médecine, auteur d'un « traité de la République ». La note renvoie à l'ouvrage de Louis Jarry sur Pierre Daniel, cité précédemment. Quant à celle sur Sébastian de Lestoille, elle le fait être « probablement un fils de Pierre de L'Estoile, professeur de droit à Orléans. Le seul fils connu de Pierre de L'Estoile est Pierre, helléniste distingué, qui, à quinze ans, paraît-il, expliquait publiquement à Orléans, en 1529, des auteurs tels que Lucien et Aristophane ».

Par ailleurs, le *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais* de 1960 nous livre, grâce à l'article de Jean Nivet intitulé « L'Humanisme orléanais au XVIe siècle », un complément d'information sur Christophe Landré :

> Pendant que les anciens élèves de Pierre de l'Estoille continuaient à travailler tout en restant fidèles à l'enseignement et à l'idéal de leur maître, à l'Université quelques professeurs contribuaient au maintien de la culture littéraire et de la pratique du grec. Il y eut d'abord Christophe Landré, un Orléanais dont le père avait été ami d'Érasme et de Pyrrhus d'Angleberme : docteur en médecine, historien et juriste distingué, Christophe Landré enseigna les lettres à l'Université jusqu'en 1545, date à laquelle il devint lecteur royal[50].

Ce paragraphe, bien que court, fait surgir de hautes distinctions pour notre auteur. Dans la lignée de Pierre de l'Estoile, et affilié par son père à Érasme et Pyrrhus d'Angleberme, Landré continue à paraître comme un universitaire d'Orléans enseignant les belles-lettres. Plus intéressant encore, Nivet n'hésite pas à faire de Landré un médecin, historien et juriste. Cette triple étiquette me semble tout à fait pertinente au vu des sources primaires que nous avons rassemblées et que nous analyserons sous peu. Le souci, non minime de ce paragraphe, est que l'auteur n'inscrit aucune référence nous permettant de vérifier ses propos. Le lien entre Érasme et le père de Landré devrait

---

op. cit., p. 210, les deux paroisses était voisines. Il se peut donc qu'à la fin du XIXe siècle, pour des raisons de commodité elles aient été réunies.

[49] Jacques SOYER, « Monsieur le Seeleur », art. cit., p. 381-382. Voir fac-similé dans l'annexe III-A, Acte 4.

[50] Jean NIVET, « L'Humanisme orléanais au XVIe siècle », dans « Orléans, ville universitaire », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 1960, N^o^7, 3e trimestre, p. 339-350.

pourtant être vérifiable dans une correspondance mais, à ma connaissance, il n'apparaît dans aucune des lettres retrouvées jusqu'ici[51]. Et bien qu'il ait été « Lecteur du duc d'Orléans » et professeur, selon les découvertes ci-dessus énumérées, son affiliation au Collège royal de France laisse également perplexe. Car, si nous nous référons au *College Royal de France, ou Institution, Establissement & Catalogue dés Lecteurs & Professeurs Ordinaires du Roy*, daté de 1644 retraçant les lecteurs royaux depuis ses origines sous François Ier, nous ne trouvons aucune mention de Christophe Landré[52], ni dans le registre médical, ni dans le registre littéraire. Bien que le statut de « Lecteur du duc d'Orleans » soit peut-être la source de confusion de Nivet, la date 1545 reste énigmatique dans sa précision.

À côté de quoi nous trouvons, encore dans des études relatives à Orléans, et ce avec Denis Lottin, une mention de date de mort pour Landré : « 1576. Mort de Christophe Landré, médecin, lecteur de Charles II, duc d'Orléans, né à Orléans »[53]. Malheureusement, les Archives du Loiret ne renseignent pas des actes de décès pour cette période dans les paroisses susdites, à savoir St Liphard et Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, mais seulement leurs actes de baptêmes. Cependant, un homonyme est inhumé à Blois, paroisse Saint Solenne en 1556[54]. Il n'est pas impossible que ce « *Xristofle Landre medecin* » soit effectivement notre homme puisque, non loin d'Orléans, cette ville le rapprocherait davantage de la cour royale.

Toujours en lien avec cette ville, John Strype rapporte dans son ouvrage de 1820, sur Sir Thomas Smith, que cet homme d'État sous Edward VI et Élisabeth Ire avait étudié le grec à Orléans, en revenant d'Italie. En effet, selon sa source, Smith « s'était familiarisé avec Christophorus Landrinus, un homme d'esprit et diligent, célèbre pour son habilité en latin et grec, et lecteur de ces langues en cette ville, encouragé par un noble salaire qui lui était donné par le duc d'Orléans »[55]. Avec cette source supplémentaire, Landré acquiert un statut de lettré et d'homme de cour à l'international. Une autre affiliation à un humaniste célèbre est également supposée par Carol Clark. Dans son article « Rabelais et l'Art des charlatans »[56], elle relie ce chinonais à Christophe Landré par l'influence qu'aurait pu avoir le premier sur le second quant à la métaphore des Silènes d'Alcibiade, lisible dans l'épître dédicatoire de *Œcoïatrie*. Ce travail de recherche devra vérifier

---

[51] *La Correspondance d'Érasme*, sous la direction de Aloïs GERLO, Bruxelles, University Press, douze volumes parus entre 1967 et 1984.

[52] *Le College Royal de France, ou Institution, Establissement & Catalogue dés Lecteurs & Professeurs Ordinaires du Roy, Fondez à Paris, par le Grand Roy Francois I. Père dés Lettres, et autres roys ses successeurs, jusques a Louys XIV. Dieu-donné. Avec la reverence et requeste des Lecteurs du Roy, qui sont à présent en charge, faicte & prononcée par le Doyen de leur Compagnie, le 16 Juillet 1643*, Paris, Chez Macé Bouillette, 1644.

[53] Denis LOTTIN (père), *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, Orléans, Imprimerie d'Alexandre Jacob, 1837, p. 60.

[54] Archives numérisées de Blois, série GG 228, f. 38v. Fac-similé en Annexe III-A, acte 3.

[55] John STRYPE, *Sir Thomas Smith, Kt. D.C.L., Princincipal secretary of state to king Edward the sixth, and queen Elizabeth*, Oxford, Clarendon Press, 1820, p. 60. Note marginale « A.D. 1539. Hen. VIII. ». Extrait traduit de l'anglais par moi-même.

[56] Carol CLARK, « 'The Onely Languag'd-Men of All the World' : Rabelais and the Ert of the Mountebank », dans *The Modern Language Review*, Vol. 74, n° 3 (juillet 1979), p. 538-552.

l'hypothèse d'une influence rabelaisienne sur ce sujet afin de voir dans quelle mesure ces deux médecins contemporains participent d'une même pensée.

Pour en finir avec les études récentes et constructives, nous mentionnerons l'article de Robert E. Hallowell sur le poète Étienne Jodelle. Intitulé « 'I'ayme mieux embrasser la gloire des morts' : Une ode inconnue de Jodelle », cet article propose une note de bas de page tout-à-fait révélatrice de l'intérêt de Landré pour la discipline historique. En effet, cette note nous apprend que Landré a écrit une pièce liminaire dans la première traduction française des *Faictz & gestes insignes des Romains, reduictz par Annalles et Consulatz* de Dion Cassius par Claude Deroziers, en 1542[57]. Cette information nous permet d'ajouter une autre contribution de Landré au monde des Lettres de son temps[58].

Ces travaux des XIXe et XXe siècles font de Christophe Landré un personnage flou, avec des identités professionnelles multiples. Entre sa posture de médecin, celle de « *magister* », celle de juriste, celle d'historien et celle de libraire, la seule chose que ces études disent de commun c'est son attachement à la ville d'Orléans. Qu'il y soit né, qu'il y ait exercé ou bien qu'il y soit rattaché par le duc, à savoir Charles le troisième fils de François Ier, cette ville est un socle sûr pour nos recherches. À ce titre, une source essentielle datant du XVIIe siècle est en notre possession. Il s'agit de l'*Histoire et Antiquitez de la ville et duché d'Orléans*, rédigée par François Le Maire et publiée en 1648. Ce document est d'une précieuse richesse et nous servira fréquemment pour comprendre les cercles et réseaux orléanais de la période nous occupant. Pour ce qui est de Christophe Landré lui-même, ce texte le répertorie dans les « Illustre Orleanois ». Il figure, en effet, en première ligne de la liste des médecins illustres :

> Maistre Christofle Landré Orléanois, Docteur en Medecine Lecteur de Charles II Duc d'Orléans, en 1545 a escrit l'Histoire de nostre temps. Le traité du merveilleux œuvre de Philosophes, qui est la clef de l'Entelechie d'Alchimie. Oecoïatrie traité concernant les secrets sous les choses domestiques, recueilly des oeuvres de Dioscoride et Galien, les secrets d'Alexis Piedmontois l'an 1576[59].

Parmi les sources de Le Maire, nous trouvons les recherches de François Grudé, Sieur de la Croix du Maine (1552-1592), qui mentionne Landré dans sa *Bibliothèque* datant de 1579 :

---

[57] Claude DEROZIERS, *Dion historien Grec, des faictz & gestes insignes des Romains, reduictz par Annalles et Consulat*…, Paris, Arnoul & Charles les Angeliers, 1542.

[58] Voir Annexe I-E.

[59] François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez de la ville et duché d'Orléans, avec les vies des Roys, Ducs, Comtes, Vicomtes, Gouverneurs...*, Orléans, Maria Paris Imprimeur du Roy et de la Nation Germanique, 1648, partie du « Recueil d'aucuns Illustre Orleanois », p. 52.

> CHRESTOFLE LANDRÉ, ou Landrin, natif d'Orleans, Docteur en Medecine, & Lecteur de feu Monsieur le Duc d'Orleans l'an 1545. &c.
> Il a escrit l'histoire de notre temps, de laquelle fait mention Hub. Susaneus en ses poëmes Latins.
> Il a escrit un petit traicté du merveilleux œuvre des Philosophes, qui est la clef de l'Entelechie d'Alchimie, &c. escrit à la main.
> Oecoïatrie, qui est un traité contenant de for grands secrets soubs choses domestiques & de nul pris, recueilly des œuvres de Dioscoride, Galien & autres, imprimé l'an 1576 avec les secrets d'Alexis Piedmontois[60].

Cet extrait est bien plus précis que le précédent, notamment dans ses datations de publication. Il est d'ailleurs possible que ce soit cette référence qui serve, directement ou par l'intermédiaire de François Le Maire, à Jean Nivet lorsqu'il fait de Landré un Lecteur royal en 1545. Il est également possible qu'elle ait servi à l'augmentation du cinquième tome de la *Bibliothèque historique de la France* proposée en 1778 puisqu'il est rapporté, à la lettre « L » où figure « Landré *ou* Landrin, Christophe, Médecin », que *L'Histoire de notre temps* lui serait attribuée[61]. La BNF attribue également l'*Histoire de notre temps* imprimé en 1570 à un certain Landré en collaboration avec Charles Martel mais, aucun exemplaire retrouvé ne le confirme de manière évidente. Seule une annotation manuscrite très postérieure à l'année d'impression le mentionne[62].

La juxtaposition de toutes ces recherches nous permet de dire que Christofle Landré était un personnage public de la première moitié du XVIe siècle, suffisamment public pour qu'il ne soit pas complètement inconnu des générations postérieures. Pour autant, il n'est jamais centralisé, il n'est qu'un satellite de grands personnages tels Charles II d'Orléans, Calvin, Roussel ou Rabelais. Cette posture marginale dans l'historiographie du XVIe siècle nous permet tout de même une collecte d'informations suffisante pour faire un catalogue consistant de sources premières. Ces sources, que nous allons énumérer et étudier ci-après, devront nous permettre de donner une identité solide à notre protagoniste. Lui donner une identité, ce sera notamment confirmer sa ou ses professions, établir son réseau humain ainsi que son champ de réflexion, afin d'avoir les outils contextuels nécessaires à l'étude de l'*Œcoïatrie*.

SOURCES PRIMAIRES

Afin de corroborer ou d'infirmer les indications précédentes, nous avons donc recherché un maximum de sources produites par Christophe Landré lui-même et à son propos par ses

---

[60] François GRUDÉ, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine. Qui est un catalogue de toutes sortes d'Autheurs, qui ont escrit en François depuis cinq cens ans & plus, jusques à ce jourd'huy*, Paris, Abel l'Angelier, 1584, p. 51. Imprimé sur la copie de 1579.

[61] Jacques LELONG, *Bibliothèque historique de la France*, Paris, Imprimerie de la Veuve Hérissant, 1778, p. 585.

[62] https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30732712m. Ouvrage numérisé par Google et en accès libre sur https://books.google.fr/books?id=xuKmzANTPdkC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false.

contemporains. Celles que nous avons retrouvées et ayant servi d'appui aux rédactions observées plus haut, sans compter toutes les rééditions ou traductions de l'*Œcoïatrie*, sont aujourd'hui au nombre de douze. Neuf d'entre elles sont des écrits à caractère public – soit imprimés, soit manuscrits –, et les trois autres sont des documents manuscrits relevant du cercle intime – la lettre de Calvin, les actes de baptêmes de ses enfants que nous compterons comme une seule source et, enfin, un acte de décès à son nom. Nous distinguerons donc ces douze sources en deux parties, à savoir les documents à caractère public et ceux à caractère privé.

Sources publiées, manuscrites ou imprimées.

Dans ce premier temps d'études des sources primaires, nous allons donc nous intéresser aux textes à vocation publique, c'est-à-dire les imprimés ou manuscrits rédigés par l'auteur et par ses contemporains à son sujet. D'abord, nous répertorierons les textes rédigés par Landré, ensuite les ouvrages auxquels il a participé par l'écriture d'un avis au lecteur ou pièce liminaire, et enfin les sources dans lesquelles il est cité.

Landré, auteur

Le premier de ces documents identifiables est, évidemment, l'*Œcoïatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres*. Ce traité de médecine domestique fut rédigé, comme nous l'avons compris précédemment, entre 1545 et 1549. Cela dit, nous n'avons pas retrouvé d'exemplaire publié à cette période. L'édition de Jean de Tournes parue en 1558 est la plus ancienne que nous ayons pu consulter mais, étant incomplète par l'absence de son feuillet E-E_1, l'édition la plus ancienne qui soit intégrale et consultable en français date de 1573. Aussi, dans l'épître dédicatoire faisant office de préface à l'ouvrage, Landré expose les titres de deux écrits latins dont il est également l'auteur. Le premier y est nommé « *De perfecta R. Publica* » et le second « *De jure, legibus et aequitate* »[63]. Ces mentions impliquent déjà deux choses importantes. D'une part, Landré fait paraître des ouvrages en latin, ce qui peut conforter les affiliations de cet homme à la pratique des Lettres. D'autre part, grâce aux intitulés nous savons que notre auteur traite de sujets entrant dans le champ du droit et de la politique. Il n'est donc pas impossible que ce « Docteur en Medecine et Lecteur de feu Monseigneur le Duc d'Orleans »[64] fut également formé en droit.

De ces deux références bibliographiques certaines, la seconde n'a pas encore été retrouvée. En revanche, il est possible que la première soit conservée sous la forme d'un exemplaire manuscrit

[63] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
[64] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1558), frontispice.

à la Bibliothèque nationale de France. En effet, Louis Jarry nous informait que sous la cote MS latin 6778, la BnF détenait « un *Traité de la république* composé par ce savant lorsqu'il professait à Orléans »[65]. Pour preuve, en entête et dédicace de ce traité, aujourd'hui numérisé, nous pouvons lire ceci :

> Illustrissimo principi Charolo Galliarum regis filio Aureliorum duci, mæcenati suo singulari Christophorus Landrinus publicus ipsius apud Aureliam lector. S[66].

Cet en-tête informe la dédicace de ce texte à Charles, duc d'Orléans et fils du roi de France, mécène de Landré, qui s'affiche lui-même comme lecteur public du prince. Cette adresse correspond et recoupe les mots de notre auteur, dans sa dédicace de l'*Œcoïatrie*, où il écrivait au sujet du *De perfecta Republica* : « lequel j'ay dedié à feu de bonne et illustre mémoire, Monseigneur le Duc d'Orleans, mon bon Seigneur et maistre »[67]. Aussi, malgré l'absence de frontispice et donc de titre pour ce traité, plusieurs arguments favorisent l'idée selon laquelle il serait un exemplaire copié du *De perfecta Republica*. D'abord, et toujours grâce à la dédicace, nous lisons que Charles n'est pas encore mort lors de cette rédaction. Pour sûr, si cela avait été le cas, nous aurions trouvé la présence du qualificatif *feu* pour nous signaler son décès, comme nous le constatons dans l'*Œcoïatrie*. Cette simple distinction, comme il est commun de la lire à cette époque, place la rédaction de ce manuscrit politique avant 1545 et donc avant celle de l'*Œcoïatrie*. Pour ajouter à la datation de ce manuscrit, les annotations péritextuelles montrent qu'il eût appartenu à un certain Pelloquin, aux alentours des années 1550. Les péritextes produits par le propriétaire du livre renforcent son caractère précieux, déjà apparent par les lettrines rouges et dorées présentes à chaque début de chapitre. Mais ce qui nous importe, dans ces ajouts, c'est qu'ils nous servent à déterminer la période et le lieu de circulation du texte. En effet, les autographes de Pelloquin en début et fin de codex confirment l'inscription, à la première personne, de la naissance de son fils Guillaume en 1550, à Blois[68]. La graphie des naissances royales inscrites ensuite change, et même si elle semble toujours appartenir à Pelloquin, elle s'arrête en 1556 avec la naissance des dernières filles de Catherine de Médicis et d'Henri II[69]. Ces différentes inscriptions témoignent donc d'une chose claire : ce traité politique de Landré circule en Val de Loire, si ce n'est avant, au moins durant la rédaction de l'*Œcoïatrie*, et avant sa publication lyonnaise imprimée en 1558. Tout ceci fait donc se corréler la période d'écriture de ce manuscrit et celle du *De perfecta Republica*.

---

65 Louis JARRY, *Une correspondance littéraire au XVIe siècle*, *op. cit.*, p. 49.
66 Christophe LANDRÉ, *De perfecta Republica*, Manuscrit Latin 6778, BnF, f. 1r.
67 ID., *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
68 ID., *De perfecta Republica*, *op. cit.*, f. 96v.
69 *Ibid.*, f. 97r.

Par-delà cette similitude de datation, ajoutons celles du sujet et de la langue employée. Dès le premier paragraphe nous sommes effectivement invités à la lecture d'un traité latin sur la République, tel que le *De perfecta Republica* l'indique. Le contenu de la dédicace va également dans le sens de leur rapprochement puisque l'auteur y annonce la difficulté de produire et maintenir un État, une République, en santé[70]. D'ailleurs, comme il l'écrit lui-même dans sa dédicace de l'*Œcoïatrie*, ce traité politique contient des arguments lui permettant de défendre l'écriture de son épitomé médical, comme si politique et santé allaient de pair. Toujours est-il qu'il réalise le *De perfecta Republica* pour donner les moyens théoriques et pratiques à son maître Charles d'Orléans de devenir un souverain capable de gouverner de la meilleure manière possible, une posture que nous devrons détailler et mettre en corrélation avec les fondements politiques de l'*Œcoïatrie*. Ainsi, les correspondances de contenu et de date me poussent à dire que le traité conservé à la BnF sous la cote « Ms. Lat. 6778 » correspond au *De perfecta Republica* de Landré. De sorte que ce manuscrit, jusque-là resté sans titre, retrouve non seulement un intitulé mais également un contexte de production et, de ce fait, une identité plus globale.

Aux côtés de l'*Œcoïatrie* et du *De perfecta Republica*, nous pouvons joindre un troisième ouvrage conservé à Caen sous la cote RES A 1384/8[71]. Souvenons-nous que Philippe Renouard avait relevé la présence d'un texte traduit par Christophe Landré, et publié en 1542, sous le titre de *Christum a judaeis sacerdotibus in eorum collegium ascitum fuisse*[72]. Ce texte, très court, réfère à Suida, auteur grec, sur une question religieuse *a priori* également traitée par Philippo Argentario[73]. Bien que nous ne nous servions pas de cet écrit pour construire notre analyse de l'*Œcoïatrie*, le fait de l'avoir constitue une pièce supplémentaire à l'éventail intellectuel produit par Landré, témoignant, une fois de plus de l'homme de Lettres et d'influence qu'était Landré. En outre, ce texte conforte le statut de *publicus professor* de Landré, par son adresse à Pierre Crespin, chancelier de son mécène le duc d'Orléans, ainsi que sa notoriété par les termes *eruditissime*, dès le frontispice, ou *docte*, sous la plume de Gérard Paris dans le distique final[74].

LANDRÉ, CONTRIBUTEUR

Cette même année 1542 apparaissent deux ouvrages, l'un médical et l'autre historico-politique, dans lesquels Landré rédige un avis au lecteur. Le premier dont nous parlerons est écrit par un confrère et concitoyen orléanais de Landré, à savoir Guillaume Chrestien (ou Chrestian).

---

[70] *Ibid.*, f. 1r-3v.

[71] Conservé à la bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen dans une compilation d'ouvrages reliés sous la cote RES A 1384/8. Fac-similé en Annexe I-B.

[72] SUIDA, *Christum a judaeis sacerdotibus in eorum collegium ascitum fuisse*, trad. Christophe Landré, Paris, Joannem Lodoicum Tiletanum, 1542.

[73] *Ibid.*, dernière page (ensemble non numéroté).

[74] *Ibid.*

Ce médecin, élève de l'éminent praticien Jacques Dubois – dit Sylvius, professeur au Collège Royal de 1550 à sa mort en 1555 –, exerça auprès du duc de Bouillon puis du roi Henri II[75]. Cet orléanais, en plus de sa fonction de médecin royal, est connu pour la rédaction de nombreux ouvrages médicaux mais aussi pour des traductions en vernaculaire d'Hippocrate, Galien et de son maître Sylvius, notamment sur des questions obstétriques et de génération[76]. Or, l'ouvrage qui nous occupe ici est son œuvre latine nommée *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte, laboribusque in ea perdiscenda necessariò subeundis, & reprimendis pseudiatrorum erroribus ac imposturis, déque venenosa, ac perniciosa veratri natura*[77]. Destiné à Pierre Berruyer et Jean l'Escoriolle, avocat et procureur royaux, par sa lettre dédicatoire datée d'octobre 1539 à Orléans, ce texte, qui entend tisser les louanges de la médecine et des plus importants médecins qui ont construit la renommée de la discipline, est également composée d'une lettre au lecteur réalisée par Landré, datée de novembre à Orléans. L'année de rédaction n'est pas établie, mais il est possible qu'elle soit antérieure à la publication, soit 1539 à l'image de celle écrite par Chrestien à ses dédicataires.

Le second livre dans lequel Landré apparaît en tant que contributeur est une traduction *Des faictz & gestes insignes des Romains* de Dion Cassius par Claude Deroziers. Paru en italien en 1533 grâce à la traduction de l'humaniste et médecin Niccolò Leoniceno[78], ce texte retrace les stratégies politiques et militaires romaines en partant de Pompée à la mort de Néron, en passant par certains temps forts du règne de César. Sur les quatre-vingts livres de Dion, vingt-et-un sont traduits, à savoir les livres 37 à 58. Dans sa lettre liminaire[79], Landré évoque surtout la valeur de Claude Deroziers grâce auquel la lumière des Anciens est facilement accessible par cette traduction de l'histoire romaine. Il ne faut, en effet, pas oublier que « les princes maîtrisaient mal la grammaire latine si bien qu'ils se voyaient fréquemment offrir les traductions des grands classiques »[80]. Un moyen non seulement de promouvoir le texte dans les sphères nobiliaire et princière mais, également, de contribuer au Bien commun par l'instruction des dirigeants. Car, tel que le disait Thomas More dans son *Utopie*, « c'est du prince que ruissellent sur le peuple entier, comme une source intarissable, les biens et les maux »[81].

---

75 François GRUDÉ, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine*, *op. cit.*, p. 145.

76 Valérie WORTH-STYLIANOU, *Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité. Bibliographie critique des « Divers Travaulx » d'Euchaire Rösslin (1536) à l'« Apologie de Louyse Bourgeois sage femme » (1627)*, Genève, Librairie Droz, 2007, p. 143-144.

77 Guillaume CHRESTIEN, *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte, laboribusque in ea perdiscenda necessariò subeundis, & reprimendis pseudiatrorum erroribus ac imposturis, déque venenosa, ac perniciosa ver atri natura, ad Aurelianos cives*, Paris, officina Dionisii Ianotii thyppographi, 1542.

78 Niccolò LEONICENO, *Dione. Historico delle Guerre & Fatti de Romani : Tradotto di Greco in lingua vulgare per M. Nicolo Leoniceno. Con le sue figure a ogni libro, opera nuovamente venuta in luce, ne piu in lingua alcuna stampata*, Venise, 1533. Conservé à la Bibliothèque de Lyon.

79 Claude DEROZIERS, *Dion historien Grec, des faictz & gestes insignes des Romains*, *op. cit.* Voir fac-similé, Annexe I-E.

80 Sylvène ÉDOUARD, *Les Devoirs du prince. L'éducation princière à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 14-15.

81 Thomas MORE, *L'Utopie. Le traité de la meilleure forme du gouvernement*, Paris, Flammarion, 1987, p. 91.

Donc, en 1542, paraissent à Paris deux lettres latines écrites par Landré et liminaires dans des ouvrages de registres disciplinaires différents. Dans les deux cas, nous sommes sûrs qu'il s'agit bien du même Christophe Landré car, à chaque fois, son affiliation à la ville d'Orléans est précisée. De plus, et nous allons le voir ci-après, c'est précisément la période à laquelle sont rattachées les archives manuscrites relatives à la correspondance privée de Calvin et aux baptêmes de ses enfants. Avant d'y parvenir, finissons avec les imprimés d'érudits qui citent Landré ou son œuvre.

LANDRÉ, SUJET

Dans sa *Bibliothèque françoise*, le Sieur de la Croix du Maine répertorie Landré, en citant son statut de « Lecteur » du duc d'Orléans, ce à quoi l'auteur ajoute les ouvrages qu'il connait de lui. L'*Œcoïatrie* arrive en dernière position, après une *Histoire de notre temps*, « de laquelle fait mention Hub. Susaneus en ses poëmes Latins », et un « petit traicté du merveilleux œuvre des Philosophes, qui est la clef de l'Entelechie d'Alchimie, escrit à la main »[82]. Si toutefois ce dernier n'est pas perdu, nous ne l'avons pour autant pas encore retrouvé. Toutefois, en ce qui concerne sa référence à l'*Histoire de notre temps*, François Grudé nous met sur la piste d'Hubert Sussanneau, ou Susannaeus, le mentionnant dans l'un de ses poèmes. Une piste déjà fragile puisqu'à « Hubert Susan », Grudé affirme qu'il fut « for excellent Poëte Latin », qui « florissoit du temps de François I. l'an 1520 », et qu'il avait « escrit quelques choses en François » mais dont il n'avait pas connaissance[83]. N'avait-il pas connaissance de ces écrits français par opposition aux latins ? Ou bien n'avait-il connaissance d'aucun de ses ouvrages, en oubliant de faire le lien avec sa remarque sur Landré ? Toujours est-il qu'à cet encart, Grudé ne cite aucun titre d'ouvrage, ni latin, ni français. Des indications générales nous informent de son érudition, notamment sur le fait qu'il fut aussi correcteur, aux côtés d'Estienne Dolet, chez l'imprimeur Sébastien Gryphe[84]. Mais rapidement, nous prenons conscience que les études sur Hubert Sussanneau sont peu nombreuses et qu'il faut directement passer au dépouillement des imprimés conservés, à commencer par ceux numérisés. Or, c'est dans son *Legum et Medicinæ Doctoris Ludorum libri*, paru en 1538, un poème dédié à Christophe Landré d'Orléans est présente :

> Ad Christo. Landrinum Aurelianum.
>
> Tempestate quati vidit te Gallia, vidit
> Et maxima aegritudine.
> Fractio nulla animi, visa est demissio nulla,
> Quin fungereris munere

[82] François GRUDÉ, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine*, *op. cit.*, p. 51.
[83] *Ibid.*, p. 171.
[84] *Mémoires de la Société Littéraire de Lyon*, Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1867, Vol. 2, p. 149.

Fortis et eximie docti, ad mala nec rudis, usu,
Similiter edocti : et tuis
Quin peteres rebus solatia dulcia Musas,
Aliquid reponens de tuis
Temporibus : quod nos laeti veneremur, et olim
Beata posteritas legat.
Posteritas bene grata leget tua scripta, vetustatem
Ex omnibus ferentia.
Aspice quid meritis Deus optimus adferat, omnes
Ramos miseriarum amputat,
Insinuat Gallo regi, regisque ministris
Individuo amore colligat.
Nominis ad te omnes nitido fulgore trahuntur
Das illius fructum uberem.
Eminet effigies virtutis et omnia vincit,
Illa quoque te erigit Polo[85].

Selon le titre du recueil, Landré figure parmi les « docteurs en droit *et* en médecine ». Enfin, le doute peut se lever quant à l'identité d'un homonyme issu du milieu juridique. Ce poème me permet d'affirmer que Christophe Landré, docteur en médecine et lecteur du duc d'Orléans, était également docteur en droit. Ces deux compétences jumelées agrandissent largement l'étendue des connaissances de Landré et vont colorer notre compréhension de sa posture médicale.

Hormis cette précieuse source, publiée du vivant de notre protagoniste, mes recherches sur la publication d'une *Histoire de notre temps*, rédigée par Landré, n'ont pas été fructueuses. Seule l'*Histoire de nostre temps contenant un recueil des choses memorables passees & publiees pour le faict de la Religion & estat de la France, depuis l'Edict de pacifficatio du 23. jour de Mars, 1568. jusques au jour present*, datée de 1570, mais ne mentionnant ni imprimeur ni auteur, est attribuée à Christophe Landré et à Charles Martel de manière manuscrite et postérieure[86]. Auparavant, plusieurs versions d'une *Histoire de nostre temps* jaillissent entre 1550 et 1580, et celles dotées de frontispice indiquant l'auteur ne laissent apparaître, à ma connaissance, que le nom de « Guillaume Paradin » ; tel que nous le constatons avec celle éditée et réédité chez Jean de Tournes, à Lyon, de très nombreuses fois[87]. Bien que le contenu soit clairement différent, les homonymes de titres prêtent à confusion et ne me permettent pas d'affirmer que l'édition de 1570 soit bien écrite par Landré et Martel. Le second problème de cette attribution est qu'elle est très postérieure à ce qu'indique Grudé. Or, si l'on en

[85] Hubert SUSSANNEAU, *Legum et Medicinæ Doctoris Ludorum libri nunc recens conditi atque æditi*, Paris, Simon de Colines, 1538, f. 4v-f. 5r. Annexe II-A.

[86] Anonyme, *Histoire de nostre temps contenant un recueil des choses memorables passees & publiees pour le faict de la Religion & estat de la France, depuis l'Edict de pacifficatio du 23. jour de Mars, 1568. jusques au jour present, 1570*. Le prologue n'est pas signé mais daté du 2 août 1570.

[87] Guillaume PARADIN, *Histoire de nostre temps, Faite en Latin par maistre Guillaume Paradin, & par luy mise en François*, Lyon, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1550.

croit sa référence se servant de Sussanneau, l'*Histoire de notre temps* écrite par notre Orléanais ne devrait pas être postérieure aux années 1550.

Le troisième auteur à citer Landré est, cette fois-ci, une figure bien plus célèbre que Sussanneau, et nous ramène dans la sphère médicale puisqu'il s'agit d'Ambroise Paré[88]. C'est en 1579, très certainement après la mort de Landré, que ce chirurgien royal le cite dans ses *Œuvres* pour l'usage qu'il fait de l'urine mais également de différentes fientes comme celles du chien, de la chèvre, des pigeons ou de la vache[89]. Aussi, trois ans plus tard, en 1582, Paré le cite de nouveau pour confirmer l'inutilité thérapeutique de la corne de licorne dans ses *Discours sur la licorne*[90], pour lesquels il reprend au chapitre XVI l'intégralité de la séquence œcoïatrique sur les vertus des cornes[91]. Par suite logique, nous retrouvons ces références dans la publication plus vaste de 1585, dont l'édition critique publiée en 2019 confirmera nos recherches[92]. Paré, du fait de sa notoriété, donne à Landré et son *Œcoïatrie* une lisibilité plus large et nous incite à reconnaître une certaine fortune de réception parmi ses contemporains. Une fortune qui peut également s'appuyer par les nombreuses réimpressions que nous avons retrouvées de ce texte, à savoir trente-trois entre 1558 et 1800, dont dix en version allemande. Du reste, cette fortune éditoriale devra être étudiée pour elle-même afin de cerner l'étendue de la réception de l'*Œcoïatrie*. De même, cette étude suppose que nous découvrions d'autres sources dans lesquels l'*Œcoïatrie* ou Landré pourraient être cités.

Enfin, aux côtés de ces trois sources imprimées citant Landré pour ces multiples qualités, il en reste une, toujours à caractère public, mais cette fois-ci non livresque. En effet, cette dernière source est une lettre patente datant de 1553. Transcrite par Eugène Bimbenet en 1876, elle fait office d'objet central pour l'un de ses articles, relatif à l'université d'Orléans[93]. Dans cette lettre patente, servant de garant pour certaines exonérations d'impôts accordées aux universitaires de la ville, est rapporté que le 22 juin 1553 :

> est aussi comparu en personne maistre Guillaume Budé docteur et proffesseur en medecine en la faculté de medecine à Paris manant et habitant de cette ville d'Orléans qui a pareillement dict estre exempt des dictes tailles et comme tel obtenu sentence et arrest dont il offre faire apparoir

88 Si la référence à Sussanneau est nouvelle, celle d'Ambroise Paré avait déjà commencé à être étudiée dans mon mémoire de Master, auxquel je réfèrerai parfois dans ce présent travail.

89 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 887-888.

90 Ambroise PARÉ, *Discours d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy, asçavoir de la Mumie, de la Licorne, des Venins, et de la Peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582. De la Licorne, chap. XVI, f. 34r.

91 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 899-901.

92 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, édition critique réalisée par Evelyne BERRIOT-SALVADORE, Jean CÉARD et Guylaine PINEAU, Paris, Classiques Garnier, 2019 ; Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisees en vingt huict Livres, Avec les figures & portraicts, tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, & de plusieurs Monstres. Reveuës & augmentees par l'Autheur*, Paris, Gabriel Buon, 1585.

93 Eugène BIMBENET, « Université d'Orléans, Maîtres grammairiens tenant tutelle, Docteurs en médecine, Docteurs régents, Écoliers & Suppôts de l'Université », *op. cit.*, p. 141-156. Voir Annexe II-C.

> et se vouloir ayder du dict arrest ; et pareillement y est comparu maistre Estienne Trebasse qui a déclaré sa qualité estre regent tenant tutelle de grammaire en la maison du puis de Linyeres paroisse sainct Liphard de la dicte ville ou[94] lieu et droict de maistre Christophe Landré et par ce moyen exempt et se voulloir ayder dudict arrest »[95].

À ces mots, nous comprenons que Landré, rattaché une fois de plus à la paroisse St Liphard, fait office de repère. Car, Estienne Trebasse, comme Guillaume Budé, dut se rendre au greffe pour faire reconnaître sa fonction de « maître régent » dans la paroisse susdite, en la « maison du puis de linyères », lieu préalablement apparenté à la maîtrise de Landré. Or, ce fait indique plusieurs choses. Premièrement, que cette maison du puits de linières fut le « lieu et droit de maître Christophe Landré » avant 1553. Deuxièmement, Landré devait sûrement, si nous comprenons correctement le sens de la phrase, tenir la fonction de maître régent en grammaire avant d'être remplacé par Trebasse, d'où le fait de venir requérir ses droits auprès du greffe. Toujours est-il qu'à cette date, Landré sert de repère pour situer la fonction de Trebasse, mention qui témoigne encore de son renom. Aussi, cette insertion dans le milieu professoral universitaire se confirme par une étude récente sur le quartier de l'université orléanaise à cette époque, où Michel Philippe explique que « la première Université se caractérise d'abord par la diversité d'écoles particulières, comparables à des cours donnés par des maîtres. Chaque école prend le nom d'un maître ou du propriétaire du lieu. Celles-ci s'installent dans un espace compris aujourd'hui entre la rue de l'Université, la rue du Pommier et la rue du Puits-de-Linières, la rue du Gros-Anneau, la rue Courreau (aujourd'hui disparue) et la rue des Africains »[96]. Plus de doute possible, Christophe Landré tenait bien une école inscrite dans le cœur géographique et universitaire de sa ville natale.

Évidemment, ces neuf sources d'envergure publique décrites à l'instant sont des plus intéressantes pour comprendre la stature de Christophe Landré. Elles nous permettent de construire un corpus de textes réunissant pour la première fois des documents disséminés, et jusqu'à présent négligés, afin de parfaire l'identité de notre auteur. Les différentes pistes émises sur ses compétences pluridisciplinaires ont pu être vérifiées par les dédicaces des différents ouvrages observés. Nous savons déjà que ses postures juridiques et médicales ne se contrarient pas, notamment grâce à Sussanneau. Elles font de Christophe Landré une seule et même personne, originaire d'Orléans, au service de Charles fils de François Ier, docteur en médecine, professeur en Lettres et juriste. Ces multiples casquettes ne sont pas étonnantes à la Renaissance, il est même

[94] « Ou lieu et droict de… », à comprendre *au* lieu et droit de, *à la place de.*
[95] *Ibid.*, p. 147.
[96] Michel PHILIPPE, « Le quartier de l'Université », dans *Orléans, Ville de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 161-162.

courant de les rencontrer. En somme, hormis le qualificatif de « libraire » assigné par certaines sources secondaires à Landré, les autres sont vérifiables.

SOURCES ARCHIVISTIQUES

À cela, doit s'ajouter l'observation des archives manuscrites, à caractère privé, et dont Landré est sujet. Nous avions déjà cité les actes orléanais relatifs à la paroisse St Liphard indiquant les baptêmes de ses enfants, celui de Blois relatif à sa mort, ainsi que la lettre de Calvin à François Daniel.

Commençons par cette dernière pour la rapidité du propos. Les quelques sources secondaires relatant le lien entre Landré et Calvin ont pour référence une lettre écrite par le réformateur à François Daniel, dans laquelle Landré est cité. Cette lettre de Calvin à François Daniel date d'avril 1532[97]. Le jeune Calvin n'a pas encore abandonné le catholicisme et n'est pas encore le radicalisé de la Réforme. Ce jeune homme, fraîchement arrivé à Orléans à la fin des années 1520 pour étudier le droit à l'université, côtoyait un groupe de jeunes gens dont les noms ont survécu au temps. Nicolas Duchemin, les Connan et les Daniel font partie des intimes de Calvin[98]. À ceux-là, Émile Doumergue n'hésitait pas à ajouter un certain Framberge. Peut-être était-ce Claude, ce « seeleur » dont parle Soyer dans son article, parrain d'un des enfants de Christophe Landré[99]. Toujours est-il que ces Orléanais partagent le quotidien de Calvin et qu'ils connaissent Landré. Dans cette lettre de 1532, Calvin, écrivant de Paris, demande à son ami François Daniel s'il ne pourrait pas lui servir d'intermédiaire auprès de *Landrinus* pour diffuser, au sein de ses « leçons », ses *Commentaires* du *De Clementia* de Sénèque[100]. Une requête visant des retombées pécuniaires, puisque Calvin a financé lui-même la parution coûteuse de ses *Commentaires* mais, au-delà du besoin d'argent clairement lisible dans cette correspondance, les mots de Calvin induisent nécessairement deux choses. La première, les Daniel connaissent suffisamment Landré pour que Calvin se permette de les utiliser comme intermédiaire de dialogue ; c'est-à-dire que Landré est également l'un des proches de la famille Daniel. De sorte que si ces deux hommes ne se sont pas rencontrés, ce qui est peu probable, ils ont inévitablement entendu parler l'un de l'autre. Et deuxièmement, en souhaitant que *Landrinus* se serve de ses *Commentaires* dans ses leçons, cela confirme l'activité publique et professorale de notre Orléanais.

---

[97] *Johannis Calvini Epistolae Volumen I (1530 – sept. 1538)*, Éditions Cornelis Augustijn et Franz Pieter Van Stan, Genève, Librairie Droz, 2005. Lettre 7 (p. 57-59). Conservée à Berne : Codex de Berne 450.

[98] Émile DOUMERGUE, *Jean Calvin, Les hommes et les choses de son temps*, *op. cit.*, p. 135.

[99] Jacques SOYER, « Monsieur le Seeleur », art. cit., p. 381-382. Voir fac-similé dans l'annexe III-A, Acte 4.

[100] *Johannis Calvini Epistolae Volumen I (1530 – sept. 1538)*, op. cit., p. 57-59. Émile DOUMERGUE, *Jean Calvin, Les hommes et les choses de son temps*, *op. cit.*, p. 210. Voir Annexe II-B.

À cette source déjà relayée par Doumergue, Herminjard et Jarry, Herluison et Soyez évoquaient Landré dans des actes de baptême appartenant à la paroisse Bonne-nouvelle, anciennement dite St Liphard. Ces archives, encore consultables et numérisées, sont très intéressantes car elles permettent de situer spatialement et socialement notre auteur[101].

Henri Herluison et Jacques Soyer, tous deux attachés à la ville d'Orléans par leurs activités, ont relayé des sommes d'informations utiles à notre enquête. Le premier, rappelons-le, inscrivait Landré parmi les libraires de la ville grâce à ces actes qu'il situait entre « 1532 et 1542 »[102]. Quant au second, il se disait être le premier à transcrire et publier l'acte relatif au baptême de Claude Landré, du 1er novembre 1542, pour lequel était parrain Claude Framberge[103]. Après consultation des sources d'archive, j'ai remarqué à mon tour l'erreur d'Herluison : Landré n'est pas libraire mais avocat[104]. La confusion est certainement due à une mauvaise appréhension paléographique, car il y a bien un libraire dont la graphie ressemble à celle de Landré :




Le premier, présent pour le baptême de sa fille en 1534, est Philippes Laurey, que nous connaissons sous la graphie de Philippe Loré[105]. Philippe est un prénom que l'on abrège au même titre que Christophe, par des tildes sur le *e* et le *s* pour signifier la suppression des lettres intermédiaires. En plus des abréviations de prénoms, il faut reconnaître que dans une lecture rapide *Laurey* et *Landre* peuvent se confondre. À cela, s'ajoute le fait qu'Herluison ne cite pas Philippe Loré dans les libraires orléanais du XVIe siècle, une preuve supplémentaire de son amalgame.

Lors de mon dépouillement de ces archives, j'ai également remarqué que les baptêmes des enfants de Christofle Landré étaient marqués d'un « X » en marge, tel que nous pouvons le constater sur les fac-similés en Annexe III-B, des actes 1 à 5. Or, la transcription de Jacques Soyer, ancien archiviste du Loiret, se veut inédite. Il est donc possible que ce soit lui qui les ait marqués[106]. D'autant que le « X » relatif à l'extrait transcrit dans son article est comme hachuré[107], laissant supposer que cette marque ajoutée par le consultant ait été utilisée par différence aux autres extraits marqués. La seconde personne susceptible d'être l'auteur des marques est Lagrange-Ferrègues puisqu'il avait vérifié les propos d'Herluison et montré que Landré n'était pas libraire mais avocat. Cependant, puisque ce dernier est bien postérieur aux deux autres, il me semble plus probable qu'il

[101] Des extraits de ces actes sont fac-similés et transcrits en Annexe III-A.

[102] HERLUISON, *Recherches sur les imprimeurs et les libraires d'Orléans*, *op. cit.*, p. 10.

[103] Jacques SOYER, « Monsieur le Seeleur », *op. cit*, p. 381-382. Voir fac-similé dans l'annexe III-A, Acte 4.

[104] Je tiens ici à remercier ma grand-mère Danielle pour son aide précieuse aux archives.

[105] Marie-Luce DEMONET, « Les lettres dans la Renaissance orléanaise », *op.cit.*, p. 51.

[106] Voir Annexe III-A, Actes 1 à 5, ces cinq premiers fac-similés laissent voir en marge des X faits au crayon.

[107] Annexe III-A, acte 4.

se soit servi des marques laissées par Soyer pour lire sa profession d'avocat, plutôt que de les avoir tracées lui-même. Un écartement qui viendrait également du fait que Lagrange-Ferrègues n'avait pas besoin de distinguer visuellement ces baptêmes de ceux des autres paroissiens, puisqu'il avait détourné ce « Christophe Landré » de l'auteur de l'*Œcoïatrie*[108].

En dehors de ces remarques paléographiques, ce registre paroissial nous donne bien la mention de cinq baptêmes pour les enfants de Landré, dont deux filles et trois garçons entre 1539 et 1543. En 1540, il est également le parrain du fils de Guillaume Fleury, barbier de la même paroisse. Comme nous devrons l'analyser dans une étude de l'auteur, d'autres mentions de membres de sa famille se trouvent dans ce registre, ainsi que les statuts sociaux des parrains et marraines permettant de dessiner son réseau relationnel intime. Pour autant, notons dès à présent les distinctions employées pour présenter le père des nouveaux nés. À chaque fois, Landré est nommé « maistre » et se voit qualifié de « scientifique » ou d'« honorable personne ». Ce n'est qu'en 1543 que l'on voit apparaître l'attribut d'« advocat ». Comme nous le verrons, les indications sociales dans les actes de baptêmes sont minimales. Quoiqu'il en soit, dès 1539 c'est la qualité de « Maistre » qui prime, donnant à Landré une envergure érudite indéniable.

Enfin, en troisième et dernière source à caractère privé, a été dépouillé un registre de sépulture conservé à Blois, faisant apparaître trois actes de décès dans lesquels Christophe Landré est mentionné. Coté sous la série GG, numéro 228, cet ensemble d'actes appartient à la paroisse Saint-Solenne et mentionne toutes les inhumations ayant eu lieu en son église entre 1549 et 1559. Ces trois actes, que nous avons fac-similés et transcrits en Annexe III-A, donnent à lire le renom de Christophe Landré ainsi que la date de mort de sa femme en 1554 et la sienne en 1556. En effet, le premier acte expose l'inhumation d'un tiers, « demeurant près maistre Xristofle landré »[109], et montre que son renom sert de repère spatial pour les Blésois. Acte à la suite duquel apparaît l'inhumation de la « femme de maistre Xristofle landre medecin », le XXe jour de décembre 1554. Quelques folios suivants, c'est la mort de « maistre Xristofle landre medecin » qui est rapportée, le XVIIIe jour de septembre 1556. Mais, ce Christophe Landré est-il le nôtre ? Cette question est une fois de plus légitime, au vu des diversités d'identités citées plus haut. Toutefois, il me semble qu'il faut rapidement écarter le doute, car Blois est une place forte de la cour royale, proche d'Orléans, et en adéquation avec sa fonction de Lecteur auprès du prince. Aussi, ayant vu dans la lettre patente de 1553[110], qu'il fut remplacé par Estienne Trebasse, nous pourrions très bien penser que Landré avait quitté Orléans pour venir s'installer à Blois. En supplément, ce rapprochement de la cour nous permettrait de contextualiser l'acquisition du manuscrit *De perfecta Republica*, dans les années

[108] G. DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'Oecoïatrie », *op. cit.*, p. 17-22.

[109] « Messire » ou « Maistre », l'abréviation employée porte à confusion.

[110] Annexe II-C.

1550, par le Blésois Pelloquin. Ces rapprochements corroborent le fait qu'après 1543, Landré ne soit plus apparent dans le parrainage à Saint Liphard, alors qu'il est sûrement encore très actif, que ce soit dans ses diverses fonctions ou dans ses rédactions d'ouvrages. Quoi qu'il en soit, le fait qu'il y soit dit « maistre » et « medecin » renforce la connexion, sans déroger à l'identité que nous lui avons déjà donnée. La seule chose qui nous permettrait de douter de cette date est la source secondaire de Lottin attribuant l'année 1576 à sa mort[111]. Or, si nous analysons les faits, Landré est cité par Calvin en 1532 comme professeur, puis il l'est par Sussanneau en tant que docteur en droit et médecine en 1538 ; il se cite lui-même au sein de l'*Œcoïatrie* pour dire qu'en 1535 il soigna plus de trois cents personnes de la dysenterie lors d'une épidémie[112] ; tout cela implique que dans les années 1530, Landré était déjà une figure bien établie et âgé d'au moins une trentaine voire une quarantaine d'années. Par conséquent, 1576 me semble être une date tardive pour penser sa mort, alors que 1556 fait se correspondre les sources que nous avons.

Pour résumer l'analyse des sources retrouvées, les études laissaient apparaître au départ cinq professions : celles de médecin, de professeur, d'avocat, d'historien et de libraire. Ce à quoi le recoupement des sources primaires nous ont permis de les préciser : les trois premières se justifient, les deux dernières sont, respectivement, douteuses et fausses. En effet, sa qualité première de médecin, lisible dans le frontispice de l'*Œcoïatrie*, est également attestée par l'acte de décès en 1556, par son statut de « scientifique personne » dans le baptême de sa fille Anne en 1541, mais l'est aussi assurée par les propos de ses contemporains, comme Ambroise Paré, Guillaume Chrestian et Hubert Sussanneau. La double distinction de docteur en droit et médecine concorde avec l'acte de baptême de 1543 où il est dit « advocat », mais également par ses productions livresques, aux sujets éminemment politiques, tels que son *De perfecta Respublica* et son *De jure, legibus et aequitate*. De même, dans ces traités nous lisons le caractère public et professoral de Landré. Les formes de « Lecteur de feu de bonne mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans » et de « Charolo galliarum regis filio Aureliorum duci, mæcenati suo singulari Christophorus Landrinus publicus ipsius apud Aureliam lector » recoupent la distinction faite dans son *Christum a judaeis sacerdotibus in eorum collegium ascitum fuisse*, où Landré s'adresse au chancelier du duc d'Orléans en tant que « publicus professor ». Daté de 1542, cette qualité de professeur vient faire écho à la lettre de Calvin destinée à François Daniel dix ans plutôt. Rappelons-nous que Landré y est prié, par l'intermédiaire du destinataire, de diffuser au sein de ses « leçons » les *Commentaires* faits par Calvin sur le *De Clementia* de Sénèque.

111 Denis LOTTIN (père), *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, *op.* cit., p. 60.

112 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 893.

Les professions de libraire et d'historien ont été, en revanche, infirmées et discutées. Certes, François Grudé, sieur de la Croix du Maine, attribuait par l'intermédiaire de Sussanneau une rédaction de l'*Histoire de nostre temps* à Christophe Landré. Or, nos recherches exposées plus haut n'ont pu aboutir à quelque chose de concluant. L'hypothèse de sa rédaction n'est pas éliminée, cependant le statut d'historien de Christofle Landré n'est pas complètement évident. D'autant que, les *Faictz & gestes insignes des Romains*, le seul ouvrage à caractère historique dont nous disposons, et auquel il a contribué, ne mentionne pas un potentiel d'historien mais montre l'intérêt qu'il porte à l'étude des Anciens sur lesquels les dirigeants de son temps devraient, selon lui, s'appuyer. En somme, bien que ce livre soit la traduction d'une œuvre historique grecque, c'est son utilisation politique et pratique qui sied à notre auteur. Enfin, à ce statut incertain d'historien, est infirmé celui de libraire, du fait de la confusion paléographique faite par Herluison entre « Ph[ilipp]es Laurey » et « Xxõfle Landre », exposée plus haut.

Toutes ces affirmations et infirmations générales nous permettent à présent de cibler les objectifs de ce travail de recherche. La circonscription des sources autour de la personnalité de Landré, de ses œuvres et de leur renom parmi les contemporains de l'auteur nous guide, en effet, dans la définition des enjeux de notre étude.

DES OBJECTIFS STRUCTURÉS

Les enjeux de cette production intellectuelle inexplorée sont évidemment médicaux, mais notre étude consiste à montrer qu'ils sont aussi politiques et religieux. L'*Œcoïatrie*, envisagée comme nouvelle médecine domestique savante, ne peut se comprendre sans les engagements politiques et religieux de son auteur. Pour les saisir, un agencement en quatre parties, divisées en un total de neuf chapitres, est proposé.

L'examen des sources a permis de dresser les lacunes historiographiques relatives à notre sujet en même temps qu'il a constitué un corpus fondateur pour la suite de notre recherche. Cette approche préliminaire de nos sources a eu pour premier objectif la visualisation de l'étendue et de l'hétérogénéité des mentions de l'*Œcoïatrie* et de son auteur, depuis son origine à nos jours. La constitution de notre corpus – composé notamment d'extraits d'archives, de livres imprimés, de mentions dans des catalogues ou dans de simples notes de bas de page – détermina les documents fondamentaux et fiables pour le développement épistémologique de l'*Œcoïatrie*. Ciblée sur Christophe Landré, cette compilation d'éléments divers détermine aussi les documents utiles à la confection d'une biographie rudimentaire, elle-même nécessaire à la compréhension du contexte de création de notre traité médical.

C'est donc par cet aspect biographique de l'auteur que nous commencerons notre appréhension de l'œuvre. En effet, cette première partie, divisée en deux chapitres et consacrée à Christophe Landré, doit initier la contextualisation de l'écriture de son traité médical. Intégré à la société de cour, notamment via son service en tant que « lecteur » auprès du prince Charles II d'Orléans, troisième fils de François Ier, nous verrons que cet érudit orléanais côtoie les nobles et les plus hauts universitaires de sa ville natale. D'Orléans à Nérac, nous cheminerons au travers d'archives personnelles, telles que les actes de baptême de ses enfants et d'écrits autographes, pour esquisser au mieux l'identité de notre homme. Le croisement de ses relations personnelles et professionnelles, mais aussi de ses titres et de ses formations universitaires, constituera une cartographie des positions géographiques, intellectuelles et sociales de notre auteur, sans laquelle l'*Œcoïatrie* serait coupée de ses racines.

Un fois ce socle biographique fondé, les trois parties restantes de notre analyse seront consacrées à l'*Œcoïatrie* : l'observation de son épître, de son épitomé et de sa fortune – contemporaine et posthume.

Le portrait de Landré effectué, ce deuxième temps de recherche sera dédié à l'étude de son épître dédicatoire adressée à Gérard Roussel. Elle sera comprise comme le lieu de l'énonciation de sa démarche, l'expression de ses arguments justifiant la création de son œuvre médicale. Cette phase d'analyse, divisée elle aussi en deux chapitres, nous l'envisagerons comme le diagnostic médical de Landré porté sur sa société, puis comme l'énonciation d'un remède adéquat. Nous verrons notamment comment sa dénonciation de l'avarice de ses confrères, et des risques sanitaires qu'elle engendre, participe de ce diagnostic sociétal et des arguments constitutifs d'une médecine œcoïatrique. Construit en parallèle d'une analyse linéaire de son discours, ce temps dédié à l'épître constitue également le lieu de l'entérinement de la foi et de l'idéal politique de Landré. En effet, le fait que sa création médicale soit adressée à Gérard Roussel, confesseur de Marguerite de Navarre, très proche disciple de Jacques Lefèvre d'Étaples et acteur fondateur de l'évangélisme en France, confère une dimension religieuse réformatrice à l'œuvre de Landré[113]. Par-delà la dénonciation morale de l'avarice et la volonté de mettre l'humanisme au service des pauvres, cette seconde phase de mon travail veut montrer comment Landré se fait le promoteur d'une médecine réformatrice et idéaliste, où le soin des corps vivants et la paix du corps social sont envisagés de façon fondamentalement concordante. Insérée dans un contexte intellectuel et comparatif, l'étude de l'épître permettra de sceller les aspirations médicales, religieuses et politiques landrésiennes, et de montrer que, selon lui, la santé de la République passe par le soin de tous ses membres – de tous

[113] Au sujet de Gérard Roussel, nous renvoyons aux différentes études récentes de Philippe CHAREYRE, notamment : « Gérard Roussel, abbé de Clairac, évêque d'Oloron (1480-1555) », dans *Clairac et la réforme XVIe et XVIIe siècles*, Actes du colloque de Clairac du 2 juin 2018, dir. Claire Morizet et Pierre Simon, à paraître.

ses organes via la revalorisation de la santé des pauvres –, dont l'accomplissement ne peut se faire que par la prescription d'un « or couvert de fiente », déployée dans le corps de l'épitomé.

L'étude de la matière œcoïatrique constituant l'épitomé, ou abrégé, occupe le troisième temps de nos recherches. Cette partie éminemment médicale sera, quant à elle, structurée en trois chapitres et fera d'abord l'examen rigoureux des sources utilisées par Landré lui-même, afin d'édifier l'autorité scientifique de son traité. Des savoirs médicaux antiques – dioscoridiens et galéniques principalement – aux expériences médicales contemporaines de l'auteur, nous verrons quels fondements universitaires se cachent sous l'*Œcoïatrie* et la nouveauté de ce nom. Les choix épistémologiques effectués par Landré pour construire son traité font, de fait, partie de nos objectifs de recherche et contribuent à l'identité médicale de l'œuvre. Cette enquête de références achevée, notre entreprise pourra ensuite rendre compte de ce qu'implique une médecine œcoïatrique du point de vue du geste médical et des conceptions physiologiques qui lui sont inhérentes. Une fois la médecine œcoïatrique définie – tant dans ses sources théoriques que dans sa pratique – elle pourra être mise en regard avec les conceptions et pratiques médicales qui lui sont contemporaines, en particulier avec les ouvrages dédiés à la santé des pauvres aux XVIe siècle. Son insertion dans le paysage médical de son temps nous invitera, de surcroît, à sortir du champ universitaire et à observer quel dialogue cette œuvre entretient avec les pratiques médicales populaires. Construite pour être pratiquée dans le milieu domestique commun, l'*Œcoïatrie* mérite donc d'être également considérée pour la parole qu'elle donne, ou qu'elle espère donner, à un milieu non institutionnel et négligé par la corporation médicale qualifiée. Ce dernier point, que je relierai à une analyse de son « Exoration au Lecteur », nous permettra de réunir les concepts médicaux déployés par Landré et ses ambitions politiques et sociales. Car, mettre son savoir universitaire au service de la République et des pauvres, au point de leur donner ce nouveau statut d'œcoïatre, n'est pas sans conséquence lorsque nous savons que les femmes sont alors chargées du soin domestique en même temps qu'elles sont brûlées sur les bûchers inquisitoriaux pour leurs connaissances médicales[114]. C'est ainsi que l'ensemble de ces problématiques médicales nous ouvrira à la réception savante et populaire de ce traité.

Notre quatrième et dernière partie aura ainsi pour objet la fortune de l'*Œcoïatrie*. Qu'elle soit de son époque ou posthume, il s'agira de comprendre comment cette médecine domestique savante fut reçue après sa première publication. Comprenons que les deux chapitres qui constitueront ce dernier temps ne chercheront plus à définir les intentions médicales, politiques ou religieuses de Landré mais à voir comment les lecteurs contemporains et postérieurs à Landré ont réagi au

[114] Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Flammarion, 1978 ; rééd. 1991, « Champs », p. 85-86.

contenu. Le premier de ces deux chapitres s'appuiera sur les trente-trois parutions retrouvées de l'*Œcoïatrie* pour comprendre l'évolution de sa réception, tant dans le cercle médical européen que dans celui de la littérature de colportage. Que cela soit par le biais d'Ambroise Paré ou par celui de sa traduction allemande par le médecin Jeremias Martius, l'œuvre médicale landrésienne suscita un intérêt que nous devrons retracer et définir. Parallèlement, son intégration dans la littérature de colportage au côté des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* témoigne d'un intérêt éditorial certain. Nous devrons alors nous demander si l'*Œcoïatrie* montre des signes de lectures plus populaires et si elle réussit à toucher les populations sanitairement les plus démunies, tel que Landré le souhaitait. En outre, ce chapitre esquissera le rayonnement de ce traité de la manière la plus large mais aussi la plus précise possible. Enfin, et toujours dans une perspective de réception de l'œuvre landrésienne, l'ultime chapitre de mon travail montrera l'intérêt de ce traité pour les lecteurs de notre siècle. En effet, j'ai l'intime conviction qu'étudier le passer doit nous permettre d'investir l'avenir avec plus d'assurance, plus d'imagination et plus d'engouement. Aussi, l'étude de l'*Œcoïatrie* et celle des motivations de son auteur à la créer ont fortement résonné avec les problèmes sanitaires, politiques et spirituels que nous rencontrons actuellement. Dénoncer la cupidité des détenteurs du savoir médical, dénoncer l'inaccessibilité au soin pour certaines tranches de la population mondiale, et chercher des solutions éthiques où une considération de l'environnement et de l'autonomie des malades se pose ; voilà des axes de réflexion qui nous unissent à Landré et son œuvre. Dans le paysage de ces solutions, nous insérerons également les nouvelles découvertes médicales sur le microbiote, qui donnent non seulement du crédit aux thérapeutiques excrémentielles mais qui nous incitent vivement à reconsidérer actuellement les « choses par commune estimation viles & contemptibles » pour les requalifier à notre tour d'« or couvert de fiente »[115].

[115] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 871.

Christophe Landré,

La cartographie

de ses réseaux

CHAPITRE I : ORLÉANS, LES RACINES DE L'HOMME

L'ensemble des sources établies précédemment permet de tramer un réseau humain, autant privé que professionnel, autour de Christofle Landré sur le territoire français. Toutefois, s'il y a bien une ville, ou localité, qui prédomine sur les autres c'est Orléans et son appartenance à cette ville est déterminante.

« *Christofle Landré, d'Orléans* »

Non seulement les textes imprimés de sa contemporanéité le ramènent sans cesse à cette localité, que ce soit dans la signature des avis qu'il donne ou bien dans ses fonctions de lecteur et de professeur, mais les archives régionales entérinent familialement cette assignation. De sorte que, pour saisir l'influence et le foyer de vie de cet homme, nous allons entreprendre un dépouillement approfondi de la paroisse qui a baptisé ses enfants, à savoir la paroisse St Liphard[1]. Malgré l'incendie qui ravagea une grande partie du fonds en 1940, le dépouillement des archives restantes du département du Loiret fait apparaître plusieurs personnalités dont certaines de renom et, parfois, pas des moins surprenantes. Ce pourquoi, nous essayerons au maximum de proposer des portraits succincts des hommes et des femmes gravitant autour de son cercle familial. Une manière pour moi de faire émerger ses sensibilités, ses proximités et peut-être même des postures politico-religieuses utiles à la poursuite de mon étude.

FOYER DE SON RÉSEAU AFFECTIF

LA FAMILLE LANDRÉ

À l'acte de décès de Landré, rédigé à Blois en 1556[2], s'ajoutent en amont temporel tous les actes orléanais que nous avons déjà rapidement mentionnés concernant les baptêmes de ses enfants. Cette série d'archives du Loiret, aujourd'hui numérisée sous la cote 3 NUM 234/716, répertorie les baptêmes de la paroisse St Liphard d'Orléans de 1532 à 1673. Dès les premiers folios, entre 1539 et 1543, nous trouvons ceux de ses enfants. D'un point de vue général, notons d'abord que ces actes de cérémonies religieuses font état de situations très précises, avec des dates et les

[1] Tous les actes étudiés dans ce chapitre sont fac-similés en Annexe III.

[2] Annexe III-A, acte 3.

noms des parents du baptisé, parfois celui des grands-parents maternels pour identifier l'ascendance et ceux des parrains et marraines. En complément peut parfois figurer la profession du père et celle des parrains.

Le mariage peut nous aider à définir le rang social de la famille. Mais, dans le cas présent où l'acte de mariage est manquant, ce sont les baptêmes qui nous permettent d'identifier la mère de famille. Ces baptêmes sont, en effet, ceux de cinq enfants que Christofle Landré eut avec une certaine Agnès Boucher (ou Annes selon l'orthographe[3]), fille de Jean Boucher et d'une Dame « Des Quatre-vingts Fenestres ». Cette dernière, veuve dès 1539, est nommée « Perrette Sevestre » dans un registre de *Familles orléanaises* tenu par Philippe de Vaumas[4]. Si son prénom ne nous est pas donné dans les quelques actes que nous avons, il me semble pour autant que son nom de naissance fut mal transcrit par Monsieur de Vaumas. À Perrette Sevestre, j'opterais davantage pour Perrette Fenestres, voire Des Quatre-vingt Fenestres. En effet, son nom apparaît à plusieurs reprises aux côtés de celui de son mari par le biais de leurs différentes filles : Agnès et ses sœurs Marie, Claudine et Marguerite. Les actes 1 et 13 de notre Annexe III nous laissent lire respectivement « aignes fille de ma dame des quattre vingtz fenestrez femme deffunct Jehan boucher » puis « marie boucher fille des IIII XX fenestres ». Malheureusement, ce matronyme ne trouve aucun écho ailleurs, il m'est donc impossible de le recouper, ni de lui attribuer une quelconque prestance sociale, hormis le fait qu'elle fut suffisamment importante pour être nommée, qui plus est nommée « dame ». Le cas de Jean Boucher est également difficile à traiter de par son aspect très répandu. D'une part, le prénom « Jehan » est extrêmement courant. Quant au patronyme « Boucher », il pourrait également s'orthographier avec un *t* final. De sorte que, les deux confondus amplifient nettement la difficulté. Nous savons qu'un Jehan Bouchet, né en Poitou, fut célèbre pour ses écrits poétiques et historiques durant les trois premières décennies du XVIe siècle[5]. Homme de lettres et de lois, il fut également connu pour avoir été ami de Rabelais[6]. Or, ce personnage, très apparenté au Poitou serait mort en 1557[7]. Date, à mon avis, trop proche de celle de Landré pour qu'ils aient une génération d'écart. Toutefois, sa compétence en tant que procureur aurait été un bon indice d'alliance matrimoniale. Ceci pour dire que Agnès Boucher, compagne de Landré, devait certainement avoir un père médecin ou officier juridique, à l'image de son époux afin de conserver son rang et son réseau. Cette stature est confirmée par le mariage de sa sœur Marguerite Boucher avec le médecin Jacques Le Bloy[8]. Le fait que ces deux sœurs soient les compagnes de médecins, nous inciterait donc à

[3] En 1539 le prénom de l'épouse de Christophe Landré est orthographié « Aignes », en 1540 « Annes », en 1541 « Annes »

[4] Philippe DE VAUMAS, *Familles orléanaises, Essai généalogique, Quatrième série complétée*, Versailles, 2014, p. 55.

[5] François GRUDÉ, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine*, *op. cit.*, p. 208-209.

[6] Jennifer BRITNELL et Nathalie DAUVOIS, *Jean Bouchet (1476-1557), Traverseur des voies périlleuses*, Paris, Honoré Champion, 2003.

[7] *Ibid.*

[8] Annexe III-B, actes 2, 5, 12 et 14.

penser que notre Jehan Boucher aurait pu être de la corporation médicale. S'il n'était médecin, il faut au moins lui reconnaître une situation sociale similaire à celle de ses gendres. Les Archives départementales du Loiret mentionnent, par ailleurs, qu'un certain Jean Boucher fut trésorier du duc d'Orléans au début du XVe siècle[9]. Très antérieur au nôtre, il pourrait cependant en être un aïeul, et construire déjà une sorte de sillon satellite au duché orléanais.

À ces pérégrinations au travers de noms, les archives de la paroisse Saint Liphard figent une donnée claire : les filles de Jean Boucher et de Madame des Quatre-Vingts Fenestres sont actives et présentes en tant que marraines dans cette paroisse d'Orléans dans les années 1540[10]. Aussi, en même temps que Christophe Landré fait baptiser ses enfants, un certain Guillaume Landré apparaît en 1539 et 1541 en tant que parrain. En 1539, il est celui d'une fille de Collin Couton, aux côtés de Marie Boucher, sœur d'Agnès[11]. Deux ans plus tard, il réapparait avec une distinction particulière. Il y est, en effet, décrit en tant qu'enfant :

> L'an mil cinq cens quarante et ung le vingtdeux^me^ jour daoust a esté baptisé ung filz filz de Jehan Conard Chandelier et de Jehanneton sa femme demeurant en lad[icte] parroise en la maison de mons[ieur] le presidan Feu a esté ledict enffan nommé Gilles et ont esté parrains honnestes enffans m[aistr]e Gilles Feu et Guillaume Landré Et marreine Pierrette fille de circonspecte p[er]sonne m[aistr]e Denys Braind docteur Regent en luniversité dorléans[12].

Cet extrait a la qualité de nous faire remarquer que les trois parrains-marraines sont des enfants. Un cas similaire se lit, la même année, lors du baptême d'Anne Landré[13], sur lequel nous reviendrons en détail sous peu. Or donc, ici, Guillaume Landré, Gilles Feu et Pierrette Braind[14] sont choisis pour parrainer le nourrisson.

Afin de comprendre plus précisément qui est cet « honneste enffan », analysons qui sont les deux autres. Nous avons la chance de pouvoir connaître les pères de Gilles et Pierrette. Car, en effet, l'extrait nous dit que la famille, pour qui le baptême est érigé, est domiciliée « en la maison de monsieur le presidan Feu », dont est issu l'enfant Gilles Feu. Or, « ce presidan Feu » me semble être celui dont parle François Le Maire dans son *Histoire et Antiquitez de la ville et duché d'Orléans*, dans laquelle il cite « Messire Jean Feu, Docteur Regent en cette Université [d'Orléans] & apres premier President au Parlement de Tolose » en 1549[15]. Entre la ville d'Orléans et sa présidence, la

[9] François MAUPRÉ et Jules DOINEL, *Inventaire-Sommaire des Archives départementales, antérieures à 1790, Loiret – Archives civiles, série A*, Paris, Imprimerie administrative de Paul Dupont, 1878, p. 202.

[10] Annexe III-B, actes 5, 7, 12, 13 et 14.

[11] Annexe III-B, acte 7.

[12] Annexe III-B, acte 8.

[13] Annexe III-B, acte 3.

[14] Ce patronyme Braind n'est pas certain et est peut-être à fondre avec le celui de Bouard, répertorié par Eugène Bimbenet en 1876 dans sa transcription d'une lettre patente de 1553. Voir Annexe II-C.

[15] François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez de la ville et duché d'Orléans*, *op. cit.*, p. 376.

corrélation des deux Feu ne fait donc aucun doute. À cela s'ajoute la fonction de docteur régent qui lui est attribuée par Le Maire. Cette distinction est d'autant plus frappante qu'elle fait écho, dans notre extrait de baptême, au statut du père de Pierrette, lui aussi docteur régent. Avec des parentés aussi illustres, le jeune Guillaume Landré devrait appartenir à un milieu similaire. Ce pourquoi, en raison du prestige qu'avait Christophe Landré en cette période, nous pourrions très bien imaginer qu'il ait eu des enfants avant 1539 et qu'il en soit le père. Cette hypothèse est séduisante, également du fait de la renommée qu'aura acquis Guillaume dans la seconde moitié du siècle. Il deviendra, en effet, un historien et poète, répertorié par le Sieur de la Croix du Maine lui assignant plusieurs traductions en vers et prose françaises, notamment le « livre de Roland le Furieux » et « l'histoire de Primaleon de Grece, imprimee à Paris l'an 1577 »[16]. Dans son encart réservé à Guillaume Landré, le bibliophile le distingue bien de « Chestofle Landré Medecin & Lecteur de Monsieur le duc de Orleans » malgré le fait qu'ils viennent tous deux de la même ville. Cette information complémentaire m'encourage à l'affilier à notre médecin pour ses qualités de philologue. Car, souvenons-nous que Landré fut célèbre pour sa maîtrise du latin et du grec. Il est donc logique de penser que ses enfants aient eu une vive éducation en matière de langues. De plus, son ouvrage sur *Primaleón* est traduit de l'espagnol[17]. Or, nous savons grâce au contenu du d'*Œcoïatrie* que Christophe Landré est allé à plusieurs reprises en péninsule ibérique. Pour exemples, il témoigne d'un remède à base d'excrément d'oie, expérimenté à « Lybos », ville qu'il situe au sud-ouest de l'Espagne en direction du Cap Saint Vincent[18], ainsi que d'une médication à base d'urine et de feuilles de groseilliers, contre le venin de serpent, approuvée aux îles Baléares. Alors, nous pourrions être désireux de voir en sa maîtrise de l'espagnol une résurgence des voyages hispaniques de son père, une sorte de portrait de famille aussi voyageur que gratte-papier, aussi aventurier qu'érudit. Mais, au vu de la minceur des traces écrites il se peut, cependant, qu'il n'en soit rien : que Guillaume Landré ne soit qu'un frère ou même qu'un neveu de Christophe.

Quant à ses cinq enfants, dont la filiation est certaine de par leurs traces dans les archives, revenons-y. Le premier baptême concerne une petite fille dont le nom est omis, le second concerne un petit Jacques, le troisième celui d'une Anne, et les deux derniers de Claude et Théophile. L'intérêt de ce dépouillement demeure maintenant dans la description des parrains et marraines. Signalons à leur propos que la coutume voulait, à en croire la lecture des actes, qu'une petite fille soit marrainée par deux femmes et parrainée par un homme, inversement pour un jeune garçon qui

16 François GRUDÉ, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine*, *op. cit.*, p. 149.

17 *Ibid.*, p. 149. Guillaume LANDRÉ, *L'Histoire et poursuite de Primaleon de Grece (Second livre)*, Paris, Jean Parant, 1577. Un exemplaire de cette édition est conservé à la British Library. Un autre est disponible en ligne, mais a le défaut de ne pas avoir de frontispice : https://books.google.fr/books?id=6SZiZX09iXcC

18 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 882-883.

avait deux parrains et une seule marraine. En 1539, nous trouvons donc, sur ce modèle, un premier baptême pour l'une des filles de Christophe. Bien qu'elle ne soit pas pourvue de prénom – peut-être est-ce un oubli de la part du curé –, nous pouvons identifier les noms de son parrain, « messire Jacques Robert docteur régent en université d'Orléans », et de ses marraines Marguerite, femme de Jehan Guyard, et Anne Courtoys[19]. À la naissance de Jacques l'année suivante, ce sont Jehan Roberton, dit « Monsieur le contreuoleur », Jacques Le Bloy son oncle et Estiennette Bertrand qui endossent ces responsabilités[20]. En 1541, pour celui d'Anne, nous trouvons comme annoncé plus haut, des enfants en guise de parrain et marraines, à savoir le « noble enfant Gabriel de Montgomery, fils de Monsieur de Lorges » et les demoiselles Magdaleine Robert et Claudine, « fille de Katherine de Montdoré ». Le premier novembre 1542, c'est au tour de Claude de se faire baptiser et d'être entouré par Sébastien de l'Estoille, « chanoine des églises Sainte-Croix d'Orléans et Saint-Aignan », par le fameux Claude Framberge « scelleur du cardinal de Meudon, évêque d'Orléans », et par Françoise Dorléans, épouse de François Dorléans libraire. Puis, en décembre 1543, est célébré le baptême de Théophile dont les parrains sont Jehan Truchon, autre docteur régent de l'université, et Louis Mabileau, « advocat au chastelet » d'Orléans, et pour marraine sa tante maternelle Marguerite. Ces cinq actes de baptême brassent déjà une quinzaine d'identités qu'il nous faut à présent détailler.

UN CERCLE DE PARRAINAGE

L'établissement de ce cercle relationnel intime se fera en deux temps. D'abord, nous essaierons de faire les portraits des parrains et marraines choisis par la famille Landré pour accompagner leur descendance. Puis, dans un second temps, nous inverserons le processus en observant les familles qui ont choisi de prendre Christophe Landré pour parrain de leurs enfants. Cette étude, plus ciblée sur le réseau humain, tend à comprendre l'environnement social auquel notre érudit appartient. Après quoi, peut-être des cercles d'intellectuels émergeront, avec des idées caractéristiques, susceptibles de nous aider à construire notre discours autour de l'*Œcoïatrie*.

Dans ce premier temps, donc, le cercle social de Landré sera révélé par le choix de personnes que son couple aura fait pour le parrainage de leurs enfants. Nous constaterons que leur descendance est encadrée par des orléanais aux rangs sociaux élevés puisque, entre autres, nous retrouverons des universitaires, des clercs, des avocats, des médecins et même des nobiliaires. Pour nous aider dans l'analyse de ces individus, nous utiliserons majoritairement l'*Histoire et Antiquitez de*

[19] Annexe III-B, acte 1.

[20] Annexe III-B, acte 2.

la ville et duché d'Orléans de François Le Maire, qui retrace les temps forts et personnages clés de la ville. Et le simple fait de les y trouver sera gage d'importance pour donner du relief à notre étude.

La première coloration sociale ou corporative que nous soulignons est celle de l'université d'Orléans. En effet, à quatre ans d'intervalle, en 1539 et 1543, Christophe et Agnès Landré choisissent deux universitaires de renom, à savoir des docteurs régents de cette université, très réputée pour sa faculté de droit. Avant de les désigner, la renommée de l'université elle-même est à prendre en compte car, si nous nous fions à François Le Maire, celle de Paris occupe la première place, notamment *via* ses facultés de théologie et de médecine mais, juste après Toulouse nous trouvons Orléans. En effet, « Orléans est mise la troisiesme d'entre les autres Universitez de France, non seulement pour les Antiquités & Privileges plus anciens que les autres, ayant obtenu ses Privileges Apostoliques du Pape Clément V conformément à ceux de l'Université de Tolose »[21]. En effet, l'université d'Orléans était spécialisée dans le droit canon et le droit civil[22] et constituée de huit docteurs régents. À ce propos, l'arrêt de 1512 rapporte que de ces « huict Docteurs, cinq sont pour enseigner le Droit Civil, & trois pour le Droit Canon, duquel nombre l'Université a esté remplie jusques en l'année 1554 »[23]. Cette place est d'autant plus prisée qu'elle n'est vacante qu'en cas de « décès, d'absence ou promotion à plus grande dignité », généralement parlementaire[24]. Ce à quoi François Le Maire ajoute :

> qu'il ne suffit au Gradué d'avoir estudié actuellement en Université ; mais qu'il faut prouver que l'Université soit fameuse, que quand la qualité d'une chose est jointe à l'acte, qu'il ne suffit de prouver l'acte, mais aussi la qualité ; de manière qu'il faut que les graduez prouvent, non seulement avoir estudié actuellement en une Université, mais que cette Université ait cette qualité d'estre fameuse, & celebre, tant par les Docteurs y residans & enseignans, que par la frequentation des Escoliers estudians, & resout que pour les Universitez de Paris, Tolose, Orleans & Poitiers, il suffit y avoir estudié estans assez fameuses & renommees d'elles mesmes […] Aussi qu'en Droit Civil l'on estime plus ceux qui sont Docteurs & receus és Universités d'Italie, comme Pavie, & Padouë, qu'en celles de France, si ce n'est les Docteurs qui sont crees & nommés en l'Université d'Orleans, à cause qu'ils sont examinez & enquis plus rigoureusement qu'en une autre Université, & pour cette rigeur d'examen ils sont présumés plus Doctes & doivent estre plus honnorez, & preceder tous les autres reçeus en mesme temps[25].

Comprenons donc que les docteurs régents de l'université d'Orléans sont des plus doctes, et qu'ils jouissent d'un renom international dans ce début du XVIe siècle. Or, c'est cette envergure-ci qu'il faut accorder aux deux parrains des enfants Landré portant ce titre.

---

[21] François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez de la ville et duché d'Orléans*, *op. cit.*, p. 355.
[22] *Ibid.*, p. 360.
[23] *Ibid.*, p. 344.
[24] *Ibid.*
[25] *Ibid.*, p. 371.

Le premier des deux à l'être est Jacques Robert, autrement reconnu sous le nom de *Jacobus Robertus*. Cet érudit fait partie de ceux répertoriés par Le Maire, et est ainsi appelé : « Messire Jacques Robert, Seigneur de la Borde, Docteur Regent en l'Université d'Orléans 1548. Il refusa d'estre premier Senateur au Parlement de Milan, se contentant de sa Profession »[26]. Une autre version de ce dernier fait est rapportée dans le *Deuxième livre des procurateurs de la nation germanique de l'ancienne université d'Orléans*, dans lequel est dit que « Jacques Robert semble avoir été appelé à la fonction de conseiller au Sénat de Milan, mais par la perte du duché pour les français, il dut renoncer à cet honneur »[27]. Quoiqu'il en fût, Jacques Robert était requis à cette fonction et en avait donc les capacités. Notre dernière source explique aussi qu'il était « licencié en droit civil et bachelier en droit canonique ». Elle nous apprend également sa période d'enseignement, à savoir entre 1523 et 1548, date à laquelle il mourut. Un décès corroboré par la lettre patente de 1553, où nous constatons que l'exonération d'impôt revient alors à « la veufve messire Jacques Robert »[28]. Observation qui, d'ailleurs, mériterait d'être poussée quant à la posture des veuves dans cette corporation.

Le second docteur régent à devenir le parrain d'un enfant de Christophe Landré est Jean Truchon, en 1543. *Ioannes Truchius* est un des collègues de Jacques Robert, qui fut pourvu, par-delà sa charge universitaire, d'un office de conseiller en Bretagne. Cette information est mentionnée dans l'*Histoire et Antiquités* de Le Maire[29], et sera complétée par Henri Meylan en 1962 dans son étude sur les « solades d'Orléans » :

> Né en 1507, à Montfort-l'Amaury, il a été maître au Collège de la Marche, à Paris, puis docteur régent à Orléans. Bientôt il entre au service du roi, qui l'envoie en Bretagne, en dépit des réclamations de l'université qui le somme de revenir faire ses leçons. Conseiller au Parlement de Chambéry, dès 1549, il deviendra tôt après premier président de la cour de Grenoble, où il est mort en 1578[30].

L'activité politique de Truchon est d'autant plus importante pour nous que Landré est lui-même marqué par cet intérêt. Elle montre également la mobilité active de ces individus au service de l'État de sorte que Landré, dans son service auprès du duc d'Orléans, est sûrement lui aussi amené à ce genre de mouvement. Le deuxième atout de cette biographie résumée, c'est que l'on comprend que

---

[26] *Ibid.*, p. 376.

[27] *Les livres des procurateurs de la nation germanique de l'ancienne université d'Orléans, 1444-1602. Tome II, Deuxième livre des procurateurs, 1546-1567*, Texte imprimé publiés par le Comité international pour l'histoire de la nation germanique de l'Université d'Orléans sous les auspices de la Commission internationale pour l'histoire des Universités par Detlef Illmer, Hilde De Ridde-Symoens et Cornelia M. Ridderikhoff, Leiden, E. J. Brill, 1988, Annexe II, p. LXIX.

[28] Annexe II-C.

[29] François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez*, *op. cit.*, p. 371-372.

[30] Henri MEYLAN, « Bèze et les « solades » d'Orléans (1535-1545) », dans les *Actes du congrès sur l'ancienne Université d'Orléans (XIIIe - XVIIIe siècles)*, Orléans, 1962, p. 93-100.

Truchon, avant de devenir docteur régent, fut maître dans un collège à Paris. Une place d'enseignant que l'on sait Landré avoir tenue. Car, dans la lettre patente de 1553, il est remplacé par Estienne Trebasse, catégorisé parmi les « maistre d'école »[31].

D'autres parrains sont relatés par les sources d'archive, ils ne sont plus docteurs régents en droit mais restent liés au milieu juridique : Louis Mabileau, Jean Roberton et Claude Framberge. Ces trois hommes ont des professions bien distinctes et, pour certaines, très particulières. Le premier, Louis Mabileau, est « advocat au Chastelet d'Orléans », le Châtelet étant le siège de la justice, et donc la place forte des décisions pratiques. En comparaison des docteurs régents précédents, qui sont les primants en termes de connaissance du droit, Louis Mabileau fait figure de main. À son tour, Jean Roberton apparaît en juin 1540 comme « monsieur le contreuoleur ». Le « contreuoleur », aussi orthographié « contreroleur », « controlleur », puis « contrôleur »[32], est un rôle difficile à saisir. Nous savons que c'est celui qui a la charge d'un contrôle officiel. Quant à savoir lequel, c'est là que la question se pose. François Le Maire nous renseigne sur la création d'un « Office des Receveurs & Controlleurs de deniers communs ès villes du Royaume par Edict de l'an 1543 »[33]. Cette information vient cohabiter avec celle des « Grenetiers et Controlleurs du grenier à Sel d'Orléans » qui sont en charge de la « Gabelle du sel », devenu « impost perpetuel » et domanial sous François I[er][34]. Parmi les contrôleurs dont les noms seraient connus ailleurs figure Nicole Gilles, décédé en 1503, qui fut, effectivement, « notaire et secrétaire du roi et contrôleur du trésor » sous Louis XI[35]. Surtout connu pour avoir rédigé des *Annales*[36],cette fonction donne à lire la proximité que cet homme entretenait avec le roi. Être « contrôleur du trésor » renvoie à un travail notarial, où la tenue des registres financiers fait office de garant. Ainsi, ce terme fait, semble-t-il, toujours référence au milieu financier mais dans ce qu'il a de public et de conforme aux attentes juridiques de l'État ou de la ville. Aussi, étant donné les postes officiels de « controlleur des deniers » dans chaque ville, peut-être le contrôleur des deniers d'Orléans était-il Jehan Roberton. Ce poste lui permettait peut-être une proximité avec le duc, égale à celle de Nicole Gilles avec le roi. Et si c'était le cas, nous pourrions établir une sorte de fraternité de cour entre Landré, « Lecteur du duc d'Orléans », et Roberton, « Contreuoleur » des deniers du duché d'Orléans. Cependant, il est

31 Annexe II-C.

32 https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/CONTRÔLEUR

33 François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez*, *op. cit.*, p. 267.

34 *Ibid.*, p. 260.

35 Auguste MOLINIER, *Les Sources de l'Histoire de France, des origines aux guerres d'Italie (1494). V. Introduction générale, Les Valois (suite), Louis XI et Charles VIII (1461-1494)*, Paris, Alphonse Picard & Fils, 1904, p. 29.

36 Nicole GILLES, *Les treselegantes & copieuses Annales, des treschrestiens & excellens moderateurs des belliqueuses Gaules. Depuis la triste desolation de la tresinclyte & fameuse cité de Troye, jusque au regne du tresvertueux roy Francois. Compilées par feu treseloquent & noble Historiographe, en son vivant Indiciaire & secretaire du Roy, & Contreroleur de son tresor, maistre Nicole Gilles, jusques au temps du roy Loys unziesme. Et depuis additionnes selon les modernes Historiens, jusque en Lan mil cinq cens quarante & sept. Nouvellement reveues & corrigées sur les anciens originaux, oultre les precedents impressions*, Paris, Jean de Roigny, 1547.

possible qu'il ait plutôt été contrôleur au sein de l'évêché, car nous le retrouvons en 1542, parrainant un fils d'un certain Jehan Branches, aux côtés de « Maistre Jehan Verac greffier de ce reverend pere en Dieu mon treshonorable seigneur Anthoine Sauguin evesque a Orleans »[37]. Or, pour qu'un greffier puisse être au service d'un évêché, il est probable qu'il en soit de même pour un contrôleur. Ce parallèle permet, si ce n'est d'affirmer, au moins de soulever cette potentialité.

C'est maintenant au tour de Claude Framberge de figurer dans cette liste de parrains officiant dans le champ du droit. Ce fut, en effet, grâce à Jacques Soyer, intéressé par la lettre de François Rabelais envoyée à Antoine Hullot en 1540, que Claude Framberge sortit de l'ombre. Un « seelleur » y était mentionné sans pour autant y être nommé. C'est alors que Soyez chercha à combler cette lacune, à laquelle il remédia par l'acte de baptême de Claude Landré daté de 1542. Claude Framberge y est nommé « seeleur de tresreverend pere en Dieu Monseigneur le reverendissime cardinal de Meudon, evesque d'Orleans »[38]. Il avait alors pour fonction de « percevoir et enregistrer les droits divers provenant du sceau épiscopal »[39]. L'évêque en question est Antoine Sanguin, que nous venons de rencontrer pour le baptême du fils Branches. Une information réaffirmée dans l'article de Soyer, à laquelle il ajoute un complément très utile à notre étude, à savoir l'ébauche du cercle amical de Framberge. En effet, Soyer s'en était préoccupé pour les relations qu'il entretenait avec Rabelais. Ce dernier lui demandant, par l'intermédiaire de sa lettre à Antoine Hullot, de lui prêter son livre de Platon :

> […] Monsieur l'esleu Pailleron trouvera icy mes humbles recommandations a sa bonne grace, aussy a madame l'esleue et a monsieur le baillif Daniel et a tous vos aultres bons amis et a vous. Je priray monsieur le seelleur me envoyer le Platon, lequel il m'avoit presté. Je lui renvoiray bien toust.
> A Monsieur le baillif, du baillif des baillifs, Monsieur Antoine Hullot, seigneur de la Court Pompin en chrestianté, à Orléans[40].

C'est, entre autres, à partir de cela que Soyer élargit le réseau amical de Framberge : « Il était l'ami, dit-il, du grand helléniste Gentien Hervet originaire de Saint-Martin-sur-Loiret, de François Daniel – celui-là même que Rabelais appelle 'Monsieur le baillif Daniel' –, et de Calvin »[41]. Une hypothèse d'autant plus enthousiasmante qu'elle vient faire écho à la lettre de Calvin adressée à François Daniel. Mais pour en finir avec le portrait de Framberge, l'article nous apprend que sa charge de

[37] Annexe III-B, acte 17.
[38] Annexe III-B, acte 4.
[39] Jacques SOYER, « Monsieur le Seeleur », dans *La Revue des Études Rabelaisiennes*, Paris, Honoré Champion, Libraire de la société des études rabelaisiennes, 1908, Tome VI, p. 379-384.
[40] Henri CLOUZOT, « Les amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre au bailli du bailli des baillis », dans *La Revue des Études rabelaisiennes*, Paris, Honoré Champion, Libraire de la société des études rabelaisiennes, 1905, Tome III, p. 160.
[41] Jacques SOYER, « Monsieur le Seeleur », *op. cit.*, p. 382.

scelleur est cumulée à celle de chanoine au moins en 1559 et 1560. Une information qu'il tient d'un registre que Framberge a lui-même rempli :

> Compte rendu par moy Claude Framberge, chanoine d'Orléans et scelleur de révérend père en Dieu monseigneur Jehan de Morveillyer, évesque d'Orléans, des deniers, prouffictz, revenu et esmolumens provenans à raison du scel épiscopal d'Orléans depuis le septiesme jour de juillet mil cinq cens cinquante et neuf jusques à semblable jour, icelluy exclud, l'an fini et révolu[42].

Cette coloration religieuse nous incite à penser que pour être scelleur de l'évêque, il faille être clerc. Une situation qui serait logique pour pouvoir être au service d'une corporation religieuse. Aussi, cela corroborerait le fait qu'en 1542 Framberge partage son parrainage avec un autre chanoine d'Orléans. Pour le baptême du petit Claude Landré c'est, en effet, aux côtés de « Sébastian de Lestoille, chanoine des esglises Saincte Croix d'Orléans et Sainct Aignan » que nous le trouvons[43]. Ce Sébastian de Lestoille, ou de L'Estoile, renvoie, par son patronyme, à Pierre Taisan de l'Estoile qui fut l'une des figures majeures de l'enseignement orléanais dans ce début du XVIe siècle. Ce dernier, « Messire Pierre de l'Estoile, Docteur Regent en Droit Civil en l'Université d'Orléans, l'a fait florir avec un grand auditoire en 1529 estant estimé le plus célèbre & docte Jurisconsulte de tous les Docteurs de France, qui pour ses insignes merites & vertus fut President au Parlement de Paris en 1537 ». À cela, François Le Maire joint une observation sur sa famille qu'il qualifie d'« ancienne à Orléans, car on avoit veu dès l'an 1460 Me Regaut de l'Estoile Lieutenant general au Baillage d'Orléans »[44]. Un prestige familial qui traversera le siècle et s'incarnera de nouveau chez l'historien Pierre de l'Estoile (1546-1611), petit-fils de l'homonyme, dont les *Mémoires* ont été des plus lues pour saisir la vie parisienne de la fin du XVIe siècle[45]. Mais pour en revenir à Sébastian de L'Estoile, il est possible qu'il fût un fils de Pierre Taisan, le docteur régent. Les dates correspondraient avec cette génération, et quoiqu'il en soit, Sébastian appartient donc à une famille d'humanistes orléanais, aguerrie une fois de plus dans le droit.

Jusqu'ici, les parrains choisis par les Landré sont d'une qualité et d'un prestige certains, avec une dimension spécifique aux milieux du droit et du clergé. Cependant, la donne change avec l'acte de baptême d'Anne Landré en 1541. Le cas particulier de ce baptême tient, non seulement du fait que son parrain et ses marraines soient des enfants – tel que nous l'avions annoncé en amont – mais, aussi du fait de leur qualité seigneuriale. Les trois enfants sont « Gabriel de Mongomery filz

---

[42] *Ibid.*, p. 381. Ce registre était alors classé aux Archives départementales du Loiret dans la série G, papier non classé faisant partie du fonds de l'évêché d'Orléans.

[43] Annexe III-B, acte 4.

[44] François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez, op. cit.*, p. 375. Observation à laquelle il ajoute l'idylle entre Théodore de Bèze et Marie de L'Estoile, fille de Pierre.

[45] Charles DEZOBRY et Théodore BACHELET, *Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire*, Paris, Librairie Delagrave, 1889, p. 1023.

de monsieur de Lorges », « ma damoiselle Magdaleine Robert et Claudine fille de Katherine de Montdoré »[46]. Le jeune parrain se rendra célèbre par le plus funeste des tournois de ce siècle, puisque c'est lui qui commettra le régicide involontaire d'Henri II. Mais, à cet instant, le jeune Gabriel n'est âgé que d'une dizaine d'années et cette présence témoigne davantage de la proximité des Landré avec ses parents, à savoir : Jacques de Montgomery, sieur de Lorges, et Claudine de la Boissière[47]. Cette famille a vu son renom croître par ses engagements militaires en France, comme en Angleterre, et Jacques, dans la lignée de ses père et grand-père, participa aux guerres d'Italie aux côtés de François Ier. De sorte que, « successivement, en l'espace de trois années, de 1542 à 1545, Jacques de Montgomery est couvert de titres et de charges très rémunératrices : l'office ordinaire de la Chambre du roi, la capitainerie de la compagnie des Cent Archers écossais, le titre de capitaine général de l'arrière-ban et l'ordre de Saint-Michel qui lui sera décerné le 5 août 1545 »[48]. Le renom de ce père implique, pour sa descendance, une éducation en accord avec son rang. Et l'enfance de Gabriel, nous l'apprend Alain Landurant dans sa biographie, sera marquée par sa présence à la cour. Il y entre vers l'âge de quinze ans en tant que page avant de s'attacher à sa vocation de militaire. Car, il suivra dignement les traces de son père au sein de la Garde Écossaise en tant que lieutenant, avec une promesse de lui succéder en tant que Capitaine avant la mort tragique du roi.

Or, le lien précis entre Christophe Landré et Jacques de Montgomery n'est pas établi. Nous pouvons imaginer plusieurs hypothèses, la première serait qu'ils se soient rencontrés à la cour, attachés tous deux à une loyauté envers la couronne ainsi qu'à la vertu sous toutes ses formes. Aussi, malgré l'itinérance qu'impliquent leurs activités respectives, leurs situations géographiques faciliteraient ce lien de cour puisque les villes de Lorges et d'Orléans sont à une trentaine de kilomètres l'une de l'autre. Une deuxième hypothèse, bien moins pertinente, aurait pu concerner l'éducation de Gabriel puisque nous savons que Landré était maître d'école. Cette idée fait défaut dans le sens où, *a priori* Gabriel aurait reçu une éducation à domicile, à Lorges par trois précepteurs différents[49], et qu'Orléans m'en semble trop éloignée pour qu'il y ait l'établissement d'une éducation quotidienne. Aussi, Landré fut-il maître d'école dans la « maison du puis de linyeres »[50], et donc son itinérance ne devait pas concerner ce pôle d'activité. Cependant, c'est peut-être par ce biais-là qu'il entra en relation avec la famille de Montdoré.

---

46 Annexe III-B, acte 3.

47 Alain LANDURANT, *Montgommery le régicide*, Paris, Tallandier, 1988, p. 36. Voir aussi Eug. et Ém. HAAG, *La France protestante ou vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, Paris, Joël Cherbuliez, 1857, Tome VII, p. 471-473.

48 *Ibid.*, p. 35.

49 *Ibid.*, p. 37.

50 Eugène BIMBENET, « Université d'Orléans, Maîtres grammairiens tenant tutelle, Docteurs en médecine, Docteurs régents, Écoliers & Suppôts de l'Université », *op. cit.*, p. 141-156. Voir Annexe II-C.

La jeune Claudine, fille de Catherine de Montdoré, devait être des mêmes âges que Gabriel et du même rang pour figurer à ses côtés. Ce nom détient, en effet, un prestige sûr car il est aussi celui de Pierre de Mondoré, cet orléanais qui fut conseiller au grand Conseil sous Henri II, avant de succéder en 1552 à Pierre Duchastel, autre orléanais, en tant que maître de la librairie de Fontainebleau[51]. Malgré l'érudition qui lui est attribuée et reconnue par nombre de ses

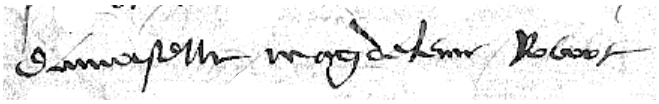

contemporains tel Montaigne ou Michel de l'Hospital[52], son goût pour la religion nouvelle l'oblige à fuir Paris en 1567 et à quitter ses fonctions. Dans un article à son sujet, Léon Dorez nous apprend que, condamné à mort, il retourne à ce moment-là à Orléans. S'appuyant sur l'*Histoire* de Jacques-Auguste de Thou, Dorez raconte comment il finît malheureusement par abandonner sa ville natale pour se réfugier à Sancerre où il décèdera en 1570, « sans avoir pu embrasser une dernière fois sa femme et ses fils ». Selon ses sources, Pierre de Montdoré aurait été l'époux d'une « damoiselle Magdalleine Robot », avec laquelle il aurait eu des fils dont Horace, Germain et Hierosme[53]. À la lecture du nom de sa femme, je n'ai pu m'empêcher d'être dubitative. En effet, le patronyme « Robot » ne me semble pas suffisamment réaliste pour ne pas faire penser à une erreur paléographique. Cette éventualité n'aurait peut-être pas été soulevée si le nom de « damoiselle Magdalleine Robot » n'avait pas fait franchement écho à celui de « damoiselle Magdeleine Robert », la deuxième marraine d'Anne Landré. Car, en effet, si nous observons la graphie de notre acte de baptême, le patronyme « Robert » est très proche de « Robot ». Cette hypothèse mériterait une vérification des sources de Léon Dorez. Malheureusement, le document qu'il cite, conservé alors à la Bibliothèque Nationale, sous la cote « *Pièces originales*, 46.153, n°8, v° Montdoré », est introuvable. Si mon intuition était fondée, alors, nous pourrions inscrire Pierre de Montdoré dans cette génération, c'est-à-dire né aux alentours de 1525, afin qu'il soit, à cinq ans près, du même âge que sa future femme. Cette idée pourrait également conforter le fait qu'il soit décédé « dans un âge qui n'était pas très avancé »[54]. Somme toute, cette information familiale nous permettrait de confirmer que la petite Claudine n'était pas sa fille mais, plutôt, une sœur ou une cousine. Aussi, une autre question reste en suspens, à savoir celle de la condition de « Katherine de Montdoré ». Elle reste, en effet, assez mystérieuse pour plusieurs raisons. Généralement, tout du moins dans les actes de baptêmes, les femmes apparaissaient comme *femme de monsieur X*, sans leur nom de naissance à moins qu'elles ne soient veuves (*Madame X, femme de feu Monsieur Y)*. En situation de veuvage, elles

[51] Léon DOREZ, « Pierre de Montdoré maître de la librairie de Fontainebleau (1552-1567) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Paris, Ernest Thorin, 1892, Tome XII, p. 179-194.

[52] Eug. et Ém. HAAG, *La France protestante*, *op. cit.*, p. 469.

[53] Léon DOREZ, « Pierre de Montdoré maître de la librairie de Fontainebleau (1552-1567) », *op. cit.*, p. 193. Léon Dorez cite en note de bas de page un document de la BnF, *Pièces originales*, 46 153, n°8, v° Montdoré.

[54] Eug. et Ém. HAAG, *La France protestante*, *op. cit.*, p. 469.

deviennent tutrices et sont donc référentes. Mais dans le cas présent, il n'est pas supposé que Claudine porte un autre nom que Montdoré, ni que son père soit mort. Sinon, nous aurions lu *Claudine X, fille de Katherine de Montdoré femme de deffunct monsieur X*. La logique voudrait donc que Katherine de Montdoré soit d'une condition suffisamment noble pour qu'elle figure sans son époux, voire qu'elle soit plus importante que lui.

En 1541, entre Gabriel de Montgomery et Claudine de Montdoré, nous avons donc deux parrain et marraine issus de la noblesse, dont l'entourage direct officie auprès de François Ier puis de Henri II. Il semblerait adéquat que la deuxième marraine, « damoiselle Magdaleine Robert », soit de ce même milieu. Ce cas est, toutefois, plus complexe du fait de sa non-affiliation à un parent. Or, si elle est bien celle qui épousa Pierre de Montdoré, elle devait être d'une famille aussi noble que la sienne. Ce pourquoi, au vu de son patronyme, je me suis demandée si elle ne pouvait pas être la fille du docteur régent Jacques Robert ? Cette idée est fondée sur deux éléments, le premier géographique et le second social. Du point de vue géographique, la paroisse Saint-Liphard est la plus proche de l'université et, son père ayant été retrouvé dans le parrainage de cette paroisse, il serait logique qu'ils soient de la même famille. Ce dernier point ajouterait à notre hypothèse car : Jacques Robert ayant été, comme nous l'avons vu précédemment, déjà parrain d'une enfant de Christophe Landré en 1539, cela viendrait justifier le fait que, deux ans plus tard, sa fille soit incluse à son tour dans ce cercle affectif. De plus, lorsque nous avons étayé le caractère de Jacques Robert, nous avons lu, dans deux sources différentes qu'il était qualifié de « Messire »[55]. Or, si l'on se réfère au *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, cet attribut « était réservé aux seigneurs de la plus haute noblesse »[56]. Souvenons-nous d'ailleurs qu'il était promis au Sénat du duché de Milan et que, donc, Magdaleine Robert avait, tout comme Gabriel de Montgomery, un père en faveur du roi François Ier. Toutes ces considérations nous permettent, ainsi, de dire que pour le baptême d'Anne Landré en 1541, c'est bien la noblesse qui entoure l'enfant. Une noblesse, non seulement, de rang mais aussi de vertu, illustrée par des enfants de parents en faveur du roi.

Les cas de ces jeunes demoiselles nous permettent de faire, maintenant, la transition avec le cas de toutes les autres marraines. Aussi, s'il était relativement simple de définir les postures des parrains par la recherche de leurs activités, celles des femmes sont plus difficiles à agencer. Leur place, quasi systématiquement inhérente à celle de leur mari ou de leur père, accentue le champ de l'incertitude. Toutefois, leur présence et stature n'est pas à négliger. Toutes aussi importantes que les hommes dans ces cérémonies religieuses, il semble évident que leurs postures sociales soient

---

55 François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez de la ville et duché d'Orléans*, *op. cit*, p. 376. Ainsi que la lettre patente de 1553 le montre *via* sa femme dite « la veufve messire Jacques Robert », voir Annexe II-C.

56 Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1982, Vol. 5, p. 305, « Messire ».

aussi déterminantes que celles de leurs homologues masculins. Le problème, c'est que pour certaines d'entre elles il n'y a pas de référence masculine. Un problème parce qu'il faut reconnaître que le sexe fort domine l'écriture de l'histoire, avec pour défaut un voile jeté sur la part sociale féminine. Nous ferons donc au mieux pour leur construire une identité, malheureusement toujours liée à un comparatif masculin et, par là-même, lacunaire.

En 1539, aux côtés de Messire Jacques Robert nous trouvons deux femmes, « dames Marguerite femme de messire Jehan Guyard[57] et Anne Courtoys »[58]. Deux *dames*, dont l'une est l'épouse d'un autre *Messire*, à savoir Jehan Guyard. Je n'ai pas retrouvé, ni dans l'*Histoire et Antiquités* de Le Maire, ni ailleurs, une quelconque trace d'un Jehan Guyard. Le Maire rapporte, cependant, au registre des poètes et historiens d'Orléans, le nom de Guillaume Guyard au tout début du XIVe siècle. Ce poète figure également dans un *Dictionnaire de la noblesse* réalisé au XVIIIe siècle qui, au nom Guyard, inscrit ceci :

> On trouve un GUILLAUME GUYARD, Poëte, né à Orléans, qui fit le voyage d'Outre-mer à la suite du Roi SAINT-LOUIS, en 1270, & qui composa, à son retour, un Histoire de France en vers françois […]. Quant à l'origine des GUYARDS, ils prétendent être sortis de la Beauce, à cause, sans doute, de la conformité de leur nom avec celui des quelques personnages qui ont vécu dans ce pays-là & aux environs. Quoiqu'on ne puisse rien dire de positif là-dessus, faute de preuves littérales, il est cependant certain que la Famille GUYARD prouve sa descendance et sa noblesse depuis plus de 300 ans[59].

Un lignage noble de cette famille Guyard se retrouve donc à Orléans. Un François Guyard est toutefois répertorié comme libraire à Orléans vers 1536 par Herluison[60]. Ce à quoi il précise par une citation d'un document des archives du Loiret : « François Gueyard, dit d'Orléans, marchand libraire à Orléans, receveur des deniers communs de l'Université d'Orléans, et bedeau de la nation Allemande » en fin d'année 1552[61]. Notre marraine Marguerite est donc sûrement mariée à un frère de ce François Guyard. Et à en croire la lignée nobiliaire de cette famille, elle correspondrait au rang social de Jacques Robert. De cette noblesse, il en va certainement de même pour Anne Courtois, pour laquelle nous n'avons malheureusement rien retrouvé de concluant. Il y a bien à cette époque le professeur parisien Hilarius Courtoys, également homme de loi et poète répertorié

---

[57] Une tâche masque la lettre entre le *G* et le *y* de *Guyard*, mais il semble peu logique qu'une autre voyelle qu'un *u* soit à cette place. Même la possibilité de G*a*yard est peu propice car, par homophonie, ce nom serait plutôt orthographié Gaillard.

[58] Annexe III-B, acte 1.

[59] François Alexandre Aubert DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France*, Paris, Antoine Boudet, 1774, Tome VII, p. 596

[60] Henri HERLUISON, *Recherches sur les imprimeurs et les libraires d'Orléans*, *op. cit.*, p. 10-11.

[61] *Ibid.*, p. 10.

par François Grudé, mais il est impossible de rapprocher ces deux individus de manière fiable[62]. En 1540, c'est à Estiennette Bertrand d'endosser la charge de marraine, aux côtés du contrôleur Jehan Roberton et du médecin Jacques Le Bloy. Sur elle non plus les recherches n'ont rien donné, ni sur un mari ou une famille Bertrand active en orléanais durant cette période. Le fait qu'elle figure auprès de Jacques Le Bloy, médecin et oncle par alliance du petit Jacques qu'ils baptisent, apporte peut-être une indication sur le cercle familial. Elle pourrait être la femme d'un ami médecin, ou bien une tante par alliance. Car, il est d'usage qu'une tante devienne marraine, c'est une situation que nous trouvons en 1543 pour le baptême de Théophile Landré. Il s'agit en effet de Marguerite Boucher, la sœur de sa mère Agnès et épouse de Jacques Le Bloy. Enfin, la dernière que nous ayons à nommer paraît en 1542. Françoise de prénom, elle est la compagne de François Dorléans, libraire[63]. Au sujet de cet homme, nous savons qu'il fut assassiné en 1572, lors de la Saint-Barthélemy, pour s'être converti à la religion nouvelle[64]. Quant à ce qu'ils étaient, tous deux, trente ans plus tôt, rien ne nous le dit mais, proches des lettres par ce métier de libraire, nous aurions tendance à penser qu'ils intégraient déjà ce terreau orléanais fertile à la pré-réforme. Aussi, pour en revenir plus spécifiquement à Françoise, c'est le 12 décembre 1541, soit l'année précédant le baptême de Claude Landré, qu'un acte nous informe de son nom de jeune fille, à savoir Allegrin[65]. Ce patronyme est instructif car, un acte de mariage fut retrouvé en 1572 à Paris, dans lequel une Françoise Allegrin se marie avec un certain Christophe de Thou, Sieur de Saint Germain, grand maître des Eaux et Forêts de Normandie et Bailli de Melun, issu d'une illustre famille[66]. Il était, en effet, neveu de Nicolas de Thou, Évêque de Chartres qui sacra Henri IV, mais surtout fils de Madame Jacqueline Tulleu et de « Messire Christofle de Thou », premier président au Parlement sous Charles IX[67]. Il serait très tentant de voir en ce mariage une seconde noce pour notre marraine mais, même si François Dorléans décède cette même année, le contrat de mariage est daté de février, alors que les massacres de la Saint-Barthélemy se produisent en août. De plus, son veuvage aurait été mentionné dans le contrat, chose qui ne figure pas. Malgré cela, ces recherches nous

---

62 *Acta rectoria universitatis Parisiensis*, BnF, Ms Latin 9952, f. 65-68. François GRUDÉ, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine*, *op.cit.*, p. 170.

63 Annexe III-B, actes 4 et 15.

64 Henri HERLUISON, *Recherches sur les imprimeurs et les libraires d'Orléans, op. cit., p. 35. Voir aussi, Satyre Menippée, de la vertu du catholicon d'Espagne, et de la tenue des Etats de Paris*, Ratisbone, Héritiers de Mathias Kerner, 1726, Tome II, p. 244.

65 Annexe III-B, acte 15.

66 Louis MORÉRI, *Le Grand Dictionaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, qui contient en abrégé les vies et les actions remarquables des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Pères & anciens Docteurs Orthodoxes ; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célebres ; des Héresiasques & des Schismatiques, avec leurs principaux dogmes. Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines. Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque action éclatante. L'Établissement et le progrès des Ordres Religieux & Militaires, & la Vie de leurs Fondateurs. Les Genealogies de plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs. L'Histoire Fabuleuse des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Païenne*…, Amsterdam, Pierre Brune, 1718 (Dixième édition), p. 474.

67 *Ibid.*

mettent sur une piste familiale. La généalogie des Allegrin a été, en partie, retracée et l'on retrouve une cousine du même nom, fille de Françoise Larcher et d'Eustache Allegrin, seigneur d'Herbelay et Conseiller du roi dont le mariage est inconnu[68]. Il est donc possible que cette femme soit l'épouse de François Dorléans et celle que nous cherchons, bien que nous n'en ayons aucune preuve. Quoiqu'il en fût, il est important de noter la notoriété de la famille Allegrin par sa seigneurie et sa présence dans le conseil royal.

Pour l'heure, après avoir passé en revue l'ensemble des parrains et marraines choisis par Agnès Boucher et Christophe Landré pour leurs enfants, nous constatons que ce sont, pour la forte majorité, des personnalités érudites et notables. Qu'ils soient dans l'étroit cercle des hauts universitaires en droit, ou bien dans celui d'une noblesse dont le service est officiel auprès des rois François Ier et Henri II. Chacun de ces individus satellites nous renvoie, pour cette famille Landré, à un prestige clair et réaffirme la place de Christofle dans son service auprès du Duc d'Orléans en tant que lecteur, mais également dans ses compétences universitaires.

LANDRÉ PARRAIN, UNE FENÊTRE MÉDICALE

Il est, en revanche, assez surprenant de constater l'absence de personnalités médicales dans l'entourage affectif précédent. Certes, son beau-frère Jacques Le Bloy, médecin de Châteaudun, en fait la figure. Néanmoins, en proportion, il est assez effacé dans cette sphère d'hommes juridiques. Peut-être que ces figures professionnelles sont représentées par les marraines dont nous n'avons pu retrouver l'identité. Possible aussi qu'elles aient figuré lors de baptêmes antérieurs, ou postérieurs, dont nous n'avons pas la trace. Heureusement, un réseau médical reste lisible dans cette même série d'archives par le biais de la famille Fleury dont Landré fait office de parrain en 1540 :

> L'an susdict [Lan mil cinq cens quarante le vingt six^{eme} jour de juillet] a esté baptisé ung filz filz dudict Guillaume Fleury et de ladicte Annes et a esté nommé Christofle et ont esté parrains honorables hommes Jehan Gaillard père de ladicte annes et maistre Christofle Landré et marreine Magdaleine Gaulthier femme de Guillaume Courgenol[69].

Guillaume Fleury, gendre de Jean Gaillard, était barbier comme nous le prouvent les actes 19, 21 et 22 de notre annexe. Cette profession, concomitante mais inférieure à celle des chirurgiens, est

[68] Archives Nationales, cotes MC/ET/XIX/227 - MC/ET/XIX/284 - MC/ET/XIX/247. Voir également la généalogie retracée sur : https://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr&p=eustache&n=allegrin&oc=8

[69] Annexe III-B, acte 6.

subordonnée à la médecine universitaire[70]. Généralement considéré comme vulgaire, au sens d'illettré, le barbier est pourtant une figure importante du soin à la Renaissance. C'est d'ailleurs en tant qu'apprenti chez un barbier de campagne qu'avait commencé Ambroise Paré, avant d'être élève chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris[71]. Cette dimension modeste du barbier se lit ici dans le fait que Guillaume Fleury fut l'époux d'une fille de cordonnier[72]. Mais l'honorabilité et l'affection des hommes ne semblent pas être, dans ce cas présent, en lien avec leur profession. Car, pour parrainer leurs enfants, Guillaume Fleury et sa femme Agnès Gaillard choisissent Christophe Landré, qui est déjà en 1540 un homme de notoriété publique tel que l'hommage de Sussanneau le prouve[73]. Dans le même rôle que Landré, trois ans plus tard, ce sera au tour de l'« honorable homme et saige maistre Guillaume Chrestien docteur en medecine » de parrainer la petite Christine Fleury :

> Cedict jour douziesme de juillet lan comme dessus a esté baptisé une fille fille dudict Guillaume Fleury barbier deumourant en lad[icte] parr[oisse] et de agnes fille de Jehan Gaillard sa femme A esté nommée cristine et a esté parrin hon[norable] homme et saige m^e^ guillaume chrestian docteur en medecine et marreines cristine femme de Jehan Gaillard marchan dorléans et Guillemette Pattier femme de Jehan Durant es… parroisse de saincte katherine dorléans[74].

Guillaume Chrestien est, rappelons-le, cet orléanais que nous avions croisé au chapitre précédent pour sa publication de l'*Oratio de legitimæ* en 1542, dans lequel Landré avait contribué par une lettre au lecteur[75]. Ce médecin des rois François Ier et Henri II était également professeur de médecine à Orléans, avec une acuité prononcée pour la traduction des œuvres médicales grecques. Cet homme, dont le parcours est d'importance dans l'histoire médicale française, fut très actif dans la traduction et vulgarisation des œuvres galéniques, avec une spécialisation pour la médecine obstétrique[76]. Cette posture de traducteur du savoir médical n'est pas sans rappeler celle de Christophe Landré, et fait porter le regard sur cette dynamique orléanaise de vulgarisation parallèle aux germes réformateurs. Toujours est-il que Guillaume Chrestien fut, comme Christofle Landré, l'un des parrains des enfants du barbier Fleury. Cette proximité des deux familles est endurcie autour d'un autre acte de

---

70 Mirko D. GRMEK, « La main, instrument de la connaissance et du traitement », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 225-227.

71 *Ibid.*, p. 227.

72 Annexe III-B, acte 20.

73 Annexe II-A.

74 Annexe III-B, acte 21.

75 Guillaume CHRESTIEN, *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte, laboribusque in ea perdiscenda necessariò subeundis, & reprimendis pseudiatrorum erroribus ac imposturis, déque venenosa, ac perniciosa ver atri natura, ad Aurelianos cives*, *op. cit.*.

76 Valérie WORTH-STYLIANOU, Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité. Bibliographie critique des « Divers Travaulx » d'Euchaire Rösslin (1536) à l'« Apologie de Louyse Bourgeois sage femme » (1627), Genève, Librairie Droz, 2007. Charles CUISSARD, L'étude du grec à Orléans, depuis le IXe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, Orléans, Herluison, 1883, chapitre VIII, p. 138-156.

baptême, celui de Marie, fille de Gilles Foucher, en 1544[77]. La petite est baptisée après le décès en couche de sa mère, dite « mortsaincte ». Peut-être est-ce un accompagnement symbolique mais, ce sera deux Marie, à l'image de la défunte et de la nouvelle-née, qui seront les marraines de la petite. En effet, Marie, la femme de Guillaume Chrestien, partagea ce marrainage avec Marie Boucher, la belle-sœur de Christophe Landré. Étaient-elles les représentantes de médecins investis dans la santé populaire, ou bien simplement amies de la défunte Marie Foucher ? Ce qui est sûr c'est qu'une fois de plus, les deux familles se côtoient. Par-delà la filiation professionnelle autour de la pratique médicale, qu'elle fût vivante auprès de patients ou bien écrite dans l'*Oratio de legitimæ*, une proximité personnelle renforce les liens entre Guillaume Chrestien et Christophe Landré.

En somme, de tous ces liens humains, issus des actes de baptêmes de la paroisse Saint-Liphard entre 1534 et 1545, apparaît un réseau affectif de notables autour de Christophe Landré. Non seulement nous avons pu, par chance de conservation archivistique, consulter les actes de baptêmes énoncés par Herluison en 1868[78] mais, ce brassage de noms mentionnés a révélé plusieurs identités détaillables. Le simple fait d'en avoir retrouvé un certain nombre, nous permet d'entériner par association l'envergure sociale de notre protagoniste. Ami de certains docteurs régents de l'université d'Orléans – comme Jacques Robert, Jean Truchon et Gilles Feu –, de chanoines au service de l'évêque d'Orléans – tel Claude Framberge et Sébastien de L'Estoile –, de nobles au service de la royauté – Jacques de Montgomery, sieur de Lorges, mais aussi les familles de Montdoré et Allegrin –, c'est donc avec évidence qu'il faut attribuer à Christophe Landré un rang social comparable. Rang qui corroborera son service auprès du prince Charles II d'Orléans, et qui imposera une stature publique à la publication, mais aussi à la réception, de l'*Œcoïatrie*.

Terreau propice à l'émancipation

Réseau actif dans la Réforme ?

Ce cercle social de parrainage, ci-avant établi, fut relativement aisé à retracer de par l'envergure socialement éminente de ses membres, mais également de par leurs postures intellectuelles soufflant parfois le vent de la Réforme. Les études sur ce sujet étant très fournies, certains de ces noms s'y retrouvent associés à d'autres, agrandissant ainsi la sphère affective de Landré à une sphère religieuse caractérisée.

[77] Annexe III-B, acte 13.

[78] Henri Herluison, Recherches sur les imprimeurs et les libraires d'Orléans, op. cit., p. 10.

En effet, deux parrains des enfants de Landré sont clairement apparentés à la Réforme au point d'y laisser la vie. Ce fut le cas pour François Dorléans, « libraire, massacré comme huguenot à la Saint-Barthélemy »[79], ainsi que pour Gabriel de Montgomery échappant à cette tuerie alors qu'il était à Paris[80]. Rallié à la cause des réformés, le répit du comte de Montgomery ne sera pas long puisqu'il sera fait prisonnier, deux ans plus tard en 1574, par Matignon, puis exécuté le 26 juin de cette même année. Ces deux hommes décèdent à une période bien postérieure à la mort de Landré, période où l'affirmation des idéaux religieux est plus engagée et aussi plus sanglante. Il est donc impossible de faire de Landré un fervent de la Réforme par cet unique biais. Cela dit, un autre des parrains, à savoir Jean Truchon, est implicitement associé à ce courant par Henri Meylan. Il le fait, en particulier, par l'intermédiaire de Théodore de Bèze, ce célèbre calviniste, pour qui il dit être un compagnon[81]. Cependant, expliquant lui-même que Théodore est d'une génération plus jeune que Truchon, il semble que leur compagnonnage soit principalement humaniste ou lettré. Cet article, bien qu'il les relie, n'affirme en rien leur entente sur la réforme religieuse et n'entérine par leur relation après l'affirmation du calvinisme. Par ailleurs, une dernière personne du cercle de Landré fut considérée comme partisane de la Réforme : Pelloquin. Ce bourgeois blésois, qui « fut brûlé vif sur de simple soupçon d'hérésie »[82], était le propriétaire du *De Perfecta Republica*. Comme nous le voyons par les péritextes de l'ouvrage, nous pouvons statuer de son acquisition aux alentours de 1550[83]. Cumulé au fait que Landré soit mort à Blois en 1556 deux ans après sa femme, cela nous permet de supposer qu'habitant dans la même ville, ils aient pu se connaître. Cette acquisition par Pelloquin est tout de même un reflet non négligeable de la réception des idées de Landré dans un milieu sensible à la réformation.

À cela s'ajoute la lettre de Calvin, dont nous avons déjà parlé, faisant de Landré un érudit de son réseau dans les années 1530. Or, avant d'y revenir, il est important de replacer l'humanisme florissant à Orléans dans ce début du XVIe siècle. Orléans fut, effectivement, un lieu d'érudition très renommé pour sa formation en droit civil et droit canon, et cela déjà depuis plusieurs siècles auparavant. Ce fut grâce au pape Clément V, en 1305, que les premiers privilèges pontificaux furent accordés par Bulles à l'université, reconnaissant ainsi les droits et qualités du corps enseignant de la ville. À partir de cette date, l'université d'Orléans jouit des mêmes privilèges qu'avait obtenu celle de Toulouse en 1245. Toutefois, dépendant d'une juridiction royale, il faudra attendre 1312 pour

[79] Charles BRAINNE, *Les hommes illustres de l'Orléanais*, Orléans, Alphonse Gatineau, 1852, Tome II, p. 191.

[80] *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, ouvrage collectif réalisé par Arlette JOUANNA, Jacqueline BOUCHER, Dominique BILOGHI et Guy LE THIEC, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 1122.

[81] Henri MEYLAN, « Bèze et les "Sodales" d'Orléans (1535-1545) », dans *Actes du Congrès sur l'Ancienne Université d'Orléans*, *op. cit.*, p. 95-98.

[82] Louis BERGEVIN et Alexandre DUPRÉ, *Histoire de Blois*, Blois, E. Dézairs, 1846, Tome I, p. 67.

[83] Manuscrit Latin 6778, BnF, f. 96v-97r.

que le roi Philippe le Bel approuve et confirme de son autorité ces privilèges par lettres patentes[84]. À la toute fin du XVe et au début du XVIe siècle, les professeurs qui y enseignent figurent parmi les plus grands humanistes, tels Jean Reuchlin, Guillaume Budé, Érasme, Pyrrhus d'Angleberme ou encore Pierre de L'Estoile[85]. Paul-Alexis Mellet le rappelle notamment en s'appuyant sur le *Panegyricus Aureliae, urbis clarissimae* de Pyrrhus d'Angleberme de 1516, ce à quoi il ajoute que ces enseignants, et « certains plus que d'autres, ont préparé les esprits au protestantisme »[86]. Et en effet, l'université aura formé en droit deux des plus célèbres réformés, à savoir Jean Calvin et Théodore de Bèze, avant la fin des années 1530. Or, si cette université attire les élèves pour son renom en droit, c'est principalement dans un contexte porté sur l'étude des langues anciennes, tels que le grec et l'hébreu. C'est dans un milieu où les érudits se convertissent aux idées humanistes que doit se lire le bourgeonnement de la réformation. Les études concernant cette filiation entre humanisme et réformation sont nombreuses, autant qu'elles sont complexes[87]. Il ne sera donc pas fait état des détails ici mais, il est vrai que certains Réformés n'ont pas hésité à se dire les héritiers d'humanistes, non toujours adhérents à la Réforme. Le cas de Théodore de Bèze est frappant, puisque dans son ouvrage *Des Vrais Pourtraits des Hommes illustres en piete et doctrine, du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers temps pour remettre sus la vraye Religion*, il cite Érasme et Jacques Lefèvre d'Étaples. Bien que ces deux hommes ne se soient pas convertis au protestantisme, Théodore de Bèze déplore leur détournement de la « vraye Religion » mais affirme qu'ils ont été cruciaux dans son élaboration[88].

Et c'est un véritable réseau d'humanistes qui se trame à Orléans. D'ailleurs, en 1938, Jacques Boussard écrit dans un article dédié à cette université que « dans les dernières années du XVe siècle, et jusque vers 1530, il existait à Orléans une petite société de savants, disons même d'humanistes, liés entre eux, échangeant des idées, travaillant en commun, les uns gens d'Église, les autres laïcs, les uns docteurs-régents de l'Université, les autres simples bourgeois (officiers de justice, juristes ou médecins) studieux et cultivés »[89]. Parmi eux, il mentionne notamment la famille Daniel, Jacques et François, l'un receveur de la ville et l'autre avocat, à qui Érasme et Calvin s'adressent dans leurs

[84] François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez…*, *op. cit.*, p. 335-337.

[85] Paul-Alexis MELLET, « Catholiques et protestants en Orléanais : 'ces noms factieux papaux et huguenots…' », dans *Orléans, une ville de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 29-30.

[86] *Ibid.*, p. 30.

[87] Voir *L'Humanisme à l'épreuve de l'Europe (XVe-XVIe siècles). Histoire d'une transformation culturelle*, sous les directions de Denis Crouzet, Élisabeth Crouzet-Pavan, Philippe Desan et Clémence Revest, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019.

[88] Théodore de BÈZE, *Les Vrais Pourtraits des Hommes illustres en piete et doctrine, du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers temps pour remettre sus la vraye Religion*, Genève, Jean de Laon, 1581, p. 24-25 et p. 152-154.

[89] Jacques BOUSSARD, « L'Université d'Orléans et l'humanisme au début du XVIe siècle », *Humanisme et Renaissance*, Genève, Librairie Droz, 1938, T. 5, N° 2, p. 209.

correspondances respectives[90]. Le fils de François, Pierre Daniel, est également un érudit de la ville dont Louis Jarry étudia dans le détail la correspondance[91].

Or, pour sûr, ce qui nous importe c'est de savoir dans quelle mesure Christofle Landré peut se rattacher à ce réseau, et si ce réseau conduit véritablement au protestantisme. Alors, pour replacer les liens, commençons par reprendre les lettres que nous avons déjà citées, à savoir celle de Calvin à François Daniel[92] et celle de Rabelais à Antoine Hullot[93]. Toutes deux, écrites respectivement en 1532 et 1540, confirment le fait que les uns et les autres se connaissent au moins de nom. Dans la première, Calvin demande à son ami François Daniel s'il peut se faire l'intermédiaire auprès de Christofle Landré afin que celui-ci utilise dans ses leçons les *Commentaires* du *De Clementia* de Sénèque qu'a produits Calvin. La publication de ces *Commentaires* l'a mis dans une situation financière difficile et Calvin espère donc, par le biais de diffusions professorales, rentrer dans ses frais :

> Les livres de Sénèque sur le *De Clementia* sont enfin publiés à mes frais et par mes soins. Maintenant je dois veiller à ce que l'argent, que les frais ont dévoré, soit retiré de quelque part. Aussi, pour que ma réputation soit sauve, je voudrais que d'abord tu m'écrives avec quelle faveur ou avec quelle froideur mon livre a été reçu, et que tu pousses *Landrinus* à s'en servir dans ses leçons. Je t'envoie un exemplaire pour toi, les cinq autres pour Bourges. Fais-les parvenir à *Regius*, à *Pignæus*, à *Agnetus*, à *Brossæus* et *Barrhatramus*. Si *Agnetus* consent à l'expliquer dans une leçon, son aide ne me rendra pas peu service[94].

Landré se fera une idée de la qualité du travail de Calvin grâce à l'exemplaire envoyé à François Daniel, les autres exemplaires étant censés partir pour Bourges. Cet élément fait émerger deux évidences. Premièrement, Calvin connaissait suffisamment l'enseignement de Landré pour qu'il le choisisse comme transmetteur. Deuxièmement, Christophe Landré devait être un proche de François Daniel, sans quoi l'intermédiaire n'aurait pu se faire. En aucun cas, cette relation implique une quelconque influence mutuelle en matière de réforme religieuse, d'autant que Calvin n'est, à cette période, pas converti[95].

Intermédiaire entre Calvin et Landré, François Daniel était avocat à Orléans, magistrat à Châtillon ainsi que bailli de Saint-Benoît-sur-Loire. Son amitié avec Calvin existait déjà en 1528,

---

[90] *La Correspondance d'Érasme*, sous la direction de Aloïs GERLO, Tome I, Lettre 170.

[91] Louis JARRY, *Une correspondance littéraire au XVIe siècle, Pierre Daniel avocat au parlement de Paris et les érudits de son temps d'après les documents inédits de la Bibliothèque de Berne*, Orléans, H. Herluison Libraire-Éditeur, 1876.

[92] Annexe II-B.

[93] Henri CLOUZOT, « Les amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre au bailli du bailli des baillis », *op. cit.*, p. 160.

[94] Traduction française de la lettre de Calvin à François Daniel (Codex de Berne 450, cf. Annexe II-B) faite par E. DOUMERGUE, *Jean Calvin, Les hommes et les choses de son temps*, *op. cit.*, p. 210.

[95] Pierre MESNARD, « Jean Calvin, Étudiant en droit à Orléans », dans *Actes du Congrès sur l'Ancienne Université d'Orléans*, recueil des conférences prononcées les 6 et 7 mai 1961, Orléans, Imprimerie Bourdon-Blanc, 1962, p. 91.

lorsque tous deux suivaient l'enseignement de Pierre de L'Estoile, docteur régent de l'université[96]. Or, pour reprendre les termes de Jarry, « ils avaient pour condisciples et pour amis Gentien Hervet, Nicolas Duchemin, Claude Framberge, tous trois orléanais ; Michel Copt, chanoine de Cléry et François de Connan, qui devait plus tard se faire connaître par des commentaires estimés sur le droit civil »[97]. Une fois de plus, Claude Framberge apparaît dans le sillon des érudits actifs à Orléans. Parrain de Claude Landré, ami de François Daniel, il est aussi celui qui fait lien avec François Rabelais.

En effet, c'est là que la lettre du médecin chinonais adressée à Hullot en 1540 nous intéresse. Souvenons-nous comment l'identité de Framberge, en tant que scelleur, avait été retrouvée par Soyer[98]. Adressée à Antoine Hullot, nous l'avons déjà évoqué, Rabelais y fait saluer le « baillif Daniel », à savoir ce François Daniel ami de Calvin, mais aussi « monsieur le seelleur » afin qu'il lui fasse parvenir un ouvrage de Platon, préalablement échangé[99]. Ainsi, avant cette correspondance, Rabelais connaissait François Daniel et Claude Framberge, tous deux proches de Landré. Cela veut également dire que Framberge et Daniel pouvaient parler de Rabelais à Landré, dans une période postérieure à la publication du *Gargantua*, paru pour la première fois en 1534. Cet élément n'est pas négligeable car les sphères scatologique et populaire sont communes à ces deux auteurs médecins. Il nous faudra donc voir, lorsque nous rentrerons dans le cœur de l'*Œcoïatrie*, dans quelle mesure il a pu y avoir influence entre les deux hommes. Ceci ne veut pas nécessairement dire qu'ils se soient rencontrés mais, Chinon et Orléans ne sont pas des villes très éloignées l'une de l'autre et, surtout, nous savons maintenant qu'ils ont des amis en commun.

Par ailleurs, si nous revenons sur l'étude de Louis Jarry, nous apprenons que le fils de François Daniel, Pierre, comptait parmi ses amis Pierre de Montdoré et Florent Chrestian[100]. Nous avions déjà cité le premier en sa charge de maître de la libraire de Fontainebleau dès 1552, quant au second, il est le fils du médecin royal Guillaume Chrestian et fut précepteur du roi Henri IV et garde de la bibliothèque de Vendôme[101]. Ces deux lettrés sont issus de familles rencontrées dans le cadre du parrainage des enfants de Landré et témoignent donc d'un réseau érudit transgénérationnel. Aussi, de cette génération correspondant à celle des enfants de Landré, il faut remarquer pour beaucoup leur conversion au protestantisme. Pierre de Montdoré a dû fuir Paris puis Orléans pour cette raison, quant à Florent Chrestien, il se rallie au calvinisme après ses études à Genève[102]. Or, tout

96 Louis JARRY, *Une correspondance littéraire au XVIe siècle, Pierre Daniel avocat au parlement de Paris et les érudits de son temps*, *op. cit.*, p. 10.
97 *Ibid.*, p. 11.
98 Jacques SOYER, « Monsieur le Seeleur », *op. cit.*, p. 379-384.
99 Henri CLOUZOT, « Les amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre au bailli du bailli des baillis », art. cit., p. 160.
100 Louis JARRY, *Une correspondance littéraire au XVIe siècle, Pierre Daniel avocat au parlement de Paris et les érudits de son temps*, *op. cit.*, p. 36.
101 François GRUDÉ, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine*, *op. cit.*, p. 84.
102 Malika BASTIN-HAMMOU, « Paroles de *Paix* en temps de guerre : Florent Chrestien et la première traduction de la *Paix* d'Aristophane en France (1589) », dans *Anabases*, 2015, n°21, p. 140.

comme pour Gabriel de Montgomery, cette génération, active après les années 1550, est trop jeune pour concerner directement notre auteur. Celle de François Daniel et de Calvin me semble être également légèrement plus jeune que celle de Landré. Non seulement Landré décède en 1556 mais, dans la lettre de Calvin où Landré est référé comme enseignant, l'auteur n'est encore qu'un étudiant[103]. Il est donc fort possible que lors de la lettre, datée de 1532, Landré soit déjà âgé d'une trentaine d'années. Landré était très certainement d'une génération intermédiaire entre Érasme et François Daniel, ce qui corroborerait le postulat de Jean Nivet qui faisait de notre homme le fils d'un « ami d'Érasme et de Pyrrhus d'Angleberme »[104].

En effet, nous savons par le témoignage de lettres qu'Érasme s'est rendu à différentes reprises à Orléans. Nous pouvons le constater par différentes lettres émises depuis cette ville en 1500[105]. Dans celles-ci, nous lisons ses amitiés avec Pyrrhus d'Angleberme, notamment par l'intermédiaire de son fils Pierre. D'autres lettres témoignent de ses relations avec Jérôme Aléandre, également professeur à Orléans entre 1510 et 1511[106]. Cette période pourrait effectivement être le temps d'une amitié avec des parents de Landré. Avec son père, en particulier, comme le propose Jean Nivet en 1960[107]. Or, aucune des lettres retrouvées d'Érasme n'en témoigne. Puisqu'il expose également le fait que Landré devient Lecteur royal en 1545 alors que cette information est en partie erroné – certes il est lecteur dans le cercle royal mais ne figure pas parmi les premiers lecteurs royaux du Collège de France[108] –, nous ne pouvons pas valider cette idée pourtant fort séduisante. En revanche, si l'amitié entre Landré et Érasme n'est pas constatable directement, leurs affinités d'idées seront à décortiquer bientôt car nous savons les qualités linguistiques et philologiques de notre auteur. Aussi, nous le verrons dans le prochain chapitre, la démarche humaniste, notamment dans son élan évangélique, affiliée à Érasme, est essentielle dans la rédaction de l'*Œcoïatrie*. Par ailleurs, pour réassocier Érasme à la cartographie relationnelle de Landré, ses *Correspondances* nous montrent tout de même que, par-delà les figures universitaires, ils avaient un réseau commun : Érasme connaissait Jacques Daniel et François Rabelais[109]. Sur sa relation avec ce dernier, Rabelais n'hésite pas à se réclamer érasmien et lui dire toute la reconnaissance qu'il a pour lui dans une lettre de 1532. Dans celle-ci, il n'hésite pas à dire qu'Érasme l'a « nourri aux très pures mamelles de sa divine doctrine », faisant de cet homme son « père », voire sa « mère », en tout cas son maître. Par

[103] Pierre MESNARD, « Jean Calvin, Étudiant en droit à Orléans », art. cit., p. 81-91.

[104] Jean NIVET, « L'Humanisme orléanais au XVIe siècle », dans « Orléans, ville universitaire », dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 1960, N°7, 3e trimestre, p. 339-350.

[105] *La Correpondance d'Érasm*e, *op. cit.*, Tome I, Lettres 129-140.

[106] *Ibid.*, Lettre 256.

[107] J. NIVET, « L'Humanisme orléanais au XVIe siècle », *op. cit.*, p. 343.

[108] *Le College Royal de France, ou Institution, Establissement & Catalogue dés Lecteurs & Professeurs Ordinaires du Roy, Fondez à Paris, Par le Grand Roy Francois I. Pere dés Lettres, et autres roys ses successeurs, jusques a Louis XIV*, Paris, chez Macé Bouillette, 1644.

[109] *La Correspondance d'Érasme*, *op. cit.*, Tome I, Lettre 170 où Jacques Daniel figure ; Tome X, Lettre 2743 envoyée par Rabelais.

ricochet, des Daniel en passant par les universitaires telle la famille d'Angleberme, mais aussi par Rabelais et Framberge, Landré est forcément en écoute et en réception de sa doctrine humaniste.

Ce réseau éclairé ne se revendique pour autant pas de la nouvelle religion, et c'est bien ce que Denis Crouzet exprime également dans *La genèse de la Réforme française*[110]. Que ce soit Érasme, qui passe son temps à se défendre des sorbonnards et des luthériens, ou bien Rabelais dans son allégeance au libre-arbitre ; c'est surtout dans un attachement à la relecture des textes Anciens et à l'évangélisme qu'il faut relier le cercle amical de Landré.

LANDRÉ, HUMANISTE ACTIF DANS SA VILLE NATALE

D'un point de vue professionnel, notre auteur est également rattaché à Orléans. C'est ainsi l'occasion d'entamer l'entrée dans les sources textuelles et d'envisager l'émancipation de Landré en dehors de ce territoire. Les sources et postures que nous allons analyser le replaceront dans ses pratiques professionnelles et esquisseront l'image que ses contemporains avaient de lui.

L'*Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte, laboribusque in ea perdiscenda necessariò subeundis, & reprimendis pseudiatrorum erroribus ac imposturis, déque venenosa, ac perniciosa ver atri natura* de Guillaume Chrestien[111], et le *Des faictz & gestes insignes des Romains* de Dion Cassius par Claude Deroziers[112] furent publiés en 1542 à Paris. Au sein de ces deux ouvrages, Landré est intervenu comme l'auteur d'épîtres liminaires. À chaque fois, il y est mentionné comme « *Christophorus Landrinus Aurelius* », c'est-à-dire *Christophe Landré d'Orléans*[113]. Par-delà le fait que cette association réaffirme l'appartenance de Landré à cette ville, ces lettres sont signées de ce lieu. De sorte qu'Orléans apparaît comme étant sa ville natale, mais cela signifie qu'elle est également sa ville de travail. Par exemple, dans *Des faictz & gestes insignes des Romains*, son épître adressée au lecteur, ayant pour but de resituer la traduction française de Dion Cassius par Claude Deroziers dans sa continuité avec la traduction italienne de Niccolò Leoniceno, est signée « à Orléans, calendes de novembre ». En ce qui concerne l'*Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia*, l'épître de Landré est également une adresse au lecteur, signée d'« Orléans, le 5 novembre », et figure en fin d'ouvrage. Nous ne savons pas en quelles années furent concrètement rédigées ces lettres mais, pour ce qui concerne la seconde, il est possible qu'elle le fût en 1539. Puisque c'est l'année durant laquelle est écrite l'épître d'ouverture du traité, faite par Guillaume Chrestien. Elle est adressée à Pierre Berruyer (Petrus Berruierus), avocat royal d'Orléans, et à Jean l'Escoriolle (Johannes Escoreolus), procureur

110 Denis CROUZET, *La genèse de le Réforme française (vers 1520-vers 1562)*, Paris, Éditions Beulin, 2008, p. 291.

111 Guillaume CHRESTIEN, *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte, laboribusque in ea perdiscenda necessariò subeundis, & reprimendis pseudiatrorum erroribus ac imposturis, déque venenosa, ac perniciosa ver atri natura, ad Aurelianos cives*, *op. cit.*, f. Giii rv. Annexe I-D.

112 Claude DEROZIERS, *Dion historien Grec, des faictz & gestes insignes des Romains*, *op. cit.* Voir fac-similé, Annexe I-E.

113 Fac-similés répertoriés en Annexes I-D et I-E.

royal. Il est très intéressant de remarquer que cet ouvrage, bien qu'imprimé à Paris, est l'œuvre d'orléanais, adressée à d'autres orléanais. Guillaume Chrestien, médecin royal et professeur de médecine à Orléans[114], était donc pour Christofle Landré un collègue de travail, ou au moins un collègue d'écriture. S'ajoute à leurs proximités respectives avec le cercle royal ou avec la famille Fleury, tel que nous l'avons observé précédemment, le fait qu'ils partagent tous deux l'art et la science médicale, autant que les Lettres au sein d'une même ville. Cette relation de travail est à souligner car Guillaume Chrestien fut un médecin très actif dans la vulgarisation des traités médicaux antiques. Comme l'explique Valérie Worth-Stylianou, il « était sans doute, outre Jean Canappe et Pierre Tolet, un des personnages les plus importants pour la traduction d'ouvrages médicaux en France au milieu du XVIe siècle »[115]. S'appuyant sur Durling, elle ajoute que « ses expériences à Orléans lui firent comprendre que ses étudiants provinciaux, à la différence de leurs homologues parisiens, ne maitrisaient guère le latin, alors que les chirurgiens-barbiers ne savaient pas toujours lire le français »[116]. Ce rapport pratique à la médecine, à la fois dans l'observation des nécessités de ses confrères et dans l'importance d'une connaissance théorique antique acquise, fait fortement écho aux volontés œcoïatriques de Landré. Ayant traduit en français « l'ouvrage d'Hippocrate sur les fractures et les plaies de la tête, sept livres de la *Méthode thérapeutique* de Galien », ainsi que plusieurs ouvrages d'obstétrique tels le *Livre d'Hippocrates, de la geniture de l'homme*, mais aussi le *Livre de la nature et utilité des moys des femmes* et le *Livre de la generation de l'homme* de son maître Jacques Dubois, on saisit que Chrestien travaille en faveur d'une médecine proche des besoins premiers. Cet intérêt pour la santé des femmes, dans leur quotidien, est un point crucial que nous déploierons également dans l'étude de l'*Œcoïatrie*. Car, en effet, ce souci de médecine première au service du plus grand nombre leur est commun à tous deux.

Pour revenir sur notre axe orléanais, ce réseau médical recoupe un réseau juridique. Si nous reprenons l'épître de Guillaume Chrestien, dans laquelle il s'adresse aux avocat et procureur royaux Pierre Berruyer et Jean l'Escoriolle, nous comprenons que la pratique médicale est en dialogue avec celle du droit pour d'autres auteurs que Landré lui-même. Quant à lui, c'est Hubert Sussanneau, en rendant hommage à Landré dans son ouvrage *Legum et Medicinæ Doctoris Ludorum libri*, qui entérine le lien entre droit et médecine[117]. Ce livre, louant des docteurs diplômés dans ces deux disciplines à la fois, rappelle que notre auteur détient cette double compétence. Étant adressé « *Ad Christophurum Landinum Aurelianum* », ce poème implique que Landré était connu pour son

114 Charles CUISSARD, L'étude du grec à Orléans…, op. cit., p. 142.

115 Valérie WORTH-STYLIANOU, Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité, op. cit., p. 143.

116 *Ibid.*, p. 144. Robert M. DURLING, « A Chronical sensus of Renaissance editions and translations of Galene », dans *Journal of the Warbug and Courtauld Institutes*, 1961, p. 240.

117 Hubert SUSSANNEAU, *Legum et Medicinæ Doctoris Ludorum libri nunc recens conditi atque æditi*, Paris, Simon Colin, 1538, f. 4v-5r.

appartenance à ces corporations, tout en étant attaché à Orléans. Le fait qu'elle soit présente dans son identité, cela sous-entend peut-être que ce sont ses exercices professionnels au sein de la ville qui lui ont permis cette reconnaissance. C'est pourquoi, parallèlement à son réseau médical rencontré avec Guillaume Chrestien, nous devons rappeler celui qui concerne le droit. Probablement qu'il comporte les docteurs régents de l'université, comme Jean Truchon et Jacques Robert, ou encore Louis Mabileau, cet autre parrain, avocat au châtelet d'Orléans. Aussi, cette double fonction implique une connaissance juridique évidente. De sorte qu'en plus de ses connaissances médicales, Landré doit avoir pour bagages intellectuels le droit civil et canon. Cet apport n'est pas à négliger puisqu'il régit également une méthode universitaire, un intérêt pour la justice, ou en tout cas un cadre de réflexion et d'action autour du droit.

À ces compétences doubles, pratiques et théoriques, s'ajoute la maîtrise des langues anciennes, venant parfaire son érudition et sa notoriété. Avocat et médecin, actif dans la vulgarisation des savoirs antiques, philologue et réputé pour ses aptitudes grecque et latine, comme en témoigne l'expérience orléanaise de Sir Thomas Smith en 1539[118], Landré a tous les traits de l'humaniste de la Renaissance. C'est sûrement pour ces multiples qualités qu'il est remarqué par Charles, troisième fils de François Ier, lorsque celui-ci gouvernait le duché d'Orléans. En effet, ce prince de France le prendra à son service pour son érudition. Trois de nos sources garantissent cela : l'*Œcoïatrie*, dans laquelle Landré est dit « Lecteur de feu de bonne memoire Monseigneur le Duc d'Orleans »[119], le *De perfecta Republica*, dont la dédicace est faite à « *Illustrissimo principi Charolo galliarum regis filio Aureliorum duci, mæcenati suo singulari Christophorus Landrinus publicus ipsius apud Aureliam lector* », soit à Charles duc d'Orléans, fils du roi de France, mécène du lecteur public orléanais Christofle Landré[120], ainsi que dans le *Christum a judaeis sacerdotibus* où ce mécénat paraît sous la forme suivante « *Amplissimo ac ornatissimo viro Petro Crispino, illustrissimi Aureliorum Ducis Cancellario, mæcenatique suo, Christoforus Landrinus publicus professor* »[121]. Les deux premiers utilisent le terme de « lecteur » pour caractériser Landré, alors que le troisième utilise celui de « professeur ». De plus, à la différence de l'*Œcoïatrie*, les deux ouvrages latins mentionnent la fonction mécénale du duc. Or, si l'on se fie à l'ordre chronologique de ces publications, nous pouvons nous demander si le titre de lecteur n'est pas postérieur au premier mécénat du prince. En effet, nous savons que le *De perfecta Republica* fut rédigé avant l'*Œcoïatrie*, puisque Landré en fait la mention dans l'épître

118 John STRYPE, *Sir Thomas Smith, Kt. D.C.L., Princincipal secretary of state to king Edward the sixth, and queen Elizabeth*, Oxford, Clarendon Press, 1820, p. 60. Note marginale « A.D. 1539. Hen. VIII. ».

119 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.*, frontispice.

120 ID., *De perfecta Republica*, Manuscrit Latin 6778, BnF, f. 1r.

121 SUIDA, *Christum a judaeis sacerdotibus in eorum collegium ascitum fuisse*, trad. Christophe Landré, Paris, Joannem Lodoicum Tiletanum, 1542. Conservé à la bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen dans une compilation d'ouvrages reliées sous la cote RES A 1384/8. Fac-similé en Annexe I-B.

dédicatoire de celle-ci[122] ; qui plus est, à une période où Charles n'est pas encore signalé comme défunt, c'est-à-dire avant 1545. La traduction du *Christum a judaeis sacerdotibus*, est quant à elle publiée en 1542, soit également du vivant du duc. Dans les deux ouvrages parus de son vivant, ce prince est qualifié de mécène, alors que Landré apparaît dans l'un comme *publicus lector*, dans l'autre comme *publicus professor*. Nous pourrions nous demander si ce n'est pas la notoriété orléanaise de Landré qui pousse d'abord le prince à le patronner puis, si de ce soutien aux Lettres, il ne décide pas de l'officialiser dans son entourage en tant que lecteur personnel.

Quoiqu'il en soit, ce mécénat du prince, allant de pair avec sa protection, intègre *de facto* notre auteur dans la cour orléanaise. Alors, ce ne sont plus seulement des connaissances enracinées à Orléans qui caractérisent Landré mais également un rayonnement savant tourné vers l'extérieur : qu'elles soient géographiques, de par son intégration à la cour ou bien intellectuelle par les échanges et stimulations discursives, ses fonctions auprès de Charles II d'Orléans lui font acquérir une mobilité lui permettant un horizon plus large que celui de son territoire natal.

*

Sortir du territoire orléanais devient enfin possible maintenant que cet enracinement de Christophe Landré est fait. En effet, grâce aux sources archivistiques que nous avions à disposition au cœur du Loiret, ce premier chapitre a répondu à nos interrogations sociales et professionnelles. Landré, qui n'était qu'un auteur à l'identité bancale et flottante, a vu se redéfinir sa situation orléanaise, autant d'un point de vue amical et privé que professionnel. Nos recherches ont montré que son environnement personnel était constitué de hautes dignités, parmi lesquelles docteurs-régents et nobles se côtoient. Son foyer orléanais, situé à Saint-Liphard précisément, a établi effectivement sa proximité avec l'université, autant de manière géographique que communautaire. Ce contexte d'érudition, l'a fait évoluer autant dans la sphère du droit que dans la sphère médicale, nous permettant de rapprocher certaines de ses productions littéraires à sa situation relationnelle orléanaise. L'humanisme émanant de ses multiples compétences lui a sans doute permis d'être mécéné par Charles, duc d'Orléans, lui ouvrant les portes de la cour et celles de la nation. Parallèlement, en observant les conséquences théologiques des nouvelles idées humanistes, nous avons vu qu'Orléans avait vu passer sur ses bancs certains des futurs grands réformateurs, à savoir Jean Calvin et Théodore de Bèze. Or, cette transition entre humanisme, évangélisme et réforme, nous a conduit à la question suivante : Landré s'inscrit-il, lui aussi, dans la réformation de par son humanisme ? Ce point, nous avons commencé à le traiter en nous servant des orientations

[122] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.*, p. 874.

religieuses de certains de ses proches. Cependant, le résultat fut ambivalent puisque, si certains d'entre eux ont affiché leur allégeance au milieu réformé, ce n'est pas le cas de la majorité restée adepte de l'ancienne Église. Ce pourquoi, l'inscription de Christophe Landré dans le milieu réformé ne peut être affirmée sans l'étude approfondie de ses ouvrages. Cet axe, sortant d'Orléans et visant à déterminer son adhésion nuancée entre l'humanisme, l'évangélisme et la réformation, devient donc notre prochain point d'étude.

Il nous faudra, en effet, saisir toute la portée idéologique de son travail sans jamais oublier, ni le contexte religieux qui le voit éclore, ni sa notoriété publique, du fait de son service auprès du duc d'Orléans en tant que Lecteur, de son professorat ainsi que de ses pratiques du droit et de la médecine. Le prochain chapitre veut donc quitter Orléans, laisser de côté le cadre privé, pour voir dans ses écrits si ce que nous pressentions de la réforme se concrétise. En base de travail, nous utiliserons l'épître dédicatoire de l'*Œcoïatrie*, signée à Condom[123]. Cette petite ville, située à vingt kilomètres du siège de Marguerite de Navarre à savoir Nérac, nous servira d'entité symbolique sous laquelle le réseau intellectuel de Landré se teintera. C'est ainsi que notre deuxième chapitre se tourne vers le sud, dans un contexte où ses idées sont à l'honneur.

[123] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

CHAPITRE II : CONDOM, MIROIR DE SON RÉSEAU INTELLECTUEL

L'objectif de ce chapitre est de voir comment l'humaniste orléanais s'émancipe et sort de son foyer afin d'emprunter le chemin de l'évangélisme. Sans pour autant plonger encore dans son contenu, l'entrée dans l'*Œcoïatrie* commence ici. En effet, c'est avec le frontispice et les éléments d'adresse et de signature de l'épître dédicatoire que nous engagerons notre hypothèse évangélique. Landré, dans sa stature de Lecteur du prince Charles II d'Orléans ainsi que dans sa dédicace à Gérard Roussel signée à Condom[1], fait figure d'humaniste tourné à la fois vers le prince et vers le peuple. Ces deux axes, l'un vertical et l'autre horizontal, sont précisément les objets de ce chapitre.

Ces deux horizons sont complémentaires et constitueront les champs intellectuel et politique dans lesquels Christophe Landré s'implique. Le premier de ces champs, celui illustré par son titre de « Lecteur du duc d'Orleans », fera émerger le poids et les conséquences publiques d'un tel rôle. Il replacera Landré parmi les humanistes établis à la cour ainsi que dans l'instruction ou l'éducation des princes, avec en ligne de mire la notion de bien commun. Le deuxième champ, concomitant au premier par cette idée de bien commun, s'attachera à montrer l'application de Landré non plus auprès des grands, mais dans son service direct au peuple, concrétisé par sa dédicace à Gérard Roussel. L'identité de Roussel étant clairement assimilée à l'évangélisme, nous devrons détailler les significations et effets d'une telle dédicace. Cette forme d'exercice humaniste non plus au sommet de la hiérarchie sociale mais pour et par la base s'inscrit, quant à lui, dans un mouvement non plus vertical mais horizontal. De sorte que ces deux sections devront s'entendre comme deux voies dirigées toutes deux vers le bien commun, vers la *res publica*.

[1] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872-874.

LECTEUR DU DUC D'ORLÉANS, UN DÉPASSEMENT À LA VERTICALE

Le précédent chapitre nous a laissé apercevoir le caractère savant de Landré dans ses généralités. Nous savons qu'il fut médecin, avocat, et professeur de latin et grec. Ses aptitudes, nous l'avons vu les partager avec d'autres savants tels que Guillaume Chrestien ou Thomas Smith. Sa notoriété fut attestée par des tiers, comme Hubert Sussanneau, et c'est par ce cumul de compétences et de notoriété que nous avons déduit son patronage par le duc Charles II d'Orléans. Bien que nous n'ayons pas retrouvé les documents officialisant ce mécénat ou patronage, que ce soit par registre royal ou lettre officielle, il n'empêche que le caractère de *professeur* et *lecteur* public, affilié au duc d'Orléans, se retrouve dans trois des sources primaires en notre possession : le *De perfecta Republica*, le *Christum a judaeis sacerdotibus* et l'*Œcoïatrie*. Tous trois, comme vu au chapitre précédent, témoignent de ces titres sans pour autant définir ce qu'ils sont en pratique.

LECTEUR, UN STATUT À DÉFINIR

Être lecteur, qui plus est « Lecteur de feu Monseigneur le duc d'Orléans », qu'est-ce à dire ? Cette question interroge le statut du lecteur autant dans son rôle à la cour que dans sa place publique, autant dans son image officielle que dans ses idées personnelles. Or, la lecture est d'abord indissociablement liée à la pratique humaniste. Redéfinir l'humanisme ici en quelques lignes, qui plus est par le spectre de la lecture, est chose difficile. Toutefois, nous pourrions déjà dire que sans la lecture des savoirs antiques, l'humanisme est impensable. Nombreux ouvrages relatent de l'humanisme comme allant de pair avec la relecture des textes antiques, avec cette volonté de faire surgir dans le présent les vertus indéfectibles des sagesses anciennes. Francisco Rico rappelle que :

> Les langues et les littératures classiques, modèles de clarté et de beauté, devaient être la porte d'entrée de n'importe quelle doctrine ou travail digne d'estime, et que la correction et l'élégance du style, selon le bon usage des vieux maîtres de la latinité, constituaient une condition *sine qua non* pour toute entreprise intellectuelle ; et enfin que les *studia humanitatis* ainsi conçus, en faisant renaître l'Antiquité, devaient finir par produire une nouvelle civilisation[2].

De la langue, du sens premier des mots, peut jaillir la sagesse antique, et c'est bien par les Lettres que l'humanisme fleurit. Sur deux cents ans, du XIVe siècle avec Pétrarque – considéré comme père de l'humanisme – au XVIe siècle avec Érasme, se constate « une succession continue

[2] Francisco RICO, *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 19.

d'hommes de lettres qui se transmettent les uns les autres des savoirs, se sentent dépositaires d'un même héritage et se considèrent mutuellement liés – même si c'est, bien souvent, de façon conflictuelle »[3]. Aussi, si cet élan intellectuel prend racine dans l'Italie de Pétrarque, il se répand pour devenir totalement européen au début du XVIe siècle. Il a traversé les Alpes et même la Manche, il résonne partout où l'érudition culmine et plus seulement en latin. Rico expose une « ultime floraison de l'humanisme » avec Guillaume Budé, Didier Érasme et Juan Luis Vives, en ce début du XVIe siècle. « Ils forment le cœur de l'élite qui exerce, de manière la plus novatrice, le pouvoir intellectuel en Europe »[4]. Tous trois sont des humanistes dont le savoir trouve une utilité dans l'exercice du pouvoir. Or, c'est précisément dans cet axe que se joue la présence des humanistes à la cour.

Ces humanistes sont d'abord des universitaires qui, travaillant au perfectionnement des langues anciennes et des *humanités*, ont pu être appelés au service des rois et princes. Le parcours d'Érasme illustre à la perfection cette volonté des rois à patronner les plus grands érudits. On le lit clairement dans la lettre qu'il reçoit en février 1517 de son ami Guillaume Cop, helléniste et médecin de François Ier, alors connu pour ses traductions des médecins grecs Paul d'Égine et Galien[5] :

> La Majesté Royale me force à rompre mon silence : apprends en peu de mots de quoi il s'agit. Guillaume Petit, docteur en théologie, confesseur du Roi, partisan de ta gloire autant qu'il est possible, François de Rochefort, qui jouait le rôle de pédagogue auprès du Roi dans ses jeunes années, maintenant abbé, qui a l'habitude de te porter aux nues devant nos nobles, sont allés tous deux trouver le Roi alors qu'il assistait à la messe et l'ont persuadé, par de nombreux arguments, de te faire venir en France. Aussitôt le Roi, une fois au fait de ton immense savoir, m'a donné l'ordre de t'envoyer une lettre pour chercher à connaître tes intentions, si tu voulais passer ta vie avec des Français et à quelles conditions tu voudrais te fixer. Le Roi Très Chrétien promet, si tu décides de venir vivre ici avec nous, de te recevoir avec tant de générosité que tu ne puisses jamais te repentir de cette décision[6].

Guillaume Budé est également chargé de transmettre cette invitation du roi à Érasme. Et bien qu'à cette date son choix ne soit pas encore décidé, nous sentons à quel point il y a privilège à être choisi par le roi. Il est également évident que la notoriété entre humanistes eux-mêmes fonde ce choix. Érasme répond d'ailleurs à Cop : « Quelle chance tu as d'avoir un protecteur de ce modèle ! Quel

[3] *Ibid.*, p. 13.

[4] *Ibid.*, p. 112.

[5] Pour exemples : *Pauli eginetæ præcepta salubria Guilielmo Copo Basileiensi interprete*, Paris, Ex officina libraria Henrici Stephani, 1510 ; *Galeni de affectorum locorum notitia, libri sex, Guilielmo Copo Basileiensi interprete*, Paris, Officina Henrici Stephani, 1513.

[6] *La Correspondance d'Érasme*, sous la direction de Aloïs GERLO, Bruxelles, University Press, Volume II, Lettre 523. Une note accompagne le nom de François de Rochefort : « François de Moulins ou de Rochefort (mort en 1526), grand aumônier de François 1er et abbé de Saint-Maximin à Micy-sur-Loire. Proposé pour l'évêché de Condom, il n'a pas été nommé ».

bonheur pour moi d'avoir la faveur d'un tel monarque ! Mais il ne m'est pas encore loisible de fournir une réponse certaine à la lettre que tu m'as écrite sur ordre de ton Roi. Mais je vais bientôt prendre une décision et te donner une réponse ; en attendant, je vais jouir de cet honneur d'avoir plu au roi le plus loué sur la recommandation des hommes plus loués »[7].

L'avantage d'être patronné par un prince, ou un roi, c'est la protection financière et morale d'une telle affiliation. La crainte régnante, il faut se rappeler la difficulté qu'ont souvent les hommes de Lettres à subvenir à leurs besoins. Toujours par la correspondance d'Érasme, nous constatons cette difficulté dans l'échange qu'il eut avec l'italien Jérôme Aléandre en 1512. Aléandre fut un helléniste de renom, professeur à la Sorbonne entre 1508 et 1513, avec un temps d'enseignement à Orléans en 1511, où il était hébergé par Pyrrhus d'Angleberme. Dans sa lettre à Érasme, Aléandre raconte la difficulté d'assumer ses besoins vitaux avec la profession qui est la leur. « Je n'ai rien à t'écrire au sujet d'un espoir d'argent, vu que je n'en ai aucun, […] je vis, cependant, je vis, mais au jour le jour, sans manquer de vêtements, ni de livres (dont j'ai rapporté la plus grande partie, tu le sais, de ma patrie) ni des objets nécessaires ; mais tu ne saurais, dans ma réserve, trouver autre chose que des araignées »[8]. Cette vie modeste résulte du fait qu'être homme de Lettres ne garantit pas un salaire sûr. Même, penser pourvoir à sa vie par cette profession est illusoire : « espérer que moi ou un autre puisse s'enrichir ici, du moins dans ma profession, écarte cette idée pour ne pas te faire d'illusions ». Cette lucidité ne va pas sans désillusion justement… Aléandre poursuit en racontant comment, lorsqu'il propose des leçons gratuites, le monde afflue. À l'inverse, malgré sa qualité d'helléniste reconnue, à l'abord d'une leçon payante c'est la désertion de l'auditoire qui s'opère :

> Voici ce que je ne puis assez admirer: lorsque je fais une leçon gratuite, tous affluent à moi en bataillon, en vol d'étourneaux et de geais (pour parler aussi sottement que les sectateurs de Béroalde et de Pius) ; les bancs des autres professeurs restent vides : on ne parle pas d'autre chose ; mon auditoire, surtout pour le cours de langue latine, dépasse tout ce qu'on a jamais vu à Paris, à la grande jalousie de quelques-uns qui ne peuvent pas digérer que non seulement des étudiants, mais des docteurs et des hommes de sang noble, et parmi eux beaucoup d'adolescents, accourent à mes leçons de lectures expliquées. Mais lorsque j'exige *ce qui me revient,* tu les verrais tous s'enfuir en rangs serrés, comme, dit-on, « les colombes de Chaonie à l'approche de l'aigle ». D'où il résulte que cette salle si scolaire se dépeuple subitement ; elle reste toutefois honorée par la présence de nombreux hommes illustres, mais elle n'est plus assez fréquentée pour que je ne me juge digne d'un plus grand théâtre ; si bien qu'à présent et auparavant déjà j'ai souvent pensé, contrairement à ce que j'ai écrit plus haut, que les Français pèchent plutôt par avarice ou par pauvreté que par légèreté ou par dégoût et horreur des bonnes lettres. Ce que j'ai moi-même dit de moi, que je suis digne d'un plus grand théâtre, prends-le je te prie en bonne part, et accepte

[7] *La Correspondance d'Érasme*, *op. cit.*, Vol. II, Lettre 537.

[8] *Ibid.*, Vol. I, Lettre 256.

> une erreur que je partage avec tous mes semblables, car tout maître qui explique en lisant, dit Quintilien, souffre de la même maladie[9].

« Tout maître qui explique en lisant souffre de la même maladie » ! Une phrase rude de sens, et pas seulement moralement car, c'est au corps que la maladie réfère, au corps que le manque se montre. Le remède d'un salaire fixe ne tarde pas à se lire puisque : « Si un salaire fixe m'était constitué par le roi (ce qu'il n'est pas permis d'espérer en des temps si difficiles) je suis sûr que je pourrais mieux supporter mes fatigues et laisser derrière moi quelque chose qui, non sans gloire, parviendrait à la postérité ». Cela nous ramène à notre auteur : Landré, professeur et lecteur public, devenu « Lecteur de feu de bonne memoire Monseigneur le duc d'Orléans » devait très bien comprendre les mots d'Aléandre. Lui aussi a donné des leçons, rue du Puit-de-Linières à Orléans[10], et connaissait donc ce labeur autant intellectuel que matériel du professorat. En revanche, les trois sources qui relatent cela exposent aussi le mécénat du prince Charles, alors duc d'Orléans. Sans détour, dans l'*Œcoïatrie*, Landré écrit de Charles qu'il est son « bon seigneur et maître » après lui avoir dédié son *De perfecta Republica*, où il est rappelé « *mæcenati suo* »[11]. Ce mécénat impliquerait donc ce fameux remède contre cette maladie dont souffrent tous les hommes de lettres, à savoir un salaire. Mais qu'en est-il de la définition de cette fonction auprès d'un prince ?

Le plus célèbre « lecteur » de cette période est très certainement Guillaume Budé, puisqu'il fut le bras droit de François Ier dans la mise en place du Collège de France et de ses « Lecteurs royaux ». Or, si Landré était le lecteur du fils de François Ier et donc lecteur d'une personne royale, cela n'en fait pas un lecteur royal au sens du Collège de France. En effet, le *Catalogue dés Lecteurs & Professeurs Ordinaires du Roy, fondez à Paris, par le Grand Roy Francois I.* n'en fait pas cas[12]. Et pour ce qui serait des sources contemporaines sur le sujet, Christophe Landré n'a jamais été relevé comme professeur, ni en grammaire, ni en langue latine, ni même en médecine, au Collège de France[13]. Ceci nous conduit à rappeler que, par-delà sa pratique dans les cercles d'amis, la lecture était un art incontournable à la table des nobles, *a fortiori* à la cour des princes. C'est ce que montre clairement Louise Katz dans son ouvrage *Guillaume Budé et l'art de la lecture*, où elle nous explique que « la lecture

---

[9] *Ibid.*, Lettre 256.

[10] Annexe II-C.

[11] Christophe LANDRÉ, *De perfecta Respublica*, Manuscrit Latin 6778, BnF, f. 1r.

[12] *Le College Royal de France ou Institution, Establissement & catalogue dés Lecteurs & Professeurs Ordinaires du Roy…*, *op. cit.*

[13] À ce sujet je renvoie à Abel LEFRANC, *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du Premier Empire*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1893 ; ainsi qu'à Jacqueline Vons pour l'enseignement de la médecine : Jacqueline VONS, *Le médecin, les institutions, le roi. Médecine et politique aux XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Cour de France.fr, 2012. Ouvrage numérisé inédit mis en ligne le 1er avril 2012 dans le cadre du projet de recherche « La médecine à la cour de France (XVIe-XVIIe siècles) », http://cour-de-france.fr/article2342.html.

à haute voix » avait, à la Cour de François Ier, « un rôle de tout premier ordre »[14]. En effet, dit-elle, les lecteurs de Cour sont généralement des humanistes utilisant leur activité de « lecteur-courtisan » à des fins politiques, mais surtout ces lectures « doivent être convaincantes et amener le roi à se rallier aux projets humanistes ». Sur la lecture de Cour, Louise Katz ajoute une chose importante, à savoir que pour promouvoir les idées humanistes, les lecteurs ont intérêt à pouvoir endosser le rôle d'interprète ou de traducteur. Sur l'exemple de Budé, elle montre qu'il avait pour fonction de traduire les lettres et textes utiles au roi, dont la langue lui faisait obstacle : « "le lecteur de Cour" est donc un interprète qui a toute latitude pour manipuler son auditoire ignorant, surtout lorsque le texte est écrit dans une langue que ni le roi, ni les autres courtisans ne sont capables de comprendre »[15]. Sans compter cette faculté manipulatrice, l'excellence linguistique et philologique du lecteur est un avantage indéniable pour le monarque ou le prince. Sur ce point, il n'est pas négligeable de rappeler les grandes qualités linguistiques attribuées à Landré. En étant lecteur du duc d'Orléans, donc lecteur au service d'un prince de France, il semble que ses qualités philologiques soient un atout diplomatique évident. Le prince, ayant Landré à son service, dispose d'un interprète reconnu et donc, potentiellement, d'une aptitude politique sûre. Cette observation peut, à l'inverse, illustrer la haute qualité de Landré en cette matière puisque, dans l'ensemble des humanistes présents sur le territoire français, c'est lui qui fut choisi par Charles. Par ailleurs, l'autrice Katz affirme que la lecture de Cour « possède comme caractéristique majeure le rôle de diffusion et de transmission de la culture, qui s'affirme avec le temps, au détriment parfois, semble-t-il, des autres fonctions qu'elle pouvait avoir. Bien que différentes, la lecture intime des cercles humanistes et la lecture de Cour se rejoignent dans cette caractéristique fondamentalement humaniste du partage culturel »[16]. Le partage culturel, la transmission et la diffusion des idées humanistes, notamment à des fins diplomatiques, sont donc l'apanage du lecteur de Cour.

Cette dimension politique est peut-être la raison pour laquelle ce rôle fut assimilé à la charge de secrétaire de Cabinet, selon Joseph Nicolas Guyot. Il explique notamment qu'après François Ier, Henri IV n'avait pas de lecteur en titre mais demandait à son secrétaire de cabinet de lui faire la lecture[17]. Toujours selon lui, le lecteur princier peut parfois se substituer au précepteur et est nécessairement de condition noble, jouissant de certains privilèges[18]. Or, nous savons que ce fut Jacques Lefèvre d'Étaples, humaniste de renom, qui fut précepteur de Charles, comme de ses sœurs Madeleine et Marguerite[19]. La figure de Landré arrive donc certainement dans l'entourage

[14] Louise KATZ, *Guillaume Budé et l'art de la lecture*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 45.
[15] *Ibid.*, p. 47.
[16] *Ibid.*, p. 52.
[17] Joseph-Nicolas GUYOT, *Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges*, Paris, Visse, 1786, T. 1, p. 598-599.
[18] *Ibid.*, p. 598-599.
[19] William HEUBI, *François Ier et le mouvement intellectuel en France (1515-1547)*, Genève, Slatkine Reprints, 1972, p. 46.

intellectuel de Charles II d'Orléans après son enfance. Il s'y inscrit sachant que les valeurs humanistes furent déjà transmises par Jacques Lefèvre d'Étaples dans l'enfance de son maître. Et ce point est crucial parce que, ce statut de « Lecteur du Duc d'Orléans » insère notre auteur dans un réseau d'idées, dans un réseau de Cour où les humanistes jouissent d'une renommée internationale. Parfaire l'instruction du prince par la lecture, dans une filiation avec l'un des plus grands évangéliques de cette époque, n'est pas anodin.

De sorte que, maintenant, après avoir défini les actions et les prérogatives du lecteur, après avoir vu que les praticiens de la lecture de Cour sont des hommes de Lettres renommés et dont la production humaniste est effective, il nous faut replacer Landré parmi les penseurs entourant le prince. Ce n'est qu'en replaçant Landré dans ce décor d'idées en perpétuelles diffusion et création que l'on comprendra à quel point ce rôle est engagé, à quel point la lecture est le premier acte dans la promotion du bien commun.

DES HUMANISTES AUTOUR DE CHARLES II D'ORLÉANS

Dans ce contexte où la mort frappe de façon continuelle[20], l'attention portée au développement des vertus corporelles et spirituelles est à considérer avec force. Au sein des familles royales, c'est d'autant plus le cas dans l'optique d'un gouvernement juste. Comme le rappelle Sylvène Édouard dans *Les Devoirs du prince*, « les exercices forgent le corps et les lectures affermissent l'esprit pour instaurer une *virtù* tempérée par la prudence »[21]. Or, ce sont les humanistes qui sont les premiers incités à forger l'esprit et la vertu des futurs dirigeants. L'éducation princière à la Renaissance est le centre de l'étude de Sylvène Édouard. Elle y exprime que « l'éducation des princes permet d'envisager l'humanisme dans tous ses possibles, à la fois comme œuvre philologique avec la réhabilitation des *bonæ litteræ*, comme entreprise pédagogique avec ses méthodes et comme une pensée philosophique multiple en utilisant les textes antiques, sacrés et patristiques pour élaborer des modèles d'*humanitas* ». Elle poursuit en écrivant que « l'humanisme fut à ce titre une pensée militante mettant son expérience et son savoir au service des grandes

[20] Charles est le troisième fils de François Ier. Né en 1522, ce prince est le sixième d'une fratrie de sept enfants dont cinq d'entre eux seront marqués par des morts jeunes et souvent violentes. Son frère ainé François, né en 1518, fut le dauphin de France jusqu'à son décès prématuré en 1536, date à laquelle Henri, né en 1519, hérite du titre. Avant 1536, c'est la mort de deux de ses sœurs – les princesses Louise, qu'il n'aura pas connue, et Charlotte, défunte en 1524 à l'âge de 7 ans – qui frappera la fratrie. La troisième de ses sœurs, Madeleine, emprunta ce destin tragique en suivant d'une année son frère François. La violence, ou la fragilité, du vivant n'épargne pas le sang royal et c'est en septembre 1545, âgé de 23 ans, que Charles retrouva son frère et ses sœurs défunts. Et en effet, seuls Henri et la cadette Marguerite survivront à la mort du roi leur père en 1547, faisant de l'un le futur roi Henri II et de l'autre la future duchesse de Berry et Savoie. Pour achever ces funestes destinées, à l'âge de 40 ans, Henri II décèdera d'une mort aussi brutale que violente lors du tournoi l'opposant à Gabriel de Montgomery, ce parrain d'Anne Landré que nous avons déjà évoqué.

[21] Sylvène ÉDOUARD, *Les Devoirs du prince. L'éducation princière à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 23.

questions du tournant des XVe et XVIe siècles sur la réforme de l'Église et le pouvoir du prince »[22]. Ce service humaniste au profit « des grandes questions » politiques et religieuses commence, en premier lieu, par l'influence des précepteurs, éveillant leurs jeunes maîtres aux sagesses des Pères de l'Église et à celles des Anciens. L'apprentissage par la lecture est ici central et invite à penser, dans ce lignage d'enseignants, la place du lecteur princier lorsque ceux-ci sont actifs en politique. Aussi, c'est par ce réseau d'érudits influençant et construisant l'esprit de Charles II d'Orléans que nous sera révélée une facette de l'identité intellectuelle de Landré, avec une perspective sur la portée de ses idées transmises. Ainsi, autour de ce prince et de ses frères ainés François et Henri, la première figure pédagogue que nous rencontrons est Benedetto Tagliacarne, dit Benoît Théocrène. François Ier l'avait « débauché » alors qu'il professait pour les enfants de son conseiller Florimond Robertet[23]. C'est d'ailleurs ce précepteur qui accompagna, à partir de 1526, les deux ainés – le dauphin François et Henri – en remplacement de leur père en tant qu'otages à la cour de Charles Quint ; date à laquelle François Ier choisit Jacques Lefèvre d'Étaples pour poursuivre cette tâche auprès des plus jeunes[24].

Plusieurs études évoquent le préceptorat de Jacques Lefèvre d'Étaples auprès des enfants du roi[25], et cet enseignement perpétue celui que le roi avait reçu par François de Moulins de Rochefort, lorsqu'il n'était encore que comte d'Angoulême[26]. Les sources de cette éducation durant l'enfance de François Ier sont plurielles, il y a les comptes de la maison de Louise de Savoie, sa mère, de 1501 à 1508, lorsqu'ils demeuraient au château d'Amboise[27], mais également des sources plus tardives comme par exemple la lettre de Guillaume Cop à Érasme en 1517, où il dit de François de Moulins qu'il « jouait le rôle de pédagogue auprès du Roi dans ses jeunes années »[28]. François de Moulins était d'abord moine franciscain puis confesseur de Louise de Savoie avant de devenir le « maistre descolle » du futur François Ier. « Il bénéficia parallèlement d'une charge d'aumônier puis de grand aumônier de 1519 jusqu'à sa mort en 1526, remplissant ainsi une fonction qui nécessitait d'autres compétences que celles de précepteur pour laquelle, cet ami d'Érasme et de Budé, avait toutes les lettres requises »[29]. Budé sera notamment présenté au jeune François Ier par ce même De Moulins[30].

---

22 *Ibid.*, p. 16.

23 *Ibid.*, p. 218.

24 *Ibid.*, p. 218, 244, 379.

25 William HEUBI, *François Ier et le mouvement intellectuel en France (1515-1547)*, *op. cit.*, p. 46. Yelena MASUR-MATUSEVITCH, *Le Siècle d'or de la Mystique française, de Jean Gerson à Jacques Lefèvre d'Étaples*, Paris, Edidit Archè, 2004, p. 407-408.

26 François PAROT et Thibaud FOURRIER, « François de Moulins de Rochefort, Maître d'école de François Ier », dans *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, 2012, p. 39-56. HAL archives ouvertes : hal-01194182.

27 *Ibid.*, p. 6. Appuyé sur : BnF, ms. Clairembault 307, f. 33 et BnF, ms. Gen. 484, f. 69.

28 *La Correspondance d'Érasme*, *op. cit.*, Vol. II, Lettre 523.

29 Sylvène ÉDOUARD, *Les Devoirs du prince*, *op. cit.*, p. 219.

30 Gilbert GADOFFRE, *La révolution culturelle dans la France des humanistes. Guillaume Budé et François Ier*, Genève, Librairie Droz, 1997, p. 190.

D'ailleurs, il me semble important de noter ici comment Sylvène Édouard fait se relayer l'instruction du roi, en passant de son précepteur d'enfance aux plus grands humanistes de cette époque, notamment par Budé devenu son lecteur royal. Un relais, ou une continuité, qui sera peut-être à entendre comme le miroir de celui opérant entre le précepteur de Charles d'Angoulême puis son lecteur, soit entre Jacques Lefèvre d'Étaples et Christophe Landré. Mais avant d'y venir, c'est le choix de Jacques Lefèvre d'Étaples acté par le roi pour ses enfants qu'il est important d'observer. Il « s'était lié au roi, à sa mère, et à Marguerite d'Alençon du temps du "cénacle de Meaux" autour de l'évêque Briçonnet grâce à François de Moulins »[31]. Il y a donc, entre les deux précepteurs, des similitudes de conceptions religieuses réunies par le biais de ce cénacle évangélique, mais aussi une amitié unifiée autour de Guillaume Briçonnet, ainsi que des ambitions communes de transmission de savoir. En effet, il y a également entre Lefèvre d'Étaples et De Moulins une filiation d'enseignement, notamment dans les ouvrages pédagogiques qu'ils créèrent pour leurs élèves respectifs. Chacun d'entre eux fut productif en matière d'écriture. De Moulins produisit des ouvrages instruisant à la vertu, tel *Le dialogue d'un confesseur et d'un pécheur*, ainsi que des ouvrages « destinés à la préparation militaire et politique, comme le *Fort Chandio*, la traduction française de la *Cyropédie*, ou encore le *Commentaire de la guerre galique* »[32]. De son côté, avant de se réfugier à la cour de Marguerite de Navarre auprès de laquelle Briçonnet exerçait comme confesseur, Lefèvre d'Étaples publia des ouvrages scolaires à destination de Charles et de sa sœur Madeleine tels le *Liber Psalmorum cum tenoribus ad rectè proférendum aptîssimis* ou encore le *Vocabulaire du Psaultier*[33]. Tous deux ont à cœur la traduction en vernaculaire car, « bien qu'idéalement rompus à la langue latine, les princes en maîtrisaient mal la grammaire si bien qu'ils se voyaient fréquemment offrir les traductions des grands classiques, faisant ainsi de ces éditions le plus sûr indice d'une réception nobiliaire voire princière »[34]. Au sujet de la réception des grands classiques, nous savons que Lefèvre d'Étaples est le plus grand traducteur d'Aristote à son époque. Denis Crouzet n'hésite pas à ce propos à le comparer à Marsile Ficin dans la restauration des philosophies grecques, le premier pour Aristote, le second pour Platon[35]. Ce point est d'autant plus pertinent qu'Aristote est dominant dans l'éducation princière. En effet, il y est fondamental de par sa philosophie politique visant la réalisation d'un bon gouvernement, cet objectif incontournable d'une vie de monarque. Comme le rappelle à juste titre Sylvène Édouard :

---

[31] Sylvène ÉDOUARD, *Les Devoirs du prince*, *op. cit.*, p. 218.

[32] *Ibid.*, p. 220. L'autrice s'appuie sur : Le dialogue d'un confesseur et d'un pécheur, BnF, ms. Fr. 1863 ; Ce lyvre est intitule la Fort Chandio de Francoys De Moulins. Aultrement dyt de Rochefort, BnF, ms. Fr. 1194 ; L'institucion, condition ou instruction moralle de Cirus, roy de Perse, par Zenophon, composée, puis apres par François Philelphe de grec en latin reduicte, et pas François Demoulins, de latin en françois transcripte, BnF, ms. Fr. 1383 et le Commentaire de la guerre galique, BnF, ms. Fr. 13429.

[33] *Ibid.*, p. 221.

[34] *Ibid.*, p. 14-15.

[35] Denis CROUZET, *La genèse de la Réforme française (vers 1520 – vers 1562)*, *op. cit.*, p. 107.

> Dans l'*Éthique à Nicomaque*, la question posée par Aristote est de savoir quel est le sens de l'existence humaine. Reprenant, dès l'ouverture de son préambule, les propos d'Eudoxe de Cnide, il part de la proposition suivante : « Le bien, c'est la visée de tout » [36].

Ainsi, nous constatons que Lefèvre d'Étaples fut choisi dans la continuité de François de Moulins de Rochefort, non seulement pour les relations qu'il avait avec lui et Guillaume Briçonnet mais, aussi, pour ses qualités humanistes relatives autant à sa foi qu'à ses compétences de traducteur, de lettré au sens large.

Son inscription au sein du cénacle de Meaux, conjointe à sa maîtrise des *humanitas*, n'est pas bénigne dans l'identité de Lefèvre d'Étaples, ni donc dans l'éducation des enfants du roi commençant en 1526[37]. En effet, ce cercle d'humanistes, l'associant à Guillaume Briçonnet, à Guillaume Farel, à François Vatable, ou bien encore à Gérard Roussel, participe activement à la réformation notamment par l'évangélisation des Écritures entre 1521 et 1525. En 1521, lorsque Briçonnet, évêque de Meaux depuis décembre 1515, invite son ami Lefèvre à le rejoindre dans son évêché, celui-ci a déjà un parcours religieux actif dans la réformation de l'Église. Et c'est littéralement autour de ces deux hommes que se construit ce groupe, certains d'entre eux ayant été disciples de Lefèvre d'Étaples au collège du cardinal Lemoine à Paris[38]. Sa position réformatrice le « définit comme un penseur de l'écart, aussi bien face à Luther que face à Érasme »[39]. Sans retracer de manière exhaustive la vision fabrisienne, disons déjà que sa volonté de réformation de l'Église s'envisage comme une rénovation et non comme une volonté de rupture. Elle passe par une restauration des Écritures de manière philologique et historique, entrainant dans le présent-même un retour aux sources originelles[40]. Dans un contexte où la confiance dans la vertu du prêtre est entachée par le vice – Érasme osera d'ailleurs dire dans son adage sur *Les Silènes d'Alcibiade* qu'il ne faut se méprendre sur la tonsure de ces hommes qui, si tu regardes à l'intérieur, sont « pires que des laïcs »[41]–, nous comprenons que le seul garant de la vérité chrétienne réside dans la pureté des Écritures. Lefèvre écrira d'ailleurs que l'« on ne doit affirmer de Dieu que ce que nous apprenons de lui par les Écritures »[42]. C'est dans cet élan qu'il publiera entre 1522 et 1524 ses *Commentarii initiatori in Quator Evangelia* puis son *Nouveau Testament*[43]. Or, si cette volonté d'un retour à l'état strict

---

[36] Sylvène ÉDOUARD, *Les Devoirs du prince*, *op. cit.*, p. 87.

[37] Guy BEDOUELLE, *Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Écritures*, Genève, Librairie Droz, 1976, p. 110.

[38] Philippe CHAREYRE, « Gérard Roussel, abbé de Clairac, évêque d'Oloron (1480-1555) », *Clairac et la réforme XVIe et XVIIe siècles*, Actes du colloque de Clairac du 2 juin 2018, dir. Claire Morizet et Pierre Simon, à paraître.

[39] Denis CROUZET, La genèse de la Réforme française (vers 1520 – vers 1562), op. cit., p. 114-122.

[40] *Ibid.*, p. 115.

[41] ÉRASME, *Les silènes d'Alcibiade*, traduction, introduction et notes de Jean-Claude Margolin, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 17.

[42] Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, PUF, 1968, p. 67.

[43] Denis CROUZET, *La genèse de la Réforme française (vers 1520 – vers 1562)*, *op. cit.*, p. 168-169.

des Écritures est défendue chez tous les réformateurs, chez Lefèvre d'Étaples « la grâce de Dieu n'est cependant pas coupée de l'initiative humaine ». Jean Delumeau parachève la définition fabrisienne en écrivant qu'« il rejetait la prédestination et s'efforçait à concilier grâce et libre-arbitre »[44]. Le libre-arbitre y est fermement défendu, comme chez Érasme, *a contrario* de Luther, partisan du « serf-arbitre ». De multiples différences se constituent entre Érasme et Lefèvre d'Étaples, toutefois la clef importante pour ce qui nous occupe c'est leur humanisme commun :

> Les humanistes ne niaient pas le péché originel, mais, en général, ils n'insistaient pas sur lui. Ils n'allaient pas à Dieu par le chemin du désespoir, qui fut celui de Luther. Ils accordaient trop de crédit à l'homme pour accepter, lorsque l'heure du choix fut venue, la doctrine protestante du serf-arbitre. De plus, messagers d'une doctrine de paix, ils désapprouvèrent souvent la violence et le schisme. On comprend dès lors pourquoi les représentants les plus notables de la philosophie de la Renaissance, John Fisher, Thomas More, Érasme, Budé, Rabelais, Reuchlin, Lefèvre d'Etaples lui-même refusèrent de passer dans le camp réformé. Melanchthon et Zwingli font plutôt figure d'exception. On comprend aussi pourquoi certains autres humanistes comme Franck, Servet, Castellion, Fausto Sozzini (Socin) se trouvèrent rapidement mal à l'aise à l'intérieur des orthodoxies protestantes et évoluèrent vers des positions de plus en plus dissidentes. Ils se firent les champions du libre-arbitre, de l'antidogmatisme et la tolérance. Le Luthéranisme et le Calvinisme furent – quant au fond doctrinal – un anti-humanisme[45].

Pour ses enfants et pour lui-même, François Ier choisit des humanistes dont les idéaux religieux ne passent pas le « camp réformé » mais incitent à la réformation, dans un dé-voilement des Écritures par la philologie, par l'étude des Lettres. Denis Crouzet écrira qu'il y a « un point commun entre François Ier, Briçonnet et Lefèvre : tous, ils vivent dans la conscience d'être dans un instant crucial des temps, dans un monde dans lequel le Christ revient, ou plutôt doit revenir, un monde qui va vers un parachèvement »[46]. Il s'entoure, et veille à entourer sa progéniture, d'hommes ayant des vertus humanistes, engagés dans la conciliation des vertus Anciennes, accessibles et disponibles par l'étude et la foi, avec leur vie pratique religieuse et politique. Que ce soit De Moulins de Rochefort, Lefèvre d'Étaples, Briçonnet, Budé ou Érasme, chacun représente, par ses connaissances étayées des textes fondamentaux, des pistes d'action dans leur présent pour rénover leur monde en berne. Or, cette manière d'envisager les Lettres, plus largement les mots, comme des outils concrets, est indispensable aux mondes temporel et spirituel. Tel que l'analyse Francisco Rico :

> Le chemin de la connaissance est un aller et retour entre *verba*, *res* et *mores*, entre langage, réalité et formes de vie ; quand l'un des maillons de la chaîne se corrompt, comme ce fut le cas pendant des siècles pour le domaine des mots, les autres aussi se corrompent ; il n'est donc pas possible,

[44] Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, *op. cit.*, p. 72.
[45] *Ibid.*, p. 72.
[46] Denis CROUZET, *La genèse de la Réforme française (vers 1520 – vers 1562)*, *op. cit.*, p. 145.

> dans la perspective d'une civilisation de part en part humaine, de guérir l'un sans prêter en même temps assistance aux autres. C'est donc sur la praxis, sur les conséquences effectives du savoir, que l'attention se porte, insistante jusqu'à l'obsession. Valla avait développé la théorie selon laquelle, dans le langage, la signification repose sur l'usage[47].

Avec la corruption des mots (*verba*), il y a eu interdépendamment corruption des choses (*res*) et des conduites ou mœurs (*mores*), d'où la poursuite inévitable d'une rénovation des postures politiques et spirituelles lorsqu'il y a rénovation philologique des textes basant ces mêmes conduites. Dans ce sens de l'humanisme actif au début du XVIe siècle, l'évangélisme est l'une de ces clés indissociables de la philologie, dont Lefèvre d'Étaples et Érasme sont des figures majeures, permettant de travailler à une diffusion plus large et plus consciente des questions spirituelles et sociétales de leur temps.

Pendant que lui-même cherche à suivre ce chemin par les biais de Budé, d'Érasme, de Cop, Sylvius et d'autres, en engageant Lefèvre d'Étaples, François Ier offre donc à ses enfant les outils adéquats à cette nécessité de rénovation. Ainsi, Charles d'Angoulême grandit dans cette effervescence intellectuelle où le sens des mots influence les équilibres personnels et collectifs.

Au côté de Jacques Lefèvre d'Étaples, nous trouvons dans l'entourage de Charles d'Angoulême une autre figure célèbre de la valorisation de la langue française : Pierre de Ronsard. Celui que nous connaîtrons comme l'un des membres de la *pléiade* et comme grand poète français du XVIe fut d'abord jeune page à la cour royale. Michel Simonin retraça sa vie avec de riches et nombreux détails. D'abord, Pierre est le fils cadet de Louis de Ronsard, lui-même au service de François Ier pour des missions diplomatiques. Jacques Du Perron rapporte, dans l'*Oraison* à Pierre, que Louis accompagna également François et Henri durant leur captivité espagnole[48]. C'est ainsi par le biais de son père que Pierre entre comme page à la cour. Plus tard, en 1538, nous le verrons officiellement appelé par Charles pour entrer à son service[49]. À cette date Charles d'Angoulême était déjà devenu Charles II d'Orléans, suite au décès de son frère aîné François en 1536, impliquant des changements de titres : Henri, ancien duc d'Orléans, devenait dauphin et léguait ses précédents duchés à son cadet. Ce décès prématuré du dauphin ébranla profondément le jeune Pierre de Ronsard alors à son service. Présent lors de son agonie foudroyante en août 1536, il était un « compagnon de jeu » et plus spécifiquement son maître d'hôtel[50]. Entre cet évènement et son arrivée au service de Charles, il servit une autre des progénitures de François Ier, à savoir la princesse

---

47 Francisco RICO, *Le rêve de l'humanisme*, *op. cit*., p. 114.

48 Jacques DAVIS DU PERRON, *Oraison funebre, sur la mort de Monsieur de Ronsard, par J. D. du Perron Lecteur de la Chambre du Roy*, Paris, Frederic Morel, 1586, p. 22.

49 Michel SIMONIN, *Pierre de Ronsard*, Paris, Fayard, 1990, p. 73.

50 *Ibid.*, p. 49.

Madeleine. Cette princesse, à la santé dit-on fragile, se maria avec le roi d'Écosse Jacques V quelques mois seulement avant son décès sur ses nouvelles terres d'alliance. À cette nouvelle disparition, Pierre de Ronsard se retrouve une seconde fois sans maître et rentre en France en 1538. À cet instant, la figure de Charles est très forte : il est le préféré du roi, il s'entend mal avec son frère aîné Henri, il est promis à la fille de l'empereur Charles Quint, promis donc au duché milanais, mais également dans l'expectative de mariage avec la fille d'Henri VIII ou avec Maria, à la fois sœur de Jean III roi du Portugal et nièce de Charles Quint… Les intérêts, officieux et officiels, générés par les alliances maritales sont de telles importances diplomatiques que ce qui se trame autour de Charles II d'Orléans est d'une envergure et complexité incroyable. La prose de Simonin informe nettement de tout cela, et l'on voit à quel point les enjeux de son mariage touchent à la paix européenne, à l'équilibre des puissances, autant à l'international qu'au sein même du royaume de France. Simonin parle même d'« atmosphère empoisonnée » pour décrire la fin du règne de François Ier dans ce rapport haineux que ses deux fils entretiennent[51]. Ceci tend à dire que la concurrence, en matière de puissance potentielle entre le futur roi Henri II et duc d'Orléans, désavantage suffisamment Henri pour que Charles lui soit nuisible. Par le biais de cette envergure majeure du duc d'Orléans, et en s'appuyant sur Du Perron, Simonin nous montre la mobilité à laquelle est poussée Ronsard. Jusqu'en 1541, date à laquelle il est atteint de surdité très handicapante, Ronsard est régulièrement missionné par le duc à l'étranger. En effet, Charles voyait en lui un jeune homme destiné à la diplomatie internationale, probablement à l'image de son père :

> Monsieur d'Orleans qui voyait la fleur de ceste vertu naissante, & l'esperance que ce jeune homme commençoit à donner de luy, delibera de ne le laisser en repos que le moins qu'il luy seroit possible, mais de le faire pratiquer & converser avec les nations estrangeres, pour le rendre un jour capable d'estre employé aux belles charges ausquelles il sembloit que son instinct & sa nature l'appelloit, & à ceste occasion l'envoya en Flandres & en Zelande, & depuis luy donna encore une seconde commission pour retourner en Escosse, en la compagnie du Sieur de l'Assigny. Apres tous lesquels voyages il fut finalement envoyé en Allemaigne avecques ce grand Lazare de Baïf qui y alloit pour lors en Ambassade, & y sejourna pareillement jusques à ce qu'il eust appris la langue de la province[52].

Le voir ici accompagner notamment Lazare de Baïf, ambassadeur de François Ier dans les années 1530[53], montre à quel point Ronsard intègre le milieu diplomatique le plus éminent. Ce destin de diplomate s'achève probablement prématurément avec sa surdité vers 1541, par-delà le fait qu'il fut « tonsuré par l'évêque du Mans » en 1543[54]. Simonin rapporte l'aspect nébuleux de cette période

[51] *Ibid.*, p. 107.
[52] Jacques DAVIS DU PERRON, *Oraison funebre, sur la mort de Monsieur de Ronsard*, *op. cit.*, p. 29-30.
[53] Gilbert GADOFFRE, *La révolution culturelle dans la France des humanistes*, *op. cit.*, p. 94.
[54] Michel SIMONIN, *Pierre de Ronsard*, *op. cit.*, p. 101.

mais, si le caractère poétique de Ronsard n'est pas encore celui que l'on connaîtra après 1550, sa mobilité que nous venons de lire nous intéresse pour deux raisons : d'une, elle reflète en partie l'activité internationale de son maître, de deux, et malgré son jeune âge, la place et la confiance que lui accorde Charles renforcent l'idée selon laquelle le service au prince implique une forme de dévouement particulier. Malheureusement pour tous ses sujets, la mort de ce prince en 1545 fait s'effondrer l'espoir d'un avenir prestigieux et provoque une réorientation obligée :

> Le prince par qui la paix devait arriver n'est plus. Pour tous ceux, intellectuels et courtisans, qui avaient lié leur sort au sien, l'avenir est d'autant plus sombre que celui à qui l'avenir appartient n'entend pas, au mieux, s'embarrasser de la clientèle du défunt, et au pire, pourrait bien faire payer de leur disgrâce leur allégeance à ce rival détesté[55].

Henri, qui deux années plus tard deviendra roi, est alors libéré de la puissance active et promise de son jeune frère décédé, avec tout ce que cela implique de difficile, voire de dangereux, pour le cercle d'intellectuels gravitant autour de Charles. Ces gens, comme le montre également Simonin, étaient pour beaucoup actifs dans la réformation et ce point nous importe par l'écho qu'il fait à Lefèvre d'Étaples, précepteur de Charles. En effet, de ce point de vue, le cercle de Ronsard, tout comme celui de Lazare de Baïf, « s'accordait mieux avec le parti du duc d'Orléans, qu'avec celui du Dauphin »[56]. Simonin détaille la période qu'il passa chez l'imprimeur Vascosan, où des intellectuels tels Théodore de Bèze et Jacques Peletier discutent de la valorisation de la langue française[57]. À cet instant, les oppositions religieuses qui animeront Bèze et Ronsard ne sont pas d'actualité. En revanche, et bien qu'il fasse tout son possible pour gagner les faveurs du nouveau roi, il est utile de noter que notre poète fréquente dans sa jeunesse ce milieu teinté de réforme.

Ces deux hommes, Jacques Lefèvre d'Étaples et Pierre de Ronsard, sont donc instructifs quant à l'éducation et l'envergure du duc d'Orléans pour les Lettres et le monde diplomatique. Chacune de ces deux figures est en lien direct avec François Ier : il choisit le premier sur la recommandation de son propre précepteur et aumônier François de Moulins de Rochefort, et le second étant le fils d'un de ses proches serviteurs, Louis de Ronsard[58]. Et c'est probablement dans cette entente autant intellectuelle que relationnelle que Charles gagne la préférence de son père. Donc, Charles II d'Orléans, par l'image de ces deux hommes et de ceux qui les introduisent, est un jeune homme éduqué aux Lettres, sensible à la réformation – au point d'écrire en 1543 « au landgrave de Hesse pour lui faire savoir qu'il est prêt à introduire la Réforme dans ce territoire »[59]–

[55] *Ibid.*, p. 111.
[56] *Ibid.*, p. 104.
[57] *Ibid.*, p. 117-118.
[58] *Ibid.*, p. 26.
[59] *Ibid.*, p. 105.

et central dans l'équilibre des puissances politiques internationales. Son entente avec son père ne peut qu'inciter à penser une même inclination pour les humanités, et c'est dans cet ensemble d'indicateurs que nous devons interroger la figure de Christofle Landré en tant que Lecteur du duc. Car, si nous savons déjà que l'érudition de Landré et sa pratique des langues anciennes sont à la hauteur des attentes de la cour, ses positions dans la réformation et dans la diplomatie internationale restent à approfondir.

En ce qui concerne le caractère diplomatique de Landré, rien n'est confirmable d'un point de vue notarial ou officiel. En revanche, nous pouvons lire par l'*Œcoïatrie* sa pratique médicale à l'échelle nationale et internationale. Le fait de le voir rapporter ses expériences médicales en dehors d'Orléans, à une période où son maître est encore en vie, nous ouvre à la carrure d'émissaire qu'il aurait pu endosser. En effet, sans que cela nous oblige à entrer dans le contenu médical de l'*Œcoïatrie*, nous constatons que son exercice de la médecine est parfois localisé sur les territoires français et internationaux. Par exemple, pour ce qui est du royaume de France, nous pouvons lire que Landré se rend à Tours pour soigner une épileptique, puis sur l'île « d'Allevert » afin d'y expérimenter les vertus de la salive sur les serpents[60]. Si Tours est une ville ligérienne et relativement proche d'Orléans, l'île d'Allevert se situait à proximité de l'île d'Oléron, aujourd'hui semble t-il disparue par une géographie mouvante, ou bien fondue dans ce que l'on appelle la presqu'île d'Arvert. Cette île fut dite par Théodore de Bèze habitée par des partisans de la Réforme[61], notamment administrée par Charles Léopard dans les années 1560 – homme très actif dans la Réforme de Saintonge[62]. Cette étiquette religieuse de l'île d'Allevert au début des années 1560 concerne une époque de 30 ans postérieure à celle où Landré la fréquentait. Il est même fort possible que cette défense de la Réforme n'y ait été qu'en germe aux alentours de 1530-1540, ce qui n'est pas sans rappeler l'identité orléanaise de cette même époque. Par ailleurs, en ce qui concerne ses déplacements au sein de villes et régions étrangères au royaume de France, Landré nomme cinq lieux différents dans son *Œcoïatrie* : « une ville d'Oudamie, nommée Naroles »[63], « Lybos » en Espagne[64], les « isles d'Espagne »[65], Lisbonne au Portugal[66], ainsi que Condom en

[60] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 889-890.

[61] Théodore DE BÈZE, *Histoire Ecclésiastique des Églises Réformées au Royaume de France, en laquelle est descrite eu vray la renaissance & accroissements d'icelles depuis l'an M. D. XXI. jusques en l'annee M. D. XXXIII. leur reiglement ou discipline, Synodes, persecutions tant generales que particulieres, noms & labeurs de ceux qui ont heureusement travaillé, villes & lieux où elles ont esté dressees, avec le discours des premiers troubles ou guerres civiles, desquelles la vraye cause est aussi declaree*, Anvers, Jean Remy, 1580, p. 134-136 et p. 313.

[62] BnF, Manuscrit français, Rothschild 97 [VI, 7(bis), 58] : Charles LEOPARD, *Le Glaive du Geant Goliath, Philistin, & ennemy de l'Eglise de Dieu. C'est un recuil de quelques certains passages, par lequel il sera aisé à tous fideles qui le liront, de connoistre que le Pape ha la gorge couppée de son propre glaive*, 1561. L'épître est datée de la Tremblade par Charles Leopard le 4 octobre 1561 : « A l'Eligse de nostre seigneur Jesus Christ, qui est en l'isle de Arvert ».

[63] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 879.

[64] *Ibid.*, p. 882.

[65] *Ibid.*, p. 887.

[66] *Ibid.*, p. 884.

Armagnac[67]. Ces cinq localités ne sont pas toutes aisées à exposer. D'abord, la ville de « Naroles » est très difficile à replacer. Si nous nous fions au texte, grâce au chapitre des vertus de la « Fiente de porc » puis à celui des « Limaçons à coquille », cette ville qu'il situe en « Oudamie » apparait comme très peuplée, puisque « plus de six mille personnes » y décédèrent de la dysenterie « en l'an mil cinq cent trente cinq »[68]. Landré y sauva « plus de trois cens personnes », et c'est par cette expérience personnelle rapportée que nous connaissons ce lieu. À l'oreille, nous nous doutons que cette zone géographique n'est pas française. Même, il semble indéniable que ces deux termes aient été francisés. Pourtant, identifier ce lieu reste très compliqué. En effet, peut-être que cette ville est aujourd'hui désignée autrement, car ni la ville de « Naroles », ni la région d'« Oudamie » ne sont répertoriées ni associées. Ni le *Grand Dictionnaire Historique ou le mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane* de Moréri, ni le *Dictionnaire Universel, geographique et historique, contenant la description des Royaumes, Empires, Estats, Provinces, Pays, Contrées, Deserts, Villes, Bourgs, Abbayes, Chasteaux, Forteresses, Mers, Rivieres, Lacs*[69], etc., publié en 1708, ne recense aucune de ces deux appellations. J'ai cependant retrouvé une mention de la ville de « Narol » dans les *Mémoires du Chevalier de Beaujeu* que l'auteur situe en province russe[70]. Ressemblant d'ailleurs plus à un village qu'à une ville puisque sa démographie actuelle est de 2100 personnes[71], Narol appartient à l'actuelle Pologne, en proximité de la frontière Biélorusse. Et pour accentuer l'incertitude la fusion entre « Naroles » et « Narol », l'« Oudamie » ne se rapproche d'aucune désignation polonaise ou russe. Quant à l'« Oudamie » en propre, il m'a été impossible de retrouver cette mention ailleurs. En dehors de ce premier emplacement nébuleux, les autres lieux cités par Landré sont localisables. Il cite notamment deux zones espagnoles : les « isles d'Espagnes » ainsi qu'une « ville d'Espagne nommée Lybos, tirant vers le cap sainct Vincent »[72]. Les îles susdites correspondent probablement aux îles Baléares, Landré en rapporte un remède à base d'urine, de « fueilles de boillon blanc, fueilles d'une herbe nommée chariophyle, de fueilles de cassis » pour soigner un empoisonnement par morsure de serpent[73]. Et à moins qu'une erreur typographique se soit glissée dans la rédaction première de l'*Œcoïatrie*, la ville

[67] *Ibid.*, p. 874.

[68] *Ibid.*, p. 893.

[69] Louis MORERI, *Le Grand Dictionnaire Historique, ou le mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane, qui contient en abbregé les vies des Patriarches, des juges et des rois de l'Ancien Testament ; des Souverains Pontifes de l'Eglise ; des saints Peres & Docteurs Orthodoxes, des Evêques des quatres Eglises Patriarchales, des Cardinaux, des Prelats celebres ; & des Heresiarques : Celles des Empereurs de Rome, de Grece, d'Alemagne, Chrétiens, Payens & Ottomans : des Rois, des Princes Illustres, & des grands Capitaines ; des Auteurs Grecs & Latins anciens & modernes ; des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & des autres Personnes de toute sorte de Profession, renommées par leur Erudition, par leurs Ouvrages, ou par quelque action éclatante*…, Lyon, Jean Girin & Barthelemy Rivière, 1683, Tome II.

[70] François-Paulin DALAIRAC, *Mémoires du Chevalier de Beaujeu. Contenant ses divers voyages, tant en Pologne, en Allemagne, qu'en Hongrie, avec des Relations particulieres des Affaires de ces Pays-là, depuis l'année 1679*, Amsterdam, Chez les Héritiers d'Antoine Schelte, 1700, Livre II, Chapitre II, p. 273.

[71] URL : https://www.polskawliczbach.pl/Narol

[72] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 882.

[73] *Ibid.*, p. 887-888.

de Lybos, dite quant à elle à proximité du cap Saint-Vincent, ne doit plus avoir non plus le même nom. Tel que nous l'avons constaté avec l'île d'Allevert devenue Arvert, il est très possible que « Lybos » ait muté, ou bien ait été englobée par une ville voisine dominante. La chose que nous pouvons toutefois questionner, c'est l'appartenance politique de Lybos à l'Espagne. Car, bien que le royaume d'Algarve, contenant ce cap Saint-Vincent, ait un statut particulier, il était déjà portugais à cette époque. Ces positions sur la péninsule ibérique s'ajoutent à une troisième, plus réjouissante car clairement identifiable, il s'agit de Lisbonne. Contrairement aux autres déplacements, pour celui-ci dans la capitale portugaise, Landré explique que ce sont des « Pages du Roy du Portugal » qu'il soigne[74]. Le fait qu'il exerce la médecine auprès de courtisans portugais fait écho à ce que nous supposions : à savoir que le service de Landré auprès du duc d'Orléans puisse être diplomatique. Ce voyage à Lisbonne prouve non seulement que Landré s'est rendu à la cour du roi avec une position de confiance mais qu'il aurait pu, en cette période d'expectative maritale, servir d'intermédiaire entre l'infante Maria du Portugal, le roi Jean III son frère, et Charles II d'Orléans[75]. Cette attestation provenant de Landré lui-même alimente notre idée préalable selon laquelle sa place de lecteur le conduit à des missions ducales diplomatiques, malheureusement elle est la seule que nous ayons.

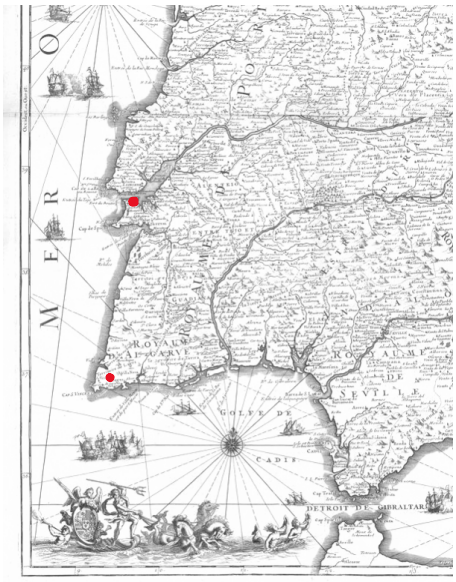

Extrait de carte, péninsule ibérique sud-ouest, XVIIIe siècle, BnF.

Enfin, la dernière ville dont nous devons parler est Condom. Au sein de l'*Œcoïatrie*, cette ville tient une place particulière car elle est le lieu d'où fut datée l'épître dédicatoire. Elle ne rend pas compte d'une pratique médicale mais de la signature de l'œuvre. L'enjeu de cette ville prend donc une dimension plus importante. D'autant plus importante qu'elle est située en Armagnac, fief des Albret sous suzeraineté française. Proche de Nérac, avec les sensibilités réformatrices de Charles II d'Orléans induites par Lefèvre d'Étaples mais, également, par le réseau plus large de François de Moulins de Rochefort et de Guillaume Briçonnet, Condom résonne comme le lieu où enfin peut s'éclairer la posture personnelle de Landré face à la Réforme.

[74] *Ibid.*, p. 884.

[75] Michel SIMONIN, *Pierre de Ronsard*, *op. cit.*, p. 98.

DISCIPLE DE ROUSSEL, UN DÉPASSEMENT AU NOM DE L'HORIZONTAL

À maintes reprises déjà, nous avons constaté les connexions que Christophe Landré avait avec certaines personnalités actives dans la rénovation de la foi. Souvenons-nous qu'à Orléans, Landré était de cette génération fécondant les idées nouvelles, investie dans l'étude des langues anciennes, dans un retour aux textes originels indissociables des vertus originelles, consciente d'un besoin de *renovatio* et aussi génératrice des Jean Calvin, Théodore de Bèze, Florent Chrestien, Pierre de Montdoré, Gabriel de Montgomery, ces protestants affirmés de la seconde partie du siècle. L'entourage et les orientations personnelles de Charles II d'Orléans vont également en ce sens. Maintenant, à l'image de Pierre de Ronsard, Landré aurait pu côtoyer ce milieu sans pour autant en devenir un acteur engagé. D'ailleurs, s'engager dans la réformation n'a jamais signifié devenir protestant. Les exemples de Lefèvre d'Étaples et d'Érasme sont limpides pour cela, ayant à n'en pas douter certaines similitudes avec Luther et les ayant notamment opposés à la Sorbonne[76]. Il est donc primordial de comprendre quelle route emprunte Landré dans cette époque de tous les possibles, entérinée ici par sa dédicace de l'*Œcoïatrie* datée de Condom et adressée à « Reverend Pere en Dieu Monsieur L'Evesque d'Olloron, Confesseur de treshaute, & tresillustre Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon, & Berri », autrement dit à Gérard Roussel[77].

Cette dédicace implique non seulement de comprendre qui était Gérard Roussel mais également de saisir quelle valeur a Condom dans cette signature. Car Landré aurait pu attendre un retour de voyage et dédicacer son *Œcoïatrie* d'Orléans, comme il l'a souvent fait. Or, cette fois, non, ses pieds foulent une terre réformée : il rédige sa lettre et la signe, geste qui ne relève sûrement pas d'un hasard.

LANDRÉ EN TERRITOIRE ÉVANGÉLIQUE

Nous avons suivi les déambulations de Christophe Landré d'Orléans à Lisbonne, or sur sa route s'est trouvé Condom. Condom est un évêché qui rassemble à la fois François Ier et sa sœur Marguerite de Navarre. Et afin de le replacer dans l'époque qui nous occupe, disons d'abord que cet évêché est occupé par Jean Marre depuis 1497[78]. Cet évêque décède en 1521 et devait se voir

[76] Denis CROUZET, *La genèse de la Réforme française (vers 1520 – vers 1562)*, *op. cit.*, p. 110-122.
[77] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872-874.
[78] François PAROT et Thibaud FOURRIER, « François de Moulins de Rochefort, Maître d'école de François Ier », *op. cit.*, pagination numérique sur HAL (hal-01194182), p. 9.

remplacer par François de Moulins de Rochefort, l'ancien précepteur de François Ier et son aumônier, dont nous avons maintes fois parlé. De Moulins avait requis régulièrement cette charge depuis 1517, également sur la volonté de Louise de Savoie. Pour aider à cette nomination, rappelons que depuis le concordat de 1516, « le roi est en mesure de désigner au pape une personne que celui-ci pourvoira en lui conférant l'investiture canonique »[79]. Ainsi, comme l'expliquent François Parot et Thibaud Fourrier dans leur article, « les lettres de provision pontificales pour François de Moulins furent signées le 1er juin 1523 et ses lettres de réception de serment de fidélité pour le temporel de l'évêché de Condom sont datées de Saint-Germain-en-Laye, le 17 juillet 1523 »[80]. Pourtant, ce n'est pas cet humaniste, intime du roi et de sa sœur, qui sera investi. Contrairement à la volonté du roi et du pape, ce sera Hérard de Grossoles de Flamarens qui occupera la place. Parot et Fourrier émettent l'hypothèse que seuls le « retrait volontaire de François de Moulins et l'accord du roi » purent permettre ce revirement. Toujours est-il que Grossoles ne partageait pas la tolérance de Marguerite de Navarre sur les questions de réformation. Simonin raconte que l'« on murmura même que Grossoles avait tenté de la faire empoisonner »[81]. Pour que ces tensions s'apaisent, il fallut attendre 1545 que Condom trouve un nouvel évêque : Charles de Pisseleu. Il est le frère d'Anne de Pisseleu, favorite de François Ier et duchesse d'Étampes, mais aussi intime proche de Louis de Ronsard, père de Pierre[82]. Cette nomination est utile à notre histoire car elle arrive la même année que la mort de Charles II d'Orléans. Or, lorsque Landré signe de Condom son épître dédicatoire, son maître le duc est déjà mort[83]. De sorte que, sa présence dans cette ville coexiste avec la présence de Charles de Pisseleu à la tête de l'évêché. Et même si Landré n'est pas hébergé par celui-ci, il est aisé de les relier *via* Pierre de Ronsard, co-courtisan de l'un et intime de l'autre.

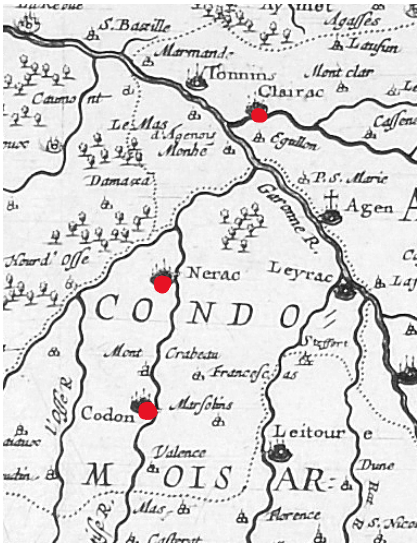

Malgré ces liens, nous ne savons pas chez qui logea Landré, ni même s'il resta longtemps à Condom. Cependant, la situation géographique de cette ville, à quelques kilomètres au sud de Nérac, lieu où la reine Marguerite de Navarre – sœur de François Ier – a installé sa cour, implique d'approfondir la relation qu'entretenait Landré avec les évangélisques. En effet, lorsque Landré dédie son *Œcoïatrie* à « Monsieur L'Evesque d'Olloron, Confesseur de treshaute, & tresillustre Princesse

[79] Denis CROUZET, *La genèse de le Réforme française (vers 1520-vers 1562)*, *op. cit.*, p. 131.
[80] François PAROT et Thibaud FOURRIER, « François de Moulins de Rochefort, Maître d'école de François Ier », *op. cit.*, pagination numérique sur HAL (hal-01194182), p. 9-10.
[81] Michel SIMONIN, *Pierre de Ronsard*, *op. cit.*, p. 115.
[82] *Ibid.*, p. 115.
[83] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

Marguerite de France, Royne de Navarre », Landré nomme non seulement l'homme mais, aussi, sa situation royale auprès de la reine. L'homme, dit aussi Rufus, avant de devenir évêque, était devenu abbé de Clairac et à Nérac grâce à Marguerite. Elle convainquit son frère de l'installer dans l'abbaye de Clairac, au nord de Nérac, par le biais d'Anne de Montmorency, et de lui léguer également le prieuré de l'Isle-Bouchard, dans le diocèse de Tours[84].

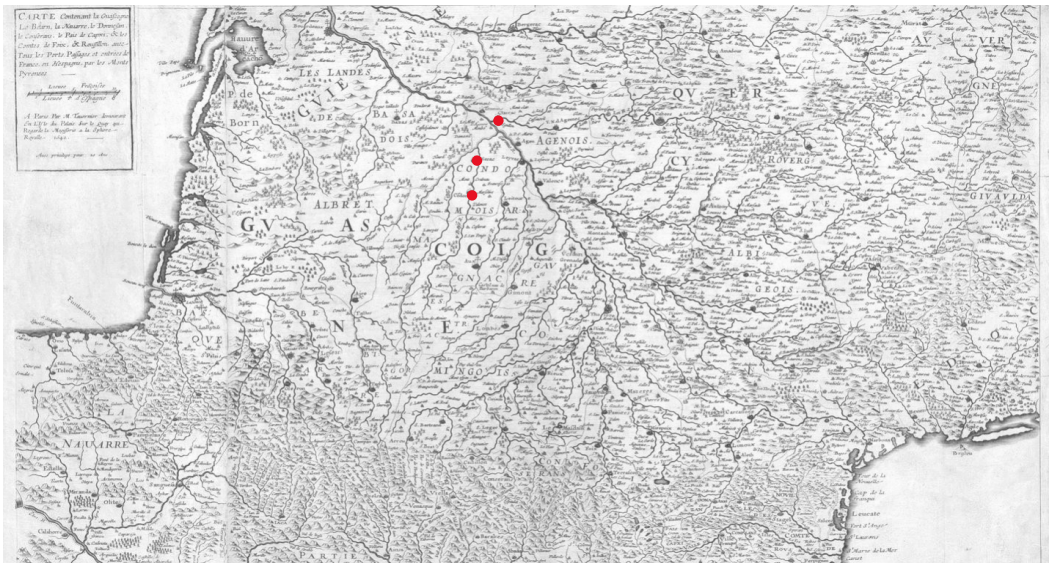

Extrait de *Carte contenant la Guascogne, le Bearn, la Navarre, le Donnesan, le Conserans, le Pais de Capxi, et les comtés de Foix, et Roussillon, avec tous les Ports, Passages et entrées de France en Hespagne par les Monts Pyrénées*, par M. Tavernier, 1642.

L'appartenance de Roussel à ce territoire si proche de la localisation de Landré lors de l'écriture de son épître, implique que sa dédicace à Roussel n'est pas simplement rhétorique. Aussi, nous avons vu l'insistance dont fait preuve Landré pour rappeler le lien qu'unit Roussel à Marguerite de Navarre. Certes, il est d'usage de rappeler les titres et faveurs des personnes auxquels les auteurs s'adressent. Mais, on ne peut nier que ce lien à la reine renforce, si ce n'est le respect pour Roussel, au moins sa protection royale. Car, non seulement, il affilie son ouvrage à la posture de Roussel mais cette affiliation implique, par là-même, le protectorat de cette reine. Or, sous l'aile de Marguerite nous retrouvons les principaux membres du cénacle de Meaux, dont nous avons déjà parlé. Plus précisément, de ce cercle évangélique, nous retrouvons à Nérac : Gérard Roussel et Jacques Lefèvre d'Étaples. De sorte que si Condom faisait réapparaître François de Moulins et Ronsard dans l'horizon de Landré, avec Nérac c'est un autre réseau de Charles II d'Orléans qui ressurgit : celui des pré-réformateurs évangéliques.

Lorsque Landré entre au service de Charles II d'Orléans, il est certain que Lefèvre d'Étaples a quitté la cour de François Ier. Et, parce que Lefèvre d'Étaples décède à Nérac la même année que

[84] Abbé Jean FONDA, « L'étrange Gérard Roussel abbé de Clairac et évêque en Béarn », *Revue de l'Agenais, Bulletin de la société des Sciences, Lettres et Arts*, Nérac, G. Couderc, 1966, n°1, p. 11.

l'obtention du duché d'Orléans par Charles de Valois en 1536[85], Landré n'aurait pas pu le rencontrer par l'intermédiaire de son maître. Toutefois, il est possible que ce fût le cas par le biais du cénacle de Meaux dont faisait partie Roussel. Dans ce cénacle figurent plusieurs membres dont chacun « possède sa physionomie bien particulière, sa personnalité, ses options plus ou moins radicales, son propre destin »[86]. Que ce soit Guillaume Briçonnet, en charge de l'évêché de Meaux, Guillaume Farel considéré comme le plus radical des disciples de Lefèvre, François Vatable devenant Lecteur royal en hébreu au Collège de France, ou encore Gérard Roussel prédicateur de Marguerite, « chacun d'entre eux a eu ses réactions propres, ses affinités, ses courages, et ses faiblesses. Et une action où tel a pu mettre son courage, apparaît pour tel autre comme une faiblesse. Mais chacun a apporté une coloration particulière à une inspiration commune »[87]. En 1976, dans *Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Écritures*, Guy Bedouelle synthétise avec précision le rapport que Lefèvre entretint avec ses disciples entre 1521 et sa mort. Bien des tensions, disjonctions ou incompréhensions, se sont créées entre eux mais toujours, semble-t-il, dans le respect et l'amitié. Or, dans ces amitiés, la relation entre Lefèvre d'Étaples et Roussel est toute particulière. Peut-être Gérard Roussel était-il le plus proche ami et disciple de Lefèvre d'Étaples. Nombreuses lettres disent leur compagnonnage, comme par exemple celle de Roussel lui-même à Nicolas Le Sueur, lorsque tous deux sont contraints de fuir à Strasbourg en 1525[88]. Dans l'une d'elles, Roussel évoque leur travail sur la traduction de la Bible ainsi que l'entêtement de Lefèvre à continuer la traduction de l'ancien testament sans qu'il ne sache l'hébreu. La correspondance d'Érasme donne également à lire leur relation de travail, notamment lorsqu'il s'adresse à Lefèvre à propos de sa traduction des commentaires de Chrysostome : « J'apprends que le roi très chrétien [François Ier] t'a confié ainsi qu'à ton ami Gérard Roussel la charge de traduire en latin les commentaires de Chrysostome sur les *Actes des Apôtres* ». Sa lettre, datée de 1527 à Bâle, s'inscrit dans cette période difficile où Lefèvre, malgré sa protection royale *via* sa charge de précepteur auprès des Enfants royaux, se voit être accusé d'hérésie par la Sorbonne et en particulier par Noël Béda. Ce pourquoi, Érasme achève sa lettre ainsi : « Je souhaite à ton grand âge une heureuse tranquillité. Salue fort de ma part ton ami Roussel »[89]. Ces deux exemples épistolaires tendent à dire que non seulement Roussel et Lefèvre travaillent ensemble avec amitié mais, qu'ils partagent également les mêmes risques de censure ou, pire, d'accusations d'hérésie. Cette proximité de travail

[85] Guy BEDOUELLE, *Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Écritures*, *op. cit.*, p. 95.
[86] *Ibid.*, p. 94.
[87] *Ibid.*, p. 99.
[88] Aimé-Louis HERMINJARD, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, Genève, H. Georg Libraire-Éditeur, 1866, Tome I, Lettre no 168, p. 408-415.
[89] *La Correspondance d'Érasme*, *op. cit.*, Volume VI, Lettre no1795, p. 568-569.

et d'affection va durer jusqu'à la mort de Lefèvre car, nous le savons, notre évêque d'Oloron sera présent à ses côtés pour son dernier souffle à Nérac[90].

L'amitié et la proximité qui réunissent les deux hommes font l'unanimité parmi les historiens et, si Landré n'a pas eu l'honneur de rencontrer Lefèvre d'Étaples, il aura nécessairement eu connaissance de ses préceptes et de ses idées par un intermédiaire des plus directs en la figure de Roussel. Pour preuve, si Gérard Roussel travailla à la traduction d'ouvrages d'Aristote ou des Évangiles au côté de Lefèvre d'Étaples, l'épître de l'*Œcoïatrie* donne à lire qu'il coécrivit également le *De jure, legibus et æquitate* avec Landré[91]. Ce traité politique est, semble-t-il, perdu mais sa dénomination et sa réalisation décrites dans l'épître sont pour nous capitales. Que Roussel eût été partenaire d'écriture avec Lefèvre d'abord, puis de Landré ensuite, me laisse supposer la filiation idéologique entre ces trois hommes. Et c'est bien cette observation qui ouvre notre dernière réflexion : l'allégeance de Landré à la conduite rousséliste.

LANDRÉ « ROUSSÉLISTE »

Roussel « se disoit toujours Catholique, protestant par ses lettres et par ses propos, qu'il n'étoit ni Lutheriste, ni Zvinglien, mais Rousseliste »[92]. Bien que ces mots soient empruntés à Florimond de Ræmond, historien « controversiste de la réforme catholique dans le sud-ouest »[93], ils disent clairement la réalité « rousséliste » : cet évangélique voulait une réforme non protest*ante*, bien que protest*ataire*, non destructrice et exercée dans l'enceinte de l'Église. Roussel, tout comme son maître Lefèvre, n'était ni sorbonnard, ni luthérien, mais illustre ce que Guy Bedouelle a appelé « la position médiane »[94]. Et effectivement, cet historien nous rappelle à quel point chacun des réformateurs a dû créer, comme il l'a pu, l'expression de sa foi :

> Chaque époque troublée sait bien que les choix sont rarement clairs, car ils dépendent beaucoup des circonstances et de la psychologie des protagonistes, qu'elle soit ou non à composantes religieuses. Chacun apprécie le moment où l'ambiguïté n'est plus possible, où il faut choisir : en 1524, Farel a choisi, Clichtove a choisi, Bovelles va choisir. Lefèvre, homme d'une autre génération, et Roussel ne pensaient pas qu'il fallait, qu'on pouvait ou qu'on devait choisir[95].

---

90 Guy BEDOUELLE, *Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Écritures*, *op. cit.*, p. 95. Charles SCHMIDT, *Gérard Roussel, Prédicateur de la reine Marguerite de Navarre*, Strasbourg, Schmidt et Grucker, 1845, p. 6 : « Gérard Roussel ; c'est lui qui a le plus d'analogie, sous ce rapport comme sous tous les autres, avec son maître ; aussi s'attacha-t-il à Lefèvre par les liens les plus intimes : il devint son collaborateur dans la publication de ses ouvrages, il s'occupa des mêmes sciences que lui, il adopta en tout les mêmes sentiments, et désormais inséparables ces deux hommes partagèrent pendant de longues années le même sort ».

91 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874 : « en nostre livre De jure, legibus et æquitate ».

92 Florimond DE RAEMOND, *Histoire de la naissance, progrez et decadence de l'heresie de ce siecle, divisee en huit livres*, Paris, La Veuve Guillaume de la Noue, 1610, p. 850.

93 Philippe CHAREYRE, « Gérard Roussel, abbé de Clairac, évêque d'Oloron (1480-1555) », *op. cit.*, à paraître.

94 Guy BEDOUELLE, *Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Écritures*, *op. cit.*, p. 97.

95 *Ibid.*, p. 99.

Cette position, que nous pouvons qualifier de médiane *a posteriori*, a suscité bien des tensions avec d'autres disciples de Lefèvre. Farel fait partie de ces réformateurs à réprouver cette posture de Roussel. En 1524, Farel et Œcolampade souhaitaient qu'il soit une figure d'opposition à la Sorbonne, qu'il soit cette voix réformatrice à Paris, à l'image de Farel à Bâle. Or, non, les éloges rapportés par Nicolas Le Sueur à Farel puis soutenus par Farel n'ont pas suffi à notre homme pour se mesurer à la Sorbonne frontalement[96]. La parole de Roussel avait beau être « à la fois prudente et sincère - prudente afin que rien ne donne prise aux embuscades des calomniateurs, sincère afin que rien ne soit omis de la vérité évangélique », ce prédicateur n'a pas souhaité endosser ce rôle[97]. Malgré ce choix de ne pas engager une bataille frontale contre la Sorbonne, « il anime alors la petite communauté réformiste de Paris que fréquente notamment son compatriote Calvin »[98]. Ses prédications réunissent beaucoup de monde et, pour le carême de 1533, la reine Marguerite de Navarre incite son protégé à prêcher au Louvre. Cet évènement, dit-on, attire des milliers de personnes :

> Après avoir passé le carnaval de 1533 en fêtes et en banquets splendides, François Ier partit pour la Picardie. Le roi de Navarre et son épouse, qui avaient pris part aux réjouissances royales, demeurèrent à Paris, ayant avec eux l'abbé de Clairac, leur prédicateur ; le vieux Lefèvre était resté dans sa retraite au fond de l'Aquitaine. Pendant le carême la reine fait prêcher Roussel dans le Louvre ; elle assiste régulièrement avec son époux à ses prédications qui se font tous les jours, devant plusieurs milliers d'auditeurs ; trois fois la foule qui se presse à ses discours, où pourtant il conserve sa modération, sa mesure accoutumées, oblige Roussel à choisir un local plus vaste. On conçoit sans peine cette avidité des habitants de Paris à entendre la prédication simple et chaleureuse de la Parole de Dieu ; habitués à ne recevoir pour toute nourriture spirituelle que des sermons remplis de subtilités scolastiques[99].

La popularité de ces prêches ne suffira pas à lui faire éviter la prison, et c'est même cette popularité qui pose problème. Le 12 mai 1534, « la Sorbonne le fait emprisonner sous l'accusation de luthéranisme »[100]. Une nouvelle fois, le secours de François Ier lui permettra de sortir de prison, après quoi Roussel restera en Béarn. Mais, comme l'explique Philippe Chareyre : « En l'absence de Roussel, les plus extrémistes prennent l'ascendant à Paris, et en octobre de cette même année 1534,

---

96 Aimé-Louis HERMINJARD, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, *op. cit.*, Lettres n° 102, p. 216 et n° 104, p. 231, sur la notoriété des prédications de Roussel et sur sa réponse à Farel expliquant qu'il ne se sent pas être à la hauteur face aux théologiens de la Sorbonne, face au Parlement.

97 Guy BEDOUELLE, *Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Écritures*, *op. cit.*, p. 99.

98 Philippe CHAREYRE, « Gérard Roussel (1480-1555). La Familière exposition de la prétendue "messe à quatre points" », *Effervescence spirituelle en chrétienté au temps de Luther*, colloque de la SMERP des 17-18 novembre 2017, à paraître aux Presses universitaires du Mirail, 2020.

99 Charles SCHMIDT, *Gérard Roussel, Prédicateur de la reine Marguerite de Navarre*, *op. cit*, p. 85.

100 Philippe CHAREYRE, « Gérard Roussel (1480-1555). La Familière exposition de la prétendue "messe à quatre points" », art. cit.

l'affaire des Placards met un terme définitif à la bienveillance royale envers toute forme de rénovation gallicane de l'Église dont il aurait pu être le conducteur »[101]. En Béarn, sa place de confesseur et d'aumônier auprès de la royauté de Navarre, ainsi que son rôle à l'abbaye de Clairac, lui permettent de poursuivre, sur une terre protectrice, l'établissement d'une réformation conciliatrice et interne à l'Église. Après le décès de Lefèvre, Roussel conserve cette posture, ou identité médiane, et la répand au sein d'un nouvel évêché, celui d'Oloron, qu'il dirigera jusqu'à sa mort en 1555. À cette charge épiscopale endossée, Charles Schmidt rappelle en citant l'épître de Calvin à Roussel *sur le devoir de l'homme chrestien, en l'administration ou rejection des bénéfices de l'Église papale*, qu'elle fut vigoureusement critiquée par nombre de réformés plus radicaux :

> Toi qui blâmais jadis les abus du clergé de Rome, tu acceptes maintenant une dignité qui t'oblige à approuver la messe que tu regardes comme une idolâtrie [...] tant que tu seras de la bande de ceux lesquels Christ nomme voleurs, brigands et meurtriers de son Église, estime de toy ce que tu voudras : pour le moins je ne te tiendrai jamais ni pour chrestien ni pour homme de bien. Adieu[102].

Plus tard, en 1544, Calvin écrira à l'attention de ceux qu'il nomme les « nicodémites », c'est-à-dire « les réformés de cœur qui au fort des troubles restent en pays papiste et se mêlent à l'abomination de la messe pour ne pas dévoiler leur croyance »[103]. Et, comme le dit Chareyre, Roussel sera affilié par Calvin à ces « nicodémites » et restera fortement critiqué par les réformés, alors que beaucoup de points rapprochaient sa théologie de celle de Luther[104]. Malgré les invectives qu'il subira, autant de manière internationale que dans son propre évêché, Roussel maintiendra son cap. Même Florimond de Raemond admettra plus tard que « Roussel considéré par l'extérieur, sembloit être de bonne vie, que sa meute de chiens & lévriers étoit un grand nombre de pauvres : ses chevaus & son train, une troupe de jeunes enfans élevés aus lettres », qu'il « avoit beaucoup de creance parmi le peuple »[105]. Roussel avait tenu son exigence à propos de la reconsidération et du soin porté aux pauvres ainsi que de cette nécessité à éduquer la jeunesse[106] : un zèle et des vertus visibles jusque sur son testament intitulé « Testament de Messire Géraud Roussel, Evêque d'Oléron (sic) seigneur abbé de Clairac par lequel il institue les pauvres ses héritiers généraux et universels »[107].

---

101 *Ibid.*

102 Charles SCHMIDT, *Gérard Roussel, Prédicateur de la reine Marguerite de Navarre*, *op. cit*, p. 114-117. P. 114, note 3 : extrait tiré de l'épître « A un ancien ami, de présent évesque », dans le *Recueil des opuscules* de Jean Calvin, Genève, 1611.

103 Mathilde BERNARD, « Par qui le scandale arrive-t-il ? La querelle entre Calvin et les évangélistes », Armand Colin « Littératures classiques », 2013/2 nº 81, p. 23-55. Jean CALVIN, *Excuse de Jehan Calvin à Messieurs les Nicodémites sur la complaincte qu'ils font de sa trop grand' rigueur*, 1544.

104 Philippe CHAREYRE, « Gérard Roussel (1480-1555). La Familière exposition… », *op. cit.*

105 Florimond DE RAEMOND, *Histoire de la naissance, progrez et decadence de l'heresie*…, *op. cit.*, p. 851.

106 BnF, Ms. fr. 419, Gérard ROUSSEL, *Forme de visite de Diocese*, f. 175r.

107 Abbé Jean FONDA, « L'étrange Gérard Roussel abbé de Clairac et évêque en Béarn », *Revue de l'Agenais, Bulletin de la société des Sciences, Lettres et Arts*, Nérac, G. Couderc, 1966, nº1, p. 22.

Or, pour rebondir sur ce portrait de réformation dévouée, je veux reprendre quelques lignes de l'Abbé Jean Fonda : « Son système, qui visait au juste milieu, était un système de balance et non un système de poids. Aussi, après sa mort, rien ne resta du Roussélisme. Ses disciples se divisèrent. Les uns, comme la Reine de Navarre, revinrent à l'Église romaine. Les autres, comme ses propres neveux, comme les moines de Clairac, passèrent au protestantisme »[108]. Ces quelques phrases font résonner cette difficulté à tenir le consensus, à tenir droite la voie du milieu. Peut-être le manque de courage qui lui avait été reproché par les réformateurs n'en était-il pas un. Ne pourrions-nous pas penser, au contraire, que même les moines de Clairac accompagnés de Marguerite de Navarre n'ont pas eu l'envergure nécessaire pour tenir cette voie ? Si cela avait été si simple de tenir cette voie pacifiste entre tradition et rénovation, sûrement qu'il aurait eu des disciples pour prendre la relève.

Après ce que nous venons d'observer, une chose me paraît évidente : dédier une œuvre à Gérard Roussel vers 1547 ne peut pas être simplement rhétorique. L'*Œcoïatrie*, pour lui être dédicacée, ne peut pas s'inscrire sur une autre voie que celle qu'il incarne.

En effet, puisque Landré publie son ouvrage médical entre 1545 et 1549, il a conscience de tout ce que représente Roussel : il était alors confesseur de Marguerite de Navarre, abbé de Clairac et évêque d'Oloron depuis dix ans. Il avait non seulement déjà agi en matière de traduction évangélique au côté de Lefèvre mais, depuis le décès de ce précurseur, ses prêches étaient soutenus par des actes parallèles au profit des plus démunis. Sa réputation s'était également construite sur une opposition forte avec la Sorbonne, lui ayant valu une incarcération parisienne. Parallèlement, les détractions qu'il avait subies par le camp réformé n'avaient jamais cessé. Pourtant, Landré, également proche du cercle de Calvin, tel que nous l'avons montré en amont, n'a pas adopté cette radicalité. Alors, par sa dédicace à Roussel, il érige sa position : Landré se range à ses côtés dans cette voie de réforme mais pas de rupture.

Non seulement cette idée se défend par l'unique adresse d'en-tête mais, elle est soutenue par le contenu-même de l'épître se révélant être en accord avec les préceptes de Roussel. Pour les connaître, certes nous avons les analyses posthumes de ses commentateurs déjà mentionnées mais, nous avons surtout une source manuscrite réalisée par Roussel lui-même. Ce manuscrit, conservé à la BnF sous la cote Ms français 419, contient deux écrits : la « Familiere exposition du Simbole, de la loy, et Oraison dominicale, en forme de colloque », ainsi que la « Forme de visite du Diocese »[109]. Si le premier revêt la forme d'une conversation dialectique, le second est plus court et

[108] *Ibid.*, p. 20.

[109] Ce manuscrit me fut rapporté par le Professeur Philippe Chareyre, de l'Université de Pau, qui l'avait préalablement étudié, également par l'intermédiaire de son étudiante Sophie Galan. Philippe Chareyre est l'auteur d'une communication récente sur « Gérard Roussel (1480-1555). La Familière exposition… », art. cit.

axiomatique. Nous y trouvons des principes clés nécessaires à l'administration vertueuse d'un diocèse, c'est-à-dire la manière dont Roussel procède pour rendre vivante la parole de Dieu et guider ses paroissiens. En premier lieu, ce texte nous indique que « La parolle de Dieu contient en somme croire et faire »[110], avec un sens prioritaire au « croire » conduisant ensuite au « faire ». De sorte que « pour faire de bonnes œuvres et faire la loy par œuvre et effect, est necessaire *par avant* estre justifié par foy »[111]. Après avoir justifié et affirmé la foi comme nécessairement et temporellement première, par une expérience du cœur, s'ensuit une chose complémentaire et essentielle : « La foy ne peult estre vraye et vive sans les bonnes œuvres ni les œuvres bonnes sans la foy »[112]. Cette double action du « croire » et du « faire », interdépendante et stimulante l'une l'autre, les rendant consubstantielles, implique que si l'on a la foi, on agit par envie et nécessité dans le sens des actions du Christ. D'après Roussel, les exemples d'actions en accord avec la vraie foi se trouvent dans les Évangiles, d'où la nécessité de les comprendre. Plus synthétiquement, Roussel exprime le fait que la Bible permet de trouver les chemins des actions concrètes engendrées par la foi : « quelles oraisons se doibvent faire tant en privé que en public », « adviser a lhospitalite si comme frere chrestiens et membre tous dung corps subvenons aux necessitez des Indigens », ainsi qu'« avoir esgard aux Escolles comment la jeunesse est instruicte, car si elle nest point instruicte ny a point grand espoir pour ladvenir »[113].

À la lumière de ce manuscrit, la première phrase de Landré sonne d'une différente manière : « Bien heureux est celuy, Reverend Seigneur, lequel se reputant nay à la louenge de Dieu, aux ornemens & proufis de l'humeine societé, journellement s'efforce apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait ou en parole »[114]. Sans aucun doute, le « croire » et le « faire » sont institués dès la première phrase du texte. En s'adressant à cet évêque en particulier, Landré cherche à produire un « faire » dans la lignée du « croire ». Or, son champ d'action, la médecine, qui « est don divin, ainsi que les livres de nostre Religion nous testifient »[115], s'inscrit dans ce soin prodigué aux nécessiteux. Roussel explique par ailleurs que pour produire de bonnes œuvres il ne suffit pas de croire, il faut être un bon ouvrier. Une chose possible uniquement par l'enseignement de Jésus-Christ, puisque « cest luy qui faict les bons ouvriers qui par foy purge noz cueurs les embrasse damour et de dilection et faict que nous aymons Dieu et notre prochain et faisons de bonnes œuvres »[116]. De la sorte, Landré, en tant que médecin, praticien de la médecine issue elle-même d'un « don divin »,

[110] Gérard ROUSSEL, *Familiere exposition du Simbole, de la loy, et Oraison dominicale suivi de Forme de visite du Diocese*, BnF, Ms français 419, f. 175r.
[111] *Ibid.*, f. 176v.
[112] *Ibid.*, f. 176v.
[113] *Ibid.*, f. 175r.
[114] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872.
[115] *Ibid.*, p. 873.
[116] Gérard Roussel, *Forme de visite du Diocese*, *op. cit.*, f. 177r.

devrait se considérer tel un ouvrier qui, non seulement doit honorer les outils qu'il manipule mais, doit être à la hauteur de ce don en agissant dans le sens-même de ce don. En tant qu'ouvrier d'un art divin, le médecin, selon les préceptes roussélistes, devrait être « purgé » par sa foi et donc exercer son art dans l'amour de Dieu et de son prochain. Ainsi, Landré érige par l'*Œcoïatrie* un épitomé où sont répertoriés les ingrédients et recettes « lesquelles sans aucun cout, pourront ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies »[117]. La mission chrétienne de charité envers les malades est ici complètement remplie. Ce à quoi il faut rappeler l'implication de Roussel auprès des pauvres : non seulement il était défendu et suivi par « sa meute de chiens & lévriers [qui] étoit un grand nombre de pauvres », mais c'était le cas parce qu'il avait cessé de les négliger, en leur accordant dignité et savoir[118]. Or, en produisant une *œco-iatrie*, Landré incorpore la dignité du savoir médical institutionnel (*iatros*) au sein du foyer privé profane (*oikos*) : il donne l'accès à la médecine savante par son évangélisation – au sens de transmission savante vulgarisée – et donne, par cette transmission de savoir, un antidote à la négligence des pauvres par la corporation médicale. Cette instruction médicale du peuple, instruction donnant les clés pour produire de la santé en autonomie et sans aucun coût, est déjà, en soi, une posture de réformation de la médecine. Le savoir n'est pas seulement transcendant, c'est-à-dire allant du haut vers le bas par une hiérarchie institutionnelle, il se diffuse également au plus près de la base à l'horizontal. Landré, tel que Roussel le produit par ses prêches en vernaculaire, donne les outils d'une médecine juste – « justifié par foy »[119] – permettant au peuple qui les reçoit de ne plus dépendre d'un médecin, d'un tiers supérieur, pour conserver sa bonne santé. En vulgarisant la médecine, avec l'exigence humaniste que nous avons comprise plus haut, Landré supprime les intermédiaires séparant l'humain de sa bonne santé et concrétise l'évangélisation du savoir médical.

À cela, s'ajoute l'usage des déchets domestiques eux-mêmes valorisés, à l'image d'une redécouverte des vertus cachées contenues dans la pauvreté. Ces points, nous les approfondirons dans les chapitres à venir, cependant il est ici capital de montrer que cette revalorisation du milieu sale ou pauvre est, selon Landré, redevable et héritière de la posture de Gérard Roussel. Cette affiliation à l'évêque d'Oloron est gravée dans les derniers mots de la lettre dédicace :

> D'autant plustot vous adresse ceste mienne Oecoïatrie, Monseigneur, qu'à nul autre, que je suis certain n'estre en ce monde qui puisse mieux expliquer le Silene d'Alcibiades que vous, & recueillir l'or couvert de fiente. Car pour verité, par le dehors ne verrez que fiente, urines, os, limaces, vers, vieux pots cassez, & autres telles choses par commune estimation viles & contemptibles : mais par dedans vous verrez d'inestimables trésors ; lesquels, bien prins à leur

[117] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873-874.
[118] Florimond DE RAEMOND, *Histoire de la naissance, progrez et decadence de l'heresie*…, *op. cit.*, p. 851.
[119] Gérard Roussel, *Forme de visite du Diocese*, *op. cit.*, f. 176v.

> point, sont à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient. Car les grans secrets de nature, sont cachez sous ceste vilité, ainsi que par nostre & ingenieuse leçon pourrez apercevoir.
> Recevez donc, Reverend Père, non la mienne mais vostre Oecoïatrie, et la defendez contre ceux qui ne jugent rien que exterieure apparence, ne regardant la verité et essence des choses. De Condom, ce XV de Mars, de par vostre obeissant serviteur, Cristofle Landré[120].

L'argumentaire de Landré passe ici de « ceste mienne Oecoïatrie » à « vostre Oecoïatrie », sous prétexte que Roussel est la personne la plus à même de comprendre la portée de *cette* médecine domestique construite sur les vertus cachées des déchets quotidiens ; comme si Roussel était le seul à avoir autant conscience de la valeur cachée du pauvre. La référence au Silène d'Alcibiade n'échappe pas à notre lecture, et il est frappant de voir que, pour Landré, personne n'est « en ce monde qui puisse mieux expliquer » cette métaphore que Roussel. Pourtant, Érasme et Rabelais sont également des auteurs marqués par cette figure du Silène d'Alcibiade, ayant eux aussi dénoncé les dangers des apparences trop flatteuses. Si Érasme l'a utilisée à plusieurs reprises, dans ses *Adages* ou dans l'*Éloge de la folie*, Rabelais l'a faite paraître dès son prologue du *Gargantua*[121]. Pourtant, c'est à cet évêque d'Oloron qu'est adressé cet ouvrage. Certes, Érasme était mort lors de la parution de l'*Œcoïatrie* mais, en tant que médecin, Rabelais aurait pu être un biais clé de l'exercice écoïatrique. Le fait que Landré connaisse l'un et l'autre de ces penseurs mais qu'il décide, tout de même, de dédier son œuvre à Roussel, personnalité marginale et controversée, est une preuve catégorique de sa volonté d'y être associé. Même, Landré compte sur l'autorité de Roussel pour défendre cette œuvre face aux « calomniateurs », face à ceux qui ne « jugent rien que exterieure apparence, ne regardant la verité et essence des choses »[122]. De sorte que la racine spirituelle de l'œuvre, son contenu médical et sa destination sociale sont entièrement affichés et liés à l'autorité de Roussel.

Pour l'heure, ce qui nous importe c'est de retenir la force de cette posture. Landré ne mâche pas ses mots, l'*Œcoïatrie* sera une œuvre médicale à envisager sous le prisme d'un évangélisme et d'une réformation rousséliste. En filigrane, nous n'oublierons donc pas, dans la suite de la thèse, que ce caractère oriente la raison de l'invention de l'*Œcoïatrie*, la manière de la construire ainsi que le biais de sa diffusion.

*

[120] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
[121] Voir ÉRASME, *Les silènes d'Alcibiade*, traduction, introduction et notes de Jean-Claude Margolin, *op. cit.*, et François RABELAIS, *La vie treshorrificque du grand Gargantua, pere de Pantagruel jadis composee par M. Alcofribas abstracteur de quinte essence. Livre plein de pantagruelisme*, Lyon, François Juste, 1542 (1534), Prologue.
[122] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

Ce deuxième chapitre s'achève sur une nouvelle facette de notre auteur. Nous nous étions posé la question de son implication dans la Réforme, de ses choix parmi ceux de son entourage. Qu'il ait été acteur de la réformation, son humanisme, son cercle relationnel orléanais et son service auprès de Charles II d'Orléans nous l'avaient prédit. Mais la direction de cette réformation demeurait floue. L'épître dédicatoire de l'*Œcoïatrie* lève le voile : Christofle Landré fut un humaniste actif sur le territoire réformé du Béarn, et l'était d'une manière singulière, il était rousséliste.

Comme Roussel, Landré fut un courtisan, au sens qu'il détenait une place officielle à la cour d'un prince. Si le premier était confesseur de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, Landré était lecteur de son fils préféré. L'un et l'autre gravitaient dans cette sphère royale, avec pour qualités officielles celles des *humanités*. Leurs qualités de lettrés sont similaires, leurs travaux de traduction et leur collaboration à l'écriture *De jure, legibus et æquitate* le prouvent. Cependant, le premier est homme d'Église, le second est homme de sciences. Et puisque selon la formule rousséliste, le croire guide l'agir, alors Roussel guide Landré. Plus précisément, Landré choisit Roussel pour guide spirituel, choisit d'être son « obeissant serviteur »[123]. L'acuité intellectuelle de notre orléanais force à constater que son allégeance à Roussel n'est ni simplement rhétorique ni complaisante. Nos preuves sont leurs agissements concrets respectifs auprès du peuple. Comme son maître, il fait se réunir le haut et le bas de la pyramide sociale. Il cumule son service au prince à celui du peuple. Il endosse, à la fois, ce que j'appellerais une *stature verticale* de transmission du savoir par le sommet, dans son service auprès de la royauté afin d'instruire les dirigeants dans la lignée d'une rénovation humaniste ; et à la fois une *stature horizontale* de transmission évangélique par la base, dans sa vulgarisation médicale directement accessible et appropriable par le peuple. Comme si le service de l'un n'allait pas sans le service de l'autre. Comme si, l'un et l'autre de ces exercices, touchaient à un objectif commun du mieux vivre ensemble. C'est bien là que Landré est rousséliste, dans cette conception particulière de l'éducation, où le service au peuple concorde avec un service au roi. Pour que concorde demeure, pour que paix demeure, il faut travailler à la santé du corps social dans son ensemble. Ainsi, par ces deux biais d'actions, ces deux voies d'influence, le sommet et la base sont investis au profit du bien commun.

Entrons maintenant dans cette preuve que Landré nous a laissée pour dire sa contribution à l'évangélisation du peuple, au bien commun : entrons dans le corps de l'*Œcoïatrie*.

123 *Ibid.*

L'Épître,

Du diagnostic

à la prescription

En tant qu'humaniste, médecin et avocat d'allégeance rousséliste, Landré observe son environnement social au travers de prismes particuliers. Contrairement à Gérard Roussel, ou même à Lefèvre d'Étaples, Érasme ou Luther, l'auteur de l'*Œcoïatrie* n'est pas un théologien. Cette différence est cruciale : chaque discipline implique ses propres champs d'action et, si Landré connaît la valeur primordiale des mots, ainsi que la nécessité de la philologie comme outil à la rénovation des Évangiles et sagesses anciennes, ce sont bien ses gestes de juriste et de médecin accordés à sa foi qui nous importent. Aussi, en ayant précédemment constaté sa volonté de se faire reconnaître comme disciple de Roussel pour lequel « la foy ne peult estre vraye et vive sans les bonnes œuvres ni les œuvres bonnes sans la foy »[1], nous devons maintenant envisager l'*Œcoïatrie* comme une mise en pratique de la foi de Landré, c'est-à-dire une de ces « bonnes œuvres » vivifiant la foi dont elle émane. Or, selon les préceptes rappelés par Roussel, nous avions également compris que seul un bon ouvrier est apte aux bonnes œuvres[2]. C'est pourquoi nous devons nous tourner vers les disciplines maîtrisées par Landré, à savoir les langues anciennes mais surtout la médecine et le droit, pour le replacer comme « ouvrier » de ces deux dernières. Plus précisément, puisqu'il signe l'*Œcoïatrie* en tant que « docteur en Medecine »[3], c'est d'abord en tant qu'acteur, « ouvrier » ou manœuvre, de l'art médical que Landré se présente. Sa posture professionnelle avancée, il se servira de son épître liminaire pour justifier son œuvre comme « bonne » et exposer sa démarche.

Cette démarche, nous l'observerons en deux temps par les Chapitres III et IV. Dans le premier, *via* une lecture intégrale et linéaire, l'épître sera envisagée comme le lieu d'un diagnostic médical et social, permettant à Landré d'exposer les raisons qui le poussent à créer l'*Œcoïatrie*. Ensuite, une fois ce diagnostic posé, nous analyserons dans le second chapitre l'engagement réformateur de cette création médicale, afin de révéler le mouvement auquel elle appartient. C'est ainsi que, marquée autant par l'humanisme que par la réformation religieuse, l'étude de l'épître sera l'occasion d'analyser d'une part les conceptions sur lesquelles l'œuvre repose et d'autre part de l'inscrire dans un contexte et un réseau, tout en soulignant sa singularité. Elle devra, en dernier lieu, nous permettre d'entreprendre l'étude de l'épitomé avec toute la conscience politique et religieuse cachée derrière le geste médical.

---

[1] Gérard ROUSSEL, *Forme de visite du Diocese*, *op. cit.*, f. 176v.

[2] *Ibid.*

[3] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 871.

A REVEREND PERE EN DIEU MONSIEUR L'EVESQUE D'Olloron, Confesseur de treshaute, & tresillustre Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon, & Berri, Cristofle Landré humble Salut.

Bien heureux est celuy, Reverend Seigneur, lequel se reputant nay à la louenge de Dieu, aux ornemens & proufis de l'humeine societé, journellement s'efforce apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait, ou en parole. Malheureux, au contraire, & fait contre nature cil qui ou par malin vouloir, ou par execrable avarice cache la lumière sous le muy : & comme un infidele larron, retire à luy seul ce qu'il dust par charité naturelle communiquer à tous.

Je dis cecy, tresreverend Seigneur, pource que je ne puis sans incredible sentiment de douleur, regarder les ars données aux hommes par la tresliberale main de Dieu, si illiberalement & mechaniquement traitées. Et mesmement que par la desreiglée avarice des hommes a esté ia long temps fait, ques les doctrines dites liberales, ont esté réduites à si cruelle illiberalité, que si un gentil esprit, lequel pourroit à l'avenir faire grand fruit, & illustrer toute une contrée n'a de quoy fournir, il s'en ira comme le Poëte a dit d'Homere, sans bon ny honorable recueil. Au contraire, si quelqu'un n'ayant en soy ne conscience bonne, ne pouvoir suffisant, s'offre, garni de pecune, il aura : quoy ? Les enseignes, & marques duës à seule excellente, & non vulgaire literature.

Lequel abus, combien qu'il est en tous estas dommageable, si est il certes trespernicieux en la medecine : laquelle, veu que c'est don divin, ainsi que les livres de nostre Religion nous testifient, pour d'icelle en user à la conservation de l'humeine societé, est neanmoins aujourdhuy tellement resserrée, & tenue de gourd sous le tyranniq Empire d'une Rhabarbare, une Scammonée, un turbulent Turbith, & autres telles drogues apportées de Levant esventées, que les povres membres de la cité soutenans par leurs journels labeurs le faix de la Republique, n'y peuvent pas toucher du doigt. Dont s'ensuit maintefois, que ou la maladie de soy legere & breve, soit faite par accident, c'est à dire, par contemnement de povreté, longue & difficile : ou que celle qui est salubre, par negligence devienne mortelle. Qui est certes cause introduire desordonnés inequalitez aux Republiques, en conservant une partie des citoyens, & en negligeant l'autre.

Moy voulant à ce trouble pour mon regard donner ordre, ay en petit Epitome colligé choses espandues aux escris, tant des Grecs que Arabes : lesquelles sans aucun cout, pourront ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies.

Je n'ignore, Monseigneur, que ce mien fait ne concite caloniateurs, disans, que je descouvre le pot aux roses. Ausquels je ne respondray de present tant pource que comme il me semble, leur ay assez satisfait en mon livre De perfecta R. Publica *: lequel j'ay dedié à feu de bonne et illustre mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans, mon bon Seigneur & maistre. Et aussi que s'ils ne se contentent, je mettray peine les contenter en nostre livre* De jure, legibus et aquitate *: lequel je lime pour le present à la majesté de ma Dame la Royne de Navarre. D'autant plustot vous adresse ceste mienne Oecoïatrie, Monseigneur, qu'à nul autre, que je suis certain n'estre en ce monde, qui puisse mieux expliquer le Silene d'Alcibiades que vous, & recueillir l'or couvert de fiente. Car pour verité par le dehors ne verrez que fiente, urines, os, limacs, vers, vieux pots cassez, et autres telles choses par commune estimation viles, & contemptibles : mais par dedans vous verrez d'inestimables tresors : lesquels biens prins à leur point, sont à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient. Car les grans secrets de nature, sont cachez sous ceste vilité, ainsi que par nostre & ingenieuse leçon pourrez apercevoir.*

Recevez donc, Reverend Pere, non la mienne, mais vostre Oecoïatrie, & la defendez contre ceus qui ne jugent rien, que exterieure apparence, ne regardans la verité et essence des choses. De CONDOM, ce XV. De Mars, de par vostre obeissant serviteur, CRISTOFLE LANDRÉ.

CHAPITRE III : DIAGNOSTIQUER DES DÉSORDRES CORPORELS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

La seconde partie de cette thèse, consacrée à la démarche médicale de Landré, s'ouvre avec ce troisième chapitre établissant les désordres corporels qu'il observe. Nous analyserons, effectivement, cette épître à Roussel comme la première étape du discours médical exprimé par Christophe Landré. Une première étape d'observation médicale, que l'on associe au diagnostic. Ce temps, pris par le médecin pour comprendre la cause des symptômes d'une maladie, est déclencheur des gestes thérapeutiques poursuivis. Et à ce titre, cette épître-diagnostic est primordiale dans l'élaboration de l'ensemble des gestes médicaux qui suivront, puisqu'elle en est la justification. Or, le diagnostic médical développé ici est aussi l'affaire du juriste. À la lecture et à l'étude de l'épître, nous comprendrons que les maladies observées par Landré chez ses contemporains pauvres ne détiennent pas seulement une cause physiologique ou matérielle. Elles sont aussi les symptômes de cette maladie de l'âme qu'est l'avarice. La dénonciation de ce péché capital comme facteur de maux est un lieu commun chez les érudits du XVIe siècle. D'ailleurs, d'après Loris Petris cette époque « semble constituer un moment privilégié de la réflexion autour de ce péché capital »[1]. Nous verrons ainsi comment l'appartenance de Landré aux milieux juridique, médical et plus largement humaniste, construit sa manière d'appréhender ce vice. Pour ce faire, nous montrerons d'abord que le droit et la médecine sont inhérents à des manières particulières de voir le monde, et que ces disciplines sont formées par une méthode et des discours connexes se croisant jusque dans leur vocabulaire. À ce croisement épistémologique s'ajoutent des similitudes d'attitudes sociales qui feront, elles aussi, l'objet du diagnostic de Landré. Après quoi, nous replacerons son discours sur l'avarice au côté de ceux élaborés à ce sujet par ses contemporains, pour le contextualiser dans une topique de ce vice. Les comparaisons ainsi entreprises permettront de saisir les particularités déployées par Landré, afin d'ouvrir à la prescription thérapeutique et unique qu'il envisage.

[1] Loris PETRIS, « L'avarice et la justice dans la littérature française du XVIe siècle », *Seizième Siècle*, Genève, Librairie Droz, 2008, N° 4, p. 125.

OBSERVER SELON SES DISCIPLINES

Subordonnées à la théologie « reine des facultés »[2], le droit et la médecine sont les disciplines phares de l'enseignement universitaire et correspondent aux distinctions civiles les plus prestigieuses. Ian Maclean explique que « les facultés de droit à l'université prenaient place aux côtés des facultés de théologie et de médecine comme l'une des trois disciplines de rang supérieur »[3]. Pour accéder à ce niveau d'études il fallait, dans un premier temps, « que les étudiants soient déjà bacheliers ès arts – ce qui veut dire qu'ils ont passé au moins trois ans à étudier les sept arts libéraux, y compris la philosophie naturelle et la logique. Plusieurs facultés de médecine à cette époque, entre autres celles de Padoue et de Bologne, accordent à leurs diplômés le titre de "docteur en philosophie et médecine" »[4]. Ce cursus préalable des sept arts libéraux est constitué par le *Trivium* (grammaire, dialectique et rhétorique) et le *Quadrivium* (arithmétique, musique, géométrie et astronomie). Ces sept arts libéraux sont également appelés « sciences libérales » au XIIe siècle par Hugues de Saint-Victor, « soit parce qu'elles exigent des esprits libres, c'est-à-dire dispos et exercés, puisqu'elles débattent des causes et des choses, soit parce que dans l'Antiquité, seuls s'y consacraient les hommes libres, c'est-à-dire les nobles »[5]. À la Renaissance, cette restriction à une élite corporative et institutionnelle perdure encore. Maclean indique à ce titre qu'un des points communs entre les facultés de médecine, de droit et de théologie se trouve dans leur « fonction de médiation entre un corps de savoir accessible seulement aux experts et le reste de l'humanité pour le compte de qui il est déployé »[6]. En outre, avant de s'étendre sur le devoir que ces experts ont envers ce « reste de l'humanité » pour lequel ils travaillent, il s'agit, par-delà le statut analogue de la médecine et du droit dans l'organisation de leurs études universitaire, de redéfinir rapidement le contexte intellectuel commun dans lequel baignent ces praticiens.

UN PARADIGME HOLISTIQUE

LE PRISME MÉDICAL

L'épître reposant sur une analogie et des connexions entre corps individuel et corps social, nous devons, avant de revenir en détail sur celle-ci, nous remémorer le fait que ces élites intellectuelles sont largement mues par une conception holistique du monde, venant de l'Antiquité.

---

[2] Ian MACLEAN, *Le monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*, Paris, CNRS Éditions, 2006, p. 16.

[3] Ian MACLEAN, *Interprétation et Signification à la Renaissance. Le cas du droit*, traduit par Valérie Hayaert, Genève, Librairie Droz, 2016, p. 39.

[4] Ian MACLEAN, *Le monde et les hommes*, *op. cit.*, p. 17-18.

[5] Hugues DE SAINT-VICTOR, *L'Art de Lire. Didascalicon*, Paris, Éditions de Cerf, « Sagesses chrétiennes », 1991, p. 114-115.

[6] Ian MACLEAN, *Interprétation et Signification à la Renaissance*, *op.* cit., p. 31.

Il est nécessaire de rappeler ce point sans lequel les logiques d'interprétations mises en place dans les analyses renaissantes manqueront de sens.

Pour commencer, attelons-nous à la pensée médicale. Issue de ses pères Hippocrate de Cos (460-370 av. JC) et Claude Galien (IIe siècle ap. JC), nous voyons perdurer quasiment jusqu'au XVIIIe siècle en Occident le paradigme concevant l'homme comme un microcosme dans le macrocosme. Ce modèle antique place l'humain microcosmique au sein d'un environnement macrocosmique qu'il habite et avec lequel il échange continuellement des influences physiques – de type visible – et volatiles ou subtiles – de type invisible. Pour ainsi dire, le corps reçoit, se transforme et transmet des informations corporelles et psychiques en fonction du dialogue qu'il entretient avec les qualités de son environnement[7]. Dans les traités hippocratiques, les maladies trouvent ainsi leurs sources dans la nature[8]. Cette nature est divisée en trois états : les *Airs*, les *Eaux* et les *Lieux*. De plus, cette médecine est une médecine des humeurs, basée sur les quatre éléments aristotéliciens : l'air, la terre, l'eau et le feu. Comme le souligna Polybe, gendre d'Hippocrate, dans ses écrits sur la physiologie humaine[9], ces quatre éléments constructifs de toute la nature ont chacun deux qualités manifestes : la température (chaud ou froid) et l'hygrométrie (humide ou sec). Ainsi, l'air est chaud et humide, la terre est froide et sèche, l'eau est froide et humide et le feu est chaud et sec. De même, chacun de ces éléments est affilié à un organe vital, à une humeur, à un tempérament, à de potentiels types de maladies, mais aussi à un point cardinal ou à des signes astrologiques, de sorte qu'aux quatre éléments aristotéliciens sont associées quatre humeurs différentes, toutes reliées à un organe vital de production. Pour synthétiser leur système, l'air est associé au cœur (producteur de l'humeur du sang), la terre à la rate (productrice de la bile noire), l'eau au cerveau (producteur de flegme, aussi dite pituite) et enfin le feu au foie (générateur de la bile jaune). Selon les proportions d'humeurs produites en chaque individu, le caractère humoral sera révélé : il sera soit plutôt sanguin, soit mélancolique (bile noire), soit flegmatique ou encore colérique (bile jaune)[10]. Notre langage actuel n'a conservé que le caractère psychologique de cette théorie humorale en oubliant la dimension physiologique. Car si un individu est aujourd'hui dit d'une humeur mélancolique, dans le cas où un médecin occidental serait consulté, il ne ferait très probablement pas de lien avec sa rate. Ce rassemblement du psychologique avec le physiologique est très important pour comprendre les modes de réflexions de nos ancêtres. Et pour détailler ce

[7] HIPPOCRATE, *Airs, Eaux, Lieux*, par Jacques JOUANNA, Paris, Les Belles Lettres, 1996, T. 2, p. 24-46.

[8] HIPPOCRATE, *De la maladie sacrée*, dans *Œuvres complètes*, par Émile LITTRÉ, Paris, J.-B. Baillière, 1849, Vol. 6, p. 353-355.

[9] HIPPOCRATE, *De la nature de l'homme*, dans *Œuvres complètes*, par Émile LITTRÉ, Paris, J.-B. Baillière, 1849, Vol. 6, p. 33-69.

[10] Jacques JOUANNA, « La naissance de l'art médical occidental », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident. 1. Antiquité et Moyen Âge*, sous la direction de Mirko D. Grmek, trad. M. L. Bardinet Broso, Paris, Seuil, 1995, p. 42-43.

point, il faut également rappeler que le corps et l'âme ne sont pas des entités dissociées, bien que substantiellement différentes[11].

Les analyses du médiéviste Jérôme Baschet, récemment effectuées dans *Corps et âmes*, sont utiles ici pour rappeler qu'au moins jusqu'au XVIIe siècle, une forme de dualité existe en l'humain entre son corps et son âme mais, qu'en aucune façon, cette dualité ne constitue un dualisme, c'est-à-dire une dissociation antagoniste[12]. Cette précision de vocable s'appuie notamment sur Hugues de Saint Victor qui établit une *amitié* constituante du corps et de l'âme, cette amitié étant la garante de l'unité de l'homme. Une centaine d'années plus tard, au milieu du XIIIe siècle, Thomas d'Aquin pousse cette conception d'amitié au point d'affirmer que le corps est « nécessaire non seulement à la plénitude de la personne humaine, mais aussi à la perfection de l'âme elle-même, incapable sans lui d'accomplir entièrement ses propres facultés cognitives »[13]. D'un point de vue médical, ce lien entre l'âme et le corps de chaque individu implique que la santé de ce même individu comprenne à la fois son corps et son âme. Aussi, selon ce rapport d'interdépendance entre les deux, et par-delà les questions de subordination de l'âme sur le corps, il semble évident qu'un humain en *pleine* santé ne puisse avoir l'âme viciée ou le corps malade. Je ne détaillerai pas ici les modes d'actions visant le soin de l'âme par des procédés substantiels manipulables, ni les modes d'actions spirituels visant au soin d'un corps malade. En revanche, il est important de souligner que des procédés théologiques et médicaux sont élaborés en conscience de l'interdépendance de l'âme et du corps.

Analogiquement à ce rapport âme-corps, à l'échelle macrocosmique il en existe un similaire entre les puissances célestes et les sublunaires. En conséquence, le visible, qu'il soit corporel ou plus largement terrestre c'est-à-dire matériel, est en interaction avec l'invisible, qu'il soit une âme ou des puissances célestes. L'admission traditionnelle d'une subordination du sublunaire par le céleste, analogique à celle du corps à l'âme, ne nous intéresse pas autant que les influences générées par les uns sur les autres. Car ces influences entre entités subtiles et solides, et particulièrement cette corrélation entre l'âme et le corps, se voient réinvesties au XVIe siècle par les acteurs de la réformation. Les raisons en sont assez simples et Jean Delumeau en donne une explication frappante : « la guerre de Cent Ans, la Peste noire, des disettes nombreuses, la folie de Charles VI,

[11] J'ai conscience de faire ici un raccourci entre âme et esprit, entre *spiritus* et *psyché*, et sur ce point je renvoie à Jérôme BASCHET, *Corps et âmes. Une histoire de la personne au Moyen Âge*, Paris, Flammarion, « au fil de l'histoire », 2016, p. 26 : « Il est donc perceptible que la notion d'âme subsume deux dimensions au moins : d'un côté, le principe vital qui anime le corps et, de l'autre, la faculté rationnelle qui rapproche l'homme de Dieu. Ou bien on dissocie ces deux aspects et on tend alors vers une anthropologie ternaire. Ou bien on les englobe dans une même entité, de sorte que l'âme est alors un principe double, qui relève du corps charnel qu'elle anime, en même temps qu'elle partage avec Dieu ses plus hautes qualités. Au total, malgré sa reprise par saint Paul, l'anthropologie ternaire est vite devenue secondaire dans les conceptions chrétiennes et a fini par céder entièrement la place, au moins à partir du milieu du XIIe siècle, à une conception duelle de la personne humaine ».

[12] *Ibid.*, p. 8-9.

[13] *Ibid.*, p. 32.

le Grand Schisme qui se prolongea pendant trente-neuf ans à la stupéfaction indignée du monde chrétien, la guerre des Deux-Roses [sont] autant d'événements qui secouèrent et désorientèrent les esprits. Individus et sociétés prirent mauvaise conscience et se sentirent coupables. Seul le péché pouvait expliquer tant de malheur »[14], si bien que, dit-il, « la moindre faute était une atteinte à l'univers entier »[15]. Et en effet, il était traditionnel de voir les épidémies comme un châtiment d'intention divine, un résultat logique des mauvaises conduites déjà produites[16]. Ce parallèle entre la corruption de l'âme et celle du corps, ou sanité de l'âme et du corps, notamment développé par Olivier Faure dans l'*Histoire de la pensée médicale en Occident*, fut grandissant au point de devenir particulièrement investi par tous les mouvements réformés[17].

L'exemple célèbre de la peste noire qui put être envisagée comme une punition, en réponse à un comportement malsain ou impie, implique qu'il y ait un rapport de cause à effet entre l'intention psychologique individuelle, attitude morale et spirituelle, et la condition physique d'un groupe ou d'un individu. Qu'un corps malade soit le reflet d'une âme malsaine est une chose entendable selon leur paradigme, mais cela suppose aussi que la dimension collective et sociale de ces âmes puisse agir sur l'individu seul – le contaminer ou le guérir – et inversement. Ainsi, la cause première de la peste ne serait pas Dieu, mais bien l'affront collectif fait à Dieu par la négligence ou vicissitude des âmes. En complément, Mirko Grmek dit bien que « le concept de maladie n'est pas socialement neutre : il entraîne un jugement d'ordre moral et d'ordre esthétique. Un homme est malade quand ses capacités de travail sont diminuées, quand il souffre physiquement et quand certains changements dans son organisme le dévalorisent socialement »[18]. Ces constats joints, nous ne pouvons pas envisager que le soin des corps soit, à la Renaissance, complètement dissocié du soin de l'âme, ni qu'il soit exempt d'une relation de cause ou/et d'effet sur la sphère sociale. La santé fait ainsi interagir, ou dialoguer continuellement, des dynamiques à la fois matérielles et immatérielles, dans la sphère microcosmique d'un individu et/ou macrocosmique d'une société ou d'une entité de grande échelle.

Pour synthétiser, la *technè* médicale a pour objet ce qui concourt à la santé de l'homme pris dans son individualité. Lui-même conçu comme le microcosme dans le macrocosme, il est conceptuellement considéré autant comme un réceptacle des influences environnementales – qu'elles soient animales, végétales, astrales mais encore divines ou sociales –, que comme

[14] Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, PUF, 1968, p. 48.
[15] *Ibid.*, p. 48.
[16] Ian MACLEAN, *Le monde et les hommes*, *op. cit.*, p. 29 ; David GENTILCORE, « Contesting illness in early moderne Naples : miracolati, physicians and the Congregation of Rites », *Past and Present*, Oxford University Press, 1995, N°148, p. 117-148.
[17] Oliver FAURE, « Les stratégies sanitaires », *Histoire de la pensée médicale en Occident, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 283.
[18] Mirko D. GRMEK, « La concept de maladie », *Histoire de la pensée médicale en Occident, Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 211.

émetteur singulier de signes corporels et psychiques. C'est pourquoi, les maladies de l'homme correspondent à des tensions et déséquilibres liés à son rapport avec l'environnement[19] (mauvaise alimentation, mauvais air, mauvaise eau, etc.). Ce schème de pensée nous force ainsi à maintenir notre observation de la santé, de la médecine mais aussi de chaque entité qui la compose, *par* et *dans* leurs relations internes et externes.

PENSER LE DROIT ET LA POLITIQUE ANALOGUES À LA MÉDECINE

Dans la médecine de la Renaissance, l'interaction continuelle de chaque individu avec son environnement, qu'il soit matériel ou immatériel, c'est-à-dire qu'il soit physique (alimentaire, humoral, terrestre, etc.) ou spirituel mais aussi socialement relationnel, implique que les objets et sujets médicaux empiètent sur ceux de la théologie et du politique. Qui plus est, suivant l'anthropologue Philippe Descola s'appuyant sur les travaux de Foucault, nous admettons que « c'est peut-être à la Renaissance que l'analogisme a brillé en Europe de ses feux les plus vifs »[20]. Par conséquent, je me demande si ce qui est vrai pour l'holisme médical ne le serait pas également pour ses consœurs justice et politique. C'est par l'analogie que nous avancerons donc sur le point suivant, à savoir l'établissement des similitudes entre la médecine et le juridico-politique. En effet, le droit et la médecine ont en commun non seulement une stature sociale éminente mais partagent également des objets d'études analogues et connexes, les inscrivant théoriquement dans un champ pratique du soin des corps, qu'ils soient civils ou biologiques. Le fait même de cette analogie et connexion de leurs objets d'études, à savoir ces corps, implique une structure épistémologique et pratique semblable.

Historiquement, les comparaisons et analogies entre corps vivant et corps civil, et parallèlement entre médecine et droit, remontent à l'Antiquité. Que ce soit chez Alcméon de Crotone, chez Platon, Aristote ou Hippocrate, puis au Moyen Âge avec des intellectuels tels Ibn Rušd al-ǧadd (connu en Occident sous son nom latin Averroés) ou encore Marsile de Padoue, les conceptions analogiques entre ces deux corps et ces deux *sciences* et *arts* sont constamment réinvesties pour penser et repenser le politique ou la médecine[21]. Ainsi, comme le dit si bien Laurent Gerbier, la « longue tradition de comparaison entre le corps civil et le corps vivant [a permis] de mettre en évidence la nécessité pour la cité de trouver un état d'équilibre et d'harmonie qui

---

[19] HIPPOCRATE, *Airs, Eaux, Lieux*, par Jacques JOUANNA, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. 24-46.

[20] Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Éditions Gallimard, « Folio Essais », 2015, p. … . Ses propos s'appuient notamment sur Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Éditions Gallimard, « tel », 1966, p. 32.

[21] Pour approfondir ces questions d'analogie d'un point de vue comparatiste et historique, je vous renvoie notamment aux articles suivants : Guiseppe CAMBIANO, « Pathologie et Analogie politique », *Actes du 4e Colloque international hippocratique. Formes de la pensée dans la collection hippocratique*, Genève, Librairie Droz, 1983, p. 441-458 ; Laurent GERBIER, « La politique et la médecine : une figure platonicienne et sa relecture averroïste », *Astérion. Usages philosophiques de la maladie et de la médecine de l'Antiquité à l'âge classique*, 2003.

constitue en politique l'équivalent de la santé en médecine »[22]. C'est donc dans cette nécessité commune de « trouver un état d'équilibre et d'harmonie », que se joue le rapport entre médecine et droit. Ce rapprochement repose d'abord sur la ressemblance de leurs objets : communément qualifiée de « descriptive »[23], cette première analogie est notamment promue par une symétrie lexicographique forte, le premier terme à l'appui étant évidemment le mot *corps* (vivant, civil ou politique). Ensuite, de ce corps découlent des *organes*, des *parties* supérieures ou inférieures, des *puissances* humorales ou sociales, internes ou externes, dans lesquels et par lesquels se produisent soit un *équilibre*, un *ordre*, soit un *déséquilibre*, un *désordre*, ou plus subtilement parfois des *tensions*, des mauvaises *circulations*, etc. L'usage de ces termes vient d'un besoin premier qui est d'agir sur ces déséquilibres afin de *faire* perdurer la vie saine, impliquant d'abord l'observation de ces déséquilibres (crises ou maladies), pour les comprendre et fonder une science créatrice d'outils thérapeutiques permettant le maintien ou le rétablissement de l'ordre tranquille. Non seulement le *vivant* est visé par la médecine et la justice, mais c'est le *vivre* qui habite leur finalité, et cela de manière organique et/ou organisationnelle. De ces observations et expériences des corps s'établissent des corporations qui vont théoriser les bons *régimes*, législatif ou de santé, et mettre au point les bons *remèdes* en cas de *crise*, pour *rétablir* l'ordre. Ainsi, en droit comme en médecine, il s'agit de collecter, analyser et comparer les expériences de crises corporelles passées, afin de mieux produire des outils et gestes serviteurs de la santé (physiologique ou civile) dans le présent comme dans l'avenir. Pour les praticiens, ce double agencement de la théorie et de la pratique entraîne donc nécessairement l'utilisation des régimes et lois, des remèdes et sentences, opérés par leurs prédécesseurs en vue de perpétuer ou améliorer la santé d'un cas particulier. Ces régimes-lois et ces remèdes-sentences participent à la seconde analogie entre médecine et droit, à savoir l'analogie de démarche, dite aussi prescriptive[24]. C'est ainsi que l'étude des savoirs anciens fait partie intégrante des études de droit et de médecine, et que ce bagage épistémologique doit servir au futur praticien pour parer aux pathologies civiles ou physiologiques qu'il rencontrera dans son exercice professionnel.

Par-delà les analogies descriptives et prescriptives, nous voulons également souligner un rapport de connexion entre les corps civils et les corps biologiques, dont nous avons observé le caractère holistique en amont. En fait, non seulement le paradigme médical veut qu'il y ait une analogie entre macrocosme et microcosme, mais il conçoit aussi une influence et une interdépendance entre les deux. Or, s'il y a bien une double analogie entre le droit et la médecine,

---

[22] Laurent GERBIER, « Les viscères de la cité. Origines et fonctions de l'analogie entre médecine et politique chez Machiavel », dans les *Actes du 50e Colloque international d'études humanistes. Pratique et pensée médicales à la Renaissance*, Paris, BIUM de Boccard, « Medic@ », 2009, p. 288.

[23] *Ibid.*

[24] Laurent GERBIER, « La politique et la médecine : une figure platonicienne et sa relecture averroïste », art. cit., p. 5.

entre le biologique et le civil, tel que nous venons de le voir, ces deux champs s'influencent-ils et entretiennent-ils un rapport d'interaction, au-delà de ces interdépendances et appréhensions d'objets construits de manières similaires ? Ainsi que Marie Gaille-Nikodimov le rappelle : « Tout comme les termes sanskrits *śeva-* et *śiva-*, le latin *civis* est un terme de compagnonnage impliquant communauté d'habitat et des droits politiques. Le sens authentique de *civis* n'est pas citoyen, mais concitoyen. Compte tenu de la valeur de réciprocité inhérente à *civis*, il faut donc entendre *civitas* comme une notion collective »[25]. Dans ces conditions, le civil contient intrinsèquement son attache au groupe, à l'identité du collectif auquel il appartient. Il ne faut donc pas omettre cette inscription profonde du collectif quand nous observons les influences entre corps vivants et corps civils. À présent, scrutons les rapports d'interdépendance entre le vivant et le civil.

D'une part, nous avions vu *via* Jean Delumeau que des agissements moraux malsains – compréhensibles également comme les effets d'âmes corrompues et non remises dans le droit chemin théologique ou judiciaire –, pouvaient entraîner des guerres, des disettes ou encore de violentes épidémies, telle la peste[26]. Ce rapport entre un mauvais comportement, d'ordre moral et social, et sa répercussion douloureuse physique collective est donc visible. L'on pourrait nous rétorquer que la guerre ou la disette, comparativement à la peste noire, ne sont pas des maladies, et que donc, même si elles influent sur le corps de chaque civil, elles n'agissent pas sur le champ médical. Pourtant, il est évident que les guerres ou disettes impliquent en elles-mêmes des souffrances autant physiques que sociales. De ce point de vue, elles constituent un puissant vecteur de maladies, et répondent à la définition de Mirko Grmek donnée plus haut[27]. [28]. Que les médecins se soient préoccupés des conséquences corporelles physiques issues des agissements politiques et sociaux ne fait guère de doute : il suffit de regarder leurs productions livresques. Par exemple, il y a tout un pan d'innovations chirurgicales nourries et développées par les impératifs vitaux des champs de batailles. Les publications sur le sujet sont, aussi du fait de l'imprimerie naissante, en expansion au XVIe siècle. Les contributions à ce développement du geste chirurgical, qu'entreprennent les auteurs et praticiens actifs sur le terrain, tels Paré mais aussi Conrad Gesner, Guido Guidi, Bartolomeo Maggi et d'autres, sont notamment exposées dans l'article « La main, instrument de la connaissance et du traitement » par Grmek[29]. Aux côtés de ce pan chirurgical, apparaissent également des ouvrages comme celui de Jacques Dubois, dit Sylvius, intitulé *Conseil*

[25] Marie GAILLE-NIKODIMOV, *Conflit civil et liberté. La politique machiavélienne entre histoire et médecine*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 9. Elle s'appuie sur É. BENVÉNISTE, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Éditions de Minuit, 1969, p. 337.

[26] Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, *op. cit.*, p. 48.

[27] Mirko D. GRMEK, « La concept de maladie », *Histoire de la pensée médicale en Occident, Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 211.

[28] Mirko D. GRMEK, « Le concept de maladie », art. cit., p. 211.

[29] Mirko D. GRMEK, « La main, instrument de la connaissance et du traitement », *Histoire de la pensée médicale en Occident, De la Renaissance aux Lumières*, *op. cit.*, p. 225.

tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle et paru en 1546, qui s'attachent à renforcer le soin du civil, des citoyens en cas de crise sanitaire publique ou civile[30]. Nous reviendrons sur le cas de Sylvius ci-après mais pour l'heure, l'essentiel est de voir que le médecin ne se restreint pas à penser le corps, ou à le soigner, dans un cadre strictement privé, ou détaché de ses influences collectives publiques. Tant qu'il est question d'un besoin d'agir sur la santé du vivant, cela relève de la corporation médicale. Il est donc évident, de fait de cette prise à bras le corps par les médecins, que les crises sociales influencent, transforment et modifient tant les gestes que le savoir de toute la sphère médicale.

L'inverse est également vérifiable puisque les connaissances médicales nourrissent les pratiques organisationnelles civiles. Par exemple, Marie Gaille-Nikodimov et Laurent Gerbier ont montré l'influence de la conception hippocratique des humeurs dans l'élaboration du politique chez Machiavel dans le *Prince* et ses *Discours*[31]. Plus tard, en 1575, dans l'*Examen de ingenios para las ciencias*, Juan Huarte montre comment saisir au mieux les aptitudes intellectuelles de chacun selon leur nature physiologique, afin d'optimiser leurs compétences et rôles au sein de la République[32]. L'interdépendance des corps civils et organiques est ainsi reflétée et rapportée par les agissements très concrets des divers praticiens médicaux ou politiques, ce à quoi nous voulons ajouter une dernière chose. À l'image de la connexion existante entre le microcosme et le macrocosme naturel, et en plus de lui être analogue, le microcosme est une partie du macrocosme : le corps vivant individué est une partie du corps civil ou politique. Autrement dit, le corps humain dont s'occupe le médecin est effectivement composé d'organes, d'humeurs, d'os, etc. – c'est-à-dire de parties elles-mêmes composées d'éléments connexes constituant en soi un macrocosme –, mais ce corps humain est aussi le microcosme, ce corps simple, constituant le macrocosme civil ou politique. Il y a donc non seulement une ressemblance des objets et une analogie des démarches prescriptives de la médecine et de la justice, mais il existe simultanément une interaction, une interdépendance et des influences constantes entre l'état des corps vivants et celui des corps civils, entre gestes médicaux et politiques.

---

[30] Jean DUPÈBE, « La diététique et l'alimentation des pauvres selon Sylvius », *Pratiques & Discours alimentaires à la Renaissance, Actes du colloque de Tours 1979*, sous la direction de Jean-Claude Margolin et Robert Sauzet, Paris, Maisonneuve et Larose, 1982, p. 41-53.

[31] Marie GAILLE-NIKODIMOV, « À la recherche d'une définition des institutions de la liberté », *Astérion. Usages philosophiques de la maladie et de la médecine de l'Antiquité à l'âge classique*, 2003, p. 70-86 ; et Laurent GERBIER, « Médecine et politique dans l'art machiavélien de la prévision », *Nouvelle Revue du XVIe siècle*, Genève, Librairie Droz, 2003, N° 21/1, p. 25-42.

[32] Juan HUARTE, Anacrise, ou parfait jugement et examen des Esprits propres & naiz aux sciences. Où par merveilleux & utiles secrets, tirez tant de la vraye Philosophie naturelle, que divine, est demonstree la difference des graces & habilitez qui se trouvent aux hommes, & à quel genre de lettre est convenable l'esprit de chacun : de manière que quiconque lira icy attentivement, découvrira la proprieté de son esprit, & sçaura élire la science en laquelle il doit profiter le plus, traduit par Gabriel Chappuis, Lyon, François Didier, 1580. Voir Jon ARRIZABALAGA, « Juan Huarte de San Juan (c. 1529-c. 1588) en la medicina de su tiempo », dans Juan Huarte au XXIe siècle. Actes de colloque, Paris, Atlantica, 2003.

LANDRÉ, PRATICIEN DES CORPS VIVANTS ET CIVILS

Il s'agit maintenant de voir si ces imbrications, analogies et connexions, dont nous avons jusqu'ici présenté le cadre général, se constatent dans l'épître dédicatoire de l'*Œcoïatrie* ; si la double compétence juridique et médicale de Landré se concrétise dans une pratique qui lui serait singulière ; si les analogies prédéfinies impliquent chez Landré une pratique connexe entre le corps vivant et le corps civil.

AGIR EN FOI

L'*Œcoïatrie*, ou plutôt son auteur lui-même, ne déroge pas au principe de subordination de la médecine et du droit à la théologie, s'inscrivant volontairement sous l'autorité théologique incarnée par Gérard Roussel. D'après Roussel affirme que « Croire doibt proceder faire, La foy proceder loeuvre de sorte que loeuvre ne peult estre bon sil nest faict en foy », plus simplement : le Croire domine et fonde tout agir[33]. Toutefois, nous avons vu que Roussel, sans que cela contredise le premier point, ajoutait l'indissociabilité de la foi et de ses bonnes œuvres. Il écrit en effet que, « la foy ne peult estre vraye et vive sans les bonnes œuvres ni les œuvres bonnes sans la foy »[34]. Ce point est déterminant parce qu'il ne se contente pas de dire que la foi est fausse sans les bonnes œuvres, ni que les actes sont mauvais sans foi. Le fait de les rendre interdépendants produit la vanité de l'une sans les autres, des autres sans l'une. Le *croire* devient véritable seulement s'il se couple à de l'*agir*. Or, si la sphère du croire est un des objets de la science théologique, la médecine, le droit et la politique ont en commun d'être des sciences de l'agir.

Lié au *croire* rousséliste, le médecin et juriste qu'est Landré devient donc producteur de gestes en adéquation avec cette croyance. Et, au vu des analogies et connexions constatées en amont, nous supposons que cette double compétence enracinera la création de l'*Œcoïatrie*. En effet, la structure de son épître dédicatoire est révélatrice de ces connexions : elle part du *croire* pour aboutir au *faire* œcoïatrique. D'abord, tel que nous l'avons rapidement souligné au chapitre précédent, ses deux premières phrases rappellent la doctrine chrétienne à laquelle il se subordonne :

> Bien heureux est celuy, Reverend Seigneur, lequel se reputant nay à la louenge de Dieu, aux ornemens & proufis de l'humeine societé, journellement s'efforce apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait, ou en parole. Malheureux, au contraire, & fait contre nature cil qui ou par malin vouloir, ou par execrable avarice cache la lumière sous le muy : & comme un infidele larron, retire à luy seul ce qu'il dust par charité naturelle communiquer à tous.[35]

[33] Gérard ROUSSEL, *Forme de visite du Diocese*, *op. cit.*, f. 175r. Sous les verbes « proceder » entendons « précéder ».
[34] *Ibid.*, f. 176v.
[35] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872.

Non seulement le premier bien visé est le bonheur, mais ce dernier ne peut exister sans qu'il soit collectif. Par ce premier paragraphe Landré rappelle que le bien personnel ne peut être réel que s'il est jumelé à un bonheur commun, stimulé par des actions collectives, elles-mêmes tournées vers l'autre. L'homme qui « journellement s'efforce apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait, ou en parole » est non seulement le vertueux, mais aussi l'heureux. *A contrario*, celui qui agit au détriment du collectif, c'est-à-dire celui qui « cache la lumière sous le muy » et « retire à luy seul ce qu'il dust par charité naturelle communiquer à tous », se situe dans le vice, l'impiété et le malheur. Cette affirmation reprend très nettement la parabole biblique de la chandelle, que nous retrouvons dans différents évangiles du Nouveau Testament[36]. Matthieu, Marc et Luc rapportent en effet cette idée selon laquelle la lumière de la parole divine ne doit pas se cacher, s'enterrer, mais bien être visible pour se partager et répandre ses bienfaits. Cette conception fait de l'avare un pillard du bien collectif en même temps qu'un camoufleur de la lumière christique. L'avarice n'est plus seulement un péché de l'âme individuelle, une souillure personnelle dérogeant aux principes chrétiens, elle est ici comprise dans son impact collectif, dans cette interdépendance de l'individu et de son groupe, et c'est ainsi que l'avare devient, du même coup, cet « infidele larron ». Ce principe sert de critère pour évaluer la réalité des agissements moraux entourant Landré :

> Je dis cecy, tresreverend Seigneur, pource que je ne puis sans incredible sentiment de douleur, regarder les ars données aux hommes par la tresliberale main de Dieu, si illiberalement & mechaniquement traitées. Et mesmement que par la desreiglée avarice des hommes a esté ia long temps fait, ques les doctrines dites liberales, ont esté réduites à si cruelle illiberalité, que si un gentil esprit, lequel pourroit à l'avenir faire grand fruit, & illustrer toute une contrée n'a de quoy fournir, il s'en ira comme le Poëte a dit d'Homere, sans bon ny honorable recueil. Au contraire, si quelqu'un n'ayant en soy ne conscience bonne, ne pouvoir suffisant, s'offre, garni de pecune, il aura : quoy ? Les enseignes, & marques duës à seule excellente, & non vulgaire literature[37].

Le constat qui s'opère ici est sans appel : non seulement l'avarice est bien présente parmi ses contemporains mais elle est entretenue et récompensée. Dans cette plainte adressée à Roussel, Landré remarque que ce principe moral, ce *croire* rousséliste sans lequel l'agir est nécessairement erroné puisque les œuvres ne peuvent être bonnes si la foi qui les guide n'est pas vraie, n'est ni adopté ni respecté par les acteurs de la société. Le vocabulaire employé par Landré rappelle que les arts furent initialement donnés « par la tresliberale main de Dieu », dont l'avarice humaine en place dégrade, voire transgresse, la nature première. Ici, le vice s'oppose à la nature, au bien, à Dieu. Une association qui réfère peut-être au contenu du *Didascalicon*, où Hugues de Saint-Victor dit qu'« il y

[36] *La Saincte Bible en francoys*, traduite par Jacques Lefèvre d'Étaples, Anvers, Martin Lempereur, 1530. Nouveau Testament : Matthieu, 5 C ; Marc, 4 C ; Luc, 8 C.
[37] *Ibid.*, p. 872-873.

a deux réalités dans l'homme, le bien et le mal, la nature et le vice »[38]. Il s'agit d'une référence possible puisque Landré intègre cette notion parmi l'évocation des arts libéraux et mécaniques[39]. Une autre source postérieure à Hugues de Saint Victor est également envisageable : Pétrarque et ses invectives contre le médecin[40]. Adressées à l'un des médecins du pape Clément VI, le poète florentin se désole de voir « par une désastreuse fatalité, les hommes les plus malhonnêtes dominer les meilleurs », comme si pour ces dominant malveillants « ce genre de pratiques tyranniques devait gagner aussi les arts libéraux et mécaniques et s'y généraliser »[41]. Le renversement des valeurs se jouent chez Pétrarque dans un vocabulaire proche de celui que Landré utilisera deux siècles plus tard. Car, à la lecture de l'épître à Roussel, Landré invite son lecteur à constater, à son tour, que les arts dits libéraux ne tendent plus vers la liberté ni vers le bien commun. Par-delà la répartition des sciences et des arts, ou plus précisément par-delà la hiérarchie des arts libéraux et des arts mécaniques, Landré tend à dire que l'important n'est pas la catégorie mais bien le sens dans lequel ces arts évoluent et se développent. Or, au vu des attitudes observées, Landré ironise au point de se demander s'il ne serait pas plus juste d'appeler ces arts « illibéraux et mécaniques », puisque ce ne sont plus les fruits de l'esprit vertueux qui sont récompensés mais ceux de l'argent. L'inquiétude de Pétrarque est alors effective à l'époque de Landré : le vice s'est généralisé à tous les arts. Qu'il soit libéral ou mécanique, le statut de l'art n'importe plus puisque la manière d'en user va à l'encontre de sa nature première. Il est ainsi aisé de comprendre que pour Landré, ce sont bien la finalité des arts et l'attitude de son exécutant qui les crédibilisent et les qualifient. Par conséquent, si la finalité devient le profit, les acteurs de ces arts vont non seulement à l'encontre de Dieu mais aussi à l'encontre de la nature originelle de leurs disciplines.

Ces premières lignes adressées à Gérard Roussel balisent spirituellement l'ensemble des propos qui seront tenus ensuite. La doctrine rousséliste permet à Landré d'inscrire dans un cadre moral les gestes médicaux qu'il établira. Ce cadre religieux défini, Landré peut légitimement poser le diagnostic du médecin qu'il est et faire valoir son observation d'ouvrier de la médecine et du droit.

DIAGNOSTIQUER EN MÉDECIN ET EN AVOCAT

L'avarice, ce péché capital, cette maladie de l'âme que Landré commence par dénoncer dans un cadre moral, qu'en est-il lorsqu'on l'examine en dehors de l'offense à Dieu ? Que peut en dire

[38] Hugues DE SAINT-VICTOR, *L'Art de lire, Didascalicon*, *op. cit.*, p. 77.

[39] *Ibid.*, p. 114-121 ; sur le statut de la médecine en particulier : Per-Gunnar OTTOSSON, *Scholastic Medicine and Philosophy. A study of commentaries on Galen's Tegni (ca. 1300-1450)*, Uppsala, 1982, 2e éd. revue, Naples, Bibliopolis, 1984.

[40] Francisco PETRARCA, « Invective contra medicum », dans *Invectives*, traduit et annoté par Rebecca Lenoir, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2003.

[41] *Ibid.*, p. 59.

le médecin et l'avocat qu'est Landré, quand on sait que l'attitude morale influe sur les corps autant individuels que collectifs ? Qu'en est-il pour le cas précis de l'art médical ? Qu'advient-il lorsque l'avarice touche les acteurs ou artisans de la santé ? En effet, une fois cette théorie, ou rhétorique, religieuse mise en place, il s'agit de réaliser le diagnostic concret du comportement général en matière de santé civile et physiologique. Landré poursuit alors :

> Lequel abus, combien qu'il est en tous estas dommageable, si est il certes trespernicieux en la medecine : laquelle, veu que c'est don divin, ainsi que les livres de nostre Religion nous testifient, pour d'icelle en user à la conservation de l'humeine societé, est neanmoins aujourdhuy tellement resserrée, & tenue de gourd sous le tyranniq Empire d'une Rhabarbare, une Scammonée, un turbulent Turbith, & autres telles drogues apportées de Levant esventées, que les povres membres de la cité soutenans par leurs journels labeurs le faix de la Republique, n'y peuvent pas toucher du doigt[42].

Cet extrait foisonne d'informations. D'abord, l'idée précédente selon laquelle l'avarice, ou la cupidité, renverse le sens premier de l'art médical se concrétise. Chez les acteurs de la médecine, elle pousse à agir à l'encontre de « la conservation de l'humeine societé » et à l'encontre de la libéralité première de leur discipline. En effet, si l'on en croit le *Serment* d'Hippocrate, chaque médecin jure de « s'abstenir de tout mal et de toute injustice »[43]. Or, non seulement Landré constate dans l'avarice de ses confrères le parjure du serment, offensant toute la corporation médicale et Dieu, mais il souligne la conséquence corporelle assassine que ce parjure entraîne. En reprenant les termes du serment, l'avarice entraîne *a contrario* les maux et l'injustice. Cette dénonciation a son importance car, si le médecin acquiert le savoir médical, ce n'est pas pour ajouter des maux à l'humanité ni pour produire de l'injustice, mais bien pour conserver, ou rétablir la santé des corps, la vie paisible au sens le plus large.

Dans ce que dénonce Landré, le second problème lié à l'avarice réside en son enracinement dans la sphère pharmaceutique. En effet, le médecin n'est pas le seul acteur de la santé dans le milieu médical : l'apothicaire est également une figure partenaire du médecin. Le médecin ausculte le patient, élabore le diagnostic et prescrit enfin la thérapeutique adéquate délivrée par l'apothicaire. Or, selon les propos de Landré, la prescription de remèdes appropriés est également souillée par ce vice et contient en elle-même le pire foyer de corruption : la médecine « est neanmoins aujourdhuy tellement resserrée, & tenue de gourd sous le tyranniq Empire d'une Rhabarbare, une Scammonée, un turbulent Turbith, & autres telles drogues apportées de Levant esventées » que les pauvres – pourtant la force de travail de la République[44] – n'ont pas les moyens d'y accéder.

---

[42] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.

[43] HIPPOCRATE, *Serment* dans *Œuvres complètes d'Hippocrate*, trad. et éd. par Émile Littré, Paris, J.-B. Baillière, 1844, T. IV, p. 628-632.

[44] Landré les décrit comme les « povres membres de la cité soutenans par leurs journels labeurs le faix de la Republique ».

Ce point est très important pour deux raisons. D'une part, historiquement, Landré replace la pratique médicale dans son contexte politique d'expansion coloniale, dans lequel les épices venues de Sumatra et des comptoirs asiatiques, c'est-à-dire d'Orient, se vendent à prix d'or[45]. D'autre part, en rappelant ce marché lucratif des épices, perçues comme les meilleurs remèdes pour la guérison des maux quotidiens, Landré accuse ses confrères d'exclure les pauvres d'une thérapie efficace, tout en les rendant complices d'un trafic de pharmacopée exotique élaborée non par des réalités extraordinairement curatives mais par l'appât du gain. Cette prescription de « Rhabarbare, de Scammonée, de turbulent Turbith, & autres telles drogues apportées de Levant esventées » constitue l'« illibéralité », cette perte de libéralité et de science, énoncée plus haut parce qu'elle entretient le « tyranniq Empire » de l'argent épicé. Par-delà la force satirique sur laquelle nous reviendrons rapidement au Chapitre VI[46], Landré focalise l'action médicale sur la pharmaceutique. Concrètement, s'il est primordial de savoir quelle maladie atteint pour pouvoir la soigner, le but réside non simplement dans ce diagnostic mais dans le soin de la maladie. Ainsi, la prescription thérapeutique qui suit le diagnostic comporte la part de justice ou d'injustice du médecin : si celui-ci participe à la mystification des épices en les prescrivant, il condamne les plus démunis à la mort par l'exclusion thérapeutique. C'est pourquoi, Landré conclut son observation en ces termes :

> Dont s'ensuit maintefois, que ou la maladie de soy legere & breve, soit faite par accident, c'est à dire, par contemnement de povreté, longue & difficile : ou que celle qui est salubre, par negligence devienne mortelle. Qui est certes cause introduire desordonnés inequalitez aux Republiques, en conservant une partie des citoyens, & en negligeant l'autre[47].

Ce dernier argument fait surgir l'interdépendance des corps civils et des corps vivants : outre la condamnation de la santé des pauvres, dont même les maladies bénignes et soignables sont négligées au point de devenir mortelles, Landré déclare que ce même acte d'avarice médicale corrompt du même coup le corps civil. Aux côtés de la mort physiologique des corps des pauvres, le déséquilibre et le désordre de la République jaillissent. La maladie des uns (micro-organismes) ne va pas sans la maladie de l'autre (macro-organisme), et c'est dans cette indissociabilité des deux que Landré pousse sa réflexion. Selon ses mots, cette négligence médicale « est certes cause introduire desordonnés inequalitez aux Republiques, en conservant une partie des citoyens, & en negligeant l'autre ». Rappelons-nous que le désordre, l'inégalité, mais aussi le déséquilibre des parties du corps forment ce lexique médical et juridique appréhendé plus haut pour décrire les maladies. En ce point précis, l'œil du médecin rejoint l'œil de l'avocat. Landré, qui détient les

[45] Romain BERTRAND, *L'Histoire à parts égales*, Paris, Seuil, 2011.
[46] Voir Chapitre VI, « Le silène œcoïatrique », « Un intérieur instimable ».
[47] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.

connaissances relatives au soin du corps humain et au soin du corps social, met en évidence la connexion entre la corruption première des savants et ses conséquences corporelles concrètes, à savoir les maladies touchant les corps humains comme la République. De fait, en extrapolant l'observation, nous comprenons que pour Landré la négligence sanitaire des pauvres – en ce qu'ils forment cette force de travail paysanne et artisane – conduit au désordre de la République, c'est-à-dire à sa maladie, à sa déchéance et potentiellement à sa mort.

Landré pourrait également faire écho aux propos tenus, deux siècles plus tôt, par Marsile de Padoue dans son *Defensor Pacis* :

> En effet, tout comme un vivant bien constitué selon sa nature se compose de parties déterminées ordonnées les unes aux autres, exerçant leurs fonctions dans un échange réciproque et en relation avec le tout, de même, la cité se compose de telles parties déterminées si elle est bien ordonnée et établie en raison[48].

Si la fonction des médecins – également membres du corps social – est détournée de son but d'« échange réciproque et en relation avec le tout » au profit du gain pécuniaire et personnel, alors se constate une nuisance pour l'une des parties et donc un déséquilibre, une iniquité, un désordre de l'ensemble. Croisé au contexte médical de Landré, ce désordre est d'autant plus important qu'il révèle la méprise que les médecins ont de la fonction civile et sociétale des travailleurs les plus bas dans l'échelle sociale. À terme, c'est cette méprise, ou déraison, qui empêche les plus démunis de poursuivre leur fonction au sein de l'écosystème sociétal. Or, comme l'expliquait déjà Marsile de Padoue :

> […] la constitution d'un être vivant et de ses parties est faite en vue de sa santé, de même, manifestement, celle d'une cité et de ses parties sera faite en vue de sa tranquillité. […] On pense en effet que la santé est, selon la nature, la meilleure disposition d'une cité établie en raison. La santé est, comme disent pour la définir les médecins les plus compétents, une bonne disposition du vivant selon laquelle chacune de ses parties pourra accomplir les actions conformes à sa nature ; en vertu de cette analogie, la tranquillité sera la bonne disposition de la cité selon laquelle chacune de ses parties pourra accomplir de façon parfaite les actions qui lui sont propres, selon la raison et la fonction[49].

L'intranquillité de la cité, c'est-à-dire sa maladie ou bien ses « désordonnées inégalités » selon les termes employés par Landré, se constate dans l'*Œcoïatrie* du fait de l'incapacité des « povres membres de la cité » à continuer de soutenir « par leurs journels labeurs le faix de la Republique », pour cause du non-respect de leur santé physique par les savants cupides.

---

[48] Marsile DE PADOUE, *Le Défenseur de la Paix*, traduit par Jeannine QUILLET, Paris, Librairie Vrin, 1968, I, 2, § 3, p. 58.
[49] *Ibid.*, p. 59.

L'avarice dénoncée par Landré, gangrénant la corporation médicale tout comme la corporation des magistrats puisque cette dernière n'alarme pas non plus de l'injustice faite aux pauvres, vient donc mettre en lumière l'importance de la santé physique de la masse populaire laborieuse en même temps que l'importance de son rôle dans l'équilibre, dans la tranquillité ou la santé, d'une cité. Les santés physiques et civiles sont ici nécessairement dépendantes l'une de l'autre. Ce pourquoi, en tant que médecin des corps vivants et civils, Landré propose un remède qui régénère ces deux corps imbriqués : « Moy voulant à ce trouble pour mon regard donner ordre, ay en petit Epitome colligé choses espandues aux escris, tant des Grecs que Arabes : lesquelles sans aucun cout, pourront ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies »[50]. Le remède à l'avarice nécrosante tient alors en deux points indissociables : l'efficacité et la gratuité de la pharmaceutique, qui n'est autre que le sous-titre de l'ouvrage, *L'Œcoïatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques et de nul pris, recueillie des livres de Dioscorides, Galen & autres*. Cette double faculté œcoïatrique, d'être reconnue efficace par l'histoire médicale[51] et d'être de « nul prix » – c'est-à-dire gratuite ou exempte de considération monétaire –, semble être pour Landré la clé unique du rétablissement de la santé globale. Évidemment, cette combinaison pourrait paraître utopique, voire même naïve, à son lecteur. D'ailleurs, Landré s'en défend de suite en disant : « Je n'ignore, Monseigneur, que ce mien fait ne concite caloniateurs, disans, que je descouvre le pot aux roses ». Et pour cause ! La dénonciation de l'avarice en médecine et en droit n'est pas inédite, elle est même un *topos* bien établi. Ce qui suit doit donc nous permettre de comprendre comment se situe Landré parmi les auteurs utilisant ce lieu commun, et comment il défend ses ambitions. C'est seulement remis dans un contexte discursif que nous pourrons saisir l'originalité de son apport dans le milieu scientifique.

Avant de poursuivre sur ce terrain comparatiste et centralisé autour de l'avarice en tant que *topos*, nous devons garder à l'esprit que Landré, dans l'épître dédicatoire de son ouvrage annoncé comme médical, fait œuvre de médecin et d'avocat puisqu'il diagnostique l'avarice comme une injustice-maladie qui altère la santé de tous les corps : de l'âme individuelle des savants à la santé de la République, en passant par le corps des travailleurs pauvres, l'avarice est un fléau qui contamine sans grande résistance l'ensemble des corps. Comme si la nature de l'avarice ne restreignait pas son action à l'âme, au subtil ou à la sphère morale. Grâce à ce diagnostic de l'avarice comme source de la corruption des corps, nous comprenons la manière qu'a Landré d'envisager le corps civil et le corps humain : il n'y a pas seulement analogie de structure entre eux, il y a aussi

[50] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.

[51] Axe central de notre chapitre VI.

connexion, influence et interdépendance. Les vices et les vertus des uns traversent et contaminent les autres et cela de manière simultanée. Cette compréhension de l'interactivité des corps individuels et collectifs, qu'ils soient moraux ou physiques, implique que nous soyons attentifs à la manière dont les contemporains de Landré traitent la question de l'avarice dans la société, afin de saisir sa particularité ou au contraire le caractère ordinaire de sa posture.

L'AVARICE, UN FLÉAU PESTILENTIEL

DÉNONCER L'AVARICE, UN LIEU COMMUN

Dénoncer ce vice, comme nous l'avons déjà mentionné par notre citation de Loris Petris, relève d'un élan très partagé parmi les érudits du XVIe siècle[52]. Dans le cadre médical, nous remonterons chronologiquement bien au-delà du XVIe siècle pour montrer à quel point la dénonciation de l'avarice n'est pas une nouveauté, qu'elle constitue même l'une des origines de l'art médical. Le tracé de ce *topos* à travers différents âges et médecins a pour but de soulever les idées et gestes associés à ce comportement. Nous essayerons ainsi de saisir les pensées similaires à celles de Landré, et voir si dans ce cadre médical, la question de l'injustice pour le collectif est soulevée. Ensuite, nous considérerons les discours de dénonciation de ce vice dans la sphère du droit afin de, là aussi, recouper les idées auxquelles Landré adhérerait et voir si ce milieu affilie l'avarice à une maladie du corps civil. Une fois ces observations effectuées, nous pourrons déterminer les apports de Landré dans ce discours commun et ouvrir sur les solutions qu'il propose.

EN MÉDECINE

L'historiographie médicale, sous la plume de Pline l'ancien citant Varron, fait remonter ce vice aux origines institutionnelles de la médecine. Cet érudit du Ier siècle de notre ère connut une fortune importante jusqu'aux penseurs de la Renaissance, et son *Histoire Naturelle* suscita de nombreuses rééditions[53]. Landré, qui le cite notamment dans ses références médicales[54], y avait en effet accès et ne pouvait donc ignorer le contenu du Livre XXIX. Pour reprendre les termes latins réimprimés à Bâle en 1539 et que Landré aurait pu lire, l'art médical commence ainsi :

---

52 Loris PETRIS, « L'avarice et la justice dans la littérature française du XVIe siècle », *op. cit.*, p. 125.

53 Sur la réception de Pline l'Ancien à la Renaissance, voir Roger FRENCH, « Pliny and Renaissance Medicine », *Science in the early Roman Empire : Pliny the Elder, his sources and influence*, Londres, Croom Helm, 1986, p. 251-281 ; *Pline l'Ancien à la Renaissance*, dir. Alfredo PERIFANO, Turnhout, Brepols, « Archives internationales d'Histoire des sciences », vol. LXI, 2011.

54 Voir Chapitre V.

> La suite de son histoire, chose étonnante à dire, se perd dans la nuit la plus épaisse, jusqu'à la guerre du Péloponnèse. Elle fut alors remise en lumière par Hippocrate, né dans l'île de Cos, qui compte parmi les plus célèbres, les plus puissantes, et qui est consacrée à Esculape. Comme c'était la coutume que les personnes délivrées d'une maladie inscrivissent dans le temple de ce lieu quel remède les avait guéries, afin que cela pût servir ensuite dans des cas analogues, on rapporte qu'Hippocrate transcrivit tout cela et, à ce que croit chez nous Varron, qu'après avoir brûlé le temps, il institua cette médecine qu'on appelle « clinique ». Par la suite, les profits des médecins furent sans mesure : ainsi Prodicus, natif de Sélymbria, l'un des disciples d'Hippocrate, fonda ce qu'on appelle l'« iatraliptique » et trouva le moyen d'enrichir même les masseurs et assistants employés par les médecins[55].

Cet extrait fait d'Hippocrate l'avare qui dérobe au bien commun ce savoir dont naîtront tous les profits. La naissance de la médecine institutionnelle est ici liée au vol d'un savoir médicinal collectif et ancestral jumelé à la destruction du temple d'Esculape dans lequel il était inscrit et accumulé par le peuple de manière autonome. Cette formulation implique que le peuple fut privé de son bien collectif en même temps que de sa liberté en matière de médecine et qu'il devient, du même coup, soumis à une institution médicale viciée dès sa source par l'avarice, enrichissant « même les masseurs et assistants employés par les médecins »[56]. C'est pour cette raison qu'à la suite de cet extrait, Pline déclare que les « Anciens ne condamnaient pas la chose », sous-entendu la connaissance médicinale, « mais l'art ; ils rejetaient surtout l'idée qu'on gagnât un salaire pour prix de la vie »[57]. Pline tempère quelque peu ensuite en disant qu'il n'est pas possible d'incriminer tous les médecins. Cependant, le rapport entretenu entre l'art médical et le profit monétaire ne cesse pas d'être dénoncé.

Pline est une référence médicale centrale, en particulier pour cette question morale, et sera repris notamment par Pétrarque, dont nous avons déjà souligné l'influence possible sur Landré au sujet du fourvoiement des arts libéraux et mécaniques[58]. En 1351, ce père de l'humanisme est amené à s'exprimer sur les dangers que peuvent encourir les patients, lorsque le médecin s'attache plus à nourrir son orgueil qu'à servir la vérité et la santé, et conseille ainsi le pape Clément VI, alors souffrant, à choisir à ses côtés un médecin humble et droit. En l'occurrence, ce conseil offensa l'un des médecins proches du pape, le conduisant à attaquer Pétrarque. Une série d'invectives jusqu'en

---

55 Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, traduit par Stéphane SCHMITT, Paris, Éditions Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade», 2013, p. 1365-1366. Gaius PLINIUS SECUNDUS, dit Pline l'Ancien, *Historiæ mundi libri XXXVII ex postrema ad vetustos codices collatione cum annotationibus et indice*, Bâle, Froben, 1539, Livre XXIX, p. 531 : « Sequentia eius (mirum dictu) in nocte densissima latuere usque ad Peloponnesias cum bellum : tunc eam revocauit in lucem Hippocrates, genitus in insula Coo, in primis clara ac valida, & Æsculapio dicata. Is cum fuisset mos, liberatos morbis scribere in templo eius dei quid auxiliatum esset, ut postea similitude proficeret, exscripsisse ea traditur, atque (ut Varro apud nos credit) iam templo cremato, instituisse medicinam hanc quæ clinice vocatur. Nec fuit postea quæstus modus, quoniam Prodicus Selymbriæ natus, discipulus eius instituens quam vocant ietralepticen, reunctoribus quoque medicorum ac meduastinis vectigal invenit ».

56 Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, traduit par Stéphane SCHMITT, *op. cit.*, p. 1366.

57 *Ibid.*, p. 1369.

58 Francisco PETRARCA, « Invective contra medicum », *op. cit.*, Livre I, p. 59.

1353, après la mort du pontife, voit alors le jour contre ce médecin. D'une part, l'avarice est ciblée par le poète comme l'une des tristes caractéristiques de son interlocuteur :

> Cesse donc d'imposer aux gens biens portants, la lèpre, l'ambition et l'avarice qui te rongent. Toi l'obséquieux, tu n'es pas seulement un flatteur, mais, si tu es bien celui auquel je pense, tu es également un fétide flagorneur qui ne se contente pas de tourner autour des pots de chambre des papes mais aussi de ceux des pauvres gens, dans l'espoir de quelque gain ignoble[59].

Dans ces mots, il faut noter que l'avarice et la lèpre sont comprises comme des maux semblables qui corrompent physiquement, qui « rongent », l'interlocuteur de Pétrarque. Le médecin avaricieux est vu comme un malade qui vient putréfier par sa « fétide flagornerie » l'entièreté du corps social, du plus haut pontife au plus pauvre des hommes, pour de l'argent. D'autre part, dans une deuxième invective contre son même adversaire, Pétrarque utilise le Livre XXIX, vu à l'instant, de l'*Histoire Naturelle* de Pline, pour rappeler combien il est nécessaire d'avoir de la méfiance envers les médecins avaricieux :

> Si je m'efforce d'en trouver la cause, Pline, l'ami des médecins que tu méprises sans connaître, en donne la vraie raison, que j'ai cité dans cette lettre au pape Clément, qui fut à l'origine de toute notre querelle. Il dit que « c'est la seule profession où l'on fait confiance au premier venu qui se prétend médecin, alors qu'il n'existe aucune imposture qui ne présente un plus grand danger ». Puis il ajoute en se rangeant au point de vue du peuple : « Pourtant cela ne nous atteint pas, tant nous sommes séduits, tous autant que nous sommes, par l'espoir de guérir ». Voilà peut-être ce qui te fait valoir aux yeux du peuple que tu assassines, ce qui l'oblige à oublier tes défauts, plus que notoires, tandis qu'empli d'un espoir inconsidéré il appelle le salut de ses vœux ardents là où se tient la mort[60].

La mise en garde de Pline, reprise par Pétrarque, dit précisément que la corruption d'un médecin a pour conséquence la mort d'une multitude de personnes. L'espoir de la guérison ainsi que l'apparente éloquence du médecin desservent le malade au point de le tuer, sans pour autant que cela nuise au médecin corrompu. En revanche, Pétrarque sait que cette dénonciation provoquera l'insurrection des mauvais médecins : « invective les médecins inutiles et ignares : tous aussitôt protesteront et perdront la tête ». C'est ainsi qu'il s'adresse à son interlocuteur et lui dit :

> En ce qui me concerne je n'ai pas critiqué la médecine mais les médecins, et encore pas tous, seulement les beaux parleurs et les chicaneurs. Fait étonnant : toi et bien d'autres, sachant bien ce que vous valiez, vous en avez fait une maladie et vous avez vu rouge[61] !

[59] *Ibid.*, p. 51.
[60] *Ibid.*, Livre II, p. 115.
[61] *Ibid.*, Livre I, p. 47.

La riposte opérée par ceux qui se sentent visés par la dénonciation vient faire écho aux paroles de Landré, affirmant qu'il « n'ignore, Monseigneur, que ce mien fait ne concite calonniateurs, disans, que je descouvre le pot aux roses »[62]. Ainsi il rejoint l'idée de Pétrarque selon laquelle le corrompu qui se sent percé à jour, en l'occurrence le médecin avaricieux, « lutte contre la vérité par l'insulte »[63], et fait reposer la maladie sur ceux qui luttent pour le bien commun et la prudence.

De surcroît, chez Pline, l'avarice des praticiens de la médecine s'étend notamment aux apothicaires, ainsi que différents médecins de la Renaissance l'affirmeront. Il écrit en particulier sur les marchandises venues de l'étranger, ce qui ne manque pas de rappeler la position landrésienne :

> Je serais porté de croire, quant à moi, qu'il aurait déplu à nos ancêtres que nous importions des marchandises exotiques et que nous les achetions à des prix établis par des étrangers ; cependant ce n'est pas cela qu'avait prévu Caton lorsqu'il condamnait l'art médical. On appelle « thériaque » une composition imaginée pour le luxe. Elle est réalisée avec six cents produits, alors que la nature a donné tant de remèdes dont chacun serait suffisant à lui seul[64].

Ces marchandises venues d'ailleurs, importées pour produire des remèdes à caractère complexe et luxueux, comme la thériaque, ne peuvent que faire écho à ces « drogues apportées de Levant », de l'Orient, exécrées par Landré pour leur inaccessibilité aux plus démunis. Ce rapport mercantile aux composants pharmaceutiques, caché sous le masque de l'autorité savante, permettrait que « les pires individus se voient accorder du crédit de la part d'honnêtes gens » tout en entretenant « les convictions aveugles de ceux qui pensent que rien n'est bon à moins d'être cher »[65].

L'apothéose de cette corruption financière à la Renaissance, par la pharmacologie, réside peut-être en ce que certains médecins et apothicaires n'hésitent pas à s'enrichir par la prescription de corne de licorne, dont la vertu médicinale était pourtant très controversée chez les savants. Ambroise Paré, qui réfute comme plusieurs autres praticiens, dont Landré, l'efficacité de cet ingrédient pharmaceutique prétendu alexitère[66], a consacré de longs passages sur la licorne et ne voit dans son usage que la ténacité de l'avarice des marchands :

> Ainsi voit on comme chacune nation pense avoir la Licorne, luy donnant plusieurs vertus, & proprietez rares & excellentes : mais je crois qu'il y a plus de mensong que de verité. Or qui a

[62] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
[63] Francisco PETRARCA, « Invective contra medicum », *op. cit.*, Livre I, p. 47.
[64] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, traduit par Stéphane SCHMITT, *op. cit.*, p. 1371. Voir Gaius PLINIUS SECUNDUS, *Historiæ mundi*…, *op. cit.*, p. 533 : « Invenhi peregrinas merces, consiliarique extrema pretia, displicuisse majoribus crediderim equidem, non tamen hoc Catonem providisse, cum damnaret artem. Theriace vocatur excogitata compositio luxuriæ. Fit ex rebus externis, cum tot remedia dederit natura, quæ singula sufficerent ».
[65] *Ibid.*, p. 1373.
[66] Contrepoison, antidote aux venins.

> esté cause de la reputation de la Licorne, ç'a esté ceste proprieté occulte, que l'on luy a attribué de preserver de peste, & de toutes sortes de venins. Dont quelques uns voyans que l'on en faisoit si grand cas, poussez d'avarice, ont mis en avant certains fragments de quelques cornes, disans, & asseurans que c'estoit de la vraye Licorne : & toutefois le plus souvent ce n'est autre chose que quelques pieces d'ivoire, ou de quelque beste marine, ou pierre fondue[67].

Malgré l'évidence des contrefaçons de la corne de licorne, Paré constate qu'elle se vend plus chère que l'or[68]. Qui plus est, par-delà le discours ambiant affirmant sa rareté, Paré dit ceci : « Parlez aujourd'huy à tous les Apothicaires de la France, il n'y a celuy qui ne vous die & asseure avoir de la Licorne, & de la vraye, & quelquefois en assez bonne quantité »[69]. L'avarice est alors inévitablement soutenue par le mensonge et, selon les mots de Paré, « a ceste cause il feroit beaucoup d'oster ceste superstition & larcin qu'on fait au peuple »[70]. Une fois de plus, le discours sur l'avarice des uns va de pair avec le vol au collectif, au bien commun, aux autres.

Ce fait d'avarice dans le milieu médical acquiert une large réputation et ne se contente pas d'aliéner la vente de remèdes. Par exemple, pour introduire l'édition des *Epistolarum Medicinalium* du médecin ferrarais Giovanni Manardi en 1535, le médecin Hieronymus Artolf exprime la dérive générale de l'art médical due au manque de vertu de ses praticiens[71]. En effet, comme l'explique Concetta Pennuto, dans un article consacré à l'importance de la précision du lexique médical chez Manardi, l'épître au lecteur d'Artolf « commence par la dénonciation de l'état de décadence dans lequel s'est retrouvée la médecine après les splendeurs de l'Antiquité : la présentation de la renaissance des savoirs médicaux anciens passe par le portrait d'une médecine, don divin, souillée par l'ignorance, la stupidité, la folie, l'avarice et la cupidité des bouffons et des comédiens, pris pour des savants par le peuple ignorant »[72]. Là encore l'avarice est liée au mensonge, à l'« illibéralité » de l'art pour reprendre le terme de Landré, et Artolf conduit son discours à la même conclusion en affirmant que « personne ne pourra nier les dommages que la médecine a subis par ces impostures »[73].

Que ce soit chez Pline, Pétrarque, Artolf ou bien Paré, ces exemples montrent, comme chez Landré, que ce sont les savants, détenteurs du savoir, qui abusent de leur autorité pour manipuler et s'enrichir sur le dos de leurs patients. L'ignorance du peuple, de tous ces malades pour lesquels

---

[67] Ambroise PARÉ, *Discours d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Asçavoir de la Mumie, de la Licorne, des Venins, et de la Peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582, f. 30rv.

[68] *Ibid.*, cinquième page de l'épître non paginée.

[69] *Ibid.*, f. 30v.

[70] *Ibid.*, cinquième page de l'épître non paginée.

[71] Giovanni MANARDI, *Joannis Manardi medici ferrariensis, hac ætate omnium medicinæ professorum per universam Italiam, in Galeni doctrina & Arabum censura celeberrimi, & optime meriti, Epistolarum Medicinalium libri duodeviginti*, Bâle, 1535, épître au lecteur.

[72] Concetta PENNUTO, « L'Odyssée des erreurs : Giovanni Manardi et le débat sur les noms des maladies », à paraître.

[73] *Ibid.*, p. 10.

les médecins exercent, est alors un ingrédient indispensable à l'épanouissement de l'avarice des savants. Cette dénonciation que l'on pourrait qualifier d'entre soi, puisque ce sont des praticiens de l'art médical qui la formulent à propos de leurs confrères, dépasse largement le cadre corporatif. Pour preuve, Michel de Montaigne en rend très bien compte dans un chapitre de ses *Essais* par lequel il développe sa méfiance des médecins. Intitulé « De la ressemblance des enfans aux peres », ce chapitre du Livre II, permet notamment à Montaigne d'exposer toutes les raisons pour lesquelles il craint, dans une lignée héréditaire, les soins d'un professionnel de santé. Cette méfiance à l'égard des médecins tient pour beaucoup à leur manque de droiture scientifique et morale : l'avarice est un vice qu'il leur attribue en particulier car, dit-il, « chez les medecins, fortune vaut beaucoup mieus que la raison »[74]. Cette phrase qui apparaît dès 1580 ne sera jamais retouchée par Montaigne. Même dans l'exemplaire dit de Bordeaux[75], il ne corrige pas cette opinion, il vient même la renforcer. Montaigne écrivait « Toute voye qui nous meneroit a la santé, ne se peut dire pour moy ny aspre, ny espineuse »[76]. Or, dans l'exemplaire de Bordeaux, l'auteur raye le terme *épineux* et le remplace par « chere », de sorte que pour paraphraser : toute voie qui nous mènerait à la santé, ne peut se dire, pour Montaigne, ni âpre ni chère. Par la négative, il révèle ainsi la réalité coûteuse, rugueuse, voire hostile, de la santé si l'on s'en tient à suivre la voie des médecins. Cette attaque, très détaillée dans l'ensemble du chapitre, est issue des connaissances et des expériences personnelles de Montaigne, sans lesquelles il ne tiendrait pas ce genre de propos. En réfléchissant sur ses expériences, il prend le recul nécessaire à la critique et la liberté du soin. À ce propos, par-delà l'impact financier d'une médecine avare, l'une de ses observations lie l'avarice du médecin à son abus d'autorité constaté précédemment :

> En premier lieu l'experience me le fait craindre, car de ce que j'ay de connoissance, je ne voy nulle race de gens si tost malade & si tard guerie, que celle qui est sous la juridiction de la medecine. Leur santé mesme est alterée & corrompue, par la contrainte des regimes. Les medecins ne se contentent point d'avoir la maladie en gouvernement, ils rendent la santé malade, pour garder qu'on ne puisse en aucune saison eschapper leur authorité[77].

---

[74] Michel DE MONTAIGNE, *Essais de Messire Michel, Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Maire & Gouverneur de Bourdeaus*, Bordeaux, Simon Millanges, 1580, Livre II p. 605. Pour comparaison avec l'exemplaire de Bordeaux, voir : *Essais de Michel Seigneur de Montaigne*, Paris, Abel l'Angelier, 1588, f. 330v. Le Projet des BVH disponible sur : http://xtf.bvh.univ-tours.fr/xtf/view?docId=tei/B330636101_S1238/B330636101_S1238_tei.xml;doc.view=notice

[75] Sur cet exemplaire exceptionnel je renvoie à l'article de Philippe DESAN, « Exemplaire de Bordeaux », dans *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris, Champion, 2007 ainsi qu'aux différent celui de Marie-Luce DEMONET et Alain LEGROS, « Montaigne à sa plume. Quatre variantes d'une correction de date dans l'avis au lecteur des *Essais* de 1588 », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Librairie Droz, 2013, LXXV (1), p. 113-120.

[76] Michel DE MONTAIGNE, *Essais de Messire Michel*, *op. cit.*, Livre II, p. 608.

[77] *Ibid.*, Livre II, p. 608-609.

Cet extrait va très loin dans la dénonciation qu'il fait de la malhonnêteté des médecins : non seulement leur médecine est coûteuse mais leur contrôle opéré sur les patients va à l'encontre de la santé. Chez Montaigne, l'avarice des soignants institués les pousserait à faire durer le mal, ce qui rejoint l'idée d'illibéralité développée par Landré. Cette notion même d'illibéralité rend bien compte de la corruption incarcérant les patients dans un modèle de médecine dominateur. « La santé je l'ay libre & entiere, sans regle & sans autre discipline que de ma coustume & de mon plaisir »[78], ces mots de Montaigne incitent à penser la santé comme une pratique éminemment personnelle et autonome. Cette idée déjà initiée par Pline, dont Montaigne est le lecteur, sera plus spécifiquement détaillée au Chapitre VII de cette thèse, lorsque nous analyserons la notion d'automédication chez Landré[79].

Chez les auteurs cités jusqu'ici, ce sont les savants qui sont dénoncés pour leur vénalité et pour le tort que leur comportement fait aux malades. Cette accusation portée contre les médecins recoupe celle faite par Landré et tous exposent l'altération de la santé des patients en même temps que la déchéance de la science médicale. Malgré ces similitudes très fortes, la mortalité décuplée des pauvres, et par là-même du corps social, n'est pas aussi explicite que chez Landré. Certes, la notion de vol au bien commun apparaît chez tous les auteurs mais elle n'est pas explicitement associé à un *mal* commun. Il est évidemment un mal individuel, un vice chez le savant et un mal pour le patient qui perd son autonomie en même temps que sa bourse mais, si le patient peut payer, c'est plus l'indignité du médecin que l'exclusion du pauvre qui est mise en évidence. Cet attachement aux conséquences précises sur le peuple pauvre se retrouve, cependant, chez un éminent médecin français : Jacques Dubois, dit Sylvius.

Ce médecin d'origine picarde fut un éminent professeur de médecine dans la première moitié du XVIe siècle. Devenu le second Lecteur royal en médecine au Collège de France, après Guido

---

[78] *Ibid.*, Livre II, p. 609.

[79] *Ibid.*, Livre II, p. 610, au sujet de la médecine instituée : « Et parmy nous la plus part du peuple s'en passe heureusement. Les Romains avoint esté six cens ans avant que de la recevoir. Mais apres l'avoir essayée ils la chasserent de leur ville par l'entremise de Caton le Censeur : qui montra combien aiséement il s'en pouvoit passer ayant vescu quatre vingtz & cinq ans & fait vivre sa femme jusqu'à l'extreme vieillesse : non pas sans medecine, mais ouy bien sans medecin ». Cet extrait est à rapprocher des mots rapportés par Pline dans son Livre XXIX de son *Histoire Naturelle*, *op. cit.*, p. 1367-1368, dans lequel nous avons tiré nos remarques sur l'avarice des médecins : « Cet art, tant de fois remis à neuf, est encore modifié tous les jours ; nous sommes poussés par le vent des inventions de la Grèce, et il est bien connu que parmi ces gens-là, celui qui détient le pouvoir de l'éloquence devient aussitôt le maître de notre vie et de notre mort ; comme si des milliers de nations ne vivaient pas sans médecins, sans être pourtant dépourvues de médecine ; c'est ainsi que vécut pendant plus de six cents ans le peuple romain, qui n'était toutefois pas réticent à recevoir les arts, et qui fut même avide de médecine, jusqu'à ce que, l'ayant éprouvée, il la condamnât ». Après un temps où Pline explique la manière et les raisons pour lesquels Caton « interdit les médecins », et donne à lire les longues années de vie de Caton : « Or, ce même Caton mourut en l'an de Rome 605, dans sa quatre-vingt-cinquième année, en sorte que l'on ne pourra pas croire qu'il ait manqué de temps dans la sphère publique ou dans sa vie privée, pour acquérir de l'expérience. Quoi donc ? Allons-nous croire qu'il a condamné une activité très utile ? Certainement pas, ma foi : il a en effet indiqué grâce à quels remèdes lui et son épouse ont atteint un âge avancé […] ». La référence à Pline par Montaigne paraît indéniable pour la ressemblance du contenu mais aussi parce que le bordelais le cite pour quelques recettes médicales.

Guidi en 1550, le prestige de sa carrière ne l'empêcha pas de se préoccuper de la santé des plus démunis et c'est en ce point particulier que Sylvius nous intéresse[80]. Il rédigea différents ouvrages dont les objets se centralisaient autour de la santé des pauvres, et l'histoire personnelle de Jacques Dubois n'est sûrement par étrangère à cette préoccupation puisqu'il est né près d'Amiens en Picardie et qu'il est issu d'une famille modeste et nombreuse. Tel qu'il l'écrit dans la préface de son *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle*, « mon estude et soin a tousjours este de aider les aultres de mon petit povoir »[81]. Dans le cadre de ses conseils contre la famine, Jacques Dubois précise que :

> […] voiant le temps dispose a quelque famine pour la faulte des bles, & grande disparition diceus par les guerres, ai este emeu par la bonte divine, dont vient & procedet tout bien, de y doner quelque conseil, que espere estre bon & certain a chascun, signament aus povres, principalement des pays de Picardie & Champaigne, degastes par guerres grandes et longues[82].

Cet extrait, dont la pensée s'adresse particulièrement à la région qui l'a vu naître, montre bien le souci du médecin attaché au risque d'une mortalité plus élevée selon le rang social et l'établissement géographique. Ces deux attributs intègrent directement le corps du patient dans son cadre social et collectif. Cette inscription au groupe est d'autant plus lisible dans l'« Exhortation aus riches » située en fin d'ouvrage[83]. Cette ultime adresse aux lecteurs ne vise plus les pauvres mais cette autre partie du corps social, bien moins sujette à la famine, à savoir les riches :

> En nostre corps toutes les parties ont alliance ensemble : et quand lune hat quelque affliction & douleur, les aultres y compatissent : quome voies si une partie hat este blecee, les aultres pour la secourir luy envoient sang & esprit & chaleur, pour la conforter & soulager. Ainsi en ce monde devons les uns aveuc les aultres havoir confederation & amitie, & soulager & supporter lun laultre, et notament les povres, que dieu nous hat tant recommandes. Pour quoy vous supplie & enhorte [exhorte] gents de bien et de biens, quaies pitie des povres, quome vouldries quon eut pitie de vous si esties en pareile necessite[84].

Ici, Dubois réaffirme avec force l'interdépendance de toutes les parties du corps, qu'il soit individuel ou social. Écrit seulement deux ou trois années avant l'*Œcoïatrie*, ce texte s'inscrit dans

---

[80] Sur Jacques DUBOIS, dit SYLVIUS, voir : *Le College Royal de France, ou Institution, Establissement & Catalogue dés Lecteurs & Professeurs Ordinaires du Roy*, *op. cit.*, p. 64 ; Jacqueline VONS, *Le médecin, les institutions, le roi. Médecine et politique aux XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Cour de France.fr, 2012, p. 11. Et plus précisément sur le médecin : Gerhard BAADER, « Jacques Dubois as a practitioner », dans *The Medical Renaissance of the sixteenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 146-154.

[81] Jacques DUBOIS, dit SYLVIUS, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, Paris, Jacques Gazeau, 1546, f. 2r.

[82] *Ibid.*, f. 2v-3r.

[83] *Ibid.*, f. 32r-36v.

[84] *Ibid.*, f. 32rv.

la même considération du corps social, où le soin de l'une des parties se répercute nécessairement sur le reste du corps. C'est pourquoi une exhortation aux riches en ultime discours rappelle le devoir qu'ils ont à participer au maintien de la vie chez leurs semblables : « Ouvres vos tresoirs au jour duy, & en elargisses aus povres : & par vostre avarice ne parmettes les povres mourir de faim, ce que est aulcunement les tuer »[85]. Le risque encouru s'ils s'abstiennent d'« ouvrir leur trésors » et de les « élargir aux pauvres » serait alors que leur « avarice permette aux pauvres de mourir de faim, ce qui est certainement les tuer ». Accuser les riches d'assassinat s'ils laissent dominer l'avarice dans leur action, rejoint l'idée qu'en matière de santé l'avarice tue. Sylvius ne parvient pas explicitement à l'effondrement de la République, tel que nous l'avions compris chez Landré, mais l'avarice des riches provoque bien la mort des pauvres et, par là même, la mort d'une partie du corps social.

Contrairement à Pline, Artolf, Paré ou Montaigne, Jacques Dubois ne dénonce pas l'avarice des savants mais bien plus largement celle des riches. Ce seraient eux qui, en cas de famine, seraient responsables de la mortalité prématurée des pauvres. Certes, ce cas sanitaire est singulier et doit être remis dans ce contexte. Toutefois, Dubois nous permet de voir que lui aussi, médecin éminemment proche des hautes sphères, considère le corps vivant dans sa dimension non seulement physiologique mais aussi sociale, comme si la santé individuelle ne pouvait se dissocier de ce que nous appellerions aujourd'hui la santé publique. Aussi, chez tous les auteurs que nous venons d'observer, l'avarice va à l'encontre de la santé des corps, qu'ils soient individuels ou collectifs, avec cette particularité d'affecter l'esprit des détenteurs de biens – financiers ou/et du savoir – puis le corps physiologique des pauvres ou ignorants. Prenant racine en périphérie de là où elle tue, l'avarice se lit comme un vice moral faisant obstacle à la justice et à la raison. Elle s'oppose radicalement à la médecine puisqu'elle désordonne la science, introduit l'injustice dans les soins et déséquilibre la santé du corps social en maltraitant potentiellement jusqu'à la mort les corps des laborieux, du peuple le plus pauvre. À ce titre l'avarice pourrait être considérée comme une maladie sociale puisqu'elle corrompt et détruit les corps, aussi bien individuels que collectifs, aussi bien spirituels que physiologiques.

Il est important maintenant de chercher dans la sphère du droit si les juristes définissent également l'avarice comme une maladie. Car, si les médecins associent les notions d'injustice et d'abus d'autorité à celle de l'avarice, il serait pertinent de voir si les praticiens du droit considèrent ce vice comme une affection, une maladie non seulement métaphorique mais surtout pratique pour le corps social dont ils s'occupent.

[85] *Ibid.*, f. 33v : « Ouvrez vos trésors aujourd'hui, et en élargissez aux pauvres : et par votre avarice (ne) permettez les pauvres mourir de faim, ce qu'est aucunement [certainement] les tuer ».

En droit

À cette période, comme Loris Petris le montre, les signes du rapport des robins à l'argent remontent à la traduction des *Économiques* d'Aristote par Leonardo Bruni, dans lesquelles on trouve une « valorisation de l'argent, qui participe d'une apologie de la dignité du travail et de la valeur des biens terrestres » : cette conception valorisante conduit « à louer la richesse, qui est à la Cité ce que le sang est au corps. Plus entreprenante, cette nouvelle mentalité va renouveler les réflexions sur l'avarice, qui en constitue - comme l'injustice - le risque »[86]. Cette introduction de Petris stimule notre réflexion parce qu'elle fait déjà un premier lien indirect entre l'avarice et une maladie sociétale *via* l'analogie de la richesse et du sang ; dans le sens où, encore par le biais d'une métaphore corporelle, l'avarice serait ce « risque », ce résultat, d'un sang qui ne circule pas dans l'entièreté du corps et nécrose certaines parties. Par ailleurs, dans ce contexte de corps social, l'attention des penseurs du droit se focalise sur l'avarice des rois et des juges en ce sens que d'eux découlent la paix et la tranquillité du corps social. Le risque de voir un prince touché par l'avarice, c'est de voir l'entièreté de la nation contaminée, corrompue ou pillée par elle. À ce titre, Loris Petris utilise les vers de Guillaume Du Buys, dans lesquels l'avarice du prince est vu comme un affamement de certaines parties du corps social :

> La republique n'est qu'un corps bien composé,
> Car comme au corps humain on void le chef posé
> Au plus eminent lieu de la charnue masse :
> Ainsi au politique on void de bonne grace
> Le prince retenir le plus eminent lieu, […]
> Or comme l'aliment qui en nous se depart,
> Rend aux membres & chef, tout par compas, leur part,
> D'autant que si la teste estoit alimentée
> Plus que de l'aliment ne porte la portée,
> Les autres membres lors sans force & sans vigueur,
> Se sentiroient atteins de mortelle langueur.
> De mesme se void il en toute republique
> Où le convoiteus Prince à rien mieux ne s'applique
> Qu'aux despens du commun son tresor augmenter,
> Ou par dons non reiglez les siens si haut monter,
> Que le peuple accablé dessous de telles largesses,
> Fait ouyr jusqu'au ciel le cri de ses detresses[87].

[86] Loris Petris, « L'avarice et la justice dans la littérature française du XVIe siècle », *Seizième Siècle*, No 4, 2008, p. 125.

[87] Guillaume Du Buys, *Les Œuvres de Guillaume du Buys, Quercinois. Contenants plusieurs & divers traictez : le discours desquelq n'apporte moindre vertueux fruict, qu'il est aggreable, & plain de tout contentement, pour la diversité des matieres dont il traicte*, Paris, Jean Fevrier, 1583, f. 25r-26v.

La comparaison faite entre la richesse de la république – celle-ci vue comme corps social « bien composé » – et l'alimentation nécessaire au corps vivant tend à montrer à quel point il y a malaise et même danger de mort lorsque tous les organes du corps ne sont plus alimentés équitablement. De la même manière que le cerveau sait si le ventre a faim, les autres organes du corps social savent quand le peuple est en détresse. Ce peuple le fait entendre par des cris si fort qu'on les entend « jusqu'au ciel » chez Guillaume Du Buys, quand trente ans avant Landré ne pouvait « sans incredible sentiment de douleur » constater l'avarice corrompant sa société[88]. Or, tels les symptômes d'un corps vivant, les signes de détresse de certains organes du corps social alertent d'une maladie de la république.

De la vertu du prince, il en ira de la santé du corps social car, tel que l'écrit Thomas More dans son *Utopie* : « Veritablement la source de tous biens & maulx redonde du prince au peuple, ainsi que d'une fontaine continue & perdurable »[89]. Dans ce modèle, la vertu du roi inonde ses sujets de la même manière que ses vices les font pâtir. Et c'est spécifiquement dans cette nécessité qu'a le roi d'être sain, pour garantir le bien-être de son peuple, que se cristallisent les dangers de sa potentielle avarice. De sorte que, dans ses *Dialogues*, le jeune étudiant en droit Louis Le Caron et futur jurisconsulte parisien s'interroge :

> Comment peut il tomber en l'esprit d'un bon Roi de prostituer l'administration de la divine Justice à quelque vile et abjette trafique d'argent ? Où est l'espoir de la vertu ? Si les richesses dominent en un roiaume, je doute qu'en fin ne soit abusé d'elles. Quoi l'homme pour s'estre par sa meschanceté enrichi, est-il pourtant digne de magistrat ? S'il achete son office, la couleur d'un nom excellent lui sera couverture de son afamée et insatiable cupidité pour ravir les biens d'autrui : et puis dire franchement qu'à grand'peine tel homme peut avoir en haine l'injustice : tellement qu'il est par trop à craindre que ce lieu, auquel la Justice doit presider, ne soit fait une foire d'avaricieuse iniquité. Car jamais ne detournera son cœur ses richesses, lesquelles seules l'ont elevé en si hault degré : ains tousjours les estimant embrassera, les embrassant adorera, & les adorant ne dressera ailleurs sa pensée[90].

Non sans rappeler la dénonciation faite par Landré des grandes « enseignes » obtenues par l'argent plus que par la vertu, Louis Le Caron montre l'imposture et le danger d'une justice fondée sur le profit pécuniaire. En effet, si la richesse devient l'objectif premier du roi ou du juge, il en ira alors d'une « prostitution de l'administration de la divine Justice ». Le Caron exprime, par ce

[88] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872.

[89] Thomas MORE, *La Description de l'isle d'Utopie ou est comprins le miroer des republicques du monde, & l'exemplaire de vie heureuse : redigé par escript en stille Treselegant de grand' haultesse & majesté par illustre bon & scavant personnage Thomas Morus citoyen de Londre & chancelier d'Angleterre Avec l'Espistre liminaire composée par Monsieur Budé maistre des requestes du feu François premier de ce nom, traduit du latin en français par Jehan Le Blond*, Paris, Charles L'Angelier, 1550, f. 7v.

[90] Louis LE CARON, *Dialogues*, Paris, Vincent Sertenas, 1556, f. 28rv. Loris PETRIS, « L'avarice et la justice dans la littérature française du XVIe siècle », art. cit., p. 128.

renversement d'objectif premier du roi ou du juge, la perversion de leur mission de justice et leur incapacité à « détourner » leurs cœur et pensées des richesses. Cette inversion donne libre champ à la cupidité ou l'avarice et constitue le risque dénoncé. Tel que chez les médecins vus en amont, Le Caron associe cette perversion de la justice à un « ravissement des biens d'autrui ». Ce vol des biens d'autrui s'apparente à celui du bien commun déjà rencontré. La préservation du bien commun était d'ailleurs, chez tous les penseurs de l'avarice en médecine, associée à la justice. C'est ainsi que Le Caron poursuit en réhabilitant ce que doit être un roi ou un juge dont la mission n'est pas corrompue par l'argent :

> Le prince doit avoir l'œil si bien regardant, qu'il voie egallement entre les riches & les pauvres la prudence & justice de châcun : & tirant d'un ord & vil accoustrement une belle, riche & noble vertu, la mette en lumiere, l'enrichisse de gloire & d'honneur, & monstre à son peuple quel est l'appui d'un roiaume bien gouverné. […] Partant il choisira entre touts ses sujets, ceux qui d'une bonté de nature s'emploient non tant à leur proufit privé, qu'au bien public & utilité des pauvres : & ausquelz chacun du vulgaire en ses propres affaires entierement se rapporteroit[91].

Un royaume bien gouverné est donc celui où l'avarice est écartée, où les dirigeants deviennent des modèles de vertu pour tous les autres. Le plus pertinent pour nous est de voir que le roi devrait choisir, pour le suppléer dans sa tâche de justice et de modèle à suivre, ceux qui « s'emploient non tant à leur proufit privé, qu'au bien public & utilité des pauvres ». Il y a dans cette définition de l'homme juste une forme d'abnégation, tout du moins la nécessité de faire passer le bien public (et par là même le bien de ceux qui n'en ont pas) avant ses intérêts personnels. C'est une autre manière de dire ce que Landré considérait comme être la voie du bonheur puisque, disait-il, « bien heureux est celuy, Reverend Seigneur, lequel se reputant nay à la louenge de Dieu, aux ornemens & proufis de l'humeine societé, journellement s'efforce apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait, ou en parole »[92]. Contribuer au bien commun revient, pour ces penseurs, à considérer l'ensemble des membres de la société en prenant garde de ne surtout pas oublier les plus pauvres dans cet écosystème social. Être utile au bien des pauvres autant qu'à celui des riches participe donc de cet équilibre nécessaire à la création d'un royaume sain ou juste, au point que l'avarice devienne l'apanage du tyran chez Le Caron :

> Entre toutes les differences, que les excellents auteurs escrivent estre entre le Roi & le tyran, ilz dient le tyran n'avoir aucun egard du bien commun, & ne se proposer autre chose que de piller le peuple pour sa privée commodité. Mais le Roi ne convoitera rien moins que ce qui est separé

[91] Louis LE CARON, *Dialogues*, *op. cit.*, f. 28v.
[92] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872.

> de l'utilité publique : tellement que son objet n'est que l'honnorable vertu, & celui du tyran la volupté pleine de cruelle avarice[93].

La préservation du bien commun est donc à l'antipode des préoccupations de l'avare. Cette association entre avarice, injustice et offense au bien commun, confirme les définitions faites par les médecins précédemment. Sur la question de l'avarice comme maladie pour le corps social, les préoccupations de Le Caron rejoignent celles du médecin Jacques Dubois, qui priait les riches, durant les périodes de disettes, de céder un peu de leur nourriture aux pauvres pour leur éviter la mort :

> Sire, je ne puis declarer que par mes larmes, ce que vostre Majesté cognoistra quelquefois, quand l'experience vous aura faict entendre combien l'amour du peuple doit estre chere à son Prince, laquelle me contraint de remonstrer qu'un gouverneur se doit si soigneusement employer à l'administration des choses necessaires à la vie, comme sont les grains et le vin, que la cherté ne face mourir les pauvres de cruelle faim, ainsi qu'elle a faict l'annee passee, non par faulte de grains, parce que la France en est assez riche, ains seulement par la dure avarice des usuriers[94].

Parallèlement à cette observation de mort des pauvres par avarice des riches, Le Caron entend également une analogie forte entre le médecin et le roi ou le juge. « J'use souvent de ceste comparaison » dit-il, « par ce que le Roi est le vrai medecin des mœurs du peuple sujet à diverses miseres & calamitez »[95]. Ainsi, le juge, délégué de la justice royale, doit remédier aux troubles sociétaux de la même manière qu'un médecin soigne les corps, en prenant garde de ne pas se laisser influencer par le statut de ses clients-patients :

> Nous voions les medecins plus doucement & delicatement traitter les gentilz-hommes, que les villageois, & les maistres que les serviteurs : combien qu'entre-eux ne soit aucune difference en la maladie. Je scai bien n'estre moins dangereux d'abandonner à un Juge trop grande douceur, que le permettre user trop de cruelle severité : mais par ce que ne vivons avec les hommes perfaits & entierement sages, faut quelquefois remettre du souverain droit, non toutesfois à l'injure d'autrui, ne de telle faveur, que les fautes demeurent impunies[96].

Cet extrait mentionne l'avarice des médecins dont l'erreur trop commune est d'appliquer une différence de traitement entre les maîtres et les serviteurs, entre les riches et les pauvres, allant une fois de plus à l'encontre du bien commun. L'auteur rappelle le besoin d'intégrité du praticien pour

---

93 Louis LE CARON, *Dialogues*, *op. cit.*, f. 46r.

94 Louis LE CARON, *Panegyrique II, ou, Oraison de l'amour du Prince*, Paris, Robert Estienne, 1567, f. E. iii.v. Sur la question de l'avarice chez Le Caron, voir Stéphan GEONGET, *« Le mariage de l'Estude du Droict avec les Lettres humaine ». L'œuvre de Louis Le Caron Charondas*, à paraître chez Droz.

95 *Ibid.*, f. 22v.

96 *Ibid.*, f. 28v-29r.

que son art soit au mieux pratiqué. Sinon les maladies du corps restent autant mal soignées que « les fautes demeurent impunies ». Le parallèle effectué par Le Caron veut que les dangers d'un mauvais soin médical du corps soient similaires à ceux d'un mauvais soin des affaires civiles et judiciaires. Cependant, malgré l'analogie de leurs défauts et de leurs modalités d'actions, il ne semble pas y avoir chez Le Caron de porosité entre les objets de soin des médecins et juges. Au contraire, ces objets paraissent nettement tranchés : « Les maladies qui adviennent aux corps, sont gueries par l'art & industrie des Medecins : mais l'intraittable fierté des esprits est repoussée & punie par la prudence des Legislateurs »[97]. Ces deux professionnels agissent de concert et sont complémentaires dans la sanité de la société ; l'avarice touche les médecins autant que les juges mais la dénonciation de cette corruption par Le Caron ne franchit pas explicitement l'étape qui ferait d'elle une maladie sociétale, au point de rendre les médecins et les juges confrères.

Pourtant, à l'horizon de ce que nous avons étudié au préalable, les esprits et les corps ne sont pas nettement dissociés. La notion d'avarice comme maladie est clairement présente chez certains juristes. Par exemple chez Montaigne, réside une assimilation explicite entre l'avarice et la maladie chez les personnes âgées. Dans ses *Essais*, le bordelais n'hésite pas à affirmer que cette maladie, commune aux personnes de son âge, n'est pas sienne : « Je n'ai ny peur que bien me faille, ny desir qu'il augmente, & me gratifie singulierement que cette correction me soit arrivee en un aage naturellement enclin à l'avarice, & que je me vois desfaict de cette maladie si commune aux vieux, laquelle j'ay tousjours tenu la moins excusable, & la plus ridicule de toutes les humaines folies »[98]. Dans ce passage, le vice qu'est l'avarice est lié autant à la maladie qu'à la folie, c'est-à-dire autant au corps qu'à l'esprit. D'ailleurs, Loris Petris rappelle qu'il « se représente en magistrat "sans avarice, et sans violence" » pour se défendre d'une « assimilation constante entre le robin et la cupidité »[99], rapprochement que nous le préciserons sous peu grâce aux écrits de Michel de l'Hospital. C'est ainsi que Montaigne, qui accuse la corporation médicale d'être cupide au point de pervertir la santé de tous ceux qu'elle soigne mais qui se défend, en revanche, d'être ni un magistrat ni un homme mûr touché par l'avarice – maladie ou folie –, donne à lire toutes les couches corporelles contaminables. Du corps individuel aux corporations professionnelles, l'avarice est une maladie qui souille le corps collectif en prenant racine dans le corps individuel.

Ces problématisations métaphoriques ou rhétoriques de Montaigne ne lui sont pas exclusives et se retrouvent de manière comparable chez d'autres membres de la magistrature. Et cette contagion nauséabonde de l'avarice se lit également chez un autre célèbre homme de loi, l'anglais Thomas More. C'est à la peste que le londonien compare ce vice. Par le biais de Raphaël Hytholdée,

---

[97] *Ibid.*, f. 19r.

[98] Michel DE MONTAIGNE, *Essais de Michel Seigneur de Montaigne*, Paris, Abel l'Angelier, 1588, Livre I, Chapitre XIV, f. 22v.

[99] Michel DE MONTAIGNE, *Les Essais*, III, 10.

protagoniste principal de son *Utopie* écrite en 1516, More donne à lire les conséquences dramatiques de l'oisiveté et de l'avarice, « parquoy advient que certains laboureurs circonvenuz par tromperies, ou opprimez par violence, ou lassez d'injures sont despouillez & denuëz de leurs terres, ou sont contrainctz de les vendre, affin qu'un avaritieux qui n'a jamais suffisance, & qui est une peste en un pais, augmente son territoire »[100]. Dans cette comparaison de l'avarice à la peste, l'avare n'est pas le pestiféré mais il est la peste elle-même dont les premières victimes sont socialement les plus pauvres. Une fois encore l'avare se trouve aller à l'encontre d'une utilité pour les pauvres, à l'encontre du bien commun, et Thomas More insiste sur ce point en précisant qu'elle est une peste « en un pays ». C'est bien le caractère expansif, collectif et environnemental, qui est souligné ici, faisant des laborieux ces pestiférés conduits à la mendicité par le dépouillement de leurs biens. L'auteur fait de l'avare cet oisif, profitant du labeur d'autrui et disposé à s'enrichir un maximum par un minimum d'effort, dont la terre achetée pour sa fertilité deviendra rapidement ruinée et souillée. En effet, l'exemple exposé par Hytholdée fait que l'avare préfère transformer une terre fertile en pâturage plutôt que de la cultiver, préfère acheter à bas prix de vieilles bêtes malnutries et les engraisser rapidement plutôt que patienter la gestation puis la croissance de l'animal, afin de vendre un maximum de bêtes en un minimum de temps[101]. La terre fertile ainsi s'appauvrit, et « l'insatiable convoitise de peu de personnaiges avaritieux rend vostre isle souffreuteuse de la chose de quoy elle estoit veue estre fertile & abondante »[102]. C'est alors que survient parfois la maladie des bêtes-butins, telle une conséquence de la maladie des hommes :

> Certes apres que les paturaiges ont esté ainsi dilatez & escruz, une malladie, qui est fiebvre pebisicque a faict mourir une infinité douailles, comme si dieu eust voulu punir la convoitise de ces manieres d'avaritieux susdictz, envoie une peste audictes bestes à laine, laquelle fust plus justement tumbée sur les testes desdicts avaritieux[103].

Malheureusement, même dans ce cas où l'avare est démis de son capital, la justice de More voudrait que la mort soit tombée sur le mal lui-même plutôt que sur ce qu'il convoite. Outre la question de la punition divine matérialisée en maladie, en fléau mortel, l'avarice des uns a pour conséquence la mort sociale des autres, la mendicité et la décadence sanitaire allant de pair.

De toutes ces observations, qu'elles soient médicales, juridiques ou morales, l'avarice dépasse le cadre de l'individu avare en privatisant d'abord une part du bien commun. Cette privatisation du

[100] Thomas MORE, *La Description de l'isle d'Utopie*…, *op. cit.*, f. 12v.
[101] *Ibid.*, f. 12r-14v.
[102] *Ibid.*, f. 13v.
[103] *Ibid.*, f. 13r.

bien commun, devenu bien personnel, est non seulement vue comme une injustice, un vol fait à la collectivité, mais également comme la porte d'entrée au désordre et à la maladie sociétale. Dans tous les ouvrages que nous avons cités, la société est perçue comme un corps dont le soin aux organes doit être équitable et dont l'avarice des uns renverse l'équilibre général. Landré, dont l'empreinte est autant médicale que juridique, n'innove donc pas en dénonçant l'avarice des médecins, ni en dénonçant les effets mortels induits sur les pauvres de la république.

En outre, les croisements effectués entre droit et médecine montrent que les érudits de ces disciplines ont soulevé, à différentes reprises, ce problème de l'avarice dans la santé des corps vivants et civils. Ces croisements montrent également que tous les érudits conçoivent ce vice de manière semblable avec un vocabulaire non spécifique à leur discipline, ou plutôt commun à leurs disciplines. Les uns et les autres envisagent l'avarice autant comme une maladie qu'une injustice (principalement comme illibéralité et vol au bien commun), autant de manière individuelle que collective. Ce point de rencontre entre la santé sociale et la santé individuelle, mis en exergue par une maladie commune, fait de cette maladie un enjeu à la fois médical et juridique. En utilisant une locution anachronique, cela fait de l'avarice un problème de santé publique. Une fois cette corrélation faite, réside la difficulté d'une médication de l'avarice. Un remède dont les bienfaits devront se constater autant sur les corps individuels des plus démunis que sur le corps social dans son entier, tout en éradiquant les avares. Mais un monde sans avarice existe-il ? Cet idéal peut-il relever d'une réalité pratique ou est-il purement théorique, voire rhétorique ?

Soigner l'avarice, une utopie ?

Un monde sans avarice : un monde en santé totale

Après la critique élaborée par Thomas More sur la nuisance de l'avarice sur les terres qui sont les nôtres, il serait logique de constater qu'en Utopie l'avarice ne prend pas racine et qu'en cela, la paix et la santé règnent en maîtres. En effet, si l'on reprend la traduction de 1550 faite par Jehan Le Blond, l'un des premiers constats fait par Hytholdée est que tous les habitants sont actifs pour le bien commun, notamment par l'expérience obligatoire du travail de la terre et par l'instruction de l'esprit pour éviter la déchéance sociale et préserver l'harmonie générale[104]. Le labeur valorisé, sans qu'il soit pour autant éreintant, puisque c'est le bonheur qui est visé et non la richesse, structuré par une absence des lieux de vices, permet d'éviter la mendicité :

> Or vous voyez par ce poinct quen nul lieu de ce pais, nya licence ne permission destre ocieux, ny couleur destre pareisseux, il ny a point de tavernes de vin, ne de cervoise, ou biere, en nul lieu

[104] Thomas More, *La Description de l'isle d'Utopie…*, *op. cit.*, Livre II, « Des mestiers », f. 41r-44r.

> nya de bordeaux, nulle occasion de se gaster, nulz receleurs ne cabaretz, nulz monopoles ne conspirations la veue & presume de tous, constraignent de faire le mestier acoustumé, & negotiation honneste. Et par ceste bonne mode il est de necessite quel sen ensuive abondance & planté de tous biens laquelle parvient esgallement à tous. Parquoy certes il ne se peult faire quaulcun soit pauvre ou mandian […][105].

Cet extrait montre qu'en Utopie, les règles législatives font qu'aucun des lieux de distractions dans lesquels les mœurs pourraient se relâcher n'est autorisé. Cette interdiction régissant l'attitude morale dans la sphère collective, interdit du même coup l'épanouissement des attitudes corporelles oisives, paresseuses, avaricieuses, ou plus génériquement vicieuses. Cette régulation des tempéraments est la raison pour laquelle, selon Hytholdée et les utopiens, le pays ne compte aucune pauvreté ni mendicité.

Par contraste ou inversion, il semble qu'interdire les bordels, les tavernes et autres lieux de plaisirs corporels, pour réguler la santé du corps social dit également quelque chose de leur gestion du corps individuel. L'état du corps social allant de pair avec l'état du corps singulier, la volonté gouvernementale restreignant un maximum les possibilités de pauvreté, et donc de malaise social, s'accompagne d'un soin des corps vivants similaire. Or, de la même manière que la pauvreté est à exclure du corps social, les excès et douleurs sont à éviter pour garantir la santé du corps individuel[106]. L'idée véhiculée dans le second livre de l'*Utopie* veut que la santé, dans ce qu'elle a de plus « paisible & tranquil » soit la plus haute des voluptés du corps[107]. Ainsi, il y a analogie entre la tempérance et la sobriété du corps civil et du corps vivant. Cette attention mesurée corrobore l'idée hippocratico-galénique de l'équilibre des humeurs promu par l'équilibre des activités et régimes de santé. C'est pourquoi, une forme de synthèse est faite au sujet de la constitution des utopiens :

> […] jay ceste credence quen nul endroict de la terre il nya peuple plus excellent, ne republique mieux fortunée. Ils sont agiles de corps & fermes, & plus puissants que leur stature ne monstre, qui nest non obstant basse ne petite. Comme ainsi soit que leur terroier ne soit des plus fertiles du monde, ne leur air pas beaucoup sain, ce neanmoins par temperance & sobrieté de vivre conservent leur santé, se fortifient contre les corruptions qui pevent advenir, & par leur industrie remedient si bien à la terre, quen nulle region du monde nya plus grande abondance de fruist ne de bestiaulx, ne mesmes de gens qui vivent plus longuement, ne qui soient moins subjectz a maladie[108].

En somme, l'attitude sobre et tempérante des utopiens, c'est-à-dire cette attitude exempte de vices et d'excès de biens matériels ou de plaisirs charnels, permet de constituer la santé de leur corps civil

[105] *Ibid.*, f. 52r.
[106] *Ibid.*, f. 64r-66v.
[107] *Ibid.*, f. 64r.
[108] *Ibid.*, f. 66v-67r.

autant que de leur corps singulier au point qu'aucun peuple ne soit « moins sujet à la maladie ». De cette *Utopie*, nous comprenons que pour Thomas More il y a indissociabilité des deux santés et que, de ce fait, un monde sans avarice est aussi un monde dans lequel les maladies physiques sont moins fertiles.

Cette analogie est *de facto* théorique puisqu'elle participe de l'utopie de More. Elle ne garantit pas la réalité pratique d'une santé des corps civils et vivants lorsque l'avarice est étrangère à leurs modes de vie. Pourtant, c'est à des fins d'utilité publique que l'*Utopie* fut traduite en français par Jehan Le Blond : « j'ay pretendu, [dit-il] comme de tout aultre mien labeur, faire chose qui soit a l'utilité & proffit de la republicque »[109]. Guillaume Budé dans sa lettre à Thomas Lupset, vantant les qualités de l'œuvre de More et placée en ouverture d'ouvrage, n'en espère pas moins : « Certes lhistoire de ceste Isle sera de nostre aage & a noz successeurs comme une pepiniere delegantes & utiles institutions desquelles ilz pourront tyrer meurs pour retenir & accorder chascun en sa cité »[110]. Introduire l'*Utopie* par ces mots montre à quel point l'objectif est bien d'ouvrir le lecteur à l'envie de s'approprier les vertus utopiennes, d'y piocher comme dans une pépinière d'idée fertiles les gestes concrets constructeurs d'un avenir meilleur.

Dans cette perspective du faire, de la *praxis*, *Le rêve de l'humanisme* de Francisco Rico nous rappelle que ceux qu'il nomme l'« ultime vague de l'humanisme » – illustrés par Budé, Érasme (ami très proche de More) et Vivès – entendent une continuité nécessaire entre la théorie et la pratique, entre les pensées et les gestes :

> Le chemin de la connaissance est un aller et retour entre *verba*, *res* et *mores*, entre langage, réalité et formes de vie ; quand l'un des maillons de la chaîne se corrompt, comme ce fut le cas pendant des siècles pour le domaine des mots, les autres aussi se corrompent ; il n'est donc pas possible, dans la perspective d'une civilisation de part en part humaine, de guérir l'un sans prêter en même temps assistance aux autres. C'est donc sur la praxis, sur les conséquences effectives du savoir, que l'attention se reporte, insistante jusqu'à l'obsession. Valla avait développé la théorie selon laquelle, dans le langage, la signification repose sur l'usage ; on n'est pas loin désormais de croire que la vérité est dans l'utilité[111].

C'est en reprenant le *De disciplinis* de Juan Luis Vivès paru en 1531 que Francisco Rico formule cette idée selon laquelle l'ambition intellectuelle des humanistes du début XVIe siècle n'est séparée d'une dimension pratique et donc politique, au sens d'utile à la *res publica*. De plus, si ces penseurs conçoivent la filiation des mots, choses et mœurs, cette étude de Rico en dit l'interdépendance. Nous comprenons qu'il y a connexion entre les pensées, les pratiques et les manières de vivre, une

[109] *Ibid.*, « Au lecteur ».

[110] *Ibid.*, épitre introductive de Guillaume Budé à Thomas Lupset Angloys.

[111] Francisco RICO, *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, « L'Âne d'or », 2002, p. 114.

influence et alimentation des uns par les autres au point qu'ils sont mutuellement perméables dans leur santé ou dans leur corruption. Il semble donc, et même si l'île d'Utopie n'a pas au sens étymologique de lieu d'exercice et s'il est clair que son inexistence n'est pas dissimulée, que les idées exprimées dans l'œuvre sont des gestes en puissance, des potentialités de meilleures mœurs, rehaussées par une narration descriptive initiatrice d'un faire.

D'une certaine manière, à l'image de la *République* de Platon, l'*Utopie* de More nourrit les gestes futurs mais reste dans le champ théorique par cette sécurité d'être u-topique[112]. À ce titre, l'œuvre dénonce et énonce des pistes pour faire, mais garde ce monde sans vice dans l'imaginaire, dans une forme d'ineffectivité. Pourtant, s'il rêve d'une cité idéale, More est un homme de loi et donc également un homme de l'agir. Cette combinaison est importante à souligner car les dénonciateurs de l'avarice que nous avons examinés en amont sont des médecins ou robins, c'est-à-dire non seulement des penseurs mais aussi des acteurs et donc des modeleurs de ces « *res* et *mores* » dont parlait Rico. En ce qui concerne l'avarice, il est nécessaire d'aller au-delà de la dénonciation morale pour que celle-ci ne demeure pas rhétorique, ce qui la rendrait vicieuse à son tour.

DES ACTES MIS EN PLACE

Pour illustrer dans la sphère du droit les remèdes établis contre ce vice, Michel de l'Hospital est un acteur intéressant à observer. Fils du docteur en médecine Jean de l'Hospital, Michel étudia le droit à Toulouse dans les années 1520 et fit carrière notamment en succédant à Lazare de Baïf au Parlement de Paris (1537) puis en devenant Chancelier de France en 1560[113]. Les édits qu'il promulgua en tant que chef de la Justice disent pour beaucoup la résistance qu'il mit en place contre « l'extension de la vénalité légale aux charges de magistrats »[114]. C'est en ce sens que dans son discours, tenu au Parlement de Paris pour la convocation des états généraux et du concile le 7 septembre 1560, il insiste sur l'importance d'une administration judiciaire non avaricieuse : « les edictz presentés ne sont de bourse dont le roy vueille faire son profict : tous sont faictz pour le bien publicq et extirper la meschante opinion des proces qui rongent les subjectz ». Ce à quoi il ajoute qu'un de ces édits est fait « pour oster l'ambition des juges, tant de la court de ceans que des autres parlemens, lesquelz juges se rendent fort souillez aux affaires des seigneurs, oublyans ceulx du roy » [115]. En écho aux dénonciations vues plus haut, notamment dans celle où Montaigne se défend de ne pas être un de ces magistrats avares, Michel de l'Hospital envisage pour la France une

112 Marie-Claire PHÉLIPPEAU, *Thomas More*, Paris, Gallimard, « folio biographies », 2016, p. 62

113 Robert DESCIMON, *Michel de l'Hospital. Discours sur la majorité de Chales IX et trois autres discours*, Paris, Imprimerie Nationale Éditions, « Acteurs de l'Histoire », 1993, p. 9-17.

114 *Ibid.*, p. 31.

115 *Ibid.*, « Discours de Paris », p. 50.

Justice dont les édits pratiques contreraient les intérêts privés, en particulier ceux des juges, au profit du bien public. Ainsi, comme l'explique Loris Petris, « Michel de l'Hospital préconise la tenue fréquente de mercuriales et surtout l'abolition pure et simple des épices pour lutter contre la paternalisation des offices. Il multiplie les mesures législatives, comme l'édit des secondes noces (aout 1560), complété par l'édit des mères (mai 1567) qui tente d'éviter que la cupidité ne multiplie le nombre de déshérités »[116]. La pratique de la justice par laquelle Michel de l'Hospital tente de remédier à l'avarice des juges montre donc que ce vice ne constitue pas seulement un *topos* littéraire ou moral mais qu'il est, en outre, la cible d'une législation. Ce n'est ainsi pas seulement une dénonciation morale qui permet d'endiguer le mal mais bien la mise en place d'une législation régulant les intérêts personnels et financiers des praticiens du droit.

Au sujet de ces épices, que Michel de l'Hospital tenta d'abolir en vain, il faut rappeler, selon les termes de Laurie Fréger, qu'à cette époque :

> Les épices étaient un usage voulant qu'un plaideur heureux d'avoir gagné son procès offre un cadeau « en reconnaissance de la bonne et prompte justice qui lui avait été rendue par la diligence de son rapporteur »[117]. À l'aube du XVe siècle, après avoir été converties en argent par une évolution dont nous ignorons encore les modalités exactes, elles sont devenues une taxe obligatoire, une vacation que paye celui qui succombe, en plus des dépens[118].

Sujet d'excès et d'intérêt personnel plus que d'intérêt pour la justice, il est intéressant de voir le parallèle entre le besoin qu'ont Christophe Landré et Michel de l'Hospital de bannir ces épices qui chacune dans leur domaine avilissent les corporations pour lesquels ils travaillent. Elles sont, bien qu'éponymes, différentes dans leur état mais disent toutes les deux quelque chose du profit désiré et de la richesse adorée par leurs concitoyens :

> Messieurs, vous sçavez que la justice, si faire se pouvoit, devroit estre gratuite. C'est une vierge pure et chaste, non pas seulement de corps, mais de mains et de toutes autres parties. Anciennement, en France, les juges ne prenoient rien des parties pour faire justice, si n'est ce qu'on appeloit espices, qui sont depuis converties, par une vilaine métamorphose, en or et argent, et par connivence ou dissimulation, permises, modereement toutefois. A present, en beaucoup de lieux, elles sont doublées et triplées, et tellement que le juge ne fait plus rien sans argent[119].

Dans ce passage de la Déclaration de la majorité de Charles IX au parlement de Rouen faite par Michel de l'Hospital en 1563, nous retrouvons deux points de convergence avec les idées

[116] Loris PETRIS, « L'avarice et la justice dans la littérature française du XVIe siècle », *op. cit.*, p. 134.

[117] Pierre BÉLORDEAU, *Abrégé des observations forenses*, Paris, Nicolas Buon, 1622, Livre II, Partie I, article X, p. 284.

[118] Laurie FRÉGER, « Les épices au parlement de Flandre : pratiques singulières ? », *Revue du Nord*, 2009/4, no 382, p. 847.

[119] Robert DESCIMON, *Michel de l'Hospital. Discours …*, *op. cit.*, « Discours de Rouen, 1563 », p. 108-109.

landrésiennes, que ce soit dans la gratuité de l'art ou dans le rejet des épices avilies. Si le recul sur l'histoire nous permet de savoir que De l'Hospital ne parvint pas à abolit l'usage des épices[120], les mots du chancelier corroborent les moyens entrepris pour rendre l'accès à la justice aisé, sans que la qualité financière du plaignant ne soit déterminante.

Parallèlement, en médecine, les mesures publiques prises pour aider les plus démunis à accéder au soin savant sont très anciennes. Marilyn Nicoud rapporte en particulier l'installation de médecins communaux, dès la fin du XIIIe siècle, dans différentes communes d'Italie. Selon ses termes, « en recrutant des praticiens qu'elles salarient, les communes proposent à leurs habitants un service sanitaire minimum qui pallie le faible nombre de professionnels ou les rétributions trop élevées qu'ils exigent » ; ce à quoi elle ajoute que « les contrats d'embauche, qui évoquent parfois "le pauvre malade incapable de payer", obligent souvent les praticiens à visiter "les pauvres et les personnes misérables… gratuitement, pour l'amour de Dieu et par piété" »[121]. La pérennisation de cette pratique communale de la médecine est décrite par Olivier Faure dans une étude des « stratégies sanitaires » développées à la Renaissance[122]. Si le souci du soin des pauvres semble caractériser cette entreprise à la fin du Moyen-Âge, c'est davantage la peste qui poussera les magistrats à repenser la législation autour de la santé publique au XVIe siècle[123]. Ces différents éléments étudiés disent les actions menées dans les villes pour, d'une part, maintenir la santé du corps social face aux épidémies et, d'autre part, pour obéir à la charité enseignée par le christianisme. Ce dernier point sera approfondi dans notre Chapitre VII, où nous verrons qu'un essor important d'ouvrages pharmacologiques voit le jour au XVIe siècle avec, pour identité, une volonté de médication des pauvres en vue de produire une médecine charitable.

Toutefois, malgré ces différentes volontés de soigner le corps social par des stratégies politiques, ce n'est pas l'avarice des savants ou des riches qui cherche à être soignée. Contenir des épidémies, rémunérer des médecins sur fonds publics pour soigner ceux qui n'en ont pas les moyens, réguler les tarifs du médecin tel qu'Henri de Mondeville a pu l'enseigner[124], ce n'est pas exactement vouloir rompre avec l'avarice pour l'équilibre et la santé de tous les corps. D'une certaine manière, si l'avarice est la source des maladies corporelles et sociétales, ne pourrions-nous

120 *Ibid.*, p. 27-34.

121 Marilyn NICOUD, « Hygiène, pathologie et médicalisation du "petit peuple" », dans *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités*, Actes du Congrès international tenu à l'Université de Montréal 18-23 octobre 1999, réunis par Pierre BOGLIONI, Robert DELORT et Claude GAUVARD, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 668-669.

122 Olivier FAURE, « Les stratégies sanitaires », Histoire de la pensée médicale en Occident, De la Renaissance aux Lumières, op. cit., p. 279-296.

123 *Ibid.*, p. 281.

124 Henri DE MONDEVILLE, *Chirurgie de maître Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, roi de France, composée de 1306 à 1320*, trad. fr. d'Édouard Nicaise, Paris, Éditions Félix Alcan, 1893, p. 201 ; Marilyn NICOUD, « Hygiène, pathologie et médicalisation du "petit peuple" », art. cit., p. 662.

pas penser que ces stratégies sanitaires, faites pour inclure les démunis dans la boucle du soin ou pour contenir l'acquisition des richesses, ne s'attachent à soigner que les symptômes du mal, et non le mal lui-même ? Ne peut-on pas se demander si le fait de rémunérer un médecin sur fonds publics pour soigner les pauvres, ou plafonner son salaire en vue de moraliser ses profits pécuniaires, ne serait pas moins un remède qu'un compromis fragile face à l'avarice ? Or, sur ce point, Landré élabore une approche singulière. Car si ses constats recoupent ceux de ses pairs et prédécesseurs, ce n'est ni par une moralisation des soignants, ni par la canalisation de leurs revenus que Landré compte remédier à l'avarice.

Christophe Landré ambitionne en effet de trouver un moyen efficace afin que sa médication ne puisse plus être objet de spéculation financière ni qu'elle puisse être objet de vol au bien commun. Pour répondre à ce problème à la fois médical et politique, Landré doit, pour reprendre la formule de Francisco Rico, travailler autant « entre *verba*, *res* et *mores*, entre langage, réalité et formes de vie ». Pour changer les mœurs avaricieuses, Landré veut produire de nouvelles formes de médication quotidienne, de nouveaux gestes de santé et même, par connexion, un nouveau mot : l'*Œcoïatrie*. Sous ce terme construit avec le préfixe *œco-* (ou *éco-*), provenant du grec ancien *οἶκος* signifiant la *maison*, et le suffixe *-iatrie*, du grec *ἰατρός* signifiant le *médecin*, Landré permet aux plus pauvres de devenir des *œcoïatres* afin de garantir leur propre santé. Car pour résoudre ou guérir les « desordonnés inequalitez aux Republiques », « conservant une partie des citoyens, & en negligeant l'autre », Landré livre au peuple les vertus des déchets domestiques répertoriées par les autorités médicales, utiles à la conservation de la santé :

> Moy voulant à ce trouble pour mon regard donner ordre, ay en petit Epitome colligé choses espandues aux escris, tant des Grecs que Arabes : lesquelles sans aucun cout, pourront ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies. […] Car pour verité par le dehors ne verrez que fiente, urines, os, limacs, vers, vieux pots cassez, et autres telles choses par commune estimation viles, & contemptibles : mais par dedans vous verrez d'inestimables tresors : lesquels biens prins à leur point, sont à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient. Car les grans secrets de nature, sont cachez sous ceste vilité, ainsi que par nostre & ingenieuse leçon pourrez apercevoir[125].

Ces diverses fientes, urines, vers, cornes, jusqu'aux toiles d'araignées constituent cette pharmacopée dont Landré ne conçoit pas de possibilité de profits pécuniaires. Ainsi, selon lui et grâce à la connaissance médicale instituée venant « tant des Grecs que Arabes », ces déchets domestiques, accessibles sans le moindre argent aux premières victimes corporelles des savants avares, seront « à

[125] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873-874.

preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient » et pourront « donner ordre », c'est-à-dire remédier, à la santé « désordonnée » de la République.

C'est afin de remédier à cet ensemble indissociable comprenant l'avarice des médecins et apothicaires – monopolisant et spéculant sur le savoir autant que sur la pharmacopée –, le vol fait au commun et la mortalité injuste et prématurée des pauvres, que Landré propose une *Œcoïatrie*, à savoir un art médical effectué par les plus démunis eux-mêmes ; pour lesquels la médication par un apothicaire ou médecin véreux ne sera plus nécessaire ; dont le nouveau savoir médical remplacera le manque d'argent ; et dont la santé personnelle ne sera plus à la merci ni des détenteurs du savoir et ni des détenteurs de la pharmacopée, puisqu'ils en seront eux-mêmes les possesseurs.

*

Cette première entrée dans l'épître de l'*Œcoïatrie* montre que pour Landré, concevoir la médecine c'est dépasser le cadre purement physiologique et individuel du corps vivant en intégrant le corps civil à la sphère de l'action médicale. À revers, c'est également concevoir la justice comme une pratique qui ne peut être libérale que si elle prend soin des corps vivants composant le corps civil auquel elle s'attache communément. Cette imbrication des pratiques du droit et de la médecine rend compte du paradigme intellectuel holistique dans lequel baignent les auteurs de l'époque, mais justifie également la création d'une médecine à caractère social. En effet, dans son épître dédiée à Roussel, Landré effectue un diagnostic médical aux échelles des corps individuels (micro) et du corps social (macro). Par sa double compétence médicale et juridique, Landré se permet un diagnostic global qui nous éclaire sur le rôle social des laborieux pour les médecins autant que sur l'importance de leur accès à la santé pour la justice. Ce regard croisé lui permet de diagnostiquer une cause commune à la mortalité des pauvres (maladies bénignes devenant mortelles) et au déséquilibre maladif du corps social : l'avarice des savants.

S'il y a connexion et contamination entre l'âme avaricieuse des savants et le corps des pauvres, la logique d'interdépendance voudrait que le soin des corps pauvres puisse guérir, ou au moins endiguer, l'avarice des savants. Le biais emprunté par Landré est novateur en ce sens qu'il ne soigne pas l'avarice dans sa sphère morale. Il n'est pas prêtre. Pourtant, en tant que médecin et avocat, Landré veut redistribuer les modalités d'applications médicales et ainsi contribuer à bloquer l'expansion du mal avaricieux. Cette redistribution des gestes médicaux consiste à redonner au peuple une légitimité à connaître et pratiquer l'art médical, *via* l'enseignement de remèdes gratuits et efficaces imperméables aux ambitions spéculatrices et monopolisantes des médecins et apothicaires. Cette manière d'envisager la pratique médicale fait écho au rappel de Caton par Pline,

à cette origine de la médecine produite par l'ensemble de la communauté dépourvue d'avarice jusqu'au jour où cet art devint la propriété d'une minorité[126]. Par l'*Œcoïatrie* s'active donc une forme de retour aux pratiques antiques, ici même pré-hippocratiques, afin de garantir la santé publique. Un retour aux sagesses antiques qui n'est pas sans rappeler cet attachement particulier qu'avaient les humanistes à « faire renaître l'Antiquité » en vue de reconstruire une cité idéale[127]. Ce mouvement humaniste opéré dans toutes les disciplines se confond chez Landré avec son envergure de réformateur, tel que nous l'avons soulevé par son allégeance à Roussel. En effet, au-delà du caractère idéaliste d'une société sans avarice et d'une société saine dans toutes ses parties, la volonté de Landré à soigner par « le bas », par un ensemble de vilité dont les vertus seraient cachées, l'ancre doublement dans un mouvement de réforme et d'évangélisme. Ce point est essentiel pour saisir l'identité du traité et donne tout son sens à sa dédicace à Roussel. Ainsi, pour poursuivre l'étude de l'épître, nous entrerons dans un quatrième chapitre dédié au caractère réformateur de l'*Œcoïatrie*.

126 PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, *op. cit.*, Livre XXIX, p. 1365-1366.

127 Francisco RICO, *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, *op. cit.*, p. 19.

CHAPITRE IV : RÉFORMER POUR PRESCRIRE

La création de l'*Œcoïatrie* se fonde, certes, sur la dénonciation de l'avarice et sur l'ambition idéaliste de contrer ce vice pour la stabilité de la République et la santé du bien commun mais, elle trouve également ses modalités d'expression dans la mouvance réformatrice religieuse et politique que connaît le début du XVIe siècle. En effet, nous allons voir que l'institution d'une médecine domestique basée sur les excréments quotidiens se nourrit et se défend par des idées évangéliques et pré-réformatrices dépassant largement le cadre médical. C'est pourquoi, par-delà sa subordination à la foi et à Roussel que nous avons étudiée dans notre deuxième chapitre ainsi que dans la section « Agir en foi » du chapitre précédent, la réforme médicale portée par l'*Œcoïatrie* s'imbrique indissociablement dans le mouvement de réformation religieuse. Or, cette réforme religieuse n'est pas à dissocier de l'humanisme, c'est-à-dire de cet élan philologique des savants de l'époque. Comme l'a expliqué Jean Delumeau, les abus de l'Église n'étaient pas suffisants pour expliquer la naissance de la Réforme et l'un des piliers de ce mouvement religieux fut le nouvel essor philologique promulgué par des érudits tels Érasme ou Lefèvre d'Étaples :

> L'humanisme voulut purifier le langage par lequel est transmise la Parole éternelle, débarrasser l'Écriture des scories et la présenter sous un éclairage nouveau. Ce faisant, il contribua à la Réforme en mettant en doute l'autorité de la *Vulgate* et en plaçant la science philologique au-dessus de tout magistère. […] Retrouvant l'Écriture, la nettoyant, à la façon d'un tableau, des impuretés qui la ternissaient, les humanistes aspiraient à une religion simple, vécue, évangélique, dont les dogmes auraient été peu nombreux et où l'on aurait cherché et trouvé la paix du cœur dans l'imitation de Jésus[1].

Landré, par son réseau et ses aptitudes, à la fois personnels et professionnels, nous a précédemment montré son caractère humaniste et il convient donc de définir la réforme médicale œcoïatrique dans ce sillage. C'est ainsi que nous construirons ce chapitre en trois points connexes reliant l'*Œcoïatrie* à trois expressions de la Réforme : la première la définissant comme un idéal à mettre en place, la seconde comme une réhabilitation des valeurs de pauvreté et la troisième une volonté de rendre accessible aux vulgaires cette réhabilitation par une forme d'évangélisme médical.

[1] Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, *op. cit.*, p. 70-73.

UN REMÈDE DE RÉFORME IDÉALE

La première expression de la Réforme dans l'*Œcoïatrie* tient de sa participation à l'élaboration d'un monde meilleur. Cette participation passe non seulement par la dénonciation de l'avarice comme fléau dans le milieu médical, tel que nous l'avons observé précédemment, mais également par deux ouvrages à caractère politique auxquels Landré la relie : le *De Perfecta Republica* et le *De jure, legibus et æquitate*[2]. En effet, l'épître à Roussel montre que l'auteur s'attend à ce que son traité médical suscite les médisances, raison pour laquelle il envisage des arguments politiques contre ses potentiels détracteurs :

> Je n'ignore, Monseigneur, que ce mien fait ne concite caloniateurs, disans, que je descouvre le pot aux roses. Ausquels je ne respondray de present tant pource que comme il me semble, leur ay assez satisfait en mon livre De perfecta R. Publica : lequel j'ay dedié à feu de bonne et illustre mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans, mon bon Seigneur & maistre. Et aussi que s'ils ne se contentent, je mettray peine les contenter en nostre livre De jure, legibus et aequitate : lequel je lime pour le present à la majesté de ma Dame la Royne de Navarre[3].

Cette fin d'épître a pour qualité d'insérer l'*Œcoïatrie* dans un réseau d'ouvrages et de personnalités. L'*Œcoïatrie* trouverait, d'une part, dans le *De Perfecta Respublica* et le *De jure, legibus et æquitate*, les arguments répondant aux potentielles attaques qu'elle pourrait subir et d'autre part, par leurs dédicataires, un réseau de défenseurs royaux.

Cette insertion, faite par Landré, de son traité médical dans une continuité de réflexions politiques qu'il aurait écrites, implique que ses ouvrages aient des arguments et ambitions en commun. Ce lien, fait par l'auteur entre son ouvrage médical et ses traités politiques, réaffirme la transversalité et la connexion entre la médecine et le droit dans les idées qu'il défend. Par ces ouvrages, le champ médical de l'*Œcoïatrie* entre, une nouvelle fois, en résonance avec des réflexions politiques mais avec pour particularité, ici, d'user de modalités d'expressions restreintes à un cercle savant et latiniste. Ce point permet de penser que les attaques que pourrait subir l'*Œcoïatrie* viendraient du milieu universitaire : ce même milieu savant, atteint d'avarice, surtout sensible aux « enseignes, & marques duës à seule excellente, & non vulgaire literature »[4]. Par cette continuité faite entre les trois ouvrages, Landré donne à l'*Œcoïatrie* une assise élitiste et une protection royale, *via* les dédicaces, difficile à critiquer sans une compétence et un réseau au moins égal aux siens. Or, pour en revenir à la Réforme qui nous intéresse dans son caractère d'idéal, nous constatons que

[2] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, p. 873.

l'*Œcoïatrie* se construit en parallèle d'un traité sur la *parfaite république* et de réflexions sur la *justice*, les *lois* et l'*équité*. Ainsi, elle participerait d'un idéal républicain, au sens d'une réflexion sur la meilleure administration de la *res publica*. Pour saisir le fond de ce rapport, il faudrait pouvoir étudier les trois ouvrages dans leur intégralité afin d'en soulever les similitudes et complémentarités. Malheureusement, cette étude comparative ne peut se faire de la meilleure manière puisque nous n'avons pas retrouvé le *De jure, legibus et æquitate*. En revanche, et par chance, un manuscrit sans titre conservé à la BnF correspond parfaitement à la description que Landré fait du *De perfecta Republica*. Telle que nous l'avons vue dans notre introduction, la description de sa dédicace (« Illustrissimo principi Charolo galliarum regis filio Aureliorum duci, mæcenati suo singulari Christophorus Landrinus publicus ipsius apud Aureliam lector. S.[5]), son antériorité par rapport à l'*Œcoïatrie* ainsi que son contenu nous permettent d'envisager ce manuscrit comme le traité auquel Landré se réfère et donc d'utiliser ce manuscrit comme un exemplaire du *De perfecta Republica*.

LE *DE PERFECTA REPUBLICA* EN SOUTIEN

Malgré l'absence du *De jure, legibus et æquitate*, nous pouvons engager une étude des idées défendues à la fois dans le *De perfecta Republica* et dans l'*Œcoïatrie*. Les registres de ces deux ouvrages sont formellement différents. Cependant, ils évoquent tous les deux la nécessité de parfaire la société dans laquelle ils sont écrits au moyen de réformes.

Le premier point de concorde entre L'*Œcoïatrie* et le *De perfecta Republica* réside dans leur enjeu d'écriture. En effet, tous deux sont produits par Landré dans une nécessité de réforme globale, issue des relectures humanistes. Tel que l'écrit Sylvène Édouard, l'humanisme peut s'entendre comme « une pensée militante mettant son expérience et son savoir au service des grandes questions du tournant des XVe et XVIe siècles sur la réforme de l'Église et le pouvoir du prince »[6]. En l'occurrence, l'inscription de Landré dans la tradition humaniste le pousse à relire les autorités antiques, qu'elles soient médicales mais aussi philosophiques et politiques. Ce point n'est pourtant pas synonyme de réformation puisque la formation universitaire des savants comprend la relecture des autorités antiques. À ce propos, dès la dédicace introductive du *De perfecta Republica*, Landré dit que « tant de choses ont été traitées par Platon et Aristote, qu'ils semblent lutter en vain, ceux qui espèrent pouvoir faire de nouvelles découvertes ou remettre en lumière de vieilles choses »[7].

---

[5] ID., *De perfecta Republica*, Manuscrit Latin 6778, BnF, f. 1r. Traduction : « À l'illustrissime prince Charles, fils du roi de France, duc d'Orléans, son unique mécène, Christophe Landré, son lecteur public à Orléans, donne son salut ».

[6] Sylvène ÉDOUARD, Les Devoirs du prince. L'éducation princière à la Renaissance, op. cit., p. 16.

[7] Christophe LANDRÉ, *De Perfecta Republica*, *op. cit.*, f. 1v-2r. Je remercie Estela Bonnaffoux pour son aide à la traduction de cet extrait : « Illud porro curæ plus, ac laboris affert, quod tam multa tam copiose ac graviter in eam rem a Platone, & Aristotele disputata sunt, ut qui vel in venire nova, vel vetera illustrare se posse sperent, frustra contendere videantur ».

Pourtant, il entreprend d'écrire cet ouvrage dans l'espoir que le prince Charles d'Orléans puisse avoir les outils nécessaires à la mise en place d'une meilleure république :

> Nam cum in iis ipsis, quos de republica scripserunt, libris fateantur optimam civitatem judicandam, in qua boni aequique leges integerrime serventur, excolanturque studia virtutis, saepe equidem sum miratus, quid esset quod e vestigio mutati, plurima justiciae ac humanitati repugnantia praecepta dederint ; quibus qui parere volent principes, quam ipsi mediocrem acceperint rempublicam, eam vix constater satis tueri poterunt, tantum abest, ut meliorem, florentioremque efficere possint, Uterque enim dum has rectas, lapsas illas respublicas commentus est, non tam quae tenenda sit ab omnibus reipublicae forma, quam quod suis temporibus varia erat apud varias gentes illius facies docuit, nos vero longe aliter hanc nostram rempublicam tractare instituimus, ut quam non his aut illis terrarum finibus, conscriptoque hominum numero metiamur, sed universae naturae accommodantes omnibus tum locis, tum temporibus pollere faciamus[8].

Par ces lignes introductives, Landré souligne la difficulté d'écrire sur un sujet si primordial qu'est la meilleure république. Or, si tous les auteurs s'accordent sur le fait qu'elle est celle par laquelle les lois sont « bonnes » et « équitables », et dans laquelle « les études de la vertu sont cultivées », l'enjeu de l'ouvrage est de guider et soutenir les gouvernants sur « la voie du changement ». Reste la question de savoir si les princes « voudront se soumettre » à ces lois bonnes et équitables, ou bien s'ils préféreront et « accepteront une république médiocre ». Une fois la première option choisie, celle à la laquelle Charles d'Orléans est évidemment invité, Landré pose la difficulté pour le prince de « sauvegarder avec suffisamment de constance » ces lois constitutives d'une parfaite république.

À la suite de quoi, Landré en donne synthétiquement le moyen et explique que cette perfection réside dans l'harmonie et la concorde des arts (art médical, art de gouverner) avec la foi, foi réformatrice et épurée basée sur l'amour de son prochain :

> Utenim unus medicinæ in tanta affectorum corporum, pharmacorumque varietate scopus est tum eius quæ adest sanitatis conservatio tum morborum depulsio. Ita perfectæ reipublicæ finis in eo consistit, ut mortales ad unum omnes dei optimi maximi imperio perlibenter obtemperent, hoc est, synceram religionem, pietatem, justitiam, humanitatem amplectantur, mutuaque sese benevolentia devinciant[9].

Cet extrait permet à Landré d'inscrire sa réflexion dans le parallèle traditionnel entre art médical et art de gouverner, sauf qu'il fait concorder leurs finalités à celle de la foi. Traditionnellement, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'analogie entre l'art médical et l'art politique se fonde autant sur l'analogie descriptive du corps vivant et du corps civil que sur l'analogie de leurs

[8] *Ibid.*, f. 2.
[9] *Ibid.*, f. 2v-3r.

modalités de prescription (régimes et lois)[10]. Cependant, ici, Landré propose une analogie des finalités dans le sens où la république parfaite doit trouver les modalités pour que son corps, ses membres, aient la meilleure santé, une meilleure santé guidée par le « Dieu unique et parfait », auquel elle se soumettrait comme chacun des individus se soumettrait volontiers au meilleur médecin. Pour reprendre ses termes, « le but de la médecine est un » malgré « toute la diversité des affections du corps et des remèdes » et malgré ses deux modalités d'actions qui relèvent « tantôt de la conservation de la santé et tantôt de la lutte contre les maladies ». De même, dit-il, « la fin de la république parfaite » trouverait son état de santé parfait dans une obéissance volontaire (libre) « à la souveraineté du Dieu unique et parfait » ; c'est-à-dire dans l'embrassement et l'union, de « la sincère religion, la piété, la justice et l'humanité » mue par « une mutuelle bienveillance » de tous ses membres[11]. En somme, nous retrouvons ici ce que l'*Œcoïatrie* énonçait, à savoir que « Bien heureux est celuy, lequel se reputant nay à la louenge de Dieu, aux ornemens & proufis de l'humeine societé, journellement s'efforce apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait, ou en parole »[12]. La santé de la société humaine naît des hommes heureux qui, selon les enseignements religieux, s'efforcent de nourrir le bien commun.

Cette idée de concorde entre la santé des hommes et de la santé publique ou sociale était également motivée par l'expression de la foi rousséliste, vue à la fin de notre deuxième chapitre[13]. En effet, rappelons-nous cette nécessité que Landré partage avec Roussel de faire précéder et nourrir chaque action humaine par la foi enseignée par le Christ, car « pour estre bon ouvrier se fault retirer a Jesuchrist et apprendre de luy. Cest luy qui faict les bons ouvriers qui par foy purge noz cueurs les embrasse damour et de dilection et faict que nous aymons Dieu et notre prochain et faison de bonnes œuvres »[14]. Or, les derniers chapitres du *De perfecta Republica* fondent précisément leurs propos sur cette corrélation entre lois et foi chrétienne, intrinsèque à la parfaite république selon l'auteur. En effet, les chapitres XXVI et XXVII s'intitulent « Toutes les bonnes lois doivent être tirées de la religion » et « Toute la force de l'ensemble des lois tient en un seul précepte : tu aimeras ton prochain comme toi-même »[15]. Ces deux chapitres illustrent ce

[10] Laurent GERBIER, « Les viscères de la cité. Origines et fonctions de l'analogie entre médecine et politique chez Machiavel », art. cit., p. 288 ; et « La politique et la médecine : une figure platonicienne et sa relecture averroïste », art. cit., p. 5.

[11] Christophe LANDRÉ, *De perfecta Respublica*, *op. cit.*, f. 2v-3r. Je remercie chaleureusement Laurent Gerbier pour son aide à la traduction de ce passage : « De même en effet qu'au milieu de toute la diversité des affections du corps et des remèdes, le but de la médecine est un, tantôt pour ce qui relève de la conservation de la santé et tantôt de la lutte contre les maladies. De même, la fin de la république parfaite consiste à ce que tous les mortels sans exception se soumettent très volontiers à la souveraineté du Dieu unique et parfait, c'est-à-dire qu'ils embrassent la sincère religion, la piété, la justice et l'humanité, et qu'ils se lient dans une mutuelle bienveillance ».

[12] ID., *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872.

[13] Je renvoie ici à la sous-partie intitulée « Landré "rousséliste" » du deuxième chapitre.

[14] Gérard ROUSSEL, *Forme de visite du Diocese*, *op. cit.*, f. 177r.

[15] Christophe LANDRÉ, *De perfecta Republica*, *op. cit.*, « Omnes bonas leges, a religione sumendas », f. 83r-35v et « Omnem omnium legum vim in hoc uno præcepto inesse, diliges proximum tuum sicut teipsum », f. 85v-89r.

mouvement circulaire tirant des principes religieux les bonnes lois puis, aussi, tirant des lois cet amour du prochain, sans lequel aucune loi ne serait bonne. Nous retrouvons dans ce mouvement l'idée rousséliste selon laquelle « La parolle de Dieu contient en somme croire et faire »[16] et par laquelle, « pour faire de bonnes œuvres et faire la loy par œuvre et effect, est necessaire *par avant* estre justifié par foy »[17]. L'amour de son prochain, ainsi généré par l'interaction auto-stimulante de la foi et des bonnes œuvres, caractérise et forge la république idéale. Cette « mutuelle bienveillance » – ou l'amour du prochain – fait office de ciment pour l'établissement des lois d'une république parfaite, et la rend indissociable de la parole du Christ.

De plus, cet embrassement ou concorde de « la sincère religion, la piété, la justice et l'humanité » par les mortels, liés « dans une mutuelle bienveillance » énoncée dans la dédicace à Charles d'Orléans, se retrouve tout au long de l'argumentaire[18]. Elle se constate notamment dans le chapitre relatif à la soumission des rois aux lois divines[19] :

> Multum abest id ego ut optaverim, aut optaturus sim unquam, qui perfectæ Reipublicæ principem juris, æquique observantissimum faciam, qui optimis suorum animos legibus in officio contineat, quique religionis primum, deinde civilis societatis amorem subditorum pectoribus inculcet, qui denique eos in pacis, concordiæ, humanitatis mutuæque etiam benevolentiæ præceptis alat[20].

Pour paraphraser cet extrait, l'équité comme justice devient, dans la parfaite république, le principe qui inculque l'amour au cœur des citoyens et qui, en conséquence, nourrit en eux la paix, la concorde, par l'humanité et la bienveillance mutuelle qu'il alimente. Cette équité est notamment entendue à la fin du traité comme divine – *divinæ legis æquitatem*[21]– en opposition à l'avarice qui est associée à un abus des mortels[22]. L'avarice paraît, tout au long du traité, aller de pair avec l'inhumanité trop souvent démontrée par les mortels, vice contraire aux qualités divines auxquelles les rois sont assujettis[23].

Cette récurrence de l'avarice dans le *De perfecta Respublica* comme vice contraire à l'établissement d'une république idéale justifie certainement le besoin qu'a Landré de renvoyer les détracteurs de l'*Œcoïatrie* à cet ouvrage. Il contient notamment un chapitre complet relatif aux dangers de la cupidité, intitulé : « Dans la libéralité, il faut éviter l'injustice, qui profite aux uns et

---

[16] Gérard ROUSSEL, *Forme de visite du Diocese*, *op. cit.*, f. 175r.
[17] *Ibid.*, f. 176v.
[18] Christophe LANDRÉ, *De perfecta Respublica*, *op. cit.*, f. 2v-3r.
[19] *Ibid.*, f. 14v-19r. Chapitre V : « Le roi n'est pas lié par les lois humaines ».
[20] *Ibid.*, f. 17v.
[21] *Ibid.*, f. 87r.
[22] *Ibid.*, f. 86r : « Proximi appellatione bona, magnaque mortalium pars ad suam tum avariciam, tum inhumanitam abutitur ».
[23] *Ibid.*, f. 19r : « Ut igitur unde cæpta est, eo nostra redeat oratio illud constanter asseram Christianos reges nullis aliis quam divinis legibus esse subditos ».

nuit aux autres »[24]. Ce chapitre permet à Landré d'ouvrir son lecteur, et spécifiquement le prince Charles d'Orléans, à la répartition vertueuse des richesses. Plus précisément, Landré y décrit la cupidité comme le pillage des biens appartenant à une partie de la population au profit d'une autre partie de la population mue par la violence[25]. Or, il clôt sa démonstration par un constat personnel rendant les rois complices de cette violence sociale :

> Sæpe equidem sum miratus qui malum fieret, ut cum barbari reges extrema aut inopia, aut ætate pressos, non a vectigalium numero solum exemerint, sed publico etiam ærario alendos scriptis statuerint legibus, principes ii qui christianæ Reipublicæ præsunt ditiorum cupiditatem, miserrimorum hominum calamitate expleri permittant, ipsam tum fortunæ asperitatem, tum necessitatem naturæ animi acerbitate vincentes[26].

Cet extrait dit à quel point la cupidité est malheureusement entretenue et même commandée par les rois chrétiens, via des impôts et des lois, permettant de combler les riches au détriment, et en accroissant, la misère des gens pauvres. Les princes chrétiens sont alors ici comparables à des rois barbares, des étrangers de la religion chrétienne, puisqu'ils n'ont pas tiré de l'enseignement du Christ cet amour du prochain, précepte cardinal retenu par Landré et Roussel. Ceci le mène à promouvoir deux choses complémentaires pour garantir une république saine : l'exemplarité des rois – *Reipublicæ exemplar regem esse*[27]– et l'utilité d'un conseil d'hommes sages et érudits. Le chapitre consacré à l'exemplarité des rois fait durer l'observation peu flatteuse des rois dont les peuples ont l'habitude d'être maltraités par leur « convoitises et vices » :

> Regis ad exemplum totus componitur orbis. Nam ut cupiditatibus, & vitiis principum, tota infici solet civitas, sic emendari, & corigi continentia. Qui igitur tales sese in regno praestat ut sui eos contemplentur, aspiciant, ac veluti terrestres quosquam deos propter non vulgaria animi ornamenta venerentur, ab eisque bene, honesteque vivendi exempla petant, illos nullus unquam nec ingeniosissimus poeta, nec eloquentissimus orator satis pro meritis extollere valeat. Verum quoniam in tanta potentiae licentia, in tanto rerum omnium luxu, in tanta assentatorum caterva, in tanta denique subditorum (qui plerumque principum animos sua iniquitate exarcebant) perversitate pauci ad modum ita officium tuentur, ut nihil in eorum vita desideres[28].

Ces critiques, au sujet du devoir royal ainsi que de la mise en valeur de leur nécessité à « aspirer devenir des exemples vivant », insèrent son propos dans un autre lieu commun, à savoir celui du

[24] *Ibid.*, f. 26v.

[25] *Ibid.*, f. 27rv : « Probetur igitur in tantis regum opibus largitio, sed quam ut nullæ præcesserint, ita nec sequantur rapinæ. Etenim qui aliis eripiendo, quod aliis tradant, pulcherrimum liberalitatis, ac beneficentiæ nomen aucupantur : ii vel hoc gravissime errant quod scelere virtutem assequi se posse sperant : qua quidem opinione quid stultius, quid injustius, quid denique a vero alienius esse queat ? Nihil cum vi commune habet liberalitas : nihil cum vitio virtus ».

[26] *Ibid.*, f. 28r.

[27] *Ibid.*, f. 19r.

[28] *Ibid.*, f. 19v.

roi comme fontaine de justice. Cette métaphore, déjà observée chez Thomas More, réplique la hiérarchie mise en place et explique pourquoi la « dépravation de quelques-uns » infecte et soumet le plus grand nombre[29]. Aussi, dans cet extrait, notons que l'utilisation du terme *infici* illustre, une fois de plus, le vice comme une maladie corporelle qui étend sa corruption au-delà de son propre corps.

Afin de freiner cette gangrène, Landré promulguait, à côté du devoir royal d'exemplarité, l'utilité d'un conseil de sages dont les études cultiveraient la vertu. Ce conseil d'hommes sages devient nécessaire au soin du royaume mais ne peut, cependant, pas s'instaurer sans le concours de la « magnificence royale » :

> Non obscurum in regia magnificentia locum invenire debent viri tum sapientes, tum eruditi, ut quorum consilium in administranda Republica saluberrimum esse soleat. Nam si magnarum rerum gerendarum cupiditate quadam principum animi inflammantur, eos ament oportet, charosque habeant : sine quibus nec domi, nec foris recte quicquam gubernari possit : manesque, ac temerarii, prorsus futuri sint armorum conatus[30].

Landré met en garde ici les gouvernants qui ne permettent pas aux sages et érudits d'assainir leur république par un conseil qui, d'une certaine manière, tend à équilibrer ou refroidir leurs « âmes inflammées par la cupidité des grandes choses accomplies ». En gardant à l'esprit que « c'est du prince que ruissellent sur le peuple entier, comme une source intarissable, les biens et les maux »[31] : s'il n'y a pas de puissance connexe à celle du prince pour tempérer sa force nécessaire aux devoirs royaux, alors la santé du royaume s'en trouvera déséquilibrée. Landré place ainsi les sages érudits au service de la santé morale des princes autant que de la santé corporelle du royaume. En outre, les sages semblent, une nouvelles fois, soumis à ce devoir d'amour « sans lequel personne ne peut gouverner ni la maison ni la place publique droitement ». La santé ainsi administrée passe autant par le soin aimant que par le rééquilibrage des qualités humorales (chaud/froid). C'est-à-dire, autant par une mise en pratique des préceptes du Christ que de ceux d'Hippocrate. Ce conseil d'érudits sages permet aux *humanités* d'être comprises comme une culture de la vertu, indispensable à la pratique d'une république idéale et saine. À l'image de ce que nous avions constaté dans l'épître de l'*Œcoïatrie*, la connexion entre la vertu des savants et la santé de la République est réitérée : de la vertu des élites, ou de la culture de la vertu par les élites, découle la santé sociale.

---

[29] Thomas MORE, *La Description de l'isle d'Utopie*, *op. cit.*, f. 7v. Au sujet de la métaphore, je renvoie à l'ouvrage collectif dirigé par Silvère MENEGALDO et Bernard RIBÉMONT, *Le roi fontaine de justice. Pouvoir justicier et pouvoir royal au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Éditions Klincksieck, 2012.

[30] Christophe LANDRÉ, *De Perfecta Republica*, *op. cit.*, f. 62v-63r.

[31] Thomas MORE, *L'Utopie. Le traité de la meilleure forme du gouvernement*, Paris, Flammarion, 1987, p. 91.

Il est alors aisé de comprendre pourquoi Landré invite son lecteur à se référer au *De perfecta Republica* pour approfondir la démarche œcoïatrique : tous deux défendent un idéal social contrant les dérives cupides des élites, tous deux font concorder l'art politique avec l'art médical et tous deux inscrivent l'amour du prochain au cœur du soin. L'*Œcoïatrie* s'inscrit par-là dans un système politique et religieux repensé en faveur de l'idéal mais qui a pour intérêt d'en développer les raisons morales et pratiques. L'*Œcoïatrie* se justifie ainsi par ce traité politique instaurant le besoin de lois équitables, elles-mêmes régies par des instances royales et savantes équilibrées, conséquentes d'une foi vive inspirée par le Christ.

Ces observations nous ont permis de développer un premier point : l'*Œcoïatrie* concourt à la réforme de son temps par une aspiration à un idéal, engagé par un humanisme au service de la foi. Concomitante à ce rêve d'un monde sans avarice où l'amour du prochain fait loi, cette foi doit passer par une réhabilitation, une réforme, de sa pratique. En effet, après la description de la meilleure des républiques, les dernières lignes du *De perfecta Republica* annoncent l'écriture d'un autre ouvrage dans lequel Landré proposerait des réformes concrètes afin d'y parvenir, notamment en recréant une magistrature à partir d'une liste unique de lettrés, en diminuant le nombre de prêtres et en réformant leurs mœurs[32]. Peut-être cet ouvrage correspond-il au *De jure, legibus et æquitate* auquel l'*Œcoïatrie* fait également référence. Toujours est-il que lorsque nous connaissons l'importance de la magistrature comme gardienne de la Justice au côté du roi, ainsi que le rôle des prêtres dans la dispensation de la parole évangélique, dans la transmission de cet amour du prochain – à l'image de Roussel – sans laquelle la meilleure république n'est pas atteignable, la posture de Landré s'avère bien réformatrice au sens plein et pas seulement idéaliste, car elle est actrice d'une rénovation profonde des mœurs.

Cette rénovation des mœurs, par laquelle la réhabilitation de l'amour du prochain passe en premier chef – à la fois comme guide et comme matrice de toute action savante ou profane –, n'est cependant pas la seule dimension évangélique de l'œuvre de Landré. En effet, à la fin de l'épître dédicatoire de l'*Œcoïatrie*, l'anoblissement radical des vertus du *pauvre* comme vertus cachées consolide la dimension réformatrice de l'œuvre :

> D'autant plustot vous adresse ceste mienne Oecoïatrie, Monseigneur, qu'à nul autre, que je suis certain n'estre en ce monde, qui puisse mieux expliquer le Silene d'Alcibiades que vous, &

[32] Christophe LANDRÉ, *De Perfecta Respublica*, *op. cit.*, f. 95v : « Proposueramus de immoderatis horum temporum dotibus, de creandis ex solo literatorum albo magistratibus, de minuendo sacerdotum numero, de reformandis eorum moribus, de constituenda ex publico indotatarum virginus dote, de tollendis lupanaribus, de abigendis malarum artium cultoribus, quae praecipua bonae Reipublicae membra sunt, aliquid adjicere : verum intumescente nimis libri mole in alterum librum regessimus, quem tu tam cito habiturus es, quam benignitas tua liberum studiis nostris otium dederit ».

> recueillir l'or couvert de fiente. Car pour verité par le dehors ne verrez que fiente, urines, os, limacs, vers, vieux pots cassez, et autres telles choses par commune estimation viles, & contemptibles : mais par dedans vous verrez d'inestimables tresors : lesquels biens prins à leur point, sont à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient. Car les grans secrets de nature, sont cachez sous ceste vilité, ainsi que par nostre & ingenieuse leçon pourrez apercevoir.
> Recevez donc, Reverend Pere, non la mienne, mais vostre Oecoïatrie, & la defendez contre ceus qui ne jugent rien, que exterieure apparence, ne regardans la verité et essence des choses[33].

Cette fin d'épître fixe l'appartenance de l'*Œcoïatrie* au mouvement de réforme engagé en opposition à « ceus qui ne jugent rien, que exterieure apparence, ne regardans la verité et essence des choses », c'est-à-dire en faveur d'une vérité cachée sous la « vilité ». Or, pour défendre cette posture, Landré va réunir deux motifs : la métaphore des silènes d'Alcibiade, de source Antique, et la vertu de pauvreté, de source christique. Cet extrait et ces deux figures complémentaires font l'objet de notre deuxième point d'observation.

L'*ŒCOÏATRIE*, UN ENVERS ANOBLI

L'anoblissement du sale, du pauvre, du négligé, du bas en général signe, autant dans sa forme que dans son fond, l'identité de l'*Œcoïatrie*. Lorsque Christophe Landré écrit à Gérard Roussel qu'il lui « adresse ceste mienne Oecoïatrie, Monseigneur, qu'à nul autre, que je suis certain n'estre en ce monde, qui puisse mieux expliquer le Silene d'Alcibiades que vous, & recueillir l'or couvert de fiente », il lie la métaphore du silène à l'aspiration religieuse de son destinataire. D'après ces mots, Landré estime que Roussel par son implication religieuse, qu'elle eût été au sein du cénacle de Meaux ou bien dans sa paroisse clairacaise, est le meilleur homme qui puisse comprendre et défendre ce qu'est la vertu cachée, symbolisée par les silènes.

Pour analyser cette conjonction, il nous faut, dans un premier temps, définir ce qu'est « le Silene d'Alcibiades » puis, dans un second temps, comprendre son rapport avec le mouvement réformateur évangélique entrepris au début du XVIe siècle.

LES SILÈNES D'ALCIBIADE

Pour comprendre l'usage fait des « silènes d'Alcibiade » dans la littérature réformatrice de la Renaissance, il faut revenir aux origines de cet usage. Au départ, il s'agit d'une métaphore produite par Alcibiade, sous la plume de Platon dans *Le Banquet*. Les protagonistes de ce dialogue philosophique exposent, chacun leur tour, une définition de l'Amour en lien avec le Beau. Avant

[33] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

qu'intervienne Alcibiade, Socrate questionne Diotime sur ce qu'elle pense de l'Amour. Alors, elle explique que les beautés terrestres guident graduellement vers l'Amour suprême :

> Voilà donc quelle est la droite voie qu'il faut suivre dans le domaine des choses de l'amour ou sur laquelle il faut se laisser conduire par un autre : c'est en prenant son point de départ dans les beautés d'ici-bas pour aller vers cette beauté-là, de s'élever toujours, comme au moyens d'échelons, en passant d'un seul beau corps à deux, de deux beaux corps à tous les beaux corps, et des beaux corps aux belles occupations, et des occupations vers les belles connaissances qui sont certaines, puis des belles connaissances qui sont certaines vers cette connaissance qui constitue le terme, celle qui n'est autre que la science du beau lui-même, dans le but de connaître finalement la beauté en soi[34].

Ce propos est alors réfuté par Alcibiade qui raconte l'amour qu'il porte à Socrate malgré sa vilaine apparence. Alcibiade explique que pour aimer Socrate, il ne faut pas se fier à son apparence puisqu'il n'est corporellement pas séduisant. C'est de sa beauté d'âme exceptionnelle dont il est amoureux. Pour exprimer cela, il utilise l'image des silènes sculptés représentant des satyres – ici le satyre Marsyas à qui est attribuée l'invention de la musique – dans lesquels se trouvent renfermées des statues de divinités :

> Je maintiens donc que Socrate est on ne peut plus pareil à ces silènes qui se dressent dans les ateliers de sculpteurs, et que les artisans représentent avec un *syrinx* ou un *aulós* à la main ; si on les ouvre par le milieu, on s'aperçoit qu'ils contiennent en leur intérieur des figurines de dieux. Je maintiens par ailleurs que cet homme ressemble au satyre Marsyas. Une chose est sûre, pour ce qui est de leur aspect physique tu leur ressemble bien, Socrate ; ce n'est pas toi, je le suppose, qui va contester la chose. […] Et les airs de Marsyas, qu'ils soient interprétés par un bon joueur d'*aulós* ou par une joueuse minable, ce sont les seuls capables de nous mettre dans un état de possession et, parce que ce sont des airs divins, de faire voir quels sont ceux qui ont besoin des dieux et d'initiations. Toi, tu te distingues de Marsyas sur un seul point : tu n'as pas besoin d'instruments, et c'est en proférant de simples paroles que tu produits le même effet[35].

Alcibiade compare ainsi les discours de Socrate à l'enchantement divin produit par la flûte de Marsyas. Le « silène d'Alcibiade » devient donc Socrate lui-même, cet homme à l'allure modeste voire risible, comparable à celle du satyre, renfermant une beauté divine. Comme le précise Alcibiade en parlant de son amant : « quand il est sérieux et que le silène s'ouvre, je ne sais si quelqu'un a vu les figurines qu'il recèle. Moi il m'est arrivé de les voir, et elles m'ont paru si divines, si précieuses, si parfaitement belles et si extraordinaires, que je n'avais plus qu'à exécuter sans retard ce que me recommandait Socrate »[36]. La vertu cachée par un extérieur répulsif devient cet « or

[34] PLATON, *Le Banquet*, trad. par Luc Brisson, Paris, GF Flammarion, 1998, p. 157-158, 211c-211d.
[35] *Ibid.*, 215a-215e.
[36] *Ibid.*, 216e.

couvert de fiente » décrit par Landré dans son épître, faisant de l'*Œcoïatrie* elle-même un silène : « car pour verité par le dehors ne verrez que fiente, urines, os, limacs, vers, vieux pots cassez, et autres telles choses par commune estimation viles, & contemptibles : mais par dedans vous verrez d'inestimables tresors : lesquels biens prins à leur point, sont à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient »[37]. La santé gratuite et efficace, permettant aux pauvres de recouvrer sa santé, est ce trésor caché sous la répugnance des déchets domestiques négligés par la communauté. L'opposition entre extérieur et intérieur, entre profane et divin, entre vil et beau, etc., tient lieu de guide au point que le lecteur doit préférer se soigner par les fientes que par les épices, ces « precieuses Gemmes de l'Orient ».

Or, comment se fait-il que Landré fasse de cet antagonisme forme/substance une vérité, semble-t-il, absolue, alors que tout ce qui est d'extérieur vil n'est pas nécessairement d'intérieur vertueux, que tous les satyres ne sont pas Marsyas, que tous les hommes hideux n'ont pas l'âme de Socrate ? Pour comprendre cette position radicale, nous devons voir ce à quoi renvoie cette métaphore au début du XVIe siècle, afin d'en comprendre à la fois les sources religieuses réformatrices et les sources médicales.

Le silène érasmien

En effet, Landré n'est pas le seul à user de cette figure. Érasme dira même que ces « Silènes d'Alcibiade semblent être passés en proverbe parmi les érudits »[38]. Ainsi, cette analogie qu'emploie Landré, entre l'*Œcoïatrie* et ces figurines trompeuses, s'inscrit dans un champ littéraire humaniste partagé par ses contemporains réformateurs. Parmi ces érudits, nous porterons une attention particulière à Érasme et Rabelais, dont nous avons préalablement montré la proximité avec Landré[39].

Avant d'entrer dans les considérations érasmiennes et rabelaisiennes de ces « silènes d'Alcibiade », insistons sur le fait que l'appartenance de cette formule à la philosophie antique la lie à une forme de sagesse qui, malgré son paganisme, participe de cet esprit humaniste cherchant « le fondement de toute la culture dans les arts du langage, profondément assimilés à la fréquentation, au commentaire et à l'imitation des grands auteurs de Rome et de la Grèce »[40]. Par le biais des plus grands auteurs antiques, ici Platon, s'ouvre la porte d'un idéal souhaité et exercé par les humanistes du XVIe siècle. De sorte que l'usage de cette métaphore, devenue proverbiale selon Érasme, signe le caractère humaniste des auteurs qui l'emploient. Cependant, si Landré l'assimile à sa médecine

[37] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
[38] Érasme, *Les silènes d'Alcibiade*, traduction, introduction et notes de Jean-Claude Margolin, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 3.
[39] Voir Chapitres I et II.
[40] Francisco Rico, *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, *op. cit.*, p. 19.

domestique « couverte de fiente », Érasme et Rabelais en usent de manières différentes afin de servir leurs propos respectifs. Le premier s'en sert dans différents ouvrages dont l'*Enchiridion*, l'*Éloge de la folie*, ainsi que dans ses *Adages* dont le numéro 2201 est éponyme ; le second dans son prologue du *Gargantua*. Il est maintenant opportun d'en détailler leurs usages.

Pour commencer, la manière dont Érasme utilise la métaphore des « silènes d'Alcibiade » est importante, pour notre étude, en ce qu'elle est directement liée à la réforme religieuse. En effet, nous pouvons constater que pour lui, le plus grand des silènes est Jésus Christ. Que ce soit dans l'*Enchiridion*, l'*Éloge de la folie*, ou dans son *Adage* intitulé « Les silènes d'Alcibiade », Érasme envisage le Christ comme le silène le plus grand :

> Le Christ ne fut-il pas un merveilleux Silène ? S'il est légitime de parler de lui de cette manière, je ne vois pas pourquoi tous ceux qui se glorifient du nom de chrétien ne devraient pas faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'exprimer ainsi. Si l'on observe l'aspect extérieur du Silène, que pourrait-on y voir de plus bas ou de plus méprisable à l'estimation du vulgaire ? Des parents d'obscure extraction et de faibles ressources, une maison des plus humbles ; pauvre lui-même, il avait pour disciples un petit nombre d'hommes très pauvres, qui n'étaient pas issus de palais princiers, des rangs des pharisiens ou des écoles de philosophie, mais qui furent arrachés à des pupitres de gabelous ou à des filets de pêcheurs. Et sa vie ? Éloignée (ô combien) de tous les plaisirs, c'est par la faim, la lassitude, des invectives et des moqueries, qu'elle est parvenue finalement à la croix[41].

Dans cet extrait de son adage, l'auteur s'inscrit dans la lignée d'Alcibiade en ce qu'il montre la grandeur du Christ malgré la pauvreté de sa condition physique et sociale. La pauvreté devient ici cet indicateur de richesse puisque, pour lui, la métaphore du silène dit une vérité pratique : « tout ce qui, dans n'importe quel domaine, est excellent, est le moins exposé à la vue ». Pour illustrer son propos il poursuit en écrivant que : « L'or et les gemmes ont été cachés par la nature dans les viscères les plus profonds de la terre »[42]. Tout au long de son adage, Érasme s'attache à montrer que tous ceux qui ont construit l'entourage du Christ furent de grands silènes. Saint Jean-Baptiste ainsi que l'ensemble des apôtres font figures de modèles de conduite, autant dans leur grandeur d'âme que dans l'humilité de leur vie : « Les apôtres furent encore de tels Silènes : pauvres, incultes, illettrés, de basse extraction, sans aucune force, de condition misérable, exposés à toutes les insultes de tout un chacun, moqués, haïs, maudits, l'objet en quelque sorte de la risée et de la malveillance publiques dans tous l'univers »[43]. L'expression de la sagesse chrétienne illustrée ici a pour objet de dénoncer la tyrannie et la vilité cachées dans les hommes galvanisés par les titres princiers ou

[41] ÉRASME, *Les silènes d'Alcibiade*, *op. cit.*, p. 7-8.
[42] *Ibid.*, p. 13.
[43] *Ibid.*, p. 10.

religieux. Érasme parle de « silènes inversés » pour rendre compte de la plupart des élites de son temps :

> Lorsque tu vois un sceptre, des insignes du pouvoir, des gardes du corps ; lorsque tu entends ces titres, « Altesse Sérénissime », « Très clément », « Clémentissime », ne penses-tu pas que le prince que tu adores est une sorte de dieu sur terre, et que tu contemples un être supra-humain ? Mais inverse la figure du Silène et ouvre-le : tu découvriras un tyran, parfois même un ennemi de son peuple et de la paix publique, habile semeur de discordes, oppresseur des gens de bien fléau de la loi, destructeur de villes, saccageur de l'Église : brigand, sacrilège, incestueux, joueur, bref, pour le dire avec le proverbe grec, une *Iliade de maux*[44].

Ainsi, c'est au nom de la « paix publique », allant de pair avec la vertu et la foi, qu'Érasme forme cette image du silène inversé et défend les vertus d'apparences modestes. En accord avec cette idée dans son œuvre œcoïatrique, et afin de combattre les désordres provoqués par la cupidité des savants dont seuls ceux « n'ayant en soy ne conscience bonne » mais « garni de pecune » obtiennent « les enseignes, & marques duës à seule excellente »[45], Landré se montre dépourvu d'ambition pécuniaire et renonce à l'argent au profit d'une santé collective synonyme de paix sociale. D'une certaine manière, dans son abnégation, il s'appauvrit en termes de biens mais fait germer sa vertu personnelle en même temps que le bien-être du peuple. Il correspondrait, en quelque sorte, à ces « bons Silènes » dont parle Érasme :

> Il existe encore aujourd'hui quelques bons Silènes qui restent cachés, mais, hélas, si peu nombreux ! La plupart des hommes figurent un Silène inversé : pour qui examine en profondeur la nature et l'essence des choses, il découvrira que personne n'est plus éloigné de la vraie sagesse que ces hommes qui, avec des titres magnifiques, des bonnets de savants, des ceintures splendides, des anneaux sertis de pierres, prétendent enseigner la sagesse accomplie[46].

Il est frappant de constater, à l'image des propos de Landré, que les hommes détenteurs du savoir et du pouvoir sont critiqués pour leur manque de vertu, malgré leur apparente splendeur. Bien avant lui, Érasme utilisait ainsi la métaphore du silène d'Alcibiade pour dénoncer la corruption des dirigeants.

Qui plus est, cette corruption semble tellement flagrante, au-delà même du caractère rhétorique de leurs discours, qu'elle en devient une sorte de vérité absolue. C'est pourquoi, chez ces deux auteurs, toutes choses deviennent des silènes dont l'intérieur est contraire à leur apparence. Il ne s'agit plus d'une anecdote spécifique aux statuettes de l'antiquité mais d'une vérité applicable à l'ensemble des êtres et des choses. Que ce soit chez Socrate, chez le Christ, ou bien

---

[44] *Ibid.*, p. 16-17.
[45] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.
[46] ÉRASME, *Les silènes d'Alcibiade*, *op. cit.*, p. 11.

« dans le monde des êtres vivants, les organes les plus parfaits et les plus vitaux restent enfouis dans les régions les plus secrètes du corps »[47]. Parallèlement, en paraphrasant Jean-Claude Margolin, cette « dialectique de l'apparence et de la réalité, du visible et de l'invisible, de l'extériorité et de l'intériorité, ou encore, si l'on veut, de la fausseté (ou du mensonge) et de la vérité », est effective aussi bien dans les statuettes de satyre que dans l'ensemble des éléments terrestres[48]. On comprend alors pourquoi, chez Landré, l'or est nécessairement caché dans la fiente – cette matière on ne peut plus vile à l'image des apôtres « de basse extraction » – dont seule une âme consciente de la perfidie des apparences peut en reconnaître la vertu :

> C'est là, assurément, une propriété de natures vraiment nobles : ce qu'elles ont d'excellent, elles le cachent et l'enfouissent dans les régions les plus secrètes ; ce qu'il y a de plus méprisable, elles l'exposent au premier regard, et elles cachent leur trésor sous une misérable écorce, sans le montrer aux regards profanes[49].

Les champs lexicaux utilisés par Landré et Érasme sont tout à fait similaires. Ce *trésor caché* sous le *misérable*, qui ne se montre au plus grand nombre, correspond à toutes ces choses « par commune estimation viles, & contemptibles » mais qui par le dedans sont « à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient »[50]. De même, chez tous deux, c'est par l'étude dépourvue de corruption et d'avidité que l'homme quitte son « regard profane » et découvre que : « la laideur est sous le masque de la beauté ; [qu'] un air d'opulence déguise la misère ; [que] l'infamie est en dehors et l'honneur en dedans ; [que] le savoir est apparent et l'ignorance réelle »[51].

Par ces différentes observations nous pouvons affirmer que Landré, dans son usage de la métaphore des silènes d'Alcibiade, s'inscrit directement dans le sillage d'Érasme. Toutefois c'est à Gérard Roussel que l'*Œcoïatrie* est dédiée. Le fait que Landré écrive qu'il n'y ait pas d'autre homme que lui qui, « en ce monde, puisse mieux expliquer le Silene d'Alcibiades », pourrait sous-entendre qu'aux yeux de Landré, il fasse partie de ces rares hommes à être de véritables modèles de « bons silènes » et non pas l'un de ces « silènes inversés ». Certes, Érasme aurait pu expliquer ce qu'est un silène, mais peut-être qu'il n'inspirait pas à notre orléanais la même dévotion spirituelle. En effet, Roussel, en tant que confesseur de Marguerite de Navarre et dans ses engagements réformateurs, s'inscrit dans la même mouvance épurée et modeste d'une foi à laquelle Landré se rattache. Confrère de Guillaume Briçonnet et de Jacques Lefèvre d'Étaples au sein du cénacle de Meaux,

---

47 *Ibid.*, p. 13-14.
48 *Ibid.*, p. XII.
49 *Ibid.*, p. 7.
50 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
51 ÉRASME, *Éloge de la folie*, trad. par M. Nisard, Paris, Librairie de Charles Gosselin, 1842, chapitre XXIX, p. 214-217.

Roussel partageait avec eux cette conception de la pauvreté comme moyen d'accès à la vertu spirituelle :

> Le doulx et debonnaire Seigneur Jesus, vray mendiant, en preschant ses huit beatitudes a mis mendicité en premier lieu menant le bransle de la dance, comme voulant signiffier que sans mendicité l'on ne parvient à la fin assouvie, en disant : « Beati pauperes spiritu » où en l'ebrieu il y a « Beati mendici spiritu ». Tel est pauvre qui est mendiant, mais mendiant ne peult estre qu'il ne soit pauvre[52].

Cet extrait épistolaire de Briçonnet à Marguerite de Navarre, daté du 16 janvier 1523, confirme la pensée érasmienne et contribue également à faire entendre que la richesse spirituelle est une richesse cachée et sans ornement. Ici aussi, la dimension occulte d'une chose devient son aspect le plus précieux. Les vertus morales, tout comme les vertus médicinales défendues par Landré, ne peuvent plus se trouver qu'au sein de matières pauvres et dévalorisées. Par le renouveau de la foi, généré par ces érudits, la pauvreté acquiert donc le statut le plus noble qui puisse exister, et se traduit de manière littérale dans toutes choses (hommes ou objets).

Donc, à la sagesse platonicienne originelle dont est issue la métaphore des silènes s'ajoute, chez ces différents réformateurs, la sagesse évangélique, permettant l'anoblissement de l'envers par la figure christique. Par l'ensemble de ces conceptions réformatrices ainsi que par la vie spirituelle de Roussel entièrement dédiée aux pauvres, il est maintenant possible de comprendre l'adresse finale de l'épître de l'*Œcoïatrie* : « Recevez donc, Reverend Pere, non la mienne, mais vostre Oecoïatrie, & la defendez contre ceus qui ne jugent rien, que exterieure apparence, ne regardans la verité et essence des choses. De Condom ce XV. De Mars, de par vostre obeissant serviteur, Cristofle Landré »[53]. Landré envisage la médecine œcoïatrique tel un « bon silène », adressée et défendue par un homme qui, non seulement a le regard apte à le comprendre mais qui, incarne personnellement cette figure.

Avant de nous intéresser à l'usage métaphorique des « silènes d'Alcibiade » par Rabelais, retenons que Landré adhère à son emploi érasmien. La figure du Christ, comme meilleur silène, donne lieu à une réévaluation anoblissante de la pauvreté, voire même de la misère ; devenant ainsi la condition la plus propice à l'émancipation des vertus les plus hautes. La pauvreté, où qu'elle se situe et par le mépris qu'elle inspire, devient le signe d'une vertu cachée. Généralisée à toutes les choses terrestres, la pauvreté extérieure se voit attribuer les plus grandes qualités intérieures et

[52] Guillaume BRIÇONNET et Marguerite d'Angoulême, *Correspondance (1521-1524)*, Tome II Années 1523-1524, Genève, Librairie Droz, 1979, p. 11-15.
[53] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

devenir le signe visuel des vertus invisibles les plus nobles. Il devient alors évident pour Landré d'utiliser des recettes médicales méprisées par leur aspect extérieur puisque, selon ce modèle dialectique d'inversion des valeurs, elles renferment de meilleures vertus médicales. Les déchets domestiques, ces « fiente, urines, os, limacs, vers, vieux pots cassez, et autres telles choses par commune estimation viles, & contemptibles » conservent en elles « d'inestimables tresors […] Car les grans secrets de nature, sont cachez sous ceste vilité, ainsi que par nostre & ingenieuse leçon pourrez apercevoir ». Ce silène extrait de la littérature antique auquel s'appliquent les valeurs évangéliques constitue la « leçon » médicale œcoïatrique apte à sélectionner, au sein des connaissances galéniques et dioscoridiennes, les remèdes s'accordant aux valeurs évangéliques.

LE SILÈNE RABELAISIEN

C'est dans ce champ médical qu'il paraît opportun d'observer l'œuvre du médecin François Rabelais[54]. Parallèlement à Landré, dès l'entrée de son prologue de *Gargantua* adressé aux lecteurs, Rabelais utilise la figure des silènes d'Alcibiade pour faire émerger plusieurs dimensions médicales. D'abord, il nous permet de constater que les « Silènes » ont, à la Renaissance, donné leur nom à des boites pharmaceutiques :

> Beuveurs tresillustres & vous Veroles tresprecieulx (car a vous non a aultres sont dediez mes escriptz) Alcibiades en dialogue de Platon, intitule Le bancquet, louant son precepteurs Socrates sans controverse prince des philosophes : entre aultres paroles le dict estre semblable es Silenes. Silenes estoyent jadis petites boites, telles que voyons de present es boutiques des appothecaires, pinctes au dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de harpies, Satyres, oysons bridez, lievres cornuz, canes bastees, boucqs volans, cerfs limonniers, et aultres telles pinctures contrefaictes a plaisir, pour exciter le monde à rire. Quel fut Silene maistre du bon Bacchus. Mais au dedans, lon reservoit les fines drogues, comme baulme, ambre gris, amomon, musc, zivette, pierreries, et aultres choses précieuses.[55]

Par les descriptions qu'il contient, ce texte nous renseigne d'une mutation formelle, par laquelle les anciennes statuettes grecques en forme de satyre, contenant des figurines de divinités, sont devenues au XVIe siècle des boîtes pharmaceutiques ornées de bêtes mythologiques et contenant des « drogues » médicinales. Cette évolution du silène comme outil d'apothicairerie implique une conception établie du médicament comme trésor caché ou à cacher. Ces silènes d'apothicairerie sont encore observables de nos jours dans quelques musées de France, notamment ceux des

[54] Au sujet de Rabelais et la médecine, voir : Roland ANTONIOLI, *Rabelais et la médecine*, dans *Études rabelaisiennes Tome XII*, Genève, Librairie Droz, 1976.

[55] François RABELAIS, *La vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par L'abstracteur de quinte essence*, Lyon, François Juste, 1535, prologue.

Hôtels-Dieu d'Issoudun ou de Baugé, et nous permettent de visualiser concrètement ces objets auxquels Rabelais se réfère[56]. Ainsi, cette transition de la statuette divine à la boîte pharmaceutique, considérée comme « "erreur" philologique » par Tristan Dagron[57], nous pousse à redéfinir cette « erreur » en simple description d'un matériel médical. Certes, comme Dagron l'explique, cette définition nouvelle du silène permet à Rabelais d'axer son propos différemment d'Érasme, en s'intéressant plus profondément au charme qui émane de ces objets. Que ce soit de la flûte de Marsyas ou des drogues médicinales, ce sont leurs envoûtements cachés par leur « matière joyeuse » qui intéressent Rabelais. Tout comme Landré associe son *Œcoïatrie* à un silène par la matière répugnante de ses remèdes, Rabelais associe également son discours grotesque, voire paillard, à l'apparence du silène, sous laquelle se cache un discours plus aiguisé. L'auteur demande à ses lecteurs de ne pas juger son œuvre « trop facilement ne estre au dedans traicté que mocqueries, folateries, & menteries joyeuses : veu que l'ensigne exteriore (c'est le tiltre) sans plus avant enquerir, est communement repceu a derision & gaudisserie »[58]. Cette parole rappelle celle de Landré au sujet des enseignes détenues par les cupides mais elle rejoint également celle d'Érasme lorsque, dans l'*Enchiridion*, il écrit qu'il « faut se conformer au même principe dans toutes les œuvres littéraires qui se composent d'un sens immédiat et d'un sens caché, comme d'un corps et d'une âme, de façon à mépriser la lettre et à considérer avant tout le sens caché »[59]. Si le titre *Gargantua* inspire « folâtreries » et « moqueries », Rabelais demande donc de ne pas se contenter de l'apparence et d'« ouvrir le livre : et soigneusement peser ce qui y est deduict » :

> Lors congnoistrez que la drogue dedans contenue est bien d'aultre valeur, que ne promettoit la boitte. C'est à dire que les matieres icy traictées ne sont tant folastres, comme le tiltre au dessus pretendoit. Et posé le cas, qu'on sens literal vous trouvez matières assez joyeuses & bien correspondentes au nom, toutesfois pas demourer la ne fault, comme au chant des Sirenes : ains a plus hault sens interpreter ce que par adventure cuidiez dict en guaieté de cueur[60].

La matière extérieure nécessite alors une appréciation pour ne pas rester bloqué au « sens littéral », à la surface, des « matières joyeuses » dont il traite. Pour autant, comme le souligne Dagron, « Rabelais insiste moins sur le "divin savoir" de Socrate, laissé en suspens, que sur le contenu des boîtes qui sert de moyen terme à la comparaison »[61]. La matière en elle-même a son importance et

---

[56] Bernard FIÉVET, « Deux exemples de conditionnement pour conservation des drogues aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : silènes et tiroirs », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 86e année, N° 318, 1998, p. 151-156.

[57] Tristan DAGRON, « Silène et statues platoniciennes, à propos du prologue de Gargantua », dans Études rabelaisiennes, Rabelais pour le XXIe siècle, Actes du colloque du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (Chinon – Tours, 1994), Genève, Librairie Droz, 1998, Tome XXXIII, p. 82.

[58] François RABELAIS, *La vie inestimable du grand Gargantua*, *op. cit.*, prologue.

[59] Didier ÉRASME, *Enchiridion,* Paris, Edition J. Chomarat, 1991, p. 79.

[60] François RABELAIS, *La vie inestimable du grand Gargantua*, *op. cit.*, prologue.

[61] Tristan DAGRON, « Silène et statues platoniciennes, à propos du prologue de *Gargantua* », *art. cit.*, p. 82.

sa qualité. Peut-être est-ce le regard du médecin qui, comparablement à celui de Landré, reconnait en la matière son utilité nourricière ou soignante et permet à Rabelais de montrer que dans son œuvre se cache cette « substantifique mouelle » comparable à celle contenue dans un os. Le chien devient alors la figure de celui qui sait repérer cette chose méprisée qu'est l'os, renfermant pourtant cette substance bien palpable et délicieuse :

> Si veu l'avez : vous avez peu noter de quelle devotion il le guette : de quel soing il le guarde : de quel ferveur il le tient : de quelle prudence il l'entomne : de quelle affection il le brise : et de quelle diligence il le sugce. Qui l'induict à ce faire ? Quel est l'espoir de son estude ? quel bien y pretend il ? Rien plus qu'un peu de mouelle. Vray est que ce peu, plus est delicieux que le beaucoup de toutes aultres pour ce que la mouelle est aliment elabouré a perfection de nature, comme dict Galen 3. facu. natural. & 11. de usu particu. À l'exemple d'icelluy vous convient estre saiges pour fleurer sentir & estimer ces beaux livres de haulte gresse, legiers au prochaz : & hardiz à la rencontre. Puis pour curieuse leczon, & meditation frequente rompre l'os, & sugcer la substantificque mouelle[62].

Il nous convient donc, à nous lecteur, d'acquérir cette sagesse canine, nous rendant capables de mettre nos sens au service de notre esprit, car c'est seulement dans cette aptitude à reconnaître par le flair que le chien peut savourer la moelle. En suivant cet exemple vivant, nous devrions pouvoir nous délecter de ce que l'œuvre de *Gargantua* a à nous offrir. Exemple d'autant plus simple à suivre que cette *vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par L'abstracteur de quinte essence* appelle à penser que Rabelais s'identifie à ce chien ayant réussi à rompre l'os et à sucer le trésor qu'il renferme[63]. Rabelais, en « abstracteur de quintessence », devient une sorte de chien éclaireur partageant cette substantifique moelle, cette quintessence, déjà flairée et apportée sur un plateau. Évidemment ce plateau, ou buffet, ne peut pas être plus reluisant qu'un os car, c'est cette matière méprisée qui renferme la qualité cherchée.

La matière compte et les sagesses anciennes le savent bien : la référence à Galien est ici précieuse. Ce père de la médecine après Hippocrate fait office de plus grande autorité scientifique en matière de médecine. C'est pourquoi, le fait d'écrire que « la mouelle est aliment elabouré a perfection de nature, comme dict Galen 3. facu. natural. & 11. de usu particu. », montre à quel point le silène rabelaisien s'inscrit dans une réalité physique et pratique du vertueux. Ces deux références galéniques, du troisième livre du *De naturalibus facultatibus* et du onzième livre du *De usu partium corporis humani*, renvoient effectivement aux propriétés médicales et alimentaires de la moelle osseuse[64]. Or, nous savons que Rabelais détenait les *Œuvres complètes* de Galien, parues en grec et

---

[62] François RABELAIS, *La vie inestimable du grand Gargantua*, *op. cit.*, prologue.

[63] *Ibid.*

[64] Claude GALIEN, *Claudii Galeni Pergameni, secundum Hippocratem medicorum facile principis opus de usu partium corporis humani, magna cura ad exemplaris Græci veritatem castigatum, universo hominum generi apprime necessarium, Nicolao Regie Calbro interprete*, Paris, Simon de Colines,

en cinq volumes chez Alde en 1525[65]. Ces références ne sont donc pas simplement rhétoriques mais relèvent d'un véritable exercice de la médecine par Rabelais. Ce qui veut dire que cette vision de l'os comme silène n'est pas utile à son discours mais participe d'une réalité médicale, dépassant même l'usage des boîtes pharmaceutiques. Cette référence à l'os comme silène ne peut, en outre, qu'alimenter notre étude de l'*Œcoïatrie* « car pour verité par le dehors ne verrez que fiente, urines, os, limacs, vers, vieux pots cassez, et autres telles choses par commune estimation viles, & contemptibles : mais par dedans vous verrez d'inestimables tresors »[66], toutes ces choses « domestiques & de nul pris, recueillies des livres de Dioscorides, Galen, & autres »[67]. Dans cette expérience de la matière médicale, Landré et Rabelais sont évidemment à rapprocher : ils se rejoignent exactement dans leur référence pratique et médicale, et nous verrons dans notre prochain chapitre à quel point l'enseignement galénique les relie. Tous deux, par leurs études de médecine et leurs expériences médicales, savent qu'il existe une réalité matérielle au silène : cette vertu médicale cachée dans les déchets quotidiens. D'ailleurs, et même si nous y reviendrons au Chapitre VII, nous pouvons déjà dire que Mikhaïl Bakhtine déduisait des œuvres rabelaisiennes un renversement positif de tout ce qui est « bas » ou méprisé : « les choses nouvelles, les richesses qui sont en terre cachées sont de beaucoup supérieures à ce qui existe dans le ciel, à la surface de la terre, dans les mers et les fleuves. La véritable richesse, l'abondance ne résident pas dans la sphère supérieure ou médiane, mais uniquement dans le bas »[68]. De sorte que la figure du silène imprègne l'ensemble de la production rabelaisienne, et constitue tout attachement au « bas ».

Il y a donc trois points sur lesquels Landré et Rabelais se rejoignent dans emploi du « silène d'Alcibiade ». Trois points allant du discours à la matière, illustrant trois niveaux d'entrée dans leur pensée respective. D'abord, dans leur introduction d'ouvrage, qu'elle soit la dédicace à Roussel pour l'*Œcoïatrie* ou bien le prologue pour le *Gargantua*, les deux auteurs associent leurs œuvres elles-mêmes au silène. L'*Œcoïatrie* et le *Gargantua* le sont puisque ces œuvres tiennent des propos dont la valeur réelle n'est pas immédiate : pour en saisir les richesses, il faut que les lecteurs s'efforcent de dépasser la répugnance des matières traitées. Ensuite, Rabelais et Landré se retrouvent dans la défense de ces matières palpables, grâce à leurs expériences et références médicales similaires : c'est

1528, p. 346 : « Demonstravimus nanque in virtutum naturalium commentariis medullam samiliare ossium esse nutrimentum, & ossibus cavitatem non habentibus, tale aliquid in cavernulis eorum contineri & neminem admirari aportere, si medulla est crassior eo humore, qui in cavernulis continetur, quanvis eiusdem utilitatis gratia utrunque factum sit ».

[65] Claude GALIEN, *ΓΑΛΗΝΟΥ. Γ'. Galeni Librorum pars prima, quorum indicem VI. Pagina continet*, Venezia, Aldo II, 1525, Ex-libris : annotation de « Francisci Rabelaesi » propriétaire du volume. À ce sujet, voir la bibliographie élaborée sur le site des BVH : http://www.bvh.univ-tours.fr/Consult/index.asp?numfiche=1355

[66] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

[67] *Ibid.*, titre.

[68] Mikhaïl BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, « collection tel », 1970, p. 366.

la pratique médicale anoblie par l'autorité de Galien qui fait foi. Enfin, ces matières, à savoir l'os et les déchets eux-mêmes, sont ces ultimes silènes auxquels le lecteur doit s'attacher pour accéder à ce qu'ils estiment être la « substantifique mouelle » préférable « à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient ».

La compréhension du « silène d'Alcibiade », par ses usages littéraires dans la première moitié du XVIe siècle, nous a permis de contextualiser et définir la manière dont Landré s'en sert dans son épître à Roussel. Nous avons vu qu'elle était fondamentalement érasmienne dans son attachement à la pauvreté, comme biais indispensable à la mise en pratique des vertus chrétiennes. Jésus-Christ, dans sa manière de vivre interdépendante de sa foi, devient le silène par excellence chez Érasme. De manière similaire, nous avons vu que Roussel devenait ce silène vivant auquel Landré d'adresse. La véritable vertu acquiert cette dimension cachée par une enveloppe pauvre et méprisée, notamment méprisée des puissants en place. Dans ce cadre précis, l'*Œcoïatrie* comme silène érasmien participe de la réformation et de l'évangélisme mis en place par Érasme, Briçonnet et les divers membres du cénacle de Meaux dont faisait partie Roussel. De plus, nous avons vu que cette enveloppe charnelle miséreuse et dédaignée enfermait, chez Landré comme chez Rabelais, des vertus plus seulement spirituelles mais aussi médicales. Ce dernier point nous a montré la valeur de la matière en tant que telle, et permet à Landré de réunir les valeurs spirituelles, défendues par le christianisme réformateur, et les vertus médicales, établies par les autorités Antiques. Cette concorde des vertus spirituelles et des vertus médicales dans leur vêtement de pauvreté constitue le deuxième point que nous voulions développer car, pour réformer la médecine, il faut suivre ce modèle du silène d'apparence pauvre et méprisable, sans lequel ni les valeurs de santé d'âme ni de santé de corps (individuel et collectif) ne peuvent s'épanouir.

ÉVANGÉLISER UN SAVOIR MÉDICAL SAVANT

Venons-en maintenant à notre troisième point, celui qui fait de l'*Œcoïatrie* un texte évangélique. Plusieurs études récentes, publiées au sujet de l'évangélisme, permettent de faire émerger, en complément de l'empreinte médicale, le caractère évangélique de l'*Œcoïatrie*. Les recherches d'Isabelle Garnier-Mathez montrent que ce concept d'évangélisme fut « construit a posteriori par les historiens » et qu'il le fut « en référence au foisonnement spirituel et religieux de la première moitié du XVIe siècle en France »[69]. Son étude historiographique permet de déterminer

[69] Isabelle GARNIER-MATHEZ, *L'épithète et la connivence. Écriture concertée chez les Évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Librairie Droz, 2005, p. 25.

le premier historien à utiliser ce terme, à savoir Pierre Imbart de La Tour dans la publication, en 1914, de son troisième tome des *Origines de la Réforme*, intitulé *L'évangélisme, 1521-1538*[70]. Nicolas Le Cadet résume également la pensée de ce premier auteur en expliquant qu'il usait de ce terme « évangélisme » pour englober « des fidèles aux positions très variées mais unis par leur volonté d'une réforme douce et non schismatique de l'église catholique, fondée sur l'imprégnation et la propagation de l'évangile »[71]. Aussi, Isabelle Garnier-Mathez, en reprenant l'étude de Jonathan Reid sur le réseau de Marguerite de Navarre, rapporte que « la collaboration d'individus comme Lefèvre, Briçonnet, Farel, Roussel et Marguerite, montre un mouvement unifié, conscient de lui-même, avec des objectifs précis de diffusion de la doctrine évangélique, en dépit de divergences de vue quant à la rapidité et à la radicalité du combat à mener, face au risque de condamnation pour hérésie »[72]. Ces informations sont essentielles puisqu'elles permettent de ne pas cloisonner ce mouvement à des gens, et l'ouvrent bien à un objectif commun qui est de « diffuser la doctrine évangélique » sans rompre avec l'Église. Ainsi l'autrice ne pose plus simplement la question de savoir « qui sont les Évangéliques ? » mais, par son étude, tend à savoir quels sont les textes évangéliques : « la présence des *Evangéliques* dans l'histoire n'ayant point donné lieu à un legs objectivement analysable, comme le seraient un arrêté officiel, des statuts ou tout autre émanation formelle d'un groupe publiquement constitué, restent les textes »[73].

Ces textes sont la production de « chrétiens qui reviennent à la vérité première de l'Évangile »[74], mais les modalités d'expression sont diverses, d'où l'ouvrage de Nicolas Le Cadet qui voulut étendre les études de textes évangéliques aux littératures fictionnelles, notamment aux œuvres rabelaisiennes. Si Isabelle Garnier-Mathez se consacrait aux œuvres appartenant au « "méta-genre" de la littérature religieuse »[75] afin d'en révéler les similitudes lexicales, Nicolas Le Cadet montra que la doctrine évangélique était également diffusée par des discours dont le registre est très éloigné de la théologie. Pour lui, Rabelais, dont nous avons vu les points communs avec

---

[70] *Ibid.*, p. 25-26.

[71] Nicolas LE CADET, *L'Évangélisme fictionnel, Les Livres rabelaisiens, le Cymbalum Mundi, L'Heptaméron (1532-1552)*, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 17.

[72] Isabelle GARNIER-MATHEZ, *L'épithète et la connivence…*, *op. cit.*, p. 33, note nº 42 : Jonathan REID, *King's sister – Queen of dissent.Marguerite de Navarre (1492-1549) and her evangelical network*, University of Arizona, 2001, thèse dactylographiée. La naissance du réseau remonterait à 1524, date à laquelle les Français inspirés par le Hercules Germanicus qu'est Luther, et par d'autres « héros religieux » tels Érasme et Lefèvre d'Étaples, commencèrent à collaborer. L'influence de la thématique du Hercules Germanicum transparaît dans un poème de Nicolas de Bourbon (Epigrammata, 1530) : Germanum Alcidem deus aethere misit ab alto / Qui nobis oculos redderet, atque fidem, « Dieu a envoyé un Hercule allemand du ciel sur la hauteur/Qui a restauré notre vision et notre foi », voir Ibid., t.2, p.323-330. Le réseau de Navarre aurait rassemblé deux cents membres actifs sur la période 1520-1550 (n. 7, p.330).

[73] *Ibid.*, p. 39.

[74] *Ibid.*, p. 45.

[75] *Ibid.*, p. 54.

Landré, fait partie de ces auteurs dont les œuvres diffusent les idées réformatrices et dont la forme n'est pourtant pas religieuse :

> L'évangélisme, qui espère diffuser la « verité evangelicque » auprès des « simples gens » afin de « lire ou conferer ensemble l'escripture divine », fait du lecteur un acteur à part entière de l'édification du sens. Au « lisez et puis jugez » s'ajoute l'injonction rabelaisienne de prendre « en la perfectissime partie » ce qui nous est raconté, dans une connivence joyeuse avec un auteur au « cerveau caséiforme »[76].

Cet apport de Nicolas Le Cadet nous permet de concevoir les ouvrages non strictement théologiques comme des extensions de formes à la « verité evangelicque ». En particulier, il montre que l'un des axes définissant l'évangélisme réside dans cette autonomie du lecteur, cette personne « simple », à saisir ce retour à la Parole originelle, à laquelle est ajoutée son aptitude à reconnaitre le silène, que nous évoquions juste avant, par sa lecture et son jugement. Et justement, nous pensons que, l'*Œcoïatrie* comme œuvre pourtant médicale rentre pleinement dans ce cadre. Certes, à la différence des œuvres rabelaisiennes ou de l'*Heptaméron* étudiées par Nicolas Le Cadet, l'*Œcoïatrie* se veut être une œuvre scientifique aux antipodes de la fiction. Malgré cette différence, plusieurs points fondamentaux, qu'il partage avec les œuvres théologiques et les œuvres fictionnelles évangéliques, inscrivent notre traité médical dans le même mouvement. Nous pouvons répartir ces points comme suit : la « foy vive » comme charité au plus grand nombre, le lecteur comme acteur autonome de la Parole transmise, et le tout dans un engagement réformateur non-schismatique. Ces trois axes, cumulés au fait que l'*Œcoïatrie* soit dédiée à l'un des plus importants évangéliques de cette période après Érasme, Lefèvre d'Étaples et Briçonnet, parferont l'identité réformatrice, au sens évangélique, de l'œuvre.

La charité au plus grand nombre

Le premier de ces axes dont nous traitons est ce rapport de la « foy vive » avec la charité. Comme nous l'avons déjà analysé au chapitre précédent, Roussel affirmait que « la foy ne peult estre vraye et vive sans les bonnes œuvres ni les œuvres bonnes sans la foy »[77]. Ce champ lexical du *vif* et du *vrai*, différenciant la foi des évangéliques face à celle ordinairement pratiquée, ne peut qu'aboutir au partage de la Parole ainsi qu'à « l'amour-charité », à ces bonnes œuvres insufflées et souhaitées par le Christ :

---

[76] Nicolas Le Cadet, *L'Évangélisme fictionnel*, *op. cit.*, p. 428.

[77] Gérard Roussel, *Forme de visite du Diocese*, *op. cit.*, f. 176v.

> Les Evangéliques, dans leur discours, mettent en avant une spiritualité active et affective, qui s'enracine dans le cœur et l'amour plutôt que dans la loi, décelable tant dans les choix thématiques que dans le vocabulaire adopté. A cet égard, la valeur métaphorique du syntagme *vive foy* peut être envisagée sur trois plans, correspondant à trois éléments rattachés aux traits de signification de l'adjectif *vif* :/feu/,/lumière/,/vie/. *Vive foy* est métaphore de l'amour-charité qui consume la vie du chrétien, brûlant son cœur du feu de l'*ardent amour*, syntagme dont la récurrence a été relevée[78].

Par son allégeance à Roussel, nous savons que Landré partage cette « spiritualité active et affective ». Du reste, cette « spiritualité active et affective » se lit dans son épître à Roussel et témoigne de son engagement en ce sens :

> Bien heureux est celuy, Reverend Seigneur, lequel se reputant nay à la louenge de Dieu, aux ornemens & proufis de l'humeine societé, journellement s'efforce apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait, ou en parole. Malheureux, au contraire, & fait contre nature cil qui ou par malin vouloir, ou par execrable avarice cache la lumière sous le muy : & comme un infidele larron, retire à luy seul ce qu'il dust par charité naturelle communiquer à tous.
> Je dis cecy, tresreverend Seigneur, pource que je ne puis sans incredible sentiment de douleur, regarder les ars données aux hommes par la tresliberale main de Dieu, si illiberalement & mechaniquement traitées[79].

Ces premières lignes de l'épître, adressées à cette figure éminente de l'évangélisme qu'est Roussel, positionnent la suite de l'ouvrage dans cet élan de « charité naturelle » pour celui qui naît à la « louenge de Dieu ». Nous comprenons que l'avarice ne peut aller qu'à l'encontre de cette foi *vive*, cette *lumière* qu'elle « cache sous le muy », et devenir l'apanage de l'infidèle, figure à laquelle Landré incontestablement s'oppose. C'est ainsi que l'*Œcoïatrie* se pose dès le départ comme une œuvre caritative.

En outre, cette charité se met en place de différentes manières : par un don symbolique et dédicatoire de l'*Œcoïatrie* à Roussel[80], mais surtout par le don du savoir médical au peuple. En effet, lorsque Landré écrit : « Moy voulant à ce trouble pour mon regard donner ordre, ay en petit Epitome colligé choses espandues aux escris, tant des Grecs que Arabes : lesquelles sans aucun cout, pourront ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies », il donne par écrit un savoir médical savant au « povre peuple ». Cet épitomé médical se compare doublement à un don puisqu'il transmet un savoir qui aidera « sans aucun cout » tous les membres de l'échelle la plus basse de la pyramide sociale. Ce savoir, associé à un trésor caché préférable aux « précieuses Gemmes de l'Orient » selon l'observation que nous avons faite en

[78] Isabelle GARNIER-MATHEZ, *L'épithète et la connivence*, *op. cit.*, p. 288.
[79] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872.
[80] *Ibid.*, p. 874 : « Recevez donc, Reverend Pere, non la mienne, mais vostre Oecoïatrie, & la defendez contre ceus qui ne jugent rien, que exterieure apparence, ne regardans la verité et essence des choses. De CONDOM, ce XV. De Mars, de par vostre obeissant serviteur, CRISTOFLE LANDRÉ ».

amont, pour contrer l'avarice et répondre à la « charité naturelle » doit être communiquée. Or, ce lexique de trésor à communiquer par charité chrétienne est constitutif de la pensée évangélique. Nous le constatons notamment dans la préface du Nouveau Testament de Lefèvre d'Étaples, écrite par Pierre de Vingle : « Ung bien desire estre communiqué : car le tresor pendant qu'il est caché, certes de riens ne proffite. Or n'est il bien qui a cestuy doibve estre comparé : donc a bon droit, doibt estre publié »[81].

Deux choses sont frappantes dans cet extrait : d'une, l'attribution de l'adjectif *caché* au mot *trésor*, et de deux, la publication pour en faire profiter. Pour notre étude, ce trésor caché des Évangiles, révélé par « ces hommes et ces femmes qui, sans ajouter des "inventions humaines", savent rester fidèles au texte »[82], se compare littéralement à cet « or couvert de fiente » qu'est l'*Œcoïatrie*, tel que nous l'avons observé dans notre analyse des « silènes d'Alcibiade ». Souvenons-nous, qu'au-delà de sa filiation spirituelle avec Érasme, Landré accordait également une valeur réelle et non seulement métaphorique à la matière basse et pauvre, comme chez Rabelais. Ce point est important car, il ne s'agit pas seulement de publier les trésors cachés des Écritures mais, aussi, de diffuser les leçons qui suivent son exemple.

Roussel insistait nettement sur cette notion d'exemple à suivre, et sur cette conduction qu'impulse la lumière : « Si comme la lumiere luict aux aultres personnes estre conduictz et adressez, aussi pour doctrine et exemplarite de vie adressent et conduisent le peuple par les sentiers de Justice a la gloire du père celeste »[83]. À la suite de quoi il demande quel genre d'écolier serait celui qui ne fait qu'admirer son maître sans mettre en œuvre ce qu'il lui a enseigné :

> Debvons aymer et embrasser les graces et vertus, hayr fuyr et abhorrer tout vice[…], les fault honnorer comme dict sainct Augustin diniciation, les fault imiter, les fault prendre pour exemple que Dieu le grand maistre et escripuam excellent nous a donné pour inciter pour prendre la plume et escripre suyvant lexemple quil nous donne feroit beau veoir que lescollier ayant receu du maistre un exemple pour escripre se contentast le regarder, ladmirer, la louer, ensemble le maistre qui la faict. Et que jamais ne print la plume pour escripre et inciter lexemple Telz pour ceulx qui de bouche louent les sainctz et disent les honnores et leur faire festes et solempnite sans jamais mettre peyne de les inciter et suyvre[84].

Alors, selon cet enseignement, Landré écoute son maître : il tente d'« abhorrer tout vice », d'« embrasser les vertus » révélées par le Christ, il loue la pauvreté et porte secours aux indigents

---

[81] Isabelle GARNIER-MATHEZ, *L'épithète et la connivence*, *op. cit.*, p. 291, note 18 : *Epistre exhortatoire*, [Lyon], [Pierre de Vingle], après août 1529, texte établi par E. Droz, « Pierre de Vingle, l'imprimeur de Farel », p. 44-45.

[82] Nicolas LE CADET, *L'Évangélisme fictionnel*, *op. cit.*, p. 28.

[83] Gérard ROUSSEL, *Familiere exposition du Simbole, de la loy, et Oraison dominicale suivi de Forme de visite du Diocese*, BnF, Ms français 419, f. 175r.

[84] *Ibid.*, f. 178.

en prenant à son tour « la plume pour escripre et inciter lexemple ». De sorte que chez Landré, en n'oubliant pas l'importance qu'il accorde à la matière, la Parole cachée du Christ trouve une exemplarité dans la matière médicale. En plus de cette exemplarité instaurée par la valorisation concrète des matières pauvres, il « prend la plume » afin de répandre et défendre ce savoir vertueux par la publication. Ainsi, au sein de l'*Œcoïatrie*, l'évangélisation passe autant par la mise en pratique des enseignements médicaux sélectionnés sur un modèle de valeurs évangéliques que par la vulgarisation du discours.

Cette démarche révélatrice d'un *trésor caché* par le biais de la publication – diffusion adressée à un plus grand nombre de lecteurs, en particulier par le recours au vernaculaire – paraît comme jumelé au mouvement évangélique. Pour autant, si toutes les publications médicales participent de réhabilitations, relectures, ou d'approfondissements scientifiques permettant de plus largement diffuser un savoir revalorisé par l'auteur, elles n'appartiennent pas nécessairement à la mouvance évangélique.

En effet, la vernacularisation d'un savoir médical grec ou latin permet déjà une expansion du savoir aux non-initiés. Cependant, la vulgarisation du savoir médical n'est pas nécessairement synonyme d'évangélisme. L'ouvrage collectif *Vulgariser la médecine*, dirigé par Andrea Carlino, met en exergue différents objectifs de la vulgarisation, et s'ils sont fondamentalement liés aux *studia humanitatis* et à l'élaboration d'un style médical sans ornement, ils ne le sont pas nécessairement à la réformation religieuse naissante[85]. Si cette piste y est assez peu explorée, cet ouvrage souligne pourtant à quel point les auteurs en vernaculaires « montrent des motivations d'écriture radicalement différentes » et « s'adressent à des publics foncièrement divers »[86]. Et, malgré cette multitude de motivations et destinations, Carlino aboutit à des conclusions très utiles à notre démonstration :

> La promotion du vernaculaire comme langue de transmission écrite du savoir médical permet aux auteurs d'opérer conjointement sur l'ensemble des savoirs et des pratiques de la médecine et, en conséquence, contribue à la remise en question, sur le plan culturel, du partage entre médecine théorique et pratiques thérapeutiques et, même, entre médecine savante et « populaire ». Les auteurs de la médecine en vernaculaire sont ainsi amenés à jouer un rôle de médiateurs, non seulement sur le plan linguistique et culturel, mais aussi sur le plan professionnel et social[87].

[85] *Vulgariser la médecine. Du style médical en France et en Italie*, dirigé par Andrea CARLINO et Michel JEANNERET, Genève, Librairie Droz, 2009, p. 10.
[86] *Ibid.*, p. 31.
[87] *Ibid.*

Si un traité médical, même publié en français alors que le canon est latin, peut ne pas être imprégné d'une foi évangélique, il partage cependant avec celle-ci ce besoin de médiation par un mode de publication similaire. Il me semble ainsi que certaines publications médicales relèvent de l'évangélisme et qu'elles mériteraient d'être lues par ce prisme religieux.

Par exemple, le XVIe siècle voit naître toute une ligne éditoriale qu'Anne Réach-Ngô appelle les « Trésors imprimés en langue vernaculaire », et dont la médecine a emprunté le chemin[88]. Dans un article consacré aux « Trésors de médecine », elle cherche à mettre en évidence l'étroite relation de cette catégorie des « Trésors » avec l'émergence de l'imprimé, et il semble tout à fait juste de redonner à la technique de l'imprimé tout son rôle dans la diffusion exponentielle de ces ouvrages. De manière semblable, les évangéliques s'en sont servis énormément pour répandre leurs idées. En outre, l'intérêt du livre imprimé ne réside pas seulement dans son expansion : cette technique ajoute au livre une proximité en même temps qu'elle réduit son exclusivité. Le livre reste toujours le lieu d'une conservation d'un savoir sacré, mais par sa reproductibilité technique et donc la diminution de son exclusivité, l'objet gagne en proximité. Or, le fait que les textes ne soient plus exclusifs à une élite avertie participe de cette volonté qu'ont les évangéliques à permettre un dialogue sans intermédiaire entre le texte et le fidèle. L'imprimerie est donc un vecteur commun aux textes évangéliques et aux « trésors de médecine » puisque tous deux ont l'intention de toucher un maximum de lecteurs dans leur intimité mais, leur point de convergence n'est peut-être pas seulement d'ordre commercial ou distributif. Le fait que ces « Trésors de médecine » s'épanouissent en même temps que les idées réformatrices me semble également reposer sur des idées et des ambitions spirituelles communes.

En effet, en trame de cette ligne éditoriale de trésors médicaux, nous retrouvons cette volonté de « révéler des vérités cachées », rappelant le vocabulaire employé par les évangéliques[89]. À ce sujet, Anne Réach-Ngô recoupe les terminologies employées par les différents auteurs des trésors pour en dégager les concordances. Tout comme Isabelle Garnier-Mathez, elle souligne le fait que les adjectifs utilisés expriment la lumière, la vérité, l'action de se défaire du faux et du caché :

> Tous les termes employés, et notamment l'opposition entre « enclos », « couvert », « incogneu », « obscurs », « confus », « faux », d'une part, et « ouvrir », « descouvrir », « esclaircis », « desmelez », « verifiez », d'autre part, relèvent de cette conception de la traduction comme lieu de révélation d'une vérité occultée[90].

[88] Anne RÉACH-NGÔ, « Ni savant, ni populaires : la stratégie éditoriale des "Trésors de médecine" à la Renaissance », dans *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 2014, Vol. 6, N° 1. Version numérique : https://id.erudit.org/iderudit/1027688ar

[89] *Ibid.*, p. 10 (version numérique).

[90] *Ibid.*

Cette similarité des termes adoptés par les auteurs des « Trésors de médecine » et des œuvres religieuses évangéliques est tellement forte qu'elle semble dépasser la simple coïncidence et me pousse à regarder qui sont ces auteurs pour voir s'ils ne s'inscrivent pas dans un même cadre.

En reprenant les ouvrages dont s'est servie Anne Réach-Ngô – à savoir le *Trésor des pauvres* d'Arnaud de Villeneuve, *Le Trésor de médecine, comprenant la théorie et la pratique* de Leonhart Fuchs, *Le Trésor d'Evonime Philiatre, des remèdes secrets* de Conrad Gessner (traduit par Barthelemy Aneau), *Le Trésor du remède préservatif, et guérison (bien expérimentée) de la peste et fièvre pestilentielle* de Jean Thibault, *Le Trésor des remèdes secrets pour les maladies des femmes* de Giovanni Marinelli (traduit par Jean Liébault et publié à son seul nom), le *Trésor universel des pauvres et des riches* de Jean Liébault, et *Le Trésor des fleurs et secrets de médecine* de Raoul Du Mont Verd[91] – nous avons une sélection d'auteurs dont nous pouvons débuter l'observation. Le premier d'entre eux, Arnaud de Villeneuve, bien que très antérieur aux autres puisqu'il fut médecin au XIIIe siècle, était déjà connu par ses contemporains pour ses idées religieuses réformatrices[92]. Très critique envers l'Église, il réalisa différents ouvrages engagés dans une réforme de l'Église insistant notamment sur plusieurs dérives :

> Les moines corrompent la doctrine de Jésus-Christ : tout le peuple chrétien, qui n'a plus de charité, court avec eux à sa damnation. Il n'y aura de damnés, que ceux qui donnent le mauvais exemple. […] Les œuvres de la miséricorde sont plus agréables à Dieu que l'auguste sacrifice de l'autel. La fondation des églises, des œuvres, des messes perpétuelles n'empêche pas le fondateur d'encourir la damnation éternelle, s'il n'a pas la charité[93].

Ces quelques points résonnent avec les idées réformatrices des évangéliques. Il n'est donc pas étonnant de voir réapparaître en vernaculaire les textes d'Arnaud de Villeneuve au tout début du XVIe siècle, en particulier ce *Trésor des pauvres* réinvesti par son élève Gérard de Solo[94]. Partisan des œuvres habitées par une pratique concrète de la charité, similaire à cette *foi vive* ou « amour-charité » vues précédemment, il voulut :

> […] compose ung brief et compendieux traictie pour le regime de tout corps humain et de humaine nature/ pource je Arnoult de villenove pour le subside/ aide/ & secours des pouvres ay en voutête dexpliquer par ordre en langue laye & commune au moins mal que je pourray/ la nature de chascun corps humain/ affin que par ce il soit mieulx congneu[95].

---

[91] *Ibid*, p. 2.

[92] Marc HAVEN, *La vie et les œuvres de maître Arnaud de Villeneuve*, Paris, Chamuel, 1896, p. 32.

[93] *Ibid*, p. 37.

[94] Sur Gérard de Solo voir : Anne-Sylvie GUÉNOUN, « Le médicament chez Gérard de Solo, médecin montpelliérain au XIVe siècle », dans *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 1999, n° 324.

[95] Arnaud DE VILLENEUVE, *Le tresor des pouvres selon maistre Arnoult de Villenove : maistre Gerard de Solo et plusieurs aultres docteurs en medecine de Montpellier*, Lyon, Claude Nourry, 1518, f. Ir.

C'est dans cette lignée d'utilité aux pauvres, ou d'utilité publique, que s'inscrivent également les autres « Trésors de médecine » mais, pour en revenir aux auteurs de ces ouvrages, nous savons par exemple que Leonhart Fuchs rompit avec l'Église[96]. Comme le synthétise Roger Teyssou dans son *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et anatomistes de la Renaissance*, Fuchs fait figure de protestant qui, pour cette raison, « dut quitter la chaire de médecine d'Ingelstadt, offerte par le marquis d'Anspach, pour l'université de Tübingen dont il occupa la chaire de médecine de 1535 à sa mort, en mai 1566 »[97]. Parallèlement, Conrad Gessner fut également une figure importante de la Réforme en Suisse. Nous connaissons notamment ses liens avec le réformateur Ulrich Zwingli et pour son amitié avec « l'éditeur le plus en vue de la Réforme zurichoise », à savoir Christoph Froschauer[98]. À son tour, Jean Thibault, selon la description qu'en fait La Croix du Maine, fut Médecin ordinaire et astrologue de François Ier [99]. Ce personnage diffère légèrement des autres figures soignantes citées puisque, malgré son attachement au cercle de François Ier et donc à l'humanisme environnant, il fut surtout connu pour ses oppositions avec la faculté de médecine et sa défense de l'occultisme[100]. En revanche, l'épître dédicatoire de son ouvrage, adressée à Hierosme Vander Noot Chancelier de Brabant, s'inscrit comme les autres « Trésors » dans cette volonté de contribuer à la santé des pauvres :

> Mais prendrez en gré & en toute benivolence present traicte / vous qui estes refuge & consolateur de tous povres orphelins/ lequel ay faict selon ma petite experience & industrie : pour ayder & subvenir a toutes gens de biens lesquels nont point pour payer les maistres ny apothicaires. Ce requerant quilz prient a nostre seigneur Jesuchrist que par la grace vous donne et aux vostres ce qui est au salut de vos ames : & paradis a la fin & a nous tous[101].

De la même manière, chez le médecin Raoul du Mont Verd, sur lequel nous manquons malheureusement d'information, nous pouvons retrouver des influences humanistes voire réformatrices :

> Maintenant qui est celluy (tant soit subtil) qui puissent justement affermer : que au temps passé les bonnes sciences ayent este mieulx clarifieez et entretenues que au present siecle par divine

[96] Tassanee ALLEAU, « Le gouvernement idéal de l'âme et du corps par les plantes dans les herbiers des médecins naturalistes de la Réforme au XVIe siècle (Leonhart Fuchs et William Turner) », dans *Le gouvernement idéal à la Renaissance, de soi au collectif*, Blois, Manifestation « Les Rendez-vous de l'Histoire », 2020, ; voir aussi sa thèse *« À la racine » de la pratique des savoirs : histoires naturelles de la plante souterraine à l'époque moderne (1530-1735)*, rédaction en cours.

[97] Roger TEYSSOU, *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et anatomistes de la Renaissance*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 80.

[98] Bernard COLOMBAT et Manfred PETERS, *Conrad Gessner. Mithridates (1555)*, Genève, Librairie Droz, 2009, p.12-15.

[99] François GRUDÉ, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine*, *op. cit.*, p. 267.

[100] Roger TEYSSOU, *Dictionnaire des médecins*…, *op. cit.*, p. 164.

[101] Jean THIBAULT, *Le tresor du remede preservatif : et guarison (bien experimentee) de la peste & fievre pestilentiale : avec la declaration dont procedent les gouttes naturelles & comme elles doibvent retourner : et aussi aulcunes allegations et receptes sur le mal caduque, pleuresies & Apoplexies : et ce quil appartient scavoir a ung parfaict Medecin*, Paris, 1544.

> providence. Certes estoyent les plus grandes parties des sciences pas lindisposition du temps passé miserablement corrompuez et obscurciez jusques ycy. Or maintenant, par la grace de Dieu : ung chascun sefforce selon sa vacation a profiter au bien public/tant pour restituer les choses corrompuez que par aultres bonnes œuvres alhonneuer de Dieu/ en sorte que par veilles et labeurs des modernes zelateurs du bien public/ & trouvent escriptz tant seinement dictez que sans dificulte/ lon peult parvenir a la cognoissance de lesprit des noz sages Anciens[102].

Dénoncée dans ce prologue de l'édition de 1547, la corruption des temps passés veut s'éteindre en vertu des œuvres faites « par la grace de Dieu », où « chascun sefforce selon sa vacation a profiter au bien public tant pour restituer les choses corrompuez que par aultres bonnes œuvres alhonneuer de Dieu »[103]. Ce point, rappelant nettement les raisons qui poussèrent à la Réforme selon Delumeau[104] et la notion d'exemplarité vue chez Roussel, mêle la volonté de contribuer au bien public avec cette nouvelle période de « grâce divine »[105]. Enfin, le dernier médecin auquel Anne Réach-Ngô fait référence est Jean Liébault. Plus jeune que les autres, puisqu'il pratique la médecine au cours de la seconde moitié du XVIe siècle, son histoire familiale n'est pourtant pas sans lien avec la période évangélique. Marié à Nicole Estienne, fille de Charles Estienne et nièce de Robert Estienne, il est rattaché à cette famille de médecins et d'imprimeurs célèbres pour leurs nombreux travaux d'éditions et traductions bibliques aux côtés de Jacques Lefèvre d'Étaples[106]. Tous humanistes et engagés dans la vulgarisation des savoirs, Jean Liébault, qui travailla aux côtés de son beau-père à la publication de *L'Agriculture et Maison rustique* en 1564, ne pouvait pas être indifférent aux actions engagées de la famille[107]. Car, si Robert Estienne fut le seul à quitter la France pour rejoindre Genève, les guerres de religion de la seconde moitié du XVIe siècle ne sont peut-être étrangères à la discrétion de ses successeurs.

Sans rentrer davantage dans les détails, bien qu'une analyse plus poussée fusse utile à une plus ample compréhension des liens entre pratique médicale et foi, nous pouvons d'ores et déjà admettre que les auteurs des « Trésors de médecine » réhabilitent l'utilité publique au cœur de la pratique médicale vertueuse, et s'inscrivent eux-mêmes dans une démarche religieuse réformatrice guidant leur discipline comme « vacation a profiter au bien public »[108]. La connexion qui existe entre *trésor* médical *caché* et *Parole* religieuse *cachée* n'est pas seulement d'ordre linguistique mais,

---

102 Raoul DU MONT VERD, *Les fleurs et Secrets de Medecine : contenants plusieurs Remedes et Receptes : a la conservation de la sante du corps humain. Et contre toutes maladies : comme de Peste/Fiebvres : Pleuresies : Lathertes : Stavelles : ee autres semblables. Jadis faict et envoye a Artaxerxes : Roy des Perses : Par Ipocras medecin tressubtil*, Paris, en la rue Neufve nostre Dame, enseigne Sainct Nicolas, 1547 (1531), f. ii-iii.

103 *Ibid.*

104 Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, *op. cit.*, p. 48.

105 Raoul DU MONT VERD, *Les fleurs et Secrets de Medecine*, *op. cit.*, f. ii.

106 Voir deux communications : Luigi-Alberto SANCHI, « Les imprimeurs humanistes et la censure », conférence pour le séminaire *Histoire de l'écrit à Paris au Moyen Âge*, Paris, Université Paris-I, 2011, et Jacques PANNIER, « De la Préréforme à la Réforme. À propos des deux dernières publications de Lefèvre d'Étaples (1534), dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 1935, p. 535-543.

107 Roger TEYSSOU, *Dictionnaire des médecins*…, *op. cit.*, p. 111.

108 Raoul DU MONT VERD, *Les fleurs et Secrets de Medecine*, *op. cit.*, f. ii.

également, d'ordre pratique et personnel : les auteurs mettent en pratique la Parole évangélique au travers de leur compétences professionnelles. C'est dans ce cadre que s'inscrit indéniablement l'*Œcoïatrie,* de Landré *laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres*[109]. Au vu de ce que nous savons de ses relations avec le cercle humaniste et avec les évangéliques – en particulier avec Roussel –, de son langage et de sa charité corroborant les modes d'expression de ces derniers, nous devons affirmer sa médecine comme une médecine évangélique.

LE LECTEUR ACTEUR

Cette affirmation est d'autant plus vraie qu'à la différence des autres auteurs de « Trésors de médecine », Landré élargit radicalement l'auditoire auquel il s'adresse. Car, si Landré s'inscrit dans cette tradition de confrères transmettant un savoir médical savant et institutionnel par la langue la moins synonyme d'érudition, contrairement à la majorité d'entre eux, il ne modère pas la diffusion de son apport scientifique au cercle médical, ni aux nobles curieux de médecine.

En effet, si Valérie Worth-Stylianou montre dans *Les Traités d'obstétrique en langue française* que certains auteurs vernaculaires ne manquent pas « de proposer des consignes aux chirurgiens et aux médecins »[110], l'*Œcoïatrie* ne rentre pas dans ces considérations. Landré vise la base de la pyramide sociale, c'est-à-dire le non-professionnel, le profane, le vulgaire. Il ne s'agit pas pour lui de toucher les pauvres par effet collatéral, ou par l'intermédiaire de gens qui pourraient monnayer à leur tour le savoir diffusé par ce traité. Bien que nous apportions ci-après quelques nuances à cela, cette volonté de transmettre sans interférence et de toucher, non seulement le plus grand nombre mais surtout les plus éloignés du savoir universitaire, est inhérente au titre-même de l'*Œcoïatrie.*

Ce titre – *Œcoiatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres* – mérite une analyse spécifique pour comprendre ce qu'il porte en lui-même. Pour commencer, Landré crée ce néologisme afin de répondre à une nécessité sociale. Tel que pourrait l'expliquer Gilles Deleuze, les auteurs ont parfois « besoin d'inventer un mot pour rendre compte d'une notion à prétention nouvelle »[111]. Et, en effet, c'est bien pour répondre à l'avarice médicale nécrosante que Landré invente ce mot et forge, par son biais, le lieu d'une

---

[109] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie, dans Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, & chacune d'icelles en six livres : Et augmentez d'un livre de distillations, avec figures des fourneaux propre à ce : non par cy devant imprimé. Avec la troisième partie des receptes de divers autheurs, toutes bien experimentées & aprouvées : Continuant les livres dudict Seigneur Alexis. Plus l'Ecoiatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres. Par Christofle Landré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu de bonne mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans. Avec une table generale de toutes matieres contenues audict livre*, *op. cit.* (1573), frontispice.

[110] Valérie WORTH-STYLIANOU, *Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité*, *op. cit.*, p. 27.

[111] BOUTANG, Pierre-André, « Abécédaire de Gilles Deleuze », film conférence avec Claire Parnet, Éditions Montparnasse, 2004, Lettre A.

nouvelle pensée et d'une nouvelle pratique. Pour résister à ce vice, et à l'organisation sociétale qu'elle implique, Landré crée par la langue un concept médical théorique et pratique accessible à tous, et en particulier aux victimes de ce vice, les plus démunis. Il invente le terme *œcoïatrie* en agglutinant le préfixe *œco-* (ou *éco-*), provenant du grec ancien *οἶκος* signifiant la *maison*, au suffixe -*iatrie*, du grec *ἰατρός* signifiant le *médecin*, pour renseigner de la qualité et du milieu dans lequel s'opère la résistance. À l'image des inventions de vocables telles que la péd*iatrie* (1872) ou la psych*iatrie* (1808), l'éco*ïatrie* concentre l'art médical non pas sur les enfants ou l'esprit, mais sur le milieu domestique. En créant ce néologisme, Landré génère une nouvelle médecine par l'accord des connaissances médicales doctes et institutionnelles au milieu domestique profane. Cette fusion de deux milieux contraires en une seule entité produit un potentiel nouveau. Par cette création, Landré accorde, voire même concorde, le foyer commun avec l'exercice prestigieux d'une médecine savante[112].

Ceci est d'autant plus important dans le cadre évangélique puisque, comme l'a rappelé Nicolas Le Cadet dans son étude sur les œuvres évangéliques fictionnelles, « l'évangélisme, qui espère diffuser la "verité evangelicque" auprès des "simples gens" afin de "lire ou conferer ensemble l'escripture divine", fait du lecteur un acteur à part entière de l'édification du sens »[113]. Dans notre cas œcoïatrique, Landré permet au lecteur de mettre en pratique une médecine basée sur les valeurs évangéliques. En devenant œcoïatre, le pauvre malade peut pratiquer dans son foyer une médecine savante, devenir ce soignant partisan et acteur de la pauvreté propice et génératrice de vertu pour le corps et l'âme. C'est ainsi que le chrétien évangélique, devant « se faire "christiforme" » et ainsi « mener une vie conforme à celle du Christ, dans son humilité, sa Passion et sa charité »[114], acquiert par l'*Œcoïatrie* les outils pour prodiguer du soin de manière caritative, par amour du prochain et de la santé comme base de vie, et de le faire dans une humilité matérielle et spirituelle. Landré se place alors comme homme savant conforme à la Parole et à l'attitude évangélique mais offre, en plus, la possibilité à chaque œcoïatre potentiel de devenir à son tour « christiforme ». Cette potentialité laissée au lecteur, contribue à ce libre-arbitre défendu par les évangéliques. Cette autonomie du récepteur de la Parole est un point important de l'évangélisme puisque, comme l'explique Jean Delumeau, les Écritures doivent pouvoir résonner en chacun des fidèles de manière directe[115]. De manière similaire, les lecteurs de l'*Œcoïatrie* pourront recevoir directement les connaissances représentantes des valeurs évangéliques et issues des autorités en matière médicale.

---

[112] Nous verrons au prochain chapitre par quelle méthode médicale Landré s'y emploie.

[113] Nicolas LE CADET, *L'Évangélisme fictionnel*, *op. cit.*, p. 428.

[114] *Ibid.*, p. 31.

[115] Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, *op. cit.*, p. 67-70.

Le dernier point que nous voudrions soulever au sujet de cette autonomie des lecteurs de l'*Œcoïatrie* et des pauvres au rang social le plus bas, c'est qu'ils ne sont pas nécessairement les mêmes. En effet, le foyer le plus démuni en terme pécuniaire n'est certainement pas en mesure de s'acheter ce traité médical. Pourtant, parce que nous savons que les plus pauvres sont les plus touchés par l'avarice des savants, nous avons vu que c'est bien à eux que s'adresse l'ouvrage, à eux qu'il doit être utile en pratique. Alors comment remédier à cette difficulté d'apparence incohérente ? Gérard Roussel semble être de nouveau une réponse à ce problème.

En reprenant le parcours de cet homme de foi, nous nous rappelons qu'il avait fait des pauvres ses « héritiers universels »[116]. Par ses prêches et ses actions évangéliques sur le territoire clairacais, nous savons qu'il fut au contact réel des plus démunis, cette partie du peuple que Landré chercher à atteindre. Nous pourrions donc imaginer une transmission orale du savoir œcoïatrique, faite par l'intermédiaire des prêtres de conviction évangélique, tel que Roussel. Cette idée est notamment défendable par le fait que Landré signa son épître d'ouverture du traité sur des terres évangéliques, dans le sillon géographique de Marguerite de Navarre, elle-même protectrice de cette voie[117]. Un autre argument appuyant cette idée vient du fait que Landré rappelle lui-même le rôle joué par les religieux dans la médication des ruraux. Nous pouvons le lire lorsqu'il traite de la vertu des fientes d'oie :

> Claude Galen dit au x. des Simples, que la fiente de Cigongne, & Oye est inutile, pource qu'elle a acrimonie trop desmesurée. Toutefois j'en ay veu tant d'experiences, & à divers temperamens, que je suis contreint pour la defense de verité, dire que jamais Galen ne conneut la bonté de ladite fiente. Il estoit un frere Cordelier, nommé Oudin Ærge, en une ville d'Espagne nommé Lybos, tirant vers le cap Sainct Vincent, lequel avoit tous les jours plus de cent personnes à la porte de son cloistre pour estre guaris de ictericie, ou autrement morbus regius, ou autrement aurigo, en vulgaire jaunisse. […] Et pour verité n'en renvoyoit pas un sans guarir.[118]

Cet extrait illustre cette médicamentation d'un cordelier auprès du peuple. Ces quelques lignes parlent de centaines de patients soignés par le cordelier espagnol Oudin Ærge. Cela signifie que ces hommes de foi détiennent encore, bien après le Moyen Âge, une part de responsabilité et d'utilité concrète sur la santé des gens[119]. En outre, il s'avère que la pointe sud-ouest de la péninsule ibérique, « tirant vers le cap Sainct Vincent », est une zone peu citadine. La pratique médicale des hommes

[116] Abbé Jean FONDA, « L'étrange Gérard Roussel abbé de Clairac et évêque en Béarn », art. cit., p. 22.

[117] Je vous renvoie au Chapitre II de cette thèse.

[118] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 882-883.

[119] Sur la pratique médicale des religieux au Moyen Âge : Laurence MOULINIER, « Un aspect particulier de la médecine des religieux après le XIIe siècle : l'attrait pour l'astrologie médicale », dans *Médecine et religion : compétitions, collaborations, conflits (XIIe – XXe siècles)*, études réunies par Luc BERLIVET, Sara CABIBBO, Maria Pia DONATO, Raimondo MICHETTI et Marilyn NICOUD, Rome, École française de Rome, 2012, p. 65-92.

d'Église y doit être d'autant plus importante que les médecins sont généralement absents des campagnes comme le remarquait déjà Robert Mandrou dans son *Introduction à la France moderne*[120]. Cette observation de la pratique médicale des religieux incite à penser qu'ils sont un biais très précieux pour une médecine qui se veut évangélique.

À ne pas s'y méprendre, dans cet extrait, s'il rappelle la place des religieux dans la dispensation du soin, Landré n'oublie pas d'insister sur le choix de ces hommes de foi. Car, s'il reconnaît l'efficacité du remède utilisé par le cordelier, il poursuit en déplorant sa conduite morale :

> Et pour enrichir la besongne, combien que tels gens ne soyent engrands sur l'argent, leur faisoit acroire que c'estoyent drogues cheres, comme vous pourriez dire vostre diamusci, vostre diambre, vostre fragment de lapiles precieux. Neantmoins un Teston descouvrit le pot aux roses[121].

Le cordelier fait office d'opposant à la charité puisqu'il vend au prix de « drogues cheres » ces excréments qui ne coûtent rien. Cette observation négative des cordeliers n'est pas sans rappeler l'opposition que ces franciscains ont eu face au cénacle de Meaux. Dans l'article de Thierry Amalou sur la *prédication et les livres imprimés chez les « Bibliens » de Meaux*, les cordeliers endossent le rôle de ces conservateurs opposés à l'évangélisme[122]. Selon les termes de l'auteur, s'entérine un « conflit opposant la prédication traditionnelle des cordeliers à celle, concurrente, de ceux que leurs adversaires désignaient déjà comme des "bibliens" »[123]. En d'autres termes, les cordeliers symbolisent aux yeux des prédicateurs évangéliques, tels que Lefèvre et Roussel, ce conservatisme abusif ou déviant contre lequel ils luttent. Il n'est donc pas étonnant de voir Landré rapporter l'ordre d'Oudin Ærge pour illustrer la dérive des conservateurs, auxquels il s'oppose par affiliation.

En outre, Landré donne aux clercs, engagés dans la rénovation de l'Église, un outil médical pour continuer de prodiguer les soins aux indigents, plus largement auprès des ruraux, d'une manière conforme et concordante aux vertus de pauvreté et de charité rénovées par les évangéliques. Ce à quoi s'ajoute le fait qu'il est en mesure de compter sur ces lettrés charitables pour transmettre le savoir œcoïatrique, de la même façon qu'ils transmettent la Parole du Christ, afin que leurs ouailles deviennent savantes et autonomes dans leur médication.

Cependant, l'avarice étant possible chez tout intermédiaire déviant, la transmission par un clerc ne peut être idéale ou suffisante à elle seule. Il ne s'agit pas pour Landré de remplacer les médecins pour risquer de transférer leur vice chez d'autres intermédiaires, même s'il en partage les

---

120 Robert MANDROU, *Introduction à la France moderne 1500-1640*, Paris, Albin Michel, « L'évolution de l'humanité », 1961, p. 63-64.

121 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 883.

122 Thierry AMALOU, « Prédication et les livres imprimés chez les "Bibliens" de Meaux (1521-1528). La voie d'une réforme radicale ? », Conférence lors du colloque *Guillaume Briçonnet*, Meaux, 2016.

123 *Ibid.*, p. 3.

idées et les nouvelles mœurs. L'adresse à Roussel peut servir d'indication pour un relais clérical complémentaire, un tremplin par les évangéliques, mais ne doit pas être considérée comme une finalité, ou une passerelle indispensable, puisque c'est bien l'accès direct aux plus démunis qui est visé par Landré. Ainsi, tous les lecteurs et auditeurs de l'*Œcoïatrie* sont des destinataires en propre, et ont la charge de l'exemplarité évangélique sous toutes ses formes : morale, par la prévalence de la foi sur les œuvres, mais également pratique, par ce devoir de la rendre vive grâce à une œuvre médicale génératrice de vertu médicale évangélique.

En somme, avant de conclure sur le caractère non-schismatique de l'*Œcoïatrie*, nous pouvons récapituler son identité évangélique en deux points connexes : cette médecine répond aux valeurs évangéliques de charité et de pauvreté mises en pratique au travers d'une médecine destinée à rendre les gens, les plus ignorants en matière de savoir médical, autonomes et acteurs de leur propre santé. La transmission de ces valeurs à la base de la pyramide sociale, passant par une relecture et une vernacularisation de la médecine au profit de tous les foyers (*œco*-ïatrie), montre que les textes religieux et les littératures fictionnelles ne sont pas les seuls à diffuser la pensée des évangéliques. Les médecins, par l'intermédiaire de « Trésors de médecine » ou de « secrets » divulgués à l'attention du bien commun, et des pauvres en particulier, participent de l'attitude évangélique par *foi vive* et relecture des anciens. L'évangélisme médical de Landré s'illustre alors comme une extension pratique de l'évangélisme religieux, au sens où elle en est un outil mis à son service, au sens où elle est cette « bonne œuvre » sans laquelle la foi ne peut être conçue comme vive[124].

La concorde en clé de voûte

Pour parler à proprement d'évangélisme, l'amour-charité partagé avec plus grand nombre et l'autonomie du récepteur de la parole évangélique ne peuvent être dissociés d'un engagement réformateur mu dans la concorde. Achever cette présente étude sans dire mot du caractère non-schismatique de l'*Œcoïatrie* serait donc oublier une propriété essentielle de son identité, qui n'est pour l'instant apparue qu'en filigrane au travers de nos recherches. Pour conclure, nous ferons émerger cette notion en reprenant succinctement les différents éléments que nous avons mis au jour dans ce présent chapitre, afin qu'elle soit cet élément unificateur de l'ensemble de nos propos.

En effet, ce caractère non-schismatique des œuvres évangéliques est essentiel car, malgré leur volonté de rénover l'Église catholique, la rupture avec elle n'est défendue par aucun de leurs auteurs[125]. C'est bien cette nécessité de réformer sans rompre qui distingue notamment les

[124] Gérard Roussel, *Forme de visite du Diocese*, *op. cit.*, f. 176v.
[125] Nicolas Le Cadet, *L'Évangélisme fictionnel…*, *op. cit.*, p. 17.

réformateurs évangéliques des futurs protestants, et Landré ne fait pas fi de cette démarche. Au contraire, elle est intrinsèque à son œuvre et tient sous une notion prédominante : la concorde.

Cette volonté suprême de Concorde caractérise l'*Œcoïatrie* autant que le *De perfecta Republica*. La première émergence de cette volonté de concorde, autrement dit d'harmonie ou de paix, a été observée lorsque Landré s'insurgeait contre l'avarice. Ce vice rompait l'harmonie du corps social, et révélait la discorde entre les organes du corps de la république. Or, c'est bien pour remédier à cette discorde que l'*Œcoïatrie* voit le jour. Elle est conçue comme une œuvre médicale génératrice d'harmonie politique et de foi vive, capable de réinsuffler de la santé, c'est-à-dire de la paix, au corps social. Cette paix ou concorde entre les membres d'une même société est la seule voie menant à la *perfecta republica*. Dans cette œuvre politique soutenant l'*Œcoïatrie*, Landré fait figurer l'équité comme condition indispensable de l'ambition réformatrice cherchant à instituer la meilleure république[126]. Une équité qui s'est faite synonyme d'harmonie et d'équilibre issue du divin – *divinæ legis æquitas*[127] – puisqu'elle « devient, dans la parfaite république, ce premier principe qui inculque l'amour au cœur des citoyens et qui, en conséquence, nourrit en eux la paix, la concorde, par l'humanité et la bienveillance mutuelle qu'il alimente »[128]. Cette concorde transpire donc au travers des organes de la société lorsqu'elle s'illustre au travers des lois et des attitudes humaines.

Aussi, cet extrait rappelle que l'amour enseigné par les Évangiles, pratiqué à l'échelle d'une république, détermine sa paix effective. Sans « l'amour au cœur des citoyens », construire ou nourrir la paix d'un royaume est voué à l'échec. Il faut donc que le roi sujet aux lois divines, par exemplarité – dont nous nous souvenons l'importance chez Roussel –, fasse concorder les lois civiles avec les vertus enseignées par le Christ, afin que chacun des membres qui lui est subordonné, à n'importe quel rang qu'il soit, puisse s'en nourrir et l'alimenter. Cette communion des valeurs évangéliques avec les entreprises gouvernementales (gouvernance des corps civils et vivants) devient alors un enjeu fondamental de réformation. Chez Landré, la réforme passe par ce besoin de concorde tridimensionnelle entre les finalités des arts de gouverner les corps (civils et vivants, politique et médecine) issus de savoirs antiques par, et avec, cet amour du prochain enseigné par les Évangiles[129]. Comme si l'exercice de la médecine, l'exercice de la politique et l'exercice de la foi avaient une même finalité, une même entéléchie. Landré insiste sur cette finalité commune, ou sur leurs finalités en concorde, car, selon lui, la santé idéale du royaume de France – cette paix qui ne peut être réelle que si chacun de ses membres est également en paix et en santé[130] – ne peut se

126 Christophe LANDRÉ, *De Perfecta Republica*, *op. cit.*, f. 2r-3r.
127 *Ibid.*, f. 87r.
128 *Ibid.*, f. 17v.
129 *Ibid.*, f. 2v-3r.
130 Objet d'analyse de notre Chapitre III.

réaliser que s'il y a entente et rapprochement vifs entre les arts et les savoir, entre les pensées et les actes. Les attitudes vertueuses enseignées par les Évangiles engendrent la concorde entre les hommes et leurs savoirs. Ces arts, libéraux ou mécaniques, issus de connaissances et expériences venues de l'Antiquité doivent s'accorder, si ce n'est se soumettre, à la foi évangélique pour fait éclore leur plus haut potentiel et construire la *perfecta republica*. L'humanisme intellectuel trouve en l'évangélisme un guide pour parvenir à une réforme idéaliste du monde. Cette foi – cet amour concordant – insufflée par l'exemplarité du Christ et permettant une communion harmonieuse entre les êtres et les choses, est à la fois le moyen et la fin recherchés par Landré. Il conçoit la concorde comme un moyen, une forme d'agencement entre toute entité vivante ou intellectuelle, par lequel elle s'atteint elle-même en tant qu'harmonie suprême. En concordant le corps vivant au corps civil, l'art médical à l'art politique, les arts libéraux à la foi évangélique, alors Landré fait de la concorde un mode opératoire indispensable à la réforme idéale.

Nous nous souvenons que c'est également par osmose de l'esprit et de la matière que Landré se permet d'accorder les vertus médicales des fientes, et autres déchets domestiques, aux vertus spirituelles révélées par le Christ. En effet, nous avons vu que selon les évangéliques seule une pauvreté de corps pouvait engendrer les riches vertus christiques. Une pauvreté corporelle que l'image du Silène d'Alcibiade, utilisée chez Érasme et Rabelais, nous a aidés à comprendre puisqu'elle en devenait le signe des vertus les plus divines. Dans la veine de ces deux auteurs, c'est par l'osmose, la concorde, entre la métaphore du silène et la réalité médicale, entre idée et matière, que Landré forgea l'*Œcoïatrie*. La pauvreté comme valeur évangélique et comme valeur médicale n'y est pas seulement similaire ou analogue : elle y est *en* concorde, elle y est effective.

Il pourrait nous être rétorqué qu'il est exagéré de parler d'osmose ou de concorde, et qu'identifier ce rapport en termes d'analogie pourrait-être considéré comme suffisant. Certes, Landré défend une analogie entre arts de gouverner les corps vivants et les corps civils ; entre disposition de la vertu religieuse et disposition de la vertu médicale lorsqu'elles sont générées par un milieu matériel pauvre. Mais si le développement de ces analogies est essentiel, il n'est qu'une première étape d'analyse. En effet, la considération de ces analogies par Landré n'a de but que dans la concorde de leurs finalités ou de leurs usages : que l'art politique et l'art médical soient structurellement analogues n'a d'intérêt que s'ils accordent leurs objectifs de pleine santé des corps civils et vivants pour construire une république idéale ; l'analogie entre vertu évangélique et vertu médicale engendrée par la pauvreté n'est pleine de sens que si elle permet également de contribuer à une santé globale constitutive de la république idéale. C'est seulement la concorde de ces éléments (savoirs, choses et individus), en vue de construire une république aux vertus évangéliques, qui importe à Landré.

Remédier à l'avarice nécrosante du corps social ne peut donc s'entreprendre sans rétablir une concorde des finalités des savoirs et des êtres autour de la charité inculquée dans les Évangiles. À l'image du secours apporté à l'humanité par le Christ, Landré se joint aux évangéliques pour réformer les attitudes et contribuer à l'épanouissement idéal d'une Parole de paix et d'équité. La réforme engagée par Landré est alors fondamentalement opposée à la rupture, et ainsi ne peut s'apparenter au protestantisme. Bien que mort au milieu des années 1550, si Landré avait connu les massacres engendrés par la discorde entre catholiques et protestant, il aurait sûrement associé cela à une violente maladie pour son pays due à un manque cruel de pratique de la charité et de la foi vive.

Pour sûr, l'*Œcoïatrie* s'illustre comme un outil médical défendant la paix et l'harmonie des corps sociaux. Plus spécifiquement, elle se donne à lire comme une médecine évangélique contribuant à cette réforme sociale idéalisée et pacifiée, initiée par les humanistes évangéliques tel Lefèvre ou Roussel, au sens où elle se nourrit de leurs valeurs, qu'elle entretient et qu'elle diffuse. En son sein, la figure du pauvre, qu'il soit une personne ou une matière, acquiert les plus hautes valeurs de par la charité et la vertu médicinale induites. Landré, « obeissant serviteur » de Roussel et de l'évangélisme, apparaît comme un fervent de la réforme en tant que concorde idéale. Son épître à Roussel en témoigne et nous enseigne que sans réforme unissant médecine, politique et foi évangélique, la véritable paix et véritable santé ne pourront être effectives.

*

L'étude de l'épître, en ces troisième et quatrième chapitres, nous a donc appris l'ambition de Landré et de son *Œcoïatrie* : soigner le monde de l'avarice grâce à la concorde des savoirs médicaux antiques avec la foi évangélique réhabilitant la charité et la vertu cachée dans la pauvreté. Rappelons que le titre même l'explique puisque, l'*Œcoïatrie* se présente comme la mise en lumière de *grans secretz sous choses domestiques & de nul pris* – c'est-à-dire comme mettant en action les valeurs de charité et partage au milieu domestique –, *recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres* – tirés d'un savoir médical institutionnel vernacularisé par Landré. Sans cette concorde du savoir médical avec la foi évangélique, sans cette réforme de l'art médical selon les commandements de pauvreté et charité, l'avarice perdurera et la mortalité attaquant le corps des plus démunis finira par gangréner l'entièreté du royaume. Une sorte d'urgence à utiliser cette nouvelle médecine transpire. Landré ne s'étendra pas davantage sur sa démarche, l'épître étant suffisamment claire sur ses positions à la fois médicales, politiques et religieuses. En conséquence, c'est donc le contenu médical de l'*Œcoïatrie*,

comme outil concret à l'élaboration d'une meilleure santé du corps social par la santé des pauvres, qui importe. Landré a défendu sa démarche réformatrice pour pouvoir prescrire une médecine appropriée aux vices de son temps, il doit maintenant livrer l'outil qu'il a conçu. En accord avec ses idéaux, il doit nous montrer que sa proposition ambitieuse n'est pas une utopie et que les silènes médicaux peuvent, en pratique, répondre aux besoins de santé du peuple. C'est bien cette mise à disposition de compétences et gestes, issue des plus grandes autorités médicales, qui est le cœur du travail médical de Landré. Car, si la foi a vérifié que la pauvreté dissimule la vertu morale, encore faut-il que le lecteur de l'*Œcoïatrie* soit convaincu de la même véracité en matière de remèdes œcoïatriques. Ainsi, entrons dans un troisième temps d'étude intégralement consacré à la dimension médicale de cette œuvre, à cette vérification et compréhension des sources médicales utilisées par Landré pour construire sa réforme.

L'Épitomé,

Générer de la santé

À cet instant de notre étude, nous savons toute l'envergure réformatrice, religieuse et politique, contenue dans l'*Œcoïatrie*. Notre observation de l'épître nous a permis d'inscrire ce traité médical dans un mouvement qui dépasse sa discipline. Elle nous a également permis de montrer comment le diagnostic posé par l'épître fait de l'avarice une maladie sociale contre laquelle l'*Œcoïatrie* se veut le remède. C'est ainsi que cette œuvre nous est apparue comme un outil, un remède pratique, au service de la santé sociale et individuelle, en vue de permettre l'établissement d'une société meilleure. Et c'est de ce traité entendu comme outil médical dont il sera question dans les trois chapitres à venir.

Nous devrons comprendre de quelle manière Landré s'y prend pour constituer ce savoir auquel il attribue un nouveau nom. L'*Œcoïatrie*, il la décrit comme un « petit Epitome » dans lequel il a « colligé choses espandues aux escris, tant des Grecs que Arabes : lesquelles sans aucun cout, pourront ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies »[1]. L'épitomé, autrement dit l'abrégé, est donc la forme choisie par Landré pour répertorier les expériences médicales, sélectionnées des écrits médicaux « Grecs » et « Arabes ». La forme, les sources, la structure et la méthode médicale, voilà ce dont nous voulons traiter à présent.

Avant de répartir les enjeux des trois prochains chapitres, faisons rapidement une description codicologique du traité. Il est important d'introduire l'étude du contenu médical par sa forme matérielle. En effet, si l'*Œcoïatrie* est un outil médical par le savoir qu'il délivre, utile à la santé des pauvres, il est aussi un outil en tant que livre. Bien que nous traitions spécifiquement des éditions et rééditions de ce texte au Chapitre VIII, en examinant notamment les traités auxquels l'*Œcoïatrie* est rattachée à la publication, nous pouvons déjà dire qu'elle fut toujours publiée sous de petits formats. Tous les exemplaires que nous avons observés ne dépassent pas le format In-16 et sont sans ornements (sans surcoût de couleur ou de gravure), c'est-à-dire qu'ils ont la taille d'un ouvrage transportable facilement, et qu'aucune volonté de produire un livre précieux n'est mise en avant. Cela s'ajoute au fait que Landré, en réalisant un abrégé médical, permet un nombre minimal de feuillets et réduit encore le coût de production. Pour l'exemplaire de 1558, en format In-16, comprenant soixante-seize pages imprimées et publié seul, l'imprimeur n'a besoin que de cinq

[1] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873-874.

folios[2]. Le cas des exemplaires de l'édition de 1573 réduit encore le nombre de feuillets en diminuant la taille des caractères typographiques : pour un contenu et un format identiques, cette édition ne comprend que quarante pages et se contente donc de deux folios et demi pour l'imprimer[3]. L'objet livre nous indique que, pour Landré et ses éditeurs, il est essentiel de rendre accessible le contenu médical par une matérialité en accord avec sa destination rurale et dépourvue d'argent. Rapide et peu onéreuse à produire, l'*Œcoïatrie* continue par sa forme à dire sa fonctionnalité. Cet abrégé médical est volontairement rendu facile à acquérir, puis pratique à transporter et à manipuler sur le lieu du soin.

Alors, si sa forme garantit sa praticité, qu'en est-il de son contenu ? Nous avons déjà vu qu'il était en vernaculaire pour répondre au mieux aux besoins de ses utilisateurs. Ceci dit, l'utilité de l'*Œcoïatrie* relève principalement de l'efficacité des remèdes qu'elle dispense. Tel qu'annoncé par le titre et l'épître, Landré tire leur efficacité des autorités médicales de l'époque. C'est donc par ce spectre de ces autorités médicales que nous tenterons de comprendre comment il structure son œuvre et produit une médecine domestique savante. Ces questions de structure, de méthode et de références occuperont l'ensemble de notre Chapitre V, afin de définir son enracinement dans sa discipline et dans l'histoire de la pratique médicale. Cette analyse nous permettra également de mesurer le degré d'innovation thérapeutique de Landré. Car, si au chapitre précédent, était exposé son ambition de réformer la médecine pour répondre aux besoins de santé liés à l'avarice, nous devons nous demander dans quelle mesure cette réforme implique une innovation médicale.

Une fois que nous aurons déterminé l'identité structurelle, et plus largement scientifique, de l'*Œcoïatrie*, nous pourrons entreprendre un travail comparatif. En effet, dans le cadre d'une définition évangélique nous avons vu que l'*Œcoïatrie* appartenait à ces « Trésors de médecine » dont traitait Anne Réach-Ngô[4]. Or, quelles différences et similitudes l'œuvre de Landré partage-t-elle avec les publications médicales de son époque consacrées à la santé des pauvres ? Tous ces traités envisagent-ils la santé des plus démunis de la même manière et se dégage-t-il de ces ouvrages une façon particulière d'entreprendre la curation des corps de ces individus ? Une étude comparative consacrée à l'importance des régimes alimentaires nous permettra de faire émerger la particularité d'une médecine pensée pour les pauvres, avec en filigrane une définition de la vision de leurs corps du point de vue médical et social. Par exemple, ces individus pauvres sont-ils physiologiquement à considérer différemment des riches ? Et par conséquent, nous aurons à nous demander notamment

[2] Alfred CARTIER, *Bibliographie des Éditions des De Tournes imprimeurs lyonnais*, *op.cit.*, T. 4, nº 407.

[3] Le format In-16 indique que le folio est plié 16 fois. Le calcul du nombre de folios utilisés pour la confection du livre est alors simple, il suffit de diviser le nombre de page par la taille du format. Pour l'édition de 1558, sachant qu'il y a 76 pages, il faut diviser 76 par 16, ce qui résulte à 4,75 folios utilisés. Il a donc fallu un peu moins de 5 folios pour produire l'exemplaire.

[4] Anne RÉACH-NGÔ, « Ni savant, ni populaires : la stratégie éditoriale des "Trésors de médecine" à la Renaissance », *art. cit.*

si cette médecine œcoïatrique est utilisable par les nobles ou si elle est exclusivement restreinte aux plus démunis. Notre Chapitre VI aura donc pour mission de dégager de l'œuvre œcoïatrique les implications, et définitions, médicales et sociales d'un corps pauvre soigné par des matières qui lui ressemblent.

Enfin, le Chapitre VII nous servira d'ouverture à la pratique médicale du peuple *par* le peuple. L'*Œcoïatrie*, comme valorisation d'une médecine domestique savante, nous pousse à réfléchir sur l'impact politique de l'institutionnalisation d'œcoïatres dans le paysage médical rural. Qui seront ces œcoïatres et qu'est-ce que leur reconnaissance par Landré génère dans le paysage sanitaire et politique de l'époque ? Il s'agira donc de replacer les pratiques œcoïatriques dans un champ plus largement culturel et populaire, afin de révéler le caractère protecteur de Landré envers les soignants ruraux non-instruits. En particulier, nous analyserons sa tentative de dédiabolisation des pratiques de santé rurales, dans un contexte démonologique croissant.

Ces trois phases d'analyse de l'épitomé ont pour objectif une étude optimale de l'envergure médicale de cette œuvre. En s'attachant au cœur de la pratique de cette médecine domestique savamment rebaptisée, de ses sources textuelles à ses applications sur le terrain, nous pourrons ensuite en comprendre la réception par ses contemporains et son apport dans le temps.

CHAPITRE V : CONSTRUIRE UNE MÉDECINE DOMESTIQUE SAVANTE

Tel que nous venons de l'introduire, ce chapitre veut poser les enjeux épistémologiques de l'œcoïatrie. Pour cela, nous devons repartir de l'entrée du traité, c'est-à-dire à partir de son titre, puisque c'est de là que s'instaure l'héritage scientifique de Landré. En effet, nous lisons dès le frontispice ceci :

> ŒCOÏATRIE, Laquelle contient grands secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres. Par Christofle Landré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu de bonne mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans.[1]

Ces deux phrases constitueront en quelque sorte les deux enjeux de ce chapitre. La première d'entre elles définit les sources médicales – les « livres de Dioscoride, Galen, & autres » –, la seconde implique un conditionnement de ces sources « par Christofle Landré, docteur en Medecine ».

Ces deux enjeux constitueront deux temps d'analyse de l'épitomé. Le premier s'attachera à sa structure, c'est-à-dire à sa forme, pour faire émerger les héritages revendiqués et les agencements opérés par Landré afin de définir le registre de sa nouvelle médecine domestique savante. Car, en allant chercher ses références médicales dans l'Antiquité, en annonçant que son œuvre est « recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres », Landré déploie des stratégies épistémologiques que nous devons comprendre. Faire entrer son œuvre dans le rayonnement des plus grands praticiens de la médecine, et cela dès le frontispice, n'est pas un geste anodin. Pourtant, en gardant à l'esprit ce que nous avons compris des intentions politiques et sociales de Landré, c'est bien une pratique médicale réformatrice qu'il cherche à mettre en œuvre.

C'est ainsi que dans un second temps, nous devrons approfondir les affiliations ou les fractures faites par Landré avec ces autorités. Car, si l'analyse de sa structure doit nous servir à saisir dans quelle mesure l'*Œcoïatrie* est une création médicale, ce deuxième temps d'approfondissement des sources nous permettra de révéler son envergure pratique et de montrer le rôle particulier que

[1] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), frontispice.

tient Landré à ce sujet. Le fait qu'il soit docteur en médecine implique un bagage universitaire mais aussi une expérience et des gestes à valoriser.

Ce chapitre doit donc définir la construction scientifique et médicale de l'*Œcoïatrie* : retracer les références de Landré, afin d'asseoir son héritage universitaire médical, et révéler ses innovations, pour que l'œuvre de Landré acquière l'utilité et l'efficacité qu'il lui souhaite.

ÉLABORER UNE STRUCTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE

S'INSCRIRE DANS UN REGISTRE

Pour commencer, mettons en relation l'annonce de filiation à Dioscoride et Galien avec les divers titres structurant l'épitomé. Avant d'entrer dans l'analyse, faisons-en l'énumération : « *Des Fientes, ou Stercores* », « *De la fiente de l'Homme* », « *La fiente du Chien* », « *De la fiente de Loup* », « *De la fiente de Bœuf, & Vache* », « *De la fiente de Porc* », « *De la fiente de Chevre* », « *De la fiente de Brebis* », « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* », « *De la fiente d'Oye ou Jars* », « *De la fiente de Poule* », « *De la fiente de Souri* », « *De la fiente des petites Lisardes* », « *Des vertus de l'Urine* », « *De la vertu des Os* », « *Des Os de l'Homme* », « *De la salive de l'Homme* », « *De Limaçons* », « *Des Limaçons rouges* », « *De Limaçons à coquille* », « *Des Lumbriques de la terre* », « *Des Punaises des litz* », « *Des vieux souliers* », « *De la Cendre* », « *De la Carie, c'est à dire, pourriture des bois* », « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* », « *Des Cornes* », « *Des vieilles Tuiles, & Pots* », « *Des Fanges, & Bouës des rues* », « *De la Saumure* », « *Du Nid des Irondelles* », « *Des vertus de la Suye* », « *De la Tille des Feves* », « *Du Tronc de Choux* », « *Des Araignes, & de leurs Toiles* », « *De la cervelle, d'aucunes bestes* », « *De la cervelle de chat* », « *Des coques de moulles, & huitres* », « *Du poil* », « *Du verre* » et « *De la coquille des œufs* ».

L'ensemble de ces intitulés montre que Landré ne structure pas son traité par l'énumération de diverses maladies à définir mais par le catalogage d'ingrédients, allant des fientes animales aux déchets domestiques en passant par certains insectes communs. Ce choix associe l'*Œcoïatrie* au premier savant mentionné par le titre, à savoir Dioscoride, ce célèbre médecin et botaniste grec du Ier siècle de notre ère. En effet, nous voyons que la forme choisie par Landré pour structurer sa médecine reprend, à l'image du *De materia medica* de Dioscoride, les codes des traités de pharmacopée. Pour mieux appréhender cette référence à Dioscoride, l'étude de sa notoriété à la Renaissance est à détailler. Selon une étude de John Riddle, Dioscoride fut le plus influent des anciens théoriciens de l'art médical, après Hippocrate et Galien, et la plus haute référence en

matière de pharmacopée[2]. Il nous rapporte également qu'en « cinq livres il a transmis des information médicinales, zoologiques, botaniques, minérales et pharmaceutiques dans un grec précis sans les préjudices philosophiques qui alors caractérisaient la médecine »[3]. Cet apport, contenu dans son *De materia medica*, acquit une grande fortune au XVIe siècle notamment grâce à deux de ses commentateurs : Petrus Andreas Matthiolus et Andreas Lacuna. C'est en 1544, à Venise, que fut publiée la première édition de la traduction et des commentaires de Dioscoride par Pietro Andrea Mattioli, travail lui-même traduit en français par Antoine Du Pinet en 1560, puis par Jean des Moulins en 1572[4].

Ces informations récoltées par Riddle permettent de prendre la mesure de la notoriété qu'avait Dioscoride à l'époque où l'*Œcoïatrie* parut. Du fait de son éminence chez les contemporains de Landré en matière pharmacologique, il semble évident qu'un rapprochement rapide est effectué par le lecteur de l'*Œcoïatrie* lorsqu'il la voit associée au médecin grec. Ce rapprochement est d'autant plus vite confirmé lorsque le lecteur parcourt l'épitomé car : à l'image des traités de pharmacopée répertoriant plantes, animaux et minéraux selon leurs utilités et vertus médicinales, notre traité répartit les différentes « fientes, urines, os, limacs, vers, vieux pots cassez, et autres telles choses par commune estimation viles » à connaître pour pratiquer une médecine domestique savante. La première référence de Landré se comprend et se justifie donc par une volonté d'intégrer l'*Œcoïatrie* à la sphère de la pharmacie ; action corroborant sa volonté de rendre accessibles des remèdes gratuits et efficaces, plutôt que de faire l'abrégé de maladies communes. L'énumération des maladies quotidiennes n'est pour autant pas absente du traité et sa référence à Galien en est la preuve.

La mention de Galien en deuxième position montre à son tour l'envergure médicale classique contenue dans l'œuvre. Cette place prépondérante dans la pratique médicale se constate dans le corps du texte de Landré puisque nous y trouvons vingt-neuf occurrences de son nom. Face à la présence de Dioscoride, dont les occurrences sont seulement au nombre de neuf, nous comprenons alors que le contenu de l'œuvre est principalement galénique. Ainsi, la référence à Dioscoride doit vraiment s'entendre pour sa dimension structurelle alors que celle de Galien fait office de maître dans la pratique et le savoir que Landré cherche à transmettre. Il nous semble également que le médecin de Pergame tient, pour Landré, un rôle important quant à sa démarche médicale et à l'exercice de sa pratique. Galien accorde en effet, dans sa définition du bon médecin, une place capitale à l'expérience personnelle, pour ajouter et améliorer les savoirs de ses

[2] John M. RIDDLE, « Dioscorides », dans *Catalogus translationum et commentariorum : Medieval and Renaissance, latin translations and commentaries*, dir. F. Edward Cranz, Washington, The Catholic University of America Press, 1980, Vol. IV, p. 4.
[3] Ibid.
[4] *Ibid.*, p. 10.

prédécesseurs[5]. L'exigence du bon médecin passe en effet, selon lui par une vérification personnelle et une expérience constante des maladies et remèdes :

> Afin donc de vérifier par sa propre expérience ce que le raisonnement lui a appris, il devra nécessairement visiter les villes *etc.* […] Il demeure donc établi que le vrai médecin est l'ami de la tempérance, et qu'il est en même temps le disciple de la vérité ; il s'attache à suivre la méthode rationnelle pour apprendre à distinguer en combien de genre et d'espèces se divisent les maladies, et à saisir pour chaque cas les indications thérapeutiques.[6]

Cette rigueur énoncée, qu'elle soit dans l'expérience de terrain ou dans la méthode – cette distinction des *genres* et *espèces* de maladies –, nous semble tout à fait pertinente pour un médecin qui cherche à participer à l'amélioration de la santé du corps social. Nous constaterons, d'ailleurs, l'importance de l'expérience personnelle de Landré dans les pages à venir, puisqu'il se placera lui-même comme référent de certains remèdes répertoriés[7].

Créer une nouvelle famille de « simples »

En reprenant les intitulés des quarante-et-un ingrédients vertueux cités dans l'épitomé, nous comprenons que Landré cherche à organiser cet « or couvert de fiente » et autres silènes médicaux selon les règles botanistes. À la suite de chacun de ces intitulés pharmacologiques est alors déployé un savoir médical correspondant. Arbitrairement, nous nommerons « séquence œcoïatrique » chacune de ces divisions d'ingrédients. Cette organisation constituante du savoir œcoïatrique, structurée donc en quarante-et-une séquences, implique que l'exercice d'une médecine domestique savante passe par la connaissance précise des vertus pharmaceutiques énumérées. Nous nous attendons alors à trouver, au sein de chacune de ces séquences consacrées à un ingrédient particulier, la vertu de celui-ci, son usage ainsi que l'expérience qui les vérifie.

Pour détailler tout cela, observons la première de ces séquences, intitulée « *Des Fientes, ou Stercores* », qui fait office d'introduction méthodologique à la suite de l'épitomé :

> Je ne seray moult en utile chose prompt à rixer de ces vocables απόπατον, & κόπρος, comme font les Sophistes, voulans trouver cinq piez de mouton, ou il n'y en ha que quatre. Mais en ensuivant ceus qui ont par modestes voyes cherché la verité je diray la vertu & proprieté de la chose, delaissant la superstitieuse curiosité des mots, ainsi que je voy noz maitres Hippocrates & Galen avoir fait. Or απόπατον, ou κόπρος, sinifient de Grec en vulgaire François fiente, ou stercore. Entre lequel, pource que celui de l'homme ha un merveilleus pouvoir à grandes

[5] Claude Galien, *Que le bon médecin est philosophe*, dans *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales*, par Charles Daremberg, Paris, J.B. Baillière Librairie de l'Académie impériale de Médecine, 1856, p. 4-5.
[6] *Ibid.*, p. 5.
[7] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 881-883.

> maladies, je commenceray par lui, deduisant tous autres par le menu, selon leur vertu medicinale, ainsi que par les jugement & experience des principaus Medecins je les trouve approuvez.[8]

Cette courte introduction renseigne le lecteur, futur œcoïatre, en deux choses : l'ambition de pratiquer la médecine par une voie à la fois vérificatrice et modeste, et la poursuite d'une doctrine hippocratico-galénique exposant les vertus, les jugements et les expériences liés à la pharmacopée décrite dans le traité. En pratique, Landré dit vouloir abandonner la langue « des Sophistes » pour se consacrer à la vérité trouvée par l'expérience médicale. Malgré sa connaissance du grec, illustré par les termes « απὸπατον » et « κὸπρος », signifiant effectivement « excrément » et « fiente », mais également plus généralement « ordure » et « saleté » pour le terme « *κὸπρος* »[9], Landré décide de délaisser « la superstitieuse curiosité des mots » au profit de la langue française plus proche de la pratique qu'il cherche à mettre en place. Ensuite, Landré explique que ces excréments et ordures constitueront la pharmacopée œcoïatrique, « deduisant tous autres par le menu, selon leur vertu medicinale, ainsi que par les jugement & experience des principaus Medecins je les trouve approuvez ». Cette déduction « par le menu » se constate dans l'énumération des titres des séquences, puisque Landré commence par définir la vertu et les expériences liées à « la fiente de l'Homme » jusqu'à « la fiente des petites Lisardes », en passant par une dizaine d'autres fientes appartenant à des animaux rangés du plus grand au plus petit. Après cette sélection des excréments, l'épitomé rapporte les vertus d'insectes méprisés, tels que les limaçons ou les vers de terre, pour finir par les ordures ménagères. Grâce à ce court extrait introductif, Landré expose donc l'entièreté de sa méthode scientifique et défend l'idée selon laquelle elle découle des autorités les plus importantes, à savoir Hippocrate et Galien.

Avant d'analyser chaque vertu contenue dans cet abrégé, remarquons que Landré, en regroupant ces différents ingrédients, compose une nouvelle famille de « simples ». En effet, si d'ordinaire nous trouvons dans les traités de pharmacie une énumération similaire de remèdes simples, dont la forme prend généralement le nom d'une plante ou d'un minéral suivi de sa définition médicale, dans l'*Œcoïatrie* ce simple prend le nom du déchet domestique. Ce parallèle effectué par Landré implique qu'il veuille valoriser une nouvelle famille de simples, parmi celle déjà existante dans les traités classiques ; une nouvelle famille qui soit plus appropriée au milieu domestique défavorisé. Cette création de sa part élargit l'éventail de connaissances médicales attachées aux plantes communes. Nous savons que l'automédication était une pratique courante et qu'elle impliquait donc une connaissance médicale des plantes les plus ordinaires, même chez les

[8] Id., *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1558), p. 9-10.

[9] Dictionnaire Bailly, terme « *κὸπρος* ». URL : https://outils.biblissima.fr/fr/eulexis-web/?lemma=*κοπρος*&dict=Bailly

moins lettrés[10]. Les déchets regroupés dans l'*Œcoïatrie* acquièrent un nouveau statut médical traditionnellement attribué aux plantes et minéraux. La question que nous devons ouvrir maintenant consiste à savoir si les vertus de ces déchets sont elles-mêmes fraichement découvertes.

LES VERTUS DES EXCRÉMENTS

L'épitomé fait se succéder, après la séquence introductive, quarante ingrédients dont les vertus sont déployées. La lecture de ces ingrédients commence par treize déjections animales, dont douze fientes et une urine : « *De la fiente de l'Homme* », « *La fiente du Chien* », « *De la fiente de Loup* », « *De la fiente de Bœuf, & Vache* », « *De la fiente de Porc* », « *De la fiente de Chevre* », « *De la fiente de Brebis* », « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* », « *De la fiente d'Oye ou Jars* », « *De la fiente de Poule* », « *De la fiente de Souri* », « *De la fiente des petites Lisardes* », « *Des vertus de l'Urine* ».

Après quoi, une section intitulée « *De la vertu des Os* » fait office d'intermède au reste du traité, après laquelle vingt-six autres déchets seront exposés. En effet l'extrait « *De la vertu des Os* » permet de défendre les vertus de ces autres restes de manière identique à celles des fientes et urine :

> Non moindre vertu est attribuée aux os, que aux fientes, & urines : neantmoins qu'on les gette comme inutiles. En quoy est connuë la sotte curiosité des hommes, cherchans bien loin, & à grans frais les choses, lesquelles ne sont en rien à comparer à choses, par opinion, viles : mais, par leur effet, dignes d'estre tenuës en grand pris : ce que je demontreray en brief[11].

Ces quelques lignes font écho à l'épître liminaire adressée à Roussel car, une fois de plus, Landré rappelle combien les choses « par opinion viles » sont préférables aux épices onéreuses que « la sotte curiosité des hommes » va chercher « bien loin, & à grans frais ». Le caractère vil va de pair avec celui de l'inutilité et c'est ainsi que Landré, ayant pourtant déjà montré l'utilité des excréments, poursuivra avec celles des restes domestiques « que l'on jette comme inutiles ».

Parmi les vingt-six séquences restantes, celle intitulée « *De Limaçons* » introduit également aux vertus des « limaçons rouges » et des « limaçons à coquille », autrement dit aux escargots. Ainsi, après les treize déjections animales, nous prenons connaissance de vingt-cinq ingrédients thérapeutiques, dans lesquels nous trouverons sous un registre un peu à part les vertus « *De la salive de l'Homme* », ensuite celles des ossements humains et animaliers – « *Des Os de l'Homme* » et « *Des Cornes* », auxquels s'ajoutent les vertus médicinales de certains insectes communs – « *De Limaçons* », « *Des Limaçons rouges* », « *De Limaçons à coquille* », « *Des Lumbriques de la terre* », « *Des Punaises des litz* » – et enfin celles d'ordures ménagères comprenant des productions naturelles considérées comme

[10] Nous verrons l'envergure de cette automédication dans les Chapitre VI et VII.
[11] Annexe I, p. 152, l. 1-5.

sales – « *Des vieux souliers* », « *De la Cendre* », « *De la Carie, c'est à dire, pourriture des bois* », « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* », « *Des vieilles Tuiles, & Pots* », « *Des Fanges, & Bouës des rues* », « *De la Saumure* », « *Du Nid des Irondelles* », « *Des vertus de la Suye* », « *De la Tille des Feves* », « *Du Tronc de Choux* », « *Des Araignes, & de leurs Toiles* », « *De la cervelle, d'aucunes bestes* », « *De la cervelle de chat* », « *Des coques de moulles, & huitres* », « *Du poil* », « *Du verre* » et « *De la coquille des œufs* ».

Les maladies soignées

Afin d'établir scrupuleusement les différentes maladies soignables par les ingrédients thérapeutiques contenus dans l'*Œcoïatrie*, nous avons réalisé un tableau synthétique dans lequel ingrédients, maladies, composition du remède, mode d'administration et références médicales sont réunis. Fidèle à l'ordre des vertus chapitrées par Landré, ce tableau cherche à valoriser l'étendue du champ thérapeutique de chaque ingrédient. Il est ainsi plus facile de se rendre compte de la valeur thérapeutique de certains d'entre eux qui, mélangés à d'autres condiments, aliments ou fleurs communes, peuvent parfois remédier à cinq ou six maladies différentes. La répartition de ce tableau permet également de mettre en avant les modalités d'application des remèdes décrites par Landré, telles que nous pourrions les trouver dans un livre de recettes. Observons donc dans ce tableau l'étendue du spectre médical contenu dans l'*Œcoïatrie* :

Séquençage des Vertus	Propriété	Maux soignés	Composition et préparation du remède	Modalités d'administration	Sources médicales
De la fiente de l'Homme	Non précisé	Phlegmon du gosier (Angine)	Fiente de l'homme et proportion égale de miel	Onguent ou/et électuaire	Dioscoride, Galien et Paul d'Égine
La fiente du Chien	« Dessicative »	Dysenterie	Fiente de chien dissoute dans du lait chauffé avec des pierres de rivière	Voie orale	Dioscoride, Galien, Paul d'Égine et Exp. personnelle
		Ulcère	Fiente de chien en poudre	Application locale	Non Précisé
De la fiente de Loup	Non Précisé	Colique	Os trouvés dans la fiente de loup mélangé avec du vin	Voie orale	Galien Livre X et Paul d'Égine, Livre VII des Simples
			Fientes conservées comme amulette posées sur flancs	Application locale	

De la fiente de Bœuf, & Vache	Anti-inflammatoire	Douleur de Sciatique	Fiente de bœuf	Non précisé	Non Précisé
		Écrouelles	Fiente de bœuf ou de vache avec vinaigre	Non précisé	Non Précisé
		Hydropisie	Fiente de bœuf chaude	Application locale	Galien Livre X des Simples
		Piqûres d'insectes	Fiente de bœuf		Paul d'Égine et Oribase
		Plaie inflammée	Fiente de bœuf enveloppée dans des feuilles de choux ou vigne, et chauffée entre les cendres		Expérience Personnelle
		Tumeur phlegmonique des testicules	Fiente de bœuf frite avec fleurs de camomille, roses et mélilot		Expérience Personnelle
De la fiente de Porc	Non Précisé	Crachat de sang	Fiente de porc à fricasser avec le sang craché du patient et beurre frais	Voie orale	Expérience Personnelle
De la fiente de Chevre	« Puissance de discuter tous tumeurs »	Dureté des genoux	Fiente de chèvre avec farine d'orge et oxycrate	Application locale (cataplasme)	Galien
		Jaunisse	Fiente de chèvre avec 5 petites crottes dans 2 doigts de vin blanc	Voie orale, à jeun le matin, pendant 8 jours	Expérience Personnelle
		Oreillons	Fiente de chèvre, beurre frais et huile de noix	Application locale	Non Précisé
		« Tumeurs scireux »	Fiente de chèvre avec farine d'orge et oxycrate	Application locale (cataplasme)	Galien
De la fiente de Brebis	Idem	verrue	Fiente de brebis et vinaigre	Application locale	Non Précisé
De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques	Non précisé	Douleur de sciatique	Fiente de pigeon, semence de cresson aquatique, moutarde et huile « des philosophes »	Application locale sur le coccyx	Non Précisé
		Hémicrânie (migraines)	Fiente de pigeon broyée avec huile de noyaux de pêche	Application locale	Expérience Personnelle
De la fiente d'Oye ou Jars	Non précisé	Jaunisse	Fiente d'oie détrempée avec vin blanc	Voie orale tous les matins à jeun pendant 9 jours	Cordelier Espagnol et Exp. personnelle
De la fiente de Poule	Non précisé	Brûlures	Fiente de poule et huile rosat	Application locale	Dioscoride
		Colique	Fiente de poule et hypocras	Voie orale	Contemporain de Galien
		Suffocation	Fiente de poule broyée avec oxymel	Voie orale	Galien, Paul d'Égine et Exp. personnelle
De la fiente de Souri	Non précisé	Alopécie	Fiente de souris broyée avec miel	Application locale	Non Précisé

De la fiente des petites Lisardes	Non précisé	PEAU BRUNE (POUR BLANCHIR)	Fiente de petite lézarde moulue avec os de seiche, poudre de corne de cerf, corail blanc, tartare de vin (lie brulée), farine de riz, laisser tremper une nuit dans eau distillée avec amandes douces, limaces de vignes et fleurs de bouillon-blanc	Application locale	Non Précisé
		PEAU DÉTENDUE			
Des vertus de l'Urine	« Chaude et aigüe », « abstersive », nettoyante	PESTE	Urine d'homme sain	Voie orale	Galien et Exp. personnelle
		ULCÈRE	Urine d'homme sain	Voie orale	Galien et Exp. personnelle
		VENIN	Feuilles de bouillon-blanc, feuilles de chariophyle, feuilles de cassis, cuites dans vinaigre et urine d'homme sain (en égale proportion)	Application locale des feuilles, ou ingestion orale de la décoction	Découverte contemporaine espagnole, Exp. personnelle
Des Os de l'Homme	Non précisé	ARTHRITE	Cendre d'os humain et décoction de cannelle	Voie orale	Non Précisé
		ÉPILEPSIE	Crâne humain de femme ou d'homme selon le sexe du patient et hypocras		Galien, « les Arabes »
			Os humain et décoction de péone		Exp. personnelle
		« INFLACTIONS VERS LES PARTIES DE L'EPIGASTRE »	Le talon de porc brûlé puis réduit en cendre		Non Précisé
		AFFECTION DE LA RATE	Os de bœuf en cendre et oxymel		
		DÉCHAUSSEMENT DES DENTS	Os de bœuf brûlés et miel	Application locale	
		VERMIFUGE	Os de bœuf brûlés bu avec miel	Voie orale	Exp. personnelle
De la salive de l'Homme	Acrimonie, faculté de « discuter »	FURONCLE	Salive humaine	Application locale par frottement	Nourrices
		PESTE	Salive humaine et poudre de mercure	Non précisé	Expérience Personnelle
Des Limaçons rouges	Non précisé	HERNIES	Limaçons rouges brûlés au four dans un pot bien fermé, moulus, et mêlés avec bouillie ou potage (selon l'âge du patient)	Voie orale	Expérience Personnelle
			Distiller les limaçons rouges dans eau, sucre et bouillie		
		CICATRISATION DE DÉCHIRURES VAGINALES (APRÈS ACCOUCHEMENT)	Limaçons rouges, fleurs de romarin, tranchés menus et disposés dans un pot plombé et bien fermé. Conservé sous fumier de cheval pendant 40 jours. Récupérer l'huile produite	Application locale	
		CONTRACTIONS			

De Limaçons à coquille	Non précisé	« Algueurs d'urine » & « chaudes pisses »	Escargots à distiller avec blancs d'œufs, « semences froides », demie once de laitue, térébenthine de Venise, puis mélanger avec sucre rosat	Voie orale matin à jeun pendant 9 jours	Expérience Personnelle
		Défluxion des yeux	Escargots, farine d'encens et aloès	Application sur le front	Galien, Expérience Personnelle
		Dysenterie	Escargots brûlés et moulus, poudre de « mores arronses », poivre blanc et noix de galle	Voie orale	Expérience Personnelle
		Hydropisie	Escargots contus	Application locale	Non Précisé
		Menstrues	Escargots broyés	Application locale sur le nombril	Non Précisé
		Nerf piqué	Escargots avec farine	Application locale	Exp. personnelle
Des Lumbriques de la terre, c'est à dire, des vers habitans dedans la terre, que les Grecs nomment γης ἔντερα, c'est à dire, intestins de la terre	Non précisé	Calculs de vessie	Vers de terre et vin	Voie orale	Pline, Serapion
		Douleur de dents	Vers de terre cuit dans l'huile	Faire couler goûte à goûte dans l'oreille inverse	Dioscoride
		Douleur d'oreilles	Vers de terre cuits avec graisse d'oie	Application locale	Dioscoride
		Jaunisse	Vers de terre avec melicrate	Voie orale	Galien
		Nerf tranché	Vers de terre seuls, crus et contus	Application locale	Galien, Paul d'Égine et Dioscoride
		Rétention urinaire	Vers de terre contus et bus avec de la « mulse » (eau et miel cuits ensemble)	Voie orale	Dioscoride
Des Punaises des litz	Non précisé	« Sansuge dégloutie »	Punaise de lit, vinaigre fort et eau	Voie orale	Non Précisé
Des vieux souliers	Non précisé	« Jarses » et crevasses de talon	Cendre de vieux souliers seule ou avec huile rosat	Application locale	Galien
De la Cendre	Astringente, caustique selon les bois brûlés	Saignements (plaie)	Cendre de bois astringent	Non précisé	Non Précisé
		Suffocation (potiron)	Cendre de sarment (vigne) avec du sel	Voie orale	« Femmes » et Dioscoride
		Peste	Eau dans laquelle a été éteinte une cendre	Voie orale	Expérience Personnelle
De la Carie, c'est à dire, pourriture des bois	« Expurgeante »	Ulcère	Pourriture de bois seule	Non précisé	Non Précisé

Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles	Non précisé	Affection de nerf (piqué ou tranché)	Huile de noix faite au soleil avec fleurs de « seüz » ou sambuc	Non précisé	Expérience Personnelle
		Colique	Les entre-deux des noix détrempés dans du vin	Bu dans la douleur	Non Précisé
		Stopper les menstrues	L'entre-deux des noix brûlé et pulvérisé avec vin	Sur le nombril des femmes	Dioscoride
		Alopécie	Cosses Brûlées et broyées avec vin et huile	Non précisé	Non Précisé
		Phlegmon du gosier (Angine)	Cosse verte de noix cuite avec miel pour en faire du suc	Voie orale	
		« Tranchaisons »	Cosse entière avec le fruit et brûlée	Posée sur nombril	Matrones
Des Cornes	Alexitère, abstersive et mondificatrice	Colique	Cendre de corne de cerf	Non précisé	Celse, Galien, Scribonius, Ætius d'Amide, Paul d'Égine et Expérience Personnelle
		Crachat de sang			
		Dents jaunes et problème de gencives	Corne de cerf ou chèvre	Non précisé	« Les Anciens »
		Défluxion des yeux	Cendre de corne de cerf	En collyre	Celse, Galien, Scribonius, Ætius d'Amide, Paul d'Égine et Expérience Personnelle
		Dysenterie	Cendre de corne de cerf ou chèvre	Voie orale	Non Précisé
		Peste	Cendre de corne de cerf ou chèvre, opposée à la corne de licorne	Voie orale	« Les Anciens » et Expérience Personnelle
Des vieilles Tuiles, & Pots	Non précisé	Dents jaunies (pour blanchir)	Poudre de tuile avec miel	Application locale	Non Précisé
		Démangeaison cutanée et pustules	Poudre de tuile ou vieux pots broyée avec fort vinaigre		
		Écrouelles	Idem mélangée avec cire		
Des Fanges, & Bouës des rues	Non précisé	Brûlures	Boue seule	Application locale	Expérience Personnelle
		Coupures, plaie à cicatriser	Fange de sous les seaux		
		Inflammation mammaire	Fange trouvée au fond de l'auge des couteliers ou émouleurs		

De la Saumure	Abstersive	TORSIONS OU DOULEURS INTESTINALES	La saumure seule	Par clystère	Les Grecs, Latins et Arabes
		DURETÉ DES GENOUX	Saumure avec décoction de jambon salé	Application locale	Galien
Du Nid des Irondelles	Non précisé	CYNANCHE	En cendre avec du miel	Voie orale et application locale	Expérience Personnelle
		PHLEGMON DU GOSIER (ANGINE)	Cuit avec du vin	Voie orale et application locale	
Des vertus de la Suye	Dessicative	DISTILLATION DES YEUX	Beurre brûlé de lampe	Application locale	Non Précisé
		DOULEUR D'OREILLES	Suie de poix chaude et huile rosat	Appliquer dans l'oreille douloureuse	Scribonius
		TEIGNE	Suie de cheminée mélangé à du vinaigre	Application locale après « rubrication du cuir »	Expérience Personnelle
De la Tille des Feves	Non précisé	CALCULS DE VESSIE	Ajouter les pailles de fèves à une décoction de « ciches rouges », guimauve officinale et miel rosat	En colature, pendant 12 jours	Expérience Personnelle
Du Tronc de Choux	Non précisé	DOULEUR INTERCOSTALE	Le tronc de chou brûlé avec sa racine, mêlé avec vieux sein de porc	Non précisé	Expérience Personnelle
Des Araignes, & de leurs Toiles	Non précisé	FIÈVRE TIERCE	Araignées seules pilées dans un tissu	Application sur le front et les tempes	« Les medecins »
		SAIGNEMENTS (PLAIE)	Toiles d'araignées seules	Application sur la plaie pour la panser	
		INFLAMMATION CUTANÉE			
De la cervelle, d'aucunes bestes	Non précisé	DENTS QUI POUSSE (POUR SOULAGER GENCIVES)	Cervelle de lièvre seule	Frottée sur la gencive	« Les Anciens »
		« EFFRAYEMENTS »		Mangée régulièrement	Non Précisé
		PROFLUXION D'URINE INVOLONTAIRE	Cervelle de lièvre détrempée dans vin clair	À prendre au coucher	Pline et Expérience Personnelle
De la cervelle de chat	Non précisé	ADUSTIONS DU GOSIER (INFLAMMATION DE LA GORGE)	Cervelle de chat ou chatte seule	Frottée par l'extérieur de la gorge	Non Précisé
Des coques de moulles, & huitres	Dessicative	HÉMORROÏDES	Coques pulvérisées (crues ou brûlées) mélangées à du beurre frais	Application locale	Non Précisé
		PUTRÉFACTION INDESSICABLE			

Du poil	Non précisé	JAUNISSE	Poils humains pulvérisés et bus avec vin clair	Voie orale, pendant 7 ou 8 matins	Non Précisé
		SAIGNEMENTS (PLAIE)	Poils de lièvre brûlés	Application locale	
		HYDROPISIE	Poils de lièvre	Voie orale	
		LITHIASE RÉNALE (DITE GRAVELLE)			
Du verre	Non précisé	LITHIASE RÉNALE (DITE GRAVELLE)	Verre, 7 fois brûlé et 7 fois éteint en eau de saxifrage : cette poudre pulvérisée et mélangé avec vin blanc	Voie orale	Non Précisé
		HYDROPISIE	Même poudre mélangée à de l'hydromel		
De la coquille des œufs	Non précisé	CALCULS DE VESSIE	Coquille broyée avec vin blanc	Voie orale	« Praticiens »

Comme l'annonçait Landré dans son épître, il produit ici un ouvrage pouvant « *ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies* »[12]. En effet, nous comptons environ une centaine de remèdes pour soigner une cinquantaine de maladies. Ces maladies vont des plus bénignes aux plus lourdes, car il est question de pouvoir soigner autant l'épilepsie que la perte de cheveux, autant la dysenterie que les graves problèmes de peau ou les otites. À la lecture de ces remèdes, il est également aisé de remarquer que certaines maladies se retrouvent dans différentes séquences, traitées par le biais de différents ingrédients. Cette variété de moyens est typique des traités de médecine et permet d'élargir l'aptitude soignante : selon ce que l'œcoïatre aura à sa disposition, il saura ce qu'il est en mesure de soigner. Cela lui assure une capacité soignante plus importante et le soumet bien moins aux accidents et afflictions de la vie.

Notons, en outre, que ces remèdes constitutifs d'une œcoïatrie, c'est-à-dire d'une médecine domestique savante, permettent aussi de soulager les maux quotidiens. Nous avons repéré des maladies courantes – tels les maux de gorge, les brûlures ou plaies nécessitant une meilleure cicatrisation ou un pansement – au côté de douleurs liées à la naissance. En tant que médecine du foyer c'est aussi auprès du corps féminin, enfantant et nourrissant les nouveau-nés, que se jouent les besoins de connaissances médicales. C'est donc avec une conscience précise des besoins quotidiens que Landré livre des solutions médicales pour apaiser, entre autres, la douleur des bambins, dont les dents percent les gencives, ou celle des mères, dont les mamelons sont inflammés par la succion de l'allaitement.

[12] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873-874.

COMPOSER UN SAVOIR ŒCOÏATRIQUE MIXTE

Au-delà de sa création d'une nouvelle famille de simple, c'est la justification scientifique de l'*Œcoïatrie* qui nous préoccupe. Dans le tableau que nous avons développé plus haut, les sources mentionnées par Landré mêlent autant d'autorités antiques que de praticiens anonymes, non nécessairement lettrés, comme les nourrices ou les matrones. La place qu'il accorde à sa propre expérience est un point que nous devrons également approfondir puisqu'elle y est capitale. Ce pourquoi, nous structurerons l'analyse à venir en deux temps : d'une part, l'étude de ses sources médicales anciennes, et d'autre part ses sources médicales contemporaines, non toujours universitaires.

S'AFFILIER AUX AUTORITÉS MÉDICALES ANTIQUES

Selon les mots de Landré, l'*Œcoïatrie* est « recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres »[13]. Précédemment, nous avons souligné le fait que Galien était l'autorité la plus citée, avec vingt-neuf occurrences de son nom dans l'épitomé. Dioscoride arrive en seconde place avec neuf occurrences. Quant aux autres, il est question à six reprises de Paul d'Égine, à deux reprises de Pline l'Ancien et Scribonius, et une fois seulement de Celse, Ætius d'Amide, Oribase et Sérapion – sans qu'il soit précisé s'il s'agit de Sérapion le Jeune ou de Sérapion l'Ancien. La plupart du temps, ces mentions ne renseignent pas des ouvrages auxquels Landré se réfère, à l'exception de Dioscoride, Galien et Paul d'Égine, pour lesquels le Livre II, le Livre X et le Livre VII de leurs *Simples* respectifs sont cités dans les séquences dédiées à deux fientes : « Dioscoride au second, Galen dixiesme. Æginete vij. de leurs Simples »[14] ; ainsi que pour Pline, dont la référence est « en son œuvre de la re Medique »[15].

Le travail à suivre sera donc de retrouver l'essentiel des références bibliographiques de Landré afin d'entériner le statut universitaire et institutionnel qu'il donne à sa nouvelle médecine. Nous procéderons selon l'ordre des occurrences, en commençant par Galien, puis par Dioscoride, et enfin par ces « autres » mentionnés plus haut.

GALIEN

Galien est cité pour son apport scientifique dans dix-sept séquences œcoïatriques, dont cinq d'entre elles illustrent un dépassement du maître. Les douze séquences dans lesquelles il est suivi

[13] *Ibid.*, p. 871.
[14] *Ibid.*, p. 875 dans « De la fiente de l'Homme » et p. 877 dans « De la fiente de loup ».
[15] *Ibid.*, p. 907.

sont « *De la fiente de l'Homme* », « *La fiente du Chien* », « *De la fiente de Loup* », « *De la fiente de Bœuf, & Vache* », « *De la fiente de Chevre* », « *De la fiente de Poule* », « *Des Os de l'Homme* », « *De Limaçons à coquille* », « *Des Lumbriques de la terre* », « *Des vieux souliers* », « *Des Cornes* » et « *De la Saumure* », alors que celles « *De la fiente d'Oye ou Jars* », « *Des vertus de l'Urine* », « *Du Tronc de Choux* », « *Des Araignes, & de leurs Toiles* » et « *De la coquille des œufs* » contiennent une expansion du savoir galénique. En plus de ces différents héritages médicaux, Landré se sert souvent de Galien sans le mentionner. Notre étude montrera que ce ne sont pas dix-sept pratiques galéniques qui sont répertoriées mais vingt-sept si nous les détaillons une part une. Il paraît évident d'inscrire dans ce sillage les séquences suivantes : « *De la fiente de Brebis* », « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* », « *De la fiente de Souri* », « *De la fiente des petites Lisardes* », « *De la salive de l'Homme* », « *Des Punaises des litz* », « *Du Nid des Irondelles* », « *De la cervelle, d'aucunes bestes* », « *Des coques de moulles, & huitres* » et « *Du poil* ». Pour appréhender cet ensemble galénique, nous procéderons en trois temps comparatifs : un premier pour les chapitres où Galien est explicitement cité, un second pour ceux où il ne l'est pas et un dernier pour ceux qui proposent une amélioration du savoir galénique.

La majorité des remèdes associés par Landré à Galien se retrouve dans son Livre X des *Facultés des simples*. Les livres de pharmacopée de Galien, comme le *De compositione pharmacorum localium* en dix livres, traduit par Niccolò Leoniceno et publié à partir de 1514 chez Henri Estienne, ont fait l'objet de nombreuses éditions, comme celle de Froben à Bâle, en 1549[16], ou les éditions de Giunti dans les années 1560[17]. Parmi ces ouvrages, le Xe et le XIe *De Simplicium medicamentorum facultatibus Liber decimus* correspondent au « Livre X des simples » auquel Landré se réfère et qu'il pouvait lire dans la traduction latine de Theodoricus Gerardus Gaudanus (Thierry Gheeraerds)[18]. En effet, dans ce *Liber X* sont incluses les différentes vertus excrémentielles que l'on retrouve dans l'*Œcoïatrie*, et même certaines auxquelles Landré ne renvoie pas. De plus, nous observerons que le *Liber XI* fut également repris pour la majorité des ordures œcoïatriques citées, malgré l'absence, encore une fois, de nombreuses références.

16 Claude GALIEN, *Claudii Galeni Pergameni asiani, excellentissimi semper, post unicum Hippocratem, medici ab omnibus habiti opera quæ ad nos extant omnia, partim iampridem, partim penitus recens, à viris doctissimis in Latinam linguam conversa, & nunc multis recentissimis translationibus per Janum Cornarium Medicum Physicum exornata : ab eodemque regnita ex toto, & innumeris locis restituris absolutissima*, Bâle, Froben, 1549.

17 Dina BACALEXI, « Trois traducteurs de Galien au XVIe siècle : Niccolò Leoniceno, Guillaume Cop et Leonhart Fuchs » dans *Lire des médecins grecs à la Renaissance : Aux origines de l'édition médicale*, dirigé par Véronique Boudon-Millot et Guy Cobolet, Paris, De Boccard Éditions-Diffusion, 2004, p. 252 ; Stefania FORTUNA, « The Latin Editions of Galen's *Opera omnia* (1490-1625) and Their Prefaces », dans *Early Science and Medicine*, Brill, 2012, Vol. 17, p. 391-412.

18 Claude GALIEN, *Galeni Operum quintus tomus classes duas quintam et sextam complectens, quarum illa medicamentorum cum simplicium tum compositorum materiem, & eorundem compositionis rationem : hæc varios detrahendi sanguinis modos tradit*, Bâle, Froben, 1549, col. 275-276.

Pour ouvrir ce premier temps comparatif, voyons dans quelle mesure les informations recueillies dans l'*Œcoïatrie* correspondent à celles que de Theodoricus Gerardus Gaudanus traduisait de Galien. Pour plus de fluidité, nous procéderons selon l'ordre établi par Landré et mettrons en regard les différents extraits consacrés à la description des mêmes ingrédients.

Le premier de la liste s'avère être celui « *De la fiente de l'Homme* », que nous associons aisément au chapitre 20, intitulé « *Stercus humanum* », du *De Simplicium medicamentorum facultatibus Liber decimus*. Comparés, ces deux passages exposent l'usage de cet excrément contre les phlegmons de la gorge et expliquent comment le préparer pour s'en servir en remède :

Cæterum humani stercoris non habeo experimentum. Assidue quidam a phlegmonis ad guttur existentibus vexabatur, adeo vehementer, ut suffocationis subiret periculum, & sane ob hoc periculum sanguine mittere cogebatur […] Itaque a morte eius qui indicarat, non tantum ille suum hominem, sed & alios sanabat : & mihi ne petenti quidem medicamenti exemplum volens ac lubens obtulit. Erat autem stercus pueri siccum cum melle Attico ad levorem tritum. Victitabat autem puer cuius stercus accepturus erat, uti ipse qui medicamentum dederat ostendit, lupinis, illis videlicet qui ex more edi solent cum pane bene cocto in clibano, modicum salem & fermentum habente.[19]

Dioscoride au second, Galen dixiesme. Æginete vij. de leurs Simples, font grands cas du stercore humein, tellement que par iceluy sans autre genre de remede, ny exterieur, ny interieur, curent les flegmons du gosier […]. Ils donnent à un jeune garson de bonne habitude des lupins à manger par l'espace de trois jours, avecques pain bien cuit, contenant peu de levain, & de sel, & pour son boire vin clairet sans autres viandes ny bruvages. De la premiere journée, ils conseillent regetter la fiente comme inutile. Des deux autres jours, ils la recueillent comme un tresor à ladicte affection, & la meslent avec egale portion de miel, puis la donnent par le dedans comme opiate, & l'appliquent par le dehors sur le phlegmon comme un onguent, & de ce viennent à parfaite cure dudict phlegmon.[20]

Bien que réduits, ces extraits soulignent le juste héritage galénique de Landré. Bien qu'il n'évoque pas le soin de la suffocation ou de l'étouffement, notre auteur relate le soin des phlegmons du gosier en reprenant la méthode préparatoire de Galien.

De manière semblable, les vertus galéniques des fientes canines sont reprises par Landré dans « *La fiente du Chien* » :

Sane ego memini me admirandam tum humani, tum canini

Enfermez un chien, tellement que par l'espace de trois jours il ne ronge que des os, & recueillez sa fiente, & la faites seicher.

[19] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum facultatibus*, dans ID., *Operum Quintus Tomus*, Bâle, Froben, 1549, Livre X, Cap. 20, col. 292.

[20] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 875-876.

stercoris expertum facultatem […]. Hoc igitur acceptum dessicabat, ut cum postea usus esset, facile ad levorem possetredigi. Utebatur eo ad anginam, et dysenteriam, et summe inueterata ulcera. Ad dysenteriam, lacti illi immiscens, cui decocto calculos vocatos χάχληκας ignitos iniici ante posuimus: aut, ut ego postea ob parabilitatem ad ferrum confugi, id candens lacti probe decocto inijcens[…]. In his ergo duobus multum expertus sum stercus caninum et medicamentum mirabile, sicut & in ulceribus extreme malignis[21].

Icelle moult sert à tout flux disenteriq, voire que toutes les somptueuses Rhabarbes, à cecy tant par l'avarice magnifiez, ne sont à comparer à ladite fiente, de laquelle l'usage en ce cas est tel : Prenez cailloux de riviere, & les faittes fort chauffer en bon feu, & puis le jettez en un vaisseau plein de laict : ce fait, meslez y quelque peu de pouldre de ladite fiente, & donnez à boire au patient deux fois le jour, en continuant par trois jours, ne sachant soy user de telle medecine. Je jure Dieu, que me confiant à l'autorité de Dioscoride, Galen, Æginete, j'en ay preservé un cent par un an, entre un millier d'autres, qui le mesme an en sont morts de disenterie, quelque autre voye de remedes qu'ils ayent suivy. Je diray qu'il n'est un plus notable desiccatif à ces vieux ulceres malins & rebelles, en tous medicamens, que ladite poudre[22].

Leur propriété dessicative, c'est-à-dire asséchante, est utilisée dans ces deux passages afin de soigner la dysenterie, autrement dit une forme de diarrhée sévère. Sa préparation dans du lait y est également similaire, impliquant ainsi un suivi assidu de la part de Landré pour soigner ses patients selon l'expérience galénique. Quant à la comparaison que Landré produit entre la rhubarbe et la fiente de chien, nous y reviendrons plus en détail au Chapitre VI mais, nous pouvons déjà souligner le fait que cette plante a effectivement la propriété de « stimuler la motricité du côlon » et de « calmer les inflammations des muqueuses intestinales »[23]. Par ailleurs, la prescription de cet excrément canin contre les ulcères virulents, dont l'aspect purulent nécessite un agent dessicatif fort, est également faite dans les deux traités.

Vient ensuite la section « *De la fiente de Loup* » dont les déjections peuvent contenir des restes d'os de brebis dont les vertus médicales permettent de soigner la colique :

At lupinum stercus quidam colicis potandum dabat, non tantum in ipsis paroxysmis, sed etiam in intervallis, siquidem phlegmone uacarent. Quorum ego quosdam uidi non amplius inuadi et qui erant inuasi, non amplius id graviter passos, sed nec post paucum temporis. Accipiebat autem ille albidius potius stercus, quale ubi ossa ederint, solent excernere. […] Ea enim est luporum natura, quae canum, ut suspenso altero posteriorum crurum et meiant et cacent in eminenti

Homme nul ignore, que le Loup ne soit une beste moult vorace, & laquelle meintefois devore les os avec la chair. Iceux os trouvez parmi la fiente, broyez menus, & buz avec peu de vin, par une specifique vertu, laquelle est en eux à tel regard, guarissent sur l'heure toute colique, de quelque cause qu'elle soit engendrée. A ce mesme effect vaut la fiente

[21] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 18, col. 291-292.
[22] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 876-877.
[23] URL : http://www.doctissimo.fr/html/sante/phytotherapie/plante-medicinale/rhubarbe.htm

quopiam ex terra. […] Hoc ergo stercoris quod patientis inguinibus, λαγῶνας Graeci vocant, applicandum esset, praecepit suspendi ex vinculo confecto ex lana, sed non qualibet, verum multo praestabat eam esse ovis a lupo laniatae[24].

non seulement buë, mais comme un amulet pendue à un fil de laine, faitte de la toison de la brebis devorée, & liée sus un des flancs. Galen. x. Æginete vij. de Simples.[25]

De manière similaire, suivent les vertus « *De la fiente de Bœuf, & Vache* » correspondant au chapitre vingt-trois du Livre X des *Facultés des simples* :

Similiter stercus bubulum exiguam habet differentiam, estque & ipsum facultatis exiccatoriæ. Verum attractoriam etiam obtinet, ut monstrat dum apum vesparumque morsus juvat. Atque hæc ut a proprietate substantiæ totius juventur, fieri potest. Cæterum medicus quidam medicamentorum peritus, in Mysia quæ in Hellesponto est, aqua intercutem laborantes bubulo stercore oblinens, in solem exponebat. Atque hic ipse imposuit & partibus rusticorum phlegmone obsessis humidum illud vere collectum, cum herbam boves pascuntur. Manifestum autem est hoc esse alio moderatioribus multo viribus. Dico autem aliud, cum paleis vescuntur. Nam hoc medium est inter id quod modo diximus, & quod provenit ab ervi pastu. Liquet ergo, quemadmodum id quod ex pascuo herbaceo provenit, ad phlegmonas accommodatur, sic istud aqua infestatis esse idoneum. Scire tamen eportet, omnia id genus medicamenta duris agrestium hominum corporibus aptari, nempe fossoribus & messoribus, & qui opus obeunt tam validum, in quibus utique Mysius ille medicus & ad chœradas adhibebat, & as tumors omnes scirrhosos, ex aceto in cataplasmatis formam compositum imponens.[26]

La fiente de Vache, ou Bœuf, recente, enveloppée en quelques feuilles, comme vous pourriez dire ou de vignes, ou de chous, & eschauffée entre les cendres, garentit de toute inflammation excitée par playe. Icelle mesme grandement diminue la douleur Ischiatique. Et qui la mesle avec vinaigre, elle a proprieté de reduire à suppuracion les Chœrades, qu'en vulgaire François nous appelons Escrouelles. J'ay experimenté avec grande louenge l'effet de ladite fiente aux tumeurs flegmoniques des testicules. Je prenoye une bouzée de Vache, recente, & la faisoye frire en une poelle avec fleurs de camomille, roses, & melilot, & l'appliquoye sur les testicules, lesquels le second jour furent reduis à leur equalité & proporcion naturelle. Peu de temps apres rencontray un pauvre Vigneron, auquel les nommez Chirurgiens avoyent faict despendre jusques à la serpe, & livoir : moy n'ayant autre medicament à main que ladite fiente, en usay, le pacient ne sachant que c'estoit, & fut un miracle de ladite medecine. Galen en ses S.x.lib. allegue un medecin de Mysie, lequel sanoit toutes hydropisies, en espandant sur les lieux tumides la fiente de vache chaude.[27]

La correspondance de ces deux extraits est frappante puisque Landré, par-delà la transcription de la composition des remèdes et des vertus, reprend même l'anecdote du médecin de Mysie. Pourtant notre orléanais n'est pas strictement fidèle à la parole de Galien car, s'il lui attribue la connaissance

[24] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 21, col. 293.
[25] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 877.
[26] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 23, col. 294-295.
[27] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 878.

médicale en matière d'hydropisie, il n'est pas très clair sur le fait que les remèdes qu'il prescrit avant, lui reviennent également. Que ce soit la réduction de suppurations des « Chœrades » ou bien le soin des tumeurs phlegmoniques soignées par la bouse de vache, appliquée en cataplasme, Landré assure la qualité de ces thérapies grâce à son expérience personnelle mais se garde d'en attribuer la connaissance première au médecin de Pergame.

Sa séquence sur les vertus « *De la fiente de Porc* » ne fait aucune mention de Galien, qui réapparaît au sujet des vertus « *De la fiente de chevre* » :

Omnium creberrime utimur caprino stercore […] *digerentis et acris facultatis, adeo ut et induratis scirrhorum in modum tumoribus congruat, nec tantum lienis, ad quos creberrime medici non pauci huiusmodi stercora applicant, sed etiam aliarum partium. Siquidem ego eo usus sum ad genu tumorem habens inueteratum & aegre solubilem, jusso fieri cataplasmate ex farina hordeacea par oxycratum indito uidelicet hoc stercore, et mirum est quam homo ille fuerit adiutus.*[28]	La fiente de la chevre a une puissance de discuter tous tumeurs scireus, de quelque difficile resolucion qu'ils soyent. Claude Galen en faisoit de grans merveilles en ces inveterez tumeurs, & duretez de genous, la meslant avec farine d'orge, & oxycrate, & en forme de cataplasme l'appliquant sur la dureté. Elle sert moult à digerer les parotides, c'est à dire, les Aureillons, avec beurre fraiz, & lie d'huile de noix.[29]

Une fois de plus, la transcription de cette connaissance galénique reste fidèle à l'original. Que ce soit dans l'énonciation des maladies soignables ou dans la description des composants du cataplasme, notre auteur s'astreint à une traduction précise de ce savoir ancestral.

La séquence suivante sur la vertu des fientes de brebis n'en fait pas référence, bien qu'elle soit de source galénique tel que nous le verrons par la suite. Ce n'est qu'au chapitre « *De la fiente de Poule* » que Landré mentionne de nouveau ses sources :

Porro cum conspexissem illum in Mysia medicum gallinaceo utentem stercore in eis qui ab esu fungorum suffocabantur, et ipse quoque sum usus in quibusdam urbem inhabitantibus, qui et ipsi fungos esitarant, ipsum uidelicet ad leuorem contritum tribus quatuorue oxycrati aut oxymelitis in spargens cyathis, et palam adiuti sunt, idque celeriter. Nam qui præfocabantur, paulo post vomebant pituitosum humorem omnino crassissimum, et deinde plane liberati sunt symptomate.[30]	Galen, & Æginete dient, que la fiente de la geline, broyée avec oxymel, garentit sur l'heure, ceux qui endurent suffocacion, d'avoir mangé funges, c'est à dire, potirons. Car elle les fait vomir un humeur pituiteux, & espaiz. Ce que j'ay experimenté à Lisbone, en des Pages du Roy du Portugal, estre verissime. Un Médecin du temps de Galen, sanoit toutes vieilles coliques, donnant au patient de ladite

[28] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 22, col. 293-294.
[29] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 880-881.
[30] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 26, col. 295-296.

> fiente à boire, avec de l'hipocras, fait de miel, & de vin.[31]

Hormis sa référence aux pages portugais, cette séquence œcoïatrique tire du Livre X des *Simples* son vocabulaire, l'ordre dans lequel sont énumérées les vertus de ces fientes, ainsi que la manière dont celles-ci doivent être préparées. En revanche, la vertu de cet excrément contre les coliques n'y figure pas, nous laissant dans l'ignorance bibliographique de cette vertu.

Les références à Galien faites ensuite par Landré ne relèvent plus du Livre X des *Simples* mais du Livre XI. Cette variante n'est pas mentionnée par l'auteur bien qu'il stipule toujours la source médicale des ingrédients suivants comme appartenant à cette autorité. C'est donc du *De Simplicium medicamentorum facultatibus Liber undecimus* que nous tirerons les prochaines séquences comparatives. La section « *Des os de l'Homme* » en fait première figure :

> *Ossa combusta admodum digerentem exiccantemque vim obtinent, & id maxime, ut quidam ferunt, humana. Certe talum suillum combustum, ac deinde bibitum, inflationes & tormina sanare dixerunt. Novi autem nostratium quosdam ossa potui exhibuisse, haud scientibus qui biberent, quidam ebibissent, ne scilicet aversarentur, ac multorum tum epilepsiam, tum arthritin curasse.*[32]

> Les os de l'homme, sur tous autres, ont une oculte proprieté, de guarir d'epilepsie, que les Latins appellent morbus comitialis, & les povres singes Arabes nomment, voulans fuyvre les Grecs, epilentia, & en nostre vulgaire est dit, le haut mal, ou mal sainct Jean : quand à estomach jun, ils sont bus, redigez en cendre. Galen ne dit point comment, ne quelz. Les Arabes dient avec vin clairet : & veulent, que si c'est homme pacient, que les os soyent du craine d'un l'homme : si c'est femme, de femme, pour une respective antipathie. Toutefois ayant usé par quarante matins, de cendre d'autres os, que ceux du test, avec decoction de peone, garenty à Tours une jeune fille, fort souvent affaittée du mal. Il est tout connu par ceus, qui en ont fait de grans chefs d'œuvre, que cents chariots d'ebene, ou gayac, ou bois d'echine, ne sçauroyent aussi notablement guarir toutes atthritides, que ladite pouldre, buë avec decoction de bonne canelle, par quelque temps, au matin à jun.[33]

À la lecture de ces deux passages, nous constatons que Galien n'est pas explicite dans la description du traitement à dispenser au malade d'épilepsie ou d'arthrite. Il prescrit bien l'ingestion par boisson d'os humains calcinés mais n'en précise ni la quantité, ni le genre, ni ce à quoi ils doivent être mêlés avant d'être bus. Sur ce point Landré n'hésite pas à compléter la connaissance galénique par son expérience personnelle. Il donne, en effet, les renseignements manquants chez Galien, et permet au lecteur de mettre en pratique une connaissance acquise et reconnue depuis des siècles.

[31] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 883-884.
[32] Claudius GALENUS, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 14, col. 309.
[33] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 888-889.

Poursuivons avec la description des nombreuses vertus « *De Limaçons à coquille* », c'est-à-dire des escargots, dont nous pouvons identifier les sources dans les chapitres 3 et 29 – « *Iterum de carnis viperinæ facultate* » et « *Cochloea, sive limaces* » – du Livre XI respectivement consacrés aux vertus de la viande de vipère et à celles des escargots et limaces :

At cochlearum caro prius in mortario contusa, ac postea ad leuorem redacta, omnium ualentissime desiccat partes superfluo humore gravatas, adeo ut et hydericis conveniat. Ipse autem humor solus per se citra carnem […] *thuri mistus, aut aloe, aut myrrhae, aut horum quibusdam, aut omnibus, quoad accipiat cerati crassitiem, medicamentum fit tenax desiccatque purulentos mucos aurium, sed & fronti impositum inhæret, oculorum fluxiones resiccans[…].*[34]

Cochleæ si totæ cum testis urantur, admista galla omphacitide, simulque pipere albo, mirifice prosunt dysenteriis, in quibus ulcera nondum computrescere cœperunt. Convenit autem ut piperis fit pars una, gallæ vero duæ, quator cochlearum. Hæc ubi ad unguem levigaris, cibis inspergito, bibendumque aut ex aqua, aut ex vivo albo & austero præbeto. Cæterum absque gallæ mistione cinis cochlearum admodum resiccantis est facultatis, obtinens item nonnihil ex ustione calidum. Porro cochleæ quæ ustionem non sunt expertæ, si tritæ una cum testis imponantur, & toti ventri aqua inter cutem laborantium, & in arthriticis articulorum tumoribus, ægre quidem divelli poterunt, ceterum impense desiccant. Et sane inhærere sinere oportet, quoad sponte decidant. Idemque faciendum in tumoribus ex ictu natis

Les limaçons à coquille, ont de grandes proprietez : car eux contus, & seuls appliquez sus un ventre enflé d'hydropisie, resouldent par une merveilleuse force les eaues intercutes, & les y faut tenir, tant que d'eux mesmes ils tombent. Galen dit un merveilleux secret, que neantmoins par mon experience souvent trouvé veritable : que le morceau desdits limaçons avec farine d'encens & aloë fort agitez ensemble, jusques à ce que le tout soit espaiz comme miel, puis appliquez sur le front, asseiche toutes antiques defluxions des yeux. Voulant suyvre Galen, comme je m'estoye allé esbatre aux champs, appliquay sur la playe d'un munier des limacs, avec leur coquille, y adjoustant peu de farine folle, prise contre les parois de son moulin : lequel avoit un nerf piqué, & le lendemain fut guary. J'ay de grans témoins, mesmement deux qui n'en voudroyent mentir, qu'en la grande dysenterie, laquelle occit plus de six mille personnes à Naroles, en l'an mil cinq cens trente cinq, je guarenty, Dieu aydant, plus de trois cens personnes, leur donnant à boire de la pouldre de limaçons bruslez, avec pouldre de mores de arronses, & peu de poyvre blanc, & galles. C'est un grand secret de les appliquer bien broyez sur le nombril, car ils arrestent tous antiques menstrues. Aucuns ont dit que en les appliquant sur la playe, ils retirent les choses qui sont infichées dedans. J'en fais une esmerveillable distillation pour guarir toutes algueurs d'urine, & toutes chaudes pisses. Je prens des limacs & aubins d'œufs environ une livre autant de l'un que de l'autre, semences froides, grandes & petites, egales parties, demie once eaue de laitues, quatre onces casse bonne & recente, & terebinthine de Venize añ. trois onces, puis toutes choses conquassables conquassées je les laisse par une nuit fermenter ensemble, en apres les mets au distillatoire, & laisse par quelque temps reposer l'eaue distillée devant que d'en faire user. J'en donne au pacient le matin à jeun environ demie once, avec succre rosat environ

[34] Claudius GALENUS, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 3, col. 303.

difficile solubilibus, et ex contusione facta in auribus. Desiccant enim illos magnopere universos, etiamsi viscosus crassusque in alto humor contineatur.[35]	une drachme : & avant que le pacient ayt continué neuf jours, il est entierement & parfaitement guary. Et ce sans doubte, ny faute aucune.[36]

Landré sépare en deux séquences différentes, d'un côté les « limaçons à coquille » et d'un autre les « limaçons rouge », ce que Galien évoquait de concert. Ce point nous permet déjà de confirmer le savoir galénique attribué aux vertus des limaces sans coquille, malgré l'absence de sa mention par Landré au sujet des « limaçons rouge ». Quant au référencement de ces connaissances galéniques, remarquons que celles ayant trait au soin de l'hydropisie (rétention d'eau) et à la « défluxion des yeux » ne sont pas retrouvées dans le chapitre galénique dédié aux escargots, mais à celui consacré aux vertus de la chair de vipère. La connaissance médicale de Landré est donc textuellement plus large que ce qu'il énonce. Ensuite, le mode préparatoire des remèdes contre la défluxion des yeux et contre la dysenterie sont semblables dans la transformation de l'escargot (contus ou brûlé) et dans son agencement avec d'autres ingrédients (poivre, noix de galle, etc.). Aussi, il nous rapporte l'expérimentation réussie de ces mêmes connaissances puisqu'il les affirme avoir « par son experience souvent trouvé veritable », notamment pour ces deux maladies précédemment citées, le remède à dysenterie lui ayant permis de soigner plus de trois cents personnes en 1535 lors d'une épidémie de cette maladie. Ces deux vérifications par l'expériences permettent à la fois d'actualiser le savoir galénique et d'entériner le savoir œcoïatrique dans la contemporanéité de Landré. Il en va de même lorsque Landré se dit « voulant suyvre Galen », en appliquant des escargots mélangés à de la farine pour cicatriser un « nerf piqué », bien que cette expérience ne figure pas dans le texte galénique sus-mentionné.

Continuons avec les vertus « *Des Lumbriques de la terre* », séquence dans laquelle Landré juxtapose différentes références :

Terræ quidem intestina contrita, nervisque divisis imposita, protinus mirum in modum prosunt : atque haec ipsa quoque cum mulso pota, medicamen sunt movendæ urinæ idoneum.[37]	[…] Galen n'asseure rien de soy, comme celuy qui ne l'a pas experimenté : mais trop bien dit, que aucuns, & croy qu'il veut designer Dioscoride, ont affermé les vers tous crus & contus, mis hativement sur les nerfs trenchez, subitement les faire reünir. Item que iceux contus & beuz avec mulse, qui est bruvage fait d'eaue & miel cuits ensemble, excitent l'urine par long temps retenue. […] Nous trouverons toutefois que ledit Galen, specialement en son livre de la Theriaque ad Pisonem, ha laissé par escrit, que les vers beuz avec melicrate, en un instant guarissent la jaunisse.

[35] Claudius GALENUS, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 29, col. 314.
[36] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 892-894.
[37] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 39, col. 316-317.

> Il ne declare pas comment prins. Les praticiens voyans estre moins abominable au pacient, en donnant la pouldre que l'humide substance, ont seulement commandé la pouldre.[38]

L'extrait latin mis en regard du texte œcoïatrique appartient au chapitre 39 du Livre XI des *Simples* et correspond à la première partie de ce que Landré rapporte. La seconde, relative au soin de la jaunisse, se retrouve effectivement dans le livre galénique intitulé *De Theriaca ad Pisonem* : « Scorpius si assus cum pane comeditur, conterit vesicæ calculos. Terræ intestinum ex vino assumptum, idem facit. Sin autem ea in melicrato contrite quis regio morbo laborans sumat, statim purgatus liberator »[39]. Par-delà le fait que les vers de terre soignent les calculs de la vessie, ils sont bien recommandés pour soigner la jaunisse (*regio morbo*) lorsqu'ils sont mélangés dans du mélicrate. Pour autant, Landré a raison de dire que Galien n'y expose pas la préparation des vers eux-mêmes, ce pourquoi il précise quant à lui de les réduire en poudre avant de les mélanger pour faciliter l'ingestion du remède.

La séquence suivante reprenant ouvertement Galien est celle « *Des vieux souliers* », correspondant au chapitre 19 du Livre XI :

> *Coria vetera, quæ videlicet veteramentorum sunt usta, as attritiones commodari calceamentorum scriptum a quibusdam est, tanque scilicet hoc faciant ex antipathia quadam. Certe quæ phlegmone obsidentur, haudquamque juvantur : verum ubi extincta fuerit phlegmone, non injuria juvantur, nempe quia resiccantur. Est eum talis cinis resiccatorius. Ac nos sane quandoque in agro ad ulcus eiusmodi ex attritione sumus usi. Curat autem talis cinis non abs re ulcerum ambusta, & quæ vocantur intertrigines in fœminibus existentes.*[40]

> On dit en commun proverbe : Je tiens aussi grand conte de luy, que de mes vieux souliers : comme si on vouloit demontrer que vieilles savates ne servent à rien. Et toutefois si celuy qui tient tel propos sçavoit la grande efficace desdites savates, il les auroit en grande singularité. Car les savates redigées en cendre, guarissent toutes les jarses et meurtrissures des talons, comme par une antipathie, ainsi que nous voyons aux scorpions, lesquels appliquez sur leur piqueure mortelle, la guarissent sur l'heure. Galen dit ce estre vray, par ainsi que le lieu ne fust encores flegmone. Pour lequel inconvenient eviter, faut mesler ladite pouldre avec huile rosat. Les affections des talons faites par attricion, sont par les Grecs nommez phygetles : & en notre Françoys, mules aux talons. Il se distille par un secret merveilleux de l'huile des desdites savates, laquelle guarit tous œdemes, & tumeurs, mesmement flegmatiques.[41]

[38] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 894-895.
[39] Claude GALIEN, *De Theriaca ad Pisonem*, dans ID., *Operum Quintus Tomus*, Bâle, Froben, 1549, col. 355 B.
[40] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 19, col. 310.
[41] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 896.

Si Galien n'attribue pas ce savoir médical à la spécificité des « vieux souliers », mais plus largement des vieux cuirs, nous retrouvons dans son chapitre toutes les informations utilisées par Landré. Que cela soit pour soigner les phlegmons ou les ulcères, entre autres des talons, l'enseignement galénique confirme ce que dit Landré.

Les vertus « *Des Cornes* » constituent l'avant-dernière séquence dans laquelle notre auteur cite le père de la médecine. Bien qu'il généralise aux cornes en général, ce sont surtout celles du cerf et de la chèvre qu'il défendra médicalement. Une préférence typiquement galénique puisque celui-ci dédia un chapitre particulier à ces deux cornes : « *Cornua cervi & capræ* ». Regardons-en les similitudes :

> *Cæterum ceruinum maxime commendatur ab ijs qui talia scribunt, quod si ab ustione lauetur, dysenteriam et sanguinis excreationem, præterea cœliacos affectus sanat, et aurigini utile esse dicunt. Porro duo exhiberi cochlearia ad omnia ista præcipiunt. Miscuerunt autem ipsum nonnulli, ut dictum est, ustum et elotum collyrijs etiam desiccantibus oculorum fluxiones.*[42]

> […] plustost me reposeroye sur la corne de Cerf, ou de Chevre, que sur celle de Licorne : car elles ont une force connuë d'absterger, & mondifier : tellement que par l'autorité des anciens, elles sont adaptées à blanchir les dents, à resserrer les gencives flattrez, & molles. Davantage lesdites cornes bruslées, & données à boyre, apportent merveilleux reconfort à ceux qui sont tourmentez de flux dysenterie, & cruente execration […]. Or les auteurs ont laissé par escrit, que la corne de Cerf redigée en cendre, est une plus que credible medecine à ceux qui crachent le sang, à ceux qui ont choliques, & iliaques passions : lesquelles les femmes nomment Miserere mei. Et comme chose de grande vertu, la meslent aux collyres pour asseicher les yeux lacrimans.[43]

Parmi les cornes énumérées par Landré, nous avons ici sélectionné celles relatives au savoir galénique. Pour autant, nous verrons au Chapitre VIII qu'il évoque l'usage de la corne de licorne, dont il se méfie au point de la dénigrer face aux cornes de cerf et de chèvre. Les extraits ci-dessus rapportent, en effet, l'efficacité médicale de ces cornes face à la dysenterie, aux coliques, à la défluxion des yeux, ainsi que face aux terribles « iliaques passions » associées à l'occlusion intestinale[44].

La dernière séquence œcoïatrique directement affiliée aux connaissances de Galien est celle intitulée « *De la Saumure* » :

---

[42] Claudius GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 7, col. 307.
[43] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 900-901.
[44] *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent*, dirigé par É. Littré et Ch. Robin, Paris, Librairie J.-B. Baillière et Fils, 1878, Vol. I, p. 790.

Salsugo piscium salsorum similiter garo & ad putredines accommodatur, et ad ischiadas dysenteriasque infunditur. Et acrimonia quidem humores coxam infestantes attrahit, ac proinde per intestina evacuant. Putrescentia vero ulcera in dysenteria colluit atque desiccat. Maxime vero salsugine salsorum silurorum et mænidum ad talia uti medici quidam assolent, et nos sane ad ulcera in ore putrida accommodauimus[45].

Les Grecs nomment la Saumure, Alme : les Latins, Muria : les Singes Arabes, n'ayans l'usage des langues, voulans coudre le noir avec le blanc, & des deux mots, Grec & Latin, en font un corrompu, qu'ils appelent Almuri. Toutefois ne faisant procez du nom, briesvement dyray les effets. Toute saumure ha vertu abstersive, & ha grande singularité contre ischiades, & torsions des intestins, quand elle est donnée par clystere. Galen se dit avoir amolly antiques duretez de rustaux, lesquelles ils avoyent aux genoux, en appliquant dessus un vieil formage tout rancide contus, avec decoction d'un jambon salé[46].

La comparaison de ces deux extraits montre que Landré reprend bien les propriétés médicales de la saumure et de son utilité lors de douleurs ischiatiques et intestinales, que Galien déterminait également sous le nom de dysenterie. Malgré ces similitudes, l'expérience précisément attribuée au médecin grec, concernant l'application d'un fromage rance avec une décoction de jambon salé n'apparaît pas dans le texte galénique relatif à la saumure.

Références implicites

Galien est également une référence implicite dans l'*Œcoïatrie*. Tel que nous l'avions énoncé en amont, les références implicites sont au nombre de dix : « *De la fiente de Brebis* », « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* », « *De la fiente de Souri* », « *De la fiente des petites Lisardes* », « *De la salive de l'Homme* », « *Des Punaises des litz* », « *Du Nid des Irondelles* », « *De la cervelle, d'aucunes bestes* », « *Des coques de moulles, & huitres* » et « *Du poil* ».

Au sujet « *De la fiente de Brebis* », Landré confirme l'analogie entre la fiente de chèvre et celle de brebis, les deux ayant la propriété de soigner les verrues :

Sed et hic ipse medicus ovium utebatur stercore ad acrochordonas, et myrmecias, et thymos, et furunculos duros, quos clauos nominant, aceto videlicet diluens. Quin et ulcerum ambusta ad cicatricem illo ducebat, nempe stercus hoc cerato rosaceo commiscens. Sed & per stercus caprinum

Je ne trouve point que cette fiente fust jamais prinse par la bouche comme les autres : mais par application exterieure, elle a toutes les vertus de la fiente de Chevre, & a ce d'avantage, qu'elle guarit toutes verruques pensiles, (les Grecs les appellent Acrochordones) & tous froncles durs, & toutes

[45] Claude Galien, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 58, col. 322.
[46] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 903.

combustum similiter curabat : cæterum pauculum eius multis numeris majori cerati moli admiscebat[47].	manieres de cloux, destrempée avec vinaigre & appliqué sur lesdits lieux[48].

Cette fiente est préparée de manière identique dans les deux extraits, c'est-à-dire avec du vinaigre, pour être appliquée sur les mêmes maladies de peau. Aussi, et une fois encore, Landré s'évertue à conserver le vocabulaire grec afin que la précision du discours médical soit pérenne, tout en vulgarisant selon l'usage commun.

Nous poursuivons avec la description médicale « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* » :

Porro stercore columbarum nomadum (nam sic eas quidam cognominant, a domesticis videlicet distinguentes) tanquam medicamento excalfaciente & ipse ad multa frequenter admodum utor, nempe cum semine nasturtii contusum cribratumque siccum vice sinapis ad ea quæ rubrificari debent, adhibens. Manifestum autem est, quod inveterate omnia dico in talibus affectibus quales sunt coxendix, hemicrania, scotomata, vertigines, & cephalæa, & in lateribus, scapulis, cervice, lumbis dolores inveterati : & ad hæc nephritides, & affectus cœliaci, & podagricæ arthritides : quando videlicet in articulis eorum nondum constiterint tophi sive pori. Atque hoc stercus plane fœtidum non est, maxime arefactum. Quocirca & in urbibus eo varie utimur, alias aliis miscentes medicamentis[49].	La fiente de palombes, & en defaute de tels pigeons, la fiente des domestiques a une plus que credible proprieté, avec semence de cresson aquatic, aux ischiades, qui sont douleurs de los ischion, communiquées souvent à l'oz de pubes, & meintefois derivées jusques au bas du pié. Et moy quand je veux finapiser, & ce qui est impacte aux profonditez des jointures amener à la superficie du cuir (car en tels accidens est dangereux user de repercussifs) j'use de tels cataplasmes : je prens de cette fiente une once, de la semence de moutarde & de cresson añ. deux dragmes, huile de Filozofes, laquelle est faite par distilation de vieilles tuiles, une once, & les incorpore ensemble, & les applique sur la commission de la coxe. Je diray cecy, quelque mauvaise grace que j'enpuisse raporter, que j'ay guari infinis hemicranes par ladite fiente broyée avec huile de noyaux de pesche, & appliquée sur le lieu dolent raiz[50].

Ces deux extraits commencent par une distinction entre la fiente des pigeons ramiers et celle des pigeons domestiques. Tous deux montrent une faculté à soigner de nombreuses douleurs : qu'elles concernent les articulations (nuque, lombaires ou bassin) ou bien les maux de tête (vertige ou migraine). Si Galien rappelle sa vertu anti-inflammatoire, retirant l'échauffement (*excalfaciente*),

[47] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 24, col. 295.
[48] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 881.
[49] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 25, col. 295.
[50] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 881-882.

Landré explique comment l'utiliser. Contrairement à son maître, il donne à son lecteur les modalités d'application, notamment en cataplasme, et les mélanges à effectuer préalablement.

Ensuite, nous retrouvons le savoir galénique au sujet « *De la fiente de Souri* », laquelle est utilisée contre l'alopécie :

Sic enim murium stercus alopecias curare proditum est, & inventus est quidam medicus, qui ad hoc pathema utebatur composito medicamento ex murium stercore confecto[51].	Il est tout certein, que la fiente de Souri, fort broyée avec miel, fait revenir le poil de quelque partie du corps qu'il soit tombé[52].

Tous deux, bien que le premier soit raccourci, sont des extraits succincts relatant de la vertu de ces fientes. Malgré sa simplicité d'exploitation, seul Landré explique comment se servir de cet ingrédient pour soigner la perte de pilosité. Nous pouvons supposer que la mixture obtenue par le mélange de miel et d'excrément de souris doit être appliquée sur la zone imberbe.

Dans le Livre X des *Simples* de Galien, duquel nous tirons l'essentiel des vertus des fientes répertoriées par Landré, nous pouvons lire à la suite du chapitre sur les fientes de souris celui sur les déjections de crocodiles. Il est intéressant d'observer la manière dont Landré adapte ce savoir excrémentiel reptilien au contexte géographique de son destinataire français, pour lequel la connaissance de ces vertus est, à première vue, inutile. En effet, sa séquence sur les vertus « *De la fiente des petites Lisardes* » en réutilise étrangement le contenu :

Cærerum terrestrium crocodilorum, horum inquam exigorum, & humi serpentium stercus pretiosum effecere mulieres deliciosæ, quibus non est satis quod alia sint medicamenta tam multa, quibus faciei cutis & tensa & splendens efficitur, quinetiam adjungant stercus crocodilorum. Similis illi est et sturnorum, cum solam oryzam ederint. Clarum itaque est quod abstergendi desiccandique facultatem utranque moderatam habent stercora eiusmodi ; & multo moderationem & hebetiorem stercus sturnorum. At stercus	Les femmes aagées, & rideés, estudiantes se concilier grace de beauté, devroyent avoir en recommandacion cette fiente. Car c'est celle sur toutes choses, laquelle estend le plus le cuir corrugé, & donne splendeur, & fait beau & gracieux le teint de la Dame. Et pource que c'est la gloire de l'homme, que la femme, & que l'homme s'egare souvent, & va à porte couté, je veux en la bonne grace des Dames, ordonner un dealbatoire : lequel on peut à bon droit nommer enrichissement de beauté : auquel ne sont à comparer en rien les fucz, & fars par ci devant trouvez. Prenez fiente de petites lisardes, os de seiche, tartare de vin blanc, rasure de corne de cerf, coral blanc, farine de ris, autant d'un que d'autre, & les battez long temps en un mortier, puis les cribrez subtilement : en apres laissez les tremper par une nuict en eaue distillée d'esgale partie d'amendes douces, de limacs des vignes, ou jardrins, & de fleur de boillon blanc. Ce fait adjoutez y le poiz d'autant de miel blanc, & derechef incorporez le tout ensemble en mortier, & gardez precieusement ledit dealbatoire en

[51] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 28, col. 297.

[52] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 884.

crocodilorum sicut a facie ephelem tollit, ita & vitiliginem & lichenas.[53]

vaisseau, ou d'argent, ou de pur voirre, & vous en illinez le soir, le visage, poitrine, mammelles, & vous verrez miracle.[54]

Galien associe les vertus médicinales des excréments de crocodiles à toutes celles des fientes de reptiles rampants, ce qui permet à Landré d'instruire la population française sur les propriétés de la fiente de femelle lézard en particulier. Bien qu'il n'explique pas comment s'en procurer, il détermine la manière de s'en servir pour raffermir les peaux détendues. Les deux médecins précisent l'usage qu'il peut en être fait chez les femmes en particulier, dont la norme esthétique semble liée au maintien de la jeunesse, pour qu'elles puissent embellir l'état de leur peau. Landré associe ces propriétés à celles de différentes plantes mélangées, ainsi qu'à celle de la corne de cerf et celle des limaces. Ces dernières, différentes des « limaçons à coquille », bénéficient d'un chapitre spécifique, dans lequel il révèle les qualités en matière de cicatrisation et de raffermissement de l'épiderme chez les femmes ayant accouché[55]. Que ce soit de la part de Galien ou de celle de Landré, la préoccupation de la beauté féminine s'inscrit dans le champ de la médecine, avec un intérêt notable à satisfaire le soin qu'elles apportent à leur corps.

La séquence œcoïatrique intitulée « *De la salive de l'Homme* », dont les vertus se retrouvent dans le chapitre 16 du Livre X des *Simples*, « *Sielon, Saliva* », constitue un autre réservoir de connaissances galéniques :

Sielon, sive sialon, sive ptyelon appellare libet, nihil interest. Verum id sciendum est, vim eius esse differentem tum in animalium speciebus, tum in eorum unoquoque sano & agroto, jejuno & sitibundo, aut cibo potuque sumpto. Etenim ut urina & bilis, sic etiam saliva sumpto quidem cibo imbecilla est : valida & acris eorum qui ingenti aut inedia, aut siti premunt. In medio utriusque est eorum qui probe concoxere quidem, nondum tamen cibum potumve hausere. Hac ergo saliva nutrices pueris lichenas curant, paruum videlicet digitum rigantes, ac diende cutem affectam confricantes. Idque faciunt subinde, tanto scilicet intervallo, dum salivæ vires in lichene perdurent, ac nondum sint extinctæ. Sed & triticum mandentes rustici non pauci furunculis imponunt. Nam celeriter eos & digerit, &

La salive de l'homme, est en trois differences. Celle d'apres le manger ha bien peu de vertu, ou quasi nulle. Celle de l'homme jeun, & qui ha esté assez sans boire, ou manger, est de grande efficace, ayant grande acrimonie. Celle d'apres la digestion, mais devant le manger, ha moyenne vertu entre les deux. Or doncq la salive de l'homme, par toute sa substance, ha puissance de faire mourir aspics, serpens, thires, scorpions, & autre tel vermenier, tuans l'homme, & mesmement la salive à jeun espandue sur leur corps. Maintefois pour mon plaisir en l'isle d'Allevert, ay conspiré de grans diables d'aspics, les tenans sous un baton, & les ay fait, sans autre chose, mourir entre mes mains. Les nourrisses guarissent toutes lichenes, froncles, & autres gratelles de leurs nourrissons, les frottans de leur salive. Il faut que la salive ayt une grande faculté de

[53] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 29, col. 297-298.
[54] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 884-885.
[55] *Ibid.*, p. 891-892.

concoquit : cum si macerarent aqua, non æque prodesser. Ex quo liquet salivam juvandi robur adferre[56].	discuter, veu que du froment cru, long temps masché, par la vertu de la salive ameine à maturité tous froncles […][57].

Sur le modèle de Galien, Landré commence son chapitre en décrivant les variations qualitatives des différentes salives en fonction de l'état de jeûne de la personne qui la produit. Ensuite, notre auteur expose une expérience personnelle, exempte de savoir galénique, qu'il effectua sur « l'isle d'Allevert » – proche de Saintes, tel que nous l'avions observé dans notre Chapitre II[58]– pour éradiquer des serpents vénéneux, avant de transcrire les pratiques des nourrices, utilisant leur salive pour soigner les impuretés, « lichenes, froncles, & autres gratelles », des bébés dont elles s'occupent.

Il en va maintenant des connaissances œcoïatrique en matière d'insectes dont nous cherchons le plus souvent à nous débarrasser, à savoir les « *Punaises des litz* ». Toujours dans la *Faculté des simples* de Galien, nous trouvons des renseignements concordant avec ceux que nous transmet Landré :

Sed & de cimicibus quibusdam traditum est quod si cum aceto bibantur, hirudines ejiciant : at nobis, cum eas perpetuo alliorum esu eiecerimus, haud opus fuit cimicibus.[59]	Est il rien en ce monde plus fetide, ny de senteur si mauvaise que la punaise ? Pour laquelle profliger, & ruïner, ont excogité les hommes dix millions de receptes, & neantmoins telle que la voyez est aucunefois si necessaire, qu'on ha bon mestier de la recouvrer : car icelle buë avec fort vin-aigre, chasse du corps la sansuge degloutie, en buvant de l'eaue.[60]

Déjà Galien conseillait de boire ces punaises avec du vinaigre afin d'expulser des sangsues que le patient aurait pu ingérer. Il n'est pas dit, ni chez l'un, ni chez l'autre, s'il faut avaler lesdites punaises vivantes. Cependant, nous pourrions le supposer puisque Landré a l'habitude de préciser à son lecteur la manière de transformer les ingrédients qu'il énumère. L'essentiel pour nous est de montrer, qu'une fois de plus, Landré se réfère à Galien pour constituer son *Œcoïatrie*.

La séquence que nous souhaitons détailler à présent est celle traitant « *Du Nid des Irondelles* ». Le chapitre 31 du Livre XI des *Simples* comporte, lui aussi, les vertus médicales des hirondelles. De sorte qu'il nous faut regarder leurs points communs :

Sed & hirundinibus usi sunt multi, comburentes videlicet, &	Il n'est auteur ny Grec, ny Latin, ny Arabe, qui nie la cendre des Irondelles apporter un inestimable remede aux inflammacions

[56] Claudius GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 16, col. 290-291.
[57] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 890.
[58] Chapitre II, « Des humanistes autour de Charles II d'Orléans ».
[59] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 40, col. 317.
[60] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 895-896.

cinerem melli miscentes, ac deinde synanchicos inungentes, & in totum quicunque in gutture ac columella consistunt affectus. Utuntur & ad acuendum visum hoc cinere nonnulli. At alii eas arefactas drachmæ pondere bibendas exhibent.[61]

cynanchiques, meslée avec miel, & illinée tant par dehors que par dedans. Mais qui est celuy au monde, qui ne cachinnast oyant dire, que le nid des Irondelles cuit avec vin blanc, subitement par une specifique proprieté guarit ces affections du gosier illiné par dehors ? Il s'en truffera qui voudra, si est ce toutefois, que j'aymeroye beaucoup mieux estre delivré d'une si letale maladie, avec choses de si peu de coutange, que de mourir avec tous les syrops, toutes les huiles, & medecines somptueuses qui sont en Orient, ou Occident.[62]

Dans cet extrait Landré insère, à côté des vertus du nid des hirondelles, le savoir galénique exposé comme celui des grecs, des latins et des arabes, relatif aux hirondelles elles-mêmes. Tel que nous pouvons le lire dans la version latine des *Simples* de Galien, cet oiseau entièrement réduit en cendre et mélangé avec du miel soigne les maux de gorge aigus, par voie orale. Landré ajoute effectivement à ce savoir l'usage du nid en particulier. Malgré cet ajout qui lui est personnel, et que nous pourrons compter parmi les extraits dont Landré est l'autorité principale, il semble que sa découverte ne soit pas sans lien avec les connaissances ancestrales. Que le nid puisse avoir la même sympathie, c'est-à-dire la même modalité d'action, que l'hirondelle qui l'a créé, relève d'une logique médicale issue des connaissances de l'hirondelle elle-même. Nous pouvons donc estimer que ce passage, par-delà l'apport de Landré, est principalement galénique.

Suit la séquence dédiée aux propriétés « *De la cervelle, d'aucunes bestes* », centrée spécifiquement sur celle du lièvre. Elle fut également traitée par Galien, selon les termes suivants que nous mettons en miroir :

Cerebrum leporis attritum & esum utile esse didicimus pueris dentientibus, capite videlicet toto elixo, ut ego facere soleo. Non tamen eximia vis eius est, sed similis melli & butyro, & aliis quæ ad dentientes pueros conveniunt. Quidam etiam adversus metum utiliter edi cerbrum hoc prodidere.[63]

La cervelle de lievre est moult utile, comme l'autorité, & experience des anciens demonstre, à hater les dents d'un enfant, quand les gencives en sont frottées, & que souvent elles sons tentées de flegmon.[64]

Sous « l'autorité, & experiences des anciens » se cache notamment la compétence galénique, à ceci près que Galien expliquait faire bouillir la cervelle de lièvre avant que l'enfant ne la mâche pour faire ses dents. De même qu'il renseigne que du beurre mêlé à du miel profite de la même manière

[61] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 31, col. 315.
[62] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 906-907.
[63] Claudius GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 6, col. 307.
[64] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 907.

aux gencives douloureuses. Face à cela, Landré conserve uniquement la connaissance relative à la cervelle, sans détailler sa préparation au point qu'il nous est permis de penser qu'elle peut également être frottée crue pour soulager la gencive endolorie.

Pour continuer dans le catalogage des références implicites à Galien, il s'avère que dans le Livre XI des *Simples*, nous trouvons également un chapitre consacré aux facultés des coquilles d'huitres que nous voulons comparer à celui « *Des coques de moulles, & huitres* » de Landré :

Ostreorum testa usta similis est facultatis buccinorum testis, tametsi etiam subtilis, immo ut certius verisque dicam, minus crassæ.[…] Cæterum omnia id genus (ut et antea est dictum) cogendi quamdam in se facultatem obtinent, per quam condensata eorum essentia, dura terrosaque sunt reddita, quam ubi per ustionem deposuerint, contrariam adsiscunt facultatem, quam vocant digerentem. Porro si laveris ea usserisque, ignea in aquam natura deposita, ipsam efficiunt cum tenuitate excalfacientem, adeo ut & putrefaciat, sed nonnunque reliquum illud terrenum est, morsus expers, id quod maxime implendis cicatriceque claudendis ulceribus humidis est utile. Igitur testa eorum quæ peculiariter vocantur ostrea, combusta utor ad diuturnas ex fluxione, ægreque carne implebiles cavitates, nempe que fistulosæ sunt atque profundæ, eam foris cum suillo adipe veterato circunposens : id vulgo axungiam nuncupant.[65]	Telles coques pulverisées subitement, soit qu'elles soyent crus, soit bruslées, ont merveilleuse puissance à deseicher les hemorrhoïdes fluentes de trop long temps, meslées avec peu de beurre frais. Icelles mesmes mises en ulceres malins, & de putrefaction indesiccable, les aseiche merveilleusement.[66]

Le chapitre galénique est beaucoup plus dense en termes d'informations médicales que celui de l'*Œcoïatrie*. Cependant, Landré transmet l'essentiel de ce qui y est inscrit puisqu'il nous rapporte la faculté de ces coquilles à assécher et désenflammer différents ulcères chez l'homme, qu'elles soient brûlées ou broyées.

Enfin, la dernière séquence œcoïatrique dans laquelle s'identifie une référence galénique informulée concerne les vertus « *Du poil* ». Pour la détailler nous avons rassemblé deux extraits différents du Livre XI :

Pili usti, similiter ustæ lanæ excalfaciendi desiccandique admodum sunt facultatis.[67] *Pellis ovina recens detracta, circumposita iis qui quocunque modo fuerint verberati, omnium luculentissime adiuvat, adeo*	Je trouve le poil de deux animaux fort utile en la medecine. Celuy de l'homme, & celui du lievre. Le poil de l'homme pulverisé, & par sept ou huit matins beu avec vin blanc, guarit, outre foy, la jaunisse. Le poil de lievre bruslé & appliqué sur la playe d'ou ne se peut arrester le sang, en un moment le retient, & l'empesche de fluer. Iceluy donné

[65] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 22, col. 310-311.
[66] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 908.
[67] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 26, col. 312.

ut die ac nocte una illos curet : concoquit enim & digerit que sub cute sanguinem habent[68].	à boire à l'hydropiq, & graveleux avec vin blanc, notablement le guarit[69].

Selon les apports de Galien, tous les vieux poils, tout comme la vieille laine, ont la propriété d'être asséchante et désinflammante. La fourrure de brebis est, quant à elle, utilisée en particulier pour soigner les saignements cutanés. En comparaison, Landré reprend l'aptitude desséchante de tous les poils, qu'il attribue spécifiquement à ceux du lièvre, pour stopper les saignements d'une plaie. Il ajoute l'utilisation des poils humains dans la curation de la jaunisse, chose non-indiquée par Galien. Ce dernier point nous permet d'ouvrir notre troisième et dernier temps consacré aux sources galéniques, afin de comprendre comment Landré développe et dépasse le savoir de ce maître.

Références déployées et dépassées

En effet, les séquences relatives aux vertus « *Des Araignes, & de leurs Toiles* », « *Du Tronc de Choux* », « *Des vertus de l'Urine* », « *De la fiente d'Oye ou Jars* » et « *De la coquille des œufs* » ont un intérêt particulier en ce qu'elles se servent des connaissances galéniques pour soit les dépasser soit les remettre en question. Landré s'y place en disciple tout en permettant une expansion du savoir médical. Pour illustrer ce développement du savoir galénique, nous commençons par l'observation « *Des Araignes, & de leurs Toiles* ». Là encore, le Livre XI des *Simples* permet de justifier cette séquence œcoïatrique puisqu'il énonce rapidement l'usage des toiles d'araignées :

Aranei telam scribunt quidam a phlegmone tueri summæ cutis ulcera[70].	Je delaisse les nuisances, & seulement suyvant mon propos, traiteray ce à quoy elle peut servir. Premierement l'araigne pilée & mise en un drapeau sur le front & temples, fait que la fievre tierce, perde ses periodes, & nouveaux acces. La toile d'icelle appliquée au lieu duquel le sang flue, subitement l'arreste. Icelle mesme empesche que tant playes que ulceres du cuir, ne viennent à inflammation[71].

Ici, Landré ne se sert du père de la médecine que pour légitimer sa dernière phrase. Bien qu'il ne cite pas son nom, il indique à son lecteur la capacité des toiles à soulager et enrayer les ulcères cutanés. Ce que Galien décrit par des phlegmons et des ulcères de la peau, soignés par ces-mêmes toiles, est donc conservé. En revanche, Landré ne se contente pas de ces informations. Il ajoute que les toiles peuvent être utilisées, non plus seulement pour soulager les inflammations de plaies

[68] *Ibid.*, Livre XI, Cap. 16, col. 310.
[69] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 908.
[70] Claude Galien, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 18, col. 310.
[71] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 903-904.

mais, pour panser et arrêter les flux de sang[72]. Pour le moment, observons encore l'extrait œcoïatrique et remarquons que Landré se sert également des araignées elles-mêmes pour confectionner un remède aux fièvres dites « tierces ». Cet apport, dont nous n'avons pas retrouvé de trace bibliographique supplémentaire, montre *a priori* que la seule source de cette connaissance est son expérience personnelle. Nous le pensons notamment parce qu'il détaille la manière de les employer, à savoir en les écrasant dans un tissu, lui-même appliqué sur le front fiévreux.

Contrairement à cette première séquence, les quatre autres contiennent explicitement leur rapport à Galien. Celle intitulée « *Du Tronc de Choux* » mérite que l'on s'y attache particulièrement car elle est à part dans son rapport à Galien. En effet, Landré se sert de ce maître non pour justifier le remède qu'il enseigne, mais pour défendre la valeur de son expérience personnelle ne relevant pas d'une autorité complémentaire :

> Je seroye long, si je vouloye par le menu raconter les singulieres proprietez des choux, en la louange desquels de grandissimes personnages ont employé tous les efforts de leur engin. Parquoy suyvant mon propos, ne feray mencion que de ce qui est negligé en tout le chou. C'est le tronc. Le tronc donques du chou bruslé avec la racine, & meslé avec sain de porc, le plus vieil qui se puisse trouver, guarit toutes antiquissimes douleurs de costé. Je sçay bien que deux sortes de gens, les faussement dits Galenistes, & les povres miserables Nicoliens, m'escriront estre Emperic : pource qu'ils ne trouvent tel remede en leurs Recipen. Ausquels je respondray, Dieu aydant, à mon plaisir. Aux uns, comme trop superstitieux observateurs, non seulement des sentences, qui seroit tolerable, mais aussi des characteres de Galen, veu qu'ils ne sont rien moins, que ce qu'ils veulent estre veuz aux autres comme povres mancipes captivez sous la baniere de toute asnerie, rudité, & imperitie.[73]

Ce passage montre d'abord, à l'image de tout ce que nous avons vu jusqu'ici, que ce sont les parties négligées de l'ingrédient cité auxquelles Landré s'intéresse. Le tronc du chou, en l'occurrence, est d'après notre auteur sous-estimé en ce qui concerne le soin de douleurs de côtes. Sans revenir sur l'expression du remède apporté dans cet extrait, c'est son argumentaire de défense face à une potentielle calomnie qui nous frappe. En effet, Landré fait intervenir Galien au secours des critiques prononcées par ses détracteurs. Bien qu'il affirme que ce soit seulement son expérience qui permette de vérifier l'exactitude du remède proposé, Landré se refuse d'être accusé d'« Emperic ». Il s'oppose à ce que l'*Œcoïatrie* soit associée à une approche empirique ou, dit-il « superstitieuse », de la médecine. Faire intervenir Galien à ses côtés c'est rappeler à ses lecteurs que ce père de la médecine promouvait l'expérience personnelle comme démarche scientifique essentielle à l'art médical. À cette nécessité de l'expérimentation par le médecin, Galien écrivait qu'il « était facile,

[72] Nous verrons, au Chapitre IX de cette thèse, que les propriétés de la toile font actuellement l'objet de recherches scientifiques, précisément sur leur grande efficacité de coagulation sanguine.

[73] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 906.

après avoir rapidement appris ce qu'Hippocrate a mis long espace de temps à découvrir, de consacrer le reste de sa vie à la poursuite de ce qu'il nous a laissé à trouver encore »[74]. Ainsi, Landré se place comme « vrai galéniste », en opposition aux « faux galénistes », grâce à cette volonté qu'il a d'ajouter ses propres connaissances à celles construites par les autorités médicales. C'est donc avec mépris qu'il traite de ses confrères, ces « faussement dits Galenistes, & les povres miserables Nicoliens », qui n'auraient pas les capacités à user de leurs expériences personnelles pour déployer et dépasser le savoir de leurs maîtres. Se contenter des « Recipen », c'est-à-dire des livres de recettes institutionnels, paraît être une offense aux enseignements galéniques cherchant à vérifier et augmenter le savoir des prédécesseurs.

C'est dans cette veine de dépassement du savoir de Galien que doivent s'analyser les trois séquences à venir. Par exemple, celle traitant « *Des vertus de l'Urine* » nous montre comment les connaissances contenues dans le Livre X des *Simples* se voient être comprises, utilisées puis dépassées :

At urina hominis omnium prope aliarum urinarum est imbecillima, exceptis porcis domesticis, quibus execti sunt testes. Nam illorum similis est totius corporis temperatura, temperiei hominum, & urina similiter debilis. Verum montanorum aprorum valida est, ut etiam ex odore apparet, qui utique acerrimus est. Sed & in aliis animalibus ex odore vim eius conjicere liceat. Nam urinas illas degustare plane est abominandum, cum ne pueri quidem urinam vir quidam honestus vita partier ax moribus ebibere sustinuerit, cum pestifere agrotaret in Syria, ubi cum multi urinam puerorum simul & virorum hausissent, sese hinc servatos credebant. Cæterum urina hominum, ut si quid aliud, extergendi vim obtinet : quod com alii multi satis indicant, tum maxime fullones, qui sordida vestium expurgant ea atque extergunt. Hanc eius vim cum & medici conspexissent, psoras & lepras ea detergunt, perfunduntque ulcera tum multa humiditate, tum sordibus &

Toute Urine est chaude & aigue, & moins entre tous les animaux celle de l'Homme, de laquelle Claude Galen, non seulement ne prouve l'usage par la bouche : mais, qui plus est, juge estre indecent, & mal honneste en frotter les ulceres de la teste, & visage : s'accordant toutefois, qu'on en peut, par la force abstersoire, laquelle est en elle, en mundifier, exterger, nettoyer les ulceres putrides, contenuz depuis le thorax contre bas. En ce que dit Galen, qu'en Syrie un honorable homme, estant frappé de peste, ayma mieux mourir, que de boire de l'urine d'un garçon, vù que tous ceux qui en usoyent, eschappoyent le danger, ce n'est (sauve l'honneur du grand maitre) en rien diminuer la puissance de la chose de soy grande : mais allegue le desdain de celuy qui abominoit par opinion ce qui de nature est tresprofitable. C'est bien dit. L'urine de l'homme seurement garentit l'homme, frappé de peste : mais je luy conseille, de n'en user point. Or elle est foetide, & de mauvais odeur. Ce qui ha lieu en un semblable, peut estre tiré à la consequence de tous autres. Ne prens point de colocyntes : elles sont puantes. N'use point de sagapin, de bdelle, d'opopanax, d'agaric, d'ailx, d'ongnons : tout cela est fœtide. J'entens bien que veut Galen. C'est qu'il pense estre abominable, user de telles choses, vù qu'on en recouvre assez d'autres. Je confesseroye à Galen, si nous avions de ce vray bol armenic, duquel tant de gens furent

[74] Claude GALIEN, *Que le bon médecin est philosophe*, *op. cit.*, p. 4-5.

impuritate scatentia, ac multo magis ubi putridum quidam obtinent[75].	sauver en cette grande pestilence de Romme. Si nous avions les vrays simples de la confeccion theriaque d'Andromachus : si nous gardions la vraye formule de la hiere de Rufus, nous pourrions nous en contenter. Mais vù que le vulgaire bol, est de beau gentil ciment, la myrrhe est une poison, la theriaque est manque : je ne trouve abominable en un si espouventable danger de boire de l'urine de quelque sain garçon. Tu me croiras, amy Lecteur, qu'en tel cas n'est plus grand tresor au monde[76].

Galien décrit longuement le caractère abominable de l'ingestion de l'urine humaine, malgré une reconnaissance de certaines qualités. De cette description, nous avons sélectionné une partie réutilisée par Landré, à savoir celle où Galien donne l'exemple d'un homme syrien touché par la peste, soi-disant mort à cause du refus de boire de l'urine saine pour se soigner. Cette sélection galénique rapporte également le côté néfaste de l'odeur âcre de l'urine, observation dont Landré se sert pour approfondir sa vision des silènes dont nous avons parlé en amont. En effet, dans sa séquence dédiée aux vertus de l'urine, Landré développe toute une réflexion sur la méprise que nous pourrions effectuer d'une chose en se fiant seulement à son aspect extérieur, c'est-à-dire ici à son odeur. L'exemple qu'il prend de l'ail est pertinent puisque, malgré sa puanteur, l'ail est un aliment aux vertus thérapeutiques reconnues à cette époque. Son usage dans le soin quotidien des pauvres est un sujet dont nous avons déjà traité lors du colloque intitulé *Pets divers, vents du corps : entre médecine et musique*, lorsque nous discutions de la puanteur comme outils thérapeutique[77]. Nous avions fait intervenir les connaissances de Georges Vigarello, lequel explique notamment l'emploi de l'ail par les pauvres en remplacement des épices coûteuses :

> Un produit, au moins, est au XIIIe siècle doté de qualités comparables. Il est surtout beaucoup moins coûteux parce que domestique et local : l'ail, « épice forte des petites gens », dit Platine. Un stimulant « bon pour les gens de labeur », une consommation de vilains. […] L'usage en est certain sur les bateaux et galères ibériques, à la fin du XIIIe siècle : distribution aux marins « d'aulx et oignons pour les garder de la corruption de l'air de la mer et des eaux corrompues ». Le produit est jugé préservateur. Quelques témoignages dispersés de médecins médiévaux le confirment : « Pour cheminer use à manger oignons et aulx ». Mais, il faut le redire, l'ail est d'abord « thériaque des paysans ».[78]

[75] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 15, col. 289.

[76] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 885-888.

[77] Marine CHEVALIER, « Une puanteur salutaire, une parenthèse médicale », dans *Pets divers, vents du corps : entre médecine et musique*, colloque tenu les 21 et 22 mars 2017, organisé par Concetta Pennuto et Charles-Yvan Élissèche, à paraître.

[78] Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, « Points », 1993 [réed. 1999], p. 39.

Cette « thériaque des paysans » concorde fondamentalement avec la volonté de Landré d'anoblir les produits méprisés. Toute notre démonstration de ces silènes médicaux allait en ce sens. Souvenons-nous du renversement qu'il opérait, grâce à Érasme et Rabelais, en induisant les qualités de vertus et de grandeurs à toutes matières viles et pauvres. C'est ainsi que l'ail, l'oignon et tout autre aliment nauséabond endossent les valeurs des épices et autres pharmacopées séduisantes et chères. Par cet anoblissement du puant, Landré peut contredire l'autorité de Galien. Car, d'après notre auteur, ce n'était que par contrainte de mœurs que ce dernier ne prescrivait pas l'urine en traitement. Or, cette réticence par mœurs n'a pas le même poids qu'une démonstration infructueuse de l'utilité de l'urine en médecine. En aucun cas, Galien infirme les vertus thérapeutiques de l'urine, et c'est bien cette conscience que Landré s'évertue à mettre en avant. Cette séquence « *Des vertus de l'Urine* » est donc le lieu d'une réaffirmation des silènes médicaux. Elle permet à Landré de défendre, par un nouvel argument sensitif, la pratique médicale d'un « or couvert de fiente »[79]. Dans le respect de la logique des silènes déployée précédemment, où la matière vile renferme une vertu cachée, la puanteur peut alors en devenir le signe. Les matières fétides paraissent alors comme envahir l'*Œcoïatrie* : les divers excréments, l'urine, la fange, les coquilles d'huitre et les punaises nous manifestent ce caractère matériel dont nous n'avions pas encore parlé. Aussi, par ce biais des odeurs comme signe du silène médical – dont l'inverse est également admis par Landré puisqu'il affirme que « la myrrhe est une poison » –, un dépassement du savoir galénique s'accomplit : si ce maître dédaignait l'emploi de l'urine à cause de ses mœurs, celles de Landré sont imbibées d'évangélisme et lui permettent de dépasser le dégoût de Galien.

Ce dépassement, motivé par la foi évangélique, incite Landré à chercher des remèdes là où Galien n'ose pas aller, comme on peut le constater à la lecture des propriétés « *De la fiente d'Oye ou Jars* » :

> Claude Galen dit au x. des Simples, que la fiente de Cigongne, & Oye est inutile, pource qu'elle a acrimonie trop desmesurée. Toutefois j'en ay veu tant d'experiences, & à divers temperamens, que je suis contreint pour la defense de verité, dire que jamais Galen ne conneut la bonté de ladite fiente. Il estoit un frere Cordelier, nommé Oudin Ærge, en une ville d'Espagne nommé Lybos, tirant vers le cap Sainct Vincent, lequel avoit tous les jours plus de cent personnes à la porte de son cloistre pour estre guaris de ictericie, ou autrement morbus regius, ou autrement aurigo, en vulgaire jaunisse. Et ussiez dit que c'estoit ou une droicte porte verte, ou un perou, ou may. Et pour verité n'en renvoyoit pas un sans guarir. Et pour enrichir la besongne, combien que tels gens ne soyent engrands sur l'argent, leur faisoit acroire que c'estoyent drogues cheres, comme vous pourriez dire vostre diamusci, vostre diambre, vostre fragment de lapiles precieux. Neantmoins un Teston descouvrit le pot aux roses. Car un bon homme, qui luy nourrissoit par expres deux jars, me dist, que le Fradel n'usoit d'autre chose, que la fiente, de laquelle il donnoit tous les matins à jun une dragme destrempée avec vin blanc, & continuoit par l'espace de neuf

[79] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), Huitain d'ouverture, p. 871

> jours. Ce que depuis par grande louange de l'art Medique j'ay experimenté en plusieurs estre vray.[80]

Dans le Livre X des *Simples*, Galien estime inutilisable la fiente d'oie : « *Cæterum stercus anserinum præ nimia acrimonia inutile est* »[81]. Landré reprend donc mot pour mot la parole galénique. En revanche, à l'image de sa séquence sur les urines, son expérience médicale apporte une preuve contraire : des centaines de gens ont été guéris de leur jaunisse grâce à cette fiente. L'expérience de Galien n'est donc pas suffisante pour en bannir les usages. Ce remède est notamment approuvé par le cordelier qui l'a élaboré, par l'homme qui nourrissait régulièrement les jars en question, par les patients apparemment soignés, ainsi que par Landré lui-même qui le vérifia. Notre attention est aussi attirée par la duperie mise au point par le cordelier. Les malades se rendaient chez ce dernier dont la réputation était de merveilleusement guérir la jaunisse. Or, celui-ci, « leur faisoit acroire que c'estoyent drogues cheres, comme vous pourriez dire vostre diamusci, vostre diambre, vostre fragment de lapiles precieux ». Par cette description critique, Landré constate, une fois de plus, que la santé est soumise à la loi du marché pharmaceutique lorsque le patient ignore sa capacité à faire lui-même le remède dont il a besoin. Cette position du remède œcoïatrique comme connaissance contrant la spéculation monétaire de la pharmacopée sera détaillée au chapitre suivant.

Pour l'heure, il nous reste une dernière séquence galénique à étudier, celle « *De la coquille des œufs* ». Similairement aux observations précédentes, nous trouvons un dépassement des connaissances médicales de Galien :

> Galen en divers endroits de ses œuvres a fort loué la substance de l'œuf, tant le jaune, qu'on nomme le moyau, que la blanche, qu'on apelle le aubun. Et ce non seulement en faculté alimentaire, mais aussi en la medecine. Mais quant est de la coque, il n'en a fait mention quelconques. Et toutefois les praticiens ont affermé, que la coque de l'oeuf, duquel le poussin est sorti, broyée avec vin blanc, rompt toute pierre, tant des reins, que de la vessie[82].

Dans cet extrait, Galien est l'autorité face à laquelle Landré se positionne. Il est vrai que Galien consacre du temps à la description des vertus de l'œuf, tel que nous le voyons au chapitre « *Ovorum facultas* » du Livre XI de ses *Simples*, mais qu'il ne traite en aucun cas de sa coquille[83]. De sorte que, par-delà les propriétés alimentaires décrites par Galien, Landré ajoute la vertu du déchet qui lui est associé. C'est alors que, broyée puis bue avec du vin blanc, elle permettrait de dissoudre les calculs

[80] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 882-883.

[81] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 27, col. 296 : « d'ailleurs, l'excrément d'oie est inutile en raison de son acrimonie excessive ».

[82] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 909.

[83] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 27, col. 312-314.

rénaux et ceux de la vessie. L'expérience des praticiens vient, ainsi, corroborer l'enseignement galénique pour les faire à la fois disciples des doctrines ancestrales et maîtres d'un nouveau savoir.

Après avoir observé en détail vingt-sept des trente-huit séquences œcoïatriques totales, il est capital de noter que toutes les déjections, à l'exception de celles du porc, ainsi qu'une quinzaine d'ordures ménagères, sont issues de connaissances galéniques. L'apport dioscoridien est celui que nous devons maintenant analyser puisqu'il constitue la deuxième source la plus citée par Landré.

Dioscoride

Les séquences dans lesquelles ce célèbre botaniste est cité sont, en comparaison avec celles relatant Galien, très peu nombreuses. Elles sont au nombre de 6 et concernent les vertus « *De la fiente de l'Homme* », « *La fiente du Chien* », « *De la fiente de Poule* », « *Des Lumbriques de la terre* », « *De la Cendre* » et celles « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* ». Quatre de ces sections sont comprises dans le savoir galénique. Les connaissances provenant de Dioscoride sont, dans celles relatives aux déjections humaines et canines, identiques aux connaissances galéniques selon Landré. Pour ce qui est « *De la fiente de Poule* » et « *Des Lumbriques de la terre* », Landré précise l'apport particulier de ce médecin. Quant aux deux dernières séquences sur les vertus « *De la Cendre* » et « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* » seul Dioscoride y fait figure d'autorité ancienne. Cependant, Landré utilise aussi des connaissances dioscoridiennes sans les nommer. En effet, un total de vingt-trois séquences en transcrivent le savoir. Car, aux six que nous venons de citer, s'en ajoutent dix-sept parmi lesquelles quatorze recoupent ou complètent les savoirs galéniques précédemment observés – « *De la fiente de Bœuf, & Vache* », « *De la fiente de Chevre* », « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* », « *De la fiente de Souri* », « *De la fiente des petites Lisardes* », « *Des vertus de l'Urine* », « *Des Os de l'Homme* », « *De Limaçons à coquille* », « *Des Punaises des litz* », « *Des vieux souliers* », « *Des Cornes* », « *De la Saumure* », « *De la cervelle, d'aucunes bestes* » et « *Du poil* » – et trois paraissent dans des séquences non encore étudiées et souvent sans référence antique – « *De la fiente de Porc* », « *Des Fanges, & Bouës des rues* », et « *Du Tronc de Choux* ».

Contrairement à notre méthode d'analyse, triphasée et utilisée pour classifier les sources venant de Galien, dont seule l'*Œcoïatrie* servait de comparatif, ici nous devons mettre en regard trois enseignements médicaux : ceux de Dioscoride aux côtés de ceux de Galien, repris conjointement ou séparément par Landré. Ainsi, pour simplifier notre analyse de ces vingt-trois différentes séquences œcoïatriques, rattachables à l'enseignement de Dioscoride, nous procéderons en deux temps. D'abord, et succinctement, nous reprendrons parmi elles, les dix-sept séquences dont nous avons déjà observé l'héritage galénique. Cela nous permettra de construire plus facilement la complémentarité de Dioscoride et Galien dans le discours médical de Landré. De

manière similaire à ce que nous avons remarqué avec Galien, certaines séquences que nous reprendrons ne sont pas directement affiliées à Dioscoride par Landré malgré le caractère indéniable de leurs liens. Ce pourquoi, dans ce premier ensemble, deux phases d'analyse sépareront les références dioscoridiennes explicites de ses références tacites. Ensuite, nous détaillerons les cinq séquences œcoïatriques dont Dioscoride est la seule autorité antique ; séquences que nous n'avons donc pas encore regardées en détail. Dans cet ensemble beaucoup plus restreint, le maître byzantin n'est encore pas toujours explicitement cité. De sorte que nous conserverons la dichotomie entre références explicites et tacites pour structurer ce second temps dédié à Dioscoride.

Au côté de Galien

D'abord, nous allons regarder les dix-sept séquences dans lesquelles le savoir dioscoridien est joint à celui de Galien. Pour ce faire, nous utiliserons une traduction française du célèbre *De Materia Medica*, effectuée par Martin Mathée et publiée en 1559[84]. Bien que cette traduction soit publiée dix ans après la parution de l'*Œcoïatrie*, nous estimons que le savoir qui y est contenu n'est pas différent de celui que Landré a pu apprendre.

Références explicites

Pour commencer cette analyse successive, il s'agit donc de vérifier si les vertus dioscoridiennes concordent avec celles que Galien octroie à la fiente de chien et d'homme. Méthodologiquement, en plus de relever du Livre X des *Simples* de Galien et selon la première phrase de la séquence « *De la fiente de l'Homme* », ces deux premiers ingrédients répertoriés dans l'*Œcoïatrie* sont sous l'autorité de « Dioscoride au second » de ses livres[85]. Il s'agit du deuxième livre de son *De Materia Medica*, également au deuxième livre de sa traduction faite par Martin Mathée, puisque nous y trouvons une partie dédiée aux « Fientes Des Animaux »[86], qui réunit différentes vertus de déjections animales potentiellement comparables à celles rapportées par Landré, parmi lesquelles nous lisons successivement les vertus des fientes de bœuf, de chèvre, de sanglier, des ânes et chevaux, de pigeon, de poule, de cigogne, de vautour, de rat, de chien, d'homme et de crocodile. Toutes ces déjections ne sont pas sans rappeler celles déployées par Galien et c'est pourquoi nous nous en servirons pour vérifier leur concordance sur toutes leurs fientes communes contenues dans l'*Œcoïatrie*. D'abord, en ce qui concerne l'héritage dioscoridien explicitement

[84] Dioscoride, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale, translatez de latin en françois*, traduit par Martin Mathee, Lyon, Thibault Paysan, 1559.
[85] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 875.
[86] Dioscoride, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 156-157.

énoncé par Landré dans ses séquences « *De la fiente de l'Homme* » et de « *La fiente du Chien* », voyons ce qu'en dit le byzantin :

> La Fiente des Chiens, prinse es jours caniculaires, & beue (broyee seche) dans l'eaue ou dans du vin, restreinct le corps. La Fiente humaine emplastree fresche, enleve les inflammations des playes, & les consolide, seichee elle s'oingt (avec utilité) selon qu'on dit, à la Squinancie.[87]

Au vu des détails exposés par Galien précédemment, nous pouvons dire que les vertus de ces deux fientes sont bien plus brièvement exposées par Dioscoride. Malgré cette différence de densité explicative, ce dernier rejoint les connaissances galéniques puisque, si l'excrément canin sert ici à « restreindre le corps », Galien l'utilise en cas de dysenterie, c'est-à-dire lorsqu'un malade est atteint de forte diarrhée et que son corps manque d'une forme de retenue intestinale. De même, au sujet des propriétés de la fiente humaine, Landré référait son usage contre les phlegmons du gosier, chose que nous avons vérifiée chez Galien. Or, Dioscoride s'en servait pour les mêmes maux puisque que la « squinancie » en est un synonyme[88]. Ainsi, Landré réunit deux sources au contenu identique pour étayer ses propres connaissances.

Ensuite, similairement, les séquences « *De la fiente de Poule* » et « *Des Lumbriques de la terre* » renseignent d'une réunion explicite de ces deux autorités médicales. Observons celle sujette aux vers de terre en premier pour pouvoir étudier ensuite l'ensemble des fientes en commençant par celle de poule.

En nous reportant au tableau des maladies réalisé précédemment, nous pouvons voir qu'à la séquence « *Des Lumbriques de la terre, c'est à dire, des vers habitans dedans la terre, que les Grecs nomment γης ἔντερα, c'est à dire, intestins de la terre* », Galien était utilisé pour justifier le soin de la jaunisse et celui des nerfs tranchés ayant besoin d'être ressoudés. Or, en plus du soin des nerfs, celui des dents douloureuses, des oreilles et celui de la rétention urinaire renvoyaient au savoir dioscoridien. Pour le vérifier, nous en comparons à présent le contenu avec le chapitre 59 du Livre II de la traduction du *De Materia Medica* :

Les Vers de terre taillés en petites pieces, guerissent les playes des nerfs. Ils guerissent la fievre tierce & les distille lon utilement dans les deffauts des oreilles, cuites avec gresse d'Oye.	Galen n'asseure rien de soy, comme celuy qui ne l'a pas experimenté : mais trop bien dit, que aucuns, & croy qu'il veut designer Dioscoride, ont affermé les vers tous crus & contus, mis hativement sur les nerfs trenchez, subitement les faire reünir. Item que iceux contus & beuz avec mulse, qui est bruvage fait d'eaue & miel cuits ensemble, excitent l'urine par long temps retenue.

[87] *Ibid.*, p. 157.

[88] Squinancie ou Esquinancie : Angine, inflammation de la gorge. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/ESQUINANCIE

L'huylle de leur decoction aide à la doleur des dents, la distillant dans les oreilles, de la partie contraire de la doleur. Broyés & beus avec vin evict, provoquent l'urine.[89]	Æginete s'arreste comme experimenté au premier, disant qu'ils apportent un merveilleux ayde aux nerfs trenchez. Dioscoride ha dit davantage, que les vers cuits avec graisse d'oye, donnent tresgrande allegeance à toutes douleurs, & vices des aureilles. Item aussi que iceux cuits avec huile, font cesser la douleur des dents, en les instillant chauts à l'aureille contraire.[90]

Dioscoride prescrivait le ver de terre pour guérir les nerfs abimés avant Galien. Par ailleurs, les autres maladies et leurs thérapeutiques correspondent assez fidèlement à celles exposées par Dioscoride. Cependant, une dissonance s'effectue en ce qui concerne les douleurs d'oreilles décrites par Landré. Selon la traduction dioscoridienne, il s'agit bien de mélanger les vers à de la graisse d'oie, puis de la faire couler dans les oreilles, mais ce n'est pas pour soulager ces oreilles à proprement parler. C'est au contraire pour guérir les fièvres dites « tierces ». Cette nuance n'est peut-être pas si problématique puisque Landré explique que cette mixture « donne tresgrande allegeance à toutes douleurs, & vices des aureilles », et ces douleurs pourraient en être la cause. En outre, il faut se rappeler que la fièvre tierce pouvait se soigner par des applications médicamenteuses sur la région des tempes, tel que nous le constations lorsqu'il était question des vertus de l'araignée[91]. Y accéder par l'intérieur de l'oreille, quand on pense qu'elle en soigne « toutes douleurs, & vices », ne paraît plus illégitime. Enfin, des variations de composition de remède se lisent entre Dioscoride et Landré : le premier mélange les vers à du vin pour contrer les rétentions d'urine alors que Landré les mélange à de la « mulse ». En somme, Landré tire bien ses remèdes des sources institutionnelles qu'il cite, qu'elles soient dioscoridiennes ou galéniques, et a su les réunir pour donner à ses lecteurs un maximum de possibilités thérapeutiques reconnues.

Poursuivons avec la vérification des vertus « *De la fiente de Poule* ». Toujours en se servant de notre tableau synthétique, nous constatons que Dioscoride était convoqué pour justifier l'usage de cette déjection contre les brûlures, alors que Galien l'était pour son apport sur le soin des coliques et de la suffocation. Au Livre II du *De Materia Medica* nous pouvons effectivement en retrouver la source :

> La Fiente de Pigeon, qui échauffe & brulle fort, se mesle avec utilité dans les emplastres qui se font de farine d'Orge. Elle resout (emplastree en vinaigre) les escrouelles. Broyee & incorporee avec huylle, miel, & grene de Lin, rompt les antracs, & porte aussi medecine aux brullures du feu. La Fiente de la Geline est pareillement utile à toutes ces choses, jaçoit qu'elle soit d'assés moindre efficace.[92]

[89] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 59, p. 140.
[90] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 894-895.
[91] *Ibid.*, p. 907.
[92] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 156-157.

Cet extrait nous est utile à plusieurs niveaux. D'une part, Landré reprend la connaissance dioscoridienne uniquement en ce qui concerne les brûlures mais s'abstient de dire que cette fiente est analogue à celle du pigeon. D'ailleurs, en reprenant la séquence sur les propriétés « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* » nous remarquons que les maux répertoriés, à savoir les douleurs de sciatique et les migraines, ne correspondent pas à ceux inscrits ici. Cette divergence marque l'allégeance galénique de notre auteur puisque chez Galien l'énonciation de ces maux dans son encart était réservé aux fientes de pigeons[93]. D'autre part, cette sélection nous pousse à comprendre pourquoi Landré ne répertorie que le soin des brûlures et délaisse celui des anthrax et des écrouelles pour l'emploi des crottes de géline. Est-ce que Landré estime non concluants les effets de ces remèdes pour ne pas les soumettre à son lecteur ? La question reste ouverte. Ce qui est certain c'est qu'il se voit en mesure de citer Dioscoride pour les brûlures et non pour le reste. Ce choix de garder sa référence implique une décision consciente de la part de Landré, alors qu'il aurait pu ne pas la mentionner du tout, comme dans les séquences à venir.

RÉFÉRENCES IMPLICITES

En reprenant ce que nous avons dit plus haut, Dioscoride répertoriait d'abord les vertus des fientes de bœuf, puis celles de chèvre, de sanglier, d'ânes et chevaux, de pigeon, celles de poule, puis encore celles de cigogne, de vautour, de rat, celles de chien et d'homme, pour finir avec celles de crocodile. Parmi elles, nous pouvons aisément souligner des comparaisons possibles avec les séquences œcoïatriques suivantes : « *De la fiente de Bœuf, & Vache* », « *De la fiente de Chevre* », « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* » – à l'instant étudiée –, « *De la fiente de Souri* », et enfin avec celle « *De la fiente des petites Lisardes* » dont nous nous souvenons les liens avec les vertus galéniques des fientes de crocodile. Avant de s'y consacrer, nous comprenons que les fientes de cigogne ou de vautour ne sont pas reprises dans l'*Œcoïatrie* pour cause d'absence de ces volatiles sur le territoire français. En revanche, il n'en est pas de même pour les chevaux ou les ânes. Le fait que Landré ne daigne pas incorporer ce savoir dans son œuvre médicale ne peut, me semble-t-il, être le signe d'un oubli. Il sera donc important de revenir sur ce tri des fientes, lorsque sera venu le temps de comprendre le rôle décisionnel de Landré dans le choix de ses ingrédients.

En attendant, examinons les apports dioscoridiens potentiels à la séquence « *De la fiente de Bœuf, & Vache* ». Galien, Paul d'Égine et Oribase sont les autorités citées par Landré pour justifier l'usage de la bouse du bœuf en cas d'hydropisie ou de piqûre d'insecte. L'usage de cette déjection

[93] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 25, col. 295.

pour parer aux douleurs de sciatique, aux écrouelles, aux plaies enflammées ou aux phlegmons des testicules, ne relèvent pas d'autorité ancienne. Alors, regardons ce qu'il en est dans les écrits dioscoridiens :

> La Fiente de Boeufz, que lon nourrit de bonne pasture à l'estable (appliquee fresche) appaise les inflammations des playes, auquel usage, lon l'envelope dans des fueilles, & l'echauffe lon sur la cendre chaude, & ainsi bien chaut lon l'emplastre sur le mal. Ceste Fiente appaise les doleurs des sciatiques, estant appliquee dessus en la mesme manière. En faisant d'icelle un liniment avec vinaigre, elle deffait les duresses, les Escrouelles, & les Pans.[94]

Le recoupement des informations est à la fois facile et frappant. Landré se sert sans nul doute de Dioscoride pour compléter les connaissances galéniques, au point que trois maladies sur six sont traitées par cette fiente. De plus, en regardant ces trois maladies, nous pouvons, avec un vocabulaire anachronique, estimer que cette bouse est pensée comme anti-inflammatoire par les praticiens, de sorte qu'il est logique pour Landré d'avoir « experimenté avec grande louenge l'effet de ladite fiente aux tumeurs flegmoniques des testicules »[95]. Ainsi, nous pouvons estimer que cette mise en pratique, bien que personnelle à Landré, est déduite des observations et connaissances dioscoridiennes. Enfin, au sujet de cette séquence sur la fiente de bœuf, nous voulons faire intervenir une dernière connaissance dioscoridienne complémentaire, celle que nous retrouvons au chapitre 70 du même livre, consacré au « Fiel des bestes » :

> Tout Fiel ha faculté chaude & aigue, mais ilz sont differens l'un de l'autre, selon qu'ilz ont plus ou moins d'efficace en leurs operations. […] Le Fiel du Taureau s'oinct particulierement avec du miel pour la Squinancie. Il guerit les ulceres du siege, tant qu'il les fait cicatricer. […] Lon le mesle avec miel, dans les emplastres des playes, & dans les onguens, que lon fait pour les morsures des bestes venimeuses. Lon l'applique aussi utilement avec du miel aux ulceres corrosifs, & aux doleurs de la verge, & de la peau des couillons.[96]

Certes, le fiel n'a rien à voir avec la fiente puisqu'il est cette substance contenue dans la vésicule biliaire[97]. Toutefois, Landré ayant nécessairement eu connaissance de ce savoir, le passage sur le soin « de la peau des couillons » ne peut nous laisser indifférent. La logique anti-inflammatoire à l'instant énoncée n'en est pas amoindrie mais, ce fiel et cette fiente venant du même animal, il se peut que par association d'idées Landré se soit rappelé cette connaissance pour soigner son patient. Une possibilité qui pourrait également recouper l'autorité de Paul d'Égine et Oribase concernant

[94] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 156.
[95] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 878.
[96] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 70, p. 154.
[97] URL : https://www.cnrtl.fr/definition/fiel

l'usage de cette fiente contre les piqûres d'insectes puisque ce fiel servait contre « les morsures des bestes venimeuses ». En outre, cette séquence sur les vertus « *De la fiente de Bœuf, & Vache* » est bien plus dioscoridienne que galénique, malgré ce que Landré en laisse percevoir.

Les vertus des crottes de chèvres suivent celles du bœuf dans le livre de Dioscoride :

> La Fientes des Chevres, & principalement de celles qui se passent es montaignes vaut (beue avec vin) à la jaunisse, & beue avec choses odoriferantes provoque le flux menstrual, & le fruict. Mais au contraire elle restreinct le flux menstrual, estant broyee seche avec Encent, & appliquee avec laine à la nature des femmes […].[98]

La lecture de cet extrait nous permet d'associer le soin de la jaunisse, répertorié par Landré selon son expérience personnelle, à la pratique de Dioscoride. Ces gestes médicaux ancestraux, Landré les précise en stipulant la posologie du traitement : « C'est, que j'ay guari plus de vingt personnes de la jaunisse, leur faisant boire par l'espace de huit jours tous les matins à estomac jun, cinq crotelles de chevre en deux doiz de vin blanc »[99]. Pareillement au soin des tumeurs phlegmoniques des testicules par la fiente de bœuf, cet emploi de la fiente de chèvre nous montre que Landré tire son succès de guérison de la jaunisse grâce à l'enseignement dioscoridien. Parallèlement, par cet extrait, nous constatons que Landré ne transmet pas les utilités de cet excrément en matière de menstrues ; ni pour faire venir les règles, ni pour les restreindre. Cette absence d'information fait écho à ce que nous avons observé au sujet des vertus de la fiente de poule contre les écrouelles et l'anthrax, pour lesquelles nous n'avions pas d'explication. Dans le cas présent, peut-être s'agit-il d'un choix religieux, d'une volonté de ne pas transmettre d'informations médicales permettant le contrôle relatif de la fécondité. Il se pourrait également que Landré préfère laisser ces questions aux matrones et aux femmes. Cependant, nous avons déjà vu qu'il traitait de maux typiquement féminins, dont les contractions. La question reste donc ouverte. L'important est de noter qu'une fois de plus le savoir dioscoridien intervient dans des séquences œcoïatriques dans lesquelles il n'est pas cité.

Ayant déjà regardé l'absence de filiation dioscoridienne en ce qui concerne la séquence intitulée « *De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques* » par l'intermédiaire de celle sur la fiente de poule, nous passons donc à l'étude des vertus « *De la fiente de Souri* ». Toujours selon le chapitre 72 du second livre de Dioscoride : « La Fiente des gros Rats, oincte avec vinaigre, fait renaistre les cheveux. Beue avec encens, & vin miellé, chasse dehors les pierres des reins, & de la vescie »[100]. Ces informations sont à comparer avec la source galénique que nous avions retrouvée précédemment,

---

[98] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 156.
[99] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 881.
[100] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 157.

pour comprendre l'héritage de Landré. Rappelons-nous que Galien n'expliquait pas précisément comment préparer cette fiente : « *Sic enim murium stercus alopecias curare proditum est, & inventus est quidam medicus, qui ad hoc pathema utebatur composito medicamento ex murium stercore confecto* »[101]. De sorte que nous avions conclu que le mélange de cette déjection à du miel était une précision apportée par Landré. En comparaison, la citation dioscoridienne confirme l'usage des déjections de rongeurs pour lutter contre l'alopécie mais, contrairement à la prescription donnée par Landré, elles sont à mélanger avec du vinaigre plutôt qu'à du miel. Aussi, ce passage dioscoridien réimpose un constat que nous avons déjà fait, à savoir que certaines connaissances de ce byzantin ne sont pas répertoriées par Landré. Le cas des facultés de la fiente de souris ou de rat à dissoudre les calculs rénaux fait partie de ces manquements. Il est possible pour cet exemple-ci que la raison réside dans le choix de l'animal : Landré expose les vertus des fientes de souris, Dioscoride parle de celles des gros rats, alors que Galien parle de celles des rongeurs. Peut-être faut-il voir en ces variations, la raison de leurs différents usages.

Enfin, la dernière des fientes œcoïatriques impliquant une connaissance galénique déjà vue, et dont le savoir dioscoridien peut compter, est celle relative aux « *petites Lisardes* ». Au Livre X de ses *Simples*, nous avions vu que Galien conférait à tous les excréments des reptiles rampants les vertus de ceux des crocodiles, permettant ainsi à Landré de les attribuer à ceux des lézards[102]. Chez Dioscoride, il n'est pas question de ces nuances. Cependant, nous retrouvons la propriété médicale de la fiente de crocodile évoquée par Galien, puis Landré : « La Fiente du Cocodrile terrestre, sert aux lexis des femmes, pour faire bonne coleur, & resplendir la peau de la face »[103]. Alors, lorsque nous lisons chez Landré que « Les femmes aagées, & rideés, estudiantes se concilier grace de beauté, devroyent avoir en recommandacion cette fiente. Car c'est celle sur toutes choses, laquelle estend le plus le cuir corrugé, & donne splendeur, & fait beau & gracieux le teint de la Dame »[104], nous pouvons conclure que la source première de cette connaissance est dioscoridienne. En effet, si Galien permet à Landré de répercuter les connaissances des excréments de crocodile à ceux des lézards, sans le savoir dioscoridien, Galien n'aurait pu entreprendre les comparaisons.

Maintenant que nous avons confronté les savoirs galéniques et dioscoridiens sur les fientes œcoïatriques qu'ils avaient en commun, il nous reste encore à les comparer au sujet « *Des vertus de l'Urine* », « *Des Os de l'Homme* », « *De Limaçons à coquille* », « *Des Punaises des litz* », « *Des vieux souliers* », « *Des Cornes* », « *De la Saumure* », « *Des vertus de la Suye* » et « *Du poil* ». En ce qui concerne les vertus

[101] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum…*, *op. cit.*, Livre X, Cap. 28, col. 297.
[102] *Ibid.*, Cap. 29, col. 297-298.
[103] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 157.
[104] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 884.

de l'urine, rappelons-nous que Landré se concentrait uniquement sur celle de l'homme. À ce sujet Dioscoride en dit moins que Galien. L'urine de l'homme est, comme son excrément, répertorié aux côtés d'urines animales diverses dans le chapitre 73 du Livre II, intitulé « De l'Urine des Animaux ». Sur les propriétés des urines de l'homme, voici ce qu'il y est écrit : « L'Urine de l'Home, beuvant chacun de la sienne, vaut à ceux qui sont mords des Viperes, aux venins mortiferes, & aux commencements des hidropisies »[105]. Bien que court, ce passage n'est pas négligeable.
Précédemment, lorsque nous confrontions la séquence œcoïatrique au chapitre galénique sur les urines humaines, nous étions concentrés sur le fait que Landré reprenait le discours de Galien, à l'égard du pestiféré syrien, pour étayer sa vision du silène médical par la vertu du puant. Il est vrai que cet argumentaire prend une place cruciale dans cette séquence « *Des vertus de l'Urine* ». Pourtant, il existe bien à la fin de celle-ci, un temps dédié au soin du venin :

> Aux isles d'Espagne y ha grande multitude de Serpens, Aspics, & autres tels letiferes bestiaux contre les mors desquels, jamais theriaque n'a seu servir. Parquoy, apres longue fatigation, ont trouvé un moyen tel que je te vois declarer. Ils prennent des fueilles de boillon blanc, fueilles d'une herbe nommée chariophyle, des fueilles de cassis, en langue de leur païs : qui vaut à dire, groselier rouge, autant d'un que d'autre une poignée : & font cuire le tout en egale partie de fort vin aigre, & de pissat d'homme, & les font consumer jusques à la moitié. Puis desdites fueilles en fomentent la morsure. Et si le venin ha ia long temps esté gardé au corps, font boire au patient, trois ou quatre doigts de laditte decoction. Par mon Dieu, amy Lecteur, je me feray mordre par la langue, si tu veu, au plus stellé aspic que tu voudras, sans aucun dommage de mon corps[106].

Par-delà le caractère quelque peu rocambolesque d'un Christophe Landré prêt à se faire mordre par le plus « stellé aspic » pour prouver la valeur de ce remède, il est intéressant d'en faire le lien avec les enseignements de Dioscoride. Il va de soi que le traitement espagnol décrit par Landré ne relève pas au sens strict de Dioscoride. La précision de la préparation en témoigne. Cependant, le fait d'utiliser de l'urine humaine pour parer au venin de serpent était déjà connu par Dioscoride. Il n'est donc pas proscrit d'imaginer les Espagnols mettre à profit les connaissances dioscoridiennes pour élaborer un meilleur traitement. Ainsi, malgré l'absence de référence à Dioscoride dans cette séquence, nous ne pouvons nier une possible filiation. D'ailleurs, dans cette séquence, Galien et Dioscoride paraissent finalement tous les deux dépassés par Landré et ses contemporains.

Concernant les connaissances contenues dans « *Des Os de l'Homme* », nous avions vu qu'en réalité Landré y avait également inséré des vertus d'os d'animaux. En se fiant à notre tableau, seules deux maladies sur six sont traitées par les os humains. Parmi les autres, le talon de porc soulage les

[105] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 73, p. 158.
[106] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 887-888.

douleurs intestinales, que Landré nomme « inflactions vers les parties de l'epigastre »[107]. Chez Dioscoride, il existe précisément une information à ce sujet : « Le talon de Pourceau brullé, tant que de noir, il devienne blanc, & puis reduit en poudre, & beu il vaut aux doleurs de colique, & aux trenchees qui ont longuement tormenté un patient »[108]. L'équivalence de ces deux informations nous incite clairement à ajouter Dioscoride aux références utilisées par Landré dans cette séquence.

Concernant les vertus « *De Limaçons à coquille* », nous avions noté la densité des informations galéniques[109]. Landré les avait reprises concernant la défluxion des yeux, la dysenterie et l'hydropisie, c'est-à-dire la rétention d'eau. En revanche, à propos des « chaudes pisses », des menstrues ou des coupures de nerfs, Galien n'apparaît pas et c'est à Dioscoride qu'il faut se référer :

> Les Limaçons pilez, cruz avec leurs coquilles, desechent, les enflurent de l'hydroposie. […] Broyés & appliqués, ilz provoquent le flux menstrual. Leur chair broyee avec encent & Myrrhe, reunit les playes, & principallement celles des Nerfs[110].

Tiré du chapitre « Des Limaçons », toujours au Livre II du *De Materia Medica*, ce passage montre d'abord que le soin de l'hydropisie par les escargots contus n'est pas de première source galénique. Ensuite, nous voyons que Dioscoride fonde le savoir médical utilisant ces gastéropodes pour la provocation des règles et pour la reconstitution des nerfs blessés. La résonance apparente entre Dioscoride et Landré doit, toutefois, être nuancée pour deux raisons. La première porte sur le soin des flux menstruels, la seconde sur celui des nerfs.

D'abord, chez Dioscoride il est question de provoquer les règles par l'application des escargots broyés, alors que chez Landré, c'est l'effet inverse qui est attendu : « C'est un grand secret de les appliquer bien broyez sur le nombril, car ils arrestent tous antiques menstrues »[111]. Ce passage œcoïatrique demeure assez énigmatique car Landré ne précise pas ce qu'il entend par « antiques menstrues ». Il pourrait s'agir d'arrêter des menstruations très longues, c'est-à-dire des règles qui dureraient bien plus de quelques jours, et donc ce traitement favoriserait le retour d'une menstruation normée ; ou bien, il permettrait d'arrêter le fait que les menstruations de la patiente relèvent d'une forme d'antiquité, c'est-à-dire d'arrêter une longue période d'absence de règles, afin de les relancer ; ou bien encore, il s'agit réellement de provoquer l'arrêt des règles, peut-être chez une femme d'âge mûr, dont le terme « antique » ferait écho à sa longue période de règles, arrivée à une forme de ménopause souhaitée. De ces trois options, la dernière semble la moins probable.

---

[107] *Ibid.*, p. 889.

[108] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 49, p. 136-137.

[109] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 29, col. 314.

[110] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 8, p. 118.

[111] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 893.

Non pas parce que des formes de contraception ne se pratiquaient pas, mais parce que le caractère religieux de Landré est difficilement conciliable avec ce genre de pratiques. Cela participe de notre observation antérieure, lors de notre analyse dioscoridienne de la fiente de chèvre, par laquelle Landré avait potentiellement fait le choix de ne transmettre que son aptitude à curer la jaunisse, en s'abstenant de communiquer ses modalités d'usage pour provoquer ou stopper les menstruations[112]. Dans le cas présent, Dioscoride ne dit pas que les escargots favorisent l'arrêt des règles, il est donc plus logique que l'enseignement médical de Landré aille dans le même sens, et qu'il s'agisse de faire revenir des règles depuis trop longtemps absentes. Le second point que nous voulions nuancer porte sur le remède reconstituant et cicatrisant les nerfs. Selon Dioscoride, les escargots doivent être broyés avec de l'encens et de la myrrhe. Or, ces deux ingrédients ne constituent pas la pharmacie vantée par Landré pour qui « la myrrhe est une poison »[113]. C'est pourquoi le médecin orléanais aurait de toute façon modifié la préparation du cataplasme. De plus, nous avons déjà observé, au sujet de ce soin des nerfs, que Landré appliquait des escargots mélangés à de la farine en « Voulant suyvre Galen »[114]. Nous n'en avions, alors, pas retrouvé la source galénique. Cependant, grâce à la traduction de Dioscoride, nous pouvons supposer que Landré se soit servi de ce savoir par l'intermédiaire de Galien, comme cela s'est déjà produit. Ainsi, par la mise en regard des sources dioscoridiennes avec les galéniques, nous constatons que dans la séquence « *De Limaçons à coquille* » tire bien plus son savoir du premier que du second, même si Landré ne l'explicite pas.

De même, analysons l'apport dioscoridien au sujet des vertus contenues dans la séquence « *Des Punaises des litz* ». Quand nous avions observé l'enseignement galénique à ce propos[115], nous avions remarqué que Landré le reprenait quasiment mot pour mot, en écrivant que la punaise de lit « buë avec fort vin-aigre, chasse du corps la sansuge degloutie, en buvant de l'eaue »[116]. Or, ce savoir galénique provient certainement de la pratique dioscoridienne puisqu'un chapitre du *De Materia Medica* est consacré à ces insectes :

> Lon donne (avec utilité) pour avaller, sept Punaises de Lict, serrees dans pellures de Feves, pour la fievre quarte, avant que la fievre commence. Les mesmes Punaises, englouties ainsi seules sans Feves, sont utiles aux morsures des aspics. Flairees elles réveillent les femmes estranglees de l'amarry, & beues avec vin ou vin aigre, font sortir les Sangsues, qui (en beuvant) se sont attachees à la gorge. Les Punaises broyees, & mises dans le Canal de l'urine, appaisent les tormens d'icelles.[117]

[112] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 156.
[113] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 887.
[114] *Ibid.*, p. 893.
[115] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 40, col. 317.
[116] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 896.
[117] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 32, p. 130.

Tout d'abord, l'astuce permettant de détacher une sangsue de sa gorge par l'ingestion de punaises était déjà enseignée par Dioscoride, devenant ainsi source de Landré. En outre, d'autres maux sont soignés avec la punaise de lit selon Dioscoride. Il les utilisait dans les enveloppes de fèves pour soigner la fièvre quarte, mais aussi seule comme alexitère, ou encore contre les douleurs utérines et les infections urinaires. Ces différents emplois ne sont étrangement pas répertoriés par Landré, d'autant qu'il consacre une de ses séquences œcoïatriques la « tille des fèves », cette écorce enveloppante dont il est question ici. Alors, si nous pouvions supposer l'absence de certains remèdes précédents pour des raisons morales, il semblerait que cet argument ne soit pas valable dans le cas présent. Peut-être faudrait-il voir en cette absence soit un oubli, soit une volonté de rester dans la confection d'un strict abrégé. Quoiqu'il en soit, cette question relève de l'autorité de Landré comme auteur, ce pourquoi nous l'approfondirons plus en détail à la fin de ce présent chapitre. Pour revenir aux connaissances dioscoridiennes, notons donc que la source du savoir œcoïatrique relatif aux punaises n'est donc pas seulement galénique mais, préalablement, dioscoridienne.

Au sujet « *Des vieux souliers* » notre étude galénique montrait, en effet, que les vieux cuirs et vieilles peaux pouvaient assécher les ulcères et soigner les gerçures de talons[118]. Dioscoride consacre pareillement un petit chapitre aux vertus des « vieux cuirs usés », dans lequel il dit ceci : « La cendre des vieux Cuirs usés, vaut (en forme de liniment) aux brullures du feu, aux escorcheures qui se font pour frotter membre à membre, & aux escorcheures que font les soulliers aux pieds »[119]. Grâce à ce passage dioscoridien, le contenu du chapitre 19 du Livre XI des *Simples* de Galien paraît tout à fait relever de son prédécesseur. Une fois de plus, cette séquence œcoïatrique « *Des vieux souliers* » véhicule un savoir ancestral issu de Dioscoride, bien que Landré l'attribue explicitement à Galien dans son discours médical.

Ensuite, venons-en aux vertus « *Des Cornes* ». Notre tableau synthétique rappelle à quel point Landré insiste sur les nombreuses références défendant les multiples usages médicaux des cornes d'animaux. Par l'analyse du savoir galénique, nous avions vu sa préférence à se servir des cornes de cerf et de chèvre[120]. Dans ses enseignements, Galien rapportait l'efficacité médicale de ces cornes en particulier face à la dysenterie, aux coliques, à la défluxion des yeux, au jaunissement des dents, mais aussi face à ce mal intestinal que Landré et ses confrères nomme les « iliaques passions ». Nous avions alors confirmé la référence effective faite à Galien. Il s'avère que Galien n'est pas le seul à traiter des cornes, tel que Landré l'expose, puisqu'il le cite aux côtés de Celse, Scribone, Ætius

[118] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 19, col. 310.
[119] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 32, p. 130.
[120] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 7, col. 307.

d'Amide, et Paul d'Égine[121]. Or, malgré son absence parmi ces autorités citées, Dioscoride rapportait déjà un savoir médical propre aux cornes, et en particulier à celles de cerf :

> La Corne du Cerf brullee en cendre, & lavee, beue au poix de deux cuillerees, vaut à la disenterie, aux crachemens de sang, aux flux stomachaux, à la jaunisse, & aux doleurs de la vescie, avec la gomme de Tragacant. Elle vaut pareillement és flux des lieux naturels des femmes avec quelque liqueur convenable à cela. La manière de la bruller est telle. Lon taille la Corne en petites pieces, & puis apres on la met dans un vaisseau de terre cru, & ayant fort bien luté le couvercle par-dessus, lon la met dans une fournaise, & la laisse lon leans, tant qu'elle devienne blanche. Ceste par apres lavee, ainsi qu'on faict la Cammie, est utile aux defluxions & ulceres des yeux, frottee sur les dents elle les mondifie. […] Bouillie en vinaigre, & en s'en lavant la bouche avec icelle, elle tire la doleur des gencives, & des machoires, causee par la naissance des machellieres[122].

Cet extrait montre, de nouveau, que le savoir contenu dans la séquence œcoïatrique, dédiée à cet effet, provient des connaissances dioscoridiennes : les propriétés des cornes, efficaces pour soigner les maladies énumérées par Landré à l'exception de la peste, sont toutes mentionnées et s'ajoutent même à la curation de la jaunisse. L'intérêt de ce passage réside également dans la préparation détaillée de la corne de cerf pour qu'elle soit prête à l'emploi. Ces détails de préparation à la mise en cendres, en taillant d'abord la corne en petits morceaux puis en la réduisant en cendres dans un contenant, relèvent de gestes simples. C'est sûrement pour cette raison de simplicité, ou d'évidence gestuelle, que Landré n'en transmet pas l'explication. Peut-être que de manière semblable, tandis que Dioscoride devait expliquer que cette cendre bouillie dans du vinaigre permettait d'obtenir un bain de bouche pour mondifier – c'est-à-dire nettoyer – les gencives, Landré pouvait, quant à lui par habitude de gestes médicaux, se contenter d'affirmer qu'« elles ont une force connuë d'absterger, & mondifier : tellement que par l'autorité des anciens, elles sont adaptées à blanchir les dents, à resserrer les gencives flattrez, & molles »[123].

La séquence traitant « *De la Saumure* » entretient également un rapport avec ce savoir institutionnel. En effet, à l'entrée de son paragraphe dédié à cet ingrédient, Landré en rappelle les traductions grecque, latine et arabe, impliquant ainsi un héritage bien connu de son usage à travers les âges et les peuples, affirmant ainsi que « Toute saumure ha vertu abstersive, & ha grande singularité contre ischiades, & torsions des intestins, quand elle est donnée par clystere »[124]. Nous avions alors repéré l'extrait par lequel Galien attestait cela[125]. Dioscoride en disait le même bien :

---

121 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 900.

122 DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 50, p. 137.

123 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 900.

124 *Ibid.*, p. 903.

125 Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 58, col. 322.

> La Saumure fait les mesmes effects du Sel, elle est abstersive. Lon en fait des clysteres en la disenterie, quoyque l'ulcere rompe les boyaux, & pareillement és sciatiques antiques. Il vaut autant pour les fomentations, comme l'eaue marine[126].

Cet extrait tiré du Livre V du *De Materia Medica* construit son discours curatif autour des maux retrouvés chez Landré et Galien. Plus particulièrement, Galien se situe dans la continuité de Dioscoride, notamment dans la nomination explicite du soin de la dysenterie, que pourtant Landré n'évoque pas. La raison possible de cette abstention de la part de Landré réside peut-être dans le fait que cette séquence n'est pas la seule à proposer des soins contre la dysenterie[127].

Avant de clore nos observations comparatives entre nos trois sources, avec la séquence dédiée aux vertus « *Du poil* », nous détaillerons celle intitulée « *De la cervelle, d'aucunes bestes* ». D'abord, rappelons que, lorsque nous l'avions comparée à l'extrait galénique, nous avions précisé l'intérêt central de Landré pour la cervelle du lièvre. Or, tout un chapitre du *De Materia Medica* voue son discours aux vertus de cet animal. En ayant sélectionné la partie consacrée à sa cervelle en particulier, nous pouvons ainsi comparer son contenu avec celui de l'*Œcoïatrie* :

Le cerveau du Lievre terrestre, ayde (mangé) à la tremeur des membres, causee de maladie. En le frotant sur les gencives & semblablement donnée à manger aux enfans, quand les dents leur sortent, il allege la doleur. La cendre de la teste du Lievre, oingte avec gresse d'ours, ou avec vinaigre, faict renaistre les cheveux tombés par la pellade[128].	La cervelle de lievre est moult utile, comme l'autorité, & experience des anciens demonstre, à hater les dents d'un enfant, quand les gencives en sont frottées, & que souvent elles sons tentées de flegmon. Icelle aussi (qui est un grand secret) mangée souvent par celuy qui a des effrayemens, sans manisfestes causes, le reduit à sureté de sa pensée. Suyvant Pline en son œuvre de la re Medique, j'ay guary plus de trente, tant garsons, que filles de profluxion d'urine involuntaire, qu'ils apelent diabetes, leur donnant à leur coucher ladite cervelle destrempée avec vin clairet[129].

Dans son discours, Landré attribue à l'usage de la cervelle de lièvre une histoire médicale issue des autorités les plus anciennes. C'est pourquoi nous avions commencé par l'apparenter à Galien, dont l'autorité est dominante dans l'*Œcoïatrie* puisque leurs discours concordaient. Malgré ce premier rapprochement légitime, nous comprenons maintenant que ce savoir était antérieurement connu par Dioscoride. L'un des arguments confirmant cela réside dans le fait que Galien, dans son passage traitant de la cervelle du lièvre, donnait un équivalent à ce remède soignant les gencives des enfants,

---

126 DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre V, Chap. 76, p. 494.

127 Le soin de la dysenterie est, en effet, indiqué dans les séquences suivantes : « *La fiente du Chien* », « *De Limaçons à coquille* » et « *Des Cornes* ».

128 DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 17. p. 123.

129 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 907.

à savoir une mixture faite à base de beurre et de miel[130]. Or, la source de cette dernière information se retrouve également référencé chez Dioscoride dans son chapitre sur les propriétés du beurre :

> Le Beurre meslé avec du miel, & frotté sur les gencives des enfants leur aide à faire les dents, & semblablement aux demangemens des gencives, avant qu'ilz les facent, & aux ulceres qui leur ont accoustumé devenir à la bouche[131].

C'est ainsi que, sur ce sujet, Galien transmet une fois de plus un savoir déjà connu par Dioscoride[132]. C'est ainsi que pour soulager les gencives endolories par la poussée des dents chez les enfants, Galien comme Landré conseillent effectivement de les frotter avec la cervelle du rongeur sur la connaissance de Dioscoride. Pour reprendre l'extrait œcoïatrique, le savoir dioscoridien est transmis au côté de celui de Pline, dont il tire le remède pour parer aux fuites urinaires et dont nous parlerons ci-après, bien que l'*Œcoïatrie* n'en restitue pas le savoir médical utilisé pour curer la pelade. Cette absence pourrait relever de l'usage complémentaire de la graisse d'ours ne constituant pas un déchet domestique.

La dernière séquence mettant en relation les savoirs de Landré, Galien et Dioscoride est celle concernant les vertus « *Du poil* ». Lorsque nous avions observé les dires de Galien à ce sujet, nous avions remarqué qu'il attribuait à l'ensemble des poils une vertu asséchante, bien qu'il se serve essentiellement de la laine, c'est-à-dire des poils d'ovins, principalement pour restreindre les saignements d'une plaie[133]. Landré, quant à lui, évoquait l'usage de deux sortes de poils différents, ceux des humains et ceux des lièvres, pour soigner la jaunisse, les saignements des plaies, l'hydropisie et la gravelle[134]. Nous aurions pu trouver chez Dioscoride les traces de ces poils non exposés chez Galien, malheureusement il n'en est rien :

> La tresexcellente Laine surge, est celle qui est plus soupple au toucher, & qui est tousee du col, & des cuissens inferieures des brebis. Lon applique la Laine baignee en vinaigre & en huylle, ou bien, avec du vin (soudain dés le commencement) aux playes fresches (avec utilité) & semblablement aux meurtrisseures, escorcheures, places ternies de coups, & aux os rompus. […] la Laine mise en infusion en ceste mesme manière dans vinaigre & Huylle rosat, aide aux doleurs

130 Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 6, col. 307.

131 DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 64, p. 144.

132 Au sujet de l'influence dioscoridienne sur Galien au sujet des simples, je renvoie aux recherches effectuées par Caterina MANCO, *Les livres VI à VIII du traité des Simples de Galien : histoire du texte et traduction annotée*, thèse soutenue le 04 décembre 2020 et dirigée par Brigitte Pérez-jean et Matteo Martelli, à paraître ; ID., « Galien lecteur du *De materia medica* de Dioscoride », actes du colloque *Traditions of Materia Medica*, Université de Berlin, 16-18 juin 2021, à paraître ; Alain TOUWAIDE, « La thérapeutique médicamenteuse de Dioscoride à Galien : du *pharmaco-centrisme* au *médico-centrisme* », dans *Galen on Pharmacology. Philosophy, History and Medicine. Proceedings of the Vth International Galen Colloquium in Lille*, Leyde, Brill, 1997, p. 255-282.

133 Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 16, col. 310 et Cap. 26, col. 312.

134 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 8.

> de la teste, de l'estomac, & de toutes autres parties du corps. Outre cela lon brulle la laine, par ce que sa cendre cause une escare sur l'ulcere, consomme la chair superflue, & consolide[135].

En écho aux propos de Galien, Dioscoride ne rapporte que les vertus de la laine, c'est-à-dire des poils de brebis. Certes, nous y retrouvons bien cette aptitude du poil à panser une plaie mais la jaunisse, l'hydropisie ou la gravelle n'y sont pas répertoriés. Au contraire, nous trouvons ici le soin des maux de tête et d'estomac, lorsque la laine est infusée avec du vinaigre et de l'huile rosat, ou encore celui des chairs ulcérées, lorsqu'elle est réduite en cendres. Au sujet du soin des plaies, Landré fait alors réintervenir un savoir dioscoridien sans l'indiquer.

En résumé, en recoupant les sources galéniques que nous avions déjà détaillées avec ces nouvelles sources dioscoridiennes, nous constatons que l'*Œcoïatrie* prélève chez Galien des connaissances déjà connues par Dioscoride. Ceci implique que, malgré le peu d'occurrences rattachées à Dioscoride, bon nombre des connaissances œcoïatriques ont des origines pré-galéniques. En outre, d'autres ingrédients œcoïatriques, dont les usages n'ont pas été retrouvés dans les Livres X et XI des *Simples* de Galien, relèvent tacitement du *De Materia Medica*. Au nombre de cinq, ces ingrédients peuvent maintenant être analysés.

AUTORITÉ ANTIQUE UNIQUE

Parmi les séquences œcoïatriques pour lesquelles Dioscoride faisait office de référence explicite, nous en avions relevé six dans notre tableau synthétique : « *De la fiente de l'Homme* », « *La fiente du Chien* », « *De la fiente de Poule* », « *Des Lumbriques de la terre* », « *De la Cendre* » et celle « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* ». Pour les quatre premières citées, Dioscoride ne faisait pas figure d'autorité médicale unique, il était même principalement associé à Galien. En revanche, pour les deux séquences « *De la Cendre* » et « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* », Landré nomme Dioscoride comme seule autorité antique, à côté de ses propres expériences médicales personnelles. Dans la même veine, en effectuant nos recherches au sein du *De Materia Medica*, nous avons retrouvé trois ingrédients dont les observations médicales concordaient avec le discours œcoïatrique, sans qu'ils ne soient apparus dans nos recherches galéniques et souvent sans qu'aucune référence antique ne soit mentionnée par Landré. Ces quatre séquences – « *De la fiente de Porc* », « *Des Fanges, & Bouës des rues* » et « *Du Tronc de Choux* » – formeront la dernière phase de notre étude consacrée à Dioscoride.

[135] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 65, p. 144-145.

Commençons avec l'étude des vertus accordées aux cendres. Dans la séquence « *De la Cendre* », Landré différencie leurs propriétés selon les bois dont elles sont issues. Par exemple, si le bois est astringent, alors sa cendre le sera également. Landré explique que cette qualité astringente est particulièrement utile dans le soin des plaies, pour réduire les saignements[136]. À propos des bois communs, Dioscoride ne précise rien de particulier. En revanche, au sujet du sarment de vigne, dont Landré décrit l'utilité de sa cendre face à la suffocation due à l'ingestion de potiron, nous en lisons effectivement la source au chapitre 82 du Livre V du *De Materia Medica* :

> La cendre des Sarmens ha vertu de bruller : mais en faisant un liniment avec gresse, ou avec huylle, elle aide aux rompures, & nodositez des nerfz, & aux froissures des joinctures. […] Lon en fait un bon lexi pour ceux, qui tombent d'enhaut, & le boit lon contre les Poteirons malfaisans avec vinaiges, sel, & Miel[137].

Par cet extrait, nous constatons que Dioscoride accorde suffisamment de crédit à la cendre de ce bois particulier pour en écrire un chapitre complet. Les maladies soignées par la poudre de sarment brûlé, tel que le rapporte Landré, peuvent provenir des potirons dits « malfaisans » mais également de nerfs froissés ou rompus. Bien que notre orléanais ne transmette pas ces dernières données, nous pouvons à présent confirmer que Dioscoride est bien la source de son savoir.

La seconde séquence, dans laquelle le byzantin est explicitement mentionné, est celle « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* ». En suivant notre tableau, six maladies sont soignées par les déchets de la noix mais, Dioscoride ne sert d'autorité qu'en ce qui concerne l'arrêt des menstruations. Vérifions donc ce qu'il en est dans son traité :

> Lon les emplastre avec un peu de miel & de rue, aux inflammations des mammelles, aux apostumes, & aux membres des places, & appliquees avec un oignon, sel, & miel, vallent aux morsures de chien & des homes, brullees avec leurs coquilles, & mises sur le nombril appaisent les doleurs du corps. Les coquilles des Noix brullees, & broyees avec huylle et du vin, en oignant le chef des enfans, font coistre les cheveux, & renaistre ou ilz sont tombés. Les Noix brullees sans leurs coquilles, & appliquees avec du vin, arrestent le flux menstrual. Les Noix vieilles maschees & appliquees guerissent promptement les Gangrenes, les Antrax, les fistules de larmes, & font renaistre les cheveux […].[138]

Dans ce passage dédié à l'entièreté des noix, nous lisons que Dioscoride utilisait déjà le déchet de ce fruit. Cependant, ce qui est dit par ce maître n'est pas tout à fait semblable au savoir transmis

[136] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 897.
[137] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre V, Chap. 82, p. 498.
[138] *Ibid.*, Livre I, Chap. 140, p. 104.

par Landré. En effet, ce dernier explique que c'est l'entre-deux des noix, c'est à dire « ce qui est entre les noyaux de la noix, inutile à manger », qui « selon l'opinion de Dioscoride », lorsqu'ils sont « bruslé, & pulverisé, & meslé avec vin, appliqué sur le nombril, arreste les menstrues, c'est-à-dire, les males semaines des femmes »[139]. En comparant les deux discours, nous voyons que Landré reconstitue le savoir dioscoridien puisque ce ne sont plus les noix elles-mêmes broyées et appliquées sur le ventre qui stoppent les règles mais la pellicule située au milieu du fruit. De plus, selon l'extrait ci-dessus, ces fruits, consumés avec leurs coquilles, s'appliquent sur le nombril du patient afin d'apaiser les douleurs de son corps ; une information que Landré réutilise partiellement puisque la zone du nombril y est au sujet de l'arrêt des règles. Par ailleurs, l'enseignement dioscoridien indique l'emploi des coquilles de noix pour parer à la perte des cheveux. Ce mal repris par Landré n'était, dans l'*Œcoïatrie*, pas rattaché à une autorité ancienne. Aussi, au sujet des « trenchezons, que les sottes matrones nomment la mere », il atteste l'usage de cette même mixture à base de coquilles pour les soulager. Ces douleurs intestinales sont peut-être ce que Dioscoride généralisait aux « doleurs du corps ». Malgré l'absence de certaines maladies exposées par ce dernier, Landré tire non pas un mais trois soins de ce déchet domestique. Seules la colique, les affections de nerf et les angines restent sans référence antique et relèvent de son expérience personnelle.

Références implicites

Trois séquences relèvent de cette filiation tacite, et celle intitulée « *De la fiente de Porc* » est la première dont nous voulons parler. En effet, les vertus de cette fiente sont les seules dont Landré n'attribuait aucun savoir ancestral. Cependant, le *De Materia Medica* traite de vertus très proches de celles du porc lorsqu'il décrit les propriétés des excréments du sanglier. En suivant le chapitre 72 du Livre II de cet ouvrage, nous avions remarqué que différentes fientes étaient répertoriées dont celle du sanglier. Si nous ne nous sommes pas attardés précédemment sur cette partie du chapitre c'est que Galien ne disait rien de ces déjections particulières. Maintenant que nous traitons uniquement de l'apport dioscoridien, reprenons ce qu'il en dit : « La Fiente du Sanglier, broyee seche, & beue dans vinaigre, ou dans vin, arreste les crachemens de sang, & arreste les vieilles doleurs du costé »[140]. Cette information, expliquant que l'excrément de sanglier est utile à l'arrêt des crachements de sang, fait fortement écho à l'expérience rapportée par Landré dans sa séquence intitulée « *De la fiente de Porc* » :

[139] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 898.
[140] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72 p. 157.

> On dit en commun proverbe, que le Porc a tout bon en soy, fors que la merde : mais qui auroit experimenté, comme j'ay fait, la grande proprieté de ladite fiente, il revoqueroit sa parole, sachant rien n'estre en la beste si excellent, que cela : en quoy tu pourras par adventure ne me croire, voyant que je ne t'allegue aucune autorité des anciens. Mais je te diray que nos predecesseurs ont souvent prins le jugement, non seulement des qualitez manifestes, mais aussi des ocultes vertus, & specifique proprieté par l'experience. Or escoute donq ce que j'ay trouvé par effect en ladite fiente. Un quelqu'un en une vile de Oudamie, nommée Naroles, crachoit grands & frequens sanglots : je ne di pas que je fusse appelé le premier à la cure, car desja nos maistres Myrrhes avoyent plus donné au patient de trocises de terra sigillata, de charabe, de corallis avec eaue de plantein, de centinodia, de pouldre de bolo, avoyent plus fait de ligatures, appliqué des ventoses : & le tout, frisque à la naziere. Alors me regardant la mere du pacient, me requist de trouver quelque moyen pour secourir à son fils. Moy me voulant truffer de nos maitres enchainez de doute, respons que je ne pouvois pas mieux faire que nos maitres, neantmoins luy serray le doy, luy donnant à entendre, que tout le sçavoir n'estoit en une teste, & que maintefois Dieu cachoit aux grands Rabis, ce qu'il communiquoit aux pauvres simpliciaires. Elle entendant le moral, me renvoye querir, me promettant grands dons, si je venoye à chef de la cure. Adonq non point esmeu du gain, comme les Harpies font, mais de la perte de la mere, qu'elle recevoit en la mort de son fils, luy preparay en telle sorte le medicament qui s'ensuit :
> Je prens une bouzée de porc, & la fricasse avec autant des sanglots de sang dudit pacient, y adjoutant un peu de beurre fraiz, & le baillay au pacient à manger. Que diray-je ? C'est une chose plus que prestigieuse. Car le lendemein nos Medecins desesperans du pacient, furent plus estonnez que fondeurs de cloches, quand ils veirent cheminer par les rues, celuy qu'ils avoyent tant chapelé[141].

Que ce soit l'absence affirmée d'autorité antique, le rapport empathique de Landré à ses patients, son rapport aux médecins utilisant les épices venues d'Orient, ou bien encore l'importance qu'il accorde à l'esprit des « pauvres simpliciaires », tous ces éléments constituent une grande part de l'empreinte personnelle de Landré dans la composition de l'*Œcoïatrie*. Ces différents points, nous les détaillerons ultérieurement, mais pour l'heure c'est bien le rapprochement entre la connaissance dioscoridienne et celle transmise par Landré qui importe. En effet, nous constatons que ce dernier soigne un jeune homme proche de la mort, et dont le symptôme principal est de cracher beaucoup de sang, grâce au mélange de la déjection d'un porc avec du beurre frais et du sang craché par son patient lui-même. Selon les propos rapportés plus haut, cette préparation médicamenteuse fut plus efficace que celles à base de « trocises de terra sigillata, de charabe, de corallis avec eaue de plantein, de centinodia, de pouldre de bolo », prodiguées par « les maistres Myrrhes »[142]. Ce soin dispensé par Landré est énoncé comme ne venant pas d'une source autoritaire. Selon ses mots, « aucune autorité des anciens » ne lui a permis de composer ce remède particulier. Or, au vu de ce que nous avons lu chez Dioscoride, nous savons que l'excrément de sanglier servait aux mêmes fins. Qu'est-ce à dire ? Soit Landré ignorait l'enseignement dioscoridien à ce sujet – chose difficile à croire

[141] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 879-880.
[142] *Ibid.*

puisque l'ensemble des vertus liées aux excréments animaliers sont répertoriées sous le même chapitre et qu'il cite lui-même cette référence pour les vertus de la fiente d'homme, de chien et de poule –, soit il estimait qu'une différence devait se faire entre la fiente du porc et celle du sanglier. Sur cette dernière hypothèse, nous pourrions faire remarquer que selon eux, la fiente de chien et celle de loup divergent dans leurs propriétés, bien qu'elles appartiennent toutes deux à des canins. Quoiqu'il en soit, dans les deux cas la pratique de Landré concorde avec celle de Dioscoride. Et cette convergence des deux pratiques médicales permet de valider et vérifier l'expérience de notre médecin par une source reconnue par les contemporains de Landré.

Parmi les ordures suivant les déjections, les vertus « *Des Fanges, & Bouës des rues* » manifestent les qualités suivantes :

> Les Fanges sont si contempiles, & de nul pris, qu'un chacun voulant dedaigner un autre, dit : Je me soucie autant de luy, que de la bouë qui me sort des souliers. Ce neantmoins il peut avenir tel accident, que les Gazes Persiques ne pourroyent autant servir, comme font lesdites fanges : ce que la maistresse des ars, experience, assez demonstre, combien que nul des anciens, que j'ay leu, en ayt touché. La bouë des rues tous les jours conculquée par cent mille pas, empescche que jamais ne s'eslievent vessies, ny mutacion de couleur en la peau de l'homme, bruslée ou par feu, ou par eaue chaude. J'ay experimenté maintefois, que la fange trouvée sous les seilles, & seaux, ferme les copures appliquée sur la playe. Malheureux seroit celuy qui voudroit celer chose dressée au proufit des femmes, veu qu'elles endurent tant de travaux pour nous. Or vous en voyez apres leur part tomber en grosse fievre pour la regurgitacion du lait de leurs mammelles. Ce que quand vous orrez prenez la fange trouvée au fonz de l'auge des couteliers ou esmouleurs, & en illinez la mammelle flegmonée, en une nuit vous appaiserez la douleur. Ce que ne font souvent les gardes, ny autre femmage en quinze jours par leur cicuë, par leur lexive, par leur populeon. Je ne dy pas, que si c'est pour appliquer à quelque femme delicate, qui fastidiroit communs medicamens, que pour adjouter grace, ny puissiez mesler peu d'huile rosat[143].

De manière comparable à ce que nous venons de voir, Landré fait dominer son expérience personnelle, comme « maistresse des ars », face à celle des anciens chez lesquels il explique ne pas avoir lu d'information au sujet des vertus de la boue. Pourtant, nous en trouvons trace dans le *De Materia Medica*, au chapitre 94 du Livre V : « Toute Terre, qui se prend pour l'usage de la medecine, ha vertu premierement de rafreschir, & de serre, & de clorre les conduits »[144]. Ces quelques mots recoupent deux pratiques décrites dans l'extrait œcoïatrique : le soin des brûlures et la cicatrisation des plaies. Le fait que Dioscoride allègue l'aptitude de la terre à refroidir, ainsi qu'à resserrer et fermer les « conduits », cela coïncide avec celle de la boue permettant de refroidir les brûlures et de resserrer les pores d'une peau à cicatriser. Malgré l'absence d'information dioscoridienne à l'égard

[143] *Ibid.*, p. 902-903.

[144] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre V, Chap. 94. p. 506.

des inflammations mammaires, cette séquence « *Des Fanges, & Bouës des rues* » relève en grande partie de son autorité.

Le dernier extrait œcoïatrique que nous voulons rattacher au savoir dioscoridien concerne les vertus « *Du Tronc de Choux* ». Dioscoride rapporte de nombreuses pratiques médicales basées sur les propriétés du chou. Le chapitre 113 de son deuxième livre est entièrement dédié à l'entièreté de cet aliment :

> Les tigettes vertes brullees avec les racines, & incorporees avec gresse de porc vieille, appaisent (appliquees) les anciennes doleurs des costés[145].

> Parquoy suyvant mon propos, ne feray mencion que de ce qui est negligé en tout le chou. C'est le tronc. Le tronc donques du chou bruslé avec la racine, & meslé avec sain de porc, le plus vieil qui se puisse trouver, guarit toutes antiquissimes douleurs de costé[146].

Tous deux concordent dans l'emploi du tronc et de la racine du chou lorsqu'ils sont brûlés et mélangés avec de la graisse de porc, puis appliqués sur les côtes quand elles sont douloureuses. La seule variante réside dans le choix spécifique de la graisse, puisque Dioscoride ne précise pas la zone corporelle dont elle est extraite, alors que Landré propose de se servir du sein du porc en particulier. L'évidence de cet héritage ancestral pose question lorsque notre auteur écrit que ses détracteurs pourraient lui reprocher d'être empirique à cause du non fondement de ce remède : « Je sçay bien que deux sortes de gens, les faussement dits Galenistes, & les povres miserables Nicoliens, m'escriront estre Emperic : pource qu'ils ne trouvent tel remede en leurs Recipen »[147]. Nous avions déjà observé ce passage pour cause du rappel de l'autorité galénique comme argument en faveur de l'expérience personnelle. Peut-être faut-il donc voir, en l'omission de la référence à Dioscoride par Landré, une volonté rhétorique permettant essentiellement d'encourager les découvertes médicales en matière de déchets domestiques. Quoiqu'il en soit cette séquence comporte une connaissance antique tout à fait connue par Dioscoride.

Pour résumer, Dioscoride se cache derrière vingt-trois des trente-huit séquences œcoïatriques, alors qu'il n'apparaissait cité que pour six d'entre-elles. A posteriori, le savoir dioscoridien constitue une large part du savoir attribué à Galien par Landré puisque, sur les vingt-sept séquences rattachées au médecin de Pergame, dix-sept comptent parmi les apports dioscoridiens. En outre, malgré les précisions parfois conséquentes de Galien et de Landré, les

[145] *Ibid.*, Livre II, Chap. 113. p. 189.
[146] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 906.
[147] *Ibid.*

bases épistémologiques sont principalement dioscoridiennes. Une indication qui redétermine le choix de Landré à faire figurer Dioscoride en tête des références sur le frontispice. Certes, la prévalence de son nom sur celui de Galien indique le registre pharmacologique de l'*Œcoïatrie* mais, elle se justifie également par la transmission compendieuse de ses connaissances.

Pline et les autres « grecs et arabes »

Le frontispice de l'*Œcoïatrie* confère à cette ouvrage des connaissances issues « des livres de Dioscoride, Galen, & autres »[148]. Or, parmi ces « autres » se retrouvent quelques autorités médicales anciennes dont, Paul d'Égine, Pline l'Ancien, Celse, Ætius d'Amide, Oribase, Sérapion et Scribonius. Seuls Paul d'Égine et Pline l'Ancien sont mentionnés avec leurs œuvres respectives. En effet, le premier apparait sous la forme d'« Æginete vij. de Simples »[149], c'est-à-dire associé au Livre VII de ses *Simples*, alors que Pline est cité par juxtaposition à « son œuvre de la re Medique »[150]. Quant aux autres, ils apparaissent seulement une ou deux fois chacun, sans être reliés à des écrits particuliers.

Ces sept auteurs, que nous pourrions déterminer comme étant satellites par rapport à Dioscoride et Galien, apparaissent dans neuf séquences œcoïatriques : « *De la fiente de l'Homme* », « *La fiente du Chien* », « *De la fiente de Loup* », « *De la fiente de Bœuf, & Vache* », « *De la fiente de Poule* », « *Des Lumbriques de la terre* », « *Des Cornes* », « *Des vertus de la Suye* » et « *De la cervelle, d'aucunes bestes* ». Au vu de nos recherches réalisées jusqu'à présent sur ces différentes séquences, nous pouvons déjà dire qu'aucune d'elles n'est exempte de connaissances dioscoridiennes ou galéniques. Cette constatation est d'importance car elle implique qu'aucun de ces auteurs ne soit invoqué comme autorité seule à connaître les propriétés de l'ingrédient auquel il est affilié.

Cette observation est d'autant plus juste que Paul d'Égine n'est jamais cité séparément de Galien. Que cela soit dans les séquences consacrées aux vertus « *De la fiente de l'Homme* », « *La fiente du Chien* », « *De la fiente de Loup* », « *De la fiente de Bœuf, & Vache* », « *De la fiente de Poule* », « *Des Lumbriques de la terre* », ou à celles « *Des Cornes* », ce médecin du VIIe siècle de notre ère n'ajoute jamais un remède complémentaire au savoir des maîtres déjà étudiés. L'approfondissement de ces différentes séquences sous le spectre épistémologique de Paul d'Égine ne ferait qu'augmenter les répétitions de connaissances médicales déjà établies c'est pourquoi, nous nous contenterons d'indiquer les passages dans lesquels nous retrouvons le savoir évoqué par Landré. Pour cela, nous

[148] *Ibid.*, frontispice et p. 871.
[149] *Ibid.*, p. 877.
[150] *Ibid.*, p. 907.

utiliserons une traduction latine réalisée par Janus Cornarius, parue en 1556 à Bâle sous le nom de *Pauli Æginetæ totius Rei Mediæ Libri VII*.

Cette édition reprend les sept livres de Paul d'Égine et nous permet donc de vérifier, directement au Livre VII, les remèdes auxquels Landré se réfère. Son atout est également d'être composé d'un index grâce auquel il est aisé de retrouver les ingrédients auxquels Paul d'Égine est rattaché. Par exemple, il est stipulé que les excréments canins sont évoqués au Livre III, dans un chapitre consacré au soin des angines : « Sed & caninum stercus aridum tritum, & cum melle illitum, optimum est medicamentum, & maxime quod album est »[151]. Typiquement, ce savoir recoupe celui de Dioscoride et Galien. Toutefois, Landré dit se référer au Livre VII. Et en effet, Paul d'Égine procède de la même façon que Dioscoride en regroupant les différents emplois médicinaux des excréments d'animaux d'un seul trait : à partir de l'annotation marginale « *Stercus animalium* » sont répertoriées les vertus médicales des excréments de chien, de loup, de chèvre, de bœuf, de brebis, de pigeons, des poules, des souris, des étourneaux et des crocodiles[152]. Dans l'*Œcoïatrie*, Landré attribue à Paul d'Égine et Oribase l'usage de la bouse de vache contre les piqûres d'insectes. Cette indication est effectivement lisible dans ce passage du Livre VII : « Bubulum habet etiam vim quandam attractoriam. Vesparum itaque & apum plagas sanat »[153]. Sur ce même modèle, chacune des courtes phrases traitant de chacune de ces fientes reprend le soin des maladies que nous avons déjà énumérées. Ainsi, le renvoi de Landré à Paul d'Égine est effectif pour les fientes qu'il cite. De manière semblable, quand il est mentionné aux séquences « *Des Lumbriques de la terre* » et « *Des Cornes* », son Livre VII en confirme ses connaissances. À propos des vers-de-terre, il détaille en particulier leur usage en matière de nerf coupé : « Ges entera id est Intestina terrae, sive vermes terreni triti sauciatis nervis impositi, statim mirifice juvant »[154]. Pour ce qui est des cornes, comme chez Dioscoride et Galien, Paul d'Égine fait valoir celles de chèvre et de cerf :

> Ceras id est cornu capræ ac cervi ustum, dentes nitidos facit, gingivas nimia humiditate flaccidas contrahit. At cervinum cum vino tritum, deinde oblitum, dentes mobiles sistit. Post ustionem autem lotum, dysenteriis, cœliacis, sanguinis sputionibus & morbo regio prodest, duorum cochleariorum mensura[155].

Les maux des dents et gencives concordent avec ceux retransmis par Landré, tout comme pour la dysenterie, les maux intestinaux et les crachats de sang. De ces cornes, seul le soin de la jaunisse

151 Paul D'ÉGINE, *Pauli Æginetæ totius Rei Mediæ Libri VII ad profectionem parati, et brevi summa omnem artem complectentes. Per Janum Cornarium medicum Physicum Latina lingua conscripti*, Bâle, Johannes Hervagios, 1556, Livre III, p. 97 B.
152 *Ibid.*, Livre VII, p. 284 A-B.
153 *Ibid.*
154 *Ibid.*, Livre VII, p. 275 A.
155 *Ibid.*, Livre VII, p. 282 A.

n'est pas transmis, tel que nous l'avions déjà constaté lorsque nous en avions retrouvé les propriétés chez Dioscoride. En bref, Paul d'Égine fait figure d'intermédiaire supplémentaire entre Dioscoride, Galien et Landré, et ne permet que de conforter une connaissance déjà établie.

Ce rôle d'auxiliaire auprès de Galien et Dioscoride est une réalité semblable pour Celse, Scribonius, Ætius d'Amide et Oribase, avec pour particularité supplémentaire d'apparaître en collectif soit au côté de Galien, soit au côté de Paul d'Égine[156]. Quant à Sérapion, il ne figure jamais seul. Il n'est mentionné qu'une seule fois dans « *Des Lumbriques de la terre* », au sujet d'un remède curant les calculs de la vessie dont Pline est également référent[157]. Landré ne cherche même pas à lui octroyer un apport particulier puisqu'il écrit : « Pline le vray singe de Dioscoride, allegue que d'aucuns ont laissé par escrit, que les vers beuz avec vin, brisent tous calcules de la vesique. Autant en dit Serapion »[158]. Toutefois, lorsque nous avions examiné les origines d'une dénonciation de l'avarice en médecine, au Chapitre III de cette thèse, Pline était apparu comme l'un des premiers à soulever ce vice chez les professionnels de la médecine, notamment en début du Livre XXIX de l'*Histoire naturelle*[159]. En effet, malgré la phrase peu flatteuse de Landré faisant de Pline « le vray singe de Dioscoride » – personnalité dont il est le contemporain –, il semble qu'il nous faille être attentifs car, contrairement aux autres figures médicales secondaires, Pline apporte un savoir complémentaire à celui de Dioscoride. Si Paul d'Égine et les autres confirment des pratiques instituées, Pline est, quant à lui, le seul à enseigner l'emploi des vers-de-terre pour dissoudre les calculs de la vessie selon Landré. Si Dioscoride expliquait que ces invertébrés, « broyés & beus avec vin evict, provoquent l'urine »[160], selon Pline ce-même remède permet la dissolution des calculs : « Jubent & vermes terrenos bibi ex vino aut passo ad comminuendos calculos, vel cochleas decoctas uti suspirosis »[161]. Cette affirmation, trouvée au Livre XXX de son *Histoire naturelle*, est la première des deux dont Landré se sert. En effet, la seconde concerne l'usage de la cervelle de lièvre, lorsqu'il explique que grâce à Pline il a pu soigner plusieurs patients sujets à des incontinences urinaires :

> Suyvant Pline en son œuvre de la re Medique, j'ay guary plus de trente, tant garsons, que filles de profluxion d'urine involuntaire, qu'ils apelent diabetes, leur donnant à leur coucher ladite cervelle destrempée avec vin clairet[162].

156 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 900.
157 *Ibid.*, p. 895.
158 *Ibid.*
159 Gaius PLINIUS SECUNDUS, dit Pline l'Ancien, *Historiæ mundi libri XXXVII ex postrema ad vetustos codices collatione cum annotationibus et indice*, Bâle, Froben, 1539, Livre XXIX, p. 531.
160 DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 59, p. 140.
161 Gaius PLINIUS SECUNDUS, dit Pline l'Ancien, *Historiæ mundi libri XXXVII*…, *op. cit.*, Livre XXX, p. 544.
162 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 909.

Lorsque nous avions recherché les sources galéniques et dioscoridiennes concernant l'usage de la cervelle de lièvre, nous avions constaté qu'aucun d'entre eux n'évoquait ce soin. Pline, en revanche, expose bien ce traitement médical au Livre XXVIII de son *Histoire naturelle* : « Urinæ incontinentiam cohibet vesica, si assa mandatur : Ungularum apri vel suis cinis potioni inspersus : Vesica fœminæ suis combusta ac pota. Item hœdi vel pulmo : Cerebrum leporis in vino »[163]. Cet extrait explique que pour parer à ce trouble urinaire, les remèdes sont multiples : il faut pour cela soit manger une vessie de sanglier rôtie, soit le poumon d'un chevreau, soit encore la cervelle d'un lièvre dans du vin. Et c'est bien cette dernière solution que Landré transmet dans son *Œcoïatrie* en guise de traitement. Par ailleurs, en parcourant les Livres XXVIII et XXX de l'*Histoire naturelle*, le lecteur constate les usages répétés et foisonnants des cornes, excréments, urines, abats (foie, poumons, vessie, etc.), poils, ou du sang et du fiel de nombreux animaux retrouvés au sein de l'*Œcoïatrie*, pour soigner un très grand nombre de maladies. L'utilisation accrue de ces ingrédients animaliers ne peut que soutenir la mise en place de l'*Œcoïatrie* comme médecine issue de cette histoire médicale, et ancrer cette médecine domestique dans une pratique gréco-latine millénaire.

Maintenant qu'il ne s'agit plus pour nous de chercher de nouvelles sources bibliographiques pour rattacher les connaissances œcoïatriques à un savoir antique, nous pouvons faire le bilan de l'héritage institutionnel de Landré. Toutes les personnalités médicales nommées et renseignées par notre auteur dans son œuvre sont extraites de l'Antiquité – parfois tardive avec Paul d'Égine, Sérapion ou Oribase – et se concentrent autour de deux individus centraux : Dioscoride et Galien. Le sous-titre de l'*Œcoïatrie*, « *Laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres* », se vérifie donc amplement et ne laisse qu'une mince part à l'amélioration ou à l'ajout de nouvelles expériences médicales, semblables à l'enseignement des anciens. Sur les trente-huit séquences présentes dans l'œuvre, nous en avons examiné trente-deux dont seulement cinq s'émancipent du savoir institutionnel. Cette première étape, laborieuse et fastidieuse, nous a donc permis d'inscrire l'*Œcoïatrie* dans une médecine, non plus seulement évangélique mais, profondément enracinée dans les pratiques médicales antiques. Et c'est ainsi que la création hellénisante de son nom ne fait que marquer davantage le caractère institutionnel et ancien de son contenu.

[163] Gaius PLINIUS SECUNDUS, dit Pline l'Ancien, *Historiæ mundi libri XXXVII*…, *op. cit.*, Livre XXVIII, p. 518.

LANDRÉ, COMPOSITEUR D'UN SAVOIR MIXTE

Comme l'épître de l'*Œcoïatrie* le montre, le soin de l'avarice des puissants et la mise en exergue du silène médical selon les idées évangéliques, tous deux exercés au sein d'une médecine domestique, impulsaient l'écriture de l'ouvrage. Afin de justifier cet « or couvert de fiente »[164], nous avons collecté de très nombreuses sources épistémologiques permettant à Landré de soutenir l'efficacité des remèdes qu'il propose aux yeux de ses contemporains, en particulier par le biais des autorités antiques dont les enseignements jalonnent et structurent leurs pratiques médicales. Cependant, la subtilité innovante de Landré dépasse le fait, déjà pertinent en soi, de traduire en vernaculaire le savoir des anciens et de lui donner un statut nouveau. C'est véritablement la manière dont sont réutilisées ces connaissances anciennes qui caractérise l'œuvre œcoïatrique. Landré utilise certes un savoir dont les auteurs ont une notoriété médicale inattaquable, et dont les remèdes sont inconditionnellement reconnus comme efficaces, pour ne pas trahir ses lecteurs pour lesquels ces remèdes sont vitaux. Pourtant, au côté de ces auteurs apparaissent ponctuellement des figures non-institutionnelles, non diplômées par le corps médical universitaire, et dont la présence instille une dimension profane de la pratique médicale. Ce point est d'importance puisqu'il rappelle que l'*Œcoïatrie* est, comme son nom l'indique, une médecine du foyer, c'est-à-dire du quotidien, du banal et du commun, loin des sphères élitistes ou mondaines de l'enseignement médical. La présence de remèdes mis au point par des abbés ou des femmes nécessite que l'on s'arrête sur eux, et sur ce choix que fit Landré en les associant à Dioscoride, Galien et les autres autorités médicales.

INTÉGRER DES SOURCES MÉDICALES NON-INSTITUTIONNELLES

Cette décision prise par Landré de juxtaposer des sources médicales antiques, dont la notoriété est indiscutable, avec des anonymes et profanes de la médecine institutionnelle nécessite pour nous d'en comprendre le sens. Notre auteur aurait pu construire son *Œcoïatrie* en se contentant seulement de référer les maîtres institués de l'art médical et de s'inscrire sans embûche dans la lignée des commentateurs. Les quelques déchets domestiques sans source auraient été absents mais il aurait pu en ajouter d'autres, tel qu'il le mentionne au début de son exoration finale[165]. Pourtant Landré tient à mentionner l'apport de certaines nourrices, matrones et de certains prêtres de manière complémentaire à celui des médecins grecs, latins et arabes.

C'est la mention des nourrices qui nous intéresse en premier. En effet, Landré les cite de manière générale dans sa séquence sur les vertus « *De la salive de l'Homme* ». Il y explique que « les nourrisses guarissent toutes lichenes, froncles, & autres gratelles de leurs nourrissons, les frottans

[164] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 871.
[165] *Ibid.* p. 909-910.

de leur salive »[166]. Cette information, que nous avons déjà soulevée dans notre étude galénique de cette séquence, montrait que Galien avait fait cette observation chez les nourrices de son époque bien avant Landré. Dans l'extrait du Livre X de ses *Simples* dédié à cet effet, il montrait en effet la curation des lichens et furoncles des bébés par l'application de la salive de leur nourrice[167]. Le fait qu'elles résolvent les imperfections cutanées des nourrissons dont elles s'occupent, par la fomentation de leur salive, n'est pas problématique puisque Galien en témoigne. Cela dit, ce qui nous importe ce n'est pas seulement le crédit qu'il apporte à la salive de ces femmes mais bien plus celui qu'il accorde à leur pratique. En inscrivant ce savoir profane féminin dans son œuvre, Galien valorise cette pratique et l'inscrit au même rang que les soins médicaux qu'il aurait pu lui-même établir. Il montre ainsi à ses disciples que la sagesse médicale peut s'expérimenter au-delà des frontières corporatives et qu'il est donc essentiel d'accorder une attention particulière aux marges de la santé pour ne pas passer à côté de savoirs utiles à l'exercice de la médecine.

Cette influence de regard, accordé aux lieux et aux gestes marginaux produisant pourtant de la santé, paraît essentielle dans la pratique personnelle de Landré. Par l'exemple de Galien, en se souvenant de l'importance que tient l'exemplarité vertueuse chez Landré et les évangéliques, notre auteur n'hésite pas à répertorier les pratiques de santé qu'il observe en dehors du cadre lettré et institutionnalisé. Cette sagesse galénique, Landré la confère également aux hommes par la volonté divine, et l'une de ses phrases résume à merveille la modestie nécessaires à ceux qui chercheraient à dénigrer l'apport médical de ces marginaux : « maintefois Dieu cachoit aux grands Rabis, ce qu'il communiquoit aux pauvres simpliciaires »[168]. Landré rappelle à quel point la modestie doit faire partie intégrante du comportement du médecin pour exercer dignement la médecine. Par elle seulement, le praticien pourra reconnaître et promouvoir les gestes utiles à la conservation de la santé. Et c'est donc par les enseignements de Galien et de ceux du Christ, toujours moteur de vertu par l'humilité, que Landré peut se permettre d'ajouter aux connaissances institutionnelles des pratiques nouvelles dont l'expérience positive, dit-il, se vérifie.

Que la sagesse de l'expérience médicale soit parvenue à des personnes non-instituées, tel que Galien le relata, Landré en fut également témoin. C'est ainsi que le cas de l'abbé Oudin Ærge et celui de femmes anonymes, contemporains de notre auteur, viennent se joindre à celui de nourrices de Galien. Afin d'illustrer ce savoir médical émergeant des pratiques de ces « pauvres simpliciaires » et pour continuer dans une lignée féminine, Landré rapporte une expérience médicale de femmes concordant avec celle de Dioscoride. En effet, la séquence « *De la Cendre* » lui permet de montrer

166 *Ibid.*, p. 890.

167 Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 16, col. 290-291 : « Hac ergo saliva nutrices pueris lichenas curant, paruum videlicet digitum rigantes, ac diende cutem affectam confricantes […] ».

168 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 880.

leur connivence : « Parquoy je m'esbahy comment les femmes font si grand cas de la cendre des sarmens, veu, que comme dit Dioscoride, elle ha en soy force caustique, c'est à dire, de faire escharre »[169]. Dans cet extrait Landré ne dit pas d'où provient le savoir de ces praticiennes anonymes. L'essentiel est qu'il peut constater d'elles un savoir semblable à celui d'une des plus importantes autorités instituées de l'art médical. Cette observation étonne autant qu'elle époustoufle Landré puisqu'elle insinue que, par l'expérience répétée et transmise, la médecine savante peut être l'affaire de tous, même des personnes les moins diplômées et à l'égal des plus grands.

Dans un registre équivalent, Landré nous communique la découverte médicale de l'abbé Oudin Ærge. Contrairement à l'exemple précédent, son savoir ne concorde pas avec celui d'une autorité ancienne. En effet, nous avions rapidement évoqué ce cas dans notre étude de la séquence dédiée aux vertus « *De la fiente d'Oye ou Jars* ». Dans ce passage, Landré témoigne d'un dépassement du savoir galénique grâce à un remède nouveau élaboré par un cordelier espagnol. Landré commence par y répéter l'observation de Galien, à savoir que « la fiente de Cigongne, & Oye est inutile, pource qu'elle a acrimonie trop desmesurée »[170]. Il poursuit en exprimant son opposition à Galien, en raison d'expériences contraires dont il fut témoin : « Toutefois j'en ay veu tant d'experiences, & à divers temperamens, que je suis contreint pour la defense de verité, dire que jamais Galen ne conneut la bonté de ladite fiente ». Cet argument, déployé en faveur de la vérité médicale, ne nie pas le savoir galénique mais invoque son ignorance plutôt que son erreur. Selon Landré, Galien n'a pas été témoin de ce qu'il a lui-même observé, sinon il l'aurait rapporté dans ses écrits. C'est pourquoi notre auteur raconte sa propre expérience :

> Il estoit un frere Cordelier, nommé Oudin Ærge, en une ville d'Espagne nommé Lybos, tirant vers le cap Sainct Vincent, lequel avoit tous les jours plus de cent personnes à la porte de son cloistre pour estre guaris de ictericie, ou autrement morbus regius, ou autrement aurigo, en vulgaire jaunisse. Et ussiez dit que c'estoit ou une droicte porte verte, ou un perou, ou may. Et pour verité n'en renvoyoit pas un sans guarir. Et pour enrichir la besongne, combien que tels gens ne soyent engrands sur l'argent, leur faisoit acroire que c'estoyent drogues cheres, comme vous pourriez dire vostre diamusci, vostre diambre, vostre fragment de lapiles precieux. Neantmoins un Teston descouvrit le pot aux roses. Car un bon homme, qui luy nourrissoit par expres deux jars, me dist, que le Fradel n'usoit d'autre chose, que la fiente, de laquelle il donnoit tous les matins à jun une dragme destrempée avec vin blanc, & continuoit par l'espace de neuf jours. Ce que depuis par grande louange de l'art Medique j'ay experimenté en plusieurs estre vray[171].

[169] *Ibid.*, p. 897.
[170] *Ibid.*, p. 882.
[171] *Ibid.*, p. 882-883.

Comme nous le remarquions dans notre analyse galénique de cette séquence, les témoins de cette réussite médicale sont nombreux : Oudin Ærge – inventeur du remède –, ses patients guéris, Landré, son informateur – n'étant autre que l'homme nourrissant les oies dont les fientes sont récupérées – ainsi que les patients de Landré soignés par ce biais. Des dizaines d'individus ont donc expérimenté le remède renseigné par Landré, et parmi ces diverses personnes seul notre auteur est diplômé de médecine et capable d'incarner l'autorité médicale. Cependant, ce n'est pas le grade institutionnel qui semble compter pour Landré, puisque seule l'expérience lui permet de garantir la véracité et efficacité d'un remède. Cette expérience acquiert un statut inégalable puisqu'elle détrône même l'autorité galénique. Galien ne peut être le rival de l'expérience puisqu'il en est lui-même le disciple, et c'est ainsi qu'elle domine toute figure institutionnelle, « par grande louange de l'art Medique ». Cette célébration de l'expérience est effectuée par Landré à maintes reprises, notamment dans sa séquence « *Des Fanges, & Bouës des rues* » lorsqu'il la nomme « maistresse des ars »[172], pour faire valoir sur un même pied d'égalité des pratiques venues de contextes sociaux divergents. Au nom de l'expérience, vérifiée et vérifiable, les pratiques d'un simple cordelier et d'une paysanne peuvent discuter avec celles de Galien et de Dioscoride, sans que cela détériore l'art médical. Bien au contraire, l'expérience comme première unité de valeur de la médecine devient, pour Landré, le biais de son perfectionnement.

Cette prévalence de l'expérience nous ouvre au dernier point que nous souhaitons évoquer dans ce chapitre consacré à l'élaboration discursive de l'*Œcoïatrie*, celui qui fait de Landré non plus seulement un transmetteur de connaissances médicales mais un auteur de médecine. Ce dernier point vient souder l'ensemble des sources observées jusqu'à présent dans la mesure où nous allons analyser l'apport de Landré lui-même, en tant que médecin et auteur médical, au sein de l'*Œcoïatrie*. Disciple et transcripteur de différents savoirs antiques, il en est aussi le compositeur et cela à plusieurs niveaux. Non seulement il agence de manière précise l'ensemble du savoir qu'il nomme œcoïatrique, mais il le choisit, le rend accessible et l'enrichit de son expérience personnelle. Ces différents éléments, nous les avons survolés plus qu'évoqués en profondeur et c'est par leur biais que nous clôturerons ce chapitre.

Landré, une autorité nouvelle

L'ensemble des sources présentées dans l'agencement d'idées constitutives de Landré permettent de comprendre comment il fonctionne en tant qu'auteur. Plus précisément, le dialogue qu'il construit avec ses sources révèle la manière dont il s'émancipe du commentaire médical et

[172] *Ibid.*, p. 902.

œuvre en faveur d'une pratique nouvelle. Comme Violaine Giacomotto-Charra le montre[173], les auteurs novateurs en matière de médecine ou sciences naturelles mettent en pratique de façons nouvelles pour s'émanciper des autorités antiques. Par exemple, elle montre comment, dans *De humani corporis fabrica* de Vésale, un simple *recitator*, c'est-à-dire celui qui apprend sans erreur le savoir médical d'une autorité et le répète sans le transformer ou l'améliorer, « faillit à sa mission précisément parce qu'il la respecte ». En effet, d'après elle se joue, pour les auteurs de cette génération, une forme de bascule entre le *recitator* et l'*auctor* : « être le *recitator* d'une *auctoritas* ne suffit pas à en garantir la bonne transmission ; dans le domaine anatomique, le commentaire ne doit plus se faire à partir du texte, mais de la pratique »[174]. Le cas de l'anatomie est, certes, très différent de celui de la médecine domestique, puisqu'il n'est pas question chez Landré de redécouvrir un corps humain à la manière du *De humani corporis fabrica* de Vésale. Pourtant, nous avons pu remarquer que chez Landré également, une forme de dépassement des connaissances galéniques se réalisait dans les cinq séquences « *Des Araignes, & de leurs Toiles* », « *Du Tronc de Choux* », « *Des vertus de l'Urine* », « *De la fiente d'Oye ou Jars* » et « *De la coquille des œufs* ». Et précisément, ce dépassement tient de la *pratique* médicale, mentionnée par Giacomotto-Charra au sujet de Vésale. Tout comme l'anatomiste, Landré défend ponctuellement l'idée que l'autorité des auteurs anciens n'est pas suffisante à la bonne pratique médicale et que le rôle du médecin doit être non plus seulement la répétition du savoir d'autorité mais la répétition de son geste, c'est-à-dire ce geste qui vérifie les écrits des anciens et qui produit, dans leur veine gestuelle, des découvertes les dépassant. C'est ainsi que l'autrice poursuit :

> Cela implique en creux que seul l'auteur d'un savoir personnel (au sens de *découvreur*) soit digne de porter le nom d'auteur (au sens de *figure d'autorité*), la survie des autorités antiques ne pouvant se faire qu'au prix de l'apparition d'autorités nouvelles. Pour Vésale, on peut "avoir de l'autorité" sans pour autant "être" une autorité au sens canonique ; l'ancienneté, la fidélité à une source reconnue ne sont plus des critères, et il existe une autorité possible des *moderni*, qui ne contredit pas nécessairement l'autorité ancienne si, comme dans le cadre de Galien, elle retrouve le geste de l'anatomiste plutôt que de suivre son texte fallacieux[175].

De façon peut-être moins radicale, c'est ce que tend à dire Landré lorsqu'il défend ses apports médicaux personnels dans la séquence sur les vertus « *Du Tronc de Choux* ». Une critique féroce se fait à l'encontre des « faussement dits Galenistes » qui prendraient ses découvertes émancipatrices

---

173 Violaine GIACOMOTTO-CHARRA, « "Je, au contraire" : *figura* du savant et transformation de la notion d'auteur au XVIe siècle », dans *Qu'est-ce qu'un* auctor *? Auteur et autorité, du latin au français*, sous la direction de Élisabeth Gavoille, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2019, p. 235-249.

174 *Ibid.*, p. 237-238.

175 *Ibid.*

pour de l'empirisme et non pour de la médecine institutionnelle[176]. Or, tout l'enjeu est là : le vrai galéniste, selon Landré, ne peut plus être seulement celui qui relit et répète fidèlement le savoir de Galien. Landré sait que ses détracteurs installés dans ce rôle de *recitator* lui « escriront estre Emperic : pource qu'ils ne trouvent tel remede en leurs Recipen »[177]. Cette phrase dit bien que se contenter des *Recipen* en revient à être synonyme de « faux galéniste », et donc à faillir au geste de Galien. Sa contrattaque rhétorique est alors intéressante :

> Ausquels je respondray, Dieu aydant, à mon plaisir. Aux uns, comme trop superstitieux observateurs, non seulement des sentences, qui seroit tolerable, mais aussi des characteres de Galen, veu qu'ils ne sont rien moins, que ce qu'ils veulent estre veuz aux autres comme povres mancipes captivez sous la baniere de toute asnerie, rudité, & imperitie.[178]

L'empirisme qui s'oppose souvent à l'érudition lettrée et qui donc peut s'associer aux croyances irrationnelles et à la superstition, se voit ici renversé. En effet, Landré transfert la superstition à ceux qui suivent à la lettre les écrits des anciens. Tels des fétichistes d'un texte, « des sentences », voire du caractère typographique de Galien plutôt que de sa démarche, Landré se moque de ses détracteurs « faussement dits Galenistes » précisément par ce manque de galénisme qui lui serait reproché. Cette allégeance aveugle au texte, plutôt qu'au geste ou à la démarche, rend les *recitatores* « mancipes », c'est-à-dire esclaves, « de toute asnerie, rudité, & imperitie » car, pour sûr, ils n'auront pas l'instinct de vérifier et donc de corriger, si besoin, un savoir potentiellement défaillant. C'est alors que le vrai galéniste est celui qui est capable de remettre en cause et d'innover.

Violaine Giacomotto-Charra constate cette réaffirmation de la vérité par le geste chez plusieurs auteurs médicaux de la première moitié du XVIe siècle. Elle montre qu'à cette époque « surgit quelque chose de surprenant au regard de la tradition médiévale : la vérité s'oppose aux "écrits", la "foule d'autorités" n'a plus valeur de preuve, et c'est la contestation des "écrits" du médecin grec qui donne naissance, timidement puis de manière de plus en plus ferme, à la mise en circulation d'un savoir nouveau »[179]. Elle se sert notamment des écrits de Charles Estienne, Pierre Belon et Guillaume Rondelet pour détailler cette position. Chez le premier, la vérité viendrait s'exprimer par le jugement personnel. À son sujet, l'autrice se sert de sa *Dissection des parties du corps humain*, parue en 1545 chez Simon de Colines, pour écrire que « comme Vésale, qui opposait la "vérité" à l'opinion pourtant étayée par une "foule d'autorités", Estienne oppose explicitement "autheurs" et "vérité des choses" et distingue "celuy qui n'escript que par authorité" de celui dont

176 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), « *Du Tronc de Choux* », p. 906.
177 *Ibid.*
178 *Ibid.*
179 Violaine GIACOMOTO-CHARRA, « "Je, au contraire"… », *op. cit.*, p. 239.

l'œuvre se fonderait sur "le sien jugement" »[180]. Semblablement, Pierre Belon défend l'idée selon laquelle « "ensuivre" les anciens peut vouloir dire poursuivre leur geste plutôt que de répéter leurs textes, mais aussi poursuivre leur travail en traquant les erreurs et en le complétant par des descriptions plus exactes »[181].

Ces différents éléments font évidemment écho à la posture de Landré en tant qu'auteur qui critique les « faussement dits Galenistes », incapables de « traquer les erreurs » et de « compléter par des descriptions plus exactes ». Le chapitre « *Des vertus de l'Urine* » – par lequel Landré revendiquait la nécessité de boire de l'urine humaine en cas de peste malgré sa puanteur et l'injonction morale prônée par Galien – et celui « *De la fiente d'Oye ou Jars* » – dans lequel Landré rapporte le remède vérifié du cordelier Oudin Ærge –se juxtaposent à de très nombreuses séquences œcoïatriques dans lesquels Landré se pose comme autorité qui vérifie le savoir transmis, voire même comme inventeur du remède. Dès le premier paragraphe introduisant les vertus des fientes, Landré explique que nous trouverons dans l'*Œcoïatrie* « les jugement & experience des principaux Medecins » dont, dit-il : « je les trouve approuvez »[182]. Cette approbation vérificatrice se lit explicitement dans vingt-et-une des trente-huit séquences œcoïatriques, au sein desquelles Landré montre trois façons de vérifier le savoir des anciens : soit il dit simplement avoir vérifié leur savoir par son expérience personnelle, soit il l'implique par le soin de plusieurs patients, soit il détaille la posologie du remède. Pour illustrer ces diverses formulations de vérification, nous pouvons relire la séquence sur les vertus de « *La fiente du Chien* », dans laquelle ces trois modes d'affirmation sont réunies :

> Enfermez un chien, tellement que par l'espace de trois jours il ne ronge que des os, & recueillez sa fiente, & la faites seicher. Icelle moult sert à tout flux disenteriq, voire que toutes les somptueuses Rhabarbes, à cecy tant par l'avarice magnifiez, ne sont à comparer à ladite fiente, de laquelle l'usage en ce cas est tel : Prenez cailloux de riviere, & les faittes fort chauffer en bon feu, & puis le jettez en un vaisseau plein de laict : ce fait, meslez y quelque peu de pouldre de ladite fiente, & donnez à boire au patient deux fois le jour, en continuant par trois jours, ne sachant soy user de telle medecine. Je jure Dieu, que me confiant à l'autorité de Dioscoride, Galen, Æginete, j'en ay preservé un cent par un an, entre un millier d'autres, qui le mesme an en sont morts de disenterie, quelque autre voye de remedes qu'ils ayent suivy[183].

Cet extrait commence par détailler très précisément les gestes à opérer pour récupérer l'excrément canin utile à l'élaboration du remède soignant la dysenterie. Ensuite, un intermède anti-plantes

[180] *Ibid.*, p. 240, elle cite : Charles ESTIENNE, *La dissection des parties du corps humain divisée en trois livre […] avec les figures et declaration des incisions, composées par Estienne de la Riviere Chirurgien*, Paris, Simon de Colines, 1545, p. 2.
[181] *Ibid.*, p. 241.
[182] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), « *Des Fientes, ou Stercores* », p. 875.
[183] *Ibid.*, p. 876-877.

orientales caractéristique de l'éthique landrésienne, illustré par la rhubarbe, précéde le déroulement scrupuleux de la préparation du remède. Une fois la réalisation du médicament terminée, Landré en précise la posologie : « deux fois le jour, en continuant par trois jours ». Après seulement, nous le voyons citer ses trois autorités référentes – dont nous avons retrouvé les sources précédemment et dont la posologie est absente de leurs textes[184] – pour appuyer le fait que le remède décrit plus haut lui a permis de guérir « un cent par un an, entre un millier d'autres, qui le mesme an en sont morts de disenterie, quelque autre voye de remedes qu'ils ayent suivy ». Cet agencement précis, à la fois de la composition du remède, des sources anciennes utilisées et approfondies par la posologie, puis du témoignage personnel de Landré attestant de la réussite de ce remède, constitue l'exemple idéal du remède vérifié par l'auteur. De manière semblable, un extrait du passage sur les vertus de la bouse de vache, relatant de l'expérience personnelle de Landré, corrobore les mots de Charles Estienne sur l'importance du « sien jugement »[185] :

> J'ay experimenté avec grande louenge l'effet de ladite fiente aux tumeurs flegmoniques des testicules. Je prenoye une bouzée de Vache, recente, & la faisoye frire en une poelle avec fleurs de camomille, roses, & melilot, & l'appliquoye sur les testicules, lesquels le second jour furent reduis à leur equalité & proporcion naturelle[186].

L'expérience de l'auteur est ici presque palpable : non seulement il dit avoir « experimenté avec grande louenge » les facultés médicinales de la bouse de vache et explique la préparation nécessaire à son ingestion par le patient, mais il donne le détail visuel des conséquences de la curation. Les testicules enflés par les tumeurs dites phlegmoniques reprennent, au deuxième jour de traitement, « leur equalité & proporcion naturelle ». Cette description visuelle de Landré révèle à la fois son geste d'observation et son jugement personnel, mais elle permet également de donner un repère concret pour le lecteur qui chercherait à soigner cette pathologie dans son entourage. L'œil de Landré remarque le moment où les symptômes de la maladie disparaissent et ce partage d'expérience confirme en même temps l'utilisabilité de ce savoir par son lecteur ainsi que l'autorité de son rapporteur.

Par-delà ce rôle actif de lecteur puis de vérificateur des sources anciennes, Landré est aussi un novateur qui contribue à ce savoir institutionnel. Plusieurs séquences de l'*Œcoïatrie* vont en ce sens. À côté des cinq séquences de base galénique dont nous avons montré précédemment le dépassement des connaissances par Landré, à savoir « *Des Araignes, & de leurs Toiles* », « *Du Tronc de Choux* », « *Des vertus de l'Urine* », « *De la fiente d'Oye ou Jars* » et « *De la coquille des œufs* », viennent

[184] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum*…, *op. cit.*, Livre X, Cap. 18, col. 291-292.
[185] Violaine GIACOMOTO-CHARRA, « "Je, au contraire"… », *op. cit.*, p. 240.
[186] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 878.

s'ajouter celles « *De la fiente de Porc* », « *Des Limaçons rouges* », « *De la Cendre* », « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* », « *Des Cornes* », « *Des Fanges, & Bouës des rues* », « *Du Nid des Irondelles* », « *Des vertus de la Suye* » et celle « *De la Tille des Feves* ». Certaines d'entre elles réutilisent et dépassent un savoir dioscoridien contenu de manière tacite mais d'autres sont l'illustration d'expériences véritablement propres à Landré. Les deux séquences les plus flagrantes dans ce registre sont celles « *De la fiente de Porc* » et « *Des Limaçons rouges* ».

Par la première, bien qu'il y réutilise possiblement les connaissances dioscoridiennes en matière d'excrément de sanglier, Landré s'oppose explicitement à l'opinion générale n'assignant aucune utilité à celui du porc : « qui auroit experimenté, comme j'ay fait, la grande proprieté de ladite fiente, il revoqueroit sa parole, sachant rien n'estre en la beste si excellent, que cela »[187]. Cette affirmation personnelle, résultant de son expérience qu'il considère unique, pousse Landré à s'adresser au lecteur, qu'il imagine sur la réserve, en lui écrivant directement : « en quoy tu pourras par adventure ne me croire, voyant que je ne t'allegue aucune autorité des anciens ». Or, malgré l'absence de source ancienne citée, Landré estime ce remède tenir sa place au sein de l'*Œcoïatrie* grâce à sa pratique personnelle. De la même manière qu'il vérifia et détailla son expérience des connaissances galéniques et dioscoridiennes, il déploie les mêmes stratégies discursives pour rendre compte de la fiabilité de ses propos. Non seulement il décrit scrupuleusement la préparation médicamenteuse salutaire aux graves crachats de sang produits par son patient mourant, afin de permettre à ses lecteurs d'utiliser à leur tour le remède en question, mais il remet également en contexte son intervention médicale. Ce dernier élément est unique au sein de l'*Œcoïatrie* et permet au lecteur de saisir les circonstances de la découverte :

> Un quelqu'un en une vile de Oudamie, nommée Naroles, crachoit grands & frequens sanglots : je ne di pas que je fusse appelé le premier à la cure, car desja nos maistres Myrrhes avoyent plus donné au patient de trocises de terra sigillata, de charabe, de corallis avec eaue de plantein, de centinodia, de pouldre de bolo, avoyent plus fait de ligatures, appliqué des ventoses : & le tout, frisque à la naziere[188].

Landré explique, en effet, que c'est après l'exercice de nombreux médecins, usant de remèdes coûteux et artificieux, qu'il fut appelé pour intervenir auprès du patient mourant. Construit de façon à valoriser la simplicité de son remède face à la complexité des thérapies inefficaces bien que coûteuses, ce passage enquiert notre curiosité et stimule notre envie de savoir comment il eut l'idée d'utiliser la fiente de porc. Landré garde secrète cette partie de l'affaire et concentre la lecture sur les circonstances familiales et vitales auxquelles il est confronté :

---

[187] *Ibid.*, p. 879.

[188] *Ibid.*

> Alors me regardant la mere du pacient, me requist de trouver quelque moyen pour secourir à son fils. Moy me voulant truffer de nos maitres enchainez de doute, respons que je ne pouvois pas mieux faire que nos maitres, neantmoins luy serray le doy, luy donnant à entendre, que tout le sçavoir n'estoit en une teste, & que maintefois Dieu cachoit aux grands Rabis, ce qu'il communiquoit aux pauvres simpliciaires. Elle entendant le moral, me renvoye querir, me promettant grands dons, si je venoye à chef de la cure. Adonq non point esmeu du gai, comme les Harpies font, mais de la perte de la mere, qu'elle recevoit en la mort de son fils, luy preparay en telle sorte le medicament qui s'ensuit :
>
> Je prens une bouzée de porc, & la fricasse avec autant des sanglots de sang dudit pacient, y adjoutant un peu de beurre fraiz, & le baillay au pacient à manger. Que diray-je ? C'est une chose plus que prestigieuse. Car le lendemein nos Medecins desesperans du pacient, furent plus estonnez que fondeurs de cloches, quand ils veirent cheminer par les rues, celuy qu'ils avoyent tant chapelé[189].

C'est l'histoire d'une mère à l'agonie devant un fils mourant qui précède la préparation et composition du remède miraculeux. Parce que Landré manque de source ancienne, il construit son discours de persuasion sur l'affectif plutôt que sur son raisonnement, laissant entendre que, habillé du manteau de la simplicité modeste et de la charité, il pourrait guérir son fils. C'est donc la joie d'une mère voyant son fils échapper à la mort qui devient l'argument suffisant pour que le lecteur adhère à sa découverte médicale. Cette stratégie discursive, bien que discutable d'un point de vue scientifique, participe du caractère *secret* de cette médecine œcoïatrique. Le fait que cette démonstration affective vienne en soutien de la composition du remède, puis de la stupéfaction des premiers médecins résignés à sa condamnation, tente à montrer que Landré entretient une forme de mystère autour de la fonctionnalité d'un remède nouveau. Lorsqu'il propose en sous-titre de son œuvre de livrer les « grans secretz sous chose domestiques et de nul pris » il fait perdurer une certaine forme de mystère. Le raisonnement, ou l'intuition, qui l'aurait conduit à mélanger l'excrément de cochon à du beurre frais et au sang du malade, demeure encore secret bien que le remède n'en soit plus un.

Ce registre du secret, produit par la forme du discours, se constate également dans la seconde séquence que nous avons mentionnée relatant de l'expérience strictement personnelle de Landré, à savoir celle « *Des Limaçons rouges* ». Les escargots avaient une utilisation très répandue chez les autorités anciennes, que cela soit chez Dioscoride, Pline, Galien ou leurs commentateurs. Pourtant, la spécificité des limaces plutôt rousses et communes ne fait pas l'objet d'observations médicales précises. La proximité entre ces deux gastéropodes permet certainement au lecteur de l'*Œcoïatrie* d'avoir une oreille attentive aux propositions faites par Landré, et c'est ainsi que sans aucune mention d'autorité – ou mention d'absence d'autorité –, il énumère ses connaissances :

[189] *Ibid.*, p. 880.

> Je vous diray les grans secrets, que j'ay fait de ces limaçons. Je les fais brusler au four, en un pot bien luté, & en donne par quinze jours de la pouldre meslée avec bouillie, si sont enfans : ou avec potage, si sont hors de mammelle, & reduis toutes hernies, sans exterieure application. Aux delicats, fais distiller de l'eaue au bain Marie, desdits limacs, & en donne à boire au patient, avec succre, ou luy en fais destremper sa bouillie, & en fais tel proufit, que ladite pouldre. Je trouve un merveilleux secret, en ces limaçons. Je prens des limaçons rouges, & fleurs de romarin en egale porcion. Je les detrenche menus ensemble, puis en un beau pot plombé, & bien lutté mets le tout, par quarante jours, sous fumier de cheval : apres lequel temps exprime du tout l'huile : laquelle j'enferme en une phiole de verre, bien bouchée : & puis l'expose au soleil quelque temps. Icelle huile, Lecteur, garentit sur l'heure les femmes de torsions & trenchées qu'elles endurent, tant devant qu'apres leur enfantement. Je pry les Dames, lesquelles ont le ventre, & pubes tout ridé, pour les frequentes portures, d'user de laditte huile. Car leur ventre deviendra en brief aussi tendu, que le parchemin d'un tabourin.[190]

D'où viennent ces *secrets* de médecine ? Nous n'en saurons rien. Landré est-il l'inventeur de ces différentes pratiques ? Le doute est permis, même s'il écrit « Je vous diray les grans secrets, que j'*ay fait* de ces limaçons ». Certes, il affirme avoir produit des secrets au sujet des vertus médicinales des limaces rouges mais, tout comme dans l'exemple précédent, Landré ne le tire d'aucune source scientifique et n'explique pas comment il est parvenu à une telle composition pharmacologique. Peut-être même faudrait-il se rendre à l'évidence : ne chercherait-il pas volontairement à cacher les sources de son savoir ? Le bénéfice du doute permettrait de relativiser notre question en estimant que les attentes scientifiques du XXIe sont nécessairement très différentes de celles du XVIe siècle. Toutefois, l'une des pistes les plus probables serait qu'il tire ces trois pratiques d'un savoir oral entretenu par des femmes, dont l'estime institutionnelle n'est pas assurée. Ces remèdes ayant tous attrait à leur santé en particulier, il n'est pas exclu que Landré les ait estimés par observation, puis qu'il ait préféré se les attribuer plutôt que de risquer de les rendre méprisables pour cause de source facile à décrier. Un argument d'autant plus probable que les femmes font partie de ses sources. En outre, Landré connaît l'exacte préparation de ces trois traitements. La précision qu'il donne pour l'élaboration de l'huile utile aux contractions pré et post-accouchement nommées « torsions & trenchées » est semblable à toutes les préparations qu'il affirme avoir expérimentées. De plus, le fait que cette même huile, une fois sa longue préparation de plus de quarante jours accomplie, soit utilisée pour retendre le ventre en plus de soulager les douleurs utérines des femmes, montre qu'elle est utilisée en un seul geste à des fins complémentaires. L'application de l'une allant avec l'autre, Landré assure le réalisme gestuel de ces traitements. Cette évidence de geste montre à quel point notre auteur est acteur de ce savoir et qu'il n'hésite pas à le faire sien, dans une volonté de bénéfice pour ses lecteurs.

[190] *Ibid.*, p. 891-892.

Les apports médicaux qu'il fonde aussi dans « *Des Araignes, & de leurs Toiles* », « *Du Tronc de Choux* », « *Des vertus de l'Urine* », « *De la fiente d'Oye ou Jars* », « *De la coquille des œufs* », « *De la Cendre* », « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* », « *Des Cornes* », « *Des Fanges, & Bouës des rues* », « *Du Nid des Irondelles* », « *Des vertus de la Suye* » et dans « *De la Tille des Feves* » corroborent cette volonté d'ajouter aux fondations anciennes, des améliorations nouvelles issues de l'expérience. Chacune de ces séquences montre, à sa manière, un remède nouveau dont les anciens ignoraient l'expérience. Les anciens sont régulièrement cités pour leurs connaissances auxquelles Landré ne manque pas d'apporter un complément : aux vertus des cendres connues (encens, sarments, etc.) Landré ajoute celle trouvée dans les cheminées communes[191], à celles des suies connues il ajoute la commune[192], aux usages des hirondelles il ajoute celui de leurs nids[193], à l'usage commun des fèves il donne les vertus des tilles[194], etc.

Le cœur qu'il met à l'élaboration et à la vérification des médications inscrites dans son ouvrage se construit précisément dans ce dialogue entre des sources et des pratiques, dont les horizons sont hétérogènes. Landré déploie son travail d'auteur à la mise en forme, à la cohésion discursive, de ses expériences personnelles avec celles des autres, qu'elles proviennent d'autorités instituées ou de « pauvres simpliciaires ». L'expérience vérificatrice et novatrice de Landré permet l'uniformisation de ses différentes sources, en leur accordant le même crédit du moment que l'expérience approuve son savoir médical. Ce nivellement des connaissances ne se constate pas seulement par le rôle orchestrant de l'expérience. Landré nous montre à plusieurs reprises qu'il accorde, au sein même de son discours, une attention particulière à l'égalisation linguistique des pratiques médicales d'origines différentes. Ce constat nous le faisons grâce à quelques passages dans lesquels l'auteur traduit et explique, selon les pratiques institutionnelles ou populaires, ce à quoi les gestes décrits correspondent. Par exemple, dans la fameuse séquence sur les vertus « *De la fiente d'Oye ou Jars* », lorsque Landré raconte la découverte du cordelier espagnol Oudin Ærge pour soigner la jaunisse, il rappelle les variantes linguistiques de cette maladie. Les patients, dit-il,

[191] *Ibid.*, p. 897: « Si est-ce toutefois que ledit Dioscoride confesse, & experience l'approuve, que la lexiue[191] de sarmens buë avec peu de sel, est presentissime remede à ceux qui endurent suffoquacion de potirons. *Et ce qui te sera nouveau de croire* : Je guarenty plusieurs atteints desia de peste leur donnant grande copie de l'eaue à boire en laquelle j'avoye fait esteindre de la cendre chaude, prinse au foyer », cf. DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre V, Chap. 82 « Cendre des Sarments », p. 498.

[192] *Ibid.*, p. 904 : « Les Docteurs n'ont point touché de la Suye commune, laquelle se concret en nos cheminées. Mais trop bien ont traité de la Suye des Encens, de la Myrrhe, de Terebinthe, de Styrax, de Poix, de Cedre ». Dioscoride évoque effectivement la suie de l'encens et de la poix : DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.,* Livre I, Chapitres 72 et 79.

[193] *Ibid.*, Dioscoride mentionne l'utilité des hirondelles consumées et mélangées avec du miel pour soigner les angines mais il n'attribue pas cette faculté à leur nid : DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.,* Livre II, Chap. 47, p. 136.

[194] *Ibid.*, p. 906.

venaient au cloître pour se faire soigner de l'« ictericie, ou autrement morbus regius, ou autrement aurigo, en vulgaire jaunisse »[195]. Ces différents noms attribués à une même maladie que nous connaissons communément sous le nom de jaunisse illustrent la diversité des pratiques de santé. Il en va de même dans la séquence sur les vertus de la cervelle de chat, dans laquelle Landré explique qu'elle guérit « les adustions du gosier, faites par longues fievres continues, & ardentes : lesquelles on nomme vulgairement chancre en la gorge »[196]. Cette précaution de langagetient certes des pratiques langagières divergentes avec lesquelles il ne faut pas se méprendre, mais qu'elle relève surtout de son rôle de pédagogue conciliateur. Cette pédagogie semble essentielle pour le lecteur afin qu'il reconnaisse correctement la maladie, et par extension qu'il en sache correctement le nom, pour en soigner conformément la cause et les symptômes. Ainsi, lorsqu'un malade se voit diagnostiqué de *morbus regius* il saura qu'un remède soignant la jaunisse vaut par l'équivalence des traductions. Ce souci de la bonne nomenclature des maladies, que nous retrouvons chez certains de ses confrères auteurs comme l'italien Giovanni Manardi[197], apparaît donc chez Landré comme un outil supplémentaire donné aux nouveaux œcoïatres, sans lequel des erreurs médicales pourraient se produire.

En effet, par le souci de traduction, de compréhension des maux par les mots de chacun, Landré montre l'attention qu'il porte à la cohésion des différents exercices de la santé. Dans sa séquence sur les vertus « *Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles* », il rapproche les tranchées utérines d'un vocable propre aux matrones : « Toute la noix brulée avec sa coquille, & apposée sur le nombril du pacient, soudainement luy oste les trenchezons, que les sottes matrones nomment la *mere* »[198]. De manière semblable, à la séquence « *Des Cornes* » les usages langagiers des matrones sont également transmis : « les auteurs ont laissé par escrit, que la corne de Cerf redigée en cendre, est une plus que credible medecine à ceux qui crachent le sang, à ceux qui ont choliques, & iliaques passions : lesquelles les femmes nomment *Miserere mei* »[199]. Dans ces deux passages nous comprenons que les traductions vernaculaires ne sont pas toujours celles utilisées par les matrones, dont la proximité auprès des ruraux est importante. D'ailleurs, la fréquentation réelle de ses lecteurs avec ces femmes importe peu : Landré met en œuvre une lisibilité optimale pour que les remèdes qu'il livre aux plus démunis soient les plus accessibles, tant en termes de finance que de compréhension.

---

195 *Ibidem*, p. 883.

196 *Ibid.*, p. 908.

197 Sur ces questions de nomenclature des maladies dans les études médicales humanistes, je renvoie à l'article de Concetta PENNUTO, « L'Odyssée des erreurs : Giovanni Manardi et le débat sur les noms des maladies », à paraître.

198 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 898.

199 *Ibid.*, p. 901.

En somme, par tous ces relevés discursifs et cette analyse de l'importance de son expérience personnelle dans l'harmonisation des connaissances médicales contenues dans l'*Œcoïatrie*, nous comprenons que Landré s'incarne comme *auctor*. Par la suprématie qu'il confère à l'expérience, il se permet de réévaluer des ingrédients négligés et de réunir des pratiques d'horizons parfois antagonistes. Dans son œuvre médicale, Landré s'autorise à mettre sur le même pied d'égalité les découvertes profanes et institutionnelles au nom du *geste* autoritaire qu'est l'expérience médicale – à la fois la vérification et la correction du savoir – tel que l'enseignaient déjà les pères de la médecine.

*

Un temps de conclusion synthétique est nécessaire pour ce chapitre fastidieux et laborieux. Nous nous étions fixés d'entreprendre l'analyse épistémologique de l'*Œcoïatrie* afin de cerner dans quel registre et avec quelles sources Landré construisait son œuvre. L'ensemble de nos recherches a montré que ce traité médical s'étaye à la façon des traités pharmacologiques, répertoriant divers ingrédients par lesquels sont ensuite énumérées les facultés médicales utilisables pour divers soins de maladies. Landré a respecté sa volonté de révéler aux lecteurs les différentes vertus médicales cachées sous des apparences peu reluisantes, et a réussi à préserver de la critique ces trente-huit ingrédients présents dans l'œuvre en leur garantissant soit une origine antique incontestable, soit une vérification pratique exercée par lui-même. Durant nos pérégrinations bibliographiques nous avons pu attester de la véracité des sources dont Landré se servait pour justifier les remèdes qu'il décrit. Bien que les références explicites à Galien soient les plus nombreuses, nous avons également montré que les connaissances dioscoridiennes imprégnaient plus de la moitié des traitements œcoïatriques, et qu'à eux deux ils investissaient les trois quarts de l'ensemble de l'œuvre.

En soutien à ces deux auteurs majeurs, la présence d'autorités médicales de l'Antiquité tardive renforçait l'envergure institutionnelle de cette nouvelle médecine. Parallèlement à ces quelques noms, tels que Pline ou Paul d'Égine, nous avons remarqué que des anonymes de la sphère illettrée venaient garnir les expériences médicales contenues dans l'ouvrage. Des femmes – qu'elles soient matrones, nourrices ou sans distinction particulière – et des clercs, comme Oudin Ærge, prenaient leur place avec la même exigence médicale que les autorités classiques. Cette mixité des savoirs voulue par Landré se défend essentiellement par son expérience de soignant placée au cœur de sa méthode. En effet, nous avons vu que par son statut de médecin et sa place d'auteur Landré légitime un savoir issu de sources institutionnelles et profanes. En devenant « maistresse des ars » et plus précisément de « l'art Medique », l'expérience acquiert sous sa plume un tel statut qu'elle

supplante les autorités anciennes[200]. Grâce à elle, Landré n'est plus simplement un lecteur des anciens, ni même seulement un imitateur de leur savoir. Il en est le vérificateur et l'acteur. Et par cette démarche, que Galien défendait également dans ses ouvrages, le vrai médecin dépasse le savoir de ses prédécesseurs tout en s'appuyant dessus[201].

Unificateur de sources mixtes, par son expérience approbatrice, Landré organise donc l'*Œcoïatrie* comme un abrégé médical, contenant une centaine de remèdes répondant à une cinquantaine de maladies, essentiellement régi par les autorités classiques. Malgré cette formule abrégée, très facile d'utilisation au quotidien tant par sa forme compacte que par la praticité de son agencement, l'auteur n'hésite pas à prendre le temps pour défendre l'autorité des connaissances qu'il livre aux plus démunis. Ponctuellement, nous l'avons certes vu s'insurger contre des calomnies potentielles faisant de lui un « empirique » ou s'opposer à Galien au sujet des urines et défendre les découvertes médicales de profanes, mais dans sa grande majorité le savoir contenu dans l'*Œcoïatrie* est déjà connu. L'innovation landrésienne est somme toute très légère en matière pharmacologique.

En revanche, cette assise historique des remèdes proposés par Landré est un atout de taille lorsque l'on se remémore son ambition de départ : l'*Œcoïatrie* était produite pour combattre l'avarice des savants et rétablir la santé du corps social. Landré fortifie sa position de réformateur médical grâce aux enseignements épistémologiques et pratiques des figures magistrales de la médecine. L'intouchabilité des connaissances galéniques et dioscoridiennes permet à notre auteur de garantir l'envergure canonique de sa médecine domestique savante, tout en lui conférant un potentiel novateur ancré, non pas dans la botanique, mais dans l'évangélisme : le savoir œcoïatrique n'est pas risible, n'est pas profane, n'est pas indigne de l'art médical, puisqu'il s'entérine par Dioscoride, Galien et le Christ. Cet « or couvert de fiente », synonyme du silène médical défendu par Rabelais[202] et Landré, trouve ses racines épistémologiques dans les moins inébranlables autorités médicales puis germe et s'épanouit grâce aux nouvelles idées évangéliques.

Le cadre épistémologique posé, nous devons approfondir les enjeux médicaux d'une telle médecine domestique savante. Nous avons remarqué à quel point le geste pratique était défendu par Landré dans la lignée de Galien. Pourtant, pratiquer l'œcoïatrie reste à s'accomplir et nécessite quelques explications : nous devons passer à l'étape suivante consistant à comprendre ce qu'implique cette médecine pour les futurs lecteurs et partisans qui la pratiqueront. Les fondations théoriques que nous avons développées ouvrent à de nouvelles questions de mise en situation et de conscience médicale. Il nous faut, en effet, approfondir les conséquences pratiques d'une médecine savante pour les démunis, voir quel caractère cela donne aux usagers de l'*Œcoïatrie* et

---

200 *Ibid.*, p. 883 et 902.

201 Claude GALIEN, *Que le bon médecin est philosophe*, *op. cit.*, p. 4-5.

202 François RABELAIS, *La vie inestimable du grand Gargantua*…, *op. cit.*, prologue.

quelles idées médicales elle génère. Par exemple, Landré, en sélectionnant une certaine catégorie de simples pour les compiler dans un abrégé, transforme les gestes médicaux qui leur étaient rapportés. Il transforme également la vision savante de la médecine domestique et propose une reconsidération de la pratique médicale au foyer. Nous l'avons vu, très peu de remèdes sont nouveaux à proprement parler. Bien souvent les innovations ajoutées aux autorités sont peu nombreuses et relèvent pour la plupart de simples développements des connaissances anciennes. Pourtant, démunir les savants de leur monopole épistémologique en le livrant au monde domestique n'est pas sans conséquence pratique. Si la théorie au fond change peu, la pratique de la médecine ancienne, et donc savante, s'instaure là où on ne la pratiquait, a priori, pas. Cette reconsidération du foyer comme lieu d'une pratique médicale savante semble être un geste fort, même si bien dissimulé sous des apparences galéniques solides.

CHAPITRE VI : UN SOIN DU VULGAIRE PAR LE VULGAIRE

Plus nous avançons dans l'étude de l'*Œcoïatrie* et plus il nous faut garder à l'esprit les raisons qui poussent Landré à écrire cet ouvrage médical. Le combat de l'avarice des savants, origine d'une surmortalité des pauvres, est la raison fondamentale décrite et défendue dans l'épître dédicace. La réformation religieuse donnait des clés d'action à Landré et cette revalorisation de l'œuvre par la foi vive lui donnait les moyens de défendre une réforme de la médecine. Grâce au chapitre précédent, nous avons pu remarquer que l'idée du silène médical défendue par Landré et Rabelais pouvait se confirmer scientifiquement par les textes de Galien et de Dioscoride. Ainsi, c'est par chaque séquence œcoïatrique que nous avons découvert un « or couvert de fiente », c'est-à-dire une vertu médicale cachée dans un ingrédient répugnant. Les autorités médicales anciennes se dégagent d'une très grande majorité des remèdes que l'on y trouve et elles viennent soutenir une réforme médicale inspirée par l'évangélisme de Lefèvre d'Étaples et de Roussel. Donner à lire et enseigner les sagesses médicales anciennes au nom de la santé des plus pauvres et au nom de l'enseignement du Christ, voilà le pari landrésien. Au vu de la réalité bibliographique ou théorique de ces différents remèdes, nous pourrions penser que Landré ne bouscule, ni ne réforme, la médecine au sens scientifique du terme. Ce contenu n'étant pas véritablement novateur puisque très assis dans l'histoire médicale, il vient pourtant s'exercer à rebours de nombreuses pratiques institutionnelles. Par une sélection précise de ces simples trouvant leur place dans son *Œcoïatrie*, Landré élimine une quantité innombrable d'ingrédients médicinaux jusqu'alors utilisés par les médecins et les apothicaires. L'absence des plantes communes, pourtant elles aussi peu coûteuses, n'est pas sans conséquence identitaire pour l'œuvre et cette restriction de l'*Œcoïatrie* à des simples vils et méprisés implique que nous en cernions les critères de sélection. Car, sous le genre précis de cette pharmacopée œcoïatrique, se cache une vision singulière du soin, en particulier du soin domestique.

Soigner les foyers les plus démunis par la merde est, certes, un geste entrainé par une vision évangélique des silènes médicaux, mais il pose de très nombreuses questions, tant du point de vue médical que social. En effet, grâce à l'épître, nous avons vu que la santé du corps social passe par la santé de tous ses membres et, qu'à ce titre, il fallait trouver le moyen de ne plus condamner le corps des pauvres à la surmortalité, faute d'argent. Par là-dessus, nous découvrions que ce manque

d'argent n'était pas la cause principale de cette surmortalité mais qu'elle était due à l'avarice des savants. Même, en soulevant ce problème de l'avidité pécuniaire, la préservation des plus démunis parût être l'étape indispensable à la généralisation de la santé au corps social dans son ensemble. Cette compréhension implique plusieurs choses : à cause de l'attribution précise de ces remèdes méprisés secourant d'abord les foyers défavorisés, faut-il comprendre que cette médecine est assignée exclusivement aux pauvres ? Ou bien, l'œuvre de Landré nous autorise-t-elle à envisager la manipulation de cette pharmacopée par les riches ? Au fond, y aurait-il des critères physiologiques ou sociaux à la prescription et à l'ingestion de ces médicaments œcoïatriques ? L'objectif de ce présent chapitre est de comprendre les enjeux pharmaceutiques, physiologiques et sociaux d'une telle médecine domestique. C'est pour cela que, dans un premier temps, nous nous concentrerons sur les critères de sélection engagés par Landré pour la constituer. Puis, dans un second temps, nous essaierons d'en révéler les applications sociales.

LE REMÈDE ŒCOÏATRIQUE

Les caractéristiques matérielles des remèdes œcoïatriques relèvent de critères de sélection bien précis, en lien avec la forme du silène médical. En effet, à plusieurs reprises nous pouvons constater la répugnance extérieure des remèdes œcoïatriques tout en remarquant leurs vertus intérieures. Ces deux éléments, extérieur et intérieur déterminent le caractère singulier de cette pharmacopée et sont utiles à la révélation du geste des œcoïatres, grâce à la description matérielle et sensorielle des différents traitements.

LE SILÈNE ŒCOÏATRIQUE

Débutons avec l'observation des remèdes en tant que silènes œcoïatriques avec, dans un premier temps, l'étude de leurs caractéristiques extérieures puis, dans un second temps, celle de leurs spécificités intérieures. Par ces éléments, nous pourrons saisir le genre, à la fois formel et substantiel de la pharmacopée valorisée par Landré.

UN EXTÉRIEUR REPOUSSANT

L'étude de l'aspect extérieur, en rapport avec la description des silènes, expose déjà son caractère repoussant. L'inventaire des diverses fientes et ordures va évidemment en ce sens. Ce n'est donc pas leur énumération qui nous intéresse mais bien les éléments qui font de ces

ingrédients des objets répugnants. D'abord, c'est l'analyse de leurs odeurs qui nous occupera puis, ce sera celle de leurs goûts. La répulsion que ces remèdes inspirent provient de réflexes sensoriels devenant les signes distinctifs de la pharmacopée œcoïatrique.

L'odeur est le premier élément fort sur lequel nous devons nous attarder. Landré va discourir longuement sur la valeur médicale du puant et cette prise de position se remarque en particulier dans sa séquence consacrée aux vertus de l'urine. Lorsque nous avions observé cette séquence, nous avions montré que Landré se permettait de s'opposer à Galien précisément sur cette dimension olfactive. Ce désaccord s'appuie sur une considération galénique morale de l'ingestion de l'urine, notamment à cause de son odeur, jugeant ainsi son usage « estre indecent, & mal honneste », malgré son potentiel curateur[1]. C'est ainsi que Landré interprète et transmet la parole de Galien : « L'urine de l'homme seurement garentit l'homme, frappé de peste : mais je luy conseille, de n'en user point. »[2]. Or, l'urine est nauséabonde, c'est pour cette raison que Landré suppose que Galien n'en use pas :

> Or elle est foetide, & de mauvais odeur. Ce qui ha lieu en un semblable, peut estre tiré à la consequence de tous autres. Ne prens point de colocyntes : elles sont puantes. N'use point de sagapin, de bdelle, d'opopanax, d'agaric, d'ailx, d'ongnons : tout cela est fœtide. J'entens bien que veut Galen. C'est qu'il pense estre abominable, user de telles choses, vù qu'on en recouvre assez d'autres.[3]

L'argumentation lui permettant d'objecter l'avis galénique réside alors par un discours sur les vertus du puant. Nous pourrions croire que son énumération nauséabonde va dans le sens de Galien, sauf que Landré y intègre des ingrédients reconnus très utiles à la santé et dont l'utilisation par les pauvres est avérée. Pour exemple, nous savons que l'ail et l'oignon sont des aliments régulièrement utilisés par les pauvres pour leur médication. Étant très accessibles financièrement, ces condiments avaient la réputation de prévenir et assainir la corruption de l'air, faisant d'eux des alexitères communs[4]. Le lecteur de Landré ne peut pas être ignorant de cette connaissance pharmacologique, non seulement parce que c'est une idée très répandue, mais parce qu'elle concerne précisément ses utilisateurs auxquels il cherche à s'adresser. Si nous partons du principe que le destinataire de l'œuvre s'est déjà servi de l'ail ou de l'oignon pour préserver sa santé, alors l'argumentaire que fait suivre Landré sera évident : si l'ail est reconnu très utile malgré sa puanteur, « ce qui ha lieu en un semblable, peut estre tiré à la consequence de tous autres ». L'urine acquiert donc, par analogie, la

[1] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 886.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 39.

même estime que les aliments puants. Pour parfaire cette défense du fétide, notre auteur explique que, de toute façon, son usage est préférable à l'absence totale de remède :

> Je confesseroye à Galen, si nous avions de ce vray bol armenic, duquel tant de gens furent sauver en cette grande pestilence de Romme. Si nous avions les vrays simples de la confeccion theriaque d'Andromachus : si nous gardions la vraye formule de la hiere de Rufus, nous pourrions nous en contenter. Mais vù que le vulgaire bol, est de beau gentil ciment, la myrrhe est une poison, la theriaque est manque : je ne trouve abominable en un si espouventable danger de boire de l'urine de quelque sain garçon. Tu me croiras, amy Lecteur, qu'en tel cas n'est plus grand tresor au monde. Je le say à mon grand honneur.[5]

Les traitements prodigués par Galien ne sont pas accessibles aux malades par temps de peste. C'est par défaut que Landré fait accepter l'idée de se soigner par le biais de l'urine : la thériaque d'Andromachus ne peut être confectionnée car ses ingrédients sont très difficiles à obtenir, son alternative en la « hiere de Rufus » est également indisponible, il n'est donc pas aberrant de se servir d'un remède efficace malgré sa répugnance. Nous pourrions être déçus de cette défense par défaut mais nous verrons ci-après que sa vision négative de la myrrhe est cruciale pour définir l'identité substantielle des traitements œcoïatriques.

En attendant, et pour rester dans ce registre de la valorisation des signes extérieurs de fétidité, observons ce qu'écrit Landré dans sa séquence sur les vertus « *Des Punaises des litz* » :

> Est il rien en ce monde plus fetide, ny de senteur si mauvaise que la punaise ? pour laquelle profliger, & ruïner, ont excogité les hommes dix millions de receptes, & neantmoins telle que la voyez est aucunefois si necessaire, qu'on ha bon mestier de la recouvrer : car icelle buë avec fort vin-aigre, chasse du corps la sansuge degloutie, en buvant de l'eaue.[6]

De manière semblable à ce qu'il notait à propos de l'urine, nous remarquons qu'une inversion des valeurs s'opère. Cet insecte, particulièrement connu pour sa puanteur lorsqu'il est écrasé, est ici revalorisé pour la même raison. Nous avons vu précédemment que la punaise était déjà répertoriée pour ses vertus par Dioscoride, ainsi ce n'est pas exclusivement grâce à sa mauvaise odeur qu'elle fut cataloguée par Landré. Pour autant, dans la structure de ces quelques lignes, nous comprenons bien que c'est l'opposition entre le signe olfactif répulsant et la propriété vertueuse de l'insecte qui forge le raisonnement de l'auteur. À l'image du silène, la mauvaise odeur constitue ce signe inversé sous lequel se cachent les plus grands trésors.

La mauvaise odeur et la valeur répulsive du médicament œcoïatrique se constatent de manière plus dissimulée via les liants ajoutés aux fientes et ordures. Si les drogues sont fétides, il paraît

[5] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 886.
[6] *Ibid.*, p. 895.

évident qu'elles seront très désagréables à avaler. À plusieurs reprises, nous pouvons constater l'ajout du miel dans la préparation des thérapeutiques. Au sein de l'*Œcoïatrie*, nous trouvons douze occurrences de ce nectar sucré dispersé dans pas moins de onze séquences. Bien sûr, le miel est connu pour ses propriétés médicales[7] ; toutefois nous pouvons aisément imaginer l'intérêt gustatif de cette substance lorsqu'il s'agit d'ingérer des excréments humains, de la fiente de poule ou encore des escargots contus. De manière comparable, les usages du vin ou du vinaigre peuvent aider à l'assimilation des drogues dégoutantes. Il n'est donc pas étonnant de retrouver l'emploi de ces deux liquides dans vingt séquences œcoïatriques – quatorze pour le vin et six pour le vinaigre.
Chacun de ces trois ingrédients n'est pas considéré par Landré comme central dans la composition de ses remèdes ; cependant, leur forte présence ne peut pas être minimisée. Si c'est bien la révélation des vertus de chacune des fientes et ordures qui importe, leur association à des compléments, dont la saveur et la texture sont agréables, illustre ce besoin de palliatif gustatif.

Enfin, concernant le rejet instinctif de ces fientes et ordures, il nous faut rapidement évoquer le dédain lié à leur aspect visuel. À ce sujet, nous pourrions penser que tous les déchets suscitent une aversion visuelle. Néanmoins, Landré insiste régulièrement sur la désuétude des ingrédients qu'il emploie. Nous le constatons par exemple dans différentes séquences comme celles « *Des vieux souliers* », « *Des vieilles Tuiles, & Pots* », « *Des Fanges, & Bouës des rues* », « *De la Tille des Feves* », « *Des Araignes, & de leurs Toiles* » ou encore celle « *Du poil* ». Le passage dédié aux vertus « *Des vieux souliers* » montre que, en ce qui concerne le soin des crevasses de talon, Landré s'obstine à rappeler la méprise habituelle des vieilles savates :

> On dit en commun proverbe : Je tiens aussi grand conte de luy, que de mes vieux souliers : comme si on vouloit demontrer que vieilles savates ne servent à rien. Et toutefois si celuy qui tient tel propos sçavoit la grande efficace desdites savates, il les auroit en grande singularité. Car les savates redigées en cendre, guarissent toutes les jarses et meurtrissures des talons.[8]

Le caractère inutilisable, inestimable au sens de sans estime, des souliers dont on ne peut plus se servir devient le signe extérieur de ceux qui sont utilisables précisément dans le cadre des gerçures de talon ; comme si de vieilles chaussures encore utilisables seraient encore suffisamment séduisantes au regard pour ne pas parvenir au même résultat médical que des chaussures devenues inutilisables par l'usure. Le dédain visuel devient alors, tout comme la puanteur, un critère distinctif des remèdes œcoïatriques.

---

[7] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 74, p. 159-160.
[8] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 896.

Sans plus d'approfondissement nous pouvons confirmer, par ces différentes observations des mauvaises odeurs et de l'écœurement qu'elles suscitent, ainsi que par leur dégoût visuel, que l'apparence négative du silène médical se distingue dans l'*Œcoïatrie* par ces signes sensoriels répulsifs. Or, cet aspect répugnant est contrasté par autant de vertus internes dissimulées.

Un intérieur inestimable

En suivant les propos d'Érasme : « L'or et les gemmes ont été cachés par la nature dans les viscères les plus profonds de la terre »[9], cette métaphore se matérialise de manière concrète dans notre traité par l'« or couvert de fiente ». Selon l'idée du silène, l'apparence s'oppose à sa substance et c'est ainsi que physiquement les viscères, et les excréments s'y trouvant, sont « à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient »[10]. La confrontation à ces fameuses « Gemmes de l'Orient », pratiquée par Landré, entre les épices ou plantes onéreuses ramenées d'Orient et les déchets locaux, se lit dans de multiples passages de son œuvre, à commencer par l'épître, dans laquelle il écrit donc « préférer » les ingrédients ordinairement méprisés à cette coûteuse pharmacopée[11]. En effet, soit Landré explique que ces épices sont utiles, sans pour autant être aussi efficaces que les déchets domestiques, soit il expose leur danger. De ces deux opinions, la première est repérable dans la séquence sur les vertus de « *La fiente du Chien* ». On y constate effectivement une comparaison entre les propriétés de cet excrément et celle de la rhubarbe. Toutes deux sont reconnues par notre auteur pour soigner la dysenterie : « Icelle moult sert à tout flux disenteriq, voire que toutes les somptueuses Rhabarbes, à cecy tant par l'avarice magnifiez, ne sont à comparer à ladite fiente »[12]. Landré, reconnaissant leurs similarités, décide de privilégier l'usage de la fiente canine au détriment de la plante étrangère. En outre, son mépris de la rhubarbe tient bien plus de l'avarice qu'elle génère – cette « avarice magnifiez » – plutôt que de son manque d'efficacité médicale.

Malgré cette forme de reconnaissance, cette plante fait également l'objet d'une satire dès l'épître dédicatoire, accentuant radicalement se déficience. Rappelons-nous qu'il la critique virulemment, au côté d'autres importations orientales, lorsqu'il s'indigne de la soumission de l'exercice médical au marché pharmacologique, en écrivant être sous le joug d'un « tyranniq Empire d'une Rhabarbare, une Scammonée, un turbulent Turbith, & autres telles drogues apportées de Levant esventées »[13]. La rhubarbe, alors orthographiée *rhabarbe*, se voit jointe à sa connotation étrangère négative, c'est-à-dire barbare, et se transforme ainsi en *rhabarbare* figurant ces drogues

[9] Érasme, *Les silènes d'Alcibiade*, *op. cit.*, p. 13.
[10] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
[11] *Ibid.*
[12] *Ibid.*, p. 876.
[13] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.

néfastes pour le corps social. Ce fleuron des remèdes orientaux, auxquels Landré octroie une forme d'inconsistance sarcastique par l'expression du « Levant esventées », questionne sur le caractère insipide, voire dangereux, des médications ordinairement prescrites : cette pharmacopée est reluisante mais complètement vide d'intérêt éthique ou médical. Ici, la rhubarbe et ses congénères ne sont plus simplement équivalents aux ordures œcoïatriques, mais ils leurs sont largement inférieurs. Ce mépris qui leur est voué correspond ordinairement à celui des ordures et fientes. Et c'est ainsi que les ingrédients valorisés par Landré, en tant que silènes médicaux, acquerront les distinctions traditionnellement attribuées à ces épices importées.

Ce renversement des qualités des épices ou denrées précieuses s'incarne en particulier par l'exemple de la myrrhe. Outre ces médecins, nommés ironiquement les « maistres Myrrhe », remis en cause pour leur faillibilité dans la curation d'un patient malgré l'usage des ingrédients onéreux habituels[14], cette résine précieuse est controversée dans l'argumentaire réservé aux vertus de l'urine. De fait, il est nécessaire que nous revenions à cette séquence et que nous nous arrêtions un moment sur la conception que l'auteur en donne car, écrit-il, « la myrrhe est une poison ». Cette affirmation corrobore le renversement des opinions à son sujet. En effet, la myrrhe est une résine très utilisée depuis l'Antiquité et dont les auteurs comme Dioscoride ou Pline ont beaucoup commenté les effets et usages. Béatrice Caseau en retrace quelque peu l'histoire et écrit notamment que : « l'onguent "à la bonne odeur" est entre autres composé de nombreuses gommes-résines aromatiques, comme le bdellium, la myrrhe, l'oliban, le styrax, le nard, le baume […] on retrouve ces mêmes ingrédients dans les recettes de thériaque, un remède réputé universel, et proposé comme remède contre les poisons par plusieurs auteurs »[15]. Ce recoupement entre bonnes odeurs et santé relèvent de conceptions antiques pérenne jusqu'à la Renaissance. la bonne odeur était, effectivement, très souvent synonyme de salubrité, alors que la puanteur était rattachée à la putréfaction et donc à la maladie[16]. Certains mots gardent la trace de cette connivence et le terme le plus frappant est sûrement celui de *pestilentiel* qui a surtout conservé sa connotation puante, au détriment de son origine liée à la peste. Le pestiféré est d'ailleurs à la fois l'homme rejeté à cause de ce qu'il génère de désagréable, que ce soit des attributs extérieurs et sensoriels – son odeur, sa forme – ou bien des attributs d'ordres comportementaux ou sociaux non visuels. Landré, en

[14] *Ibid.*, p. 879.

[15] Béatrice CASEAU, « Parfum et guérison dans le christianisme ancien : des huiles parfumées des médecins au myron des saints byzantins », dans *Les Pères de l'Église face à la science médicale de leur temps*, dirigé par V. Boudon-Millot, B. Pouderon, Y.-M. Blanchard, Paris, Beauchesne, 2005, p. 148.

[16] Marine CHEVALIER, *Odeurs et Odorat : Sens en Marge du Visible. Sur le chemin de Christofle Landré*, Mémoire de Master 1, Dirigé par Concetta Pennuto, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours, 2014, p. 18-37. Par-delà les sources recensées dans ce mémoire réalisé en 2014, je revoie à un très important ouvrage paru en 2017 : Robert MUCHEMBLED, *La Civilisation des odeurs*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

associant la myrrhe à du poison, se positionne à rebours des opinions ancestrales[17]. Dans l'*Œcoïatrie*, cette résine incarne ainsi une médecine révolue, dont la réévaluation par les codes évangéliques et siléniques conclut à une nocivité à rejeter.

De manière identique à ce qu'Érasme nommait les « silènes inversés » – ces hommes qui « avec des titres magnifiques, des bonnets de savants, des ceintures splendides, des anneaux sertis de pierres, prétendent enseigner la sagesse accomplie » mais qui sont *a contrario* les « plus éloignés de la vraie sagesse »[18] –, Landré veut également montrer cette réalité dans la matière médicale. Ce renversement correspond par symétrie, ou par négatif, à celui effectué au sujet de la puanteur : l'urine, l'ail et tout ce qui leur est olfactivement semblable se voient réinvestis des valeurs précieuses anciennement accordées aux bonnes odeurs et vice-versa. Grâce à son expérience vérificatrice, Landré utilise le champ lexical du *trésor*, valorisant à l'extrême les fientes et ordures, définies comme « précieuses », « merveilleuses », « en grand pris », « de grande efficace », « de grande faculté », « de grande proprieté », « de grande vertu », « de grand secret », etc. La substance, interne à ces silènes d'extérieurs repoussants et méprisables, acquiert tous les qualificatifs superlatifs imaginables du médicament. Son discours ne laisse donc aucun doute sur la haute valeur cachée de ces ingrédients et pousse le lecteur à changer de regard. En outre, une fois ces expériences vertueuses explicitées et les clés données pour reconnaître un véritable ingrédient œcoïatrique, c'est au lecteur de mettre en pratique l'usage de ces remèdes.

Le geste œcoïatrique

Ce que nous appelons *geste œcoïatrique* concerne les modalités d'emploi de ces ingrédients vils d'apparence. En effet, la radicalité de la proposition médicale de Landré implique des changements de comportement de la part de ses lecteurs, si leur ambition est de le suivre dans cette réforme de la santé des corps vivants et du corps social. D'abord, nous verrons les conséquences gestuelles directement impliquées par les qualificatifs sensoriels et substantiels que nous venons de montrer. Puis, nous développerons un point essentiel de cette médecine *œcoï*atrique qui renverse, par son lieu d'exercice domestique, le rôle et le statut du malade, en le faisant passer de patient à soignant.

Renversement d'habitudes

Dans sa séquence transitoire « *Des vertus des Os* » Landré écrit qu'« est connuë la sotte curiosité des hommes, cherchans bien loin, & à grans frais les choses, lesquelles ne sont en rien à comparer

[17] Claude Galien, *De Theriaca ad Pisonem*, *op. cit.*, col. 341-372.
[18] Érasme, *Les silènes d'Alcibiade*, *op. cit.*, p. 11.

à choses, par opinion, viles : mais, par leur effet, dignes d'estre tenuës en grand pris »[19]. Il met en évidence l'inclination massive et irréfléchie de ses contemporains à préférer deux choses : une pharmacopée lointaine plutôt que locale, le faste plutôt que la vertu. En ayant conscience des grandes facultés cachées par les détritus, son lecteur ne fera plus partie de ces hommes « sots » qui cherchent « bien loin, & à grans frais » ces « drogues apportées de Levant esventées »[20]. Ainsi, la connaissance œcoïatrique modifie les comportements majoritairement pratiqués, au profit de nouvelles habitudes.

Dépasser ses instincts répulsifs et ses préjugés, en reconsidérant l'utilité d'une chaussure que nous aurions jetée, en se réjouissant de pouvoir soigner sa diarrhée grâce aux crottes de son chien sans avoir besoin d'aller chercher de la rhubarbe chez son apothicaire, ou bien en conservant des toiles d'araignées pour panser une plaie, voilà la première étape de l'œcoïatre. En effet, le lecteur, pour devenir œcoïatre et ainsi participer à la rénovation sanitaire des corps individuels et du corps social, doit adopter de nouvelles habitudes, de nouveaux gestes. Sans ce dépassement des préjugés, le lecteur reste en dehors du champ d'action œcoïatrique et, d'une certaine manière, continue à alimenter l'avarice et le monopole des savants. Cette reconsidération des fientes et ordures n'est donc pas minime. Une fois que le discours de Landré, pourtant bien enraciné dans les connaissances des maîtres antiques et dans la foi chrétienne, est admis et incontesté, il reste, tout de même, à avaler la pilule. Landré confirme la préférence de ses contemporains à se soigner avec des remèdes savoureux et flatteurs. Il n'empêche que nos ancêtres entretenaient quand même une relation avec les excréments toute différente de la nôtre. Tel que l'explique Robert Muchembled, les hommes et les femmes du XVIe siècle étaient bercés par une forme de culture scatologique[21]. Plusieurs de ses ouvrages construisent cette position et sont corroborés par les idées de Bakhtine au sujet de l'appétence qu'ils ont pour la « matière joyeuse »[22] :

> Nous avons déjà pu remarquer l'importance de l'urine. Ce liquide est chargé d'une puissance mystérieuse par le fait qu'il sort du corps, lequel est lui-même réceptacle de puissances vitales tout aussi mystérieuses. L'urine est donc utilisée dans de multiples remèdes […]. [Elle] porte réellement les qualités de celui qui l'émet, et peut faire apprécier celles-ci par une personne qui entre en contact avec elle […]. De la même manière, les excréments ne sont pas l'objet d'un dégoût profond comme de nos jours. Ils constituent, pour les paysans comme pour Rabelais, la « matière joyeuse » qu'à décrite M. Bakhtine dans un admirable livre. Car, souligne l'auteur, urine et excréments sont en liaison, par leur localisation dans le bas du corps, avec les phénomènes

[19] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 888.
[20] *Ibid.*, p. 873.
[21] Robert MUCHEMBLED, *L'Invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1988, p. 55-61.
[22] Mikhaïl BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, *op. cit.*, chapitre VI.

éminemment sacrés que sont la fécondité et la naissance et, de ce fait, avec « la rénovation, le bien-être »[23].

Si Landré affirme la préférence de ses confrères à se soigner avec des remèdes orientaux et suaves, cette proposition œcoïatrique n'est pas aussi illusoire que nous pourrions le croire au premier abord. La proximité que ces hommes et femmes ont avec les produits excrémentiels est bien plus grande que la nôtre et peut rentrer en communication avec le savoir transmis par Landré. Le fait que Muchembled et Bakhtine confirment ces pratiques excrémentielles dans la culture populaire, c'est-à-dire au moins au niveau de toute la base sociale, nous permet d'entrevoir une forme de renforcement des pratiques domestiques déjà existantes. Le fait qu'ils reconnaissent notamment l'utilisation de l'urine pour son caractère restaurateur – conception entretenue par des savoirs oraux transmis de mères en filles généralement, et lisible en partie dans les *Évangiles des Quenouilles* sur lesquels nous reviendront au prochain chapitre[24] – montre que les remèdes galéniques transmis par Landré pourront s'intégrer sans trop de difficultés aux pratiques déjà élaborées par cette tranche de la population. Cette idée est stimulante car l'*Œcoïatrie* deviendrait un outil de renforcement de la culture excrémentielle en même temps qu'un outil à la salubrité pacifique du corps social.

Renversement de statut

Ce renversement d'habitudes et ce renforcement des pratiques médicales excrémentielles ont également pour conséquence un renversement du statut de malade. En effet, ce statut suit le même mouvement d'inversion que celui des ingrédients et gagne lui aussi en reconnaissance et en puissance. En s'adressant directement aux plus démunis, en leur transmettant directement les outils pour gagner en santé sans avoir à passer par un intermédiaire savant, Landré leur permet de passer du rôle de *soignés* à celui de *soignants* : le malade n'est plus patient, il endosse le statut de savant en médecine domestique par son nouveau titre d'œcoïatre. C'est ainsi que le changement d'habitudes impliqué par cette réforme médicale revalorise également le statut de son praticien. En devenant connaisseurs des vertus des fientes et ordures domestiques, c'est-à-dire en devenant œcoïatre, Landré rend les pauvres autonomes en matière médicale et, pour reprendre l'histoire de Pline et Caton au sujet de la destruction du temple d'Esculape par Hippocrate afin d'en monopoliser les connaissances, leur redonne ce qui jadis leur appartenait.

[23] Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Flammarion, 1978 ; rééd. 1991, « Champs », p. 94-95.

[24] *Evangiles des Quenoilles*, Bruges, Colard Mansion, v. 1475, réed. *Les Évangiles des Quenouilles*, Paris, P. Jannet, 1855, p. 1-4. Pour connaître la liste des éditions, voir p. xii de l'édition précédemment décrite.

De plus, cette volonté qu'a Landré de rendre chaque foyer autonome, de rendre au peuple un savoir dont il fut – selon ces dernières sources – le premier détenteur, est renforcé par le titre-même d'*Œco-ïatrie*. Le fait que Landré ait créé ce néologisme, de médecine domestique savante, pour rompre avec l'avarice des savants et assainir l'ensemble du corps social, cela insiste sur le lieu d'exercice de cette médecine et démocratise le statut de médecin aux gens les moins lettrés, ces mêmes gens dont le statut n'était que d'être soigné par le savant. Il semble important de ne pas omettre ce choix opéré par Landré car il nous oblige à ne pas nous restreindre à penser cette médecine selon le statut social des premiers destinataires, ou selon le type de traitements valorisés, mais aussi par la localisation de son exercice. Landré ne met pas au point une *ptokho*-ïatrie, c'est-à-dire une médecine savante de pauvres, mais bien une *œco*-ïatrie, une médecine savante du foyer. En négligeant ce point, nous aurions pu simplement lire l'*Œcoïatrie* comme une médecine des pauvres au sens de *pour* les pauvres alors que, si elle est bien une médecine faite en partie pour les pauvres elle est, également, une médecine faite *par* les pauvres ; faite au sein de leur foyer, dans un lieu jusqu'alors *visité* par le savoir médical institutionnel mais pas *habité* par lui. Cette valorisation du foyer, comme lieu d'exercice savant de la médecine, complète également l'observation rapide que nous avons eue sur la pharmacopée locale. En effet, en gardant le foyer à l'esprit comme un paramètre du geste œcoïatrique, certains choix pharmacologiques semblent évidents : les déchets locaux « sont à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient » parce qu'ils renforcent l'autonomie des œcoïatres. En préférant une pharmacopée orientale, sans compter son coût ni ses facultés dépréciées, on s'oblige à conserver un intermédiaire entre le malade et le soignant. Or, nous l'avons déjà dit, chaque intermédiaire est un risque supplémentaire d'installation de l'avarice ; se contenter des ingrédients que chacun a sous la main est donc indissociable de cette médecine réformatrice. À ce propos, en rendant les malades maîtres de leur santé, c'est-à-dire en supprimant les intermédiaires soignants entre le malade et sa guérison, Landré construit le rempart à l'avarice des professionnels de santé. Rappelons-nous l'exemple du cordelier espagnol qui utilisait certes des ingrédients sans coût pour soigner les malades qui se présentaient à lui, mais, en étant le seul à détenir le savoir, il avait la possibilité de s'enrichir par ce monopole. La suppression d'intermédiaire entre le malade et sa santé implique une substitution de son manque d'argent par un apport de connaissances médicales. En effet, en ayant accès aux savoirs thérapeutiques occultés par les médecins préférant s'enrichir grâce aux pharmacopées orientales, Landré supprime la nécessité d'une transaction marchande, annulant ainsi la pauvreté, non pas financière mais, sanitaire de son destinataire.

Aussi, en revenant sur les enjeux de localité de la pharmacopée œcoïatrique, nous comprenons alors sans peine la raison pour laquelle Landré adapte certains remèdes anciens, selon

la pharmacopée accessible géographiquement et financièrement aux foyers les plus démunis. L'exemple des vertus de la fiente de crocodile transférées à celles des lézards (reptiles autochtones) devient alors logique. Il en va de même pour toutes les recettes dioscoridiennes dont certains ingrédients contenaient certes des fientes mais non locales, comme celle du vautour[25]. Certaines recettes d'autorités anciennes employaient certes des substances locales mais difficiles à obtenir, comme par exemple la cervelle de lièvre : Landré en utilisait le savoir pour curer les gencives douloureuses des enfants dont les dents percent mais s'abstenait de renseigner de son usage contre la pelade[26]. Nous avions supposé que c'était parce que la cervelle y était jointe à de la graisse d'ours. La restriction œcoïatrique à une pharmacopée localisée au foyer confirme l'inutilité d'un remède nécessitant de la graisse d'un animal dangereux et très difficile à tuer. Le cas de l'usage de la fiente de loup est, par contre, différent car, malgré sa dangerosité, il n'est pas nécessaire de tuer la bête pour récolter ses excréments. De plus, étant répandus et gourmands de brebis, tous les bergers et paysans en proximité de ces ovins le sont également des loups. La séquence œcoïatrique en est d'ailleurs le signe puisqu'elle explique que la fiente de l'animal « non seulement buë, mais comme un amulet pendue à un fil de laine, faitte de la toison de la brebis devorée » soigne les coliques[27]. Similairement, les ordures ménagères regardées par le prisme du foyer gagnent en cohérence. Non seulement elles ont pour identité physique le silène mais elles partagent également une localité, bien sûr non-orientale mais surtout, d'extrême proximité avec ses utilisateurs. Il n'y a pas d'ingrédient moins sous la main que les toiles d'araignées de sa maison, que la boue de sa rue, que les tilles des fèves utilisées pour son repas, ou que sa propre déjection.

En revanche, parmi l'usage de ces excréments locaux accessibles aux foyers les plus démunis, l'*Œcoïatrie* fait l'impasse sur ceux des ânes et chevaux, alors que Dioscoride en attestait l'utilité :

> La Fiente des Asnes, & pareillement des Chevaux crue, ou bien brulle, & mise en paste avec vinaigre, restreinct les flux de sang. Mais la Fiente des Asnes & des chevaux, qui sont par haras és pastis, seichee premierement, & puis lavee dans du vin, & beue, aide aux morsures des Scorpions.[28]

Ces connaissances passées sous silence par Landré peuvent se comprendre pour la curation des morsures de scorpion. Toutefois, en ce qui concerne le soin desdits « flux de sang », nous pouvons nous demander pour quelle raison Landré s'abstient d'en faire part à ses lecteurs, d'autant qu'il se sert de cet excrément pour faire suinter les limaçons rouges, dont la substance sera utile au

[25] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 156-157.
[26] *Ibid.*, Livre II, Chap. 17. p. 123.
[27] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 877.
[28] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 72, p. 157.

soulagement des contractions féminines[29]. Alors, pourquoi le crottin de cheval est-il absent de notre ouvrage ? Nous savons que cette matière est utilisée pour la fertilisation agricole, elle fait donc partie des substances fréquemment utilisées dans ce milieu paysan, ou rural, ou démuni. L'absence de son utilisation comme ingrédient médical premier peut peut-être se justifier par le fait que les chevaux sont la propriété des plus riches. Cet animal n'étant pas synonyme de pauvreté, peut-être que Landré l'exclut pour cette raison de sa pharmacopée. Cette possible réponse à l'absence de cet excrément soulève un problème que nous devons éclairer : l'*Œcoïatrie*, malgré sa notion centrale de foyer et sa destination première aux pauvres, est-elle produite à leur usage exclusif ? Le fait que Landré puisse exclure le crottin de cheval à cause de son appartenance à un milieu plus aisé pourrait laisser entendre que ceux dont les moyens sont plus larges ne seraient pas visés par le savoir transmis. Cela pourrait produire une forme de séparation entre les usages médicinaux des corps pauvres et ceux des riches, comme si selon leur place dans le corps social, les mesures médicales s'imposaient différemment.

Pour résumer les différents points qui nous ont menés à cette nouvelle interrogation, nous avons montré que les ingrédients présents dans cette pharmacopée étaient tous construits sur le modèle du silène médical, avec un extérieur sensoriel très repoussant et un intérieur dont les facultés sont précieuses au point de récupérer les attributs des « Gemmes de l'Orient ». Cette observation impliquait de nouvelles habitudes gestuelles. Le renversement observé sur le statut des ingrédients est similaire à celui de ses praticiens devenant, par cet inversement global, autonomes et donc maîtres de leur santé. C'est ainsi qu'en proclamant une œuvre savante en auto-médecine, Landré donne les outils pour combattre l'avarice des soignants, substituant leur pauvreté monétaire à une nouvelle richesse de connaissances, et nous ouvre à voir jusqu'où cette réforme médicale est généralisable à l'ensemble des foyers du royaume.

Le corps du pauvre, un soin particulier ?

Les observations que nous avons menées sur la pharmacopée œcoïatrique montrent que l'apparente pauvreté joue un rôle essentiel dans la composition de l'exercice œcoïatrique, autant dans la matière-même que parmi ses utilisateurs. Or, cette similarité extérieure entre le remède et le corps à soigner pose question : faut-il en comprendre que le corps des pauvres impliquerait une thérapeutique différente de celle des riches ? Y aurait-il chez Landré, comme chez ses

[29] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 892.

contemporains, une idée de symbiose entre le corps d'un homme et son statut social, au point que ce dernier soit un paramètre évident pour sa thérapeutique ? Envisager ces questions comme inhérentes à la médecine renforce la notion de concorde entre corps individuel et corps social, et cela dans une nouvelle mesure : chaque corps vivant individuel fait partie du corps social dont le roi serait la tête, mais il porterait également les signes de son caractère social ou politique. L'*Œcoïatrie* pose la question d'une fondation sur la spécificité du corps pauvre, comme si la pauvreté économique d'un homme ou d'une femme était le signe d'une spécificité physiologique. Si tel est le cas, cela impliquerait que l'*Œcoïatrie* n'enseigne pas une médecine universelle à tous les corps et remettrait en question le caractère absolu des silènes médicaux préférables aux « Gemmes de l'Orient ». Afin de répondre à ces questions de relation entre genre social et genre physiologique, et afin de recontextualiser l'*Œcoïatrie* dans son environnement intellectuel, nous allons parcourir des ouvrages médicaux relatifs aux corps des pauvres et à ceux des riches. Plus précisément, nous verrons qu'une forme d'opposition s'observe non pas, véritablement, entre les pauvres et les riches mais, plutôt, entre les serfs et les nobles, mettant ainsi en exergue la valeur du sang inséparable d'une vision monarchique de l'organisation sociale.

Si le *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir* de Jacques Dubois publié en 1546[30], permet de saisir le paradigme commun aux médecins de l'époque au sujet du corps des pauvres, l'*Examen de ingenios para las ciencias* de Huarte[31], traduit en français en 1580, nous éclaire de manière complémentaire sur l'association faite entre corps nobles, régime de santé et aptitudes intellectuelles voire vertueuses. Par ces deux textes, nous aurons une vue d'ensemble sur les liens conçus entre un corps, son soin et sa position sociale. Ensuite, une fois le paradigme posé nous pourrons voir en quoi l'*Œcoïatrie* en conserve les idées ou s'en affranchit.

Des régimes de santé selon les corps

Le corps au regard de son alimentation

Avec la plupart des ouvrages dont nous avons déjà évoqué les noms, lorsque nous traitions des « trésors de médecine », nous avions saisi cette volonté partagée par plusieurs médecins d'adresser la médecine savante à un cercle dépassant celui de la corporation médicale

[30] Jacques Dubois, dit Sylvius, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, Paris, Jacques Gazeau, 1546.

[31] Juan Huarte, *Anacrise, ou parfait jugement et examen des Esprits propres & naiz aux sciences. Où par merveilleux & utiles secrets, tirez tant de la vraye Philosophie naturelle, que divine, est demonstree la difference des graces & habilitez qui se trouvent aux hommes, & à quel genre de lettre est convenable l'esprit de chacun : de manière que quiconque lira icy attentivement, découvrira la proprieté de son esprit, & sçaura élire la science en laquelle il doit profiter le plus*, traduit par Gabriel Chappuis, Lyon, François Didier, 1580.

institutionnelle. Parmi ces ouvrages figure notamment *Le tresor des pouvres selon maistre Arnoult de Villenove*[32]. Au côté de cette œuvre, le *Regime de santé pour les povres, facile a tenir* de Jacques Dubois, et implicitement l'*Œcoïatrie* de Landré, soulèvent la question du corps du pauvre : celui-ci est-il différent de celui du riche ? Implique-t-il des connaissances ou des gestes médicaux différents, tel que cela pourrait être le cas dans une médecine du corps féminin dans sa spécificité d'enfantement ? L'utilisation du terme « pauvre » juxtaposé en particulier à côté de celui de « régime » montre que le corps du destinataire est compris dans sa dimension sociale : il ne s'agit pas de soigner spécifiquement des hommes plutôt que des femmes, ni des vieux plutôt que des enfants, ; il s'agit avant tout de donner des clés de santé à ceux qui ont une situation sociale basse. L'ouverture du *Tresor des pouvres selon maistre Arnoult de Villenove* va précisément en ce sens, l'auteur compose :

> […] ung brief et compendieux traictie pour le regime de tout corps humain et de humaine nature/ pource je Arnoult de villenove pour le subside/ aide/ & secours des pouvres ay en voutête dexpliquer par ordre en langue laye & commune au moins mal que je pourray/ la nature de chascun corps humain/ affin que par ce il soit mieulx congneu.[33]

Arnaud de Villeneuve réalise un traité « pour le regime de *tout* corps humain et de humaine nature », pour assister et secourir les « pouvres » en expliquant « la nature de *chascun* corps humain affin que par ce il soit mieulx congneu ». Ce n'est donc pas en raison d'une différence physiologique mais en raison d'une différence d'accès à l'information de santé que ce traité est composé. Une idée que nous avons observée de manière semblable dans l'*Œcoïatrie* puisque nous y avons trouvé autant de remèdes pour les femmes (gerçures des tétons, contractions, etc.) que pour les hommes (flegmons des testicules), pour les jeunes (dents qui percent, acné du nourrisson) que pour les vieux (alopécie, rides, etc.) ; avec cette volonté première de combler l'inaccessibilité au soin médical faute d'argent.

Il pourrait en être pensé la même chose des œuvres de Jacques Dubois. Par exemple, lorsqu'il écrit ses *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle*, il souligne dès son adresse préliminaire que son « estude et soin a tousjours este de aider les aultres de mon petit povoir. Et en continuant ce zele, voiant naguere *la povrete de plusieurs*, & des escoliers, leurs ai done quelque petite precaution des incommodites ou estiont subject, et petits remedes des petits commencements des maladies »[34]. Son objectif étant, dans un contexte de disettes répétées « pour la faulte des bles, & grande disparition diceus par les guerres », de « doner quelque conseil, que espere estre bon & certain *a chascun* […] affin que le *povre* puisse respirer, & se refociller, & louer dieu de touts ses grands &

[32] Arnaud DE VILLENEUVE, *Le tresor des pouvres selon maistre Arnoult de Villenove : maistre Gerard de Solo et plusieurs aultres docteurs en medecine de Montpellier*, Lyon, Claude Nourry, 1518.
[33] *Ibid.*, f. 1r.
[34] Jacques DUBOIS, dit Sylvius, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, Paris, Jacques Gazeau, 1546, f. 2r.

inestimables benefices »[35]. Le pauvre suscite la charité médicale, non pas parce que son corps fut négligé en tant qu'objet de l'art médical mais, parce qu'il fut négligé par les médecins et par les puissants générateurs de guerres. Cependant, dire que les corps des pauvres et ceux des riches sont physiologiquement conçus comme identiques serait une erreur. Comme l'a montré Jean Dupèbe, une forme de « classement social de la nourriture » peut se décrire en fonction des natures humaines, et cela malgré le caractère générique de son discours d'ouverture[36]. En effet, selon l'analyse de Dupèbe, les conseils médicaux donnés par Dubois aux pauvres tiennent compte de leur nature corporelle particulière et cette variation des régimes, selon les natures des corps et donc selon leur hiérarchie sociale, fait l'objet de plusieurs recherches récentes sur l'alimentation : « de l'Antiquité à la Renaissance, l'alimentation – nourriture et boisson – appartient aux "choses non naturelles" qui agissent sur les "choses naturelles", c'est-à-dire sur le fonctionnement du corps humain »[37]. Aussi, Florent Quellier écrit que « la nourriture peut jouer le rôle de médicament », affirmant que « jusqu'au milieu du XVIe siècle, le discours médical conseille au consommateur bien portant de manger selon sa nature »[38]. En se souvenant que la médecine de la Renaissance se construit sur le modèle galénique de l'équilibre des quatre humeurs pour garantir la santé, Florent Quellier rappelle également que « l'ordre des mets et l'art de cuisiner les plats reviennent donc à assurer l'équilibre des humeurs », faisant ainsi de la cuisine « avant tout l'art de corriger un aliment par l'assaisonnement et la cuisson » pour conserver ou rétablir la santé du corps mangeur selon sa nature[39].

Dans ce contexte, chaque aliment est compris par ses qualités, sèche ou humide et froide ou chaude, afin qu'il soit ingéré correctement en fonction de la nature du corps le consommant. Ainsi, s'effectue une sorte de combinaison consciencieuse entre les qualités du corps mangé (boisson, fruits, viandes, échauffant ou refroidissant, humide ou sec, etc.) et celles du corps mangeant (homme ou femme, vieux ou jeune, de tempérament sanguin, mélancolique, flegmatique ou colérique, etc.). Or, ce cadre très schématique s'inscrit également dans une catégorisation hiérarchique des êtres. En ce sens, Allen Grieco explique que chaque être du monde trouve sa place dans ce qu'il nomme une « Chaîne de l'être » ordonnée verticalement du ciel à la terre, de Dieu aux éléments les plus bas :

---

[35] *Ibid.*, f. 3v.

[36] Jean DUPÈBE, « La diététique et l'alimentation des pauvres selon Sylvius », dans *Pratiques & Discours alimentaires à la Renaissance, Actes du colloque de Tours 1979*, sous la direction de Jean-Claude Margolin et Robert Sauzet, Paris, Maisonneuve et Larose, 1982, p. 48. Ce sujet est également rapidement traité par Georges VIGARELLO, *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, « L'Univers Historique », 1993, p. 74-77.

[37] Florent QUELLIER, *La table des Français. Une histoire culturelle (XVe-XIXe siècle)*, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires François-Rabelais de Tours, « Tables des hommes », 2013, p. 171.

[38] *Ibid.*

[39] *Ibid.*

> La Chaîne de l'être, véritable système de classification, non seulement décrivait et ordonnait le monde naturel, mais proposait aussi un cadre pour structurer les valeurs et les significations sociales et culturelles. On pensait que Dieu avait créé le monde naturel et la société humaine selon les mêmes lois, tous deux étant organisés selon un principe vertical et hiérarchique. Suivant ce principe, plus haut était placé un homme dans la société ou plus haut était placé un animal ou une plante dans la Chaîne de l'être, et plus ils étaient nobles et parfaits. Un des résultats de ce jeu de miroir liant les deux mondes était de suggérer une sorte de parallélisme selon lequel les hautes couches de la société étaient censées se nourrir de ce qui appartenait aux hautes sphères du monde naturel.[40]

Ce parallélisme hiérarchique entre le rang de la nourriture et celui de son consommateur implique une diététique spécifique du pauvre, bien différente de celle du noble. Si Grieco concentre son propos sur la place du végétal dans l'alimentation du pauvre à cause de son emplacement, on ne peut plus terrestre et bas dans l'échelle des vivants, Dupèbe, quant à lui, relève la place des aliments lourds et gras dans les œuvres de Dubois, dit Sylvius :

> Sylvius est fidèle à l'enseignement traditionnel de ses maîtres : les pauvres ont une nourriture particulière, sans doute lourde et indigeste, mais parfaitement adaptée à leur constitution. Ainsi chaque substance nourricière, chaque plat a sa place non seulement dans les nomenclatures du médecin, mais aussi dans le système des valeurs sociales : l'ail, l'oignon, les poireaux, les légumes secs, les fromages, la bière, la viande de bœuf, les salaisons, les bouillies sont essentiellement populaires et paysans.[41]

En effet, dans son *Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, Jacques Dubois trace aisément la ligne des aliments garantissant la santé quotidienne des pauvres : les bulbes, les racines, les parties d'animaux vulgaires, tels que les abats, etc. Au sujet des légumes, Dubois donne des conseils utiles à notre compréhension des connaissances alimentaires des gens du peuple :

> Des legumages, comme pois, febves, lentilles : des fruictz, comme pommes, poires, tant humides que seiches, pruneaux, raisins, avelines, amandes, noix, figues, et autres, n'est necessite tenir long propos : car l'usaige diceulx en potage, frittures, et aultres sortes, est asses congneu du vulgaire.[42]

Des légumes et fruits cités, Dubois n'a rien à ajouter que le peuple ne saurait déjà. Ce point est important puisqu'il implique que ces autres conseils relèveront de choses moins connues des

---

[40] Allen J. GRIECO, « Les plantes, les régimes végétariens et la mélancolie à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance italienne », dans *Le Monde végétal (XIIe-XVIIe siècles). Savoirs et usages sociaux*, 1993, p. 11-29.

[41] Jean DUPÈBE, « La diététique et l'alimentation des pauvres selon Sylvius », dans *Pratiques & Discours alimentaires à la Renaissance, Actes du colloque de Tours 1979*, sous la direction de Jean-Claude Margolin et Robert Sauzet, Paris, Maisonneuve et Larose, 1982, p. 53.

[42] Jacques DUBOIS, dit Sylvius, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, *op. cit.*, f. 47v.

pauvres. Or, pour nous, ces autres choses constituent cette diététique médicale attribuée aux pauvres, indicatrice d'une possible thérapeutique particulière à leur nature. Aussi, lorsque Dubois énumère l'alimentation propice à leurs corps, il montre qu'elle est lourde, dure, grasse et de qualité chaude :

> Premierement le pain assez dur ou rassis frié, c'est a dire brisé & esmié entre les mains, cuit avec bonne eaue, ou mis avec bon laict de vache, ou avec bon brouet de chair, ou avec biere, ou cydre, ou pomé, est fort bonne viande, & de bonne nourriture, si vous le cuisez jusques a bonne espesseur : mais quand il y fault remettre eaue, il fault qu'elle soit cuitte & chaulde : et avec leaue est bon mesler quelque peu de graisse, comme bonne huile, ou beurre, ou sein de quelque beste. Et au lieu d'espices, fault prendre pouldre faicte de romarin, sauge, hyssope, sarriette, thym, marjolaine, feuilles & bacces (c'est a dire fruict menu) de laurier, & testes de chardon fort testu, nommé centumcapita, & eryngion, appellé vulgairement du panycault : & fault seicher le tout devant qu'en faire pouldre.[43]

Pas de délicatesse dans la cuisine préconisée pour la santé du vulgaire, plutôt des ingrédients riches en graisse, en épaisseur et jamais crus, au contraire bien cuits en ragoût. Pas d'épice orientale mais des aromates locaux pour modifier ou améliorer les qualités corporelles des aliments ingérés. Cette négation des épices est intéressante parce qu'elle recoupe les idées de Landré. Jacques Dubois va exclure de la thérapeutique des pauvres ces épices plutôt destinées aux riches. Évidemment, il les exclut pour une question de coût mais également pour une question de physiologie. Les soupes et les potages tenant au corps sont ainsi de bonne chaleur et de bonne consistance pour cette tranche de la population :

> Long feroit vous reciter combien d'especes de potages vous povez faire, d'herbes, de courge, concombres, citrouilles, oignons, porreaux, naveaux, & autres grosses racines, lard, bœuf, & aultres semblables : lesquelles pour la cherte vous peuvent estre moins accoustumees. Neantmoins parce que le lard, bœuf, & tripailles, vous sont plus faciles a avoir, & entre icelles principalement foyes, roignons, rates, & cœurs, diceulx vous devez faire potage, comme sensuyt […].[44]

Ce passage nous redonne à lire l'usage de l'ail et des oignons dans la cuisine du peuple avec, à l'esprit, leur caractère médical indissociable. Ces extraits corroborent parfaitement la catégorisation des aliments réalisée par Bruno Laurioux dans *Manger au Moyen Âge*, dans laquelle il hiérarchise les végétaux et les viandes, selon le même principe vertical exposé par Grieco dans la Chaîne de l'être[45] :

---

[43] *Ibid.*, f. 38r-39r.

[44] *Ibid.*, f. 40r.

[45] Bruno LAURIOUX, *Manger au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 2002, p. 133.

VÉGÉTAUX	VIANDES
Arbres fruitiers	Petits oiseaux
Arbustes à fruits et à baies	Chapon
Feuilles poussant sur une tige	Poule
(= chou, pois, menthe)	Canard
Feuilles partant de la racine	Oie
(= épinard, salade, carde)	Veau
Racines (carotte, rave)	Bœuf
Bulbes (oignon, échalote, poireau, ail)	Mouton, porc

Pour synthétiser cette catégorisation, Florent Quellier explique que ces végétaux et ces viandes sont hiérarchisés « en fonction du milieu dans lequel ils vivent »[46]. Ce à quoi il précise que « ce milieu est l'un des quatre éléments : l'eau entourant la terre, l'air entourant l'eau et le feu entourant l'air. Les végétaux appartenant à la terre sont inférieurs aux poissons, lesquels sont inférieurs aux volatiles ». De manière comparable, « le développement aérien des arbres fruitiers ennoblit les fruits alors que les racines poussant dans la terre offrent une nourriture grossière et vulgaire »[47]. Or, en comparant ce tableau aux prérogatives culinaires de Jacques Dubois, nous voyons bien que les bulbes et les racines correspondent, en termes de valeur, aux viandes de bœuf, de mouton et de porc. Ces aliments, conçus et entendus comme en « bas » de l'échelle, en bas de la Chaîne de l'être, sont donc ceux destinés aux humains les plus « bas » dans la hiérarchie sociale. De plus, si, dans les végétaux, les pauvres sont encouragés à manger des bulbes et des racines, ils le sont également à manger les parties cachées de l'animal, comme les entrailles, les abats :

> Les ventres & entrailles des bestes paissantes, comme de moutons, veaux, pourceaux, bien cuitz sont bons. Et les boyaux des moutons, de bouvillons, & de bœufz bien cuitz font de grande nourriture, & bonne a gentz de peine : principalement si vous les cuisez avec un petit de vinaigre, & de nostre pouldre, ou avec racines d'orties pour les haster de cuire. Et ne sont les dictz boyaux si puants que ceulx de pourceau, comme asses monstre la fiente des moutons, & des bœufz, moins puante que celle des pourceaux. Que si toutesfois ilz sont plus durs, les aides & mistions dessus dictes y supplieront[48].

Ce qui est caché, dans la terre telles que les racines et dans les profondeurs de l'animal telles que ses entrailles, correspond à la nourriture préconisée pour les personnes situées en bas de l'échelle sociale. Ces tripes de bœuf ou d'ovin, mélangées à des racines d'ortie et du vinaigre, sont dites « de grande nourriture, & bonne a gentz de peine ». Le caractère « bas » au point d'être occulte est

[46] Florent QUELLIER, *La table des Français. Une histoire culturelle (XVe-XIXe siècle)*, *op. cit.*, p. 174.
[47] *Ibid.*
[48] Jacques DUBOIS, dit Sylvius, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, *op. cit.*, f. 41v-42r.

intrigant parce qu'il fait écho à la thérapeutique engagée par Christophe Landré, dans le sens où une forme d'envers fait surface pour le bien des pauvres. L'extrait ci-dessus est d'autant plus intrigant à ce sujet qu'il mentionne la puanteur des fientes comme repère à la qualité nutritive des abats et montre que la conception médicale est très encline à rapprocher les excréments de la consommation des vulgaires.

Le corps et ses efforts physiques ou intellectuels

Avant d'observer la manière dont la thérapeutique de Landré s'inscrit dans ces conceptions alimentaires, il nous faut cibler davantage qui est le pauvre et qui est le riche, c'est-à-dire comprendre quels sont leurs attributs physiques. Si l'infortune est caractéristique des gens positionnés en bas de l'échelle sociale, c'est surtout leur activité paysanne et rurale, nécessitant une énergie corporelle grande, qui détermine leur régime alimentaire. La pauvreté va alors de pair avec le labeur, et c'est cela qui incite Jacques Dubois à leur prescrire une alimentation « épaisse et gluante », qui « dure long temps au corps : et pource est bonne aux gentz de peine et travail »[49]. Alors, sous l'entête de diététique du pauvre il faut surtout entendre diététique du paysan, de l'homme de labeur. Ces mêmes personnes qui, selon Landré « soutenans par leurs journels labeurs le faix de la Republique » ne peuvent prétendre à être soignées et qui, sous la plume de Jacques Duboisn sont reconnues avec autant de mérite :

> Aussi des chairs des povres, quome lard et beuf, nen uses tant largement, affin que le peuple en ait plus, et a melieur marche : car celluy povre peuple est qui veilet et traveilet jour & nuict pour vous.
> Et si nous havons pitie diceus, & nous mesmes portons une partie de la famine, sans nous oultrager, sinon a nous rendre plus sains et disposts : dieu aurat pitie de nous[50].

Que les riches se restreignent à leur régime spécifique permettrait aux démunis de manger mieux, c'est-à-dire mieux en fonction des besoins qu'exige leur situation sociale. Alors qu'ils « travaillent jour et nuit » pour les nobles, Jacques Dubois demande à ces derniers d'être plus sains en respectant un régime de riches dans lequel les viandes de bœuf et de porc ne sont pas prescrites :

> Je vous supplye petit a petit de vous regiminer, & en prendre moins, tant que devenies en mediocre diete, affin que plus, signament de pain, redundet au povre peuple : car fort petit de pain, et encore biset, vous souffirat a vous nourrir aveuc les viandes dictes a vous accoustumees, & de grande nourriture. Et en ce faisant, feres un grand plaisir & pourfict au peuple, & si espargneres quelque argent que despenderies en pain. […]

[49] *Ibid.*, f. 41.
[50] *Ibid.*, f. 34r.

> En oultre prochet leste, au quel par le conseil de touts les medecins fault plus boire que menger : & fault menger plus viandes freches, herbages, fructages, laictages, que grosses, & qui font beaucoup de sang gros. Pour quoy doncques laissons aus povres les vins gros, & beuvons les blancs & claires. Laissons aus povres les grosses chairs, & mengeons les menies, & en petite quantite.[51]

C'est ainsi qu'en temps de disette, Jacques Dubois appuie l'idée selon laquelle la consommation d'une nourriture spécifique à chacun permettrait non seulement de réduire la disette, mais aussi d'améliorer les conditions de santé de chacun des membres du corps social. En laissant les nourritures lourdes, les boissons chargées, produisant un « sang gros », aux travailleurs pauvres, les nobles s'accommoderaient physiquement mieux des viandes légères, c'est-à-dire des volailles, des fruits et légumes non racinaires, des vins blancs et clairs.

Les fonctions corporelles du paysan, de l'artisan et de tous les travailleurs, dont le corps est le premier outil, sont donc des indicateurs moteurs pour déterminer leurs besoins alimentaires. De manière similaire, il semble logique que les nobles, étant moins contraints à l'effort physique, puissent se nourrir de matière plus légère. Donc, il n'y a pas seulement, ou simplement, la conception d'une diététique du pauvre, parce qu'il est pauvre, mais bien une diététique du laborieux face à la diététique d'intellectuels, ou de gens dont la force physique n'est pas le premier apanage. Ces distinctions posent question sur la nature originelle des corps selon leur naissance : le paysan est-il fait pour manger du porc parce qu'il travaille dur la terre ? Ou bien, est-ce parce qu'il est né dans un milieu où son corps devient son premier outil que le paysan doit manger du porc ? Pour le dire autrement, l'organe fait-il sa fonction, ou la fonction fait-elle l'organe ? Dans un contexte monarchique où le sang détermine le rang et les fonctions sociales, il est sûrement plus juste d'envisager une hérédité des compositions physiologiques selon le milieu dans lequel chacun naît et ainsi d'envisager un régime alimentaire selon cette même hérédité globale, ainsi que Jean Dupèbe l'écrit :

> Cette hiérarchie physique corrobore le classement social de la nourriture : d'un côté nous trouvons les aliments fins, subtils, distingués ; de l'autre, les aliments lourds, grossiers, vulgaires. Ces deux catégories de nourritures sont destinées, et merveilleusement adaptées, à deux types de natures, plus ou moins explicitement opposées dans les traités de diététique depuis Galien : d'une part le travailleur manuel, l'ouvrier, l'artisan, le manœuvre ; dans ce genre d'organisme, la chaleur vitale, toujours excitée par une activité incessante, assure une coction puissante : les aliments les plus grossiers, épais et lourds, terreux, mélancoliques, sont aisément brulés dans le « *ventriculus* » par une forte combustion ; il n'y a pas à craindre que les mauvais sucs ne s'accumulent : les déchets sont aussitôt éliminés ; d'autre part, l'homme riche et de loisir, le prince, le magistrat, le clerc, et, depuis Celse, l'intellectuel. Ceux-là sont à ménager[52].

[51] *Ibid.*, f. 33v-35r.

[52] Jean DUPÈBE, « La diététique et l'alimentation des pauvres selon Sylvius », *op. cit.*, p. 48.

Personne, à cette époque, n'est compris de manière indépendante au groupe, qu'il soit social ou familial, ni indépendamment de son corps. Le corps est également envisagé dans ses aptitudes pour servir le corps social et c'est ainsi que le médecin espagnol Juan Huarte propose un *Examen des esprits* pour reconnaître les aptitudes des jeunes garçons, afin d'en déterminer leur meilleure place au sein du royaume[53]. Dès la préface de cette œuvre, l'auteur exprime l'utilité de son observation médicale permettant de déterminer les meilleurs potentiels d'un enfant en apprentissage :

> Sire, à la fin que les ouvrages des artisans ayent la perfection, propre & convenable à l'usage & profit de la Republique, il me sembleroit estre besoin ordonner sur ce & establir une loy. Que le Charpentier ne fist l'office du Laboureur : le Tisserant de l'Architecte : l'Advocat du Medecin, ny le Medecin de l'Advocat : mais que chacun exerçast & fist profession seulement de l'art, qu'il ha aprinse, & à laquelle il est né, laissant à part toutes les autres. Parquoy considerant combien est court & limité l'esprit de l'homme, à une chose, & non à plusieurs, j'ay tousjours estimé & tenu pour certain que personne ne peut parfaitement sçavoir deux arts, sans manquer ou defaillir en l'une d'icelles. Et à fin que nul ne faille à choisir celle qui luy est la plus propre & meilleure on devroit commettre & deputer hommes sages & sçavans, pour découvrir en l'âge tendre, l'esprit de chacun enfant, & le faire estudier par force, la science qui luy est convenable, sans que luy mesme en fasse election. Dont adviendroit, que vous auriez en vostre Royaume, les plus grands ouvriers & plus parfaits ouvrages du monde, pour la conjonction de l'art & de la nature[54].

Dans cette introduction, Huarte laisse entendre que chaque individu est doué en une chose pour lequel il est né. Cet ouvrage montre que la médecine se soucie du politique par la santé de ceux qui le construisent. L'auteur s'attache en particulier au perfectionnement des esprits des nobles et non à ceux des paysans. Il cherche à montrer qu'une succession de signes, de formes physiques et d'attitudes, notamment du cerveau, permettraient de connaître avec efficacité les prérogatives intellectuelles de l'enfant afin qu'il soit le plus fécond pour sa nation[55]. Aussi, c'est là que la santé du corps joue un rôle capital puisque l'esprit, dont le siège serait le cerveau d'après l'analyse de Huarte, est lié au ventre dans le sens où ses facultés sont consécutives ou inhérentes de son régime alimentaire :

> Il n'ya chose qui offense tant l'ame raisonnable que d'estre en un corps chargé d'os, de gresse & et de chair. Et pour ceste cause Plato dit que les chefs des hommes sages sont ordinairement imbeciles & aisément offenser de la moindre occasion du monde, pource que nature les a faits legers & delicats, & ne les ha voulu charger de beaucoup de matiere, de peur d'offenser l'esprit :

---

[53] Juan HUARTE, *Anacrise, ou parfait jugement et examen des Esprits propres & naiz aux sciences*, *op. cit.* Au sujet de Huarte et de son rapport à la médecine, je revoie aux recherches de Jon ARRIZABALAGA, « Juan Huarte de San Juan (c. 1529-c. 1588) en la medicina de su tiempo », dans *Juan Huarte au XXIe siècle. Actes de colloque*, Paris, Atlantica, 2003 ; ID., « La medicina en Huarte de San Juan. Practica clinica *versus* filosofia natural », dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2018, N° 35.

[54] *Ibid.*, Préface de l'auteur.

[55] *Ibid.*, f. 28.

> & est tant veritable ceste doctine de Plato, que combien que l'estomac soit si élongné du cerveau, il l'offense neantmoins, s'il est plein de gresse & de chair. Pour confirmation de cela, Galen dit que le ventre gros engendre entendement, cela vient de ce que le cerveau & l'estomac sont liez & joints ensemble par le moyen de certains nerfs, qui communiquent leurs maux l'un à l'autre : & au contraire si l'estomac est sec & descharné, il ayde beaucoup l'esprit, comme nous voyons en ceux qui ont faim & necessité[56].

Ce lien entre « ventre inférieur » et « ventre supérieur » doit favoriser une certaine alimentation que Huarte s'attache à décrire à la fin de son ouvrage, afin que le cerveau ne subisse pas de maux particuliers. Comparé à la femme, l'homme est pensé comme plus naturellement enclin à esprit : il est donc nécessaire d'engendrer des hommes plutôt que des femmes, pour le bien de la république[57]. Or, l'oisiveté et la surabondance de nourriture n'étant pas propices à la santé du corps des riches, ni donc à la santé du corps social, Huarte donne des conseils nutritionnels pour garantir la mise au monde de garçons par l'ingestion d'aliments chauds et secs[58]. Les conceptions galénistes faisant de l'homme un être aux qualités chaudes et sèches, et de la femme un être aux qualités froides et humides, l'alimentation propice à la génération du masculin doit donc être chaude et sèche :

> Car si nous mangeons des laitues, le sang qui s'engendrera d'icelles, sera froid & humide, & le sereux, froid & humide : & si nous mangeons du miel, qui est chaud & sec, le sang qui en proviendra sera chaud & sec, & la matiere sereuse, chaude & seche aussi, & la semence tiendra les mesmes qualitez : car il est impossible, dit Galen, que l'on ne sçache les humeurs selon la substance & les qualitez de la viande, devant qu'on la mange. Si donc il est certain que le sexe de l'homme consiste en la semence chaude & seche, quand il se forme, il faut que les peres usent de viandes chaudes & seches, pour engendrer enfans masles.[59]

Selon ce même paradigme, un régime trop chaud et sec ne génère pas la froideur propice à un esprit sage :

> Il est vray qu'il y a un grand danger en ceste maniere de generation, qui est qu'estant la semence fort chaude & seche, nous avons dit beaucoup de fois, autrepart, estre force que s'en engendre un garçon malin, faux & rusé, tendant à beaucoup de maux & vices. Et tels hommes que ceux là, s'ils ne se corrigent, sont fort pernicieux à la republique : à raison dequoy il vaudroit mieux qu'ils ne fussent formez que d'estre ainsi vicieux.[60]

---

[56] *Ibid.*, f. 29v.

[57] *Ibid.*, f. 326v.

[58] Jon ARRIZABALAGA, « How to generate "wise and witty" children : nature *versus* nurture in Huarte's *Examen de ingenious para las ciencias* », Séminaire *Puissances & impuissances, réflexions médicales à la première modernité*, organisé par Concetta Pennuto, Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, le 10 mars 2017.

[59] Juan HUARTE, *Anacrise, ou parfait jugement et examen des Esprits propres & naiz aux sciences*, *op. cit.*, f. 325v-326r.

[60] *Ibid*, f. 326rv.

Malgré le danger qu'encourt la République à voir naître des hommes au tempérament trop chaud si la consommation alimentaire des procréateurs est trop échauffante, l'auteur considère grâce aux connaissances hippocratiques et galéniques qu'un régime alimentaire peut ensuite rétablir les qualités propices à l'esprit souhaité des nobles. En effet, si la tradition galéniste, dont Huarte se fait disciple[61], considère l'idéal de la sagesse comme un esprit tempéré, à tendance froide, dans un corps chaud et sec, il vaut mieux risquer d'engendrer un garçon à la chaleur excessive plutôt qu'une fille, pour ensuite lui administrer une alimentation appropriée à son rang et génératrice de froideur. Le régime alimentaire des nobles qui veulent engendrer un garçon allie alors les viandes du haut de la Chaîne de l'être, avec des accompagnements délicats et clairs, tout en privilégiant des cuissons et épices échauffantes pour garantir le sexe de l'enfant :

> Mais on peut facilement remedier à cela, en usant d'alimens temperez & tendans un peu à chaleur & siccité, ou par l'appareil, ou y ajoustant quelques espices. Galen dit que ces alimens là, sont poulles, perdrix, tourterelles, francolins, pigeons, grives, merles, & cabrils : tous lesquels, suivant le conseil d'Hippocrate, se doyvent manger rostis, pour eschaufer & desecher la semence. Le pain que l'on doit manger doit estre blanc, fait de la fleur de farine, avec sel & anis : car le noir est froid & humide (comme nous prouverons cy apres) & fort prejudiciable à l'esprit. Il faut boire vin blanc, temperé avec de l'eau, selon que l'estomac le requerra : & faut que l'eau soit douce & fort delicate. La seconde diligence que nous avons dit qu'il faut employer en cecy, est de manger ces viandes en quantité tant moderee que l'estomac les puisse vaincre : car combien que les alimens soyent chauds & secs de leur propre nature, ils se font froids & humides, si la chaleur naturelle ne les peut cuire[62].

Nous retrouvons ici un discours semblable à celui de Jacques Dubois, où les nobles doivent, contrairement aux gens rustiques, privilégier les volailles situées en haut de l'échelle des viandes, le pain blanc, laisser les vins rouges, et aussi manger en quantité modérée. Ce dernier point est essentiel pour Huarte car l'excès de nourriture chez le noble, dont le milieu ne pousse pas à l'exercice physique, ne permet pas la digestion des aliments de manière convenable et annule toutes les qualités ingérées :

> Pour ceste cause, la plus grande partie des nobles & riches, ont ceste incommodité d'engendrer beaucoup plus de filles que de garçons : pource qu'ils mangent & boivent plus que leur estomac ne peut porter : & combien que leurs viandes soyent chaudes & seiches & espicees, si est ce que pour estre prinses en grande quantité, leur estomac ne les peut cuire ni vaincre.

[61] Jon ARRIZABALAGA, « Juan Huarte de San Juan (c. 1529-c. 1588) en la medicina de su tiempo », dans *Juan Huarte au XXIe siècle. Actes de colloque*, Paris, Atlantica, 2003, p. 76-78.

[62] Juan HUARTE, *Anacrise, ou parfait jugement et examen des Esprits propres & naiz aux sciences*, *op. cit.*, f. 327.

Huarte recommande pour la santé de la nation une modération de l'alimentation des riches, plus d'exercices physiques pour cette tranche de la population soutenue par une nourriture échauffante engendrant des garçons. Le résultat d'une grande nation qui ne suivrait pas ce conseil médical finirait par s'apparenter au royaume de Pharaon au moment de l'Exode :

> Pharaon n'a pas entendu ceste philosophie, ny ceux de son conseil, ayant dit ainsi, *Venite sapienter, oprimamus eum, ne forte multiplicetur, & si ingruerit contra s-nos, bellum addatur inimicis nostris.* Le remede qu'il print pour garder que le peuple d'Israel ne multipliast, ou à tout le moins que ne luy naquissent beaucoup d'hommes (qui estoit ce que plus il craignoit) fut de l'opprimer par plusieurs travaux corporels, en luy baillant à manger pourreaux, ails & oignons : mais ce remede succedoit tant mal, que le texte divin dit, *Quantoque opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur & crescebant.* Et retournant à penser, que cestuy estoit le meilleur moyeen qui se pouvoit trouver, il leur vint à doubler le travail corporel : mais il ne gangnoit non plus, que si pour amortir un grand feu, il y eust jetté de l'huyle. Mais s'il eust sceu ceste philosophie naturelle, ou aucun de ceux de son conseil, il leur eust baillé à manger du pain de seigle ou d'avoyne, des laitues, melons, courles, & concombres : & les eust tenuz en oisiveté paisibles & aises, sans les faire travailler. Car, par ce moyen, ils eussent rendu leur semence froide & humide, de laquelle se fussent engendrer plus de filles que de garçons, & en peu de temps, leur vie se fust abregee[63].

Dans ce dernier extrait, Huarte n'hésite pas à dire que pour supprimer une partie du corps social, il faut lui donner à manger ce qui le refroidit, le conduisant à engendrer principalement du féminin, le tout dans un contexte où l'oisiveté est encouragée pour qu'aucune chaleur ne soit produite ; alors que pour renforcer une partie de la population il faut la pousser au travail physique et à la consommation de « poireaux, aulx et oignons », en somme la modeler selon les conditions que vivent les pauvres au quotidien. Un renversement des habitudes physiques et alimentaires se lit ici entre celles des riches – oisifs et connus pour apprécier le melon[64]– et celles des pauvres, pour renforcer la procréation de garçons, et donc de grands esprits, chez les nobles. Ce détour par une médecine espagnole plus tardive contribue à renforcer l'idée que l'alimentation est un outil quotidien et essentiel à la gestion sanitaire du corps individuel et du corps social dans toute l'Europe du XVIe siècle et que la catégorisation des aliments, sur une échelle de valeurs et de qualités, permet au médecin de rééquilibrer avec nuance ou force les besoins du corps de son patient.

LE CAS DE L'*ŒCOÏATRIE*

Les régimes de santé parcourus montrent à quel point les aliments ingérés, intrinsèquement entendus comme thérapeutiques, doivent rééquilibrer les humeurs et les tempéraments des patients

[63] *Ibid.*, f. 330r-331r.

[64] Frédéric CHARBONNEAU, « "Melon pervers". Attraits et périls de la bonne chère au siècle de Vatel », dans *XVIIe siècle*, octobre-décembre 2002, n° 217, p. 583-594.

selon leur constitution propre. Un homme de constitution plutôt chaude et sèche ne peut pas être rééquilibré de la même manière qu'une femme froide et humide, ni même deux hommes de rang social différent, dont l'un serait paysan avec une activité physique forte et l'autre serait intellectuel avec la nécessité d'avoir une alimentation légère et délicate. Au vu de ce contexte, l'*Œcoïatrie* est-elle administrable à l'ensemble de la population ? Pour le dire autrement, l'ingestion d'excréments par des nobles ne risquerait-elle pas de les rabaisser dans leur condition corporelle, dans leur complexion particulière ? La médecine œcoïatrique est-elle démocratique au sens d'universalisable à l'ensemble des membres du corps social, ou bien est-elle conservatrice d'une vision hiérarchique des corps et donc de leur thérapeutique ?

La merde pour les intellectuels ?

Jacques Dubois délimite socialement ceux auxquels s'adressent ses conseils médicaux : « mon estude et soin a tousjours este de aider les aultres de mon petit povoir. Et en continuant ce zele, voiant naguere la povrete de plusieurs, & des escoliers, leurs ai done quelque petite precaution des incommodites ou estiont subject, et petits remedes des petits commencements des maladies »[65]. Il Dubois montre qu'il y a parmi les pauvres aussi des intellectuels. Le fait qu'il inscrive les écoliers parmi les destinataires de son œuvre implique que leur pauvreté n'est pas à négliger et que leur corps peut trouver des remèdes au sein d'une médecine adressée aux pauvres. Il est vrai, Érasme en fut d'ailleurs le témoin dans une de ses lettres reçues de Jérôme Aléandre en 1512, que les conditions de vie des intellectuels ne sont pas toujours synonymes de richesse. Dans cette lettre, Aléandre, dont nous connaissons son enseignement à Orléans au début des années 1510, explique que les biens matériels, dont dépend la survie première, priment en ce sens sur la vie intellectuelle d'un homme :

> Je vis, cependant, je vis, mais au jour le jour, sans manquer de vêtements, ni de livres (dont j'ai rapporté la plus grande partie, tu le sais, de ma patrie) ni des objets nécessaires ; mais tu ne saurais, dans ma réserve, trouver autre chose que des araignées. Tu es, dira quelqu'un, un philosophe, et il ne te convient pas de t'occuper de ces choses. Je reconnais que je suis un philosophe et un chrétien et, par conséquent un mortel exposé aux soucis, aux maladies, à la vieillesse, à la mort, toutes nécessités dans lesquelles, si l'argent te manque, les lettres ne t'apporteront rien en dehors de quelque conseil vide et enflé à la manière des stoïciens[66].

Aléandre nous renseigne sur le fait que, non seulement les écoliers, mais aussi les enseignants et donc les intellectuels de tous niveaux sont touchés par la pauvreté. Il est important d'envisager les

[65] Jacques Dubois, dit Sylvius, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle…*, *op. cit.*, f. 2r.
[66] *La Correspondance d'Érasme*, *op. cit.*, Vol. I, Lettre 256.

gens de complexion plus froide comme destinataires des ouvrages de santé destinés aux pauvres, en particulier de l'*Œcoïatrie*. À son sujet, le fait que nous sachions que Landré ait tenu la place de « maistre d'école », par une lettre patente datée de 1553, ne peut que confirmer sa conscience des difficultés monétaires des intellectuels à son époque. Les besoins médicaux des pauvres ne concernent pas seulement les gens dits « rustiques » à la complexion plus chaude mais, également, ceux entendus comme « délicats » et plus froids.

Dans l'*Œcoïatrie*, les besoins primaires de santé semblent, au sein de notre ouvrage, répondre aux conceptions classiques des tempéraments. En observant précédemment le type silénique de chaque ingrédient œcoïatrique, nous avons confirmé que seuls ceux issus d'une localité rustique étaient catalogués. L'accessibilité à ces déchets domestiques faisait office de critère nécessaire à leur entrée dans l'ouvrage. Or, cette typologie médicamenteuse correspond parfaitement à la conception corporelle que les médecins galéniques avaient des personnes en bas de l'échelle. Nourrir et soigner les pauvres par des éléments situés au même niveau de la Chaîne de l'être semble parfaitement correspondre à ce que propose Landré en termes de thérapie : il soigne les pauvres par le pauvre, les domestiques par du domestique, le bas par le bas. Au premier abord, nous pourrions donc légitimement penser que Landré pérennise cette hiérarchie médicale. Pourtant, toute notre analyse des silènes tend à penser que ce bas est une richesse pour l'ensemble du corps social, que cette *Œcoïatrie* est donc une richesse même pour ceux qui ont les moyens de se procurer des épices pour leur médication. Et en effet, le traité contient des exemples de soins de personnes délicates et non spécifiquement situées en bas de l'échelle sociale.

Plusieurs extraits donnent à lire la réussite de l'œcoïatrie au sein de milieux non paysans. Les deux premiers dont nous voulons traiter correspondent aux séquences sur les vertus « *Des limaçons rouges* » et « *Des Fanges, & Bouës des rues* ». Landré y fait varier quelque peu les remèdes décrits quand il s'agit de soigner des gens dits délicats. Par exemple, dans le premier nous pouvons lire ceci :

> Je vous diray les grans secrets, que j'ay fait de ces limaçons. Je les fais brusler au four, en un pot bien luté, & en donne par quinze jours de la pouldre meslée avec bouillie, si sont enfans : ou avec potage, si sont hors de mammelle, & reduis toutes hernies, sans exterieure application. Aux delicats, fais distiller de l'eaue au bain Marie, desdits limacs, & en donne à boire au patient, avec succre, ou luy en fais destremper sa bouillie, & en fais tel proufit, que ladite pouldre[67].

L'usage des limaçons n'est pas réservé à une population rustique et le fait que Landré explique ces nuances possibles de préparation, pour s'adapter aux personnes dites délicates, montre que ce n'est

[67] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.*, p. 891.

pas l'ingrédient en lui-même qui pourrait poser problème mais son mode de préparation qui doit tenir compte de la distinction du malade. Car, tel que le précise Landré, bien que les deux préparations et administrations soient différentes, elles en font les mêmes profits.

Le deuxième extrait utilisant le terme « délicat » concerne l'usage vertueux des boues :

> J'ay experimenté maintefois, que la fange trouvée sous les seilles, & seaux, ferme les copures appliquée sur la playe. Malheureux seroit celuy qui voudroit celer chose dressée au proufit des femmes, veu qu'elles endurent tant de travaux pour nous. Or vous en voyez apres leur part tomber en grosse fievre pour la regurgitacion du lait de leurs mammelles. Ce que quand vous orrez prenez la fange trouvée au fonz de l'auge des couteliers ou esmouleurs, & en illinez la mammelle flegmonée, en une nuit vous appaiserez la douleur. Ce que ne font souvent les gardes, ny autre femmage en quinze jours par leur cicuë, par leur lexive, par leur populeon. Je ne dy pas, que si c'est pour appliquer à quelque femme delicate, qui fastidiroit communs medicamens, que pour adjouter grace, ny puissiez mesler peu d'huile rosat.[68]

Cette fois-ci, il s'agit plus particulièrement des femmes délicates, dont les mamelons sont enflammés par la succion de leur nourrisson. Pour apaiser l'échauffement et la douleur, Landré recommande l'application de boue, dont les qualités sont attestées par Galien et Dioscoride contre les brûlures. Or, pour plus de délicatesse, s'il s'agit de soigner une femme d'un rang plus élevé qu'une paysanne, l'auteur propose de mélanger cette boue avec de l'huile rosat, rendant sûrement l'emplâtre plus agréable à l'odeur et au toucher.

Dans cette veine, la séquence sur les vertus « *De la fiente des petites Lisardes* » donne l'impression d'être plus appropriée aux femmes délicates. Non seulement Landré nomme ces femmes « Dames », mais les composants complémentaires de la préparation énumérée semblent appartenir au champ délicat :

> Les femmes aagées, & rideés, estudiantes se concilier grace de beauté, devroyent avoir en recommandacion cette fiente. Car c'est celle sur toutes choses, laquelle estend le plus le cuir corrugé, & donne splendeur, & fait beau & gracieux le teint de la Dame. Et pource que c'est la gloire de l'homme, que la femme, & que l'homme s'egare souvent, & va à porte couté, je veux en la bonne grace des Dames, ordonner un dealbatoire : lequel on peut à bon droit nommer enrichissement de beauté : auquel ne sont à comparer en rien les fucz, & fars par ci devant trouvez.
>
> Prenez fiente de petites lisardes, os de seiche, tartare de vin blanc, rasure de corne de cerf, coral blanc, farine de ris, autant d'un que d'autre, & les battez long temps en un mortier, puis les cribrez subtilement : en apres laissez les tremper par une nuict en eaue distillée d'esgale partie d'amendes douces, de limacs des vignes, ou jardrins, & de fleur de boillon blanc. Ce fait adjoutez y le poiz d'autant de miel blanc, & derechef incorporez le tout ensemble en mortier, & gardez

[68] *Ibid.*, p. 902-903.

> precieusement ledit dealbatoire en vaisseau, ou d'argent, ou de pur voirre, & vous en illinez le soir, le visage, poitrine, mammelles, & vous verrez miracle[69].

Cet extrait, relatant la préparation d'un baume de beauté, pose question sur l'identité de ces « Dames » à cause de la nature de ses composants. En effet, à l'exception des limaces de vigne et outre la difficulté de récupérer les excréments des lézardes[70], tous les autres ingrédients semblent nécessiter le service d'un intermédiaire, tel que l'apothicaire – nous pensons au corail blanc et à la farine de riz en particulier –, et relever de caractéristiques nobles. Cette dernière caractéristique vient du fait que les registres de ces ingrédients sont le blanc et la clarté : que cela soit le vin blanc – réservé d'ordinaire aux nobles pour sa clarté, tel que nous l'avons vu dans le *Régime pour les pauvres* de Dubois – les os de seiche, le corail blanc, la farine de riz, les fleurs de bouillon blanc, le miel blanc, l'eau distillée – soit on ne peut plus claire et pure –, etc., le tout conservé précieusement dans un vaisseau d'argent ou d'ivoire, devaient produire un blanchiment de la peau constituant « le fondement des représentations de la beauté » très recherché par la noblesse[71]. La deuxième résulte d'une volonté landrésienne de valoriser les ingrédients d'apparence sordide dont l'usage révèle les vertus, en l'occurrence ces excréments de lézard utilisés par des femmes, très probablement nobles, au profit du soin de leur peau selon leurs codes esthétiques.

Un dernier exemple vient s'ajouter à usages nobles de l'*Œcoïatrie*. Il est peut-être le plus flagrant puisque Landré y expose son soin de pages à la cour du Portugal :

> Dioscoride ne donne autre proprieté à la fiente de Geline, sinon qu'elle vaut moult contre brulure, destrempée avec huile rosat, & appliquée sur le lieu. Galen, & Æginete dient, que la fiente de la geline, broyée avec oxymel, garentit sur l'heure, ceux qui endurent suffocacion, d'avoir mangé funges, c'est à dire, potirons. Car elle les fait vomir un humeur pituiteux, & espaiz. Ce que j'ay experimenté à Lisbone, en des Pages du Roy du Portugal, estre verissime. Un Médecin du temps de Galen, sanoit toutes vieilles coliques, donnant au patient de ladite fiente à boire, avec de l'hipocras, fait de miel, & de vin.[72]

Cette séquence consacrée aux vertus « *De la fiente de Poule* » indique que Landré n'hésite pas à appliquer les connaissances excrémentielles galéniques sur des personnages de la cour, en particulier sur les Pages du Roi[73]. Il fait de son expérience médicale la preuve de la réussite d'un tel remède sur des personnes dont la nature corporelle est pensée comme plus délicate que celle des

[69] *Ibid.*, p. 884-885.

[70] Leurs facultés étant induites de connaissances dioscoridiennes sur les reptiles, il n'est pas évident que leur usage soit réel ni même réaliste.

[71] Catherine LANOË, « L'invention de la peau. Les techniques de blanchiment du visage à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècle », dans *Corps et techniques*, *Communications*, sous les directions de Georges Vigarello et Thierry Pillon, Paris, Seuil, « 81 », 2007, p. 107.

[72] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.*, p. 883-884.

[73] Au vu de la période, il s'agit sûrement de Jean III, dit le pieux.

paysans. Aussi, le fait que ces pages se soient nourris de potirons n'est pas étranger au rang qu'ils occupent. Ce légume, n'étant pas aussi bas dans la Chaîne de l'être que les bulbes ou racines, correspond donc à une consommation possible de ces personnalités, tel que l'extrait de Juan Huarte sur l'Exode l'indiquait[74]. Enfin, sans réponse à cette question, nous pourrions nous demander si le fait que ces excréments médicamenteux proviennent d'une volaille ne serait pas un argument à leur ingestion par les pages ? Car, souvenons-nous que les viandes de volatiles sont considérées comme les plus nobles et même si la poule n'est pas au sommet de ces viandes délicates, elle coïncide au même niveau que le statut de son patient.

Ces quatre exemples participent du fait que l'*Œcoïatrie* peut s'adresser à une population délicate malgré l'association évidente entre les corps excrémentiels et l'échelle la plus basse de la pyramide sociale. Une adresse ou cohabitation que Robert Muchembled défend d'une manière complémentaire lorsqu'il affirme que le rapport des plus nobles envers les excréments n'est pas aussi répulsif que nous pourrions l'imaginer : « l'absence de "commodités" amène les hommes et les femmes bien nés à imiter ceux des couches inférieures et à ne pas faire preuve d'excessive pudeur ni même de gêne, en accomplissant les fonctions naturelles du corps »[75]. Cet historien travailla d'ailleurs à montrer qu'une « culture scatologique savante » s'exerçait à la Renaissance[76]. Ainsi, pour résumer l'inscription de notre ouvrage dans les conceptions alimentaires et sociales savantes de l'époque, nous devons retenir deux points essentiels. D'abord, le rapprochement entre le corps des pauvres et la composition semblable de leurs remèdes s'inscrit dans le paradigme de similarité entre l'homme et ce qu'il ingère. En revanche, le concept de silène médical basé sur une doctrine évangélique, faisant de la pauvreté une vertu souhaitable et utile à tous, permet de diffuser à l'ensemble des membres du corps social une thérapeutique d'apparence pauvre.

*

En conclusion, retenons que les sources dioscoridiennes et galéniques observées dans le chapitre précédent construisent un répertoire très précis. L'*Œcoïatrie* se trouve être, en effet, le lieu où seuls les déchets domestiques et excréments, dont l'expérimentation médicale est attestée, sont utilisés. Nous avons vu que ces remèdes œcoïatriques devaient reprendre la spécificité du silène, c'est-à-dire avec un envers spécifiquement vil au contenu plus précieux que les « Gemmes de l'Orient », et qu'ils induisaient des gestes nouveaux. Notre étude a montré que cette invention de Landré tenait plus de sa reconsidération d'ingrédients locaux, ou produits dans le cadre domestique,

[74] Juan HUARTE, *Anacrise, ou parfait jugement et examen des Esprits propres & naiz aux sciences*, *op. cit.*, f. 330v-331r.
[75] Robert MUCHEMBLED, *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XVe au XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 49.
[76] ID., *La Civilisation des odeurs*, *op. cit.*, p. 57-96.

que d'innovation médicale. En effet, notre auteur ne crée pas de nouveaux remèdes, en revanche il promeut une nouvelle manière d'en user. Il demande à ses lecteurs de changer leurs habitudes de consommation thérapeutique et de devenir autonomes en matière de soin. L'inversion, tant des signes de reconnaissance des simples utilisés à la médication que des praticiens de la médecine œcoïatrique, constitue l'identité médicale de Landré. Le fait de ne plus promouvoir les épices dans le soin quotidien et de privilégier les matières environnantes directement disponibles contribue également à ce renversement du statut de malade à celui de médecin car, en ayant la connaissance et les ingrédients nécessaires à son rétablissement, il peut devenir le maître de sa santé dans son intégralité.

Ces observations, faisant de la santé des pauvres un objet maîtrisé par ces pauvres eux-mêmes, nous ont poussés à nous demander si cette médecine était strictement réservée à une population rustique et paysanne, puisque les ingrédients répertoriés appartenaient quasiment exclusivement à ce champ. Pour répondre à cette question, nous avons cherché à insérer ce traité dans une production scientifique dédiée aux régimes de santé selon les corps. Que ce soit par l'œuvre de Juan Huarte ou celle de Jacques Dubois, l'ensemble des recherches historiques consacrées aux régimes confirme l'idée selon laquelle, encore au XVIe siècle, la nourriture consommée par un humain doit correspondre, selon une échelle de valeur, à sa propre hauteur dans l'échelle sociale. Dans ce contexte, les pauvres se nourrissent des aliments les plus bas – bulbes, racines, porc et abats d'animaux – alors que les riches consomment des mets plus délicats, placés plus haut sur la « Chaîne de l'être » – fruits divers et volailles en particulier. Les déchets domestiques et excréments, se trouvant au plus bas, coïncident avec la valeur sociale de ceux qui s'en serviront pour se soigner. Pour autant, si l'objectif final de Landré est de se débarrasser de l'avarice des puissants, l'*Œcoïatrie* doit pouvoir être utilisée par l'ensemble de la population, c'est-à-dire même par les nobles. En gardant à l'esprit la correspondance entre nourriture et consommateur, les riches et nobles seraient donc rabaissés dans leurs valeurs et complexions corporelles. Or, Landré porte une attention particulière aux gens délicats, et par extension aux nobles. Le souci d'intégrer une population plus aisée dans les destinataires de cette médecine domestique savante montre bien la volonté explicite d'ouvrir l'usage thérapeutique des excréments et déchets aux sphères sociales les plus hautes. C'est ainsi que Landré, bien qu'ancré dans la scission entre régime des pauvres et régime des riches, montre quelques biais d'action pour dépasser ce fossé culturellement établi.

La valorisation de l'homme vulgaire, par lui-même et par des ingrédients mal-aimés, se justifie autant par l'histoire médicale que par la réforme religieuse ou par le besoin de vertu sociale. Aussi, il est important maintenant de comprendre quelle valeur est accordée aux nouveaux œcoïatres. En

effet, en ayant compris à quel point l'automédication était induite par Landré, le statut du malade acquiert une autorité nouvelle aux yeux de l'institution médicale. Jusque-là considéré comme ignorant et soumit à l'autorité des médecins, celui-ci est mis en lumière par Landré. Cet anoblissement nouveau mérite une étude approfondie, faisant l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE VII : L'« EXORATION AU LECTEUR », VALORISER ET PROTÉGER LES ŒCOÏATRES

Jusqu'ici, nous avons envisagé la médecine de Landré comme un outil médical pour le corps social et les corps individuels – ceux des démunis en premier chef. Cet outil, nous l'avons épluché, nous en avons montré les autorités médicales, son insertion dans la doctrine galénique, mais aussi les renversements d'habitudes qu'il impliquait en termes de pratiques quotidiennes et de conception physiologique des corps. Ces dimensions fondamentalement médicales se construisaient dans un registre de pratiques savantes dominatrices, de livres universitaires et de gestes institués, où le médecin est la référence. Pourtant, la médecine domestique n'était pas nouvelle lorsque fut publiée l'*Œcoïatrie*. En effet, cette médecine pratiquée dans les foyers les plus démunis, s'accomplissant en parallèle de celle faite par la corporation instituée, se constituait de divers éléments non toujours éloignés de ce que Landré intègre à son œuvre. En façonnant une médecine savante et domestique praticable par les plus démunis eux-mêmes, Landré inscrit, plus ou moins implicitement, son œuvre dans une littérature défensive et protectrice des pratiques médicales ordinairement considérées comme profanes et populaires. Certes, nous avons décrit maintes fois cette façon qu'a Landré de se mettre au service du bas peuple, autant d'un point de vue politique et religieux que médical, mais en écrivant à l'adresse des plus démunis et en réévaluant l'automédication, il s'engage sur un territoire habité de connaissances orales et parfois superstitieuses, dont nous ne pouvons concevoir son ignorance. En effet, son geste est fait pour apporter des outils nouveaux à la médecine du peuple voire, peut-être, pour en remplacer les anciens. Pour cela, Landré doit avoir conscience des erreurs ou des manques constituants la pratique médicale populaire, jugés à l'aune de sa formation universitaire. Cerner les caractères de la médecine domestique ordinaire sera le premier point nécessaire à la compréhension des enjeux culturels de l'*Œcoïatrie*, enjeux d'un dialogue implicite recherché par Landré entre deux médecines domestiques. C'est pourquoi l'analyse de l'interaction entre l'*Œcoïatrie* et le soin domestique populaire s'effectuera en deux temps : un premier, consacré à la mise en regard des points communs et des variantes entre notre œuvre et les pratiques de santé rurales ; un second, permettant d'inscrire l'*Œcoïatrie* au sein des discours savants rattachés à la culture médicale populaire.

Premièrement, Landré, publiant son *Œcoïatrie* au profit de chaque anonyme malade, de chaque foyer, dépose son savoir et sa vision d'un soin réformateur au sein d'un terreau plus ou moins fertile à sa réception. Il s'agira donc de déterminer ce qu'était cette médecine populaire, pour en saisir les points de rencontre avec la médecine œcoïatrique. L'interaction entre ces deux médecines est mise en place par Landré pour garantir la vie des plus démunis, dans un contexte où ces hommes et ces femmes ont déjà un langage de santé particulier. Deuxièmement, le fait que Landré propose une médecine pratiquée au plus bas niveau de l'échelle sociale et qu'il cherche à l'institutionnaliser par différents biais – comme son titre hellénisant, ses sources institutionnelles inattaquables ou encore l'incarnation évidente du silène – montre sa ferme volonté de garantir l'intégrité corporelle et sociale des plus démunis contre ses propres « calomniateurs ». Ces différents biais mis en place participent d'une écriture défensive et protectrice en faveur des futurs œcoïatres, et c'est cet engagement discursif largement inscrit en faveur du bas qui doit trouver sa résonance avec l'exercice profane de la médecine. Cette protection, nous en questionnerons l'étendue en ouvrant la fin de ce chapitre aux risques encourus par ceux qui pratiquent la médecine aux marges de la légalité. Pour étayer ces deux parties, nous analyserons en particulier la dernière phase de l'*Œcoïatrie* encore inexplorée, à savoir l'« Exoration au lecteur » imprimé en fin d'ouvrage, dans laquelle Landré formule de manière explicite sa posture vis-à-vis du peuple.

Rencontrer la médecine profane

Si Landré a cherché la possibilité de faire entrer le « bas », les excréments, les pauvres, dans une pratique savante de la médecine, le mouvement inverse est également observable : il y a une volonté d'intégration du monde savant dans le monde profane. Ce mouvement de dialogue entre des pratiques institutionnellement pensées comme différentes implique que nous puissions les comparer. C'est ainsi que nous commencerons par expliquer ce qu'était la médecine populaire à l'époque de la publication de l'*Œcoïatrie*. Une fois cette définition faite, il nous sera possible d'observer les points communs et les divergences entre les gestes sanitaires ordinairement pratiqués et ce que Landré pense devoir être la médecine domestique grâce à ses connaissances savantes.

Un contexte médical populaire

L'œuvre de Robert Muchembled est le repère épistémologique pour circonscrire ce premier temps d'analyse, pour comprendre comment se pratique le soin et comment est conçue la santé dans la sphère la plus basse de l'échelle sociale. En fonction de cela, nous verrons quelles résonances s'établissent entre ce milieu ordinaire et les aspirations médicales de Landré.

DES PRATIQUES ORALES ET FÉMININES

La culture populaire renferme des pratiques médicales différentes des concepts hippocratiques. S'appuyant notamment sur Robert Mandrou[1] et Jean Delumeau[2], la santé conçue par le peuple relève d'après Muchembled d'une organisation particulière entre visible et invisible, considérant également l'analogie et l'échange entre le microcosme et le macrocosme. Selon lui, « la culture populaire analyse le corps non pas comme un système indépendant et doté d'un équilibre vital mais comme une partie d'un tout, qui est le monde visible et invisible »[3] :

> Tout est dans tout et réagit sur tout, ce qui explique qu'un geste puisse déclencher un orage, tout comme un phénomène naturel peut se passer au même moment et à la fois dans le monde et dans le corps d'un humain. Cette conception vitaliste, partagée dans une certaine mesure par les hommes de la culture savante, par les néoplatoniciens, par exemple, exige des humains une attention constante à tous les ordres de phénomènes à la fois […]. Disons pour simplifier que cette logique repose sur l'idée que le semblable attire le semblable, ou encore provoque le contraire, selon les cas. Toutes les autres « lois » du monde magique, qu'ont décrites les ethnologues, procèdent de ce principe qui est en fait la capacité « sauvage » d'introduire un ordre dans le monde en reliant tout à tout.[4]

Cette relation entre visible et invisible, nous l'avions déjà observée via Jean Delumeau pour montrer que les attitudes morales des hommes avaient une incidence sur leurs maladies corporelles[5]. Dans ce contexte, Delumeau s'accorde également à dire que la logique dominante du monde populaire s'apparente à de l'animisme[6]. À son tour, Muchembled défend l'idée selon laquelle cette culture populaire, et en particulier la culture du soin, provient de savoirs et de gestes exercés par les femmes. Selon ses termes, et malgré sa soumission sociétale à l'homme, la femme est vue comme « le réceptacle de la culture populaire »[7] :

> Elle est, dans cette civilisation orale, la mémoire collective du groupe. Sa fonction double de mère au foyer et d'ouvrier agricole la met en relation aussi bien avec la nature et les animaux qu'avec un espace intérieur peuplé d'enfants et de problèmes domestiques. Elle parcourt le monde des hommes avec les mêmes yeux qu'eux, mais connaît aussi ce à quoi ils ne portent pas attention : elle est une spécialiste du corps humain, dont elle connaît la forme en l'habillant, le ventre en le nourrissant, les fonctions vitales qu'elle observe obligatoirement en action chez ses

---

1 Robert MANDROU, *Introduction à la France moderne 1500-1640*, Paris, Albin Michel, 1961

2 Jean DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1971.

3 Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 92.

4 *Ibid.*

5 Jean DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, *op. cit.*, p. 47-48.

6 Jean DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, *op.cit.*, p. 250.

7 Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 86.

> enfants ; elle transforme le cru en cuit – c'est-à-dire la nature en culture – ; elle soigne ; elle accouche et nourrit de son lait.[8]

Ce soin qu'elle apporte à ses proches fait d'elle l'actrice principale de la santé et le pilier du milieu domestique. Le rôle qui lui incombe est d'être « le trait d'union entre le monde et le corps humain »[9]. La place intermédiaire entre la vie et les risques qu'elle comporte, à savoir la maladie et la mort, l'oblige « à interpréter les signes du danger, corporels ou "naturels", et à les relier entre eux », lui permettant de tirer « de son expérience une certaine puissance sociale, un certain respect, même si elle n'est ni guérisseuse ni sorcière »[10]. Cette vision du soin féminin est confirmée par Roy Porter ajoutant que « l'automédication faisait partie d'une culture médicale profane, puisant ses racines dans la communauté et dans la sagesse populaire »[11].

Cette façon d'envisager les femmes comme responsable des travaux domestiques et détentrices du savoir capable de préserver leur milieu s'illustre dans une œuvre antérieure à l'*Œcoïatrie* : *Les Évangiles des quenouilles*. Cet ouvrage, publié vers 1475 à Bruges, se constitue de témoignages exclusivement féminins relatant leur savoir domestique. Rédigé par quatre hommes décidés à conserver et valoriser ce savoir oral, ces *Évangiles* commencent par faire l'éloge des femmes et en particulier des six matrones dont sont issues les connaissances contenues dans l'ouvrage :

> Maintes gens sont au jour d'huy qui alleguent et auctorisent leurs parolles et raisons par les Euvangilles des Quenouilles, qui gaires ne scevent de quele importance et auctorité elles sont, ne qui en furent les sages doctoresses et premières inventerresses. Et aincoires, qui pis est, les alleguent plus par derrision et en moqueries qu'ilz ne font par affection qu'ilz ayent à le grande substance qu'elles contiennent. Et ce font-ilz tousjours en l'amoindrissement et redoutement des dames, dont c'est peschié et grant honte pour ceulx qui ainsy le font. Car ilz ygnorent la grande noblesse des dames, et les grans biens qui d'elles procedent. Car pour ce que la première femme fut faitte et creé en lieu hault et noble, plain de net et pur air, pour ce sont toutes femmes naturellement nobles, nettes, doucez, courtoises et plaines d'esperit legier et inventif […].
> Pour verifier et mettre en avant les parolles et auctoritez des femmes de jadis, affin aussi de les non perdre ne telement evanouyr que la memoire ne puisse estre fresche et recente entre celles du temps présent et de cellui à avenir, ont esté trouvéez six matrones sages et prudentes pour reciter et lire lesdittes Euvangilles des Quenouilles en la manière que cy après sera declairée.[12]

[8] *Ibid.*
[9] *Ibid.*
[10] *Ibid.*
[11] Roy PORTER, « Les stratégies thérapeutiques », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident. De la Renaissance aux Lumières*, *op. cit.*, p. 203.
[12] *Evangiles des Quenoilles*, Bruges, Colard Mansion, ca. 1475, réed. *Les Évangiles des Quenouilles*, Paris, P. Jannet, 1855, p. 1-4. Pour connaître la liste des éditions, voir p. xii de l'édition précédemment décrite.

Les auteurs de cette introduction, précédant différentes recettes et présages quotidiens échangés entre femmes et matrones, défendent l'autorité qu'elles ont acquise par leurs expériences collectives et ancestrales et défendent l'idée d'une pérennisation de leurs connaissances par l'écriture. Vues comme les garantes d'une mémoire culturelle considérée comme sacrée : les auteurs les raccordent à la noblesse d'Ève, illustrant le respect et l'admiration qu'elles suscitent auprès du peuple. Ceci nous permet d'affirmer que ce sont les femmes qui détiennent les rênes de la santé dans le milieu populaire et domestique, tant dans leurs gestes que dans leurs connaissances traditionnelles.

DES PRATIQUES EXCRÉMENTIELLES ET SUPERSTITIEUSES

Relatant les différents soins pratiqués par les femmes pour les maux quotidiens, ces *Évangiles* rendent compte des ingrédients qu'elles utilisaient et de la façon dont elles les administraient à leur entourage. Par exemple, pour soigner la fièvre dite continue, elles conseillent d'« écrire les trois premiers mots de la paternoster sur une feuille de sauge de chez nous, et icelle mangée par trois matinées », afin que le malade guérisse[13]. Les croyances religieuses sont combinées à un usage des plantes communes, ici la sauge, et que ces femmes prescrivent, comme les médecins, une période de cure nécessaire à la guérison. Toutefois, malgré cette ressemblance prescriptive, les connaissances au sujet de ces plantes sont différentes, car ni chez Galien, ni chez Dioscoride, la sauge n'est utilisée pour soigner la fièvre[14]. Ces *Évangiles* nous indiquent que leurs pratiques de santé ne sont pas seulement relatives au soin de symptômes physiologiques tels que la fièvre, mais qu'elles servent également à reconnaître certains présages, à réharmoniser des relations humaines ou à prévenir des maladies futures. On peut lire notamment que si « une femme enceinte porte son enfant plus sur le côté droit, et qu'elle mange volontiers venaison et volaille, qu'elle ouïe volontiers parler de tournois et de joutes, sachez de vrai qu'elle porte un fils », à l'inverse si une « femme porte sur le côté gauche et aime la danse et sons d'instruments, elle aura une fille »[15]. Sur ce même registre de reconnaissance de signes, il peut y être question de leur aptitude à dépister une grossesse :

> Mes bonnes amies, si désirez savoir si une dame est enceinte, vous devez dire à la femme que si elle doute d'être grosse, qu'elle pisse en un bassin et puis mette un loquet dedans, ou une clef, mais il est plus décent que ce soit un loquet, et soit laissé dans le bassin avec l'urine trois ou quatre heures, puis soit répandue l'urine et soit enlevé ledit loquet, et si voyez que l'impression

[13] *Les Évangiles des Quenouilles*, *op. cit.*, voir VIe jour, VIIe chapitre : « Pour guarir fievres continues, il fault escrire les trois premiers mos de la paternoster sur une feuille de sauge nostrée, et icelle mengier par trois matinéez, et il guarira ».

[14] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre III, Chap. 32, p. 263.

[15] *Les Évangiles des Quenouilles*, *op. cit.*, IVe jour, IXe chapitre : « Quant une femme enchainte porte son enfant plus sur le costé dextre, et qu'elle mengue volentiers venoison et volille, qu'elle oyt volentiers parler de tournois et de joustes, sachiez de vray qu'elle porte un filz. *Glose.* Mabelie, qui mère alerresse estoit, dist que quant la femme porte sur le costé senestre et appète dansses et sons d'instrumens, que elle aura une fille ».

> du loquet demeure au bassin, croyez de certain que la femme à qui est l'urine est grosse ; ou si non, elle ne l'est pas : c'est l'un des deux[16].

Ces femmes mettent en place des systèmes pour détecter des réalités invisibles par le visible. L'expérience et la culture interprétative de ce dialogue entre visible et invisible conduit les femmes à manipuler l'apparent pour connaître ou pour induire le caché. C'est par cette même logique qu'il leur est possible de modifier les relations affectives entre les personnes, principalement entre les êtres dont elles ont la charge. Elles conçoivent comme possible l'harmonisation d'un foyer par la transformation de l'affection d'un père pour ses enfants. En effet, si une mère est le témoin d'un désintéressement de la part de son mari pour ses enfants, il lui est recommandé de « prendre de l'urine de tous ses enfants à toute eau belle et claire, et par neuf jours, au-dessus de son mari, lui en face laver ses mains et son visage, et sans faute il les aimera outre mesure »[17]. Issue des profondeurs d'un individu, l'urine paraît ici pouvoir contenir et véhiculer des informations sur les qualités de celui qui la produit. Ainsi, que ce soit pour le test de grossesse ou pour l'affection des enfants, l'urine est utilisée pour rentrer en contact avec un élément sur lequel est attendu un changement ; que cet élément soit un objet – loquet – ou un individu – père des enfants. Cette modification physique ou affective induite par contact se constate également dans des cas où, au contraire, il faudrait l'éviter :

> On ne doit point donner aux jeunes filles à marier à manger de la tête du lièvre, afin que celles mariées, et spécialement enceintes, n'y pensent : car, pour certain, leurs enfants en pourraient avoir leurs lèvres fendues. *Glose*. Dit tantôt Margot des Bledz : Tout ainsi en advint-il naguères à l'une de mes cousines : car, pour ce qu'elle avait mangé de la tête d'un lièvre, sa fille, dont elle était enceinte, en apporta sur terre quatre lèvres[18].

Dans ce cas précis, non seulement le contact psychique ou physique influe sur la forme du corps touché mais, se révèle également la logique de ressemblance décrite par Muchembled, où « le semblable attire le semblable, ou encore provoque le contraire, selon les cas »[19]. Une femme

---

[16] *Ibid.*, Ve jour, XXe chapitre : « Mes bonnes amies, se desirez sçavoir se aucune demme est enceinte, vous devez dire à la femme que si doubte d'estre grosse que elle pisse en un bassin et puis mette un loquet dedens, ou une clef, mais il est plus decent que ce soit un loquet, et soit laissé dedens le bassin avec l'orine trois ou quatres heures, puis soit respendue l'orine et soit levé ledit loquet, et se voyez que l'impression du loquet demeure au bassin, croyez de certain que la femme à qui est l'orine est grosse ; ou si non, elle ne l'est pas : c'est l'un des deux ».

[17] *Ibid.*, Ve jour, IVe chapitre : « Se une femme veult faire que son mari aime tous ses enfans oultre mesure, si prendre de l'orine de tous ses enfans à tout eaue belle et claire, et par ix jours, au desceu de son mari, lui en face laver ses mains et son visage, et sanz faulte il les amera oultre mesure ».

[18] *Ibid.*, Ie jour, VIIIe chapitre : « On ne doit point donner aux jones filles à marier à mengier de la teste du lièvre, afin qu'elles mariéez, et par especial enchaintes, n'y pensent : car, pour certain, leurs enfans en pourroient avoir leurs lèvres fendues. *Glose*. Dist tantost Margot des Bledz : Tout ainsi en avint-il nagaires à l'une de mes cousines : car, pour ce quelle avait mengié de la teste d'un lièvre, sa fille, dont elle estoit enchainte, en apporta sur terre quatre lèvres ».

[19] Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 92.

enceinte ne doit pas entrer en contact avec de la cervelle de lièvre – par la pensée ou par l'ingestion – au risque de mettre au monde un enfant malformé au niveau des lèvres, c'est-à-dire naissant avec ce que nous nommons communément un « bec de lièvre »[20]. Selon Jean Delumeau, ce paradigme populaire s'organise en trois lois identifiables et compréhensibles : la « loi de contact », la « loi de similarité » et la « loi de contraste »[21]. En précisant que cette dernière n'est qu'un cas particulier de la « loi de similarité »[22], cette répartition rapportée par Delumeau se vérifie dans les différents passages des *Évangiles des Quenouilles*. De surcroît, il insiste sur le fait que la distance – qu'elle soit éloignement ou proximité – n'infléchit pas la force de ces trois lois. Selon ses observations, « l'obstacle de l'éloignement n'existe pas à l'intérieur de l'univers magique où pensées et paroles sont de plus douées d'une puissance concrète. Désirer, regarder, parler : c'est déjà agir »[23]. Cette idée, nous la retrouvons de manière évidente dans l'extrait exposant le danger qu'une femme enceinte fait courir à son enfant lorsqu'elle pense au lièvre, mais aussi dans celui où l'écriture d'une prière sur une feuille de sauge est un ingrédient indispensable au remède contre la fièvre. L'application de ces gestes de santé est donc régie par la conviction qu'il existe une interaction concrète entre l'esprit et la matière, entre l'intention et le résultat physique souhaité, entre l'idée projetée sur une chose et la chose elle-même.

De manière complémentaire, les extraits que nous avons mentionnés témoignent en partie de l'usage de l'urine dans ces pratiques de santé populaires. Que cela soit pour permettre l'affection par contact entre un père et ses enfants, ou bien pour signifier l'état caché d'une femme, enceinte ou non, l'usage de cette excrétion humaine participe activement du soin quotidien. Étienne Delcambre retrouve cet usage dans pratiques de santé populaires en Lorraine[24], notamment au sujet d'une jeune femme atteinte de jaunisse dont la curation dut passer par l'absorption de l'urine d'une guérisseuse : « on la soigne en lui donnant à boire de l'urine de la magicienne, mêlée il est vrai à un gâteau de farine, de beurre et de miel. L'urine est alors le véhicule de la puissance mystérieuse dont bénéficie la guérisseuse »[25]. Delcambre rapporte également une scène où les excréments interviennent :

> Un paysan de Saint-Dié s'étant démis la cuisse, son voisin promit, pour le guérir, de mendier du fumier dans neuf écuries différentes, d'en emplir la culotte que portait le blessé lors de l'accident

[20] Le « bec de lièvre » est scientifiquement nommée « fente labiale et palatine ».
URL : https://www.doctissimo.fr/html/dossiers/orthodontie/articles/11505-fentes-palatines.htm
[21] Jean DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, *op. cit.*, p. 248-250.
[22] *Ibid.*, p. 250 : « la loi de contrariété n'est qu'un cas particulier de celle de similarité : le semblable fait alors partir le semblable pour susciter le contraire ».
[23] *Ibid.*, p. 251.
[24] Étienne DELCAMBRE, *Le concept de sorcellerie dans le duché de Lorraine*, Nancy, Société d'Archéologie lorraine, 1948-1951, Tome III. Delcambre était archiviste en chef de Meurthe-et-Moselle.
[25] *Ibid.*, p. 149

> et de la suspendre dans l'église. Dans le même sanctuaire une guérisseuse apporta en pèlerinage pour la guérison d'une malade un bas d'homme contenant cinq œufs et trois poignées de fiente de cheval qu'y avait mis la fille de la patiente[26].

Ces deux exemples cités illustrent de nouveau les lois de contact et de similarité. La malade ingère par l'urine de la guérisseuse ses vertus soignantes ; l'esprit salvateur est recherché et activé par des figures manipulant ces secrets de relations entre visible et invisible. Ces expériences montrent à quel point les urines et les excréments participent du soin dans les pratiques rurales. Sur ce point, Muchembled souligne l'importance de l'urine en rappelant qu'elle est « utilisée dans de multiples remèdes » et, au vu de la force transmise par contact, il insiste en particulier sur « l'urine de sorcière, puisque cette dernière dispose d'une plus grande puissance que le commun des mortels »[27]. Quant aux excréments, Muchembled rappelle que « l'absence de "commodités" » induit une proximité très concrète avec les déjections de toutes sortes[28]. Ajoutés à leurs usages de santé quotidiens, ils le poussent donc à envisager une culture populaire teintée de scatologie dont les stigmates hygiénistes de notre époque seraient absents[29]. De plus, il rejoint en partie les idées développées par Mikhaïl Bakhtine grâce aux œuvres de Rabelais pour affirmer qu'ils « ne sont pas l'objet d'un dégoût profond comme de nos jours »[30], qu'au contraire ils se rapportent à une conception plus vitale du monde :

> Ils constituent, pour les paysans comme pour Rabelais, la « matière joyeuse » qu'à décrite M. Bakhtine dans un admirable livre. Car, souligne l'auteur, urine et excréments sont en liaison, par leur localisation dans le bas du corps, avec les phénomènes éminemment sacrés que sont la fécondité et la naissance et, de ce fait, avec « la rénovation, le bien-être »[31].

Ce lien entre déjection et sacralité fait écho aux archives retrouvées par Delcambre. Par ailleurs, si la banalité des excréments et urine est attestée dans les pratiques de santé populaires, les recettes révélées par Delcambre, tout comme les recherches menées par Muchembled, s'inscrivent dans une historiographie de la sorcellerie sur laquelle il faut revenir. Il existe en effet une frontière perméable entre santé quotidienne et magie même si, pour reprendre les mots de Muchembled, une partie de ces gestes féminins ne font pas nécessairement d'elles des sorcières[32]. Pour saisir cette frontière, il faut repenser leur corps et leur « rôle essentiel dans la culture populaire »[33] :

---

[26] *Ibid.*

[27] Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 94.

[28] ID., *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XVe au XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 49.

[29] *Ibid.*, p. 43.

[30] ID., *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 95.

[31] ID., *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XVe au XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 95.

[32] ID., *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 86.

[33] *Ibid.*, p. 100.

> Il est l'objet d'agressions multiples, sous la forme de maladies et de présages mauvais. Il est aussi excrétion de forces vitales, par l'urine, les excréments et l'activité sexuelle. Il est encore vie interne mystérieuse, pour la femme enceinte comme pour le malade. Son fonctionnement réel est pratiquement inconnu de ses possesseurs eux-mêmes. […] Ils considèrent que leur corps est un monde, ce que les lettrés du temps nomment microcosme. Ce monde est le champ d'action de forces bénéfiques, agréables également, qui jaillissent par les orifices du bas du corps. Mais ce monde, n'étant pas clos, est constamment sous la menace d'une invasion, par la bouche, le nez, les yeux, les oreilles, l'anus et le sexe[34].

Cette façon d'envisager la vie, et les risques imperceptibles qu'elle comporte, renvoie à la définition animiste déjà mentionnée de la culture populaire par Delumeau, et c'est pourquoi Muchembled conclut :

> Dans ces conditions, seule une lutte magique incessante peut éviter un déséquilibre du corps humain. Et, en défendant son corps, le paysan défend l'ordre du monde entier. Des tabous et des signes l'avertissent du danger, des rites généraux de protection évitent l'invasion de son corps par des forces non contrôlées, des rites de rejet des forces néanmoins entrées dans sa personne lui permettent de guérir ses maladies. En outre, des gestes que l'on peut qualifier de sorcellerie populaire imposent sa volonté aux forces extérieures, qui deviennent bonnes ou mauvaises, amies ou ennemies, selon sa capacité à les dominer[35].

Les pratiques de santé appliquées au sein de la population la plus basse dans la hiérarchie sociale sont donc animées par des concepts à connotation magique. Ce caractère magique n'est pas encore affublé de l'empreinte diabolique brandie par les inquisiteurs de la fin du XVIe siècle[36]. En effet, cette sorcellerie populaire « se présente comme une mise en action de la culture populaire, comme une sorte de médecine totale, pour les êtres aussi bien que pour les choses »[37].

Par ces connaissances établies, la santé du peuple au début de ce siècle, lorsqu'elle n'est pas encadrée par une pratique savante, relève donc d'un savoir féminin oral faisant intervenir autant d'intentions que d'ingrédients environnants, dont les excréments, pour interagir avec le monde invisible. Excréments et superstition sont ainsi maniés de manière quotidienne par les femmes rurales, dans un contexte d'automédication, c'est-à-dire indépendamment du regard médical institué.

---

[34] *Ibid.*

[35] *Ibid.*, p. 101.

[36] Jean DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, *op.cit.*, p. 247-265.

[37] Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 107.

L'*ŒCOÏATRIE* EN REGARD

Christophe Landré, en écrivant un ouvrage promouvant une automédication capable de répondre aux problèmes de santé des pauvres ne peut pas ignorer les pratiques que nous venons de décrire. En effet, en produisant une médecine domestique volontairement docte grâce aux connaissances galéniques et dioscoridiennes, Landré se sert non seulement des connaissances universitaires qu'il a acquises mais également des gestes déjà en place dans ce milieu domestique. Nous verrons d'abord quelle considération Landré a pour ce milieu féminin de tradition orale, c'est-à-dire quels gestes populairement appliqués il pérennise et valorise par l'*Œcoïatrie*. Ensuite, nous analyserons au contraire ce que cette œuvre rejette des pratiques populaires, et comment elle le signale à son lecteur.

UNE PRATIQUE FÉMININE ÉCRITE

RECONNAISSANCE DES « PAUVRES SIMPLICIAIRES »

Landré accorde du crédit à ceux dont la formation médicale n'était pas universitaire. Que cela soit par l'expérience rapportée du cordelier espagnol ou des matrones, Landré affirme plus généralement que « maintefois Dieu cachoit aux grands Rabis, ce qu'il communiquoit aux pauvres simpliciaires »[38]. Cette façon qu'il a de reconnaître la valeur des pratiques non instituées nous permet déjà d'affirmer qu'il ne néglige les pauvres ni dans leurs corps – dans leur santé corporelle et leur utilité sociale –, ni dans leurs gestes. En outre, les pratiques féminines observées précédemment illustrent bien ce détachement de l'autorité médicale universitaire ; et dans le cas des *Évangiles des Quenouilles* nous avons même remarqué qu'elles étaient estimées pour elles-mêmes, sans concurrence avec le savoir universitaire. De façon complémentaire, rappelons-nous que cette indépendance médicale n'est pas seulement l'apanage des pauvres ruraux. Il s'agit également d'une pratique défendue par des milieux intellectuels citadins, telle que nous l'avions lue sous la plume de Montaigne : « la santé je l'ay libre & entiere, sans regle & sans autre discipline que de ma coustume & de mon plaisir »[39]. De manière semblable à Landré, Montaigne s'insurgeait contre la corruption des médecins et de la façon dont la santé de chacun pouvait être manipulée par leur monopole de connaissances[40]. L'automédication n'est donc pas une pratique marginale, elle fait partie du paysage des pratiques de santé et, de ce fait, elle n'est pas en soi le point d'innovation de Christophe Landré. En revanche, le fait que l'*Œcoïatrie* cible en premier lieu la santé des ruraux implique que les

[38] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit*, p. 880.
[39] Michel DE MONTAIGNE, *Essais de Messire Michel*, *op. cit.*, Livre II, p. 609.
[40] *Ibid.*, p. 608.

œcoïatres de son œuvre soient les femmes du peuple. Cette façon de vouloir donner un statut universitaire, par l'usage de connaissances galéniques instituées, aux femmes du peuple n'est pas sans enjeu politique.

La figure double de l'Ourse

L'intérêt que notre auteur porte aux femmes en particulier n'est pas dominant. Il les cite rarement, et les matrones sont sous sa plume désignées comme « sottes », bien que cette considération renvoie davantage à leur illettrisme qu'à leur valeur humaine[41]. Toutefois, dans son « Exoration au Lecteur », Landré indique que sa rédaction œcoïatrique doit contribuer à la vie « desquels la memoire se pert avec le son »[42]. Ces mots viennent confirmer le besoin de pérenniser, par l'écriture et l'apport universitaire, la santé de ceux qui n'ont pour seul recours que les pratiques orales féminines observées en amont. Cette dévotion de Landré pour le peuple et leur autonomie médicale trouve son point d'honneur dans cette ultime partie de l'*Œcoïatrie* par les mots suivants :

> Ami Lecteur, si j'entens que tu aye trouvé quelque spirituel goust en choses de si mauvais contentement, quant à la saveur corporelle. Et cependant que tu ocuperas, par quelque temps desrobé, de tes plus severes estudes, ton esprit à la leçon de petit cout, mais toutefois fort proufitable, je m'adonneray à expolir quelques œuvres, que par cy avant j'avoye bati, en suyvant l'Ourse, laquelle à fine force de leicher, fait qu'une piece de chair morte, reçoive vie[43].

Landré est prêt à poursuivre la collecte de connaissances médicales gratuites et efficaces ainsi que la transmission de celles-ci. Son labeur et la mise en pratique d'une médecine domestique savante s'apparentent à la lente revitalisation d'une « piece de chair morte ». L'analogie effectuée par Landré entre l'action de l'ourse et la sienne est intéressante à deux niveaux.

Premièrement, que ce mammifère puisse, par son action de lécher, animer un être remonte à l'Antiquité mais dans un contexte particulier : celui de la mise au monde de l'ourson[44]. À cette façon de concevoir l'ourson est donnée une source aristotélicienne. Cependant, chez ce grec, il n'est pas spécifiquement question de lécher l'ourson pour finaliser sa formation. Il est seulement dit que le petit « est sans poil et aveugle, et ses membres sont presque indistincts, comme la plupart de ses parties »[45]. En revanche, Jean Trinquier souligne que ce discours se transforme au fil du temps : une sorte de glissement s'opère et le léchage des petits pratiqué par certaines femelles

---

41 Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit*, p. 898.

42 *Ibid.*, p. 911.

43 *Ibid.*, p. 910.

44 Jean Trinquier, « "L'ours mal léché" : la reproduction de l'ours dans les sources antiques », dans *Schedae*, 2009, Prépublication nº 20, Fascicule nº 2, p. 153-188.

45 *Ibid.*, p. 155. Citant Aristote, *Histoire des Animaux*, VI, 30, 579a.

devient spécifique à l'ourse, notamment chez Pline l'Ancien, au Livre VIII de son *Histoire Naturelle*, puis chez Galien[46]. En effet, ils admettent tous deux que l'ourse se sert de sa langue comme d'un outil achevant la formation physique de son petit. Ainsi, ce motif de façonnage *post partum* de l'ourson par sa mère s'institutionnalise médicalement durant l'Antiquité et se diffuse largement jusqu'au Moyen Âge. Trinquier note même des usages métaphoriques de ce façonnage, notamment par Virgile qui « se serait comparé à une ourse léchant ses petits et leur donnant forme peu à peu » lorsqu'il rédigea ses *Géorgiques*[47]. Ces informations médicales et littéraires sont pertinentes pour nous puisqu'elles correspondent à la manière dont Landré conçoit ses connaissances. Tout comme Virgile, il compare son œuvre à l'action de l'ourse, mais cette métaphore n'est pas seulement littéraire : elle est, à l'image du silène médical, constitutive d'une réalité médicale.

Deuxièmement, ce renvoi au soin prodigué par l'ourse fait largement référence aux gestes maternels, domestiques, prodigués par les femmes. En effet, tel que le rapporte Trinquier, une vision anthropomorphique de l'ours est acceptée déjà chez Pline :

> L'accouplement de ces derniers a lieu au début de l'hiver, non pas à la manière habituelle des quadrupèdes, mais les deux partenaires étant couchés et enlacés ; ensuite ils se séparent et se retirent chacun dans sa grotte ; là, la femelle met bas après trente jours, cinq petits la plupart du temps. Ceux-ci sont des masses de chair blanche et informe, un peu plus grosses que des rats, sans yeux, sans poils ; seules les griffes font saillie. Ces masses étant léchées par la mère, elles prennent forme peu à peu. […] Après cette période, les ours se remettent assis et vivent en suçant leurs pattes avant. Ils réchauffent en les serrant sur leur sein leurs petits engourdis de froid […]. Ils ont aussi une marche bipède[48].

L'auteur met en évidence certaines ressemblances de comportement entendues par Pline : évidemment la marche bipède, mais également le fait d'être couché et de s'enlacer avant la procréation pour ensuite réchauffer contre son sein dans une posture assise. Ces similitudes permettent d'envisager l'ourse comme « une sorte de mère à fourrure, presque humaine. Aussi l'anthropomorphisme de l'espèce permet-il de mieux comprendre pourquoi les Anciens ont été enclins à faire de l'ourse une figure éminemment maternelle »[49]. À cette envergure maternelle, Trinquier met également en relief sa dimension nourricière. Cette double fonction ursine de mère et de nourrice pose cependant problème quant à sa noblesse, car « ces deux rôles se trouvaient souvent disjoints dans la société romaine tardo-républicaine puis impériale. Il n'était pas d'usage, en effet, qu'une dame de qualité allaite elle-même son enfant, même s'il existait bien sûr des contre-

[46] *Ibid.*, p. 166-170.
[47] *Ibid.*, p. 167.
[48] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, traduit par Stéphane SCHMITT, *op. cit.*, Livre VIII, LIV, p. 394-395.
[49] Jean TRINQUIER, « "L'ours mal léché" : la reproduction de l'ours dans les sources antiques », art. cit., p. 173.

exemples célèbres »[50]. Cette façon de déléguer aux nourrices l'allaitement d'un nouveau-né est toujours d'usage au début du XVIe siècle, et Landré ne manque d'ailleurs pas de la mentionner dans son ouvrage[51]. Toutefois, ces femmes sont d'une condition sociale humble, c'est ainsi que « l'infériorité sociale des nourrices contribue-t-elle sans doute à expliquer que les éminentes qualités maternelles reconnues à l'ours femelle n'aient pas suffi à faire de cet animal décrié un modèle positif » durant l'antiquité[52]. De plus, Trinquier reconnaît voir disparaître cette figure ursine avec la monté du christianisme, laissant place à la primauté du lion[53].

À cette disparition, proche de l'évincement, « il faut faire intervenir une seconde raison, qui est l'hostilité persistante de l'Église et de ses clercs à l'encontre de l'ours, un animal qui entretenait des liens privilégiés avec le paganisme, notamment en Europe du Nord. L'Église s'employa donc, pendant plusieurs siècles, à diaboliser, puis à dompter, ridiculiser et humilier cet adversaire redoutable »[54]. Pour étayer ce postulat, Trinquier utilise les recherches historiques de Michel Pastoureau qui écrit que « jusqu'au cœur du Moyen Âge et même parfois jusque fort avant dans l'époque moderne : l'ours est par excellence l'animal des traditions orales »[55]. Plus précisément, cet historien, qui s'intéressa spécifiquement à l'histoire de l'ours dans la culture européenne, explique que cet animal faisait l'« objet de vénération et de cérémonies païennes dans toute l'Europe du Nord »[56]. Cependant, au regard de l'anthropomorphisme énoncé plus haut, notamment chez Pline, ainsi que de la force et de la sexualité exacerbée qui lui sont attribuées, l'ours « apparait comme le plus dangereux de tous les animaux indigènes, et même comme une créature du Diable »[57] :

> De bonne heure l'Église partit donc en guerre contre une telle créature, qu'elle s'efforça de faire descendre de son trône pour y installer un autre fauve, plus lointain et donc plus maitrisable : le lion, roi du bestiaire de l'Orient et vedette de toutes les traditions écrites, qu'elles soient bibliques, grecques ou romaines. Cette guerre faite à l'ours, qui aboutit à un changement de roi des animaux dans les sociétés européennes, dura non pas quelques décennies mais plusieurs siècles, presque un millénaire[58].

Ces différents points, que ce soit cette dimension nourricière et protectrice forgée en dehors de la noblesse ou bien son symbolisme préchrétien lié à une tradition profondément orale, ne sont pas sans rappeler l'image des femmes dans la culture populaire. De même, nous pouvons nous

[50] *Ibid.*, p. 175.
[51] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 890.
[52] Jean TRINQUIER, « "L'ours mal léché" : la reproduction de l'ours dans les sources antiques », art. cit., p. 176.
[53] *Ibid.*, p. 182.
[54] *Ibid.*
[55] Michel PASTOUREAU, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 2020 (2011), p. 72.
[56] ID., *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, Édition du Seuil, 2007, p. 123.
[57] *Ibid.*
[58] *Ibid.*

demander si cette chasse à l'ours ne vient pas annoncer, de manière sous-jacente, les futures chasses aux sorcières. La métaphore de l'ourse façonnant sa création acquiert chez Landré un double sens. Certes, elle donne à lire l'ouvrage qui est le sien mais elle s'entend également dans cette référence faite aux nourrices du monde païen, aux femmes soucieuses de la santé de leurs proches dans la culture populaire. Plus largement, cette métaphore peut également faire référence à l'entreprise œcoïatrique qui, par des femmes humbles dans leur foyer – dans leur grotte ursine – rétabliront lentement mais sûrement la santé du corps social dont la maladie et l'infirmité furent engendrées par l'avarice des hommes.

En conséquence, nous pouvons dire que l'« Exoration au Lecteur » est le lieu discursif d'un hommage aux gens du peuple, et en particulier aux femmes, œcoïatres en puissance, dont le labeur s'apparente à celui des ourses et dont « la memoire se pert » habituellement « avec le son »[59]. C'est alors que l'*Œcoïatrie* conserve et pérennise les modalités du soin populaire – leurs figures soignantes et leurs lieux de soin – et peut s'appuyer sur la transmission orale établie pour diffuser le savoir universitaire qui la caractérise. Malgré cette cohésion avec le fonctionnement pratique du soin populaire, Landré rejette catégoriquement le caractère superstitieux appliqué au soin dans ce milieu.

Dédiabolisation des pratiques scatologiques

Ce rejet définit le deuxième point à approfondir. En effet, les pratiques excrémentielles exercées dans le milieu domestique perdent avec l'*Œcoïatrie* leur dimension superstitieuse. Landré défend la médecine scatologique par une omniprésence des références médicales universitaires. Quant aux rares recettes non issues de sources universitaires, Landré fait valoir l'autorité de son expérience et sa capacité à vérifier les propriétés médicales du savoir contenu dans son œuvre[60]. Dans sa séquence sur les vertus « Du Tronc de Choux » il rejette l'idée que l'on puisse l'associer aux « Emperic » sous prétexte que certains de ses traitements ne seraient pas validés par Galien. Le superstitieux devient dans son discours celui qui ne cherche pas à vérifier par l'expérience le savoir, celui qui le prend pour acquis aveuglément[61]. C'est ainsi que le savoir œcoïatrique est vigoureusement revendiqué comme appartenant à la sphère des sciences et des lettres, s'opposant volontairement à celle de l'oralité superstitieuse.

Il semble nécessaire, au vu du contexte domestique populaire dans lequel l'*Œcoïatrie* cherche à se répandre, de se demander si cet acharnement à référer les pratiques médicales scatologiques

[59] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 911.
[60] *Ibid.*, p. 906. Voir Chapitre V, « Landré créateur d'une pratique œcoïatrique ».
[61] *Ibid.*

n'aurait pas pour double action de modifier les mentalités rurales et celles des élites savantes par une forme de dédiabolisation ces ingrédients. Pour étayer cette position, il faut d'abord reprendre Robert Muchembled expliquant que la culture humaniste est inséparable du milieu urbain – très minoritaire en termes quantitatifs puisque « les citadins du XVe et du XVIe siècles représentaient moins d'un dixième de la population française » [62] – et qu'elle diffère de la culture populaire, empreinte d'animisme tel que décrit en amont. Malgré une cohabitation sous tension, selon lui s'observe en effet un rapport de force entre la culture savante et la culture rurale, soulignant que la première n'est « que médiocrement favorable à la survie intégrale » de la seconde[63]. Alors, ne pouvons-nous pas envisager l'*Œcoïatrie* comme un outil ambigu, à la fois défenseur de l'autonomie médicale du peuple par l'éloge domestique et rural, tout en étant également partisan de l'acculturation de celui-ci dans sa dimension superstitieuse ?

Donner au peuple de nouvelles clés de lecture aux usages médicaux des excréments s'avère être l'enjeu premier du traité. Évoqué depuis l'étude de l'épître, la transmission médicale faite par Landré ne cache pas son objectif d'« ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies »[64]. Car, à cause de l'avarice des médecins, « s'ensuit maintefois, que ou la maladie de soy legere & breve, soit faite par accident, c'est à dire, par contemnement de povreté, longue & difficile : ou que celle qui est salubre, par negligence devienne mortelle »[65]. Malgré l'activité des femmes du peuple à se transmettre des connaissances médicales de génération en génération, Landré ne reconnaît pas chez elles suffisamment de capacité soignante pour venir à bout des maladies les plus bénignes. En affirmant qu'une maladie « salubre », c'est à dire soignable, puisse par la négligence des médecins « devenir mortelle », il indique que les connaissances populaires ne suffisent pas non plus à parer au vice des savants. C'est ainsi qu'en dehors de l'intérêt pratique et géographique de la médecine domestique, Landré ne peut pas en défendre le contenu épistémologique. Certes, les urines et les déchets peuvent être employés dans le soin quotidien, il ne s'agit donc pas de bannir des ingrédients déjà utilisés. En revanche, il faut leur donner une consistance scientifique, en accord avec l'apprentissage universitaire de l'époque, pour que les malades puissent guérir de leurs maux. Alors, de façon imagée, nous pourrions dire que faire l'éloge de l'ourse façonnant sa progéniture par sa langue est une chose, encore faut-il que la salive sécrétée soit savamment utilisée. Landré cherche donc à donner la consistance scientifique, c'est-à-dire une véritable efficacité selon le cadre savant, à des gestes déjà existants.

---

[62] Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe – XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 137.
[63] *Ibid.*, p. 138.
[64] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 873.
[65] *Ibid.*

La volonté de modifier les mentalités populaires en matière de soins est donc indéniable. De surcroît, l'inverse nous semble également probant car, quel intérêt y aurait-il pour un pauvre de savoir que tel ou tel remède vient de Galien ou de Dioscoride tant que celui-ci fonctionne ? Quel intérêt y a-t-il à référencer chacune des recettes cataloguées si le destinataire n'est que le rural illettré ? Il semble alors important d'envisager l'*Œcoïatrie* comme un discours au potentiel populaire répondant également aux préjugés d'une élite savante. C'est pourquoi notre deuxième point nous amène à penser une dédiabolisation volontaire des pratiques scatologiques de la part de Landré.

Selon Jean Delumeau, ce type d'ingrédients renvoie fondamentalement à des pratiques animistes :

> C'est encore un niveau extrêmement archaïque du mental collectif que permettent de découvrir les comportements des Européens des XVIe et XVIIe siècles vis-à-vis du sang – en particulier du sang menstruel –, du sperme, de la salive, de l'urine, des excréments ou bien encore des déchets tels que rognures d'ongles et cheveux tombés. Ils tenaient une place essentielle dans les philtres que, selon l'Aretin, les courtisanes romaines donnaient à leurs amants, et plus généralement dans les potions magiques des sorcières ou les remèdes des guérisseuses[66].

Ce n'est qu'à partir du milieu du XVIe siècle que ce champ lexical acquiert une dimension diabolique[67]. Robert Muchembled insiste sur le fait que, avant cette période charnière, il faille absolument replacer « les sorciers, en d'autres termes les devins et les guérisseurs locaux » dans ce qu'il nomme un « contexte villageois *normal* et quotidien »[68]. Pour illustrer ce basculement d'un animisme commun à une sorcellerie diabolique, la plume de Shakespeare nous est utile. Dans *Macbeth* en particulier, il est clairement établi que les sorcières jouent un rôle marginal lié à des puissances maléfiques mises en forme par des ingrédients rebutants empreints d'une même force satanique. Mu par les pensées de la fin du XVIe siècle, l'auteur met en exergue dans sa tragédie située au XIe siècle les représentations de son temps ; des représentations inscrites dans la période la plus inquisitrice et meurtrière puisque « les principales flambées de chasse aux sorciers se situent partout entre 1560 et 1630 »[69]. Dans *Macbeth*, les trois sorcières apparaissent dès le commencement faisant au personnage éponyme la prédiction qu'il deviendra roi. Une royauté bâtie sur un avenir meurtrier puisque Macbeth n'est alors qu'un général d'armée. Les trois sorcières commencent ainsi par faire germer la puissance satanique chez personnage central. Toujours dans une perspective divinatoire, leur maléfice prend une seconde forme lors de la première scène de l'Acte IV : cette fois, des rites magiques sont plus amplement décrits par Shakespeare. Sans chercher à détailler les

---

[66] Jean DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, *op.cit.*, p. 253.

[67] Robert MUCHEMBLED, *La sorcière au village, XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, « folio histoire », 1979 (1991), p. 49.

[68] *Ibid.*

[69] ID., *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe – XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 292.

incantations émises, il est en revanche notable de souligner les ingrédients utiles à la divination. Au nombre de vingt-trois, ces composants sont les suivants : crapaud entier, filet de serpent, œil de lézard, pied de grenouille, duvet de chauve-souris, langue de chien, dard de vipère, aiguillon de serpent aveugle, jambe de lézard, aile de hibou, écaille de dragon, dents de loup, momie de sorcière, estomac et gosier de requin, racine de ciguë (plante très toxique), foie de juif, fiel de bouc, branches d'if, nez de Turc, lèvres de Tartare, doigt d'enfant de prostituée et entrailles de tigre, le tout refroidi avec du sang de singe[70]. Cette pharmacie revêt un aspect marginal et occulte, rassemblant des êtres nocturnes, vénéneux ou agressifs, dont les parties utilisées sont pour beaucoup des organes cachés – foie, gosier, entrailles, racine. Bien que tardive et fictionnelle, cette liste, correspondant encore aujourd'hui à un imaginaire diabolique, n'est pas sans rappeler la pharmacopée œcoïatrique « par commune estimation viles, & contemptibles »[71]. Une ressemblance d'autant plus frappante à la fin de l'*Œcoïatrie* lorsque Landré énumère d'autres ingrédients du même genre, non encore transmis, et dont les vertus médicales seraient tout autant instituées que celles des excréments et déchet communs :

> Je pourroye, ami Lecteur, remplir un droit chariot de papier, si je vouloye serrer tout en un, ce qui est espandu aux monimens des autheurs de telles choses viles, par opinion, & rejettées comme inutiles : lesquelles peuvent estre dressées à si grand proufit des hommes, comme, Les mandibules du brochet. Le papier bruslé. Les noyaux de neffle. Les echeveaux de filet. Les sinelles. Le machefer. La queuë de chien. Le foye de chien enragé. Les ongles d'une tortue. Les dents d'un lisard verd. Les yeux de crapaux[72].

À la lecture des deux listes shakespearienne et landrésienne, il n'est pas difficile d'en remarquer les similitudes. Que ce soit entre le choix des organes, tels que le foie ou les yeux mais également les ongles et les dents, ou encore dans celui des familles d'animaux, les amphibiens, reptiles et animaux dangereux tels que le chien enragé, cette pharmacopée relevant des silènes médicaux landrésiens recoupe largement celle diabolisée dans *Macbeth*. . Les sources médicales universitaires sont également mobilisées, comme Dioscoride, notamment par le « papier bruslé » utilisé afin d'« arrester les ulceres corrosifs de la chair en toutes les parties du corps, & speciallement celles de la bouche »[73]. À côté de cette cendre domestique banale, nous trouvons les vertus curatrices d'une autre référence landrésienne, cette fois-ci à connotation plus maléfique, il s'agit du foie de chien enragé :

---

[70] William SHAKESPEARE, *Macbeth*, trad. Jean-Michel Déprats, Paris, Éditions Gallimard, « folioplus classiques », 2014 (2002), Acte IV, Scène 1, p. 89-91.

[71] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 874.

[72] *Ibid.*, p. 910-911.

[73] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre I, Chap. 97, p. 73.

> Lon estime que le Foye de Chien enragé mangé rosty par ceux qui sont mord[u]s, les asseure de la crainte de l'eaue. Les autres usent de la dent (nommee Canine) du mesme Chien que aura mordu, & le liant dans un sachet de cuyr au bras du patient[74].

En comparaison, notons que des ingrédients présents dans la liste maléfique shakespearienne renvoient également à certains remèdes dioscoridiens puisque dans le *De Materia Medica* il est notamment question des vertus de l'œil de bœuf, de l'œil du chat, de la verge du cerf, du pied de lièvre, du dragon marin, de la langue du chien, de la vipère, de la mandragore, etc. Concernant le « pied de grenouille » ou le « crapaud entier » – occupant « une place de choix dans le bestiaire du diable » selon Michel Pastoureau[75] –, les propriétés dioscoridiennes sont attestées puisque les grenouilles, « cuittes en huylle, & avec du sel, & mangees, font la Theriaque des venins de tous les serpens, & cela mesme fait leur decoction beue »[76]. Considérée comme un antipoison, la grenouille lue à la lumière des connaissances médicales universitaires n'est plus celle associée à la luxure, à cause de ses accouplements et coassements nocturnes[77]. De même, concernant l'emploi pharmaceutique de la vipère, dont l'image n'est pas moins vile[78], Dioscoride affirme que sa mue détient une propriété reconnue, tout comme celle des serpents :

> La despouille du Serpent, cuitte en vin & distillee dans les oreilles, vaut aux doleurs d'icelles. Semblablement tenue dans la bouche, elle mitige la douleur des dents. Aucuns la mettent dans les medicamens des yeux & specialement la despouille des Viperes.[79]

Parmi les fourbes rampants se trouvent les lézards, dont les vertus sont également répertoriées par Dioscoride : « la Salamandre se nombre entre les especes des Lesardes » et que « ses facultés sont de manger, d'echauffer, & d'ulcerer la chair. Lon la met dans les medecines ulceratives, & en celles de la Lepre »[80]. Ainsi, les vertus médicales de ces animaux ne revêtent aucunement un caractère superstitieux mais relèvent au contraire, comme le reste des ingrédients œcoïatriques, de considérations universitaires éloignées des considérations culturelles qui leur sont attribuées.

De plus, à propos des membres animaliers, il est possible qu'un détournement lexicographique fut à l'œuvre à la fin du XVIe siècle pour accentuer leur envergure démoniaque.

---

[74] *Ibid.*, Livre II, Chap. 39, p. 132.
[75] Michel PASTOUREAU, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 247.
[76] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 24, p. 127.
[77] Michel PASTOUREAU, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 246.
[78] *Ibid.*, p. 258.
[79] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre II, Chap. 16, p. 123.
[80] *Ibid.*, Livre II, Chap. 54, p. 138.

Dioscoride transmet par exemple les propriétés de la langue de chien, qui n'est autre qu'une plante précise :

> La Langue de Chien produit ses fueilles semblables au Plantain, qui produit les fueilles larges, mais plus estroictes, plus courtes, & plus moussues […]. Les fueilles incorporees avec vieux sein de pourceau, medecinent aux morsures des chiens, à la pelade, & aux brullures de feu[81].

Si l'imagination, tournée vers le maléfique, frémit à l'idée de couper la langue d'un chien pour s'en servir dans un remède, cela est tout à banal lorsque l'on se rend compte qu'il s'agit d'une plante. Cette observation ouvre les possibles et d'ailleurs, l'œil de bœuf comme l'œil de chat sont des végétaux également pour leurs facultés médicinales :

> L'Œil de beuf, qu'aucuns appellent, Cachla, produit les tiges tendre, & subtiles. Les fueilles sont semblables au Fenoil. Les fleurs jaunes, plus grandes que celles de la Camomille, semblable aux yeux, dont il ha prins le nom. Il naist és campagnes & au tour des villes[82].

> L'Œil de chat qu'aucuns appellent Anarrhino, est une herbe qui produit la tige & les fueilles semblables à la Morgelline, & la fleur purpurine, semblable à violettes blanches, mais moindres : & par cela elle se nomme Lychnis sauvage. […] Il est contraire aux venins, & aux medicamens nuisibles[83].

Malgré leurs noms stimulant l'imagination maléfique, ils ne sont en réalité pas plus nocifs que la verveine ou la mélisse et contribuent autant que ces dernières à la pharmacopée institutionnelle. En revanche, il n'en est pas de même pour la « racine de ciguë » ou la « branche d'if » mentionnées par Shakespeare[84], qui sont connues pour être des végétaux dangereux à la consommation :

> La Cigue mangee, ou beue, offusque de tant la vertu visive des yeux, & engendre si frequens avertins, qu'elle n'y laisse discerner aucune chose. Elle induit apres cela, sanglots, troublement d'esprit, folie, & frigidité grande és parties extremes du corps, & finablement en estreignant l'aleine & souflet en la canne du poulmon, les patiens meurent estranglez & spamez […]. L'if, qu'aucuns nomment Thimio, & les Latins Taxo, prins par la bouche enfroidit tout le corps, estrangle, & finablement il tue en peu de temps[85].

L'action néfaste de ces végétaux est ici manifeste, ils conduisent à la mort de manière violente et rapide. Il est donc plus aisé de comprendre pourquoi le dramaturge anglais associe l'emploi de ces

[81] *Ibid.*, Livre IV, Chap. 113, p. 406.
[82] *Ibid.*, Livre III, Chap. 133, p. 328.
[83] *Ibid.*, Livre IV, Chap. 113, p. 407.
[84] William SHAKESPEARE, *Macbeth*, *op. cit.*, Acte IV, Scène 1, p. 89-91.
[85] DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale*, *op. cit.*, Livre VI, Chap. 11 et 12, p. 517-518.

plantes aux pratiques démoniaques. Cependant, l'imaginaire maléfique attribué aux sorcières de *Macbeth* contient à la fois une dangerosité médicale, mais également des préjugés liés au comportement des animaux ou simplement aux noms des plantes. Les accumulations d'ingrédients et les amalgames linguistiques entretiennent ainsi l'imaginaire maléfique développé par la sphère démonologique savante de la fin du XVIe siècle.

Ce contexte pharmacologique et discursif est nécessairement en mutation à l'époque de la publication de l'*Œcoïatrie*, qui n'appartient pas encore à l'apogée de la chasse aux sorcières pratiquée en France entre 1580 et 1610[86]. Cependant, le terme de mutation indique qu'il y a des signes avant-coureurs de la diabolisation des pratiques rurales principalement féminines. Landré cherche à modifier le regard porté par les savants sur les pratiques de plus en plus apparentées à une sorcellerie diabolique ; ces savants responsables d'une mortalité croissante de la force soignante féminine par laquelle l'*Œcoïatrie* peut s'installer. Cette idée est confortée notamment par la manière qu'eut Jean Bodin, dans sa *Démonomanie des sorciers*, de s'insurger contre certains médecins et savants qui, selon lui, ont écrit des traités pour défendre et pour « sauver les Sorciers par tous moyens »[87]. C'est pourquoi, au côté d'une valorisation silénique des déchets domestiques, empreinte de son évangélisme, il est conjointement nécessaire de considérer leur dédiabolisation.

Pour conclure cette mise en regard de la médecine domestique rurale, teintée d'animisme et de magisme, nous affirmons que Landré se positionne de manière ambivalente. D'une part, il valorise et pérennise cette aptitude à prendre soin, installée au plus proche de la population par des générations de femmes anonymes mais soucieuses du bien-être de leurs proches. À leurs habitudes de santé orales et isolées dans leur ruralité, Landré insémine un savoir écrit, masculin et universitaire. Ce savoir est quant à lui semblable en apparence aux pratiques excrémentielles qu'elles exercent. En apparence seulement car, l'animisme caractéristique de cette culture populaire est assimilé à une superstition totalement répudiée par Landré. Il propose une médecine domestique mélangeant les attributs de deux mondes opposés : celui du soin excrémentiel féminin oral et superstitieux à celui, toujours excrémentiel, des hommes lettrés et considéré comme scientifique. En consolidant la médecine domestique autonome du peuple par le savoir non-superstitieux des autorités médicales universitaires, l'*Œcoïatrie* conserve et valorise l'exercice des femmes rurales dans leurs rôles de soignantes au sein de leur foyer. La réfutation du superstitieux dans l'usage des excréments dans la médecine rurale nous a ouvert un nouveau champ de réflexion : l'engagement littéraire de Landré face à la culture populaire et face à la culture savante constructrice d'une

[86] Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe – XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 290.
[87] Jean BODIN, *De la Démonomanie des sorciers*, Lyon, Antoine de Harsy, 1598 (4e ed.), p. 5.

démonologie grandissante. Cette observation a effectivement révélé une posture double de la part de Landré : en refusant de valoriser les pratiques de santé rurales superstitieuses, tout en continuant de considérer l'usage des excréments dans le soin quotidien, il refuse, par là même, d'encourager un discours diabolisant le soin scatologique.

Il convient maintenant de replacer l'*Œcoïatrie* au sein des œuvres savantes, attachées à la valorisation ou à la répression de la culture rurale. La position de Landré parmi les auteurs doit ainsi nous permettre de situer l'impact de son œuvre dans la sphère savante et d'ouvrir notre quatrième et dernière partie de thèse consacrée à sa réception.

LANDRÉ, PROTECTEUR DU VULGAIRE

La place littéraire tenue par Landré au sujet de la culture populaire s'analyse en trois temps selon les intentions littéraires possibles de notre auteur, elles-mêmes comparées aux ouvrages dont les intentions seraient du même registre savant. D'abord, il conviendra de voir comment Landré devient un auteur du vulgaire, en ce sens qu'il valorise fondamentalement le « bas ». Ceci nous conduira à comparer l'*Œcoïatrie* avec les œuvres de François Rabelais afin d'en révéler un pan symbolique de l'univers rural. Cette première mise en lumière a l'intérêt de situer l'écriture de Landré parmi celles de ses confrères médecins, en commençant par un registre qui ne se veut pas médical mais fictionnel. Ensuite, nous comparerons l'*Œcoïatrie* avec d'autres ouvrages dont le registre est médical et domestique. Nous la replacerons parmi les médecines des pauvres, pour comprendre quelles similitudes et quelles différences elle entretient avec ces œuvres dont l'intention apparente est également de venir en aide aux moins lettrés par une appréhension correctrice de la culture populaire. Enfin, le troisième temps sera consacré à la dimension potentiellement résistante de Landré face aux discours démonologiques, en le comparant notamment aux *Cinq livres de l'Imposture et Tromperie des Diables* du médecin Jean Wier, célèbre pour sa défense médicale des sorcières.

Ces trois dimensions permettront de définir avec nuances l'identité landrésienne face à la culture populaire de son temps. De même, elles montreront simultanément de quelle façon Landré produit une littérature savante hybride, à la fois tournée vers le vulgaire au nom d'un idéal savant et à la fois vers l'élite savante au nom de ce même vulgaire.

UNE LITTÉRATURE DU « BAS »

Lors de notre analyse des silènes d'Alcibiade, il fut montré qu'un premier rapprochement entre Rabelais et Landré s'établissait autour du silène médical. Tous deux envisageaient le « bas »

pour des vertus réellement médicales malgré des apparences repoussantes, ayant pour source d'entendement les références galéniques[88]. Les matières viles – à savoir la figure de l'os dans le prologue de *Gargantua* et les déchets œcoïatriques – correspondent à ces silènes défendus par la connaissance médicale et que leurs lecteurs doivent apprendre à préférer « à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient » pour en découvrir la « substantifique mouelle »[89].

L'ENVERS RABELAISIEN

La défense affirmée du silène médicale n'est pas sans lien avec une vision précise de la culture excrémentielle chez Rabelais. Selon Mikhaïl Bakhtine, Rabelais utilise ce qu'il nomme un « vocabulaire de la place publique » essentiellement empreint d'excréments et d'urine, dont les significations culturelles sont ambivalentes :

> Tous les gestes et expressions rabaissants de cette nature sont *ambivalents*. La tombe qu'ils creusent est une tombe *corporelle*. Et le « bas » corporel, la zone des organes génitaux est le « bas » qui *féconde et donne le jour*. C'est la raison pour laquelle les images de l'urine et des excréments conservent un lien substantiel avec la *naissance*, la *fécondité*, la *rénovation*, le *bien-être*. À l'époque de Rabelais, cet aspect positif était encore parfaitement vivant et senti de la manière la plus nette.[90]

Cette ambivalence des déjections humaines est notamment repérable dans l'épisode des « moutons de Panurge » contenu dans le chapitre VII du *Quart Livre*, dans lequel le marchand Dindenault se vante de la grande aptitude fertilisante de l'urine de ses moutons, laquelle « par tous les champs es quelz ilz pissent, le bled y provient comme si dieu y eust pissé »[91]. La comparaison des qualités fertile de l'urine de ses moutons à une récolte divine montre bien la valeur positive de cette déjection. La suite de ce passage du *Quart Livre* traite également des vertus de leurs fientes. En effet, le marchand explique que « de leur crottes (mais qu'il ne vous desplaise) les Medicins de nos pays guerissent soixante & dixhuict especes de maladie. La moindre des quelles est le mal Saint Europe de Xantes, dont Dieu nous sauve et guard »[92]. Il en va de même de leurs cornes que Panurge pourrait « estimer inutiles » mais qui, plantées dans la terre, font germer les meilleures asperges ! S'il est facile de détecter l'exagération productrice du rire rabelaisien, il est néanmoins important de ne pas dédaigner la part culture cachée dans l'urine et les excréments. Connaissant les vertus accordées aux fientes de brebis et aux cornes d'animaux dans la médecine savante, il est nécessaire

[88] Voir Chapitre IV, « Le silène rabelaisien ».
[89] François RABELAIS, *La vie inestimable du grand Gargantua*, *op. cit.*, prologue ; Christofle LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 874.
[90] Mikhaïl BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, *op. cit.*, p. 151.
[91] François RABELAIS, *Le Quart Livre des Faicts & dictz Heroïques du bon Pantagruel*, Lyon, Baltasar Aleman, 1552, f. 17v.
[92] *Ibid.*

d'accorder du crédit aux propos de Rabelais et de les entendre à la manière du prologue de *Gargantua* dans lequel il est recommandé de ne pas se fier aux apparences.

Cet envers vertueux, ou fécondité renversée, dissimulé sous le comique incarne pour Bakhtine un renversement constant de la hiérarchie verticale du monde savant. Cela se constate notamment dans l'accouchement de Gargamelle, qui met au monde Gargantua non pas par le bas mais par le haut puisqu'il remonte par la « vene creuse, & gravant par le diaphragme jusques au dessus des espaules (ou ladicte vene se part en deuc) print son chemin a gauche, & sortit par laureille senestre »[93]. Cette scène illustre de nouveau cette idée de Bakhtine selon laquelle Rabelais attribuerait en permanence les valeurs du haut à celles du bas, et inversement :

> Rabelais utilise constamment le procédé folklorique traditionnel de la « hiérarchie à l'envers », du « monde à l'envers », de la « négation positive ». Il permute le haut et le bas, mélange à dessein les plans hiérarchiques, afin de dégager et d'affranchir la réalité concrète de l'objet, afin de montrer sa véritable physionomie matérielle et corporelle, sa véritable existence réelle, de l'autre côté de toutes règles et appréciations hiérarchiques.[94]

L'insertion des excréments dans l'œuvre rabelaisienne correspond selon Bakhtine à une conscience de leur positivité contenue « dans les légendes populaires et dans la langue même » de l'époque. Pour lui, « Rabelais n'était pas sans ignorer ce lien », c'est pourquoi il devait employer ce vocabulaire « en toute connaissance de cause »[95]. Sur ce point, nous pouvons lier Landré et Rabelais car il est évident que tous deux produisent un discours charnière teinté autant de connaissances savantes que de pratiques ou coutumes populaires. Tout ce qui se réfère au « bas corporel » s'apparente à la culture populaire et revêt « les richesses qui sont en terre cachées, de beaucoup supérieures à ce qui existe dans le ciel, à la surface de la terre, dans les mers et les fleuves. La véritable richesse, l'abondance ne résident pas dans la sphère supérieure ou médiane, mais uniquement dans le bas »[96]. Les références de Rabelais au « bas » sont donc, pour Bakhtine, assimilées à un univers quotidien populaire et sacré :

> La béatitude spirituelle est profondément enfouie dans le corps, dans sa partie la plus basse. Cette parodie d'une des principales doctrines chrétiennes est toutefois très éloignée du cynisme nihiliste. Le « bas » matériel et corporel est productif : il donne le jour assurant ainsi l'immortalité historique relative du genre humain. Toutes les illusions périmées et creuses y meurent tandis que naît un avenir réel. [...] Ce bas est le véritable avenir de l'humanité. Le mouvement vers le bas qui pénètre toutes les images rabelaisiennes est, en dernière analyse, axé sur ce joyeux avenir.[97]

---

[93] ID., *La vie inestimable du grand Gargantua*, *op. cit.*, f. 18v.

[94] Mikhaïl BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, *op. cit.*, p. 399-400.

[95] *Ibid.*, p. 152.

[96] *Ibid.*, p. 366.

[97] *Ibid.*, p. 376.

Cette positivité véhiculée par les matières corporelles les plus basses permet à Bakhtine de généraliser toutes ces matières du « bas » en « matière joyeuse », dont la valeur est supérieure à tout autre. Or, ce passage de matières grossières à « matières joyeuses » n'est pas éloigné de « l'or couvert de fiente » landrésien.

« Matières joyeuses » & « matières vertueuses »

Bien que l'envergure comique des œuvres rabelaisiennes soit totalement étrangère à l'*Œcoïatrie*, les deux auteurs revendiquent par ces choses grossières une forme de *joyeux* et de *vertueux* ancrés dans le monde rural. Toutefois, cet ancrage est selon Robert Muchembled à nuancer :

> Car Mikhaïl Bakhtine se trompait en affirmant que la culture rabelaisienne de la « matière joyeuse » excrémentielle était d'origine populaire. Issue, selon lui, du carnaval médiéval, elle aurait permis le renversement symbolique des valeurs et des hiérarchies durant le temps des fêtes. Le rire ou le grotesque auraient ainsi servi d'antidote contre « le sérieux » dominant. Élaborée avant 1940, alors que l'auteur était persécuté en URSS pour activités antisoviétiques, la théorie, finement présentée, identifie le pouvoir à la répression et le peuple à la résistance, ce qui peut se comprendre dans le contexte de son écriture. Mais Rabelais, curé de Meudon, médecin humaniste, ne s'adressait qu'à un nombre très restreint de lecteurs cultivés[98].

En replaçant l'interprétation de Bakhtine dans le contexte politique de celui-ci, Muchembled propose de lire l'usage rabelaisien de la « matière joyeuse » non pas seulement comme une revalorisation totale de la culture populaire de l'époque, mais comme une valorisation savante de l'univers scatologique. Selon lui, « les acheteurs de livres gaillards et rabelaisiens ne sont jamais des paysans, ni les probables 90% d'illettrés du temps », qui n'ont selon lui « ni les moyens de les acquérir, ni souvent le savoir nécessaire pour en comprendre le sens »[99]. Muchembled envisage donc une culture excrémentielle tout à fait docte et différente de celle de la culture populaire bien qu'elle en soit, toutefois, une défense intellectuelle[100]. Qu'il y ait une culture intellectuelle scatologique défenderesse d'une culture rurale ne nous semble pas aller à l'encontre de la théorie de Bakhtine. Que le récepteur de ses œuvres ne soit pas le vulgaire paysan n'enlève en rien le fait que la langue rabelaisienne puisse renvoyer à une ambivalence païenne issue d'une culture orale.

C'est pourquoi nous estimons que les matières joyeuses et les matières vertueuses de Rabelais et Landré sont effectivement des postures savantes d'une culture scatologique et qu'ils sont en

[98] Robert Muchembled, *La Civilisation des odeurs*, *op. cit.*, p. 59-60.
[99] *Ibid.*, p. 66.
[100] *Ibid.*

même temps les porteurs de valeurs rurales, constructices des productions intellectuelles. L'aspect fécond de l'envers rabelaisien selon Bakhtine vient, nous semble-t-il, rendre compte de l'héritage que ces auteurs trouvent dans les traditions orales. Car, en se souvenant que 90% des gens sont hors de la ville, il faut donc replacer cette dernière en marge de la culture orale dominante. Elle s'instaure en fonction de ce qu'elle côtoie. Alors, ne faut-il pas penser l'*Œcoïatrie* et les œuvres rabelaisiennes comme des productions capables de faire des liens positifs entre deux milieux voisins, la tradition orale majoritaire et la culture universitaire minoritaire, celle-ci se nourrissant de la première ? Landré cherche une fois de plus à concorder des savoirs de natures divergentes : par-delà la concorde entre médecine, politique et religion, vient s'ajouter celle des traditions populaires. Il produit une mixité des savoirs qui dépasse la sphère lettrée et qui vient dialoguer avec ces sources dominantes dont la trace nous parait mineure puisqu'elle « se pert avec le son »[101].

L'*ŒCOÏATRIE* ET LES MÉDECINES DES PAUVRES

Le fait que la culture savante, en particulier médicale, puisse se construire en regard de ce qui est établi dans monde rural se constate dans les traités médicaux ayant pour objet les pratiques de santé des pauvres. Cette interaction entre productions universitaires et leur objet d'étude profane ne s'établit, pour autant, pas toujours de façon salvatrice à l'égard de ce dernier. En effet, si les médecins Rabelais et Landré accordent aux matières vulgaires de la joie et de la vertu, il n'est pas toujours question chez leurs confrères – même chez ceux dont l'objet d'étude est la santé des pauvres – de leur attribuer autant de valeur.

Il s'agit donc maintenant de comprendre dans quelle mesure l'*Œcoïatrie* s'apparente et diverge des productions médicales dont l'objet est la santé rurale. Pour ce faire, nous la comparerons avec le *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres* de Jacques Dubois[102], *L'Agriculture et Maison Rustique* de Charles Estienne[103], ainsi qu'avec les *Erreurs Populaires au fait de la medecine et regime de santé* de Laurent Joubert[104]. Ces trois œuvres, publiées respectivement en 1546, 1564 et 1578, sont choisies pour plusieurs raisons. D'abord, elles le sont pour leurs intérêts apparemment communs avec l'œuvre de Landré : la première est choisie pour son attention portée aux pauvres en particulier, la seconde pour l'intérêt qu'elle accorde au milieu domestique et enfin

[101] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 911.
[102] Jacques DUBOIS, dit SYLVIUS, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, *op. cit.*
[103] Charles ESTIENNE, *L'Agriculture et Maison Rustique de M. Charles Estienne, Docteur en Medecine. En laquelle est contenu tout ce qui peut estre requis, pour bastir maison champestre, nourrir & medeciner & volaille de toutes sortes, dresser jardins, tant potager, que parterre, gouverner mousches à miel, planter & enter toute sorte d'arbres fruitiers, entretenir les prez, viviers & estangs, labourer les terres à grains, façonner les vignes, planter bois de haute fustaye & taillis, bastir la Garenne, la Haironniere & le Parc pour pour les bestes sauvages*, Paris, Jacques du Puis, 1564.
[104] Laurent JOUBERT, *Erreurs Populaires au fait de la Medecine et Regime de santé. Corrigés par M. Laur. Joubert Conselher & medecin ordinaire du Roy, & du Roy de Navarre, premier docteur regent, Chancelier & juge de l'université an medecine de Mompelier*, Bordeaux, Simon Milanges, 1578.

la dernière pour les corrections qu'elle cherche à apporter à la culture médicale populaire[105]. Ensuite, parce qu'elles permettent d'insérer notre œuvre dans une temporalité d'écriture semblable à la sienne. Enfin, parce qu'elles sont écrites par des personnalités dont la notoriété est égale ou supérieure à celle de Landré.

Concernant ce dernier point, Jacques Dubois, dit Sylvius, doyen des trois, fut médecin d'origine picarde considéré par La Croix du Maine comme « l'un des plus doctes medecins de son temps »[106]. Il devint notamment le second Lecteur royal en médecine au Collège de France[107]. Charles Estienne, quant à lui, est issu de la célèbre famille d'imprimeurs parisiens impliqués dans l'essor du protestantisme. Il cumula comme Landré les études de droit et celles de médecine, suivant à cette occasion l'enseignement de Dubois[108]. Enfin, Laurent Joubert, également de confession protestante, fut disciple de Guillaume Rondelet à l'université de médecine de Montpellier dont il devint chancelier en 1574. À côté de cette dignité universitaire, il fut l'un des médecins ordinaires d'Henri IV et c'est, en tant que tel, qu'il rédigea ses *Erreurs populaires*[109]. Par leurs différents prestiges sociaux – incarnant l'élite médicale de l'époque – ils renvoient à la place que tenait Landré dans cette sphère sociale ; puisque, souvenons-nous, il fut lecteur du duc Charles d'Orléans, qualifié en droit et en médecine, également investi dans la réformation religieuse.

L'*Œcoïatrie* et le *Regime de santé pour les povres*

Pour effectuer l'analyse comparative de l'*Œcoïatrie* avec ces trois ouvrages, nous procéderons de manière chronologique. En commençant par la comparer avec le *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres*, puisqu'ils furent publiés tous deux à la fin des années 1540, nous comprendrons comment Jacques Dubois se positionne face au peuple. D'abord, nous recouperons leurs similitudes puis leurs divergences. Dans ces deux traités de Dubois, joints à l'impression, une première ressemblance se constate avec la volonté landrésienne d'assister « le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies »[110]. En effet, pour Dubois, il est évidemment question d'aider la partie de la population la plus démunie, intention que l'on peut lire dans la préface du premier livre :

---

105 Au sujet du rapport entre l'œuvre de Joubert et l'histoire culturelle de la santé voir : Joël Coste, *La littérature des erreurs populaires. Une ethnographie médicale à l'époque moderne*, Paris, Honoré Champion, 2002.

106 François Grudé, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine*, *op. cit.*

107 Jacqueline Vons, *Le médecin, les institutions, le roi. Médecine et politique aux XVIe-XVIIe siècles*, *op. cit.*, p. 11. Gerhard Baader, « Jacques Dubois as a practitioner », art. cit., p. 146-154.

108 Hélène Cazes, « Jardins, vergers et maisons-bibliothèques : le grand enfermement du livre imprimé ? », dans *Voix plurielles*, 5.1, 2008, p. 2.

109 Valérie Worth-Stylianou, *Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité*, *op. cit.*, p. 187. Roger Teyssou, *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et anatomistes de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 101-102.

110 Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 873-874.

> Mon estude et soin a tousjours este de aider les aultres de mon petit povoir […] voiant naguere la povrete de plusieurs, & des escoliers, leurs ai done quelque petite precaution des incommodites ou estiont subject, et petits remedes des petits commencements des maladies.[111]

Cette aide au peuple, considéré comme défavorisé par les deux auteurs, provient d'une volonté charitable de partager les connaissances qu'ils ont acquises. Une formule déployée par Dubois, semblable à celle décrite par Landré souhaitant s'efforcer « apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait, ou en parole »[112], l'illustre :

> L'Homme est né non seulement a soymesme et aux siens, mais aussi est tenu par la loy chrestienne faire bien a tous, de son pouvoir. Pour ceste cause esmeu et incité de la calamité & misere des povres, tant de ceste ville de Paris que des autres villes et villages, mettray peine de leur alleger & rendre plus aisee a porter & endurer l'indigence & povreté qu'ilz souffrent, principalement de chauffer, & de boire, & menger[113].

Le partage de la connaissance, considéré comme un « pouvoir » selon ces mots, est prescrit par la foi chrétienne, tel que nous l'avons observé précédemment chez Landré. De même, cette charité est indispensable selon ces deux auteurs pour épargner la misère à ceux qui soutiennent « par leurs journels labeurs le faix de la Republique »[114]. Cette reconnaissance du travail du peuple méritant le soin des puissants, de par leur labeur constituant le fondement de leur stature, corrobore un autre point commun avec le discours de Jacques Dubois. Celui-ci rappelle, dans son « Exhortation aus riches », qu'ils leur sont redevables « car celluy povre peuple est qui veilet et traveilet jour & nuict pour vous »[115].

Sans cette charité jointe à la reconnaissance de la valeur du peuple, les deux auteurs remarquent une surmortalité des besogneux. Cette observation s'apparente à une dénonciation commune de la responsabilité vicieuse des riches sur la mortalité des pauvres. Quand Landré accuse la richesse, recherchée par les médecins, de nuire à la santé des pauvres, il rejoint Dubois lorsqu'il demande dans son « Exhortation aus riches » :

---

111 Jacques DUBOIS, dit SYLVIUS, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, *op. cit.*, f. 2r.

112 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 872.

113 Jacques DUBOIS, dit SYLVIUS, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, *op. cit.*, f. 37.

114 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit* (1573), p. 873.

115 Jacques DUBOIS, dit SYLVIUS, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, *op. cit.*, f. 34r.

> Ouvres vos tresoirs au jour duy, & en elargisses aus povres : & par vostre avarice ne parmettes les povres mourir de faim, ce que est aulcunement [certainement] les tuer. [116]

Ainsi, les deux confrères voient dans la détention avaricieuse une nuisance au bien commun, et d'abord au corps des pauvres, eux-mêmes membres du corps social[117]. L'intention de venir en aide au peuple – dont il ne faut pas oublier la majorité numérique et donc la valeur culturelle – est la source première à l'élaboration des deux œuvres médicales, et l'élément d'entente fondamentale. Leurs auteurs se rejoignent donc dans cette dimension morale, accusant la minorité citadine et savante, en faveur d'un soutien au « bas » de la hiérarchie sociale.

En revanche, contrairement à Landré, Dubois ne cherche pas à produire une nouvelle médecine capable d'endiguer les problèmes de santé des pauvres. Il dispense dans ses traités un enseignement médical inscrit dans une vision galénique du corps et de son alimentation, reprenant notamment les trois façons de se nourrir : les nourritures solides (viandes, légumes et fruits), les nourritures liquides (vins et eaux) et les nourritures vaporeuses (odeurs des aliments)[118]. Une fois ce constat fait, l'auteur expose les différents types de nourritures correspondant à la situation corporelle des pauvres. Dubois n'élabore pas un système de soins différent de ce que l'enseignement universitaire prescrit. Il se cantonne à transmettre les connaissances médicales sur les régimes alimentaires et à demander aux riches d'adapter le leur à leur condition corporelle :

> Je vous supplye petit a petit de vous regiminer, & en prendre moins, tant que devenies en mediocre diete, affin que plus, signament de pain, redundet au povre peuple : car fort petit de pain, et encore biset, vous souffirat a vous nourrir aveuc les viandes dictes a vous accoustumees, & de grande nourriture. Et en ce faisant, feres un grand plaisir & pourfict au peuple, & si espargneres quelque argent que despenderies en pain[119].

Si, en écrivant ceci, Dubois conçoit l'aspect impérieux d'une restriction des riches concernant leur alimentation, et donc le manque d'autonomie du peuple pour réussir à se sauvegarder, il ne trouve pas de biais alternatif à l'exhortation aux riches. Le peuple est tributaire de la bonne volonté des puissants. Sur ce point, Landré a conscience que l'avarice et le monopole de ces derniers sont trop importants pour espérer qu'une simple incitation, même sous l'influence du bénéfice religieux caritatif, puisse remédier à la situation sanitaire des pauvres. Contrairement à son confrère, il ne s'adresse pas aux riches et met en place un système de soins où les pauvres ne leur sont plus soumis.

---

[116] *Ibid.*, f. 33r.

[117] Voir Chapitre III, « Dénoncer l'avarice en médecine ».

[118] Jacques DUBOIS, dit SYLVIUS, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, *op. cit.*, f. 6-13.

[119] *Ibid.*, f. 33v.

Cette forme de souveraineté du peuple à l'égard de sa santé constitue le point de divergence fondamental entre les deux médecins.

L'*Œcoïatrie* et *L'Agriculture et Maison Rustique*

Concernant l'œuvre de Charles Estienne, il ne s'agit pas de relier les deux œuvres par une morale commune, visant la sanction des plus riches à l'égard des pauvres d'origine rurale, mais d'un hommage à l'amour des choses simples. En effet, quinze années après que Landré ait demandé d'abandonner l'engouement des épices venues d'Orient au profit des choses ordinairement négligées appartenant au milieu domestique rural, Charles Estienne veut à son tour reconsidérer « la culture des choses rustiques » :

> Plusieurs grands seigneurs ont delaissé leur theatres, amphiteatres, colizees, colonnes, & autres edifices magnifiques, contemné leurs pourpres diademes & parfums, & se sont addonnez à la culture des choses rustique : de sorte que si nous voulons curieusement rechercher par ordre tous les discours des histoires, tant anciennes que modernes, nous trouverons que la plupart des personnages qui par leur vertu ont esté eslevez comme en un theatre & supreme degré d'honneur, n'ont eu rien plus cher, plus exquis, ny en plus grandes recommandation que l'Agriculture.[120]

La culture de la terre, à savoir l'activité paysanne, rurale, rustique et associée aux gens vulgaires, subit un renversement de valeur. Au nom des grands seigneurs qui ont préféré délaisser le fastueux pour s'adonner au soin de l'élément le plus bas dans la hiérarchie, Charles Estienne décide de produire une littérature tournée vers ce milieu modeste et populaire. Comme chez Landré, nous trouvons chez lui une reconsidération vertueuse du milieu vulgaire, au point qu'il acquiert un « supreme degré d'honneur ». Pour rendre compte de ce milieu, Charles Estienne entreprend presque un travail sociologique avant l'heure puisqu'il explique avoir côtoyé les différentes personnes de ce milieu rustique, afin d'être capable d'en décrire les choses utiles à son lecteur :

> En quoy n'ay espargné ny ma peine, ny frais aucuns : car n'ayant auteur quelconque, sur lequel me peusse renger & prendre quelque exemplaire de mes desseings, ay esté contraint de rustiquer souventesfois, & familierement converser avec toutes sorte de gents rustiques, comme avec laboureurs, vignerons, chartiers, bouviers, asniers, muletiers, bergiers, jardiniers, pescheurs, chasseurs, oyselleurs, fauconniers, à fin que je cogneusse les choses asseurément & que ne fusse scripteur des choses ouïes ou leuës, comme sont plusieurs de nostre temps, mais plustost auteur oculaire & quasi practicien de nostre agriculture Françoyse, & maison rustique.[121]

[120] Charles ESTIENNE, *L'Agriculture et Maison Rustique*, *op. cit.*, Épître dédicace.
[121] *Ibid.*

Ce passage nous renseigne sur la manière dont l'auteur se place face à ce milieu rustique. En effet, Charles Estienne nous dit avoir « rustiquer souventesfois » et avoir « familierement converser » avec les ruraux afin de devenir un « auteur oculaire » et un « quasi practicien ». Il cherche à garantir l'authenticité et la qualité de son implication concrète, de son intégration dans ce milieu qu'il a choisi d'éprouver personnellement, afin de réussir à produire cet ouvrage. Cela sous-entend également qu'il n'est pas originaire de ce milieu, qu'il n'est pas membre du monde rural et que donc, en tant qu'intellectuel et médecin, il décide de sortir de son rang pour nourrir la sphère savante par le biais d'un milieu illettré. Cet intérêt prononcé en faveur du monde rural, dont la valeur est préférable aux éléments fastueux du monde citadin, pourrait s'apparenter à la façon qu'ont Landré et Rabelais de le valoriser.

La mise en valeur du milieu rural passe, chez Charles Estienne, par une description détaillée des façons de cultiver la terre, de construire son potager, d'organiser les vergers et les jardins, ainsi que de pêcher et de chasser. La première divergence avec l'*Œcoïatrie* réside d'abord dans le registre d'écriture. Ensuite, vient une autre grande divergence : le destinataire de l'œuvre. Dès le début du Livre I, Estienne s'adresse aux propriétaires terriens. Il cherche à permettre une valorisation de la terre pour ceux qui en détiennent une parcelle et qui n'auraient pas toutes les clés pour jouir au mieux de son potentiel[122] : il restera « peu de choses à desduire touchant la beauté, & proffit d'une metairie champestre telle que doipte desirer celuy qui veult curieusement & avec raison vivre du labeur de sa terre »[123]. Il ne s'agit pas pour Charles Estienne de mettre en avant la culture orale populaire, mais de promouvoir leur savoir-faire au profit d'une classe sociale supérieure. Selon lui, un propriétaire terrien qui ne serait pas au fait des pratiques rurales, mettrait ses biens en péril :

> J'entends que le Père de famille soit homme de grande cognoissance es choses rustiques : car qui les ignore ou qui prend autre plaisir & vacation ailleurs, il faut de necessité qu'il se soubmette à la conscience d'un mestayer qui le trompera à son veu, & luy empirera ses terres & son logis[124].

Il convient donc à Charles Estienne de guider le lecteur de *La Maison Rustique* dans une bonne gestion de ses terres, à commencer par le choix du fermier et de la fermière responsables de la culture et des gens qui seront employés à cet effet[125].

Malgré des destinataires différents, dans ce contexte de bonne gouvernance existent des moments dédiés au soin quotidien et domestique. Selon l'auteur, il est du devoir du propriétaire terrien de veiller à la santé de tous les êtres qu'il a à sa charge. Il faut, en effet :

---

122 *Ibid.*, f. 2v-3r.
123 *Ibid.*, f. 2r.
124 *Ibid.*, f. 8r.
125 *Ibid.*, Livre I, Chap. 7 et 8.

> Qu'il ait tousjours l'œil sur ses gens, & visite ses bestes tous les soirs, & tous les matins les façons de ses terres. Ne laisse refouler ses bestes au labour : & sache les medecines qu'il leur faut pour les cheuttes, destorses, & autres inconveniens, & encor pour les maladies de ces gens […]. Qu'il mange & boyve de mesme ses serviteurs : mais en table separee, qu'il les paye bien, leur remonstre doucement, & ne leur avance rien si ce n'est en fortune de perte ou de maladie[126].

Ces recommandations, malgré la distance sociale effective, montrent la nécessité de maintenir ses serfs en bonne santé et en bonnes relations. Cette union de l'harmonie corporelle et sociale nous rappelle les propos tenus par Robert Muchembled dans lesquels la femme endosse, au sein du milieu populaire, une « fonction double de mère au foyer et d'ouvrier agricole » qui « la met en relation aussi bien avec la nature et les animaux, qu'avec un espace intérieur peuplé d'enfants et de problèmes domestiques », la rendant « spécialiste du corps humain »[127] . Ce soin et cette bonne entente promue par Estienne sont de la responsabilité de la fermière. Lorsque le propriétaire terrien aura à la choisir, il recommande qu'elle « sçache la medecine naturelle pour les siens & autres » :

> quant mal leur viendra, mesme pour les vaches, pourceaux, & volailles, car d'avoir le medecin à toutes heures sans urgente necessité, ce n'est pas le profit de la maison. Entretienne tous ses subjects en amitié, & n'endure qu'ils ayent rancune l'un à l'autre[128].

Au regard de ce passage, il revient à la fermière de garantir le bien-être physiologique et social de tous les êtres qu'elle a sous ses ordres. Le maintien de la bonne santé des bêtes lui appartient également, que ce soit les animaux de ferme ou de chasse. En ce qui concerne les bêtes, Charles Estienne nous renseigne tout au long de notre lecture sur les diverses maladies auxquelles ils sont sujets, donnant à l'occasion les remèdes qui leurs conviennent. Il répertorie notamment les maladies des poules, des pourceaux, des bœufs, des chevaux et aussi celles des chiens de chasse[129]. À ce propos, si les chevaux et les chiens sont répertoriés parmi les animaux de la *maison rustique* cela confirme le fait qu'elle s'apparente bien plus à ce que nous appelons aujourd'hui la *maison de campagne*, cette résidence secondaire installée à la campagne, plutôt qu'à une *maison de paysan*.

Observons donc maintenant l'un des passages curatifs réservé aux animaux :

> Si les chiens sont malades, faudra user de remedes suyvants : pour les pouls, puces & autres vermines, desquelles les chiens se chargent souventesfois, pricipalement par les grandes chaleurs faut les baingner, ou pour le moins laver & bouchonner, avec decoction faite en bonne quantité,

---

126 *Ibid.*, f 9r.

127 Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 86.

128 Charles ESTIENNE, *L'Agriculture et Maison Rustique*, *op. cit.*, f. 10r.

129 *Ibid.*, f. 12r, f. 19r, f. 12r, f. 23-25, f. 31, f. 138r.

> avec dix bonnes poignees de cresson sauvage, marjolaine sauvage, saulge, romarin, ruë, patience : & six poignees de sel, le tout bien cuit à la consumption des herbes[130].

Les connaissances médicales rapportées ici sur les maladies canines reflètent l'ensemble des conseils prodigués par Charles Estienne au sujet des bêtes, pour ce qui est de la précision préparatoire qu'il en donne. Ces détails pharmaceutiques sont utiles à l'indépendance médicale de la *maison rustique* car, comme expliqué précédemment, « avoir le medecin à toutes heures sans urgente necessité, ce n'est pas le profit de la maison »[131]. Si la fermière doit être en mesure de répondre à leurs problèmes de santé, il est dans l'intérêt du propriétaire terrien de pouvoir la renseigner en cas d'ignorance de certaines curations. Cet argument en faveur de l'autonomie médicale est ici explicite et recoupe le caractère onéreux d'une visite par un médecin institué. Il s'agit pour Estienne de permettre l'indépendance sanitaire du microcosme vivant sous l'autorité de son lecteur, au moins en ce qui concerne la santé quotidienne non-urgente.

Pour donner les moyens d'une véritable autonomie médicale, il faut que les plantes prescrites dans les différents remèdes médicaux destinés aux animaux soient cultivés au sein du domaine. En prenant l'exemple de la décoction utilisée contre les puces de chien, elle se compose de cresson sauvage, de marjolaine sauvage, de sauge, de romarin, de rue et de patience, toutes herbes que le traité réfère à « herbes pour les potages » et « herbes odorantes »[132]. Néanmoins, contrairement à ce que nous pouvons trouver dans l'*Œcoïatrie*, lorsque Charles Estienne traite d'un ingrédient médicinal il n'en donne pas les vertus curatives. Il faut lire les différents chapitres sur les animaux de ferme pour en connaître les besoins médicinaux. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de décrire la sauge, Estienne ne renseigne que sur sa manière d'être cultivée : elle « se plante de branches torse au pied, & de racine en prin-temps & automne : elle se seme aussi en mesme temps : sa racine se resjouït d'estre entouree de cendre de lexive »[133]. Toutes les autres plantes étant décrites sur ce modèle, il faut comprendre qu'elles sont d'abord référées dans l'ouvrage pour leurs caractéristiques agricoles plutôt que pour leurs valeurs médicinales. En outre, au sujet du soin médical apporté aux diverses personnes travaillant au sein de la « maison rustique », l'auteur ne le détaille malheureusement pas. Si les remèdes animaliers sont très nombreux, ceux relatifs à l'homme sont absents. Le traité ne nous donne aucun exemple de maladies à soigner au quotidien, ni de remède particulièrement nécessaire à connaître dans ce milieu rustique. Il est seulement question de réserver une partie du jardin à la plantation d'herbes médicinales :

130 *Ibid.*, f. 138r.
131 *Ibid.*, f. 10r.
132 *Ibid.*, f. 43r et f. 47.
133 *Ibid.*, f. 47v.

> Sera bon aussi pour les necessitez [car la fermiere doit entendre plusieurs remedes pour les maladies, & ne faut douter que n'ayons appris beaucoup de remedes par les femmes] esquarrir sur le bas du jardin potager, pres la muraille du clos fruitier, aucunes planches pour les herbes medecinales, comme valeriane, millefeuil, espargoutte, armoise, cabaret, jombarde, patience, mercuriale, paritoire, & autres semblables[134].

Les facultés médicinales de ces différentes plantes ne se retrouvent dans la suite de l'œuvre, probablement parce que la fermière et les femmes avoisinantes savent agir selon les besoins de santé quotidiens. Sans détails quant à la conservation de la santé de ces ruraux – que ce soit sur l'utilisation ou sur la préparation des remèdes que la fermière dispense –, l'intérêt de cet extrait réside malgré tout dans le fait que l'auteur accorde une véritable et claire reconnaissance à l'utilité des femmes dans le milieu médical domestique. Une reconnaissance non seulement de gestes, mais également de savoirs puisqu'il dit, en tant que médecin universitaire, avoir beaucoup appris sur les remèdes grâce aux femmes. En regard des propos landrésiens, la santé domestique humaine repose également sur des épaules féminines mais il n'est pas dans l'intérêt du destinataire de l'œuvre ni d'acquérir, ni de transmettre, des connaissances médicales complémentaire à ce que la fermière saurait déjà. Contrairement à Landré, Charles Estienne cherche davantage à améliorer la conservation de la santé des animaux domestiques plutôt que celle relative aux humains. C'est pourquoi, contrairement à l'autonomie médicale domestique recherchée par Landré, celle établie dans *La Maison Rustique* profite davantage aux maîtres qu'à leurs serviteurs ruraux.

Le dernier point que nous souhaitons aborder concerne les excréments des bêtes possédées par le propriétaire terrien. Ces matières viles encensées par Landré pour leurs vertus médicales sont également présentes dans *La Maison Rustique*. Ce traité leur attribue également des vertus, mais cette fois-ci elles sont agricoles. Elles sont nommées par les termes « fiente » et « fien », et sont utilisées pour l'engrais qu'elles apportent à la culture des champs, du potager et des vignes. Dans la gestion du poulailler, la fermière doit tous les jours le nettoyer, afin de récupérer leurs fientes et les mettre « a part pour l'amendement des prez »[135]. De même, en ce qui concerne celles des pigeons, il est écrit :

> Gardez bien la fiente qu'osterez du coulombier, & ne la meslez parmy celle des vaches, ou des chevaux, non plus que celle des brebis, car elle est trop chaude, & sert à engresser & amender les endroits chaunuz de vostre champart, ou de vos prez, & à recreer la moiteur & froideur des viels arbres[136].

[134] *Ibid.*, f. 37r.
[135] *Ibid.*, f. 11r.
[136] *Ibid.*, f. 20v.

Les qualités singulières des différentes fientes sont donc reconnues pour leur utilité agricole, rendant plus fertile la terre cultivée.

Après toutes ces observations, les ressemblances entre *La Maison Rustique* et l'*Œcoïatrie* ne sont pas si flagrantes. Certes, le milieu domestique est au cœur de ces deux ouvrages. Cependant, l'œuvre de Landré le valorise au profit de la population rurale alors que Charles Estienne le fait en faveur du propriétaire terrien. Ces deux médecins cherchent également à installer l'autonomie sanitaire du milieu rural, en raison du coût des visites médicales, mais là encore ils le font pour des raisons différentes : Landré la souhaite effective pour que le peuple ne soit plus soumis au profit pécuniaire des médecins savants alors qu'Estienne le fait pour préserver la richesse de ces-mêmes individus. En revanche, tous deux s'accordent sur l'utilité féminine en matière de soin ; sur les femmes, pour Landré, et sur la fermière et ses servantes, pour Estienne, repose la santé du milieu rural. Une reconnaissance non négligeable qui nous permet de faire la transition avec le dernier ouvrage comparatif : les *Erreurs Populaires au fait de la medecine* de Laurent Joubert.

L'*ŒCOÏATRIE* ET LES *ERREURS POPULAIRES AU FAIT DE LA MEDECINE*

En 1578, alors qu'il est Chancelier de la faculté de médecine de Montpellier, Laurent Joubert publie ce traité de vulgarisation médicale qui devint, comme l'expose Valérie Worth-Stylianou, un « bestseller » dès sa parution[137]. Bien que trente années séparent l'*Œcoïatrie* des *Erreurs Populaires au fait de la medecine*, elles entretiennent des corrélations importantes en ce qui concerne le refus de la superstition et la nécessité d'instruire les femmes en médecine, pour sauvegarder de façon plus efficace la santé du peuple. Considéré comme un traité d'obstétrique destiné à améliorer les conditions de santé des femmes et de leur nourrisson – à partir de la procréation jusqu'à l'allaitement –, ce texte a pour premiers destinataires les femmes soignantes au sens large, soucieuses d'acquérir un savoir médical savant[138].

Dès son épître dédicatoire, adressée à Marguerite de Valois, Laurent Joubert explique s'efforcer à corriger les fausses opinions en matière médicale. Ne niant pas les erreurs commises par les maîtres en médecine il écrit que, en comparaison, « cela est fort peu, au pris des erreurs populaires au fait de la medecine, & regime de santé, où elles sont tant epaisses, grossieres & lourdes, pour la plus-part, qu'elles meritet plus risee que reprehansion »[139]. Ces erreurs qualifiées de grossières, à l'image des rustiques qui y croient, doivent selon lui prêter davantage à rire que pousser

137 Valérie WORTH-STYLIANOU, *Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité...*, *op. cit.*, p. 187.
138 *Ibid.*, p. 188-191.
139 Laurent JOUBERT, *Erreurs Populaires au fait de la Medecine et Regime de santé*, *op. cit.*, épître dédicace.

à la condamnation. L'indulgence de Joubert n'est pas synonyme d'indifférence, le danger étant potentiellement grand, lorsque ces erreurs touchent à la santé. Il estime être du devoir des savants de combattre les erreurs médicales engendrées par l'ignorance :

> Touttesfois, parce que [des erreurs] il y an ha de fort prejudiciables à la vie des hommes, il me samble qu'on ne les doit mepriser ou dissimuler : ains remontrer au vulgaire ignorant, an quoy & commant il s'abuse & fourvoye, le remettant an un melheur chemin. Car il ne le fait malicieusemant, ou an intention de nuire, ains pour le mieux (ce luy samble) ansuyvant son erreur. C'est le devoir des medecins de luy dissuader ces fausses opinions & procedures. & l'instruire de faire mieus ce que luy concerne : comme de servir & guarder les malades, leur assistant fidellemant, sous la conduite & gouvernemant des doctes medecins.[140]

Les préjudices sanitaires nés de l'ignorance du peuple, en particulier à celle des femmes – matrone, nourrice ou simplement mère –, peuvent être corrigés par la science médicale. Ainsi, « dans les *Erreurs populaires*, l'autorité du médecin s'affirme sans ambiguïté » en faveur d'un auditoire féminin « puisque ce sont les habitudes de celles-ci qu'il cherche surtout à infléchir »[141]. Certes, le sujet lié à leur corps procréateur rend leur destination encore plus évidente que chez Landré, mais Joubert cherche seulement à leur transmettre un savoir institué relatif à leur condition de génitrice. Il n'est pas question pour ce chancelier de la faculté de médecine de donner des remèdes soignant la dysenterie ou la peste : en restreignant le développement de son travail de vulgarisation à l'obstétrique, Joubert ne sort pas les femmes de leur condition, il cherche avant tout à transformer leurs pratiques. Au Livre IV, au sujet de l'allaitement, Joubert défend l'idée qu'il n'y a pas de meilleur lait que celui de la mère biologique de l'enfant en comparaison avec celui d'une nourrice, idée allant à l'encontre des mœurs surtout chez les bourgeois[142]. C'est ainsi qu'après avoir déployé ses arguments, il écrit :

> Grand mercy, diront les nourrices, quand elles orront cecy, vous avez bien parlé pour nous. voila une bonne recepte : nous l'exequuterons volontiers[143].

Le verbe *ouïr* fait entendre que Joubert s'attend à ce que les nourrices aient connaissance de ses corrections par le biais de l'oralité. Cette volonté de pénétrer le milieu oral par l'écrit est semblable à ce que nous avons observé chez Landré. Aussi, cette oralité va de pair avec les traditions et les erreurs féminines que Landré et Joubert associent à de la superstition. L'auteur des *Erreurs populaires* reprend, en effet, toute une série de fausses idées, comme notamment l'influence de la lune sur le

---

140 *Ibid.*

141 Valérie WORTH-STYLIANOU, *Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité*, *op. cit.*, p. 190.

142 Laurent JOUBERT, *Erreurs Populaires au fait de la Medecine et Regime de santé*, *op. cit.*, Livre IV, Chap. 8.

143 *Ibid.*, Livre V, Chap. 7, p. 532.

sexe du fœtus – accoucher sous une pleine lune donnerait un garçon alors qu'une lune nouvelle donnerait une fille[144] – ou sur l'utilité de déposer le couvre-chef de l'époux sur le ventre de la mère au moment de l'accouchement pour l'aider dans son effort[145]. Ces deux exemples rappellent nettement le registre des croyances féminines populaires que nous trouvions dans les *Évangiles des Quenouilles*. Joubert cherche donc à rétablir la science parmi des pratiques imbibées de présages et croyances. En 1578, les *Erreurs populaires* sont publiées dans un contexte politique relatif à la sorcellerie pour le moins brûlant. Alors, lorsqu'un médecin cherche à corriger les pratiques superstitieuses, il est nécessaire de se demander dans quelle mesure cela ne se fait pas pour apaiser la pression inquisitoriale. En effet, cette dynamique pacifiante justifierait le fait que Joubert écrive que ces erreurs, largement féminines, « meritet plus risee que reprehansion »[146].

Cette répression exprimée à demi-mot dans l'épître dédicatoire se retrouve plus nettement formulée dans le Livre IV, au chapitre intitulé : « *Des harpies qu'on dit voler, & s'attacher aus cortines du lit* »[147]. Cette longue séquence de dix pages a pour objet de démystifier les fausses-couches. En effet, Joubert décrit cet « amas de chair », correspondant pour nous à un fœtus inachevé, expulsé lors de certains accouchements d'enfants mort-nés nommés « harpies », comme l'objet d'un malentendu linguistique. L'analogie, entre le nom de ces fœtus inachevés et le nom des mythiques sorcières décrites par les poètes antiques, est selon Joubert source d'erreurs populaires. Ce morceau de chair difforme n'est pas un être doué d'intentionnalité malfaisante responsables de l'avortement, mais que « ce cors n'a eu que vie vegetative, comme une plante simplemant, sans aucun mouvemant de soi, ni aucun sentiment »[148]. L'argumentation de Joubert, au sujet de ce type d'avortement[149], cherche vraiment à dissocier le sens véhiculé par les mots de la réalité matérielle. En tant que médecin, l'auteur insiste sur l'importance de la vue, c'est-à-dire de la preuve visuelle, contre l'affirmation par ouï-dire :

> On dit communemant, quand on raconte quelque chose fort rare & etrange (qu'on dit autremant incroiable) Si je ne l'avois veu, je ne le croirois jamais. Par cette phrase & manière de parler, on dispance & excuse ceux qui ne l'ont veu, de n'an croire rien : voire mesmes on les an persuade. Car an disant, si je ne l'avois veu, je ne le croirois pas, c'est autant que qui diroit, je conselhe ceus qui ne l'ont veu de ne le croire pas. Ainsi pouvons nous bien dire de ces moles monstrueuses, qu'on nomme harpyes, que l'on dit voler comme un oiseau. Et n'est pas vray samblable, que nos

144 *Ibid.*, Livre IV, Chap. 8, p. 380-383.
145 *Ibid.*, Livre IV, Chap. 2, p. 340-346.
146 *Ibid.*, épître dédicace.
147 *Ibid.*, Livre IV, Chap. 7, p. 370.
148 *Ibid.*, p. 377-378.
149 L'avortement, à cette époque, ne comprend pas seulement l'interruption volontaire de grossesse telle que nous l'entendons aujourd'hui, mais englobe également les fausses-couches. Sur la polysémie de ce terme, voir : Estela BONNAFFOUX, « Soigner la matrice stérile. Le médecin face à l'avortement spontané et provoqué », dans *L'utérus, de l'organe aux discours*, dir. par Isabelle Durand, Morgan Guyvarc'h et Véronique Mehl, à paraître aux Presses universitaires de Rennes.

> praticiens qui les ont nommé harpies, ayet pansé que ce soint vrais animaus, & moins qu'ils ayet d'ailes pour voler : mais seulemant par maniere de comparaison à une chose bien diforme. Car aussi les harpies que nous avons decrites selon les poëtes, ne sont rien de vray, ains choses controuvees[150].

Dans cet extrait, Joubert insiste sur le fait de ne pas croire sans preuve, visuelle et personnelle, l'idée selon laquelle ces « harpies » arriveraient par la voie des airs pour anéantir et se substituer au nouveau-né :

> Par quoi c'est un grand abus de croire, qu'il y an ayet qui volet propremant comme harpyes, & ce vont soudain attacher aus cortines du lit preparé pour l'acouchee.

Cette croyance populaire, pensant que de petites créatures difformes et malfaisantes puissent se cacher dans les tentures du lit pour attendre le moment propice à la corruption de la grossesse, est vigoureusement contredite par l'auteur. L'argument de la preuve doit convaincre les femmes suspicieuses de tels événements. Il devrait également raisonner les juges condamnant, par ouï-dire, les femmes accusées de sorcellerie avouant sous la torture s'être envolées pour rejoindre les fêtes sabbatiques[151].

Cette façon de légitimer une chose par l'expérience personnellement éprouvée rejoint la posture de Landré face à la superstition. Il traitait certains lettrés de superstitieux pour cause de non-vérification du savoir[152]. Il y a donc une adresse implicite à l'égard des savants, et notamment des juges, pour qu'eux aussi modifient leur comportement rationnel face à la doxa. C'est ainsi que Landré et Joubert se rejoignent sur la nécessité de ramener un discours universitaire dans les pratiques médicales du peuple, afin de les rendre plus efficaces d'une part et de les rendre scientifiquement défendables d'autre part. De même, une défense scientifique des pratiques médicales féminines sont développées dans ces deux traités.

Pour résumer l'ensemble des ressemblances et divergences entre l'*Œcoïatrie* et les ouvrages de Jacques Dubois, Charles Estienne et Laurent Joubert, nous pouvons d'abord dire qu'ils prétendent tous pouvoir améliorer, par leurs connaissances médicales respectives, la santé corporelle et sociale, c'est-à-dire les conditions de vie, d'un milieu à dominance rurale. Chacun, par leurs axes particuliers, apporte un regard savant sur les pratiques populaires, éclairant à la fois le peuple mais également leur lectorat lettré et citadin. Il a été remarqué qu'ils s'adressent tous, de

---

150 Laurent JOUBERT, *Erreurs Populaires au fait de la Medecine et Regime de santé*, *op. cit.*, Livre IV, Chap. 7, p. 378-379.

151 Henry INSTITORIS, Jacques SPRENGER, *Malleus malificarum*, trad. par Amand Danet, Grenoble, Éditions Jérôme Million, 2009 (1990), « Collection Atopia », troisième partie.

152 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 906.

façon plus ou moins directe et critique, à la tranche sociale supérieure souvent riche et savante, responsable des maux du peuple. Sur ce point, Dubois et Landré sont les plus offensifs bien que le premier n'ose pas revendiquer l'autonomie médicale des pauvres. Une forme de soumission des ruraux aux nobles et lettrés transparaît en filigrane chez tous les confrères de Landré : Dubois les exhorte à manger moins pour parer à la malnutrition et mortalité des pauvres, Estienne conforte leur autorité dans la maison rustique et Joubert subordonne leurs connaissances à l'autorité universitaire en la restreignant au milieu obstétrique. Cette autorité universitaire est également fondamentale chez Landré puisqu'elle sert de justificatif aux pratiques excrémentielles œcoïatriques, cependant elle n'est pas là pour inscrire les pratiques du peuple dans une hiérarchie de la médecine savante. Elle est là pour le libérer du joug de l'avarice, construite sur le monopole du savoir médical. C'est ainsi que l'affirmation d'une indépendance médicale des ruraux, et du peuple en général par l'intermédiaire des gestes féminins rééduqués selon les dogmes universitaires, se constate effectivement chez Estienne et Joubert mais de façon beaucoup moins radicale que chez Landré. Pour lui, la santé des pauvres ne doit plus dépendre ni de l'attitude des riches, ni de la corporation médicale et doit acquérir son indépendance, inatteignable sans la gratuité et l'efficacité éprouvée des remèdes.

La principale singularité de l'*Œcoïatrie* réside donc dans cette autonomie fondamentale des œcoïatres. Sans cela, l'apport épistémologique donné aux démunis ne serait qu'illusion : une apparence trompeuse, une charité douteuse, conservant une forme de maîtrise et de monopole sur les gestes de santé populaires. L'indépendance pratique de l'œcoïatre, sécurisée par sa nouvelle autorité héritée des connaissances galéniques et dioscoridiennes est ce point de bascule qui nous permet d'entreprendre notre dernier point d'analyse : la résistance de Landré face à ses « calomniateurs »[153]. Promouvoir les silènes médicaux au nom d'une paix harmonieuse concordant les savoirs médicaux, politiques et religieux, tout en instruisant les plus démunis par un savoir élitaire les rendant maîtres de leur santé, ne réunit pas que des partisans : Landré écrit, « Je n'ignore, Monseigneur, que ce mien fait ne concite calomniateurs »[154]. Cela est d'autant plus risqué lorsque son lecteur se rend compte qu'il réfute le caractère superstitieux d'une médecine excrémentielle et domestique, apparentée communément à des pratiques populaires teintées de maléfice. Dans ce contexte favorable à la chasse aux sorcières, il est nécessaire de se demander si son refus d'encourager la diabolisation du soin scatologique ne contre pas la calomnie démonologique en particulier. Car, au vu de la dédiabolisation discursive des ingrédients œcoïatriques et du caractère

153 *Ibid.*, p. 874.
154 *Ibid.*

profondément féminin des œcoïatres, nous devons réfléchir à l'inscription de Landré dans un discours protecteur des femmes accusées de sorcellerie.

Résister à l'inquisition

Selon Jean Bodin, le plus célèbre démonologue de la fin du XVIe siècle, de nombreux savants ont pris la défense des sorcières. Et c'est ainsi que son livre, *De la demonomanie des sorciers*, publié en 1580, répond « à ceux qui par livres imprimez s'efforcent de sauver les sorciers par tous moyens : en sorte qu'il semble que Satan les ait inspirez, & attirez à sa cordelle, pour publier ces beaux livres »[155]. Dans sa préface il cite, du côté du Diable, des médecins – du Moyen Âge comme Pietro d'Abano mais aussi ses contemporains comme Jean Wier –, des docteurs en théologie – comme Guillaume de Line « condamné comme Sorcier, le douziesme Decembre, mil cinq cens cinquante trois »[156] – mais également des magistrats qui, selon ses termes, se laissent « amollir le cœur » – « comme fist Alciat de son temps »[157].

L'intérêt de ce texte est pour nous multiple. D'abord, bien qu'il soit plus tardif que l'*Œcoïatrie*, il reprend des exemples de sorcellerie et de sa défense, au court les décennies qui précèdent sa publication. Ensuite, toute une partie de la *Démonomanie* est consacrée à la réfutation des opinions de Jean Wier. Sachant que cet homme fut médecin, dont la formation s'est effectuée à Orléans dans les années 1530, cela permet de construire un lien géographique entre lui et Landré, renforçant l'hypothèse d'un réseau savant tourné autour d'une défense des femmes persécutées pour leurs aptitudes soignantes. Dans cette dernière partie, il sera donc question de réinsérer le discours landrésien au sein d'une historiographie démonologique[158]. En particulier dans un contexte de défense des sorcières dont l'opposante principale serait l'inquisition, figurée par le *Malleus Maleficarum* et *La Demonomanie des sorciers*.

---

155 Jean Bodin, *De la Demonomanie des sorciers. Par J. Bodin, Angevin. Reveüe diligemment, & repurgee de plusieurs fauttes qui s'estoyent glissees és precedentes impressions. Plus y est adjoustee de nouveau une ample table des choses plus memorables contenues en ce livre*, Lyon, Antoine de Parsy, 1598 (1580), Préface p. 5.

156 *Ibid.*

157 *Ibid.*, Préface p. 6.

158 Plusieurs études contemporaines se sont intéressées à ces problématiques et à l'image de la sorcière durant le XVIe siècle, à ce propos je revoie à deux études : Alfredo Perifano, *Jean-François Pic de la Mirandole. La Sorcière, dialogue en trois livres sur la tromperie des démons*, Turnhout, Brepols, 2007 ; Marianne Closson, « Sorcière ou empoisonneuse : les enjeux d'une dénomination dans les textes de la fin du XVIe siècle », dans *Poison et antidote dans l'Europe des XVIe et XVIIe siècles*, dirigé par Sarah Voinier et Guillaume Winter, Aras, Artois Presses Université, 2011, p. 144-157.

DÉDIABOLISER LES ŒCOÏATRES

Rares sont les passages du *Malleus Maleficarum* restituant l'emploi des composants pharmacologiques inventoriés dans l'*Œcoïatrie*. Ceux que nous trouvons sont à l'image de ce qui suit :

> Quand je dénouai l'étoffe, je découvris plusieurs choses, surtout des grains blancs semblables aux pustules que j'avais sur le corps ; des graines et des herbes comme je n'en avais jamais mangé ni jamais vu, avec des os de serpents et autres animaux. Étonnée, je demandais au maître ce que je devais faire ; il m'ordonna de jeter tout cela au feu. Je le fis. Et subitement, pas dans l'espace d'une heure ou d'un quart d'heure, mais au moment même où ces choses furent jetées au feu, je récupérai toute ma santé première. Beaucoup de dépositions encore furent faites contre l'épouse du citoyen, au service duquel était cette femme ; on la soupçonna non pas légèrement mais fortement, en particulier de familiarité avec les sorcières.[159]

Les inquisiteurs Henry Institoris et Jacques Sprenger, investis par la papauté pour « exterminer les sorcières » et « inciter les cœurs des fidèles à la haine de cette peste de l'hérésie »[160], rendent compte ici de la symbolique maléfique attribuée aux « os de serpent et autres animaux ». Ces derniers deviennent le reflet du mal jeté sur la victime de la sorcière.

De manière semblable, Jean Bodin reprend les observations de ces deux auteurs pour confirmer le caractère diabolique de ces ingrédients :

> L'inquisiteur Spranger recite un exemple, qu'en faisant le procez aux Sorciers de la ville d'Ispurg en Alemaigne, il y eut un potier sorcier, lequel voyant une pauvre femme sa voisine affligee extremement, comme si on luy eust donné des coups de cousteaux aux entrailles, je sçauray, dit-il, si vous estes ensorcelee, & je vous gueriray. Et prenant du plomb fondu, il le versa dedans un plat plein d'eau, le tenant sur la femme malade : Et après avoir dit quelques paroles, que je ne mettray point, il apperçeut au plomb glacé certaines images, par lesquelles il cogneut, qu'elle estoit ensorcelee. Cela faict, il meine le mary de ceste femme, & tous deux ensemble vont regarder sous le sueil de la porte, où ils trouverent une image de cire, de la grandeur d'une paume, ayans deux aiguilles fichees des deux costez, avec d'autres poudres, graines, & os de serpens, & jetta tout dedans le feu : & la femme guarit, ayant engagé son ame à Satan, & aux sorciers, ausquels elle demanda guarison. Le mesme autheur dit, que le sorcier entretenoit une sorciere, qui avoit donné le mal à sa voisine : tellement qu'il se peut faire, que le sorcier avoir appris le secret de la sorciere.[161]

Les os de serpents, tout comme les graines, sont le miroir du maléfice produit par les sorciers, permettant à Jean Bodin d'illustrer ce qui constitue les signes de la sorcellerie. Il est également important de noter l'aptitude soignante de ces accusés, témoignant de l'efficacité de leurs gestes.

---

[159] Henry INSTITORIS, Jacques SPRENGER, *Malleus malificarum*, *op. cit.*, p. 313-314.

[160] *Ibid.*, p. 97-98.

[161] Jean BODIN, *De la Demonomanie des sorciers*, *op. cit.*, p. 285-286.

Cependant, Jacques Sprenger poursuit la démonstration en précisant que la fin du soin pratiqué par les sorciers est toujours diabolique. En l'occurrence, le sorcier d'Ispurg appelé pour guérir la voisine se révèle être l'instigateur du mal causé à cette femme : certes, il peut la guérir mais l'inquisiteur montre que ce n'est que pour galvaniser sa puissance maléfique. Le mal corporel infligé aux victimes devient alors l'acte le plus important, rendant l'usage de ces ingrédients anecdotiques. En revanche, dans le chapitre II du troisième Livre de la *Démonomanie*, Jean Bodin raconte l'histoire d'une vieille femme soignante, condamnée pour l'usage d'organes animaliers « par commune estimation viles, & contemptibles »[162], dont les objectifs ne sont pas meurtriers mais constituent, malgré tout, un acte maléfique :

> Ce trouva en Anjou une vieille Italienne qui guarissoit des maladies, l'an mil cinq cens septante trois : & sur ce que le juge luy defendut de plus se mesler de medeciner les maladies, elle appella & releva son appel en la Cour de Parlement, où M. Jean Bautru Advocat en Parlement, Sieur des Matras mon collegue & concitoyen ; plaida sa cause disertement & doctement : mais on monstroit que les moyens par lesquels elle guarissoit, estoyent contre nature : comme de la cervelle d'un chat, qui est une poison, de la teste d'un corbeau, & autres choses semblables : qui monstre bien que ce n'est pas en vertu de quelques bonnes huiles & onguens salutaires, comme font plusieurs gens de bien & charitables envers les pauvres gens : mais par moyens contre nature, ou par charmes.[163]

La vieille femme italienne est capable de soigner les gens. Elle est défendue « disertement & doctement » par un avocat qui réussit à la disculper dans un premier temps, mais elle est finalement rattrapée par la justice à cause de l'emploi de la cervelle de chat « & autres choses semblables ». Sans l'usage de ces ingrédients, cette vieille femme aurait pu échapper à la condamnation. Mieux, s'ils n'avaient pas été associés à une vision diabolique, cette femme n'aurait pas été jugée pour sorcellerie. Alors, lorsqu'on lit Landré expliquer que la cervelle de chat est utile à la guérison de l'angine[164], en vertu de son expérience de médecin, son savoir aurait pu lui servir de protection. Landré, par le référencement scientifique des composants œcoïatriques, ne fait pas que dédiaboliser la matière médicale mais contribue également à la dédiabolisation de leurs pratiquants. Dans le dernier exemple de Jean Bodin, l'italienne fut défendue savamment par l'avocat Jean Bautru, qui réussit à valoriser le bien sanitaire dont elle était la source. Seulement, il ne put plaider en sa faveur lorsque les moyens pharmacologiques dont elle se servait furent exposés. Or, s'il avait eu connaissance de l'*Œcoïatrie*, Bautru aurait peut-être pu la disculper du mal qui lui était attribué : elle n'aurait pas été sorcière, elle aurait été œcoïatre. En suivant les opinions démonologiques, notre

[162] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.
[163] Jean BODIN, *De la Demonomanie des sorciers*, *op. cit.*, p. 280.
[164] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 908.

œuvre aurait pu se poser comme une source utilisable par les avocats et médecins favorables à la cause féminine populaire. Cette hypothèse permettrait d'élargir les destinataires de l'*Œcoïatrie*. Par-delà le pauvre peuple auquel ces connaissances médicales sont utiles au quotidien, il est possible d'associer les inquisiteurs à ces « calomniateurs » pressentis par Landré[165]. Nous pouvons alors imaginer que toutes les sources médicales, profondément inscrites dans la médecine universitaire et donc d'une autorité inébranlable, garantissent la survie des femmes utilisant les mêmes remèdes. Il paraît évident que les références galéniques et dioscoridiennes sont plus profitables à la production d'un plaidoyer qu'à la pratique quotidienne du peuple.

En effet, pour le peuple seule l'efficacité des remèdes compte pour la sauvegarde de sa santé, leurs référencements universitaires étant alors accessoires. Inversement, en cas de procès contre l'une de ces femmes du peuple les utilisant, le fait qu'ils soient véritablement curatifs ne permet pas de l'exempter, puisque même Bodin reconnait que les sorcières peuvent guérir. En revanche, cette affiliation aux sources antiques peut leur être secourable dans un contexte où c'est la superstition qui est punissable et non la science médicale :

> Je pense bien que Satan est si malin, qu'il ne souffre point qu'on face bien, si on ne fait un plus grand mal, c'est à sçavoir, de demander santé à un sorcier, qu'on sçait estre tel, ou participer à ses prieres, ou faire quelque superstition, ou dire quelques paroles, ou porter quelques billets, ou autres choses qui ne se peuvent faire sans idolatrie, pour destourner l'homme de la fiance, qu'il doit avoir en Dieu seul[166].

Lorsqu'une médecine est effectuée sans que l'on en connaisse les raisons scientifiques, alors elle est considérée comme superstitieuse, la rendant déviante et satanique. Bodin poursuit en expliquant que, contrairement à ceux qui soignent par « médecine naturelle », les autres considérés comme sorciers « guarissent soudain, par intelligence qu'ils ont avecques Satan, ou bien en faisant quelques sacrifices ou idolatries, que Satan mesme commande »[167]. Le rejet de la superstition par Landré prend une nouvelle envergure puisqu'elle vient contrer l'argument principal des démonologues, persuadés que l'efficacité des ingrédients répertoriés dans l'*Œcoïatrie* ne peut être effective sans l'idolâtrie de Satan. En outre, en dédiabolisant par la science ces pratiques de santé, Landré construit en faveur des œcoïatres un discours défensif solide. Aussi, Bodin ayant réfuté la posture défenderesse du médecin Jean Wier, il s'agit maintenant de la comparer avec celle de Landré, afin de faire émerger les atouts du discours œcoïatrique.

---

165 *Ibid.*, p. 874.
166 Jean BODIN, *De la Demonomanie des sorciers*, *op. cit.*, p. 286.
167 *Ibid.*, p. 287.

La connaissance comme arme de défense

Dans ses *Cinq livres de l'Imposture et Tromperie des Diables : Des enchantements & sorcelleries*, le médecin Jean Wier propose de plaider en faveur des sorcières tout en réprimant la sorcellerie elle-même. En effet, ce médecin, devenu docteur de cette discipline, a priori à Orléans vers 1537[168], entreprend surtout de différencier les magiciens savants et conscients de leurs actes avec les prétendues sorcières, qu'il considère surtout comme malades et crédules :

> Elles ne ont aucuns livres, nuls exorcisme, characteres, ou semblables monstres, comme ont les magiciens infames : & n'ont nuls autres precepteurs ou enseigneurs que leur propre esprit gasté par le Diable, ou leur imagination corrompue. Pour ces causes chacun pourra voir aisement qu'elles sont beaucoup differentes d'avec les magiciens infames : car les magiciens sont souventes fois hommes doctes & prudents, mais curieux, lesquels souventefois font de longs voyages pour apprendre l'art demoniacle, à celle fin qu'à tout le moins ils se vantent de quelques impostures & tromperie és choses qui sont par dessus l'ordre de nature. Et celles cy sont femmes ordinairement vieilles, chancellantes de l'esprit, & retirees en leurs maisons, dedans la fantaisie desquelles, comme estant tout endormie & convenable organe ou siege accommodé à ses factions, ce Diable que est esprit se coule facilement : & principalement si elles sont malades de melancholie, ou bien si elles sont attristees & en un desespoir extreme.[169]

Jean Wier, par ces propos directement inscrits dans sa préface au lecteur, annonce sans détour la réalité du Diable et de l'infamie de la sorcellerie. Cependant, il différencie les magiciens, acteurs et conscients de leurs machinations, des sorcières conçues comme des victimes du malin par leur nature féminine. En tant que médecin, il se présente comme un protecteur de femmes malades, beaucoup plus facilement sujettes aux impostures du Diable par la fragilité de leur sexe et leur « complexion melancholique »[170]. Il ne conteste pas la nécessité de condamner les magiciens, responsables par leur savoir et leur clairvoyance, de leurs actes maléfiques. En revanche, selon lui il ne peut en être de même pour quelqu'un qui n'est pas maître de ses actes :

> Or l'erreur de l'esprit & l'aveuglement de la volonté depend en aux sorcieres de leur maladie naturelle, les effects de laquelle doivent estre supportés patiemment […]. Car nous avons montré au second livre, aussi a fait Alciat cy dessus en un chapitre singulier, qu'elles sont toutes tellement travaillees de maladies melancholiques, qu'elles ne peuvent comprendre ny juger droitement d'aucune chose, & encore moins en faire election, d'autant que l'election ensuit la volonté, ce qui descouvre du tout le franc arbitre.[171]

---

168 Roger Teyssou, *Jean Wier. Des dieux, des démons, des sorcières*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 18.

169 Jean Wier, *Cinq livres de l'Imposture et Tromperie des Diables : Des enchantements & sorcelleries : Pris du Latin de Jean Vvier, medecin du Duc de Cleves, & faits François Par Jacques Grévin de Clermont en Beauvoisis, medecin à Paris*, Paris, Jacques du Puys, 1567, « Preface au lecteur ».

170 *Ibid.*, en particulier Livre II, chapitres 23 et 24, f. 126-130.

171 *Ibid.*, f. 449v.

Cette disculpation au nom de la maladie figure comme étant l'argument central de Wier au sujet des sorcières. En reprenant Alciat, important jurisconsulte italien et professeur de droit à l'université de Bourges dans les années 1530, Wier réintègre la question des procès dans une réalité quotidienne temporellement et géographiquement proche de celle de Landré. Les tensions qui existaient entre les universités d'Orléans et de Bourges à l'époque où Alciat enseignait dans cette seconde, Landré ne pouvait les ignorer. Elles étaient si fortes qu'elles ont opposé Alciat à Pierre de l'Estoile[172], poussant le jeune Calvin, étudiant en droit qui avait pourtant quitté les bancs orléanais pour le juriste italien, à prendre la défense de son adversaire[173]. Toujours est-il que les considérations d'Alciat servent de références à Wier et nous montrent la diversité d'opinions et l'effervescence juridique produite autour des procès de sorcellerie, à une époque où Landré est actif en droit et médecine.

Wier disculpe les femmes accusées de sorcellerie : c'est la connaissance médicale qui permet au magistrat de prononcer sa sentence de manière éclairée et avec justice.

> Premierement & devant toute chose incontinent que l'on s'apperçoit de quelque mal engendré contre l'ordre de la nature : il faut avoir recours, selon l'ordonnance de Dieu, à celuy qui estant celebre par doctrine, profession & usage, entend fort bien les maladies, leurs differences, leurs signes, & leurs causes : c'est à sçavoir au medecin qui soit de bonne conscience. Car il advient quelque fois de si grands & estranges accidents és maladies, lesquels, encores qu'ils adviennent par une force & impetuosité de la nature, toutefois les hommes indoctes & qui n'entendent point les choses naturelles, & sont d'une foy chancellante, les rapportent incontinent aux sorcelleries, tout ainsi comme nous voyons advenir és diverses especes de convulsions & retiremens de nerfs, en la melancholie, au haut mal, en l'estouffement de l'amarry, en la semence pourrissante, & en plusieurs autres effects de veines & poisons. Mais le medecin prudent & advisé discernera les maladies, & les symptomes ou accidens, & lors qu'il les aura diligemment considerez, adjoustant avec ceste diligente inquisition des choses naturelles, une reigle & consideration la plus juste & droite qu'il pourra, s'il void que le mal passe oultre les limites de nature, & qu'il s'apperçoive des mouvemens & actions de Satan, lequel est esprit : il renvoyera la charge de toute la guerison au medecin spirituel, à sçavoir au predicateur ou au Ministre de l'Eglise, qui soit homme de bien, de saine doctrine, tenant le mystere de la foy avec pure conscience : qui soit cogneu estre d'une vie innocente, non addonné au vin, ny sujet au gaing deshonneste, & duquel les gens de biens portent bon tesmoignage[174].

Seule l'ignorance est accusatrice de sorcellerie lorsque la médecine conclut à la maladie, qu'elle soit mélancolie, épilepsie ou encore due à un empoisonnement[175]. Le rôle du médecin est alors capital, car celui-ci est le plus à même de délibérer de l'action du Diable, c'est-à-dire de la dissocier d'une

[172] Concernant ce docteur régent de l'Université d'Orléans, voir Chapitre I de cette thèse.

[173] Chiara LASTRAIOLI, « L'Université d'Orléans », *Orléans, une ville de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 100-101.

[174] Jean WIER, *Cinq livres de l'Imposture et Tromperie des Diables*, *op. cit.*, Livre IV, chap. 23, f. 361v-362r.

[175] Au sujet de l'empoisonnement chez Wier voir l'article de Marianne CLOSSON, « Sorcière ou empoisonneuse : les enjeux d'une dénomination dans les textes de la fin du XVIe siècle », art. cit., p. 146-148.

source naturelle. Seuls les « indoctes » peuvent donc condamner des femmes malades au bûcher et prétendre qu'elles sont libres dans leurs actes et confessions démoniaques, apparentées à de la démence par Wier. Ce manque de discernement est d'autant plus dangereux que certains hommes, dit-il, se jouent de cela pour produire le mal en toute impunité au détriment de certaines femmes honnêtes et soignantes, grâce aux fausses croyances qu'ils entretiennent par la même. Il dénonce alors la « fause Medecine de quelques prestres & moynes », se cachant derrière l'ignorance générale :

> Il y a plusieurs prestres, & moynes, lesquels doivent estre mis en ce lieu, & estimez de la famille de ceux qui sont remplis de l'esprit Pythonique, & lesquels doivent à bon droit estre escrit au blanc des Magiciens, & pour quelque occasion que ce soit n'en doivent estre retirez. Ce sont hommes lesquels comme ils sont ignares, & d'une impieté tres-corrompue. (Je n'entens icy detracter aux gens de bien, lesquelz j'honore, & revere sur tous) Ilz se vantent impudemment de connoistre la sacree Medecine : & encores qu'il soit certain qu'onques ilz ne la toucherent du bout des livres : si est ce qu'ilz n'ont point de honte de respondre par une bouche mensongiere, & persuader au pauvre vulgaire (j'ay honte de nommer des Conseillers, gens de doctrine, de jugement, & d'authorité) lequel a recours à eux en plusieurs maladies, & leur en demande conseil : Ils n'ont point, dy-je, de honte de respondre qu'elle procede de sorcellerie & d'enchantement, & ce pendant encore ces bons devineurs Pythiens osent bien malheureusement monstrer souventesfois, & par leur moyen de leur art, l'enchanteresse ou sorciere, qu'ils disent en estre cause : Mesme ilz en donnent le plus souvent le blasme à quelque honneste, innocente, & bonne matrone, dont jamais elle n'en pourra ny mesme sa posterité estre du tout purgee : Car ce ne leur est pas assez, & ne leur suffit d'avoir controuvé la maladie par mentir, si quant-&-quant ils ne calumnient les innocents, & s'ils ne remplissent le vulgaire, qui de sa nature croit facilement, d'une haine plus que Vatinienne : & s'ils ne font retentir tout un voisignage de proces, & de plaideries, s'ils ne desjoignent les amitiez, s'ils ne rompent le lien d'union estraint par l'alliance de consanguinité : s'ils n'incitent à debats, s'ils ne procurent des poisons, & si en la fin ils ne machinent, & sont causes des meurtres que feront ceux qui veulent vanger l'innocence, de celle qui est accusee du meffait, & qui par ce moyen luy veulent aider : bref s'ilz ne sont cause de la mort de la femme qui est meurtrie par les autres, ou mal-punie par le magistrat[176].

Le rôle des prêtres dans l'entretien des fausses croyances et de la sorcellerie, par la « calumnie des innocents », est décisif car non seulement ils en sont la source mais ce sont également eux qui la condamnent et mettent à mort plusieurs femmes sans défense. Par le témoignage de Wier, nous comprenons que les prêtres sont des intermédiaires quotidiens entre le peuple et l'interprétation de leurs maux. Ils sont consultés précisément pour leur érudition et c'est cette autorité corrompue qui répugne l'auteur, insistant sur le fait qu'ils n'ont même pas « honte de respondre » que leurs maux « procede de sorcellerie », blâmant de surcroît « honneste, innocente, & bonne matrone », galvanisant ainsi la vengeance, le meurtre et l'injustice. Ce clergé installé au plus près des ruraux est ainsi considéré comme le reflet et le garant de la doxa et figure comme un interlocuteur et

[176] *Ibid.*, Livre II, chap. 14, f. 102r-103r.

destinataire essentiel aux médecins et savants cherchant à changer les mentalités en matière de médecine populaire.

Cette observation confirme notre hypothèse formulée à la fin de notre Chapitre IV. Nous avions estimé que les clercs, dont la foi devait être « bonne et vive », devaient être des interlocuteurs de l'*Œcoïatrie*, représentés par Gérard Roussel en tête de liste. Le cas du cordelier espagnol, Oudin Ærge, soignant la jaunisse par la fiente d'oie venait confirmer notre postulat. Dans cet exemple Landré soulignait le fait que ce religieux faisait payer cher son remède, alors qu'il lui était possible de le dispenser gracieusement grâce à la gratuité des produits utilisés[177]. Le fait que Wier désigne aussi certains de ces religieux, proches du peuple, comme potentiels détracteurs du soin quotidien produit par les femmes rurales, cela vient renforcer le vice constaté par Landré chez le cordelier. Selon Wier, ces hommes sont également détracteurs d'honnêtes matrones, et générateurs de haine à l'égard de ces femmes.

La solution émanant de ces deux discours médicaux tient en l'instruction savante de la population. Chez Wier elle est tout-à-fait explicite puisqu'elle s'adresse interdépendamment aux magistrats, aux clercs et à leurs ouailles :

> Il faudra contre l'erreur prescher la parole, poursuyvre en temps & hors temps, corriger avec toute douceur & doctrine. Il faudra tousjours prier Dieu, qu'il luy plaise leur ouvrir l'esprit lors qu'elles sont en voyage d'Emaus, c'est à dire, lors qu'elles tombent en erreur d'esprit & de jugement. Et quant à l'ignorance, ce sera l'office du Magistrat de reveiller l'endormissement des pasteurs des Eglises : qui d'autant que ces ouailles sont debiles & mal-advisees à raison de leur aage radoté & sexe feminin, d'autant ayent ils à se mieux garder des loups & plus diligemment : & qu'ils les instruisent des embusches d'iceux[178].

Comme chez Landré, nous trouvons bien le besoin de transmettre une parole savante aux personnes les plus sujettes à l'accusation de sorcellerie. Retraçant également le besoin d'instruction à tous les niveaux de l'échelle sociale, la parole de Wier est néanmoins beaucoup plus explicite et directe que dans l'*Œcoïatrie*, où il est nécessaire de décrypter derrière ce néologisme la réalité de la pratique médicale rurale. L'ignorance est alors considérée comme la principale alliée du vice et de la violence, tandis que l'instruction devient la plus grande protectrice de la santé des corps individuels et du corps social.

La protection par la science et contre l'ignorance n'est pas un argument viable selon Jean Bodin, qui retourne le propos à son avantage. À la fin de sa *Demonomanie des sorciers*, il construit tout un développement ayant pour but de réfuter les opinions de Jean Wier, faisant d'abord de la

[177] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 882-883.

[178] Jean WIER, *Cinq livres de l'Imposture et Tromperie des Diables*, *op. cit.*, Livre V, chap. 22, f. 453v.

mélancolie des prétendues sorcières un leurre hérétique[179]. Bodin explique que selon Wier « il ne faut pas croire la confession des Sorcieres, & qu'elles s'abusent de penser faire ce qu'elles disent, & que c'est la maladie melancholique qui les tient »[180] :

> Voyla la couverture que les ignorans, ou les Sorciers ont prise, pour faire évader leurs samblables, & accroistre le regne de Satan. Par cy devant ceux qui ont dit que c'estoit la melancholie, ne pensoyent pas qu'il y eust des Demons, ny peut-estre qu'il y eust des Anges, ny Dieu quelconque. Mais Vvier confesse qu'il y a un Dieu (comme les Diables le confessent aussi, & tremblent soubs, la puissance, ainsi que nous lisons en l'Escriture) il confesse aussi par tous ses escrits, qu'il y a de bons & malins esprits, qui ont intelligence & paction avec les hommes. Il ne falloit donc pas attribuer les transports de Sorciers, leurs malfices, & actions estranges à la melancholie.[181]

L'objectif de Bodin est alors clair : montrer que les arguments médicaux de Wier sont manipulés en faveur du Diable et contre Dieu lui-même, faisant de ce médecin un acteur de la sorcellerie. À son tour Bodin va donc invoquer les autorités intellectuelles, à la fois philosophiques, religieuses et médicales pour déconstruire les arguments du médecin. Hippocrate et Galien sont appelés pour montrer que la mélancolie n'est pas une maladie si courante dans les régions froides, « car on voit tous les peuples de Septentrion blancs, les yeux vers, les cheveux blonds & desliez, la face vermeille, joyeux & babillard, chose du tout contraire à l'humeur melancholique ». De même, il affirme que :

> Jamais, dit Hippocrate, les femmes n'ont la goutte, ny ulceration de poulmons, dit Galen, ny d'epilpsies, ny d'apoplexies, ny de frenesies, ny de lethargies, ny de convulsions, ny de tremblement tant qu'elles ont leurs fleurs, ou pour mieux dire leurs menstrues & fleurs.[182]

L'expérience landrésienne prouve que ces dires sont médicalement erronés, puisqu'à la séquence des vertus des os, Landré dit guérir une jeune épileptique tourangelle grâce à des os humain, dont il tire son savoir de Galien[183]. Toutefois, le discours bodinien cherche à prouver par des références médicales que ces signes corporels, repérés chez les possédées, ne sont pas des maladies naturelles décrites par les médecins antiques mais des signes du Diable. Par ce procédé, Bodin se défend d'être l'ignorant et accuse Wier de duperie et malfaisance : « Il faut donc que Wier confesse, que c'est une inconguité notable à luy, qui est Medecin, & ignorance par trop grossiere (mais ce n'est pas ignorance) d'attribuer aux femmes les maladies melancholiques, qui leur conviennent aussi peu »[184]. L'ignorance apparaît comme un argument rhétorique utilisé au détriment de son

[179] Jean BODIN, *De la Demonomanie des sorciers*, *op. cit.*, p. 476-556.
[180] *Ibid.*, p. 492-493.
[181] *Ibid.*, p. 493.
[182] *Ibid.*, p. 494.
[183] Claude GALIEN, *De simplicium medicamentorum…*, *op. cit.*, Livre XI, Cap. 14, col. 309.
[184] Jean BODIN, *De la Demonomanie des sorciers*, *op. cit.*, p. 495.

adversaire. En outre, Bodin assure par les textes bibliques que la sorcellerie est le plus grand des crimes, même comparé aux « homicides, & parricides, incestes, tyrannies, idolatries »[185]. Ce à quoi il ajoute que « Dieu commande que celuy qui fera ceste abomination, soit lapidé : qui estoit la plus cruelle de toute »[186]. Pour Bodin, aller à l'encontre de ces commandements chrétiens ne peut être un signe de clémence, ni de vertu, mais bien un signe diabolique en faveur du Mal. Par les mots du démonologue angevin il y a donc devoir de nettoyer la société de ses plus odieux criminels, pratiquant de la sorcellerie et ses défenseurs, car :

> (Les Sorciers) sont tout ainsi que les crapaux & couleuvres en terre, les araignes és maisons, les chenilles, & les mouches en l'air, qui sont engendrees de corruption & qui attirent le venim de la terre, & l'infection de l'air.[187]

Utilisé en ce sens, un vocabulaire médical et religieux ne peut donc aller contre la parole de Bodin et des inquisiteurs qui se portent garants de la santé publique. Un discours sanitaire est donc de mise autant chez les défenseurs que chez les détracteurs de la sorcellerie. Face à cela, l'*Œcoïatrie* semble bien moins militante et plus subtile. En effet, contrairement aux *Cinq livres de l'Imposture et Tromperie des Diables*, cette œuvre landrésienne ne dit jamais ouvertement qu'elle défend la sorcellerie. Et pour cause, la terminologie démoniaque ou magique n'est jamais utilisée par Landré. En revanche, au vu de son discours sur les silènes médicaux, il va de soit qu'en dédiabolisant, par les connaissances galéniques et dioscoridiennes, les usages médicaux à dominante scatologique, il dédiabolise simultanément leurs utilisateurs, leurs utilisatrices. Ces dernières en particulier, qui sont pour Bodin tels des « crapaux & couleuvres en terre, les araignes és maisons », recouvrent leur dignité soignante à partir du moment où ces animaux sont reconnus, eux aussi, pour leurs facultés curatives. La force de l'*Œcoïatrie* tient alors autant de son nom, qui institutionnalise sans concession les plus démunis en tant qu'œcoïatres, que de sa valorisation évangélique et silénique de tous les méprisés.

Enfin, l'hérésie accusatif de Bodin envers Wier le serait également pour Landré. Ce dernier point est inévitable malgré l'inscription profonde de son œuvre dans la foi car, tel que le dit Bodin :

> N'y a il impieté plus grande que celle qui est couverte du voile de piété. J'ay dit cy devant que Satan a des Sorciers de toutes qualitez. Il a eu autrefois. Plusieurs Papes, comme escrit le Cardinal Benon, Naucler, & Platin : Il a des Roys, des Princes, des Prestres, des Prescheurs, en plusieurs lieux des Juges, des Medecins : brief, il en a de tous mestiers[188].

[185] *Ibid.*, p. 497.
[186] *Ibid.*
[187] *Ibid.*, p. 266.
[188] *Ibid.*, p. 479.

Contre cette accusation, Landré ne pouvait rien. Même en promouvant la médecine scatologique au nom d'un idéal sociétal dénué d'avarice, au nom des commandements chrétiens, l'envers pourrait toujours lui être reproché par facilité d'opinion, par rapprochement déguisé avec une médecine plus occulte, malgré ses références universitaires indéniables. De surcroît, en dédicaçant son traité à un homme exilé pour sa foi novatrice, il ne pourrait se défendre d'hérétisme après les nuits sanglantes de la Saint-Barthélémy et de cette apogée des bûchers que connaît Bodin. Cependant, il faut remarquer que l'*Œcoïatrie*, par son rejet franc de la superstition, permet de maintenir son discours médical en dehors du surnaturel. De plus, puisqu'il s'agit toujours de soigner au nom de la justice et du bien commun, les intentions criminelles reprochées aux sorcières sont immédiatement évincées. Et en ne se prononçant pas sur les puissances diaboliques, mais en soulignant la méprise et le vice des savants, Landré tient écartés les œcoïatres des accusations sataniques. En outre, dans cette œuvre, le mal ou le vice, vient du milieu savant et non du milieu populaire. Par conséquent, il ne défend pas ouvertement une pratique sanitaire populaire mais dénonce un mauvais exercice de la médecine par les savants. Cette posture implique que ses détracteurs argumentent en faveur des savants avaricieux, contre les connaissances galéniques et dioscoridiennes, avant de réussir à assimiler le discours de Landré à du satanisme déguisé.

*

Par ce dernier chapitre consacré à l'étude médicale de l'œuvre et en particulier à cette dernière partie de l'*Œcoïatrie* intitulée l'« Exoration au Lecteur », il fut montré l'implication de Landré dans les pratiques de santé populaires. Derrière l'œcoïatre se cache une réalité sanitaire féminine et rurale que l'auteur ne peut pas ignorer. Non seulement l'*Œcoïatrie* nous est apparue comme une œuvre médicale savante défendant l'automédication du peuple pour contrer l'avarice des médecins institués, mais nous nous sommes aperçus des enjeux culturels et littéraires inhérents à cette défense. Il fut alors nécessaire d'insérer cette œuvre parmi d'autres productions médicales et littéraires consacrées aux pratiques de santé effectuées dans le milieu rustique. Les études comparatives menées ont permis d'établir des liens encore plus étroits, que lors de l'étude de l'épître, entre les discours rabelaisien et landrésien au sujet des déjections et matières apparentées au « bas ». Une positivité découlée d'une inversion des valeurs entre le bas et le haut, déjà constatée par leur usage commun des silènes médicaux, et qui s'est vue accrue par leur respect et leur sauvegarde d'une culture orale. Ces matières, « joyeuses » pour Rabelais et « vertueuses » pour Landré, se sont alors faites les défenderesses de gestes traditionnels habités par un discours érudit

commun. Ces deux médecins, tels des intermédiaires entre deux mondes voisins, ont ainsi contribué à pérenniser le dialogue et les points de connexion entre deux milieux sociaux ordinairement opposés.

D'autres médecins ont montré leur attachement au milieu rustique, au point de vouloir comme Landré contribuer à l'amélioration de ses conditions de santé. En confrontant l'*Œcoïatrie* au *Regime de santé pour les povres* de Jacques Dubois, à *L'Agriculture et Maison Rustique* de Charles Estienne, et aux *Erreurs populaires au fait de la medecine* de Laurent Joubert, nous avons vu qu'elle s'inscrivait dans un registre éditorial porté par des médecins de grande notoriété. Chacun à sa manière a déployé des stratégies discursives, soit pour sermonner les nobles sur leur avarice, soit pour encourager l'indépendance curative du milieu rustique, soit pour corriger et nourrir de connaissances savantes les pratiques féminines de santé. Aussi, en gardant à l'esprit le « rôle primordial des femmes dans la transmission de la culture populaire et des recettes qui s'y attachent »[189], nous avons observé la porosité des questions de sorcellerie avec la médecine domestique. Estienne reconnaît la place centrale des femmes communes dans la santé quotidienne comme dans les expériences qu'elles ont apportées à la médecine savante, ne s'épanchant pas sur les pratiques superstitieuses ; à l'inverse Joubert, alors qu'il traite principalement d'obstétrique, s'applique en particulier à reprendre et corriger les superstitions populaires, notamment liées aux invocations diaboliques lors d'avortement en particulier, pour venir en aide aux soignantes, non seulement les matrones plus expérimentées mais également les simples femmes.

C'est alors que le rejet de la superstition par Landré a trouvé un nouvel écho au sein de ce champ féminin à lecture potentiellement diabolique. Il s'est avéré, en effet, que l'identité « par commune estimation viles, & contemptibles »[190] des recettes œcoïatriques n'était pas étrangère au caractère démoniaque des recettes attribuées aux sorcières. Ce faisant, nous avons supposé que l'assurance de sources universitaires à l'emploi de ces recettes scatologiques et rebutantes pouvait s'apparenter à un argumentaire contre la pression inquisitoriale de l'époque. Pour ce faire, l'*Œcoïatrie* fut confrontée aux accusations postérieures prônées par Jean Bodin dans sa *Démonomanie des sorciers*, afin d'en voir les liens possibles. Le démonologue angevin ne répertorie pas notre auteur parmi les défenseurs des sorcières, en revanche il confirme le caractère diabolique d'une médication semblable à celle développée par Landré, ceci confirmant l'intérêt de l'*Œcoïatrie* dans la défense des femmes accusées de sorcellerie. Car, en réinscrivant les recettes d'apparence diabolique dans un discours universitaire irréfutable, Landré dédiabolise autant ces remèdes que leurs usagers, sans quoi Galien et Dioscoride le seraient également.

---

189 Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 107.

190 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

Enfin, ces références médicales récurrentes sont apparues comme une arme de défense éducative adressée autant aux juristes – en charge des procès de sorcellerie –, qu'aux clercs – garants de l'ordre moral et parfois conseillers en santé –, afin de contrarier le vice des autorités et l'ignorance du peuple. C'est pourquoi, malgré un discours moins explicite en matière de superstition et sorcellerie que celui son confrère hollandais Wier, Landré est indéniablement un auteur à ajouter à la liste des protecteurs des pratiques féminines et promoteur de leur éducation médicale.

*

* *

Cette troisième partie de thèse consacrée à l'étude épistémologique et culturelle de l'*Œcoïatrie* fut divisée en trois temps. Le premier a permis de déterminer la structure de l'épitomé et d'en inventorier les sources médicales employées par Landré. Par ce biais, nous avons conclu à l'inscription fondamentale de cette médecine domestique savante dans une pratique galénique et dioscoridienne. Construite comme un abrégé pharmacologique, l'*Œcoïatrie* met effectivement en lumière des ingrédients vulgaires dont les propriétés médicales sont affirmées par les plus hautes autorités de la discipline. Trente-huit ingrédients vulgaires sont ainsi répertoriés selon leurs vertus médicales pour constituer un réservoir curatif utilisable par les œcoïatres. Cet outil médical institué par la connaissance des médecins les plus célèbres contient cependant, et marginalement, quelques recettes populaires, venant de prêtres ou de femmes, vérifiées par Landré lui-même. À l'issue de ces observations, une certaine mixité des savoirs avait été révélée, insistant sur l'autorité principale de l'expérience médicale illustrée par la vérification de l'auteur. L'*Œcoïatrie* paraissait alors s'inscrire parmi les ouvrages médicaux dont l'autorité du savoir n'était plus seulement régie par la capacité du médecin à être un *recitator* des anciens mais également par cette aptitude à l'innovation ou la découverte médicale. Or, à ce sujet, nous avions souligné que l'innovation de Landré n'était pas dans l'invention de nouveaux remèdes. Son apport se distingue dans le déplacement des pratiques savantes dans le milieu domestique profane.

Le Chapitre VI fut élaboré à partir de cette réflexion d'un transfert du savoir vers le bas, vers le vulgaire par des ingrédients à leur image. Nous avons alors étayé la réalité matérielle et gestuelle de ces silènes médicaux annoncés dans l'épître dédicacée à Gérard Roussel. En effet, les matières les plus viles et les plus méprisées se retrouvent ici encensées par Landré pour servir une santé sociale meilleure. Pour ce faire, il met au point une médicine au summum de la proximité et de la gratuité : une pharmacopée locale, produite au sein du milieu domestique – comme les déjections,

la suie quotidienne, les coquilles d'œuf ou les toiles d'araignées–, ingérée et administrée par les habitants de ce même milieu domestique. Pour remédier à l'avarice des médecins, il fallait nécessairement décentraliser leurs connaissances et rompre leur monopole universitaire en rendant les plus pauvres médicalement autonomes. L'*Œcoïatrie* n'est donc pas innovante en recettes mais dans la réévaluation sanitaire du milieu domestique. Les malades pauvres, habituellement démunis face au coût exorbitant de la consultation médicale et des prescriptions pharmacologiques, deviennent par l'*Œcoïatrie* les maîtres et garants de leur santé. Le pauvre malade se transforme en œcoïatre grâce à Landré et cette inversion doit permettre de soigner toute la sphère rurale soumise au marché médical établi.

Ce soin de la population rustique par des ingrédients eux-mêmes vulgaires a soulevé la question de leur analogie au point de se demander si cette médecine était exclusivement réservée au bas de la pyramide sociale. En effet, selon les régimes de santé, tous les corps n'ont pas les mêmes besoins et une hiérarchie de valeurs et d'aptitudes s'installe entre eux. Tel que nous l'avons observé par le *Regime de santé pour les povres* de Jacques Dubois et *Examen des esprits* de Juan Harte, les nourritures les plus grossières correspondent à la partie de la population également la plus grossière alors que les nourritures délicates sont consommées par les nobles. Or, dans un contexte savant où le régime alimentaire est entendu comme une médication quotidienne indispensable à l'équilibre des humeurs, et donc au maintien de la santé, cette symétrie entre l'homme et sa nourriture impliquait que l'on s'interroge sur la possibilité de l'attribution des remèdes œcoïatriques aux nobles riches. Si seule l'alimentation délicate leur est destinée, pour garantir leur santé, nous pouvons avec légitimité douter de leur envie de se soigner avec des déchets domestiques. L'étude menée a montré qu'effectivement un lien culturel est évident entre les gens de labeur pauvres et leur médication apparentée à la modestie, ou vulgarité, de leur alimentation. Une disposition aux recettes puantes, à base d'ail notamment, se constate dans les sources et nous pousse à penser que l'*Œcoïatrie* met en scène des thérapeutiques destinées physiologiquement aux couches socialement défavorisées. Cette concorde entre médication scatologique et la population rustique conforte l'idée selon laquelle les membres de cette dernière seraient les premiers destinataires de l'œuvre, à savoir ces mêmes gens abandonnés par la corporation médicale avaricieuse. Néanmoins, cette symbiose entre médecine œcoïatrique et œcoïatres pénètre, à quelques endroits du traité, la sphère mondaine, notamment chez les pages du Roy du Portugal[191]. Bien que rares, ces exemples nuancent la scission entre le corps des nobles et celui des gens rustiques et rappellent que la vertu des silènes s'inscrit dans une dimension évangélique qui peut et doit s'adresser à tout le monde. Parallèlement à la vertu du Christ, cette médecine pauvre mais vertueuse ne peut donc se penser comme restrictive à une partie

[191] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 883-884.

de la population. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons insisté sur le fait que Landré n'instituait pas une *ptokho*-ïatrie, c'est-à-dire une médecine savante de pauvres, mais bien une *œco*-ïatrie ouverte à l'ensemble des foyers dans lesquels elle est exercée.

En outre, cet attachement au lieu et aux gestes qui s'y développent, plutôt qu'à la dignité qui lui est allouée, fait du foyer un acteur central de cette œuvre médicale. L'établissement d'une médecine universitaire dans le milieu domestique profane implique une mise en lumière des gens qui y pratiqueront la médecine, en l'occurrence la mise en lumière de ces nouveaux œcoïatres. Cependant, comme nous l'avons montré dans l'ensemble du Chapitre VII, la médecine y est déjà exercée par les femmes. Une mutation identitaire est alors opérée et c'est ainsi que dans ce milieu rural, rustique et pauvre, les femmes anonymes du quotidien deviennent par l'opération landrésienne des œcoïatres. Cette coloration féminine de l'œcoïatre est d'autant plus troublante que les soins scatologiques n'étaient pas inexistants dans le milieu populaire. Cependant, ils étaient ancrés dans des pratiques superstitieuses de sources païennes mélangées à des incantations chrétiennes, et dont la valeur universitaire était inexistante. L'étude de l'*Œcoïatrie* dut alors prendre un autre tournant, Landré est apparu comme un protecteur et défenseur d'une médecine domestique féminine construite autour de pratiques excrémentielles. En pleine période d'inquisition, où les femmes peuvent être exécutées pour des gestes médicaux considérés comme diaboliques, nous nous sommes rendus compte que le discours landrésien avait pour conséquence de dédiaboliser les pratiques médicales facilement associées à la sorcellerie. Confrontés à d'autres traités médicaux ayant pour objectif la valorisation de la santé du milieu rural, nous avons remarqué que Landré était cependant d'une radicalité discrète. Il va plus loin que la simple exhortation aux riches à reconsidérer les pauvres, il dépasse également la correction docte des pratiques populaires superstitieuses : il rend le peuple autonome et lui donne les clés universitaires pour se défendre face aux oppressions savantes et démonologiques. Avec subtilité, il ne rentre pas dans la défense explicite des sorcières, tel qu'a pu le faire le médecin Jean Wier, ni dans la définition de ce que serait la sorcellerie. Landré reste dans la construction de son abrégé et se contente de livrer les remèdes les plus utiles au peuple, par leur gratuité et efficacité, sans se mêler de théologie, d'exorcisme ou de criminologie. Ce retrait subtil est d'autant plus efficace que chacune de ses recettes, potentiellement qualifiées de diaboliques par les détracteurs de la sorcellerie pour leur aspect vil et puant, est justifiée par une référence universitaire intouchable, permettant à leurs utilisateurs de se défendre scientifiquement. La récurrence des références à Galien et aux autres médecins anciens prend donc, dans ce contexte, une dimension politique et culturelle forte puisque le discours œcoïatrique, conçu à l'opposé des superstitions populaires, peut directement servir les avocats ou juges appelés dans les procès de sorcellerie. Le parcours juridique de Landré incite également à

penser son expérience en la matière, et renforce donc l'hypothèse d'un discours œcoïatrique protecteur des gestes médicaux effectuées par l'ensemble des femmes soignantes, contre l'ignorance et le manque de vertu des oppresseurs. La figure des silènes médicaux dépasse ainsi la matière médicale elle-même pour s'appliquer également à ses praticiennes : il ne faut plus penser l'utilisatrice de la cervelle de chat comme une sorcière mais comme une héritière du savoir médical universitaire. En somme, cette production médicale ancrée dans l'évangélisme rousséliste permet de faire le lien entre la médecine universitaire galénique et les pratiques féminines quotidiennes. Elle qui, dès l'épître, annonçait une harmonie retrouvée entre la médecine, la foi et la justice, au profit d'une société en meilleure santé, réunit dans les gestes quotidiens le savoir des anciens avec les besoins des plus démunis. La paix sociale, sous la plume de Landré, se révèle une fois de plus dans la concorde des savoirs, qu'ils soient anciens, théoriques et masculins, ou contemporains, pratiques et féminins.

Cette analyse, concentrée autour des connaissances et conceptions médicales landrésiennes, s'est construite de façon à les connaître pour elles-mêmes ainsi que pour en comprendre les applications sociales et sanitaires. Il est temps, à présent, d'achever l'étude de cette œuvre par la fortune qu'elle a rencontrée. Quelles reconnaissances et incompréhensions l'*Œcoïatrie* a-t-elle connues ? Quels échos l'*Œcoïatrie* fait-elle résonner ? La postérité de cette œuvre centralise, en somme, tous les enjeux de notre dernière partie.

La fortune de l'*Œcoïatrie* : Du XVIe au XXIe siècle

Cette ultime partie a pour mission de poursuivre l'ouverture de l'*Œcoïatrie* en analysant sa réception : non seulement chez ses contemporains, mais également au-delà. Après avoir montré comment Landré a construit cette nouvelle médecine domestique savante, et l'avoir comparée aux pratiques qui lui étaient contemporaines, nous entreprenons un renversement de l'analyse : voir comment l'environnement savant se positionne face à cette nouveauté médicale, comment il s'en est servi, et quelles pistes de réflexions elle suscite. Dans un premier chapitre, nous retracerons la fortune de l'œuvre. Elle sera établie par la poursuite parallèle de deux recherches complémentaires et connexes : la reconnaissance bibliographique de Landré par ses confrères médecins en Europe et le succès éditorial du texte à travers les siècles. Ce chapitre permettra de relier celles qui appartiennent à la réception de son œuvre. Il s'attachera d'abord à cartographier les références faites à l'*Œcoïatrie* parmi les œuvres médicales lui ayant succédé, en France comme à l'étranger. La notoriété de l'œuvre médicale landrésienne nous la mettrons en relation avec les différentes éditions, rééditions et traductions du texte original. Un premier catalogage des différents exemplaires de l'*Œcoïatrie* sera proposé afin de visualiser l'ampleur spatio-temporelle de sa diffusion et de sa réception. De ses mentions faites par Ambroise Paré à son absorption rendue anonyme dans *Les Admirables secrets d'Albert le Grand*, l'étude des publications et des emplois posthumes de l'*Œcoïatrie* par des tiers seront retracés dans le but de définir les réseaux et les raisons de sa réception.

Puis, dans notre dernier chapitre, cette manière d'envisager l'œuvre selon les besoins et les nécessités des lecteurs postérieurs sera amenée jusqu'à notre actualité médicale. Dans un souci d'intégration des sagesses et réflexions passées dans le présent, il s'agira de faire dialoguer les observations landrésiennes avec les problématiques sociales, politiques et médicales du XXIe siècle. Ce Chapitre IX ne sera pas seulement à entendre comme une ouverture vers le présent ou l'avenir, mais plutôt comme le lieu d'une intégrité scientifique par lequel nous nous efforcerons de rendre lisibles les enjeux d'une écoïatrie moderne, d'une éco-médecine tournée en faveur de l'autonomie médicale, dans un contexte où la puissance financière des laboratoires pharmaceutiques leur permet d'être de véritables acteurs politiques. Aussi, nous verrons comment les découvertes récentes sur le microbiote intestinal viennent actualiser les préoccupations excrémentielles de Landré, avec pour particularité la régénération d'une conception holistique du corps.

CHAPITRE VIII : RÉCEPTION ÉDITORIALE, ENTRE RECONNAISSANCE ET DISPARITION

La première partie de cette thèse contribuait à reconstituer le réseau humain de Christophe Landré parmi les érudits de son temps. Sa position sociale, près du jeune duc d'Orléans et des docteurs régents de l'université de sa ville natale, lui conférait une notoriété non négligeable. Aussi, ce chapitre vient-il ajouter à la notoriété de l'homme celle de son ouvrage. En effet, l'*Œcoïatrie*, jouissant de l'influence de son auteur et de son réseau réformateur, n'est pas restée sans lecteur et s'est largement diffusée en Europe après le décès de Landré. Alors, pour saisir la fortune de l'*Œcoïatrie*, nous procéderons en deux temps.

D'abord, il s'agira de répertorier les différentes éditions et traductions que nous avons retrouvées. Ce premier catalogage permettra de comprendre comment, spatialement et temporellement, cette œuvre médicale s'est répandue en Europe. Il posera les bases matérielles de sa circulation et structurera ainsi les réseaux l'ayant consultée et transmise. Une fois cette cartographie éditoriale réalisée, nous entrerons plus amplement dans les textes retrouvés afin de voir comment les lecteurs, les éditeurs et les traducteurs de l'*Œcoïatrie* ont perpétué sa transmission. Ces éditions nous mettront sur la piste d'illustres médecins comme d'éditeurs peu scrupuleux. En effet, la circulation de cette œuvre, au travers de différents lieux, langues et époques, montrera qu'elle fut reconnue par les pairs de Landré et récupérée pour le compte de publications peu soucieuses de son histoire, au point d'en plagier le contenu. Entre la reconnaissance, par Ambroise Paré[1] en France ou Conrad Gesner[2] à l'étranger, et le plagiat dans les éditions tardives des *Admirables secrets d'Albert le Grand*[3], l'*Œcoïatrie* aura connu de nombreux rebondissements.

---

[1] Ambroise PARÉ, *Discours d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Asçavoir, de la mumie, de la licorne, des venins, et de la peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582, f. 34.

[2] Conrad GESSNER, *Conradi Gesneri Tigurini medicinæ et philosophiæ professoris in schola Tigurina, Historiæ Animalium, Liber V. Qui est de Serpentium natura. Ex variis schedis et collecta neis eiusdem compositus per Jacobum Carrorum Francofurtensem. Adjecta est ad calcem, scorpionis insecti historia a D. Casparo Vvolphio Tigurino Medico, ex eiusdem Paralipomenis conscripta. Accesserunt indices nominum serpentium secundum diversas linguas : & ante illos enumeration eo ordine quo in hoc volumine continentur*, Francfort, Henricus Laurentius, 1621, p. 47.

[3] Pseudo Albert LE GRAND, *Les Admirables secrets d'Albert le Grand, contenant plusieurs Traittez sur la Conception des Femmes, & les vertus des Herbes, des Pierres precieuses, & des Animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie, & d'un Preservatif contre la Peste, les Fievres malignes, les Poisons, & l'infection de l'Air. Tirez et traduits. Sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus, ce qu'on verra plus amplement dans la Table. Divisez en quatre Livres*, Cologne, Dispensateur des Secrets, 1706, Livre III, p. 167-199.

CATALOGUE DES ÉDITIONS RETROUVÉES

Les dépouillements et recherches menés pour rassembler les éditions de l'*Œcoïatrie* permettent aujourd'hui d'énumérer trente-trois éditions de cette œuvre, parues entre 1558 et 1800, dont dix en langue allemande. La réalisation de ce travail de catalogage est pour sa grande majorité constituée d'exemplaires numérisés, dont l'accès est ouvert à l'ensemble des internautes. Il est fort probable que d'autres exemplaires, non numérisés, non référencés, demeurent cachés. Ce premier répertoire des exemplaires de l'*Œcoïatrie* et de ses éditions nécessite d'être enrichi par de futures recherches complémentaires. Le recensement des éditions de l'*Œcoïatrie* s'est fondé à la fois sur de la littérature secondaire, telle que des catalogues d'imprimeurs, mais surtout sur des bibliothèques virtuelles dont les travaux d'inventorisation sont essentiels à l'exploitation actuelle des ressources numériques. Il faut dire que « le fonds mondial de ces "copies numériques Renaissance", d'origine, de qualité, de types fort divers, accumulées depuis maintenant des décennies sur le Web » a permis de découvrir, consulter et vérifier parfois plusieurs exemplaires de toutes les éditions énumérées dans notre catalogue éditorial[4].

Malgré cette facilitation de l'accès aux sources par la numérisation des imprimés, notre recherche s'est amorcée par une première difficulté : notre incapacité à retrouver l'édition originale, celle *a priori* publiée aux alentours de 1548 selon les indices laissés par l'épître dédicatoire. En effet, grâce à cette lettre liminaire, l'écriture de l'*Œcoïatrie* se situe entre deux décès royaux : celui de « feu de bonne et illustre mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans », à savoir Charles II d'Orléans, et celui non encore survenu de Marguerite de Navarre, tel que nous l'avions énoncé dans notre préambule historiographique. Cette édition originelle disparue, dès lors absente de notre répertoire, fait ainsi place à celle de 1558, dont Alfred Cartier décrivait déjà l'existence en 1937 dans une étude consacrée à son imprimeur[5]. Effectuée à Lyon par Jean de Tournes, elle figure en tant que version de l'*Œcoïatrie* la plus ancienne, première inscrite dans notre catalogue des éditions consultables. Après cette date, les différentes publications dont nous avons connaissance sont reliées à d'autres ouvrages génériquement identifiés comme « Livres des Secrets »[6]. C'est surtout aux côtés des *Secrets du Seigneur Alexis Piémontois* et des *Admirables secrets d'Albert le Grand* que nous retrouvons l'œuvre de Landré, avec des inégalités de traitement de la part des éditeurs.

[4] Anne RÉACH-NGÔ, « Le site des *Thresors de la Renaissance*, de la bibliothèque numérique du chercheur à la bibliothèque imaginaire de l'utilisateur », dans *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 2019/1 (N° 88), p. 151.

[5] Alfred CARTIER, *Bibliographie des Éditions des De Tournes imprimeurs lyonnais*, Paris, Éditions des Bibliothèques Nationales de France, 1937, T. 4, n° 407.

[6] John FERGUSON, *Bibliographical Notes on Histories of Inventions and Books of Secrets*, London, Holland Press, 1959.

TABLEAU DES ÉDITIONS RECENSÉES

FRONTISCIPE				CONTENU ŒCOÏATRIQUE		
DATE	TITRE	AUTEUR	LIEU / ÉDITEUR	ÉLÉMENTS		VARIA
1558	*Œcoïatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, rekeuillie des Livres Dioscoride, Galen, & autres.*	Christofle Landré	Lyon / Jean de Tournes	Auteur Épître Épitomé Exoration	X X X X	Exemplaire Besançon : feuillet E-E[1] absent.
1571 1572 1573 1574 1578 1584[7] 1588 1593 1597 1617	*Kunstbuch : Dess Hocherfarmen / unnd Weytberhümpten Herrn Gabrielis Fallopij, der Artzney Doctorn / von mancherley nutzlichen / bissher verborgnen / und lustigen Künsten : Erstlich welsch durch jh beschriben / sampt einem andern büchlin / vor etlichen Jaren in frant-zösischer sprach / durch Christophorum Landrinum aussgangen / darin etliche fürtreffliche bewerte Artzneyen / zu mancherley leibs-gebrechen dienstlich / und doch auss gar schlechten dingen zubereytet / begriffen seind / jetzt aber beyde in Teutsche sprach verferttiget / durch Hieremiam Martium bestelten Doctorn zu Augspurg.*	Gabriel Fallopius, Christophorus Landrinus, Traduit par Jeremias Martius	Augspurg / Michael Manger	Auteur Épître Épitomé Exoration	X X 	« *Hausz artzney. Inn welcher vil schöne/ bewerte künsten/ auss geringen/ unnd bey menigklich verechtlichen dingen/ zu mancherley Leibsgebrechen dienstlich/ zu bereytet/ begriffen/ und leichtlich zubekommen seind/ vor etlichen Jaren in frantzösischer sprach durch den Herrn Christophorum Landrinum/ der Artzney Doctorn aussgangen/ nun aber dem gmainen mann zu gutem Teusch gemacht/ durch Hieremiam Martium/ bestelten Doctorn zu Augspurg* ».
1573 1576	*Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, & chacune d'icelles en six livres : Et augmentez d'un livre de distillations, avec figures des fourneaux propre à ce : non par cy devant imprimé. Avec la troisieme parite des receptes de divers autheurs, toutes bien experimentées & aprouvées : Continuant les livres dudict Seigneur Alexis. Plus l'Ecoiatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nuls pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres.*	Girolamo Ruscelli, dit Alexis Piemontois, Christofle Landré	Paris / Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat, au mont Saint Hilaire, à l'enseigne du Pelican	Auteur Épître Épitomé Exoration	X X X X	
1588	*Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveu, corrigé & augmenté, outre les precedentes Impressions, d'une infinité de rares secrets esprouvez.*	Girolamo Ruscelli, dit Alexis Piemontois	Rouen / Thomas Mallard, près le Palais, à l'homme armé	Auteur Épître Épitomé Exoration	X X X X	
Entre 1596 et 1606	*Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par Leonard Fuchs. La figure & vertu du petum, ou Niconane vulgairement appellee herbe à la Royne. Avec un nouveau preservatif contre la peste : Ensemble un recueil d'excellentes receptes tirees de divers Autheurs. Plus L'œcoiatrie contenant en soy, sous choses viles, plusieurs receptes necessaires à un chacun.*	Leonhart Fuchs	Rouen / Theodore Rinsart, demeurant près la porte du Palais, à l'homme armé	Auteur Épître Épitomé Exoration	 X X	- « L'Œcoïatrie contenant en soy (sous choses viles) plusieurs recetes necessaires à un chacun ». - Mention ajoutée d'Ambroise Paré « Des Cornes ».
1606	*Le bastiment de receptes, traduit d'Italien en François. Avec un autre traicté de receptes, intitulé plaisans jardin.*		Rouen / Philippe Alline, demeurant à la	Auteur Épître Épitomé	 X	- Contenant l'*Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par M. Leonard Fuchs*

[7] Les éditions de 1572 et 1584 figurent dans *The XVIth century. A large Collection of valuable Books on all subjects printed from 1501 up to 1600, mostly in their Original Bindings*, Vienne, Gilhofer & Ranschburg, 1923, Tome I, p. 84, et Erik WALLER, *Bibliotheca Walleriana. The Books Illustrating the History of Medicine and Science*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1955, Vol. 1, p. 250.

			rue Escuyere, à l'enseigne de l'Ange d'or	Exoration	X	publiée par Théodeore Rinsart. - « L'Œcoïatrie contenant en soy (sous choses viles) plusieurs recetes necessaires à un chacun ». - Mention ajoutée d'Ambroise Paré « Des Cornes ».
1614	*Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveu, corrigé, & augmenté d'une infinité de rares secrets. Derniere edition*	Girolamo Ruscelli, dit Alexis Piemontois	Rouen / Robert de Rouves, sus la Renelle, pres les Lyons couronnez	Auteur Épître Épitomé Exoration	X X X	« Œcoïatrie » - Le terme « Exoration au Lecteur » est transformé en « Exhortation au Lecteur ». - Le nom de Chrestofle Landré figure dans la table des matières.
1620	*Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par Leonard Fuchs. La figure & vertu du petum, ou Niconane vulgairement appellee herbe à la Royne. Avec un nouveau preservatif contre la peste : Ensemble un recueil d'excellentes receptes tirees de divers Autheurs. Plus L'œcoiatrie contenant en soy, sous choses viles, plusieurs receptes necessaires à un chacun.*	Leonhart Fuchs	Troyes / Nicolas Oudot	Auteur Épître Épitomé Exoration	 X X	- « L'Œcoïatrie contenant en soy (sous choses viles) plusieurs recetes necessaires à un chacun ». - Mention ajoutée d'Ambroise Paré « Des Cornes ».
1625	*Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par Leonard Fuchs. La figure & vertu du petum, ou Niconane vulgairement appellee herbe à la Royne. Avec un nouveau preservatif contre la peste : Ensemble un recueil d'excellentes receptes tirees de divers Autheurs. Plus L'œcoiatrie contenant en soy, sous choses viles, plusieurs receptes necessaires à un chacun.*	Leonhart Fuchs	Rouen / Daniel Cousturier, rue Escuyere au Chappeau Rouge	Auteur Épître Épitomé Exoration	 X X	- « L'Œcoïatrie contenant en soy (sous choses viles) plusieurs recetes necessaires à un chacun ». - Mention ajoutée d'Ambroise Paré « Des Cornes ».
1637	*Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveu, & augmenté d'une infinité de rares Secrets.*	Girolamo Ruscelli, dit Alexis Piemontois	Rouen / Jean Berthelin, dans la Cour du Palais	Auteur Épître Épitomé Exoration	X X X	« Œcoyatrie » - Le nom de Christophle Landré figure dans la table des matières.
1639	*Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveus, & augmentez d'une infinité de rares & admirables Secrets.*	Girolamo Ruscelli, dit Alexis Piemontois	Lyon / Pierre Bailly, demeurant en la rue Merciere	Auteur Épître Épitomé Exoration	X X X	« Œcolatrie » - Le nom de Landré figure dans la table des matières.
1669	*Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, Où les Curieux trouveront une infinité d'experiences pour la Conservation de leur santé, mille remedes infaillibles contre toute sorte de Maladies, & tout ce qui est digne de leur Connoissance. Nouvelle Edition, Reveüe, Corrigée, & mise en meilleur ordre, que les precedentes.*	Girolamo Ruscelli, dit Alexis Piemontois	Lyon / Jean - Baptiste De-Ville, rue Merciere, à la Science	Auteur Épître Épitomé Exoration	 X X	« Œcolatrie »
1671	*Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveu, & augmenté d'une infinité de rares Secrets.*	Girolamo Ruscelli, dit Alexis Piemontois	Rouen / Jacques Lucas, rue au Juifs, prés le Palais	Auteur Épître Épitomé Exoration	X X X	« Œcoyatrie » - Le nom de Christophle Landré figure dans la table des matières.
1691	*Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveu & augmenté d'une infinité de rares Secrets.*	Girolamo Ruscelli, dit	Rouen /	Auteur Épître	X 	« Œcoyatrie »

		Alexis Piemontois	Jean-Baptiste Besongne, rue Ecuyere, vis-à-vis la petite rue S. Jean, au soleil Royal	Épitomé	X	- Le nom de Christophle Landré figure dans la table des matières.
				Exoration	X	
1696 1703 1706 1707	*Les Admirables secrets d'Albert Le Grand contenant Plusieurs Traittez sur la conception des Femmes, & les vertus des herbes, des Pierres precieuses, & des Animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie, & d'un preservatif contre Peste, les Fievres malignes, les Poisons, & l'infection de l'Air. Tirées et traduits sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus, ce qu'on voira plus amplement dans la Table. Divisez en quatre Livres.*	Pseudo Albert Le Grand	Cologne / Le Dispensateur des Secrets	Auteur		Intégré au Livre III sous le nom de : « Traité Des vertus & Propriétez de plusieurs sortes de Fientes ».
				Épître		
				Épitomé	X	
				Exoration		
1729 1743 1774 1781 1800	*Les Admirables secrets d'Albert Le Grand contenant Plusieurs Traitez sur la Conception des Femmes, des Vertus des Herbes, des Pierres Précieuses & des Animaux. Augmenté d'un Abrégé curieux de la Phisionomie, & d'un Préservatif contre la Peste, les Fièvres malignes, les Poisons, & l'Infection de l'Air. Tirez et traduits sur d'anciens Manuscrits de l'Auteur qui n'avoient pas encore paru, ce qu'on verra plus amplement dans la Table, & dans ce qui a été ajouté dans cette dernière Edition. Divisez en quatre Livres.*	Pseudo Albert Le Grand	Lyon / les Héritiers de Beringos Fratres, à l'Enseigne d'Agrippa	Auteur		Intégré au Livre III sous le nom de : « Traité Des vertus & Propriétez de plusieurs sortes de Fientes ».
				Épître		
				Épitomé	X	
				Exoration		

Les trente-trois éditions montrent que l'œuvre de Landré a connu un intérêt éditorial certain. Cependant, au vu de ce que nous avons pu rassembler, sa diffusion se fait principalement après la mort de Christophe Landré. En effet, si l'on convient de son décès en 1556[8], alors l'ensemble des exemplaires répertoriés précédemment lui sont posthumes. Nous constatons également qu'au fil du temps le titre de l'*Œcoïatrie* disparaît des frontispices des recueils dans lesquels elle est contenue. Elle va même progressivement perdre son épître dédicatoire, puis la mention de son auteur, jusqu'à disparaitre complètement sous les traits d'un « Traité Des vertus & Propriétez de plusieurs sortes de Fientes », apparenté comme l'un des *Admirables secrets d'Albert Le Grand*.

Ce catalogue nous autorise à cartographier la circulation spatiale et temporelle de l'œuvre. En effet, grâce à la dépouille méticuleuse du matériau éditorial l'on peut comprendre la diffusion matérielle de l'ouvrage. Nous décrirons sa distribution dans l'espace, avec notamment une traduction allemande qui nous fera sortir de France, mais également dans le temps, par le biais de son intégration à la littérature de colportage. L'analyse des lieux d'impression, des éditeurs, des variations éditoriales et des traductions de l'*Œcoïatrie* construira ce socle matériel nécessaire à l'affirmation de sa reconnaissance par le milieu médical, ainsi qu'à sa disparition par son instrumentalisation négligente, voire frauduleuse, opérée par les éditeurs du XVIIIe siècle.

[8] Voir Annexe III-A, acte 3.

Ces deux voies antagonistes constituent nos deux axes d'observation utiles à la définition du succès relatif, médical et éditorial, de l'*Œcoïatrie*. La voie de la reconnaissance s'appuiera sur la modification de la séquence « Des Cornes », observée dans l'édition non datée publiée par Théodore Rinsart, puis reprise en 1606, 1620 et 1625, dans laquelle il est inscrit la référence faite à l'*Œcoïatrie* par Ambroise Paré. Cet ajout posthume effectué par l'éditeur sera à vérifier au sein des œuvres du chirurgien, et permettra de réfléchir autour de l'influence et de la notoriété médicale de l'ouvrage. Ce point de départ devra nous conduire au travers d'autres recueils médicaux afin de saisir l'étendue de la réception universitaire de l'œuvre landrésienne. Enfin, l'étude de sa disparition nous montrera qu'elle est fondamentalement liée au succès des ouvrages auxquels elle fut reliée. Son association aux *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* ainsi qu'aux littératures de colportage, dont font partie *Le bastiment de receptes* et *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*[9], a certes permis la grande diffusion du traité mais l'a également enfermée dans un registre littéraire très éloigné de ses objectifs roussélistes. Nous verrons, donc, comment les éditeurs de ce *best-seller* de la Renaissance ont fini par dissimuler à leur lectorat l'ambition réformatrice landrésienne, procédant à différentes amputations du texte, conduisant ainsi l'*Œcoïatrie* à perdre cette identité que nous avons cherchée à reconstituer jusqu'ici.

DÉPOUILLE DU MATÉRIAU ÉDITORIAL

Constituant le matériau éditorial de l'*Œcoïatrie*, l'étude de ces trente-trois éditions s'illustre à présent comme « celle d'une marchandise dont on étudie les modes et les cycles de production, les circuits de distribution, autant que celle d'un "signe culturel", un produit également soumis aux lois de l'échange et de la circulation »[10]. Ces mots de Jean Balsamo nous rappellent à quel point l'étude de la fortune d'une œuvre est indissociable de sa matérialité, de sa circulation entre éditeurs, et qu'elle relève donc de volontés étrangères à celles de l'auteur. La description de ce matériau s'effectuera de façon chronologique afin de soulever, petit à petit, les zones d'interrogation et les variations progressives de l'œuvre landrésienne.

Pour commencer, ces trente-trois éditions se répartissent sur plus de deux siècles, précisément entre 1558 et 1800, et sont diffusées au départ de six villes européennes, à savoir Lyon, Paris, Rouen, Troyes, Augsbourg et Cologne.

---

[9] Geneviève DEBLOCK, « Le *Bâtiment des recettes*, un ouvrage technique français de la Bibliothèque Bleue », dans *Le livre technique avant le XXe siècle. À l'échelle du monde*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 195-214.

[10] Jean BALSAMO, « Les étrennes d'Abel L'angelier (1600). Quelques remarques d'histoire du livre et d'histoire littéraire », dans *L'Histoire littéraire, ses méthodes et ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertaud*, Genève, Droz, 2001, p. 116.

C'est d'abord à Lyon, en 1558, qu'est publiée la plus ancienne édition dont nous avons connaissance. Elle le fut chez Jean de Tournes dont la notoriété et le rôle dans la diffusion des œuvres humanistes ont été mainte fois étudiés[11]. L'un des exemplaires de cette édition est conservé à Besançon, mais est incomplet par le manque du feuillet E-E_1, soit des pages 65 et 66. Ce manque ne permettait pas de constater de différence de contenu notable par rapport aux publications postérieures, mais ne nous permettait pas d'utiliser cet exemplaire comme base d'étude de texte. Cependant, il a un intérêt éditorial sur lequel il faut s'arrêter. En effet, l'exemplaire de Besançon a pour singularité d'être la seule version de l'*Œcoïatrie* à être publiée en autonomie[12]. Cet imprimé, au format In-16, pratique à l'usage quotidien, ne paraît au côté d'aucun traité médical ou de recettes, comme ce fut le cas pour toutes les autres éditions lui succédant. Cette autonomie est suffisamment singulière pour être soulevée puisqu'elle nous dit que l'*Œcoïatrie* avait assez d'atouts, en elle-même, pour que Jean de Tournes s'engage à l'imprimer seule. Le coût de cette impression devait être assez peu élevé puisque cinq folios suffisaient à la confection de cet ouvrage. Dans l'introduction de notre troisième partie, il était déjà question de mettre en relation ce coût de fabrication et l'objectif fonctionnel de l'*Œcoïatrie*. Nous avions alors montré que le caractère bon marché de ces exemplaires correspondait à l'intention de faire circuler ce traité dans la tranche de la population la plus démunie, laquelle correspond aux destinataires privilégiés par Landré.

Si ce moindre coût de production et cette impression autonome de l'œuvre ont pour avantage de la rendre facile d'usage et rapidement diffusable, ils la rendent cependant précaire et éphémère dans sa conservation. Cette précarité matérielle est peut-être la raison pour laquelle nous n'avons pas retrouvé d'exemplaires entre 1558 et 1571. En effet, il paraît assez surprenant qu'aucune édition de l'*Œcoïatrie* ne soit publiée durant cette longue période de douze années, sachant que les éditions suivantes sont réimprimées parfois tous les deux ans. De surcroît, celle de 1571 apparaît outre Rhin, dans la ville d'Augsbourg chez le libraire Michael Manger, traduite en allemand par le médecin Jeremias Martius. Dix éditions de cette traduction, elle-même reliée à un corpus médical tiré des œuvres de Gabriel Fallope, paraissent entre 1571 et 1617 et ont pour particularité de ne pas transmettre l'épître dédicatoire adressée à Roussel ni l'exoration de Landré à ses lecteurs. Cette traduction allemande est la seule que nous ayons retrouvée de l'*Œcoïatrie*, grâce à la mention de son auteur dans le frontispice du recueil. Michael Manger prend effectivement la peine de mentionner

[11] Au sujet de cet imprimeur lyonnais, je renvoie aux études suivantes : Henri-Jean MARTIN, « Jean de Tournes », dans *Mise en page et mise en texte du livre français. 1 La naissance du livre moderne (XIVe-XVIIe siècle)*, Paris, 2000 ; Natalie ZEMON DAVIS, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans *Histoire de l'édition française*, dir. par Henri-Jean Martin et Jean-Pierre Vivet, Paris, éd. Roger Chartier, 1983, p. 255-277 ; Michel JOURDE, « Comment Jean de Tournes (n')est (pas) devenu un imprimeur humaniste », dans *Passeurs de textes. Imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, École nationale des chartes, « Études et rencontres », 2012, p. 117-131.

[12] Pour consulter cet exemplaire en ligne : https://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/xq5gjtzrc79s

« Christophorus Landrinus » comme l'auteur de « plusieurs médecines vraiment estimables, utilisables pour diverses infirmités et pourtant faciles à préparer à partir de mauvaises choses »[13]. L'éditeur annonce également dans son frontispice que ce texte français, dont il ne transcrit pas le titre, parait chez lui pour la première fois en allemand grâce à la traduction de Jeremias Martius.

Le circuit emprunté par le traité demeure ignoré. Toutefois, sa forme nous indique déjà une certaine manipulation : les absences de l'épître et de l'exoration sont soit les stigmates d'un choix opéré par Jeremias Martius, soit le résultat d'une transmission lacunaire de l'œuvre originale. Or, cette circulation fragmentaire outre-Rhin se fait en parallèle de publications parisiennes, celles-ci bien complètes. En effet, alors que Manger réédite en 1573 sa version allemande, les éditeurs Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat impriment la même année une version identique à celle de 1558. Contrairement à leur confrère allemand, ces deux hommes ne diffusent pas l'*Œcoïatrie* au côté des œuvres de Fallope, mais à la suite des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, attribués à l'italien Girolamo Ruscelli[14]. Deux exemplaires de cette édition sont actuellement conservés en Europe, l'un à la British Library de Londres et l'autre au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance à Tours. Ils sont les premiers à témoigner du rassemblement éditorial entre l'œuvre de Landré et la littérature des « secrets ». Le succès éditorial des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* fut l'objet de plusieurs études sur lesquelles nous nous appuierons dans la suite de notre analyse[15]. Selon Antonella Gregori et Massimiliano Celaschi, ces *Secrets* furent publiés sept fois à Paris entre 1558 et 1576[16]. Cependant, seules les deux dernières de ces publications, à savoir celles de 1573 et de 1576, contiennent l'*Œcoïatrie*. Les précédentes ne comportent, en effet, pas l'œuvre landrésienne et nous laissent dans l'ignorance quant à la raison et la façon dont cette réunion fut menée. Une seule indication existe sur ce regroupement, et elle nous vient des éditeurs eux-mêmes :

> Je t'ay icy d'avantage conjoint un autre Livre de Secrets experimentez & approuvez par gents de bon jugement, tant en la Medecine, qu'en autres sciences exquises. Il reste que tu en vueilles faire ton proffit, & louer Dieu de ses Graces[17].

---

[13] *Kunstbuch : Dess Hocherfarmen / unnd Weyt-berhümpten Herrn Gabrielis Fallopij, der Artzney Doctorn /von mancherley nutzlichen / bissher verborgnen /und lustigen Künsten : Erstlich welsch durch jh beschriben / sampt einem andern büchlin / vor etlichen Jaren in frant-zösischer sprach / durch Christophorum Lan-drinum aussgangen / darin etliche fürtreffliche bewerte Artzneyen / zu mancherley leibs-gebrechen dienstlich / und doch auss gar schlechten dingen zubereytet / begriffen seind / jetzt aber beyde in Teutsche sprach verferttiget / durch Hieremiam Martium bestelten Doctorn zu Augspurg*, Augsbourg, Michael Manger, 1571. J'en profite ici pour remercier Idelette Ardouin pour l'aide précieuse qu'elle m'a apportée à la traduction partielle de cette version allemande.

[14] Cette attribution est confirmée par Antonella GREGORI et MASSIMILIANO CELASCHI, « Ruschelli e la fortuna editorial di Alessio Piemontese », dans *Girolamo Ruscellei dall' accademia alla corte alla tipografia*, dirigé par Paolo Marini et Paolo Procaccioli, Rome, Vecchiarelli Editore, 2012, p. 841-918.

[15] En plus de l'article cite précédemment, voir : Elaine LEONG, Alisha RANKIN, *Secrets and Knowledge in Medicine and Science, 1500-1800*, Farnham et Burlington, Ashgate Publishing, 2011.

[16] Antonella GREGORI et MASSIMILIANO CELASCHI, « Ruschelli e la fortuna editorial di Alessio Piemontese », art. cit., p. 891.

[17] *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, & chacune d'icelles en six livres : Et augmentez d'un livre de distillations, avec figures des fourneaux propre à ce : non par cy devant imprimé. Avec la troisieme parite des receptes de divers autheurs, toutes bien experimentées &*

Apparaissant aux yeux de Jérôme de Marnef et de Guillaume Cavellat comme « un autre Livre de Secrets », l'*Œcoïatrie* est livrée au lecteur avec l'hypothèse, ou l'espérance, d'un profit personnel. L'assurance que ce traité supplémentaire soit de qualité est attestée *a priori* par le prestige de l'auteur et d'autres « gents de bon jugement », dont les connaissances ne sont pas seulement médicales mais relatives à d'autres « sciences exquises ». S'il « reste que » le public veuille en faire son « proffit, & louer Dieu de ses Graces », il est assez peu probable que les éditeurs aient pu douter de l'intérêt de ce traité pour les lecteurs. En effet, au vu du succès éditorial des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* déjà en 1573, nous pouvons penser soit que l'*Œcoïatrie* en avait un semblable, soit qu'il en avait la potentialité.

Nous ne pouvons affirmer avec certitude que le traité de Landré ait eu la même fortune que les *Secrets* de Ruscelli en 1573, même si la traduction allemande nous pousse à le croire. La chose certaine c'est que cette compilation éditoriale fut reprise en 1588, non plus à Paris mais cette fois-ci à Rouen. Bien que le frontispice du recueil ne renseigne plus de son contenu œcoïatrique, le libraire rouennais Thomas Mallard poursuivit l'impression de cette compilation parisienne, en conservant l'entièreté du traité landrésien. Même l'avertissement liminaire au lecteur rédigé par l'éditeur est celui présent dans les deux éditions parisiennes. Y a-t-il eu passation entre les deux maisons d'édition ? Nous ne pouvons le savoir. Toutefois, cette première impression rouennaise est la dernière à transmettre l'épitre dédicatoire adressée à Gérard Roussel. En effet, après cette dernière édition retrouvée du XVIe siècle, l'*Œcoïatrie* ne fut imprimée que partiellement, c'est-à-dire sans son huitain d'ouverture, sans son épître, parfois sans son exoration, et parfois même sans son titre ni son auteur.

Son impression au côté des *Secrets* de Ruscelli est effectuée jusqu'en 1691, chez différents libraires de Rouen et Lyon. Après 1588 et jusqu'en 1691, les impressions du corpus œcoïatrique ne comprennent plus que l'épitomé et l'exoration, faisant également disparaître le nom de Landré, à l'exception de certaines tables des matières qui le mentionnent encore. Au XVIIe siècle, la dissolution de l'œuvre landrésienne est palpable. Néanmoins, paraissent quatre éditions singulières, celle non datée de Théodore Rinsart et celles de 1606, 1620 et 1625, dans lesquelles l'*Œcoïatrie* se défait des *Secrets* de Ruscelli pour être reliée à l'*Histoire generale des plantes* de Leonhart Fuchs et à l'anonyme *Bastiment de receptes*. C'est l'édition de ce dernier, imprimée en 1606 à Rouen, par Philippe

aprouvées : Continuant les livres dudict Seigneur Alexis. Plus l'Ecoiatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nuls pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres, Paris, Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat, 1573, p. 2.

Alline qui nous permet d'attester une première transformation de son titre par Théodore Rinsart. En effet, la publication du *Bastiment de receptes*, qu'Alline entreprend en 1606, contient également un imprimé de l'*Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par M. Leonard Fuchs* effectué par Théodore Rinsart à une date inconnue et relié lui-même à une nouvelle version de l'œuvre landrésienne intitulée : *Œcoïatrie contenant en soy (sous choses viles) plusieurs recetes necessaires à un chacun*.

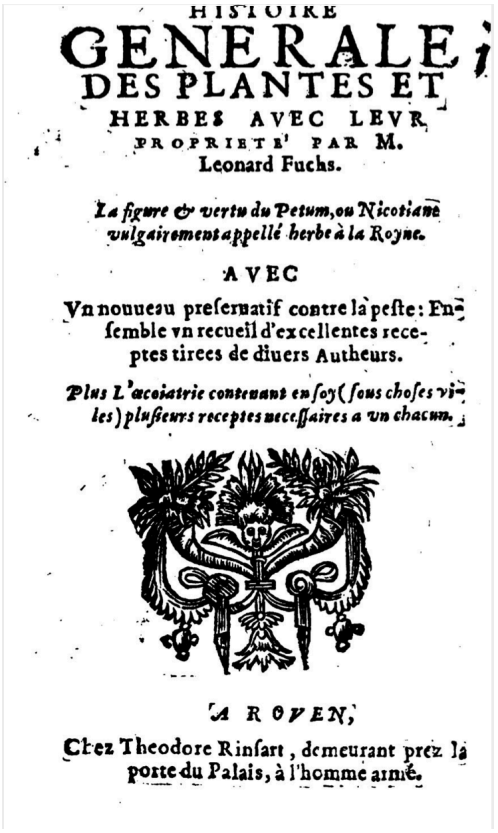
HISTOIRE
GENERALE
DES PLANTES ET
HERBES AVEC LEVR
PROPRIETE' PAR M.
Leonard Fuchs.

La figure & vertu du Petum, ou Nicotiane vulgairement appellé herbe à la Royne.

AVEC

Vn nouueau preſeruatif contre la peſte: Enſemble vn recueil d'excellentes recettes tirees de diuers Autheurs.

Plus L'ecoïatrie contenant en ſoy (ſous choſes viles) pluſieurs receptes neceſſaires a vn chacun.

A ROVEN,
Chez Theodore Rinſart, demeurant prez la porte du Palais, à l'homme armé.

L'ensemble du recueil du *Bastiment des receptes* comprend une version de l'*Œcoïatrie*, certes, mais qui fut préalablement compilée à l'*Histoire generale des plantes* de Leonhart Fuchs. Cette première compilation n'est pas datée mais par déduction et grâce au frontispice ci-contre, glissé à l'intérieur du recueil d'Alline, nous savons qu'elle fut produite entre 1596 et 1606. En effet, le lieu d'impression est semblable à celui de l'édition de l'*Œcoïatrie* produite en 1588 par Thomas Mallart. Ainsi, à quelques années d'intervalle, Thomas Mallart et Théodore Rinsart demeurent tous les deux « près la porte du Palais, à l'homme armée ». La succession de Mallart par Rinsart est effectivement connue puisque Théodore épousa la veuve du premier en 1596[18].

Toujours est-il que contrairement à son prédécesseur, Rinsart ne relie plus l'œuvre de Landré aux *Secrets* de Ruscelli, mais à l'*Histoire des plantes* de Fuchs. Cette séparation n'est pas la seule opération qu'il effectue puisqu'il modifie également le titre landrésien. De plus, à l'intérieur du traité il est le premier à supprimer l'épître à Roussel et à changer l'« Exoration au Lecteur » en une « Exhortation au Lecteur », affaiblissant ainsi la densité d'adresse à ses interlocuteurs. Malgré l'amputation qu'il fait subir au traité landrésien, Théodore Rinsart renseigne sur sa notoriété médicale. En effet, il insère dans la séquence consacrée aux vertus « Des Cornes » une nouvelle phrase relatant de l'opinion de Landré partagée par Ambroise Paré. Pour comparaison, dans la version originale Landré écrivait ceci :

> Toutefois estant studieux de si grandes proprietez, lesquelles ils attribuent à ladite Licorne, l'ay bien voulu experimenter en plus de dix, au temps de pestilences, mais n'en trouvay oncques effet

[18] Voir Notice BnF : https://data.bnf.fr/fr/16207778/theodore_reinsart/

> louable, & trop plustost me reposeroye sur la corne de Cerf, ou de Chevre, que sur celle de Licorne : car elles ont une force connuë d'absterger[19].

Théodore Rinsart, s'il est bien l'auteur de cette modification, refonde cette phrase en y ajoutant une référence à Ambroise Paré :

> Toute-fois estant studieux de si grandes proprietez, lesquelles ils attribuent à ladite Licorne, l'ay bien voulu experimenter en plus de dix, au temps de pestilences, mais n'en trouvay oncques effet louable *comme n'estant seul de mon opinion, lisez le traicté qu'en a fait Maistre Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, en c'est an 1583*. Et trop plustost me reposerois sur la corne de Cerf, ou de Chevre, que sur celle de Licorne car elles ont une force comme d'absterger[20].

Cette transformation posthume, déguisée en parole originelle, a pour intérêt d'augmenter l'autorité du texte par l'approbation du plus célèbre chirurgien français de l'époque. En effet, Ambroise Paré fait référence à l'*Œcoïatrie* de Landré dans son *Discours de la Licorne* de 1582[21]. C'est ainsi que l'éditeur rouennais souligne l'adéquation entre les opinions landrésiennes et parésiennes au profit de son édition, même s'il n'explicite pas l'influence du premier sur le second. Ces particularités d'édition se retrouvent dans celles imprimées au côté du *Bastiment des receptes* publié par Philippe Alline en 1606, puis de nouveau seule au côté de l'*Histoire generale des plantes* de Leonhart Fuchs, à Troyes en 1620, par Nicolas Oudot, et de nouveau à Rouen en 1625, par Daniel Cousturier[22]. Une fois encore, la façon dont la compilation de Rinsart s'est retrouvée sur les presses d'Alline ou de Nicolas Oudot, à des centaines de kilomètres et quatorze ans plus tard, est difficile à établir. Cependant, le fait que ces trois versions soient identiques et dissociées des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, auxquels l'*Œcoïatrie* était reliée depuis trente ans, implique qu'il y ait eu une reconsidération particulière accordée à ce texte de la part de ses éditeurs.

Par cette modification observée dans ces quatre publications, nous pouvons donc dire que deux autres compilations de l'*Œcoïatrie* circulent à la même période. Alors que ces quatre dernières émettent un nouvel intitulé ainsi qu'une référence à Ambroise Paré, le texte originel continue de circuler par le biais de sa compilation aux *Secrets* de Ruscelli. Que ce soit à Rouen ou à Lyon, l'*Œcoïatrie* paraît de façon régulière à la suite des *Secrets* de l'italien : en 1614, 1637, 1639, 1669, 1671

---

[19] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie…*, *op. cit.* (1573), p. 900.

[20] *Le bastiment de receptes, traduit d'Italien en François. Avec un autre traicté de receptes, intitulé plaisans jardin*, Rouen, Philippe Alline, 1606, p. 200.

[21] Ambroise PARÉ, *Discours d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Asçavoir, de la Mumie, de la Licorne, des Venins, et de la Peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582, f. 34r-v.

[22] *Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par M. Leonard Fucus*, Troyes, Nicolas Oudot, 1620 ; *Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par Leonard Fuchs. La figure & vertu du petum, ou Niconane vulgairement appellee herbe à la Royne. Avec un nouveau preservatif contre la peste : Ensemble un recueil d'excellentes receptes tirees de divers Autheurs. Plus L'ecoiatrie contenant en soy, sous choses viles, plusieurs receptes necessaires à un chacun*, Rouen, Daniel Cousturier, 1625.

et 1691. Similairement aux quatre éditions précédemment détaillées, ces nouvelles-ci ne comportent pas non plus l'épître à Roussel et suppriment le huitain d'ouverture. Elles modifient son titre mais cette fois en le raccourcissant : l'« Œcoïatrie », seule, devient l'entête de l'épitomé et de l'exoration, et même le nom de l'auteur a disparu. Parmi ces six éditions, celles imprimées à Lyon en 1639 et 1669 rendent l'identité de ce traité encore plus incertaine puisqu'elles le nomment « Œcolatrie »[23]. Les deux imprimeurs Pierre Bailly et Jean-Baptiste de Ville ne semblent pas avoir connaissance du texte original pour perpétuer cette faute typographique, par laquelle le *ï* se transforme en *l*.

Entre l'amputation progressive des éléments liminaires de l'œuvre originale et l'hésitation orthographique de son titre, l'évolution chronologique des publications de l'*Œcoïatrie* montre qu'elle est livrée au public avec de moins en moins de fidélité et de rigueur. Un point de culminance est atteint par l'intégration de l'*Œcoïatrie* au sein des *Admirables secrets d'Albert le Grand* publiés aux XVIIe et XVIIIe siècles chez le « Dispensateur des secrets »[24]. En effet, cet éditeur installé à Cologne, insère anonymement l'*Œcoïatrie* aux prétendues œuvres d'Albert le Grand, en lui donnant le titre de « Traité Des vertus & Propriétez de plusieurs sortes de Fientes »[25]. Le fait que cet éditeur de Cologne, lui-même caché derrière un pseudonyme, copie le texte de Landré et le fasse passer pour « des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus » est un acte qui ne sera pas démasqué, et qui sera perpétué chez d'autres éditeurs postérieurs. La date originelle de cette falsification de l'*Œcoïatrie* est difficile à établir puisque nous ne pouvons, avec certitude, affirmer que nous avons réuni toutes les publications la contenant. Toutefois, l'édition la plus ancienne que nous ayons pu vérifier remonte à 1696. Cette vérification permet de dire que seules cinq années séparent l'« Œcoyatrie », nommée en tant que telle en 1691 dans les *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, et sa falsification par l'éditeur de Cologne. Le Dispensateur des secrets pouvait-il véritablement ignorer cette édition ? L'enquête sera menée afin de comprendre si cette duperie était intentionnelle, ou bien si l'éditeur fut lui-même ignorant. Il est déjà possible d'en constater les conséquences éditoriales car notre catalogue permet de voir que cette duperie, consciente ou non, sera reproduite par les éditeurs lyonnais nommés « Héritiers de Beringos Fratres » avec pas moins

[23] *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveus, & augmentez d'une infinité de rares & admirables Secrets*, Lyon, Pierre Bailly, 1639, p. 648-675 ; *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, Où les Curieux trouveront une infinité d'experiences pour la Conservation de leur santé, mille remedes infaillibles contre toute sorte de Maladies, & tout ce qui est digne de leur Connoissance. Nouvelle Edition, Reveüe, Corrigée, & mise en meilleur ordre, que les precedentes*, Lyon, Jean-Baptiste de Ville, 1669, p. 620-645.

[24] *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand contenant Plusieurs Traittez sur la conception des Femmes, & les vertus des herbes, des Pierres precieuses, & des Animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie, & d'un preservatif contre Peste, les Fievres malignes, les Poisons, & l'infection de l'Air. Tirées et traduits sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus, ce qu'on voira plus amplement dans la Table. Divisez en quatre Livres*, Cologne, Le Dispensateur des secrets, 1696. L'exemplaire consulté est conservé à la Biblioteca statale di Cremona, Italie, numérisé par Google.

[25] *Ibid.*, Livre III, p. 200-243.

de cinq réimpressions entre 1729 et 1800. Nous avons arrêté le catalogage des éditions postérieures à 1800 malgré le fait que *Les Admirables secrets d'Albert le Grand* soient encore aujourd'hui réédités selon la version imprimée par Le Dispensateur des secrets[26]. En outre, s'il est tout à fait reconnu que de nombreux textes furent attribués à tort au célèbre théologien du XIIIe siècle[27], il sera utile de détailler en particulier le contenu de ses pseudo-secrets pour comprendre les raisons qui poussèrent les éditeurs à relier l'*Œcoïatrie* à cet homme. Les recherches consacrées à Albert le Grand et à ses œuvres authentiques et apocryphes ne comprennent pas encore d'étude stricte sur ces éditions des *Admirables secrets*, nous tâcherons donc d'en apporter quelques éclairages.

*

L'étude préliminaire du matériau éditorial nous permet maintenant de déployer les axes de reconnaissance et de disparition du traité de Landré. Dans un premier temps, nous traiterons de la notoriété médicale de l'*Œcoïatrie* en partant du renseignement apporté par l'édition de Théodore Rinsart, dans laquelle nous avions observé l'ajout posthume d'une référence à Ambroise Paré. Le fait que ce chirurgien renommé y soit cité témoigne d'une lisibilité qu'il nous faut approfondir. C'est pourquoi, en partant de cette indication, nous tenterons de cartographier un maximum d'ouvrages dans lesquels notre œuvre serait évoquée. À la suite de quoi, nous verrons quelle fortune savante ce traité a eu grâce à sa traduction allemande. Nous tenterons alors d'en saisir les enjeux et les répercussions, afin de cerner au mieux l'étendue de la reconnaissance de l'*Œcoïatrie* à travers les générations postérieures de médecins et les territoires européens. Dans un deuxième temps, nous verrons comment, parallèlement à la reconnaissance médicale de l'œuvre, s'établit une grande diffusion du traité landrésien dans le contexte d'une littérature de colportage, menant pourtant à sa dissolution, voire à sa disparition. Il s'agira, en particulier, de détailler la composition des *Admirables secrets d'Albert le Grand* afin de voir comment le sens originel médical, politique et religieux de l'*Œcoïatrie* se perd au point d'être tordu et réutilisé au profit d'une médecine occulte. Malgré des références et rééditions multiples, ces deux axes permettront de constater la réception disparate de l'œuvre landrésienne.

[26] *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*, Éditions Bussière, « La diffusion scientifique », 1997. Cette édition indique sa fidélité au texte de 1703, édité chez le Dispensateur des secrets, par le facsimilé de son frontispice.

[27] Antoine CALVET, « L'Alchimie du Pseudo-Albert le Grand », dans *Archives d'Histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen Âge*, Vrin, 2012/1, Tome 79, p. 115-160.

UNE RECONNAISSANCE MÉDICALE SAVANTE

SOUS L'INFLUENCE D'AMBROISE PARÉ

EN FRANCE

C'est au départ de la référence faite à Ambroise Paré par Théodore Rinsart, également retrouvée dans les imprimés de 1606, 1620 et 1625, que nous démarrons l'analyse de la notoriété médicale de l'*Œcoïatrie*. L'éditeur rouennais insère dans la séquence intitulée « Des Cornes » une phrase inédite qui permet au lecteur de lier le travail de Landré à celui d'Ambroise Paré : « *comme n'estant seul de mon opinion, lisez le traicté qu'en a fait Maistre Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, en c'est an 1583* »[28]. Cette indication temporelle précise indique la période à laquelle Ambroise Paré expose une opinion semblable à celle de Christophe Landré. Cet avis inscrit dans la séquence œcoïatrique « Des Cornes » devrait, de fait, correspondre chez Paré à l'étude d'une thématique similaire. Or, Landré débute son exposé sur cette protubérance animale en évoquant celle de la licorne : il explique, entre autres, que ses confrères s'en servent comme d'un alexitère qui guérirait tous les maux[29]. Paré fait imprimer un *Discours de la Licorne* en 1582, chez Gabriel Buon[30]. Dans cet ouvrage, nous ne trouvons pas simplement une opinion comparable à celle de Landré, mais une citation de l'*Œcoïatrie*, au chapitre XVI de son *Discours de la Licorne* :

> Or s'il fault venir aux modernes, Christophle l'André, Docteur en medecine, en son opuscule de l'Oecoatrie, escrit ce qui s'ensuit. Aucuns Medecins font un grand cas de la corne d'une beste, nommee Monoceros, que nous appellons vulgairement la Licorne, & disent, qu'elle guarantit de venin, tant prise par dedans, qu'applique par dehors. Ils l'ordonnent contre le poison, contre la peste, voire desia creée au corps de l'homme, & pour le dire en un mot, ils en font un alexitaire contre tous venins. Toutefois estant curieux de si grandes proprietez, qu'ils attribuent à ladicte corne, je l'ay bien voulu experimenter en plus de dix, au temps de pestilence : mais je n'en trouvay aucun effect louable, & me reposerois aussi tost sur la corne de Cerf, ou de Chevre, que sur celle de la Licorne. Car elles ont une vertu d'absterger, & mundifier : partant elles sont bonnes à reserrer gencives flestries, & molles. Davantage lesdictes cornes estans bruslees & donnees en brevage, apportent merveilleux confort à ceux qui sont tourmentez de flux dysenteriques. Les Anciens ont laissé par escrit, que la corne de Cerf, redigee en cendre, est une plus que credible medecine à ceux qui crachent le sang, & à ceux qui ont choliques, iliaques passions, nommees *Miserere mei*, & comme chose de grande vertu, la meslant aux collyres pour faire seicher les larmes des yeux. Voila ce que ledict l'André a escrit de la corne de Licorne[31].

---

[28] *Le bastiment de receptes*, *op. cit*, p. 200.

[29] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie…*, *op. cit.* (1573), p. 900.

[30] Ambroise PARÉ, *Discours d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Asçavoir, de la Mumie, de la Licorne, des Venins, et de la Peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582.

[31] *Ibid.*, f. 34-35.

Au sujet des propriétés médicinales attribuées aux cornes de licorne, Paré partage l'opinion de Landré au point de transmettre à son lecteur l'intégralité du propos de ce dernier. Bien que l'*Œcoïatrie* soit orthographiée de façon approximative, tout comme le nom de Landré d'ailleurs, le corps du texte est identique. Cela signifie que Paré n'a pas seulement entendu parler de l'*Œcoïatrie* mais, au contraire, qu'il l'a sous les yeux afin de la copier. L'influence de l'œuvre landrésienne est donc bien réelle et devrait profiter à son tour du rayonnement d'Ambroise Paré pour se répandre davantage.

Au sein des *Discours* parus en 1582, contenant celui *De la Licorne*, nous n'avons pas retrouvé d'autre référence faite à Landré. Un index liminaire répertorie d'ailleurs « Christophle l'André » et confirme son unique occurrence au folio « XXXIIII »[32]. En revanche, comme nous l'explique Nathalie Dauvois dans un article consacré à « la composition du livre *Des venins* »[33], des prémices de ce discours étaient déjà lisibles en 1579. Elles apparaissent à la fin du « Vingtiesme Livre traitant des Venins & morsures des chiens enragez, & autres morsures & picqueures de bestes veneneuses », contenu dans ses *Œuvres*, sous la forme d'un court chapitre nommé « Discours de la Licorne »[34]. Ces quelques pages auraient pu déjà citer notre auteur mais ce n'est pas le cas. Nous ne le retrouvons pas non plus dans l'index des auteurs situé avant l'adresse liminaire aux lecteurs[35]. Si cette indication nous pousse à croire que Landré est absent de l'ouvrage de 1579 et ne serait mentionné par Paré qu'à partir de 1582, il faut pourtant s'en détromper. En effet, l'*Œcoïatrie* figure parmi les références du chirurgien mais, cette fois-ci, dans son « Sixiesme livre traitant des tumeurs en general », dans son « Seiziesme livre traitant de plusieurs indispositions & operations particulieres, appartenantes au Chirurgien », dans son « Dixseptiesme livre traitant de la Maladie Arthritique, vulgairement appelee Goute », dans son « Vingtiesme livre traitant des Venins » et son « Vingtuniesme livre traitant de la Peste ». Observons donc les cinq occurrences que nous avons trouvées. La première concerne « la curation du Scirrhe » dans son livre sur les tumeurs. Le squirre est considéré comme une tumeur de consistance dure, dite aussi « tumeur scirrheuse », dont Landré parle dans sa séquence sur les vertus « De la fiente de Chevre » :

> La fiente de la chevre a une puissance de discuter tous tumeurs scireus, de quelque difficile resolucion qu'ils soyent. Claude Galen en faisoit de grans merveilles en ces inveterez tumeurs, &

[32] *Ibid.*, « Table selon l'ordre de l'alphabet des plus notables matieres contenue és presens discours » non paginée, voir à la lettre C.
[33] Nathalie DAUVOIS, « La composition du livre *Des venins* : narration, représentation, fiction », dans *Ambroise Paré (1510-1590). Pratique et écriture de la science à la Renaissance*, Actes du Colloque de Pau (6-7 mai 1999), dirigé par Évelyne Berriot-Salvadore, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 277.
[34] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisees en vingt sept Livres, Avec les figures & portraicts, tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, &de plusieurs Monstres. Reveuz & augmentez par l'Autheur, pour la seconde Edition*, Paris, Gabriel Buon, 1579, p. 754-756.
[35] *Ibid.*, index liminaire des « Atheurs recerchez, & citez en ce present Oeuvre ».

> duretez de genous, la meslant avec farine d'orge, & oxycrate, & en forme de cataplasme l'appliquant sur la dureté[36].

Pour enrichir ses *Œuvres*, Paré ne reprend par l'entièreté du passage. Il se contente seulement d'affirmer que « Christofle l'André dict avoir experimenté la fiante de chevre a discuter les tumeurs schirreuses : et pour confirmation de son dire cite le tesmoignage de Galien »[37]. Un vocabulaire commun se constate malgré l'absence de la recette rapportée par Landré, même si la source galénique suffit au chirurgien. La deuxième référence faite à Landré constitue le traitement de la migraine dans le seizième livre de Paré. Il y écrit que « Christofle l'André dict avoir guary une infinité de gens de la migraine, appliquant un cataplasme fait de fiante de palombres ou pigeons broyee avec huille de noyaux de pesche »[38]. Cette affirmation reprend le remède œcoïatrique cité dans la séquence sur les vertus « De la fiente de Pigeons Ramiers, et autres domestiques », dans laquelle Landré affirme qu'il a effectivement « guari infinis hemicranes par ladite fiente broyée avec huile de noyaux de pesche, et appliquée sur le lieu dolent raiz »[39]. La référence est à la fois fidèle et explicite. La troisième occurrence est relatée dans le traitement des douleurs articulaires. Englobées sous le nom de « goute », les maladies dites « arthritiques » sont l'objet d'un livre entier dans lequel Paré vient citer l'usage œcoïatrique de la bouse de vache : « Cristofle l'André en son Oecatrie, recommande la fiente de bœuf ou de vache, envelopee de feuilles choux, ou de vigne, posee sus les cendres, & puis chaude appliquee sus la douleur »[40]. Ce remède figure bien dans l'*Œcoïatrie*. Cet extrait du chapitre intitulé « Des remedes topiques, ou particuliers pour matiere froide » reprend effectivement le remède situé au début de la séquence œcoïatrique consacrée aux vertus « De la fiente de Bœuf, & Vache » :

> La fiente de Vache, ou Bœuf, recente, enveloppee en quelques feuilles, comme vous pourriez dire ou de vignes, ou de chous, & eschauffée entre les cendres, garentit de toute inflammacion excitée par playe. Icelle mesme grandement diminue la douleur Ischiatique[41].

Nous constatons que le vocabulaire employé par Paré est très proche du texte original. En revanche, au lieu de préciser que ce traitement est attribué aux douleurs de sciatique par Landré, l'auteur le prescrit pour l'ensemble des douleurs articulaires. Cette réunion englobante n'est, cependant, pas étonnante puisque Paré informe son lecteur qu'il existe « divers noms & sortes de

[36] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 880-881.
[37] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré*…, *op. cit.*, (1579), Livre VI, Chap. 23, p. 272.
[38] *Ibid.*, Livre XVI, Chap. 4, p. 567.
[39] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*…, *op. cit.* (1573), p. 882.
[40] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré*…, *op. cit.*, (1579), Livre XVII, Chap. 20, p. 643.
[41] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*…, *op. cit.* (1573), p. 878.

gouttes selon la diversité des jointures ». De sorte que les douleurs ischiatiques sont considérées alors comme une forme de goutte de la hanche, selon son étymologie grecque[42]. La quatrième occurrence de l'*Œcoïatrie* dans les *Œuvres* de 1579 se trouve au livre XX au sujet *Des venins*. Contrairement à ce qu'il est courant d'observer dans les traités médicaux dédiés à ce sujet, Nathalie Dauvois explique que Paré ne respecte pas « l'équilibre et la division entre venins minéraux, végétaux et animaux » et préfère promouvoir le « venin des bestes »[43]. C'est ainsi que dans ce livre, il s'attachera à détailler les particularités de nombreux venins appartenant à différentes bêtes vénéneuses. Parmi elles, au chapitre XXX intitulé « De la morsure d'Aspics », nous retrouvons une référence faite à Landré, supplémentaire à celle observée précédemment :

> Christofle l'André, en son livre intitulé Oecoiatrie, dict qu'aux isles d'Espagne y a grande multitude de serpens, aspics & autres bestiaux veneneux, contre la morsure desquels jamais la Theriaque ne peut servir : & par experience on à trouvé ce remede tresexcellent. Prenez des fueilles Tapsus barbatus, gariofille, giroflier rouge, autant d'un que d'autre, faictes les bouillir en fort vinaigre, & urine d'homme bien sain, & en fomentez la partie. Et si le venin a esté ia long temps gardé, faut que le malade boive quatre doigts de ladicte decoction à jeun, deux heures devant manger. Ledit autheur jure Dieu, que tel remede est bien experimenté, & qu'il s'auseroit bien faire mordre au plus dangereux aspic, sans en recevoir aucun mal[44].

L'expérience de Landré ici citée correspond aux dernières lignes de la séquence œcoïatrique consacrée aux « vertus de l'Urine », dans lesquelles il rapporte effectivement son expérience espagnole[45]. Cependant, contrairement à la citation précédente dédiée aux cornes de licorne, celle-ci est plus approximative quant à la préparation de l'antidote. Voici ce que préconise Landré en suivant l'expérience des espagnols :

> Aux isles d'Espagne y ha grande multitude de Serpens, Aspics, & autres tels letiferes bestiaux contre les mors desquels, jamais theriaque n'a seu servir. Parquoy, apres longue fatigation, ont trouvé un moyen tel que je te vois declarer. Ils prennent des fueilles de boillon blanc, fueilles d'une herbe nommée chariophyle, des fueilles de cassis, en langue de leur païs : qui vaut à dire, groselier rouge, autant d'un que d'autre une poignée : & font cuire le tout en egale partie de fort vin aigre, & de pissat d'homme, & les font consumer jusques à la moitié. Puis desdites fueilles en fomentent la morsure. Et si le venin ha ia long temps esté gardé au corps, font boire au patient, trois ou quatre doigts de laditte decoction. Par mon Dieu, amy Lecteur, je me feray mordre par la langue, si tu veux, au plus stellé aspic que tu voudras, sans aucun dommage de mon corps[46].

---

42 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1579), Livre XVII, Chap. 1, p. 623.
43 Nathalie DAUVOIS, « La composition du livre *Des venins* : narration, représentation, fiction », art. cit., p. 278.
44 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1579), Livre XX, Chap. 30, p. 734.
45 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie…*, *op. cit.* (1573), p. 887-888.
46 *Ibid.*

Par cette lecture, et à l'image de l'extrait sur l'usage des excréments bovins, la grande proximité entre les mots de Paré et ceux de Landré est observable. Ce dernier commence, en effet, par dire que le remède vient d'Espagne, après quoi il détaille la préparation de l'alexitère et conclut en assurant ne pas avoir à endurer la morsure d'un aspic grâce à lui ; structure argumentaire que Paré conserve. Toutefois, une erreur est faite au sujet des ingrédients nécessaires à la décoction. Le chirurgien donne correctement leurs proportions, transmet bien l'usage de l'urine ainsi que celui du bouillon-blanc – par le biais de son nom latin *Tapsus barbatus* –, mais fait s'installer une confusion sur la transmission des deux autres plantes. Ce que Landré nomme « chariophyle » et « fueilles de cassis, qui vaut à dire, groselier rouge » deviennent dans l'édition parésienne « gariofille » et « giroflier rouge ». Semblablement au bouillon-blanc transmis sous sa forme latine, nous pourrions croire que Paré voulut manifester sa connaissance des plantes et donner un nom plus commun du « chariophyle » de Landré. Sauf qu'en cherchant à le traduire, Paré se confronte à deux plantes bien différentes, mais dont les noms latins sont très proches : *caryophyllata* et *caryophyllus*. En se fiant au *British Flora Medica*, nous constatons que la *caryophyllata* se traduit en français par la benoite ou herbe de St. Benoît, alors qu'en italien, espagnol et portugais elle se dit *gariofillata*[47]. Ce dernier nominatif permet de faire un premier lien entre le « chariophyle » et la *gariofillata* francisée en « gariofille ». La seconde plante nommée *caryophyllus*, elle se traduit en français par la giroflée musquée[48]. Voilà donc, peut-être, l'une des raisons nous permettant de comprendre la substitution du « groselier rouge » en « giroflier rouge ». L'origine de la confusion est difficile à restituer. La chose certaine c'est qu'en cherchant à traduire du français au latin et du latin au français, Paré commet une erreur de traduction qu'il aurait évitée en paraphrasant simplement l'*Œcoïatrie*. Enfin, la dernière occurrence de notre auteur réside dans un chapitre destiné à « arrester le flux de Ventre » au livre *De la peste*, bien plus complet que celui de publié en 1582[49] :

> Cristofle l'André en son Oecoiatrie loüe grandement la fiante de chien qui ait rongé par trois jours des os. On usera de ce remede en prenant plus ou moins selon que le flux sera grand ou petit[50].

Inséré entre différents remèdes destinés au soin de la diarrhée, et à la suite de celui appartenant à « feu monsieur Chapelain premier Medecin du Roy », l'extrait rapporte de manière très succincte

[47] Benjamin BARTON et Thomas CASTLE, *The British Flora Medica ; Or, History of the Medicinal Plants of Great Britain*, Londres, Henry G. Bohn, 1845, Vol. I, p. 36.
[48] *Ibid.*, p. 183.
[49] Ambroise PARÉ, *Discours d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Asçavoir, de la Mumie, de la Licorne, des Venins, et de la Peste*, *op. cit.*, f. 75r : « Fin du brief discours de la Peste, extraict du vingtuniesme livre de mes œuvres. Que si aucun desire en avoir plus ample instruction & intelligence, qu'il lise ledit vingtuniesme mivre, là où sont deduites au long plusieurs autres dispositions & accidens qui la suyvent ».
[50] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1579), Livre XXI, Chap. 47, p. 820.

les connaissances que Landré expose dans séquence sur les vertus de « La fiente du Chien »[51]. Contrairement aux deux références précédentes, très complète pour la première et plus approximative pour la seconde, celle-ci ne détaille en rien la façon de préparer ladite fiente ni celle de l'administrer. Alors que Landré expliquait que cette fiente, effectivement obtenue après qu'un chien ait rongé pendant trois jours des os, devait être mise en poudre puis mêlée à du lait chaud, afin d'être bue par le malade. Cette absence de précision est peut-être due au fait que Paré, en renseignant sa source, peut se permettre de laisser son lecteur se rapprocher de l'*Œcoïatrie* elle-même pour plus de renseignements. Toujours est-il que Landré semble véritablement lu par le premier chirurgien du roi car, de 1579 à 1582, nous constatons des citations complémentaires de l'*Œcoïatrie* : d'abord cinq références à l'urine et aux fientes de chiens, chèvres, pigeons et bovins, puis plus tard une sur les vertus critiquées de la corne de licorne dans des discours sélectionnés.

En outre, dans l'édition de ses *Œuvres* en 1585, il est logique d'espérer voir compilées les six références œcoïatriques. L'édition critique de ce texte, réalisée par Evelyne Berriot-Salvadore, Jean Céard et Guylaine Pineau en 2019[52], est non seulement utile pour vérifier la pérennisation du savoir landrésien chez Paré, mais elle permet de voir si trois années après son *Discours de la Licorne*, il ajoute une septième référence œcoïatrique. D'une part, elle rassemble effectivement les cinq passages consacrés au soin de squirre, de la migraine, de la goutte, de la morsure d'aspic et à l'arrêt des flux de ventre datant de 1579, ainsi que celui sur la corne de licorne ajouté dans l'édition de 1582[53]. L'orthographe de l'*Œcoïatrie* est rétablie dès le passage sur la bouse de vache[54]. Quant à l'erreur de translation observée au sujet du remède contre le venin d'aspic, elle n'est pas reportée telle quelle. Nous trouvons mentionné l'usage « des fueilles de Tapsus barbatus, caryophyllata, giroflier rouge, autant d'un que d'autres », pour ensuite les faire « bouillir en fort vinaigre, & urine d'homme bien sain »[55]. Nous comprenons alors que Paré interprète le « chariophyle » landrésien comme étant la *caryophyllata* mentionnée précédemment. Toutefois, il ne corrige par son erreur et fait persister la présence du « giroflier rouge ».

Par ailleurs, ces six citations viennent compléter les observations réalisées par Nathalie Dauvois, concernant la méthode employée par Paré pour composer son livre *Des venins*. Elle montre

---

[51] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie…*, *op. cit.* (1573), p. 876-877.

[52] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, édition critique réalisée par Evelyne BERRIOT-SALVADORE, Jean CÉARD et Guylaine PINEAU, Paris, Classiques Garnier, 2019.

[53] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisees en vingt huict Livres, Avec les figures & portraicts, tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, & de plusieurs Monstres. Reveuës & augmentees par l'Autheur*, Paris, Gabriel Buon, 1585, Livre VII, Chap. 26, p. 284, Livre XVII, Chap. 4, p. 603, XVIII, Chap. 20, p. 687, Livre XXI, Chap. 29, p. 785 et Chap. 62, p. 821, Livre XXII, Chap. 48, p. 895.

[54] *Ibid.*, Livre XVIII, Chap. 20, p. 687.

[55] *Ibid.*, Livre XXI, Chap. 29, p. 785.

notamment comment Paré « rapporte fidèlement les doutes de Dioscoride et de son commentateur Matthiole sur les pouvoirs par exemple de la salamandre »[56]. Cette fidélité, constitutive de sa méthode scientifique, l'est autant pour les autorités anciennes, telles que Dioscoride, auxquelles il se réfère, que pour ses confrères contemporains. Il est alors important de replacer Landré dans ce cercle d'auteurs référents, afin de comparer sa notoriété par rapport aux leurs. Paré s'appuie en effet sur de très nombreuses autorités pour construire son discours scientifique. Les autorités antiques, telles que Hippocrate, Dioscoride, Galien, Pline ou Avicenne, sont récurrentes, mais cohabitent aussi avec des contemporains comme Jacques Grévin ou Laurent Joubert[57]. La table des auteurs et médecins référents déployée dans l'édition de 1585 est d'ailleurs colossale et montre parfaitement cette mixité entre auteurs classiques et praticiens contemporains. Les propos landrésiens se voient donc compilés à d'autres. Par exemple, au livre *De la peste*, au sujet des « flux de ventre », le remède œcoïatrique était placé à la suite d'un autre expérimenté par Jean Chapelain. Ce médecin, qui fut, comme Paré le précise premier médecin du roi, exerça entre autres auprès de Charles IX[58] et illustre la renommée de la plupart des médecins contemporains repris par le chirurgien. Étant aussi au service de ce même roi, Paré compile des expériences médicales attribuées à des praticiens partageant un même prestige social. C'est ainsi que nous y trouvons notamment de nombreux docteurs-régents ou médecins ordinaires royaux.

Dans le livre de Paré consacré aux gestes du chirurgien, en particulier au chapitre sur la curation des migraines, Landré apparaît à côté de l'expérience faite et réussie par Paré lui-même sur le prince de La Roche sur Yon[59]. Ensuite, dans son livre sur les venins, au chapitre dédié à celui des aspics, sont mentionnés les Italiens Giovanni da Vigo et Pietro Andrea Matthioli, ou encore le célèbre docteur montpelliérain Guillaume Rondelet[60]. Cette association ne peut que flatter Landré puisque les trois autres praticiens ont connu des succès internationaux[61]. Au chapitre suivant sur le venin des couleuvres, c'est au tour du « Medecin ordinaire du Roy » François Le Fèvre et docteur-régent à l'université de Bourges[62], de servir d'appui à la démonstration de Paré[63]. Dans ces quelques

---

56 Nathalie DAUVOIS, « La composition du livre *Des venins* : narration, représentation, fiction », art. cit., p. 279.

57 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1585), « Autheurs recerchez, & citez en ce present Œuvre ».

58 Jean-Baptiste-Louis CHOMEL, *Essai Historique sur la Médecine en France*, Paris, Lottin l'Aîné, 1742, p. 22.

59 *Ibid.*, Livre XVII, Chap. 4, p. 603.

60 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1585), Livre XXI, Chap. 29 et 30, p. 784-785.

61 Au sujet de Pierre André Matthiole, voir la fortune des commentaires de Dioscoride : John M. RIDDLE, « Dioscorides » dans *Catalogus translationum et commentariorum : Medieval and Renaissance, latin translations and commentaries*, dir. F. Edward Cranz, Washington, The Catholic University of America Press, 1980, Vol. IV. Sur Guillaume Rondelet : Paul J. SMITH, Didi VAN TRIJ, « Dynamiques européennes de l'humanisme érudit dans l'histoire naturelle. Le cas de l'ichtyologie, de Belon, Rondelet et Gessner à Willughby et Ray », dans *L'humanisme à l'épreuve de l'Europe, XVe-XVIe siècles. Histoire d'une transmutation culturelle*, dirigé par Denis Crouzet, Élizabeth Crouzet-Pavan, Philippe Desan, Clémence Revest, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 167-181.

62 François LE FÈVRE, *Le medecin chirurgien d'Hipocrate le grand. Par m. Françoys le Fevre docteur en medecine a Bourges en Berry. Dedié à monsieur de l'Hospital maistre des Requestes ordinaire du Roy*, Paris, Jacques Kerver, 1560.

63 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1585), Livre XXI, Chap. 29 et 30, p. 785.

pages satellites de l'insertion du savoir œcoïatrique, nous constatons donc des références médicales dont les auteurs sont éminents. Au chapitre LXII de ce-même livre sur les venins, lorsqu'il s'agit de critiquer l'usage de la corne de licorne, de défendre en particulier l'idée selon laquelle elle n'aurait pas plus de vertu thérapeutique que celle d'une chèvre ou d'un éléphant, voire qu'elle n'en aurait aucune, les propos de Christophe Landré sont associés à ceux de Louis Duret, de Guillaume Rondelet et Jean Chapelain. Tout comme Chapelain, Louis Duret compte parmi les médecins exerçant auprès de Charles IX, puis de Henri III dont il fut très apprécié, et cumulant l'autorité universitaire par un statut de docteur-régent à la faculté de médecine de Paris[64].

L'agencement de ces différentes références médicales, dont les distinctions universitaires et sociales sont culminantes, nous incite à envisager, qu'aux yeux de Paré, la renommée de Landré aurait une valeur équivalente. Sinon, pour quelle raison se serait-il donné la peine de l'insérer parmi ses sources médicales ? En effet, l'auteur de l'*Œcoïatrie* n'était pas étranger à la cour de par sa position auprès du fils de François Ier. Son statut social était d'un rang supérieur puisqu'il fréquentait, en outre, des docteurs-régents d'Orléans et circulait sur des terres royales néracaises auprès de Gérard Roussel. Cependant, Landré n'était ni médecin ordinaire du prince, ni docteur-régent lui-même. Alors, si je suis tentée de voir dans ces quelques références faites à l'*Œcoïatrie* une justification sociale, il en demeure une autre bien plus pragmatique. En effet, il existe un argument non négligeable qui permet de rassembler ces différents auteurs sans que leur statut soit invoqué : celui de la langue. La possibilité pratique qu'eut Paré de les lire en français doit figurer parmi les raisons de l'apparition de l'*Œcoïatrie* dans les références du chirurgien. La vulgarisation des œuvres médicales latines, tout comme la rédaction originelle des traités en vernaculaire n'est pas sans incidence dans la construction du savoir parésien[65]. Pour reprendre les mots d'Isabelle Pantin, il dut « s'imposer sans latin » et « défendre son français avec une ardeur polémique vraiment communicative », produisant une œuvre française qui fut à son tour traduite en latin pour une meilleure diffusion internationale de ses *Œuvres*[66]. Paré n'a jamais caché son incompétence en matière de langues anciennes, il remercie même les traducteurs d'autorités médicales de les avoir rendues accessibles :

> Je ne veulx m'arroger que j'aye leu Galien parlant grec, ou latin. Car na pleu a dieu tant faire de grace a ma jeunesse, qu'elle aye esté en l'une & l'autre langue instituée. Mais aussi ne vouldroys aucunement dissimuler, que j'ay apris lesdictz documents de Galien par l'interpretation Françoyse de monsieur maistre Jehan canape, docteur regent en la faculté de medecine faisant sa demeurance a Lyon. Vous asseurant que tant s'en fault que le disciple vueille desrober l'honeur

[64] Jean-Baptiste-Louis CHOMEL, *Essai Historique sur la Médecine en France*, *op. cit.*, p. 24-25.
[65] Voir Paule DUMAÎTRE, *Ambroise Paré chirurgien de quatre rois de France*, Paris, Perrin, 1986.
[66] Isabelle PANTIN, « La traduction latine des *Œuvres* d'Ambroise Paré », dans *Ambroise Paré (1510-1590). Pratique et écriture de la science à la Renaissance*, dir. Par Evelyne Berriot-Salvadore et Paul Mironneau, Paris, Classiques Garnier, 2007, p. 316.

> deu a son maistre, que maintenant, je proteste, que sommes touts a luy grandement obliges : pource que nous a traduit en francoys plusieurs libvres exquis & necessaires a la consommation de nostre art[67].

Cet accès aux traités galéniques par des traducteurs vaut également pour les autres autorités classiques. Son acquisition du savoir dioscoridien provient de mêmes circonstances. En effet, les commentaires de Pietro Andrea Matthioli, dit Pierre André Matthiole, sur l'œuvre de Dioscoride conduisirent à une première édition publiée à Venise en 1544, qui fut traduite pour la première fois en français par Antoine Du Pinet en 1560[68]. C'est par ce biais d'entreprises vernacularisantes et de commentaires que Paré acquiert les connaissances antiques.

En ce qui concerne les œuvres contemporaines, il en va de même. Parmi les auteurs figurant au côté de Landré, nous avions rencontré un autre italien, compatriote de Mattioli, à savoir Giovanni da Vigo, francisé sous le nom de Jean de Vigo. Paré dit lui-même se référer à « sa Practique de Chirurgie » lorsqu'il expose les anecdotes relatives à des charlatans qui, pour mieux vendre leur thériaque, se laissent mordre par un aspic[69]. La majuscule du terme « Practique » met en forme le titre de l'œuvre à laquelle il se réfère. Son œuvre sur la chirurgie fut traduite en 1542 par Nicolas Godin, dans un but didactique à l'égard des étudiants de cet art médical[70]. Les propos des auteurs au renom international sont donc cités, mais surtout lus par Paré, grâce aux traductions françaises auxquelles il a eu accès. Il en va parfois de même avec les grands auteurs français dont les productions livresques sont originellement latines. On peut citer, parmi les références de Paré, Guillaume Rondelet dont l'étude ichtyologique, en ses *Libri de piscibus marinis in quibus veræ piscium effigies expressæ sunt*, fut traduite en 1558 par Laurent Joubert, son futur successeur à la faculté de médecine[71]. Ainsi, l'*Histoire des poissons* devient une référence de Paré à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il discourt sur la toxicité du crapaud et du lièvre de mer, au livre *Des venins*[72].

La vulgarisation de la médecine est un enjeu historiquement très étudié, enjeu qui conférait notamment aux auteurs du XVIe siècle une identité assumée et impliquait de leur part une position explicite[73]. Andrea Carlino rappelle que chez Paré cette application de la langue française, par

---

67 Ambroise PARÉ, *Briefve collection de ladministration anatomique : Avec la manière de conjoindre les os : Et d'extraire les enfans tant mors que vivans du ventre de la mere, lors que nature de soy ne peult venir a son effect. Composée par Ambroise Paré maistre Barbier Chyrurgien à Paris*, Paris, Guillaume Cavellat, 1550, « Aux lecteurs ».

68 John M. RIDDLE, « Dioscorides » dans *Catalogus translationum et commentariorum : Medieval and Renaissance, latin translations and commentaries*, dir. F. Edward Cranz, Washington, The Catholic University of America Press, 1980, Vol. IV, p. 10.

69 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1585), Livre XXI, Chap. 29, p. 784.

70 Évelyne BERRIOT-SALVADORE, « Enseigner les "indoctes", vulgariser la médecine », dans la revue *Seizième siècle*, 2012, N° 8, p. 143.

71 Guylaine PINEAU, « Ambroise Paré lecteur critique et parerméneute », dans *Formes du savoir médical à la Renaissance*, dirigé par Violaine Giacomotto-Charra et Jacqueline Vons, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2017, p. 93.

72 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1585), Livre XXI, Chap. 31, p. 787 et Chap. 41, p. 794-795.

73 À ce sujet, je renvoie à l'article précédemment cité, à l'ouvrage collectif *Vulgariser la médecine. Du style médical en France et en Italie*, dirigé par Andrea CARLINO et Michel JEANNERET, Genève, Librairie Droz, 2009, ainsi qu'à l'étude de Valérie WORTH-STYLIANOU,

opposition à la langue latine, relève également d'« une série de clivages fondamentaux (savoirs livresques/savoirs pratiques, savoirs monopolisés/savoirs diffusés) »[74]. Il paraît donc que ses sources soient également des outils constitutifs de ce clivage. Si nous reprenons l'exemple de l'*Œcoïatrie*, Landré ne pouvait envisager l'emploi du latin pour mener à bien son projet social. Le caractère pratique d'une médecine domestique savante est également indéniable, le reliant nettement aux auteurs qui revendiquent la primauté de l'expérience médicale. À ce titre, le fait que Paré se serve de Rondelet et de Landré, nous rappelle les liens que nous avions établis entre eux par l'affirmation de leur autorité nouvelle fondée sur leur jugement personnel[75].

En somme, par l'éminence sociale conférée aux médecins cités par Paré, c'est aussi une vision pratique et accessible de l'art médical qui les réunit. Landré se trouve en effet compilé avec les plus grands auteurs médicaux du XVIe siècle, non seulement parce que son statut de « docteur en Medecine & Lecteur de feu de bonne mémoire Monseigneur le Duc d'Orléans » ne dénote pas au côté des docteurs-régents ou médecins ordinaires du roi mais, surtout parce qu'il rend sa pratique linguistiquement accessible au plus grand nombre, dynamique dans laquelle se revendique Paré et sans laquelle il n'aurait pu forger ses *Œuvres*. Issu d'une génération postérieure, il put alors profiter de l'élan vulgarisateur de ses prédécesseurs pour forger l'excellence de sa pratique malgré ses lacunes latines.

À L'ÉTRANGER

Nous sommes maintenant amenés à quitter la France, pour compléter notre analyse de la fortune de l'*Œcoïatrie*. Sa réception à l'étranger peut s'analyser en deux temps. Premièrement, nous resterons dans la continuité de ce que nous venons d'observer puisque, c'est l'influence d'Ambroise Paré qui lui permis d'être mentionnée dans d'autres langues, et ainsi connue sur d'autres territoires. Deuxièmement, nous essayerons de retracer le réseau allemand de l'œuvre landrésienne, non seulement par les traductions allemandes retrouvées mais aussi par des mentions satellites.

Les *Opera* de Paré ont été préparés comme « un ouvrage destiné à l'enseignement et à un public international »[76] et, d'après Isabelle Pantin, elles relèvent d'une véritable adaptation pour un nouveau public[77]. En suivant la liste constituée par Janet Doe, dans sa *Bibliography of the works of Ambroise Paré*, plusieurs impressions des *Opera* sont publiées à partir de 1582 jusqu'à la moitié du

Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité, Genève, Librairie Droz, 2007, Chap. V : « L'emploi de la langue française : enjeux et querelles », p. 63-74.

[74] Andrea CARLINO, « Introduction », dans *Vulgariser la médecine. Du style médical en France et en Italie*, *op. cit.*, p. 23.

[75] Voir Chapitre V, « Landré, une autorité nouvelle » ; Violaine GIACOMOTO-CHARRA, « "Je, au contraire"… », *op. cit.*, p. 240.

[76] Isabelle PANTIN, « La traduction latine des *Œuvres* d'Ambroise Paré », art. cit., p. 336.

[77] *Ibid.*

XVIIe siècle[78]. Elle rappelle que la première édition élaborée par Jacques Guillemeau s'appuie sur la version des *Œuvres* de 1579[79]. En ce sens, l'édition latine de 1582 correspond à la troisième parution des œuvres du chirurgien, soit celle de 1579. Au regard des analyses effectuées en amont, Landré devrait apparaître dans cette version au livre *Des tumeurs générales*, au sujet des squirres, au livre *Des opérations appartenantes au Chirugien*, pour les migraines, au livre *De la goute* pour sa curation, au livre *Des venins*, au sujet des morsures d'aspic, ainsi que dans celui *De la peste* pour un traitement des diarrhées par la fiente de chien ; la mention relative à la licorne n'étant pas encore intégrée. Or, dans les *Opera* de 1582, nous ne retrouvons par exactement les mêmes mentions que dans celle de 1579.

Le premier extrait concerne le traitement des squirres au Livre XXV *Des tumeurs générales* et se défait de la mention landrésienne. L'usage des excréments de chèvre n'a plus que pour seule référence la source galénique :

> Stercus caprinum discutiendis tumoribus scirrhosis est valdè idoneum, sed prae caeteris efficax emplastrum de vigo duplicato mercurio, ut quod remolliat, resolvat, et liquefaciat huius generis tumores omnes[80].

Si la traduction de Guillemeau conserve le vocabulaire de Paré, il supprime la première apparition de Landré. Quant à la seconde sur l'usage des fientes de pigeons contre les migraines, elle est tout bonnement supprimée du chapitre *De Hemicrania*[81]. En revanche, au chapitre XV du Livre *De Arthritide*, Guillemeau traduit à l'identique la courte phrase de Paré sur les bienfaits de la bouse de vache :

> Christophorus Andreas in sua œcoiatria valde commendat stercus bubulum, caulium foliis aut pampinis involutum, cineribus calidis suppositum, indeque dolente loco calide admotum[82].

Hormis cette traduction très fidèle aux mots de Paré, Guillemeau traduit également l'œuvre référente et son auteur : « Christophorus Andreas in œcoïatria ». Il conserve avec précision les variations orthographiques effectuées par Paré. L'intitulé était respecté, il en va donc de même dans sa traduction latine. En revanche, Paré a toujours mentionné « Christofle l'André », et non « Christofle Landré ». Cette variation a des répercussions ennuyeuses en latin : alors qu'il est

[78] Janet DOE, *A bibliography of the works of Ambroise Paré*, Chicago, University of Chicago Press, 1937, p. 243-245.
[79] *Ibid.*, p ; 157-158.
[80] Ambroise PARÉ, *Opera Ambrosii Parei Regis Primarii et Parisiesis Chirurgi. A Docto viro plerisque locis recognita : Et Latintate donata, Jacobi Guillemeau, Regii & Paisiensis Chirurgi labore & diligentia. Ad Clarissimum virum Marcum Mironem Regis Archiatrum dignissimum*, Paris, Jacques Dupuys, 1582, Livre VI, Chapitre XXV, p. 222.
[81] *Ibid.* (1582), Livre XVI, Chap. IIII, p. 469-470.
[82] *Ibid.* (1582), Livre XVII, Chap. XVI, p. 531.

ordinairement latinisé sous la forme de « Christophorus Landrinus »[83], il devient malencontreusement « Christophorus Andreas ».

Ces traductions du titre et de l'auteur devraient être lisibles dans les deux autres extraits œcoïatriques. Le suivant, situé au Livre XX, *De Veneris*, reprend effectivement ces nominatifs :

> Christophorus Andreas in œcoïatria scribit, Hispaniæ insulas serpentibus, aspidibus, omnique genere ferarum virulentarum, passim differtas & fœtas esse : contra quarum morsus nunquam quidquam præsidii in theriaca animaduersum & compertum sit. Atin sequenti antidoto vires multiplici experientia comprobatas, adeo certas & insignes existere, ut illius fiducia non dubitauerit se mordendum quantumlubet effero offere aspidi. Capit vero id remedium folia thapsi barbati, caryophillatæ, leucoii rubri pari pondere, quæ in aceto acerrimo & sani hominis urina bulliant, ad partis læsæ fotum. Quanquam, si ab ictu multum iam tempus sine remedio exactum sit, omnino satius & certius esse, si æger eius decocti uncias tres ieiunus, duabus ante pastum horis hauriat[84].

Si le traducteur contextualise à l'identique l'emprunt espagnol du remède à la morsure d'aspic, il se permet, en revanche, de retirer la fin de l'extrait dans lequel Paré assurait que Landré était prêt à se faire mordre pour prouver l'efficacité de ce traitement. De plus, sur la préparation de ce dernier, nous avions déjà constaté une variation quant à l'usage landrésien du groseillier rouge, que Paré avait transformé en « giroflier rouge ». La traduction est fidèle au remède erroné de Paré, puisqu'il rapporte à son tour l'utilisation du « leucoii rubri », qui peut également se traduire par de la « giroflée rouge »[85]. Pour autant, les trois plantes sont bien mélangées en égales portions dans de l'urine d'un homme sain, puis fomentées sur la plaie, ou bien ingérées si le venin est présent au corps depuis longtemps, tel que cela est prescrit dans l'*Œcoïatrie*[86].

Au chapitre *De sistendo alui fluxu* du Livre XXI *De peste*, se lit ceci : « Christophorus Andreas in Oecoiatria, valde commendat stercus canis, qui solis ossibus arrosis per triduum ante victitarit »[87]. Tout aussi condensée qu'au sujet des excréments bovins, cette unique phrase renseigne du fait que le traducteur abrégea encore l'extrait originel, puisqu'il supprime l'indication suivante : « On usera de ce remede en prenant plus ou moins selon que le flux sera grand ou petit »[88]. Malgré cette absence, l'essentiel persiste puisqu'il est enseigné comment obtenir ladite fiente canine et pourquoi la prescrire.

Seules trois des cinq occurrences de l'*Œcoïatrie* présentes dans la version de 1579 le sont encore en latin, en 1582 : elles donnent à lire, à l'international, l'existence d'une *Œcoïatria* rédigée

---

[83] Nous avons retrouvé cette nomination dans trois sources latines établies du vivant de Landré, voir les Annexes I et II.

[84] Ambroise PARÉ, *Opera…*, *op. cit.* (1582), Livre XX, Chap. 22, p. 599.

[85] *Le Dictionnaire des Commerçans, François et Latin, dédié a Monseigneur le Duc de Bretagne*, Lyon, Claude Journet, 1768, p. 274.

[86] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie…*, *op. cit.* (1573), p. 876-877.

[87] Ambroise PARÉ, *Opera…*, *op. cit.*, Livre XXI, Chap. 40, p. 656.

[88] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1579), Livre XXI, Chap. 47, p. 820.

par un certain Christophorus Andreas. De surcroît, dans les éditions suivantes de ces œuvres latines, nous n'avons pas constaté, ni dans celle de 1594[89], ni dans celle de 1612[90], de variante quant aux références œcoïatriques. C'est ainsi que le passage sur l'inefficacité de la corne de licorne, comparée à celle de cerf ou chèvre, ne sera jamais transmis en latin par l'intermédiaire de Jacques Guillemeau. Cependant, les *Opera* de Paré étant imprimés à Paris, mais également à Frankfort en 1594, 1610 et 1612[91], le renom du chirurgien incite la reprise de son œuvre en d'autres langues vulgaires. Thomas Johnson entreprend la première traduction anglaise en 1634[92] : imrimée à Londres, les *Workes of that famous Chirurgion Ambrose Parey* exposent dès le frontispice la méthode du traducteur qui fut de se servir de la version latine comme premier support, dont il dit tout de même l'avoir comparée à la version française[93]. C'est au livre consacré aux maladies arthritiques, intitulé *Concerning the Gout*, qu'est lisible la première occurrence de l'œuvre landrésienne :

> *Christopher Andreas* in his booke termed *Oëcoitarie* [that is, Domestick physicke] much commends Oxe dung wrapped in cabbage or vine leaves, and roasted in the embers, and so applied hot to the grieved part[94].

Cette version anglaise retranscrit très fidèlement les termes de Paré, contenus dans les *Œuvres* de 1579 et les *Opera* de 1582[95]. L'anglicisation du nom de l'auteur est respectueuse de sa version latine : *Christophorus* devient aisément *Christopher*, quant à son patronyme Thomas Johnson le maintient tel quel. Pour ce qui est du titre, le flottement est palpable. L'*Œcoïatrie*, ou *Œcoïatria*, devient *Oëcoitarie*, et si nous sentons l'intention de franciser le titre de l'œuvre, sa graphie reste incorrecte. Toutefois, nous sommes tentée de plaider en faveur d'une coquille typographique. En effet, une simple inversion des caractères *a* et *t* pourrait être à l'origine de cette erreur. L'argument qui vient en soutien de cette hypothèse demeure dans l'ajout entre crochet effectué par le traducteur : « *Oëcoitarie*

---

89 Ambroise PARÉ, *Opera Chirurgica Ambrosii Paraei, Galliarum Regis Primarii, et Parisiensis Chirurgi. Quibus continentur, Non solum perfectissima curandi ratio tumores præter naturam, vulnera, ulcera, luxationes, & fracturas : Verum etiam humani corporis, singularumque, eius partium, exactissima anatome : Curationes item multorum aliorum affectuum qui Chirurgi exposcunt manum, & ab aliis hactenus descripti non sunt : Insuper physiologica multa, & therapeutica, lectu dignissima : cum Philosophis, tum Medicis apprime utilita & necessaria. A docto viro, plerisque locis recognita : & latinitate donata. Jacobi Guillemeau. Regii et Parrisiensis chirurgii labore & diligentia*, Franckfort, Johannes Feyrabend, 1594, Livre XX, Chap. 22, p. 599 et Livre XXI, Chap. 40, p. 645.

90 Ambroise PARÉ, *Opera Chirurgica Ambrosii Paraei, Galliarum Regis Primarii, et Parisiensis Chirurgi. Quibus continentur, 1 Non solum perfectissima curandi ratio tumores præter naturam, vulnera, ulcera, luxationes, & fracturas ; 2 Verum etiam humani corporis, singularumque, eius partium, exactissima anatome ; 3 Curationes item multorum aliorum affectuum qui Chirurgi exposcunt manum, & ab aliis hactenus descripti non sunt ; 4 Insuper Physiologica multa, & therapeutica, lectu dignissima : cum Philosophis, tum Medicis apprime utilita & necessaria. A docto viro, plerisque locis recognita : & latinitate donata. Jacobi Guillemeau. Regii et Parrisiensis chirurgii labore & diligentia*, Franckfort, Jacobus Fischerus, 1612, Livre XX, Chap. 22, p. 444 et Livre XXI, Chap. 40, p. 484.

91 Janet DOE, *A bibliography of the works of Ambroise Paré*, *op. cit.*, p. 243-245.

92 *Ibid.*

93 Ambroise PARÉ, *The Workes of that famous Chirurgion Ambrose Parey. Translated out of Latine and compared with the French. By Th. Johnson*, London, Th. Cotes et R. Young, 1634.

94 *Ibid.*, Livre XVIII, Chap. 15, p. 712.

95 Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré…*, *op. cit.*, (1579), Livre XVII, Chap. 20, p. 643.

[that is, Domestick physicke] ». Johnson s'est certainement renseigné sur ce qu'était l'*Œcoïatrie*, ou bien en a compris la structure étymologique grecque, pour pouvoir expliquer qu'il s'agissait d'une médecine domestique.

Le deuxième extrait œcoïatrique concerne le livre *Concerning Poysons*, toujours au chapitre dédié à la morsure des aspics :

> *Christopher Andrew* in his book called *oicoïatria*, writes, that the Ilands of Spaine are every-wher full and stored with serpents, aspes, and all sorts of venomous beasts, against whose bites they never observed or found any benefit in treacle. But the efficacie of the following Antidote is so certaine and excellent, and approved by so manifold experience, that in the confidence thereof, they will not bee afraid to let themselves bee bitten by an Aspe. Now this medicine is composed of the leaves of Mullet, Avenes & red stock Gilly flowers in like quantity which they boile in sharpe vinegar and the urine of a sound man, and therewith foment the wounded part. Yet if he have not taken nor used any thing of a good while after the wound, it will be better and more certaine, if the patient drink three ounces of this decoction fasting two hours before meate[96].

Ici, la référence à la version française est évidente à plus d'un titre. D'une part, *Christopher Andreas* devient *Christopher Andrew*, variante qui se rapproche directement de la façon dont Paré lui-même orthographiait ce nom, à savoir « Christophe l'André ». D'autre part, si le titre de l'œuvre landrésienne conserve sa forme latine, la structure du passage revient sur la façon dont Landré défend la qualité du remède exposé. Comme nous l'avons dit, dans ses *Œuvres* de 1579, Paré soulignait le fait que l'auteur de l'*Œcoïatrie* était prêt à se faire mordre par un aspic tellement le remède était efficace[97], détail supprimé par Jacques Guillemeau lorsqu'il produisit l'édition des *Opera* en 1582. C'est pourquoi, Thomas Johnson s'est bien servi de la version originale pour élaborer cet extrait. De plus, l'agencement des faits varie légèrement : si Paré finissait son chapitre sur la grande confiance de Landré face au remède, Johnson place cette information avant l'énonciation de sa recette. Celle-ci, d'ailleurs, était approximativement comparée à la recette rapportée par Landré lui-même, à cause d'une confusion faite entre le groseillier rouge et le giroflier rouge par le chirurgien. Alors, là où Johnson écrit devoir se servir de feuilles de « Mullet, Avenes & red stock Gilly flowers », on peut trouver, selon le *British Flora Medica* les plantes énoncées dans les *Œuvres* de 1585 – « des fueilles de Tapsus barbatus, caryophyllata, giroflier rouge »[98] : le *tapsus barbatus* correspond au bouillon-blanc français, également nommé molène, et se traduit en anglais par *mullein*[99] ; la *caryophyllata* correspond au *common Avens* anglais, c'est-à-dire à la *gariofillata* espagnole

[96] Ambroise PARÉ, *The Workes*…, Livre XXI, Chap. 22, p. 795.

[97] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré*…, *op. cit.*, (1579), Livre XX, Chap. 30, p. 734.

[98] Ambroise PARÉ, *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisees en vingt huict Livres, Avec les figures & portraicts, tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, & de plusieurs Monstres. Reveuës & augmentees par l'Autheur*, Paris, Gabriel Buon, 1585, Livre XXI, Chap. 29, p. 785.

[99] Benjamin BARTON et Thomas CASTLE, *The British Flora Medica*, *op.c it.*, Vol. II, p. 155.

et à la benoite française[100] ; quant à la *red gillyflower*, ou *july-flower*, nous pouvons la traduire par la giroflée rouge[101].

Cette fidélité de traduction se retrouve également dans le dernier passage relatif à l'*Œcoïatrie*. Il appartient au livre intitulé *Concerning the Plague*, au chapitre *Of stopping the fluxe of the belly* :

> *Chritopher Andrew* in his *œcoiätria* muche commendeth dogges dung, when as the dogge hath for three days before bin fed onely with bones[102].

Tout comme dans l'extrait précédent, Johnson anglicise l'entièreté du nom de « Christofle l'André » en *Christopher Andrew*, l'*Œcoïatria* est conservée avec seulement une variation d'emplacement du tréma. Quant au contenu, il se contente de traduire la seule phrase contenue dans les *Opera*[103].

Ainsi, la première traduction anglaise des œuvres de Paré donne à lire les trois occurrences présentes dans ses *Œuvres* de 1579. En revanche, elle ne mentionne pas le long passage consacré à la critique de l'emploi médicinal des cornes de licorne, pourtant contenu dans les *Œuvres* de 1585. En outre, nous aurions pu espérer le voir apparaitre dans les versions anglaises. Malheureusement, en ce qui concerne les occurrences œcoïatriques, l'édition des *Works* de 1691 est identique à celle de 1634[104]. Par ailleurs, nous n'avons pas retrouvé de traduction anglaise de l'*Œcoïatrie*, nous incitant à penser que cette médecine domestique repensée par Landré échapperait aux médecins de ce territoire outre-manche. Cependant, le dépouillement des imprimés des œuvres médicales de cette époque n'a pu être exhaustif. Toujours est-il que cette réception de l'*Œcoïatrie* par l'intermédiaire de Paré s'observe dans le cinquième volume des *Historiæ animalium* de Conrad Gessner (1516-1565)[105]. Ce naturaliste et médecin zurichois s'est rendu célèbre pour ses productions d'encyclopédies et bibliographies[106]. En outre, ses *Historiæ animalium* font partie de celles-ci et constitue l'une des œuvres zoologiques majeures du XVIe siècle, au côté de celles, entre autres, de Pierre Belon et de Guillaume Rondelet[107]. Les *Historiæ animalium* furent publiées à Zurich à partir

---

100 *Ibid.*, Vol. I, p. 36.

101 *Ibid.*, Vol. I, p. 183.

102 Ambroise PARÉ, *The Workes*…, Livre XXII, Chap. 40, p. 865.

103 Ambroise PARÉ, *Opera*…, *op. cit.*, Livre XXI, Chap. 40, p. 656.

104 Ambroise PARÉ, *The Works of Ambrose Parey, Chyrurgeon to Henry II. Francis II. Charles IX. and Henry III. Kings of France. Wherein are Contained An Introduction to Chirurgery in general : Discourse of Animals, and of the Excellency of Man. The Anatomy of Man's Body*, Londres, Joseph Hindmarsh, 1691.

105 Conrad GESSNER, *Historiæ animalium Lib. V. qui est de Serpentium natura. Ex variis schedis et collectaneis eiusdem compositus per Jacobum Carronum Francofurtensem. Adjecta est ad calcem, scorpionis insecti Historia a D. Caspari Vuolphio Tigurino Medico, ex eiusdem Paralipomenis conscripta*, Tiguri, Officina Proschoviana, 1587.

106 Frédéric BARBIER, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, « U », 2012, p. 117-132.

107 À ce sujet, voir : Philippe GLARDON, *L'Histoire naturelle au XVIe siècle. Introduction, étude et édition critique de* La nature et diversité des poissons *de Pierre Belon (1555)*, Genève, Librairie Droz, 2015 ; Paul J. SMITH, Didi VAN TRIJ, « Dynamiques européennes de l'humanisme érudit dans l'histoire naturelle. Le cas de l'ichtyologie, de Belon, Rondelet et Gessner à Willughby et Ray », art. cit., p. 167-181.

de 1551 et, comme le rappelle Frédéric Barbier, « se place dans une perspective originale – propose "toute une bibliothèque en un seul livre" »[108]. Elles se présentent au lecteur en cinq volumes, le premier consacré aux quadrupèdes vivipares, le second sur les quadrupèdes ovipares, le troisième sur les oiseaux, le quatrième sur les poissons et le dernier sur les serpents. C'est au sein de ce dernier, publié de manière posthume par Jacques Carron qui eut accès aux notes de Gessner[109], que nous retrouvons la mention de l'*Œcoïatrie* sous l'égide d'Ambroise Paré, dans la section « B » de partie dédiée aux aspics : « Christophorus Andreas in Oecoïatria scribit, Hispaniæ insulas serpentibus, aspidibus, amnique genere ferarum virulentarum passim differtas & fœtas esse, Ambrosius Paræus »[110]. Dans la section « G.2 » les remèdes sont exposés :

> Christophorus Andreas in œcoïatria scribit, Hispaniæ insulas serpentibus, aspidibus, omnique genere ferarum virulentarum, passim differtas & fœtas esse : contra quarum morsus nunquam quidquam præsidii in theriaca animaduersum & compertum sit. At in sequenti antidoto vires multiplici experientia comprobatas, adeo certas & insignes existere, ut illius fiducia non dubitaverit se mordendum quantumlibet efferæ offere aspidi. Capit vero id remedium folia thapsi barbati, caryophillatæ, leucoii rubri pari pondere, quæ in aceto acerrimo & sani hominis urina bulliant, ad partis læsæ fotum. Quanquam, si ab ictu multum iam tempus sine remedio exactum sit, omnino satius & certius esse, si æger eius decocti uncias tres ieiunus, duabus ante pastum horis hauriat, Ambrosius Paræus[111].

Cet extrait paraphrase la traduction latine des œuvres de Paré effectuée par Jacques Guillemeau en 1582[112]. En dehors du Livre V des *Historiæ animalium*, nous n'avons pas recensé d'autre ouvrage énumérant l'œuvre landrésienne par le biais de ses *Opera*. Toutefois, d'autres compilateurs la mentionnent, et cette fois, en respectant le nom de son auteur. L'usage du patronyme Landrinus nous permet d'affirmer directement que sa source n'est pas parésienne. En outre, c'est essentiellement dans la partie germanique de l'Europe que nous l'avons trouvé.

---

108 Frédéric BARBIER, *Histoire du livre en Occident*, *op. cit.*, p. 129.

109 Marie-Henri DE BLAINVILLE, *Histoire des sciences de l'organisation et de leurs progrès, comme base de la philosophie*, Paris, Librairie classique de Perisse Frères, 1845, Tome II, p. 169.

110 Conrad GESSNER, *Historiæ animalium Lib. V*…, *op. cit.*, f. 28v et 31r.

111 *Ibid.*, f. 31r.

112 Ambroise PARÉ, *Opera*…, *op. cit.*, Livre XX, Chap. 22, p. 599.

UNE BRANCHE ALLEMANDE

La traduction allemande de l'*Œcoïatrie* est réalisée dès 1571 par Jeremias Martius. Les dix éditions recensées de cette version donnent à lire une fortune germanique importante. Au XVIIe siècle, nous avons trouvé la trace de Christophorus Landrinus dans trois compilations différentes, médicales ou bibliographiques, d'auteurs allemands, elles-mêmes rééditées plusieurs fois.

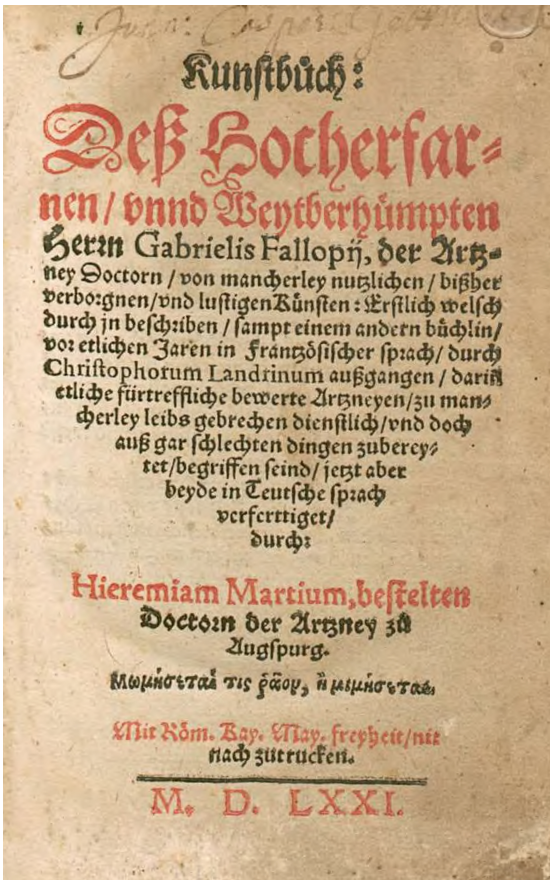
Kunstbuch:
Deß Hocherfar-
nen/ vnnd Weytberhümpten
Herrn Gabrielis Fallopij, der Artz-
ney Doctorn/ von mancherley nutzlichen/ bißher
verborgnen/vnd lustigen Künsten: Erstlich welsch
durch jn beschriben/ sampt einem andern büchlin/
vor etlichen Jaren in Frantzösischer sprach/ durch
Christophorum Landrinum außgangen/ darin
etliche fürtreffliche bewerte Artzneyen/zu man-
cherley leibs gebrechen dienstlich/vnd doch
auß gar schlechten dingen zuberey-
tet/begriffen seind/ jetzt aber
beyde in Teutsche sprach
verferttiget/
durch:
Hieremiam Martium, bestelten
Doctorn der Artzney zů
Augspurg.
Μωμήσεται τις ἕτερον, ἢ μιμήσεται.
Mit Röm. Kay. May. freyheit/nit
nach zůtrucken.
M. D. LXXI.

TRADUIRE L'*ŒCOÏATRIE*

En 1571 est publiée pour la première fois l'*Œcoïatrie* en langue allemande. Imprimé à Augsbourg chez Michael Manger[113], cet exemplaire paraît au côté des œuvres médicales de Gabriel Fallope, elles aussi traduites par le même médecin : Jeremias Martius. Le frontispice nous affirme qu'avec « les recette diversement utiles et jusqu'ici cachées, du très renommé Gabriel Fallope », le lecteur pourra découvrir « un autre petit livre publié depuis quelques années en langue française par Christophorus Landrinus, dans lequel peuvent être comprises plusieurs médecines vraiment estimables, utilisables pour diverses infirmités et pourtant faciles à préparer à partir de mauvaises choses, mais maintenant tous deux réalisés en langue allemande par Hieremias Martius, docteur en médecine à Augsbourg »[114].

Cette publication est riche de plusieurs informations. D'abord, elle montre l'intérêt qu'eut le médecin bavarois Jeremias Mertz, dit Martius, à traduire ce texte, en parallèle de celui de Gabriel Fallope. Comme le rappelle Giles Mandelbrote, la plupart des informations que nous avons à son sujet provient de la préface qu'il réalisa pour ouvrir son édition des œuvres médicales du byzantin Théophane Chrysobalantès en 1568[115]. Nous savons non seulement qu'il est né aux alentours de

[113] *Kunstbuch : Dess Hocherfarmen / unnd Weyt-berhümpten Herrn Gabrielis Fallopij, der Artzney Doctorn / von mancherley nutzlichen / bissher verborgnen / und lustigen Künsten : Erstlich welsch durch jh beschriben / sampt einem andern büchlin / vor etlichen Jaren in frant-zösischer sprach / durch Christophorum Landrinum aussgangen / darin etliche fürtreffliche bewerte Artzneyen / zu mancherley leibs-gebrechen dienstlich / und doch auss gar schlechten dingen zubereytet / begriffen seind / jetzt aber beyde in Teutsche sprach verferttiget / durch Hieremiam Martium, bestelten Doctorn der Artzney zu Augsburg*, Augsbourg, Michael Manger, 1571.

[114] Je remercie de nouveau Idelette Ardouin pour son aide à la traduction de ce frontispice.

[115] *Noni Medici Clarissi de omnium particularium morborum curatione, sic Febres quoque & Tumores præter naturam complectatur, Liber, nunc primum in lucem editus, & summa diligentia conversus par Hieremiam Martium Medicum Physicum Augustanum*, Strasbourg, Josias Rihel, 1568,

1535 dans une famille tisserande augsbourgeoise, mais aussi qu'il fit ses études au Gymnasium de Ste Anna, « un grand lieu d'enseignement humaniste et protestant », et qu'il travailla à la traduction de nombreuses œuvres médiévales grecques avec son ancien professeur Hieronymus Wolf (1516-1580)[116]. En outre, il s'est rendu célèbre non seulement pour l'impression du catalogue de sa librairie personnelle[117], mais également pour différentes traductions d'œuvres médicales. Giles Mandelbrote recense en particulier sa traduction d'œuvres contemporaines, dont les travaux de Giovanni Marinelli sur les maladies des femmes, ceux de Nostradamus, de Gabriel Fallope et Christophe Landré, ainsi que le *De Venenis* de Jacques Grévin[118]. Mandelbrote rappelle également que ces œuvres publiées en langue allemandes sont imprimées chez Michael Manger et vendues chez Georg Willer. Au sujet du recueil alliant le texte de Fallope et celui de Landré, il répertorie sept éditions : celles de 1571, 1573, 1574, 1578, 1588, 1593 et 1597. À cette liste déjà bien garnie, nous pouvons rajouter les éditions de 1572, 1584 et 1617[119].

La fréquence très rapprochée de ces publications indique le succès éditorial du recueil. En dehors de cette réalité commerciale, les questions que nous pourrions nous poser seraient plutôt de l'ordre des raisons ayant poussé Jeremias Martius à traduire Landré, au vu de l'ampleur de sa bibliothèque. Tel que l'expose Mandelbrote, le *Catalogus Bibliothecæ Hieremiæ Martii* contient dans sa deuxième partie réservée aux œuvres théologiques un grand nombre de textes luthériens et calvinistes[120]. Or, l'*Œcoïatrie* s'inscrit rigoureusement dans la mouvance réformatrice du début du siècle, de par sa dédicace à Gérard Roussel qui, comme le rappelle Philippe Chareyre, malgré son allégeance à l'Église catholique, partageait avec Luther plusieurs positions[121]. La seconde hypothèse inscrit ce choix dans le mouvement de vulgarisation de la médecine propre au XVIe siècle. Toujours selon les observations de Mandelbrote sur le catalogue personnel du médecin bavarois, « la plupart des livres de Martius étaient en latin, mais il y avait aussi quelques remarquables textes médicaux en langue vernaculaire allemande, maintenant beaucoup plus rares, dont beaucoup d'entre eux

« Epistola dedicatoria ». Giles MANDELBROTE, « The first printes library catalogue ? A german doctor's library of the sixteenth century and its place in the history of the distribution of books by catalogue », dans *Le biblioteche private come paradigma bibliografico, dirigé par Fiammetta Sabba*, Rome, Bulzoni Editore, 2008, p. 299.

116 *Ibid.*, p. 300.

117 Voir aussi : Ian MACLEAN, « A Medical Collection Anatomized : The *Catalogus bibliotecae Hieremiae Martii* (1572) », dans *Professors, Physicians and Practices in the History of Medicine*, par Gideon Manning et Cynthia Klestinec, Spinger, 2017, p. 129-151.

118 Giles MANDELBROTE, « The first printes library catalogue ? A german doctor's library of the sixteenth century and its place in the history of the distribution of books by catalogue », art. cit., p. 301.

119 The XVIth century. A large Collection of valuable Books on all subjects printed from 1501 up to 1600, mostly in their Original Bindings, Vienne, Gilhofer & Ranschburg, 1923, Tome I, p. 84, Denis DUVEEN,The Duveen collection of alchemy and chemistry, supplementing the Bibliotheca alchemica et chemical, New York, H. P. Kraus, 1953, p. 18, n° 113 ; et Erik WALLER, Bibliotheca Walleriana. The Books Illustrating the History of Medicine and Science, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1955, Vol. 1, p. 250.

120 Giles MANDELBROTE, « The first printes library catalogue ? A german doctor's library of the sixteenth century and its place in the history of the distribution of books by catalogue », art. cit., p. 301.

121 Philippe CHAREYRE, « Gérard Roussel (1480-1555). La Familière exposition… », *op. cit.*

étaient en petits formats et destinés à un marché populaire »[122]. Cette description de fascicules médicaux vernaculaires, au format pratique d'utilisation et à destination d'un lectorat plus commun, est similaire à celle que nous avions faite de l'édition de l'*Œcoïatrie* réalisée en 1558 par Jean de Tournes[123]. Elle était autonome, composée de seulement cinq folios, et permettait d'être produite à un moindre coût. Les intérêts de Martius pour la réforme religieuse ainsi que pour les médecines vulgarisatrices, utiles à une sphère plus large que celle des érudits universitaires, justifient au moins en partie son choix de rendre accessible l'*Œcoïatrie* aux germanophones.

Cette version allemande ne contenait ni l'épître dédicatoire à Roussel, ni l'exoration finale aux lecteurs. Peut-être que ces absences sont dues à l'usage par Jeremias Martius d'une version française incomplète, ou bien d'une amputation délibérée de la part de ce dernier. Ces deux hypothèses sont possibles, mais la consultation de son *Catalogus* ne nous aide pas à trancher puisque nous n'y retrouvons pas la mention de Landré, ni celle de l'*Œcoïatrie*, alors qu'il contient d'autres ouvrages sources ayant servi aux traductions de Martius, à savoir la version française des *Venins* de Jacques Grévin[124], la version italienne des *Secreti* de Fallope[125] ou encore les œuvres de Nostradamus[126]. Toujours est-il que les absences de l'épître et de l'exoration pourraient être dues à la personnalité controversée de Roussel. Certes, son affiliation à Jacques Lefèvre d'Étaples est connue ainsi que son implication dans la réformation de l'Église, cependant à l'image de ce que ce maître fut, il ne quitta jamais l'Église catholique, lui valant d'être traité de nicodémite par Calvin[127]. Il est possible que pour éviter toute controverse, les rapprochements entre la médecine domestique de Landré et cet homme aient eu intérêt à être gommés. Malgré ces manques, la valorisation d'une pharmacopée vile et locale par rapport aux épices exotiques étant tout à fait lisible dans le contenu de l'épitomé, il est tout à fait possible de considérer ces pratiques médicales modestes mais efficaces comme inhérentes à une pensée protestante.

Le frontispice particulier de cette traduction renseigne d'ailleurs son lecteur sur cette double qualité développée dans les remèdes de Landré : il présente en quelques lignes que cette *Hausz artzney*, c'est-à-dire *Médecine domestique*, contient « De merveilleux et estimables arts médicaux et des choses vraiment utiles à préparer pour diverses infirmités et faciles à réussir, dévoilés par Monsieur Christophorus Landrinus, docteur en médecine, et maintenant faites pour l'homme ordinaire en bon allemand ». En comparaison avec la version originale, les références faites aux autorités

122 Giles MANDELBROTE, « The first printes library catalogue ? A german doctor's library of the sixteenth century and its place in the history of the distribution of books by catalogue », art. cit., p. 302.

123 Voir introduction la Partie *L'Épitomé : Générer de la santé*.

124 *Catalogus Bibliothecæ Hieremiæ Martii, Doctoris Medici Augustani*, Augsbourg, Michael Manger, 1572, f. D2v.

125 *Ibid.*, f. Cv.

126 *Ibid.*

127 Mathilde BERNARD, « Par qui le scandale arrive-t-il ? La querelle entre Calvin et les évangélistes », art. cit., p. 23-55.

antiques, par la formule « recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres », disparaissent[128].

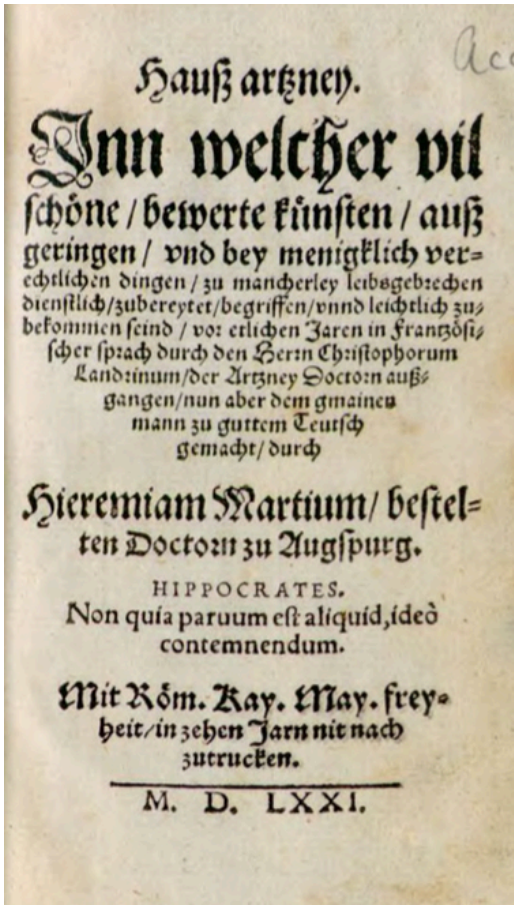
Hauß artzney.

Inn welcher vil schöne / bewerte künsten / auß geringen / vnd bey menigklich verechtlichen dingen / zu mancherley leibsgebrechen dienstlich / zubereytet / begriffen / vnnd leichtlich zubekommen seind / vor etlichen Jaren in Frantzösischer sprach durch den Herrn Christophorum Landrinum / der Artzney Doctorn außgangen / nun aber dem gmainen mann zu guttem Teutsch gemacht / durch

Hieremiam Martium / bestelten Doctorn zu Augspurg.

HIPPOCRATES.
Non quia paruum est aliquid, ideò contemnendum.

Mit Röm. Kay. May. freyheit / in zehen Jarn nit nach zutrucken.

M. D. LXXI.

Toutes les filiations anciennes et hellénistes avancées par ce sous-titre ou bien même par le titre original *Œcoïatrie* sont effacées. De cette *Médecine domestique* transparaît seulement le caractère secret nouvellement dévoilé par l'auteur français et enfin disponible pour les gens ordinaire germanophones. L'ambition de s'adresser au peuple est alors mise en avant voire, même, elle l'est davantage dans la version allemande que dans la version française.

C'est bien la pratique médicale exercée au quotidien qui domine puisque cette version ne s'encombre pas des pièces liminaires encadrant le corpus médical. Cette *Hausz artzney* ne transmet pas non plus le paragraphe introductif contenu dans l'épitomé, permettant d'expliquer l'ordre des ingrédients énumérés. Elle rapporte seulement les séquences dans lesquelles sont contenues des recettes. Pour plus de visibilité, voici la transcription des séquences œcoïatriques traduites par Jeremias Martius[129] :

Œcoïatrie (1558)	*Hausz artzney* (1571)
Des Fientes, ou Stercores	∅
De la fiente de l'Homme	*Vom Menschenkott*
La fiente du Chien	*Vom Hunds kott*
De la fiente de Loup	*Vom Wolffs kott*
De la fiente de Bœuf, & Vache	*Vom kot eins Rinds oder kuh*
De la fiente de Porc	*Von dem Sewkott*
De la fiente de Chevre	*Von den Gaiszbonen*
De la fiente de Brebis	*Vom Schaffkott*

[128] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*…, *op. cit.*, (1573), frontispice.

[129] Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney. Inn welcher vil schöne/ bewerte künsten/auss geringen/unnd bey menigklich verechtlichen dingen/ zu mancherley Leibsgebrechen dienstlich/ zu bereytet/ begriffen/ und leichtlich zubekommen seind/ vor etlichen Jaren in frantzösischer sprach durch den Herrn Christophorum Landrinum/der Artzney Doctorn aussgangen/ nun aber dem gmainen mann zu gutem Teusch gemacht/ durch Hieremiam Martium/ bestelten Doctorn zu Augspurg*, traduit par Jeremias Martius, Augsbourg, Michael Manger, 1617. Exemplaire numérisé, Early European Books, Wellcome Trust, 2165/A.

De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques	*Von der wilden und heymischen tauben kot*
De la fiente d'Oye ou Jars	*Von dem Ganszkot*
De la fiente de Poule	*Von Hennen kott*
De la fiente de Souri	*Von dem Meusz kott*
De la fiente des petites Lisardes	*Von der kleinen edechsen kot*
Des vertus de l'Urine	*Von krafft und wirckung des harns*
De la vertu des Os	*Von krafft und wirckung der bainer*
Des Os de l'Homme	*Von menschen bainer*
De la salive de l'Homme	*Von dem spaychel des menschen*
De Limaçons	*Von den Schneggen*
Des Limaçons rouges	*Von den rotten schneggen*
De Limaçons à coquille	*Von den Schneggen heuszlin*
Des Lumbriques de la terre	*Von den Erdwurm*
Des Punaises des litz	*Von den Wantzen*
Des vieux souliers	*Von alten Schuhen*
De la Cendre	*Von der Aschen*
De la Carie, c'est à dire, pourriture des bois	*Von faulem holtz*
Des entre-deux des Noix, & coquilles d'icelles	*Von dem dünnen heutlin/ so den kehzn der nusz bedeckt und von den nusz schelffen*
Des Cornes	*Von den Horner*
Des vieilles Tuiles, & Pots	*Von alten zieglen und bafen*
Des Fanges, & Bouës des rues	*Vom dem kot auff der gassen*
De la Saumure	*Von der Saltzbruh*
Du Nid des Irondelles	*Von dem Schwalben nost*
Des vertus de la Suye	*Von der krafft und wirckung des Rusz*
De la Tille des Feves	*Von Bonen stroh*
Du Tronc de Choux	*Von Rolkraut stengel*
Des Araignes, & de leurs Toiles	*Von den Spinnen weben*
De la cervelle, d'aucunes bestes	*Von dem hirn etlicher thier*
De la cervelle de chat	*Von dem Ratzen hirn*
Des coques de moulles, & huitres	*Von den heuszlin der Ostregen*
Du poil	*Von dem har*
Du verre	*Von dem glasz*
De la coquille des œufs	*Von der Ayerschalen*

Martius reste véritablement fidèle à la structure médicale de l'*Œcoïatrie* de Landré, malgré une adaptation notable du chapitre consacré aux vertus des excréments d'oie et de l'anecdote du cordelier espagnol[130]. Dans la version allemande, ce cordelier n'est plus « nommé Oudin Ærge, en une ville d'Espagne nommé Lybos », mais appartient à la ville de Munich[131]. C'est à la porte d'un cordelier – *Barfüsser* – anonyme de Munich que viennent des centaines de personnes pour guérir de la jaunisse. Cet arrangement du traducteur est intéressant puisqu'il prouve son besoin de renforcer la proximité entre l'auteur et ses nouveaux lecteurs germaniques. Comme si la population germanophone, en plus de la vernacularisation de l'œuvre, méritait ou nécessitait de se reconnaître davantage dans des anecdotes territorialement proches. Docteur à Augsbourg, ville s'étant d'ailleurs rendue célèbre pour les différents sommets tenus au profit de la légitimation confessionnelle des protestants, Jeremias Martius sème peut-être une vision critique des catholiques de Munich, dans un contexte où les tensions religieuses entre protestants et catholiques sont encore fortes[132].

L'exemplaire de cette version allemande, édité en 1617, témoigne de la pérennisation de cette structure puisque la sienne est identique. D'ailleurs, cet exemplaire est, comme celui de 1571, relié en fin de recueil au texte de Fallope, avec pour pièce liminaire une dédicace à Ferdinand II, archiduc d'Autriche et comte de Tyrol, datée de 1570[133]. Datation qui permet de confirmer la continuité des éditions, issues de la première publication en 1571. Dans cette dédicace Jeremias Martius expose l'origine française des vils remèdes dont il sera également question et dont l'utilité est merveilleuse :

> In frantzosischer sprach/ erstlich durch den hocherfarnen Christophorum Landrin, beschryben darinnen E. F. D. vil schoner experimenta und ringe doch nutzliche un wunderbarlichen künsten finden wird. Heimit dieselbige auff das underthenigste sie wolle dise zwey nutzliche und kurtzweylige buchlin in ihren schutz und schirm auff das gnedgist auff nemmen sie wider alle gifftig zungen die ein Sach vil ehe tablen dann nachthunwerden handhaben und beschutzen unnd vil mehz den geneygten willen dan die schanct und erwegen. Gott der allmechtig wolle dieselb E. F. Durchleuchtigkeit in langkwiriger gsundheit frid ruhe und einigkeit ihren underthonen zu gutten jeder zeyt erhalten[134].

La fin de cet extrait souligne l'exigence divine reliant la santé à la paix : la médecine domestique vient soutenir cela en transmettant, avec transparence, les qualités cachées des choses viles.

---

130 *Ibid.*, p. 882-883.

131 Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney*…, *op. cit.*, « Von dem Ganszkot ».

132 Au sujet de la Confession d'Augsbourg et de ses enjeux religieux voir : Hubert GUICHARROUSSE, « Luther et la légitimité de la guerre : la ligue de Smalkalde et le droit de résistance », et Thomas NICKLAS, « Les idées de paix en 1555 et les motifs d'un compromis indispensable », dans *De la guerre juste à la paix juste*, dirigé par Jean-Paul Cahn, Françoise Knopper et Anne-Marie Aint-Gille, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 35-48 et p. 49-64.

133 Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney*…, *op. cit.*, « Dem Durchieuchtigsten/ hochgebornen Fursten/ und Herrn/ Herren Ferdinando/ Ertzherrzogen zu Osterreich/ Herrzogen zu Burgunb/ Grafen zu Tyrol/rc. Meinem gnebigsren Herrn ».

134 *Ibid.*

Jeremias Martius défend sa traduction en reprenant synthétiquement les arguments déployés par Landré auprès de Roussel. C'est ainsi, sur cette note divine, que s'ouvre la lecture des textes médicaux. Par ailleurs, le fait que l'*Œcoïatrie* de Landré, rebaptisée en *Hausz artzney*, soit dédiée par Martius à l'archiduc Ferdinand II d'Autriche lui confère une notoriété supplémentaire. Le rang de ce prince Habsbourg, jumelé au renom du traducteur, ne peut qu'encourager le succès éditorial de cette version allemande.

DES COMPILATEURS GERMANIQUES

Afin de saisir plus amplement cette notoriété germanique, il faut nous intéresser aux catalogues médicaux imprimés à la fin du XVIe siècle et début du XVIIe siècle. En effet, tel que l'a entrepris Valérie Worth-Stylianou pour saisir la fortune éditoriale des œuvres obstétriques françaises à cette époque, les catalogues médicaux de Gallus, Schenck et Draud en particulier, sont très utiles. Comme elle l'a remarqué dans la *Bibliotheca medica* de Pascal Lecoq, dit Gallus, et publiée en 1590, seuls cinq auteurs français figurent sous la catégorie des auteurs d'œuvres rédigées en latin. Parmi eux figurent Jacques Guillemeau, Laurent Joubert, Jean Liébault, Ambroise Paré et François Rousset[135]. Elle rappelle que Gallus répertorie les auteurs latins précisément pour l'impact international qu'ils génèrent puisque la « rubrique *Medica* s'adressait surtout aux médecins, tant allemands qu'italiens, français ou autres, pour qui la langue latine était toujours la *lingua franca* »[136]. Dans ce contexte latin, Christophe Landré semble légitimement absent bien qu'Ambroise Paré et Jeremias Martius, l'ayant cité et traduit, soient eux-mêmes référencés. D'ailleurs, la note relative à Martius est intéressante puisqu'elle mentionne son travail sur la traduction de Fallope :

> HIEREMIAS MARTIUS transtulit Ioan. Marinelli ex Italico in Germanicum sermonem tractatum de Regimine mulierum, quomodo scilicet eæ rectam constitutionem corporis conservare, & amissam recuperare possint, &c. 8. Augustæ 1576. & ibidem 1580. Item G. Fallopii Secreta. 8. Augustæ Georgium Villers 1571[137].

Cette notice sur Martius l'identifie surtout en ses qualités de traducteur, non nécessairement en latin, puisqu'il y est explicitement noté ses traductions de l'italien vers l'allemand des œuvres de Marinelli et de Fallope. La traduction des *Secrets* de Fallope date également de 1571, et est vendue chez Georg Willer. Selon Mandelbrote, cette même édition contenait la traduction de l'*Œcoïatrie*. Le choix d'édition opéré par Lecoq aurait dû permettre à Landré d'être affilié à Martius.

---

135 Valérie WORTH-STYLIANOU, *Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité*, *op. cit.*, p. 42.

136 *Ibid.*

137 Pascal LECOQ, *Bibliotheca Medica. Sive Catalogus illorum, qui ex professo Artem Medicam in hunc usque annum scriptis illustrarunt : Nempe quid scripserint, ubi, qua forma, quove tempore scripta excusa, aut manuscripta habeantur*, Bâle, Conrad Waldkirch, 1590, p. 331.

En revanche, dans le second catalogue bibliographique d'ouvrages médicaux utilisé par Valérie Worth-Stylianou, la *Biblia iatrica* du médecin allemand Johann Georg Schenck parue à Francfort en 1609, Landré est mentionné[138]. La notice le concernant est extrêmement courte, elle ne renseigne sur aucun ouvrage particulier mais lui octroie une appartenance germanique : « Christophorus Landrinus, *in Elencho Germanicorum* »[139]. Cette association à un appendice germanique est effectuée pour d'autres auteurs comme Christoph Wirsung, Conrad Mengenberser, ou encore Henricus Steinheyl, qui sont effectivement de cette nationalité[140]. [141]. Si pour les auteurs français la notice indique « *in Elencho Gallicæ* », le rapprochement allemand établi par Schenck pourrait signifier qu'il n'avait, d'une part, pas conscience de la nationalité du « Christophorus Landrinus », d'autre part, qu'il avait connaissance de lui par l'intermédiaire de sa traduction allemande faite par Jeremias Martius[142]. Pourtant, à propos de celui-ci, la notice, bien que plus complète, ne mentionne ni Fallope, ni Landré[143]. Il est alors bien difficile de savoir d'où Schenck tire sa connaissance de notre auteur. La *Bibliotheca Classica* de Georg Draud, quant à elle ne répertorie pas non plus l'*Œcoïatrie* de Landré, ni sa traduction par Jeremias Martius[144]. À ce troisième ouvrage utilisé par Valérie Worth-Stylianou, nous pourrions ajouter la *Bibliotheca Instituta et Collecta* posthume de Conrad Gessner[145]. Alors qu'elle référence « Hieremias Martius Augustanus », et qu'elle lui attribue la traduction de Fallope, Nostradamus, Nicolai de Metri et Jacques Grévin, elle omet de faire figurer la médecine domestique de Landré[146]. Cet ouvrage ne répertorie pas non plus « Christophorus Andreas » dont le nom apparaîtra deux ans plus tard dans l'opuscule zoologique gessnérien.

Cette vision d'ensemble des catalogues souligne le caractère imperceptible de l'*Œcoïatrie* au sein des publications médicales de son temps. Il est probable que la raison de cette invisibilité soit le fait que l'*Œcoïatrie* ne cible pas le lectorat universitaire et médical des ouvrages contemporains. D'ailleurs, c'est dans une optique sociale et religieuse qu'elle est traduite par Jeremias Martius, lui-

---

138 Johann Georg SCHENCK, *Biblia Iatrica sive Bibliotheca Medica macta, continuata, consummate, qua velut fauissa, auctorum in Sacra Medicina scriptis cluentium, Reique Medicæ Monumentorum, ac Divitiarum Thesaurus cluditur*, Francfort, Johann Spiess, 1609, p. 118.

139 *Ibid.*

140 *Ibid.*, p. 119, 140 et 220.

141 *Ibid.*, p. 119, 140 et 220.

142 *Ibid.*, p. 46 et 204.

143 *Ibid.*, p. 224.

144 Georg DRAUD, *Bibliotheca Classica, sive, Catalogus officinalis, In quo singuli singularum facultatum ac professionum libri qui in quavis fere lingua extant, quique intra hominum fere memoriam in publicum prodierunt, secundum artes & disciplinas, earumque ; titulos & locos communes, Authorumque Cognomina singulis classibus subnexa, ordine alphabetico recensentur*, Francfort, Nicolas Hoffmann, 1611.

145 Conrad GESSNER, *Bibliotheca Instituta et Collecta, Primum a Conrado Gesnero : Deinde in Epitomen redacta, & novorum Librorum accessione locupletata, tertio recognita, & in duplum post priores editions aucta, per Josiam Simlerum : Iam vero postremo aliquo mille, cum priorum tum novorum authorum opusculis, ex instructissima Viennesi Austriæ Imperatoria Bibliotheca amplificata, per Johannem Jacobum Frisium Tigurinum*, Zurich, Christophorus Froscho-Verus, 1583.

146 *Ibid.*, p. 344.

même étant conscient que l'intérêt de cet ouvrage ne réside pas dans l'innovation disciplinaire mais dans l'éthique et les pratiques médicales défendues par l'auteur, c'est-à-dire ce besoin de rendre la santé accessible dans les foyers les plus humbles au nom d'un idéal spirituel et politique[147]. Il n'est donc pas étonnant que ce soit précisément dans ce cadre d'une médecine domestique que nous retrouvons des références faites à la *Hausz artzney*. En effet, malgré l'absence de ce texte dans les plus grands catalogues médicaux et bibliographiques du XVIe siècle, il réapparaît comme source dans les *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica* en 1670[148]. L'auteur Johann Gufer, médecin augsbourgeois comme Jeremias Martius, entreprend la rédaction de ces « tables » – ou registres – médicales spécialement consacrées à la médecine domestique, inscrit dans une lignée caritative[149], en usant des travaux de ses prédécesseurs. À plusieurs reprises, il est explicitement question des remèdes délivrés par Christophe Landré. Dès le *Catalogus authorum* situé en préambule de traité, Christophorus Landrinus apparaît comme membre de la liste des auteurs utilisés pour son élaboration. Associé à toutes les autorités antiques dont il se sert lui-même, telles que Dioscoride, Galien, Paul d'Égine ou Pline, nous le voyons figurer au côté de certains de ses contemporains français comme Guillaume Rondelet, allemands comme Oswald Gabelkover et Wolfgang Hœfer, ou italiens comme Matthiole et Fallope[150]. En dehors de cette première occurrence contenue dans le catalogue des auteurs, c'est dans le corps du traité que l'empreinte landrésienne est lisible.

Les *Tabulæ* rappellent fortement l'agencement pharmacologique de l'*Œcoïatrie*, en faisant l'inventaire d'une pharmacopée domestique plutôt que des maladies et en le débutant par les fientes communes. Comparablement au traité landrésien, ses *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica* commencent effectivement par faire l'éloge des différentes fientes, puis arrive le temps consacré aux urines, humaines d'abord puis animales, avant d'exposer les vertus des différents petits animaux quotidiens comme les limaces et les araignées, et des restes domestiques, comme les vieux souliers ou le verre. Même si Gufer ajoute une trentaine de composants supplémentaires à la liste de sa pharmacopée domestique, tels que la grenouille, les guêpes, le papier, l'acier, mais aussi le tabac – totalement étranger aux préoccupations landrésiennes puisqu'il est exotique –, une similitude réelle se constate dans l'ordre et les ingrédients énumérés. Cette influence de forme s'entérine également dans le contenu, puisque Gufer paraphrase explicitement les propos landrésiens au sujet de quatre ingrédients pharmacologiques, nommées « Von dem Saw-Koth », « Von dem Hunds-

147 Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney*…, *op. cit.*, lettre dédicace à Ferdinand II, archiduc d'Autriche et comte de Tyrol.

148 Johann GUFER, *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica, Europista ac facile parabilia Experientia atque, Authoritate comprobata Medicamenta continens. Das ist : Kleine Hausz-Apothek/ Darinnen allerhand schone Experimenta oder Artzneyen/ auch von den geringsten und verachtlichsten Sachen beschrieben/ und den Armen Kranken zu Nuzen an Tag gegeben worden. Durch Joannem Gufer, Memmingensem, der Arzney Doctorn/ und unterschidlicher Stande desz Reichs bestellten Physicum*, Augsbourg, Gottlieb Gobels, 1670.

149 *Ibid.*, f. a4r.

150 *Ibid.*, « Catalogus authorum qui in hoc Tractatu citantur & ex quorum scriptis Is congestus est ».

Koth », « Von dem Gansz-Koth » et « Von den Garten-Schneken mit Hauslen »[151]. Ces quatre registres portés sur les usages médicinaux des excréments de porc, de chien, d'oie et sur ceux des escargots de jardin reprennent certaines pratiques œcoïatriques traduites par Martius. Par exemple, l'usage de la fiente d'oie soigne la jaunisse (« Tabulæ XIII Von dem Gansz-Koth »), en s'appuyant sur l'adaptation géographique de Martius concernant le cordelier, non plus de Lybos, mais de Munich :

> Quercetano stimmen noch viel Authores ben/ unter andern schreibet Christophorus Landrinus, dasz auf ein Zeit ein Baarfusser-Munch in Franckreich gewesen/ der hatte alle Tag ben hundert Personen vor seiner Thur/ die da begehrten von der Gelbsucht losz und ledig zu werden, und die Warheit zu bekennen/ sagt er/ schikte Er keinen von ihm/ er were dann gesund[152].

Cette façon qu'a Gufer de paraphraser la traduction de Martius se constate également dans les autres occurrences landrésiennes. Dans l'extrait consacré aux vertus des escargots, dans lequel Gufer transmet la façon dont Landré sauva 300 personnes de la dysenterie – dite « Ruhr » en allemand – en 1535 :

Von den Schneggen heuszlin (1571)	*Von den Garten-Schneken mit Hauslen* (1670)
Ich hab auch namhaffte zeugen/ und sonderlich zwen gar glaubwirdige/ dz ich in der grossen ruhz/ welche zu Naroles/ im Jar Christi 1535. hefftig geregiert/ unn bisz in 6000. personen daran gestorben seind/ mit Gotes hilffmehr dann 300. errettet hab/ unnd jnen ab den schneggen zu pulver gebrant/ sampt gestoszen rotten unzeytigen maulbor/ einem wenig weissen pfeffer/ und galles zutrincken geben[153].	Das beste aber an diefen Schnecken/ so ich noch nicht gemelbet/ ist/ dasz ste night weniger in der Pest seibstein/ als auch giffrigen Ruhren zu Pulver gebrannt/ mit gestosznen rorhen unzeitigen Maulbeeren oder Schleihen/ einem wenig weissen Pfeffer und Gallas vermischet/ und entweders ausz gestablten oder spizigem Wegerich/ Saurampfer/ oder von gebranntem Hirch horn. Waffer getruncken/ sehr dienlich senn/ wie solches bezeuget ostegemelter Christophorus Landrinus, da Er schreibet/ dasz er in dern grossen Ruhr/ welche Anno 1535. zu Naroles heftig geregirt/ und bisz in sechs tausend Personen daran gestorben seyen/ mit GOttes hilff/ mehr dann 300 Personen/ mit erst erzehtter Arzney errettet habe[154].

151 *Ibid.*, p. 20, 26, 44 et 83.

152 *Ibid.*, p. 44.

153 Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney*…, *op. cit.*, « Von den Schneggen heuszlin ». La version française correspond parfaitement à la traduction allemande dans sa structure et son sens : « J'ay de grans témoins, mesmement deux qui n'en voudroyent mentir, qu'en la grande dysenterie, laquelle occit plus de six mille personnes à Naroles, en l'an mil cinq cens trente cinq, je guarenty, Dieu aydant, plus de trois cens personnes, leur donnant à boire de la pouldre de limaçons bruslez, avec pouldre de mores de arronses, & peu de poyvre blanc, & galles ».

154 Johann GUFER, *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica*, *op. cit.*, Tabula XXV, p. 83-84.

Dans la version de Jeremias Martius, respectant l'ordre landrésien originel, il est question de la situation sanitaire avant d'énoncer la constitution du remède ayant permis à Landré de soigner 300 personnes atteintes de dysenterie, avec l'aide de Dieu, lors d'une épidémie ayant fait des milliers de morts. Gufer énonce le remède à base d'escargots, mélangé entre autres à du poivre blanc et des galles, avant d'exposer le succès sanitaire réalisé par Christophorus Landrinus. Les informations données par Gufer ne respectent pas la structure du texte originel, mais respectent son contenu, au point de reprendre à l'identique certaines phrases. Cette façon de faire n'est pas sans rappeler Ambroise Paré qui paraphrasait Landré.

Souvent Gufer se sert du texte de Jeremias Martius sans préciser que ses connaissances ont précédemment été écrites par Christophorus Landrinus. Pour rendre compte de cela, nous avons retenu quatre passages comparables à la version allemande de Martius. Ils concernent, en particulier, ceux consacrés aux excréments humains, aux vers-de-terre, aux toiles d'araignées et à la fiente de poule. Dans ces quatre cas, nous pouvons observer la manière dont Gufer copie, presque mot à mot, la traduction de Martius pour l'insérer dans le corps de son texte :

Vom Menschenkott (1571)	*Von dem Menschen-Koth* (1670)
Dioscoride sim anderen/ Galenus im zehenden/ und Ægineta im Artzneyen/ schetzen menschen kot uber die massen hoch/ also dz sie allein mit demselben/ohn einichs ander eusserlich/ oder innerlich mittel/ die entzundung des halsz/ so von den Latinis Angina genant wirdt/ heylen/ und vertreyben/ berayten es doch auff nachsolgende weisz zu[155].	Galenus 10. Dioscorides 2. & Ægineta lib. 7 de simpl. med. facult. Schazen Menschen-Koth uber die massen hoch/ also datz sie allein mit denselben/ohne einichs andere inner-oder auserliche Mittel/ die Entzundung desz Hals/ Angina gennant/ hellen und vertreiben von dem Panterthier also gleichsam unterwiesen […][156].

Gufer recopie le contenu de la *Hausz artzney* sans la mentionner. Les auteurs référents n'étant pas contemporains, il se peut que ce soit la raison pour laquelle Landré n'est pas cité. On se souvient, en effet, que les exemples précédents, où il est explicitement nommé, recensaient précisément ses expériences personnelles. Ici, à l'inverse, c'est Dioscoride, Galien et Paul d'Égine qui forment l'autorité savante, de sorte que les médecins contemporains du texte ne sont que des passeurs. Au sujet des vertus médicinales des vers-de-terre, des toiles d'araignées et de la fiente de poule, il en va de même. Les remèdes et savoirs cités ne relèvent pas de découvertes landrésiennes, il s'agit des connaissances des autorités antiques comme Nicandre, néanmoins c'est bien la traduction de Martius que reprend Gufer :

[155] Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney*…, *op. cit.*, « Vom Menschenkott ».

[156] Johann GUFER, *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica*, *op. cit.*, Tabula XXVI, p. 86.

Von den Erdwurm (1571)	*Von den Erd-und Regen-Wurmen* (1670)
Die erdwurm haben in der Artzney nit geringen beyfall/ man brauche sie wie man wolle/ unnd damit meine wort desto mehz krafft/ unnd ansehens haben/ so will ich erzeleit was ich darvon bey unseren meisteren geschriben finde/ under welchen etliche viler/ etliche aber weniger nutzbarkeyt meldung gethon haben. Galenus fur sich selbst zeygt nichts gwisz an/ als der solches nye erfahren hat/ aber sagt gleichwol/ das etliche (und ist zuvermuten/ er habt Dioscoridem darunder verstanden) sagen/ wann man die wurm also roch/ und gestossen uber die verwundten/ oder abgehawnen Flachsader lege/ so verainigen sies ich wider miteinander. Gleichfals wann mans zerknische/ unnd sie in einem met trincke/ das sie den harn/ so ein lange zeyt bestanden/ widerbringen. Ægineta als einer der solches selbs erfabren hat bleybt bey dem ersten/ und sagt/ das sie treffenlich dienstlich seyen inn abgehawen nerven[157].	Die Erd-Wurm haben in der Artzney nicht geringen Nuzen/ man brauche sie/ wie man wolle. Galenus zeigt zwar fur sich selbsten nichts gewises darvon an sagt aber gleichwol/ dasz etliche (und ist zu vermuchen/ er habt Dioscoridem darunter verstanden/) sagen/ wann man die Wurm also rohe gestossen/ uber die verwundte oder abgehauene Flachsadern lege/ sies ich wider mit einander vereinigen/ welches bezeuger Ægineta, als der solches also selbsten erfabren[158].

Gufer garde la structure des propos landrésiens tout en réduisant leur contenu ; en témoigne l'absence de la recette pour stimuler l'urine. Dans le cas des toiles d'araignées, nous lisons presqu'à la lettre la traduction de Martius :

Von den Spinnen weben (1571)	*Von den Spinnenweben und Garn ausz Leyn* (1670)
Die spinnenwebe ausz zeugknusz nit allein der Aertzt/ sonder auch des poeten Nicandri/ welcher die Artzney wider alle gifftige thier versz weisz gar schon/ und kunstlich zusamen getragen hat/ hat ein grosse krafft und wirckung/ del menschen zu nutzen/ und zu scheden. Dessen ich jetz/ als welches nit zu meinem vornemen dienet/ geschweygen/ und allein wazu sie nutzlich sey/ handlen will[159].	Die spinnenwebe/ nicht allein ausz zeugnusz der Aerzte/ sonder auch des poeten Nicandri/ welcher die Artzney wider alle gifftige Thier Versweisz gar schon und kunstlich zusammen getragen/ hat ein grosse Krafft dem Wenschen zu nutzen/ wiewoln sie sonsten auch schadlich genus ist/ dessen ich aber jetz/ als welches nicht zu meinem Vorhaben dienet/ geschweigen/ und allein worzu sie nutzlich seye/ anzeigen will[160].

Cette façon d'effacer la paternité de Landré au texte se répète tout au long de l'œuvre de Gufer, et parfois de manière encore plus radicale. Dans le dernier exemple que nous citons, il transcrit

[157] Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney*…, *op. cit.*, « Von den Erdwurm ».
[158] Johann GUFER, *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica*, *op. cit.*, Tabula XXVI, p. 86.
[159] Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney*…, *op. cit.*, « Von den Spinnen weben ».
[160] Johann GUFER, *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica*, *op. cit.*, Tabula XXVI, p. 86.

entièrement la séquence œcoïatrique relative aux vertus de la fiente de poule, en prenant soin d'enlever la phrase dans lesquelles Landré louait le remède par son expérience. Au sujet de l'utilisation de cette fiente, contre la suffocation due à l'ingestion de potiron, Landré expliquait l'avoir expérimentée avec succès sur des pages de la cour royale du Portugal, mais ce passage est supprimé :

Von Hennen kott (1571)	*Von den Hennen oder Huner-Koth* (1670)
Dioscorides screibt dem hennen kot kein andere thugent zu/ dann dz es sehr dienstlich ist zu dem brandt/ wann man rosenol darundter mischet/ und es also uberschlecht. Galenus aber/ und Ægineta sagen/ das hennen kott mit oxymel zerknischt/ von stundan die jenige erloset/ so gifftige pfifferlin gessen habent/ und den athem derohalben nimmer gewinnen mogen/ dann alszbald einzecher schleym von ihnen oben auszbricht. Welches ich zu Lisbona in zweyen edlen Enaben desz Ronigs ausz Portugal/ warhafftig befunden hab. Mit disem kot heylet ein Artzet zur zeit Galeni alle alte grimmen/ dann er gabs inen mit Hippocras ausz honig/ unn wein gemacht/ zutrincken[161].	Dioscorides screibt dem Hennen oder Huner-Koth kein andere Tugent zu/ als dasz er sehr dienstlich seye zu dem brandt/ wann man Rosen-Del darundter mische/ und es also uberschlage. Galenus aber und Ægineta sagen/ das Hennen-Koth mit Oxymel zerknischt von stundan die jenige erloszt/ so giftige schwam oder pfifferlin gessen haben/ und derohalben den athem nicht mehr gewinnen mogen/ dann alszbald ein zecher Schleim von ihnen oben auszbrecht. Mit disem koth heilet zur zeit Galeni ein Artzet alle alte Grimmen/ dann er gabs ihnen mit Hippocras, aus Honig und Wein gemacht zu trincken[162].

Les *Tabulæ* consacrées à la fiente de chèvre, de souris, aux vertus des urines – notamment le passage sur le remède espagnol pour soigner les morsures d'aspics –, mais aussi aux os humains, ou encore aux vieux souliers, donnent à lire encore des phrases traduites par Martius[163]. Pour Gufer, Landré n'est pas seulement un auteur référent parmi d'autres : il est une source fondatrice au sens où plus du tiers des *Tabulæ Medicæ* appartient au texte landrésien. Ainsi, il poursuit en partie l'objectif énoncé par l'orléanais à la fin de son *Œcoïatrie*, dans l'exoration, qui était de continuer à rassembler des remèdes semblables au profit des pauvres[164].

Pour conclure nos recherches sur la réception allemande de l'*Œcoïatrie*, nous terminons avec un dernier ouvrage germanique mentionnant son auteur. Il s'agit du *Anleitung Zur Historie Der Medicinischen Gelahrheit*, c'est-à-dire du *Manuel sur l'Histoire des connaissances médicales*, rédigé par Gottlieb Stolle et publié en 1731. Ce manuel écrit en langue vernaculaire référence Christophorus

161 Christophe LANDRÉ, *Hausz artzney*…, *op. cit.*, « Von Hennen kott ».
162 Johann GUFER, *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica*, *op. cit.*, Tabula XV, p. 51.
163 *Ibid.*, Tabula VIII, p. 29 ; Tabula X, p. 35, Tabula XVIII, p. 60-61 ; Tabula XXI, p. 69-70, 70-71 ; Tabula XL, p. 130…
164 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*…, *op. cit.*, (1573), p. 909-911.

Landrinus par l'intermédiaire de l'*Elysius iucundarum quaestionum campus* (1670) de Caspar dos Reis et Petrus Monavius :

> De medicinis multorum excrementorum Christophorus Landrinus, medicus gallus, peculiarem libellum evulgavit, ubi multa εὐπόριστα remedia ex vilissimis rebus & inprimis ex animalium excrementis petita traduntur contra morbos gravissimos & periculosissimos. Es berichtet auch *Petrus Monavius* in einer epistola ad Laurent. Scholtzium, welche in dem Lib. II. epistolar. Medicinal. Cratonis zu finden ist, dasz diese Piece des *Landrini* durch den Augspurgischen Medicum *Jeremiam Martium* ins teutsche uberseget worden, er fuget aber cit. loc. p. 391. diefe Critique bey : De Christophori Landrini libello idem pene sentio, quod tu. Et scis, quid Galenus ipse in hanc sententiam saepius scribat. Ad rusticos & muliones, item veterinarios medicos illa relegemus, quoties meliorum & his non infirmiorum copia suppetit. Non enim, us recte Asclepiades ait, tantum cito & tuto, sed jucunde etiam curandum est. Ast quid in his est jucunditatis obsecro ? Nisi nos scarabaeos esse velis, qui fimo delectantur, aut cum veteri comico σκατοφάγους καὶ οὐροπότας in conviclo appelles[165].

Le terme d'*Œcoïatrie* ne paraît pas dans ce manuel tardif, mais apporte un renseignement inédit en citant un texte latin s'en rapprochant : le *De medicinis multorum excrementorum*. Cet extrait montre à la fois que Gottlieb Stolle a connaissance d'une traduction de son travail par *Jeremias Martius*, et permet d'en envisager une version latine, bien qu'elle ne nous soit pas parvenue.

*

Au cours de nos recherches sur la réception savante de l'*Œcoïatrie*, tant dans l'espace que dans le temps, nous avons pu remarquer une réelle lecture de l'œuvre landrésienne chez des médecins de renom international. Que ce soit par le biais des *Œuvres* d'Ambroise Paré ou par la traduction allemande de Jeremias Mertz, dit Martius, l'*Œcoïatrie* put se diffuser à l'étranger et dans le cercle savant, dès les années 1570 et jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Cet état des lieux éditorial nous permet d'affirmer une réelle reconnaissance de la médecine domestique de Landré par ses confrères et successeurs. Toutefois, cette réception s'inscrit dans une lecture vernaculaire de la médecine, dans une vision où la santé doit sortir du cadre exclusif des élites universitaires. Cette particularité confère à l'*Œcoïatrie* une divergence de registre par rapport aux autres ouvrages médicaux de l'époque. En effet, dans les plus importants catalogues bibliographiques de médecine, ce sont souvent les œuvres latines qui sont cataloguées. L'adresse aux plus humbles, en vernaculaire, implique donc que la figure de Landré y soit inexistante, ou au mieux approximative et négligée. Néanmoins, si le caractère réformateur et populaire de l'œuvre landrésienne a pu être à l'origine de

[165] Gottlieb STOLLE, *Anleitung Zur Historie Der Medicinischen Gelahrheit*, Johann Meyer, 1731, p. 609.

cet écart de traitement, il fut aussi une source d'intérêt pour Martius et Paré. Son empreinte réformatrice permit à l'*Œcoïatrie* de devenir la *Hausz artzney* de Martius et ainsi se répandre avec facilité et portée sur les nouvelles terres protestantes. En témoignent les compilateurs Johann Georg Schenck et Gottlieb Stolle qui en font la mention dans leurs œuvres respectives, la *Biblia Iatrica* et le *Manuel sur l'Histoire des connaissances médicales*. En outre, cet intérêt profondément germanique trouve un écho culminant grâce à Johann Gufer qui réitère l'entreprise landrésienne en compilant à son tour, dans ses *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica*, des recettes fondées sur une pharmacopée commune.

L'*ŒCOÏATRIE* ET LA « BIBLIOTHÈQUE BLEUE »

Les recherches menées pour cataloguer les différentes éditions de l'*Œcoïatrie* ont montré que rares ont été les publications autonomes de ce traité médical. Nous avons remarqué que la version allemande de l'*Œcoïatrie*, la *Hausz artzney*, succédait aux œuvres de Fallope. Certes, cette alliance était issue d'un travail de traduction, Jeremias Martius s'étant consacré aux deux œuvres et ayant trouvé de l'intérêt à ces deux textes. Or, dans la diffusion d'une œuvre écrite, le rôle de l'éditeur est primordial[166]. Que cette médecine domestique savante ait été lue et ait trouvé un auditoire parmi les savants de son temps est un fait constitutif de sa fortune éditoriale. Quels sont alors les textes et les auteurs associés à l'*Œcoïatrie* par les éditeurs ? L'étude des lieux et des imprimeurs-libraires permet de comprendre les raisons pour lesquelles ces derniers ont choisi d'associer l'œuvre landrésienne à des ouvrages comme le *Bastiment des receptes*[167] ou les *Admirables secrets* du Pseudo-Albert le Grand. Concrètement, nous analyserons les succès des œuvres auxquelles l'*Œcoïatrie* est reliée afin de mieux appréhender l'énergie de sa circulation, tout comme le processus d'anonymisation aboutissant à une stratégie éditoriale mensongère mise en place par Le Dispensateur des Secret, à Cologne en 1696[168], et poursuivie par Les Héritiers de Beringos Fratres à partir de 1729[169].

---

166 Sur ce sujet en particulier, je renvoie à Roger CHARTIER, « Stratégies éditoriales et lectures populaires, 1530-1660 », dans *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1983, Tome I ; Yann SORDET, *Histoire du livre et de l'édition*, Paris, Albin Michel, 2021.

167 *Le bastiment de receptes, traduit d'Italien en François. Avec un autre traicté de receptes, intitulé plaisans jardin*, Rouen, Philippe Alline, 1606.

168 *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand contenant Plusieurs Traittez sur la conception des Femmes, & les vertus des herbes, des Pierres precieuses, & des Animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie, & d'un preservatif contre Peste, les Fievres malignes, les Poisons, & l'infection de l'Air. Tirées et traduits sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus, ce qu'on voira plus amplement dans la Table. Divisez en quatre Livres*, Cologne, Le Dispensateur des secrets, 1696. L'exemplaire consulté est conservé à la Biblioteca statale di Cremona, Italie, numérisé par Google.

169 *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand contenant Plusieurs Traitez sur la conception des Femmes, & les vertus des herbes, des Pierres precieuses, & des Animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie, & d'un preservatif contre Peste, les Fievres malignes, les Poisons, & l'infection de l'Air. Tirées et traduits sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus, ce qu'on voira plus amplement dans la Table & dans ce qui a été ajouté dans cette dernière Edition. Divisez en quatre Livres*, Lyon, Les Héritiers de Berongos Fratres, 1729.

UNE INSERTION DANS LA LITTÉRATURE DE COLPORTAGE

Avec la technique du livre imprimé, l'ambition de diffuser le savoir auprès d'un plus large public se développe au point de faire naître à la fin du XVIe siècle la fameuse Bibliothèque bleue, qualifiée ainsi « en raison de la couleur du papier de couverture ordinaire qui en protège les exemplaires » et dont la diffusion « par voie de colportage auprès de lecteurs modestes ne destine *a priori* pas à être remplacé par une reliure de peau en bonne et due forme »[170]. Ces ouvrages ont suscité l'intérêt de différents historiens, depuis les travaux de Charles Nisard[171], avec une nouvelle dynamique lancée par Robert Mandrou en 1964 grâce à sa publication *De la culture populaire aux XVIIe et XVIIIe siècles. La Bibliothèque bleue de Troyes*. Plus récemment, une collaboration entre Lise Andries et Geneviève Bollème a permis la publication d'un volume conséquent sur les thématiques abordées par ces ouvrages, en transcrivant notamment certains des textes, et en proposant un répertoire des titres de la Bibliothèque bleue[172]. Parmi ces titres catalogués, nous retrouvons les quatre ouvrages auxquels l'*Œcoïatrie* fut reliée, à savoir : *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois*[173], *Le Bastiment des receptes*[174], l'*Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par M. Leonard*[175] *Fucus* et *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*[176]. Ces quatre œuvres ont toutes des dizaines de réimpressions à leur actif et constituent ce qu'anachroniquement nous nommons *best-seller*. Pour sûr, la circulation de l'*Œcoïatrie* ne peut être dissociée de la leur, exposant ainsi les potentiels d'une littérature de colportage, comme les recherches de Geneviève Deblock sur le *Bastiment des receptes* le montrent[177].

L'*ŒCOÏATRIE* ET LES LIVRES DES SECRETS

L'exemplaire de l'*Œcoïatrie* de 1558 conservé à Besançon témoigne d'un début solitaire, alors que les éditions successives sont toujours reliées : d'abord aux *Secrets* de Gabriel Fallope traduits par Martius à partir de 1571, puis de 1573 à 1691 aux *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, avec ponctuellement des raccords au *Bastiment des receptes* en 1606 et à l'*Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par M. Leonard Fucus* avec une première publication non datée de Théodore Rinsart, puis celles de 1620 et 1625, et enfin aux *Admirables secrets d'Albert le Grand* dès 1696. Chacun de ces

170 Yann SORDET, *Histoire du livre et de l'édition*, *op. cit.*, p. 411.
171 Charles NISARD, *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage*, Paris, Librairie d'Amyot, 1854.
172 Lise ANDRIES et Geneviève BOLLÈME, *La Bibliothèque bleue, littérature de colportage*, Paris, Robert Laffont, 2003.
173 *Ibid.*, « Répertoire des titres », p. 965, n° 950.
174 *Ibid.*, « Répertoire des titres », p. 895, n° 60.
175 *Ibid.*, « Répertoire des titres », p. 932, n° 537.
176 *Ibid.*, « Répertoire des titres », p. 892, n° 15.
177 Geneviève DEBLOCK, *Le bâtiment des recettes. Présentation et annotation de l'édition Jean Ruelle, 1560*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Textes Rares », 2015.

ouvrages partage un registre commun tendant à délivrer des « secrets » médicaux au profit d'une population non-latiniste. Comme l'explique Geneviève Deblock, cette « formule attribuée au Troyen Nicolas Oudot au début du XVIIe siècle, qui consiste à reprendre des ouvrages à succès dans des éditions à bon marché, est déjà bien connue au XVIe siècle »[178]. D'ailleurs, Joël Coste rappelle également que les ouvrages de cette littérature de vulgarisation « furent caractérisés, pendant toute l'époque moderne par de longues collections de recettes […] et surtout par de nombreuses rééditions s'étalant sur des décennies avant l'inclusion pour certains titres dans la bibliothèque bleue »[179]. De fait, les *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* parurent la première fois en Italie en 1555, avec une première traduction française publiée en 1557[180] ; le *Bastiment des receptes*, de son titre original *Dificio di ricette* paru dans les années 1525 en Italie, fut traduit et sorti des presses françaises en 1539[181] ; quant à l'*Histoire generale des plantes* de Fuchs, c'est une version remaniée et vulgarisée de son *De historia stirpium* imprimé à Bâle en 1542[182].

L'*Œcoïatrie* étant produite aux alentours de 1548, elle provient d'une même génération que ces trois œuvres et c'est donc dans ce cadre de publications, devenues populaires et bon marché, qu'elle s'imprime et se colporte dès les années 1570. Sous une forme de recueils de recettes utiles à la santé et au bien-être quotidien, chacun de ces traités cherche à instruire le lecteur. Anne Réach-Ngô, qui se consacre notamment aux politiques éditoriales de ce qu'elle englobe sous l'expression de « Trésors de médecine », explique que l'objectif de ces textes est de produire « des manuels, des ouvrages destinés à être pris en main, manipulés, pour fournir des connaissances, entendues comme des "Remèdes" ou "Recettes", que la publication en langue vernaculaire n'aura pas pour autant dévalorisées »[183]. L'*Œcoïatrie* s'inscrit dans cette définition puisque Landré, comme nous l'avons vu, s'évertue à sortir de la superstition les remèdes qu'il donne et à les rendre héritiers d'un savoir médical savant. Cependant, chacun des textes auxquels elle est reliée ne met pas en valeur les mêmes connaissances et ne produit donc pas la même interaction avec l'œuvre landrésienne.

178 *Ibid.*, p. 29.

179 Joël COSTE, « La médecine pratique et ses genres littéraires en France à l'époque moderne », site de la Biusanté, voir : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/presentations/medecine-pratique.php

180 Antonella GREGORI-MASSIMILIANO CELASCHI, « Ruschelli e la fortuna editorial di Alessio Piemontese », art. cit., p. 891.

181 Geneviève DEBLOCK, *Le bâtiment des recettes. Présentation et annotation de l'édition Jean Ruelle, 1560*, *op. cit.*, p. 20.

182 Ariane LEPILLIET, *Le* De Historia Stirpium *de Leonhart Fuchs : histoire d'un succès éditorial (1542-1560)*, Mémoire de Master sous la direction de Raphaële Mouren, Université de Lyon, 2012, p. 84-87.

183 Anne RÉACH-NGÔ, « Ni savant, ni populaires : la stratégie éditoriale des "Trésors de médecine" à la Renaissance », art. cit., p. 4 (version numérique).

C'est en 1573, chez Guillaume Cavellat et Jérôme de Marnef, que l'*Œcoïatrie* fut pour la première fois reliée aux *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*. Ces imprimeurs-libraires rééditèrent cet assemblage en 1576, dernière date à laquelle ces deux traités cessèrent d'être imprimés à Paris. En effet, Antonella Gregori et Massimiliano Celaschi, dans leur répertoire des publications des *Secreti*, ne retrouvent pas d'autre impression de leur traduction française à Paris[184]. De notre côté, nous n'avons pas retrouvé non plus d'impression de l'*Œcoïatrie*, même liée à d'autres ouvrages[185]. Avant 1573, que cela soit à Anvers, à Lyon, à Paris ou à Rouen, les impressions des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* ne la contiennent pas[186]. Cette absence de mention n'est pourtant pas le signe d'une absence réelle au sein du recueil de recettes. En effet, alors que l'imprimeur lyonnais Louis Cloquemin poursuit en 1579 l'impression des *Secrets* sans le traité landrésien, nous retrouvons ce dernier à la suite des recettes de Ruscelli, et pour la première fois à Rouen, en 1588 chez Thomas Mallard. Après quoi, alors qu'Antonella Gregori et Massimiliano Celaschi relèvent une trentaine d'éditions des *Secrets* postérieures à cette date, c'est de manière ponctuelle que l'*Œcoïatrie* s'y trouve rattachée. Nous la retrouvons sur les presses rouennaises de Robert de Rouves en 1614, de Jean Berthelin en 1637, de Jacques Lucas en 1671 et sur celles de Jean-Baptiste Besongne en 1691. Parallèlement, c'est également de manière disparate que nous la retrouvons imprimée à Lyon, chez Pierre Bailly en 1639 et chez Jean-Baptiste Deville en 1669.

Si tous ces éditeurs ont en commun d'avoir trouvé l'intérêt d'associer la vente de l'*Œcoïatrie* à celle des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, tous n'ont pas trouvé bon de la conserver dans son intégralité, ni même de renseigner le nom de son auteur. En effet, seuls Guillaume Cavellat et Jérôme de Marnef ainsi que le rouennais Thomas Mallard conserveront à l'impression l'intégralité du texte landrésien, à savoir : son titre, le huitain d'ouverture, la lettre dédicatoire à Roussel, l'épitomé et l'exoration au lecteur. Seuls les imprimeurs parisiens inscrivent le titre de l'œuvre landrésienne dans un frontispice commun. Ensuite, les éditeurs du XVIIe siècle suppriment le sous-titre de l'*Œcoïatrie* – « Laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres. Par Christofle Landré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu de bonne memoire Monseigneur le Duc d'Orleans »[187] –, le huitain de Louis du

184 Antonella GREGORI et MASSIMILIANO CELASCHI, « Ruschelli e la fortuna editorial di Alessio Piemontese », art. cit., p. 891.
185 Voir le Tableau des éditions.
186 Nous avons pu vérifier l'imprimé de Christophe Plantin, en 1557 et 1559 à Anvers.
187 Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit*, p. 871.

Puits et la lettre à Gérard Roussel. La seule mention de Landré paraît alors dans la table des matières indiquant à la suite de celle des *Secrets* : « Table de l'Œcoïatrie de Christofle Landre »[188].

Dans l'édition rouennaise de 1614, cette suppression n'est pas un oubli, mais bien une ablation volontaire puisque, dans l'exemplaire consulté[189], la pagination correspond, avec exactitude, à celle de 1573 dans laquelle les pages 871 à 874 ont été enlevées[190]. Passant directement de la page 870 à 875, Robert de Rouves ne rectifie pas la pagination de son imprimé. Ne faudrait-il alors pas se demander si cet éditeur n'a pas simplement procédé à une nouvelle émission, qui consiste selon Yann Sordet « à remettre sur le marché les exemplaires invendus d'une édition ancienne, en les affectant d'une nouvelle page de titre ou en recouvrant l'adresse d'un papillon portant une date actualisée »[191] ? Toujours est-il qu'en pratiquant cette amputation du texte original, les éditeurs privent leurs lecteurs du statut de l'auteur mais également de sa démarche médicale profondément liée à ses aspirations politiques et religieuses réformatrices. L'épitomé est décontextualisé au profit d'une mise en valeur des recettes œcoïatriques sans autre introduction que la séquence intitulée « *Des Fientes, ou Stercores* », que nous avions qualifiée d'introduction méthodologique au Chapitre V[192]. La conservation de l'« Exoration au Lecteur », transformée en « Exhortation au Lecteur »[193], devient alors le seul lieu d'expression de Landré par lequel il défend une culture du « bas », à la fois féminine et orale. Ces transformations matérielles ne doivent toutefois pas nous écarter de l'intention qu'ont eu Guillaume Cavellat et Jérôme de Marnef de les relier à l'*Œcoïatrie*, comme un « Avertissement » d'ouverture le montre :

> Tu as d'avantage icy la seconde partie du mesme Autheur nouvellement traduicte d'une fidelité non doutable. Je t'ay icy d'avantage conjoint un autre Livre de Secrets experimentez & approuvez par gents de bon jugement, tant en la Medecine, qu'en autres sciences exquises. Il reste que tu en vueilles faire ton proffit, & louer Dieu de ses Graces[194].

Cette adresse dirigée aux lecteurs, et à leurs profits et pratiques de santé personnels, corrobore le pendant auto-médical de l'œuvre landrésienne qui cherchait à rendre les patients autonomes dans leurs soins afin de contourner l'avarice des médecins. Cette confiance faite au lecteur n'est pas le

188 *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveu, corrigé, & augmenté d'une infinité de rares secrets. Derniere edition*, Rouen, Robert de Rouves, 1614, « TABLE DE L'ŒCOÏATRIE DE CHRISTOFLE LANDRE ».

189 *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveu, corrigé, & augmenté d'une infinité de rares secrets. Derniere edition*, *op. cit.*, (1614), exemplaire numérisé par Google, cacheté et conservé par l'ancienne Bibliotheca Regia Monacensis, actuelle Bibliothèque d'État de Bavière à Munich.

190 *Ibid.*, p. 870.

191 Yann SORDET, *Histoire du livre et de l'édition*, *op. cit.*, p. 402.

192 Voir Chapitre V, « Créer une nouvelle famille de "simples" ».

193 *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, *op. cit.*, (1614), p. 909.

194 *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, & chacune d'icelles en six livres : Et augmentez d'un livre de distillations, avec figures des fourneaux propre à ce : non par cy devant imprimé*, *op.* cit., (1573), p. 2.

seul point commun entre l'*Œcoïatrie* et les *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*. Les deux auteurs revendiquent la valeur de leurs expériences transmises, par l'étude des savoirs anciens et de leurs applications vérifiées. Dans l'« Epistre proemiale de l'autheur pour la premiere edition », Girolamo Ruscelli prétend, en effet, être un homme dont les secrets sont fiables de par leurs sources :

> J'ay tousjours vaqué aux études, ay eu cognoissance de la langue latine, Greque, Hebraique, Caldee, Arabique, & de beaucoup d'autres nations. Et sus tout m'estant par naturelle inclination delecté de la philosophie & des secrets de la nature, j'ay voyagé par le monde l'espace de cinquante sept ans, cherchant tousjours avoir la cognoissance des personnes doctes de toutes sortes : & de fait j'ay recouvré plusieurs beaux secrets, non seulement de gens de grand savoir, & grans Seigneurs : mais aussi de povres femmes, artisans, paysans, & gens de toutes qualités[195].

Comme chez Landré, nous trouvons ici l'importance d'une mixité des sources. À l'image du savoir des matrones et des nourrices au côté de celui des plus grandes autorités antiques dans l'*Œcoïatrie*[196], Ruscelli n'hésite pas non plus à mettre sur un pied d'égalité la valeur des connaissances grecques et latines avec celles des « povres femmes, artisans, paysans, & gens de toutes qualités ». À cette analogie s'en ajoute une autre, celle de la morale. Il s'agit également pour l'auteur des *Secrets* de justifier le caractère vertueux du partage désintéressé des différentes recettes contenues dans l'ouvrage. Similairement à Landré, il déploie un discours autour de l'avarice comme source de mortalité. Sauf que, contrairement à l'Orléanais, celui-ci dénonce son propre vice :

> Tant y a que ce mien étude & desir de savoir, tant les sciences universelles que particuliers secrets (joint que c'estoit mon naturel, comme en la plus grande partie des hommes, y a un instint naturel de savoir) a esté tousjours soustenu en moy d'une vraye ambition & vaine gloire, de savoir ce qu'aux autres estoit incogneu : & ay esté toujours avaricieux de vouloir communiquer aucun secret, voire aux plus chers amis que j'eusse, m'excusant tousjours, que si les secrets estoyent manifestés à un chacun, on ne les appelleroit secrets, ains publics[197].

S'il est naturel de vouloir découvrir les secrets de la nature, Ruscelli plaide coupable d'avoir voulu les garder pour lui-même. Ce défaut qu'il associe à l'avarice apparaît être la cause de la mort d'un homme dont il nous raconte l'histoire pour justifier le bien-fondé de sa publication. Ruscelli se trouve à Milan avec un médecin pour l'aider à secourir un vieil homme malade. C'est alors que le vice de l'auteur rentre en jeu, puisqu'il refuse de transmettre son savoir audit médecin :

---

[195] *Ibid.*, p. 3.

[196] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit*, p. 890. Voir Chapitre V, « Intégrer des sources médicales non-institutionnelles ».

[197] *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, & chacune d'icelles en six livres : Et augmentez d'un livre de distillations, avec figures des fourneaux propre à ce : non par cy devant imprimé*, *op. cit.*, (1573), p. 4.

> Quoy voyant qu'il se vouloit ayder & emparer du labeur d'autruy pour en faire ses honneurs, je ne la luy voulus pas si legerement bailler, mais luy dis qu'il me menast vers le patient, & que je le guarirois sans aucun salaire : alors ce medecin, soit de la honte qu'il pouvoit avoir de recourir à autruy, ou peut estre qu'il estoit vanté d'avoir ce mesme secret, ou pour vouloir gaigner, maintenant d'une excuse, tantost d'une autre, me tint ainsi d'espace de deux jours puis à la fin m'y mena. La ou je trouvay le povre pacient a l'article de la mort, & de fait rendit bientost apres l'esprit, sans avoir plus besoin ne de medecin, ne d'aucun remede pour sa santé, tellement que je demouray avec si grande pitié & compassion que je me prins en haine moymesmes, & eusse lors voulu mourir, voyant que l'ambition, & ma vaine gloire avoit esté cause que ce povre homme n'avoie esté secouru de se secret, & de la grace qui m'avoit esté octroyée de Dieu nostre père universel & Seigneur[198].

Les conséquences de son avarice, mais également celles de l'orgueil du médecin qui refusa de mener rapidement l'auteur auprès du malade, conduisirent ce dernier à la mort. On ne peut plus fatal, ce résultat déclenche pour le pseudo-Alexis Piemontois le besoin de se racheter, trouvant la voie de celui-ci dans une existence vertueuse liée aux principes religieux :

> Au moyen dequoy il me print un si grand remors de conscience que me voulant sequestrer du monde, & ne me trouvant pas en bonne disposition, ne deliberation de pouvoir vivre dedans un monastere entre personnes religieuses, & mieux édifiées que moy, je me suis reduit à prendre un lieu escarté dela cité ou j'ay un peu de terre de terre pour eviter oysiveté, & quelque peu de livres avec un oratoire, menant une vie austere que j'appelle monastique & religieuse[199].

Comme dans l'épître de Landré à Gérard Roussel, la foi tournée vers autrui, c'est-à-dire la charité enseignée et voulue par Dieu, guide la rédaction de l'ouvrage :

> Et ne me pouvant oster de l'entendement d'avoir esté vray homicide pour ne vouloir bailler ce secret, à ce medecin, & le remede pour guarir ce povre personnage, j'ay deliberé de publier, & mettre en lumiere tout ce que j'ay de beau & de bon aquis par long travail, & sumptueuses experiences : car je pense que peu de gens en ayent autant que moy[200].

Une concorde existe donc entre la volonté de Landré et celle de Ruscelli à transmettre leurs savoirs médicaux à tous, sous l'égide d'une noble conduite chrétienne. Cependant, le caractère réformateur inscrit dans la médecine domestique de Landré n'est pas présent chez l'italien. Landré se concentre exclusivement sur les ingrédients vils et négligés aptes à secourir dans le milieu domestique. Le champ investi dans les *Secrets* n'est pas aussi restreint, il vise également les tâches domestiques

198 *Ibid.*, p. 4-5.
199 *Ibid.*, p. 5.
200 *Ibid.*, p. 5.

courantes étrangères à la santé, comme la teinture de peaux ou textiles[201] ou encore le polissage des métaux ou de l'argenterie[202].

Une complémentarité s'opère donc entre les traités, puisqu'ils diffusent des recettes différentes mais utilisables par des destinataires semblables, promouvant tous deux l'autonomie et l'amélioration de la vie domestique. Il est possible qu'en 1573 les éditeurs parisiens aient trouvé un intérêt certain à relier les deux œuvres précisément pour ces raisons et pour agrandir le potentiel soignant de leur imprimé, sachant que les deux auteurs se targuent de délivrer à leurs lecteurs des connaissances médicales, soit négligées des médecins soit inconnues par eux, comme le rappelle William Eamon[203]. En outre, le choix de ces éditeurs à réunir les travaux de Ruscelli et Landré aura été suivi jusqu'à la fin du XVIIe siècle par différents éditeurs rouennais et lyonnais.

L'*ŒCOÏATRIE* ET LE *BASTIMENT DES RECEPTES*

Selon l'étude de Geneviève Deblock[204], il existe plusieurs ressemblances entre les *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* et le *Bastiment des receptes*, dont cette façon qu'on les auteurs de revendiquer l'autorité des recettes qu'ils délivrent. Les premiers mots du *Bastiment des receptes* en constituent un exemple :

> Comme ainsi fust, bening lecteur, que ces ans passez, non sans mon grand travail et fatigue, j'eusse prins plaisir d'assembler et accumuler plusieurs sortes de receptes experimentees, lesquelles peussent enseigner grand nombre de beaux secretz, et lesdits secretz eusse monstrez et conferez avec aucuns de mes amis. Iceux en fin m'ont prié, ou plustost contraint, pour l'utilité publique, de les faire imprimer et mettre en forme, à ce qu'ilz, et tous pareillement qui se delectent et prennent plaisir semblables honnestetez, en peussent avoir la copie. Par ainsi voulant obeïr à leur bon desir, me suis deliberé faire imprimer mon dessus dit receptaire, duquel à mon advis un chacun pourra recevoir grande utilité et plaisir[205].

Nous constatons ici la valeur de l'expérience de l'auteur qui fait autorité et qui sert d'argument pour l'impression du document. Geneviève Deblock rappelle le double objectif « que sont "l'utilité publique" et "la délectation" du lecteur »[206]. Plaisir issu en partie du bénéfice tiré des secrets découverts. À ce sujet, l'autrice s'appuie également sur William Eamon pour souligner leur style d'écriture « simple et clair d'un "précieux joyau", dont le but est d'être compris par le commun des

---

201 *Ibid.*, p. 257-266.

202 *Ibid.*, p. 811.

203 William EAMON, « How to read a Book of Secrets », dans *Secrets and Knowledge in Medicine and Science, 1500-1800*, *op. cit.*, p. 25.

204 Geneviève DEBLOCK, *Le bâtiment des recettes. Présentation et annotation de l'édition Jean Ruelle, 1560*, op. cit., p. 26.

205 *Bastiment de receptes, Traduit d'italien en François. Item autre petit Traité de Receptes, intitulé Le Plaisant jardin Plus, la Medecine de Maistre Grimache*, Paris, Jean Ruelle, 1560, f. Biir, « Au Lecteur Salut ».

206 *Ibid.*

mortels »[207]. L'utilité publique des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* fut nettement observable dans l'épître de Ruscelli étudié précédemment, une fonction profondément recherchée et défendue par Landré dans son adresse à Roussel. Le style simple et révélateur d'un joyau médical de l'*Œcoïatrie* s'illustre parfaitement dans le vers de Louis du Puits par lequel il nous apprend que par cette lecture nous trouverons « l'or couvert de fiente »[208]. En revanche, la délectation du lecteur est moins évidente dans l'œuvre landrésienne que dans le *Bastiment des receptes*.

Le plaisir que le lecteur devrait ressentir à la lecture de ces recettes est déjà fortement inscrit dans l'adresse qu'il leur fait. L'auteur nous y fait part de son propre plaisir « d'assembler et accumuler plusieurs sortes de receptes experimentees » et du ravissement de ses amis à les avoir écoutés. Geneviève Deblock souligne à quel point ce plaisir du lecteur y est engendré par certaines recettes émancipatrices, voire transgressives, relevant plus de la supercherie que de l'utilité domestique. La délectation du lecteur du *Bastiment des receptes* provient en particulier, selon l'autrice, d'une compilation de « recettes extraordinaires et spectaculaires […]. Les unes sont considérées comme des secrets de nature, les autres relèvent d'un truquage, d'une falsification ou d'une facétie »[209]. Par exemple, à partir de 1550, ce texte est enrichi d'un *Plaisant jardin* qui renforce ce caractère décalé de l'ouvrage, puisque nous y trouvons notamment des recettes « Pour faire qu'un poulet qui semblera rosti au plat, s'en fuir, quand on le voudra toucher », ou « Pour faire peter & esternuer tout ensemble »[210]. Il n'est donc pas étonnant que les imprimeurs comme Jean de Ruelle en 1560 le publie en même temps que la *Medecine de Maistre Grimache, ensuyvant plusieurs receptes et remedes, contre plusieurs et diverses maladies, toutes vrayes et approuvees*, composée en vers et dont la dérision culmine avec des procédés utiles, non pour guérir mais, pour contracter des maladies, au point que Geneviève Deblock caractérise la recette faite « Pour gaigner la grosse verolle » d'« ironie suprême »[211].

L'amusement qu'elle constate dans les quelques recettes de ce registre n'est pas partagé, selon elle, « par la majorité des grands professeurs italiens de secrets tels qu'Alexis le Piémontais, Isabella Cortese ou en France Nostradamus »[212]. C'est également une différence notable avec l'*Œcoïatrie* puisque celle-ci n'est pas réalisée pour le plaisir du lecteur mais pour sa survie. C'est davantage l'urgence d'une situation sociale et politique qui conduit Landré à publier ses recherches. Landré s'efforce tout au long de son œuvre à sortir ses recettes du présupposé superstitieux que le lecteur

[207] *Ibid.*
[208] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit*, (1573), p. 871.
[209] *Ibid.*, p. 28.
[210] *Bastiment de receptes*, *op. cit.*, (1560), p. 121 et 123.
[211] Geneviève DEBLOCK, *Le bâtiment des recettes. Présentation et annotation de l'édition Jean Ruelle, 1560*, *op. cit.*, p. 35.
[212] *Ibid.*, p. 27.

pourrait leur appliquer[213]. Pourtant, Philippe Alline décide de publier l'*Œcoïatrie* à la suite du *Bastiment des receptes* en 1606, mais pour quelle raison ? Une interprétation nous est soufflée par Geneviève Deblock, lorsqu'elle exprime l'idée selon laquelle l'ajout du *Plaisant jardin* et des recettes les plus extravagantes ne serait pas l'objet d'« une humble recherche des secrets occultes de la nature », mais bien celui d'une attractivité commerciale fondée sur l'insolite[214]. Si le burlesque ne colle pas à l'identité de l'*Œcoïatrie*, l'insolite en revanche y correspond aisément. En effet, dès l'épître à Roussel, Landré s'attend à être calomnié pour avoir défendu l'usage d'une pharmacopée vile et négligée, avec en filigrane la conscience d'une pratique médicinale nouvelle basée sur un envers de gestes et d'habitudes[215]. Souvenons-nous que l'auteur nous y enseigne de « preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient » tous les ingrédients dont il dévoile les vertus, à savoir les « fiente, urines, os, limacs, vers, vieux pots cassez, et autres telles choses par commune estimation viles, & contemptibles »[216]. Alors, même si Landré n'entend tirer ses connaissances que des plus hautes autorités médicales antiques et de son expérience personnelle, il a conscience du caractère insolite de la médecine qu'il propose. Il est donc possible que Philippe Alline ait trouvé une forme de complémentarité dans la marginalité des œuvres qu'il avait entre les mains : l'un donnait des recettes de cuisine, de savons, de santé élémentaire et des farces, l'autre donnait des remèdes au premier abord étranges mais fiables et gratuits, dont l'atout commercial ne devait pas être négligeable. Par ailleurs, comme nous l'avons préalablement détaillé dans notre « dépouille du matériau éditorial », Alline joint l'*Œcoïatrie* au *Bastiment des receeptes* par l'intermédiaire d'un imprimé antérieur, réalisé par Théodore Rinsart dans lequel l'œuvre landrésienne suivait l'*Histoire generale des plantes* de Fuchs. De fait, Alline ne compile pas seulement l'*Œcoïatrie* au *Bastiment des receptes*, mais également l'œuvre vulgarisée de Fuchs. Il aurait pu séparer l'*Œcoïatrie* de l'œuvre de Fuchs mais n'en fait rien. Il ne cherche pas non plus à la retirer pour conserver seulement le travail du botaniste bavarois.

L'ŒCOÏATRIE ET L'*HISTOIRE GENERALE DES PLANTES*

La première association de l'*Œcoïatrie* à l'*Histoire générale des plantes* de Fuchs par Rinsart Rinsart, entre 1596 et 1606, fut reprise, outre la publication précédente de Philippe Alline, par le célèbre Nicolas Oudot de Troyes en 1620 et de nouveau par un rouennais, Daniel Cousturier, en 1625. Ces trois imprimés contenant seulement l'*Histoire generale des plantes* de Fuchs et l'*Œcoïatrie*

[213] Nous avons traité de cet enjeu à plusieurs reprises dans nos recherches, voir Chapitre V, « Landré, une autorité nouvelle », Chapitre VII, « Dédiabolisation des pratiques scatologiques ».
[214] Geneviève DEBLOCK, *Le bâtiment des recettes. Présentation et annotation de l'édition Jean Ruelle, 1560*, *op. cit.*, p. 29.
[215] Voir Chapitre VI, « Le remède œcoïatrique ».
[216] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit*, (1573), p. 874.

sont parfaitement identiques. Ils commencent tous trois par un poème de l'imprimeur adressé au lecteur, stipulant du bien-fondé de ce recueil pour la santé de chacun :

> *Ce jourd huy t'est ce livre presenté,*
> *En beau Francois proprement translaté :*
> *Auquel pourras prendre (si bon te semble)*
> *Et guerison, & plaisir tout ensemble :*
> *Car il n'y a de mal aucune espece*
> *Qui n'ait icy sa guarison expresse,*
> *Par ce moien cognoistras le desir*
> *Des Imprimeurs à te faire plasir,*
> *Dont recevras un profit incroyable,*
> *Estant c'est œuvre à tes yeux agreable*[217].

Ce dizain – probablement écrit par Rinsart puisque nous n'en avons pas retrouvé la trace dans les éditions antérieures de l'*Histoire generale des plantes* de Fuchs – corrobore le plaisir que le lecteur doit ressentir à la découverte des recettes que l'imprimeur et les auteurs lui livrent. En dehors de cette satisfaction, la réunion de ces deux œuvres se défend par de forts points communs, tant dans leur registre qu'entre leurs auteurs. L'*Histoire generale des plantes* et l'*Œcoïatrie* sont spécialisés dans le dévoilement des vertus de simples. Le premier s'occupe en particulier de celles des plantes, alors que le second traite de celles des déchets domestiques en les abordant comme une nouvelle famille pharmacologique[218].

D'un point de vue biographique, Leonhart Fuchs, comme Landré, est initié aux langues latine et grecque avant de poursuivre sa carrière dans le champ médical. De surcroît, leurs jeunesses sont marquées par des rencontres religieuses innovantes. Si l'influence religieuse d'un Lefèvre d'Étaples, d'un Érasme et d'un Roussel est démontrée pour Landré, nous savons que Fuchs fut également très sensible aux idées réformatrices par les biais de Johann Reuchlin et Philipp Melanchthon[219]. Chez le naturaliste bavarois, sa conversion au protestantisme le contraignit à quitter la chaire de Médecine d'Ingelstadt pour occuper ensuite celle de Tübingen en 1535[220]. La religiosité des auteurs impacta leurs travaux et, si nous l'avons observé pour Landré dans son épître à Roussel, Tassanee Alleau s'est efforcée de montrer comment Fuchs pouvait ponctuer son herbier de recettes utiles au

---

[217] *Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par Leonard Fuchs. La figure & vertu du petum, ou Niconane vulgairement appellee herbe à la Royne. Avec un nouveau preservatif contre la peste : Ensemble un recueil d'excellentes receptes tirees de divers Autheurs. Plus L'œcoiatrie contenant en soy, sous choses viles, plusieurs receptes necessaires à un chacun*, Rouen, Théodore Rinsart, n. d., p. 2.

[218] Voir Chapitre V, « Créer une nouvelle famille de "simples" ».

[219] John HELLER, Frederick MEYER et Emily TRUEBLOOD, *The Great Herbal of Leonhart Fuchs :* De historia stirpium commentarii insignes*, 1542 (Notable Commentaries on the History of Plants)*, Palo Alto, Stanford University Press, 1999, p. 21.

[220] Roger TEYSSOU, *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et anatomistes de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 80.

bon commandement du corps et de l'âme des lecteurs[221]. L'orientation religieuse amène à voir en la vulgarisation une ouverture émancipatrice et le lieu d'un intérêt collectif plutôt que personnel. Comme l'expliqua Dina Bacalexi, pour Fuchs, « le travail d'édition, de commentaire et de traduction n'est pas une voie menant au pouvoir à travers le savoir, mais une ouverture pédagogique, contre la complication due à un langage hermétique ou à des commentaires accessibles aux seuls initiés »[222]. C'est ainsi que ses travaux incitèrent à la traduction, comme ce fut le cas pour l'*Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté* provenant du *De historia stirpium* publié en 1542 à Bâle.

À l'image de l'*Œcoïatrie*, de quelles années sa cadette, le *De historia stirpium* de Fuchs se construit selon la même méthode, avec une très forte influence des autorités antiques. Cette œuvre pharmacologique s'appuie principalement sur trois autorités, à savoir Dioscoride, Galien et Pline l'Ancien[223]. Synthétisées par Ariane Lepilliet, les occurrences de ces auteurs sont extrêmement nombreuses puisque sur la globalité, la présence de Dioscoride se retrouve dans 80% des herbes et plantes, à 67% pour celle de Galien, et 65% pour celle de Pline[224]. Des proportions d'occurrences qui, à l'exception de Pline, correspondent de près à ce que nous avons observé dans l'*Œcoïatrie* de Landré[225]. Cette nécessité qu'ont l'orléanais et le bavarois d'inscrire leurs travaux dans un héritage savant rend le registre de leurs œuvres différent des *Secrets du Seigneur Alexis Piémontois* et du *Bastiment des receptes*. Ce dernier, par exemple, s'il utilise parfois un vocabulaire médical relativement technique ou spécialisé, ne cite pourtant aucune autorité pour fonder ses recettes[226]. Sur ce point l'*Histoire generale des plantes* et l'*Œcoïatrie*, contrairement aux différents textes auxquels cette dernière fut reliée, revendiquent une autorité savante et cherchent à faire infuser parmi le plus grand nombre un savoir d'élite qui n'est donc pas toujours l'apanage des livres des secrets. D'ailleurs, c'est bien dans cette compilation imprimée par Rinsart, Oudot et Cousturier que la référence œcoïatrique à Ambroise Paré est faite. Il y a donc un véritable intérêt éditorial, et probablement commercial, à souligner l'envergure savante des deux traités qu'ils réunissent.

Au-delà de ces quelques points communs, une complémentarité éditoriale réside effectivement dans le plaisir que ces deux textes peuvent procurer au lecteur, comme le dizain

---

221 Tassanee ALLEAU, « Le gouvernement de l'âme par les plantes dans les herbiers des médecins botanistes de la Réforme au XVIe siècle », dans *Le gouvernement idéal à la Renaissance : de soi au collectif*, Table ronde organisée par Sébastien Bujeaud et Marine Chevalier sous l'égide de l'ADCESR dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire, 11 octobre 2020, Blois.

222 Dina BACALEXI, « Trois traducteurs de Galien au XVIe siècle : Niccolo Leoniceno, Guillaume Cop et Leonhart Fuchs », dans *Lire des médecins grecs à la Renaissance : Aux origines de l'édition médicale*, dirigé par Véronique Boudon-Millot et Guy Cobolet, Paris, De Boccard Éditions-Diffusion, 2004, p. 248-269. Cité par Ariane LEPILLIET, *Le* De Historia Stirpium *de Leonhart Fuchs : histoire d'un succès éditorial (1542-1560)*, *op. cit.*, p. 29.

223 Ariane LEPILLIET, *Le* De Historia Stirpium *de Leonhart Fuchs : histoire d'un succès éditorial (1542-1560)*, *op. cit.*, p. 34-36.

224 *Ibid.*, p. 35.

225 Voir Chapitre V, « Composer un savoir œcoïatrique mixte ».

226 Geneviève DEBLOCK, *Le bâtiment des recettes. Présentation et annotation de l'édition Jean Ruelle, 1560*, *op. cit.*, p. 49.

l'annonçait. Nous avons déjà évoqué l'attrait de l'*Œcoïatrie* de par son caractère insolite. De plus, c'est un court épitomé qui se veut fiable grâce aux figures savantes qui le jalonnent, et qui reflète la méthode de Fuchs. Elle est également un condensé qui permet de larges utilisations et secours quotidiens, contrebalançant la densité de l'*Histoire generale des plantes* qui s'étale sur des centaines de pages. En revanche, comme le rappelle Ariane Lepilliet, le texte de Fuchs est couronné de succès non seulement pour son érudition mais aussi pour ses nombreuses illustrations[227]. L'*Œcoïatrie* étant dépourvue d'image, elle tire un bénéfice visuel en lui succédant. En revanche, les différentes gravures sur bois habillant les descriptions botaniques et médicales contribuant à la notoriété de l'ouvrage de Fuchs augmentent, nécessairement, le coût de l'imprimé.

Alors que nous avions montré combien le coût de production de l'*Œcoïatrie* était pensé pour être faible, afin de toucher un maximum de lecteur, les gravures de l'*Histoire generale des plantes* écartent au contraire les lecteurs les plus démunis de l'œuvre de Landré. N'oublions pas, cependant, que l'acquisition de ces ouvrages, même non-illustrés, n'est pas du ressort financier des plus démunis ciblés par Landré. À plusieurs reprises, nous avons estimé que leur proximité avec les ruraux et leur rémunération faisaient des clercs des destinataires privilégiés de ces publications, la transmission du savoir étant à dominance orale, voire exclusivement orale, dans cette partie de la population. De surcroît, cette conscience de l'oralité est vive chez Landré, mais également chez Théodore Rinsart car, la modification de la séquence œcoïatrique sur les cornes en précède une ultime, précisément sur ces enjeux d'oralité.

En effet, l'« Exoration au Lecteur » a, elle aussi, subi une modification. Non seulement son titre a varié en passant d'une *exoration* à une *exhortation*, mais la modification touche également son contenu. D'abord, au sujet de l'intitulé, il faut rappeler qu'une *exoration* est une prière qui tend à faire fléchir l'interlocuteur – ici dans le but qu'il devienne à son tour acteur et défenseur de l'*Œcoïatrie* –, alors qu'une *exhortation* correspond à une incitation ou invitation à changer de point de vue. Cette dimension plus rhétorique de l'exhortation, moins éperdue que la prière, laisserait présager une modification de contenu qui soit à son image. Pourtant, elle est très délicate et sensible, et par trois simples mots ajoutés en ultime position, elle souligne la valeur de l'aide apportée par l'*Œcoïatrie* dans ce milieu de transmission orale :

Œcoïatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nuls pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres (1573)	*L'Œcoïatrie contenant en soy (sous choses viles) plusieurs recetes necessaires à un chacun* (1606)
Lesquels certes (si trop grand amour de moy ne me trompe) pourront à l'envie de peu de calomniateurs, servir grandement à la societé humaine. A laquelle orner	Lesquelles certes (si trop grand amour de moy ne me trompe) pourront, à l'envie de peu de calomniateurs, servir grandement à la societé humaine. A laquelle orner

[227] Ariane LEPILLIET, *Le* De Historia Stirpium *de Leonhart Fuchs : histoire d'un succès éditorial (1542-1560)*, *op. cit.*, p. 37-66.

tant qu'il plaira au maistre de l'œuvre, nous employerons tous noz diurnes, & nocturnes efforts : ne voulans suyvre ceux, desquels la memoire se pert avec le son, c'est à dire, qu'ils ne delaissent à leur posterité chose par laquelle on puisse entendre qu'ils ayent vescu[228].	tant qu'il plaira au maistre de l'œuvre, nous employerons tous noz diurnes, & nocturnes efforts, ne voulans suyvre ceux dont la memoire se pert avec le son, s'est à dire, qu'ils ne delaissent à leurs posterité chose par laquelle on puisse entendre qu'ils ayent vescu *en heureux labeur*[229].

Ces trois mots ajoutés, finalisant l'œuvre œcoïatrique, renforcent l'estime qu'accordait Landré aux gens les moins lettrés. Nous y lisons une insistance sur le devenir heureux des gens dont le savoir se transmet « par le son », lorsqu'ils seront enrichis par l'œuvre landrésienne. L'oralité que nous évoquions à l'instant n'est donc pas niée par les éditeurs de cette version. En « ne voulans suyvre ceux dont la memoire se pert avec le son, s'est à dire, qu'ils ne delaissent à leurs posterité chose par laquelle on puisse entendre qu'ils ayent vescu en heureux labeur », l'éditeur soutient l'importance de l'écrit, de cet écrit-ci, même pour une population qui ne reçoit le savoir que par « le son » car, grâce à lui, la vie de ces personnes laborieuses sera heureuse. Nous qui détenons l'épître de Landré à Roussel, nous savons que ce labeur détermine la qualité des pauvres à qui doit profiter l'*Œcoïatrie*. Ainsi, ceux « soutenans par leurs journels labeurs le faix de la Republique » dont la mortalité est accrue par l'avarice des savants, en particulier des médecins, doivent avoir la vie sauvegardée. Avec l'ajout de Rinsart, non seulement la promesse landrésienne est de vivre, mais plus précisément elle est de vivre « un heureux labeur ». Cette dernière phrase étant également celle qui clôt l'ensemble du recueil commençant par l'*Histoire generale des plantes* de Fuchs, nous pouvons y voir la réalisation de la promesse faite dans le dizain d'ouverture : « [tu] pourras prendre (si bon te semble) /Et guerison, & plaisir tout ensemble ». La guérison et le plaisir – plaisir d'y parvenir – y sont jumelés.

L'assemblage des deux œuvres a été repris par Nicolas Oudot à Troyes, en 1620, et de nouveau à Rouen par Daniel Cousturier, en 1625. La première de ces deux publications est importante en termes d'inscription dans la littérature de colportage. Comme l'avait montré Robert Mandrou, Nicolas Oudot est le premier à « utiliser des caractères fatigués et des lois défraîchis pour éditer aux moindres frais » tout un tas de contes, romans médiévaux, vies de saints mais aussi ouvrages de sciences[230]. Cette formule éditoriale enveloppée dans une couverture de papier bleu est couronnée de succès, au point que la famille Oudot se spécialisera dans cette littérature de colportage et sera copiée pour les profits qu'elle génère. D'ailleurs, Mandrou note à quel point la

[228] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit*, (1573), p. 911.

[229] *Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par Leonard Fuchs. La figure & vertu du petum, ou Niconane vulgairement appellee herbe à la Royne. Avec un nouveau preservatif contre la peste : Ensemble un recueil d'excellentes receptes tirees de divers Autheurs. Plus L'œcoiatrie contenant en soy, sous choses viles, plusieurs receptes necessaires à un chacun, Rouen, Théodore Rinsart, n. d., p. 209. Contenu dans le Bastiment des receptes*, Rouen, Philippe Alline, 1606.

[230] Robert MANDROU, *De la culture populaire aux XVIIe et XVIIIe siècles. La Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris, Éditions Imago, 1999 (1964), p. 37.

fortune de Nicolas Oudot fils est impressionnante, puisqu'il parvint à « doter chacun de ses cinq enfants de la somme coquette de 4000 livres : alors que les livrets étaient vendus par les colporteurs 1 à 2 sols la pièce »[231]. Si cette fortune appartient au fils de l'imprimeur qui nous concerne, il n'empêche que c'est bien le père qui initia et développa cette formule lucrative. Plus précisément, c'est l'œil et les choix éditoriaux de ce dernier qui lancèrent l'entreprise prolifique. Nous pouvons alors présumer du fait qu'en continuant d'imprimer l'ensemble – *Histoire generale des plantes* et *Œcoïatrie* –, il en estimait le potentiel pécuniaire et commercial. Qui plus est, cette sélection par Oudot permet d'entériner l'entrée de l'*Œcoïatrie* dans la Bibliothèque bleue au commencement de celle-ci et de lui assurer, sans le prévoir, une lisibilité durable dans la littérature de colportage.

Pour récapituler, la circulation et la fortune éditoriale de l'*Œcoïatrie* dans la littérature de colportage se font principalement par l'association aux *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* dès les années 1570 jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Un partenariat pérenne qui introduit, *a minima*, l'*Œcoïatrie* au sein des *long-sellers* si ce n'est des *best-sellers*[232]. À côté de quoi nous l'avons retrouvée aux côtés de la vulgarisation du *De historia stirpium* de Fuchs et du *Bastiment des receptes* dans la première moitié du XVIIe siècle. Tous les éditeurs de ces parutions ont en commun d'accorder du crédit à l'œuvre de Landré au point de les lier à des œuvres historiquement très étudiées pour leur fortune éditoriale. En outre, et bien que nous ne puissions apporter de réponse certaine, il est nécessaire de se demander si, inversement, l'*Œcoïatrie* n'a pas contribué elle aussi à la durabilité éditoriale des œuvres cités. En effet, le tableau de ses parutions synthétisant nos découvertes montre que les éditeurs des *Admirables secrets d'Albert le Grand* se sont également servis du traité landrésien pour composer ce qui sera un autre *long-seller*, encore imprimé aujourd'hui aux Éditions Bussière.

UNE RÉAPPROPRIATION OCCULTE

Nous avons choisi de séparer notre étude de l'insertion de l'*Œcoïatrie* dans les *Admirables secrets d'Albert le Grand* des ouvrages précédents parce que son processus d'association diverge intentionnellement de ceux que nous venons de commenter. Il ne s'agit plus de relier l'œuvre de Landré – complète ou non – à celle d'un confrère ou d'un autre livre des secrets. Ici, l'*Œcoïatrie* est consciemment dissimulée dans ce que le Dispensateur des secrets a intitulé les *Admirables secrets d'Albert le Grand*. Ce texte se bâtit comme une véritable entreprise commerciale de remodelage, conscient de l'artifice qu'il diffuse et de l'entourloupe qu'il produit. Après quoi, il conviendra de voir le basculement qui s'opère au niveau du registre de l'œuvre landrésienne : la faisant passer

231 *Ibid.*, p. 39.

232 Voir Yann SORDET, *Histoire du livre et de l'édition*, *op. cit.*, p. 402.

d'une médecine domestique savante, inscrite dans une mouvance religieuse réformatrice, à une médecine occulte associée à des pratiques de Moyen Âge.

L'*Œcoïatrie* et les *Admirables secrets d'Albert le Grand*

C'est en 1696 que le Dispensateur des secrets, éditeur anonyme installé à Cologne, semble avoir associé pour la première fois les différents textes formant ce qu'il intitula les *Admirables secrets d'Albert le Grand*. Selon le frontispice, voici ce que le lecteur doit découvrir à l'intérieur du livre :

> Les Admirables secrets d'Albert Le Grand contenant Plusieurs Traittez sur la conception des Femmes, & les vertus des herbes, des Pierres precieuses, & des Animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie, & d'un preservatif contre Peste, les Fievres malignes, les Poisons, & l'infection de l'Air. Tirées et traduits sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus, ce qu'on voira plus amplement dans la Table. Divisez en quatre Livres[233].

Cette première de couverture annonce le caractère inédit des connaissances que le lecteur va trouver au sein du livre, c'est-à-dire un savoir venu du XIIIe siècle, composé par Albert le Grand. La compilation de ces connaissances, structurée en quatre livres, recouvre différentes thématiques médicales ou secrets de la nature. Cette structure est d'ailleurs celle conservée par les éditeurs jusqu'à aujourd'hui, que cela soit chez les Héritiers de Beringos Fratres de Lyon ou aux Éditions Bussière.

De l'amputation au plagiat

À la lecture du frontispice de 1696, rien n'indique que l'*Œcoïatrie* puisse faire partie de l'ouvrage. Du reste, l'insistance faite sur le caractère encore inconnu des textes s'y trouvant ne peut que nous éloigner de cette pensée puisque nous avons retrouvé vingt-quatre parutions du texte landrésien avant 1696. De surcroît, l'inédit des textes présents est une nouvelle fois défendue dans l'« Avis » liminaire servant d'avant-propos, dans lequel est encensé le travail publié :

> Le nom d'Albert le Grand parle assés en faveur de ce Livre, dont il est l'Auteur. Il est bien diferent d'un autre qui a paru sous ce même nom, comme on le pourra voir en les lisant tous deux. Celui qui l'a traduit s'est servi d'une ancienne copie de ce savant Homme ; & suivi le plus fidelement qu'il a pû ses sentimens ; s'il n'y a pas reussi au contentement de tout le monde, il avouë ingenüment qu'il avoit pourtant le dessein de le faire ; & il suplie le Lecteur d'excuser ses fautes s'il en trouve, & de les atribuer à la petite étenduë de son Genie dans la langue, peut-être

[233] *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand contenant Plusieurs Traittez sur la conception des Femmes, & les vertus des herbes, des Pierres precieuses, & des Animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie, & d'un preservatif contre Peste, les Fievres malignes, les Poisons, & l'infection de l'Air. Tirées et traduits sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus, ce qu'on voira plus amplement dans la Table. Divisez en quatre Livres*, Cologne, Le Dispensateur des secrets, 1696, frontispice.

> reussira-il mieux dans la seconde impression, du moins il retranchera ce qui déplait, ou il ajoutera ce qui manque, ou bien enfin corrigera les fautes qu'il aura faites[234].

À ce stade de l'« Avis », constituant les toutes premières lignes du recueil, le lecteur ne doute pas du fait que l'ensemble du texte ne relève pas « d'une ancienne copie de ce savant Homme ». Au contraire, il veut se différencier de publications récentes également attribuées à Albert le Grand. Le discours est également tourné de façon à ce que nous puissions envisager ce nouveau recueil comme un travail érudit de traduction, inscrit dans une lignée humaniste où les connaissances anciennes sont portées au public en vernaculaire. La suite de l'« Avis » va également dans ce sens, puisque l'auteur insiste sur la vertu et le labeur du traducteur à l'élaboration du présent traité :

> Il asseure qu'il n'a pas fait cette traduction pour se faire connoitre, mais pour l'utilité du Public qui étoit privé soit par l'ignorance du peuple ou la negligence de ceux qui le pouvoient faire, de tant de Secrets admirables que ce Grand Personnage avoit recherché avec un travail de plusieurs années & un soin infatigable[235].

L'idée du labeur des érudits effectué au nom de l'« utilité du Public » et au profit du peuple, négligé des savants, ne manque pas au discours de l'auteur. Même si les connaissances publiées ne relèvent pas d'un savoir originellement rédigé par Albert le Grand, leur utilité publique n'est pas à remettre en cause. Toutefois, si la philanthropie est rhétoriquement pertinente – surtout dans le cadre d'une circulation de colportage dans les milieux ruraux –, l'« Avis » propose un ouvrage plaisant :

> Le Traducteur a choisi de tous ses Ouvrages les endroits qu'il a crus les plus curieux & les plus necessaires presque à toutes sortes de personnes de quelque art ou de quelque profession qu'elles soient. On verra dans ce petit Volume un Traité de douze à treize Chapitre des Secrets des femmes & un Abregé de tout ce que la plupart des plus fameux Medecin ont dit sur cette matiere, ensuite on a mis un Recueil des vertus de quelques herbes, de plusieurs pierres precieuses, & de certains animaux, avec leurs veritables figures que l'on a fait graver & inserer chacune en sa place. On trouvera après une Table fort curieuse & tres-exacte sur toutes les heures des jours & des nuits de la semaine, qui servira d'introduction au Lecteur pour l'intelligence de plusieurs endroits de ce Livre. On avertit les Curieux qu'ils trouveront plus de huit cents secrets faciles à éprouver, presques tous experimentés par Albert le Grand, son seulement pour leur divertissement & leur plaisir, mais encore pour leur usage & leur santé ; on y ajoute un Traité des fientes qui quoique viles & méprisables si on s'en sert comme on le prescrit & de la maniere qu'on le dit. Pour rendre enfin ce Livre parfait : on y a ajoûté un petit Abrégé fort savant de Phisionomie sur toutes les parties du Corps humain, avec un petit Traité des Fievres Malignes, & de la maniere d'en éviter les mauvaises suites. Il y a tout lieu d'espérer que ce petit ouvrage sera bien receu ; & que l'on sçaura bon gré à celui qui l'a traduit & au Libraire qui a bien voulu faire des depenses considerables pour le plaisir & l'utilité du Public[236].

[234] *Ibid.*, f. aiiir-v.
[235] *Ibid.*, f. aiiiv.
[236] *Ibid.*, f. aiiiir-v.

À l'image d'un synopsis publicitaire, l'extrait nous indique les qualités que nous trouverons dans la suite du recueil. Cette fin d'« Avis » annonce très précisément la composition de ce dernier et stipule aussi combien le lecteur en aura eu pour son argent : plus de huit cents secrets tirés des connaissances d'Albert le Grand lui-même, qui plus est inédits et aussi plaisants qu'utiles. La philanthropie de l'éditeur est en revanche à double tranchant. Il est dit qu'il « a bien voulu faire des depenses considerables pour le plaisir & l'utilité du Public », dépense qu'il veut pouvoir amortir au point qu'« il retranchera ce qui déplait, ou il ajoutera ce qui manque » à la satisfaction du lecteur[237]. Cet enjeu financier et commercial est également sous-tendu par la diversité des thématiques abordées : la santé des femmes, les vertus cachées des plantes, des pierres, des animaux, des métaux, des fientes, une astrologie calendaire, etc., toutes sortes de choses qui pourront satisfaire « presque à toutes sortes de personnes de quelque art ou de quelque profession qu'elles soient ». Ainsi, l'amplitude des thématiques se fait le reflet de l'amplitude commerciale : plus de sujets sont traités, plus de personnes sont susceptibles de s'intéresser au livre, et ainsi l'acquérir. Diversité de textes dont la qualité est garantie par le renom d'Albertus Magnus, sommité médiévale, duquel « des anciens Manuscrits […] n'avoient pas encore parus ». Ce portrait magnifique est malheureusement entaché d'une réalité moins exceptionnelle.

En effet, la plupart des traités constituant les *Admirables secrets d'Albert le Grand* ne sont ni inédits ni toujours tirés de manuscrits ayant appartenu au célèbre Albert le Grand. Certes, l'ouvrage commence par treize chapitres relatifs à la conception, que l'auteur concentre sous le nom de « Secrets des femmes ». Cette première partie du livre fait référence à un ouvrage attribué à Albert le Grand intitulé *Secreta mulierum et virorum*[238]. Construit de manière semblable et très régulièrement imprimé à la fin du XVe siècle en latin, il a certainement été la source du traducteur mentionné dans l'« Avis » des *Admirables secrets d'Albert le Grand*. À ce sujet, nous n'avons pas trouvé de traduction française antérieure à celle qui nous occupe. À la suite de ces secrets dits féminins, s'ouvre un Livre relatif aux *Vertus des Herbes*, qui sera suivi *Des vertus de certaines pierres* et *Des vertus de certains animaux*[239]. Ces trois traités l'est encore plus que pour les chapitres précédents. En effet, ces trois traités

[237] Au sujet du coût de production voir : *Histoire de l'édition française*, dirigé par Henri-Jacques Martin et Roger Chartier, Promodis, 1982.

[238] *Secreta mulierum et virorum ab Alberto Magno composita*, Paris, Antoine Caillaut, v. 1492. À ce sujet voir Monica H. GREEN, « From "Diseases of Women" to "Secrets of Women" : The transformation of gynecological literature in the Later Middle Ages », dans *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, 30/1, 2000, p. 14-16.
Voir notice BnF : https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb393137182

[239] *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*, *op. cit.* (1696), p. 84-145.

complémentaires furent déjà édités ensemble au XVIe siècle, et en français, sous le nom du *Grant Albert, Des secretz des vertus des herbes : pierres & bestes*, paru en 1520[240].

Ce remaniement est, pour notre objet, des plus intéressants lorsqu'arrive la section intitulée *Traité des vertus & proprietés de plusieurs sortes de fientes*[241]. Sans que l'*Œcoïatrie* ne soit mentionnée, nous trouvons dans ce traité, attribué par l'éditeur à Albert le Grand, l'intégralité de l'épitomé landrésien, dépourvu en revanche de l'épître à Roussel et de l'exoration au lecteur. Si l'amputation du texte originel avait déjà été observé dans la majorité des publications du texte, celle-ci atteint son paroxysme. L'introduction du *Traité des vertus & proprietés de plusieurs sortes de fientes* n'est autre qu'un remaniement de la première séquence œcoïatrique intitulée « *Des Fientes, ou Stercores* » :

Œcoïatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nuls pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres (1573)	*Traité des vertus & proprietés de plusieurs sortes de fientes*, dans *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand* (1606)
Je ne seray moult en utile chose prompt à rixer de ces vocables ἀπόπατον, & κόπρος, comme font les Sophistes, voulans trouver cinq piez de mouton, ou il n'y en a que quatre. Mais en ensuivant ceux qui ont par modestes voyes cherché la verité je diray la vertu & proprieté de la chose, delaissant la superstitieuse curiosité des mots, ainsi que je voy nos maitres Hippocrates & Galen avoir fait. Or ἀπόπατον, ou κόπρος sinifient de Grec en vulgaire François fiente, ou stercore. Entre lequel, pource que celuy de l'homme a un merveilleus pouvoir à grandes maladies, je commenceray par luy, deduisant tous autres par le menu, selon leur vertu medicinale, ainsi que par les jugement & experience des principaux Medecins je les trouve approuvez[242].	Ce Traité ne sera pas fort long, & on l'abregera autant qu'il sera possible, sans s'arréter, comme font les Sophistes, à mille détours de paroles inutiles, qui bien loin de donner quelques éclaircissemens aux Lecteurs, embrouillent & obscurcissent un discours. On suivra exactement la methode des Auteurs qui ont cherché la verité, & on parlera simplement du sujet que l'on doit traiter dans ce petit livre, c'est-à-dire de la vertu des fientes tant des hommes que des animaux. Et comme l'homme est le plus noble de toutes les Créatures, ses excrémens ont aussi une proprieté particuliere & merveilleuse pour guerir de plusieurs maladies ; c'est aussi par là que l'on commencera, reduisant les autres par ordre selon leurs proprietés medicinales. On observera cet ordre après Hipocrate, Galien & plusieurs autres des plus fameux & experimentés dans la medecine[243]

Cette introduction aux vertus des diverses fientes, contenues dans la suite du traité, supprime les terminologies grecques et transforme le « Je » relatif à Landré en un « On » impersonnel renvoyant aux traducteur et éditeur du recueil. Une adaptation de l'original est faite pour que cette séquence paraisse être de la plume du traducteur, ou éditeur, afin d'inscrire la suite des vertus excrémentielles

[240] *Le Grant Albert, Des secretz des vertus des herbes : pierres & bestes. Et aultre livre des merveilles du monde/ daulcuns effectz/ causez daulcunes bestes. Item a este adjoute de nouveau ung traictie de Pline determinant aulcuns secrets & merveilles daulcunes choses naturelles translate de latin en francoys*, s.n., 1520. Daté et conservé par la BnF.

[241] *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*, *op. cit.* (1696), p. 200.

[242] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit*, (1573), p. 875.

[243] *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*, *op. cit.* (1696), p. 200-201.

dévoilées sous l'égide d'Albert le Grand. Or, si la transformation du texte est ici notable, elle l'est beaucoup moins dans la suite du traité, comme dans la section « *Des excrémens de l'homme* » :

Œcoïatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nuls pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres (1573)	*Traité des vertus & proprietés de plusieurs sortes de fientes*, dans *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand* (1606)
Dioscoride au second, Galen dixiesme. Æginete vij. de leurs Simples, font grands cas du stercore humein, tellement que par iceluy sans autre genre de remede, ny exterieur, ny interieur, curent les flegmons du gosier : lesquels vulgairement sont nommez Squinencies, & par les Grecs Synanches : & à tel regard le preparent en telle manière. Ils donnent à un jeune garson de bonne habitude des lupins à manger par l'espace de trois jours, avecques pain bien cuit, contenant peu de levain, & de sel, & pour son boire vin clairet sans autres viandes ny bruvages. De la premiere journée, ils conseillent regetter la fiente comme inutile. Des deux autres jours, ils la recueillent comme un tresor à ladicte affection, & la meslent avec egale portion de miel, puis la donnent par le dedans comme opiate, & l'appliquent par le dehors sur le phlegmon comme un onguent, & de ce viennent à parfaite cure dudict phlegmon[244].	Dioscoride dans son douziéme Livre, Galien dans le dixiéme, & Eginette au septiéme de leurs Simples, estiment beaucoup, & font un grand cas des excrémens de l'homme, & ils asseurent que sans aucun autre remede ils guerissent les maux du gosier, c'est à dire des Squinancies ; Voilà la manière de les preparer : on donnera à un jeune homme de bon temperament & en parfaite santé, des Lupins pendant trois jours, avec du pain bien cuit, où il y aura un peu de levain & de sel, on ne lui fera boire que du vin clairet, sans lui donner autres choses que ce que l'on vient de dire : Il faudra rejetter comme inutiles, les excrémens qu'il fera le premier jour ; ceux qu'il fera les deux autres jours, sderont ramassés, & conservés fort soigneusement, ensuite on les mèlera avec autant de miel, & on les fera boire & avaler comme de l'opiate, ou on les apliquera au dehors comme un cataplasme ou un emplâtre, ce remede est souverain pour les Squinancies[245]

L'exactitude des propos observés ici se répète pour toutes les séquences œcoïatriques sans exception. Le compilateur des *Admirables secrets d'Albert le Grand* a délibérément décidé de plagier les recettes de l'*Œcoïatrie* pour construire l'ouvrage. Certes, cette méthode de recopiage nous l'avons déjà observée chez Ambroise Paré ou chez Johann Gufer avec la traduction allemande élaborée par Martius. Toutefois, dans ces deux cas, les auteurs ont cité leur source, soit de manière inclusive et systématique dans l'œuvre de Paré, soit parmi la table des auteurs référents dans celle de Gufer. Dans le cas présent, l'attitude de l'auteur est différente puisqu'à aucun moment il ne cite un savant autre qu'Albert le Grand. Alors, s'il est fréquent de recopier à l'identique des extraits d'auteurs tiers pour une démonstration scientifique, nous devons bien différencier la conduite dissimulatrice du Dispensateur des secrets de celles des auteurs ou des éditeurs vus précédemment. Car, chez les éditeurs des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois* ou dans l'*Histoire generale des plantes* de Fuchs, le lecteur avait accès par la Table des matières soit au nom de Landré soit au titre originel. De manière

[244] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit*, (1573), p. 875-876.
[245] *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*, *op. cit.* (1696), p. 201-202.

comparable, dans les éditions observées antérieurement, le lecteur avait accès à la démarche de Landré, si ce n'est par l'épître à Roussel, au moins par l'exoration au lecteur. Au sein des *Admirables secrets d'Albert le Grand*, en revanche, l'*Œcoïatrie* perd tout ce qui la reliait à son auteur et à ses fondations morales. Elle y est dénudée au point de pouvoir coller à l'intention commerciale du Dispensateur des secrets.

Enfin, si le Dispensateur des secrets est bien le premier à intégrer l'épitomé œcoïatrique aux *Admirables secrets* attribués à Albert le Grand en 1696 alors, plusieurs pistes se présentent à nous quant aux sources qu'il a utilisées. Installé à Cologne, il aurait pu avoir vent d'une édition allemande, que nous avions constatée très fidèle. Cependant, l'hypothèse la plus probante serait qu'il ait acquis une version tardive des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, dans laquelle l'*Œcoïatrie* aurait été contenue. Le contenu des *Admirables secrets d'Albert le Grand* va en ce sens. Il y a d'une part la référence au « frere Cordelier, nommé Oudin Ærge, en une ville d'Espagne nommé Lybos, tirant vers le cap Sainct Vincent » dans la séquence originelle dédiée aux vertus des excréments d'oie[246] : « Il y avoit dans Lisbonne Ville de Portugal proche le Cap S. Vincent un Frere Cordelier, qui guerissoit en peu de tems plusieurs personnes de la jaunisse »[247]. Bien qu'inexact par rapport au texte originel cet imprimé mentionne, malgré tout, la situation géographique du Cap Saint-Vincent et indique que l'épitomé œcoïatrique utilisé n'est pas une version allemande. De plus, un autre indice montre l'usage d'un exemplaire des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*. Il s'agit d'un extrait copié non plus de l'*Œcoïatrie* mais de recettes adjointes aux *Secrets* de Ruscelli. En effet, dans tous les recueils, commençant par ces *Secrets* du médecin italien et terminant par l'*Œcoïatrie*, se trouvent des recettes attribuées à divers auteurs non nommés : « Secrets, ou receptes souveraines, bien experimentees & approuvées par divers auteurs », insérés entre les Livres VI et VII des *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*[248]. Parmi ces recettes issues d'auteurs divers s'en trouvent plusieurs au sujet du traitement des métaux, eux-mêmes réemployées dans les secrets attribués à Albert le Grand. Si nous prenons l'exemplaire retrouvé de 1691, nous constatons que l'une de ses sous-parties, débutant par une recette « Pour endurcir le fer » et finissant par celle « Pour tenir tout fer ou acier nettement, & aussi tout instrument de guerre », est à son tour insérée dans les *Admirables secrets*[249]. De manière semblable à ce que nous avons observé jusqu'ici, les recettes copiées sont simplement réactualisées syntaxiquement mais restent très reconnaissables. Ainsi, nous pouvons

[246] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 882.
[247] *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*, *op. cit.* (1696), p. 213.
[248] *Les Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*…, *op. cit.* (1573), p. 631-846.
[249] *Les Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*…, *op. cit.* (1691), p. 602-613 et *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*, *op. cit.* (1696), p. 243-259.

attester du fait que ces *Admirables secrets* ne relèvent, pour sûr, pas tous de manuscrits authentiques et participent à la pluralité des Pseudo-Albert le Grand[250].

*

Pour récapituler nos observations relatives à la fortune éditoriale du traité médical de Landré, commençons par rappeler qu'elle se distingua autant dans un contexte savant que dans un contexte plus populaire lié à la littérature de colportage. Élaborée comme une œuvre universitaire à destination des moins savants, l'*Œcoïatrie* se diffuse selon cette double identité. En effet, ce traité acquit une notoriété réelle parmi les médecins lui succédant, en France comme à l'étranger, par le biais des références qui lui sont faites par Ambroise Paré et par la traduction allemande produite par Jeremias Martius à partir de 1571. Bien que ces deux médecins aient permis à l'*Œcoïatrie* d'être lue jusqu'au XVIIe siècle dans un réseau universitaire, elle resta globalement méconnue voire ignorée de ce milieu médical, en témoignent les différents catalogues bibliographiques que nous avons étudiés. En parallèle de cette lecture savante, les différentes parutions retracées jusqu'au XIXe siècle du texte landrésien montrent l'intérêt réel que les éditeurs des livres des secrets lui ont porté. En effet, le fait que ce texte soit relié à de célèbres *long-sellers* comme *Les Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, l'*Histoire generale des plantes* de Fuchs ou les *Admirables secrets d'Albert le Grand* prouve que l'*Œcoïatrie* connut un grand succès par association. Ces livres emblématiques de la littérature de colportage indiquent que le texte landrésien a bien pénétré les couches les plus populaires du lectorat, permettant ainsi de confirmer son objectif sanitaire : la transmission d'un savoir savant parmi les plus humbles. Certaines des publications que nous avons étudiées, en particulier celle de Théodore Rinsart, appuyaient la capacité de cette médecine domestique à rendre heureux les détenteurs de ce savoir œcoïatrique[251]. Il y avait bien une conscience d'utilité publique perpétuée par les éditeurs à travers les siècles qui ont suivi la première parution du texte landrésien. Toutefois, nos recherches ont montré que les éditeurs ont trouvé plus d'intérêt au caractère insolite et marginal de l'*Œcoïatrie* qu'à son ambition réformatrice initiale. Si succès éditorial il y a eu, ce fut plus pour l'intérêt commercial des maisons d'édition que pour combattre l'avarice des médecins et apothicaires, et sauver les plus miséreux d'une mortalité accentuée.

[250] Antoine CALVET, « L'Alchimie du Pseudo-Albert le Grand », art. cit., p. 115-160.

[251] *Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par Leonard Fuchs. La figure & vertu du petum, ou Niconane vulgairement appellee herbe à la Royne. Avec un nouveau preservatif contre la peste : Ensemble un recueil d'excellentes receptes tirees de divers Autheurs. Plus L'œcoiatrie contenant en soy, sous choses viles, plusieurs receptes necessaires à un chacun*, Rouen, Théodore Rinsart, n. d., p. 209.

CHAPITRE IX : L'*ÉCO-ÏATRIE* ET LE XXIE SIÈCLE, UNE LECTURE LANDRÉSIENNE DE L'ACTUALITÉ MÉDICALE

En dernière instance, je souhaite engager une réflexion qui ne relève plus uniquement d'études seiziémistes mais qui nous ouvre à des regards non seulement sociologiques mais également politiques au sein de notre actualité. Si l'*Œcoïatrie* de Landré n'avait pas éveillé, pour elle-même, la curiosité des historiens avant l'article de Gaston de Lagrange-Ferrègues en 1963, le fait de s'y intéresser aujourd'hui n'est sûrement pas étranger à notre conjoncture sociale et politique, ni aux découvertes microbiotiques actuelles. Cette volonté de nous mettre en rapport avec les préoccupations landrésiennes, alors que nous venons de voir comment s'est dissoute l'influence de l'*Œcoïatrie* au travers des siècles, vient du besoin de souligner le dialogue qui s'instaure entre le sujet traité et l'intemporalité des problèmes qu'il rencontre et, pourquoi pas, des solutions qu'il donne. Assumer le fait qu'une étude de l'*Œcoïatrie* est pleine de sens aujourd'hui, qu'elle peut bousculer et critiquer à son tour l'industrie pharmaceutique avaricieuse du XXIe siècle, ou le monopole toujours incessant du savoir et de la santé par des autorités supérieures par exemple, c'est prendre part en tant qu'historienne aux débats qui m'occupent en tant que citoyenne. Aussi, je tiens ici à prendre position dans les réflexions sur l'engagement que doit tenir l'historien dans sa contemporanéité. En effet, j'ai commencé la rédaction de cette thèse en citant Robert Muchembled reprenant lui-même Rabelais en disant que la « science sans conscience *du passé* n'est que ruine de l'âme »[1]. Avec cette ultime phase de mon travail, j'aimerais développer cette réflexion en disant que la « science du passé sans conscience *du présent* n'est que ruine de l'âme ».

Cette posture fait un pas de côté par rapport aux chapitres précédents mais n'en est pas moins capitale. Elle est essentielle à mon intégrité scientifique et rejoint ainsi les propos tenus par Ivan Jablonka dans *L'histoire est une littérature contemporaine*. Dans cet essai qu'il qualifie de « manifeste pour les sciences sociales », Jablonka n'hésite pas à se servir du « *Je* de méthode »[2] et à défendre le besoin de nous replacer – nous auteurs – dans un contexte et d'en avoir conscience, afin non pas d'« abaisser les exigences pour les sciences sociales, mais au contraire de les relever, en rendant l'enquête plus transparente, la démarche plus honnête, la recherche plus audacieuse, les mots plus

[1] Robert MUCHEMBLED, *La Civilisation des odeurs*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, p. 19.

[2] Ivan JABLONKA, *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 2017 (2014), p. 283-294.

justes »[3]. Pour ma part, l'audace évoquée tient du fait que l'on s'engage au-delà des faits dans une écriture personnelle, teintée de convictions, d'idéaux et d'espérances pour un avenir conscient du chemin qu'il prend. Penser l'histoire comme une littérature contemporaine consiste à s'émanciper sans faire fi de sa méthode, à faire plus de lien avec les néophytes sans délaisser l'exigence de ses pairs. C'est revendiquer une certaine liberté de création, une littéralité dans l'écriture de l'histoire :

> À l'intérieur des règles qui constituent la méthode, nous sommes libres. Et personne ne doit s'excuser de vouloir exercer sa liberté. Une démarche de création, une réflexivité vibrante, un refus du sexisme méthodologique, une indépendance de ton et de style, une sensibilité au langage, une ouverture au public : voilà quel pourrait être l'avenir de la recherche en sciences sociales[4].

Jablonka insiste sur le fait que cette « littéralité de l'histoire provient aussi de l'idiosyncrasie de l'historien, de sa vision du monde, de la cohérence de son univers »[5]. Alors, en assumant dès maintenant une certaine désillusion personnelle face à un système médical mu par le profit, mais convaincue de la créativité naturelle et perpétuelle de savants mus *a contrario* par la santé et la vie, j'annonce que ma liberté de ton, de création et d'interaction avec l'actualité sera ici entreprise en parallèle des notions marquantes déployées tout au long de mes recherches landrésiennes, dans l'optique de réfléchir à mon tour sur les solutions qu'il adopte, dans une mise-en-miroir des qualités de l'*Œcoïatrie* de Landré avec des potentiels écoïatriques contemporains. À ce titre, la modernisation lexicale de l'*œcoï*atrie en *écoï*atrie nous permettra de sortir du contexte historique lié à l'œuvre de Landré et de souligner les questions contemporaines qu'elle suscite. C'est pourquoi, lorsque j'userai du terme modernisé, il faudra adopter une position non plus historique et distante par rapport à l'œuvre de Landré, mais créative et projective pour notre présent et notre avenir.

Les objectifs de ce dernier chapitre sont, en réalité, assez simples. Il s'agit de montrer que cette thèse a de la pertinence non seulement pour l'apport historiographique développé jusqu'ici mais également pour le réservoir de réflexion qu'elle nous rend disponible lorsque l'on cherche à critiquer et améliorer l'époque qui est la nôtre. Pour ce faire, les caractéristiques conceptuelles et pratiques de l'*Œcoïatrie* seront reprises – à la fois les motivations morales et politiques qui l'initient et les usages médicaux concrets qui en résultent – afin d'être mises en lien avec des problématiques sociétales et des pratiques médicales contemporaines. Nous commencerons par reprendre le diagnostic landrésien observé dans son épître à Roussel pour montrer comment les vices liés à la spéculation financière sur la santé, que Landré englobait sous le terme d'avarice, sont toujours

[3] *Ibid.*, p. VII.
[4] *Ibid.*, p. VIII.
[5] *Ibid.*, p. 249.

d'actualité. De même, la mondialisation étant le schème dans lequel se développent les puissances pharmaceutiques et financières d'aujourd'hui, il sera judicieux de comparer certaines des conséquences de leurs actions sur la santé des corps individuels et collectifs à échelle planétaire. Cette observation, construite suivant le diagnostic landrésien débouchera à son tour sur les solutions et résistances que notre siècle entreprend. Ces actions seront, elles aussi, envisagées dans leur comparabilité avec les propositions œcoïatriques, afin de voir dans quelle mesure une vile pharmacopée et une revalorisation du négligé ne pourraient pas de nouveau nous être favorables. Ces perspectives seront mues par les récentes découvertes sur le microbiote intestinal, venant réactualiser les préoccupations excrémentielles de Landré, avec pour particularité la régénération d'une conception holistique du corps.

C'est ainsi que cet ultime chapitre ne sera pas seulement à entendre comme une ouverture vers le présent ou l'avenir, mais également comme le lieu d'une intégrité scientifique par lequel je m'efforcerai de rendre lisible les enjeux d'une *écoïatrie* actualisée, d'une éco-médecine tournée en faveur de l'autonomie médicale par rapport aux intérêts des laboratoires pharmaceutiques.

MALADIES ET CUPIDITÉ *VERSUS* SANTÉ ET BIEN COMMUN

À l'ère de la sécurité sociale en France – où la santé devient ce bien commun assumé par une répartition collective de l'impôt –, de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à l'international ou de Médecin sans Frontière et toutes ces ONG qui dépendent encore de mécénats pour parvenir à dispenser les premiers soins, la santé est devenue un droit fondamental pour tous. En effet, à une échelle mondiale et dans une veine comparable aux idéaux de Landré qui assimilait la santé de tous à la paix du corps social[6], la constitution de l'OMS précise que : « La santé de tous les peuples est une condition fondamentale de la paix du monde et de la sécurité ; elle dépend de la coopération la plus étroite des individus et des États »[7]. En préambule de cette constitution est stipulé que « la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain », la santé étant « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas en l'absence de maladie ou d'infirmité »[8].

Cependant, l'application de cet idéal sanitaire et social n'est pas si évidente à mettre en place. Lié à l'économie, l'accès à la santé est encore pavé d'injustices et de dysfonctionnements comparables à ceux dont l'*Œcoïatrie* se veut le remède. Et même s'il semble aujourd'hui que

[6] Voir Chapitre IV, « La concorde en clé de voûte ».
[7] Constitution de l'OMS : https://www.who.int/fr/about/who-we-are/constitution
[8] Ibid.

l'efficacité des découvertes médicales soit incessamment mise en avant, il n'en va pas de même de leur gratuité ni de l'autonomie des malades qui, nous le verrons, sont bien souvent soumis à des politiques douteuses. Alors, suivant la façon dont Landré construit son épître dédicatoire à Roussel, lieu de diagnostic de la santé de sa société et de dénonciation des vices de ses confrères, nous montrerons comment ses observations sont toujours d'actualité, en particulier comment le profit des autorités industrielles et sanitaires interfère avec la santé des populations et peut provoquer de sévères lésions pour le corps social.

Dans son épître à Gérard Roussel, Landré apportait deux arguments interdépendants dénonçant l'immoralité de sa corporation. Le premier consistait à souligner le caractère impie des médecins préférant l'enrichissement personnel plutôt que le partage des connaissances, rendant ainsi « illibérales » les pratiques savantes. Le second montrait que l'argent dictait la pratique médicale au détriment de la santé et même de la vie des pauvres, impactant l'ensemble du corps social pensé comme un ensemble d'organes connectés. Tous deux étaient notamment illustrés par la dénonciation des enseignes flamboyantes, que Landré qualifiait de « trespernicieuses » par l'illusion qu'elles créaient, ainsi que celle de la pharmacopée orientale trop onéreuse et ainsi dommageable pour les plus démunis. En effet, cette façon de faire prédominer l'argent allait à l'encontre, selon lui, de « la conservation de l'humeine societé ». Plus précisément, cette dernière devenait emprise et « tenue de gourd sous le tyranniq Empire d'une Rhabarbare, une Scammonée, un turbulent Turbith, & autres telles drogues apportées de Levant esventées, que les povres membres de la cité soutenans par leurs journels labeurs le faix de la Republique, n'y peuvent pas toucher du doigt »[9]. Les conséquences sanitaires de cette perversité financière étaient, comme nous l'avons déjà montré, à l'origine de la création de l'*Œcoïatrie* : la cupidité générant non seulement le mal mais aussi les maux du corps, il fallait installer une médecine gratuite et efficace, pratiquée pour et par le peuple, afin de contourner les obstacles pécuniaires construits contre sa santé par la corporation médicale.

L'argent, envisagé comme objectif premier, dégrade simultanément la médecine, en tant que science et pratique, et les individus qu'elle devrait servir. Ce double dommage scientifique et sanitaire, enfanté par la cupidité, est d'actualité et si les formulations contemporaines n'emploient plus le même vocabulaire, plusieurs lanceurs d'alerte tentent de résister et d'informer la population – prétendue souveraine dans les démocraties – des abus et vices spéculatifs pratiqués par le milieu médico-pharmacologique. Dans cette dynamique comparable à celle de notre auteur orléanais, ces dénonciateurs se disent agir au nom du bien commun et de la santé publique et individuelle contre des puissances savantes corrompues. Pour rendre compte de ces deux observations dans notre

[9] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.

actualité, je m'appuierai sur plusieurs ouvrages très récents et dont les auteurs proviennent d'horizons divers, comme *Les inventeurs des maladies* du journaliste et biologiste allemand Jörg Blech, *Big Pharma, une industrie toute puissante qui joue avec notre santé*, coordonné par l'historien et philosophe Mikkel Borch-Jacobsen, *Lobbytomie, comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie* écrit par la journaliste Stéphane Horel, *La santé hors de prix : l'affaire Sovaldi*, rédigé par Olivier Maguet, adhérent et bénévole à Médecins du Monde, ou encore le dernier ouvrage de Marie-Monique Robin, *La fabrique des pandémies, préserver la biodiversité un impératif pour la santé planétaire*[10]. En complément de ces textes, des études consacrées aux déserts médicaux, à la précarité et à l'inégalité de santé en France recentreront le propos dans une géopolitique plus réduite[11]. C'est donc bien l'intemporalité des problèmes et des dénonciations émises par Landré que je cherche à mettre en lumière, afin de voir si *in fine* ses solutions peuvent s'envisager dans notre actualité.

UNE SCIENCE BIAISÉE

Le premier axe énoncé précédemment a pour objectif l'illustration de la science médicale comme victime de la cupidité du système. Pour engager les comparaisons et montrer l'intemporalité des problèmes soulevés par l'*Œcoïatrie*, il faut d'abord envisager une équivalence entre « le tyranniq Empire d'une Rhabarbare, une Scammonée, un turbulent Turbith, & autres telles drogues apportées de Levant esventées » défini par Landré et la puissance des lobbies pharmaceutiques d'aujourd'hui. Une analogie se constate entre les prescripteurs et fabricants de médicaments d'hier et d'aujourd'hui, précisément par ce joug qu'ils font peser sur le peuple – qu'il soit en milieu monarchique ou démocratique –, mais également par leurs stratégies avaricieuses mises en place.

Certes, Christophe Landré n'était déjà pas le premier à dénoncer l'avarice du milieu médical. Pline l'Ancien avait bien avant lui critiqué la façon dont les savoirs de santé avaient été pillés aux communs dans le but de les revendre et les monopoliser[12]. L'analyse de cette dénonciation, réalisée au Chapitre III, démontrait qu'elle participait déjà à la Renaissance d'un lieu commun. Or, il est frappant de constater qu'aujourd'hui l'argument central de Landré, à savoir que la spéculation et le

[10] Jörg BLECH, *Les inventeurs des maladies. Manœuvres et manipulations de l'industrie pharmaceutique*, traduit par Isabelle Liber, Paris, Babel, 2005 ; Mikkel BORCH-JACOBSEN, *Big Pharma, une industrie toute puissance qui joue avec notre santé, Paris, Arènes, 2013 ; Stéphane HOREL, Lobbytomie, comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie*, Paris, La Découverte, 2018 ; Olivier MAGUET, *La santé hors de prix : l'affaire Sovaldi*, Paris, Raisons d'Agir Éditions, 2020 ; Marie-Monique ROBIN, *La fabrique des pandémies, préserver la biodiversité un impératif pour la santé planétaire*, Paris, La Découverte, 2021.

[11] Sur le sujet je renvoie notamment à l'ouvrage collectif *Lutter contre les inégalités sociales de santé. Politiques publiques et pratiques professionnelles*, dirigé par Christophe Niewiadomski et Pierre Aïach, Rennes, Presses de l'EHESP, 2008 ; à l'étude récente d'Aurore LORETTI, *La fabrique des inégalité sociales de santé*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2021 ; ou encore à l'article collectif de Guillaume CHEVILLARD, Véronique LUCAS-GABRIELLI et Julien MOUSQUES, « "Déserts médicaux" en France : état des lieux et perspectives de recherches », dans *L'Espace géographique*, 2018/4, Tome 47, p. 362-380.

[12] Voir Chapitre III, « Dénoncer l'avarice, un lieu commun » ; Extrait tiré de Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, *op. cit.*, p. 1365-1366.

vice financier matérialisés par le prix démesuré d'une pharmacopée étrangère surestimée gangrènent la santé des corps individuels et collectifs, se répètent chez les lanceurs d'alerte critiquant les dérives de l'industrie pharmaceutique. En effet, les profits générés par les médicaments – les enjeux de leur prix et de leur consommation de masse – sont au cœur des accusations, puisqu'ils sont source de corruption morale et de maltraitance sanitaire. Mikkel Borch-Jacobsen regroupe en 2013 les scandales sanitaires des décennies, pour montrer qu'ils partagent tous des points communs :

> un marketing cynique de molécules dangereuses, des essais cliniques manipulés ou gardés sous le boisseau, des experts aux conflits d'intérêts multiples et variés, des agences sanitaires complaisantes ou passives, des systèmes de pharmacovigilances étrangement peu réactifs, des médecins mal informés ou cooptés, des associations de patients sous influence, des journaux médicaux et des médias achetés à coup de publicité, des politiciens soucieux de protéger un secteur industriel stratégique. On ne peut plus dire qu'il s'agit de cas isolés de corruption, de quelques « méchants » qu'il suffirait de mettre en prison. Les experts, les scientifiques, les médecins, les politiciens, tous ces gens font simplement leur travail et ils n'ont que rarement conscience du mal qu'ils contribuent à causer – ils sont même, dans leur grande majorité, bienveillants et de bonne foi. Ce que révèlent les scandales, par leur répétition même, c'est justement cela : la banalité du mal pharmaceutique, son caractère systémique, industriel[13].

L'auteur n'est plus là pour observer la situation, il est là pour la dénoncer. Il expose les scandales qui éveilleront les consciences, il se positionne contre certaines autorités sanitaires, en particulier contre plusieurs industries pharmaceutiques spéculant sur les maladies les plus profitables, et rapporte au lecteur des leviers d'indignation. Il n'est pas question pour Mikkel Borch-Jacobsen et ses collègues d'aplanir leurs propos ni de brandir le drapeau du compromis. Et d'ailleurs, Landré écrivait lui aussi savoir que sa publication « concite caloniateurs, disans, que je descouvre le pot aux roses »[14]. Une affirmation partisane et offensive se lit donc dans les deux cas. Bien que je puisse les louer de manière personnelle, mon objectif n'est pour autant pas d'approuver les propos tenus, mais surtout de montrer qu'ils soulignent les mêmes stratégies malsaines, malgré des contextes et des échelles de dégâts différents. En effet, si l'objectif de Landré n'est pas de développer l'argumentaire dénonçant l'avarice médicale et les dangers qu'elle implique, mais bien de les tenir pour acquis afin de mettre à disposition du lecteur un remède à ses conséquences meurtrières, il utilise dans son épître des images et des arguments comparables à ceux trouvés dans l'extrait introductif cité à l'instant, comme le « marketing cynique », les « essais cliniques manipulés » et les « conflits d'intérêts des experts » :

---

[13] Mikkel BORCH-JACOBSEN, *Big Pharma, une industrie toute puissance qui joue avec notre santé*, *op. cit.*, p. 9.

[14] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

> Je dis cecy, tresreverend Seigneur, pource que je ne puis sans incredible sentiment de douleur, regarder les ars données aux hommes par la tresliberale main de Dieu, si illiberalement & mechaniquement traitées. Et mesmement que par la desreiglée avarice des hommes a esté ia long temps fait, ques les doctrines dites liberales, ont esté réduites à si cruelle illiberalité, que si un gentil esprit, lequel pourroit à l'avenir faire grand fruit, & illustrer toute une contrée n'a de quoy fournir, il s'en ira comme le Poëte a dit d'Homere, sans bon ny honorable recueil. Au contraire, si quelqu'un n'ayant en soy ne conscience bonne, ne pouvoir suffisant, s'offre, garni de pecune, il aura : quoy ? Les enseignes, & marques duës à seule excellente, & non vulgaire literature[15].

Le « marketing cynique » de énoncé par Borch-Jacobsen peut recouper les « enseignes, & marques duës à seule excellente » installées grâce à une mauvaise conscience « garni de pecune », et les « essais cliniques manipulés » corroborent les arts et les « doctrines dites liberales, reduites à si cruelle illiberalité ». Quant aux « conflits d'intérêts », l'expression indique une corruptibilité à la fois plus profonde et plus largement dissimulée par différentes stratégies. En réalité, ces conflits d'intérêts ne sont pas étrangers aux techniques de publicité ou aux manipulations des savoirs. Nous pourrions même dire que ces derniers sont des extensions ou des conséquences du conflit d'intérêt. C'est ce qu'explique, en effet, la journaliste Stéphane Horel dans *Lobbytomie*, en tentant de circonscrire les problématiques sous-jacentes de cette expression dans le contexte particulier des lobbies :

> Quand on dit « conflit d'intérêts », c'est, en fin de compte, tout un ensemble d'éléments qui surgissent simultanément. Le terme désigne en même temps une question bien précise (le conflit d'intérêts d'un expert dans un contexte donné) et la problématique plus globale dans laquelle il s'inscrit, dont ils constituent un élément essentiel. Le terme est à la fois trop limité tout en désignant un champ bien plus large que lui-même. En somme, il sert un peu de synecdoque, cette figure de style qui désigne une petite partie pour un tout. Lorsque l'on parle de conflit d'intérêts, il est en fait question de tout l'écosystème dans lequel il surgit et s'épanouit[16].

Son livre propose de comprendre cet écosystème et les stratégies qu'il met en place afin de voir comment les intérêts commerciaux d'un individu ou d'un groupe se heurtent à l'intérêt général[17]. Au fond, cette opposition à l'intérêt général est une autre manière d'exprimer le pillage mentionné par Landré au sujet du bien commun. Selon lui, l'avare est « comme un infidele larron, [qui] retire à luy seul ce qu'il dust par charité naturelle communiquer à tous », s'opposant ainsi à cette « charité naturelle » synonyme de liberté et de fondation pour le bien commun[18]. Dans un contexte où l'argent est acteur de conflits d'intérêts, et qu'ils sont ainsi nommés pour leur entrave au bien commun, nous pouvons nous attendre à ce qu'il y ait des dégâts sanitaires à la hauteur du conflit.

---

[15] *Ibid.*, p. 872-873.
[16] Stéphane HOREL, *Lobbytomie, comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie*, *op. cit.*, p. 10.
[17] *Ibid.*, p. 11.
[18] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 872. Voir Chapitres III et IV.

L'impact mortel des dérives spéculatives effectuées par les industries pharmaceutiques sont explicites dans tous les ouvrages mentionnés. Par exemple, Stéphane Horel propose notamment une « généalogie du conflit d'intérêts » dans son *Lobbytomie* et évoque, entre autres, la condamnation du professeur Michel Aubier[19]. Cet éminent pneumologue des Hôpitaux de Paris fut condamné, en 2017, à six mois de prison avec sursis et à une amende de 50 000 € pour avoir menti sous serment lors d'une commission d'enquête parlementaire : alors qu'il devait donner son avis scientifique sur l'impact du diesel et de la pollution de l'air sur la santé, il n'avait pas mentionné son rôle de médecin-conseil chez Total depuis 1997. Déclarant n'avoir « aucun lien avec les acteurs économiques » du secteur pétrolier, alors qu'il avait touché près d'un million d'euros de revenus en vingt ans par la firme en question, la procureure en charge de l'affaire lui reprocha ce conflit d'intérêts[20]. L'intégrité économique du pneumologue est en confrontation avec l'intérêt général, avec la santé de ses concitoyens fragilisée par un environnement pollué. L'idée n'est pas de rejouer le procès de Michel Aubier, mais bien de montrer que c'est pour son statut de scientifique qu'il avait été interrogé et pour lequel il fut condamné. En effet, c'est bien parce qu'il incarnait la science et la conscience médicale qu'il fut consulté par la commission. Cette incarnation est bafouée, son pronostic est erroné, même s'il s'est défendu du contraire.

En rappelant les mots de la procureure lors du jugement, Stéphane Horel écrit que « quand on salarie quelqu'un depuis dix-huit ans, on n'a pas besoin de s'assurer qu'il adhère aux valeurs de l'entreprise. Total, insiste-t-elle, "a investi sur Michel aubier" »[21]. Investir sur l'image d'un savant reconnu, investir sur l'éclat d'une notoriété ou d'une situation scientifique instituée, constitue ce « marketing cynique » évoqué par Borch-Jacobsen dans *Big Pharma*. Pour rester dans les maux pulmonaires, l'industrie du tabac a également eu ces heures de marketing avant d'être contrainte à imprimer les malformations, déformations et infections corporelles dues à sa consommation, et être reconnue publiquement être une substance nocive et addictive légalement commercialisée. Avant cela, la cigarette Lucky Strike a eu recours à la fin des années 1920 au père de la propagande, Edward Bernays, pour doubler sa consommation en convertissant « la servitude de l'addiction en allégorie d'une libération » pour les femmes[22]. Une stratégie choc de femmes « fumant ostensiblement ce qu'elles appellent les "flambeaux de la liberté" (*torches of freedom*) », à New York lors de la parade de Pâques 1929, garantit à Bernays la une des journaux et l'idée d'une émancipation

[19] Stéphane HOREL, *Lobbytomie, comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie*, *op. cit.*, p. 73-90.

[20] *Ibid.*, p. 148 ; Stéphane MANDARD, « Le pneumologue Michel Aubier condamné à six mois de prison avec sursis », *Le Monde*, 5 juillet 2017, <frama.link/3YYTMaxv>.

[21] Stéphane HOREL, *Lobbytomie*, *op. cit.*, p. 149.

[22] *Ibid.*, p. 17. Au sujet d'Edward Bernays voir Edward HERMAN et Noam CHOMSKY, *Fabriquer un consentement, La gestion politique des médias de masse*, traduit par Dominique Arias, Investig'action, 2018 (1988).

féminine à portée de doigts[23]. Il faudra attendre une trentaine d'années pour que des études scientifiques dévoilent la toxicité de la cigarette et son implication dans le cancer du poumon. C'est dans les années 1950 que de nouvelles stratégies mises en place par l'industrie du tabac, notamment en la personne de John Hill, cherchent à manipuler la science en produisant la controverse : « il est important que le public reconnaisse l'existence de point de vue scientifique soutenant qu'il n'existe pas de preuve que fumer des cigarettes provoque le cancer du poumon »[24]. Les tristement célèbres *Tobacco papers* ont permis de révéler pas moins de 6 400 articles commandités par le Tobacco Industry Research Commitee (TIRC), puis le Council for Tobacco Research (CTR) – organismes créés par les plus importants cigarettiers du XXe siècle –, afin de détourner scientifiquement « le lien de causalité entre la cigarette et le cancer du poumon »[25]. D'ailleurs, cette manipulation des sciences et du discours scientifique, en vue de fabriquer une vérité filtrée est au cœur des recherches de l'historien américain Robert Proctor, qui n'hésite pas à parler d'« agnotologie ». ». À l'image de l'épistémologie, ce concept d'études de l'ignorance construit et questionne la connaissance, certaines structures étant adeptes d'une production et promotion de l'ignorance. Parmi elles, Proctor répertorie les industriels du tabac dont « tout l'enjeu était de chercher de manière à ne rien trouver, pour ensuite prétendre qu'en dépit de tant de millions dépensés aucune preuve de la nocivité du tabac n'avait jamais pu être mise au jour »[26]. Nous retrouvons ces mêmes stratégies de dissimulation et de négation dans d'autres affaires médiatisées où de grosses firmes jouent avec la santé de leurs concitoyens, telles que les *Monsanto papers*. À ce sujet, la journaliste Marie-Monique Robin publia en 2014 sa terrifiante enquête sur les dégâts sanitaires produits par la firme américaine devenue « leader mondial des OGM, mais aussi l'une des entreprises les plus controversées de l'histoire industrielle »[27]. L'omerta mise en place par les dirigeants de cette firme sur la toxicité de leurs produits, tels que les PCB (polychlorobiphényles), n'est pas seulement le fait d'industriels focalisés sur les bénéfices de leur société mais aussi celui de médecins et scientifiques. Au sein des 500 000 documents composant les *Monsanto papers*, nous trouvons notamment des échanges entre le docteur J. W. Barrett, « un scientifique de Monsanto basé à Londres, qui suggère, en 1955, que soient conduites des études pour évaluer de manière rigoureuse les effets toxiques de l'Aroclor », nom commercial de PCB aux États-Unis et Royaume-Uni[28]. Son supérieur, le docteur Kelly, s'interposa lui rétorquant qu'aucun avantage ne serait gagné pour la firme à entreprendre de telles

[23] *Ibid.*

[24] *Ibid.*, p. 26 ; John HILL, « Preliminary recommendations for cigarette manufacturers", 24 décembre 1953, Bates n° 508775406-508775415, <fram.link/S3L_s4Hg>.

[25] *Ibid.*, p. 27-28.

[26] Robert N. PROCTOR, *Golden Holocaust. La conspiration des industriels du tabac*, Éditions des Équateurs, Paris, 2014, p. 30.

[27] Marie-Monique ROBIN, *Le monde selon Monsanto. De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Paris, La Découverte/Poche, 2009 (2008).

[28] *Ibid.*, p. 29.

recherches[29]. Les documents montrent que les graves dangers sanitaires dus aux productions de la firme étaient connus et tus par une chaîne d'acteurs corrompus. D'ailleurs, les dangers sanitaires de l'appât du gain méritent un rappel rapide au juriste parisien Louis Le Caron, croisé lors de l'étude de l'épître à Roussel. Souvenons-nous qu'il mettait déjà en garde un royaume, un roi ou un magistrat, qui n'aurait pour objectif premier que la prolifération de l'argent dans un but d'être amassé et réservé à son seul bénéfice : « car jamais ne detournera son cœur des richesses, lesquelles seules l'ont elevé en si hault degré : ains tousjours les estimant embrassera, les embrassant adorera, & les adorant ne dressera ailleurs sa pensée »[30]. « Si les richesses dominent en un roiaume, je doute qu'en fin ne soit abusé d'elles », écrivait-il[31]. S'il n'est plus question de royaume au sens monarchique, le terme d'*empire* financier est propice à la description de firmes comme Monsanto. Alors, la mise en garde faite par Le Caron n'est plus virtuelle mais bien effective : leur motivation première étant monétaire, la corruption se met en marche au point de gangréner tous ses acteurs, même ceux dont la fonction scientifique pourrait être de préserver le bien commun.

Jusqu'ici, nous avons cité des industries dont les productions ne sont pas pharmaceutiques, même si elles ont un impact sanitaire et environnemental évident. Il en existe également dont la fonction est de fabriquer des médicaments et dont la conduite scientifique va de pair avec une forme de spéculation sur les maladies. Engager des recherches, des essais cliniques et une élaboration du médicament autour d'une maladie nécessite d'avoir étudié la rentabilité de sa commercialisation. L'engagement de l'entreprise dans le soin d'une pathologie ne s'articule généralement pas qu'autour de leur gravité mais aussi autour de la quantité de malades affectés et de leur capacité pécuniaire à se soigner. Cette optique financière et quantitative de la médecine rend ainsi d'autant plus efficiente la fameuse et grinçante phrase du docteur Knock : « les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent ». C'est en tout cas ce que défend le biologiste et journaliste allemand Jörg Blech dans son ouvrage intitulé *Les inventeurs de maladies*, publié en 2005[32]. Il y soutient que différents symptômes de la vieillesse, comme la ménopause, ou bien ceux de la jeunesse, comme parfois l'irritabilité des adolescents ou l'hyperactivité des enfants, sont des niches particulièrement croustillantes pour les industries pharmaceutiques car, sauf drame, nous sommes tous susceptibles de passer par ces différentes étapes de la vie.

Pour illustrer ces propos, également partagés par Borch-Jacobsen dans *Big Pharma*, prenons l'exemple de l'ostéoporose – pathologie rendant les os poreux et fragiles –, très rentable pour les laboratoires s'y étant intéressés, comme Roche et Merck ou encore la multinationale américaine

[29] *Ibid.*

[30] Louis LE CARON, *Dialogues*, *op. cit.*, f. 28rv..

[31] *Ibid.*

[32] Jörg BLECH, *Les inventeurs des maladies. Manœuvres et manipulations de l'industrie pharmaceutique*, *op. cit.*, p. 15-23.

Procter and Gamble[33]. Cette affection osseuse, apparaissant naturellement avec la vieillesse et touchant davantage les femmes après la ménopause à cause d'un déficit en œstrogènes, est une aubaine financière pour les industriels puisque selon la National Osteoporis Foundation :

> 10 millions d'américain(e)s souffrent d'ostéoporose et 34 millions sont à risque d'en être atteint(e)s – soit en tout plus de la moitié de la population américaine âgée de plus de 50 ans. D'après l'International Osteoporis Foundation, le chiffre est de 75 millions de personnes pour tous les pays développés (États-Unis, Europe, Japon) et une femme de plus de 50 ans sur trois souffrira de fractures dues à l'ostéoporose[34].

L'intention de Borch-Jacobsen n'est pas de nier l'existence de cette maladie, ni de négliger les difficultés éprouvées par les malades. En revanche, il montre que le seuil de décalcification des os, choisi pour normaliser ou pathologiser l'ostéoporose, est arbitraire et que les campagnes de dépistage agissent surtout en faveur des laboratoires fabriquants de bisphosphonates, prescrits pour en ralentir les effets[35]. En l'occurrence, selon les recherches de Borch-Jacobsen, le seuil de densité osseuse considérée comme normale a été calculé par rapport à la « densité osseuse moyenne d'une femme de 20 à 29 ans ». Ainsi, le risque d'être considéré comme ostéoporotique après trente ans est statistiquement plus élevé que si le seuil de normalité avait été fixé vers la quarantaine ou cinquantaine. D'ailleurs, ne pourrions-nous pas nous demander si, pour une population de sexagénaires, des os dont la densité correspondrait à celle de jeunes de trente ans ne constituerait pas une anomalie ? Avec ce seuil, les campagnes de dépistage garantissent aux laboratoires une forte proportion de personnes à risques et de patients à soigner par prévention. La polémique sur les seuils choisis pour déterminer et différencier le pathologique du normal s'opère également sur les niveaux de cholestérols mais pour rester sur le commerce de l'ostéoporose, là aussi le « marketing cynique », la manipulation publicitaire et les conflits d'intérêts sont présents[36]. En effet, comme le rappelle Olivier Maguet, les publicités télévisées pharmaceutiques étant autorisées aux États-Unis depuis 1997, c'est à partir de 2006 que l'actrice américaine Sally Field endosse le rôle de *famous spokesperson* afin de promouvoir le bisphosphonate commercialisé sous le nom Boniva® : « À l'approche de son soixantième anniversaire, l'actrice oscarisée Sally Field apprend qu'elle souffre d'ostéoporose », sachant que cette faiblesse touche principalement les femmes

[33] Mikkel BORCH-JACOBSEN, *Big Pharma, une industrie toute puissance qui joue avec notre santé*, *op. cit.*, p. 298.

[34] *Ibid.* ; Chiffres consultables sur le site de l'International Osteoporis Foundation : http://www.iofbonehealth.org/facts-statistics#category-14.

[35] *Ibid.*, p. 297-299.

[36] Au sujet du cholestérol voir Jörg BLECH, *Les inventeurs des maladies…*, *op. cit.*, p. 86-94 ; Mikkel BORCH-JACOBSEN, *Big Pharma…*, p. 293-297.

ménopausées, elle devient donc « la figure de confiance idéale pour parler aux femmes de son âge »[37].

Similairement à la firme pétrolière Total qui misait sur l'image impartiale et la notoriété scientifique du pneumologue Aubier pour se défendre des risques sanitaires dus à leur pollution de l'air, les industriels pharmaceutiques Roche et GlaxoSmithKline voient en Sally Field l'interlocutrice idéale pour les millions d'américaines ménopausées sujettes à la décalcification osseuse. Non seulement les téléspectateurs sont manipulés par l'image, elle-même manipulée, de Sally Field, mais « les messages de l'actrice ne s'embarrassent pas trop des preuves scientifiques, au point que la FDA [Food and Drug Administration, USA] doit y mettre un point d'arrêt en 2011 au motif de publicité mensongère ». En effet, le slogan indiquant que neuf femmes sur dix avaient retrouvé une densité osseuse non pathologique après un an de traitement était erroné. Les risques encourus par les patientes pour les nombreux effets secondaires de ce médicament, ainsi que le mensonge publicitaire qui leur a été fait, ne sont rien en comparaison des bénéfices générés par l'industriel. Malheureusement, même avec la conscience de vendre des molécules dangereuses pour la santé, l'appât du gain domine le milieu industriel pharmaceutique ; en témoignent différents scandales sanitaires, comme ceux de l'anti-cholestérol Mer-29® et du sédatif Kevadon® commercialisés par la compagnie Richardson-Merrell dans les années 1960, celui du Prépulsid® produit par Jansen dans les années 1990[38], ou plus récemment comme celui du Mediator® prescrit contre le diabète et produit par les laboratoires Servier[39]. Dans tous ces cas, les victimes se comptent par milliers, et les procès ont pu prouver que les laboratoires connaissaient les risques ou avaient été mis en garde contre l'apparition de lésions graves sans pour autant retirer rapidement d'eux-mêmes les molécules du marché. En outre, comme l'écrit Mikkel Borch-Jacobsen, « entre les premières alertes et le jugement final, des années, voire des décennies auront passé durant lesquelles le produit X aura généré des bénéfices infiniment supérieurs à l'argent consacré au dédommagement »[40].

Mon propos n'est pas de stigmatiser toute production pharmaceutique comme étant démesurément dangereuse ou nécessairement corrompue, ni de voir dans chaque pilule médicamenteuse l'ennemi d'une humanité intègre. En revanche, la connaissance de ces problèmes est nécessaire pour les mettre en perspective et les lier aux propos de Landré, pour valoriser ainsi la médecine capable d'aller au-delà des intérêts économiques. En effet, ainsi que nous l'avons déjà

---

37 Olivier MAGUET, *La santé hors de prix : l'affaire Sovaldi*, *op. cit.*, p. 68.

38 Ces trois affaires sont synthétisées dans *Big Pharma*, *op. cit.*, prologue ; Voir aussi Ralph Adam FINE, *The Great Drug Deception. The shocking story of Mer/29 and the folks who gave you thalidomide*, New York, Stein and Day, 1972, p. 16 ; John BRAITHWAITE, *Corporate Crime in the Pharmaceutical Industry*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1984.

39 Irène FRACHON, *Mediator 150 mg : combien de morts ?*, Brest, Éditions Dialogues, 2010.

40 Mikkel BORCH-JACOBSEN, *Big Pharma*…, p. 14.

analysé, il avait conscience que le marché du médicament était le théâtre d'illusions, où « toutes les precieuses Gemmes de l'Orient » occultent leurs propres défauts et les qualités d'une pharmacopée moins coûteuse et locale. À l'instar des pierres précieuses qui éblouissent, l'assise commerciale des laboratoires et multinationales dont nous venons de parler détourne le regard de la mortalité réelle qu'elle inflige. De même, par-delà les dérives scientifiques et la corruption des savants, c'est bien la surmortalité des pauvres qui indignait Landré et le poussait à créer l'*Œcoïatrie*.

DÉDAIGNER LA SANTÉ DES PAUVRES

Au regard du marché pharmaceutique énoncé jusqu'ici, nous pourrions penser que les premières victimes des pratiques industrielles et pharmaceutiques sont issues de populations considérées comme aisées sur l'échelle mondiale. En effet, puisque les bénéfices financiers sont visés par ces industries, il leur est nécessaire de cibler des pathologies dont les malades seront à la fois nombreux et capables de payer leurs soins. Les populations appartenant aux pays dits développés, aux PIB (Produit Intérieur Brut) et IDH (Indicateurs de Développement Humain) les plus élevés, sont donc les premières cibles. En ce sens, les populations les plus privilégiées sont les premières victimes lors de scandales sanitaires. Cependant, si l'on élargit le spectre de l'impact, ce sont bien ceux qui ne peuvent financer les soins onéreux qui pâtissent d'une conduite médicale avaricieuse par l'absence d'intérêt pécuniaire qu'ils suscitent. En effet, tout comme Landré le développait dans son épître à Roussel, ce sont bien sur les plus démunis que se répercutent d'abord les conduites dénoncées. L'absence de soin, ou le désintérêt pour leur santé, est immédiatement impactant. En outre, il s'agit de définir qui sont les démunis d'aujourd'hui, à l'aune des objectifs industriels et pharmaceutiques, aux échelles internationale et nationale, et de voir comment les autorités sanitaires les considèrent. Pour cela, nous ajouterons de nouvelles études effectuées autour de la *Global Health* pour l'échelle internationale, ainsi que sur les déserts médicaux en France.

Comme précédemment, il faut d'abord insister sur le fait que l'industrie pharmaceutique n'est pas la seule à négliger la santé des plus démunis. À l'échelle internationale, plusieurs études montrent le revers de l'industrialisation occidentale dans la production de maux physiques multiples sur les populations les plus pauvres. Par exemple, dans *La guerre des métaux rares*, le journaliste du *Monde Diplomatique* Guillaume Pitron rapporte les monstrueux dégâts liés à l'extraction des métaux rares en Chine[41]. Il explique notamment le contrecoup écologique et sanitaire des exploitations ayant rendu la Chine « le premier producteur de 28 ressources minérales indispensables à nos économies, avec souvent une part supérieure à 50 % de la production

[41] Guillaume PITRON, *La guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique et numérique*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2019.

mondiale »[42]. Selon l'auteur, la fulgurance avec laquelle l'économie du pays s'est accrue ne put se réaliser qu'en pratiquant un dumping économique et environnemental, lui permettant ainsi de devenir « l'usine du monde et le fournisseur officiel de l'Occident en produits de consommation à bas prix »[43]. Les bénéfices générés sont explicitement réalisés au prix de pratiques commerciales déloyales et environnementales désastreuses. En l'occurrence, Guillaume Pitron témoigne du fait que l'extraction massive de métaux rares, produite par le géant minier Baogang – 75 % de la production mondiale – installé à une centaine de kilomètres de la ville de Baotou[44], implique une telle pollution que le proche village de Dalahai est surnommé « le village du cancer »[45]. Au nom d'une puissance économique fondée en partie sur le monopole des terres rares, les milliers d'habitants avoisinant la région sont contraint de vivre sur des sols où le thorium – terre rare très radioactive utilisée dans le nucléaire – se déverse en quantité tellement excessive qu'elle ne peut rester inoffensive. À l'instar de la ville américaine d'Anniston, devenue ville fantôme à cause des centaines de tonnes de PCB déversées par Monsanto dans le Snow Creek[46], les politiques industrielles chinoises ont, elles aussi, tenté de délocaliser les habitants et agriculteurs locaux par le rachat de leurs propriétés. La description d'un paysage lunaire par Pitron aux abords du Weikuang Dam, « gigantesque réservoir artificiel au creux duquel des dizaines de boyaux métalliques vomissent des torrents d'eau noirâtre en provenance des raffineries attenantes », disent bien la mortalité induite par Baogang[47]. L'information rajoutée par Guillaume Pitron, expliquant qu'il fut « proposé aux villageois 60 000 yuans par mu de terre (8 000 euros pour 666 mètres carrés) pour qu'ils s'installent dans de grands ensembles mobiliers édifiés dans un village mitoyen »[48], prouve non seulement que la santé de cette population est négligeable moyennant finances mais, qu'en plus, les sommes proposées paraissent dérisoires au vu des bénéfices et du monopole de la firme chinoise. Dans ce cas précis, les « démunis » sont d'abord les habitants locaux qui doivent cohabiter avec la toxicité produite par les industriels, en particulier les agriculteurs qui peinent encore plus à survivre dans des écosystèmes détruits.

Cette corrélation entre l'industrialisation à outrance et ses conséquences nécessairement néfastes pour l'environnement, à savoir la flore et la faune dont l'humain fait partie, fait l'objet du dernier ouvrage de Marie-Monique Robin intitulé *La fabrique des pandémies*. En pleine pandémie de la Covid-19, cette journaliste, dont nous avons déjà mentionné les investigations sur l'affaire

---

42 *Ibid.*, p. 64.

43 *Ibid.*

44 Baotou est la capitale de la région autonome chinoise nommée Mongolie-Intérieure.

45 *Ibid.*, p. 60-62.

46 Marie-Monique ROBIN, *Le monde selon Monsanto*…, *op. cit*, p. 23.

47 Guillaume PITRON, *La guerre des métaux rares*…, *op. cit*., p. 61.

48 *Ibid.*, p. 61-62.

Monsanto, éclaire et alerte de nouveau ses concitoyens en rassemblant et synthétisant des décennies de recherches consacrées à l'impact des destructions d'écosystèmes sur la santé planétaire, au côté du parasitologue Serge Morand[49]. Les études de ce dernier, visant principalement les conséquences sanitaires et écosystémiques de la déforestation, viennent notamment s'ajouter à celles effectuées par Jean-François Guégan ou celles de Nicole Gottdenken sur les changements anthropiques des sols, pour montrer comment les pratiques industrielles massives sont le plus grand facteur d'émergence des maladies infectieuses[50]. La déforestation cumulée à l'agriculture industrielle, à l'extraction des minerais, mais aussi à la construction exponentielle de routes, induisent une promiscuité inévitable entre des agents pathogènes et l'homme[51].

Ces différentes études rejoignent les observations faites par Landré dans son épître lorsqu'il écrivait que « les povres membres de la cité soutenans par leurs journels labeurs le faix de la Republique » étaient les premières victimes de l'avarice des savants, subissant ainsi une surmortalité[52]. Si aujourd'hui la notion landrésienne de République semble obsolète, dans le sens où les situations sanitaires actuelles sont ancrées et induites par la mondialisation, il faut reconnaître que la chose publique – la *res publica* – et le bien commun qu'elle comprend ne l'est pas. La santé du corps social dont il était alors question a simplement changé d'échelle. La mondialisation nous rendant tous interdépendants, il est nécessaire d'avoir conscience du fait que ces populations maltraitées, dont la surmortalité est induite par les activités industrielles, correspondent aux « povres membres de la cité » mentionnés par Landré. De plus, leur rôle de pilier « soutenans par leurs journels labeurs le faix [la charge] de la Republique » n'est pas étranger à notre réalité, puisqu'ils sont souvent les ouvriers de ces firmes, sur lesquelles repose le confort des populations les plus riches, appartenant bien souvent à d'autres nations.

Dans le cadre des industries pharmaceutiques en particulier, une négligence discriminante est également effective à l'échelle mondiale. Entre autres, nous pouvons évoquer les recherches doctorales de Jessica Pourraz consacrées à la production d'antipaludiques au Ghana. À l'image de ce que nous avons développé au sujet de l'autonomie médicale nécessaire au contournement de la cupidité des savants chez Landré, cette sociologue de l'EHESS montre comment le Ghana subit le monopole du savoir occidental impliquant une dépendance néfaste sur la santé des populations autochtones. Dans un article de 2019 sur le sujet, en rappelant que « 92 % des cas de paludisme et 93 % des décès dus à cette maladie » surviennent sur le sol africain, elle explique comment les

[49] Marie-Monique ROBIN, *La fabrique des pandémies, préserver la biodiversité un impératif pour la santé planétaire*, *op. cit.*

[50] Jean-François GUÉGAN, « Emerging infectious diseases : complex, unpredictable processes », *Biologie aujourd'hui*, Vol. 210, n° 4, 2016, p. 205-209 ; Nicole GOTTDENKEN, « Anthropogenic land use change and infectious diseases : a review of the evidence », *EcoHealth*, Vol. 11, 2014, p. 619-632.

[51] Marie-Monique ROBIN, *La fabrique des pandémies*…, *op. cit.*, p. 53-91.

[52] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.

volontés politiques de productions locales d'antipaludiques s'instaurent dès l'indépendance du pays en 1957, mais avortent par manque de technologies et de connaissances pharmaceutiques[53]. En effet, après les recommandations effectuées par l'OMS, ne préconisant plus la chloroquine à cause des résistances qu'elle génère au profit de combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (CTA), les gouvernements africains ont fait le choix d'importer à bas prix lesdites CTA[54]. En réalité, ce choix est fait par défaut à cause de leur manque de moyens techniques et de savoirs pharmacologiques, les obligeant à se soumettre aux règlementations et recommandations internationales :

> L'AMFm[55] s'aligne sur la tendance de la « santé globale » à favoriser une large distribution de médicaments pour répondre aux problèmes de santé publique, mais conduit les firmes locales à suspendre leur production de CTA. S'il ne s'agit pas ici de remettre en cause les progrès réalisés par l'AMFm en termes d'accessibilité, force est de constater que, bien qu'envisagée comme une intervention au plus près des patients sur les marchés locaux, l'AMFm s'inscrit dans un modèle de politiques publiques définies au niveau global. Celles-ci s'appuient sur des subventions à l'importation sans intégrer les capacités locales de productions des pays. L'aide financière est conditionnée à l'achat de CTA préqualifiées par l'OMS qui instaure, avec son ensemble de normes et de mesures, des asymétries en faveur des firmes ayant d'important moyens financiers et techniques – soit les multinationales et les producteurs asiatiques de génériques – au détriment des firmes locales. Pour les producteurs ghanéens, elle agit comme une barrière à l'entrée sur les marchés subventionnés[56].

S'il est difficile d'aller contre le déploiement d'une politique de « santé globale » favorisant un accès rapide et peu onéreux à une population massive, elle a cependant pour conséquence de rendre vaines toutes les tentatives de productions locales et de rendre ces états dépendants, soumis, à des puissances extérieures. L'autonomie sanitaire des nations africaines n'est pas promue par l'OMS[57]. Pourtant, en reprenant la logique landrésienne, seule l'autonomie médicale est garante d'une santé exempte des risques liés à l'avarice, et donc garante d'une cohésion d'ensemble salubre[58].

Parallèlement, à l'échelle nationale nous pouvons observer deux formes de négligence envers la santé des populations moins favorisées. Premièrement, nous verrons qu'une forme de

---

[53] Jessica POURRAZ, « Produire des médicaments en Afrique subsaharienne à l'heure de la santé globale. Le cas des antipaludiques au Ghana », *Politique africaine*, 2019/4, n° 156, p. 41.

[54] *Ibid.*, p. 45-50.

[55] L'Affordable Medicines Facility-malaria (AMFm) est un organisme privé composé d'acteurs multinationaux, dont l'objectif est de simplifier l'accès aux médicaments. Voir :
https://www.theglobalfund.org/media/3011/terg_evaluation2013-2014thematicreviewamfm2012iephase1_report_en.pdf

[56] *Ibid.*, p. 55-56.

[57] Au sujet des industries pharmaceutiques naissantes dans les pays du Sud, voir : Mathieu QUET, *Impostures pharmaceutiques. Médicaments illicites et luttes pour l'accès à la santé*, Paris, Éditions La Découverte, « Les empêcheurs de penser en rond », 2018, p. 53-79.

[58] Voir Chapitre VI, « Renversement de statut ».

rationnement des médicaments s'opère même dans les états les plus riches ; nous observerons plus particulièrement ce cas en France. Deuxièmement, il s'agira de voir comment les déserts médicaux soulignent des inégalités d'accès aux soins, et donc implique des précarités sanitaires.

Dans *La santé hors de prix : l'affaire Solvadi,* Olivier Maguet retrace la mise sur le marché, à partir de 2014 en France, du premier médicament rationné, à savoir le Solvadi®, médicament produit afin de traiter l'hépatite C[59]. Le titre que l'auteur choisit annonce l'inaccessibilité de la santé à cause d'un surcoût pharmaceutique. En outre, dès son introduction, ce membre de Médecins du Monde établit les conséquences inégalitaires et anticonstitutionnelles que pose notre système politico-pharmaceutique :

> Le système actuel de développement et de commercialisation des nouveaux médicaments est devenu un danger pour la santé des populations, car il porte en lui les germes du rationnement institutionnalisé, voire d'une médecine à deux vitesses. Ces germes sont identifiés : conséquences de choix industriels dictés par la financiarisation du secteur du médicament ; dévoiement des principes de la propriété intellectuelle par les firmes pharmaceutiques grâce au laxisme des états chargé d'appliquer les lois sur les brevets qu'ils ont eux-mêmes instituées ; régulation actuelle du marché du médicament par les états inadaptés alors même que la solvabilité est assurée par la ressource publique ; renoncement des états à faire valoir leurs droits, voire à faire appliquer le droit – y compris parfois au mépris de leurs propres principes constitutionnels[60].

Le mépris des principes constitutionnels énoncé en dernier lieu est spécifié par un rationnement médicamenteux dans notre pays où la Constitution de 1946 indique qu'il est « garanti à tous […] la protection de la santé »[61]. Comme le rappelle Maguet, la Sécurité sociale précise que « la nation affirme son attachement au caractère universel […] de la prise en charge des frais de santé assurée par la Sécurité sociale », principe qu'il reformule en écrivant que « la nation ne peut pas rationner un médicament en empêchant celles et ceux qui en ont besoin d'en avoir accès. C'est pourtant tout l'inverse que décidera le gouvernement français sous la présidence de François Hollande »[62]. Son gouvernement a préféré accepter le prix très élevé du Solvadi®, quitte à devoir rationner les doses et introduire une sélection parmi les malades, plutôt que de recourir à l'émission d'une licence dite « d'office ». La possibilité d'user de cette dernière fut créée en 1968 au côté de la loi sur les brevets, précisément pour parer à ce genre de déconvenue et protéger l'intérêt général, autrement dit le bien commun. En effet, l'article L-613-16 du Code de la propriété intellectuelle permet à notre gouvernement de « lever temporairement le monopole de commercialisation associé à un brevet sur un médicament si celui-ci est "mis à la disposition du public […] à des prix anormalement

[59] Olivier MAGUET, *La santé hors de prix : l'affaire Sovaldi*, Paris, Raisons d'Agir Éditions, 2020.
[60] *Ibid.*, p. 15.
[61] Alinéa 11 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.
[62] Olivier MAGUET, *La santé hors de prix : l'affaire Sovaldi*, *op. cit.*, p. 189 ; voir article L111-2-1 du Code de la santé publique.

élevés, ou si le brevet est exploité dans des conditions contraires à l'intérêt de la santé publique" »[63]. En l'occurrence, le prix souhaité par la firme américaine Gilead pour le Solvaldi était si élevé que le gouvernement pouvait prétendre à user de ce droit, comme cela lui avait été suggéré par différentes associations, dont Médecins du Monde[64].

La fixation des prix des médicaments étant également l'une des nébuleuses du système, elle est régulièrement au cœur de nombreuses controverses où les profits scandaleusement élevés des industries pharmaceutiques viennent salir les enjeux du droit à la santé. Dans un article sur le sujet, les sociologues Étienne Nouguez et Cyril Benoît rappellent qu'en 2016 « des associations comme la Ligue contre le cancer et Médecins du Monde ont par exemple initié plusieurs campagnes de communication pour dénoncer une "déconnexion" entre les prix accordés à certaines innovations thérapeutiques et les frais engagés pour les produire »[65]. Parmi ces traitements figurent :

> Le Glivec®, médicament indiqué dans le traitement des cancers du sang et de la moelle osseuse, dont le « *prix annuel* » serait estimé à 40 000 € et dont le « *coût réel de production* » serait estimé à 200 €, et le Sovaldi®, un traitement de l'hépatite C qui coûterait 41 680 € par patient pour une cure de 3 mois pour un coût de production estimé à 75€[66].

En connaissance de ces réalités pharmaceutiques, il est toujours possible de dire que la médecine est « aujourdhuy tellement resserrée, & tenue de gourd sous le tyranniq Empire d'une Rhabarbare […] & autres telles drogues apportées de Levant esventées, que les povres membres de la cité […], n'y peuvent pas toucher du doigt »[67]. Et s'il ne s'agit plus des drogues de l'Orient qui oppressent la santé, mais bien celles de l'Occident, les conséquences sanitaires de cette stratégie pécuniaire restent inchangées.

Le deuxième point de négligence à l'échelle nationale concerne ce que l'on appelle communément les « déserts médicaux », introduisant des inégalités sociales d'accès à la santé. Les inégalités de santé font l'objet de plusieurs études récentes. En 2018, Guillaume Chevillard, Julien Mousquès et Véronique Lucas-Gabrielli montrent que la notion de « désert médical », souvent consacrée à la présence ou non de médecins généralistes sur un territoire défini, ne relève pas seulement de données quantitatives mais également de dispositions qualitatives. En effet, suivant Roy Penchansky, ils reprennent cinq dimensions centrales de l'accès à la santé, à savoir « la disponibilité de l'offre, l'accessibilité spatiale, l'organisation des services de santé (les horaires),

---

[63] *Ibid.*, p. 10. Voir : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006279494?isSuggest=true

[64] *Ibid.*, p. 189-190.

[65] Étienne NOUGUEZ et Cyril BENOÎT, « Gouverner (par) les prix. La fixation des prix des médicaments remboursés en France », dans *Revue française de sociologie*, 2017/3, Vol. 58, p. 399.

[66] *Ibid.*

[67] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.

l'accessibilité financière et, enfin, l'acceptabilité des soins selon les attentes des patients »[68], dimensions auxquelles ils intègrent aussi « les caractéristiques démographiques et socio-économiques des populations comme l'âge, le sexe, l'éducation, le revenu ou la catégorie socioprofessionnelle »[69]. Si les politiques publiques tentent de remédier à ces fractures sociales d'accès à la santé par des avantages, notamment fiscaux, à ceux qui acceptent de s'installer dans les zones dites sous-dotées » en médecins, les conclusions des auteurs montrent que le confort quotidien de ces praticiens participe au maintien des inégalités d'accès à la santé : « On sait ainsi que les médecins privilégient davantage des critères de cadre de vie familiale (loisirs, travail du conjoint, éducation pour les enfants) et de conditions d'exercice (charge de travail modérée, équipement, travail d'équipe) »[70]. C'est pourquoi « les départements disposant d'un centre hospitalier universitaire (CHU) ou les départements littoraux de la moitié sud, les grandes villes et les villes touristiques et côtières apparaissent ainsi mieux dotées en généralistes, comparativement aux autres espaces notamment ruraux ». En outre, l'article indique que les dépassements d'honoraires participent au fait qu'en 2014, « 25 % de la population métropolitaine et en ménage ordinaire déclarent avoir renoncé à au moins un soin au cours des 12 derniers mois »[71]. L'intérêt particulier des praticiens, s'il est compréhensible d'un point de vue personnel, vient donc heurter l'intérêt général à différents niveaux.

Les dispositions gouvernementales mises en place pour faciliter l'accès aux médecins généralistes ne sont cependant pas toujours du même ressort pour d'autres corps de métiers liés à la santé. En effet, paraissent régulièrement dans les médias les fermetures de maternités, qui constituent pourtant ces lieux de santé quotidienne et publique de premier ordre, si l'on prend la naissance comme démarrage de la santé. L'exemple de la fermeture de la maternité de Die, en décembre 2017, avait indigné les soignants autant que les habitants de cette commune de la Drôme[72]. Malgré différentes pétitions et sollicitations auprès de la ministre de la Santé d'alors, Marisol Touraine, la fermeture a été conclue. Même si la rentabilité de ce lieu médical n'était pas suffisante au regard des directives nationales, sa présence permettait aux femmes des villages voisins d'avoir un suivi de grossesse de proximité. *A contrario*, son absence précarise la santé des femmes et de leurs bébés de cette région, en les obligeant à se faire suivre et accoucher à Montélimar ou Valence, situé à 70 kilomètres. Or, Corinne Morel Darleux le rappelle dans un article

[68] Guillaume CHEVILLARD, Véronique LUCAS-GABRIELLI et Julien MOUSQUÈS, « "Déserts médicaux" en France : état des lieux et perspectives de recherches », dans *Revue L'Espace Géographique*, 2018/4, Tome 47, p. 363.
[69] *Ibid.*, p. 364.
[70] *Ibid.*
[71] *Ibid.*, p. 366.
[72] Rozenn LE CARBOULEC, « Comment la fermeture des petites maternités menace la santé des mères et de leurs enfants », presse *Basta !*, 7 juin 2017, https://www.bastamag.net/Comment-la-fermeture-des-petites-maternites-menace-la-sante-des-mamans-et-de, consulté le 30 août 2021.

de presse, cette distance ajoutée peut être fatale lors d'accouchements difficiles, comme ce fut le cas pour le décès du petit Aimé en mars 2019[73]. Dans ces zones rurales, il n'est donc pas question de savoir quelle maternité sera privilégiée pour la naissance de l'enfant, mais plutôt de savoir si le trajet pour atteindre l'hôpital ne sera pas trop long pour que la santé du nouveau-né et de sa mère soient sauves. L'article mentionne parallèlement que d'autres parents ont dû mettre au monde leur enfant sur le bord de la route, sur le trajet de la maternité. Cette réalité vient dire que la bonne santé est liée à des ressources médicales de proximité, au-delà des directives gouvernementales dictées souvent par des raisons économiques. Landré avait déjà souligné ce point crucial en décidant de transmettre son savoir au plus grand nombre, afin que, précisément, la connaissance médicale soit au plus proche de tout un chacun. La proximité des gestes médicaux, tout comme la localité de la pharmacopée ou pharmacie, font partie intégrante des propositions landrésiennes pour construire une santé qui respecte et soigne le corps social dans son intégralité[74]. Plus les distances sont grandes, tant dans la spatialité que dans le nombre d'intermédiaires (praticiens, interlocuteurs, production pharmaceutique) entre le malade et son soin, et moins la santé est efficiente. Par l'étude de l'*Œcoïatrie*, nous avons d'ailleurs montré que la pratique domestique d'une santé savante devait rompre avec la distance créée par le monopole du savoir, et des dangers qu'il contient[75].

Pour récapituler les différentes observations que nous venons de mener, non seulement l'avarice médicale est encore d'actualité mais ses conséquences maladives le sont toujours. Les politiques industrielles, pharmaceutiques ou non, dans leurs objectifs de monopoles financiers ont pour conséquence la destruction d'écosystèmes, dans lesquels l'humain est intégré. Leurs stratégies viennent corrompre à la fois la science, par le biais d'intérêt financiers, mais également les corps vivants et sociaux, par le biais de maladies et d'inégalités. La corrélation entre la cupidité et la fabrique de maladies est d'autant plus concrète que même lorsqu'un médicament est mis sur le marché au nom de la santé et du bien commun, il faut se rappeler que les stratégies industrielles, visant le profit généré par ce produit, induisent en elles-mêmes une discrimination de patientèle, puisqu'elles visent un nombre maximal de patients dont les revenus sont élevés. Si l'espoir d'une régulation par les gouvernements ou organismes internationaux comme l'OMS est légitime et souhaitable, via l'établissement de règlementations vertueuses et équitables pour l'ensemble des individus et de leurs environnements, les décisions qu'ils prennent ne vont pas toujours dans le sens du bien commun. En effet, tel que nous l'avons observé à l'échelle mondiale par le biais des

[73] Corinne MOREL DARLEUX, « La maternité de Die a fermé et le petit Aimé est mort », presse *Reporterre*, 5 mars 2019, https://reporterre.net/La-maternite-de-Die-a-ferme-et-le-petit-Aime-est-mort, consulté le 30 août 2021.
[74] Voir Chapitre IV et VI.
[75] Voir Chapitre VI, « Le geste œcoïatrique ».

industries pharmaceutiques africaines, ou à l'échelle nationale française par les « déserts médicaux » et fermetures de maternités, l'autonomie et le soin de proximité ne sont pas défendus par les autorités. Pourtant, à la Renaissance et face à des problèmes analogues, les solutions landrésiennes, valorisant à la fois l'autonomie de chacun dans leurs pratiques médicales et dans l'usage d'une pharmacopée locale méprisée mais efficace, ont été pensées et mises en pratique au nom du bien commun et d'une *Perfecta respublica*. Alors, y aurait-il dans la réflexion œcoïatrique de Landré, des pistes utiles à l'élaboration d'une meilleure santé publique de nos jours ?

Il pourrait m'être objecté qu'à l'époque de Landré, l'*Œcoïatrie* n'avait pas séduit suffisamment de personnes au point de renverser les pratiques avaricieuses en place, alors pourquoi espérer que cela change aujourd'hui ? L'utopie d'une médecine domestique savante, efficace et gratuite, accessible à tous, n'est-elle pas trop irréaliste pour la perpétuer ou l'envisager ? À cela, il est possible d'objecter deux choses. D'abord, pour reprendre les mots de Guillaume Budé au sujet de l'œuvre de Thomas More, l'utopie est « a noz successeurs comme une pepiniere d'elegantes & utiles institutions desquelles ilz pourront tyrer meurs pour retenir & accorder chascun en sa cité »[76]. Le caractère fondamentalement utile de l'utopie fait l'objet de différentes recherches contemporaines, comme celles de Jean-Marie Huriot et Lise Bourdeau-Lepage, se demandant s'il faut la rejeter :

> Oui, indiscutablement, lorsqu'elle est trompeuse (encore faut-il en avoir conscience) et conduit ou risque de conduire à un asservissement à des règles immuables, ou d'engendrer le totalitarisme et la déshumanisation. Non lorsqu'elle est porteuse d'espoirs réalisables. On dit parfois que l'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain. L'utopie, en tant que recherche d'autres *possibles* en réponse à une situation inacceptable, ne peut être qu'encouragée. Les innombrables utopies sociales revendiquant liberté et égalité, malgré leurs défauts, ont fini par produire le progrès social, le suffrage universel, le vote des femmes, la sécurité sociale, l'impôt progressif, l'État-providence (actuellement en péril). L'utopie n'est pas un but en soi. C'est une erreur de construire des utopies pour les appliquer rigoureusement. L'utopie est seulement, mais c'est beaucoup, un creuset d'idées nouvelles[77].

Qu'il s'agisse d'un « creuset d'idées nouvelles » ou d'une « pépinière d'élégantes et utiles institutions », l'idée que l'on puisse y piocher de nouveaux possibles n'est pas blâmable. Si Landré a construit une utopie œcoïatrique, les solutions qui y étaient proposées peuvent encore être d'actualité. En effet, la maîtrise des « simples » pour une autonomie sanitaire ainsi que la mise en valeur des vertus pharmacologiques de matières encore considérées comme viles sont des axes défendus par différents acteurs contemporains de la santé. Il existe également un vocabulaire et des schémas de pensées partagés par les savants de la Renaissance et les scientifiques d'aujourd'hui.

---

[76] Thomas MORE, *La Description de l'isle d'Utopie*…, *op. cit.*, épitre introductive de Guillaume Budé à Thomas Lupset Angloys.

[77] Jean-Marie HURIOT et Lise BOURDEAU-LEPAGE, « Utopie, égalité et liberté : l'impossible idéal », *justice spatiale/spatial justice*, Nº 5 2012/2013, https://www.jssj.org/article/utopie-egalite-et-liberte-limpossible-ideal/, consulté le 31 août 2021.

Le « bas » et ses vertus réactualisées

Afin de penser les solutions sanitaires landrésiennes aujourd'hui, nous procéderons en deux étapes successives et complémentaires. Il s'agira d'abord de réactualiser les possibles usages de la pharmacopée œcoïatrique à l'aune des découvertes médicales contemporaines. Ce travail n'a pas l'ambition de valider toutes les recettes transmises par Landré, mais bien d'ouvrir nos propres perspectives sanitaires à des pratiques semblables, validées par des chercheurs contemporains. Nous nous intéresserons en particulier aux découvertes sur le microbiote intestinal, c'est-à-dire aux recherches effectuées sur la richesse bactériologique contenue dans nos selles, ouvrant grandement nos horizons thérapeutiques et la compréhension de maladies aussi handicapantes que le diabète, l'autisme ou encore Parkinson. Une fois que ce tour d'horizon sera entériné, nous approfondirons l'idée selon laquelle les découvertes sur le microbiote rejoignent la pensée holistique d'antan, faisant de chaque être un microcosme interdépendant du macrocosme. Dès lors, penser une écoïatrie aujourd'hui revient à porter l'attention sur l'environnement au sens large, sur la biodiversité et sa préservation. Cette seconde phase tentera aussi de mettre en évidence les résistances qui seraient celles d'un écoïatre contemporain, notamment face aux problèmes dus à l'industrialisation à outrance, à une monopolisation du savoir médical. En somme, cet ensemble a pour but de montrer, par de nouveaux prismes de lecture, les vertus sociales et sanitaires des ingrédients de la pharmacopée landrésienne, « lesquels biens prins à leur point, sont à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient. Car les grans secrets de nature, sont cachez sous ceste vilité, ainsi que par nostre & ingenieuse leçon pourrez apercevoir »[78].

De Christophe Landré à Joël Doré

Si les paradigmes médicaux (théorie des humeurs), religieux ou politiques (monarchie) dans lesquels Landré a conçu son *Œcoïatrie* sont bien différents de ceux avec lesquels sont développées les pensées et recherches médicales actuelles, il faut reconnaître que des similitudes traversent la pensée landrésienne et les récentes recherches en microbiologie. En effet, à partir de démarches médicales comparablement engagées dans la redécouverte et la reconsidération de ce qui est d'ordinaire vu comme sale et méprisable, Christophe Landré et des scientifiques contemporains comme Michael Gershon, Stanislav Dusko Ehrlich ou Joël Doré, forgent et utilisent des concepts

[78] Christophe Landré, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 874.

semblables. Leurs ambitions scientifiques les poussent avec cinq-cents ans d'écart à partager des perspectives complémentaires sur l'usage pharmaceutique des excréments.

Du « ventre inférieur » au « cerveau entérique »

Pour le sujet qui nous occupe, à savoir la zone corporelle productrice des excréments, j'aimerais attirer l'attention sur des ressemblances frappantes entre le « ventre inférieur » d'hier et le « cerveau entérique » d'aujourd'hui. L'analogie de ces deux expressions illustre par les mots ce que nous montrerons par la matière fécale ensuite. Comme le rappelle Paré dans ses *Œuvres*, le corps humain est divisé en quatre parties, à savoir « trois ventres, superieur, moyen, & inferieur, nommez par ces noms, Teste, Thorax, & Epigastre, & les extremitez »[79].
. Chacun de ces ventres compte donc plusieurs organes, comme les intestins mais aussi le foie, la rate ou la vessie pour l'inférieur, et le cerveau ou les yeux pour le supérieur. De même, chaque organe est conçu selon une structure, texture et fonction précise. Pour revenir aux intestins, ils « sont nommez instrumens de distribution & excretion, sont de substance & composition semblable à celle du ventricule […]. Quant à leur quantité, il y en a des gresles & de gros, selon plus ou moins, pour la varieté des corps »[80]. La description scrupuleuse de Paré détaille notamment l'emplacement et les rôles des six portions de l'intestin, à savoir « trois gresles, appellez Ecphysis ou Duodenum, Jejunum, & Ileon : & trois gros, nommez Cæcum, Colon & Rectum »[81]. En outre, il en va de même pour le ventre supérieur, dont une longue partie est consacrée aux os du crâne, ainsi qu'au cerveau. À propos de celui-ci, il est dit qu'il « est principe des nerfs, & du mouvement volontaire, instrument de la premiere & principale faculté de l'ame, c'est à sçavoir, animale & raisonnable : lequel est plus grans à l'homme que à nul autre animant, remplissant quasi tout le crane »[82]. Ces définitions abrégées sont intéressantes pour nous parce qu'elles indiquent que ce que nous nommons communément *ventre* aujourd'hui pouvait, hier, comporter aussi bien le cerveau que les intestins, selon celui qui était visé.

Aujourd'hui que la terminologie de *ventre supérieur* n'est plus du tout utilisée, les découvertes en microbiologie font du *ventre inférieur* d'alors, le réceptacle d'un second cerveau, le « cerveau entérique ». En 1999, le professeur Micheal Gershon de l'Université Colombia à New-York, fait paraître un ouvrage révolutionnaire à ce sujet, intitulé *The Second Brain : A Groundbreaking New Understanding of Nervous Disorders of the Stomach and Intestine*[83]. Ses recherches enseignent notamment

---

79 Ambroise Paré, *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisées en vingt sept Livres*, *op. cit.* (1579), p. lxxxv.
80 *Ibid.*, p. lxxxv.
81 *Ibid.*, p. cxiii.
82 *Ibid.*, p. clxxi.
83 Micheal Gershon, T*he Second Brain : A Groundbreaking New Understanding of Nervous Disorders of the Stomach and Intestine*, New York, Harper Perrenial, 1998.

que notre intestin est constitué de 200 millions de neurones, soit l'équivalent du cerveau d'un chien de type Labrador. Non seulement cette puissance neuronale permet en partie la digestion des aliments, mais ce système entérique influence notre appréhension du monde :

> Le système nerveux entérique peut affecter la manière dont nous nous sentons et comment notre cerveau fonctionne en lui adressant des signaux. Ces messages n'atteignent pas notre conscience mais peuvent changer la manière dont notre esprit perçoit le monde. Notre capacité à penser de manière positive, à résister à la dépression, à l'anxiété, peut-être influencée par les messages que le ventre envoie à notre cerveau[84].

Le cerveau céphalique n'est donc plus perçu comme le seul maître à bord, et pour reprendre les termes de Paré, ce cerveau entérique se définit aussi comme un « instrument de la faculté de l'ame, c'est à sçavoir, animale & raisonnable », puisque nos états d'esprit, ou états d'âme,en sont dépendants. C'est ainsi que nous assistons, par le bais de technologies nouvelles et inimaginables aux yeux des savants de l'Antiquité et de la Renaissance, à un croisement de nomenclature, où les ventres supérieur et inférieur d'hier renferment les cerveaux céphalique et entérique d'aujourd'hui.

La découverte de ce cerveau entérique a entraîné nombre de recherches annexes, en particulier sur la matière fécale qu'il renferme. Or, « après avoir longtemps parlé de flore intestinale, on donne aujourd'hui à l'ensemble des micro-organismes qui peuplent l'intestin le nom de microbiote intestinal », considéré depuis peu comme un organe à part entière[85]. Ce microbiote est étudié pour comprendre le rôle qu'il tient dans le maintien de notre bonne santé, ou le développement de maladies. Plus précisément, les chercheurs en microbiologie et bactériologie tentent de comprendre comment l'altération ou l'enrichissement de ce microbiote influence notre état de santé ou de maladie, comme on peut le lire dans l'ouvrage collectif *Le microbiote intestinal, un organe à part entière*, dirigé par Joël Doré et Philippe Marteau :

> Un écosystème sain suppose de bonnes interrelations entre un microbiote et l'hôte car ils se façonnent l'un l'autre dès la naissance. Le microbiote dépend de l'hôte qui lui impose des pressions écologiques conditionnant son établissement et son maintien. Inversement, l'hôte dépend de son microbiote pour des fonctions physiologiques beaucoup plus nombreuses que l'on ne l'imaginait il y a peu encore. Au sein même du microbiote sain, chaque élément est en symbiose avec les autres de même que chacun de nos organes est en harmonie avec les autres.

---

[84] Cécile Denjean, « Le ventre, notre deuxième cerveau », film documentaire, 56 minutes, 2013, 17'08" à 17'55". Michel Neunlist (Inserm, Institut des Maladies de l'Appareil Digestif, Nantes, France), Pascal Picq (Collège de France, Paris, France) et Michael Schemann (Université technique de Munich, Allemagne) sont des scientifiques interviewés en parallèle de Gershon, pour contribuer à l'explication du lien neuronal et émotionnel entre le cerveau entérique et le cerveau céphalique.

[85] *Le microbiote intestinal. Un organe à part entière*, dirigé par Joël Doré et Philippe Marteau, Montrouge, Éditions John Libbey Eurotext, 2017, p. 13.

> Le microbiote n'est donc pas une collection de microbes indépendants mais au contraire un système structuré (comme un organe) avec de nombreuses interrelations logiques[86].

Notre microbiote intestinal, la matière fécale qui nous habite, s'apparente à un écosystème dont « la richesse et la biodiversité sont des éléments favorisant stabilité, résistance et résilience » de notre corps[87]. Ainsi, il existe une interdépendance entre le microbiote, comparable à un microcosme, et l'environnement du corps qu'il habite. Ce lien d'interdépendance prouvé et retrouvé entre microcosme et macrocosme nécessite d'accorder un soin particulier à l'environnement.

VERTUS EXCRÉMENTIELLES REDÉCOUVERTES

Si un microbiote intestinal riche et biodiversifié est caractérisé comme sain, « le manque de micro-organismes bénéfiques, la restriction de la biodiversité ou la réduction du nombre de gènes microbiens ou d'interaction du microbiote, signe une dysbiose », c'est-à-dire une rupture de la symbiose, de l'équilibre sanitaire entre le microbiote et son hôte, et génère des maladies[88]. Les différentes recherches menées sur ces dysbioses visent à les répertorier pour comprendre quelles maladies elles produisent sur le corps dans son ensemble. En l'occurrence, les études à ce sujet montrent que selon la dysbiose, l'hôte peut déclarer « des désordres métaboliques associée à l'obésité, comme le diabète de type 2 et les facteurs de risque de maladies cardiovasculaires »[89], des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin comme la maladie de Crohn[90], des allergies, et même des maladies neurodégénératives telles que la sclérose en plaque, l'autisme ou encore Parkinson[91]. *A contrario*, des microbiotes sains peuvent venir remédier aux troubles dysbiotiques de certains malades. Rétablir la diversité du microbiote peut se faire de plusieurs manières. Il y a d'abord le régime alimentaire, c'est-à-dire la consommation d'une alimentation dite équilibrée, comprenant tant la qualité des produits que leur variété[92]. L'apport de probiotiques est une autre option de l'enrichissement du microbiote intestinal mais, ce qui nous intéresse davantage concerne la transplantation fécale. Ainsi que l'explique Harry Sokol, « la transplantation fécale où transplantation de microbiote fécal (TMF) consiste à administrer par les voies naturelles une suspension de matière fécale provenant d'un donneur à un receveur atteint d'une pathologie liée

[86] *Ibid.*, p. 97.
[87] Ibid.
[88] *Ibid.*, p. 101.
[89] *Ibid.*, p. 189.
[90] *Ibid.*, p. 133.
[91] *Ibid.*, p. 252-254.
[92] *Ibid.*, p. 281-289.

au microbiote intestinal »[93]. Si cette pratique est peu commune et, pour l'instant, seulement recommandée en cas d'infection à *Clostridium difficile*, elle rappelle les pratiques œcoïatriques défendues par Landré puisqu'elle met en pratique une médecine excrémentielle savante.

L'infection à *Clostridium difficile*, bactérie pathogène résistante aux antibiotiques, altère gravement le côlon et se caractérise par des diarrhées violentes avec présence de sang. Sa résistance aux antibiotiques a suscité l'exploration d'autres pistes et la transplantation fécale s'est avérée la plus convaincante. En réalité, elle est extrêmement concluante puisque, selon différents essais cliniques, la TMF est efficace dans 90 % des cas, contre 30 % pour les antibiotiques[94]. De ce fait, cette technique peu ragoutante au premier abord qualifie l'excrément du donneur sain comme un médicament de classe A, c'est-à-dire au meilleur rapport bénéfice/risque[95], et corrobore la métaphore du silène d'Alcibiade faisant de l'œcoïatrie un « or couvert de fiente ». Comme en témoigne la gastroentérologue Jessica Allegretti, du Brigham and Women's Hospital de Boston, les résultats obtenus sur cette pathologie grâce à la transplantation fécale sont tout bonnement miraculeux, tellement la guérison est rapide[96]. Il est alors intéressant de remarquer les similitudes entre la transplantation fécale actuelle contre l'infection à *Clostridium difficile* et, par exemple, l'emploi de « *La fiente du Chien* » par Landré. En effet, Landré préconise l'ingestion de déjections canines, dont l'hôte aurait été soumis à un jeûne de trois jours, contre « tout flux disenteriq »[97]. Selon l'indication de Landré, ces excréments sont séchés, mis en poudre, puis mélangés à du lait chaud, pour enfin être donnés « à boire au patient deux fois le jour, en continuant par trois jours ». À cela, il conclut qu'« il n'est un plus notable desiccatif à ces vieux ulceres malins & rebelles, en tous medicamens, que ladite poudre »[98]. Au-delà des différents contextes médicaux dans les techniques et les diagnostics, le fait que certains éléments méprisés pour leur saleté puissent être sources de vertus thérapeutiques dépasse largement le cas de la transplantation fécale : la vertu des urines, de certaines poussières ou toiles d'araignées, sont actuellement étudiées au bénéfice de la santé. Les urines, par exemple, sont dotées de qualités, comme d'être antiseptiques à l'état pure. Elles peuvent être utilisées pour traiter les symptômes liés à la ménopause. À ce titre, on retrouve dans le médicament commercialisé sous le nom de Premarin®, par la firme Wyeth-Ayerst, « un œstrogène

[93] *Ibid.*, p. 331.

[94] *Ibid.*, p. 332-333.

[95] Reportage réalisé par O. Debacker et F. Valéry, publié le 19 juin 2019. Voir : https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/video-transplantation-microbiote-fecal-ce-medicament-issu-votre-caca-est-utilisee-etudiee-toulouse-1687162.html

[96] Sylvie GILMAN, Thierry Vincent DE LESTRADE, « Microbiote : les fabuleux pouvoirs du ventre », film documentaire, Arte, 2019, 40' à 40'27".

[97] Voir Dysenterie, Vidal : https://www.vidal.fr/maladies/recommandations/diarrhee-aigue-de-l-adulte-1622.html#prise-en-charge

[98] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 876-877.

naturel extrait de l'urine de juments enceintes (d'où le nom en anglais : PREgnant MARes' urINe) »[99].

Par ailleurs, ainsi que Landré l'indique dans l'*Œcoïatrie* les toiles d'araignées sont utiles pour panser les plaies. Un groupe de chercheurs de l'université anglaise de Nottingham, dont David Harvey et Sara Goodacre, a d'ailleurs publié en 2016 un article sur la fabrication d'un pansement en soie d'araignée dont les propriétés chimiques sont synthétisées[100]. Cette parution confirme les qualité thérapeutiques et notamment cicatrisantes de leur toile dans les affections cutanées. De même, si nous replaçons le contexte domestique de l'*Œcoïatrie* au premier plan, en parallèle des toiles d'araignées dans nos maisons, il s'avère que certaines poussières domestiques seraient non seulement plus salubres que les autres mais aussi plus vertueuses pour notre corps. Pour comprendre cela, il faut revenir à la fin des années 1980, avec l'impulsion du médecin épidémiologiste David Starchan[101], qui élabore une théorie dite hygiéniste stipulant « que l'excès d'hygiène et d'antibiotique a favorisé l'essor de maladies allergiques, auto-immunes, et inflammatoires. Trop de propreté pourrait nuire à la santé »[102]. En l'occurrence, Strachan « suggérait que l'exposition en bas âge aux microbes était nécessaire à l'éducation du système immunitaire », et que l'éradication d'un certain nombre de microbes par l'hygiène pouvait avoir des conséquences néfastes sur la santé[103]. Ainsi que le rappelle Patrice Debré, professeur d'immunologie, la diminution de certaines pathologies infectieuses grâce à l'application d'une hygiène plus aseptisante s'accompagne d'une manifestation de nouveaux maux :

> Les quatre ou cinq dernières décennies ont été marquées dans les pays qui ont adopté des normes exigeantes d'hygiène par une diminution considérable des maladies infectieuses, telles que l'hépatite, la tuberculose, la rougeole, ou le rhumatisme streptococcique. Simultanément, on a assisté à une augmentation spectaculaire des affections de nature allergique ou dysimmunitaire, telles que les maladies inflammatoires du côlon, parmi lesquelles la maladie de Crohn, le diabète insulinodépendant de type 1 ou la sclérose en plaques. L'image en miroir que montrent les courbes d'évolution de ces pathologies est à la base de théories qui établissent un lien, au moins épidémiologique, entre ces deux types d'affections. Au-delà du simple constat ces théories posent la question de l'influence de l'hygiène sur le microbiote qui pourrait ainsi en être indirectement responsable[104].

---

99 Mikkel BORCH-JACOBSEN, *Big Pharma, une industrie toute puissance qui joue avec notre santé*, *op. cit.*, p. 33.

100 Philip BARDELANG, Alan COCKAYNE, Sara GOODACRE, David HARVEY, Neil R. THOMAS, « Antibiotic Spider Silk : Site-specific functionalization of recombinant spider silk using "click" chemistry », dans *Advanced Materials*, Décembre 2016.

101 David STARCHAN, « Hay fever, hygiene, and household size », dans *British Medical Journal*, 1989, Vol. 299, p. 1259-1260.

102 Patrice DEBRÉ, *L'homme microbiotique*, Paris, Odile Jacob, 2015, p. 198-199.

103 *Ibid.*, 198.

104 *Ibid.*, p. 199.

Cette pensée dite « hygiéniste » recoupe l'importance d'être en contact avec une biodiversité microbienne dès le plus jeune âge et fait entrer la qualité du microbiote intestinal dans le développement d'allergies ainsi que nous l'avions déjà évoqué[105].

De plus, et pour revenir à nos poussières domestiques potentiellement salvatrices, elles ont été prélevées dans différents foyers afin de voir dans quelles mesures leur composition influait sur la santé, en particulier dans le contexte de pathologies comme les allergies ou l'asthme. Par exemple, à la fin des années 1990, le spécialiste finlandais de l'allergie Taris Haahtela a conduit pendant vingt ans une étude sur les habitants de Carélie finlandaise et russe afin de montrer que « le contact avec l'environnement naturel enrichit le microbiome humain, promeut l'équilibre immunitaire et protège des allergies et des désordres inflammatoires »[106]. Sur ce territoire, qui fut divisé après la Seconde Guerre Mondiale entre la Russie et la Finlande, deux modes de vie opposés se sont installés : « d'un côté, une industrialisation et urbanisation très poussées, avec un régime alimentaire industrialisé, à l'image du reste de la Finlande ; de l'autre, une région très rurale, avec des villages qui vivent essentiellement de l'agriculture traditionnelle et de l'exploitation de la forêt »[107]. Dans ce contexte, où les rapports à la nature sont très différents, les échantillons de poussières et d'ADN prélevés ont conclu à des résultats d'allergies à la hauteur de cette différence :

> 45 % des enfants finlandais mais seulement 16 % des enfants russes présentaient des signes d'allergie. Pour les mères, les pourcentages étaient respectivement de 36 % et 18 %. Nous avons constaté que le risque atopique était inversement proportionnel au nombre de microbes détectés dans les poussières des maisons : plus il y avait de microbes moins il y avait d'allergies chez les enfants. De même, le fait que les mères aient grandi dans une ferme protéger contre le risque d'allergie, tout comme le fait d'avoir un chien ou un chat[108].

Ces observations ont permis de poser l'hypothèse de vertus salvatrices, en matière d'immunité, des lieux moins stériles et moins pollués, comme les fermes traditionnelles. C'est ainsi qu'une étude sur les Amish américains obtient les mêmes résultats que celle effectuée sur les habitants de Carélie du Sud. En effet, Danata Vercelli a travaillé récemment sur cette communauté installée aux États-Unis au début du XVIIIe siècle, précisément parce qu'elle n'a pas changé de mode de vie depuis lors. Écartés du progrès technologique, conservant les tenues vestimentaires de leurs ancêtres, continuant à se déplacer en calèche, à s'éclairer à la bougie et à pratiquer l'agriculture biologique

---

105 Anne-Judith WALIGORA-DUPRIET, Jean-Marc CHATEL, « Microbiote et réactions allergiques », dans *Le microbiote intestinal. Un organe à part entière*, *op. cit.*, p. 239-246.

106 Tari HAATHELA, « A biodiversity hypothesis », dans *Allergy*, 2019, Vol. 74, p. 1445-1456. Traduit par Marie-Monique ROBIN, *La fabrique des pandémies*…, *op. cit.*, p. 180.

107 Marie-Monique ROBIN, *La fabrique des pandémies*…, *op. cit.*, p. 183.

108 *Ibid.*, p. 182. Information basée sur Leena VON HERTZEN *et al.*, « Growing disparities in atopy between the Finns and the Russians : a comparaison of two generations », dans *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, 2006, Vol. 117, p. 151-157.

non mécanisée, les Amish possèdent un environnement microbien bien plus diversifié que leurs voisins industrialisés. En l'occurrence, au sujet des poussières contenues dans leurs maisons, « elles sont bourrées d'allergènes, mais les enfants n'en souffrent pas, parce que leur système immunitaire fonctionne parfaitement »[109]. Par ailleurs, la chercheuse et ses collaborateurs ont injecté dans les intestins de souris, exemptes de germes, « des matières fécales provenant d'enfants vivant dans des fermes traditionnelles et elles ont développé un système immunitaire qui les protège des allergies »[110]. Un résultat similaire fut obtenu lorsque les scientifiques ont exposé d'autres souris, également élevées en milieu stérile, à la poussière récupérée dans les maisons amish. De la sorte, lorsque les individus sont confrontés à ce genre diversifié de micro-organismes, leur microbiote s'en nourrit et développe un maximum de réponses immunitaires appropriées et résistantes[111].

C'est ainsi que, pour reprendre l'image landrésienne de l'« or couvert de fiente », nous pouvons proposer l'image des poussières qui peuplent nos foyers et de nos nos excréments comme reflet de la vertu de nos modes de vie et de notre santé. La métaphore du silène d'Alcibiade est encore d'actualité : non seulement les vertus sanitaires microbiennes se cachent dans les matières les plus méprisées, mais en plus ces matières viles sont sources de santé. Il s'agit de conscientiser le fait qu'un environnement biodiversifié est source de santé, alors qu'un environnement bétonné, très urbanisé et industrialisé, est sanitairement néfaste. Une réciprocité existe entre les vertus politiques et sociales – respectant (ou non) l'ensemble des corps, indifféremment de leur rentabilité économique ou de leur situation géographique – et les vertus sanitaires, donnant ainsi raison au principe landrésien de concorde entre la justice, la morale et la médecine. Les principes de l'*Œcoïatrie* d'hier ne sont donc pas incompatibles avec les découvertes microbiologiques contemporaines, au contraire, celles-ci tendent à nous pousser vers une médecine protectrice de la santé sociale et environnementale, vers une écoïatrie où le geste médical doit être indissociable du geste écologique.

LES ENJEUX DES ÉCOÏATRES ACTUELS

Dans ce contexte de connivence entre les principes œcoïatriques d'hier et les innovations médicales d'aujourd'hui, reste à savoir quels seraient les enjeux d'une écoïatrie actuelle, et contre quoi les écoïatres devront résister, en particulier face aux problématiques écologiques contemporaines.

[109] *Ibid.*, p. 187.
[110] *Ibid.*, p. 190.
[111] *Ibid.*, p. 190-191.

Les récentes études évoquées précédemment sur le cerveau entérique et son microbiote, sur les écosystèmes et la biodiversité, ou sur les conséquences sanitaires des géants de l'industrie, attestent que le monde microbien interne de chaque individu est marqué par l'empreinte microbiologique de l'environnement extérieur. Cette réalité microbienne vient sceller la pensée holistique de nos ancêtres, nous percevant comme des microcosmes connectés et interdépendants du macrocosme. En effet, cette posture est tout bonnement indéniable, car non seulement les neurones contenus dans notre cerveau entériques sont extrêmement importants pour le bon fonctionnement de l'ensemble du corps, mais ils cohabitent avec le microbiote intestinal qui est lui-même constitué de 100 000 milliards de bactéries dont dépend notre vitalité. Cette composition bactérienne est inséparable de la qualité micro-organique environnementale de l'hôte, telle que nous l'avons compris avec les résultats menés sur les poussières domestiques. Cette dimension bactérienne de notre corps implique que nous devons nous repenser fondamentalement comme un écosystème en perpétuelle interaction avec l'extérieur[112]. Et effectivement, Stephen M. Collins de l'Université McMaster au Canada confirme cette idée en disant que :

> « Nous sommes davantage bactériens que nous ne sommes humains. Nous avons bien plus de cellules bactériennes dans notre corps et sur notre corps que nous n'avons de cellules humaines. Nous avons plus d'ADN bactérien que nous n'avons d'ADN humain. On pourrait dire que nous sommes un véhicule à bactérie »[113].

La compréhension microbienne de nos selles, matières culturellement et olfactivement rebutantes, nous ouvrent à la redécouverte de soi et du monde : nous sommes à dominante bactérienne et par ce biais en lien perpétuel avec les écosystèmes extérieurs. Cette prise de conscience de la part des scientifiques joue un rôle décisif dans nos pratiques thérapeutiques quotidienne. Par exemple, l'usage des antibiotiques doit être pensé de la même façon qu'une déforestation. En effet, l'antibiotique est conçu pour détruire une bactérie pathogène. Or, ainsi que l'explique Martin J. Blaser, son ingestion ne tue pas seulement la bactérie responsable de la maladie, mais également un ensemble de bactéries bénéfiques, faisant donc l'effet d'une bombe dans le microbiote intestinal[114]. Il s'agit donc, non pas de bannir expressément tous les antibiotiques, mais de repenser nos acquis médicaux et de reconsidérer les lieux de fréquentation de bactéries diversifiées et protectrices. C'est ainsi que le chercheur américain Jeffrey Dean Leach, ayant notamment travaillé sur les microbiotes

[112] Cécile Denjean, « Le ventre, notre deuxième cerveau », film documentaire, 56 minutes, 2013, 31'30" à 32'.
[113] *Ibid.*, 32' à 32'30".
[114] Sylvie GILMAN, Thierry Vincent DE LESTRADE, « Microbiote : les fabuleux pouvoirs du ventre », film documentaire, Arte, 2019, 14' à 17'50".

intestinaux des Hadza en Tanzanie, insiste sur l'importance de cohabiter tactilement avec des écosystèmes riches, comme les fermes traditionnelles, et de reconnaître dans des excréments de vache par exemple un trésor bactérien[115].

Pour reprendre la connexion entre microbiomes humains et écosystèmes extérieurs, il existe une analogie la préservation et l'enrichissement des microbiomes humains (cutanés, intestinaux, vaginaux) et ceux de l'environnement : il faut une riche biodiversité pour avoir un microbiote ou un écosystème environnemental sain et fort. Similairement, moins ces écosystèmes sont riches et plus ils sont fragilisés, plus ils sont susceptibles d'être malades. De surcroît, à l'image de la pensée holistique de nos ancêtres voyant non seulement une analogie entre microcosme et macrocosme mais aussi une interdépendance entre les deux, il faut dire que le « bien-être humain dépend de la santé des écosystèmes »[116].

Cette corrélation est envisagée depuis quelques décennies et s'est vue être au cœur du rapport *Millenium Ecosystems Assessment* de l'ONU, réunissant « les contributions de 1360 scientifiques, originaires de quatre-vingt-quinze pays » entre 2001 et 2005, comme nous le rappelle Marie-Monique Robin dans sa *Fabrique des pandémies*[117]. Est alors conclu que la biodiversité joue un rôle crucial pour le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être humain[118]. Cependant, selon Shahid Naeem – écologiste de l'université de Columbia qui était alors chargé de synthétiser les observations faites –, la diplomatie et le consensus nécessaire à l'ONU avait été « bien en deçà de l'état réel de la biodiversité et des écosystèmes ». C'est pourquoi, dans un article paru en 2016, il soutient que la biodiversité ne doit plus être perçue comme une ressource nécessaire à la santé humaine, mais qu'elle nous est fondamentale[119]. De la sorte, et parce que préserver et enrichir la biodiversité micro-organique est autant essentielle à l'intérieur de notre corps qu'à l'extérieur, il s'agit d'envisager ce combat comme un devoir de Santé publique, à échelles nationale et internationale. Au regard de cet horizon d'interdépendance entre notre part bactérienne, sans laquelle nous ne pourrions être en bonne santé, et notre environnement de vie, l'écoïatre d'aujourd'hui est conduit à défendre l'« or couvert de fiente » mais aussi à prendre soin des différents écosystèmes qui l'habitent et qu'il habite.

---

115 *Ibid.*, 36'30" à 37'19".

116 Marie-Monique ROBIN, *La fabrique des pandémies*…, *op. cit.*, p. 264.

117 *Ibid.*

118 *Ibid.*, p. 265.

119 Shahid NAEEM *et al.*, « Biodiversity and human well-being : an essential link for sustainable development », dans *Proceedings of the Royal Society B*, 14 décembre 2016.

Admettre qu'il y ait une réelle redécouverte des vertus excrémentielles dans le milieu médical et que celle-ci nous replace comme un microcosme dans le macrocosme ne suffit pas à répondre aux principes d'une écoïatrie. En effet, Landré proposait cette vile pharmacopée pour répondre à un besoin religieux et politique, remédiant à la discorde qui mettait en péril la santé du corps social. Seule la concorde des principes vertueux politiques, moraux et médicaux pouvaient, selon Landré, permettre à l'ensemble des individus constituant le corps social d'être en bonne santé, et ainsi construire une société en paix. Le terme de concorde de ces vertus peut endosser une nouvelle nomenclature à l'horizon des découvertes scientifiques actuelles. Nous pouvons effectivement remplacer la concorde par la symbiose, car la santé intestinale est en adéquation avec la santé environnementale résultant des activités humaines. Si celles-ci sont dirigées par des vices tels que la cupidité ou l'ambition de détenir un monopole de ressources matérielles ou intellectuelles, induisant tous les maux décrits en première partie de chapitre, alors seule peut régner la dysbiose, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des êtres.

La revalorisation des matières fécales n'est donc pleine de sens que si elle est en adéquations avec la préservation et l'enrichissement de la biodiversité environnementale, elle-même possible seulement si cesse la course à l'industrialisation et au monopole – causée par les vices tel que l'avarice et l'orgueil, et causant déforestation, pollution et stérilisation des sols, etc. Cette réaction en chaîne montre que chacun de ces engrenages a besoin de l'autre pour fonctionner pleinement. D'ailleurs, l'un sans l'autre n'aurait pas de sens, comme le montre l'exemple des banques d'excréments émergeantes. L'expression en elle-même n'est pas exempte d'influence capitaliste et inspire la rentabilité du produit. C'est effectivement ce qu'ont pu penser les *start-up* OpenBiome aux États-Unis ou Enterome en France[120]. Chacune de ces jeunes entreprises surfe sur la vague microbiotale pour des raisons assez peu philanthropiques. Du côté américain, OpenBiome rappelle, par la voix de son cofondateur Mark Smith, que 500 000 patients sont atteints de l'infection à *Clostridium difficile* aux USA, avec 29 000 morts par an. Avec cette banque d'excréments scrupuleusement choisis parmi des donneurs sains, les entrepreneurs peuvent spéculer sur le « prix de la merde », « or couvert de fiente » très rentable. Du côté français, ce n'est plus le vide thérapeutique de l'infection à *Clostridium difficile* qui est visé par la société Enterome mais les perspectives de soin en immuno-oncologie ou encore contre la maladie de Crohn. D'ailleurs, le journaliste de *La Tribune* Jean-Yves Paillé rappelle que leurs perspectives ont suscité les intérêts et

[120] Sylvie GILMAN, Thierry Vincent DE LESTRADE, « Microbiote : les fabuleux pouvoirs du ventre », film cit., 41'08 à 42'29" ; Jean-Yves PAILLÉ, « Le Français Enterome veut devenir le premier labo pharmaceutique spécialisé dans le microbiote », dans *La Tribune*, 12 juillet 2017, voir : https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/le-francais-enterome-veut-devenir-le-premier-labo-pharmaceutique-specialise-dans-le-microbiote-743585.html, article consulté le 9 septembre 2021.

les investissements de différentes Big Pharmas, au point de créer « une coentreprise avec Nestlé Health Sciences, qui y injecte 20 millions d'euros »[121] :

> Enterome obtient des financements grâce à ses différents partenariats et à l'entrée dans son capital de fonds d'investissement. Mais pour accélérer, il pourrait « éventuellement passer par une introduction en Bourse. Nous considérons toutes les options », explique Pierre Belichard. Depuis sa création en 2012, Enterome a levé 32 millions d'euros, dont 14,5 millions d'euros auprès de Nestlé Health Science l'année dernière. La biotech fait partie des cinq sociétés développant des solutions du microbiote et de la santé ayant levé le plus de fonds[122].

En se remémorant les façons dont se comportent les Big Pharmas ainsi que les raisons qui les poussent à entreprendre la production de médicaments, notamment sur le taux de malades, leur aptitude à financer leurs soins et tout ce qui est relatif à la rentabilité de la production, il est difficile de ne pas être critique à l'égard de ces *start-up* ; encore plus quand Landré nous enseigne que ces matières ont le double avantage d'être gratuites et efficaces. En aparté, le coût de production de ces déjections médicamenteuses ne peut qu'être un atout pour ces entreprises qui travaillent une matière inépuisable et quotidiennement produite par des milliards d'êtres humains, sans compter les déjections animales également sources de santé. Souvenons-nous, à ce titre, que le Premarin®, conçu pour soulager les symptômes de la ménopause et confectionné à base d'urine de jument, « n'avait aucun des effets secondaires du distilbène [médicament concurrent et antérieur], tels que les nausées, maux de têtes et vertiges, et de plus il coûtait beaucoup moins cher à produire »[123].

La pratique médicale de Landré, fondée sur le recyclage thérapeutique des déchets quotidiens, n'avait de sens que si elle était exercée par les gens du peuple eux-mêmes. N'oublions pas que l'*Œcoïatrie* était adressée à Roussel, non seulement pour l'aspect réformateur et moral mais très probablement aussi pour l'attachement qu'il portait à instruire les plus démunis. L'instruction d'une médecine savante, gratuite et efficace au plus grand nombre, est l'une des caractéristiques fondamentales de son ouvrage, ainsi que nous nous sommes attachés à le montrer dans les Chapitres VI et VII. La pratique autonome d'une médecine savante est un des axes cardinaux de l'*Œcoïatrie*, car son manque se révélait être une véritable source de mortalité pour les plus démunis. Or, dans les exemples contemporains observés précédemment, des conclusions semblables ont pu être tirées. À l'échelle internationale était dénoncé ce manque par Jessica Pourraz, dans son étude de l'industrie pharmaceutique ghanéenne[124]. La dépendance médicale de certains pays du Sud étant

---

[121] Jean-Yves PAILLÉ, « Le Français Enterome veut devenir le premier labo pharmaceutique spécialisé dans le microbiote », art. cit.
[122] Ibid.
[123] Mikkel BORCH-JACOBSEN, *Big Pharma, une industrie toute puissance qui joue avec notre santé*, *op. cit.*, p. 33.
[124] Jessica POURRAZ, « Produire des médicaments en Afrique subsaharienne à l'heure de la santé globale. Le cas des antipaludiques au Ghana », art. cit.

scellée par une monopolisation des connaissances par les géants des pays du Nord, l'accès à la santé leur est donc obstrué. Des répercussions semblables se manifestent à des échelles moins grandes, comme lorsque les maternités de proximité sont fermées en France, laissant des femmes dans une plus grande insécurité sanitaire. Mais dans ce contexte pourtant connu des autorités internationales ou nationales, qui défend l'automédication ? Qui défend l'instruction démocratique de la médecine ?

À l'image de celle connue par Landré, cette position vis-à-vis des instances corporatives reste médiatiquement marginale. Pourtant, plusieurs discours et pratiques résistent face aux pressions industrielles ou aux pressions législatives. En effet, il existe de nombreux manifestes et paroles qui plaident en faveur d'une plus grande autonomie du peuple pour des sujets aussi importants que l'alimentation ou la santé. C'est le cas notamment de Pierre Rabhi qui, dans son *Manifeste pour la terre et l'humanisme*, revendique la nécessité d'une agriculture locale et écologique pour le bien de tous. La production locale de ressources, ou de services, est selon lui synonyme de sécurité pour la vie en général, chose que nous avons constatée précédemment dans le cadre des services de santé. Or, l'entretien de ces ressources au niveau local va de pair avec l'autonomie :

> Produire et consommer localement s'impose comme une nécessité absolue pour la sécurité des populations à l'égard de leurs besoins élémentaires et légitimes. Sans se fermer aux échanges complémentaires, les territoires deviendraient alors des berceaux autonomes valorisant et soignant leurs ressources locales[125].

Si ces termes englobent des thématiques bien plus larges que la santé, les défenseurs du retour de l'herboristerie en France articulent notamment leurs propos autour de l'autonomie médicale, autrement dit de l'automédication. Parmi eux, Thierry Thévenin, porte-parole du syndicat « Simples » – syndicat des producteurs-cueilleurs de plantes médicinales, aromatiques, alimentaires, cosmétiques et tintoriales[126] – estime que « retrouver une certaine autonomie en matière de santé avec les plantes médicinales est possible et souhaitable »[127]. Pour y parvenir, Thévenin insiste sur le fait qu'il faille « changer notre attitude vis-à-vis de la santé, conditionnée par des siècles de construction idéologique où l'on nous a progressivement distillé des sentiments de dépendance, d'ignorance et de peur »[128]. L'apprentissage de l'autonomie médicale est pour lui lié à une première

---

125 Pierre RABHI, *Manifeste pour la terre et l'humanisme*, Paris, Actes Sud, « Babel », 2008, p. 139.

126 Thierry THÉVENIN, *Plaidoyer pour l'herboristerie. Comprendre et défendre les plantes médicinales*, Paris, Actes Sud, « Domaine du possible », dernière de couverture : ce syndicat « Simples » travaille « selon un cahier des charges écologique extrêmement strict en matière de protection de l'environnement, de préservation des ressources floristiques, de qualité de la production et de respect du consommateur. Thierry Thévenin est par ailleurs enseignant dans différents centres de formation agricoles et universités ».

127 *Ibid.*, p. 181.

128 *Ibid.*

reconnaissance des plantes communes. En effet, dans sa démarche de défense de l'herboristerie, la maîtrise des plantes les plus courantes dans son environnement quotidien est la première étape pour retrouver une indépendance sanitaire. Il considère par exemple que les maux fréquents comme « une constipation passagère, un nez qui coule, une indigestion, une conjonctivite, une plaie ou une brûlure légère » relèvent de ce qu'il nomme un « domaine commun »[129]. Sans rentrer dans les détails de son *Plaidoyer pour l'herboristerie*, il est intéressant de noter que, comme chez Landré, l'usage des « simples » – plantes ou déchets quotidiens – contribue à la défense de l'automédication.

En l'occurrence, au sujet des « simples » œcoïatriques qui nous occupent, nous pourrions penser qu'une automédication excrémentielle n'est pas appréhendable par le grand public. Une expérience de la sorte est pourtant relayée dans le film « Microbiote : les fabuleux pouvoirs du ventre ». Ce documentaire, préalablement cité, démocratise non seulement les découvertes médicales liées au microbiote intestinal mais nous informe que la transplantation fécale fut expérimentée de manière autonome par un Américain, Tom Gravel, atteint de la maladie de Crohn[130]. Cet homme, grâce à des recherches personnelles effectuées autour des découvertes microbiotales, a décidé de les mettre en pratique indépendamment des recommandations de son gastro-entérologue. Pour ce faire, il contacta l'un de ses voisins, Jon Ritter, dont il estimait l'hygiène de vie et l'alimentation saines, pour que ce dernier lui fasse don de ses matières fécales. Tom Gravel ingéra le microbiote de son voisin à fréquences régulières, à raison de 200 prises sur une année, pour obtenir la guérison de sa maladie de Crohn. Les résultats obtenus ont stupéfait les gastro-entérologues de cet Américain au point de lancer, à leur tour, des essais du même type sur leurs autres patients[131]. Cette expérience qui semble gustativement déplaisante a eu pourtant l'effet escompté et corrobore les recherches menées au sein de la biotech française Enterome, tel que nous l'avons signalé précédemment. Les réactions au sujet de cette expérience autonome de transplantation fécale n'est, pour autant, pas pleinement validée par la corporation médicale. Le documentaire rapporte, en effet, les propos de Harry Sokol, estimant qu'une surveillance hospitalière est nécessaire à ce genre de pratique, notamment pour vérifier que le microbiote ingéré ne porte pas de bactéries pathogènes. Cette précaution est bien entendu souhaitable pour ne pas risquer d'aggraver la santé du patient. Cependant, une analyse bactériologique des selles permet de répondre rapidement à ce genre de craintes.

L'argument de la sécurité sanitaire déployé par la communauté scientifique est à remettre en perspective : peut-être faudrait-il simplement éduquer à la liberté et à la responsabilité du malade dans ses choix et ses aptitudes thérapeutiques. La défense de l'usage des simples finit toujours par

---

[129] *Ibid.*

[130] Sylvie GILMAN, Thierry Vincent DE LESTRADE, « Microbiote : les fabuleux pouvoirs du ventre », film cit., 44'06" à 47'29".

[131] Ibid.

soulever ces problématiques d'ordre moral et politique, et les mots de Pierre Lieutaghi l'expriment à merveille :

> Les simples sont actuellement les seuls remèdes saisissables […] le monde des plantes est toujours accessible. […] Utiliser les plantes à bon escient, c'est aussi les connaître mieux et apprendre à les respecter. Nous avons besoin de la liberté du monde vivant. Il a besoin de notre respect. À travers la recherche d'une médecine végétale populaire rénovée apparaît vite une évidence : ce sont d'abord les carences en liberté qu'il s'agit de guérir[132].

Cette « carence en liberté » est un problème sur lequel nous ne débattrons pas. Il faut, en revanche, reconnaître deux choses. D'abord, l'automédication est possible, en matière de plantes comme en matière de microbiotes, lorsqu'elle est accompagnée d'une instruction rigoureuse et accessible. Instruction que l'on pourrait souhaiter bien plus démocratique dans un contexte où le peuple est politiquement pensé comme souverain. La deuxième chose est que, non seulement l'automédication est possible mais, elle est aussi à encourager car elle garantit un plus grand respect de l'environnement et donc de soi. C'est ainsi que, pour finir, je citerai les mots de Pierre Rabhi, par lesquels le respect de l'environnement est lié à l'épanouissement de notre liberté et de notre conscience : « par "conscience", j'entends ce lieu intime où chaque être humain peut en toute liberté prendre la mesure de sa responsabilité à l'égard de la vie et définir les engagements actifs que lui inspire une véritable éthique de vie pour lui-même, pour ses semblables, pour la nature et pour les générations à venir »[133].

*

L'ensemble de ce chapitre contribue à montrer que les principes œcoïatriques développés par Landré au XVIe siècle trouvent encore leur place dans notre actualité. Non seulement la cupidité des puissances industrielles et pharmaceutiques est encore dénoncée par de nombreux lanceurs d'alertes, mais elle entérine l'idée selon laquelle ce vice accentue la mortalité des plus faibles, introduisant « desordonnés inequalitez aux Republiques, en conservant une partie des citoyens, & en negligeant l'autre »[134]. Nous avons montré que les solutions apportées par Landré pour répondre à ce déséquilibre, à la fois moral et sanitaire, ne sont pas antinomiques avec les découvertes bactériologiques liées au microbiote intestinal. Les recherches actuelles anoblissent même à leur tour les matières excrémentielles pour leurs vertus thérapeutiques cachées. Quant à

[132] Pierre LIEUTAGHI, *Les Simples entre nature et société : histoire naturelle et thérapeutique, traditionnelle et actuelle, des plantes médicinales françaises*, Mane, Association Études populaires et initiatives, 1983, p. 90.
[133] Pierre RABHI, *Manifeste pour la terre et l'humanisme*, *op. cit.*, dernière de couverture.
[134] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 873.

l'éducation médicale, elle reste à être encouragée et soutenue afin de construire une société fondée sur une meilleure conscience de l'environnement et de soi, sur le soin du microcosme interdépendant du macrocosme.

*

* *

Pour résumer les enjeux de cette dernière partie, relative à la réception de l'*Œcoïatrie*, nous pouvons d'abord dire que ce texte acquit une certaine notoriété parmi les contemporains de Landré. En effet, notre étude de sa reprise par Ambroise Paré, ainsi que celle de sa traduction allemande par Jeremias Martius, ont permis de lui attribuer un rayonnement national et international réel. Toutefois, ce traité est tombé peu à peu dans l'oubli, malgré les trente-trois parutions retrouvées au côté de différents *long-seller* comme *Les Secrets du Seigneur Alexis Piémontois*, ou des *Admirables secrets d'Albert le Grand* à partir du XVIIe siècle. À ce titre, nos recherches sur le caractère commercial de cet abrégé médical ont conclu à un intérêt éditorial certain, notamment pour son identité excrémentielle insolite, lui permettant une grande diffusion. Cependant, nous avons constaté qu'au fur et à mesure du temps l'insolite l'emporta sur l'aspect fondamentalement réformateur de cette médecine domestique savante.

C'est d'ailleurs la curiosité du contenu qui incita Gaston de Lagrange-Ferrègues à écrire le premier article relativement conséquent au sujet de l'œuvre médicale landrésienne. Si nous lui devons l'entrée de l'*Œcoïatrie* dans l'historiographie contemporaine, son approche contribuait à entretenir l'aspect folklorique, voire fantaisiste de ce qu'il nommera cet « art d'accommoder les restes »[135]. Avec l'explosion des préoccupations écologiques, les découvertes sur la richesse et les potentiels de notre cerveau entérique, les solutions landrésiennes pourraient regagner un crédit scientifique non négligeable. Car, au-delà de l'intérêt historique démontré tout au long de cette thèse, une écoïatrie contemporaine, au sens d'éco-médecine, est envisageable et même souhaitable pour la préservation des écosystèmes – intérieurs et extérieurs – et pour la liberté et la justice qu'elle induit, ainsi que notre dernier chapitre s'est efforcé à le montrer.

[135] Gaston DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'*Oecoïatrie* », art. cit., p. 22.

CONCLUSION

Les objectifs esquissés dans l'introduction, à savoir la définition du portrait personnel et professionnel de Landré, de sa motivation à produire l'*Œcoïatrie*, des enjeux pratiques et théoriques de celle-ci, ainsi que de sa réception savante et populaire jusqu'à nos jours, ont été réalisés progressivement pour répondre aux lacunes historiographiques que cette œuvre révélait.

Les neuf chapitres que nous venons de clore ont permis, dans un premier temps, de contextualiser l'*Œcoïatrie* en reconstruisant l'identité sociale et intellectuelle de Christofle Landré. Contrairement à ce que pensait Gaston de Lagrange-Ferregues, il a été montré que cet Orléanais était bien à la fois médecin et avocat[1]. La dépouille des archives de Blois et d'Orléans, ainsi que l'ouvrage de Sussanneau ont permis de soutenir cette hypothèse et de confirmer la pluralité des aptitudes professionnelles de notre auteur. En effet, le réseau de notables auquel Landré appartenait s'inscrivait autant dans le droit que dans la médecine et la réforme religieuse. Que cela soit au regard des parrains et marraines de ses enfants, ou à la situation géographique de son foyer, situé à Saint-Liphard c'est-à-dire à proximité de l'université, Landré tenait place au sein d'une communauté d'intellectuels humanistes de renom.

S'est alors posée la question de son appartenance au réseau réformé. En effet, son cercle relationnel orléanais et son service auprès de Charles II d'Orléans nous indiquaient la fréquentation de figures proches de la Réforme. Cependant, ce générique de « Réforme » cache une pluralité d'attitudes et d'ambitions réformatrices souvent singulières selon les individus qui s'en réclament. Il nous a donc fallu déterminer le chemin réformateur que suivait Landré. L'en-tête de l'épître dédicatoire de l'*Œcoïatrie* a permis de nous renseigner : Christofle Landré était rousséliste. Nous avons donc quitté Orléans afin de le suivre sur les terres béarnaises et rencontrer son guide spirituel : l'évangélique Gérard Roussel. Évêque d'Oloron lorsque Landré lui dédie l'*Œcoïatrie*, cet homme représentera pour lui la capacité concrète à servir les puissants tout en agissant au côté et au profit du peuple. Landré choisira, de fait, d'être son « obeissant serviteur » pour l'exemplarité religieuse et politique que Roussel lui inspire. Par exemple, son rôle auprès de la reine Marguerite de Navarre comme confesseur ainsi que son engagement dans l'instruction des plus défavorisés montrent à Landré le chemin d'une allégeance possible à l'ensemble du corps social. Ce respect du

[1] Gaston DE LAGRANGE-FERREGUES, « Autour de l'*Oecoïatrie* », art. cit., p. 17-22.

corps social dans sa globalité, marqué par une estime prononcée pour les plus démunis, deviendra l'une des caractéristiques fondamentales de l'*Œcoïatrie*, tant d'un point de vue conceptuel que pratique. En outre, cette dédicace à Roussel a permis d'affilier Landré à l'évangélisme et d'inscrire son traité médical, rédigé en vernaculaire, dans une dynamique réformatrice défendant avec ferveur une concorde pacificatrice.

La notion de concorde est cardinale dans l'ensemble de son travail, et nous l'avons d'abord comprise par l'étude de l'épître, réalisée dans la deuxième partie de thèse. Dans cette lettre dédicatoire, la concorde s'est révélée le ciment, mais elle se place aussi au croisement de plusieurs postulats. Landré y développe, avec l'appui de son *De perfecta Republica*, la volonté d'une synergie entre les actions morales, les actions politiques et les actions médicales afin de construire une société en pleine santé, en paix, plus vertueuse et saine que celle qu'il connaît. C'est grâce à sa double compétence médicale et juridique que Landré conceptualise cette synergie. Pour cela, il réalise un diagnostic global de la santé des corps individuels (microcosme) et du corps social (macrocosme) au point de soulever une maladie qui les touche tous. Son regard croisé diagnostique une cause commune à la surmortalité des pauvres et au déséquilibre maladif du corps social : l'avarice des savants. Selon Landré, ce mal, communément pensé dans la sphère morale ou religieuse comme étant un péché capital, trouve sa source chez les savants et se répercute directement sur les corps vivants et civils. Ce discours dénonçant l'avidité des dominants n'est pas propre à Landré, il s'insère dans une tradition qui remonte à Pline l'Ancien pour la médecine. Il est en outre partagé par bon nombre de ses contemporains magistrats, ainsi que les recherches de Loris Petris le constatent[2]. Toujours est-il que Landré s'indigne des répercussions sanitaires de ce vice qui, lorsqu'il corrompt les médecins et les apothicaires, prive les plus démunis d'un soin savant et les condamne donc à une surmortalité. Landré propose d'y remédier par la pratique autonome d'une médecine domestique savante, qu'il intitule *Œcoïatrie*.

L'institutionnalisation d'une médecine domestique savante n'a pas pour objectif de soigner directement l'avarice des soignants afin d'endiguer le mal. Bien qu'homme de foi, Landré n'est pas homme d'église : ses aptitudes à combattre ce vice prennent alors la forme des savoirs qu'il maîtrise. Étant médecin et avocat, il cherche à redistribuer l'application savante de la médecine afin d'annuler la dépendance sanitaire du peuple. Si les plus pauvres n'ont plus besoin de faire appel au médecin ou à l'apothicaire pour remédier à leurs maux, parce qu'ils ont acquis les moyens suffisants pour y faire face seuls, alors la rétention de savoirs et d'argent par les dominants n'aura plus de quoi être nourrie. La mise en place d'une œcoïatrie consiste à redonner au peuple une légitimité à connaître

[2] PETRIS, Loris, « L'avarice et la justice dans la littérature française du XVIe siècle », art. cit.

et pratiquer une médecine savante, par l'enseignement de remèdes gratuits et efficaces, imperméables aux ambitions spéculatrices et monopolisatrices des médecins et des apothicaires.

C'est là que la notion de concorde prend une deuxième dimension. En effet, par son envergure réformatrice rousséliste, Landré rend concordants les principes de vertu du pauvre à la matière médicale. Sous l'égide du silène d'Alcibiade, notre auteur développe une médecine domestique savante, efficace et gratuite, grâce à une pharmacopée qui illustre la préciosité thérapeutique des matières pauvres et viles. Il a été montré que la figure du silène, employée par Landré pour caractériser son œuvre, n'était pas seulement métaphorique ou morale, comme chez Érasme, mais qu'elle était aussi matérielle et pharmacologique, comme chez Rabelais. Par-delà la concorde des finalités religieuses, médicales et politiques qui doivent travailler ensemble à la santé et la paix du corps social, Landré opère également la concorde entre les principes vertueux d'une foi concrétisée dans la pauvreté et les propriétés thérapeutiques d'ingrédients pauvres. Ainsi, les vertus qui autorisent l'application d'une médecine gratuite et efficace, au profit de la meilleure santé du corps social, se trouvent dans ce qui est pauvre et vil. Soigner les corps pauvres qui composent le corps social ne peut s'effectuer sans une double concorde : d'une part des finalités médicales, politiques et religieuses, et d'autre part des valeurs vertueuses, morales et thérapeutiques, toutes deux dissimulées dans le répugnant. Sans cette concorde réformatrice du savoir médical avec la foi évangélique, selon les commandements de pauvreté et de charité, l'avarice perdurera et la mortalité attaquant le corps des plus démunis finira par gangréner l'entièreté du royaume.

Cette pensée de la matière pauvre qui soignerait, autant que le vœu de pauvreté serait vertueux, est indéniable pour Landré. L'enseignement médical universitaire qu'il a reçu va en ce sens. En effet, ainsi que nous l'avons analysé dans l'ensemble du cinquième chapitre de cette thèse, la grande majorité des remèdes contenus dans l'*Œcoïatrie* sont d'origine galénique ou dioscoridienne. C'est ainsi qu'une quarantaine d'ingrédients, comme diverses fientes, mais aussi les déchets quotidiens tels que les semelles usagées, les pots cassés ou les toiles d'araignées, sont revalorisés par Landré dans le respect des savoirs universitaires. L'envergure canonique de sa médecine domestique savante lui confère une assise solide, et permet de rejoindre la parole évangélique : l'enseignement du Christ s'accorde avec les enseignements médicaux de l'Antiquité, et cette cohésion cristallisée dans les ingrédients négligés conduit à la pratique médicale d'un « or couvert de fiente ». Ainsi, le savoir œcoïatrique n'est pas indigne de l'art médical puisqu'il s'entérine par les textes de Dioscoride, de Galien, et par la parole du Christ.

En outre, nous avons également confirmé que les remèdes œcoïatriques s'envisageaient comme une nouvelle famille de simples accessibles à tous dans le cadre domestique et reprenant la

spécificité du silène, c'est-à-dire composés d'un extérieur vil ou méprisé, au contenu *a contrario* plus précieux que les « Gemmes de l'Orient ». Un envers vertueux pour un endroit répugnant et généralement puant, faisant des fientes et des déchets quotidiens la pharmacopée la plus précieuse qui soit. S'il y a très peu d'innovations médicales dans ce traité landrésien, l'auteur bouscule en revanche l'ensemble de la communauté savante car il incite ses lecteurs à changer leurs habitudes de consommation thérapeutique et à devenir autonomes en matière de soin. Non seulement chacun peut participer efficacement et gratuitement à la construction d'une société sans avarice, mais pour cela, chacun doit accepter l'idée de se soigner par des déchets et de devenir l'égal du médecin par l'autonomie qu'il acquiert.

Ce renversement n'est pas simple à opérer, d'autant qu'il questionne la valeur implicite des corps pauvres, ainsi que le statut des futurs œcoïatres. Sur ces points, nous avons creusé les théories diététiques communes aux érudits de la Renaissance ainsi que les pratiques populaires de soin domestique. Plusieurs constats importants ont émergé. D'abord, dans un contexte où il existe une correspondance entre la nourriture ingérée et la complexion corporelle de son consommateur, il nous a fallu voir si les riches et nobles étaient susceptibles de se soigner par une pharmacopée vulgaire. Nos recherches ont montré que, même si les pauvres étaient les premiers destinataires de l'œuvre médicale landrésienne, plusieurs passages précis accordaient une attention particulière aux gens délicats, tels que les pages du roi portugais[3]. Intégrer une population plus aisée dans les destinataires de cette médecine domestique savante atteste que cette médecine domestique excrémentielle peut aussi bénéficier aux plus aisés. De même, dans un souci de concordance avec les vertus spirituelles définissant la pauvreté, tout individu est apte à faire vœu de pauvreté pour le bien commun, ainsi que le Christ l'enseigne. Bien que cette théorie puisse se défendre, la pratique est moins évidente car, même si leur bourse le permet, rares seront ceux qui choisiront une thérapeutique répugnante.

Concernant le statut des œcoïatres, il nous a fallu voir à qui profiteraient, en pratique, les connaissances landrésiennes. En effet, produire une médecine domestique savante implique que le soin soit exercé par des individus installés au sein du foyer. Or, nous savons qu'à cette époque, ce sont les femmes qui tiennent le rôle de soignantes au quotidien dans le milieu rural et populaire. Ainsi, est apparue une évidence, les œcoïatres sont principalement des femmes. Ce caractère féminin est d'autant plus important que Landré légitime médicalement et institutionnellement leurs gestes quotidiens. À ce sujet, notre étude a dû chercher à comprendre quelles étaient les pratiques populaires de ces femmes et voir ce qu'impliquait politiquement et culturellement l'écriture de l'*Œcoïatrie*. D'abord, non seulement les soins excrémentiels existaient déjà dans le milieu populaire,

[3] Christophe LANDRÉ, *Œcoïatrie*, *op. cit.* (1573), p. 884.

mais ils étaient ancrés dans des pratiques superstitieuses de sources païennes mélangées à des incantations chrétiennes, et auxquelles le savoir universitaire n'accordait aucune valeur. Un renversement s'est donc de nouveau opéré : avec Landré, les pratiques scatologiques perdaient leur identité païenne et gagnaient une reconnaissance scientifique. En ce sens, Landré est apparu comme un protecteur et défenseur d'une médecine domestique féminine, fondée autour de pratiques excrémentielles savantes. De surcroît, une remise en contexte inquisitorial nous a permis de nous rendre compte que le discours landrésien avait pour conséquence de dédiaboliser ces pratiques médicales généralement associées à la sorcellerie. Les femmes, soignant leurs proches avec des déjections et des déchets quotidiens, ne pouvaient plus être perçues comme sorcières mais acquéraient le nouveau statut scientifique d'œcoïatre. Ainsi, la concorde a trouvé une troisième et dernière teinte, celle de l'accord entre gestes populaires et connaissances universitaires. Landré renforce la paix et la santé du peuple en lui permettant de se défendre, non seulement des médecins avaricieux mais également des inquisiteurs. La condamnation des femmes du peuple pour sorcellerie, à cause d'usages scatologiques prétendument diaboliques, n'est plus possible, car Landré transmet à l'ensemble de la communauté l'origine savante de tels usages.

Christophe Landré apparaît comme un humaniste de la concorde, tant du point de vue des disciplines qu'il exerce, que du point de vue des principes vertueux du bas et des gestes populaires. La préservation de la santé et de la paix, des corps vivants et du corps social, apparaît comme une finalité possible seulement si le droit, la médecine et les principes religieux travaillent de concert à la défense et protection des vertus cachées dans le méprisé. Les matières pauvres, tout comme les gens les plus démunis, deviennent ainsi la voie du Salut pour l'ensemble du corps social.

Pour achever l'étude de cette pensée landrésienne redécouverte, il convenait d'en comprendre la réception parmi ses contemporains et au-delà. Le catalogage de trente-trois parutions retrouvées de l'*Œcoïatrie*, entre 1558 et le XIXe siècle, m'a conduite à analyser la notoriété de l'œuvre, tant dans le milieu savant médical que parmi la littérature de colportage. Nos recherches ont montré que le renom de ce traité médical fut réel, en France comme à l'étranger, par le biais des références qui lui sont faites par Ambroise Paré et par la traduction allemande effectuée par Jeremias Martius en 1571. Malgré la visibilité que ces deux médecins lui apportèrent dans le réseau universitaire, et ce jusqu'au XVIIe siècle, l'*Œcoïatrie* resta globalement ignorée des savants. Néanmoins, le fait qu'elle soit associée à de célèbres *long-sellers*, comme *Les Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, l'*Histoire generale des plantes* de Fuchs ou les *Admirables secrets d'Albert le Grand*, atteste que le monde éditorial des secrets de médecine a trouvé un intérêt commercial évident dans l'œuvre de Landré. Au regard de la célébrité de ces trois ouvrages, il est sûr que l'*Œcoïatrie* a connu un grand

succès par association. Ceci nous indique que le savoir œcoïatrique put pénétrer des couches sociales plus modestes, ainsi que Landré le souhaitait. À ce propos, notre étude a estimé à plusieurs reprises que des intermédiaires oraux devaient exister afin de transmettre le contenu du traité aux plus démunis – n'ayant ni les moyens de le lire ni de l'acquérir. Par ailleurs, l'inscription de l'*Œcoïatrie* dans le milieu de colportage lui fit perdre son caractère réformateur évangélique. Il s'est avéré qu'elle a suscité l'intérêt des éditeurs principalement pour son caractère insolite, et davantage que pour la démarche de son auteur. C'est ainsi qu'elle perdit progressivement son épître dédicatoire, le nom de son auteur, puis son titre, jusqu'à être plagiée et réinsérée parmi les *Admirables secrets d'Albert le Grand*. Le Chapitre VIII a donc pu conclure à une double réception à la fois savante et populaire, même si dans les deux cas un essoufflement des ambitions landrésiennes se constate au fil des siècles.

À rebours de cette disparition, j'ai décidé dans un ultime chapitre de soulever toute l'actualité des propos landrésiens. En effet, il m'a paru nécessaire de montrer que les problèmes auxquels Landré faisait face sont toujours présents, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Une comparaison a pu être menée au sujet des dénonciations faites à l'encontre des médecins et apothicaires avaricieux et sur les solutions pharmacologiques proposées. Car non seulement la cupidité des puissances industrielles et pharmaceutiques fait régulièrement l'objet de scandales – sanitaires, économiques et politiques – dénoncés par des lanceurs d'alerte, mais les découvertes scientifiques actuelles au sujet du microbiote tendent vers un anoblissement réactualisé des fientes. Dans un premier temps, l'idée selon laquelle l'avarice des dominants puisse introduire « desordonnés inequalitez aux Republiques, en conservant une partie des citoyens, & en negligeant l'autre »[4] se constate dans l'ensemble des ouvrages contemporains sur lesquels je me suis appuyée. La surmortalité des plus faibles au profit d'un gain financier destiné à une minorité est incontestable. En outre, à supposer que la recherche en sciences humaines ait un intérêt politique, il m'a paru utile de montrer que les solutions œcoïatriques construites par Landré entraient en résonance avec les récentes découvertes microbiotiques. Bien que Landré ne constitue plus du tout comme une référence scientifique aujourd'hui, l'essor des actuelles thérapeutiques excrémentielles mérite d'être mis en relation avec ses principes moraux. Si les excréments et la diversité des microbes nous ouvrent les portes de la guérison de maladies aussi lourdes que le diabète, l'autisme ou encore les maladies inflammatoires du côlon, il est sage de ne pas oublier que les excréments ont pour caractéristique d'être gratuits et, *a fortiori*, efficaces. Cette gratuité, par la quotidienneté de la production fécale, ne doit pas être oubliée afin que nous soyons collectivement conscients des possibilités sociales qu'elle nous offre. L'utopie d'un monde où chacun pourrait maîtriser sa santé

[4] *Ibid.*, p. 873.

sans que le manque d'argent ne représente un frein est toujours d'actualité, et trouve ici une piste d'action non négligeable.

Enfin, je souhaite terminer cette conclusion en rappelant que les découvertes scientifiques actuelles corroborent la notion de concorde avec laquelle nous avons commencé. L'étude du microbiote fécal, et plus globalement du cerveau entérique, confirme le fait que nous sommes tous interdépendants, tant dans nos corps que dans nos actes – vils ou vertueux. La pleine santé du corps social, visée par Landré, rejoint ainsi ce que les scientifiques d'aujourd'hui nomment la symbiose entre macrocosme et microcosme. C'est pourquoi, il est impératif, si nous cherchons à construire un monde où la paix est visée, d'avoir conscience qu'elle est indissociable de la santé de chacun de ses membres. De surcroît, puisque cette santé, individuelle et collective, est inséparable de la biodiversité de la planète, elle-même dépendante des activités humaines – destructrices ou salvatrices – il est essentiel d'encourager et de soutenir l'éducation des futures générations dans le soin de l'environnement, mais aussi dans l'autonomie médicale. Car, Landré nous l'a enseigné : seule cette autonomie individuelle et collective, fondée sur le savoir, peut faire barrage à la cupidité destructrice de ceux qui cherchent à nuire au bien commun.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

LES ÉDITIONS DE L'*ŒCOÏATRIE* LES PLUS UTILISÉES

LANDRÉ, Christophe, *Œcoïatrie, Laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, rekeuillie des livres de Dioscoride, Galen & autres*, Lyon, Jean de Tournes, 1558.

– Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois, divisez en deux parties, & chacune d'icelles en six livres : Et augmentez d'un livre de distillations, avec figures des fourneaux propre à ce : non par cy devant imprimé. Avec la troisième partie des receptes de divers autheurs, toutes bien experimentées & aprouvées : Continuant les livres dudict Seigneur Alexis. Plus l'Ecoiatrie, laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie des livres de Dioscoride, Galen, & autres. Par Christofle Landré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu de bonne mémoire Monseigneur le Duc d'Orleans. Avec une table generale de toutes matieres contenues audict livre, Paris, Hierosme de Marnef et Guillaume Cavellat, 1573.

IMPRIMÉS

Le bastiment de receptes, traduit d'Italien en François. Avec un autre traicté de receptes, intitulé plaisans jardin, Rouen, Philippe Alline, 1606

BÉLORDEAU, Pierre, *Abrégé des observations forenses*, Paris, Nicolas Buon, 1622.

BÈZE, Théodore de, *Les Vrais Pourtraits des Hommes illustres en piete et doctrine, du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers temps pour remettre sus la vraye Religion*, Genève, Jean de Laon, 1581.

BÈZE, Théodore de, *Histoire Ecclesiastique des Eglises reformees au royaume de France, en laquelle est descrite eu vray la renaissance & accroissements d'icelles depuis l'an M. D. XXI. jusques en l'annee M. D. XXXIII. leur reiglement ou discipline, Synodes, persecutions tant generales que particulieres, noms & labeurs de ceux qui ont heureusement travaillé, villes & lieux où elles ont esté dressees, avec le discours des premiers troubles ou guerres civiles, desquelles la vraye cause est aussi declaree*, Anvers, Jean Remy, 1580.

BODIN, Jean, *De la Démonomanie des sorciers. Par J. Bodin, Angevin. Reveüe diligemment, & repurgee de plusieurs fauttes qui s'estoyent glissees és precedentes impressions. Plus y est adjoustee de nouveau une ample table des choses plus memorables contenues en ce livre*, Lyon, Antoine de Harsy, 1598 (4e ed.).

BRIÇONNET, Guillaume, et Marguerite d'Angoulême, *Correspondance (1521-1524)*, Genève, Librairie Droz, 1979.

CALVIN, Jean, *Johannis Calvini Epistolae Volumen I (1530 – sept. 1538)*, éd. Cornelis Augustijn et Franz Pieter Van Stam, Genève, Droz, 2005.

CHENAYE-DESBOIS, François Alexandre Aubert de la, *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France*, Paris, Antoine Boudet, 1774, Tome VII.

CHOMEL, Jean-Baptiste-Louis, *Essai Historique sur la Médecine en France*, Paris, Lottin l'Aîné, 1742.

CHRESTIEN, Guillaume, *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte, laboribusque in ea perdiscenda necessariò subeundis, & reprimendis pseudiatrorum erroribus ac imposturis, déque venenosa, ac perniciosa ver atri natura, ad Aurelianos cives*, Paris, officina Dionisii Ianotii thyppographi, 1542.

Le College Royal de France, ou Institution, Establissement & Catalogue dés Lecteurs & Professeurs Ordinaires du Roy, Fondez à Paris, par le Grand Roy Francois I. Père dés Lettres, et autres roys ses successeurs, jusques a Louys XIV. Dieu-donné. Avec la reverence et requeste des Lecteurs du Roy, qui sont à présent en charge, faicte & prononcée par le Doyen de leur Compagnie, le 16 Juillet 1643, Paris, Chez Macé Bouillette, 1644.

DALAIRAC, François-Paulin, *Mémoires du Chevalier de Beaujeu. Contenant ses divers voyages, tant en Pologne, en Allemagne, qu'en Hongrie, avec des Relations particulieres des Affaires de ces Pays-là, depuis l'année 1679*, Amsterdam, Chez les Héritiers d'Antoine Schelte, 1700.

DAVIS DU PERRON, Jacques, *Oraison funebre, sur la mort de Monsieur de Ronsard, par J. D. du Perron Lecteur de la Chambre du Roy*, Paris, Frederic Morel, 1586.

DEROZIERS, Claude, *Dion historien Grec, des faictz & gestes insignes des Romains, reduictz par Annalles et Consulat de Lucius Cotta, & Lucius Torquatus (durant lequel, Pompée le Grand fit guerre contre les Hiberiens, & deffit Mithridates) & continuant de temps en temps jusques à la mort de Claude Neron. Premierement traduit de Grec en Italien, par messire Nicolas Leonicene, Ferrarois : & depuis de Italien en vulgaire François, par Claude Derozier, de Bourges en Berry. Avec les histoires à chacun livre convenables*, Paris, Arnoul & Charles les Angeliers, 1542.

Le Dictionnaire des Commerçans, François et Latin, dédié a Monseigneur le Duc de Bretagne, Lyon, Claude Journet, 1768.

DIOSCORIDE, *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale, translatez de latin en françois*, traduit par Martin Mathee, Lyon, Thibault Paysan, 1559.

DRAUD, Georg, *Bibliotheca Classica, sive, Catalogus officinalis, In quo singuli singularum facultatum ac professionum libri qui in quavis fere lingua extant, quique intra hominum fere memoriam in publicum*

prodierunt, secundum artes & disciplinas, earumque ; titulos & locos communes, Authorumque Cognomina singulis classibus subnexa, ordine alphabetico recensentur, Francfort, Nicolas Hoffmann, 1611.

DUBOIS, Jacques, dit SYLVIUS, *Conseil tresutile contre la Famine : & remedes d'icelle. Item Regime de santé pour les povres, facile a tenir*, Paris, Jacques Gazeau, 1546.

DU BUYS, Guillaume, *Les Œuvres de Guillaume du Buys, Quercinois. Contenants plusieurs & divers traictez : le discours desquelq n'apporte moindre vertueux fruict, qu'il est aggreable, & plain de tout contentement, pour la diversité des matieres dont il traicte*, Paris, Jean Fevrier, 1583.

(D')ÉGINE, Paul, *Pauli eginetæ præcepta salubria Guilielmo Copo Basileiensi interprete*, Paris, Ex officina libraria Henrici Stephani, 1510.

(D')ÉGINE, Paul, *Pauli Æginetæ totius Rei Mediæ Libri VII ad profectionem parati, et brevi summa omnem artem complectentes. Per Janum Cornarium medicum Physicum Latina lingua conscripti*, Bâle, Johannes Hervagios, 1556

ÉRASME, Didier, *La Correspondance d'Érasme*, sous la direction de Aloïs GERLO, Bruxelles, University Press, douze volumes parus entre 1967 et 1984.

ÉRASME, Didier, *Éloge de la folie*, trad. par M. Nisard, Paris, Librairie de Charles Gosselin, 1842.

ÉRASME, Didier, *Enchiridion,* Paris, Edition J. Chomarat, 1991.

Érasme, Didier, *Les silènes d'Alcibiade*, traduction, introduction et notes de Jean-Claude Margolin, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

ESTIENNE, Charles, *La dissection des parties du corps humain divisée en trois livre […] avec les figures et declaration des incisions, composées par Estienne de la Riviere Chirurgien*, Paris, Simon de Colines, 1545.

ESTIENNE, Charles, *L'Agriculture et Maison Rustique de M. Charles Estienne, Docteur en Medecine. En laquelle est contenu tout ce qui peut estre requis, pour bastir maison champestre, nourrir & medeciner & volaille de toutes sortes, dresser jardins, tant potager, que parterre, gouverner mousches à miel, planter & enter toute sorte d'arbres fruitiers, entretenir les prez, viviers & estangs, labourer les terres à grains, façonner les vignes, planter bois de haute fustaye & taillis, bastir la Garenne, la Haironniere & le Parc pour pour les bestes sauvages*, Paris, Jacques du Puis, 1564 ; *L'Agriculture et Maison rustique. En laquelle est contenu tout ce qui peut estre requis, pour bastir maison champestre, nourrir & medeciner bestial & volaille de toutes sortes, dresser jardins, tant potager, que parterre, gouverner mousches à miel, planter & enter toute sorte d'arbres fruitiers, entretenir les prez, viviers & estangs, labourer les terres à grains, façonner les vignes, planter bois de haute fustaye & taillis, bastir la Garenne, la Haironniere & le Parc pour les bestes sauvages*, Lyon, Ian Martin, 1565 ; *La dissection des parties du corps humain divisée en trois livres, faictz par Charles Estienne docteur en Medecine : avec les figures et declaration des incisions, composées par Estienne de la Riviere Chirurgien*, Paris, Simon de Colines, 1546.

Evangiles des Quenoilles, Bruges, Colard Mansion, v. 1475, réed. *Les Évangiles des Quenouilles*, Paris, P. Jannet, 1855.

FUCHS, Leonhart (attribué), *Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par M. Leonard Fucus*, Troyes, Nicolas Oudot, 1620 ; *Histoire generale des plantes et herbes avec leur proprieté par Leonard Fuchs. La figure & vertu du petum, ou Niconane vulgairement appellee herbe à la Royne. Avec un nouveau preservatif contre la peste : Ensemble un recueil d'excellentes receptes tirees de divers Autheurs. Plus L'œcoiatrie contenant en soy, sous choses viles, plusieurs receptes necessaires à un chacun*, Rouen, Daniel Cousturier, 1625.

GALIEN, Claude, *Galeni de affectorum locorum notitia, libri sex, Guilielmo Copo Basileiensi interprete*, Paris, Officina Henrici Stephani, 1513.

GALIEN, Claude, *ΓΑΛΗΝΟΥ. Γ'. Galeni Librorum pars prima, quorum indicem VI. Pagina continet*, Venezia, Aldo II, 1525.

GALIEN, Claude, *Claudii Galeni Pergameni, secundum Hippocratem medicorum facile principis opus de usu partium corporis humani, magna cura ad exemplaris Græci veriritatem castigatum, universo hominum generi apprime necessarium, Nicolao Regie Calbro interprete*, Paris, Simon de Colines, 1528.

GALIEN, Claude, *Claudii Galeni Pergameni asiani, excellentissimi semper, post unicum Hippocratem, medici ab omnibus habiti opera quæ ad nos extant omnia, partim iampridem, partim penitus recens, à viris doctissimis in Latinam linguam conversa, & nunc multis recentissimis translationibus per Janum Cornarium Medicum Physicum exornata : ab eodemque regnita ex toto, & innumeris locis restituris absolutissima*, Bâle, Froben, 1549.

GALIEN, Claude, *Galeni Operum quintus tomus classes duas quintam et sextam complectens, quarum illa medicamentorum cum simplicium tum compositorum materiem, & eorundem compositionis rationem : hæc varios detrahendi sanguinis modos tradit*, Bâle, Froben, 1549.

GALIEN, Claude, *De simplicium medicamentorum facultatibus*, dans ID., *Operum Quintus Tomus*, Bâle, Froben, 1549.

GALIEN, Claude, *De Theriaca ad Pisonem*, dans ID., *Operum Quintus Tomus*, Bâle, Froben, 1549.

GALIEN, Claude, *Que le bon médecin est philosophe*, dans *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales*, par Charles Daremberg, Paris, J.B. Baillière Librairie de l'Académie impériale de Médecine, 1856.

GESSNER, Conrad, *Bibliotheca Instituta et Collecta, Primum a Conrado Gesnero : Deinde in Epitomen redacta, & novorum Librorum accessione locupletata, tertio recognita, & in duplum post priores editions aucta, per Josiam Simlerum : Iam vero postremo aliquo mille, cum priorum tum novorum authorum opusculis, ex instructissima Viennesi Austriæ Imperatoria Bibliotheca amplificata, per Johannem Jacobum Frisium Tigurinum*, Zurich, Christophorus Froscho-Verus, 1583.

GESSNER, Conrad, *Conradi Gesneri Tigurini medicinæ et philosophiæ professoris in schola Tigurina, Historiæ Animalium, Liber V. Qui est de Serpentium natura. Ex variis schedis et collecta neis eiusdem compositus per Jacobum Carrorum Francofurtensem. Adjecta est ad calcem, scorpionis insecti historia a D. Casparo Vvolphio Tigurino Medico, ex eiusdem Paralipomenis conscripta. Accesserunt indices nominum serpentium secundum diversas linguas : & ante illos enumeration eo ordine quo in hoc volumine continentur*, Francfort, Henricus Laurentius, 1621.

GILLES, Nicole, *Les treselegantes & copieuses Annales, des treschrestiens & excellens moderateurs des belliqueuses Gaules. Depuis la triste desolation de la tresinclyte & fameuse cité de Troye, jusque au regne du tresvertueux roy Francois. Compilées par feu treseloquent & noble Historiographe, en son vivant Indiciaire & secretaire du Roy, & Contreroleur de son tresor, maistre Nicole Gilles, jusques au temps du roy Loys unziesme. Et depuis additionnes selon les modernes Historiens, jusque en Lan mil cinq cens quarante & sept. Nouvellement reveues & corrigées sur les anciens originaux, oultre les precedents impressions*, Paris, Jean de Roigny, 1547.

LE GRAND, Albert (Pseudo), *Les Admirables secrets d'Albert le Grand, contenant plusieurs Traittez sur la Conception des Femmes, & les vertus des Herbes, des Pierres precieuses, & des Animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie, & d'un Preservatif contre la Peste, les Fievres malignes, les Poisons, & l'infection de l'Air. Tirez et traduits. Sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore parus, ce qu'on verra plus amplement dans la Table. Divisez en quatre Livres*, Cologne, Dispensateur des Secrets, 1706.

GRUDÉ, François, *La Bibliotheque du Sieur de la Croix du Maine. Qui est un catalogue de toutes sortes d'Autheurs, qui ont escrit en François depuis cinq cens ans & plus, jusques à ce jourd'huy*, Paris, Abel l'Angelier, 1584.

GUFER, Johann, *Tabulæ Medicæ seu Medicina Domestica, Europista ac facile parabilia Experientia atque, Authoritate comprobata Medicamenta continens. Das ist : Kleine Hausz-Apothek/ Darinnen allerhand schone Experimenta oder Artzneyen/ auch von den geringsten und verachtlichsten Sachen beschrieben/ und den Armen Kranken zu Nuzen an Tag gegeben worden. Durch Joannem Gufer, Memmingensem, der Arzney Doctorn/ und unterschidlicher Stande desz Reichs bestellten Physicum*, Augsbourg, Gottlieb Gobels, 1670.

HIPPOCRATE, *Airs, Eaux, Lieux*, par Jacques JOUANNA, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

HIPPOCRATE, *Serment* dans *Œuvres complètes d'Hippocrate*, trad. et éd. par Émile Littré, Paris, J.-B. Baillière, 1844.

HIPPOCRATE, *De la maladie sacrée*, dans *Œuvres complètes*, par Émile LITTRÉ, Paris, J.-B. Baillière, 1849, Volume 6.

HIPPOCRATE, *De la nature de l'homme*, dans *Œuvres complètes*, par Émile LITTRÉ, Paris, J.-B. Baillière, 1849, Volume 6.

Histoire de nostre temps contenant un recueil des choses memorables passees & publiees pour le faict de la Religion & estat de la France, depuis l'Edict de paciffication du 23. jour de Mars, 1568. jusques au jour present, 1570.

Voir : https://books.google.fr/books?id=xuKmzANTPdkC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false.

HUARTE, Juan, *Anacrise, ou parfait jugement et examen des Esprits propres & naiz aux sciences. Où par merveilleux & utiles secrets, tirez tant de la vraye Philosophie naturelle, que divine, est demonstree la difference des graces & habilitez qui se trouvent aux hommes, & à quel genre de lettre est convenable l'esprit de chacun : de manière que quiconque lira icy attentivement, découvrira la proprieté de son esprit, & sçaura élire la science en laquelle il doit profiter le plus*, traduit par Gabriel Chappuis, Lyon, François Didier, 1580.

INSTITORIS, Henry et SPRENGER, Jacques, *Malleus maleficarum*, trad. par Amand Danet, Grenoble, Éditions Jérôme Million, 2009 (1990), « Collection Atopia ».

JOUBERT, Laurent, *Erreurs Populaires au fait de la Medecine et Regime de santé. Corrigés par M. Laur. Joubert Conselher & medecin ordinaire du Roy, & du Roy de Navarre, premier docteur regent, Chancelier & juge de l'université an medecine de Mompelier*, Bordeaux, Simon Milanges, 1578.

LANDRÉ, Guillaume, *L'Histoire et poursuite de Primaleon de Grece (Second livre)*, Paris, Jean Parant, 1577.

Les livres des procurateurs de la nation germanique de l'ancienne université d'Orléans, 1444-1602. Tome II, Deuxième livre des procurateurs, 1546-1567, publiés par le Comité international pour l'histoire de la nation germanique de l'Université d'Orléans sous les auspices de la Commission internationale pour l'histoire des Universités par Detlef Illmer, Hilde De Ridde-Symoens et Cornelia M. Ridderikhoff, Leiden, E. J. Brill, 1988.

LE CARON, Louis, *Dialogues*, Paris, Vincent Sertenas, 1556.

LE CARON, Louis, *Panegyrique II, ou, Oraison de l'amour du Prince*, Paris, Robert Estienne, 1567.

LECOQ, Pascal, *Bibliotheca Medica. Sive Catalogus illorum, qui ex professo Artem Medicam in hunc usque annum scriptis illustrarunt : Nempe quid scripserint, ubi, qua forma, quove tempore scripta excusa, aut manuscripta habeantur*, Bâle, Conrad Waldkirch, 1590.

LE FÈVRE, François, *Le medecin chirurgien d'Hipocrate le grand. Par m. Françoys le Fevre docteur en medecine a Bourges en Berry. Dedié à monsieur de l'Hospital maistre des Requestes ordinaire du Roy*, Paris, Jacques Kerver, 1560.

LE MAIRE, François, *Histoire et Antiquitez de la ville et duché d'Orléans, avec les vies des Roys, Ducs, Comtes, Vicomtes, Gouverneurs...*, Orléans, Maria Paris Imprimeur du Roy et de la Nation Germanique, 1648.

LEONICENO, Niccolò, *Dione. Historico delle Guerre & Fatti de Romani : Tradotto di Greco in lingua vulgare per M. Nicolo Leoniceno. Con le sue figure a ogni libro, opera nuovamente venuta in luce, ne piu in lingua alcuna stampata*, Venise, 1533.

LEOPARD, Charles, *Le Glaive du Geant Goliath, Philistin, & ennemy de l'Eglise de Dieu. C'est un recuil de quelques certains passages, par lequel il sera aisé à tous fideles qui le liront, de connoistre que le Pape ha la gorge couppée de son propre glaive*, 1561.

MANARDI, Giovanni, *Joannis Manardi medici ferrariensis, hac ætate omnium medicinæ professorum per universam Italiam, in Galeni doctrina & Arabum censura celeberrimi, & optime meriti, Epistolarum Medicinalium libri duodeviginti*, Bâle, 1535.

MARTIUS, Jeremias, *Kunstbuch : Dess Hocherfarmen / unnd Weyt-berhümpten Herrn Gabrielis Fallopij, der Artzney Doctorn /von mancherley nutzlichen / bissher verborgnen /und lustigen Künsten : Erstlich welsch durch jh beschriben / sampt einem andern büchlin / vor etlichen Jaren in frant-zösischer sprach / durch Christophorum Lan-drinum aussgangen / darin etliche fürtreffliche bewerte Artzneyen / zu mancherley leibs-gebrechen dienstlich / und doch auss gar schlechten dingen zubereytet / begriffen seind / jetzt aber beyde in Teutsche sprach verferttiget / durch Hieremiam Martium bestelten Doctorn zu Augspurg*, Augsbourg, Michael Manger, 1571.

MARTIUS, Jeremias, *Catalogus Bibliothecæ Hieremiæ Martii, Doctoris Medici Augustani*, Augsbourg, Michael Manger, 1572.

MONDEVILLE, Henri de, *Chirurgie de maître Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, roi de France, composée de 1306 à 1320*, trad. fr. d'Édouard Nicaise, Paris, Éditions Félix Alcan, 1893.

DU MONT VERD, Raoul, *Les fleurs et Secrets de Medecine : contenants plusieurs Remedes et Receptes : a la conservation de la sante du corps humain. Et contre toutes maladies : comme de Peste/Fiebvres : Pleuresies : Lathertes : Stavelles : ee autres semblables. Jadis faict et envoye a Artaxerxes : Roy des Perses : Par Ipocras medecin tressubtil*, Paris, en la rue Neufve nostre Dame, enseigne Sainct Nicolas, 1547.

MONTAIGNE, Michel de, *Essais de Messire Michel, Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Maire & Gouverneur de Bourdeaus*, Bordeaux, Simon Millanges, 1580 ; *Essais de Michel Seigneur de Montaigne*, Paris, Abel l'Angelier, 1588.

MORE, Thomas, *La Description de l'isle d'Utopie ou est comprins le miroer des republicques du monde, & l'exemplaire de vie heureuse : redigé par escript en stille Treselegant de grand' haultesse & majesté par illustre bon & scavant personnage Thomas Morus citoyen de Londre & chancelier d'Angleterre Avec l'Espistre liminaire composée par Monsieur Budé maistre des requestes du feu François premier de ce nom, traduit du latin en français par Jehan Le Blond*, Paris, Charles L'Angelier, 1550 ;

L'Utopie. Le traité de la meilleure forme du gouvernement, Paris, Flammarion, 1987.

MORÉRI, Louis, *Le Grand Dictionaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, qui contient en abrégé les vies et les actions remarquables des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Pères & anciens Docteurs Orthodoxes ; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célebres ; des Héresiasques & des Schismatiques, avec leurs principaux dogmes. Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines. Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque action éclatante. L'Établissement et le progrès des Ordres Religieux & Militaires, & la Vie de leurs Fondateurs. Les Genealogies de plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs. L'Histoire Fabuleuse des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Païenne*…, Amsterdam, Pierre Brune, 1718 (Dixième édition).

PADOUE, Marsile de, *Le Défenseur de la Paix*, traduit par Jeannine QUILLET, Paris, Librairie Vrin, 1968.

PARADIN, Guillaume, *Histoire de nostre temps, Faite en Latin par maistre Guillaume Paradin, & par luy mise en François*, Lyon, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1550.

PARÉ, Ambroise, *Briefve collection de ladministration anatomique : Avec la manière de conjoindre les os : Et d'extraire les enfans tant mors que vivans du ventre de la mere, lors que nature de soy ne peult venir a son effect. Composée par Ambroise Paré maistre Barbier Chyrurgien à Paris*, Paris, Guillaume Cavellat, 1550.

PARÉ, Ambroise, *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisées en vingt sept Livres*, Paris, Gabriel Buon, 1579.

PARÉ, Ambroise, *Discours d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy, asçavoir de la Mumie, de la Licorne, des Venins, et de la Peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582.

PARÉ, Ambroise, *Opera Ambrosii Parei Regis Primarii et Parisiesis Chirurgi. A Docto viro plerisque locis recognita : Et Latintate donata, Jacobi Guillemeau, Regii & Paisiensis Chirurgi labore & diligentia. Ad Clarissimum virum Marcum Mironem Regis Archiatrum dignissimum*, Paris, Jacques Dupuys, 1582.

PARÉ, Ambroise, *Les Œuvres d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Divisees en vingt huict Livres, Avec les figures & portraicts, tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, & de plusieurs Monstres. Reveuës & augmentees par l'Autheur*, Paris, Gabriel Buon, 1585.

PARÉ, Ambroise, *Les Œuvres*, édition critique réalisée par Evelyne BERRIOT-SALVADORE, Jean CÉARD et Guylaine PINEAU, Paris, Classiques Garnier, 2019.

PARÉ, Ambroise, *Opera Chirurgica Ambrosii Paraei, Galliarum Regis Primarii, et Parisiensis Chirurgi. Quibus continentur, Non solum perfectissima curandi ratio tumores præter naturam, vulnera, ulcera, luxationes, & fracturas : Verum etiam humani corporis, singularumque, eius partium, exactissima anatome : Curationes item multorum aliorum affectuum qui Chirurgi exposcunt manum, & ab aliis hactenus*

descripti non sunt : Insuper physiologica multa, & therapeutica, lectu dignissima : cum Philosophis, tum Medicis apprime utilita & necessaria. A docto viro, plerisque locis recognita : & latinitate donata. Jacobi Guillemeau. Regii et Parrisiensis chirurgii labore & diligentia, Franckfort, Johannes Feyrabend, 1594.

PARÉ, Ambroise, *The Workes of that famous Chirurgion Ambrose Parey. Translated out of Latine and compared with the French. By Th. Johnson*, London, Th. Cotes et R. Young, 1634.

PETRARCA, Francisco, « Invective contra medicum », dans *Invectives*, traduit et annoté par Rebecca Lenoir, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2003.

PLATON, *Le Banquet*, trad. par Luc Brisson, Paris, GF Flammarion, 1998.

PLINE, dit l'Ancien, *Historiæ mundi libri XXXVII ex postrema ad vetustos codices collatione cum annotationibus et indice*, Bâle, Froben, 1539 ;

PLINE, dit l'Ancien, *Histoire Naturelle*, traduit par Stéphane Schmitt, Paris, Éditions Gallimard, « nrf », 2013.

RABELAIS, François, *Pantagruel. Les horribles et espouvantables faictz & prouesses du tresrenomme Pantagruel Roy des Dispodes, filz du grand geant Gargantua. Composez nouvellement par maistre Alcofrybas Nasier*, Lyon, Claude Nourry, 1532.

RABELAIS, François, *La vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par L'abstracteur de quinte essence*, Lyon, François Juste, 1535.

RABELAIS, François, *La vie treshorrificque du grand Gargantua, pere de Pantagruel jadis composee par M. Alcofribas abstracteur de quinte essence. Livre plein de pantagruelisme*, Lyon, François Juste, 1542.

RABELAIS, François, *Le Quart Livre des Faicts & dictz Heroïques du bon Pantagruel*, Lyon, Baltasar Aleman, 1552.

DE RAEMOND, Florimond, *Histoire de la naissance, progrez et decadence de l'heresie de ce siecle, divisee en huit livres*, Paris, La Veuve Guillaume de la Noue, 1610.

RUSCHELLI, Girolamo, *Les secrets du Seigneur Alexis Piemontois. Reveu, corrigé, & augmenté d'une infinité de rares secrets. Derniere edition*, Rouen, Robert de Rouves, 1614.

SAINT-VICTOR, Hugues de, *L'Art de Lire. Didascalicon*, Paris, Éditions de Cerf, « Sagesses chrétiennes », 1991.

SCHENCK, Johann Georg, *Biblia Iatrica sive Bibliotheca Medica macta, continuata, consummate, qua velut fauissa, auctorum in Sacra Medicina scriptis cluentium, Reique Medicæ Monumentorum, ac Divitiarum Thesaurus cluditur*, Francfort, Johann Spiess, 1609

SHAKESPEARE, William, *Macbeth*, trad. Jean-Michel Déprats, Paris, Éditions Gallimard, « folioplus classiques », 2014 (2002).

STOLLE, Gottlieb, *Anleitung Zur Historie Der Medicinischen Gelahrheit*, Johann Meyer, 1731.

SUIDA, *Christum a judaeis sacerdotibus in eorum collegium ascitum fuisse*, trad. Christophe Landré, Paris, Joannem Lodoicum Tiletanum, 1542.

SUSSANNEAU, Hubert, *Legum et Medicinæ Doctoris Ludorum libri nunc recens conditi atque æditi*, Paris, Simon de Colines, 1538.

THIBAULT, Jean, *Le tresor du remede preservatif : et guarison (bien experimentee) de la peste & fievre pestilentiale : avec la declaration dont procedent les gouttes naturelles & comme elles doibvent retourner : et aussi aulcunes allegations et receptes sur le mal caduque, pleuresies & Apoplexies : et ce quil appartient scavoir a ung parfaict Medecin*, Paris, 1544.

DE VILLENEUVE, Arnaud, *Le tresor des pouvres selon maistre Arnoult de Villenove : maistre Gerard de Solo et plusieurs aultres docteurs en medecine de Montpellier*, Lyon, Claude Nourry, 1518.

WIER, Jean, *Cinq livres de l'Imposture et Tromperie des Diables : Des enchantements & sorcelleries : Pris du Latin de Jean Vvier, medecin du Duc de Cleves, & faits François Par Jacques Grévin de Clermont en Beauvoisis, medecin à Paris*, Paris, Jacques du Puys, 1567.

MANUSCRITS

LANDRÉ, Christophe, *De perfecta Respublica*, BnF, Manuscrit Latin 6778.

ROUSSEL, Gérard, *Familiere exposition du Simbole, de la loy, et Oraison dominicale suivi de Forme de visite du Diocese*, BnF, Manuscrit Français 419.

Acta rectoria universitatis Parisiensis, BnF, Manuscrit Latin 9952.

ARCHIVES

Archives du Gers, cote B 78, 1633-1635, Audiences, Sénéchaussée de Vic-Fezensac.

Archives Nationales, cote KK 170

Archives des Pyrénées-Atlantiques, cotes B2 533, C 695 et C 703

SOURCES SECONDAIRES

IMPRIMÉS

ALIX, Clément, DEMONET, Marie-Luce, RIVAUD, David et VENDRIX, Philippe (dirigé par), *Orléans, une ville de la Renaissance*, Orléans, Ville d'Orléans, 2019. Paul-Alexis Mellet, « Catholiques et protestants en Orléanais : 'ces noms factieux papaux et huguenots…' » ; Michel PHILIPPE, « Le quartier de l'Université » ; Marie-Luce DEMONET, « Les lettres dans la Renaissance orléanaise » ; Chiara LASTRAIOLI, « L'Université d'Orléans ».

ANDRIES, Lise, et BOLLÈME, Geneviève, *La Bibliothèque bleue, littérature de colportage*, Paris, Robert Laffont, 2003.

ANDRIEU, Jules, *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du condomois & du bazadais*, Paris, Alphonse Picard, 1886.

ANTONIOLI, Roland, *Rabelais et la médecine*, dans *Études rabelaisiennes Tome XII*, Genève, Librairie Droz, 1976.

ARRIZABALAGA, Jon, « Juan Huarte de San Juan (c. 1529-c. 1588) en la medicina de su tiempo », dans *Juan Huarte au XXIe siècle. Actes de colloque*, Paris, Atlantica, 2003.

BAADER, Gerhard, « Jacques Dubois as a practitioner », dans *The Medical Renaissance of the sixteenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

BACALEXI, Dina, « Trois traducteurs de Galien au XVIe siècle : Niccolo Leoniceno, Guillaume Cop et Leonhart Fuchs » dans *Lire des médecins grecs à la Renaissance : Aux origines de l'édition médicale*, dirigé par Véronique Boudon-Millot et Guy Cobolet, Paris, De Boccard Éditions-Diffusion, 2004.

BACHELET, Théodore et DEZOBRY, Charles, *Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire*, Paris, Librairie Delagrave, 1889.

BAKHTINE, Mikhaïl, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, « collection tel », 1970.

BALSAMO, Jean, « Les étrennes d'Abel L'angelier (1600). Quelques remarques d'histoire du livre et d'histoire littéraire », dans *L'Histoire littéraire, ses méthodes et ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertaud*, Genève, Droz, 2001.

BARBIER, Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, « U », 2012.

BARTON, Benjamin et CASTLE, Thomas, *The British Flora Medica ; Or, History of the Medicinal Plants of Great Britain*, Londres, Henry G. Bohn, 1845, Vol. I .

BASCHET, Jérôme, *Corps et âmes. Une histoire de la personne au Moyen Âge*, Paris, Flammarion, « au fil de l'histoire », 2016.

BEDOUELLE, Guy, *Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Écritures*, Genève, Droz, 1976.

BERGEVIN, Louis et DUPRÉ, Alexandre, *Histoire de Blois*, Blois, E. Dézairs, 1846, Tome I.

BERTRAND, Romain, *L'Histoire à parts égales*, Paris, Seuil, 2011.

DE BLAINVILLE, Marie-Henri, *Histoire des sciences de l'organisation et de leurs progrès, comme base de la philosophie*, Paris, Librairie classique de Perisse Frères, 1845, Tome II.

BLECH, Jörg, *Les inventeurs des maladies. Manœuvres et manipulations de l'industrie pharmaceutique*, traduit par Isabelle Liber, Paris, Babel, 2005.

BORCH-JACOBSEN, Mikkel, *Big Pharma, une industrie toute puissance qui joue avec notre santé*, Paris, Arènes, 2013.

BOUSSARD, Jacques, « L'Université d'Orléans et l'humanisme au début du XVIe siècle », *Humanisme et Renaissance*, Genève, Librairie Droz, 1938, Tome 5.

BRAINNE, Charles, *Les hommes illustres de l'Orléanais*, Orléans, Alphonse Gatineau, 1852.

BRAITHWAITE, John, *Corporate Crime in the Pharmaceutical Industry*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1984.

BRITNELL, Jennifer et DAUVOIS, Nathalie, *Jean Bouchet (1476-1557), Traverseur des voies périlleuses*, Paris, Honoré Champion, 2003.

CAMBIANO, Guiseppe, « Pathologie et Analogie politique », *Actes du 4e Colloque international hippocratique. Formes de la pensée dans la collection hippocratique*, Genève, Droz, 1983.

CARLINO, Andrea et JEANNERET, Michel (dirigé par), *Vulgariser la médecine. Du style médical en France et en Italie*, Genève, Librairie Droz, 2009.

CARTIER, Alfred, *Bibliographie des Éditions des De Tournes imprimeurs lyonnais*, Paris, Éditions des Bibliothèques Nationales de France, 1937.

CASEAU, Béatrice, « Parfum et guérison dans le christianisme ancien : des huiles parfumées des médecins au myron des saints byzantins », dans *Les Pères de l'Église face à la science médicale de leur temps*, dirigé par V. Boudon-Millot, B. Pouderon, Y.-M. Blanchard, Paris, Beauchesne, 2005.

CAZES, Hélène, « Nicole Estienne à ses miroirs, les "Felicitez de mariage" et les *Miseres de la femme mariée* », dans *Devis d'amitié. Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran*, Études réunies par Jean Lecointe, Catherine Magnien, Isabelle Pantin et Marie-Claire Thomine, Paris, Honoré Champion, 2002.

CHARTIER, Roger, « Stratégies éditoriales et lectures populaires, 1530-1660 », dans *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1983, Tome I.

CHATEL, Jean-Marc, et WALIGORA-DUPRIET, Anne-Judith, « Microbiote et réactions allergiques », dans *Le microbiote intestinal. Un organe à part entière*, Montrouge, Éditions John Libbey Eurotext, 2017.

CHOMSKY, Noam, et HERMAN, Edward, *Fabriquer un consentement, La gestion politique des médias de masse*, traduit par Dominique Arias, Investig'action, 2018 (1988).

CLOSSON, Marianne, « Sorcière ou empoisonneuse : les enjeux d'une dénomination dans les textes de la fin du XVIe siècle », dans *Poison et antidote dans l'Europe des XVIe et XVIIe siècles*, dirigé par Sarah Voinier et Guillaume Winter, Aras, Artois Presses Université, 2011.

COLOMBAT, Bernard, et PETERS, Manfred, *Conrad Gessner. Mithridates (1555)*, Genève, Librairie Droz, 2009.

CROUZET, Denis, *La genèse de le Réforme française (vers 1520-vers 1562)*, Paris, Éditions Beulin, 2008.

CROUZET, Denis, CROUZET-PAVAN, Élisabeth, DESAN, Philippe et REVEST, Clémence (dirigé par), *L'Humanisme à l'épreuve de l'Europe (XVe-XVIe siècles). Histoire d'une transformation culturelle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019.

CUISSARD, Charles, *L'étude du grec à Orléans, depuis le IXe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe siècle*, Orléans, Herluison, 1883.

DAUVOIS, Nathalie, « La composition du livre *Des venins* : narration, représentation, fiction », dans *Ambroise Paré (1510-1590). Pratique et écriture de la science à la Renaissance*, Actes du Colloque de Pau (6-7 mai 1999), dirigé par Évelyne Berriot-Salvadore, Paris, Honoré Champion, 2003.

DEBLOCK, Geneviève, *Le bâtiment des recettes. Présentation et annotation de l'édition Jean Ruelle, 1560*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Textes Rares », 2015.

DEBLOCK, Geneviève, « Le *Bâtiment des recettes*, un ouvrage technique français de la Bibliothèque Bleue », dans *Le livre technique avant le XXe siècle. À l'échelle du monde*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

DEBRÉ, Patrice, *L'homme microbiotique*, Paris, Odile Jacob, 2015,

DELCAMBRE, Étienne, *Le concept de sorcellerie dans le duché de Lorraine*, Nancy, Société d'Archéologie lorraine, 1948-1951, Tome III.

DELUMEAU, Jean, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, PUF, 1968.

DELUMEAU, Jean, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1971.

DESAN, Philippe, « Exemplaire de Bordeaux », dans *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris, Champion, 2007.

DESCHAMPS, Pierre, *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, Librairie Firmin Didot Frères, Fils et Cie, 1870.

DESCIMON, Robert, *Michel de l'Hospital. Discours sur la majorité de Chales IX et trois autres discours*, Paris, Imprimerie Nationale Éditions, « Acteurs de l'Histoire », 1993.

DESCOLA, Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Éditions Gallimard, « Folio Essais », 2015.

DOE, Janet, *A bibliography of the works of Ambroise Paré*, Chicago, University of Chicago Press, 1937.

DOERING-MANTEUFFEL, Sabine, *L'Occulte. Histoire d'un succès à l'ombre des Lumières. De Gutenberg au World Wide Web*, trad. Olivier Mannoni, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014 (2008).

DOINEL, Jules et MAUPRÉ, François, *Inventaire-Sommaire des Archives départementales, antérieures à 1790, Loiret – Archives civiles, série A*, Paris, Imprimerie administrative de Paul Dupont, 1878.

DORÉ, Joël, et MARTEAU, Philippe (dirigé par), *Le microbiote intestinal. Un organe à part entière*, dirigé par, Montrouge, Éditions John Libbey Eurotext, 2017

DOUMERGUE, Émile, *Jean Calvin, Les hommes et les choses de son temps*, Lausanne, Georges Bridel & Cie Éditeurs, 1899.

DUMAÎTRE, Paule, *Ambroise Paré chirurgien de quatre rois de France*, Paris, Perrin, 1986.

DUPÈBE, Jean, « La diététique et l'alimentation des pauvres selon Sylvius », *Pratiques & Discours alimentaires à la Renaissance, Actes du colloque de Tours 1979*, sous la direction de Jean-Claude Margolin et Robert Sauzet, Paris, Maisonneuve et Larose, 1982.

EAMON, William, « How to read a Book of Secrets », dans *Secrets and Knowledge in Medicine and Science, 1500-1800*, Farnham et Burlington, Ashgate Publishing, 2011.

Édouard, Sylvène, *Les Devoirs du prince. L'éducation princière à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

FAURE, Oliver, « Les stratégies sanitaires », *Histoire de la pensée médicale en Occident, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

FERGUSON, John, *Bibliographical Notes on Histories of Inventions and Books of Secrets*, London, Holland Press, 1959.

FOUCAULT, Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Éditions Gallimard, « tel », 1966.

FRACHON, Irène, *Mediator 150 mg : combien de morts ?*, Brest, Éditions Dialogues, 2010.

FRENCH, Roger, « Pliny and Renaissance Medicine », *Science in the early Roman Empire : Pliny the Elder, his sources and influence*, Londres, Croom Helm, 1986.

GADOFFRE, Gilbert, *La révolution culturelle dans la France des humanistes. Guillaume Budé et François Ier*, Genève, Droz, 1997.

GAILLE-NIKODIMOV, Marie, *Conflit civil et liberté. La politique machiavélienne entre histoire et médecine*, Paris, Honoré Champion, 2004.

GARNIER-MATHEZ, Isabelle, *L'épithète et la connivence. Écriture concertée chez les Évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Librairie Droz, 2005.

GERBIER, Laurent, « Les viscères de la cité. Origines et fonctions de l'analogie entre médecine et politique chez Machiavel », dans les *Actes du 50e Colloque international d'études humanistes. Pratique et pensée médicales à la Renaissance*, Paris, BIUM de Boccard, « Medic@ », 2009.

GERSHON, Micheal, *The Second Brain : A Groundbreaking New Understanding of Nervous Disorders of the Stomach and Intestine*, New York, Harper Perrenial, 1998.

GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, « "Je, au contraire" : *figura* du savant et transformation de la notion d'auteur au XVIe siècle », dans *Qu'est-ce qu'un* auctor *? Auteur et autorité, du latin au français*, sous la direction de Élisabeth Gavoille, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2019.

GLARDON, Philippe, *L'Histoire naturelle au XVIe siècle. Introduction, étude et édition critique de* La nature et diversité des poissons *de Pierre Belon (1555)*, Genève, Librairie Droz, 2015

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1982, Volume 5.

GREGORI-MASSIMILIANO CELASCHI, Antonella, « Ruschelli e la fortuna editorial di Alessio Piemontese », dans *Girolamo Ruscellei dall' accademia alla corte alla tipografia*, dirigé par Paolo Marini et Paolo Procaccioli, Rome, Vecchiarelli Editore, 2012.

GRIECO, Allen J., « Les plantes, les régimes végétariens et la mélancolie à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance italienne », dans *Le Monde végétal (XIIe-XVIIe siècles). Savoirs et usages sociaux*, 1993

GRMEK, Mirko D., « La concept de maladie », *Histoire de la pensée médicale en Occident, Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

GRMEK, Mirko D., « La main, instrument de la connaissance et du traitement », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

GUICHARROUSSE, Hubert, « Luther et la légitimité de la guerre : la ligue de Smalkalde et le droit de résistance », dans *De la guerre juste à la paix juste*, dirigé par Jean-Paul Cahn, Françoise Knopper et Anne-Marie Aint-Gille, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008.

GUYOT, Joseph-Nicolas, *Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges*, Paris, Visse, 1786.

HAAG, Eugène et Émile, dits les frères HAAG, *La France protestante ou vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, Paris, Joël Cherbuliez, 1857, Tome VII.

HAVEN, Marc, *La vie et les œuvres de maître Arnaud de Villeneuve*, Paris, Chamuel, 1896.

HELLER, John, MEYER, Frederick et TRUEBLOOD, Emily, *The Great Herbal of Leonhart Fuchs :* De historia stirpium commentarii insignes*, 1542 (Notable Commentaries on the History of Plants)*, Palo Alto, Stanford University Press, 1999

HERMAN, Edward, et CHOMSKY, Noam, *Fabriquer un consentement, La gestion politique des médias de masse*, traduit par Dominique Arias, Investig'action, 2018 (1988).

HEUBI, William, *François Ier et le mouvement intellectuel en France (1515-1547)*, Genève, Slatkine Reprints, 1972.

HERLUISON, Henri, *Recherches sur les imprimeurs et les libraires d'Orléans*, Orléans, Herluison, 1868.

HERMINJARD, Aimé-Louis, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, Genève, H. Georg Libraire-Éditeur, 1866, Tome I et 1868, Tome II.

HILL, John, « Preliminary recommendations for cigarette manufacturers", 24 décembre 1953.

HOREL, Stéphane, *Lobbytomie, comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie*, Paris, La Découverte, 2018.

JABLONKA, Ivan, *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 2017 (2014).

JARRY, Louis, *Une correspondance littéraire au XVIe siècle, Pierre Daniel avocat au parlement de Paris et les érudits de son temps d'après les documents inédits de la Bibliothèque de Berne*, Orléans, H. Herluison Libraire-Éditeur, 1876.

JOUANNA, Arlette, BOUCHER Jacqueline, BILOGHI Dominique et LE THIEC Guy, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998.

JOUANNA, Jacques, « La naissance de l'art médical occidental », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident. 1. Antiquité et Moyen Âge*, sous la direction de Mirko D. Grmek, trad. M. L. Bardinet Broso, Paris, Seuil, 1995.

Jourde, Michel, « Comment Jean de Tournes (n')est (pas) devenu un imprimeur humaniste », dans *Passeurs de textes. Imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, École nationale des chartes, « Études et rencontres », 2012.

KATZ, Louise, *Guillaume Budé et l'art de la lecture*, Turnhout, Brepols, 2009.

LANDURANT, Alain, *Montgommery le régicide*, Paris, Tallandier, 1988.

LANOË, Catherine, « L'invention de la peau. Les techniques de blanchiment du visage à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècle », dans *Corps et techniques*, *Communications*, sous les directions de Georges Vigarello et Thierry Pillon, Paris, Seuil, « 81 », 2007

LE CADET, Nicolas, *L'Évangélisme fictionnel, Les Livres rabelaisiens, le Cymbalum Mundi, L'Heptaméron (1532-1552)*, Paris, Classiques Garnier, 2011

LEFRANC, Abel, *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du Premier Empire*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1893.

LELONG, Jacques, *Bibliothèque historique de la France*, Paris, Imprimerie de la Veuve Hérissant, 1778.

LEONG, Elaine et RANKIN, Alisha, *Secrets and Knowledge in Medicine and Science, 1500-1800*, Farnham et Burlington, Ashgate Publishing, 2011.

LEPILLIET, Ariane, *Le* De Historia Stirpium *de Leonhart Fuchs : histoire d'un succès éditorial (1542-1560)*, Mémoire de Master sous la direction de Raphaële Mouren, Université de Lyon, 2012.

LIAROUTZOS, Chantal, « Le poème liminaire encomiastique : l'espace de la célébration », dans *Le Discours du livre. Mise en scène du texte et fabrique de l'œuvre sous l'Ancien Régime*, sous la direction d'Anna Arzoumanov, Anne Réach-Ngô et de Trung Tran, Paris, Classiques Garnier, 2011.

LIEUTAGHI, Pierre, *Les Simples entre nature et société : histoire naturelle et thérapeutique, traditionnelle et actuelle, des plantes médicinales françaises*, Mane, Association Études populaires et initiatives, 1983.

LOTTIN, Denis (père), *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, Orléans, Imprimerie d'Alexandre Jacob, 1837.

LORETTI, Aurore ,*La fabrique des inégalité sociales de santé*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2021.

MACLEAN, Ian, *Le monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*, Paris, CNRS Éditions, 2006.

MACLEAN, Ian, *Interprétation et Signification à la Renaissance. Le cas du droit*, traduit par Valérie Hayaert, Genève, Librairie Droz, 2016.

MACLEAN, Ian, « A Medical Collection Anatomized : The *Catalogus bibliotecae Hieremiae Martii* (1572) », dans *Professors, Physicians and Practices in the History of Medicine*, dir. par Gideon Manning et Cynthia Klestinec, Spinger, 2017.

MAGUET, Olivier, *La santé hors de prix : l'affaire Sovaldi*, Paris, Raisons d'Agir Éditions, 2020 ;

MAILLARD, Christine, « Préface », dans *L'Occulte. Histoire d'un succès à l'ombre des Lumières. De Gutenberg au World Wide Web*, Sabine DOERING-MANTEUFFEL, trad. Olivier Mannoni, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014 (2008).

MANDELBROTE, Giles, « The first printes library catalogue? A german doctor's library of the sixteenth century and its place in the history of the distribution of books by catalogue », dans *Le biblioteche private come paradigma bibliografico*, dirigé par Fiammetta Sabba, Rome, Bulzoni Editore, 2008.

MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne 1500-1640*, Paris, Albin Michel, « L'évolution de l'humanité », 1961.

MANDROU, Robert, *De la culture populaire aux XVIIe et XVIIIe siècles. La Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris, Éditions Imago, 1999 (1964).

Martin, Henri-Jean, « Jean de Tournes », dans *Mise en page et mise en texte du livre français. 1 La naissance du livre moderne (XIVe-XVIIe siècle)*, Paris, 2000.

MASUR-MATUSEVITCH, Yelena, *Le Siècle d'or de la Mystique française, de Jean Gerson à Jacques Lefèvre d'Étaples*, Paris, Edidit Archè, 2004

Mémoires de la Société Littéraire de Lyon, Lyon, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1867, Vol. 2.

MENEGALDO, Silvère, et RIBÉMONT, Bernard, *Le roi fontaine de justice. Pouvoir justicier et pouvoir royal au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Éditions Klincksieck, 2012.

MESNARD, Pierre, « Jean Calvin, Étudiant en droit à Orléans », dans *Actes du Congrès sur l'Ancienne Université d'Orléans*, recueil des conférences prononcées les 6 et 7 mai 1961, Orléans, Imprimerie Bourdon-Blanc, 1962.

MEYLAN, Henri, « Bèze et les « solades » d'Orléans (1535-1545) », dans les *Actes du congrès sur l'ancienne Université d'Orléans (XIIIe - XVIIIe siècles)*, Orléans, 1962.

MOLINIER, Auguste, *Les Sources de l'Histoire de France, des origines aux guerres d'Italie (1494). V. Introduction générale, Les Valois (suite), Louis XI et Charles VIII (1461-1494)*, Paris, Alphonse Picard & Fils, 1904.

MOULINIER, Laurence, « Un aspect particulier de la médecine des religieux après le XIIe siècle : l'attrait pour l'astrologie médicale », dans *Médecine et religion : compétitions, collaborations, conflits (XIIe - XXe siècles)*, études réunies par Luc BERLIVET, Sara CABIBBO, Maria Pia DONATO, Raimondo MICHETTI et Marilyn NICOUD, Rome, École française de Rome, 2012.

MUCHEMBLED, Robert, *L'Invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1988.

MUCHEMBLED, Robert, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Flammarion, 1978 ; rééd. 1991, « Champs ».

MUCHEMBLED, Robert, *La sorcière au village, XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, « folio histoire », 1979 (1991).

MUCHEMBLED, Robert, *La Civilisation des odeurs*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

NICKLAS, Thomas, « Les idées de paix en 1555 et les motifs d'un compromis indispensable », dans *De la guerre juste à la paix juste*, dirigé par Jean-Paul Cahn, Françoise Knopper et Anne-Marie Aint-Gille, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008.

NICOUD, Marilyn, « Hygiène, pathologie et médicalisation du "petit peuple" », dans *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités*, Actes du Congrès international tenu à l'Université de Montréal 18-23 octobre 1999, réunis par Pierre BOGLIONI, Robert DELORT et Claude GAUVARD, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

NISARD, Charles, *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage*, Paris, Librairie d'Amyot, 1854.

OTTOSSON, Per-Gunnar, *Scholastic Medicine and Philosophy. A study of commentaries on Galen's Tegni (ca. 1300-1450)*, Uppsala, 1982, 2e éd. revue, Naples, Bibliopolis, 1984.

PANTIN, Isabelle, « La traduction latine des *Œuvres* d'Ambroise Paré », dans *Ambroise Paré (1510-1590). Pratique et écriture de la science à la Renaissance*, dir. Par Evelyne Berriot-Salvadore et Paul Mironneau, Paris, Classiques Garnier, 2007.

PASTOUREAU, Michel, *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, Édition du Seuil, 2007.

PASTOUREAU, Michel, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 2020 (2011).

PERIFANO, Alfredo, *Jean-François Pic de la Mirandole. La Sorcière, dialogue en trois livres sur la tromperie des démons*, Turnhout, Brepols, 2007.

PERIFANO, Alfredo (dirigé par), *Pline l'Ancien à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, « Archives internationales d'Histoire des sciences », vol. LXI, 2011.

PHÉLIPPEAU, Marie-Claire, *Thomas More*, Paris, Gallimard, « folio biographies », 2016.

PINEAU, Guylaine, « Ambroise Paré lecteur critique et parerméneute », dans *Formes du savoir médical à la Renaissance*, dirigé par Violaine Giacomotto-Charra et Jacqueline Vons, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2017.

PITRON, Guillaume, *La guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique et numérique*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2019

PORTER, Roy, « Les stratégies thérapeutiques », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

PROCTOR, Robert N., *Golden Holocaust. La conspiration des industriels du tabac*, Éditions des Équateurs, Paris, 2014

QUELLIER, Florent, *La table des Français. Une histoire culturelle (XVe-XIXe siècle)*, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires François-Rabelais de Tours, « Tables des hommes », 2013.

RABHI, Pierre, *Manifeste pour la terre et l'humanisme*, Paris, Actes Sud, « Babel », 2008.

RENOUARD, Philippe, *Imprimeurs & Libraires parisiens du XVIe siècle*, « Fascilule Cavellat » d'après les manuscrits de Philippe Renouard, Paris, Bibliothèque Nationale, 1986 ; *Imprimeurs & Libraires parisiens du XVIe siècle*, « Fascilule Jean Loys » d'après les manuscrits de Philippe Renouard, Paris, Paris-Musées, 1995.

RICO, Francisco, *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, « L'Âne d'or », 2002.

RIDDLE, John M., « Dioscorides », dans *Catalogus translationum et commentariorum : Medieval and Renaissance, latin translations and commentaries*, dir. F. Edward Cranz, Washington, The Catholic University of America Press, 1980, Vol. IV.

ROBIN, Marie-Monique, *Le monde selon Monsanto. De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Parie, La Découverte/Poche, 2009 (2008).

ROBIN, Marie-Monique, *La fabrique des pandémies, préserver la biodiversité un impératif pour la santé planétaire*, Paris, La Découverte, 2021.

SANCHI, Luigi-Alberto, « Les imprimeurs humanistes et la censure », conférence pour le séminaire *Histoire de l'écrit à Paris au Moyen Âge*, Paris, Université Paris-I, 2011.

SCHMIDT, Charles, *Gérard Roussel, Prédicateur de la reine Marguerite de Navarre*, Strasbourg, Schmidt et Grucker, 1845.

SIMONIN, Michel, *Pierre de Ronsard*, Paris, Fayard, 1990.

SMITH, Paul J., et VAN TRIJ, Didi, « Dynamiques européennes de l'humanisme érudit dans l'histoire naturelle. Le cas de l'ichtyologie, de Belon, Rondelet et Gessner à Willughby et Ray », dans *L'humanisme à l'épreuve de l'Europe, XVe-XVIe siècles. Histoire d'une transmutation culturelle*, dirigé

par Denis Crouzet, Élizabeth Crouzet-Pavan, Philippe Desan, Clémence Revest, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019.

SORDET, Yann, *Histoire du livre et de l'édition*, Paris, Albin Michel, 2021.

STRYPE, John, *Sir Thomas Smith, Kt. D.C.L., Princincipal secretary of state to king Edward the sixth, and queen Elizabeth*, Oxford, Clarendon Press, 1820.

TEYSSOU, Roger, *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et anatomistes de la Renaissance*, Paris, L'Harmattan, 2009.

TEYSSOU, Roger, *Jean Wier. Des dieux, des démons, des sorcières*, Paris, L'Harmattan, 2016.

The XVIth century. A large Collection of valuable Books on all subjects printed from 1501 up to 1600, mostly in their Original Bindings, Vienne, Gilhofer & Ranschburg, 1923, Tome I.

THÉVENIN, Thierry, *Plaidoyer pour l'herboristerie. Comprendre et défendre les plantes médicinales*, Paris, Actes Sud, 2013.

TOUWAIDE, Alain, « La thérapeutique médicamenteuse de Dioscoride à Galien : du *pharmaco-centrisme* au *médico-centrisme* », dans *Galen on Pharmacology. Philosophy, History and Medicine. Proceedings of the Vth International Galen Colloquium in Lille*, Leyde, Brill, 1997.

VAUMAS, Philippe de, *Familles orléanaises, Essai généalogique, Quatrième série complétée*, Versailles, 2014.

VIGARELLO, Georges, *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, « Points », 1993 [réed. 1999].

VONS, Jacqueline, *Le médecin, les institutions, le roi. Médecine et politique aux XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Cour de France.fr, 2012.

WALLER, Erik, *Bibliotheca Walleriana. The Books Illustrating the History of Medicine and Science*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1955, Vol. 1.

WORTH-STYLIANOU, Valérie, *Les Traités d'obstétriques en langue française au seuil de la modernité. Bibliographie critique des « Divers Travaulx » d'Euchaire Rösslin (1536) à l'« Apologie de Louyse Bourgeois sage femme » (1627)*, Genève, Librairie Droz, 2007.

ZEMON DAVIS, Natalie, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans *Histoire de l'édition française*, dir. par Henri-Jean Martin et Jean-Pierre Vivet, Paris, éd. Roger Chartier, 1983.

Articles

ALLEAU, Tassanee, « Le gouvernement idéal de l'âme et du corps par les plantes dans les herbiers des médecins naturalistes de la Réforme au XVIe siècle (Leonhart Fuchs et William Turner) », dans *Le gouvernement idéal à la Renaissance, de soi au collectif*, Blois, Manifestation « Les Rendez-vous de l'Histoire », 2020.

AMALOU, Thierry, « Prédication et les livres imprimés chez les "Bibliens" de Meaux (1521-1528). La voie d'une réforme radicale ? », Conférence lors du colloque *Guillaume Briçonnet*, Meaux, 2016.

BARDELANG, Philip, COCKAYNE, Alan, GOODACRE, Sara, HARVEY, David, THOMAS, Neil R., « Antibiotic Spider Silk : Site-specific functionalization of recombinant spider silk using "click" chemistry », dans *Advanced Materials*, Décembre 2016.

BASTIN-HAMMOU, Malika, « Paroles de *Paix* en temps de guerre : Florent Chrestien et la première traduction de la *Paix* d'Aristophane en France (1589) », dans *Anabases*, 2015, n°21.

BENOÎT, Cyril, et NOUGUEZ, Étienne, « Gouverner (par) les prix. La fixation des prix des médicaments remboursés en France », dans *Revue française de sociologie*, 2017/3, Vol. 58.

BERNARD, Mathilde, « Par qui le scandale arrive-t-il ? La querelle entre Calvin et les évangélistes », Armand Colin « Littératures classiques », 2013/2 n° 81.

BERRIOT-SALVADORE, Évelyne, « Enseigner les "indoctes", vulgariser la médecine », dans la revue *Seizième siècle*, 2012, N° 8.

BIMBENET, Eugène, « Université d'Orléans, Maîtres grammairiens tenant tutelle, Docteurs en médecine, Docteurs régents, Écoliers & Suppôts de l'Université », dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, Orléans, Imprimerie de Puget et Cie, 1877.

CALVET, Antoine, « L'Alchimie du Pseudo-Albert le Grand », dans *Archives d'Histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen Âge*, Vrin, 2012/1, Tome 79.

LE CARBOULEC, Rozenn, « Comment la fermeture des petites maternités menace la santé des mères et de leurs enfants », presse *Basta !*, 7 juin 2017.

CAZES, Hélène, « Jardins, vergers et maisons-bibliothèques : le grand enfermement du livre imprimé ? », dans *Voix plurielles*, 5.1, 2008.

CHEVILLARD, Guillaume, LUCAS-GABRIELLI, Véronique, et MOUSQUES, Julien, « "Déserts médicaux" en France : état des lieux et perspectives de recherches », dans *L'Espace géographique*, 2018/4, Tome 47.

CHARBONNEAU, Frédéric, « "Melon pervers". Attraits et périls de la bonne chère au siècle de Vatel », dans *XVIIe siècle*, octobre-décembre 2002, n° 217.

CLARK, Carol, « 'The Onely Languag'd-Men of All the World' : Rabelais and the Ert of the Mountebank », dans *The Modern Language Review*, Vol. 74, n° 3.

CLOUZOT, Henri, « Les amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre au bailli du bailli des baillis », dans *La Revue des Études rabelaisiennes*, Paris, Honoré Champion, Libraire de la société des études rabelaisiennes, 1905, Tome III.

DAGRON Tristan, « Silène et statues platoniciennes, à propos du prologue de *Gargantua* », dans *Études rabelaisiennes, Rabelais pour le XXIe siècle*, Actes du colloque du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (Chinon – Tours, 1994), Genève, Librairie Droz, 1998, Tome XXXIII.

DEMONET, Marie-Luce et LEGROS, Alain, « Montaigne à sa plume. Quatre variantes d'une correction de date dans l'avis au lecteur des *Essais* de 1588 », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Librairie Droz, 2013, LXXV (1).

DOREZ, Léon, « Pierre de Montdoré maître de la librairie de Fontainebleau (1552-1567) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Paris, Ernest Thorin, 1892, Tome XII.

DURLING, Robert M., « A Chronical sensus of Renaissance editions and translations of Galene », dans *Journal of the Warbug and Courtauld Institutes*, University of London, The Warburg Institute, 1961.

FIÉVET, Bernard, « Deux exemples de conditionnement pour conservation des drogues aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : silènes et tiroirs », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, Paris, Société d'histoire de la pharmacie, 86e année, No 318, 1998.

FINE, Ralph Adam, *The Great Drug Deception. The shocking story of Mer/29 and the folks who gave you thalidomide*, New York, Stein and Day, 1972.

FONDA, Jean, « L'étrange Gérard Roussel abbé de Clairac et évêque en Béarn », dans *Revue de l'Agenais, Bulletin de la société des Sciences, Lettres et Arts*, Nérac, G. Couderc, 1966, no1.

FOURRIER, Thibaud et PAROT, François, « François de Moulins de Rochefort, Maître d'école de François Ier », dans *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, 2012.

FRÉGER, Laurie, « Les épices au parlement de Flandre : pratiques singulières ? », *Revue du Nord*, 2009/4, no 382.

GAILLE-NIKODIMOV, Marie, « À la recherche d'une définition des institutions de la liberté », dans *Astérion. Usages philosophiques de la maladie et de la médecine de l'Antiquité à l'âge classique*, 2003.

GENTILCORE, David, « Contesting illness in early moderne Naples : miracolati, physicians and the Congregation of Rites », *Past and Present*, Oxford University Press, 1995, No148.

GERBIER, Laurent, « La politique et la médecine : une figure platonicienne et sa relecture averroïste », dans *Astérion. Usages philosophiques de la maladie et de la médecine de l'Antiquité à l'âge classique*, 2003.

GERBIER, Laurent, « Médecine et politique dans l'art machiavélien de la prévision », *Nouvelle Revue du XVIe siècle*, Genève, Librairie Droz, 2003, No 21/1.

GOTTDENKEN, Nicole, « Anthropogenic land use change and infectious diseases : a review of the evidence », *EcoHealth*, Vol. 11, 2014.

GREEN, Monica, « From "Diseases of Women" to "Secrets of Women" : The transformation of gynecological literature in the Later Middle Ages », dans *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, 30/1, 2000.

GUÉGAN, Jean-François, « Emerging infectious diseases : complex, unpredictable processes », *Biologie aujourd'hui*, Vol. 210, n° 4, 2016.

GUÉNOUN, Anne-Sylvie, « Le médicament chez Gérard de Solo, médecin montpelliérain au XIVe siècle », dans *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 1999.

HAATHELA, Tari, « A biodiversity hypothesis », dans *Allergy*, 2019, Vol. 74.

(VON) HERTZEN, Leena, *et al.*, « Growing disparities in atopy between the Finns and the Russians : a comparaison of two generations », dans *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, 2006, Vol. 117.

HURIOT, Jean-Marie, et BOURDEAU-LEPAGE, Lise, « Utopie, égalité et liberté : l'impossible idéal », *justice spatiale/spatial justice*, N° 5 2012/2013

DE LAGRANGE-FERREGUES, Gaston, « Autour de l'Oecoïatrie », dans *Revue de l'Agenais, Bulletin de la société des Sciences, Lettres et Arts*, Nérac, G. Couderc, 1963, n° 1.

LUCAS-GABRIELLI, Véronique, Guillaume, CHEVILLARD, et MOUSQUÈS, Julien, « "Déserts médicaux" en France : état des lieux et perspectives de recherches », dans *Revue L'Espace Géographique*, 2018/4, Tome 47.

MANDARD, Stéphane, « Le pneumologue Michel Aubier condamné à six mois de prison avec sursis », *Le Monde*, 5 juillet 2017.

MOREL DARLEUX, Corinne, « La maternité de Die a fermé et le petit Aimé est mort », presse *Reporterre*, 5 mars 2019

MOULINIER, Laurence, « Un flacon en pointe de mire. La science des urines, un enjeu culturel dans la société médiévale (XIIIe-XVe siècles) », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010/1

MOUSQUÈS, Julien, CHEVILLARD, Guillaume, et LUCAS-GABRIELLI, Véronique, « "Déserts médicaux" en France : état des lieux et perspectives de recherches », dans *Revue L'Espace Géographique*, 2018/4, Tome 47.

NAEEM, Shahid, *et al.*, « Biodiversity and human well-being : an essential link for sustainable development », dans *Proceedings of the Royal Society B*, 14 décembre 2016

NIVET, Jean, « L'Humanisme orléanais au XVIe siècle », dans « Orléans, ville universitaire », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 1960, N°7.

NOUGUEZ, Étienne, et BENOÎT, Cyril, « Gouverner (par) les prix. La fixation des prix des médicaments remboursés en France », dans *Revue française de sociologie*, 2017/3, Vol. 58.

PAILLÉ, Jean-Yves, « Le Français Enterome veut devenir le premier labo pharmaceutique spécialisé dans le microbiote », dans *La Tribune*, 12 juillet 2017

PANNIER, Jacques, « De la Préréforme à la Réforme. À propos des deux dernières publications de Lefèvre d'Étaples (1534), dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 1935.

PETRIS, Loris, « L'avarice et la justice dans la littérature française du XVIe siècle », dans *Seizième Siècle*, Genève, Librairie Droz, 2008, N° 4

POURRAZ, Jessica, « Produire des médicaments en Afrique subsaharienne à l'heure de la santé globale. Le cas des antipaludiques au Ghana », *Politique africaine*, 2019/4, n° 156.

RÉACH-NGÔ, Anne, « Ni savant, ni populaires : la stratégie éditoriale des "Trésors de médecine" à la Renaissance », dans *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 2014, Vol. 6, N° 1.

RÉACH-NGÔ, Anne, « Le site des *Thresors de la Renaissance*, de la bibliothèque numérique du chercheur à la bibliothèque imaginaire de l'utilisateur », dans *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 2019/1 (N° 88).

SECRET, Antoine, « Du *De occulta philosophia* à l'occultisme », dans *Revue de l'histoire des religions*, 1974.

SOYER, Jacques, « Monsieur le Seeleur », dans *La Revue des Études Rabelaisiennes*, Paris, Honoré Champion, Libraire de la société des études rabelaisiennes, 1908, Tome VI.

STARCHAN, David, « Hay fever, hygiene, and household size », dans *British Medical Journal*, 1989, Vol. 299.

THORNDIKE, Lynn, *A History of magic and experimental science during the first thirteen centuries of our era*, New York, Columbia University Press, 1923.

TRINQUIER, Jean, « "L'ours mal léché" : la reproduction de l'ours dans les sources antiques », dans *Schedae*, 2009, Prépublication n° 20, Fascicule n° 2.

SITOGRAPHIE

AMFm, https://www.theglobalfund.org/media/3011/terg_evaluation2013-2014thematicreviewamfm2012iephase1_report_en.pdf

Basta ! : https://www.bastamag.net/Comment-la-fermeture-des-petites-maternites-menace-la-sante-des-mamans-et-de

BnF : https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30732712m
https://data.bnf.fr/fr/16207778/theodore_reinsart/

INHA : www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/herluison-henri.html

BVH : (Projet sur les *Essais* de Montaigne « Exemplaire de Bordeaux ») : http://xtf.bvh.univ-tours.fr/xtf/view?docId=tei/B330636101_S1238/B330636101_S1238_tei.xml;doc.view=notice

CNRTL : www.cnrtl.fr/definition/dmf/dmf

Doctissimo : www.doctissimo.fr/html/dossiers/orthodontie/articles/11505-fentes-palatines.htm

La Tribune : https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/le-francais-enterome-veut-devenir-le-premier-labo-pharmaceutique-specialise-dans-le-microbiote-743585.html

Narol, Ville de Pologne : www.polskawliczbach.pl/Narol

OMS, Constitution de l'OMS : https://www.who.int/fr/about/who-we-are/constitution

Reporterre : https://reporterre.net/La-maternite-de-Die-a-ferme-et-le-petit-Aime-est-mort

Utopie, égalité et liberté : l'impossible idéal », *justice spatiale/spatial justice*, N° 5 2012/2013, https://www.jssj.org/article/utopie-egalite-et-liberte-limpossible-ideal/

Vidal : https://www.vidal.fr/maladies/recommandations/diarrhee-aigue-de-l-adulte-1622.html#prise-en-charge

FILMOGRAPHIE

BOUTANG, Pierre-André, « Abécédaire de Gilles Deleuze », film conférence avec Claire Parnet, Éditions Montparnasse, 2004.

DEBACKER, O. et VALÉRY, F., Reportage publié le 19 juin 2019. Voir : https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/video-transplantation-microbiote-fecal-ce-medicament-issu-votre-caca-est-utilisee-etudiee-toulouse-1687162.html

DENJEAN, Cécile, « Le ventre, notre deuxième cerveau », film documentaire, 56 minutes, 2013

GILMAN, Sylvie, et DE LESTRADE, Thierry Vincent, « Microbiote : les fabuleux pouvoirs du ventre », film documentaire, Arte, 2019.

TEXTES À PARAÎTRE

BONNAFFOUX, Estela, « Soigner la matrice stérile. Le médecin face à l'avortement spontané et provoqué », dans *L'utérus, de l'organe aux discours*, dir. par Isabelle Durand, Morgan Guyvarc'h et Véronique Mehl, à paraître aux Presses universitaires de Rennes.

CHAREYRE, Philippe, « Gérard Roussel, abbé de Clairac, évêque d'Oloron (1480-1555) », dans *Clairac et la réforme XVIe et XVIIe siècles*, Actes du colloque de Clairac du 2 juin 2018, dir. Claire Morizet et Pierre Simon.

CHAREYRE, Philippe, « Gérard Roussel (1480-1555). La Familière exposition de la prétendue "messe à quatre points" », dans *Effervescence spirituelle en chrétienté au temps de Luther*, colloque de la SMERP des 17-18 novembre 2017, à paraître aux Presses universitaires du Mirail.

GEONGET, Stéphan, *« Le mariage de l'Estude du Droict avec les Lettres humaine ». L'œuvre de Louis Le Caron Charondas*, à paraître chez Droz.

MANCO, Caterina, *Les livres VI à VIII du traité des Simples de Galien : histoire du texte et traduction annotée*, thèse soutenue le 04 décembre 2020 et dirigée par Brigitte Pérez-jean et Matteo Martelli.

MANCO, Caterina, « Galien lecteur du *De materia medica* de Dioscoride », actes du colloque *Traditions of Materia Medica*, Université de Berlin, 16-18 juin 2021.

PENNUTO, Concetta, « L'Odyssée des erreurs : Giovanni Manardi et le débat sur les noms des maladies ».

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

État des sources 8

Sources secondaires 8

Sources primaires 19

Sources publiées, manuscrites ou imprimées. 20

Sources archivistiques 28

Des objectifs structurés 32

CHRISTOPHE LANDRÉ, LA CARTOGRAPHIE DE SES RÉSEAUX 37

Chapitre I : Orléans, les racines de l'homme 38

Foyer de son réseau affectif 38

La famille Landré 38

Un cercle de parrainage 42

Landré parrain, une fenêtre médicale 53

Terreau propice à l'émancipation 55

Réseau actif dans la Réforme ? 55

Landré, humaniste actif dans sa ville natale 61

Chapitre II : Condom, miroir de son réseau intellectuel 66

Lecteur du duc d'Orléans, un dépassement à la verticale 67

Lecteur, un statut à définir 67

Des humanistes autour de Charles II d'Orléans 72

Disciple de Roussel, un dépassement au nom de l'horizontal 83

Landré en territoire évangélique 83

Landré « rousséliste » 87

L'ÉPÎTRE, DU DIAGNOSTIC À LA PRESCRIPTION 95

Chapitre III : Diagnostiquer des désordres 98

corporels individuels et collectifs 98

Observer selon ses disciplines 99

Un paradigme holistique 99

Le prisme médical 99

Penser le droit et la politique analogues à la médecine 103
Landré, praticien des corps vivants et civils 107
Agir en foi 107
Diagnostiquer en médecin et en avocat 109
L'avarice, un fléau pestilentiel 114
Dénoncer l'Avarice, un lieu commun 114
En médecine 114
En droit 123
Soigner l'avarice, une utopie ? 129
Un monde sans avarice : un monde en santé totale 129
Des actes mis en place 132

Chapitre IV : Réformer pour prescrire 138
Un remède de réforme idéale 139
Le *De Perfecta Republica* en soutien 140
L'*Œcoïatrie*, un envers anobli 147
Les Silènes d'Alcibiade 147
Le silène érasmien 149
Le silène rabelaisien 154
Évangéliser un savoir médical savant 158
La charité au plus grand nombre 160
Le lecteur acteur 168
La concorde en clé de voûte 172

L'ÉPITOMÉ, GÉNÉRER DE LA SANTÉ 177

Chapitre V : Construire une médecine domestique savante 181
Élaborer une structure épistémologique 182
S'inscrire dans un registre 182
Créer une nouvelle famille de « simples » 184
Les vertus des excréments 186
Les maladies soignées 187
Composer un savoir œcoïatrique mixte 194
S'affilier aux autorités médicales antiques 194
Galien 194
Dioscoride 218

Pline et les autres « grecs et arabes » 239
Landré, compositeur d'un savoir mixte 243
Intégrer des sources médicales non-institutionnelles 243
Landré, une autorité nouvelle 246

Chapitre VI : Un soin du vulgaire par le vulgaire 259
Le remède œcoïatrique 260
Le silène œcoïatrique 260
Un extérieur repoussant 260
Un intérieur inestimable 264
Le geste œcoïatrique 266
Renversement d'habitudes 266
Renversement de statut 268
Le corps du pauvre, un soin particulier ? 271
Des régimes de santé selon les corps 272
Le corps au regard de son alimentation 272
Le corps et ses efforts physiques ou intellectuels 278
Le cas de l'*Œcoïatrie* 283
La merde pour les intellectuels ? 284

Chapitre VII : L'« Exoration au Lecteur », Valoriser et protéger les Œcoïatres 291
Rencontrer la médecine profane 292
Un contexte médical populaire 292
Des pratiques orales et féminines 293
Des pratiques excrémentielles et superstitieuses 295
L'*Œcoïatrie* en regard 300
Une pratique féminine écrite 300
Dédiabolisation des pratiques scatologiques 304
Landré, protecteur du Vulgaire 311
Une littérature du « bas » 311
L'envers rabelaisien 312
« Matières joyeuses » & « matières vertueuses » 314
L'*Œcoïatrie* et les médecines des pauvres 315
L'*Œcoïatrie* et le *Regime de santé pour les povres* 316
L'*Œcoïatrie* et *L'Agriculture et Maison Rustique* 319
L'*Œcoïatrie* et les *Erreurs Populaires au fait de la medecine* 324

Résister à l'inquisition 329
Dédiaboliser les œcoïatres 330
La connaissance comme arme de défense 333

LA FORTUNE DE L'*ŒCOÏATRIE* : DU XVIE AU XXIE SIÈCLE 345

Chapitre VIII : Réception éditoriale, entre reconnaissance et disparition 347
Catalogue des éditions retrouvées 348
Tableau des éditions recensées 349
Dépouille du matériau éditorial 352
Une reconnaissance médicale savante 360
Sous l'influence d'Ambroise Paré 360
En France 360
À l'étranger 369
Une branche allemande 376
Traduire l'*Œcoïatrie* 376
Des compilateurs germaniques 382
L'*Œcoïatrie* et la « Bibliothèque bleue » 390
Une insertion dans la littérature de colportage 391
L'*Œcoïatrie* et les livres des secrets 391
Une réappropriation occulte 404
L'*Œcoïatrie* et les *Admirables secrets d'Albert le Grand* 405

Chapitre IX : L'*éco-ïatrie* et le XXIe siècle, une lecture landrésienne de l'actualité médicale 412
Maladies et cupidité *versus* Santé et bien commun 414
Une science biaisée 416
Dédaigner la santé des pauvres 424
Le « bas » et ses vertus réactualisées 433
De Christophe Landré à Joël Doré 433
Du « ventre inférieur » au « cerveau entérique » 434
Vertus excrémentielles redécouvertes 436
Les enjeux des écoïatres actuels 440
Écoïatrie et Écologie 441
Être réformateur et résistant 443

CONCLUSION 449

Logo partenaire

Logo partenaire

Marine CHEVALIER

Christophe Landré, la prosopographie d'un humaniste de la concorde : l'*Œcoïatrie* (ca. 1548), un geste médical innovant en faveur d'une mixité des savoirs

Résumé

Cette thèse a pour objet l'étude de l'*Œcoïatrie*, traité médical rédigé aux alentours de 1548 par Christophe Landré. Médecin, avocat et lecteur au service du fils de François Ier, Charles II d'Orléans, Landré est un humaniste qui n'a jamais été étudié pour lui-même ou son œuvre. Il s'agit donc ici de combler certaines lacunes historiographiques et de saisir quelles ont été les ambitions médicales et politiques de cet homme, à travers une médecine domestique savante qu'il nomme l'*Œcoïatrie*.

Ce texte présente plusieurs intérêts. Non seulement il nourrit les recherches sur l'histoire de la médecine à l'époque de sa vulgarisation, mais il tisse des liens très étroits entre cette discipline, le droit et la foi évangélique. En effet, l'*Œcoïatrie* se veut être le remède d'injustices sociales, guidée par la foi des pré-réformateurs de l'époque, en particulier celle de Gérard Roussel. Conçue pour apporter des remèdes gratuits et efficaces à chacun des foyers les plus humbles, par le biais de leurs déchets quotidiens (déjections, détritus, etc.), cette médecine domestique savante est construite contre l'avarice des savants, au profit du bien commun et de la paix sociale.

En outre, il s'agit de comprendre d'abord quelles étaient les motivations de l'auteur, au vu de son contexte intellectuel et social. Ensuite, la reconstruction de ses propres sources bibliographiques, principalement dioscoridiennes et galéniques, permettra d'identifier les conséquences sociales, culturelles et politiques d'une telle médecine. Cette thèse étudie également la réception éditoriale de ce traité pour en comprendre la fortune à travers les siècles, en France comme à l'étranger. Enfin, et par-delà l'apport historique que cette recherche offre, elle permet de faire surgir l'actualité des problèmes auxquels Landré et ses contemporains étaient confrontés afin de nourrir notre contemporanéité.

Résumé en anglais

This thesis deals with the study of *Œcoïatry*, a medical treatise written around 1548 by Christophe Landré. Doctor, lawyer and reader in the service of Francis I's son, Charles II of Orléans, Landré is a humanist who has never been studied for his own self nor his work. So, one must fill historiographical gaps and understand what were the medical and political ambitions of this man, through a clever domestic medicine that he calls *Œcoïatry*.

This text presents several interests. Not only does it fuel research on the history of medicine in the time of its popularization, but it also weaves very close links between this discipline, the law and the evangelical faith. Indeed, the *Œcoïatry* intends to be the remedy of social injustices, driven by the faith of pre-reformers of this time, particularly by Gérard Roussel. Devised to bring free and effective remedies to each of the humblest households, by using their daily waste (excrement, detritus, etc.), this clever domestic medicine is built against scientists's avarice and cupidity, for the benefit of the common good and social peace.

First, the aim is to understand what were the author's motivations, in view of his intellectual and social context. Then, the reconstruction of his own bibliographical sources, mainly dioscoridian and galenic, will enable to identify the social, cultural and political consequences of such medicine. This thesis also studies the editorial reception of this treatise in order to appreciate its fortunes through the centuries, in France and abroad. Finally, and beyond the historical contribution that this research offers, it allows to bring up the topicality of the problems with which Landré and his contemporaries were confronted in order to provide for our contemporaneity.

UNIVERSITÉ DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE : Humanités & Langues

ÉQUIPE de RECHERCHE

THÈSE présentée par :

Marine Chevalier

soutenue le : **18 décembre 2021**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Tours**

Discipline/ Spécialité : Histoire

Christophe Landré, la prosopographie d'un humaniste de la concorde : l'*Œcoïatrie* (ca. 1548), un geste médical innovant en faveur d'une mixité des savoirs

Volume II - Annexes

THÈSE dirigée par :

Madame PENNUTO Concetta	Maîtresse de Conférence, HDR, université de Tours
Monsieur PIERRE Benoist	Professeur, université de Tours

RAPPORTEURS :

Monsieur CHAREYRE Philippe	Professeur, université de Pau
Madame Worth-Stylianou Valérie	Professeure, Trinity College, université d'Oxford

---

JURY :

Monsieur CHAREYRE Philippe	Professeur, université de Pau
Monsieur GERBIER Laurent	Maître de Conférence, HDR, université de Tours
Madame PENNUTO Concetta	Maîtresse de Conférence, HDR, université de Tours
Monsieur PIERRE Benoist	Professeur, université de Tours
Madame RÉACH-NGÔ Anne	Maîtresse de Conférence, HDR, université de Haute Alsace
Madame WORTH-STYLIANOU Valérie	Professeure, Trinity College, université d'Oxford

SOMMAIRE

ANNEXE I : LES SOURCES PRIMAIRES DIRECTES ASSIGNÉES À CHRISTOPHE LANDRÉ

A. Édition critique de l'*Œcoïatrie*.
B. *De perfecta Republica*, manuscrit latin non daté.
C. Traduction latine du *Christum a judaeis sacerdotibus in eorum collegium ascitum fuisse*.
D. Avis au lecteur I, *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte*.
E. Avis au lecteur II, *Des faictz & gestes insignes des Romains*.

ANNEXE II : LES SOURCES PRIMAIRES INDIRECTES SUR CHRISTOPHE LANDRÉ

A. Poème d'Hubert Sussanneau, 1538.
B. Lettre de Calvin à François Daniel, 1532.
C. Lettre patente, 1553.

ANNEXE III : EXTRAITS D'ARCHIVES.

A. Archives du Loir-et-Cher, Blois – actes de décès.
B. Archives Départementales du Loiret, Orléans – actes de baptêmes.

INTRODUCTION

L'ensemble des documents présents dans ce volume sont utiles à la compréhension de l'œuvre de Christophe Landré. En raison du fait que cette thèse se concentre sur l'étude de l'*Œcoïatrie*, ce volume a pour premier intérêt l'édition critique de ce traité médical. Néanmoins, il est également constitué de traités complémentaires, de lettres et d'archives permettant une circonscription plus large de son œuvre et de sa notoriété sociale et intellectuelle.

Ce volume est divisé en trois parties, de façon à répartir selon leurs spécificités les documents que nous avons retrouvés. En Annexe I se trouvent cinq textes rédigés par Christophe Landré ; en Annexe II, trois textes dans lesquels Landré est cité ; et en Annexe III, toutes les archives retrouvées pour retracer ses éléments biographiques. En effet, l'Annexe I regroupe deux traités produits par Landré, à savoir l'*Œcoïatrie* et le *De perfecta Republica*. Le premier y est transcrit de manière intégrale et fait l'objet d'une édition critique. Le second n'y est pas transcrit intégralement, mais propose le sommaire des chapitres s'y trouvant. Le troisième document est un court texte, dont Landré n'est plus l'auteur mais le traducteur. Quant aux deux derniers textes que cette annexe comprend, il s'agit de lettres liminaires insérées dans des ouvrages contemporains. Ces cinq documents sont inédits et n'ont pas fait l'objet d'études, à l'exception de l'*Œcoïatrie*, pour laquelle Gaston de Lagrange-Ferrègues avait proposé en article en 1963. L'Annexe II regroupe, quant à elle, trois documents mentionnant Landré, dont seulement un est inédit. Il s'agit d'un poème de Sussanneau, où Landré figure parmi les docteurs en médecine et en droit. Les deux autres, une lettre de Calvin adressée à François Daniel et une lettre patente, sont répertoriés pour compléter la notoriété professionnelle de Landré. Enfin, l'Annexe III rassemble toutes les archives retrouvées à son sujet, à savoir les actes de décès de son épouse et lui-même, ainsi que les actes de baptêmes de leurs enfants lorsqu'ils vivaient dans la paroisse St Liphard à Orléans.

Ces différentes sources ne sont pas nécessairement utilisées ni étudiées pour elles-mêmes, mais constituent un premier catalogue des œuvres et archives relatives à Landré. De surcroît, et à l'exception des deux lettres de l'Annexe II et d'un acte de baptêmes, tous les autres documents demeurent vierges d'études universitaires.

Annexe I :

Les sources primaires directes assignées à Christophe Landré

A. Édition critique de l'*Œcoïatrie*.

B. *De perfecta Republica*, manuscrit latin non daté.

C. Traduction latine du *Christum a judaeis sacerdotibus in eorum collegium ascitum fuisse*.

D. Avis au lecteur I, *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte*.

E. Avis au lecteur II, *Des faictz & gestes insignes des Romains*.

A– ÉDITION CRITIQUE DE L'*ŒCOÏATRIE*.

Les trente-trois parutions retrouvées de l'œuvre landrésienne se sont étalées jusqu'au XVIIIe siècle. Toutefois, pour réaliser la transcription de l'*Œcoïatrie*, seules les deux publications les plus anciennes ont été utilisées, du fait de leur très grande similitude. Leurs variations textuelles observables n'étant pas de l'ordre du sens mais simplement d'ordre orthographique, ces parutions permettent d'asseoir une transcription fidèle au langage originel de Christofle Landré. La première fut publiée à Lyon en 1558 chez Jean de Tournes et la seconde à Paris en 1573 chez Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat.

Ainsi que nous l'avons exposé dans l'introduction générale, c'est à cause d'un feuillet manquant dans l'exemplaire de 1558 que nous avons décidé de prendre pour référence celui de 1573. En effet, celui de 1558, conservé à la Bibliothèque de Besançon, ayant pour signature de cahiers A_8–E_7, est en manque du feuillet E-E_1, correspondant aux pages 65 et 66. À l'inverse, l'exemplaire de 1573, imprimé à Paris, actuellement conservé au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance à Tours, est complet. Relié aux *Secrets du Seigneur Alexis Piemontois*, l'*Œcoïatrie* constitue les derniers cahiers du volume, III_4–LLL_8, correspondant à l'intervalle des pages 871 à 911. Par ailleurs, aucun de ces deux exemplaires ne comporte d'annotations marginales.

CRITÈRES DE TRANSCRIPTION

Malgré notre ambition de retranscrire le plus fidèlement possible l'exemplaire de 1573, nous avons recouru à quelques modifications :

- les *i* devant les voyelles (ex : ie) et devant les apostrophes deviennent des *j* ;
- les *u* pourront devenir, selon leurs emplacements et le sens des mots, des *v*.

ABRÉVIATIONS		SIGNES DIACRITIQUES	
Om.	: omisit	[ ]	: delevi
corr.	: correxi, correxit	< >	: adiunxi

SIGLES

L'*Œcoïatrie*

L58 : Lyon, Éditeur Ian de Tournes, 1558.

P73 : Paris, Imprimerie de Hierosme de Marnef, & Guillaume Cavellat, au mont St. Hilaire, à l'enseigne du Pelican, 1573.

ŒCOÏATRIE

Laquelle contient grans secretz sous choses domestiques & de nul pris, recueillie[1] des livres de Dioscoride, Galen, & autres.
Par Christofle Landré, docteur en Medecine, & Lecteur de feu de bonne memoire Monseigneur le Duc d'Orleans.

Huitein de Louis du Puits, au Lecteur.

Si pour avoir honneur de chose vile,
Et proufiter à toute nacion,
Suivre tu veux[2] le Poëte Vergile,
Ne prens d'ailleurs ta delectation,
Ce seul livret ta tienne intencion
Contentera. Car tel je te le vante,
Que d'iceluy[3] sous l'explication[4],
Tu trouveras l'or couvert de fiente.

A REVEREND PERE EN DIEU MONSIEUR L'EVESQUE D'Olloron, Confesseur de treshaute, & tresillustre Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon, & Berri, Cristofle Landré humble Salut.

Bien heureux[5] est celuy[6], Reverend Seigneur[7], lequel se reputant nay à la louenge de Dieu, aux[8] ornemens & proufis[9] de l'humeine societé, journellement s'efforce apporter quelque bonne chose en commun, soit en fait, ou en parole. Malheureux[10], au contraire, & fait contre nature cil qui ou par malin vouloir, ou par execrable avarice cache la lumière sous le muy : & comme un infidele larron, retire à luy[11] seul ce qu'il dust par charité naturelle communiquer à tous. Je dis cecy[12], tresreverend Seigneur[13], pource que je[14] ne puis sans incredible sentiment de douleur, regarder les ars données[15] aux[16] hommes par la tresliberale main de Dieu, si illiberalement & mechaniquement traitées[17]. Et mesmement que par la desreiglée[18] avarice des hommes a esté ia[19] long temps[20] fait, ques les doctrines dites liberales, ont esté réduites à si cruelle illiberalité, que si un gentil esprit, lequel pourroit à l'avenir faire grand fruit, & illustrer toute une contrée[21] n'a de quoy fournir, il s'en ira comme le Poëte a[22] dit d'Homere, sans bon ny honorable recueil[23]. Au contraire, si quelqu'un n'ayant en soy ne conscience bonne, ne pouvoir suffisant, s'offre, garni de pecune, il aura : quoy ? Les enseignes, & marques duës à seule excellente, & non vulgaire literature. Lequel abus, combien qu'il est en tous estas[24] dommageable, si est il certes trespernicieux[25] en la medecine : laquelle, veu[26] que c'est don divin, ainsi

---

[1] rekeuillie : L58 receuillie : P73
[2] veus : L58 veux : P73
[3] icelui : L58 iceluy : P73
[4] explicacion : L58 explication : P73
[5] heureus : L58 heureux : P73
[6] celui : L58 celuy : P73
[7] Signeur : L58 Seigneur : P73
[8] aus : L58 aux : P73
[9] proufiz : L58 proufis : P73
[10] Malheureus : L58 Malheureux : P73
[11] lui : L58 luy : P73
[12] Ie diz ceci : L58 Ie dis cecy : P73
[13] Signeur : L58 Seigneur : P73
[14] je : L58 ie : P73
[15] donnees : L58 données : P73
[16] aus : L58 aux : P73
[17] traitees : L58 traitées : P73
[18] desreiglee : L58 desreiglée : P73
[19] « il y a », ja : L58 ia : P73
[20] tems : L58 temps : P73
[21] contree : L58 contrée : P73
[22] ha : L58 a : P73
[23] rekeuil : L58 receuil : P73
[24] estaz : L58 estas : P73
[25] trespernicieus : L58 trespernicieux : P73
[26] vù : L58 veu : P73

que les livres de nostre[27] Religion nous testifient, pour d'icelle en user à la conservation[28] de l'humeine societé, est neanmoins aujourdhuy[29] tellement resserrée[30], & tenue de gourd sous le tyranniq Empire d'une Rhabarbare, une Scammonée[31], un turbulent Turbith, & autres telles drogues apportées[32] de Levant esventées[33], que les povres membres de la cité soutenans par leurs journels[34] labeurs le faix de la Republique, n'y peuvent pas toucher du doigt. Dont s'ensuit maintefois[35], que ou la maladie de soy legere & breve, soit faite par accident, c'est à dire[36], par contemnement de povreté, longue & difficile : ou que celle qui est salubre, par negligence devienne mortelle. Qui est certes cause introduire desordonnés[37] inequalitez aux[38] Republiques, en conservant une partie des citoyens, & en negligeant l'autre. Moy voulant à ce trouble pour mon regard donner ordre, ay en petit Epitome colligé choses espandues aux escris, tant des Grecs que Arabes : lesquelles sans aucun cout, pourront ayder le povre peuple destitué d'opulentes richesses, en grandes & lourdes maladies. Je[39] n'ignore, Monseigneur[40], que ce mien fait ne concite calomniateurs, disans, que je[41] descouvre le pot aux[42] roses. Ausquels[43] je[44] ne respondray de present tant pource que comme il me semble, leur ay assez satisfait en mon livre De perfecta R. Publica : lequel j'ay[45] dedié à feu de bonne et illustre mémoire Monseigneur[46] le Duc d'Orleans, mon bon Seigneur & maistre[47]. Et aussi que s'ils[48] ne se contentent, je[49] mettray peine les contenter en nostre[50] livre De jure[51], legibus et aquitate : lequel je[52] lime pour le present à la majesté de ma Dame la Royne[53] de Navarre. D'autant plustot vous adresse ceste[54] mienne Oecoïatrie, Monseigneur[55], qu'à[56] nul autre, que je[57] suis certain[58] n'estre en ce monde, qui puisse mieux[59] expliquer le Silene d'Alcibiades que vous, & recueillir[60] l'or couvert de fiente. Car pour verité par le dehors ne verrez que fiente, urines, os, limacs, vers, vieux[61] pots cassez, et autres telles choses par commune estimation[62] viles, & contemptibles : mais par dedans[63] vous verrez d'inestimables tresors : lesquels[64] biens prins à leur point, sont à preferer à toutes les precieuses Gemmes de l'Orient. Car les grans secrets[65] de nature, sont cachez sous ceste[66] vilité, ainsi que par nostre & ingenieuse leçon pourrez apercevoir. Recevez donc[67], Reverend Pere, non la mienne, mais vostre Oecoïatrie, & la defendez contre ceus[68] qui ne jugent[69] rien, que exterieure apparence, ne regardans la verité et essence des choses. De CONDOM, ce XV. De Mars, de par vostre obeissant serviteur, CRISTOFLE LANDRÉ.

Des Fientes, ou Stercores.

Je[70] ne seray moult en utile chose prompt à rixer de ces vocables ἀπόπατον, & κόπρος, comme font les Sophistes, voulans trouver cinq piez de mouton, ou il n'y en a que quatre. Mais en ensuivant

---

[27] notre : L58 nostre : P73
[28] conversacion : L58 conversation : P73
[29] aujourdhui : L58 aujourdhuy : P73
[30] resserree : L58 resserrée : P73
[31] Scammonee : L58 Scammonée : P73
[32] apportees : L58 apportées : P73
[33] esventees : L58 esventées : P73
[34] journels : L58 iournels : P73
[35] meintefois : L58 maintefois : P73
[36] c'estadire : L58 c'est à dire : P73
[37] desordonnees : L58 desordonnées : P73
[38] aus : L58 aux : P73
[39] Ie : L58 et P73
[40] Monsigneur : L58 Monseigneur : P73
[41] je : L58 ie : P73
[42] aus : L58 aux : P73
[43] Ausquelz : L58 Ausquels : P73
[44] je : L58 ie : P73
[45] j'ay : L58 i'ay : P73
[46] Monsigneur : L58 Monseigneur : P73
[47] Signeur & maitre : L58 Seigneur & maistre : P73
[48] ilz : L58 ils : P73
[49] je : L58 ie : P73
[50] notre : L58 nostre : P73
[51] iure : L58 et P73
[52] je : L58 ie : P73
[53] Reyne : L58 Royne : P73
[54] cette : L58 ceste : P73
[55] Monsigneur : L58 Monseigneur : P73
[56] que à : L58 qu'à : P73
[57] je : L58 ie : P73
[58] certein : L58 certain : P73
[59] mieus : L58 mieux : P73
[60] rekeuillir : L58 receuillir : P73
[61] vieus : L58 vieux : P73
[62] estimacion : L58 estimation : P73
[63] dedens : L58 dedans : P73
[64] lesquelz : L58 lesquels : P73
[65] secretz : L58 secrets : P73
[66] cette : L58 ceste : P73
[67] donq : L58 donc : P73
[68] ceus : L58 ceux : P73
[69] jugent : L58 iugent : P73
[70] Ie : L58 et P73

ceux[71] qui ont par modestes voyes cherché la verité je[72] diray la vertu & proprieté de la chose, delaissant la superstitieuse curiosité des mots, ainsi que je[73] voy nos[74] maitres Hippocrates & Galen avoir fait. Or απόπατον, ou κόπρος, sinifient de Grec en vulgaire François fiente, ou stercore. Entre lequel, pource que celuy[75] de l'homme a[76] un merveilleus pouvoir à grandes maladies, je[77] commenceray par luy[78], deduisant tous autres par le menu, selon leur vertu medicinale, ainsi que par les jugement & experience des principaux[79] Medecins je[80] les trouve approuvez.

De la fiente de l'Homme.

Dioscoride au second, Galen dixiesme. Æginete vij. de leurs Simples, font grands cas du stercore humein, tellement que par iceluy[81] sans autre genre de remede, ny exterieur, ny interieur, curent les flegmons du gosier : lesquels[82] vulgairement sont nommez Squinencies[83], & par les Grecs Synanches : & à tel regard le preparent en telle manière. Ils donnent à un jeune garson de bonne habitude des lupins à manger par l'espace de trois jours, avecques pain bien cuit, contenant peu de levain, & de sel, & pour son boire vin clairet sans autres viandes ny bruvages. De la premiere journée[84], ils conseillent regetter la fiente comme inutile. Des deux[85] autres jours[86], ils la recueillent comme un tresor à ladicte[87] affection[88], & la meslent avec egale portion de miel, puis la donnent par le dedans[89] comme opiate, & l'appliquent par le dehors sur le phlegmon comme un onguent, & de ce viennent à parfaite cure dudict[90] phlegmon.

La fiente du Chien.

Enfermez un chien, tellement que par l'espace de trois jours il ne ronge que des os, & recueillez[91] sa fiente, & la faites seicher. Icelle moult sert à tout flux disenteriq[92], voire que toutes les somptueuses Rhabarbes, à cecy[93] tant par l'avarice magnifiez, ne sont à comparer à ladite fiente, de laquelle l'usage en ce cas est tel : Prenez cailloux[94] de riviere, & les faittes fort chauffer en bon feu, & puis le jettez[95] en un vaisseau plein de laict : ce fait, meslez y quelque peu de pouldre de ladite fiente, & donnez à boire au patient[96] deux fois le jour[97], en continuant par trois jours[98], ne sachant soy user de telle medecine. Je[99] jure Dieu, que me confiant à l'autorité de Dioscoride, Galen, Æginete, j'en ay preservé un cent par un an, entre un millier d'autres, qui le mesme an en sont morts de disenterie[100], quelque autre voye de remedes qu'ils ayent suivy[101]. Je[102] diray qu'il n'est un plus notable desiccatif à ces vieux[103] ulceres malis[104] & rebelles, en tous medicamens, que ladite poudre.

---

71 ceus : L58 ceux : P73
72 je : L58 ie : P73
73 je : L58 ie : P73
74 noz : L58 nos : P73
75 celui : L58 celuy : P73
76 ha : L58 a : P73
77 je : L58 ie : P73
78 lui : L58 luy : P73
79 principaus : L58 principaux : P73
80 je : L58 ie : P73
81 icelui : L58 iceluy : P73
82 lesquelz : L58 lesquels : P73
83 Squinancies : L58 Squinencies : P73
84 journee : L58 iournée : P73
85 deus : L58 deux : P73
86 jours : L58 iours : P73
87 ladite : L58 ladicte : P73
88 affeccion : L58 affection : P73
89 dedens : L58 dedans : P73
90 dudit : L58 dudict : P73
91 rekueillez : L58 recueillez : P73
92 dysentriq : L58 disentriq : P73
93 ceci : L58 cecy : P73
94 caillous : L58 cailloux : P73
95 gettez : L58 iettez : P73
96 pacient : L58 patient : P73
97 jour : L58 iour : P73
98 jours : L58 iours : P73
99 Ie : L58 Ie : P73
100 dysenterie : L58 disenterie : P73
101 suivi : L58 suivy : P73
102 Ie : L58 Ie : P73
103 vieus : L58 vieux : P73
104 malins : L58 malis : P73

De la fiente de Loup.

Homme nul ignore, que le Loup ne soit une beste moult vorace, & laquelle meintefois devore les os avec la chair. Iceux[105] os trouvez parmi la fiente, broyez menus, & buz avec peu de vin, par une specifique vertu, laquelle est en eux à tel regard, guarissent sur l'heure toute colique, de quelque cause qu'elle soit engendrée[106]. A ce mesme effect vaut la fiente non seulement buë, mais comme un amulet pendue à un fil de laine, faitte[107] de la toison de la brebis devorée[108], & liée[109] sus un des flancs[110]. Galen.x. Æginete vij. de Simples.

De la fiente de Bœuf[111], & Vache

La fiente de Vache, ou Bœuf[112], recente, enveloppée[113] en quelques feuilles, comme vous pourriez dire ou de vignes, ou de chous, & eschauffée[114] entre les cendres, garentit de toute inflammation[115] excitée[116] par playe. Icelle mesme grandement diminue la douleur Ischiatique. Et qui la mesle avec vinaigre, elle a[117] proprieté de reduire à suppuracion les Chœrades, qu'en vulgaire François nous appelons Escrouelles. J'ay[118] experimenté avec grande louenge l'effet de ladite fiente aux tumeurs flegmoniques des testicules. Je[119] prenoye une bouzée[120] de Vache, recente, & la faisoye frire en une poelle avec fleurs de camomille, roses, & melilot, & l'appliquoye sur les testicules, lesquels le second jour furent reduis[121] à leur equalité & proporcion naturelle. Peu de temps apres rencontray un pauvre[122] Vigneron, auquel les nommez Chirurgiens avoyent[123] faict[124] despendre jusques à la serpe, & livoir : moy n'ayant autre medicament à main que ladite fiente, en usay, le pacient ne sachant que c'estoit, & fut un miracle de ladite medecine. Galen en ses S.x.lib. allegue un medecin de Mysie, lequel sanoit toutes hydropisies, en espandant sur les lieux[125] tumides la fiente de vache chaude.
Je[126] ne delaisseray à dire ce que Paul, & Oribase dit, que ladite fiente mise sur le lieu piqué par mouches à miel, taons, & frelons, subitement ote toute la douleur.

De la fiente de Porc.

On dit en commun proverbe, que le Porc a[127] tout bon en soy, fors que la merde : mais qui auroit experimenté, comme j'ay[128] fait, la grande proprieté de ladite fiente, il revoqueroit sa parole, sachant rien n'estre en la beste si excellent, que cela : en quoy tu pourras par adventure[129] ne me croire, voyant que je[130] ne t'allegue aucune autorité des anciens. Mais je[131] te diray que nos predecesseurs ont souvent prins le jugement, non seulement des qualitez manifestes, mais aussi des ocultes vertus,

---

105 Iceus : L58 Iceux : P73
106 engendree : L58 engendrée : P73
107 faite : L58 faitte : P73
108 devoree : L58 devorée : P73
109 liee : L58 liée : P73
110 flans : L58 flancs : P73
111 Beuf : L58 Bœuf : P73
112 Beuf : L58 Bœuf : P73
113 enveloppee : L58 enveloppée : P73
114 eschauffee : L58 eschauffée : P73
115 inflammacion : L58 inflammation : P73
116 excitee : L58 excitée : P73
117 ha : L58 a : P73
118 I'ai : L58 et P73
119 Ie : L58 et P73
120 bouzee : L58 bouzée : P73
121 reduiz : L58 reduis : P73
122 povre : L58 pauvre : P73
123 avoient : L58 avoyent : P73
124 fait : L58 faict : P73
125 lieus : L58 lieux : P73
126 Ie : L58 et P73
127 ha : L58 a : P73
128 j'ay : L58 i'ay : P73
129 aventure : L58 adventure : P73
130 je : L58 ie : P73
131 je : L58 ie : P73

& specifique proprieté par l'experience. Or escoute donq ce que j'ay[132] trouvé par effect[133] en ladite fiente. Un quelqu'un en une vile de Oudamie, nommée[134] Naroles, crachoit grands & frequens sanglots : je[135] ne di pas que je[136] fusse appelé le premier à la cure, car desja[137] nos[138] maistres[139] Myrrhes avoyent[140] plus donné au patient[141] de trocises de terra sigillata, de charabe, de corallis avec eaue de plantein, de centinodia, de pouldre[142] de bolo, avoyent[143] plus fait de ligatures, appliqué des ventoses : & le tout, frisque à la naziere. Alors me regardant la mere du pacient, me requist[144] de trouver quelque moyen pour secourir à son fils. Moy me voulant truffer de nos[145] maitres enchainez de doute, respons que je ne pouvois pas mieux[146] faire que nos[147] maitres, neantmoins[148] luy serray le doy, luy[149] donnant à entendre, que tout le sçavoir[150] n'estoit en une teste, & que maintefois Dieu cachoit aux[151] grands[152] Rabis, ce qu'il communiquoit aux pauvres[153] simpliciaires. Elle entendant le moral, me renvoye querir, me promettant grands[154] dons, si je[155] venoye à chef de la cure. Adonq non point esmeu[156] du gain[157], comme les Harpies font, mais de la perte de la mere, qu'elle recevoit en la mort de son fils, luy[158] preparay en telle sorte le medicament qui s'ensuit :
Je[159] prens une bouzée[160] de porc, & la fricasse avec autant des sanglots de sang dudit pacient, y adjoutant[161] un peu de beurre fraiz, & le baillay au pacient à manger. Que diray-je[162] ? C'est une chose plus que prestigieuse. Car le lendemein nos Medecins desesperans du pacient, furent plus estonnez que fondeurs de cloches, quand ils veirent[163] cheminer par les rues, celuy[164] qu'ils avoyent[165] tant chapelé.

De la fiente de Chevre.

La fiente de la chevre a[166] une puissance de discuter tous tumeurs scireus[167], de quelque difficile resolucion qu'ils soyent[168]. Claude Galen en faisoit de grans merveilles en ces inveterez tumeurs, & duretez de genous, la meslant avec farine d'orge, & oxycrate, & en forme de cataplasme l'appliquant sur la dureté. Elle sert moult à digerer les parotides, c'est à dire[169], les Aureillons, avec beurre fraiz, & lie d'huile de noix. Sera cas ridicule, toutefois veritable, que je[170] diray : Qu'est ce ? C'est, que j'ay[171] guari plus de vingt personnes de la jaunisse, leur faisant boire par l'espace de huit jours[172] tous les matins à estomac jun[173], cinq crotelles de chevre en deux[174] doiz de vin blanc.

De la fiente de Brebis.

---

132 j'ay : L58 i'ay : P73
133 effet : L58 effect : P73
134 nommee : L58 nommée : P73
135 je : L58 ie : P73
136 je : L58 ie : P73
137 desja : L58 desia : P73
138 noz : L58 nos : P73
139 maitres : L58 maistres : P73
140 avoient : L58 avoyent : P73
141 pacient :L58 patient : P73
142 poudre :L58 pouldre : P73
143 avoient : L58 avoyent : P73
144 requit : L58 requist : P73
145 noz : L58 nos : P73
146 mieus : L58 mieux : P73
147 noz : L58 nos : P73
148 neanmoins : L58 neantmoins : P73
149 lui : L58 luy : P73
150 savoir : L58 sçavoir : P73
151 aus : L58 aux : P73
152 grans : L58 grands : P73
153 povres : L58 pauvres : P73
154 grans : L58 grands : P73
155 je : L58 ie : P73
156 esmu : L58 esmeu : P73
157 gaing : L58 gain : P73
158 lui : L58 luy : P73
159 Ie : L58 et P73
160 bouzee : L58 bouzée : P73
161 ajoutant : L58 adioutant : P73
162 je : L58 ie : P73
163 virent : L58 veirent : P73
164 celui : L58 celuy : P73
165 avoient : L58 avoyent : P73
166 ha : L58 a : P73
167 scirreus : L58 scireus : P73
168 soient : L58 soyent : P73
169 c'estadire : L58 c'est à dire : P73
170 je : L58 ie : P73
171 j'ay : L58 i'ay : P73
172 jours : L58 iours : P73
173 jun : L58 iun : P73
174 deus : L58 deux : P73

Je[175] ne trouve point que cette fiente fust jamais prinse par la bouche comme les autres : mais par application[176] exterieure, elle a toutes les vertus de la fiente de Chevre, & a[177] ce d'avantage, qu'elle guarit toutes verruques pensiles, (les Grecs les appellent Acrochordones) & tous froncles durs, & toutes manieres de cloux[178], destrempée[179] avec vinaigre & appliqué sur lesdits[180] lieux[181].

De la fiente de Pigeons Ramiers, & autres domestiques.

La fiente de palombes, & en defaute de tels pigeons, la fiente des domestiques a[182] une plus que credible proprieté, avec semence de cresson aquatic, aux ischiades, qui sont douleurs de los[183] ischion, communiquées[184] souvent à l'oz de pubes, & meintefois derivées[185] jusques[186] au bas du pié. Et moy quand je veux[187] finapiser, & ce qui est impacte aux[188] profonditez des jointures[189] amener à la superficie du cuir (car en tels[190] accidens est dangereux[191] user de repercussifs) j'use[192] de tels cataplasmes[193] : je[194] prens de cette fiente une once, de la semence de moutarde & de cresson añ.[195] deux dragmes, huile de Filozofes, laquelle est faite par distilation[196] de vieilles tuiles, une once, & les incorpore ensemble, & les applique sur la commission de la coxe. Je[197] diray cecy, quelque mauvaise grace que j'enpuisse raporter, que j'ay guari infinis hemicranes par ladite fiente broyée avec huile de noyaux[198] de pesche, & appliquée[199] sur le lieu dolent raiz.

De la fiente d'Oye ou Jars.

Claude Galen dit au x. des Simples, que la fiente de Cigongne, & Oye est inutile, pource qu'elle a[200] acrimonie trop desmesurée[201]. Toutefois j'en ay veu[202] tant d'experiences, & à divers temperamens, que je suis contreint pour la defense de verité, dire que jamais Galen ne conneut[203] la bonté de ladite fiente. Il estoit un frere Cordelier, nommé Oudin Ærge, en une ville[204] d'Espagne nommé Lybos, tirant vers le cap Sainct Vincent, lequel avoit tous les jours plus de cent personnes à la porte de son cloistre[205] pour estre guaris de ictericie, ou autrement morbus regius, ou autrement aurigo, en vulgaire jaunisse. Et ussiez dit que c'estoit ou une droicte[206] porte verte, ou un perou, ou may. Et pour verité n'en renvoyoit pas un sans guarir. Et pour enrichir la besongne, combien que tels gens ne soyent[207] engrands sur l'argent, leur faisoit acroire que c'estoyent[208] drogues cheres, comme vous pourriez dire vostre diamusci, vostre diambre, vostre fragment de lapiles precieux.

---

175 Ie : L58 et P73
176 applicacion : L58 application : P73
177 ha : L58 a : P73
178 clous : L58 cloux : P73
179 destrempee : L58 destrempée : P73
180 lesdis : L58 lesdits : P73
181 lieus : L58 lieux : P73
182 ha : L58 a : P73
183 loz : L58 los : P73
184 communiquees : L58 communiquées : P73
185 derivees : L58 derivées : P73
186 iusques : L58 et P73
187 veus : L58 veux : P73
188 aus : L58 aux : P73
189 jointures : L58 iointures : P73
190 telz : L58 tels : P73
191 dangeureus : L58 dangeureux : P73
192 j'use : L58 i'use : P73
193 tel cataplasme : L58 tels cataplasmes : P73
194 je : L58 ie : P73
195 aquatik : L58 añ. : P73 ; dans *Les admirables secrets d'Albert Le Grand*, de 1703, ce mot est supprimé.
196 distilacion : L58 distilation : P73
197 Ie : L58 et P73
198 noyaus : L58 noyaux : P73
199 appliquee : L58 appliquée : P73
200 ha : L58 a : P73
201 desmesuree : L58 desmesurée : P73
202 vù : L58 veu : P73
203 connut : L58 conneut : P73
204 vile : L58 ville : P73
205 cloitre : L58 cloistre : P73
206 droite : L58 droicte : P73
207 soient : L58 soyent : P73
208 c'estoient : L58 c'estoyent : P73

Neantmoins[209] un Teston descouvrit le pot aux[210] roses. Car un bon homme, qui luy[211] nourrissoit par expres deux[212] jars, me dist, que le Fradel n'usoit d'autre chose, que la fiente, de laquelle il donnoit tous les matins à jun[213] une dragme destrempée[214] avec vin blanc, & continuoit par l'espace de neuf jours[215]. Ce que depuis par grande louange[216] de l'art Medique j'ay[217] experimenté en plusieurs estre vray.

De la fiente de Poule

Dioscoride ne donne autre proprieté à la fiente de Geline, sinon qu'elle vaut moult contre brulure, destrempée[218] avec huile rosat, & appliquée sur le lieu. Galen, & Æginete dient, que la fiente de la geline, broyée[219] avec oxymel, garentit sur l'heure, ceux[220] qui endurent suffocacion[221], d'avoir mangé funges, c'est à dire[222], potirons. Car elle les fait vomir un humeur pituiteux[223], & espaiz. Ce que j'ay[224] experimenté à Lisbone, en des Pages du Roy du Portugal, estre verissime. Un Médecin du temps[225] de Galen, sanoit toutes vieilles coliques, donnant au patient[226] de ladite fiente à boire, avec de l'hipocras, fait de miel, & de vin.

De la fiente de Souri.

Il est tout certein, que la fiente de Souri, fort broyée[227] avec miel, fait revenir le poil de quelque partie du corps qu'il soit tombé.

De la fiente des petites Lisardes.

Les femmes aagées[228], & rideés, estudiantes se concilier grace de beauté, devroyent[229] avoir en recommandacion cette fiente. Car c'est celle sur toutes choses, laquelle estend le plus le cuir corrugé, & donne splendeur, & fait beau & gracieux le teint de la Dame. Et pource que c'est la gloire de l'homme, que la femme, & que l'homme s'egare souvent, & va à porte couté, je veux[230] en la bonne grace des Dames, ordonner un dealbatoire : lequel on peut à bon droit nommer enrichissement de beauté : auquel ne sont à comparer en rien les fucz, & fars par ci devant trouvez. Prenez fiente de petites lisardes, os de seiche, tartare de vin blanc, rasure de corne de cerf, coral blanc, farine de ris, autant d'un que d'autre, & les battez long temps[231] en un mortier, puis les cribrez subtilement[232] : en apres laissez les tremper par une nuict en eaue distillée[233] d'esgale[234] partie

---

209 Neanmoins : L58 Neantmoins : P73
210 aus : L58 aux : P73
211 lui : L58 luy : P73
212 deus : L58 deux : P73
213 jun : L58 iun : P73
214 destrempee : L58 destrempée : P73
215 jours : L58 iours : P73
216 louenge : L58 louange : P73
217 j'ay : L58 i'ay : P73
218 destrempee : L58 destrempée : P73
219 broyee : L58 broyée : P73
220 ceus : L58 ceux : P73
221 suffokacion : L58 suffocacion : P73
222 c'estadire : L58 c'est à dire : P73
223 pituiteus : L58 pituiteux : P73
224 j'ay : L58 i'ay : P73
225 tems : L58 temps : P73
226 pacient : L58 patient : P73
227 broyee : L58 broyée : P73
228 aagees : L58 aagées : P73
229 devroient : L58 devroyent : P73
230 veus : L58 veux : P73
231 tems : L58 temps : P73
232 sutilement : L58 subtilement : P73
233 distilee : L58 distilée : P73
234 egale : L58 esgale : P73

d'amendes douces, de limacs des vignes, ou jardrins, & de fleur de boillon blanc. Ce fait adjoutez[235] y le poiz d'autant de miel blanc, & derechef incorporez le tout ensemble en mortier, & gardez precieusement ledit dealbatoire en vaisseau, ou d'argent, ou de pur voirre, & vous en illinez le soir, le visage, poitrine, mammelles, & vous verrez miracle.

Des vertus de l'Urine.

Reste à exposer les facultez de l'Urine, de laquelle on peut parler en deux[236] sortes : ou que par icelle sont confrontées[237] les affeccions preternaturelles, contenues en foye & veines, ou qu'elle a[238] en soy quelque vertu medicinale. En cest[239] endroit nous ne parlerons des signes, & confrontacions cueillis[240] par l'Urine, ou que Galen en son œuvre de Crises, & Actuaire en un volume à ce destiné, en ont assez suffisamment traité : mais seulement le plus compendieusement que pourray faire, montreray les effets de ladite urine, tant appliquée[241] que par le dehors, que prinse par le dedens.
Toute[242] Urine est chaude & aigue, & moins entre tous les animaux[243] celle de l'Homme, de laquelle Claude Galen, non seulement ne prouve l'usage par la bouche : mais, qui plus est, juge[244] estre indecent, & mal honneste en frotter[245] les ulceres de la teste, & visage : s'accordant toutefois, qu'on en peut, par la force abstersoire, laquelle est en elle, en mundifier, exterger, nettoyer les ulceres putrides, contenuz depuis le thorax contre bas. En ce que dit Galen, qu'en Syrie un honorable homme, estant frappé de peste, ayma mieux mourir, que de boire de l'urine d'un garçon[246], vù que tous ceux[247] qui en usoyent, eschappoyent[248] le danger, ce n'est (sauve l'honneur du grand maitre) en rien diminuer la puissance de la chose de soy grande : mais allegue le desdain de celuy[249] qui abominoit par opinion ce qui de nature est tresprofitable[250]. C'est bien dit. L'urine de l'homme seurement[251] garentit l'homme, frappé de peste : mais je[252] luy[253] conseille, de n'en user point. Or elle est foetide, & de mauvais odeur. Ce qui ha lieu en un semblable, peut estre tiré à la consequence de tous autres. Ne prens point de colocyntes : elles sont puantes. N'use point de sagapin, de bdelle, d'opopanax, d'agaric, d'ailx, d'ongnons : tout cela est fœtide. J'entens[254] bien que veut Galen. C'est qu'il pense estre abominable, user de telles choses, vù qu'on en recouvre assez d'autres. Je confesseroye à Galen, si nous avions de ce vray bol armenic, duquel tant de gens furent sauver en cette grande pestilence de Romme. Si nous avions les vrays simples de la confeccion theriaque d'Andromachus : si nous gardions la vraye formule de la hiere de Rufus, nous pourrions nous en contenter. Mais vù que le vulgaire bol, est de beau gentil ciment, la myrrhe est une poison, la theriaque est manque : je[255] ne trouve abominable en un si espouventable danger de[256] boire de l'urine de quelque sain garçon. Tu me croiras, amy[257] Lecteur, qu'en tel cas n'est plus grand tresor au monde. Je[258] le say à mon grand honneur. Je[259] laisse là les açores, c'est à dire[260], tignes, qu'elle

---

[235] ajoutez : L58 adioutez : P73
[236] deus : L58 deux : P73
[237] confrontees : L58 confrontées : P73
[238] ha : L58 a : P73
[239] cet : L58 cest : P73
[240] keuillis : L58 ceuillis : P73
[241] appliquee : L58 appliquée : P73
[242] TOUTE : L58 Toute : P73
[243] animaus : L58 animaux : P73
[244] juge : L58 iuge : P73
[245] froter : L58 frotter : P73
[246] garson : L58 garçon : P73
[247] ceus : L58 ceux : P73
[248] eschappoient : L58 eschappoyent : P73
[249] celui : L58 celuy : P73
[250] tres profitable : L58 tresprofitable : P73
[251] surement : L58 seurement : P73
[252] je : L58 ie : P73
[253] lui : L58 luy : P73
[254] I'entens : L58 et P73
[255] je : L58 ie : P73
[256] ∅ : L58 de : P73
[257] ami : L58 amy : P73
[258] Ie : L58 et P73
[259] Ie : L58 et P73
[260] c'estadire : L58 c'est à dire : P73

guarit. Je[261] laisse les aureilles purulentes, & autres fluents ulceres. Mais par charité je t'enseigneray le tresor des tresors, que tu ne devrois pour cent escus vouloir ignorer.
Aux[262] isles d'Espagne y ha grande multitude de Serpens, Aspics, & autres tels[263] letiferes bestiaux[264] contre les mors desquels, jamais[265] theriaque n'a seu[266] servir. Parquoy, apres longue fatigation[267], ont trouvé un moyen tel que je[268] te vois[269] declarer. Ils prennent des fueilles[270] de boillon blanc, fueilles d'une herbe nommée[271] chariophyle, des fueilles[272] de cassis, en langue de leur païs : qui vaut à dire, groselier rouge, autant d'un que d'autre une poignée : & font cuire le tout en egale partie de fort vin aigre[273], & de pissat d'homme, & les font consumer jusques[274] à la moitié. Puis desdites fueilles[275] en fomentent la morsure. Et si le venin ha ia[276] long temps[277] esté gardé au corps, font boire au patient[278], trois ou quatre doigts de laditte[279] decoction[280]. Par mon Dieu, amy[281] Lecteur, je[282] me feray mordre par la langue, si tu veux[283], au plus stellé aspic que tu voudras, sans aucun dommage de mon corps. Vérité que je[284] say quelque moyen pour sopir, & retondre leur malignité, qui ne t'est point utile de sçavoir[285].

De la vertu des Os.

Non moindre vertu est attribuée[286] aux[287] os[288], que aux[289] fientes, & urines : neantmoins[290] qu'on les gette comme inutiles. En quoy est connuë la sotte curiosité des hommes, cherchans bien loin, & à grans frais[291] les choses, lesquelles ne sont en rien à comparer à choses, par opinion, viles : mais, par leur effet, dignes d'estre tenuës[292] en grand pris : ce que je demontreray en brief.

Des Os[293] de l'Homme.

Les os[294] de l'homme[295], sur tous autres, ont une occulte proprieté, de guarir d'epilepsie, que les Latins appellent morbus comitialis, & les povres singes Arabes nomment, voulans fuyvre les Grecs, epilentia, & en nostre vulgaire est dit, le haut mal, ou mal sainct Jean[296] : quand à estomach[297] jun[298], ils sont bus[299], redigez en cendre. Galen ne dit point comment, ne quelz. Les Arabes dient avec vin clairet : & veulent, que si c'est homme pacient, que les os[300] soyent[301] du craine d'un l'homme : si c'est femme, de femme, pour une respective antipathie. Toutefois ayant usé par quarante matins,

---

261 Ie : L58 et P73
262 Aus : L58 Aux : P73
263 telz : L58 tels : P73
264 bestiaus : L58 bestiaux : P73
265 jamais : L58 iamais : P73
266 sù : L58 seu : P73
267 fatigacion : L58 fatigation : P73
268 je : L58 ie : P73
269 voiz : L58 vois : P73
270 feuilles : L58 fueilles : P73
271 nommee : L58 nommée : P73
272 feuilles : L58 fueilles : P73
273 vinaigre : L58 vin aigre : P73
274 jusques : L58 iusques : P73
275 feuilles : L58 fueilles : P73
276 « il y a », ja : L58 ia : P73
277 tems : L58 temps : P73
278 pacient : L58 patient : P73
279 ladite : L58 laditte : P73
280 decoccion : L58 decoction : P73
281 ami : L58 amy : P73
282 je : L58 ie : P73
283 veus : L58 veux : P73
284 je : L58 ie : P73
285 savoir : L58 sçavoir : P73
286 attribuee : L58 attribuée : P73
287 aus : L58 aux : P73
288 oz : L58 os : P73
289 aus : L58 aux : P73
290 neanmoins : L58 neantmoins : P73
291 fraiz : L58 frais : P73
292 tenues : L58 tenuës : P73
293 Oz : L58 Os : P73
294 oz : L58 os : P73
295 Homme : L58 homme : P73
296 Iean : L58 et P73
297 estomac : L58 estomach : P73
298 jun : L58 iun : P73
299 buz : L58 bus : P73
300 oz : L58 os : P73
301 soient : L58 soyent : P73

de cendre d'autres os[302], que ceux[303] du test, avec decoction de peone, garenty[304] à Tours une jeune fille, fort souvent affaittée[305] du mal. Il est tout connu par ceus, qui en ont fait de grans chefs d'œuvre, que cents chariots d'ebene, ou gayac[306], ou bois d'echine, ne sçauroyent[307] aussi notablement guarir toutes atthritides[308], que ladite pouldre[309], buë avec decoction de bonne canelle, par quelque temps[310], au matin à jun[311].
Je[312] comprendray pour la grande affinité sous le chapitre des os[313], les orgots[314] des pourceaux, & des truyes, & ceux[315] de bœuf[316]. Le talon de porc bruslé[317], & réduit en cendre, & donné à boire, guarit les tranchées[318], & inflactions[319] vers les parties de l'epigastre. Celuy[320] de bœuf[321] bruslé[322], meslé avec miel, confirme les dents branslantes[323]. Beu[324] avec miel, occit les vers du corps ronds, beu[325] avec oxymel, guarit les affections[326] de la rate.

De la salive de l'Homme.

La salive de l'homme, est en trois differences. Celle d'apres le manger ha bien peu de vertu, ou quasi nulle. Celle de l'homme jeun[327], & qui ha esté assez sans boire, ou manger, est de grande efficace, ayant grande acrimonie. Celle d'apres la digestion, mais devant le manger, ha moyenne vertu entre les deux[328]. Or doncq[329] la salive de l'homme, par toute sa substance, ha puissance de faire mourir aspics, serpens, thires, scorpions, & autre tel vermenier, tuans[330] l'homme, & mesmement la salive à jeun[331] espandue sur leur corps. Maintefois[332] pour mon plaisir en l'isle d'Allevert, ay conspiré de grans diables d'aspics, les tenans sous un baton, & les ay fait, sans autre chose, mourir entre mes mains. Les nourrisses guarissent toutes lichenes, froncles, & autres gratelles de leurs nourrissons, les frottans[333] de leur salive. Il faut que la salive ayt une grande faculté de discuter, veu[334] que du froment cru, long temps[335] masché, par la vertu de la salive ameine à maturité tous froncles. Je[336] trouve aux[337] livres des Arabes, que la salive, en laquelle argent-vif[338] ha esté long temps[339] agité, corrige la fureur & malice dudit argent-vif[340] : mais cela n'est entendu que par exterieure applicacion[341]. Je[342] diray davantage, que je traiteray de telle sorte de la precipitée[343], c'est à dire[344], de la pouldre[345] de Mercure en ma salive, que par mon aspiracion garentiray un homme frappé de peste : qui n'est un secret à reveler à tous. Car il sort d'une trop grande

---

302 oz : L58 os : P73
303 ceus : L58 ceux : P73
304 garenti : L58 garenty : P73
305 affaitee : L58 affaitée : P73
306 gaiac : L58 gayac : P73
307 sauroient : L58 sçauroyent : P73
308 arthritides : L58 atthritides : P73
309 poudre : L58 pouldre : P73
310 tems : L58 temps : P73
311 jun : L58 iun : P73
312 Ie : L58 et P73
313 oz : L58 os : P73
314 orgotz : L58 orgots : P73
315 ceus : L58 ceux : P73
316 beuf : L58 bœuf : P73
317 brulé : L58 bruslé : P73
318 trenchees : L58 tranchées : P73
319 inflacions : L58 inflactions : P73
320 Celui : L58 Celuy : P73
321 beuf : L58 bœuf : P73
322 brulé : L58 bruslé : P73
323 branlantes : L58 branslantes : P73
324 Bù : L58 Beu : P73
325 bù : L58 beu : P73
326 affeccions : L58 affections : P73
327 jun : L58 ieun : P73
328 deus : L58 deux : P73
329 donq : L58 doncq : P73
330 tuanz : L58 tuans : P73
331 jun : L58 ieun : P73
332 Meintefois : L58 Maintefois : P73
333 frotans : L58 frottans : P73
334 vù : L58 veu : P73
335 tems : L58 temps : P73
336 Ie : L58 et P73
337 aus : L58 aux : P73
338 argent vif : L58 argent-vif : P73
339 tems : L58 temps : P73
340 argent vif : L58 argent-vif : P73
341 applikacion : L58 applicacion : P73
342 Ie : L58 et P73
343 precipitee : L58 precipitée : P73
344 c'estadire : L58 c'est à dire : P73
345 poudre : L58 pouldre : P73

contemplacion : aussi que en ce miracle & de l'huile de Benjamin je veux[346] estre le seul : à fin que les autres ne facent des Raminagrobis, ayans la pratique de si hauts secrets.

De Limaçons.

C'est une chose bien vile, par opinion, qu'un limaçon[347], & qui toutefois à la verité ha grande proprieté à ayder aux[348] corps humains[349], & pource qu'ils sont en divers genre, nous specifierons leur vertu, en aucuns cas pareille : & en aucuns diverse.

Des Limaçons rouges.

Je[350] vous diray les grans secrets[351], que j'ay[352] fait de ces limaçons[353]. Je[354] les fais brusler[355] au four, en un pot bien luté[356], & en donne par quinze jours de la pouldre[357] meslée[358] avec bouillie, si sont enfans : ou avec potage, si sont hors de mammelle, & reduis[359] toutes hernies, sans exterieure application[360]. Aux delicats, fais[361] distiller de l'eaue au bain Marie, desdits limacs, & en donne à boire au patient[362], avec succre, ou luy[363] en fais[364] destremper sa bouillie, & en fais[365] tel proufit, que ladite pouldre[366]. Je[367] trouve un merveilleux[368] secret, en ces limaçons. Je[369] prens des limaçons rouges, & fleurs de romarin en egale porcion. Je[370] les detrenche menus[371] ensemble, puis en un beau pot plombé, & bien lutté mets le tout, par quarante jours, sous fumier de cheval : apres lequel temps[372] exprime du tout l'huile : laquelle j'enferme[373] en une phiole[374] de verre, bien bouchée[375] : & puis l'expose au soleil quelque temps[376]. Icelle huile, Lecteur, garentit sur l'heure les femmes de torsions & trenchées[377] qu'elles endurent, tant devant qu'apres leur enfantement. Je[378] pry[379] les Dames, lesquelles ont le ventre, & pubes tout ridé, pour les frequentes portures, d'user de laditte[380] huile. Car leur ventre deviendra en brief aussi tendu, que le parchemin d'un tabourin.

De Limaçons à coquille.

Les limaçons[381] à coquille, ont de grandes proprietez : car eux[382] contus, & seuls appliquez sus un ventre enflé d'hydropisie, resouldent par une merveilleuse force les eaues intercutes, & les y faut tenir, tant que d'eux[383] mesmes ils tombent.

---

346 veus : L58 veux : P73
347 Limaçon : L58 limaçon : P73
348 aus : L58 aux : P73
349 humeins : L58 humains : P73
350 Ie : L58 et P73
351 secretz : L58 secrets : P73
352 j'ay : L58 i'ai : P73
353 Limaçons : L58 limaçons : P73
354 Ie : L58 et P73
355 bruler : L58 brusler : P73
356 lutté : L58 luté : P73
357 poudre : L58 pouldre : P73
358 meslee : L58 meslée : P73
359 reduiz : L58 reduis : P73
360 applicacion : L58 application : P73
361 faiz : L58 fais : P73
362 pacient : L58 patient : P73
363 lui : L58 luy : P73
364 faiz : L58 fais : P73
365 faiz : L58 fais : P73
366 poudre : L58 pouldre : P73
367 Ie : L58 et P73
368 merveilleus : L58 merveilleux : P73
369 Ie : L58 et P73
370 Ie : L58 et P73
371 menuz : L58 menus : P73
372 tems : L58 temps : P73
373 j'enferme : L58 i'enferme : P73
374 fiole : L58 phiole : P73
375 bouchee : L58 bouchée : P73
376 tems : L58 temps : P73
377 trenchees : L58 trenchées : P73
378 Ie : L58 et P73
379 pri : L58 pry : P73
380 ladite : L58 laditte : P73
381 Limaçons : L58 limaçons : P73
382 eus : L58 eux : P73
383 eus : L58 eux : P73

Galen dit un merveilleux[384] secret, que neantmoins[385] par mon experience souvent trouvé[386] veritable : que le morceau desdits limaçons avec farine d'encens & aloë[387] fort agitez ensemble, jusques à ce que le tout soit espaiz comme miel, puis appliquez sur le front, asseiche toutes antiques defluxions des yeux[388]. Voulant suyvre[389] Galen, comme je m'estoye allé esbatre aux[390] champs[391], appliquay sur la playe d'un munier des limacs, avec leur coquille, y adjoustant[392] peu de farine folle, prise contre les parois de son moulin : lequel avoit un nerf piqué, & le lendemain fut guary[393]. J'ay[394] de grans témoins[395], mesmement deux qui n'en voudroyent[396] mentir, qu'en la grande dysenterie, laquelle occit plus de six mille[397] personnes à Naroles, en l'an[398] mil cinq cens trente cinq, je guarenty[399], Dieu aydant, plus de trois cens personnes, leur donnant à boire de la pouldre[400] de limaçons bruslez, avec pouldre[401] de mores de arronses, & peu de poyvre[402] blanc, & galles. C'est un grand secret de les appliquer bien broyez sur le nombril, car ils arrestent tous antiques menstrues. Aucuns ont dit que en les appliquant sur la playe, ils retirent les choses qui sont infichées[403] dedans[404]. J'en[405] fais[406] une esmerveillable distillation[407] pour guarir toutes algueurs d'urine, & toutes chaudes pisses. Je prens des limacs & aubins d'œufs environ une livre autant de l'un que de l'autre, semences froides, grandes & petites, egales parties, demie once eaue de laitues, quatre onces casse bonne & recente, & terebinthine de Venize ana[408] trois onces, puis toutes choses conquassables conquassées[409] je[410] les laisse par une nuit fermenter ensemble, en apres les mets au distillatoire[411], & laisse par quelque temps reposer l'eaue distillée[412] devant que d'en faire user. J'en[413] donne au pacient le matin à jeun[414] environ demie once, avec succre rosat environ une drachme[415] : & avant que le pacient ayt continué neuf jours, il est entierement & parfaitement guary[416]. Et ce sans doubte[417], ny faute aucune.

Des Lumbriques de la terre, c'est à dire[418], des vers habitans dedans[419] la terre, que les Grecs nomment γῆς ἔντερα, c'est à dire[420], intestins de la terre.

Les vers de terre[421] ont un bon endroit en la medecine, en quelque maniere que les voudriez[422] prendre : & à fin que mes dits ayent plus de pouvoir & autorité, je vous raconteray ce que je trouve par escrit aux[423] livres de nos maistres[424], desquels les uns ont dit plus, les autres moins des facultez

384 merveilleus : L58 merveilleux : P73
385 neanmoins : L58 neantmoins : P73
386 trouve : L58 trouvé : P73
387 aloé : L58 aloë : P73
388 yeus : L58 yeux : P73
389 suivre : L58 suyvre : P73
390 aus : L58 aux : P73
391 chams : L58 champs : P73
392 ajoutant : L58 adioustant : P73
393 guari : L58 guary : P73
394 I'ay : L58 et P73
395 temoins : L58 témoins : P73
396 voudroient : L58 voudroyent : P73
397 mile : L58 mille : P73
398 lan : L58 l'an : P73
399 garenti : L58 guarenty : P73
400 poudre : L58 pouldre : P73
401 poudre : L58 pouldre : P73
402 poivre : L58 poyvre : P73
403 infichees : L58 infichées : P73
404 dedens : L58 dedans : P73
405 I'en : L58 et P73
406 faiz : L58 fais : P73
407 distilacion : L58 distillation : P73
408 añ. : mot abrégé inconnu dans les deux éditions.
409 conquassees : L58 conquassées : P73
410 je : L58 ie : P73
411 distilatoire : L58 distillatoire : P73
412 distilee : L58 distillée : P73
413 I'en : L58 et P73
414 jun : L58 ieun : P73
415 dragme : L58 drachme : P73
416 guari : L58 guary : P73
417 doute : L58 doubte : P73
418 c'estadire : L58 c'est à dire : P73
419 dedens : L58 dedans : P73
420 c'estadire : L58 c'est à dire : P73
421 Vers de Terre : L58 vers de terre : P73
422 vouliez : L58 voudriez : P73
423 aus : L58 aux : P73
424 noz maitres : L58 nos maistres : P73

d'iceux[425]. Galen n'asseure[426] rien de soy, comme celuy[427] qui ne l'a pas experimenté : mais trop bien dit, que aucuns, & croy qu'il veut designer Dioscoride, ont affermé les vers tous crus & contus, mis hativement sur les nerfs trenchez, subitement les faire reünir. Item que iceux[428] contus[429] & beuz[430] avec mulse, qui est bruvage fait d'eaue & miel cuits ensemble, excitent l'urine par long temps[431] retenue. Æginete s'arreste comme experimenté au premier, disant qu'ils apportent un merveilleux[432] ayde aux[433] nerfs trenchez. Dioscoride ha dit davantage, que les vers cuits avec graisse[434] d'oye, donnent tresgrande allegeance à toutes douleurs, & vices des aureilles. Item aussi que iceux[435] cuits avec huile, font cesser la douleur des dents, en les instillant chauts à l'aureille contraire. Pline le vray singe de Dioscoride, allegue que d'aucuns ont laissé par escrit, que les vers beuz[436] avec vin, brisent tous calcules de la vesique. Autant en dit Serapion. Nous trouverons toutefois que ledit Galen, specialement en son livre de la Theriaque ad Pisonem, ha laissé par escrit, que les vers beuz[437] avec melicrate, en un instant guarissent la jaunisse. Il ne declare pas comment prins. Les praticiens[438] voyans estre moins abominable au pacient, en donnant la pouldre[439] que l'humide substance, ont seulement commandé la pouldre[440].

Des Punaises des litz.

Est il rien en ce monde plus fetide, ny de senteur si mauvaise que la punaise[441] ? pour laquelle profliger, & ruïner, ont excogité les hommes dix millions[442] de receptes, & neantmoins[443] telle que la voyez est aucunefois si necessaire, qu'on ha bon mestier de la recouvrer : car icelle buë avec fort vin-aigre[444], chasse du corps la sansuge degloutie, en buvant de l'eaue.

Des vieux[445] souliers.

On dit en commun proverbe : Je[446] tiens aussi grand conte de luy, que de mes vieux[447] souliers : comme si on vouloit demontrer que vieilles savates ne servent à rien. Et toutefois si celuy[448] qui tient tel propos sçavoit[449] la grande efficace desdites savates, il les auroit en grande singularité. Car les savates redigées[450] en cendre, guarissent toutes les jarses[451] et meurtrissures[452] des talons, comme par une antipathie, ainsi que nous voyons aux[453] scorpions, lesquels appliquez sur leur piqueure[454] mortelle, la guarissent sur l'heure. Galen dit ce estre vray, par ainsi que le lieu ne fust encores flegmone. Pour lequel inconvenient eviter, faut mesler ladite pouldre[455] avec huile rosat. Les affections[456] des talons faites par attricion, sont par les Grecs nommez phygetles[457] : & en notre

---

425 iceus : L58 iceux : P73
426 n'assure : L58 n'asseure : P73
427 celui : L58 celuy : P73
428 iceus : L58 iceux : P73
429 contuz : L58 contus : P73
430 buz : L58 beuz : P73
431 tems : L58 temps : P73
432 merveilleus : L58 merveilleux : P73
433 aus : L58 aux : P73
434 gresse : L58 graisse : P73
435 iceus : L58 iceux : P73
436 buz : L58 beuz : P73
437 buz : L58 beuz : P73
438 Praticiens : L58 praticiens : P73
439 poudre : L58 pouldre : P73
440 poudre : L58 pouldre : P73
441 Punaise : L58 punaise : P73
442 milions : L58 millions : P73
443 neanmoins : L58 neantmoins : P73
444 vinaigre : L58 vin-aigre : P73
445 vieus : L58 vieux : P73
446 Ie : L58 et P73
447 vieus : L58 vieux : P73
448 celui : L58 celuy : P73
449 savoit : L58 sçavoit : P73
450 redigees : L58 redigées : P73
451 jarses : L58 iarses : P73
452 murtrissures : L58 meurtrissures : P73
453 aus : L58 aux : P73
454 piquure : L58 piqueure : P73
455 poudre : L58 pouldre : P73
456 affeccions : L58 affections : P73
457 phigetles : L58 phygetles : P73

Françoys[458], mules aux[459] talons. Il se distille[460] par un secret merveilleux[461] de l'huile des desdites savates, laquelle guarit tous œdemes, & tumeurs, mesmement flegmatiques.

De la Cendre.

Toute cendre n'est pas d'une mesme temperature : car elle varie ses qualitez, selon les qualités[462] des matieres bruslées[463]. Parquoy toutes cendres faites de bois astringent, ont puissance de restreindre, comme d'Orme, Chesne, Fouteau, Liarre, Arable, Lentisce, tellement que Galen dit qu'il ha maintefois reserré le sang d'aucun fluent, ou par le nez, ou par playe, n'ayant autre chose plus prompte à la main que telle cendre. Mais celle qui est faite de bois aigu, acre & caustiq, retient telles qualitez, toutefois quelque peu diminuez par le feu. Car toutes choses acres, comme apres Platon, desmontre Galen, par l'adustion perdent de leur chaleur, & toutes autres par adustion en acquestent. Parquoy je m'esbahy[464] comment les femmes font si grand cas de la cendre des sarmens, veu[465], que comme dit Dioscoride, elle ha en soy force caustique, c'est à dire[466], de faire escharre. Si est-ce[467] toutefois que ledit Dioscoride confesse, & experience l'approuve, que la lexiue[468] de sarmens buë avec peu de sel, est presentissime remede à ceux[469] qui endurent suffoquacion[470] de potirons. Et ce qui te sera nouveau de croire : Je[471] guarenty[472] plusieurs atteints desia[473] de peste leur donnant grande copie de l'eaue à boire en laquelle j'avoye fait esteindre de la cendre chaude, prinse au foyer, les contreingnant de suer apres ladite cendre prinse.

De la Carie, c'est à dire[474], pourriture des bois.

Ce qui est le pire de quelque chose, maintefois[475] est le meilleur à de grans cas : comme nous voyons des Caries & pourritures de bois : lesquelles espandues dedans[476] des ulceres humides, les expurgent & remplissent lesdits ulceres.

Des entre-deux[477] des Noix, & coquilles d'icelles.

Ce qui est entre les noyaux[478] de la noix, inutile à manger, ha en soy une occulte proprieté de saner toutes colliques destrempé[479] avec vin blanc, & beu en la douleur. Ce mesme, selon l'opinion de Dioscoride, bruslé[480], & pulverisé, & meslé avec vin, appliqué sur le nombril, arreste les menstrues, c'est-à-dire, les males semaines des femmes. Grand secret ha mis Dieu en ces viles coquilles[481] de noix : car icelles bruslées[482], & broyées[483] & meslées[484] avec vin & huile, entretiennent le poil des

458 François : L58 Françoys : P73
459 aus : L58 aux : P73
460 distile : L58 distille : P73
461 merveilleus : L58 merveilleux : P73
462 qualitez : L58 qualités : P73
463 brulees : L58 bruslées : P73
464 je m'esbahï : L58 ie m'esbahy : P73
465 vù : L58 veu : P73
466 c'estadire : L58 c'est à dire : P73
467 est ce : L58 est-ce : P73
468 lixiue : L58 lexiue : P73
469 ceus : L58 ceux : P73
470 suffokacion : L58 suffoquacion : P73
471 Ie : L58 et P73
472 guarenti : L58 guarenty : P73
473 desjà : L58 desia : P73
474 c'estadire : L58 c'est à dire : P73
475 meintefois : L58 maintefois : P73
476 dedens : L58 dedans : P73
477 entredeus : L58 entre-deux : P73
478 noyaus : L58 noyaux : P73
479 destrampé : L58 destrempé : P73
480 brulé : L58 bruslé : P73
481 coquiles : L58 coquilles : P73
482 brulees : L58 bruslées : P73
483 broyees : L58 broyées : P73
484 meslees : L58 meslées : P73

enfans, & empeschent toute fluxion de cheveux[485] : lequel affect les Grecs appellent ou ophiase ou alopecie. Toute la noix brulée[486] avec sa coquille, & apposée[487] sur le nombril du pacient, soudainement[488] luy oste[489] les trenchezons, que les sottes matrones nomment la mere.
Je[490] delaisse à parler de l'huile de noix, pource qu'elle[491] n'est du tout mesprisée : car Dioscoride en fait quelque mencion, toutefois qu'il n'en dit, sinon que des noix on en fait de l'huile : mais il n'enseigne à quoy elle peut servir. Nous, qui par nouvelles invencions, gouvernées[492] par raison, & experience, tendons à l'accomplissement de l'art Medique, en suyvant[493] le conseil d'Hypocrates le divin, avons trouvé n'estre rien en toutes les drogues de toutes les boutiques[494] de l'Orient & l'Occident, si excellent que l'huile de noix faite au soleil, avec fleurs de seüz, autrement sembuc[495], à toutes affections[496] de nerfs, mesmement pointures, & scissures. Est-ce une chose par opinion moult contemptible, que la coquille de dessus, quand elle est verte ? Galen en fait du suc, lequel cuit avec miel, sane toutes affections[497] du gosier, principalement quand il y ha flegmon. Nos[498] Arabes meslans[499] le Grec avec le Latin, appellent ladite confection[500] dianucum, que les Grecs dient διὰ καρύων.

Des Cornes.

Nos[501] modernes Docteurs font un grand cas de la corne d'une beste, nommée Monoceros, que nous appelons[502] vulgairement Licorne. Car comme ils dient, elle guarentit de venin, tant prinse par le dedans[503], que appliquée[504] par le dehors. Ils ordonnent contre-poison[505], contre la peste, voyre desia[506] creée au corps de l'homme. Et pour brief parler, ils en font comme un alexitere, & guarentissement de tous maux[507]. Toutefois estant studieux[508] de si grandes proprietez, lesquelles ils attribuent à ladite Licorne, l'ay bien voulu experimenter en plus de dix, au temps[509] de pestilence, mais n'en trouvay oncques effet louable, & trop plustost[510] me reposeroye sur la corne de Cerf, ou de Chevre, que sur celle de Licorne : car elles ont une force connuë[511] d'absterger, & mondifier : tellement que par l'autorité des anciens, elles sont adaptées[512] à blanchir les dents, à resserrer les gencives flattrez, & molles. Davantage lesdites cornes bruslées[513], & données[514] à boyre[515], apportent merveilleux[516] reconfort à ceux[517] qui sont tourmentez de flux dysenterie, & cruente execration[518].
Tu me diras estre referendere, & ne sçachant[519] que par Commentaire, en te comprenant en peu de papier, ce que Celse, Scribone, Galen, Ætie, Æginete, ont espandu par leurs livres. En ce, Lecteur

485 cheveus : L58 cheveux : P73
486 brulee : L58 brulée : P73
487 apposee : L58 apposée : P73
488 soudeinement : L58 soudainement : P73
489 lui ote : L58 luy oste : P73
490 Ie : L58 et P73
491 que elle : L58 qu'elle : P73
492 gouvernees : L58 gouvernées : P73
493 suivant : L58 suyvant : P73
494 Boutiques : L58 boutiques : P73
495 sambuc : L58 sembuc : P73
496 affeccions : L58 affections : P73
497 affeccions : L58 affections : P73
498 Noz : L58 Nos : P73
499 meslanz : L58 meslans : P73
500 confeccion : L58 confection : P73
501 Noz : L58 Nos : P73
502 apelons : L58 appelons : P73
503 dedens : L58 dedans : P73
504 appliquee : L58 appliquée : P73
505 contre poison : L58 contre-poison : P73
506 voire desjà : L58 voyre desia : P73
507 maus : L58 maux : P73
508 studieus : L58 studieux : P73
509 tems : L58 temps : P73
510 plus tot : L58 plustost : P73
511 connue : L58 connuë : P73
512 adaptees : L58 adaptées : P73
513 brulees : L58 bruslées : P73
514 donnees : L58 données : P73
515 boire : L58 boyre : P73
516 merveilleus : L58 merveilleux : P73
517 ceus : L58 ceux : P73
518 execracion : L58 execration : P73
519 sachant : L58 sçachant : P73

amy[520], je ne feray contradiction[521] à tes dits : car je ne suis si arrogant de vouloir me donner la premiere invencion, & ne suis aussi si impudent, de vouloir vendre mensonges pour verité, à ceux[522] qui pourroyent autrement employer leur leçon à choses plus fructueuses. Or les auteurs ont laissé par escrit, que la corne de Cerf redigée[523] en cendre, est une plus que credible medecine à ceux[524] qui crachent le sang, à ceux[525] qui ont choliques[526], & iliaques passions : lesquelles les femmes nomment Miserere mei. Et comme chose de grande vertu, la meslent aux collyres pour asseicher les yeux lacrimans[527].

Des vieilles Tuiles, & Pots.

La pouldre[528] de Tuiles & Pots qui ont servy[529] aux fournaises, ha pouvoir notable de blanchir les dents, meslée[530] avec miel. Item plus, broyée[531] avec fort vin-aigre[532], esteint toutes gratelles, & demangezons de cuir. Plus aussi guarit avec ledit vin-aigre[533] les exanthemes, qui sont pustules que on nomme joyaulles. Davantage icelle bien agitée[534] avec cire, & appliquée[535] sur les escrouelles, les fait venir à suppuration. On fait des vieilles tuiles une huile, laquelle quelcuns Arabes nomment huile divine, les autres huile benedicte, les autres huile de Filozofes, les aucuns regardans la matiere dont elle vient, la nomment Oleum de lateribus. Ladite huile, si elle est fidelement dispensée[536], à toutes les facultez que luy[537] baille Mesué, & autres à luy[538] inconnuës[539] : mais en elle ny meintes autres ne faut croire aux[540] circonferences & voltigeans pharmacopoles adulterans par extreme meschanceté la bonté des choses.

Des Fanges, & Bouës des rues.

Les Fanges sont si contempiles, & de nul pris, qu'un chacun voulant dedaigner un autre, dit : Je[541] me soucie autant de luy[542], que de la bouë qui me sort des souliers. Ce neantmoins[543] il peut avenir tel accident, que les Gazes Persiques ne pourroyent[544] autant servir, comme font lesdites fanges : ce que la maistresse[545] des ars, experience, assez demonstre[546], combien que nul des anciens, que j'ay leu[547], en ayt touché. La bouë des rues tous les jours[548] conculquée[549] par cent mille[550] pas, empescche que jamais ne s'eslievent vessies, ny mutacion de couleur en la peau de l'homme, bruslée[551] ou par feu, ou par eaue chaude. J'ay[552] experimenté maintefois[553], que la fange trouvée[554]

---

520 ami : L58 amy : P73
521 contradiccion : L58 contradiction : P73
522 ceus : L58 ceux : P73
523 redigee : L58 redigée : P73
524 ceus : L58 ceux : P73
525 ceus : L58 ceux : P73
526 coliques : L58 choliques : P73
527 yeus lacrimanz : L58 yeux lacrimans : P73
528 poudre : L58 pouldre : P73
529 servi : L58 servy : P73
530 meslee : L58 meslée : P73
531 broyee : L58 broyée : P73
532 vinaigre : L58 vin-aigre : P73
533 vinaigre : L58 vin-aigre : P73
534 agitee : L58 agitée : P73
535 appliquee : L58 appliquée : P73
536 dispensee : L58 dispensée : P73
537 lui : L58 luy : P73
538 lui : L58 luy : P73
539 inconnues : L58 inconnuës : P73
540 aus : L58 aux : P73
541 Ie : L58 et P73
542 lui : L58 luy : P73
543 neanmoins : L58 neantmoins : P73
544 pourroient : L58 pourroyent : P73
545 maitresse : L58 maistresse : P73
546 demontre : L58 demonstre : P73
547 j'ay lù : L58 i'ay leu : P73
548 jours : L58 iours : P73
549 conculquee : L58 conculquée : P73
550 mile : L58 mille : P73
551 brulee : L58 bruslée : P73
552 I'ay : L58 et P73
553 meintefois : L58 maintefois : P73
554 trouvee : L58 trouvée : P73

sous les seilles, & seaux, ferme les copures appliquée[555] sur la playe. Malheureux[556] seroit celuy[557] qui voudroit celer chose dressée[558] au proufit des femmes, veu[559] qu'elles endurent tant de travaux[560] pour nous. Or vous en voyez apres leur part tomber en grosse fievre pour la regurgitacion du lait de leurs mammelles. Ce que quand vous orrez prenez la fange trouvée[561] au fonz de l'auge des couteliers ou esmouleurs, & en illinez la mammelle flegmonée[562], en une nuit vous appaiserez[563] la douleur. Ce que ne font souvent les gardes, ny autre femmage en quinze jours par leur cicuë[564], par leur lexive[565], par leur populeon. Je[566] ne dy[567] pas, que si c'est pour appliquer à quelque femme delicate, qui fastidiroit communs medicamens, que pour adjouter[568] grace, ny puissiez mesler peu d'huile rosat.

De la Saumure, que les Arabes nomment Almuri, pensans suyvre[569] les Grecs la nommans Alme.

Les Grecs nomment la Saumure, Alme : les Latins, Muria : les Singes Arabes, n'ayans[570] l'usage des langues, voulans[571] coudre le noir avec le blanc, & des deux[572] mots, Grec & Latin, en font un corrompu, qu'ils appelent[573] Almuri. Toutefois ne faisant[574] procez du nom, briesvement dyray[575] les effets[576]. Toute saumure ha vertu abstersive, & ha grande singularité contre ischiades, & torsions des intestins, quand elle est donnée[577] par clystere. Galen se dit avoir amolly[578] antiques duretez de rustaux[579], lesquelles ils avoyent[580] aux genoux[581], en appliquant dessus un vieil formage tout rancide contus[582], avec decoction[583] d'un jambon[584] salé.

Du Nid des Irondelles.

Il n'est auteur ny Grec, ny Latin, ny Arabe, qui nie la cendre des Irondelles apporter un inestimable remede aux[585] inflammacions cynanchiques, meslée[586] avec miel, & illinée[587] tant par dehors que par dedans[588]. Mais qui est celuy[589] au monde, qui ne cachinnast oyant dire, que le nid des Irondelles cuit avec vin blanc, subitement par une specifique proprieté guarit ces affections[590] du gosier illiné par dehors ? Il s'en truffera qui voudra, si est ce[591] toutefois, que j'aymeroye beaucoup mieux[592] estre delivré d'une si letale maladie, avec choses de si peu de coutange, que de mourir avec tous les syrops, toutes les huiles, & medecines somptueuses qui sont en Orient, ou Occident.

---

555 appliquee : L58 appliquée : P73
556 Malheureus : L58 Malheureux : P73
557 celui : L58 celuy : P73
558 dressee : L58 dressée : P73
559 vù : L58 veu : P73
560 travaus :L58 travaux : P73
561 trouvee : L58 trouvée : P73
562 flegmonee : L58 flegmonée : P73
563 apaiserez : L58 appaiserez : P73
564 cicue : L58 cicuë : P73
565 lixive : L58 lexive : P73
566 Ie : L58 et P73
567 di : L58 dy : P73
568 ajouter : L58 adiouter : P73
569 pensanz suivre : L58 pensans suyvre : P73
570 n'ayanz : L58 n'ayans : P73
571 voulanz : L58 voulans : P73
572 deus : L58 deux : P73
573 apellent : L58 appelent : P73
574 nefaisant : L58 ne faisant : P73
575 diray : L58 dyray : P73
576 effetz : L58 effets : P73
577 donnee : L58 donnée : P73
578 amolli : L58 amolly : P73
579 rustaus : L58 rustaux : P73
580 avoient : L58 avoyent : P73
581 aus genous : L58 aux genoux : P73
582 contuz : L58 contus : P73
583 decoccion : L58 decoction : P73
584 jambon : L58 iambon : P73
585 aus : L58 aux : P73
586 meslee : L58 meslée : P73
587 illinee : L58 illinée : P73
588 dedens : L58 dedans : P73
589 celui : L58 celuy : P73
590 affeccions : L58 affections : P73
591 est-ce : L58 est ce : P73
592 mieus : L58 mieux : P73

Des vertus de la Suye.

Les Docteurs n'ont point touché de la Suye commune, laquelle se concret en nos cheminées. Mais trop bien ont traité de la Suye des Encens, de la Myrrhe, de Terebinthe, de Styrax, de Poix, de Cedre. En quoi toutefois ne faut temerairement condamner la puissance de nostre vulgaire Suye, car les anciens n'ont tout connu, & Dieu garde tousjours quelque chose au jugement, & à l'experience des posterieurs. Notre Suye, mesmement la plus subtile, meslée avec vinaigre fort, dissipe toutes tignes, mais que paravant le lieu soit bien froté jusques à rubricacion du cuir. Icelle mesme ainsi preparée, est un notable remede à ces impetiges, & autres telles affections de cuir : ce qui est à entendre precedente generale, ou particuliere evacuacion des humeurs morbisiques, ainsi que vraye methode le requiert. Il se fait de beurre bruslé en lampe, ou creuseau une suye, laquelle est un tresor pour aseicher, & astreindre, & arrester toutes distillacions des yeux, & pour treshativement clorre les fistules lacrymales, & erosions faites par lippitude. Les anciens faisoyent une suye de poix, laquelle ils appelloyent Pisselœon. Icelle (comme dit Scribonius Largus) instilée chaude dedans une aureille dolente par inflammacion, avec peu d'huile rosat, sede en un instant la douleur.

De la Tille des Feves

La Tille des Feves, combien que par usage des anciens n'a esté exploitée[593] en medecine, si est ce[594] toutefois, qu'elle proufite moult au calcule, en la façon que je vous diray. Prenez des pailles de feves, autant qu'il faut pour remplir un colatoire, puis faites passer par ledit colatoire la decoction[595] de ciches rouges, & de semence d'althée[596], c'est à dire[597], de gimauves, puis reservez ladite colature en vaisseau de verre, & par un douze matins donnez à boyre[598] au pacient deux[599] ou trois onces de ladite colature, avec une drachme[600] miel rosat, & je[601] vous assure que avant le temps[602] passé, vous verrez une merveilleuse efficace.

Du Tronc de Choux[603].

Je[604] seroye long, si je[605] vouloye par le menu raconter les singulieres proprietez des choux[606], en la louange[607] desquels[608] de grandissimes personnages ont employé tous les efforts de leur engin. Parquoy suyvant[609] mon propos, ne feray mencion que de ce qui est negligé en tout le chou. C'est le tronc. Le tronc donques du chou bruslé[610] avec la racine, & meslé avec sain de porc, le plus vieil qui se puisse trouver, guarit toutes antiquissimes douleurs de costé[611]. Je sçay[612] bien que deux[613] sortes de gens, les faussement dits Galenistes, & les povres miserables Nicoliens, m'escriront estre

---

593 exploitee : L58 exploitée : P73
594 est-ce : L58 est ce : P73
595 decoccion : L58 decoction : P73
596 althee : L58 althée : P73
597 c'estadire : L58 c'est à dire : P73
598 boire : L58 boyre : P73
599 deus : L58 deux : P73
600 dragme : L58 drachme : P73
601 je : L58 ie : P73
602 tems : L58 temps : P73
603 Chous : L58 Choux : P73
604 Ie : L58 et P73
605 je : L58 ie : P73
606 chous : L58 choux : P73
607 louenge : L58 louange : P73
608 desquelz : L58 desquels : P73
609 suivant : L58 suyvant : P73
610 brulé : L58 bruslé : P73
611 coté : L58 costé : P73
612 Ie say : L58 Ie sçay : P73
613 deus : L58 deux : P73

Emperic : pource qu'ils ne trouvent tel remede en leurs Recipen. Ausquels je[614] respondray, Dieu aydant, à mon plaisir. Aux[615] uns, comme trop superstícieux[616] observateurs, non seulement des sentences, qui seroit tolerable, mais aussi des characteres de Galen, veu[617] qu'ils ne sont rien moins, que ce qu'ils veulent estre veuz[618] aux[619] autres comme povres mancipes captivez sous la baniere de toute asnerie, rudité, & imperitie.

Des Araignes[620], & de leurs Toiles.

L'Araigne, par le temoignage, non seulement des medecins, mais aussi du poëte Nicander, qui par tres doctes & elegans vers, a[621] composé le remede contre les bestiaux veneneux[622], a[623] grande puissance en l'une & l'autre partie d'ayder, & nuire à l'homme. Je[624] delaisse les nuisances, & seulement suyvant[625] mon propos, traiteray ce à quoy elle peut servir. Premierement l'araigne pilée[626] & mise en un drapeau sur le front & temples, fait que la fievre tierce, perde ses periodes, & nouveaux acces. La toile d'icelle appliquée[627] au lieu duquel le sang flue, subitement l'arreste. Icelle mesme empesche que tant playes que ulceres du cuir, ne viennent à inflammation[628].

De la cervelle, d'aucunes bestes.

La cervelle de lievre[629] est moult utile, comme l'autorité, & experience des anciens demonstre, à hater les dents d'un enfant, quand les gencives en sont frottées[630], & que souvent elles sons tentées[631] de flegmon. Icelle aussi (qui est un grand secret) mangée[632] souvent par celuy[633] qui a[634] des effragemens, sans manisfestes causes, le reduit à sureté de sa pensée[635]. Suyvant[636] Pline en son œuvre[637] de la re Medique, j'ay guary[638] plus de trente, tant garsons, que filles de profluxion d'urine involuntaire, qu'ils apelent[639] diabetes, leur donnant à leur coucher ladite cervelle destrempée[640] avec vin clairet.

De la cervelle de chat.

La cervelle de chat[641], ou chatte par une oculte proprieté, en moins de deux jours[642] guarit les adustions du gosier, faites par longues fievres continues, & ardentes : lesquelles on nomme vulgairement chancre en la gorge, quand le dehors du gosier en est frotté.

---

614 je : L58 ie : P73
615 Aus : L58 Aux : P73
616 superstícieus : L58 superstícieux : P73
617 vù : L58 veu : P73
618 vùz : L58 veuz : P73
619 aus : L58 aux : P73
620 Areignes : L58 Araignes : P73
621 ha : L58 a : P73
622 bestiaus veneneus : L58 bestiaux veneneux : P73
623 ha : L58 a : P73
624 Ie : L58 et P73
625 suivant : L58 suyvant : P73
626 Araigne pilee : L58 araigne pilée : P73
627 appliquee : L58 appliquée : P73
628 inflammacion : L58 inflammation : P73
629 Lievre : L58 lievre : P73
630 frotees : L58 frottées : P73
631 sont tentees : L58 sons tentées : P73
632 mangee : L58 mangée : P73
633 celui : L58 celuy : P73
634 ha : L58 a : P73
635 pensee : L58 pensée : P73
636 Suivant : L58 Suyvant : P73
637 euvre : L58 œuvre : P73
638 j'ay guari : L58 i'ay guary : P73
639 apellent : L58 apelent : P73
640 destrempee : L58 destrempée : P73
641 Cervelle de Chat : L58 cervelle de chat : P73
642 deus jours : L58 deux iours : P73

Des coques de mousses, & huitres[643].

Telles coques pulverisées[644] subitement, soit qu'elles soyent[645] crus[646], soit bruslées[647], ont merveilleuse puissance à deseicher[648] les hemorrhoïdes fluentes de trop long temps[649], meslées[650] avec peu de beurre frais[651].
Icelles mesmes mises en ulceres malins, & de putrefaction[652] indesiccable, les aseiche[653] merveilleusement.

Du poil.

Je[654] trouve le poil de deux animaux[655] fort utile en la medecine[656]. Celuy[657] de l'homme, & celui du lievre. Le poil de l'homme pulverisé, & par sept ou huit matins beu[658] avec vin blanc, guarit, outre foy, la jaunisse. Le poil de lievre bruslé[659] & appliqué sur la playe d'ou ne se peut arrester le sang, en un moment le retient, & l'empesche de fluer.
Iceluy[660] donné à boire à l'hydropiq, & graveleux[661] avec vin blanc, notablement le guarit.

Du verre.

Le verre[662] a[663] de diverses efficaces à l'usage de l'homme, mais la bonté medecinale[664] outrepasse toutes les autres. Nous trouvons aux[665] livres des medecins[666], que le verre sept fois bruslé[667] & sept fois esteint en eaue de saxifrage, puis subtilement[668] pulverisé, & donné à boire aux graveleus[669], avec vin blanc, leur rompt la pierre en tous endroits du corps. Quelqu'un praticien jure par son grand Albenfegu, qu'il a[670] curé divers hydropiques par ladite poudre, buë[671] avec hydromel.

De la coquille des œufs[672].

Galen en divers endroits[673] de ses œuvres[674] a[675] fort loué la substance de l'œuf[676], tant le jaune, qu'on nomme le moyau, que la blanche, qu'on apelle le aubun. Et ce non seulement en faculté alimentaire, mais aussi en la medecine[677]. Mais quant est de la coque, il n'en a[678] fait mention[679]

---

643 Mousses, & Huitres : L58 mousses, & huitres : P73
644 pulverisees : L58 pulverisées : P73
645 soient : L58 soyent : P73
646 cruz : L58 crus : P73
647 brulees : L58 bruslées : P73
648 desseicher : L58 deseicher : P73
649 tems : L58 temps : P73
650 meslees : L58 meslées : P73
651 fraiz : L58 frais : P73
652 putrefaccion : L58 putrefaction : P73
653 asseiche : L58 aseiche : P73
654 Ie : L58 et P73
655 deus animaus : L58 deux animaux : P73
656 Medecine : L58 medecine : P73
657 Celui : L58 Celuy : P73
658 bù : L58 beu : P73
659 brulé : L58 bruslé : P73
660 Icelui : L58 Iceluy : P73
661 graveleus : L58 graveleux : P73
662 Verre : L58 verre : P73
663 ha : L58 a : P73
664 Medecinale : L58 medecinale : P73
665 aus : L58 aux : P73
666 Medecins : L58 medecins : P73
667 brulé : L58 bruslé : P73
668 sutilement : L58 subtilement : P73
669 aus graveleus : L58 aux graveleux : P73
670 ha : L58 a : P73
671 bue : L58 buë : P73
672 Eufz : L58 œufs : P73
673 endroiz : L58 endroits : P73
674 euvres : L58 œuvres : P73
675 ha : L58 a : P73
676 euf : L58 œuf : P73
677 Medecine : L58 medecine : P73
678 ha : L58 a : P73
679 mencion : L58 mention : P73

quelconques. Et toutefois les praticiens[680] ont affermé, que la coque de l'oeuf[681], duquel le poussin est sorti, broyée[682] avec vin blanc, rompt toute pierre, tant des reins, que de la vessie.

Exoration[683] au Lecteur.

Je[684] pourroye, ami Lecteur, remplir un droit chariot de papier, si je vouloye serrer tout en un, ce qui est espandu aux[685] monimens des autheurs de telles choses viles, par opinion, & rejettées[686] comme inutiles : lesquelles peuvent estre dressées[687] à si grand proufit des hommes, comme,
Les mandibules du brochet[688].
Le papier bruslé[689].
Les noyaux de neffle[690].
Les echeveaux[691] de filet.
Les sinelles.
Le machefer.
La queuë de chien.
Le foye de chien enragé.
Les ongles d'une tortue[692].
Les dents d'un lisard[693] verd.
Les yeux de crapaux[694].
Et infinis[695] autres, desquels les grans Alphestes usent en hauts secrets, lesquels à bonne foy te communiqueray, ami Lecteur, si j'entens que tu aye trouvé quelque spirituel goust[696] en choses de si mauvais contentement, quant à la saveur corporelle. Et cependant que tu ocuperas, par quelque temps[697] desrobé, de tes plus severes estudes, ton esprit à la leçon de petit cout, mais toutefois fort proufitable, je m'adonneray à expolir quelques œuvres[698], que par cy[699] avant j'avoye bati, en suyvant[700] l'Ourse, laquelle à fine force de leicher, fait qu'une piece de chair morte, reçoive vie. Lesquels certes (si trop grand amour de moy ne me trompe) pourront à l'envie de peu de calomniateurs, servir grandement à la societé humaine[701]. A laquelle orner tant qu'il plaira au maistre[702] de l'œuvre[703], nous employerons tous noz diurnes, & nocturnes efforts : ne voulans suyvre ceux[704], desquels la mémoire se pert avec le son, c'est à dire[705], qu'ils ne delaissent à leur posterité chose par laquelle on puisse entendre qu'ils ayent vescu.

Fin

---

680 Praticiens : L58 praticiens : P73
681 euf : L58 œuf : P73
682 broyee : L58 broyée : P73
683 Exoracion : L58 Exoration : P73
684 Ie : L58 et P73
685 aus : L58 et P73
686 regettees : L58 reiettées : P73
687 dressees : L58 dressées : P73
688 Brochet : L58 brochet : P73
689 brulé : L58 bruslé : P73
690 noyaus de Neffle : L58 noyaux de neffle : P73
691 escheveaus : L58 escheveaux : P73
692 Tortue : L58 tortue : P73
693 Lisard : L58 lisard : P73
694 yeus de crapaus : L58 yeux de crapaux : P73
695 infiniz : L58 infinis : P73
696 gout : L58 goust : P73
697 tems : L58 temps : P73
698 euvres : L58 œuvres : P73
699 ci : L58 cy : P73
700 suivant : L58 suyvant : P73
701 humeine : L58 humaine : P73
702 maitre : L58 maistre : P73
703 euvre : L58 œuvre : P73
704 ceus : L58 ceux : P73
705 c'estadire : L58 c'est à dire : P73

B- *De perfecta Republica*, manuscrit latin non daté.

Le *De perfecta Republica* est un traité politique mentionné par Landré lui-même dans l'épître dédicatoire de l'*Œcoïatrie*. Il lui sert d'appui pour défendre son traité médical, ainsi que le Chapitre IV de cette thèse l'explique. Un exemplaire manuscrit de ce texte est conservé à la BnF, sous la cote *Ms. Lat. 6778* et est numérisé sous le lien suivant :

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52508565q.r=christophori%20landrini?rk=21459;2

Aucun travail de transcription ou de traduction n'a été fait de façon complète à ce jour. Afin de ne pas surcharger cette annexe d'un facsimilé qui ne serait pas entièrement utilisé, nous nous contentons de transcrire l'épître dédicatoire adressée au prince Charles II d'Orléans et de traduire les intitulés des vingt-neuf chapitres contenus dans ce traité ainsi que l'explicit final[1].

IL FAUDRA SIGNALER L'ERREUR DE LA BNF QUI FAIT PARAITRE LE TRAITÉ SOUS LE NOM DE CRISTOFORO LANDINO, HUMANISTE ITALIEN DU XV S.

Épître dédicatoire :

> Illustrissimo principi Charolo galliarum regis filio Aureliorum duci, mæcenati suo singulari Christophorus Landrinus publicus ipsius apud Aureliam lector. S.
>
> À l'illustrissime prince Charles, fils du roi de France, duc d'Orléans, son unique mécène, Christophe Landré, lecteur public de ce dernier, donne son salut.

> Qui de Republica scribendi argumentum capiunt, illustrissime princeps, ij, ut pulcherrimam, ita multo omnium sanem difficillimam rem mihi aggredi videntur. Etenim pulcherrimum est de religione vera, de certo dei cultu, quod omnis reipublicæ caput semper habitum fuit, quid sentiendum, quidque recipiendum sit, scriptis complecti, difficillimum autem inter tam varios circa religionem diversarum gentium ritus, certum quemdam, ac probatum omnibus modum statuere. Auget etiam hoc difficultatem, quod unica vitæ ratio quam nostra hæc [f.1v]respublica postulat, Tot differentibus inter se natura, educatione, moribus populis nullo prorsus modo convenire posse videatur. Siquidem hos quemadmodum ad iram concitos, sic ad misericordiam faciles legimus, illos suspitiones levissimas potius, quam certissimam rerum fidem secutos, quosdam acerbos, tristes, et tum magistratibus alacriter parentes, tum suis etiam subtitis gravius molestos : alios in subeundis periculis timidissimos, cæteris autem in rebus immaneis ac

[1] Je remercie très chaleureusement Estela Bonnaffoux pour ces traductions latines.

truces : inueniamus etiam, qui ut laudibus delectentur maxime, ita reprehensiones infensissime perferant, plerosque multorum, reliquos unius magis dominationem approbantes : adeo ut si vel deus ipse inspectantibus cunctis reipublicæ formulam conscribat, non omnibus tamen ex æquo, quæ sunt hominum mentes, grata ea futura sit, tantum abest ut talis a nobis, aut iam tradi, aut unquam excogitari queat. Illud porro curæ plus, ac [f.2r]laboris affert, quod tam multa tam copiose ac graviter in eam rem a Platone, et Aristotele disputata sunt, ut qui vel invenire nova, vel vetera illustrare se posse sperent, frustra contendere videantur. Atque hæc una imprimis caussa et alios ante me multos ab hoc argumento deterruit, et me etiam ipsum omnino deterruisset, si suæ illi reipublicæ institutum a summa illa lege, quæ tot ante seculis nata est, quam aut ulla civitas constituta, aut ulla lex scripta esset, potius quam ab opinabilibus hominem placitis sumpsissent. Nam cum in iis ipsis, quos de republica scripserunt, libris fateantur optimam civitatem iudicandam, in qua boni aequique leges integerrime serventur, excolanturque studia virtutis, saepe equidem sum miratus, quid esset quod e vestigio mutati, plurima iusticiae ac humanitati repugnantia praecepta dederint : quibus qui parere [f.2v]volent principes, quam ipsi mediocrem acceperint rempublicam, eam vix constater satis tueri poterunt, tantum abest, ut meliorem, florentioremque efficere possint. Uterque enim dum has rectas, lapsas illas respublicas commentus est, non tam quae tenenda sit ab omnibus reipublicae forma, quam quod suis temporibus varia erat apud varias gentes illius facies docuit. Nos vero longe aliter hanc nostram rempublicam tractare instituimus, ut quam non his aut illis terrarum finibus, conscriptoque hominum numero metiamur, sed universae naturae accommodantes omnibus tum locis, tum temporibus pollere faciamus. Utenim unus medicinæ in tanta affectorum corporum, pharmacorumque varietate scopus est, tum eius quæ adest sanitatis conservatio tum morborum depulsio. Ita perfectæ reipublicæ finis in eo consi- [f.3r]stit, ut mortales ad unum omnes dei optimi maximi imperio perlibenter obtemperent, hoc est, synceram religionem, pietatem, iustitiam, humanitatem amplectantur, mutuaque sese benevolentia devinciant. Quam quidem et si minimem unquam dubitavi quin bonis omnibus ac eruditis probaretur, tamen idcirco tibi dedicandam putavi Charole princeps illustrissime, ut et boni institutum iam ac susceptum honestæ vitæ cursum te veluti duce strenue conficiant, et improbi summa ista tua auctoritate commoti ad meliorem vitæ frugem tandem aliquando se referant. Hanc igitur rempublicam tuam tam sereno animo accipe, quam bene constitutæ reipublicæ præesse beatum optabileque esse statuis. Habebis propediem de professorum dignitate librum, qui tametsi prior mente conceptus fuerat, tamen ut posterior exeat, fecit reipublicæ argumentum tum [f.3v]populare illud quidem, tum omnium efflagitationibus pene nobis extortum.

Vale princeps illustrissime ac singularis mi moecenas ex Aurelia tua Cal. februarijs.

Traduction des intitulés de chapitres :

Chapitre I : Qu'est-ce que la république (f. 3v.)

Chapitre II : Qu'est-ce qu'une cité, en quoi elle diffère d'une ville et quels sont les fondements des villes destinées à être érigées (f. 5v.)

Chapitre III : Combien de formes peut prendre la république (f. 8r.)

Chapitre IV : Quelle forme de république est la meilleure (f. 9r.)

Chapitre V : Le roi n'est pas lié par les lois humaines (f. 15r.)

Chapitre VI : L'exemple de la république est le roi (f. 19r.)

Chapitre VII : La lourde tâche que représente la république exige que les rois soient très attentifs (f. 20r.)

Chapitre VIII : La clémence est propre aux rois (f. 22r.)

Chapitre IX : La libéralité doit être unie à la clémence (f. 25r.)

Chapitre X : Dans la libéralité, il faut éviter l'injustice, qui profite aux uns et nuit aux autres (f. 26v.)

Chapitre XI : Dans l'immensité infinie des hommes demeure son propre choix pour la libéralité royale (f. 28v.)

Chapitre XII : Ceux qui tiennent le premier rôle dans la libéralité pécuniaire des rois (f. 29r.)

Chapitre XIII : Au sujet des pupilles, il est de l'intérêt des rois que ceux-ci ne restent pas négligés au sein de leur république (f. 33r.)

Chapitre XIV : Il faut que les rois fassent preuve d'hospitalité (f. 35v.)

Chapitre XV : Combien il existe de sortes de pèlerins et comment il faut se conduire en matière d'hospitalité (f. 40v.)

Chapitre XVI : Les présents qu'il faut donner en fonction des diverses mœurs des régions (f. 42r.)

Chapitre XVII : Des hôtes privés et de quelle manière il faut se comporter avec eux (f. 43v.)

Chapitre XVIII : Des pèlerins qui, à cause de la religion du Christ, sont contraints de fuir ailleurs (f. 49r.)

Chapitre XIX : Comment il faut se comporter avec ces pèlerins qui, enflammés du désir d'apprendre, parcourent de nombreuses régions (f. 53v.)

Chapitre XX : Il faut d'abord rassasier ses hôtes avant de les interroger avec curiosité (f. 57r.)

Chapitre XXI : La magnificence est très digne des rois (f. 59v.)

Chapitre XXII : Les rois doivent être facilement accessibles (f. 70r.)

Chapitre XXIII : Les lois d'une bonne république doivent être peu nombreuses (f. 74v.)

Chapitre XXIV : Il faut que les lois soient courtes et faciles (f. 79r.)

Chapitre XXV : Ce que les citoyens doivent connaître avant de se soumettre de bon cœur aux lois (f. 82r.)

Chapitre XXVI : Toutes les bonnes lois doivent être tirées de la religion (f. 83r.)

Chapitre XXVII : Toute la force de l'ensemble des lois tient en ce seul précepte : tu aimeras ton prochain comme toi-même (f. 85v.)

Chapitre XXVIII : Tu aimeras ton prochain comme toi-même (f. 89r.)

Chapitre XXIX : L'interprétation des lois est entre les mains des magistrats, ainsi que le pouvoir de punir les crimes (f. 92v.)

Explicit (f. 95rv.) :

> Enfin, très renommé et généreux prince, dans ce petit livre au sujet de la république, nous nous sommes acquittés de notre parole envers toi. Assurément, son évaluation future dépend de celle que tu m'en auras faite. Nous avions eu le dessein d'ajouter quelque chose, au sujet des dots immodérées de notre temps, de la nécessité d'élire des magistrats d'après le seul registre des lettrés, de diminuer le nombre de prêtres, de réformer leurs mœurs, d'établir une dot pour les jeunes filles qui en sont dépourvues à partir du trésor public, de faire disparaître les lupanars, de repousser les pratiques des mauvais arts, qui sont les membres principaux d'une bonne république ; mais comme la masse de [notre] livre s'amplifiait trop, nous l'avons reporté dans un autre livre, que tu auras aussi vite que ta bienveillance nous aura dégagé du temps libre pour nos travaux. Adieu, très illustre prince, depuis ton Orléans.

C- TRADUCTION LATINE DU *CHRISTUM A JUDAEIS SACERDOTIBUS IN EORUM COLLEGIUM ASCITUM FUISSE.*

Ce document est conservé à Caen, dans la bibliothèque Alexis de Tocqueville, sous la cote RES A 1384/8[1]. Il s'agit d'un texte religieux traduit du grec au latin par Landré. Cet exemplaire non paginé est relié à différents traités, n'appartenant pas à l'œuvre de Landré.

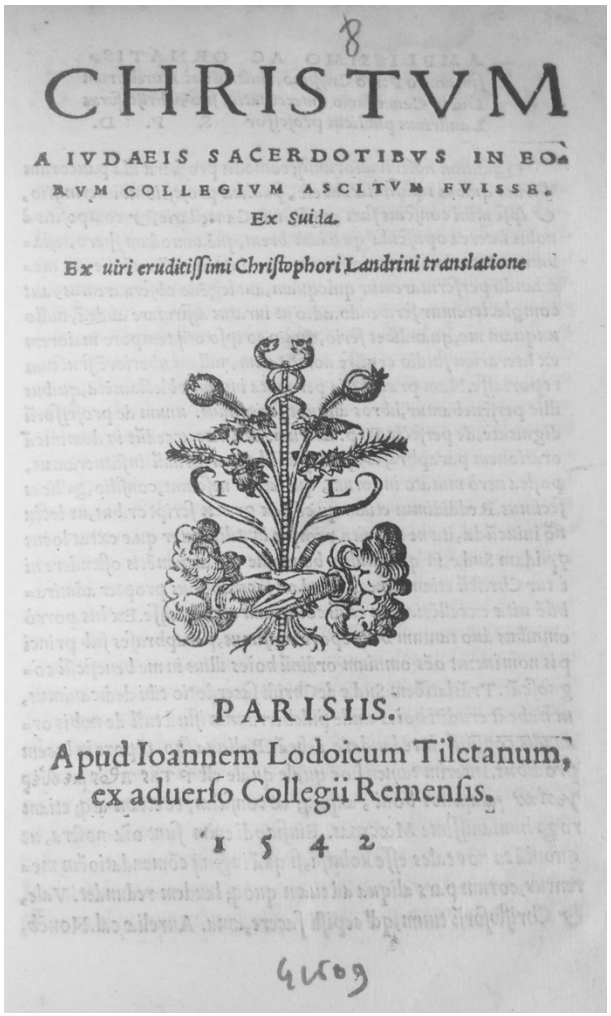
8

CHRISTVM

A IVDAEIS SACERDOTIBVS IN EO
RVM COLLEGIVM ASCITVM FVISSE.
Ex Suida.

Ex uiri eruditiſſimi Chriſtophori Landrini translatione

I L

PARISIIS.
Apud Ioannem Lodoicum Tiletanum,
ex aduerſo Collegii Remenſis.
1 5 4 2

4509

Composé de sept pages, ce court texte n'a jamais été l'objet d'étude universitaire. Son contenu n'a été observé, pour ce travail, qu'au vu des indications linguistiques relatant la renommée professionnelle de Landré. Au sein de l'épître adressé à Pierre Crespin, chancelier de Charles II duc d'Orléans, est confirmé le fait que Landré est un *publicus professor* au service du même homme. Le document permet en outre de clarifier l'identité religieuse de son traducteur.

[1] J'ai effectué l'ensemble de la numérisation à suivre, avec l'autorisation de la bibliothèque de Caen.

AMPLISSIMO AC ORNATISsimo uiro Petro Crispino, illustrißimi Aureliorum Ducis Cancellario, mœcenatiq; suo, Christoforus Landrinus publicus professor S. P. D.

Quantum nostris aliorumq; cõmodis profuerit illa paucorum dierum quibus uindemiatum est, publicæ professionis intermissio, & ipse mihi conscius sum amplißime Cancellarie, & composita à nobis interea opuscula quædam breui, quẽadmodum spero, testabuntur. Etenim in eo otio fuimus ita otiosi, ut nullo nõ die aut meditando perscrutaremur quicquam, aut legẽdo obseruaremus, aut complecteremur scribendo. adeo ut iuratus affirmare audeã, nullo unquam me, quamlibet serio, quàm eo ipso otij tempore maiorem ex literarum studio cepisse uoluptatem, nullum uberiorẽ fructum reportasse. Nam præter alia permulta ingenij oblectamẽta, quibus illic perfruebamur, libros aliquot scripsimus. unum de professorũ dignitate, de perfecta Rep. alterum. Ad hæc accedũt in dominicã orationem paraphrases, quas quidẽ latinas primũ instituueramus, postea uerò mutato in eorum, qui latinè nesciunt, consilio, gallicas fecimus. Reddidimus etiam quædã ex græcis scriptoribus, ut lectu nõ iniucũda, ita ne cognitu prorsus inutilia. Inter quæ extat locus quidam Sudæ, in quo multis bonus ille uir argumẽtis ostendere nitetur Christũ etiam iuuenẽ à Iudæis sacerdotibus propter admirabilẽ uitæ excellẽtiam in eorũ collegum ascitũ fuisse. Ex his porrò omnibus duo tantum hoc tẽpore emisimus, paraphrases sub principis nomine: ut oẽs omnium ordinũ hoìes illius in me beneficiũ cognoscãt. Trãslatiõem Sudæ de Christi sacerdotio tibi dedicauimus, ut habeãt eruditi hoìes unde pulcherrimum istud tuũ de nobis ornandis consiliũ iure laudare debeãt. Reliqua suo tẽpore in lucem prodibũt. Interim tamen hoc quale quale est τὸ τῆς πρός με δυερ γεσίας μνημεῖον boni, æquiq; ut consulas, te etiam atq; etiam rogo humanissime Mœcenas. Eiusmodi enim sunt oĩa nostra, ut quoniã tu nos tales esse uoluisti, si quã ingenij cõmendatioẽm merentur, eorum pars aliqua ad tuam quoq; laudem redundet. Vale, & Christoforũ tuum, qd̃ cepisti facere, ama. Aureliæ cal. Nouẽb.

CHRISTVM A IVDAEIS SA

cerdotibus in eorum collegium aſcitum fuiſſe.

EX SVIDA.

FVIT pientiſſimo imperatore Iuſtiniano quidam Iudæorum princeps Theodoſius nomine, cum pleriſque Chriſtianorum, tum etiã imperatori ipſi notus. Iisdem uerò temporibus erat & Philippus quidam Chriſtianus argentariam exercens. is cũ certò ſciret quo ſeſe modo Theodoſius gereret, conabatur pro germana ſua in eum charitate illi perſuadere, ut chriſtianam religionem amplecteretur. Accidit igitur certo quodam die, ut Philippus huiuſmodi Theodoſium uerbis conueniret, Quid eſt Theodoſi, ꝙ ſapiens uir cum ſis, quæq; & lex & prophetæ de domino Chriſto manifeſtè declarãt, ea tu exactè teneas, nõ tamen in illius te fidem confers, chriſtianusq; eſſe recuſas? Illud unũ mihi de te perſuaſum eſt, quòd non eorum, quæ de communis omnium noſtrũ domini Chriſti aduentu diuinis ſcriptis iam olim ceebrata ſunt, ignoratione chriſtianiſmum detrectas. Quamprimum igitur accepta conſeruatoris ac domini noſtri Ieſu Chriſti fide animæ tuæ ſalutem cura, ne pertinaci iſta incredulitate ſempiterno te iudicio obſtringas. Hæc cũ à chriſtiano audiiſſet iudæus, non probauit eum modò, ſed cum aliqua etiam gratiarũ actione ita illi reſpondit, Equidem iſtam in deum tuum charitatem commendo, quòd de animæ meæ ſalute laborãs, niteris me ad Chriſti perſuaſionem traducere. Quaprpter tanquam de deo, de eo inquam deo, qui uidet perſpectasque ac cognitas habet tacitas animi cogitationes, bona tecum fide, atque haud diſſimulanter agam. Quòd utique cui uos honorẽ cultumq; defertis aduenerit Criſtus à lege ac Prophetis prænunciatus, & ipſe certus ſum, & ingenuè etiam tibi fateor, quippe & ſyncero amico, & de meis ſemper commodis ac ornamẽtis cogitanti. Cæterum humanis rationibus uictus, chriſtianiſmum refugio, atq; eo potiſſimum nomine meipſum condẽno. Ego enim homo iudæus nunc gentis meæ principatum teneo: quo fit ut multis honoribus muneribusq; affectus, omnium rerum quæ ad uitam

pertinĕt, uoluptate perfruar. neque enim fore arbitror, uel si catholicæ ecclesiæ patriarcha creer, uel si maiores à uobis magistratus assequar, ut in tanto omnium cultu sim. Itaque ne quæ mihi iucunda esse uidentur, ijs ego excidam. quanquam me male facere intelligo, tamen uitæ commutationem despicio. Vt autem uerissimis sermonibus amori tuo satisfaciam, mysterium, quod à nobis Hebræis occultum seruatur, tibi aperiã: quod quidem certam nobis fidem facit, eum quẽ uos Christiani adoratis Christum, esse quem & lex, & prophetæ annunciauerunt. idq; non ex antiquis scriptis, sed ex eo, quem habemus secretorum nostrorum codice. Illud autem mysterium ita sese propemodum habet. Moris erat Iudæis priscis illis temporibus, dum Hierosolymis templum ædificaretur, totidem in templo constitui sacerdotes, quot apud nos literæ essent, nempe duos & uiginti, unde sacri libri duo & uiginti numero censebãtur. In illo igitur templo codex reconditus erat, in quo quidem unusquisque illorum duorum & uiginti sacerdotum, suum primùm, deinde patris & matris nomen edebat: in locum autem unius demortui reliqui in templum conuenientes suffragio communi sacerdotem alterum sufficiebant, duorũ & uiginti numerum complentes: inscribebatur porrò & quo die defunctus, & quibus parẽtibus natus fuisset is, cuius sacerdotio successurus repræsentabatur, accepta quoque prius parentum ipsius nomenclatura. Hac igitur inualescente per Iudæorum gentem consuetudine, fortè cõtigit ut quo tempore Iesus Iudæam frequẽtabat, eodem unus sacerdotum uita excesserit, sed antequam tamẽ manifesta ulla indicia sui hominibus præberet Iesus, ac illorum animis doctrina sua fidem inculcaret. Quamobrem ad designandum pro eo qui defunctus erat, nouum sacerdotem reliqui omnes eôdem concesserunt, proferentibus singulis quem maximè eo munere dignũ arbitrarẽtur: cæteris Iesum tanquam ea uirtute destitutũ, quæ ad constituendum sacerdotẽ imprimis necessaria esset, reijciebãt. Etenim & si sapiens erat, uitaq; & moribus probis, tamen tanquã legis prophetarumq; parũ peritus, nullo modo sacerdotio idoneus iudicabatur. Decernentibus ad hunc modũ multis, ac cunctis Chri

ſtum improbantibus, quidam ſacerdotum ſurrexit, in medioq; conuentu ſtans alios his uerbis allocutus eſt, Ecce quorum uos nomina edidiſtis, pleriq; eorum fungendo ſacerdotio minimè apti inuenti fuêre. Quamobrem meum de homine quodam digno, qui mortui locum teneat, iudicium audite. neminẽ enim uestrum à sentẽtia nostra diſceſſurum eſſe exiſtimo. Postquam id à cæteris compromiſſum eſt ſacerdotibus, Volo, inquit ille, ut Ieſus artificis Ioſeph filius defuncto ſuccedat. Is enim ætate quidem iuuenis, ratiõe uerò, uitæ ac morum probitate conſpicuus eſt. Equidem neminem unquam uidere memini hominem, qui ſiue ſermone, ſiue uitæ, ſiue morum candore eſſet cum hoc conferendus: quod tam exploratũ eſſe ut negari non queat, uobis credo, qui Hieruſalem habitatis, dubium non eſt. Vt primùm talia loquentem audierunt, approbata illius ſententia pronunciarunt Ieſum eſſe unum omnium hominum ſacerdotali muneri maximè utilem: cauſabantur aũt quidã eum non eſſe ex Leui, ſed tribu Iuda ortum. hac una coniectura moti, quòd Ieſum Ioſeph filium dicerent, ſiquidẽ paſsim ex tribu Iuda, non aũt Leui Ioſeph nuncupabatur, * atq; ob id ipſum ϕ à Leui genus ducere nõ uideretur, à ſacerdotio illũ arcebant. Verum qui eum nominauerat ſacerdos, reſpõdens, eſt inquit, mixtũ ipſius genus, ac iam olim antiquæ familiæ ex duarũ tribuum coniũctiõe coierũt, Indeq; genus Ioſeph ductum eſt. His auditis reliqui oẽs in illius sentẽtiam uenerunt, ac oĩbus qui in eo conuẽtu erãt, omnino placuit ut ad demortui ſacerdotis munus Ieſus admitteretur. Atq; quoniam conſuetudo erat, ut nõ illius ſolũ, qui ſacerdos fiebat, ſed parẽtum etiam noĩa in illo codice deſcriberẽtur, nõnullis optimum factu uiſum eſt, ſi ijs prius accerſitis, eorum noĩa diſcerẽt, cognitaq; propagatione ipſorum nec ne filius eſſet, qui ad ſacerdotium offerebatur, intelligerẽt: quæ quidem sentẽtia cum oĩbus probaretur, qui Ieſum creandum ſacerdotem ſenſerat, ſuperſtite ſola matre Ioſeph patrem Ieſu ab humanis deceſſiſſe, affirmauit. adducẽdam igitur in concilium matrẽ, interrogandamq; num ipſa Ieſum peperiſſit: audiẽdum etiã eius uiri ex quo ſuſcepiſſet, nomen, cũcti, ſtatuerũt. Aduocatæ uno oĩum conſenſu Ieſu matri talia dixêre,

* κατάγε. δαι πάν τα ἐμφρτυ ρων. hæc non reddidimus, quòd putemus mẽdoſum locũ eſſe.

Quando quidē unus nostri ordinis uita functus est, illiusq; sacerdo
tium filio tuo Iesu tradere uolumus: postulat aūt cōsuetudo ut pa
rentis utriusq; nomen excipiatur, edissere nobis, Iesus filius ne tuus
est, peperisti illū? his auditis, sacerdotibus respōdit, Iesum filiū meū
esse fateor. nam q illū pepererim, testes habeo quotquot parturi=
enti mihi adfuerūt. q uerò in terra prēm non agnoscat, uobis si ui
detur, fide mea persuadete. Etenim uirgo cū essem, in Galilæaq; a=
gerem, uigilāti mihi non dormiēti angelus cubiculū meum ingres=
sus annūciauit me ex spiritu sancto filiū concepturam esse, quem
mādauit uocari Iesum. Itaq; post talia uisa concepi ac peperi filiū,
à partu uirgo etiam in hūc usq; diē permanēs. Hæc cū intellexissēt
sacerdotes, certis obstetricibus ad sese uenire iussis imperāt studio=
se, tu pscrutarentur num adhuc re uera Maria nirgo esset: illæ cer
tum rei argumētum secutæ, eam esse uirginē audacter pronuncia=
runt. Testabantur & Iesum Maria esse natum, quæ illam in pu=
erperio deprehēderant. Obstupefacti ijs quæ à testibus de Maria
ipsiusq; partu referebātur sacerdotes, secretò illam monuerāt libe
rè cuiusnam filius esset, ut diceret, uelle sese id ex illius ore perci=
pere, non alios q quos ea dixisset, ipsius parentes se in tabulas esse
relaturos. Re uera respondēs ait, illū peperi terreni patris ignara.
audiui uerò ab angelo dei esse filiū. Est igitur meus, & dei filus. ui=
ri quoq; expers aduscq; uirgo sum. Postq ista audierūt sacerdotes,
allatis in mediū tabulis ita inscripserūt, Obijt hodierno die sacerdos
hoc patre hacq; matre natus: cuius loco uno oīm nrūm decreto desi
gnatus est Iesus dei uiuētis uirginisq; Mariæ filius. fuit aūt uolumen
illud diligētia eorū qui primū à Iudæis in ipsa tēpli ac Hierusalē
expugnatiōe abstulerūt, conseruatū. in ipsaq; etiamnū Tiberiade
reconditū est. perpauci uerò è gēte nostra mysterīū illud cognitum
habēt. Quapropter utpote iudaicæ gentis principi ac magistro
mihi apertum est. Non solū igitur ex lege ac prophetis pspicuum
exploratūq; habemus, eum quē uos oēs christiani adoratis, dei ui
ui esse filium, qui ad mundi conseruatiōnē in terrā uenerit, sed ex
actorū nostrorū tabulis, quæ in hūc usq; diem Tiberiadi recōditæ
asseruāntur. Simulatq; hæc à Iudæis audijt christianus, religionis stu

dio affectus, quamprimum se quæ ab eo dicta fuerant, ad fidelem piumq; regem delaturū esse dixit, ut missis Tiberiadem qui inde librum asportarēt, illum ad maximam iudaicæ incredulitatis reprehensionem omnibus manifestaret. Quid tu, inquit iudæus, iudiciū ne tuæ ac regis animæ conflare uis, ne id quidem in quo laboras unquam assequuturus? Si enim tale quicquam contingat, excitato ingenti bello multa strages edetur. quòd si sentiant uim belli sese sustinere non posse, eum in quo codex repositus est, locum incendent: frustra autem nitimur in id qđ nulla arte melius effici possit, data solum a nobis effundendi sanguinis occasione. Hæc ego tibi tanquam syncero amico ut charitati tuæ consulerem declaraui, eoque maxime ut non imprudentia ulla, sed uanæ gloriæ caussa christianismū à me contemni certo scires. Postquam illa a iudæo christianus audiuit, ueram esse ipsius orationem ratus, principi pio Iustiniano talem sermonem non patefecit, ne pietate ductus imperator, multorum sanguinem profundi iuberet, præsertim re non meliorem exitum consecuta: plerosque tamē amicorum de eo celandos non putauit. quod quidem nos ab ijs qui ipsum, de quo supra diximus, argentarium Philippum audieraut, edocti summam operam dedimus, quò perspicuum nobis esset, quàm uerè de eo codice locutus fuisset iudæus. Inuenimus porro Iosephum illū qui Hierosolymitanā captiuitatem scriptis suis complexus est, de quo non infrequentem mentionem in ecclesiastica sua historia facit Eusebius Pamphilus, apertè in suis de captiuitate commentarijs dicē tem, Iesum cum sacerdotibus in templo sacra tractauisse. Hoc ubi apud Iosephum perātiquum auctorem, nec ita longo interuallo, apostolorum tempora sequutum deprehendissemus, atq; an quicquam tale in diuinis scriptis extaret inuestigaremus: inuenimus tādem in Lucæ Euangelio Iesum Iudeorum concilium ingressum fuisse, datūque sibi Esaiæ prophetæ librum legisse, ubi ait, Spiritus domini in me, propterea quòd unxit me, misit me ut pauperibus euangelium annunciarem. ueri simile autem esse duximus, nisi aliquo apud Iudæos manere functus fuisset Christus, nunquam eos legendum inspectante ac audiente populo, librum daturos illi fuisse. Nam Christianorum ritus uetat quenquam diuinarum

ſcripturarum libros populo in eccleſia interpretari, qui ipſe non ſit ſacerdotum collegio aſcriptus. Ex his igitur quæ a Ioſepho Lucáque euangeliſta memoriæ mandata ſunt, perſpeximus minimè ficta eſſe, quæ Theodoſius ille Philippo Argentario narrauerat, ſed uerè illi ut candido amico occultatum apud Iudæos myſterium intrepide reuelaſſe.

FINIS.

GERARDI PARIDIS AD LECTOREM.

Attica qui docte, & cum multo ſcripta lepôre
Explicet, unus adeſt hîc tibi Chriſtophorus.

D- AVIS AU LECTEUR I

ORATIO DE LEGITIMÆ, VERÆQUE MEDICINÆ PRAESTANTIA, ET ARTE.

L'ouvrage du médecin orléanais Guillaume Chrestien, intitulé *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte, laboribusque in ea perdiscenda necessario subeundis, & reprimendis pseudiatrorum erroribus ac imposturis, deque venenosa, ac perniciosa veratri natura, ad Aurelianos cives*, publié à Paris en 1542[1], contient une épître au lecteur rédigée par Landré. Il est possible que cette lettre finalisant l'ouvrage ait été écrite avant publication, comme l'épître dédicatoire de l'auteur à Pierre Berruyer et Jean Escoreolo, avocat et procureur royaux, datée d'octobre 1539 à Orléans. Toujours est-il que cette rédaction de Landré montre son inscription sur le sol orléanais, ainsi que son réseau professionnel médical de par sa collaboration avec Guillaume Chrestien.

[1] Guillaume Chrestien, *Oratio de legitimæ, veræque medicinæ praestantia, et arte, laboribusque in ea perdiscenda necessario subeundis, & reprimendis pseudiatrorum erroribus ac imposturis, deque venenosa, ac perniciosa veratri natura, ad Aurelianos cives, Paris*, officina Dionisii Ianotii thyppographi, 1542. Numérisation effectuée par Google Books.

Reginæ laus cœlitum.

Chriſtophorus Landrinus Aurelius candido lectori. S. D.

QVanti ueræ germanæque medicinæ authores priſca illa olim ſecula fecerint, uel hoc potiſſimùm teſtatur, quòd excellentes medicos ingeniorum parens, omniúmque diſciplinarum magiſtra Græcia, uel deos, uel deorum filios appellandos cenſuit. Quantùm uerò Guillelmo Chriſtiano ſtudioſi omnes debeant, candide lector, oſtendit doctiſſima ipſius de medicinæ laudibus oratio: in qua quidem ad præcipuas dicendi uirtutes, lucem, & perſpicuitatem (quibus lectorum animi maximè capiuntur) accedit mira ſententiarũ grauitas cum incredibili rerum utilitate coniuncta. Etenim quem non, etiam ſine ſatietate delectet, tam erudita, tam grauis, tam ſuauis, tam polita, támque gratis uerborum ac ſentẽtiarum floribus conſperſa oratio? Quis præterea ſi non eſt à communi ſenſu ualde alienus, ſe plurimùm hac oratione perlegenda adiutum non fateatur, quæ tot, ac tanta, quæ ex multò pulcherrima omnium artium medicina ad mortales proficiſcuntur, commoda ita exprimit ac legentium oculis ſubijcit, ut ea omnia quaſi de tabula ſpectari uideantur? Sic prorſus, ut uel hora in cognoſcendis medicinæ bonis, plurium annorum moleſtiam tollere poſſit. Illud unum meo iure dicam hactenus extitiſſe multos, qui laudandam quidem medicinam putarent,

Digitized by Google

cur autem laudanda eſſet ignorarent. Qui ipſi ſi noſtrum conſilium ſecuti, hanc ſtudioſè legant. hoc quidem certè conſequentur, ut quæ priùs opinione faciebant, ea certo iudicio facere iam aggrediantur. Multò plura dicerem, lector amantiſsime, niſi & res ipſa per ſe ſatis loqueretur, & Chriſtiani noſtri uerè Chriſtiana modeſtia uetaret. Vale Aurelię 5. Nonas Nouembris.

Finis.

Digitized by Google

E- AVIS AU LECTEUR II

DES FAICTZ & GESTES INSIGNES DES ROMAINS.

En 1542, Claude Deroziers traduit *Des faictz & gestes insignes des Romains* de Dion Cassius. Pour l'occasion, Christophe Landré rédige une lettre liminaire en latin, adressée au lecteur, faite à Orléans, dans laquelle il honore le travail de Deroziers[1]. Ce document nous a permis d'affiner le réseau professionnel de Landré et de confirmer son appartenance au milieu humaniste. L'importance qu'il accorde dans cette lettre au travail philologique en est d'ailleurs la preuve. Cette information rejoint également le témoignage de Sir Thomas Smith, dans lequel Landré apparaît renommé pour sa maîtrise du grec et du latin[2]. La traduction de sa lettre liminaire est inédite[3] :

> Christophe Landré d'Orléans, au lecteur salut,
>
> Si, très noble lecteur, une quelque gratitude pour son intelligence et son habilité est due à Niccolò Leoniceno, pour avoir rendu Dion en Italien, il faut franchement admettre que le plus grand remerciement est sincèrement dédié à Claude Deroziers. Ce premier (Leoniceno), en effet, pourvu qu'il veuille rendre service aux intérêts d'une minorité, traduisit le très célèbre écrivain des faits des Romains de telle façon qu'il estima que l'écrivain devait être contenu dans de restreints territoires en italien ; en revanche, le deuxième (Deroziers), pourvu qu'il désire être utile au genre entier des êtres humains, essaie cette chose unique et avec détermination, et l'a accomplie avec succès, afin que l'histoire, tant précise et tant riche, d'un homme si célèbre soit traduite dans un contexte de renommée et de lumière, une histoire inconnue ou négligée pendant un nombre presque infini de siècles, le summum de l'histoire auprès de toutes les populations et de tous les gens, chez lesquels est parvenue la langue française. Ainsi Dion percevra lui-aussi un plus grand fruit de gloire pendant que sa renommée pénètre plus profondément que celle des (autres) auteurs, ainsi que nous sentons que nous tous, qui si longtemps avions été privés de l'histoire de Dion, avons bien été aidés par l'étude et le labeur de Roziers. C'est pourquoi, si la lumière des temps est l'histoire, ô lecteurs très humains, si connaître l'ordre des faits et de la mémoire ancienne a toujours été tenu pour très utile, vous devez embrasser ce très reconnu Dion, qui a rédigé les faits et les gestes du peuple Romain seigneur du monde entier, des rois et des princes illustres, conservés et annotés pour les temps dans 21 livres, Dion qui n'a rien délaissé de ce qui était célèbre et mémorable, de façon que facilement, secourus par son aide, vous puissiez appréhender la véritable histoire de l'Antiquité Romaine sans avoir besoin de grands chariots d'autres livres. Portez-vous bien, à Orléans, calendes de novembre.

---

[1] Dion Cassius, Des faictz & gestes insignes des Romains, trad. Claude Deroziers, Paris, Arnoul & Charles les Angeliers, 1542.

[2] John STRYPE, *Sir Thomas Smith, Kt. D.C.L., Princincipal secretary of state to king Edward the sixth, and queen Elizabeth*, Oxford, Clarendon Press, 1820, p. 60. Note marginale « A.D. 1539. Hen. VIII. ».

[3] La traduction de cette lettre fut réalisée par Concetta Pennuto dans le contexte de mon mémoire de Master 2.

CHRISTOPHORVS LANDRINVS
Aurelius, candido lectori, S.

SI qua tum ingenii, tum induſtriæ ob redditum Italice Dionem Nicolao Leoniceno gratia debetur, candidiſs. lector, maximam ſane Claudio Roſerio deberi ingenue fatẽdum eſt. Ille enim dum paucorum commodis ſeruire ſtudet, præclariſsimum rerum Romanorum ſcriptorem ſic tranſtulit, vt exiguis eum Italice finibus continendum putarit, hic autem dum vniuerſo mortalium generi prodeſse cupit hoc vnum & fortiter tentat & fœliciter eſt aſsecutus, vt tanti viri, tam certa, támque locuples hiſtoria infinitis iam prope ſeculis aut ignorata, aut neglecta, ſumma apud omnes gentes nationéſque ad quas Gallica lingua peruenit in celebritate ac luce verſetur. Quoquidem factum eſt, vt & Dion ipſe maiorem gloriæ fructum percepturus ſit dum longius ſcriptorum ipſius fama penetrabit, & nos omnes qui tandiu Dionis hiſtoria carueramus, plurimum Roſerii ſtudio ac labore ſentiamus eſse adiutos. Quamobrem ſi temporum lux eſt hiſtoria humaniſsimi lectores, ſi rerum geſtarum, ac veteris memoriæ ordinem cognoſcere ſemper vtiliſsimum habitum eſt, hunc potiſsimum Dionem complecti debetis, qui principis orbis terrarum populi Ro. illuſtrúmque regum ac principũ res geſtas conſeruatis notatiſque temporibus XXI. lib. ita conſcripſit, nihil quod illuſtre, aut memorabile eſset prætermittens, vt illius præſidio adiuti ad veriſsimam antiquitatis Romanæ hiſtoriam ingentibus aliorum librorum Plauſtris facile carere poſsitis.

Valete, Aureliæ, calen. Nouembris.

Annexe II :

Les sources primaires indirectes sur Christophe Landré

A. Poème d'Hubert Sussanneau, 1538.

B. Lettre de Calvin à François Daniel, 1532.

C. Lettre patente, 1553.

A- Poème d'Hubert Sussanneau, 1538.

Dans un ouvrage dédié aux docteurs en droit et médecine, intitulé *Legum et Medicinæ Doctoris Ludorum libri nunc recens conditi atque æditi*, publié à Paris chez Simon de Colines en 1538, Hubert Sussanneau produit quelques vers en l'honneur de Christophe Landré :

Ad Christo. Landrinum Aurelianum.

Tempestate quati vidit te Gallia, vidit
Et maxima aegritudine.
Fractio nulla animi, visa est demissio nulla,
Quin fungereris munere
Fortis et eximie docti, ad mala nec rudis, usu,
Similiter edocti : et tuis
Quin peteres rebus solatia dulcia Musas,
Aliquid reponens de tuis
Temporibus : quod nos laeti veneremur, et olim
Beata posteritas legat.
Posteritas bene grata leget tua scripta, vetustatem
Ex omnibus ferentia.
Aspice quid meritis Deus optimus adferat, omnes
Ramos miseriarum amputat,
Insinuat Gallo regi, regisque ministris
Individuo amore colligat.
Nominis ad te omnes nitido fulgore trahuntur
Das illius fructum uberem.
Eminet effigies virtutis et omnia vincit,
Illa quoque te erigit Polo[1].

[1] Hubert Sussanneau, Legum et Medicinæ Doctoris Ludorum libri nunc recens conditi atque æditi, Paris, Simon de Colines, 1538, f. 4v-5r.

B- LETTRE DE CALVIN À FRANÇOIS DANIEL, ORLÉANS-PARIS, AVRIL/MAI 1532.

Cette lettre envoyée par Calvin à son ami François Daniel, dans laquelle apparaît le nom de *Landrinus*, n'est pas inédite. Elle est traduite par Herminjard et récemment publiée dans l'ouvrage *Johannis Calvini Epistolae Volumen I (1530 – sept. 1538)*[2]. Les notes de bas de page correspondent à celles trouvées dans ce volume. En outre, ce document traitant des *Commentaires* rédigés par Calvin sur le *De Clementia* de Sénèque évoque son intention de faire parvenir un exemplaire de ce travail à Landré pour qu'il s'en serve dans ses cours. Un élément utile à la construction biographique de Landré, lorsqu'il était à Orléans.

Copies :
Berne SA, B III 62, 195-96
Geneva BPU, Ms. lat. 106, 1
Geneva BPU, Ms. lat. 111, 2
Zurich ZB, Ms. s. 31, 114

Éditions :
CO 10/2, 20-21 (ep. 14)
Herminjard 2, 418-19 (ep. 380)

On the Bern Codex 450 : see ep. 1, intro.
The date is established by the reference to the Commentary on Seneca's De Clementia. *The identities of both writer and addressee of the letter are established by the reply, ep. 10.*

Calvin has received [François Daniel's] two letters.
Calvin has bought the Bible [Daniel] asked for and will take it with him.
Calvin begs [Daniel] to do him a favour in return by persuading [Christophe] Landré to lecture on his Commentary which has just appeared in print and by informing him of its reception. He is sending [Daniel] to send to Bourges, for [Nicolas ?] le Roy, [Antoine] du Pinet, Agnetus, Brossaeus and Barrhatramus. Calvin hopes Agnetus will also lecture on it.

[2] *Johannis Calvini Epistolae Volumen I (1530 – sept. 1538)*, Éditions Cornelis Augustijn et Franz Pieter Van Stan, Genève, Droz, 2005, Lettre 7. Codex de Berne 450.

Duchemin has not replied to Calvin's letter. Calvin will not make any preparations for his journey to Orléans before Duchemin has answerd, afraid as he is of getting no lodging. Coiffart lives for him-self.
Greetings ti [Daniel's] mother [Charlotte Lhuillier] and aunt (= ?).

Version originale latine :

Redditae sunt mihi utraeque tuae literae, eodem pene argumento et iisdem fere verbis.
De biblis exhausi mandatum tuum ; in quibus reperiendis pluris fuit opera quam pecunia.
Cum res meas componam, conciiciam inter sarcinas. Puto rem eius generis esse, quae possit[a] <differri in>[b] id tempus.
Superest ut tu vicissim mutuam operam mihi accommodes. Libri Senecae *De Clementia* tandem excussi sunt meis sumptibus et mea opera. Nunc curandum ut undique colligatur pecunia, quae in sumptus impensa est. Deinde ut salva sit mea existimatio, primum velim mihi ut rescribas, quo favore vel frigore excepti fuerint, tum ut Landrinum[3] inducas in praelectionem. Mitto ad te unum exemplar, quod penes te maneat. Alia quinque curabis mittenda Bituriges Regio[4], Pignaeo[5], Agneto[6], Brossaeo[7], Barrhatramo[8]. Si Agnetus recipiat se praelecturum, mihi nonnihil commodabit sua opera. Vale.
Chemino quid scribam plane non habeo, cum ille toties provocatus[9] non respondeat. Nec statui me ad iter accingere, nisi prius scripserit. Quid enim, si dies aliquot mihi sub dio frigendum esset, dum locum huic corpori quaererem ? De Coiffartio quid aliud dicam nisi hominem esse sibi natum ?
Iterum vale. Parisiis, <1532>[c]. Saluta mihi matrem et materteram.

---

[3] Christophe Landré (Landrin, Landrinus), cf. Jarry, « Une correspondance littéraire », 387. L'information à propos de nombreux amis de Calvin à Orléans est éparse. La citation suivante vient d'un certificat de baptême pourrait indiquer que les amis de Calvin pauvent atteindre une sphère sociale influente : « L'an mil cinq cens quarante deux, le premier jour de novembre, a esté baptisé ung filz, filz de maistre Xristophle Landré, a esté nommé Claude et ont esté parrins vénérables et circumspectes personnes messires Sébastian de Lestoille, chanoine des esglises Saincte Croix d'Orléans et Sainct Aignan, et Claude Framberge, seeleur de très révérand père en Dieu Monseigneur le révérendissime cardinal de Meudon, évesque d'Orléans, et marreine la femme de François Dorléans, nommée Françoise ». Framberge apparaît dans l'épître 13'11.

[4] Nicolas le Roy ?

[5] Antoine du Pinet, cf. ep. 1 *n.* 11.

[6] Inconnu. Herminjard points out that in 1539 a certain Agnetus or Aguetus was a pastor in the Pays de Vaud, and 'régent' of the College in Geneva at the end of the year ; Herminjard 2, 419 *n.* 5 (ep. 380).

[7] Inconnu.

[8] Inconnu.

[9] Les lettres de Calvin à Duchemin des mois précédents ne sont pas connus.

C- LETTRE PATENTE, 1553.

Cette lettre patente de 1553, transcrite par Eugène Bimbenet en 1877, répertorie une quantité d'acteurs du milieu universitaire orléanais et permet de situer temporellement et spatialement Landré sur ce territoire. En effet, ce texte montre qu'en 1553 Landré n'est plus sur ce territoire, mais qu'il fait toujours autorité. D'ailleurs, il indique la même paroisse d'appartenance, à savoir St Liphard, que les actes de baptêmes retrouvés et transcrits en Annexes III. En outre, ce document fait surgir des noms célèbres comme celui de Guillaume Budé, mais également celui de Jacques Robert, que nous retrouvons dans le parrainage des enfants de Landré.

A tous ceux qui les présentes lettres verront, Jehan de Mareau, escuyer, licencié en lois, seigneur de Pully, conseiller du Roy nostre sire, garde de la Prévosté d'Orléans, conservateur des pryvileges Royaux de l'université du dict lieu, salut, scavoir faisons que, en la cause meue et pendant pardevant nous entre les recteurs, docteurs regens et non regens des facultés de droict canon et civil, maistres de tutelles approuvez faisans actuelle profession de grammaire et arz libéraulx, procureur général et Bedel général, scribe Bedeaux à masse des dix nations, garde de la librairie et libraire juré et veufves des docteurs, demandeurs et requérans l'exécution des lettres patentes et arrest donné par le Roy nostre sire en son pryvé conseil le 14 may dernier passé mil cinq cens cinquante troys, comparant par maistre Jehan Guyot, garnys de maistre Jehan Bindé leurs advocat et procureur, contre les eschevins, manans et habitans de la ville d'Orléans, comparant par maistre Pierre Goys garny de maistre Jehan Gaulcher aussi leur advocat et procureur et [ ] les manans et habitans, asséeurs et collecteurs des tailles des cinquante mil hommes de pied des paroisses Sainct Benoist du Retour par Pierre Venon , l'un des [] de la dicte taille en la dicte paroisse, garny de maistre Mathurin Julian leur conseil, Sainct Pierre le Pullier comparans par Maistre François Bernard Sainct Maurice et l'aleu Sainct Mesmin, par Marin Loyseau l'un des collecteurs de ladicte paroisse, garny de Maistre Grosniez ; nostre dame de bonnes nouvelles et Saincte Coulombe par cardinau Le Forestier ; Sainct Flou par Estienne Fiteau et Jehan Chaulmon, garny de maistre Adrien Baudoyn leur procureur ; Sainct Liphard, par Estienne Ledagre et Payan-Gillet, garny du dict Maistre Adrien Baudoyn, leur procureur ; Saincte Katherine, par Maistre Guillaume Hurault, garny de Maistre Sebastian de Sully, leur conseil ; Sainct Sulpice, par Pierre Moynault ; Sainct Victor, par Canciau Boyvin ; Sainct Donnatian, par Maistre Estienne Cynadat, leur procureur ; Sainct Michel et Sainct Paterne, absens deffendeurs adjournez et appelez pour venir procedder à la dicte exécution, tant a esté proceddé après, que ledit Bindé pour les dicts demandeurs, a requis et conclus contre les dicts deffendeurs et contre ung chacun d'eulx respectivement, en ce que le négoce leur touche et peult respectivement toucher que, en exécutant par nous les dictes lettres et arrest du dict seigneur Roy, il soit par nous dict et ordonné sans avoir esgard aux lettres obtenues, que les dicts eschevins, manans et habitans et sans préjudice du procès de rescizion et appellation à plain contenues ès dictes lettres patentes que par provision les transactions faictes entre les dicts eschevins demandeurs en arrest, prononcés au profict des dicts demandeurs tant par nos Seigneurs de la court du parlement du

grand conseil aussi a plain mençionnez ès dictes lettres patentes seront maintenues et gardées contre les dictes parties et qu'ils sortiront leur plein et entier effet et les ferons entretenir pendant les procès meuz et qui pourront yssire entre les dictes parties et en ce faisant déclarerons par provision lesdicts demandeurs exempts non contribuables non cotisables ès tailles et imposts mis sus en ceste ville d'Orléans et des autres choses à plain contenues par ladicte transaction et que comme tels ils ne seront imposés ni cotisés ès dictes tailles mises sus en la dicte ville d'Orléans et les faire respectivement rayer et oster des roolles des tailles et imposts des dictes paroisses, ès quels ils ont esté compris et cotisés et oultre qu'il soit par nous dict et ordonné que comme dessus que aux dicts demandeurs seront sans forme ni figure de procès incontinant et sans delay rendus et restitués les biens perçus par exécucion sur ung chacun des dicts demandeurs pour les taux et cotisacions à quoy ils ont esté respectivement cotisés par les dicts assèeurs et collecteurs des dictes paroisses pour la soulde des cinquante mil hommes et ils soient à ce faire les dicts asséeurs et collecteurs respectivement contraincts par toutes voies et manières deues et raisonnables et par prison si mestier est et ce nonobstant opposicions ou appellacions quelconques faictes ou à faire pour lesquels il ne sera par nous differé n'y à ycelles différé en quelque sorte que ce soit, le tout et ainsi selon qu'il est mandé faire par les dictes lettres patentes et deffences estre faictes aux dicts eschevins, manans et habitans, asséeurs et collecteurs des tailles des dictes paroisses ne plus imposer et cotiser les dicts demandeurs ès dictes tailles et impost et soubs protestacion faicte par lesdicts demandeurs d'avoir despens, dommages interests ainsi qu'ilz pourront et devront contre ceulx desdicts deffendeurs qui contrediront et seront refusans et désobeissans aux dictes lettres patentes et arrest, et que lesdicts conseils Hurault et Moynault ès dicts noms ont dict qu'en suyvant l'adjournement à eulx faict ils ont faict dilligence de faire assembler lesdicts manans et habitans des dictes paroisses ce qui n'a esté faict par lesdicts habitans et requis avant que estre par nous ordonné sur la dicte exécucion que delay competant leur soit par nous donné pour faire faire la dicte assemblée et injonction estre faicte à chacun des dicts manans et habitans des dictes paroisses respectivement d'eulx assemblés sur le dict adjournement, et que Mathurin Fleau, Michel Ruel par [ ] garny de maistre Claude Haudy leurs advocat et procureur et Guillaume Budée par maistre François Le Texier, son procureur, docteur en médecine et faisant profession d'y celle en ceste dicte ville ont, chacun à leur regard requis estre compris au dict arrest et estre reçu à poursuivre exécution d'y celluy et que maistre Claude Le Pelletier tenant tutelle de, grammaire, arithmétique, géométrie, architecture, perspective, escripture en plusieurs sortes de lettres, lire, compter, gecter et calculer par le gect subtil et commun en l'université d'Orléans usant des privilleges d'ycelle, et pareillement Maistre Nicolas de Chahaignes par Maistre Simon Jouvin garny de maistre Lin Chenu ses advocat et procureur se sont apparus en la dicte cause et requis exécution dudict arrest et reçus à poursuivre exécution d'icellui comme par icellui Lé Pelletier ayant toujours esté faict profession de grammaire et ars libéraulx comme il faict encore de présent et tel approuvées tant par le moyen compris et nommé au dict arrest et que le dict Bindé pour le dict demandeur a déclaré qu'il n'a entendu avoir plaidé ny comparu pour lesdicts Le Pelletier et de Chahaignes comme n'ayant charge de ce faire et qu'ils Le Pelletier et de Chahaignes soutiennent de leur chef si bon leur semble ; et que le dict Gaulcher a requis que tous ceulx qui veulent prétendre et entendent estre compris au dict arrest ayent à eulx nommer par noms et surnoms et déclarer leurs qualités, le dict Chenu pour les dicts Le Pelletier et de Chahaignes a sommé aux Gens du Roy de recevoir ses titres et pryvilleges qu'il a présentement exhibés pour en avoir communiquacion et eulx adjoindre avec eulx, sur-quoy les dictes parties oyes avons dit et disons que lesdits Le Pelletier de Chahaignes et docteurs en médecine auront lettres de leurs déclarations sans toutefois approuver leurs qualités et en entérinant la requeste faicte par le dit Gaulcher, ordonne que tous aultres qui vouldront prétendre interest et eulx aider des dictes lettres se nommeront au greffe de dans demain midi par noms et surnoms et déclareront et certifieront

leurs quallités par lesquelles ils se vouldraient dire et prétendre estre exempts des dictes tailles et imposts et enjoignons aux manans et habitans des dictes paroisses chacun à leur regard d'eulx assembler et déliberer sur la demande des dits demandeurs dedans huictaine pour audict jour en venir à peine de cens sols parisis d'amende à prendre sur chacun des dicts habitans et ordonnons qu'elle sera signifiée aux absents ; et au surplus avons à Maistre Pierre Herpin habitant de la paroisse de bonnes nouvelles à ce présent octroyé lettres de la sommation par lui présentement faicte à la personne de maistre Noël Verac auquel il a sommé qu'il comme procureur fondé des dicts habitans de la paroisse de bonnes nouvelles et de Saincte Coulombe aye à entendre en la présente cause faire le deu de sa charge et offert contribuer à son regard aux frais qu'il conviendra faire et proteste à l'encontre du dict Verac de tous ses despens dommages et interest, de venir soubs le scel aux causes de la dicte Prévosté le vingt ung^{e} jour de juing l'an mil cinq cens cinquante trois ; et le lendemain vingt deuxième dudict mois est comparu au Greffe de la dicte Prévosté maistre Nicole Beruyer qui a dict et déclaré estre regent tenant tutelle ou college Sainct Yves de la dicte ville d'Orléans et par ce moyen exempt des dictes tailles et imposts comme les dessus dicts, aussi est comparu au dict Greffe le dict jour maistre Michel Ruel, docteur en médecine et lecteur ordinaire des barbiers et cirurgiens de la ville d'Orléans qui a dict estre exempt des dictes tailles et se voulloir ayder du dict arrest ; et ledict jour est aussi comparu en personne maistre Guillaume Budé docteur et proffesseur en medecine en la faculté de medecine à Paris manant et habitant de cette ville d'Orléans qui a pareillement dict estre exempt des dictes tailles et comme tel obtenu sentence et arrest dont il offre faire apparoir et se vouloir ayder du dict arrest ; *et pareillement y est comparu maistre Estienne Trebasse qui a déclaré sa qualité estre regent tenant tutelle de grammaire en la maison du puis de Linyeres paroisse sainct Liphard de la dicte ville ou lieu et droict de maistre Christophe Landré et par ce moyen exempt et se voulloir ayder dudict arrest.* Aussi est comparu au dict greffe maistre Mathurin Fléau docteur et professeur en médecine lequel a dict que par privillège incorporé en droict il est compris au corps de l'Université et par conséquent en l'arrest exécucion duquel est quescion en ces termes : professeurs ès arts libéraulx par ainsi exempt de toutes tailles, imposts et subsides, et comme tel obtenu sentence pardevant les juges sur le faict des tailles en la maison de la communauté de ceste ville d'Orléans le trentième pénultieme jour de mars l'an mil cinq cent quarante-six ce que les habitans de la paroisse sainct Germain en laquelle il est demourant ont consenty en présence de notaire le mardy vingt cinquième jour de mars feste de nostre dame avant Paque mil cinq cens cinquante ung dont il a faict prompte foy et dabondant de tout ce que dessus il offre informer en temps et lieu et quand il plaira à justice requerant que en exécutant le dict arrest il soit compris au dict corps de l'Université et nombre des exempts : pareillement est comparu au dict greffe maistre Jehan Guyot qui a suyvant ledict appoinctement déclaré les noms qui en suyvent assavoir : les docteurs : messires Jehan Mynier , Denis Bouard, Jehan Roiller, Anne Dubourg, Jehan Lejay, Jehan Robert, Pierre Caillart, François Jamet, Jehan Moisant, François Taillebois, Jehan Girard, Guillaume Marcheboue, la veufve messire Estienne Meslan, la veufve messire Jacques Robert ; maistre d'écolle : maistre Martin Legendre, Estienne Trebasse, Jehan Gouesneau, Jehan Chambault, Pierre Hasle, Estienne Legresle, Noël Malhaire, maistre Jacques Beriot, Nicole Beruyer, Nicole d'Assigny, Jehan Cheteau, André Gaillard ; Bedeaux à masse : Maistre Nicole Godin Bedel général, Germain Duverger, Bedel de la nation de France, François Gayard Bedel de la nation d'Almaigne, Jehan Dubourg, dit Baraton, Bedel de Champagne, Nicolas de Guyenne Bedel d'Es- cosse, Philippe Loré, Bedel de Lorraine, Guillaume Tramot Bedel de Normandie, Jehan Fortin, Bedel de Picardie ; Alardin Truvel Bedel de Bourgongne et maistre Nepveu, Bedel de Tourayne ; maistre Claude Marchand, garde de la librairie, Jehan Hardy, libraire juré, maistre Jehan Bindé procureur général, maistre François d'Estrepoy, scribe de la dicte Université ; tous lesquels dénommés le dict Guyot a déclaré estre exempts des dictes tailles et impost, et eulx vouloir s'ayder de l'arrest ci dessus mentionné dont est demandé exécution le tout sans préjudice de ceulx qui seront de la quallité desdictes

transaction et arrest qui se pourroient cy après présenter auxquels ils n'entendent préjudicier aussi n'entendent, lesdicts de l'Université sous traire ceulx qui vouldroient abuser dudict privillege, est aussi comparu au dict greffe messire Pierre Baudet docteur et professeur en médecine qui a dict estre exempt desdicts imposts et par ce moyen soy ayder du dict arrest, faict comme dessus. Signé Longuet[1].

[1] Eugène BIMBENET, « Université d'Orléans, Maîtres grammairiens tenant tutelle, Docteurs en médecine, Docteurs régents, Écoliers & Suppôts de l'Université », dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, Orléans, Imprimerie de Puget et Cie, 1877, p. 141-156.

Annexe III :

Extraits d'archives.

A. Archives du Loir-et-Cher, Blois – actes de décès.

B. Archives Départementales du Loiret, Orléans – actes de baptêmes.

A- ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE BLOIS

ARCHIVES NUMÉRIQUES, SÉRIE GG 228.

SÉPULTURES DE CHRISTOFLE LANDRÉ, MÉDECIN, ET DE SA FEMME :

Acte 1 et 2, GG 228, f. 31r, décembre 1554.

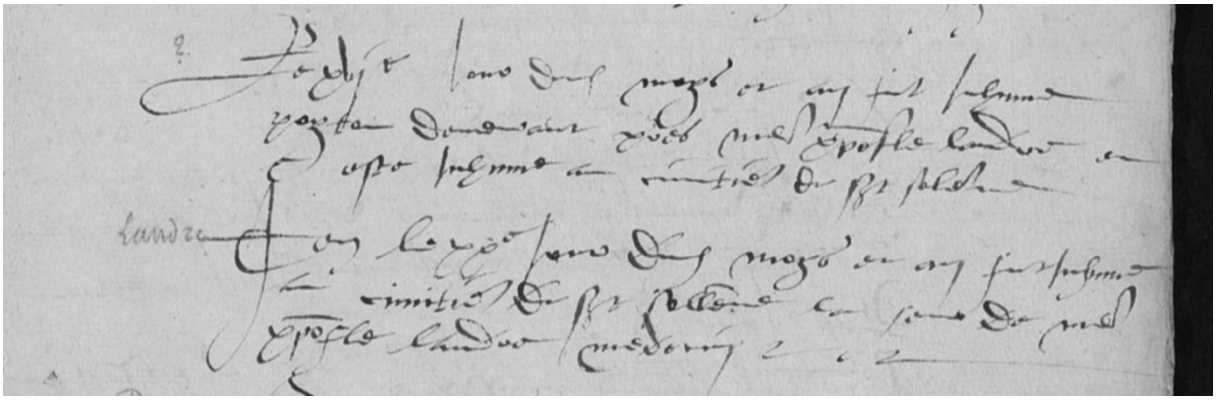

Le XVIIe jour dud[ict] moys et an fut inhume poyt… demeurant pres mes[sire] xpõfle [christofle] landre et a esté inhume au cimetiere de St solesne

Item le XXe jour dud[ict] moys et an fut inhume au cimetiere de St sollesne la femme de mes[sire] xpõfle [christofle] landre medecin

Acte 3, GG 228, f. 38v, septembre 1556.

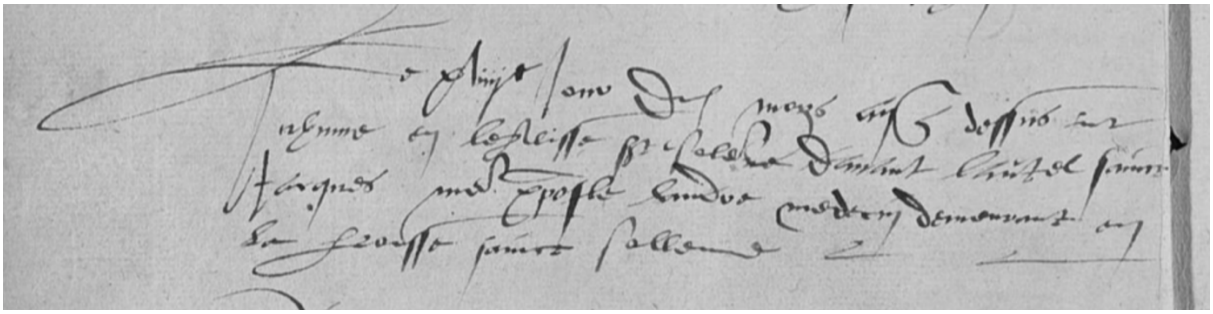

Le XVIII[e] jour dud[ict] moys m[ême] q[ue] dessus fut inhume en l'egleisse ste solesne de…ant laustel sainct jacques mes[sire] xpõfle [christofle] landre medecin demeurant en la p[a]roisse sainct sollenne

B- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET

ARCHIVES NUMÉRIQUES, COTE : 3 NUM 234/716 (PAROISSE ST LIPHARD 1532-1674)

CHRISTOPHE LANDRÉ, PÈRE DES ENFANTS BAPTISÉS :

Acte 1 : 3 NUM 234/716, f. 4v. :

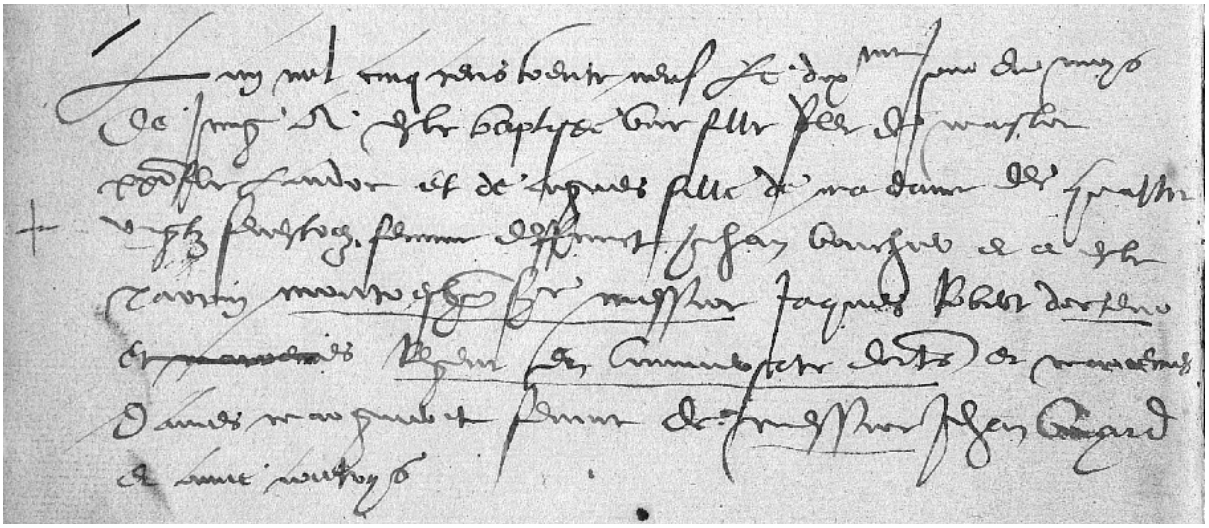

L'an mil cinq cens trente neuf le dixiesme jour du moys de juing a esté baptisée une fille fille de maistre Xxõfle [Christofle] Landré et de Aignes fille de madame des quattre vingtz Fenestrez [Fevestres, Senestres…] femme deffunct Jehan Boucher et a esté parrin .... messire Jacques Robert docteur ~~et marreines~~ Régen en unniversité Dorleans et marreines dames Marguerite femme de messire Jehan Guyard et Anne Courtoys

Acte 2 : 3 NUM 234/716, folio non numéroté, entre les f. 8 et 9, recto :

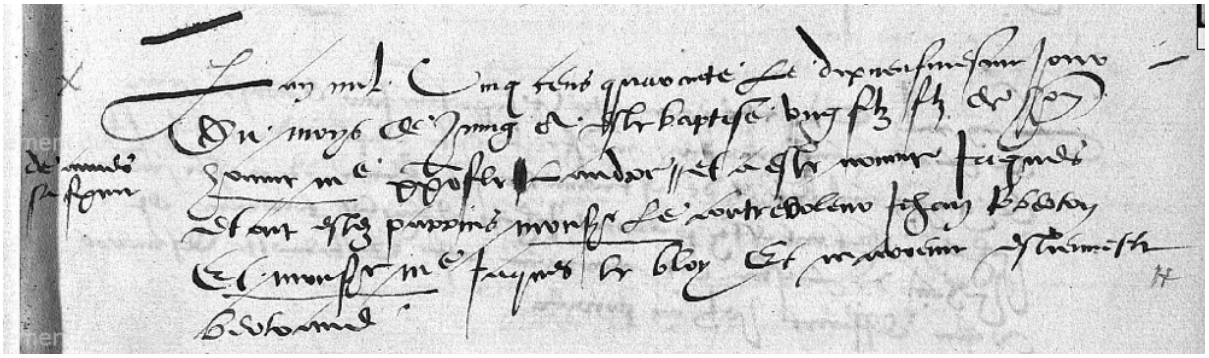

L'an mil cinq cens quarante le dixneufviesme jour du moys de juing a esté baptisé ung filz, filz de hon[orable] m^e^ Christofle Landré (// et de Annes sa femme) et a esté nommé Jacques et ont estez parrins mons[ieu]r le contreuoleur Jehan Roberton et mons[ieu]r m^e^ Jacques le bloy et marreine Estiennette Bertrand.

Acte 3 : 3 NUM 234/716, vue 17, page gauche :

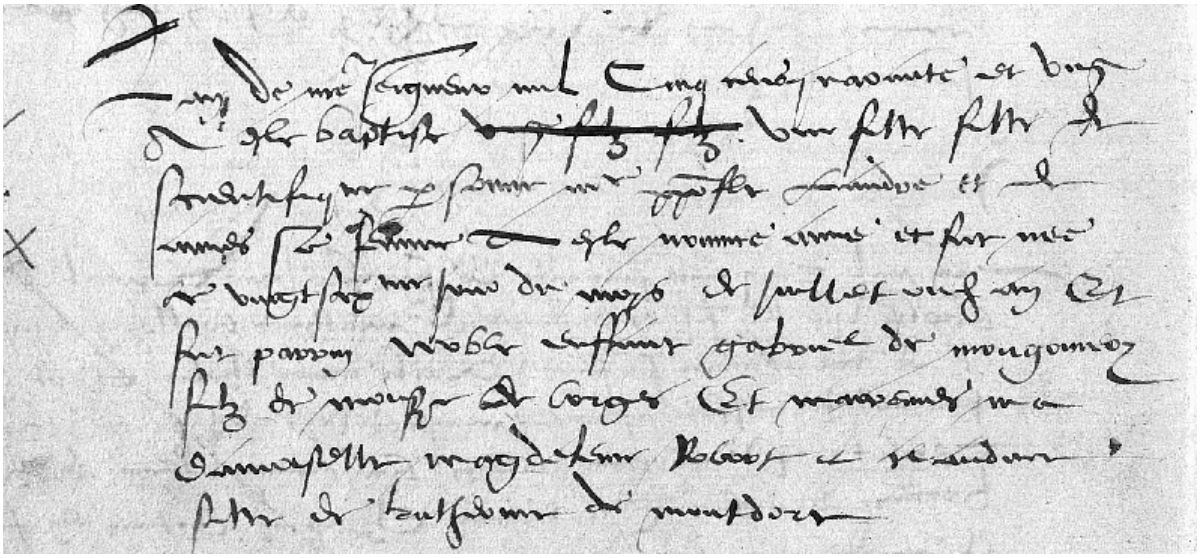

L'an de notre Seigneur mil cinq cent quarante et ung a esté baptisé ~~ung filz filz~~ une fille fille de scientifique personne m^e^ Christofle Landré et de Annes sa femme a esté nommée Anne et fut née le vingtsix^eme^ jour du moys de juillet audit an et fut parrin noble enffant Gabriel de Mongomery[1] fils de mons[ieu]r de Lorges et marraines ma damoiselle Magdaleine Robert et Claudine fille de Katherine de Montdoré.

Acte 4 : 3 NUM 234/716, vue 21, page droite :

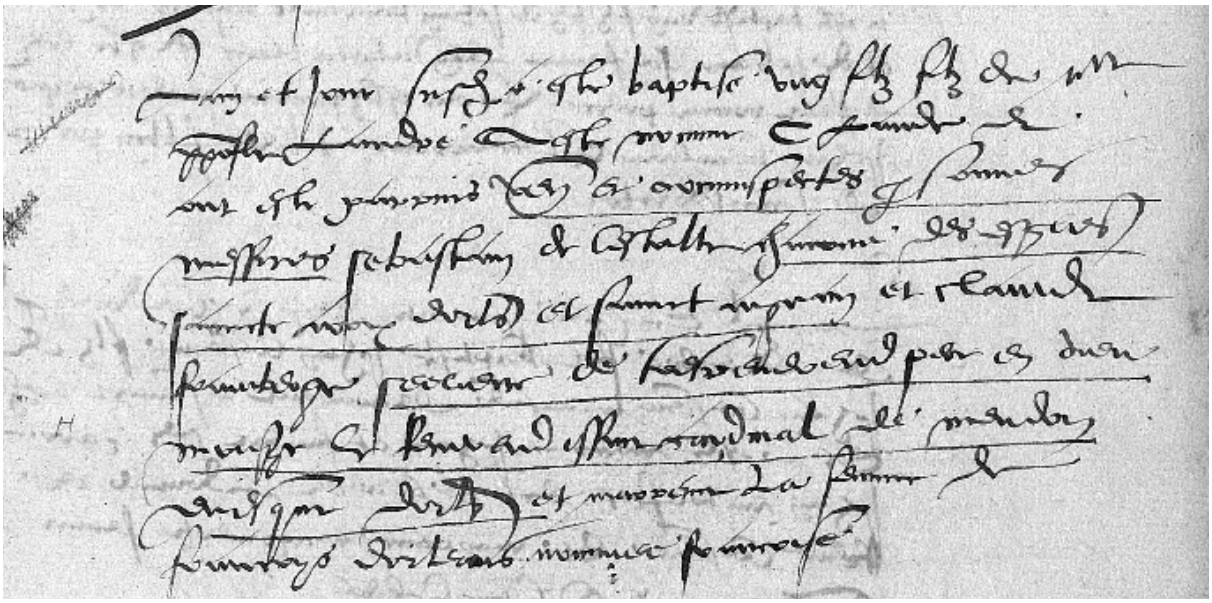

L'an mil cinq cens quarante deux le premier jour de novembre L'an et jour susdit a esté baptisé ung filz, filz de maistre Christophle Landré, a esté nommé Claude et ont esté parrins ven[erables] et circumspectes personnes messires Sébastian de Lestoille, chanoine des esglises Saincte Croix dorl[éan]s et Sainct Aignan, et Claude Framberge, seeleur de tresreverend père en Dieu Mons[eigneu]r le révérendissime cardinal de Meudon, evesque dorl[éan]s, et marreine la femme de Françoys Dorleans, nommée Françoise

[1] Gabriel de Montgomery, né de Lorges, (1530-1574), fils de Jacques de Montgomery.

Acte 5 : 3 NUM 234/716, vue 24, page gauche :

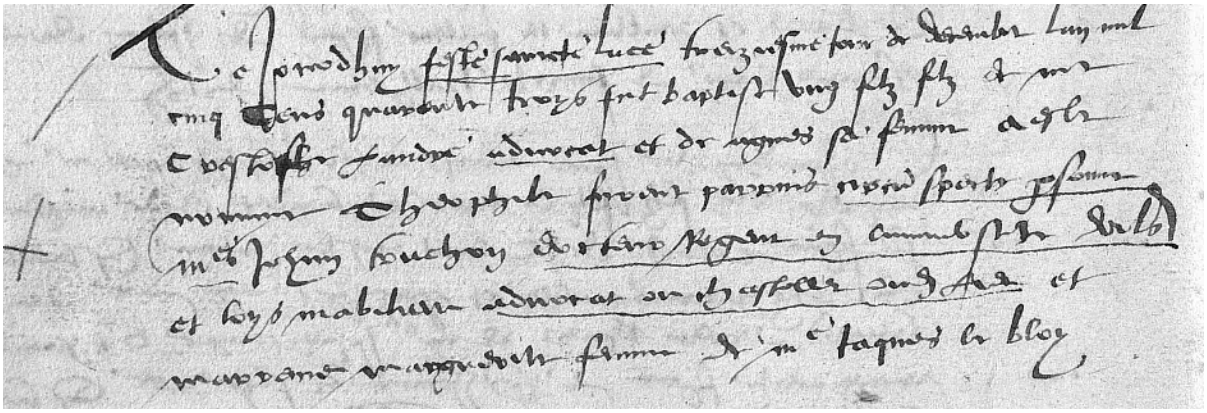

Ce jourdhuy feste saincte luce treziesme jour de decembre lan mil cinq cens quarante troys fut baptisé ung fils, fils de Maistre Christofle Landré advocat et de Agnes sa femme a esté nommé Theophile furent parrins circunspectes personnes maitres Jehan Truchon docteur Régen en unniversité dorléans et Loys Mabilien advocat au chastelet audict lieu et marraine Marguerite femme de m^e^ Jacques le bloy.

CHRISTOPHE LANDRÉ, PARRAIN DE CHRISTOPHE FLEURY :

Acte 6 : 3 NUM 234/716, vue 15, page gauche :

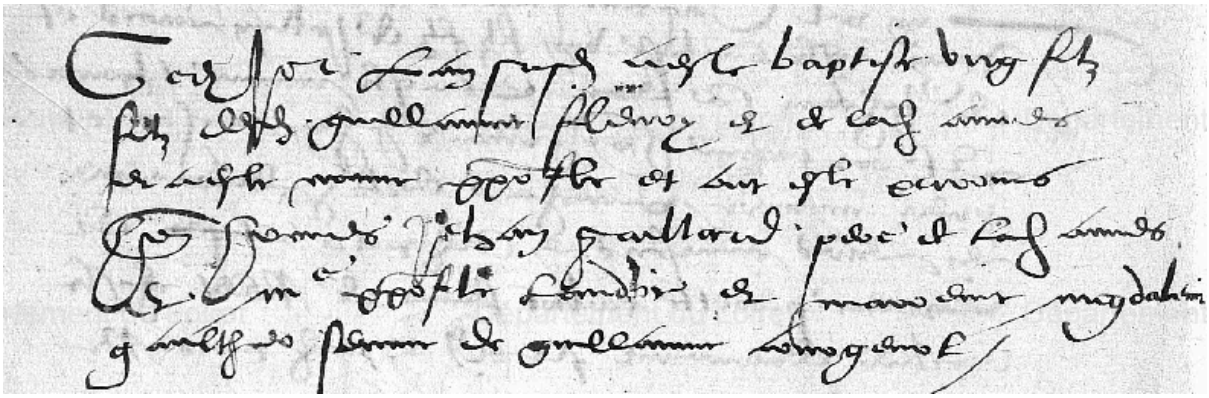

[Lan mil cinq cens quarante le vingt six^eme^ jour de juillet] Cet foi l'an susd[ict] a esté baptisé ung filz filz du[dic]t guillaume fleury et de lad[icte] annes et a esté nommé christofle et ont esté parrains honorables hommes Jehan Gaillard père de lad[icte] annes et m[aistr]e Christofle Landré et marreine magdaleine gaulthier femme de guillaume courgenol

LES ACTES DE BAPTÊMES DE L'ENTOURAGE :

Acte 7 : 3 NUM 234/716, vue 8 :

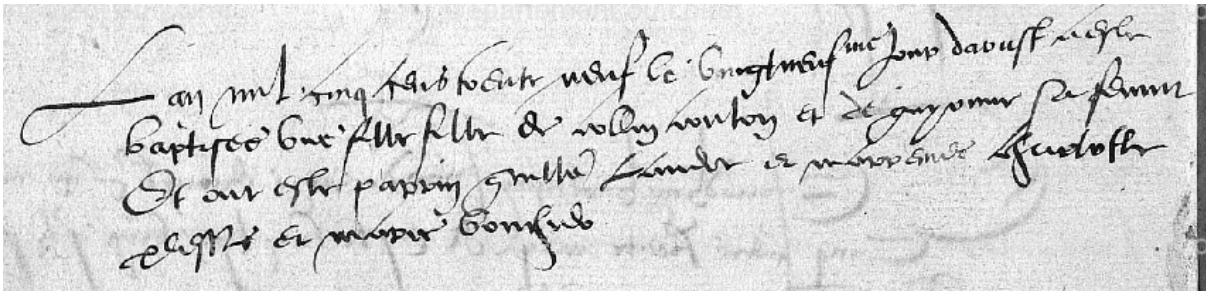

L'an mil cinq cens trente neuf le vingtneuf[me] jour daoust a esté babtisee une fille, fille de Collin Couton et de Guyonne sa femme. Et ont esté parrain Guill[aume] Landré et marreines Charlotte Peresse et Marie Boucher

Acte 8 : 3 NUM 234/716, vue 17, page droite :

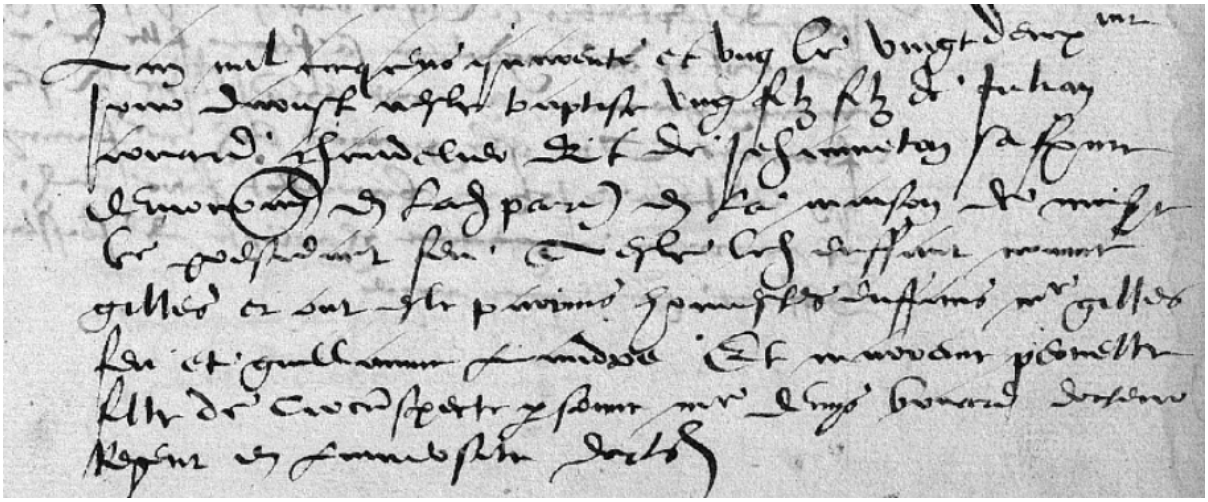

L'an mil cinq cens quarante et ung le vingtdeux[me] jour daoust a esté baptisé ung filz filz de Jehan Conard Chandelier et de Jehanneton sa femme demeurant en lad[icte] parroise en la maison de mons[ieur] le presidan Feu a esté ledict enffan nommé Gilles et ont esté parrains honnestes enffans m[aistr]e Gilles Feu et Guillaume Landré Et marreine Pierrette fille de circonspecte p[er]sonne m[aistr]e Denys Braind[2] docteur Regent en lunniversité dorléans.

[2] La graphie difficilement déchiffrable correspond surement à Denis Bouard, docteur à Orléans, présent dans la lettre patente de 1553, transcrite par Eugène Bombenet en 1876.

Acte 9 : 3 NUM 234/716, vue 38, page gauche :

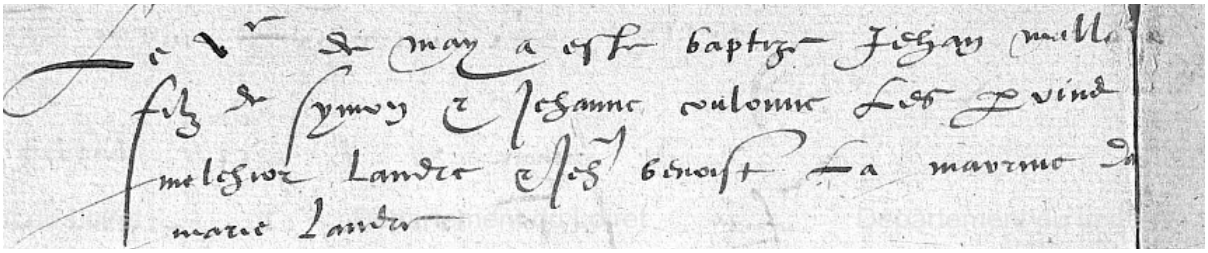

[1574] Le Ve de may a esté baptizé Jehan Mall… filz de Symon et Jehanne Coulonne Les parrains melchior Landré et Jehan benoist La mareine dame marie Landré.

Acte 10 : 3 NUM 234/716, vue 40, page gauche :

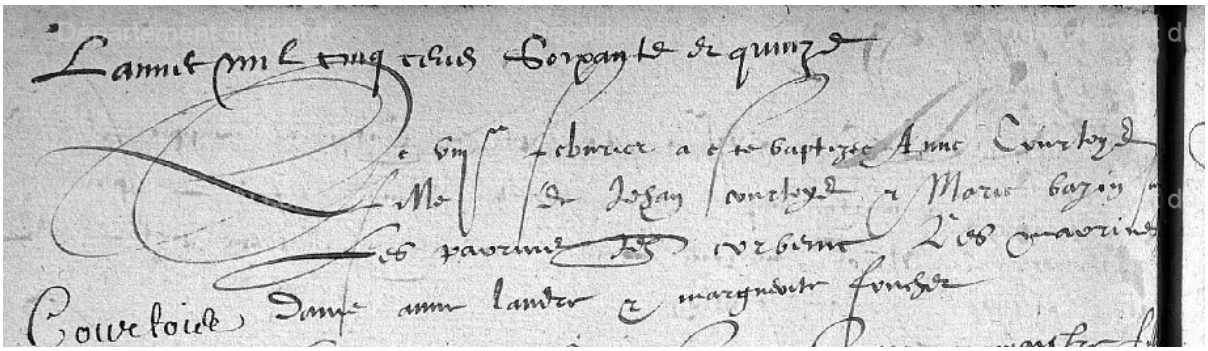

Lannee mil cinq cens soixante et quize

Le VIIIe febvrier a este baptisee Anne Courtoys fille de Jehan courtoys er Marie bazin fu[rent] les parrins Jeh[an] corbenne Les marrines dame anne landré et marguerite foucher

Acte 11 : 3 NUM 234/716, vue 43, page gauche :

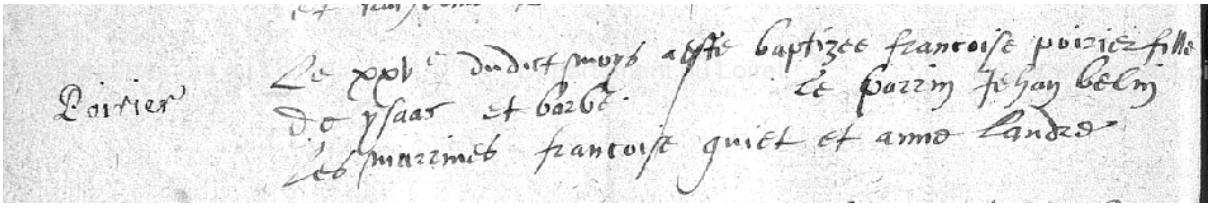

Le XXVe dudict moys [aout 1576] a este baptizee francoise poirier fille de ysaac et barbe [vide] le parrin Jehan belin Les marrines francoise guiet et anne landré.

Acte 12 : 3 NUM 234/716, vue 9 : Jacques Le Bloy

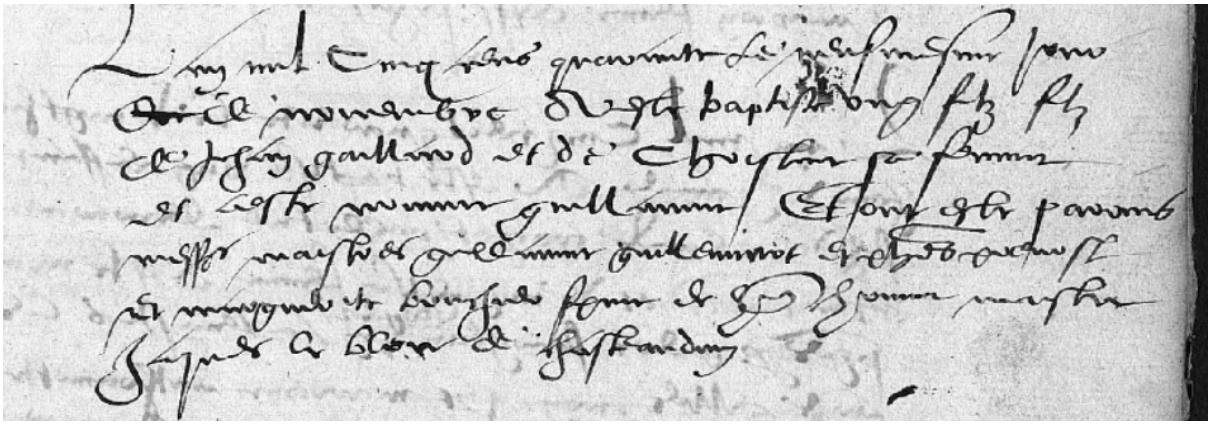

L'an mil cinq cens quarante le neufviesme jour de novembre a este baptisé ung filz filz de Jehan Gaillard et de Christine sa femme et a este nommé guillaume Et ont esté parrains messire maistres guillaume guilleminot et ph[ilipp]es prevost et Marguerite boucher femme de h[onorable] personne maistre Jacques le bloy de Chasteaudun.

Acte 13 : 3 NUM 234/716, vue 25, page droite :

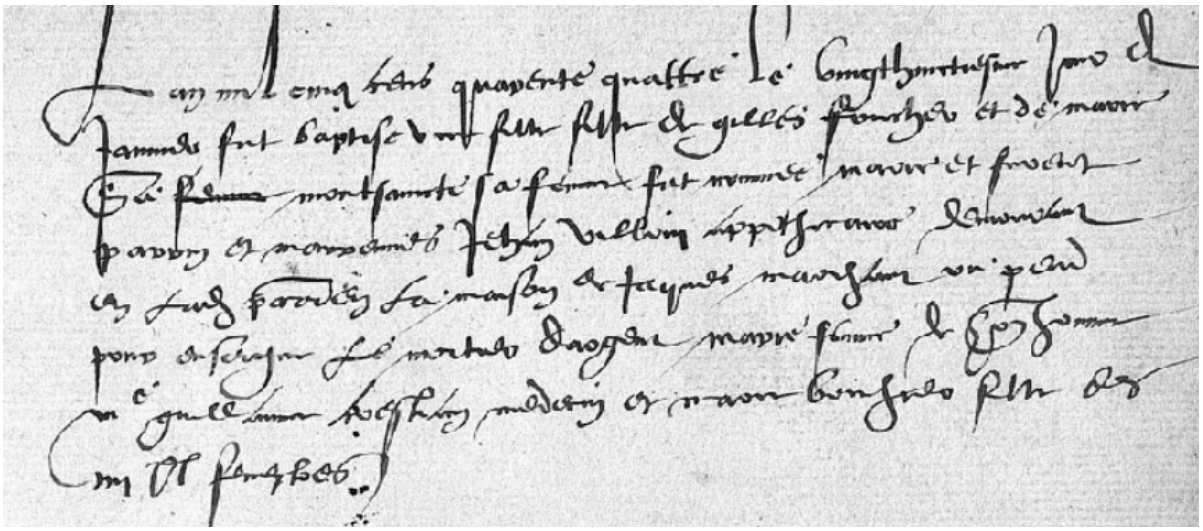

L'an mil cinq cens quarente quattre le vingthuictiesme jour de janvier fut baptisé une fille fille de gilles foucher et de marie sa femme mortsaincte sa femme fut nommee marie et furent parrain et marreines Jehan Villein appothicaire demeurant en lad[icte] parr[oisse] en la maison de Jacques marchan un p… pour … le mortier drogeur marie femme de honorable homme Me Guillaume crestian medecin et marie boucher fille des IIII XX fenestres.

Acte 14 : 3 NUM 234/716, vue 36, page droite :

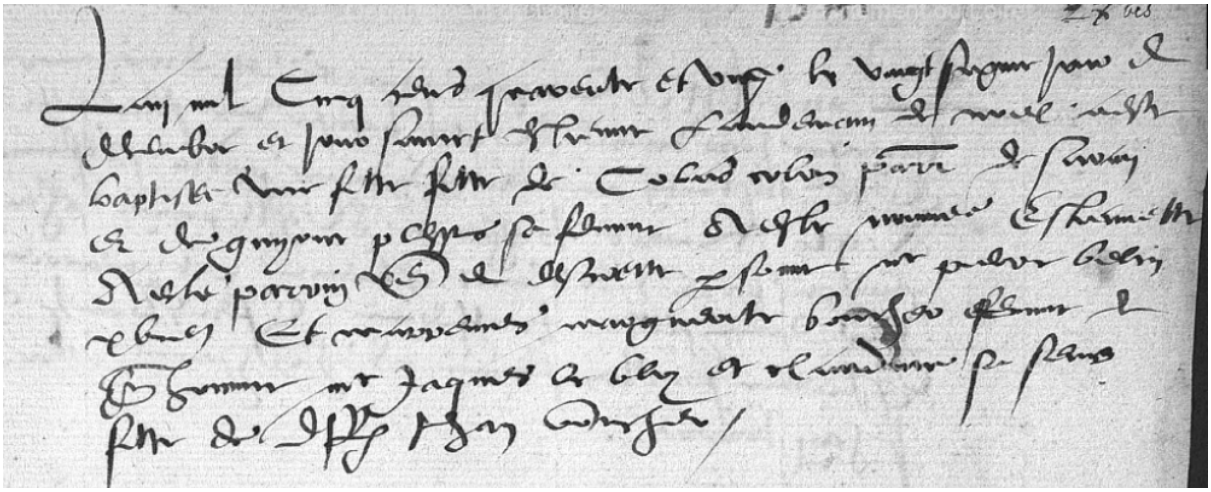

Lan mil Cinq cens quarente et ung le vingtsixieme jour de decembre et jour Sainct estienne landemein de noel a este baptisee une fille fille de Covad cul parr[oisse] de Saran et de guyonne peresses sa femme a este nommée esthiennette a este parrin ven[erable] et discrette p[er]sonne m[aistre] Pierre belin p…. Et marreines marguerite boucher femme de h[onorable] homme m[aistre] Jaques le bloy et Claudine sa sœur fille de deffunct Jehan boucher.

Acte 15 : 3 NUM 234/716, vue 19, page gauche : François Dorléans

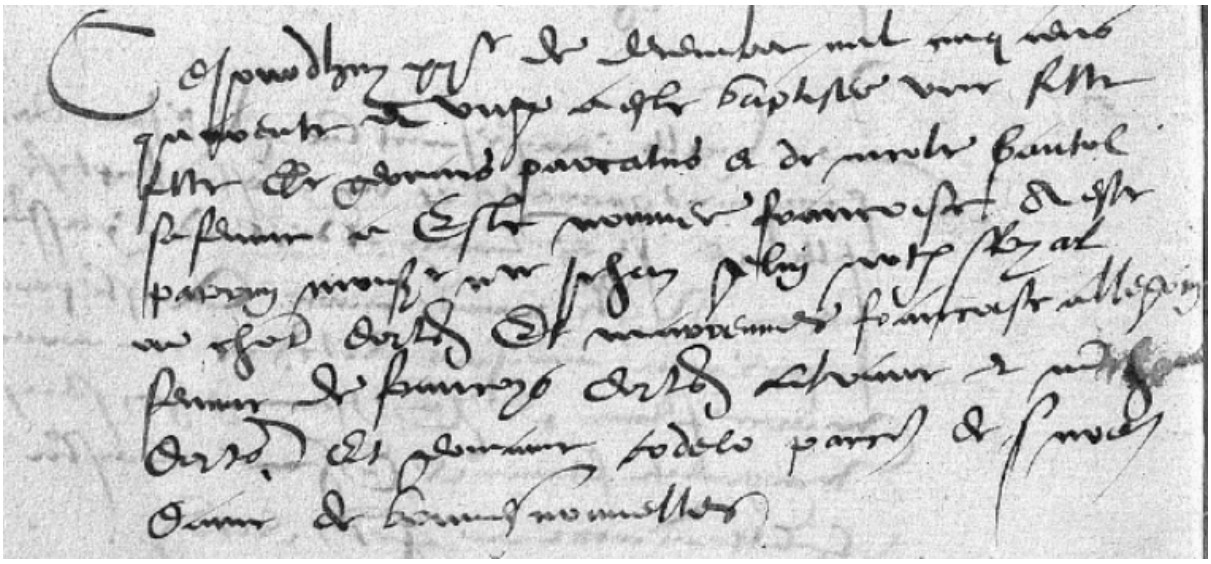

Ce jourdhuy XII[e] de decembre mil cinq cens quarante et ung a este baptisee une fille fille de gerard parcatins et de nicole Bantel sa femme a esté nommee françoise a esté parrin mons[ieur] n[re] Jehan Gelin notaire royal en ch[astel]et dorl[éan]s Et marreines francoise allegrin femme de francoys Dorléans libraire et marchan dorléans et germaine codelo parroise de S notre dame de bonnesnouvelles.

Acte 16 : 3 NUM 234/716, vue 28, page droite :

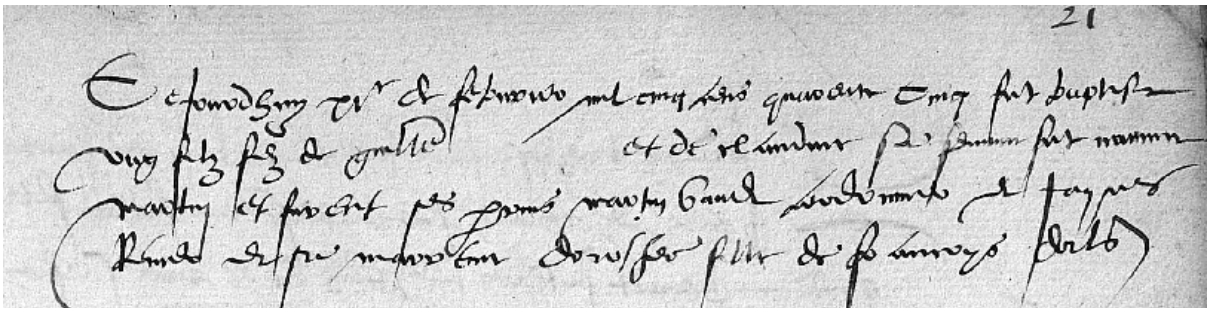

Ce jourdhuy XIe de febvrier mil cinq cens quarente cinq fut baptise ung filz filz de guillaume […] et de claudine sa femme fut nommé martin et furent ses parrins martin vande cordonnier et Jacques Renier et sa marreine dorothée fille de francoys dorléans.

Acte 17 : 3 NUM 234/716, vue 21, page gauche : Jehan Roberton

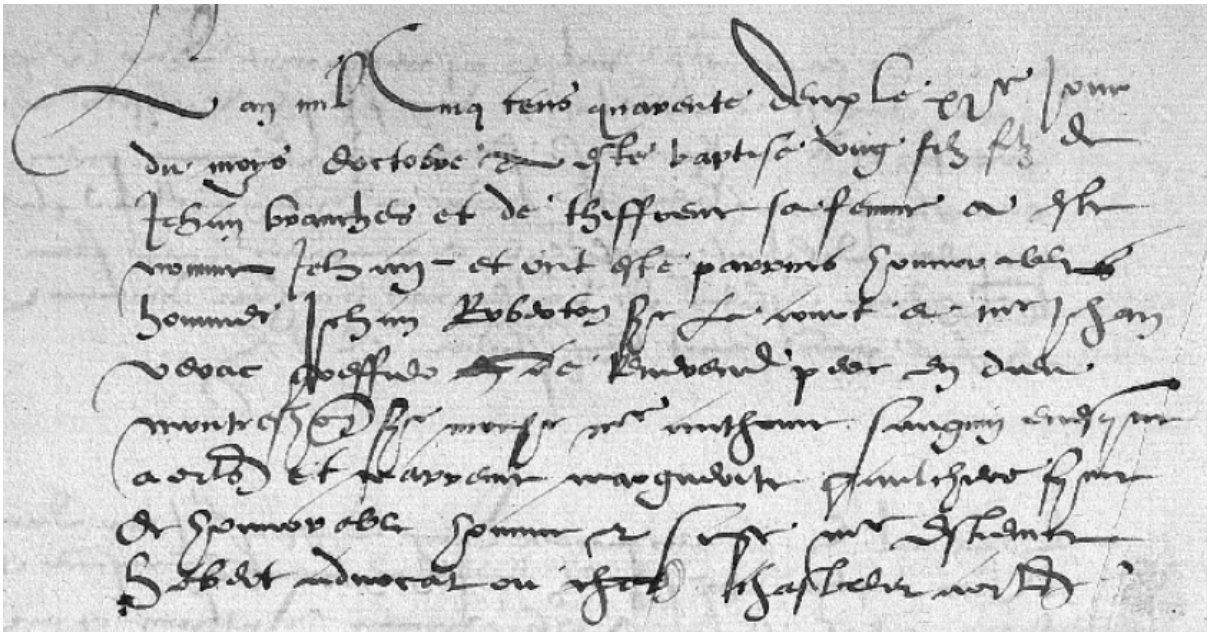

L'an mil cinq cens quarente deux le XI[e] jour du moys doctobre a esté baptisé ung filz filz de Jehan branches et thiffiene sa femme a esté nommé Jehan et ont esté parrins honnorables hommes Jehan Roberton sieur la court et M[e] Jehan verac greffier de ce reverend pere en dieu montreshon[orable] s[eigneu]r monsieur m[r] anthoine sauguin evesque a orl[éan]s et marreine marguerite gaulchier femme de honnorable homme et sage m[e] Estienne Habert advocat au ~~chat~~ chastelet a orl[éan]s

Liens famille Fleury & Gaillard

Acte 18 : 3 NUM 234/716, vue 11 :

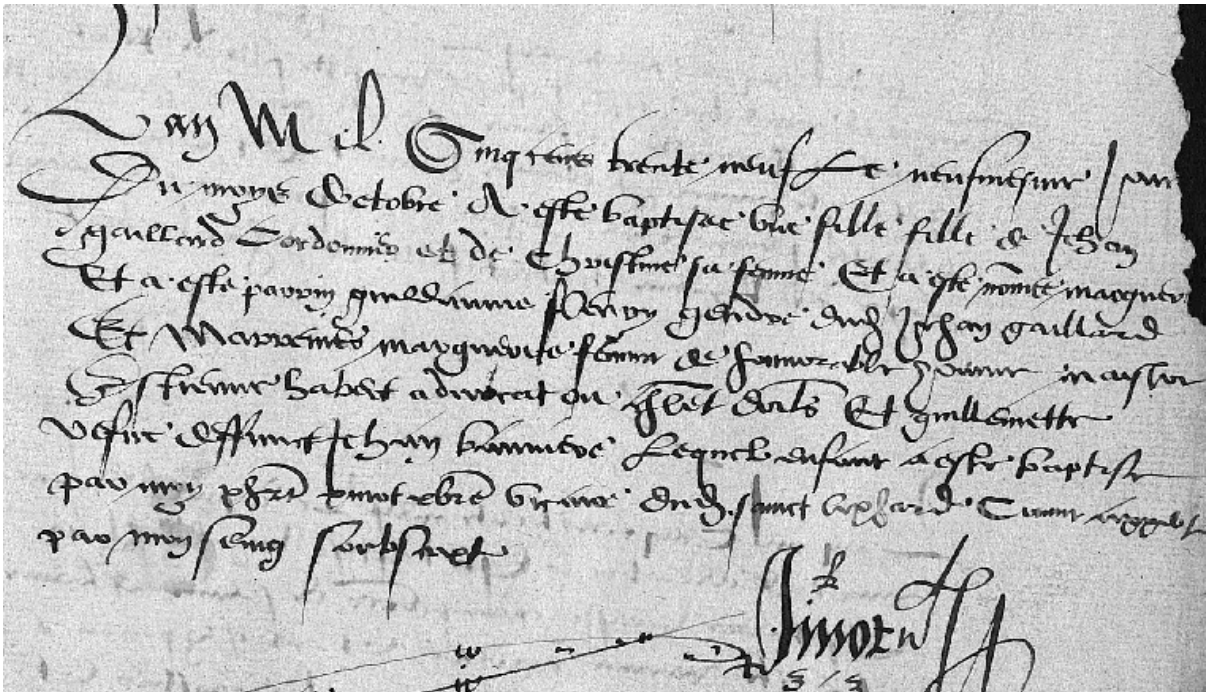

L'an mil cinq cens trente neuf le neufviesme jour du moys doctobre a esté baptisée une fille fille de Jehan Gaillard cordonnier et de Christine sa femme Et a esté nommée Marguerite Et a esté parrain Guillaume Fleury gendre dud[ict] Jehan Gaillard Et marreines Marguerite femme de honnorable homme maistre Estienne Habert advocat

au ch[aste]let dorl[éan]s et Guillemette vefve deffunct Jehan Banniere lequel enfans a esté baptisé par moy Ph[ilippe] Pinot vicaire dud[ict] sainct liphard comme par mon seing sarbstret

Acte 19 : 3 NUM 234/716, vue 12 :

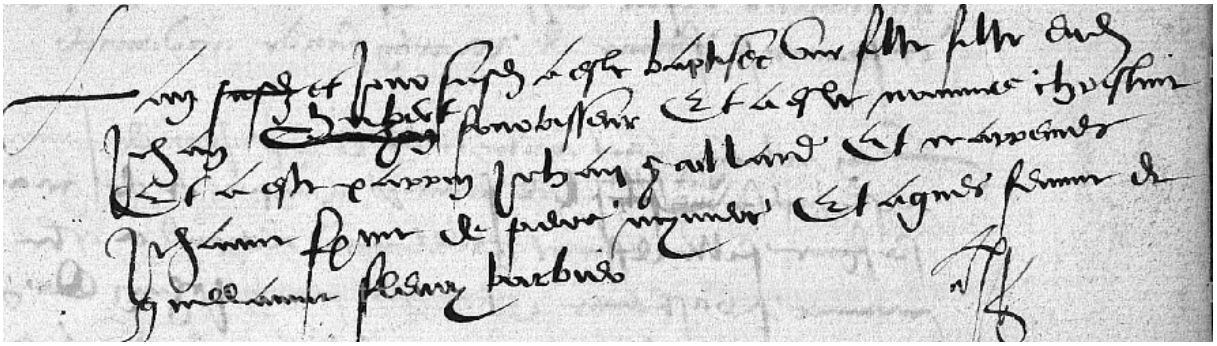

L'an et jour susdict a esté baptisée une fille fille dudict Jehan Hubert fourbisseur Et a esté nommee Christine Et a esté parrin Jehan gaillard Et marreines Jehanne femme de Pierre Mynnier Et Agnes femme de Guillaume Fleury barbier.

Acte 20 : 3 NUM 234/716, vue 17, page droite :

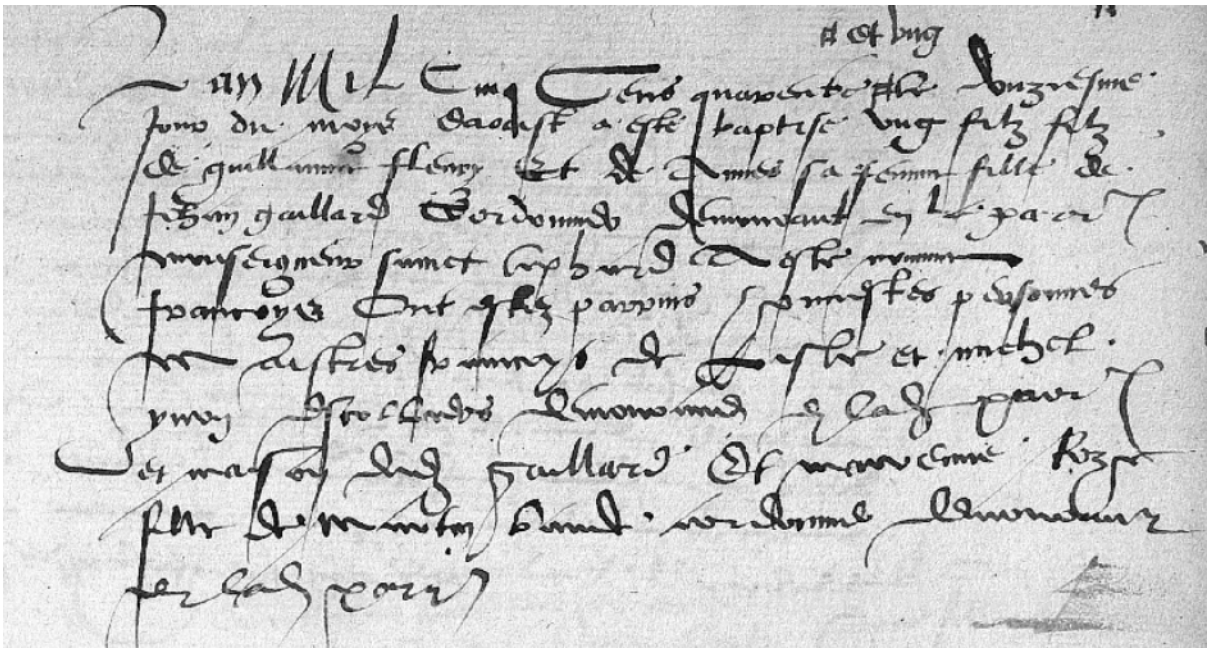

Lan mil cinq cens quarente et ung le onziesme jour du moys daoust a esté baptidé ung filz filz de guillaume fleury Et de Annes sa femme fille de Jehan Gaillard cordonnier demourant en la paroisse monseigneur sainct liphard a esté nommé Françoys Ont estez parrins honnestes personnes maistres Francoys de Lisle et Michel Yvon escolliers demourans en lad[icte] parroisse et maison dud[ict] Gaillard Et marreine Roze fille de Martin Bande cordonnier demourant en lad[icte] paroisse.

Acte 21 : 3 NUM 234/716, vue 23, page droite :

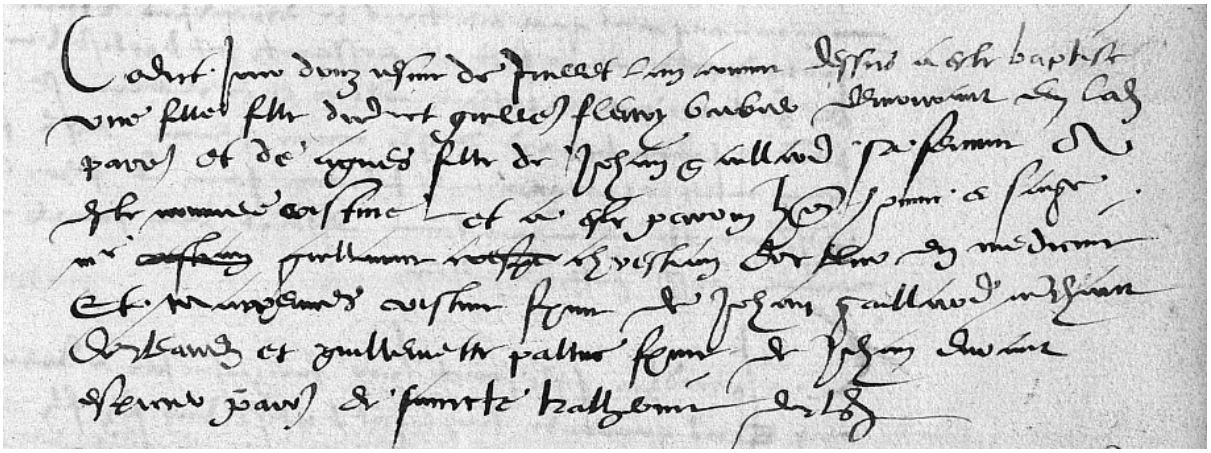

Cedict jour douziesme de juillet lan comme dessus a esté baptisé une fille fille dudict Guillaume Fleury barbier deumourant en lad[icte] parr[oisse] et de agnes fille de Jehan Gaillard sa femme A esté nommée cristine et a esté parrin hon[norable] homme et saige m^e^ guillaume chrestian docteur en medecine et marreines cristine femme de Jehan Gaillard marchan dorléans et guillemette Pattier femme de Jehan durain es parroisse de saincte katherine dorléans.

Acte 22 : 3 NUM 234/716, vue 23, page droite :

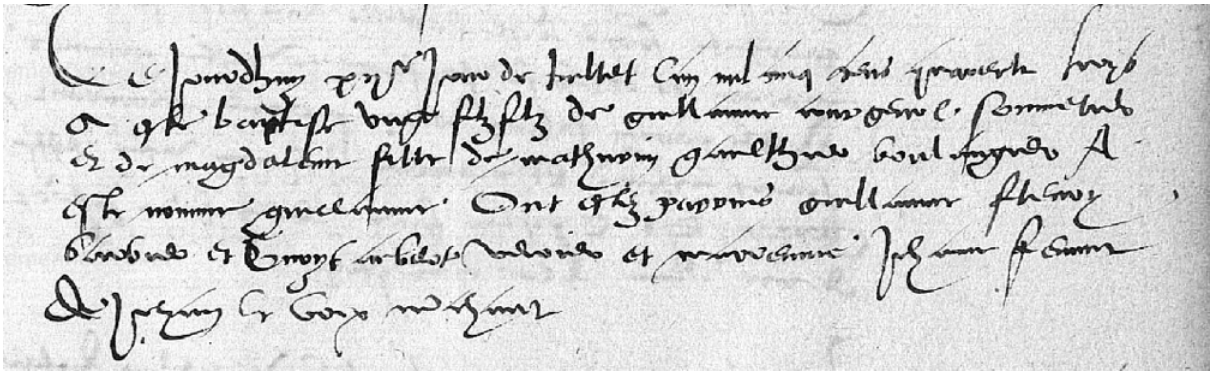

Ce jourdhuy XIIe jour de juillet lan mil cinq cens quarente trois a esté baptisé ung filz filz de guillaume courgenol sommelier et de magdaleine fille de mathurin gaulthier boulangier A esté nommé guillaume Ont estez parrins guillaume fleury barbier et Simont ambidot verrier et marreine Jehanne femme de Jehan le loix marchant

Confusion avec Philippe Loré (Philippes Laurey), libraire.
Acte 23 : 3 NUM 234/716, f. 2r.

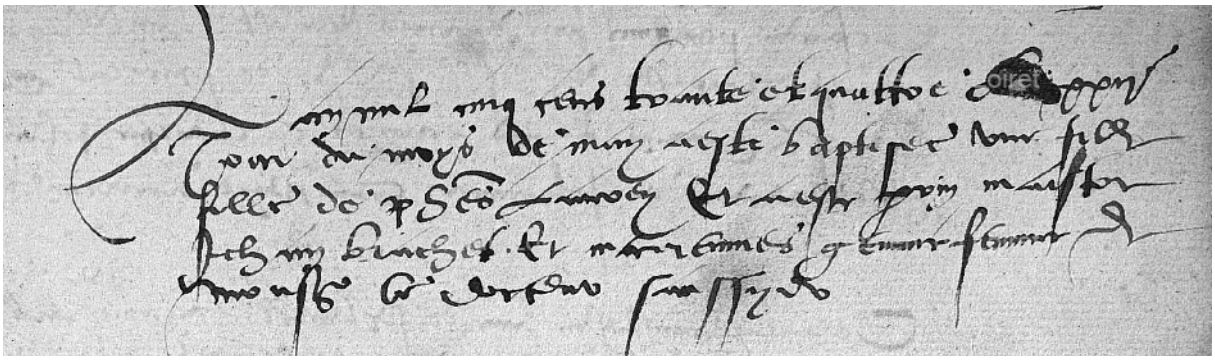

Lan mil cinq cens trante et quattre le xxiv jour du moys de may a este baptisee une fille fille de ph[ilipp]es laurey et a este p[ar]rin maistre jehan brachet et mareinnes germaine femme de mons[ieu]r le docteur sanssyer.

Acte 24 : 3 NUM 234/716, f. 5r.

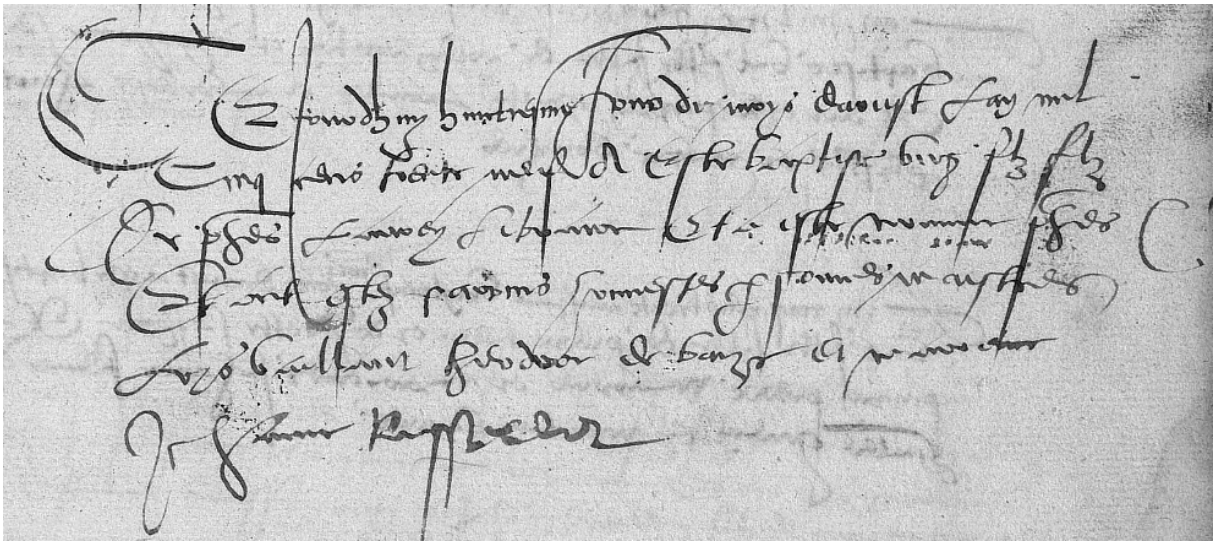

Ce jourdhuy huictiesme jour du moys daoust lan mil cinq cens trente neuf a este baptise ung filz filz de ph[ilipp]es Laurey libraire et a este nomme ph[ilipp]es et ont este parrains honnestes p[er]sonnes maistres Loys baillain herdire de boys et marreine jehanne Rassere..